Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/courrierdevaugel05pari

5e Année. N° 1. 1er Avril 1874.

La F C 510764 25.8.50

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

DEUXIÈME ÉDITION.

SOMMAIRE.

Communication relative à deux erreurs ; — S'il est vrai que *Je vous demande excuse* soit une mauvaise expression ; — Ce que signifie exactement *Mettre au rancart ;* — Si *Septennat* est un néologisme à accueillir ; — Comment *Humeur* a pu passer au sens de disposition d'esprit, caprice ; || Origine de l'expression *Faire fiasco ;* — D'où vient *Laver* qui se trouve dans *Laver un livre ;* — Explication de l'expression proverbiale *En avoir dans l'aile ;* || Passe-temps grammatical. || Biographie d'*Antoine Oudin*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français qui désirent trouver des places à l'étranger. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Le 16 janvier dernier, j'ai reçu la lettre suivante, relative à deux erreurs que j'avais commises :

Monsieur,

Dans le numéro du 15 novembre 1873 du *Courrier de Vaugelas*, où vous répondez à un étranger sur cette expression : *Pardon de la liberté grande*, vous dites : « Cette locution contenant une espèce de proverbe depuis 1830, époque où les *Mémoires de Grammont* furent publiés pour la première fois... »

Je ne doute pas que ce ne soit une faute d'impression. Brunet cite 1° une édition de 1763, 2° une autre édition, augmentée de notes et d'éclaircissements par Horace Walpole, de 1772. Je ne parlerai pas des nombreuses éditions qui lui ont succédé.

Je crois utile que cette faute d'impression soit rectifiée.

Permettez-moi, Monsieur, une autre observation. En citant le dictionnaire de Furetière, vous lui donnez la date de 1727 en ajoutant (je cite de mémoire) : cette acception existait en 1727, car, etc. Il semblerait en résulter, pour vos lecteurs, que le dictionnaire n'a été publié qu'en 1727, ce qui les induirait en erreur.

La confiance si bien justifiée que vos correspondants mettent dans les renseignements qu'ils trouvent chez vous exige de votre part des efforts continuels pour qu'ils n'aient pas à craindre de se tromper en s'appuyant sur votre autorité ; et je ne doute pas de votre empressement à recevoir volontiers les notes qui vous sont adressées. C'est ce qui m'a engagé une fois déjà, Monsieur, à vous écrire, car je crois ne pas vous être désagréable en continuant.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*Un paraphe.*)

Première observation. — Parfaitement juste. Les *Mémoires de Grammont* ont été publiés, je crois, pour la première fois, à La Haye, en 1731 ; d'où il résulte que l'expression *Pardon de la liberté grande* a aujourd'hui quelque chose comme 140 ans, tandis que je ne lui en avais guère accordé d'abord que quarante.

Seconde observation. — Non moins juste ; car j'ai dit p. 161, col. 2 : « dans le dictionnaire de Furetière, publié en 1727 » et tout le monde sait que cet ouvrage, qui a valu à Furetière d'être expulsé de l'Académie, a paru pour la première fois à Rotterdam, en 1690, c'est-à-dire deux ans après la mort de l'auteur.

Je comprends trop bien la nécessité de l'exactitude dans les faits qu'allègue une publication comme la mienne pour ne pas me montrer reconnaissant envers les personnes qui, d'une plume amie, viennent me signaler les endroits où je puis m'être trompé.

Aussi, avec l'invitation de continuer à m'adresser ses utiles et judicieuses remarques, mes bien sincères remerciements au bienveillant auteur de la lettre qu'on vient de lire.

×

Première Question.

Je lis dans un dictionnaire que l'on ne peut pas dire à quelqu'un que l'on a offensé : JE VOUS DEMANDE EXCUSE, *parce que cela signifie :* J'EXIGE DE VOUS DES EXCUSES. *Cependant il n'est pas rare d'entendre cette expression. Est-elle réellement mauvaise, ou est-elle bonne ? Je lirais avec bien du plaisir votre avis à ce sujet dans un de vos prochains numéros.*

—

Au XVIIe siècle, comme nous l'apprend Ménage (*Observ.* II, p. 390), cette expression était « universellement établie par tout le royaume », et j'en ai trouvé les deux exemples suivants, qui sont de cette époque :

Ma chère enfant, *je vous demande excuse* à la mode du pays.

(Sévigné, *les Rochers.*)

Je vous demande excuse, a-t-il dit, et j'ai tort.

(La Fontaine, *Ragotin*, II, 11.)

Mais Antoine de Courtin ayant critiqué un peu sévèrement, dans son *Traité de Paresse*, les ouvrages et le style du P. Bouhours, celui-ci critiqua à son tour la *Civilité* que Courtin venait de faire paraître, et se déchaîna avec une fureur dont je vous laisse juge contre l'expression *demander excuse*, qui se trouve dans ce livre :

C'est grand'pitié que cette sotte phrase ait tant de cours dans le petit peuple, et qu'elle se soit communiquée par la contagion à quelques femmes du monde, qui d'ailleurs ont de la politesse et du sens. Les honnêtes gens de la Cour et toutes les personnes sçavantes en la Langue ne la peuvent du tout souffrir.

Car enfin, il n'y a que les bourgeois et la populace qui disent *je vous demande excuse;* et celuy qui s'est meslé de donner des regles de la Civilité comme elle se pratique en France parmi les honnêtes gens, ne sçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un Grand, en disant que *si la necessité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire qu'après luy en avoir demandé excuse...* C'est parmi les honnêtes gens de la rue Saint-Denys que cette civilité se pratique ; et c'est là sans doute que ce maistre des bienséances a appris un si beau précepte, etc,

Le P. Bouhours, qui, au dire de Ménage, « s'étoit érigé en précieux en lisant Voiture et Sarrazin, Molière et Despréaux, et en visitant les dames et les cavaliers, » le P. Bouhours, qui avait récemment publié trois ouvrages sur la langue française, était alors une autorité dans les questions grammaticales; l'édit de proscription qu'il lança contre *demander excuse* eut son effet, car plus d'un a partagé son avis : pour Ménage (*Observ.* I, p. 12) cette expression « ne vaut rien du tout » ; dans Richelet, elle est condamnée par les gens qui parlent bien; Trévoux en fait absolument le même cas; Landais l'appelle « un vrai galimatias, qui choque également l'oreille et la raison » ; Bescherelle la signale aussi comme mauvaise, et M. Littré la qualifie de « locution à rejeter ».

Est-il donc vrai que *demander excuse* soit réellement une expression qu'on ne peut accueillir? Je ne le crois pas, et cela, pour plusieurs raisons que je vais vous exposer.

1° Depuis l'interdit que le P. Bouhours a voulu jeter sur elle, cette expression n'a pas cessé, non-seulement de se dire, mais encore de s'écrire, ce que démontrent ces exemples :

(XVIIIe siècle.)

Je suis confuse
De ce que vous pensez ; *je vous demande excuse.*

(Dufresny, *la Coquette de village*, I, 8.)

Cadet Ciron, sain et sauf arrivé,
Demande excuse au bœuf qu'il croit avoir sauvé.

(Lamotte, *le Bœuf et le Ciron.*)

Je vous demande excuse. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(Bruéys, dans Poitevin.)

(XIXe siècle.)

..... J'ai tous les torts, et *vous demande excuse :*
La réputation suffit.

(Emile Augier, même source.)

2° Dans sa première édition (1694), l'Académie ne mentionne pas *demander excuse*.

Dans celles de 1718 et de 1740, elle dit :

On ne laisse pas pourtant quelquefois de dire dans le style familier, *Je vous demande excuse*, soit pour prier quelqu'un d'avoir un peu d'indulgence pour quelque chose, soit pour marquer civilement qu'on ne convient pas de ce qu'il dit.

Dans celle de 1798, on lit au mot *excuse :*

N'est guère d'usage qu'avec les verbes *Faire* ou *Demander*, comme : Faire des excuses à quelqu'un. Je vous fais mille excuses. Je vous en fais excuse pour lui. *Je vous en demande excuse.*

Enfin, dans celle de 1835, nouveau silence sur cette expression, ce qui, après tout ce qu'on a dit pour la proscrire, me semble dénoter une assez bonne disposition en sa faveur.

3° Le P. Bouhours admet qu'il y a des cas où cette expression est indispensable, celle des « accomodemens », où il faut le plus souvent trouver des termes « foibles » pour sauver un peu l'honneur de celui qui fait satisfaction, comme cela venait d'arriver :

Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokowis eut à Vienne avec M. le chevalier de Grémonville un démêlé qui éclata fort : on travailla à leur accommodement ; et comme le Prince avoit tort, il fut condamné à faire satisfaction au Chevalier. Il y consentit, mais il ne put se résoudre à luy demander pardon. Le tempérament que l'on trouva, fut qu'il lui *demanderoit excuse;* et en effet il luy *demanda excuse.*

Qui donc pourrait songer à repousser *demander excuse* quand cette expression n'a pas cessé d'être en usage depuis près de trois siècles ; quand l'Académie l'enregistre sans la moindre allusion à son impropriété prétendue, et enfin quand celui-là même qui, après avoir mis tant d'acharnement à la poursuivre, vient prouver, par une anecdote, que si cette expression n'existait pas, il faudrait l'inventer?

Je ne reproduirai pas ici, pour les combattre, les arguments du P. Bouhours contre *demander excuse*, qu'il pardonne cependant aux Allemands et à tous les étrangers, mais qu'il ne peut passer aux Français et surtout aux Parisiens, qui devraient mieux parler que les autres; je me contenterai de faire voir, en terminant, que cette expression, loin d'être « un vrai galimatias », comme dit Landais, est au contraire parfaitement conforme au génie de notre langue.

En effet, tout le monde considère comme bien françaises les phrases suivantes :

Je vous demande pardon.	Je vous demande conseil.
Je vous demande réponse.	Je vous demande protection.
Je vous demande respect.	Je vous demande obéissance.
Je vous demande audience.	Je vous demande secours.

phrases évidemment mises pour : Je demande que vous me pardonniez, que vous me répondiez, que vous me respectiez, que vous m'écoutiez, que vous me conseilliez, que vous me protégiez, que vous m'obéissiez, que vous me secouriez.

Or, si ces phrases, où un substantif tient lieu d'un verbe à un mode personnel, sont irréprochables, pourquoi *je vous demande excuse*, qui offre avec elles la plus complète analogie de construction, ne le serait-elle pas non plus?

Du reste, *pardonner* et *excuser* n'étant pas synonymes, rien de plus naturel que, si nous avons le moyen, par un substantif tiré du verbe *pardonner*, d'exprimer plus brièvement *je vous demande que vous me pardonniez*, nous ayons également, par un substantif tiré de *excuser*, celui d'exprimer d'une manière plus rapide *je demande que vous m'excusiez.*

Ainsi, à mon avis, le dictionnaire qui vous a renseigné sur la phrase en question vous a évidemment induit dans une double erreur ; l'une, que *je vous demande excuse* signifie *j'exige de vous des excuses*, et l'autre, que ladite phrase constitue une expression dont on ne peut pas se servir.

×

Seconde Question.

Que signifie donc au juste le mot RANCART, *et est-il vrai, comme le dit le dictionnaire de Noël et Chapsal, que* METTRE AU RANCART *ne soit pas français?*

—

Après avoir consulté en vain tout ce que je connaissais d'ouvrages sur l'étymologie, j'allais vous répondre que l'origine de *rancart* était inconnue. Mais il en coûte de s'avouer impuissant; j'ai fait de nouvelles recherches, et je suis enfin arrivé à un résultat qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'avais moins lieu de l'espérer.

Rancart se compose de deux parties, savoir :

1° *Ranc*, qui n'est autre chose que notre adjectif *rance*, lequel, comme il l'est encore en espagnol sous la forme *rancio*, et en italien sous celle de *rancido*, a été employé dans notre langue du XVIe siècle avec le sens de *vieux*, preuve ces exemples :

La louange de sobrieté et de temperance qu'il vouloit ramener en usage, estoit desjà chose si *rance*, par maniere de dire, et si desaccoustumée, qu'il n'en estoit plus de nouvelle.

(Amyot, *Galba*, III.)

Le bled le plus recent est le plus fertile ; et au contraire, le *rance* est impropre à fructifier.

(Oliv. de Serres, 101.)

Se laboura de rides tout le front,
Marche au baston comme les vieillards font,
Et d'une voix toute caduque et *rance*
Francus aborde, et en ce poinct le tance.

(Ronsard, *la Franciade*, liv. I.)

2° *Art*, qui peut venir, comme *aire* et *ier*, de la finale *arium*, laquelle, dans une foule de mots tels que les suivants, désigne les divers endroits de l'habitation où se mettaient chez les Romains les choses dont le nom précède cette finale :

Carnarium (office pour les viandes).
Apicarium (endroit pour les abeilles).
Lararium (lieu destiné aux Lares).
Ossuarium (coffre aux ossements).

Or, quand je considère 1° que les choses qui sont mises au rancart sont ainsi rejetées parce qu'elles sont usées, démodées, *vieilles*, et 2° que *mettre au rancart*, par sa signification de mettre de côté, au rebut, dans un coin, implique nécessairement l'idée de *lieu ;*

Je me crois parfaitement en droit d'en conclure que *rancart* a été formé de *rancus*, latin de *rance*, et de la finale *arium*, transformée à notre usage en *art*, ce qui donne pour signification littérale du terme à expliquer : *lieu où l'on met les vieilles choses.*

Maintenant vous désirez savoir si *mettre au rancart* est français.

A la vérité, cette expression ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais elle est dans celui de Littré, dans celui de Bescherelle, et il n'est pas rare, soit de l'entendre dans la conversation, soit de la rencontrer dans les journaux :

Une autre statue à *mettre au rancart.*

(*La France nouvelle* du 25 février 1872.)

D'un autre côté, si, comme je le crois, nous n'avons pas d'expression désignant l'endroit où se mettent les choses hors de service, celle-ci nous est nécessaire, et comme telle assurée d'être officiellement reconnue.

Quand une expression en est là, on peut, selon moi, dire qu'elle est française.

—

Avant de finir, une réflexion sur l'orthographe de *rancart*. Si l'étymologie que je propose est la vraie, comme j'en ai la presque certitude, il est évident que ce mot a été mal écrit jusqu'ici : il n'y faut pas de *t* final, puisque *arium* ne contient pas cette consonne, et il n'y faut pas non plus d'*e* après l'*r* (c'est ainsi qu'il se trouve écrit dans le *Dictionnaire de la langue verte*), attendu que *rancus* a un *a*, et non un *e*, après cette lettre.

×

Troisième Question.

Le mot SEPTENNAT *ne se trouvant pas dans Littré, j'en conclus que c'est un néologisme. Mais pensez-vous que ce néologisme soit admissible dans le vocabulaire français? Il me semble que la finale* AT, *dans notre langue, ne se donne qu'à des mots dont la première partie désigne une personne* (PONTIFICAT, GÉNÉRALAT, *etc.*).

—

Oui, la finale *at*, du latin *atus*, s'ajoute généralement à des noms de personnes pour désigner soit la dignité, la charge, le grade qu'elles peuvent avoir, soit le corps qu'elles forment, soit enfin le temps pendant lequel elles exercent leurs charges, leurs emplois, comme le montrent ces exemples :

Califat, consulat, décemvirat, cardinalat, consulat, épiscopat, etc.

Mais tous ces vocables faisant la plupart allusion à l'autorité, à la puissance, on a naturellement attaché cette idée à la finale *at ;* et, quand il s'est agi de désigner le temps que devait durer l'exercice d'un pouvoir, on a joint volontiers la finale en question au nombre d'années qui en exprimait la durée. C'est ainsi que l'on a fait d'abord *triennat*, que je trouve, depuis Trévoux (1771), dans tous les dictionnaires.

Or, quand ce premier a été adopté, il me semble logique d'admettre aussi *septennat*, mot nouveau pour désigner une forme de gouvernement toute nouvelle, et présentant d'ailleurs les conditions requises pour faire un mot français.

—

A l'occasion, on pourrait, à mon avis, créer de même *biennat*, *quadriennat*, *quinquennat*, *sexennat*, *octennat*, *novennat*, *décennat*, etc., mots qui seraient

autant d'excellents néologismes, et comme répondant à un besoin (qui, je l'espère bien, ne se fera pas de sitôt sentir), et comme traduisant parfaitement les noms latins suivants : *biennium, quadriennium, quinquennium, sexennium*, etc., composés de la finale *ium*, de *annus*, et d'un nom de nombre.

×

Quatrième Question.

Comment expliquez-vous que le mot HUMEUR, *qui signifie au propre un liquide* (HUMOR), *ait pu passer de ce sens à celui de disposition d'esprit, fantaisie, caprice?*

—

Le mot *humeur* a d'abord eu en français la même signification qu'en latin, comme le prouvent ces deux exemples du XIIIe siècle :

Li fust [les arbres] del champ seront saoulé d'*humor*,

(*Psautier*, fol. 124.)

Quant sa rachine dut conquerre,
Si lor failli *humeurs* et terre.

(Gui de Cambrai, *Barl. et Jos.*, p. 31.)

Mais, au commencement du XVe siècle, ce mot avait déjà pris l'acception de caractère, disposition morale, car on trouve dans Olivier Basselin (XXII) :

Chantre de table et buveur,
M'est injure ordinaire;
Mais chascun a son *humeur* :
Je n'y sçauroy que faire.

Comment *humeur* a-t-il pu passer ainsi du sens primitif à ce sens figuré?

C'est grâce à la propagation de la science médicale des Grecs, comme je vais vous l'expliquer.

En effet, dans le traité de la *Nature de l'homme*, par Hippocrate, se trouve une théorie célèbre connue sous le nom de « théorie des quatre humeurs », laquelle attribue la santé du corps au juste équilibre du sang, du flegme, de la bile et de l'atrabile, et les diverses dispositions de l'esprit ou du tempérament à la prépondérance de telle ou telle de ces humeurs fondamentales.

Quand les œuvres d'Hippocrate se répandirent en Occident, la théorie en question, cela va sans dire, fut adoptée par les médecins, fait démontré, du reste, par la citation suivante empruntée à Brunetti Latini (*li Livres dou Tresor*, p. 106, éd. Chabaille) :

L'une nature est de complexion sanguine, l'autre de melancolie ou de flemme ou de colere, selonc ce que les *humors* habundent plus.

Or, en vertu de la métonymie, figure qui permet de prendre le nom de la cause pour désigner l'effet que cette cause produit, *humeur*, après avoir signifié à l'origine une idée de liquide, en est venu, pour ainsi dire naturellement, à désigner l'état de l'esprit, une bouderie, un caprice, etc.

ÉTRANGER

Première Question.

On entend presque tous les jours l'expression FAIRE FIASCO, *dont je comprends parfaitement la signification. Mais qu'est-ce que le mot* FIASCO *lui-même, et d'où vient l'expression qu'il forme étant joint au verbe* FAIRE ?

—

Le mot *fiasco*, dont le radical est le même que celui de l'allemand *flasch*, de l'espagnol *flasco*, du portugais *frasco* et du français *flacon*, est un terme de la langue italienne qui signifie *bouteille* (dans cette langue, la consonne *l* se change souvent en *i*, exemple : *più*, plus ; *piantar*, planter).

Quant à l'origine de la locution, que M. Littré déclare inconnue, j'ai eu la bonne fortune de la trouver dans le *Voleur* du 17 octobre 1873, qui dit l'avoir cueillie dans le *Figaro*, et cela, selon toute probabilité, quelques jours auparavant. La voici intégralement reproduite :

C'était à Florence. Un arlequin célèbre, Biancolelli, faisait sa sortie dans une pièce en vogue par un désopilant monologue qui roulait sur un objet quelconque que l'auteur tenait à la main et qu'il était censé avoir trouvé.

Chaque soir, l'arlequin se présentait avec un nouvel objet à la main, et les lazzis qu'il improvisait là-dessus constituaient le mérite du bouffon et faisaient son succès.

Un soir, Biancolelli arriva tenant une bouteille garnie de paille. Or, à Bergame, lieu de naissance de l'arlequin, cela se nomme un *fiasco*. Biancolelli, malgré tous ses efforts, ne parvint pas cette fois à faire rire le public. Il lutta de son mieux pendant quelques instants contre la froideur de son auditoire ; mais, voyant enfin qu'on lui tenait rigueur, il apostropha vivement son *fiasco* :

— C'est toi, s'écria-t-il, qui es cause que je suis si bête aujourd'hui ; tiens, va-t'en ! Et il jeta sa bouteille par-dessus son épaule.

On se mit à rire, mais l'arlequin n'en avait pas moins échoué.

Depuis, quand un artiste avait un sort analogue, on disait : C'est comme le *fiasco* de Biancolelli ; puis on dit tout simplement : C'est un *fiasco*. Aujourd'hui, ce mot est passé dans notre langue.

×

Seconde Question.

Quelle est, s'il vous plaît, la signification et l'étymologie du verbe LAVER *dans la phrase suivante : « Le garnement prit un gros volume dans la bibliothèque de son père et alla vite le* LAVER ?

—

Appliqué à une somme d'argent, *laver* signifie la dépenser :

..... Il me donna encore un gros écu, et vingt-quatre sous pour le rogomme, que nous *lavons* chez M. de Capelin.

(Cte de Caylus. *Œuvr. bad.*, t. X, p. 23.)

Ayant pour régime un nom d'objet mobilier, comme montre, livre, bijoux, etc., il signifie vendre à perte pour se faire de l'argent :

Vous avez pour quarante francs de loges et de billets à vendre, et pour soixante francs de livres à *laver* au journal.

(Balzac, *Gr. hom. de prov. à Paris*, t. II, p. 47.)

C'est avec ce dernier sens qu'est employé le verbe *laver* dans la phrase que vous m'avez adressée.

Quant à ce verbe lui-même, il faut qu'il ne soit autre que *laver* au sens de purifier avec un liquide qui est généralement de l'eau, car j'apprends par les *Excentricités du langage* que *lessiver* s'emploie absolument dans la même signification.

Mais comment *laver* a-t-il pu passer au sens éloigné qu'une sorte d'argot lui a donné dans des phrases analogues à celles que je viens de citer plus haut?

C'est probablement grâce à l'idée ironique d'une lessive sans savon où l'on envoie des objets qui ne reviennent jamais.

×

Troisième Question.

J'ai remarqué cette phrase dans votre numéro 21, page 162, de la quatrième année : « QUOIQUE J'EN AIE DANS L'AILE, *comme dit un ancien proverbe* ». *Je comprends vaguement que cette expression signifie un espace de temps; mais quel en est le sens exact? Je ne vois pas du tout comment le sens propre ou le sens figuré de* AILE *a pu prendre une telle signification.*

—

L'expression proverbiale *En avoir dans l'aile*, qui est du style familier, a deux significations distinctes :

1° C'est une allusion à l'état d'un oiseau blessé à l'aile (*en* représente ici plomb, flèche, etc.) et qui, pour cette raison, est incapable de voler. Elle s'emploie dans ce cas, en parlant, soit d'une personne amoureuse que la passion retient auprès de l'objet aimé, soit encore de quelqu'un qui a éprouvé une disgrâce.

2° Elle se dit aussi pour signifier *Être dans la cinquantaine.* En ce sens, c'est un calembour fondé sur l'homophonie de *aile*, membre d'un oiseau, et de *L* (majuscule), qui, employée comme chiffre, signifie cinquante.

C'est dans cette dernière acception que j'ai fait usage de l'expression dont vous désiriez connaître le sens exact.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° On voit que la situation faite au commerce en Europe n'est pas des plus favorables à son développement, et c'est à craindre qu'on ne soit pas au bout.

2° Ces poésies, qu'on louerait davantage si l'auteur ne les avait fait oublier depuis, annonçaient un talent hors de ligne.

3° Sa haute et noble stature, sa démarche, son port, son front superbe, son nez aquilin, sa chevelure d'ébène, son grand œil italien qui flamboie, impose à qui l'approchent admiration et respect.

4° Il me suffira, pour réhabiliter ma patrie, de prendre à témoins tous ceux qui ont visité des villes les moins en renom chez les artistes.

5° Ceux-ci étaient moins élégants et moins bien montés que les premiers. C'était sans doute les laquais des trois gentilhommes.

6° Et nous ferons notre coulpe d'avoir considéré à tort que la République est ce qui présente le plus de chance à l'Espagne.

7° Et bonjour Schaunard, Marcel, Mimi, Rodolphe, mes vieux amis de Paris! C'était le bon temps alors, il vous souvient. Je vous ai tous connus, aimés.

8° Je vais plus loin... J'offre de parier qu'un simple révérend père de la Compagnie de Jésus lui fasse baisser pavillon.

9° Tous ceux qui garderont copie de cette lettre dans leurs maisons, jamais les malins esprits, feu, foudre, fièvre, tonnerre ni autres, ne pourront nuire.

10° Un supplément publié par l'*Akbar* du 5 septembre, à propos des événements qui se sont passés à Alger le 4, est poursuivi sous l'inculpation d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres.

11° N'a-t-il pas été constaté par toutes les facultés médicales que la plupart des gastralgies ou affections stomacales quelconques proviennent presque toujours par suite d'une mauvaise trituration des aliments?

12° On eût dit la maison d'un mourant envahie par les héritiers qui se distribuent déjà les dépouilles et se vêtissent de ses défroques.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

—

Fils aîné de César Oudin, il remplaça son père à la cour de Henri IV dans les fonctions d'interprète pour les langues étrangères.

Louis XIII l'ayant envoyé en Italie, il séjourna successivement à la cour de Savoie et à celle de Rome, où le pape Urbain VIII le prit en amitié.

En 1651, Louis XIV, surmontant son dégoût pour l'étude, voulut apprendre l'italien, parce que c'était la langue maternelle des trois nièces de Mazarin, qu'il aima tour à tour : Antoine Oudin eut l'honneur de lui donner des leçons.

Il mourut le 11 février 1653.

On a d'Antoine Oudin : 1° *Curiositez françoises pour servir de supplément aux Dictionnaires;* 2° *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, qui reçut les éloges de plusieurs membres de l'Académie française, récemment fondée; 3° *Recherches italiennes et françoises;* 4° *Trésor des deux langues espagnole et françoise;* 5° *Histoire des guerres de Flandres*, traduite de l'italien.

Voyons ce qu'il y a d'intéressant dans la grammaire, publiée à Paris en 1633, le seul des ouvrages d'Oudin qui puisse nous occuper ici.

PRONONCIATION DES VOYELLES.

A — Il se prononce ordinairement *e* dans *arres*, *catharre*, *charette et fantasie*, qui sonnent : *erres*, *catherre*, *chairette*, *fantaisie*.

Il ne se prononce pas dans *aoust*, *saoul*, *faon*, *taon*.

Quand un temps de verbe terminé par *a* est suivi de *il*, *elle* ou *on*, il faut ajouter un *t* : *que dira-il*, *que dira-elle* se prononcent *que dira-t-il*, *que dira-t-elle*. Les modernes écrivent ce *t* euphonique.

Si l'impératif *va* est suivi de *en* ou de *y*, on y ajoute une *s*; on dit : *vas y*, *vas en querir*.

Un double *a*, comme dans *aage*, sonne comme *a* simple et allongé.

E — Il y en a quatre sortes dans notre langue, quoique les grammairiens n'en admettent que trois : le masculin, qui se marque toujours par un accent

aigu à la fin des mots : le féminin, qui se prononce à demi, et qui se rencontre à la fin des syllabes ; l'ouvert, qui se prononce comme la diphthongue *ai* ; enfin le quatrième, qui tire sur notre diphthongue *eu*, et qui se trouve dans *de*, *ne*, *me*, *te*, *le*, *que*.

Devant *f*, la voyelle *e* se prononce ouverte, excepté dans *clef*, où l'*f* ne sonne pas.

Suivi d'un *g*, il est ouvert, *manege*, *protege*, excepté dans les trois suivants : *piége*, *liége*, *siége*.

Au milieu des mots, avant *r*, il est ordinairement ouvert, *differe*, *espere ;* exception pour les suivants : *pére*, *mére*, *frére* et leurs composés.

Il se prononce fermé dans les verbes en *er : aimer*, *aller ;* mais il est ouvert à la fin de ces mots : *amer*, *cher*, *enfer*, *fer*, *fier*, *mer*, *entier*, *altier*.

Au pluriel du futur, il se prononce ouvert : *cognoistrez*, *ferez*, *irez*.

Dans *re* signifiant un redoublement, l'*e* se prononce bref ou a le son féminin : *redire*, *refaire* se disent *rdire*, *rfaire*.

Quand il y a deux *e* à la fin d'un mot, le premier se prononce toujours fermé : *armée*, *contrée*.

Ces phrases : *Il n'y a que trois*, *pour se contenter*, *en ce point* se prononcent : *il n'y ac trois*, *pour scontenter*, *enspoint*.

Au milieu des mots, *e* féminin « se mange » tout-à-fait : *demander*, *leçon*, *devant*, *achepter* se lisent : *dmander*, *lçon*, *dvant*, *achter*.

Lorsqu'un verbe est terminé par *é* et qu'on met après lui *il*, *elle* ou *on*, il faut ajouter un *t* entre les deux : *pense-il*, *aime-elle*, se prononcent *pense-t-il*, *aime-t-elle*.

Quand le pronom *je* vient après un *e* muet, celui-ci se change en *e* fermé long : *aimé-je*, *contesté-je ?*

La copulative *et* se prononce toujours *é* fermé.

I — Voyelle et mis devant *l* ou *ll* après les diphthongues *ie*, *eu* et *au*, il ne se prononce point ; mais il donne un son liquide auxdites lettres, comme dans *vieillir*, *mouiller*, *deuil*.

Pouil et *genouil* se prononcent *pou* et *genou*.

Pour le séparer de l'*a*, on marque l'*i* par deux points : *naïf*, *haïr*.

Nous n'écrivons plus *estrangier*, *dangier*, mais bien *estranger*, *danger* (1633).

Cette voyelle a le son de *e* dans *crucifix*, qui sonne *crucefix*.

O — Dans notre langue, *o* se prononce toujours fort ouvert, contre l'opinion « impertinente » de ceux qui le veulent faire sonner *ou* quand il est devant *m* ou *n*, car ceux qui parlent bien ne disent jamais *houme*, *coume*, *boune ;* et, bien que plusieurs disent *chouse* pour *chose*, il ne faut pas les imiter.

Quand *om* et *on* sont suivis d'une consonne autre que *m* et *n*, on les prononce comme l'*um* latin : *ombre*, *sombre*, *conte*, lisez comme s'il y avait *umbre*, *sumbre*, *cunte*.

Pentecoste se prononce aussi *pentecoute*.

On ne prononce point l'*o* dans *paon*, *Laon*, *faon*.

U — Après le *g*, il ne se prononce point, excepté dans *arguer*, *aiguiser*, *aiguë*, *ciguë* et dans *Guise*, nom propre.

Marquée par deux points, cette lettre est voyelle : *loüer*, *joüer*. Quelques-uns mettent les points sur l'*e* qui suit, mais Oudin ne trouve pas cela à propos, attendu que les points ne concernent pas ledit *e*.

L'accent circonflexe se met sur l'*u* lorsqu'on supprime l'*e* qui le suit : *esperdûment* pour *esperduement*.

Um et *un* se prononcent quelquefois comme *om* et *on*, et principalement lorsque ces syllabes sont tirées du latin : *unze* se prononce et s'écrit *onze*.

Y — Placé entre deux voyelles, il se redouble en prononçant ; *croyable*, *effroyable* se prononcent *croyyable*, *effroyyable*.

Il a meilleure grâce à la fin des mots que *i* simple, comme dans *foy*, *loy*, *roy*, *moisy*, *saisy*, excepté dans quelques particules qui viennent du latin : *si*, *qui*, etc.

PRONONCIATION DES CONSONNES.

B — Se prononce dans *obmettre*.

Il prend le son de *p* dans les mots *subtiliser*, *subtil*, *subtilité*.

C — Il se prononce comme *g* dans *Claude*, *second* et *secret* (1633).

Il ne sonne pas dans *blanc*, *bec-jaune*, *clerc* et *espic*, et il se prononce indifféremment dans *avec*.

Il ne se fait pas entendre dans *sanctifier*, *sanctissime*.

Dans les pluriels, on rejette le *t* final ; par exemple, *corrects* se lit *correcs*.

On ne prononce qu'un *c* dans *succer*.

D. — A la fin des mots et devant une consonne, il ne se prononce point ; mais devant une voyelle, il sonne comme un *t : quand on entend un son*, lisez *: quant on entent un son*.

Il se prononce au milieu des mots devant une *m*, excepté dans *admonester* et ses « descendans. »

Quoique *d* ne sonne pas dans *pied*, on prononce *pied à terre*, *pied à boule*, *de pied en cap* comme s'il y avait *piet à terre*, *piet à boule*, *de piet en cap*.

F — Devant une voyelle, elle s'adoucit en *v :* les expressions *neuf heures*, *neuf ou dix* se prononcent *neuv heures*, *neuv ou dix*.

Cette consonne ne se prononce pas dans les « pluriers » des noms terminés par *euf ;* ainsi *bœufs*, *œufs*, *esteufs*, *neufs*, sonnent *beux*, *eux*, etc.

Dans les noms composés, elle ne sonne point non plus ; *chef d'œuvre* et *couvre-chef*, se lisent : *chédeuvre*, *couvreché*.

G — Ne se prononce point dans *regnard* ni dans *signe*.

Quand il y a deux *g*, il faut les prononcer séparément : *suggerer*, *sug-gérer*.

A la fin des « dictions » devant une voyelle, *g* se prononce *c* : *bourg*, *sang*, prononcez *bourc*, *sanc*.

Il ne se prononce point dans *fauxbourg*, quoique ce soit un composé de *bourg*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Lettres inédites de Jean-Louis Guez de Balzac, publiées par M. Philippe Tamizey de Larroque. In-4°. 462 p. Paris, imp. nationale.

Grammaire de la langue française ; par le P. Henri Delavenne, de la compagnie de Jésus. Grammaire élémentaire. 5e édition. In-12, VI-114 p. Paris, lib. Albanel.

Civilisation et mœurs du règne d'Auguste à la fin des Antonins ; par L. Friedlœnder,, professeur à l'Université de Kœnigsberg. Traduction libre par Ch. Vogel. T. 3e, comprenant le luxe et les beaux-arts, avec un supplément au t. Ier. In-8°, XII-553 p. Paris, lib. Reinwald et Cie.

La Dynastie des Fouchard ; par Marin de Livonnière. Nouvelle édition. In-18 jésus, 252 p. Paris, lib. Blériot.

L'Armurier de Milan ; par Ponson du Terrail. Edition ornée de bois gravés par Delaville, sur les dessins de J.-A. Beaucé. In-4° à 2 col. 72 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 1 fr. 10.

Lettres parisiennes. La politique en 1873 ; par Léon Richer. In-18 jésus, III-267 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres. 3 fr.

Notes sur l'Angleterre ; par H. Taine. 4e édition, revue et corrigée. In-18 jésus, VIII-397 p. Paris, lib. Hachette et Cie, 3 fr. 50.

Œuvres morales de Vauvenargues. In-32, LXXXVIII 1268 p. Paris, lib. Plon. 12 fr.

Les Mémoires secrets de la marquise de Pompadour ; recueillis et mis en ordre par Jules Beaujoint. Edition illustrée. Livraisons 1 à 13. In-4° 104 p. Paris, librairie Fayard. La livraison 10 cent.

Contes d'une vieille fille à ses neveux ; par Mme Emile de Girardin. Nouvelle édition. In-18 jésus, 281 p. Paris, lib. Michel Lévy frères, librairie Nouvelle. 1 fr. 25.

Sermons choisis de Bossuet. Nouvelle édition, soigneusement revue d'après les meilleurs textes et précédée d'une préface par l'abbé Maury. In-18 jésus, 540 p. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr.

Ce que peut une femme ; par Césarie Farrenc. In-18 jésus, 319 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres. 3 fr.

Les Hommes de l'exil ; par Charles Hugo. In-18 jésus, 355 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr. 50.

Exercices d'orthographe et de syntaxe appliqués, numéros par numéros, à la Grammaire complète et à la Grammaire superieure, et de manière à s'adapter à tout autre cours de langue française ; par P. Larousse. Livre de l'élève. 4e édition. In-12, 312 p. Paris, lib. A. Boyer et Cie. 1 fr. 60.

Les Œuvres de J. Racine. Texte original avec variantes ; notice par Anatole France. T. I. In-12, LX-281 p. et port. Paris, lib. Lemerre. 5 fr.

Leçons et exercices gradués de littérature ; par M. Charles Roblot, chef d'institution. In-12, VII-196 p. Paris, lib. Pélagaud fils et Roblot.

Le lendemain de l'Empire ; par Auguste Vitu. In-18 jésus, VIII-306 p. Paris, lib. Lachaud et Burdin.

Rolande, étude parisienne ; par Fervaques et Bachaumont. 3e édition. In-18 jésus, 362 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Cours de littérature, rhétorique, poétique, histoire littéraire ; par E. Géruzez, ancien professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris. Première partie. Littérature, Poétique, Rhétorique. In-12, VIII-200 p. Paris, lib. Jules Delalain et fils. 1 fr. 75.

Publications antérieures :

ENTRETIENS SUR LA LANGUE FRANÇAISE. — I. Origine et formation de la langue française. — Par HIPPOLYTE COCHERIS, conservateur à la Bibliothèque Mazarine. — In-16, 272 p. — Paris, librairie de l'*Echo de la Sorbonne*, 7, rue Guénégaud. — 2 fr. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTOME ; publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits, pour la Société de l'histoire de France, par LUDOVIC LALANNE. — T. VII. Rodomontades espaignolles. Sermens espaignols. M. de la Noue. Retraictes de guerre. Des dames. In-8°, 468 p. — Paris, librairie Ve *Renouard*. — 9 fr.

ŒUVRES DE RABELAIS. — Edition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes études originales, une notice, des notes et un glossaire. — Par PIERRE JANNET — T. VI. In-16. 250 p. — Paris, librairie *Alphonse Lemerre*, 27-29, passage Choiseul.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième années). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE depuis son origine jusqu'à nos jours. — Par A. PÉLISSIER, professeur de l'Université. — 2e édition, revue et augmentée de textes anciens, avec introduction et commentaires. — In-12, 348 p. — Paris, librairie *Didier et Cie*, 38, quai des Augustins.

DE LA FORMATION DES NOMS DE LIEU, traité pratique suivi de remarques sur les noms de lieu fournis par divers documents. — Par J. QUICHERAT. Petit in-8°. — Paris, librairie *A Franck*, 67, rue Richelieu.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par NOEL DU FAIL, seigneur

de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par Marie Guichard. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRANÇOIS VILLON, suivies d'un choix de poésies de ses disciples. — Edition préparée par La Monnoye, mise au jour, avec notes et glossaire, par Pierre Jannet. — 3e édition. In-16, XVI-271 p. — Paris, librairie *Alphonse Lemerre*. — Prix : 2 fr.

ÉTUDE SUR LE LANGAGE POPULAIRE OU PATOIS DE PARIS ET DE SA BANLIEUE, précédée d'un coup d'œil sur le commerce de la France au moyen-âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. — Par Charles Nisard. — In-8°, 460 pages. — Paris, lib. *Franck*, 67, rue Richelieu.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS
A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Professeurs français qui désirent trouver des places à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 116, rue de Rivoli ; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. — A LONDRES, Miss Gray, 35, Baker Street, Portman Square ; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX POUR DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains qui sont en Europe ; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent la France ; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande ; — le *Journal de St-Pétersbourg*, très-répandu en Russie ; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue Saint-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Appel aux poètes.

Le prix de 600 fr. fondé par M. le docteur Andreveton, de la Roche, avec le concours de la ville d'Annecy, sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1874. — Le choix des objets à traiter est laissé aux concurrents. — Les pièces de poésie doivent être inédites et écrites en langue française. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les nationaux, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane, et 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane avant le 1er juillet 1874.

Le douzième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1874. — Six médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 2. 15 Avril 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication relative à *Larmes de crocodile;* — Comment *Faseolus*, haricot, en latin, a pu donner *Flageolet* en français; — Pourquoi *Qui* venant après un verbe précédé de *Que* constitue une mauvaise phrase; — La meilleure manière de prononcer les *LL* mouillées; — Orthographe d'un participe ayant pour régime un *Que* dont la relation est douteuse. || Pourquoi dans les ventes, le commissaire-priseur emploie *Marchand* pour *Acheteur;* — S'il faut écrire variable un participe passé précédé de *En* et d'un adverbe de quantité. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie d'*Antoine Oudin.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs français. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Dans sa quatrième année, le *Courrier de Vaugelas* s'est occupé de l'origine de l'expression *larmes de crocodile*. Or, cette question, qui n'avait pu être complétement élucidée, a tenté M. Georges Garnier, et le savant philologue de Bayeux a bien voulu m'adresser le résultat des recherches auxquelles il s'est livré à ce sujet.

Je m'empresse de remercier M. Georges Garnier, et de lui faire les emprunts qu'on va lire.

Où et quand a pris naissance la fable d'après laquelle le crocodile, caché au milieu des roseaux, pleure et gémit pour attirer la proie qu'il convoite? Voilà ce qu'il fallait découvrir.

Le *Courrier de Vaugelas* avait déjà fait voir qu'il était très-probable que les Anciens n'étaient pas les inventeurs de cette fable; M. Georges Garnier achève la démonstration de ce fait en ces termes :

J'ai relu Hérodote, qui donne une longue description du crocodile, copiée par Aristote et presque littéralement traduite par Pline et par Ælien; aucun de ces pères de l'histoire naturelle ne reproduit la fable qui a donné lieu au proverbe. Je ne trouve rien non plus dans les poètes grecs ou latins des grands siècles.

J'ai compulsé les meilleurs lexicographes, et notamment le *Thesaurus linguæ latinæ* de Henri Etienne, ce répertoire si complet de toutes les expressions usitées par les auteurs classiques, et les *larmes de crocodile* n'y sont pas.

Répondant à une communication qui attribuait l'origine de *larmes de crocodile* à la relation d'un voyage fait en Orient par l'anglais Mandeville, relation publiée à Londres en 1725, j'avais prouvé, par une citation prise dans Rotrou, que le proverbe remontait au moins au XVIe siècle; M. Georges Garnier, dans les lignes suivantes, établit qu'il est d'une époque bien antérieure :

Voici jusqu'à plus ample informé le plus ancien monument où je le trouve inscrit dans une langue d'origine âryenne :

Parat improbus ore cruento
Perdere te, lacrymas dum crocodilus agit.

Ce passage est tiré d'un poème du moyen âge intitulé *Pamphyli liber, de amore inter Pamphylum et Galateam*, attribué à Pamphyle Maurélien, qui mourut vers 1300, l'année même de la naissance du voyageur Mandeville, et qui fut imprimé en 1499, c'est-à-dire près de trois siècles avant l'impression du voyage du noble chevalier breton.

Maurélien était contemporain des deux dernières croisades; n'est-ce pas dans les récits des vaillants pèlerins, compagnons de captivité de leur saint Roi sur la terre d'Egypte, qu'il aura recueilli cette fable?

Ainsi, grâce à M. Georges Garnier, la question déjà trois fois débattue dans ce journal a fait un pas de plus vers sa solution; car, d'un côté, nous savons positivement que l'expression *larmes de crocodile* ne vient ni des Grecs ni des Romains, et de l'autre, nous sommes presque certains qu'elle existait dès le XIIIe siècle.

Encore quelques recherches, qu'on ferait probablement avec succès dans les historiens orientaux et surtout dans la *Description topographique et historique de l'Egypte* qu'a laissée le célèbre Makrisi, et nous posséderons enfin la véritable origine de *larmes de crocodile.*

×

Première Question.

Un haricot s'appelant FASEOLUS *en latin, comment se fait-il que l'on ait* FLAGEOLET, *en français, pour désigner le même légume quand il est encore vert? J'ai beau relire De Chevallet et Brachet, je n'y trouve nulle part*

que la lettre L se soit jamais ajoutée après une F. Je vous serais très-obligé de me donner cette explication.

—

En vieux français, le mot *faseolus* avait donné pour dérivé *faseol*, comme le montrent ces exemples, qui sont du XVIe siècle :

Si tu veux manger des poids et *faseols*, va à Cremone.
(Merlin Coccaie, *Hist.* I, p. 36.)

L'exemple y est manifeste en pois, febves, *fazeolz*, noix, alberges, cotton, colocynthes, bled, pavot, etc.
(Rabelais, *Pantag.*, III, ch. 8.)

Mais, dans les patois, le même terme latin avait donné des dérivés où l'*s* était changée en *j* ou en *ge ;* ainsi ce mot se dit en genevois *fajole, fajule;* à Lyon, *fiageole;* à Cambrai, *fageole;* en Faucigny *fajoule, fajole.*

Il est probable que le français, quand il a voulu faire un diminutif correspondant à *faseolus*, a formé, sous l'influence des dérivés patois, le mot *fageolet* au lieu de *faseolet.*

Maintenant pourquoi plus tard a-t-il introduit une *l* après l'*f?*

Je crois pouvoir vous l'expliquer.

Depuis le XVe siècle au moins, nous avions dans notre langue le mot *flageolet* pour désigner un instrument de musique, ce qui ressort de ces citations :

C'est un navire sans pompe,
Cest un berger sans *flageolet.*
(Oliv. Basselin, XII.)

Cependant on voit le gaillard Berthe approcher de sa maison guidant ses chevres et son trouppeau avec un *flageolet.*
(Merlin Coccaie, *Hist.*, vol. I, p. 54.)

Faisoit sonner chalumeaux, cornemuses
Et *flageolets*, pour esveiller les muses.
(Marot, I, p. 166.)

Grâce aux propriétés semi-musicales du *faseolus*, vous savez que le peuple de France appelle, par manière de plaisanterie, les légumes en question du terme argotique de *musiciens.* Or, lorsque *fageolet* évoque une telle idée, comment pouvoir prononcer ce mot sans songer au *flageolet?* On y a songé, en effet, et si bien que, l'ignorance aidant, on a substitué *flageolet* à *fageolet*, ce qui a l'apparence de l'addition d'une *l* dans le dérivé de *faseolus*, mais qui, en réalité, est le remplacement d'un mot par un autre.

—

Dans son dictionnaire, M. Littré fait cette remarque au sujet de *flageolet* désignant un haricot :

Il serait raisonnable d'abandonner ce barbarisme et de dire *fageolet.* Aucun des patois n'a cette *l* barbare.

Barbarisme et *l* barbare, oui, s'il était vrai que *flageolet* fût une corruption de *fageolet;* mais, quand il et démontré, du moins à ce que je crois, qu'il s'agit bien ici de cet instrument de musique qui, selon Basselin, est indispensable à un berger, le reproche adressé à *flageolet* comme désignant un légume tombe nécessairement de lui-même.

×

Seconde Question.

Dans le premier volume de la GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES, *on trouve, p. 442, la phrase suivante donnée comme étant de l'Académie : « Ne fais à autrui que ce* QUE *tu voudrais* QUI *te fût fait à toi-même ». Est-ce que c'est réellement là une bonne construction? Ce* QUI *après un* QUE *me semble avoir quelque chose de choquant pour l'oreille. Qu'en pensez-vous ?*

—

Cette construction, qui consiste à rattacher, au moyen de *qui*, le membre de phrase précédé de *que* au membre de phrase qui lui sert de régime direct, a été fort en usage au XVIIe et au XVIIIe siècle, comme le montrent ces exemples :

Cette madame de Quintin, *que* nous disions *qui* vous ressemblait, est comme paralysée.
(Mme de Sévigné, 89.)

Peut-être a-t-il démêlé dans votre vie quelque intrigue *que* vous espériez *qui* ne serait pas connue.
(Fontenelle, *Dialog.*)

Et que pourra faire un époux
Que vous voulez *qui* soit jour et nuit avec vous?
(La Fontaine, liv. VII, *fable* 2.)

Mais, pour guérir du mal *qu'*il dit *qui* le possède,
N'a-t-il point exigé de vous l'autre remède?
(Molière, *Ec. des fem.*, II, 6.)

Si nous attendons, nous attendons ce *que* Jésus-Christ a prédit *qui* n'arriverait jamais.
(Massillon, *Confér. Zèle contre le scand.*)

Voici cette épitre *qu'*on prétend *qui* lui attira tant d'ennemis.
(Voltaire, *Com. sur l'ép. à Ariste.*)

Aujourd'hui, elle est passée à l'état d'archaïsme; mais le dictionnaire de Littré, qui la trouve « vive et très-commode, » exprime le vœu qu'elle revienne en honneur. Serai-je du même avis?

Non, et cela, parce qu'elle fait de *qui* un emploi tout-à-fait insolite, ainsi que je vais vous le démontrer.

En effet, analysons l'une des phrases précédentes, ce qui sera suffisant, puisque toutes emploient *qui* de la même façon, par exemple, la première :

Cette madame de Quintin, *que* nous disions *qui* vous ressemblait, est comme paralysée.

Proposition principale : *Cette madame de Quintin est comme paralysée;* proposition incidente : *que nous disions qui vous ressemblait.* Le mot *qui* se trouve dans cette dernière; c'est à elle qu'il faut demander le rôle qu'il joue.

L'incidente en question équivaut à n'en pas douter à ceci, qui n'est autre chose que sa transformation :

Nous disions que laquelle vous ressemblait.

Or, comme *nous*, *disions*, *vous* et *ressemblait* sont communs à l'incidente primitive et à l'incidente transformée, et que le *que* de la première est représenté par *laquelle* dans la seconde, il s'ensuit nécessairement que le *que* de celle-ci correspond à *qui* dans la première, ou, en d'autres termes, que le *qui* de l'incidente primitive est une conjonction, puisque, dans l'incidente transformée, *que* est un mot de cette nature.

Mais *qui* ne peut jamais être que pronom relatif en français; d'où je conclus que la construction dont il s'agit doit être rejetée à titre de barbarisme.

—

Le seul moyen de donner aux phrases qui précèdent une tournure vraiment irréprochable, c'est d'observer la règle suivante :

Retrancher *qui*, mettre à l'infinitif, et accompagné d'un pronom régime s'il y en a un, le verbe actif ou passif qui peut suivre ; et, dans le cas où ce verbe est au futur ou au conditionnel, mettre *devoir* devant l'infinitif ; on a ainsi :

Ne fais à autrui que ce que tu voudrais *t'être fait* à toi-même.

Cette madame de Quintin, que nous disions *vous ressembler*, est comme paralysée.

Peut-être a-t-il démêlé dans votre vie quelque intrigue que vous espériez ne *devoir* pas *être connue*.

Et que pourra faire un époux que vous voulez *être* jour et nuit avec vous?

Si nous attendons, nous attendons ce que Jésus-Christ a prédit ne *devoir* jamais arriver.

Mais pour guérir du mal qu'il dit *le posséder...*

Voici cette épître qu'on prétend lui *avoir attiré* tant d'ennemis.

×

Troisième Question.

Auriez-vous la bonté de me donner votre avis concernant la prononciation correcte et élégante des LL *mouillées? Par exemple, est-il à présent permis de dire comme M. Bescherelle l'indique*, BI-IET, BI-IARD, *ou bien doit-on prononcer ces mots comme M. Littré le dit dans son dictionnaire*, BI-LLIET, BI-LIARD ?

—

Depuis que notre langue a des grammairiens, c'est-à-dire depuis le XVIe siècle, il a été généralement enseigné que les *ll* mouillées devaient se prononcer comme le *gli* d'au-delà des monts, et c'est cette prononciation que M. Littré a cru devoir adopter dans son dictionnaire.

Mais, à côté de cette manière de mouiller les *ll*, il s'en est établi une autre, qui remplace ces consonnes par un *i* aspiré, ce qui fait prononcer, par exemple, *billet*, *billard* comme s'ils étaient écrits *bi-yet*, *bi-yard*. C'est celle que M. Bescherelle croit la meilleure.

Or, en présence d'un tel dissentiment, vous venez me demander mon avis ?

Je vais vous le donner ainsi que les raisons sur lesquelles je le fonde.

La prononciation que recommande M. Littré est d'un âge fort respectable, car elle date au moins de trois siècles ; mais elle est très-difficile à saisir pour une oreille française, elle a tout l'air d'une trace de l'invasion que l'italien a faite chez nous, et il s'en faut de beaucoup qu'elle soit la plus usitée.

Celle que préfère M. Bescherelle, au contraire, peut être moins ancienne ; mais elle est la plus facile de l'aveu même de ceux qui la repoussent, elle est toute française, et c'est elle qui est la plus répandue : dans la capitale, on en fait généralement usage au théâtre, au palais, dans la chaire, etc., et, sauf peut-être dans quelques pays avoisinant l'Italie et l'Espagne (les *ll* en espagnol se prononcent comme *gli* en italien), je crois qu'il en est de même en province.

C'est cette dernière que je conseille à mon tour ; car, si ancienne que soit l'autre, si autorisés que soient les patrons qu'elle rencontre, attendu qu'un peuple, toujours maître de son idiome, a l'incontestable droit d'y apporter quand il lui plaît telles modifications qu'il juge à propos, cette autre, qui n'est agréée ni de la France ni surtout de Paris, ne peut, à mon sens, être tenue « correcte et élégante ».

—

Pour combattre la prononciation de M. Bescherelle, le savant M. Bernard Jullien dit, dans son *Cours supérieur de langue française*, que les Parisiens ont tort de prononcer *Versa-ye*, *grenou-ye*, au lieu de *Versailles*, *grenouille*, et qu'il est « à peine » concevable que cette prononciation « grêle et désagréable » puisse se produire « constamment » au Théâtre-Français sans être l'objet de la moindre remarque du public ni des journalistes.

Quelle que soit la qualité du son que cette prononciation fait entendre, quelle que soit sa fréquence, quelque difficulté qu'on éprouve à comprendre l'accueil qui lui est fait, l'argument qui lui est opposé ici ne peut pas être sérieux ; car, d'un consentement unanime, quoique tacite, Paris étant devenu chez nous, grâce à son titre de capitale et au chiffre de sa population, l'arbitre du langage aussi bien que celui de la mode et du goût, comment admettre que la prononciation des Parisiens soit entachée de vice ?

×

Quatrième Question.

Comment écrire le participe REMARQUÉ *dans ce début de phrase : « Toutes les sortes d'ennuis que les moralistes ont* REMARQUÉ.... » *Solution vivement attendue, car la question vient d'être posée par la Ville aux candidats pour les emplois dans son administration.*

—

Quoique votre citation soit incomplète, et qu'elle présente par conséquent comme une difficuté grammaticale doublée d'une énigme, je vais, puisque la chose est si pressante, vous dire immédiatement ce que je pense du participe qui la termine.

Les moralistes, dont l'étude a pour objet spécial le cœur humain, c'est-à-dire l'ensemble de nos facultés affectives et de nos sentiments moraux, ont établi une classification des passions ; et, dans l'ennui, l'une d'elles, ils ont naturellement distingué autant de sortes qu'ils ont trouvé de causes pouvant le produire.

Or, le fragment de phrase que vous m'adressez me semblant faire allusion aux différents cantons que les explorations du cœur ont fait découvrir dans la région de la tristesse (l'une des trois passions primitives auxquelles Malebranche rapporte toutes les autres), j'en conclus que le relatif *qui* ne s'y applique point au mot individuel *ennuis*, mais bien au collectif *sorte*, ou, en d'autres termes, que le participe *remarqué* doit être mis au féminin pluriel.

ÉTRANGER

Première question.

Pourquoi, en France, dans les ventes, le commissaire-priseur emploie-t-il cette formule : « Y A-T-IL MARCHAND » *pour demander s'il y a des acheteurs pour l'objet qu'il met en vente ?*

—

Chose facile à vous expliquer.

En effet, indépendamment du sens de : qui fait profession d'acheter et de vendre, le mot *marchand,* ancienne forme *marcheant* (du bas-latin *mercatare,* faire le commerce) a, depuis les commencements de notre langue, la signification de : qui achète accidentellement :

Ung *marchant* ne vaut riens sans monnoye.

(Perceforest, t. III, fol. 114.)

Dit ce coquin dans sa boutique,
Vestu d'un habit à l'antique,
Qui peste contre les passans
De ce qu'il n'a point de *marchans.*

(Berthod, *Ville de Paris en vers burl.*, p. 5.)

Si jamais cette part tombait dans le commerce,
Et qu'il vous vînt *marchand* pour ce trésor caché.

(Corneille, *le Menteur*, III, 6.)

On n'achète pas le rang; une reine qui serait laide ne trouverait pas *marchand.*

(Voltaire, *Zaïre*, 10.)

Or, c'est dans cette même acception que nos commissaires-priseurs emploient ce terme quand ils prononcent la formule : *Y a-t-il marchand ?* pour demander si, au prix qu'ils proposent, l'objet qu'ils mettent en vente trouve des acquéreurs.

×

Seconde Question.

Puisque vous voulez bien donner des solutions sur la grammaire française aux personnes qui vous en demandent, je viens vous prier de me dire ce que vous pensez de l'accord du participe passé précédé de EN *et d'un adverbe de quantité ; dans cette phrase, par exemple :* « *Autant de batailles il a livrées,* AUTANT IL EN A GAGNÉ », *faut-il* GAGNÉ *ou* GAGNÉES ?

—

Au siècle dernier, on écrivait généralement invariable le participe passé précédé de *en* et d'un adverbe de quantité, et cette orthographe est suivie encore aujourd'hui par un grand nombre de grammairiens et par l'Académie elle-même ; ainsi j'ai trouvé :

Par son analyse, il a fait faire *plus de progrès* à la géométrie qu'elle n'*en* avait *fait* depuis la création du monde.

(Thomas, dans la *Gram. nat.* p. 703.)

Les Russes ont fait en quatre-vingts ans, que les vues de Pierre-le-Grand ont été suivies, *plus de progrès* que nous n'*en* avons *fait* en quatre siècles.

(Voltaire, idem.)

Mais, comme certains auteurs offrent aussi des exemples où le participe est variable avec un cortége analogue, des grammairiens de notre temps, entre autres M. Bescherelle et M. Poitevin, ont proposé d'adopter le principe de la variabilité en s'appuyant sur ces phrases :

Ces terribles agonies effraient plus les spectateurs qu'elles ne tourmentent le malade ; car *combien* n'*en* a-t-on pas *vus* qui, après avoir été à la dernière extrémité, n'avaient aucun souvenir de tout ce qui s'était passé, non plus que de ce qu'ils avaient senti ?

(Buffon.)

Les sénateurs accumulèrent sur sa tête *plus* d'honneurs qu'aucun mortel n'*en* avait encore *reçus.*

(De Ségur.)

Combien en a-t-on *vus,* je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés !

(Racine.)

Que les grandes puissances de l'Europe apprennent qu'il leur faudrait *beaucoups moins* d'efforts pour cette riche conquête qu'elles n'en ont *faits* depuis vingt ans pour détruire, en dernier résultat, l'indépendance de quelques petits états.

(Jullien.)

Or, cette nouvelle règle doit-elle être accueillie ou vaut-il mieux la rejeter ?

Selon moi, elle doit être rejetée, et voici les raisons sur lesquelles je me fonde pour parler de la sorte :

1° La *Grammaire nationale* admet comme tout le monde l'invariabilité du participe précédé de *en* et suivi d'un adverbe de quantité, et voici les exemples qu'elle cite :

Le glaive a tué bien des hommes,
La langue *en* a *tué bien plus.*

(François de Neufchâteau.)

J'*en* ai *connu beaucoup* qui, polissant leurs mœurs,
Des beaux-arts avec fruit ont fait un noble usage.

(Voltaire.)

Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de La Bruyère *en* ont *produit davantage.*

(Idem.)

Cela étant, comment expliquer que l'adverbe de quantité, qui n'a ni genre ni nombre, puisse, quand il est placé à gauche du participe, avoir sur ce dernier une influence qu'il n'a pas étant placé à droite ? Pour modifier une règle, il faut avoir, il me semble, de plus solides raisons que celles qui se tirent de cette syntaxe aussi subtile que neuve.

2° Ne pas écrire le participe variable dans ce cas, dit M. Poitevin, ce serait s'exposer souvent à « mettre l'expression en contradiction avec la pensée. » Mais, dans notre langue, où l'on écrit toujours invariable le participe *fait* devant un infinitif ; où l'adjectif *feu* se met invariable avant l'article ; où le participe *été* paraît toujours sous la même forme ; où *il est*, ainsi que tout autre verbe impersonnel, peut être suivi d'un nom pluriel qui en est le véritable sujet, la contradiction entre l'expression et la pensée ne constitue point une infraction à un principe d'orthographe. Pourquoi donc alors venir l'invoquer, comme argument, dans la question qui nous occupe ?

Le participe n'ayant pas d'autre régime que le mot *en* peut se trouver dans trois circonstances différentes : avec *en* seulement, avec *en* suivi d'un adverbe de quantité, ou avec *en* précédé de la même espèce d'adverbe. Or, lorsque, du consentement de tous, on

laisse le participe invariable dans les deux premiers cas, n'est-il pas plus sage de le soumettre à la même règle dans le troisième que de compliquer encore la théorie du participe déjà si embarrassante parfois?

×

Troisième Question.

Je ne trouve l'expression PRENDRE SANS VERT *dans aucun des trois dictionnaires français que j'ai en ma possession. Voudriez-vous bien m'en dire la signification, et, s'il est possible, l'origine?*

—

Prendre quelqu'un sans vert, c'est le prendre au dépourvu, comme le montrent ces exemples :

C'est ce qui fait toujours que *je suis pris sans vert.*

(Molière, l'*Etourdi*, III, 5)

Je confesse à ce coup que *je suis pris sans vert.*

(Th. Corneille, *Am. à la mode*, II, 3.)

Quant à l'origine de cette expression, elle remonte à un jeu de société très-ancien, dont la principale règle voulait qu'on portât sur soi une petite branche de verdure pendant les premiers jours du mois de mai. Ce jeu, auquel les deux sexes étaient également admis, donnait à chaque joueur le droit d'en visiter un autre à toute heure de la journée, aussi bien en négligé qu'en toilette, afin de s'assurer s'il était muni de l'espèce de verdure désignée par la société dont il faisait partie. Quand on se laissait prendre sans branche verte, ou avec une branche déjà fanée, on recevait un seau d'eau sur la tête, et l'on était obligé de donner un gage représentant le prix d'une amende, dont le produit s'appliquait à des plaisirs variés.

—

Selon Quitard, le jeu en question était connu dès le XIIIe siècle ; mais attendu qu'il n'en fait la preuve par aucun texte, et que c'est seulement dans Rabelais (liv. Ier, ch. 22) que je trouve ce jeu mentionné pour la première fois, j'en conclus que, jusqu'à plus ample information, *prendre sans vert* doit être considéré comme ne datant guère que de François Ier.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

—

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... et *il* est à craindre que; — 2° ... un talent *hors ligne* (dans cette expression, on supprime l'article); — 3° ... qui flamboie, *imposent* à qui l'*approche;* — 4° ... de prendre à *témoin* tous ceux; — 5° ... *c'étaient* sans doute les laquais; — 6° ... et nous ferons notre *mea culpa* (on dit *battre sa coulpe*); — 7° ... le bon temps alors, il vous *en* souvient; — 8° ... lui *ferait* baisser pavillon; — 9° Tous ceux qui garderont copie de cette lettre dans leurs maisons *seront préservés* des malins esprits, etc.; ou encore : Jamais les malins esprits, etc., ne pourront nuire *à* ceux qui garderont, etc.; — 10° ... est poursuivi sous l'inculpation d'excitation *des citoyens* à *se haïr* les uns les autres; — 11° ... proviennent presque toujours *d'*une mauvaise trituration, ou encore : *sont* presque toujours *la suite d'*une mauvaise trituration; — 12° ... et se *vêtent* de ses défroques.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° M. Raoul Duval pense qu'au point de vue conservateur, il est indispensable qu'on ne voie pas à la tête du gouvernement les hommes qui se sont disputés le pouvoir à la tête des partis politiques.

2° Cette décision sera accueillie avec une satisfaction unanime, et le mérite en sera attribué au moins en partie sur le nouvel ambassadeur français, M. de Chaudordy.

3° Il paraît que l'intrigue monarchique que nous dénoncions hier n'est pas la seule dont nous soyions menacés.

4° C'est un excellent exemple que donne là le vaillant maréchal; il serait fort à désirer que pas un de nos généraux pensât autrement.

5° Il est peu d'animal qui varie autant dans son pelage; dans le Nord, on en trouve de roux piquetés de gris, de gris cendré, de gris ardoisé foncé, de gris blanc, d'entièrement blancs et noirs.

6° Cela ne laisse pas que d'être un présage, utile à méditer, de ce que réserveraient les patrons de ces feuilles le jour où ils seraient de nouveau les maîtres de la France.

7° L'Anglais ne saurait être susceptible de sentimentalisme, voire même d'humanité, pour les souffrances d'une race qu'il a constamment traitée avec la plus grande barbarie. Pour lui, l'Inde est une poule aux œufs d'or.

8° Je ne puis donc admettre, vous le voyez, qu'on donne le nom d'orléaniste à d'autres qu'à ceux qui sont partisans du comte de Paris, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le dire.

9° Les écluses bonapartistes sont lâchées, et des paroles, quelques fermes et bien tournées qu'elles soient, ne changeront pas l'opinion publique, qui est convaincue du retour inévitable et prochain de l'Empire.

10° Si elle n'exprime pas franchement son mépris, c'est dans la crainte de nous blesser par des railleries qui risqueraient d'atteindre le pays tout entier, quoiqu'elles ne viseraient en réalité que le parti bonapartiste.

11° On avait craint que les partisans de la Commune vinssent provoquer des désordres, mais rien de semblable n'a eu lieu.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

—

Suite.

H — L'aspiration de l'*h* sert à éviter quantité d'équivoques, car il y a bien de la différence entre *hante* et *ente*, *hault* et *ost*, *haulte* et *hoste*, *hestre* et *estre*, *hache* et *ache*.

On n'aspire point l'*h* dans un mot qui dérive du latin, comme *homme*, *honneur*, etc.

Cette consonne s'aspire au commencement des mots qui ne sont point d'origine grecque ou latine.

Parmi les mots français qui ne dérivent point du latin, il n'y a que *huile*, *huict* et *huistre* où l'on met l'*h* pour faire prononcer l'*u* initial qui, sans cela, sonnerait comme *v*.

L — Au milieu des mots et devant une autre consonne, ainsi qu'après les diphthongues, elle ne se prononce point, excepté dans *coulpe* et *poulpe*.

Dans le pronom *il*, l'*l* ne doit jamais se prononcer devant une consonne ; son pluriel reprend ladite *l* devant les mots commençant par une voyelle, et « taist » son *s* finale : *ils ont*, lisez *il ont*. Toutefois on peut dire aussi : *is ont*.

Les mots *col*, *licol*, *mol*, *fol*, *sol* se prononcent par *ou* : *cou*, *licou*, *mou*, etc. ; mais *fol*, suivi d'une voyelle, se prononce comme il est écrit : *fol outré*.

Dans les finales des mots suivants, *l* ne sonne point : *fusil*, *gentil*, *sourcil*, *nombril*, *apvril*, *chevreul*, *pouil*, *genouil*, *verrouil* (1633).

Oudin trouve « fort à propos » de ne la point prononcer dans ces autres : *quelque*, *quelqu'un*, *quelconque*.

Elle n'a point le son mouillé (celui qui a de l'affinité avec le *gl* italien et le *ll* espagnol) dans *apostille*, *camomille*, *pupille*, *torpille*.

Le mot composé *gentilhomme* a le son liquide de *l* au singulier, contre la règle de *gentil* ; il rejette *l* au pluriel et se prononce *gentishommes*. Le féminin *gentille* ne suit pas la prononciation de son masculin.

M — Elle se change en *n* devant une autre *n* : *damné*, *solemnel* se prononcent *danné*, *solennel*.

N — A la fin des noms propres et des substantifs suivis d'une voyelle, elle ne se lie pas ; on ne prononce pas ces mots : *Ciceron ou Demosthene* en liant l'*n* avec l'*o* comme font les Normands, qui disent *Ciceronnou Demosthene*.

Avec le substantif *fin*, il ne faut pas non plus lier l'*n* : *la fin en sera mauvaise* ; mais avec le même mot pris comme adjectif, il le faut : *Vous estes un finnhomme*.

On la lie avec les possessifs *mon*, *ton*, *son* ; avec *bon*, *un*, *en*, *bien*, *non*, *rien*, et aussi avec les adjectifs *certain*, *ancien*, *malin*.

Convent et *monstier* se prononcent ordinairement *couvent* et *moustier*.

P — Quoiqu'on ne le prononce pas dans *exempter*, on le prononce dans *exemption*.

Q — Ne se prononce point dans le pluriel *cocqs*, et encore moins dans *cocq d'Inde*, qui se lit *co d'Inde*.

R — Dans les verbes en *ir* et en *er*, cette lettre ne se prononce point quand elle est suivie d'un mot commençant par une consonne.

On ne la prononce point non plus dans *mouchoir*, *miroir*, *porteur*, *couppeur*, *faiseur* ; on dit : *mouchoi de col*, un *miroi de Venise*, *porteu d'eau*, etc.

Dans les substantifs en *ir* comme *plaisir*, *desir*, *souvenir* sa prononciation est indifférente.

Cette prononciation est facultative également dans *monsieur* et *messieurs* ; mais il est plus doux de ne pas la prononcer devant une consonne.

Les « pronoms » *nostre* et *vostre*, mis devant un substantif, se prononcent par corruption *note* et *vote*.

Chaire se prononce généralement *chaise*, et ce dernier est plus « receu » parmi les Courtisans.

Ordinairement on prononce *mécredy* pour *mercredy*, *abre* pour *arbre*, *mabre* pour *marbre*.

S — Pour faire la liaison, on la prononce comme un *z* : *toutes à la fois*, lisez *toutez à la fois*.

Se prononce dans *Christ* quand il n'est point précédé de *Jésus*, car alors on prononce *Jésus-Chrit*.

La plupart prononcent l'*s* dans *Maistre de camp*, et c'est en effet sa vraie prononciation.

Elle se prononce toujours à la fin du mot *ains*.

T — Dans les noms de nombre compris entre 20 et 30, on prononce le *t* à la fin du *vingt*, bien qu'une consonne vienne après.

Il ne se prononce pas dans *postposer*.

X — Dans *Xainte* et *Xaintonge*, il se prononce comme *s* : *Sainte*, *Saintonge*.

Devant *c*, *au*, *o*, il a le son doux (gs) : *exception*, *exaucer*, lisez *egseption*, *egsaucer* ; devant les autres voyelles, et devant les consonnes, il a le son dur (cs) : *Alexandre*, *extravagant*, se prononcent *Alecsandre*, *ecstravagant*.

Il se prononce comme *s* simple dans ces mots : *excuser*, *expliquer*, *excommunier*, *exquis*.

Dans plusieurs noms propres, il sonne comme deux *s* ; ainsi *St-Maixant*, *Auxerre*, *Auxerrois*, *Bruxelles* et *Luxembourg* se prononcent *St-Maissant*, *Ausserre*, *Ausserrois*, *Brusselles*, *Lussembourg*.

Il a le son de *s* dans *dixsept*, *dixhuit*, *dixneuf*.

Z — On le met au pluriel des noms qui ont un *é* final accentué au singulier, et non pas une *s* simple.

Pour une raison analogue, il termine la seconde personne « pluriere » de tous les temps des verbes.

DES DIPHTHONGUES.

AI ou AY — Il a généralement le son de l'*e* ouvert ; mais il a celui de *é* masculin dans *aisné*, *aisnesse*, *aisé*, ainsi que dans *breviaire*, *grammaire* et *paire* (1633).

Il se prononce encore comme *e* masculin à la première personne du passé défini et du futur : *aimay*, *aimeray*, et dans les deux présents : *j'ay*, *je sçay*.

A la première personne plurielle de l'indicatif du verbe *faire*, ainsi que dans tout l'imparfait, *ai* se prononce comme *e* féminin (muet) : *faisons*, dites *fesons* ou *fsons* ; *faisois*, *faisoit*, etc., *fesois fesoit*. Les dérivés *faisant*, *faiseur*, *faiseuse* suivent la même règle.

Dans quelques « dictions » *ay* se prononce en deux syllabes : *ayant*, *ayeul*, *bisayeul*, *abbaye* se disent *a-yant*, *a-yeul*, *bisa-yeul*, *abba-ye*.

Les mots *Espaigne*, *campaigne* et *gaigner* se prononcent *Espagne*, *campagne*, *gagner*.

Pais et *paisant* se prononcent *pai-is*, *pai-isant* comme si l'*i* se redoublait.

EI — Il a le même son que *e* ouvert : *peine*, prononcez *paine*.

Il se prononce comme *e* masculin dans *vieil*, *vieille*, *treize*, qui sonnent *viél*, *viéille*, *tréze*.

EU — Il se prononce comme un *u* simple au commencement de *heureux*.

IE — A la fin des mots, avec *e* féminin, il se prononce séparément : *partie*, *amie*, lisez *parti-e*, *ami-e*.

IO — Dans le pluriel des verbes, cette diphthongue ne fait qu'un son : *aimions*, *entendions* ; mais, partout ailleurs, elle se prononce en deux syllabes : *opinion*, *violence*, dites *opini-on*, *vi-olence*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

L'Ange du Logis; par Mme la comtesse de Bassanville, élève de Mme Campan. In-8°, 125 p. Paris, lib. Rigaud.

La France héroïque; vies et récits dramatiques d'après les chroniques et les documents originaux; par M. Bathild Bouniol. 4e édition. revue et augmentée. T. II et IV. In-12, 744 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

Œuvres sociales de Channing. Traduction française précédée d'un essai sur sa vie et sa doctrine, d'une introduction et de notices par M. Edouard Laboulaye, de l'Institut. De l'éducation personnelle. De l'élévation des classes ouvrières. De la tempérance. Des droits et des devoirs des pauvres. In-18 jésus, XLIV-372 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Œuvres complètes d'Emile Deschamps. T. V et VI. Théâtre. 2 vol. in-18 jésus, 714 p. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Hermann et Dorothée, poème; par Gœthe. Edition classique, précédée d'une notice littéraire par H. Grimm. In-18, XX-114 p. Paris, lib. Jules Delalain et fils. 90 cent.

Madame de Villerxel. La Recherche de l'inconnue; par Amédée Achard. In-18 jésus, 295 p. Paris, lib. Michel Lévy frères; lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

Mémoires secrets du XIXe siècle, par le vicomte Beaumont-Vassy. 3e édition. In-18 jésus, VII-378. p. Paris, lib. Sartorius. 3 fr. 50.

Esquisse d'un maître. Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand. Manuscrit de 1826 suivi de lettres inédites et d'une étude par Ch. Lenormant. In-18 jésus, XIX-357 p. Lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

L'argent des autres; par Emile Gaboriau. II. La Pêche en eau trouble. In-18 jésus, 345 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Gerfaut; par Charles de Bernard. Nouvelle édition. In-18 jésus, 414 p. Paris, lib. Michel Lévy frères; 1 fr. 25.

Le Triomphe d'Éléanor; par Miss M. E. Braddon. Traduit de l'anglais par Charles Bernard-Derosne. Nouvelle édition, revue et corrigée. 2 vol. in-18 jésus, 350 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50.

Les Pionniers, ou les sources de la Susquehanna; par Fenimore Cooper. Traduction nouvelle. Edition revue et corrigée. In-18 jésus, 372 p. Paris, lib. A. Rigaud. 2 fr.

Cours pratique de compositions épistolaires; par Victor Doublet, professeur de belles-lettres. 3e édition. Exercices et développements. In-18, VIII-120 p. Paris, lib. Jules Delalain et fils. 1 fr. 50.

Les Prévalonnais, scènes de province; par Mlle Zénaïde Fleuriot. 3e édition, revue et corrigée. 2 vol. in-18, 513 p. Paris, lib. Bray et Retaux. 4 fr.

Histoire de France, des origines jusqu'aux traités de 1815; par MM. Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, et Marguerin, ancien professeur d'histoire au lycée Condorcet. 5e édition. In-12, VII-542 p. Paris, lib. Delagrave. 3 fr. 50.

Histoire de la Révolution française (1789-1799); par Théod. H. Barrau. 5e édition. In-18 jésus, 540 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Barnabé Rudge; par Ch. Dickens. Roman anglais traduit sous la direction de P. Lorain, par M. Bonnomet. 2 v. in-18 jésus, VIII-795 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50.

La Cité antique, étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome; par Fustel de Coulanges, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. 5e éd. In-18 jésus, 500 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE dérivés de l'arabe, du persan ou du turc, avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens. — Par A.-P. PIHAN, ancien prote de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, librairie de *Challamel aîné*, 30, rue des Boulangers.

BEAUMARCHAIS ET SON TEMPS. Etude sur la Société en France au XVIIIe siècle. — Par L. DE LOMÉNIE (de l'Académie française). — 3e édition. — 2 beaux volumes gr. in-18. —Prix : 7 fr. — Paris, librairie *Michel Lévy*, 8, rue Auber, place de l'Opéra.

ENTRETIENS SUR LA LANGUE FRANÇAISE. — I. Origine et formation de la langue française. — Par HIPPOLYTE COCHERIS, conservateur à la Bibliothèque Mazarine. — In-16, 272 p. — Paris, librairie de *l'Echo de la Sorbonne*, 7, rue Guénégaud. — 2 fr. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTOME ; publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits, pour la Société de l'histoire de France, par LUDOVIC LALANNE. — T. VII. Rodomontades espaignolles. Sermens espaignols. M. de la Noue. Retraictes de guerre. Des dames. — In-8°, 468 p. — Paris, librairie Ve *Renouard*. — 9 fr.

ŒUVRES DE RABELAIS. — Edition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes études originales, une notice, des notes et un glossaire par PIERRE JANNET. — T. VI. In-16. 250 p. — Paris, librairie *Alphonse Lemerre*, 27-29, passage Choiseul.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE depuis son origine jusqu'à nos jours. — Par A. Pélissier, professeur de l'Université. — 2e édition, revue et augmentée de textes anciens, avec introduction et commentaires. — In-12, 348 p. — Paris, librairie *Didier et Cie*, 38, quai des Augustins.

DE LA FORMATION DES NOMS DE LIEU, traité pratique suivi de remarques sur les noms de lieu fournis par divers documents. — Par J. Quicherat. Petit in-8°. — Paris, librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par Noel du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par Marie Guichard. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS
A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Professeurs français qui désirent trouver des places à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 116, rue de Rivoli ; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. — A LONDRES : Miss Gray, 35, Baker Street, Portman Square ; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX POUR DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains qui sont en Europe ; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent la France ; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande ; — le *Journal de St-Pétersbourg*, très-répandu en Russie ; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue Saint-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Appel aux poètes.

Le prix de 600 fr. fondé par M. le docteur Andrevetan, de la Roche, avec le concours de la ville d'Annecy, sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1874. — Le choix des objets à traiter est laissé aux concurrents. — Les pièces de poésie doivent être inédites et écrites en langue française. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les nationaux, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane, et 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane avant le 1er juillet 1874.

Le douzième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1874. — Six médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 3. 1er Mai 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication relative à *Laver;* — Origine de *Tirer une carotte ;* — Comment *Eau* a été formé du latin *Aqua;* — Si *Vaucluse* peut être construit avec les articles *Le* ou *La ;* — Quelle heure est désignée par l'*Aube des mouches* ; — Signification et origine de *Payer en monnaie de singe.* || Ce que veut dire *Il n'est métier ;* — S'il est indifférent de dire *Bosseler une cafetière* ou *Bossuer une cafetière.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie d'*Antoine Oudin.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements à l'usage des professeurs français. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

On m'adresse la note suivante à propos de l'origine du verbe *laver*, employé dans le sens de *vendre :*

Voici l'anecdote qui a donné lieu, je crois, au sens singulier qu'a pris dans ces derniers temps le verbe *laver*, dont vous parlez dans le 1er numéro de votre cinquième année :

L'auteur Théaulon avait, paraît-il, l'habitude de remettre à son blanchisseur, afin qu'il battît monnaie avec, les nombreux billets auxquels il avait droit chaque jour. Or, une fois, le vaudevilliste avait à sa table quelques amis, parmi lesquels Charles Nodier et quelques notabilités politiques, quand le blanchisseur entra pour prendre les billets. C'est mon blanchisseur, messieurs, dit-il. « Bernier, » ajouta-t-il en se tournant vers lui, vous trouverez mon » linge dans ma chambre à coucher ; sur la cheminée, il y » a un petit paquet que vous laverez aussi. » Le petit paquet que Bernier trouva sur la cheminée contenait les billets de spectacle, et Bernier fut obligé de comprendre que *laver* voulait dire *vendre.* Depuis ce jour, il ne manquait jamais de dire en entrant chez Théaulon : « C'est le blanchisseur de Monsieur ; Monsieur, y a-t-il quelque chose à *laver ?* » Grâce à cette circonstance, le verbe *laver* au sens de *vendre* fit fortune ; et il a continué à s'employer depuis lors dans ce sens.

Je remercie la personne qui a bien voulu prendre la peine de m'envoyer cette communication ; mais impossible d'admettre que l'anecdote qu'elle y relate soit l'origine de l'emploi de *laver* au sens de *vendre*, comme je vais le démontrer :

En effet, Théaulon, qui « ne fut pas aussi promptement accueilli à Paris » que sa position l'exigeait, dit la *Biographie Michaud*, n'arriva dans la capitale que « vers la fin de 1808 ». Or, 1808, c'est justement la date de la publication du *Dictionnaire du bas langage*, où je trouve la phrase suivante :

Il a *lavé* sa montre, ses bijoux, pour dire qu'il les a vendus.

Laver se disait donc pour *vendre* avant le temps où remonte l'anecdote alléguée.

×

Première Question.

Je désirerais savoir d'où vient l'expression TIRER UNE CAROTTE A QUELQU'UN. *Voudriez-vous bien me l'apprendre par la voie de votre journal ?*

Comme *tirer une carotte* signifie : obtenir quelque chose par adresse ou par ruse (Littré), demander de l'argent sous un faux prétexte (Lorédan Larchey), conter une histoire mensongère destinée à vous attendrir (Alfred Delvau), escroquer au moyen d'une histoire (Francisque Michel), et que *tirer une dent* veut dire : escroquer de l'argent à quelqu'un en lui contant une histoire (Alfred Delvau) ; escroquer (Lorédan Larchey et Littré), je crois pouvoir en conclure que :

Tirer une carotte = Tirer une dent.
Carotte = Dent.

Mais comment *carotte* a-t-il pu arriver au sens qu'indique l'égalité précédente, ou, en d'autres termes, comment *tirer une carotte* a-t-il pu se substituer à *tirer une dent ?*

C'est ce que je vais essayer de vous expliquer.

On lit ce qui suit dans Génin (*Récréations*, I, p. 319) :

Le sixième chant du *Malmantile* est célèbre pour une description de l'enfer pleine de verve bouffonne. Parmi les damnés que le poète passe en revue, on trouve un maquignon (un sensale) auquel, en punition de ses mensonges, on a arraché la langue et les dents ; et, attendu que la nature a horreur du vide, on les a remplacées par des carottes, etc.

Or, le poème héro-comique en question a dû être lu

et relu, car l'auteur Lorenzo Lippi était aussi bon poète que bon peintre. Après le divertissement qu'il trouvait dans cette désopilante lecture, l'Italien aura, dans le langage très-familier, adopté le mot *carotte* pour signifier *dent ;* et quand nos soldats de la République sont revenus d'Italie, où *carotte* au sens de *dent* pouvait être populaire depuis plus d'un siècle (Lippi mourut en 1664, et la campagne d'Italie commença en 1796), ils auront apporté ce mot dans *tirer une carotte*, qui n'était autre que *tirer une dent*, légèrement modifié.

A l'époque où a été publié le *Dictionnaire du bas langage* (1808), la signification de *tirer une carotte* était mal connue, car D'hautel la définit *tirer les vers du nez*, ce qui est faux ; et, de plus, cette expression était « basse et tout à fait populaire, » comme l'ajoute le même auteur, qualification convenant parfaitement à une locution née récemment au milieu des soldats. N'est-ce pas là une double circonstance qui vient plaider en faveur de l'origine que je donne ?

—

Quelques-uns ont voulu que ce proverbe vînt de *piantar carota* (planter carotte), expression dont les Italiens se servent au moins depuis le XVIIe siècle, avec la signification de : en faire accroire, en donner à garder. Mais l'existence de l'expression *piantar carota* chez nos voisins ne m'a pas semblé suffisante pour expliquer la nôtre ; car, si notre expression vient de la leur, pourquoi, quand ils disent *planter*, disons-nous *tirer*, un verbe exprimant presque un sens opposé ? Je n'ai jamais vu qu'on eût adopté un proverbe étranger en y changeant ainsi le verbe tout en conservant les autres termes. Il faut nécessairement que *tirer une carotte* vienne d'ailleurs, me suis-je dit, et, après m'être assuré que cette expression n'avait son origine ni en espagnol, ni en anglais, ni en allemand, je lui ai trouvé celle qu'on vient de lire.

×

Seconde Question.

Ouvrez le premier dictionnaire français venu indiquant les étymologies, et vous y trouverez que le mot EAU *vient du latin* AQUA. *Comment expliquez-vous une pareille transformation ?*

—

Dans les autres langues modernes formées du latin, le mot *aqua* n'a guère éprouvé que le changement de *qu* en *g ;* ainsi l'italien ancien disait *aigua*, le catalan dit *aygua*, l'espagnol et le portugais *agua*.

Mais en français, où *qu*, c'est-à-dire *c*, pouvait se changer en *g*, celui-ci en *v* ou en *w*, et où toutes ces lettres pouvaient disparaître, *aqua* a dû naturellement avoir beaucoup plus de dérivés : j'en ai compté jusqu'à sept, dont voici des exemples, rangés en autant de catégories que la consonne latine a subi de changements :

1° *Qu* devenu *g*, comme en italien et en espagnol :

L'*aigue* du cuer lui est es els montée.
(*Roncevaux*, 48.)

A la cort ont l'*auge* criée,
Et li vallet l'ont apportée :
Quant ont lavé, si sont asis.
(*Le beau desconnu*..... dans Littré.)

Entre deus *augues* moult bruians,
Sist la cités, qui moult fu grans.
(Idem.)

S'aucuns est accuseis qu'il ait aucuns ochis et on ne le poet prover par tesmongnages loiaus, il se doit purgier del fait par le jugement del *aigue* froide.
(Tailliar, *Recueil*, p. 491.)

En cel vasciel l'arcideclin
Fist Dieux servir, d'*aige* fait vin.
(Phil. Mouskes, ms. 283, dans Lacurne.)

2° *Qu* changé en *v* ou en *w*, comme dans *equa*, cavale, qui se trouve sous les formes *ive*, *iwe :*

E s'il a en arere larecin amendé, alt à l'*ewe*.
(*Lois de Guillaume*, 17.)

A ! mult par est la vie del chaitif humme grieve,
Or est chalz, or est freiz, cume cele *eve* tieve.
(*Th. le Martyr*, 92.)

Que l'*iave* seut percer la pierre bise.
(*Couci*, XI.)

Se hastoient les Anglois de passer cette Beauce pour le danger des *yauves* dont ils estoient à grand meschef pour eux et pour leurs chevaux.
(Froissart, II, 69.)

3° *Qu* disparu sans être remplacé par aucune autre consonne, car l'exemple précédent ainsi que le second et le troisième de la première catégorie montrent que *au* faisait un son à lui seul :

Et l'autre lui retrempe de fresche *eaue* en son vin.
(*Berthe*, LV.)

Si entendit bien le duc que c'estoit ung personnage forgié, et qu'on venoit querir *eaue* de loing puits.
(Chastellain, *Chron. des ducs de Bourgogne*, II, ch. 56.)

Or, c'est cette transformation de *aqua*, usitée encore au commencement du XVIIe siècle (on la trouve dans le *Thresor* de Nicot, 1606), qui a fini par prévaloir ; et, comme le picard, où se trouvait *iau*, *ieu*, a eu une grande influence sur le parler de l'Ile-de-France, on retrancha à *eaue*, mais à tort, son *e*, représentant légitime de la finale *a* de *aqua*, ce qui donna enfin le mot *eau*, dont la forme avait semblé pendant des siècles aussi indéterminée, pour ainsi dire, que celle du corps qu'il sert à désigner.

×

Troisième Question.

Lors de l'élection de M. Ledru-Rollin, les journaux ont dit : « le département DE VAUCLUSE, *le département* DE LA VAUCLUSE ; LE VAUCLUSE. » *Le mot* VAUCLUSE *doit-il être fait du genre masculin ou féminin ?*

—

En vertu du décret rendu par l'Assemblée constituante le 15 janvier 1790, la France fut divisée en un certain nombre de départements, désignés par les accidents géographiques, rivières, montagnes, etc., qui s'y trouvaient.

Mais, pour abréger des dénominations qui eussent été trop longues, on supprima le nom de l'accident pour ne conserver que le mot qui servait à le spécifier, et l'on a dit :

Département de la Seine,
Département du Doubs,
Département des Pyrénées-Orientales,
Département de la Manche,

désignations dans lesquelles *département* est suivi de la préposition *de* et de l'article attaché au déterminatif

de l'accident, *Seine*, *Doubs*, etc., comme il le serait si l'expression était complète.

Or, quand on voulut désigner la nouvelle division dont Avignon allait être le chef-lieu, on songea à la fontaine de Vaucluse, célèbre par les vers de Pétrarque, et ainsi nommée à cause du petit village de *Vaucluse* qui s'en trouve peu éloigné ; puis, appliquant un procédé analogue à celui qu'on avait suivi dans les dénominations précédentes, on a dit :

Département *de* Vaucluse,

en n'employant aucun article, puisque si le mot *fontaine* entrait dans la phrase, il n'en existerait pas entre lui et *Vaucluse*.

Maintenant, il arrive très-souvent que, au lieu de dire *le département de*, on supprime ce substantif pour ne conserver que le mot désignant le département, avec l'article qui l'accompagne :

Le Loiret	pour :	Le département *du* Loiret.
La Seine	—	Le département de *la* Seine.
Les Landes	—	Le département *des* Landes.

Peut-on dire aussi *le* Vaucluse, ou *la* Vaucluse ?

Je dis que non; et je vais vous en donner la preuve.

Pour que l'on pût dire *le* Vaucluse ou *la* Vaucluse, il faudrait que l'on pût dire le *département du Vaucluse* ou *de la Vaucluse*, puisque l'article qui est devant le nom d'un département vient du déterminatif de l'accident qui a fait dénommer ce département.

Or, comme j'ai établi précédemment qu'on ne peut pas dire autrement que le *département de Vaucluse*, il s'en suit qu'on ne peut dire ni *le Vaucluse*, ni *la Vaucluse*.

Ainsi, dans quelque phrase que se trouve placé le mot *Vaucluse*, pour désigner un département, il ne doit pas, quoique réellement du féminin (car il vient de *Vallis clausa*, vallée close), il ne doit pas, dis-je, se trouver accompagné de l'article, et les journaux où vous avez recueilli, à l'occasion d'une élection récente, « *le* Vaucluse, le département *du* Vaucluse, de *la* Vaucluse » ont commis une grosse faute : ceux-là seuls se sont exprimés correctement qui ont dit : « le département *de* Vaucluse. »

×

Quatrième Question.

Au livre IV, ch. 9 de PANTAGRUEL, *Rabelais a dit : « Au tiers jours, à l'*AULBE DES MOUSCHES, *nous apparut une isle triangulaire. » Quelle heure de la journée indique donc cette expression-là ?*

—

Dans son *Dictionnaire de la langue italienne*, César Oudin expliquant *Alba dei tafani* (l'aube des mouches au-delà des Alpes) par « le temps où les mouches commencent à se faire sentir », Le Duchat en a conclu que cela signifiait « sur le soir », et tous les commentateurs qui l'ont suivi ont adopté la même explication : on lit dans De l'Aulnaye : *Aube des Mouches*, « le soir », et dans Paul Lacroix, « sur le soir. »

Mais d'après Génin, ces commentateurs se sont trompés, et l'*aube des mouches* ne peut signifier autre chose que midi :

C'est quand la chaleur est le plus intense que les mouches sont le plus nombreuses et le plus importunes. Comment Le Duchat ou César Oudin, son guide, ont-ils pu dire que les mouches se montraient et piquaient surtout au crépuscule du soir ? Au reste, comme il est bon en pareil cas d'avoir pour soi, outre le sens commun de l'expérience, une autorité écrite, voici la mienne. C'est Minucci, dans ses notes sur le *Malmantile*. Lippi, dans la 8e stance du Xe chant, s'étant servi de cette expression l'*alba dei tafani*, Minucci l'explique « l'heure où le soleil est dans toute sa force, et où les taons piquent avec le plus d'âpreté... Ainsi, *se lever à l'aube des taons*, c'est-à-dire se lever à midi.

Quand Génin dit que l'*aube des mouches* ne signifie pas le soir, il a raison ; mais quand il prétend que cette expression veut dire l'heure de midi, il a tort à son tour, ce dont je crois pouvoir fournir une triple preuve :

1° L'*aube des mouches*, c'est évidemment le moment où elles commencent à se faire sentir, parce que ces insectes, qui vivent de sang, doivent se mettre à piquer aussitôt qu'ils se lèvent. Or, demandez à ceux qui travaillent aux champs ou qui gardent les troupeaux dans les pâturages si les taons attendent midi pour persécuter leurs bêtes ?

2° Au mot TAFANO, on trouve, au dire de Génin, ce qui suit dans le dictionnaire d'Antonini :

Levarsi *all' alba dei tafani*, che è levarsi tardi, perciocchè quell' animaletto non ronza se non è alto il sole.

(Se lever *à l'aube des taons*, se lever tard, parce que ce petit animal ne bourdonne que lorsque le soleil est haut).

Or, comme il me semble que ces mots « le soleil est haut » signifient tout simplement à une certaine hauteur, mais non à la plus grande, j'en conclus que prétendre que l'*aube des mouches* veut dire l'heure de midi, est une grave erreur.

3° Dans le dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1660), on trouve au mot MOUCHE :

L'aube des mouches, some two or three hours after sunrise, or when the sun begins to be hot.

(Environ deux ou trois heures après le lever du soleil, ou lorsque le soleil commence à être chaud).

Or, comme au temps des mouches, il est bien loin d'être midi quand le soleil n'est que depuis deux ou trois heures sur l'horizon, il est évident que l'*aube des mouches* n'est point le milieu du jour, mais bien une certaine heure de la matinée.

Maintenant, quelle est au juste cette heure ?

Rien de plus facile à trouver, après ce que je viens de dire :

Les mouches armées de suçoirs qui piquent les gros animaux, les taons, pour les appeler par leur nom, n'apparaissent qu'au temps chaud. Or, comme d'une part, il n'y a guère de temps chaud que lorsque le soleil se lève entre 4 et 5 heures, et que, de l'autre, Cotgrave nous dit que l'*aube des mouches* peut avoir lieu « trois heures » après le lever du soleil, il en résulte que le temps désigné par cette expression doit être compris entre 4 plus 3 heures et 5 plus 3 heures, c'est-à-dire entre 7 et 8.

×

Cinquième Question.

Que veut dire l'expression PAYER EN MONNAIE DE SINGE, *et d'où vient-elle ?*

—

Cette expression signifie se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire, le leurrer de belles paroles et de fausses promesses. Elle vient de ce que les montreurs de singes pouvaient s'exempter du péage sur le Petit-Pont de Paris en faisant jouer et danser leurs singes devant le péager.

Cette question a déjà été traitée p. 146, dans la 2e année du *Courrier de Vaugelas*.

ÉTRANGER

Première Question.

J'ai trouvé cette phrase dans un journal français : « Dans George Dandin les sentiments ne sont point en jeu ; IL N'EST MÉTIER *d'aller chercher midi à quatorze heures. » Quelle est la signification de* IL N'EST MÉTIER? *Je ne trouve point cela expliqué dans mon dictionnaire.*

—

Le mot *métier* vient du latin *ministerium*, lequel a donné en espagnol et en portugais *mester*, en italien *mestiere*, et en provençal *mestrier*, *mester*, *meisteir*.

Quant à *il est métier* lui-même, il signifie *il est besoin*, comme le prouvent, et le langage des habitants de certaines provinces, notamment celui des Normands, et les citations suivantes, empruntées à notre vieille langue :

Bien li *fu mestier* que il eust en sa joenesce l'aide de Dieu.

(Joinville, 201.)

Dame, si vraiement com j'en *ai* grant *mestier*.

(*Berte*, XXXIX.)

Et si elle les festa et gracia grandement, ce n'est pas de merveilles, car *elle avoit* bien *mestier* de leur venue.

(Froissart, I, I, 177.)

Ilz entendoient très bien comment il falloit conduire telles brigues, et par importunité de crieries et de voye de faict, si *mestier estoit*, obtenir ce qu'ilz vouloient.

(Amyot, *Paul Emile*, 60.)

Après cela, il est à peine nécessaire de vous dire que *il n'est métier* signifie : il n'est pas besoin ; mais il l'est essentiellement de vous faire remarquer que c'est une expression hors d'usage depuis le XVIe siècle, et que, par conséquent, vous devez vous abstenir de l'employer.

×

Seconde Question.

Je lis ceci dans le dictionnaire de Boiste : « BOSSUER, *faire des bosses à la vaisselle* », *et plus haut :* « BOSSELER, *travailler en bosse ;* BOSSUER *la vaisselle.* » *Est-il donc indifférent de dire, par exemple,* BOSSELER UNE CAFETIÈRE *ou* BOSSUER UNE CAFETIÈRE ?

—

Règle générale, tous les substantifs de notre langue en *osse* ont fait leur verbe en ajoutant une *r* :

Brosse a donné Brosser,
Rosse — Rosser,
Crosse — Crosser.

Mais *bosse* a été l'objet d'une sorte d'exception, car non-seulement il a eu pour verbe *bosser*, mais encore *bosseler* (d'abord sous la forme *boverer*), comme le prouvent ces citations prises dans nos anciens auteurs :

(Bosser)

Tableaux, tapisseries eslevées et *bossées* d'or et d'argent.

(Ronsard, 585.)

La nape grande et large est couverte de plas
Entaillez en burin, où s'enlevoient *bossées*
Des Dieux et des Titans les victoires passées.

(Idem, 902.)

(Bosseler)

Tous plains de nouz et *bocérés*
Fu li ars dessous et dessore.

(*La Rose*, 916.)

Aucunes fois aussi les os se cavent et *bossellent*, comme l'on voit aux pots d'estain et de cuivre.

(Paré, XIII, 1.)

Tels meubles sont jettés sur le pavé indiscretement, où ils se *bosselent* et percent.

Vers la fin du XVIe siècle, ainsi du moins que je le présume, *bosser* tomba en désuétude ; et, comme s'il eût été dans la destinée de *bosse* d'avoir toujours à la fois deux verbes pour dérivés, on lui en créa un troisième, *bossuer*, que je trouve pour la première fois dans Cotgrave (1660), et qui a figuré depuis dans la plupart des dictionnaires avec le sens restreint de faire des bosses à des vases de métal.

Mais *bosseler* n'a pas cessé pour cela de s'employer, car l'Académie, gardienne de l'usage, admet encore *bosseler* dans le sens de *bossuer*, et surtout avec le pronom personnel. D'où je conclus que, sans risquer de commettre une faute, on peut, sous l'égide de cette grande autorité, dire aussi bien *bosseler une cafetière* que *bossuer une cafetière*.

Cependant, je ne crois pas que ces deux expressions se vaillent ; à mon avis, *bosseler* l'emporte de beaucoup sur *bossuer*, pour les raisons que voici :

1° Tous les verbes qui appartiennent aux substantifs en *osse* ayant été formés directement de ces substantifs, le verbe *bossuer*, formé de l'adjectif *bossu*, contre l'analogie, ne peut être considéré comme une bonne expression.

2° *Bosse* ayant aussi le sens de enfonçure, *bosseler* signifie naturellement faire des enfoncements ; mais *bossuer*, formé de *bossu*, qui implique seulement l'idée de proéminence, ne signifie que par convention faire des bosses en creux : sa véritable signification, c'est faire des bosses en relief,

3° *Bosseler* a fourni tous les dérivés que peut avoir un verbe ; *bossuer*, lui, n'a pu en donner aucun, de sorte qu'après avoir dit, par exemple : je viens de *bossuer* cette timbale, on est obligé de dire : *la bosselure* n'est pas grave, anomalie qui n'existe point avec *bosseler*.

—

Il y a des lexicographes qui veulent que, dans le cas actuel, on dise *bossuer* et non *bosseler*, qu'ils regardent

comme une faute ; mais j'estime que s'ils eussent examiné de plus près chacun de ces deux verbes, ils auraient émis une tout autre opinion sur leur emploi.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... qui se sont *disputé* le pouvoir ; — 2° ... au moins en partie *au* nouvel ambassadeur ; — 3° ... dont nous *soyons* menacés ; — 4° ... que pas un de nos généraux *ne* pensât ; — 5° Il est peu *d'animaux* qui *varient* autant dans *leur* pelage ; — 6°... cela ne laisse pas d'être (le *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155, a démontré qu'il ne faut pas dire *Ne pas laisser que de*) ; — 7° ... de sentimentalisme, voire d'humanité (pas de *même*) ; — 8° ... à d'autres *que* ceux (sans *à*, comme l'a fait voir le *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 74) ; — 9° ... et des paroles *quelque* fermes et bien tournées qu'elles soient ; — 10° ... quoiqu'elles ne *visassent* en réalité ; — 11° ... de la Commune *ne* vinssent.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Ceux-là polissent leurs armes, plus loin le soldat-cuisinier veillant avec sollicitude à la marmite, et la faisant bouillir, grâces, selon son expression, au soufflet du bon Dieu.

2° Il n'y a pas jusqu'à la géographie européenne que notre auteur ne travestit à son gré. Il invente des altesses, crée des marquisats, plante des rois à la Rabelais sur des trônes fictifs.

3° Le cidre doux en bouteille poussait sa mousse épaisse alentour des bouchons, et tous les verres, d'avance, avaient été remplis de vin jusqu'au bord.

4° Au moment ou nous terminons les quelques mots ci-dessus, quelques habitants de la rue Neuve-Coquenard viennent se plaindre à nous de ce que depuis six heures du matin des marchands des quatre saisons fassent retentir les échos de cette rue paisible.

5° Et effectivement, le sorbier, comme l'amandier, le pêcher, etc. est un des premiers arbres qui montre ses fleurs au printemps.

6° Je cite mon auteur d'abord, parce qu'ainsi le veut la délicatesse, et aussi parce qu'il pourrait se faire que le mot fasse monter à l'échafaud celui qui l'a créé et mis au monde.

7° L'élève Durand apparaît. Il a douze ans, est fort mal peigné, porte une veste et un pantalon trop courts, des bottines hérissées d'élastiques rompues ; ses poches sont gonflées de balles, mouchoirs, toupies, etc.

8° Il vient de paraître, aux bureaux du *Journal de l'arrondissement de Montmédy*, les deux premières livraisons d'un ouvrage appelé à un grand succès.

9° Pour arriver jusqu'au trône, il avait foulé sous ses pieds des cadavres français étendus par cent mille, depuis les plaines de Leipzig jusqu'à celles de Montereau.

10° Voilà à quels expédients il faut avoir recours pour accomplir, malgré le pays et sa volonté bien expresse, une restauration plus difficile encore de faire durer qu'à décréter et à établir.

11° Il faut avoir vécu de la vie militaire pour savoir combien le tabac est indispensable aux soldats ; la plupart d'entre eux préféreraient se passer de manger que de fumer.

12° Nous avons examiné ces chiffres avec la plus grande attention. De ces examens, il est ressorti clairement que le citoyen Lefebvre était en parfaite harmonie avec la situation de notre trésorier.

13° Une lettre du ministre de la marine, arrivée au Hâvre, a ordonné qu'une enquête soit ouverte au bureau de la marine pour entendre les officiers et l'équipage de l'*Amérique*.

14° Nul n'ignore que, depuis longues années, le rêve de M. de Bismarck était de soustraire absolument les mouvements des fonds de guerre au contrôle gênant des représentants de la nation.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

(Suite.)

OI, OY — Cette diphthongue se prononce comme *œ* ouvert, ou bien comme *oai*, dans les infinitifs en *oir* : *concevoir*, *concevoer ; appercevoir*, *appercevoer*.

De même au milieu et à la fin des mots, et principalement dans les monosyllabes comme *trois*, *noix*, *Roy*, *foy*, *loy*, *boire*, *poire*, qui sonnent *troes*, *noes*, *Roe*, *foe*, *loe*, *boere*, *poere*.

Dans les imparfaits, il faut la prononcer comme *ai* ou comme *e* fort ouvert : j'*aimois*, je *voulois*, je *ferois*, lisez : j'*aimais*, je *voulais*, je *ferais ;* et il en est de même dans le subjonctif *soit*, et dans l'indicatif *croit*.

« Davantage » dans ces mots : *adroit*, *droit*, *froid*, *estroit*, *courtois*, *François*, *courtoisie*, car il est plus doux et plus « mignard » de les prononcer *adrait*, *drait*, *estrait*, *courtais*, *Français*, *courtaisie*. Cependant *droit* se prononce *droet* quand il est substantif.

Devant *gn*, on prononce *oi* comme *o* simple : *soigner*, *soigneux*, dites *sogner*, *sogneux*.

Nettoyer se prononce ordinairement *nettayer*.

EAU — Cette diphthongue, précédée d'un *t*, doit faire entendre un peu de l'*e*, mais « délicatement » : *batteau*, *coutteau*.

Elle se sépare dans *heaume*, qui sonne *he-aume*.

IEU — Se sépare en deux dans les adjectifs terminés par *ieux : devotieux*, *audacieux*, ainsi que dans les mots qui dérivent des verbes en *ier*, comme *scieur*, *crieur*, *prieur*. *Sieur* suit la même règle, mais non *monsieur*.

OUA — se prononce en une seule syllabe : *poüacre*.

DE L'ACCENT ET DE LA QUANTITÉ.

Les grammairiens français ont cru qu'il était difficile de former des règles pour l'accent, et cependant Antoine Oudin en trouve beaucoup qui sont générales. Il les expose ; elles ne diffèrent presque pas de celles que nous avons aujourd'hui.

DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe se met au lieu de l'*e* féminin à la fin de tous les monosyllabes quand suit un mot commençant par une voyelle : *l'un*, *d'autre*, *c'est*, *qu'entre*, *m'en-*

tendez-vous, *n'aimez-vous pas*, etc. Il faut ajouter ici *preud'homme* et *preud'hommie*.

Il y a exception pour *ce* mis pour *cela ;* on dit *considerez ce en quoy il vous contredit*.

Quand le mot terminé par *e* féminin est de plus d'une syllabe, on fait l'élision de cet *e* sans marquer l'apostrophe, excepté dans *quelque*, *chaque*, dans ceux qui sont composés de la conjonction *que*, et dans les prépositions *entre* et *contre* mises en composition : *quelqu'un*, *chaqu'un*, *jusqu'au temps*, *entr'ouvrir*, *contr'opposer*.

On la met après l'*i* de la conjonction *si* quand celle-ci est suivie de *il : s'il s'ils*, et quelquefois, en poésie, devant *elle*, *on* : on écrit *s'elle*, *s'on*.

Il y a encore quelques mots qui s'apostrophent : *grand'* pour *grande*, *pri'* pour *prie*, *gard'* pour *garde*, *suppli'* pour *supplie*, *souci'* pour *soucie*.

DE L'ARTICLE.

On distingue les articles en définis et en indéfinis. Antoine Oudin, après en avoir donné la déclinaison, et nous avoir informé que les auteurs modernes bannissent entièrement *ès*, tant en parlant qu'en écrivant, passe à l'application générale des articles.

Les infinitifs substantifiés reçoivent l'article défini : *le boire*, *le manger*, *le dormir*.

En parlant des parties du corps, on emploie l'article défini au lieu de l'adjectif possessif : *le cœur me fait mal*, *elle s'est blessée à la jambe*, et non *mon cœur me fait mal*, *elle s'est blessée à sa jambe*. On dit toutefois *il porte sur le front* ou *sur son front*.

Quand le nom *sainct* se rencontre avec les noms *rue*, *bourg*, *fauxbourg*, on n'y met point d'article : *la rue Sainct Anthoine*, *le fauxbourg Sainct Germain*.

Avec les adjectifs employés « absolument », après la particule *en*, on ne met pas d'article défini : *Il y en a d'autres* et non *des autres*.

L'adverbe *bien* employé pour *beaucoup* prend l'article défini : *bien du pouvoir ;* et il en est de même de son composé *très-bien*.

Il faut se garder d'user de phrases comme celles-ci : *le logis à Jacques*, *le laquais à Monsieur*, pour *le logis de Jacques*, *le laquais de Monsieur* (1633).

Il ne faut pas dire non plus : *je vous feray tancer à Madame*, mais bien *par Madame*.

Nous ajoutons par bonne grâce un article (la préposition *de*) à l'infinitif : *de dire que cela soit arrivé de la sorte ; de voir qu'il est comme je dis*.

Avec les noms des saisons ou temps de l'année, on sous-entend très-bien *pendant ;* on dit : *on ne mange point de chair le carême ; on ne marie point l'Advent*.

Le et *la* se mettent quelquefois pour *un*, *une*, comme dans : *il n'a pas le sol*, *il n'a pas la maille*.

Il faut noter ces phrases : *trente de payez*, *vingt de chassez*, pour *qui ont esté payez*, etc.

Antoine Oudin signale ici des substantifs qui s'emploient sans article après le verbe dont ils sont les compléments ; en voici quelques-uns qui n'existent plus dans la langue actuelle : *Avancer païs*, *avoir opinion*, *boire chopine*, *courir danger*, *donner charge*, *faire butin*, *faire conscience*, *faire conte*, *faire force*, *joüer partie*, *oüir messe*, *rendre combat*, *retenir place*.

DU GENRE DES NOMS.

Antoine Oudin donne des règles basées sur la signification et d'autres basées sur les terminaisons. Dans ces dernières, il signale *duché* et *comté* comme se prenant mieux au féminin, et *archevesché* et *evesché* comme plutôt du masculin (1633).

Vient une liste de substantifs en *e* muet dont le genre n'est pas encore bien fixé, liste où sont indiqués les substantifs d'un genre douteux, ceux qui vont mieux au masculin ou au féminin. J'y trouve, par exemple, que :

Foudre est de genre indifférent.

Horloge est plus à propos du masculin.

Guide sonne mieux au féminin.

Reste est féminin dans l'expression *à toute reste*.

Unisson est toujours du féminin.

Flandres s'écrit avec une *s* à la fin, mais jamais ainsi quand il est écrit avec l'article *la*.

Minuict, sans article, passe aussi pour masculin, mais autrement on dit *la minuict*.

QUELQUES FÉMININS TIRÉS DES MASCULINS.

Menteur fait *menteuse* et non *menteresse*.

Procureur fait *procureuse* et non *procuratrice*.

Lévrier fait *lévrette*.

Nourrisson ne se prend jamais activement pour celui qui nourrit, mais passivement pour un enfant en nourrice ; et *nourrissonne* ne se dit point.

Parmi les féminins des noms propres, je remarque *Claudine* qui vient de *Claude ; Jacqueline*, de *Jacques ; Tiennette*, de *Estienne ; Thomasse*, de *Thomas*.

DU FÉMININ DES ADJECTIFS.

Dans cet endroit, je trouve ce qui suit :

Crud et *nud* font par exception *crüe et nüe*, et *verd* a pour féminin *verte* et non *verde*.

Chrestien fait *chrestienne ;* mais les autres terminés en *n* ne reçoivent qu'un *e* : *certain*, *certaine*.

Benin, *chagrin* et *malin* ont pour féminin *benigne*, *chagrigne* et *maligne*.

L'adjectif *coulis* a pour féminin *coulisse*.

Ceux qui sont terminés en *t* doublent cette consonne avant l'*e* muet : *net*, *nette ; plat*, *platte ; sot*, *sotte ;* mais ceux qui le sont en *ant* ou en *ent* ne prennent qu'un *e* : *prudent*, *prudente*.

Les suivants *courtaut*, *lourdaut*, *noiraut*, *rustaut* et *sourdaut* font au féminin : *courtaude*, *noiraude*, etc.

Confez a pour féminin *confesse*.

DE LA FORMATION DU PLURIEL.

Tous les noms terminés au singulier par un *e* féminin (muet) prennent une *s* au pluriel : *chambre*, *chambres ;* mais ceux qui se terminent par un *e* masculin prennent un *z* : *botté*, *bottez ; beauté*, *beautez*.

Les noms en *al* et en *ail* font ordinairement leur pluriel en *aux* ou *aulx ;* excepté les suivants : *bocal*, *bocals ; attirail*, *attirails ; mail*, *mails ; bal*, *bals ;* mais le pluriel de ce dernier n'est guère en usage.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Les Coups d'épée de M. de La Guerche; par Amédée Achard. Nouvelle édition. In-18 jésus, 422 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

L'Homme des bois; par Elie Berthet. Edition illustrée de 15 gravures. In-18, 348 p. Paris, lib. Degorce-Cadot. 2 fr.

Le Tambour de la 32e demi-brigade; par Ernest Capendu. Edition illustrée de nombreuses vignettes sur bois. In-4° à 2 col., 224 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 3 fr.

Les rues et les cris de Paris au XIIIe siècle, pièces historiques publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et précédées d'une étude sur les rues de Paris au XIIIe siècle; par Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine. Petit in-8°, 209 p. Paris, lib. Willem Daffis. 5 fr.

Les Marges du Code. La Belle Olympe; par Charles Monselet. 2e édition. In-18 jésus, 340 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Par-dessus la haie; par Mme de Stolz. Ouvrage illustré de 56 gr. par A. Marie. 2e édition. In-18 jésus, 313 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

La vie manquée; par Th. Bentzon. Gr. in-18, 351 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

Les Musiciens célèbres depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours; par Félix Clément. Ouvrage illustré de 44 portraits gravés à l'eau-forte par Masson, Deblois et Massard, et de trois reproductions héliographiques d'anciennes gravures par A. Durand. 2e édition, revue et augmentée. Gr. in-8°, XI-664 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 12 fr.

Récits de la vieille France. François Buchamor; par Alfred Assolant. In-12, 438 p. Paris, lib. Delagrave. 2 fr.

Discours sur l'histoire universelle; par Bossuet. Edition classique, accompagnée de notes et de remarques grammaticales, historiques et littéraires, par E. Lefranc, ancien professeur au collége Rollin. Paris, lib. Jules Delalain et fils. In-12, XII-488 p. 2 fr. 50.

Œuvres complètes de P. Corneille. Œuvres choisies de Thomas Corneille. T. 3. In-18 jésus, 407 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Contes contadins. Les Fonds perdus. Germain Barbe-Bleue. Jean des Baumes; par Henry de la Madeleine. In-18 jésus, VI-301 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Le Diable boiteux; par Le Sage. Nouvelle édition, complète, précédée d'une notice sur Le Sage par Sainte-Beuve. In-18 jésus, XXXVIII-396 p. Paris, lib. Garnier frères.

Jean qui grogne et Jean qui rit; par Mme la comtesse de Ségur, née Rostopchine. Ouvrage illustré de 70 vignettes par H. Castelli. 5e édition. In-18 jésus, 414 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Essais de critique et d'histoire; par H. Taine, 3e édition. In-18 jésus, XXXII-460 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 59.

Couronne poétique de la Lorraine. Recueil des morceaux écrits en vers sur des sujets lorrains; par P. G. de Dumast, l'un des trente-six de l'Académie de Stanislas. Gr. in-8°, X-356 p. Paris, lib. Berger-Levrault.

Publications antérieures :

LES ÉCRIVAINS MODERNES DE LA FRANCE, ou Biographie des principaux écrivains français depuis le premier Empire jusqu'à nos jours. — A l'usage des écoles et des maisons d'éducation. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis son origine jusqu'à nos jours, à l'usage des colléges et des établissements d'éducation. — Par F. Marcillac, maître de littérature à l'École supérieure des jeunes filles à Genève. — Seconde édition, revue et corrigée.— Genève, chez *H. Georg*, libraire-éditeur.

LES ÉCRIVAINS CÉLÈBRES DE LA FRANCE, depuis les origines de la langue jusqu'au XIXe siècle. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

LES MARGUERITES DE LA MARGUERITE; poésies de la reine de Navarre, réimprimées avec les gravures sur bois de l'édition originale. — N° XVI du Cabinet du Bibliophile. — 4 vol. in-16, format de l'*Heptaméron*, tirés à 400 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix : 10 fr. le volume. — Paris, librairie des *Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE dérivés de l'arabe, du persan ou du turc, avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens. — Par A.-P. Pihan, ancien prote de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, librairie de *Challamel aîné*, 30, rue des Boulangers.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE depuis son origine jusqu'à nos jours. — Par A. Pélissier, professeur de l'Université. — 2e édition, revue et augmentée de textes anciens, avec introduction et commentaires. — In-12, 348 p. — Paris, librairie *Didier et Cie*, 38, quai des Augustins.

DE LA FORMATION DES NOMS DE LIEU, traité pratique suivi de remarques sur les noms de lieu fournis par divers documents. — Par J. Quicherat. Petit in-8° — Paris, librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par Noel du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par Marie Guichard. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS
A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Professeurs français qui désirent trouver des places à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 116, rue de Rivoli ; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. — A LONDRES : Miss Gray, 35, Baker Street, Portman Square ; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX POUR DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains qui sont en Europe ; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent la France ; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande ; — le *Journal de St-Pétersbourg*, très-répandu en Russie ; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue Saint-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Appel aux poètes.

Le prix de 600 fr. fondé par M. le docteur Andrevetan de la Roche, avec le concours de la ville d'Annecy, sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1874. — Le choix des objets à traiter est laissé aux concurrents. — Les pièces de poésie doivent être inédites et écrites en langue française. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les nationaux, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane, et 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane avant le 1er juillet 1874.

Le douzième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1874. — Six médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 4. 15 Mai 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication sur *Sortir d'un emploi le bâton blanc à la main;* — Origine et explication du proverbe *Chercher midi à quatorze heures;* — Étymologie du mot *Bistouri;* — La meilleure orthographe de *Fier-à-bras;* — Pourquoi on aspire l'*O* dans *Onze* et *Onzième;* — D'où vient *Saperlipopette;* — Pourquoi *Casser sa pipe* veut dire mourir. || Si une femme peut être qualifiée de *Biche émissaire;* — Origine de *Battre la campagne;* — D'où vient le *Calino* des journaux parisiens. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie d'*Antoine Oudin.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs français qui désirent se placer en Angleterre. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Dans le mois d'interruption qui a précédé la publication de la 5e année de ce journal, j'ai reçu la lettre suivante, dont je remercie sincèrement l'auteur :

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand plaisir l'explication que vous donnez, dans votre numéro du 21, relativement à l'origine toute militaire de l'expression *Sortir d'un emploi avec le bâton blanc;* mais il me reste encore, au sujet de cette expression, une chose à vous demander. Croyez-vous que l'on en ait bien réellement donné le sens dans les dictionnaires? J'en doute; car je lis ce qui suit dans le *Dictionnaire des armées de terre et de mer,* que vous citez vous-même dans votre article :

« En général, dans le XVIIe siècle, on ne regardait comme honorables que les Capitulations obtenues par les garnisons à qui il était accordé de rejoindre avec armes et bagages, mèches allumées, balle en bouche, leur armée, et non *avec le bâton blanc à la main,* c'est-à-dire la pique sans fer, comme on disait et comme on faisait au XVe siècle. »

On devrait, il me semble, attacher une idée de déshonneur à l'expression figurée dont il s'agit, et, en conséquence, ne l'employer qu'en mauvaise part.

Qu'en pensez-vous?

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes témoignages de sympathie pour votre excellente publication, l'expression de ma considération distinguée.

Un de vos abonnés.

Je suis entièrement de l'avis de la personne qui m'a adressé la lettre précédente; mais la véritable origine de *Sortir d'un emploi le bâton blanc à la main* n'ayant été donnée que fort tard (elle n'est pas dans La Mésangère, 1823), et cette expression ne s'étant employée pendant plusieurs siècles qu'avec la signification de quitter un emploi dans un complet dénuement, je crois qu'il serait vainement tenté aujourd'hui d'en restaurer le sens figuré conformément à celui qu'elle eut dans le principe.

×

Première Question.

Auriez-vous la complaisance de me donner l'origine de l'expression de CHERCHER MIDI A QUATORZE HEURES, *qui se trouve employée si souvent dans le langage familier?*

—

Autrefois, on mesurait le temps en France comme aujourd'hui en Italie, nous dit Quitard.

Or, comment fait-on dans ce dernier pays?

On commence le jour une demi-heure après le coucher du soleil, on compte les heures jusqu'à 24, quoique le cadran ne soit divisé qu'en douze parties, et l'on appelle *une* heure ce que nous appelons *sept,* comme l'implique la citation suivante que j'ai recueillie dans l'*Opinion nationale* du 4 avril 1862 :

C'est ce prédicateur dont l'éloquence obtint le plus de succès; les autres sermons furent délaissés à tel point que le cardinal-vicaire, pour forcer les Romains d'aller les entendre, vient de rendre un édit ordonnant aux cafetiers, etc., de tenir leurs magasins fermés pendant la durée des sermons, de *vingt-et-une heures* (trois heures) à *vingt-quatre heures* (six heures du soir).

De là résulte cette correspondance entre l'appellation ancienne des heures et les notations actuelles de notre cadran, correspondance que je figure, pour plus de clarté, par des chiffres arabes et des chiffres romains :

1 (VII)	7 (I)	13 (VII)	19 (I)
2 (VIII)	8 (II)	14 (VIII)	20 (II)
3 (IX)	9 (III)	15 (IX)	21 (III)
4 (X)	10 (IV)	16 (X)	22 (IV)
5 (XI)	11 (V)	17 (XI)	23 (V)
6 (XII)	12 (VI)	18 (XII)	24 (VI)

Ce tableau dressé, voyons à quelles heures pouvait

arriver midi, cet instant nécessairement variable comme dépendant du commencement du jour, lequel était variable lui-même.

Il est évident que l'heure de midi se trouvait en ajoutant 12 heures, moitié du jour, à l'heure où celui-ci commençait. Or, quand le jour commençait à IV heures et demie du soir (10 heures et demie, ancien système), on avait midi à 22 heures et demie (même système) ; et quand il commençait à VIII heures et demie du soir (2 heures et demie, ancien système), on avait midi à 14 heures et demie (même système), ce qui signifie, en d'autres termes, que midi, avec l'ancienne méthode de compter les heures et de commencer le jour, était rigoureusement compris entre ces limites :

14 heures et demie et 22 heures et demie.

Mais il ne pouvait jamais se trouver à 14 heures ; d'où l'expression *Chercher midi à quatorze heures* pour signifier chercher une chose, au physique ou au moral, là où elle ne peut pas être, puis, par extension, chercher des difficultés où il n'y en a pas.

×

Seconde Question.

Est-il vrai, comme je le trouve dans le DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE *de Brachet, que l'origine de* BISTOURI *soit inconnue ?*

—

Ce mot n'a pas toujours été masculin, ni toujours été écrit par la finale *i* : au XVIe et même au XVe siècle, il se terminait par *ie*, et avait le genre féminin :

(XVIe)

On fera l'incision transversalement avec une lancette courbée appelée *bistorie*.

(Amb. Paré, VI, 6.)

Il faut accroistre la playe avec une *bistorie* ayant un bouton au bout, et qu'elle ne tranche que d'un costé.

(Idem, VIII, 35.)

(XVe)

Guillaume Ression garni d'un voulge de guerre et d'une *bistorie* ou panart...

(Du Cange.)

Une *bistorie* ou grand cousteau...

(Idem.)

Maintenant d'où vient *bistorie ?*

Les uns croient que c'est de *Pistoria*, ancien nom de la ville italienne de Pistoie, célèbre jadis par ses ouvrages en fer ; d'après M. Littré, c'est de *bastoria*, sorte d'arme, bâton, massue, du même radical que *bâton*, qui, du sens de arme, grand couteau, en serait venu, sous la forme *bistoria*, à signifier l'instrument de chirurgie en question.

Voyons de quel côté semble être la vérité.

Pistoria. — Cette ville a certainement été renommée pour ses ouvrages en fer, car on trouve dans Henry Estienne (*Traité de la Conformité du franç. avec le grec*) qu'elle « souloit faire de petits poignards » ; mais le même auteur nous apprend que ces petits poignards, nouvellement apportés en France, furent appelés *pistoyers*, *pistoliers* et *pistols*, du nom moderne de la ville de Pistoie, et non de son nom ancien. D'un autre côté, quand on remarque que tous les noms de villes d'Italie commençant par un *p* sont passés dans notre langue avec cette même consonne, et non avec un *b*, on ne s'explique guère que de la coutellerie de *Pistoria* ait jamais pu être appelée *bistorie*, quelque ressemblance qu'il y ait entre ces deux mots.

Bastoria. — S'il n'est pas très-fréquent de voir l'*a* changé en *i*, ce n'est pas non plus cependant une permutation sans exemple, car *avellana, cerasum* et *jacens* ont fait *aveline*, *cerise* et *gisant* ; l'*o* changé en *ou* est chose fort ordinaire (on a dit *chouse* pour *chose*, etc.), et le masculin remplaçant le féminin n'a rien d'insolite à une époque où les genres étaient si loin encore d'être fixés.

Il y a lieu de croire que *bastoria* est bien réellement l'étymologie de *bistouri*.

×

Troisième Question.

M. Littré dit que FIER-A-BRAS *s'écrit au pluriel sans* S *à* FIER : *des* FIER-A-BRAS ; *mais il ajoute qu'on ne peut condamner des* FIERS-A-BRAS, *attendu que l'étymologie est incertaine. Voudriez-vous me donner votre opinion sur l'orthographe de cette expression ? Je vous en serais très-obligé.*

—

M. Littré a parfaitement raison ; si l'origine de *Fier-à-bras* est mal connue, on ne peut donner avec certitude la manière d'en écrire le pluriel.

Mais il y aurait, à mon avis, un excellent moyen de faire disparaître cette difficulté ; ce serait tout simplement de restituer à ce terme sa forme primitive, qui était *Fiérabras*, en un seul mot, comme le montrent ces exemples :

..... *Fierabras*
C'est anemis [le diable] qui maint mal brace.
(Du Cange, *Ferrebrachia.*)

Garin, dist *Fierabras*, lai moi à toi parler.
(*Fiérabras*, p. 15.)

Trop sunt ambeduï soi tenant bras et bras ;
Plus fort ne fu, de voir, de ces deux *Fierabras*.
(*Girard de Ross.*, vers 4649.)

Cette forme, qui a été usitée jusqu'au commencement du XVIIIe siècle (je vois pour la première fois l'expression en trois mots dans l'Académie de 1718), permettrait de traiter le vocable en question comme *matamore*, *rodomont*, etc., et la langue gagnerait à cela de compter un embarras de moins.

×

Quatrième Question.

Pourquoi écrit-on LE ONZE, LE ONZIÈME, *et non pas* L'ONZE, L'ONZIÈME ?

—

Comme il est évident qu'ici l'écriture dépend entièrement de la prononciation, je vais ramener votre question à cette autre : Pourquoi prononce-t-on *le onze*, *le onzième*, et non pas l'*onze*, *l'onzième ?*

Dans son dictionnaire, M. Littré explique ce fait par une tendance qui aurait existé dans notre vieille langue à aspirer certains mots :

La prononciation de *onze*, comme s'il était précédé d'une aspiration, vient de la tendance du vieux français à faire précéder d'une *h* les mots monosyllabiques ou du moins les mots à une syllabe sonore, commençant par une voyelle : *haut*, *huit*, *huile*, etc.

Mais comme, après avoir compté dans le *Glossaire* de Barbazan les monosyllabes et les mots de deux syllabes dont la dernière est muette, je n'en ai trouvé que vingt d'écrits avec une *h*, tandis que j'en ai compté trente qui l'étaient sans cette consonne, j'ai cru devoir ne pas m'en tenir à l'explication précédente, et en chercher une qui eût au moins l'avantage de n'être pas en contradiction avec les faits.

Or, pour une que je cherchais, en voici deux que j'ai rencontrées :

1° Attendu que du latin *decem* nous avons fait un mot prononcé *dice*, il est très-probable que le mot formé de *undecim* a d'abord été prononcé *once*. Mais, dès les premiers temps de la langue, nous avions déjà deux autres mots prononcés de la même manière, l'un, désignant un poids, et l'autre un animal, ce que prouvent les citations suivantes, toutes deux du XIIIe siècle :

Nus du mestier devant dit ne puet ne ne doit batre ne faire batre argent que en chascune bâteure de XXV *onces* d'argent n'ait X estellins d'or au mains.

(*Livre des Metiers*, p. 75.)

La chose gist sor tel endroit,
Que chascune beste voudroit
Que venist l'*once*.

(Rutebeuf, 202.)

Trois mots ayant la même prononciation, c'était trop ; on différencia des deux autres celui qui n'était pas substantif, d'abord en l'écrivant par un *z* (qui a aussi passé dans les autres adjectifs numéraux, *douzième, treizième*, etc.), et plus tard en aspirant l'*o*, ce qui eut pour effet d'empêcher devant *once* et l'élision et la liaison.

2° Vaugelas, dans sa remarque sur *le onziéme* (vol. I, p. 252), a donné d'autres raisons que les précédentes du fait de l'aspiration dans le mot *once ;* je copie :

Voici une conjecture fort vrai-semblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, et je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'est que l'on a accoûtumé de dire en comptant, *le premier, le second, le troisiéme*, et ainsi généralement de tous les autres, jusques à dire, *le centiéme, le milliéme*, tous les nombres commençant par une consone, qui fait que l'on dit *le*, devant, n'y ayant pas lieu de faire l'élision de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un seul nombre en tout, qui commence par une voyelle, qui est *once, onziéme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, et devant et après le nombre, que quand ce vient à *onziéme*, on le traite comme les autres, sans songer qu'il commence par une voyelle, et que l'*e* de l'article *le* se mange...

Quelle que soit la cause de l'aspiration de l'*o* dans *once*, il s'en faut bien que cette aspiration ait été rigoureusement observée au XVIe siècle ; car si l'on trouve *once* sans élision dans quelques phrases, on le trouve aussi avec élision dans beaucoup d'autres ;

Ce mesme jour, mourut Henry de Rohan, prince de Léon en Bretagne, en sa maison de Belin, sa fille âgée d'*once* à douze ans mourut tost après.

(*Journal de l'Estoïle*, p. 99.)

Quant à *onziéme* (est-ce parce qu'il ne pouvait offrir d'équivoque ?), l'*o* continua à n'y être pas aspiré, ce que montrent ces exemples, empruntés à des écrivains du même temps :

Elle le porta jusqu'à l'*unziesme* mois.

(Rabelais, *Garg.*, I, 3.)

Le mois de janvier sous Romulus étoit l'*unziesme*.

(Amyot, *Numa*, 31.)

En *l'unziesme* se voyoit au plus près la piteuse contenance du pauvre président Brisson.

(*Satyre Ménippée*, p. 32, éd. Charp.)

Pendant le XVIIe siècle, on fut loin de se trouver d'accord sur la prononciation de *once* et de *onziéme*.

Vaugelas se déclara pour *l'onziéme ;* selon lui, c'était « très-mal » s'exprimer que de dire *le onziéme ;* car comment justifier, dit-il, que la première de deux voyelles dans cette situation ne s'élide pas comme cela se fait toujours ?

Thomas Corneille était au contraire pour l'aspiration dans ces mots, ce qui ressort nettement de cet extrait de la note qui accompagne la remarque de Vaugelas :

On dit : c'est aujourd'hui *le once* ou *le onziéme du mois*, et non pas *l'once* ou *l'onziéme*. Ce qui est général quand on compte heures, jours, mois ou années.

Boileau était du même avis ; car, dans l'édition de ses œuvres qu'a donnée Brossette, le fondateur de l'académie de Lyon, on apprend par une note (tome I, p. 163) que ce poète ne liait jamais l'*s* de *ses* en prononçant les vers suivants de la XIIe satire :

..... Un démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile et dernière satire
Se vienne, en nombre pair, joindre à *ses once* sœurs.

Tout en approuvant l'opinion de Vaugelas, le P. Bouhours ajoutait que, depuis ses *Remarques*, plusieurs disaient *le onziéme*, et qu'il ne voudrait pas les condamner ; aussi cédait-il à la force de l'usage et tolérait-il l'aspiration.

Le XVIIIe siècle ne vit pas non plus l'unanimité se faire sur la question qui nous occupe.

Suivant la doctrine de Vaugelas, qui, comme on sait, n'approuve que *l'once*, l'abbé Dangeau écrit dans ses *Essais de grammaire* (I, p. 34) :

J'en ai trouvé vingt-six dans *Cinna*, et je n'en ai trouvé *qu'once* dans *Mithridate*.

Dans les *Principes de la langue française* par De Wailly, on lit ce qui suit à la page 426, preuve que l'auteur considérait les deux prononciations comme également bonnes :

On dit et l'on écrit *le once, le onziéme* ou *l'once, l'onziéme*.

Enfin, à peu près vers le milieu du XIXe siècle, l'usage continuant à se montrer favorable à l'aspiration dans *once* et dans *onziéme*, la plupart des grammairiens ont fini par en conclure qu'ils devaient accueillir définitivement cette exception, malgré l'indécision de l'Académie, et voilà pourquoi nous disons et nous écrivons aujourd'hui *le once, le onziéme*, et non pas *l'once, l'onziéme*.

×

Cinquième Question.

M. Edmond About, dans un feuilleton qui a paru dans le XIXe SIÈCLE *le 24 août 1873, a employé cette expression* SAPERLIPOPETTE. *Je voudrais bien en savoir le sens et l'origine.*

—

Cette expression a été formée, il me semble, ainsi que je vais vous l'expliquer.

Pour concilier autant que possible le respect du deuxième commandement avec le besoin qu'on éprouve parfois de jeter dans son discours quelque terme énergique, on a fait d'abord *sacristi*, que je soupçonne fortement d'être pour *sacré Christ* ce que *sacrebleu* est pour *sacré Dieu*, je veux dire un euphémisme.

Mais *sacristi* ne dissimulait pas assez son origine; on y changea le *c* en *p*, ce qui donna *sapristi*, un mot pouvant être prononcé par toutes les bouches :

Donc, plus de nouvelles de la fusion!... Où en est la fusion? Voyons, *sapristi*, ne nous tenez pas le bec dans l'eau comme ça...

(*L'Avenir national* du 1er sept. 1873.)

Un scrupule plus grand encore nous valut *saprelotte* ou *saperlotte*, espèce de diminutif de *sapristi* :

Vous ici, mais *saperlotte*, cher ami, que venez-vous donc faire dans ce quartier?

(*L'Événement* du 15 sept. 1873.)

Enfin *saperlotte* a été transformé en *saperlipopette*, que je considère en quelque sorte comme la dernière dilution du juron *sacristi*.

×

Sixième Question.

Comment expliquez-vous que l'expression populaire CASSER SA PIPE *puisse signifier* MOURIR ?

—

On peut croire que cette expression a pris naissance au théâtre, car voici en quels termes il en est parlé dans les *Coulisses* de Joachim Duflot (p. 54) :

L'acteur Mercier, fort estimé des titis du boulevard du Temple, jouait le rôle de Jean Bart avec un entrain et une rudesse qui étaient fort appréciés du public de la *Gaîté*. Jean Bart, comme on le sait, fumait la pipe, et, pour être fidèle à la vérité historique, Mercier fumait la pipe en jouant le rôle.

La pièce eut une longue suite de représentations, ce qui permit à Mercier de culotter une magnifique pipe qui était devenue une curiosité. Aussi tous les titis étaient-ils en admiration devant la pipe de Jean Bart-Mercier. De son côté, l'acteur, orgueilleux de son ouvrage, ne s'en séparait jamais, même en dormant, si l'on en croit les on-dit.

Mais, voilà qu'un jour la pipe tomba des lèvres de Mercier. « Quel dommage! » s'écria-t-on, et on courut vers lui. L'acteur venait de s'affaisser sur lui-même, il était mort. Le lendemain, en s'abordant, les titis se disaient tristement : « Tu sais bien, Mercier... Eh bien?... Il a cassé hier sa pipe pour de bon. »

Cependant, ce n'est peut-être que « sous toutes réserves » comme disent les journaux politiques, qu'il convient d'accepter la susdite origine.

ÉTRANGER

Première question.

J'ai trouvé cette phrase dans un journal français : « La belle-mère est presque toujours LA BICHE ÉMISSAIRE *de ces rancunes. » Ne vaudrait-il pas mieux dire ici* LE BOUC ÉMISSAIRE? *Je vous serais très-obligé de vouloir répondre le plus tôt possible à cette question.*

—

C'est une erreur de croire que l'attribut doive nécessairement être du même genre que son antécédent; une foule d'exemples prouvent qu'un mot masculin et un mot féminin peuvent parfaitement se construire, l'un avant le verbe *être* et l'autre après; en voici quelques-uns empruntés à la *Grammaire nationale* (p. 94) :

La *mère* est le premier *instituteur* de son enfant.

(Bernardin de Saint-Pierre.)

Un fanatisme aimable à leur âme enivrée
Disait : la *femme* est *Dieu*, puisqu'elle est adorée.

(Legouvé.)

La *colère* est à la fois *le* plus aveugle, *le* plus violent et *le* plus vil des *conseillers*.

(De Ségur.)

Les *lois* sont les *souverains* des souverains.

(Louis XIV.)

Je crois donc que l'auteur de la phrase en question aurait dû dire *le bouc émissaire*, opinion confirmée du reste par la citation suivante, que je rencontre dans le dictionnaire de Littré :

Vous sentez que je veux faire de *Mme d'Argenton le bouc émissaire* de l'ancienne loi [la charger de tous les faits reprochés au duc d'Orléans].

(Saint-Simon, 252, 128.)

×

Seconde Question.

Quelle est, s'il vous plaît, l'origine de l'expression BATTRE LA CAMPAGNE ?

—

Au propre, le verbe *battre*, construit avec un nom d'espace pour régime, a le sens de *parcourir* en cherchant quelque chose; ainsi on dit :

Les cavaliers *battent* la plaine; — nous *avons battu* tout le pays, — ils *battront* toute la ville, etc.

Joint au mot *campagne*, ce verbe se dit, en langage militaire, des soldats qui poussent des découvertes vers l'ennemi afin de reconnaître ses positions.

Or, comme pour faire ces reconnaissances, il faut errer plus ou moins, on a naturellement pris cette expression, au figuré, pour parler de quelqu'un dont l'esprit divague dans le délire de la fièvre, qui s'écarte de son sujet dans une discussion, ou qui s'amuse à de vaines rêveries, à des imaginations n'ayant rien de réel, de possible.

×

Troisième Question.

D'où vient donc le nom de CALINO, *que les journaux parisiens emploient si souvent depuis quelques années pour désigner quelqu'un qui dit sérieusement des niaiseries ?*

—

Ce mot a pour origine une charge d'atelier par Théodore Barrière et Antoine Fauchery, laquelle fut représentée pour la première fois à Paris sur la scène du *Vaudeville*, le 12 mars 1856.

Le principal personnage de cette pièce est un certain Calino, peintre en herbe, arrivé à Paris depuis quelques mois avec sa femme, qui est jolie, et une sœur charmante. Cette « bête trouvée sous le quatorzième degré de latitude nord du quai aux Fleurs » abandonne son hôtel à des rapins à condition qu'ils lui donneront des conseils; mais, comme il n'a aucune disposition pour la peinture, les rapins se moquent de lui et lui montent une scie...

Cependant Calino peint toujours, et de préférence la

nuit, pour ne pas être découragé par la vue de ce qu'il fait ; on vient à parler d'une crue des eaux, et il vous prouve en ces termes comme quoi celles de la Seine sont au même degré de l'étiage :

La Seine n'est pas plus haute qu'à l'ordinaire... j'en suis bien sûr moi; j'ai fait une marque à un bateau, et depuis huit jours, l'eau n'a pas dépassé la marque.

Dès la première représentation, probablement, nos journalistes se sont emparés de *Calino* pour lui faire signifier ce type de Jocrisse auquel ils attribuent les plus grosses niaiseries venant à leur connaissance.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... *grâce*, selon son expression (*grâce* signifiant *par le moyen de* se met généralement au singulier); — 2° ... que notre auteur *ne travestisse* (après *il n'y a pas jusqu'à*, on met le verbe au subjonctif et accompagné de *ne*); — 3° ... *autour* des bouchons (*alentour* ne veut pas de régime); — 4° ... des quatre saisons *font* retentir (après *de ce que* on met l'indicatif); — 5° ... un des premiers arbres qui *montrent leurs* fleurs ; — 6° ... que le mot *fît* monter ; — 7° ... d'élastiques *rompus* (on dit *un* élastique) ; — 8° Les deux premières livraisons d'un ouvrage appelé à un grand succès *viennent* de paraître au bureau, etc. (on ne peut mettre en tête de la phrase, à l'impersonnel, un verbe neutre qui a pour sujet un nom précédé de l'article *le, la* ou *les*) ; — 9° ... étendus par *centaines de* mille; — 10° ... *qu'il est* plus difficile encore de faire durer que *de* décréter et *d'*établir ; — 11° ... préféraient se passer de manger *plutôt* que de fumer (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 153); — 12° ... de *cet examen* (c'est ici l'action d'examiner) ; — 13° ... qu'une enquête *fût* ouverte ; — 14° ... que depuis *de* longues années...

Phrases à corriger
trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Si le caprice le prend de modeler en biscuit ou en porcelaine de Saxe un berger ou une bergère rococo enguirlandés de fleurs, certes, il ne se gêne pas.

2° Puis une obscurité subite sous les douces lueurs du crépuscule et, dans les nuits parfois lucides, des étoiles qui ressemblent à de froides pointes d'acier clouées au firmament.

3° Comme la religion, elle [la musique] est mystérieuse, voilée, disons même occulte; ses secrets et ses principes ne sont pénétrables à d'autres yeux qu'à ceux des initiés.

4° Ce qu'il faudrait, c'est qu'au sein de la commission on manifestât d'une manière irrévocable les tendances qu'on s'est plu à signaler, avant qu'elles n'aient été exprimées.

5° Ayant déféré à son désir, il vint à nous et nous fit quelques passes sur les jambes; instantanément nous n'eûmes plus l'usage de ces membres.

6° Je profitai de cet instant d'enthousiasme pour gagner la rue Saint-Denis, où je rencontrai près celle Greneta les gendarmes du poste de la Halle, qui avaient été désarmés.

7° Il se hâte de repartir pour Salon avant la mort de Henri II, qu'on dit qu'il avait prédite aussi bien que les troubles qui la suivirent.

8° Ils ajoutent qu'aujourd'hui il est préférable de courir les chances de la maladie que d'infuser des matières morbides dans des veines pures et saines.

9° Emportée par la grandeur de la situation, Mlle Patry s'est laissé aller à son propre élan et à ses propres larmes.

10° Mais le public lettré qui suit assidûment ces pacifiques tournois oratoires s'attend à autre chose qu'à de consciencieux éloges biographiques.

11° Il est seulement triste de voir dans quel état ils ont mis le chemin de fer que nous côtoyons ; pas une station, pas un pont n'a été respecté, les fils du télégraphe sont coupés entre chaque poteau.

12° Après, il lui faudra de toute nécessité déterrer un chef-d'œuvre — un drame à tout casser — ou une comédie qui fasse couler des larmes à un trimestre de spectateurs.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

(*Suite.*)

Genoüil fait *genoux* et *genoüils ; verroüil* fait *verroüils* et *verroux*.

Quand *universel* est substantif, il fait *universaux ;* mais adjectif, il fait *universels*.

Les pluriels des composés prennent une *s* à la fin, *trenche-plume*, *trenche-plumes*, et cependant on l'ajoute au milieu dans *coqs d'Inde*, *gentilshommes*, *ponts-levis ;* de plus, elle se met au milieu et à la fin de *quarts d'escus*, bien qu'avec raison le mot *escu* n'y soit point au pluriel.

Il y a beaucoup de noms qui se mettent toujours au pluriel, tels sont : *besoignes* pour hardes ; *graces* pour actions de grâces ; *chausses ; lettres* pour patentes ; *papiers* pour écritures ; *fonts* où l'on baptise ; *vacances* et *vacations* pour désigner le temps pendant lequel on ne fait point d'affaires.

Gens ne se construit point avec les noms de nombre, mais avec les adverbes *beaucoup*, *bien ;* par exemple, on ne dit pas *trois ou quatre gens*, mais bien *trois ou quatre personnes*.

Lunettes que l'on met sur son nez est pluriel ; mais *lunette* « de Hollande » est singulier.

Une paire d'armes ne signifie qu'une armure ; une *paire de ciseaux*, des ciseaux non divisés.

Les noms de nations s'emploient au singulier pour signifier le pluriel ; on dit *le Turc a bien de la peine*, *le François dit*, pour les Turcs ont bien de la peine, etc.

DES COMPARATIFS ET DES SUPERLATIFS.

Moindre et *plus petit* diffèrent en ce que le premier se rapporte plus proprement à la condition et à la qualité, et le dernier à la quantité ou dimension, comme longueur, largeur, etc. ; par exemple, si l'on dit *c'est le moindre homme de la ville*, cela s'entend de la qualité, et *le plus petit homme de la ville*, le plus bas « touchant » la grandeur du corps.

Les étrangers mettent souvent *grand* pour *gros*, et c'est une très-grave erreur, parce que le mot *grand* s'entend proprement des choses qui ont de la grandeur ou de la longueur de corps, tandis que *gros* s'applique à celles qui sont ou rondes ou épaisses. On dit cependant *une grosse heure d'horloge* (1633).

Les expressions *homme de bien*, *femme de bien*,

fille de bien, gens de bien se comportent comme les qualificatifs : *plus homme de bien, tres homme de bien*, etc.

Au superlatif, on peut aussi ajouter le mot *fort* au lieu de *tres : fort bon, fort mauvais.*

Nous avons emprunté à l'italien *doctissime, excellentissime, ignorantissime*, etc.

DES DIMINUTIFS.

Les terminaisons ordinaires des diminutifs sont *et, elet, ette* et *elette ;* mais il y a des diminutifs formés irrégulièrement, et Antoine Oudin en donne une curieuse liste que je vais reproduire en partie :

Advocat : *advocaceau, advocacereau ;* amour : *amoureau ;* archer : *archerot ;* bergere : *bergeronnette, bergerotte ;* fol : *follet, follion, follichon ;* bœuf : *bouvillon* ; barbeau : *barbillon ;* couleuvre : *couleureau* ; vipere : *vipereau ;* levrier : *levron ;* porc : *pourceau, porcelet ;* cochon : *cochonnet ;* pied : *peton* ; chambriere : *chambrillon ;* pré : *preau ;* pendard : *pendardeau ;* cheval : *cavalot ;* clerc : *clergeon.*

Les suivants, qui n'ont rien de semblable à leur substantif, et qui ne sont pas des diminutifs réels, sont aussi « fort plaisans » : *bidelot*, diminutif de *bidet*, petit cheval ; *laideron*, qui signifie plutôt une grosse laide qu'une petite ; *hutaudeau*, gros poullet, qui se dit ordinairement *hestoudeau.*

Parmi les diminutifs des noms propres on remarque : *Henriot*, de Henri ; *Denisot*, de Denis ; *Marion* et *Mariette*, de Marie ; *Annon, Annichon*, de Anne ; *Janneton*, de Jeanne ; *Margot* et *Margoton*, de Marguerite ; *Catin* et *Cataut*, de Catherine.

DES NOMS NUMÉRAUX.

On dit ordinairement *soixante et dix, soixante et unze, soixante et douze*, jusqu'à *quatre-vingts ;* mais en langage d'arithmétique, on dit *septante, septante et un*, etc., au lieu de *huictante* on dit *quatre vingts*, et au lieu de *nonante, quatre vingts dix.*

On dit *six vingts* plutôt que *cent vingt* (1633).

En parlant des années, *mille* « se retrenche » et l'on écrit *mil quatre cens, mil cinq cens.*

La conjonction *et* ne se met dans les noms de nombre qu'avec le nom de l'unité, *vingt et un, trente et un*, etc., mais on dit *vingt deux, trente deux*, etc.

Il est indifférent de dire *page trente-cinq* ou *trente-cinquiesme, feuillet dixhuict* ou *dixhuictiesme.*

On dit *Charles neuf* pour *Charles neufviesme* (1633).

Parmi les collectifs en *aine*, il n'y a d'usités que *sixaine, huictaine, neufvaine, dixaine, douzaine, quinzaine, vingtaine, trentaine, quarantaine*, etc., jusqu'à *centaine.*

Huictaine se prend aussi pour l'espace de huit jours, et *neufvaine* pour une sorte de dévotion qui dure neuf jours.

Vingt en composition prend une *s* de plus, comme *quatre vingts, six vingts*, etc.

Il faut remarquer cet emploi quant aux adjectifs de nombre ordinaux : *il est party luy sixiesme, il est venu luy troisiesme*, etc.

Les Hauts Allemands disent *quatorze jours* pour deux semaines, chez nous on dit *quinze jours.*

OBSERVATIONS SUR QUELQUES QUALIFICATIFS.

Nous disons, contrairement à la règle générale qui fait accorder l'adjectif avec le substantif, *lettres Royaux, ordonnances Royaux.*

On dit *le feu Roy* et *feu mon pere ; grand pere* et *pere grand ; grand' mere* et *mere grand ;* mais *grand pere* et *grand' mere* sont mieux dits.

Meschant se rapporte aux personnes, *mauvais* aux choses que l'on mange ou boit.

DES TITRES.

Sire est une qualité qui se donne au roi et aux simples paysans, mais fort peu aux marchands ; pour qualifier ces derniers, dans l'Ile de France, on se sert plutôt du mot *sieur.*

Monseigneur se dit aux princes et aux grands prélats.

Monsieur, à Monsieur frère du roi, et à toutes sortes « d'honnestes » personnes indifféremment.

Ce dernier, construit avec un article défini, accompagné du nom de qualité ou propre de maison « se retrenche » à moitié ; on dit : *Mons de la Riviere, Mons de la Coudraye.* Quelquefois il se sépare par l'entremise d'une autre particule, *Mondit sieur.*

Messire se dit aux prêtres de village.

Maistre s'applique aux artisans, comme lorsqu'on dit *Maistre Pierre le cordonnier*, etc.

Madame se dit à la reine, aux filles de France, aux princesses mariées et à toutes autres grandes dames que l'on appelle « dames damées », aux religieuses, etc., à toutes les femmes au-dessous de la noblesse et aussi à leurs familles.

Dame se dit à une simple femme d'artisan ou de paysan : *Dame Perrette, Dame Guillemette ;* mais s'il y a un complément à *Madame*, on dit encore *dame : la dame du chasteau*, en parlant d'une femme de condition.

A la Cour, on nomme *Demoiselles* toutes les femmes qui en portent l'habit, nobles ou non, et les « chaperonnettes » s'appellent *Madame.*

Sieur se met avec un nom propre, *le sieur Pierre*, et *Seigneur* se met absolument : *le sieur Jean seigneur d'un tel lieu.*

DES PRONOMS PERSONNELS.

On ne peut plus omettre les pronoms personnels comme on le faisait autrefois ; ainsi on disait : *J'ay reçeu les lettres que m'avez envoyées*, et nous disons : *que vous m'avez envoyées* (1633).

Au lieu d'employer *le, la, les* avec les pronoms personnels *luy* et *leur*, il est bien mieux de n'employer que les datifs et de dire : je *luy donneray*, je *leur envoye*, plutôt que je *les luy donneray*, je *les leur envoye.* Cependant les deux peuvent se dire.

Que l'on se garde de mettre les pronoms personnels après les « relatifs » *le, la, les*, et de dire : *les me donnera, la te payera ;* il faut dire : *me les donnera*, etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Poésies. Premières poésies; poésies philosophiques; par L. Ackermann. In-18 jésus, 158 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr.

Grammaire de la langue française; par le P. Henri Delavenne, de la compagnie de Jésus. Exercices élémentaires. Partie du maître et partie de l'élève. 2 vol. in-12, 600 p. Paris, lib. Abanel.

Romans et contes; par Théophile Gautier. In-18 jésus, 463 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Exercices d'orthographe et de syntaxe, appliqués, numéros par numéros, à la grammaire complète et à la grammaire supérieure, et de nature à s'adapter à tout autre cours de langue française; par P. Larousse. Livre de l'élève. 4e édition. In-12, 312 p. Paris, lib. Aug. Boyer et Cie. 1 fr. 60.

Scènes du temps passé; par Mlle Julia Michel. In-12, 141 p. et grav. Paris, lib. F.-F. Ardant.

Les Prussiens devant Paris, d'après des documents allemands; par Edmond Neukomm. In-18 jésus, VIII-296 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres. 3 fr.

Le Génie du christianisme; par Chateaubriand. Edition abrégée et revue, à l'usage spécial de la jeunesse, par un directeur de bibliothèque chrétienne. In-8°, 192 p. Paris, lib. F.-F. Ardant.

Les Amours de petite ville. Chardonnette; par Charles Deulin. 3e édition. In-18 jésus, 337 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

La Morale; par Paul Jannet, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Paris. In-8°, XIII-616 p. Paris, lib. Delagrave. 7 fr.

Mémoires secrets de Bachaumont, revus et publiés avec des notes et une préface par P.-L. Jacob, bibliophile. In-18 jésus, XXIII-478 p. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr.

Le Capitaine Fracasse; par Théophile Gautier. Illustrations par Gustave Doré. In-4°, 400 p. Paris, lib. Polo.

Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne, depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avénement des Trente tyrans; par Henry Houssaye. 3e édition. 2 vol. in-12, XX-855 p. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr.

Colomba, suivi de : **La Mosaïque** et autres contes et nouvelles; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. In-18 jésus, 455 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Croyances et traditions populaires, recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey; par Désiré Mounier et Vingtrinier. 2e édition. In-8°, 818 p. Lyon, lib. Georg.

Histoire de la littérature contemporaine en Italie sous le régime unitaire, 1859-1874; par Amédée Roux. In-18 jésus, 432 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Le Rémouleur, épisode du temps de la Terreur et du Directoire; par Eugène Chavette. I. La Maison Surcut. II. Le Trésor de la Dubarry. 2e édition. 2 vol. Gr. in-18, 681 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Le chevalier Casse-Cou. Le Camélia Rouge; par Fortuné Du Boisgobey. 2e édition. In-18 jésus, 395 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Publications antérieures :

HISTOIRE MACCARONIQUE DE MERLIN COCCAIE, prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les forces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, et les rencontres heureuses de Balde. Avec des notes et une notice, par G. Brunet, de Bordeaux. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1606. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ÉCRIVAINS MODERNES DE LA FRANCE, ou Biographie des principaux écrivains français depuis le premier Empire jusqu'à nos jours. — A l'usage des écoles et des maisons d'éducation. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis son origine jusqu'à nos jours, à l'usage des colléges et des établissements d'éducation. — Par F. Marcillac, maître de littérature à l'École supérieure des jeunes filles à Genève. — Seconde édition, revue et corrigée. — Genève, chez *H. Georg*, libraire-éditeur.

LES ÉCRIVAINS CÉLÈBRES DE LA FRANCE, depuis les origines de la langue jusqu'au XIXe siècle. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

LES MARGUERITES DE LA MARGUERITE; poésies de la reine de Navarre, réimprimées avec les gravures sur bois de l'édition originale. — N° XVI du Cabinet du Bibliophile. — 4 vol. in-16, format de l'*Heptaméron*, tirés à 400 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix : 10 fr. le volume. — Paris, librairie des *Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE dérivés de l'arabe, du persan ou du turc, avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens. — Par A.-P. Pihan, ancien prote de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, librairie de *Challamel aîné*, 30, rue des Boulangers.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR

DÉSIRÉ NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle : — 3e *vol.* Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue en Angleterre.

Dans L'ANNUAIRE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL de *M. Alfred* HAMONET, ouvrage approuvé par les Autorités consulaires de France, on trouve la liste suivante des agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places :

M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Clavequin, 125, Regent Street, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

NOTA. — Les majuscules qui figurent à la fin de ces adresses servent à marquer les « districts » pour le service des Postes ; dans la suscription des lettres, on les met après le mot *Londres*, exemple : Londres W, Londres W. C.

Le volume de M. *Alfred* HAMONET, qui coûte 1 fr. 25, se trouve à la librairie Hachette, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Appel aux poètes.

ACADÉMIE DE SAVOIE. — Concours de poésie pour l'année 1874. — 1° Le prix de poésie de la fondation Guy pour l'année 1874 sera de 400 francs. — 2° Les poèmes envoyés au concours auront au moins 100 vers, sur un seul sujet laissé au choix des concurrents. — 3° Les poèmes seront adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er juillet 1874, et seront accompagnés d'un billet cacheté attaché au manuscrit et contenant et le nom et la demeure de l'auteur. Le billet portera, à l'intérieur, une épigraphe écrite aussi en tête du manuscrit. — 4° D'après le vœu du fondateur, nul n'est admis à concourir s'il n'est né ou domicilié dans l'un des deux départements de la Savoie.

Le douzième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1874. — Six médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. EVARISTE CARRANCE, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 5. 1er Juin 1874

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Adm^r M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

De la signification du mot *Charnier*. — Etymologie de *Tintamarre*. — Origine du proverbe *S'en moquer comme de l'an quarante* : — Si l'on peut dire *Vivre une crise* et *Naître un sujet* : — Si le verbe *Affouiller* est français. || S'il faut écrire *Laisser-passer* ou *Laissez-passer*. — Du verbe *Interroger* construit dans une phrase interjetée : — Quand *Autrui* ne peut se mettre pour *Autre*. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie d'*Antoine Oudin*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les Français qui désirent se placer comme professeurs en Angleterre. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Le mot CHARNIER *s'est-il employé autrefois pour désigner un cimetière, ou n'a-t-il désigné que les endroits couverts où l'on plaçait les ossements des morts ?*

—

Le 19 avril dernier, le *XIXe Siècle* publiait un article intitulé « la forme » où se trouvaient les deux phrases suivantes :

Lorsqu'il fut reconnu que le cimetière des Innocents, qui s'appelait dans la langue énergique du peuple le *charnier* des Innocents, était un foyer d'infection pour la ville, etc.

L'archevêque, après avoir lutté fort longtemps, se rendit à l'évidence de la nécessité. Il autorisa la suppression du *charnier*.

Le lendemain, un lecteur de cette feuille adressait à M. Francisque Sarcey, l'auteur de l'article, la lettre que je transcris :

Monsieur,

Permettez-moi une légère rectification au sujet de votre article d'hier, si remarquable à tous égards.

Vous semblez croire que le mot *charnier* est synonyme ou plutôt est la traduction populaire du mot cimetière, c'est une erreur. Charnier et cimetière sont deux mots dont la signification est différente et les deux choses qu'ils expriment sont distinctes.

Le cimetière est l'endroit où l'on inhume les corps; le charnier est ou, pour mieux dire, était, car les charniers ont depuis longtemps disparu, un lieu couvert, une galerie si vous voulez, où l'on plaçait les ossements des morts que le temps avait complètement dépouillés des chairs et desséchés.

Chaque cimetière avait son charnier; il y avait le charnier *du* cimetière des Innocents, le charnier *du* cimetière Saint-Paul, etc.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

C. C.

Pour sa défense, M. Sarcey a naturellement eu recours au dictionnaire de Littré. Mais, s'il a trouvé, dans cet ouvrage, un sens de *charnier* en sa faveur, et avec un exemple, il y en a trouvé deux qui étaient contre lui, mais sans exemples, ce qui lui permettait encore de croire que l'allégation de son adversaire était fausse, comme étant dépourvue de preuves dans le dictionnaire le plus complet que nous ayons.

Là-dessus, estimant que le *Courrier de Vaugelas* pourrait peut-être élucider cette question, plus particulièrement de sa compétence, M. Francisque Sarcey, qui tenait à savoir au juste ce qu'il en était, m'a proposé dans son journal de la traiter dans le mien.

J'ai accepté, et voici ma réponse :

Le mot *charnier* (de *caro*, *carnis*, allongé de *arium* transformé en *ier*) a eu plusieurs significations dans notre langue ; mais je ne parlerai ici que de celles qui se rapportent aux lieux de sépulture, la question dont il s'agit ne m'obligeant point à signaler les autres.

1° Jusqu'au XVIe siècle, *charnier* a désigné l'endroit où l'on enterrait les morts à la suite d'une bataille, endroit que nous appelons aujourd'hui *tranchée* :

A pieux agus font les *charniers* ouvrir.

(*Roncesvaux*, p. 156.)

Et no franc crestien (que Jhesus puist sauver)
Ont fait tous Antioche des mors Turs delivrer ;
Ens es *carniers* defors les alerent jeter.

(*Chanson d'Antioche*, VI, 1085.)

Loys de Luxembourg fist faire en la place où la bataille avoit été, plusieurs *carniers*, et puis fist assembler tous les morts.

(Froissart, I, 115.)

Et non gueres loing de là est le *charnier*, auquel furent

enterrez les corps des Macedoniens qui moururent en la bataille.

(Amyot, *Alex.*, 13.)

2° Comme la signification précédente le fait pressentir, *charnier* a été employé aussi pour désigner un cimetière, ce dont voici d'irrécusables preuves, trouvées dans Du Cange :

Et quoniam sepeliri singulatim ob multitudinem non quibant, constructa in quibusdam locis, a Deum timentibus, quæ vulgo dicuntur *Carnaria*, in quibus quingenta et eo amplius... projecta sunt defunctorum corpora.

Celebrata est magna Missa corporum valde solemniter per Episcopum Abrincensem, et postea arcæ positæ fuerunt in requie in *Carnario* dictæ Ecclesiæ.

3° Grâce à des constructions faites au cimetière des Innocents, le mot *charnier* prit, relativement à ce lieu, le sens pluriel de galeries couvertes, preuve ces lignes que je trouve dans l'*Histoire de Paris* par A.-J. Meindre (vol. I, p. 463) :

Dans l'origine, il [le cimetière des Saints-Innocents] demeurait ouvert de toutes parts, à cause de son voisinage des halles; aussi était-il incessamment souillé et profané par les passants. Pour faire cesser ce déplorable état de choses, Philippe-Auguste l'entoura de murs en 1188; deux siècles plus tard, ces murs furent garnis de galeries couvertes, appelées *charniers*, sous lesquelles on plaça des sépultures. Elles formaient une espèce de cloître carré composé de quatre-vingts arcades...

Au XIVe siècle, la mode s'établit de venir au cimetière des Saints-Innocents. Les oisifs s'y promenèrent, des marchands s'y établirent, et le séjour de la mort fut un lieu de rendez-vous, de plaisir et de luxe. Cette mode dura plusieurs siècles. A la fin du XVIIIe siècle, les *charniers* étaient encore remplis de boutiques d'écrivains et de modistes...

Enfin, une ordonnance royale de 1785 ordonna sa destruction. Ce fut alors que l'on démolit l'église et les *charniers*, en même temps que les chapelles et les autres monuments du cimetière.

4° Au même cimetière, où, d'après l'auteur que je viens de citer, on venait déposer les morts de « vingt paroisses » les corps ne restaient pas longtemps en terre ; aussitôt qu'ils étaient dépouillés de leurs chairs, on en exhumait les ossements que l'on rangeait sous les charniers ; de là le sens d'ossuaire qu'a pris le mot *charnier*, sens attesté par ces citations, que me fournit encore Du Cange :

Carnarium. Locus, ubi ossa mortuorum ponuntur. Sedes ossuum.

In quo (Cœmeterio) prædictus Manso intuitu pietatis, *Carnarium* ad ossa mortuorum reponenda de propria pecunia construxit.

(*Charte* de 1161.)

5° Enfin, en vertu de la figure qui permet d'employer, pour désigner le contenu, le mot qui désigne le contenant, on a étendu le sens de *charnier* à un monceau, à un tas d'ossements, ce que prouve cet exemple, trouvé dans le *Grand Dictionnaire* de Pierre Larousse:

Les *charniers* des catacombes de Paris.

Or, après toutes les citations qui précèdent, il est facile de décider la part de raison ou de tort que peut avoir M. Francisque Sarcey dans le débat dont il a bien voulu me faire juge.

A mon avis, l'éminent rédacteur du *XIXe Siècle* avait parfaitement le droit de dire du cimetière des Innocents qu'il s'appelait un *charnier* « dans la langue énergique du peuple », puisque ce mot s'est employé jadis dans le sens de cimetière; mais, quand il hésite à croire, malgré l'assertion de M. Littré, que le même terme ait signifié « dépôt des os exhumés des charniers ou cimetières » et aussi « la pile même des ossements », il est certain qu'il glisse dans l'erreur.

×

Seconde Question.

Dans son DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE, *M. Brachet dit que l'origine de* TINTAMARRE *est inconnue. Est-il vrai qu'on ne sache réellement rien sur cette origine ?*

—

Voici ce que j'ai trouvé dans Pasquier (*Recherches de la France*, p. 737) relativement à l'étymologie du mot en question :

Un jour qu'il allait à la chasse (c'est une anecdote relatée dans les vieilles chartes du Berry, selon notre auteur du XVIe siècle), le duc Jean, fondateur de la Sainte-Chapelle de Bourges, rencontra non loin de cette ville des vignerons qui étaient à leur travail.

Voyant la peine qu'ils se donnaient, il demanda à l'un d'eux ce qu'ils pouvaient gagner par jour, combien d'heures ils étaient obligés de travailler et autres particularités concernant leur condition.

Il lui fut répondu que, dans les grands jours de l'été, ils étaient tenus d'être à leur besogne depuis 4 heures du matin jusqu'à 8 ou 9 heures du soir, et pendant l'hiver, depuis 6 heures du matin jusqu'à sept ou huit heures du soir.

Le duc eut compassion de ces pauvres gens ; et, pensant que la rigueur des maîtres à leur égard allait jusqu'à la tyrannie, il voulut abolir cette coutume. Il ordonna, à cet effet, que, dorénavant, les vignerons ne seraient obligés d'aller à leur ouvrage qu'à 6 heures du matin, en toute saison, et qu'en été leur travail cesserait à six heures du soir, et, en hiver, à 5 heures.

Pour empêcher que cette mesure ne fût rendue illusoire, le duc prescrivit que ceux qui étaient les plus rapprochés de la ville, et qui, conséquemment, devaient entendre plus facilement que les autres le son de la cloche, en avertiraient par leurs cris ceux qui étaient près d'eux, que ces derniers feraient de même, et ainsi « de main en main ».

Depuis lors, cette pratique fut très-strictement observée dans tout le Berry ; et, ainsi que Pasquier l'a entendu dire, elle le fut également aux environs de Blois, dans un grand « cousteau » de vignoble situé dans le voisinage : dans cette localité, quand l'heure de la retraite se faisait entendre, les vignerons criaient : *Dieu pardoint au comte Thibault*, croyant que c'était à lui qu'ils étaient redevables de l'établissement de ladite coutume.

Or, les bonnes gens du pays disaient qu'ils avaient « oui » qu'autrefois le premier vigneron qui donnait le signal aux autres avait l'habitude de « *tinter* dessus ses *marres* avec une pierre » avant de crier l'heure à ses

compagnons ; et, comme le son du « *tint* » sur la *marre* (instrument pour cultiver la vigne dont il est déjà question dans la *Maison rustique* de Columelle) excitait une grande « huée » parmi les vignerons, on est naturellement autorisé à croire que le mot *tintamarre* a été fait pour désigner, par analogie, tout grand bruit, tout grand tumulte.

×

Troisième Question.

Quelle est, s'il vous plaît, l'origine du proverbe : JE M'EN MOQUE COMME DE L'AN QUARANTE ?

—

Le parémiographe Quitard explique cette expression en ces termes :

On croyait beaucoup à la fin du monde, dans le commencement du onzième siècle. C'était une opinion alors universellement répandue que les *mille ans et plus* qu'on prétendait assignés par Jésus-Christ lui-même comme terme à son église et à la société entière, devaient expirer en l'an *quarante* de ce siècle. La peur avait gagné tous les esprits. Les pécheurs se convertissaient en foule, et chacun parlait de se faire ermite. Mais lorsque cette époque si redoutable fut passée, on changea de langage, et l'on dit *Je m'en moque comme de l'an quarante*, expression qui est encore usitée en parlant d'une chose qui ne doit inspirer aucune crainte.

Mais les deux objections qui suivent sont tellement sérieuses qu'elles ne permettent pas d'adopter l'explication du savant belge :

1° Ce n'est point à la 40e année du XIe siècle que la croyance dont il vient d'être parlé assignait la fin du monde ; c'était au commencement de l'an mille, comme le prouvent ces lignes empruntées à A.-J. Meindre (*Hist. de Paris*, vol. I, p. 260) :

Un fait bien extraordinaire et unique dans toute l'histoire avait rempli de terreur et de consternation les dernières années du Xe siècle. On avait répandu, en France et en Allemagne, la croyance que le monde finirait mille ans après Jésus-Christ, et qu'il serait détruit au *commencement de l'an* 1000... Dès lors toutes choses se trouvèrent paralysées ; soins temporels, affaires et intérêts matériels, tout, jusqu'aux travaux de la campagne, languissait, abandonné, dans *la dernière année du Xe siècle*.

Le jour si redouté arriva, et *l'an* 1000 *commença* aussi heureusement que les années précédentes...

2° Le proverbe *s'en moquer comme de l'an quarante* ne se trouve ni dans l'Académie de 1835, ni dans aucun des dictionnaires parus antérieurement à cette époque, sans en excepter celui de Leroux ; je ne l'ai rencontré dans aucun auteur ancien, et je le vois paraître pour la première fois dans le *Nouvel Alberti* (1865). Or, si ce proverbe avait pris naissance à la suite des terreurs de l'an 1000, est-il présumable qu'il eût mis près de huit cents ans pour passer de la langue parlée dans la langue écrite ?

Il faut donc que cette expression soit toute moderne. Aussi M. Littré ne la fait-il remonter qu'à la fin du XVIIIe siècle. D'après l'illustre académicien, en effet, *s'en moquer comme de l'an quarante*, est un dicton employé par les royalistes (on disait alors l'an Ier, l'an II, l'an III, en sous-entendant « de la république ») pour exprimer qu'on ne verrait pas la quarantième année de ce nouveau gouvernement.

—

A cette explication, que je crois la vraie, il manque cependant quelque chose, un bon texte justificatif que M. Littré a oublié de nous donner, et que je n'ai pas encore pu trouver malgré de longues recherches. Si quelque ami du *Courrier de Vaugelas* a jamais la bonne fortune d'en rencontrer un dans ses lectures, je le prie instamment de vouloir bien me le communiquer.

×

Quatrième Question.

Je trouve dans la REVUE DES DEUX-MONDES *du* 1er *novembre* 1873 *les deux phrases suivantes :* (page 19) « *La génération qui raisonnait ainsi n'avait point* VÉCU LA TERRIBLE CRISE *ni subi le contre-coup immédiat ;* » (page 25) « *De là sa tyrannie ; l'homme de génie* NAIT SON SUJET *et n'a qu'à se soumettre sans le discuter à sa morale, à ses principes.* » *Veuillez me dire dans votre intéressant journal si l'emploi des verbes* VIVRE *et* NAITRE *dans ces deux phrases est correct.*

—

Il était élégant en latin de donner pour régime à un verbe neutre le substantif qui avait formé ce verbe ; ainsi, ouvrez le premier lexique venu, et vous y trouverez :

Somniare somnium (Dormir un sommeil).
Vivere vitam (Vivre la vie).

Cette construction a été employée par quelques-uns de nos auteurs ; j'en ai recueilli ces preuves :

Nous savons qu'elle [la reine régente] a toujours imité Dieu, dont elle porte sur le front le caractère ; elle *a* toujours *pensé des pensées* de paix.

(Bossuet, 1er *Serm. Démons.* 3.)

Voilà ce qui fait honte ou ce qui fait frémir ;
Gémissement que Job oublia de *gémir*.

(Lamartine, *Rép. aux ad. de Walter Scott.*)

Au XIIIe siècle, le trouvère Walter Vogelweide, laissant tomber sa tête dans sa main, s'écriait : « Cette *vie*, l'*ai-je vécue*, l'ai-je rêvée ? »

(*Le Pays* du 13 février 1874.)

Le suicide, il faut le pardonner à celui qui, après *avoir* vaillamment *combattu* le *combat* de la vie, voit, au déclin de ses jours, la misère honteuse s'asseoir à son foyer sans travail et sans pain.

(A. de Bragelonne, *le Voleur* du 1er mai 1874.)

Mais, de l'aveu de tous, je crois, la susdite construction ne peut guère convenir qu'en poésie et dans le haut style.

Or, si déjà les phrases en question et leurs analogues ont un usage aussi restreint, à plus forte raison, ne doit-on pas employer activement un des verbes neutres qu'elles contiennent, avec un régime direct qui n'est point de la famille de ce verbe.

Je ne puis regarder *vivre une terrible crise* comme une phrase de bon français.

—

Quant au verbe *naître*, il me semble qu'il n'y a aucun auteur classique qui en ait fait usage comme verbe actif, et je n'en avais jamais rencontré un seul exemple avant celui que vous me citez.

Ce doit être une coquille !

×

Cinquième Question.

On lit ce qui suit, à la page 2, col. 1, de la REVUE SAVOISIENNE *du 25 mars 1874 : « Mais la violence du torrent avait* AFFOUILLÉ *son lit, etc. » J'ai cherché, dans Littré, ce mot que je vois pour la première fois, et je n'y ai trouvé que* AFFOUILLEMENT. *Est-ce que, par hasard,* AFFOUILLER *ne serait pas français?*

—

Dans le *Dictionnaire des dictionnaires* de Darbois (1830), j'ai compté 114 mots en *ement* signifiant une action, et correspondant chacun à un verbe :

Abrégement	à	Abréger,
Broiement	—	Broyer,
Engagement	—	Engager,
Recueillement	—	Recueillir,
Abattement	—	Abattre.

Or, pour la même raison, *affouillement* devant correspondre au verbe *affouiller*, j'en conclus que ce verbe est parfaitement employé dans la phrase que vous me signalez, et que ce ne peut être que par oubli qu'il ne figure pas dans le dictionnaire de Littré.

ÉTRANGER

Première Question.

Quelle est la meilleure manière d'écrire le substantif composé LAISSER-PASSER? *car on le voit tantôt écrit avec un* Z *au premier verbe, et tantôt avec une* R. *Ce mot ne se trouvant pas dans mon dictionnaire, je vous serais bien obligé de répondre le plus tôt possible à cette question.*

—

Presque tous nos journaux écrivent *laisser-passer*, ainsi qu'on a pu facilement le remarquer pendant la guerre, époque où ce mot revenait plus fréquemment sous la plume des journalistes :

Je ne crois pas après tout, dit-il, quand nous eûmes fini, qu'il soit nécessaire de vous retenir : on vous donnera tout à l'heure un *laisser-passer* à mon état-major.

(*Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1871.)

C'est, nous dit-on, dans l'intérêt de l'ordre qu'on demande les *laisser-passer*.

(*La Cloche* du 12 février 1871.)

Relativement aux *laisser-passer*, un nouveau modèle vient d'être arrêté.

(*La Patrie* du 16 février 1871.)

Mais cette orthographe est mauvaise, car un laissez-passer, qui est une autorisation écrite pour la libre circulation des personnes ou des voitures, doit, par cela même, commencer par un impératif; c'est ainsi du reste que le général Bardin (*Dictionnaire de l'armée de terre*) écrit ce mot, et qu'on le trouve dans les ouvrages traitant de l'Administration :

Les tabacs de toute espèce, soit en feuilles, soit fabriqués, ne peuvent circuler sans acquit-à-caution. Il suffit toutefois qu'ils soient accompagnés d'un *laissez-passer* de la régie lorsqu'ils sont enlevés de chez le cultivateur pour être versés dans les magasins de l'Etat.

(Bloch, *Dict. de l'Admin.* p. 1504, col. 2.)

Art. 8 : Il sera délivré à chaque entrepreneur de voitures publiques, par le préposé de la régie des droits réunis, autant de *laissez-passer* conformes à sa déclaration, qu'il aura de voitures en circulation.

(*Décret impérial du 14 fructidor, an XII.*)

Aux *Additions et Corrections* placées à la fin du 4e volume de son dictionnaire, M. Littré, qui avait oublié le mot en question à la lettre L, l'écrit également avec un *z* à la première partie.

×

Seconde Question.

Le verbe INTERROGER *est-il bien employé dans les phrases suivantes, que j'ai trouvées dans des journaux français : « Savez-vous quelque chose du message,* INTERROGE *un député? Qu'est-ce que Costange,* INTERROGE *le docteur? Dis, papa,* INTERROGE *Bébé? » Sans que je sache précisément pourquoi, il me semble que ces phrases choquent l'oreille? Est-ce aussi votre avis?*

—

Toute phrase qui commence par les paroles que prononce la personne désignée par le sujet du verbe est une tournure; ainsi les suivantes :

Les hommes, *disait M. Royer-Collard*, ne sont ni aussi bons, ni aussi mauvais que leurs principes.

(Victor Cousin.)

Mais si cette toile est véritablement si précieuse, *ai-je répondu*, elle doit avoir un haut prix.

(Em. Souvestre, *un Philos.*, p. 32.)

Mais, *ajouta-t-il* très-bas et en soupirant, vous m'avez compris.

(Mérimée, *Chron.*, p. 256.)

ne sont autre chose qu'une transformation de celles-ci, qui sont d'une construction plus naturelle, ou, si vous voulez, moins savante :

M. Royer-Collard disait : Les hommes ne sont ni aussi bons, etc.

J'ai répondu : Mais si cette toile est véritablement si précieuse, etc.

Il ajouta très-bas et en soupirant : Mais vous m'avez compris.

Or, en vertu de ce principe, les phrases interjetées que vous me proposez sont équivalentes à ces autres, où *interroger* est mal construit puisqu'il n'a pas, comme il le requiert, un nom de personne pour régime direct :

Un député *interroge :* Savez-vous quelque chose du message?

Le docteur *interroge :* Qu'est-ce que Costange?

Bébé *interroge :* Dis papa?

D'où je conclus que le verbe *interroger* figure à tort dans les phrases qui font l'objet de votre question.

C'est *demander* qu'il fallait y mettre.

—

Ce n'est pas seulement avec *interroger* qu'une phrase interjetée peut être mal construite; elle peut l'être aussi avec plusieurs autres verbes tels que ceux qui se trouvent dans ces exemples :

A propos, *questionna Harmodius*, qui s'était installé sur l'une des banquettes, je ne vois personne.

(*Paris-Journal* du 12 juillet 1871.)

Sedan! *exclama Fontaine*, ah! ne prononcez pas ce nom devant moi; car il met mon patriotisme à une trop rude épreuve.

(*La Liberté* du 28 mars 1871.)

Demandez la clef à l'inspecteur qui est au second, *implora l'un d'eux.*

(*Le Petit Journal* du 18 juillet 1873.)

Napoléon, *a raisonné le cabinet de Saint-James*, avait beaucoup de sympathies en Angleterre.

(*Le Figaro* du 18 janvier 1873.)

×

Troisième Question.

Voudriez-vous bien me dire dans quels cas il n'est pas permis d'employer AUTRUI *à la place de* UN AUTRE, LES AUTRES?

—

Ces deux expressions sont synonymes; mais *autrui* est loin de pouvoir s'employer toutes les fois qu'on peut faire usage de *autre;* voici les principales restrictions auxquelles il est soumis :

1° Forme régime, *autrui* ne peut remplacer *autre* quand celui-ci est sujet; ainsi il n'y a pas possibilité de le mettre dans la phrase suivante :

Vous comprenez qu'il est père, et par conséquent faible comme un *autre.*

2° *Autrui* ne peut être le concomitant de *l'un* ou de *les uns;* il faut nécessairement dire :

Il ne faut pas ravir le bien des *uns* pour le donner aux *autres.*

3° Quand *autre* est suivi d'un *que,* comme dans la phrase suivante, il ne peut jamais être remplacé par *autrui :*

Ne parlez pas de cela à *d'autres que* nos amis.

(Littré, *Dict.*)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° Si le caprice *lui* prend de modeler; — 2°... dans les nuits parfois *claires;* — 3°... à d'autres yeux *que* ceux des initiés; — 4°... avant qu'elles n'*eussent* été exprimées; — 5° *Quand nous eûmes* déféré à son désir, il vint; ou : ayant déféré à son désir, *nous le vîmes venir à nous;* — 6°... où je rencontrai près celle *de* Greneta; — 7°... qu'on *le dit avoir* prédite aussi bien; — 8°... il est préférable de courir les chances de la maladie *plutôt* que d'infuser; — 9°... Mlle Patry s'est *laissée* aller à son propre élan; — 10°... s'attend à autre chose *que* de consciencieux éloges; — 11°... les fils du télégraphe sont coupés entre *tous les poteaux;* — 12°... qui fasse, *pendant trois mois,* couler des larmes *aux* spectateurs.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Mérimée fit paraître ensuite la *Guzla,* choix de poésies illyriques recueillies dans la Dalmatie.

2° Couronné aux jeux floraux, on lui donna, au lieu de la modeste églantine, une Minerve d'argent massif.

3° Ce n'est que plus tard et par réflexion qu'on reconnaît dans ces orbites enfoncées l'alanguissement des voluptés infinies et la lassitude du désir inassouvi.

4° On ne peut disconvenir que le héros du livre ne montre souvent de l'esprit. Par exemple (et c'est la seule chose, malgré que j'en aie dit plus haut, dont la reproduction soit possible), on y raconte la manière dont il se moqua un jour de l'archevêque de Lyon.

5° Un jour, il y a déjà longtemps de cela, conduit par un petit-fils de Beaumarchais, vous franchissiez le seuil d'une maison de la rue du Pas-de-la-Mule, vous montiez à une mansarde où personne n'était entré depuis longues années.

6° Malgré toutes les recommandations d'observer une stricte discipline et de laisser la parole aux chefs, on paraissait craindre que quelque incident fît dévier la discussion et compromît ainsi le plan tracé d'avance de maintenir le débat dans les limites fixées.

7° D'après les organes radicaux, il semblerait qu'il soit défendu de parler du suffrage universel sans M. Ledru-Rollin.

8° Les préparatifs que font plusieurs nations de l'Europe, inquiétées par les prétentions germaniques, ne laissent pas que de préoccuper l'empereur d'Allemagne et ses ministres.

9° Il est venu en habit couvert de broderies comme on en a jamais vu, même sous l'Empire; il en avait dans le dos autant que sur la poitrine.

10° Je ne comprends pas, maître Carle, dit-il, que, dans l'horrible situation que vous définissez si clairement, vous ayiez songé à vous faire dévorer, dans une nuit de carnaval, vos derniers écus.

11° Le fils du compagnon d'armes et de captivité de Napoléon Ier maintient au contraire avec une grande énergie sa candidature plébiscitaire; c'est du moins ce qu'il résulte d'une lettre publiée par le *Journal de Bordeaux.*

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIE DU XVIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

Suite.

Parlons-nous aux personnes « de respect », nous nous servons du pluriel, et parlons-nous aux familiers ou aux gens de basse extraction, nous nous servons du singulier.

En s'adressant à quelqu'un qui est présent, on n'emploie jamais la 3e personne comme les Flamands, qui disent : *Monsieur veut-il? Madame veut-elle?*

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

On peut mettre *icy* pour *cy*, mais il n'est guère élégant de le faire.

Quant à *là*, on peut aussi bien s'en servir pour signifier une chose proche qu'une chose éloignée, car on dit de ce qu'on tient à la main *ce papier là que je tiens,* et d'un homme près de nous *cet homme là.*

On ne dit pas *ces madames là*, mais bien *ces dames là*, ou *mesdames que voilà.*

Ces jours-cy, signifie ces jours derniers; *un de ces jours*, un des jours prochains à venir; *un de ces matins*, un des matins prochains.

On dit *c'est nous* et non pas *ce sommes nous.*

Ce est quelquefois employé pour *la raison pourquoy*, comme dans *ce que je viens icy n'est que pour vous dire ..*

Ce, et non *cela*, se met devant les participes terminés en *ant : ce faisant vous m'obligerez;* et il en est de même dans la construction des parenthèses devant quelque verbe, comme (*ce disoit-il*), (*ce disoy-je*).

Sur quelques frontières, on dit *quelle heure est-ce?* pour *quelle heure est-il?* C'est une grosse faute.

Hors de l'interrogation, *ce* ne se rencontre point à la fin des phrases; on le remplace par *ceci*, *cela*; on ne dit pas *je suis assuré de ce.*

Celuy et *celle* signifient quelquefois *nul* ou *personne*, comme dans : *il n'y a celuy qui n'aye envie, il n'y a celle qui ne pense.*

DES PRONOMS POSSESSIFS.

On dit *ce cheval est tien, sien, nostre, vostre;* quant à *leur*, il ne s'emploie jamais de cette manière.

Il est encore permis de dire *un mien amy, un tien parent; un sien frere;* mais on ne fait plus usage des autres possessifs *nostre* et *vostre*, etc.

Quand on doit répondre à cette question ou à une semblable : *à qui est ce livre?* il faut bien se garder de répondre seulement *mien, tien, sien;* il faut dire : *il est à moy, il est mien*, ou *il est à toy,* ou *il est tien.*

« Beuvant » à plusieurs personnes, il est indifférent de dire *Messieurs à votre santé* ou *à vos santez Messieurs;* le premier toutefois est bien meilleur.

Dans quelques façons de parler, les pronoms possessifs changent complètement le sens : *sentir l'homme,* avoir l'odeur d'un homme; *sentir son homme*, avoir la qualité d'un brave homme.

DES PRONOMS RELATIFS.

Personne ne se sert plus d'*iceux* ni d'*icelles;* cependant on les emploie encore en matière de justice : *sera iceluy tenu de faire, sera icelle reveüe et rapportée.*

Dans plusieurs phrases, *qui* s'emploie pour *ce qui*, comme dans *je sçay bien qui vous meine* pour *ce qui vous meine; arrive qui pourra* pour *ce qui pourra.*

Que s'emploie quelquefois dans un sens négatif : *je n'ay que faire de vous, il n'y a que faire*, je n'ai pas affaire de vous, il n'y a rien à faire.

Que est superflu dans ces phrases : *qu'est-ce que d'un homme; quelle beste est-ce que d'un loup cervier?*

Esquels et *esquelles* ne sont plus en usage (1633).

Dont ne doit pas se confondre avec *d'où*, bien que le vulgaire dise quelquefois *dont venez-nous?* pour *d'où venez-vous?*

Au singulier, *aucun* est toujours négatif : *d'aucun amy, d'aucune parente*, c'est-à-dire de *nul amy*, de *nulle parente;* au pluriel, il est affirmatif : *aucuns disent, aucuns croyent.* Antoine Oudin aimerait mieux qu'on se servit de *quelques-uns.*

Chaque a un pluriel, *chaques;* on dit *chaques choses.*

Un chacun comprend seul toutes sortes de personnes.

Quiconque vaut mieux que *quiconques.*

Au lieu de *personne qui vive,* on dit quelquefois *homme du monde, homme qui vive, ame qui vive.*

Tel quel signifie médiocre : *j'ay un serviteur tel quel.*

DU VERBE.

Après avoir exposé la conjugaison de *être* et de *avoir*, Oudin donne des règles pour la formation des temps dans les quatre conjugaisons, qu'il distingue par les finales *er*, *ir*, *oir*, *re;* puis, comme certains verbes ne suivent pas les règles qu'il indique, il signale les irrégularités que présente chaque conjugaison.

DE L'USAGE DES TEMPS.

Présent. — Nous avons une façon de parler où nous mettons le présent pour le futur : *il est demain fête, quel jour est-il demain?*

Imparfait. — On ne doit jamais s'en servir que pour rapporter la chose « en sa duree » : *je disois hier, je courois hier;* une continuation : *lorsque j'estois demeurant à Lion, je beuvois de bon vin;* ou bien une habitude : *Cesar avoit accoustumé, Alexandre disoit ordinairement;* mais si c'est une action brève, ou « passante », il faut dire *allant de Paris en Italie, comme nous étions à Lion, nous beusmes*, etc.

Cependant l'imparfait se met quelquefois pour un temps sans durée, après le plus-que-parfait du subjonctif : *s'il eust tourné cœur, je gagnois.*

Passé défini, passé indéfini. — Le passé défini indique une action tout-à-fait passée et dont il ne reste rien à « parachever »; l'indéfini a quelque chose de plus récent et quelque reste qui doit suivre, comme dans *on a ordonné depuis peu de temps.*

Quand on ne définit point le temps, et qu'on dit simplement que quelque chose est arrivé, il faut employer le passé indéfini : *il y a eu du bruit;* mais si, au contraire, on définit quelque sorte de temps, on doit se servir du passé défini : *il y eut alors du bruit.*

En parlant d'aujourd'hui, il faut employer le passé indéfini et jamais le défini : *j'ay fait aujourd'hui, j'ay veu aujourd'huy;* en parlant d'hier, « d'autant hier » ou de l'autre jour, on se sert du passé défini comme dans *hier, je vis monsieur, j'entray l'autre jour*, etc. Mais si l'on vient à mettre un pronom démonstratif avant le temps, on pratique le passé indéfini : *j'ay gagné cette sepmaine.*

Avec les noms des divisions du temps, *siecle, an, mois, sepmaine, jour*, on se sert du passé défini : *le siecle passé il y eut de doctes personnes qui escrivirent;* mais si la partie du temps dont on parle n'est pas encore écoulée, il faut employer le passé indéfini : *ce siecle a fourny de grands hommes.*

En l'absence des « formules » qui divisent le temps, on emploie indifféremment le passé défini ou le passé indéfini.

DE L'EMPLOI DES MODES.

Il y a trois sortes de verbes : 1° ceux qui expriment la chose avec certitude, ou qui montrent la chose actuellement existante, comme *affirmer, appercevoir, asseurer, connoistre*, etc.; 2° ceux qui ont un sens entre la certitude et l'incertitude, comme *avoir opinion, croire, douter, estimer* pour *penser, s'esmerveiller, se resjouir*, etc.; 3° ceux qui posent la chose avec incertitude, et qui montrent une condition requise pour la distinguer comme *apprehender, craindre*, etc.

Ces trois natures de verbes étant bien retenues, Antoine Oudin va dire de quelle manière les temps en « attirent » d'autres après *que* et les relatifs *qui, que, lequel, dont.*

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Le Drame de la Sauvagère; par Philippe Audebrand. In-18 jésus, 399 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

L'Héritage d'un pique-assiette; par Eugène Chavette. I. Le Premier mari. II. Deux histoires du passé. 2 vol. In-18 jésus, 863 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Recueil nouveau de morceaux choisis extraits des classiques français, à l'usage des classes de grammaire, avec des notes grammaticales, etc. Prosateurs; par M. Etienne, professeur suppléant de littérature française. In-12, VIII-373 p. Paris, lib. Delagrave. 2 fr.

Œuvres poétiques de Malherbe, précédées de la vie de Malherbe par Racan et suivies de lettres choisies. Nouvelle édition, avec une préface par M. Louis Moland. In-18 jésus, VIII-458 p. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr.

A fond de cale, voyage d'un jeune marin à travers les ténèbres; par le capitaine Mayne-Reid. Traduit de l'anglais par Mme Henriette Loreau et illustré de 12 grandes vignettes. Nouvelle édition. In-18 jésus, 371 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Le Puy de Montchal; par Alfred Assolant. In-8° à 2 col., 110 p. Paris, bureaux de l'Opinion nationale.

Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de la Fontaine, XVIIe siècle; avec une introduction, des notes historiques et littéraires et un index par Charles Louandre. In-18 jésus, XXVIII-437 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

La Tentation de saint Antoine; par Gustave Flaubert. 2e édition. In-8°, 300 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 7 fr. 50.

La Cour et la ville de Madrid vers la fin du XVIIe siècle, relation du voyage d'Espagne par la comtesse d'Aulnoy. Edition nouvelle, revue et annotée par Mme B. Carey. In-8°, IV-572 p. et port. Paris, lib. Plon et Cie. 8 fr.

Cours raisonné de langue française. Leçons élémentaires et pratiques sur les étymologies et les synonymes; par M. Delacroix, professeur à l'école nationale d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne. In-16, VIII-204 p. Paris, lib. Fouraut et fils.

Œuvres de La Rochefoucauld. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, de tables particulières pour les maximes et pour les mémoires, d'un lexique des mots et locutions remarquables, etc.; par MM. Gilbert et Gourdault. T. 2, par M. Gourdault. In-8°, LV-588 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

Histoire de la littérature anglaise; par H. Taine. 3e édition, revue et augmentée. T. 5e et complémentaire. Les Contemporains. In-18 jésus, III-484 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Défunt Brichet; par Eugène Chavette. I. Le Drame du carrefour. II. L'idée de M. de Vivonne. 2e édition. 2 vol. in-18 jésus. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 3e édition. T. 3. In-8°, 544 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

Des caractères des Français au XIXe siècle; par M. de Plasman, ancien vice-président du tribunal de première instance d'Orléans. 2e partie. In-18 jésus, 191-316 p. Paris, lib. Douniol et Cie.

Publications antérieures :

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Sixième édition, revue et augmentée de quelques notes. — Paris, librairie *Durand et Pedone-Lauriel*, 9, rue Cujas.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par Paul Hecquet-Boucrand. — Paris, *Victor Sarlit*, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

THIRD FRENCH COURSE, intended as a sequel to Arnold's, Hall's, Ann's, Hamel's, Levizac's, De Fivas' and other similar educational French works. By A. Cogery, B.A., L.L., French Master at the Birkbeck Schools, Peckham; etc. — Nouvelle édition revue et augmentée. — London : Relfe brothers, Charterhouse buildings — Two shillings — Corrigé du Third French course : Two shillings.

HISTOIRE MACCARONIQUE DE MERLIN COCCAIE, prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les forces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, et les rencontres heureuses de Balde. Avec des notes et une notice, par G. Brunet, de Bordeaux. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1606. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ÉCRIVAINS MODERNES DE LA FRANCE, ou Biographie des principaux écrivains français depuis le premier Empire jusqu'à nos jours. — A l'usage des écoles et des maisons d'éducation. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis son origine jusqu'à nos jours, à l'usage des colléges et des établissements d'éducation. — Par F. Marcillac, maître de littérature à l'École supérieure des jeunes filles à Genève. — Seconde édition, revue et corrigée. — Genève, chez *H. Georg*, libraire-éditeur.

LES ÉCRIVAINS CÉLÈBRES DE LA FRANCE, depuis les origines de la langue jusqu'au XIXe siècle. — Par D. BONNEFON. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

LES MARGUERITES DE LA MARGUERITE; poésies de la reine de Navarre, réimprimées avec les gravures sur bois de l'édition originale. — N° XVI du CABINET DU BIBLIOPHILE. — 4 vol. in-16, format de l'*Heptaméron*, tirés à 400 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix : 10 fr. le volume. — Paris, librairie des *Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE dérivés de l'arabe, du persan ou du turc, avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens. — Par A.-P. PIHAN, ancien prote de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, librairie de *Challamel aîné*, 30, rue des Boulangers.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR

DÉSIRÉ NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue en Angleterre.

Dans L'ANNUAIRE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL de *M. Alfred* HAMONET, ouvrage approuvé par les Autorités consulaires de France, on trouve la liste suivante des agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places :

M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Clavequin, 125, Regent Street, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

NOTA. — Les majuscules qui figurent à la fin de ces adresses servent à marquer les « districts » pour le service des Postes ; dans la suscription des lettres, on les met après le mot *Londres* : exemple : Londres W, Londres W. C.

Le volume de M. *Alfred* HAMONET, qui coûte 1 fr. 25, se trouve à la librairie Hachette, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 6. 15 Juin 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Faire fiasco* et à *Flageolet*, légume ; — Etymologie de *Huguenot* ; — Comment on doit prononcer *Y* entre deux voyelles dont la premiere est un *O* ; — Si *Un petit peu* est français ; — Pourquoi *Finisterre* est du masculin. || Etymologie de *Tilt* ; — Formes imperatives du verbe *Vouloir* ; — Signification et origine de *Tenir la corde* ; — Orthographe de l'expression *Seul à seul* ; — Nom d'un tapis étroit mis sur un autre pour le garantir. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie d'*Antoine Oudin*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les Français qui désirent se placer comme professeurs en Angleterre. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

Répondant à mon désir de voir critiquer sans indulgence les solutions que je donne dans ce journal, trois abonnés ont bien voulu m'adresser les observations suivantes sur l'expression proverbiale *faire fiasco* et sur l'étymologie de *flageolet*, signifiant légume :

I.

J'ai dans mes notes une autre origine, et plus satisfaisante encore que celle que vous tirez du *Voleur* ou du *Figaro*, la voici :

Un Allemand qui visitait une verrerie italienne, crut que c'était la chose la plus simple du monde de former une bouteille, et qu'il n'y avait qu'à souffler. Il demande à essayer, ce qui lui fut bien vite accordé. Mais c'est en vain; il sort de son chalumeau des bulles de verre (fiasco) qui crèvent à l'instant. D'où le mot *faire fiasco* (échouer).

Le Dr VARRY.

II.

Il n'est guère probable que *flageolet* vienne de *phaseole* par corruption (en latin *phaseolus* et non *faseolus*). En effet, dans aucun temps, *flageolet* n'a été le terme générique de haricot vert, et jamais entre autres le soissons n'a été appelé *flageolet*. Ce mot n'est employé que pour des variétés ou sous-variétés à grains plats et allongés, les uns blancs, les autres de couleur qui sont généralement cultivés en vert. Les flageolets blancs sont excellents en vert, écossés et secs, tandis que les flageolets de couleur, très-bons en vert, sont peu estimés comme écossés ou secs. Parmi les variétés de flageolets, quelques-unes sont marbrées de diverses nuances, et autrefois on les nommait *haricots flagellés* : de là sans doute vient le nom *flageolet*. Quant à l'intervention de la musique, c'est une mauvaise plaisanterie : les variétés dites *flageolets* sont moins musicales que les grosses espèces, et si on eût voulu faire un rapprochement, on aurait choisi un instrument moins criard que le flageolet, qui n'a rien de barytonant.

(*Pas de signature.*)

III.

L'étymologie du mot *flageolet*, dans ses deux sens, n'est autre que le latin *flagellum*. En principe, on ne voit pas de consonnes telles que le *g* et l'*l* s'introduire dans l'intérieur de deux syllabes qui se suivent, sans qu'elles aient de raison d'être sérieuse et dérivant d'une langue antérieurement parlée.

Flagellum, dans le principe, signifiait scion d'arbre, houssine, petite branche; et c'est primitivement avec des branchés flexibles qu'ont été faits les fouets; c'est aussi avec de petites branches en sève que les bergers et autres gardeurs de troupeaux ont fabriqué les premiers flageolets dont, en plus, le son aigu se rapproche de celui de la houssine et du fouet, quand on les agite vivement dans l'air ambiant.

Quant au second sens, celui de légume, remarquez que sa signification véritable, celle qui est encore la plus fréquente, c'est que les flageolets sont des fèves encore vertes, non arrivées à maturité, cueillies sur la branche toute verte, sur le *flagellum* de la tige. Aussi le midi de la France a fait *flageole* de *flagellum*, de même que les Italiens font *fiamme* de *flammas*, *fiori* de *flores*, etc.

Faseol, chez Rabelais et ses prédécesseurs, n'est autre que le latin *faseolus*, et n'a avec *flageolet* d'autre rapport qu'un simple rapprochement de sens. *Flageolet* français n'est jamais dérivé de *faseolus* latin.

Toutefois, j'accepte que le langage usuel ait pu confondre le latin *faseolus*, le genevois *fazole*, le lyonnais *fiazole* avec *flagellum* et *flageolet*. Je veux bien y voir même une certaine malice, — le Français né malin, — contre ces pauvres produits de nos jardins que nous avons toujours connus sous le nom de *musiciens*, et que nous appelons mieux aujourd'hui des *farceurs*.

Dans deux siècles, on se demandera la corrélation entre les mots *haricot* et *farceur*, et pour peu que le mot *farce* soit pris pour le mets ainsi nommé, à quelle torture d'esprit ne se livrera-t-on pas?

COUDRAY,
Chef d'institution à Janville (Eure-et-Loir).

Aujourd'hui, je ne puis qu'insérer ces communications et en remercier les auteurs; mais, dans un prochain numéro, je répondrai à chacune d'elles.

×

Première Question.

En lisant la lettre d'un de vos abonnés, qui se qualifie de « bon et vieux HUGUENOT *», l'idée me vient de vous demander l'étymologie de ce terme. Voudriez-vous bien vous en occuper un jour ? J'espère que vous en direz quelque chose quoique M. Brachet la déclare « inconnue ».*

—

L'opinion la plus généralement et la plus récemment adoptée relativement à l'étymologie de ce mot (à laquelle Ménage n'a pas consacré moins de cinq colonnes), c'est qu'il vient de *eidgenoss, eidgenossen*, confédéré, terme usité dans la Suisse allemande; on lit, en effet,

Dans le journal l'*Intermédiaire* (4e année, col. 392) :

Il vaut mieux se ranger à l'opinion de M. Edouard Fournier, qui préfère la version donnant les mots allemands *Eid genossen* pour racine, et qui signifient membres d'une alliance jurée, « association par serment ».

Dans la *Revue savoisienne* du 30 avril 1874 (p. 27, col. 1) :

Les citoyens ne tardèrent donc pas à se partager, suivant leur opinion, en deux partis politiques; d'un côté les *Eidgenoss* [avec cette note : d'où l'on a fait plus tard *Huguenots*] ou indépendants, et de l'autre, les *Mamelus* (mameluks) ou conservateurs.

Mais cette étymologie, toute vraisemblable qu'elle paraît, n'est point la vraie, ce que je vais prouver en m'appuyant sur la prononciation du mot *Huguenot*, sur sa signification, et sur l'époque de sa naissance.

Prononciation. — Le terme *eidgenossen*, qui, ainsi que nous l'apprend M. Littré, se trouve sous la forme *aignos* dans les Mémoires de Condé, n'a pas sa voyelle initiale aspirée; et, comme il n'en est pas de même pour *huguenot*, on ne peut guère admettre que ce dernie ait *eidgenoss* pour origine.

Signification. — Le sens n'est pas favorable à *eidgenoss*, le mot *confédéré* s'appliquant mal à une secte religieuse; ce terme ne constituerait pas une sorte d'injure comme les Calvinistes l'envisageaient eux-mêmes, et il ne pourrait s'appliquer qu'aux seuls protestants, qui pourtant n'ont jamais porté ce nom : *Eidgenossen* est le titre que se donnent les citoyens de la Suisse, tant protestants que catholiques.

Naissance. — C'est seulement en 1560 que le mot *huguenot* apparaît pour la première fois dans notre langue pour désigner les protestants, ce dont voici deux témoignages irrécusables :

En France, on avoit jusques ici appellé Lutheriens ceux qui professoient la nouvelle religion, quoiqu'en plusieurs points ils ne suivissent pas les dogmes de Luther... Cette année, on leur appliqua le nom de *Huguenots*, qui leur est resté.

(Mezeray, *Vie de François II*, ann. 1560, dans Ménage.)

Il marque dans sa lettre, qu'on a avis des Cevennes qu'il n'y a plus de ces séditieux *Huguenaulx* rassemblés. On voit ici pour la première fois le nom d'*Huguenots* employé dans les monuments de la province, pour designer les Calvinistes, et il est certain que ce terme ne commença à estre en usage que cette année.

(*Hist. du Languedoc*, vol. V, p. 195, lettre du 11 nov. 1560.)

Or, comme d'après Audin (*Hist. de Calvin*), c'est de 1610 à 1635 que Genève se trouva partagée en *Eidgnots* et en « Mamelus », comment *eidgenoss* aurait-il pu, au moment où le parti qu'il désignait n'existait plus depuis 25 ans, être adopté en France comme sobriquet des sectateurs de la religion nouvelle?

Maintenant, si *huguenot* n'est pas venu d'un mot allemand usité en Suisse, qui nous l'a donné?

Je dis que c'est la Touraine qui l'a vu naître, et la conjuration d'Amboise qui a fait son succès.

Pour justifier la première partie de cette assertion, je pourrais invoquer le témoignage de Pasquier (*Rech. de la France*, p. 738), celui de d'Aubigné (*Hist.*, t. I, p. 180), celui d'André Du Chesne (*Antiquité de la ville de Tours*, p. 512); mais le suivant, que j'emprunte à Théodore de Bèze (*Hist. ecclés. des Eglises réformées*, t. I, p. 269), me semble préférable comme contenant de plus curieux renseignements que les autres :

La superstition de nos devanciers, jusques à vingt ou trente ans en ça, estoit telle, que presque par toutes les bonnes villes du royaume, ils avoient opinion que certains esprits faisoient leur purgatoire en ce monde apres leur mort : qu'ils alloient de nuict par la ville, battans et outrageans beaucoup de personnes, lés trouvans dans les rues. Mais la lumiere de l'Evangile les a fait esvanouir; et nous a appris que c'estoient coureurs de pavé et rufiens. A Paris, ils avoient le *Moine bourré;* à Orleans, le *Mulet Odet;* à Blois, le *Lou garou;* à Tours, le *Roy Huguet*, et ainsi des autres villes. Or il est ainsi que ceux qu'on appelloit Lutheriens estoient en ce temps là regardez de jour de si pres, qu'il leur falloit necessairement attendre la nuit pour s'assembler pour prier Dieu, prescher et communiquer aux saincts Sacremens : tellement qu'encores qu'ils ne feissent peur ne tort à personne, si est-ce que les prestres par derision les feirent succeder à ces esprits qui rodoyent la nuict. De là avint nom estant tout comun en la bouche du menu peuple d'appeller ceux de la Religion *Huguenots* au pays de Touraine; et premierement à Tours que ceux de la Religion s'assemblans de nuict furent surnommes *Huguenots* comme s'il eussent esté la troupe de leur *Roy Huguet*.

Quant au second point de ce que j'ai avancé, il me suffira, pour le mettre en évidence, de continuer à citer le même auteur :

Et pource que la premiere descouverte de l'entreprise d'Amboise se feit à Tours, qui en baillerent le premier advertissement, sous ce nom de *Huguenots*, ce sobriquet leur en est demeuré.

Quoi de plus naturel? A Tours, les Luthériens, qui ne peuvent exercer leur culte pendant le jour, sont assimilés à certain revenant que l'imagination populaire fait errer la nuit à travers les rues, et ils prennent son nom (car *huguenot* est, comme *huguet*, un diminutif de *hugon*); dans la même ville, on découvre, contre le roi, qui était alors à Amboise, une conspiration de Luthériens, qualifiés de *huguenots* dans le pays, et ce terme, jusqu'alors spécial à la ville de Tours et à la Touraine, se répand par toute la France avec la nouvelle de la conspiration avortée à laquelle il est intimement lié. Chercher ailleurs l'étymologie de *huguenot*, ne serait-ce pas, pour employer un proverbe expliqué dans un numéro précédent, aller chercher midi à quatorze heures?

×

Seconde Question.

Dans tous les mots où Y *se trouve entre deux voyelles* (CITOYEN, ROYAL, *etc.*), *le dictionnaire de Bescherelle dit qu'il faut prononcer comme s'il y avait deux* I (CITOI-IEN, ROI-IAL), *tandis que celui de Littré veut qu'on fasse entendre la voyelle qui précède* Y, *et que ce dernier sonne comme un* I *simple* (CITO-IEN, RO-IAL). *Que pensez-vous de ces deux opinions si différentes?*

—

Après avoir dit, au sujet de *y*, qu'il se prononce pour deux *i* entre deux voyelles dont la première est autre que *o*, M. Littré ajoute ceci :

Quand il est précédé de *o*, la prononciation n'est pas fixée : les uns, et l'Académie est de ce nombre, donnent à cet *o* le son de *oi*, et à *y* le son de l'*i* : *si-toi-in, roi-ial, emploi-ié*, etc. ; les autres laissent à l'*o* le son qui lui est propre : *si-to-iin, ro-ial, emplo-ié;* c'est la prononciation ancienne, celle que l'Académie elle-même recommandait en 1694, celle qui doit être préférée.

Ainsi l'illustre lexicographe adopte *sito-ien*, *ro-ial*, etc., exception à la règle générale qui fait sonner comme deux *i* la lettre *y* entre deux voyelles, et cela, pour ce seul motif que c'est la « prononciation ancienne », celle que reconnaissait l'Académie dans la première édition de son dictionnaire.

Or, est-ce là une base assez solide pour soutenir une telle exception?

Je pense que non, et pour des raisons que je vais vous faire connaître :

1° L'Académie (et c'est elle qui l'a voulu) ne peut guère être prise pour juge dans une question de prononciation, puisque, dans toutes ses éditions, elle a déclaré ne point considérer comme de sa tâche de s'occuper de cette partie de la langue; mais le pût-elle, que l'avis de 1694 (1re édition) ne pourrait nullement infirmer celui de 1835 (5e édition), pour la raison bien simple que les décisions d'un tel corps sont d'autant plus autorisées dans le temps présent qu'elles s'en rapprochent davantage par leur date.

2° Si, dans le cas dont il s'agit, la prononciation la plus ancienne doit l'emporter, ce ne peut être celle que recommande M. Littré, attendu que l'autre, comme le montrent les citations suivantes, l'a précédée de plus d'un siècle :

(1569) Y se prononce comme *i*... Les anciens s'en sont aidé pareillement quand au milieu du mot il y avoit un *i* entre des voyelles, comme *envoyer, je voyoye*, à fin qu'on n'assemblast l'*i* de la syllabe precedente avec la syllabe subsequente, et qu'on ne dist, *envo-ier, je vo-io-ie*.

(Robert Estienne, dans le *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 53.)

(1584) C'est que nos ancêtres ayant à écrire deux *ii*, lorsque les diphthongues *ai* ou *oi* étaient suivies d'une syllabe commençant par un *i*, les marquaient par *ij* : ainsi *plaije, loijal, roijal*, n'étaient autre chose que *plai-ie, loi-ial, roi-ial*... et l'on doit dire en conservant les deux diphthongues, *plai-ie, loi-ial*. C'est ainsi que nos ancêtres prononçaient *ai-moi-ie*, première personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, et *aimeroi-ie*, première personne du singulier de l'imparfait optatif.

(Th. de Beze, dans le *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 54.)

En présence d'une exception qui n'est pas suffisamment justifiée et de textes montrant que, par institution primitive, *y* entre deux voyelles, quelles qu'elles soient, est équivalent à deux *i*, je ne puis, moi, qui professe le principe que quand deux manières de dire, d'écrire, de construire, etc., sont encore permises par l'usage, il vaut mieux adopter celle qui rentre dans l'analogie, je ne puis, dis-je, ne pas me déclarer ici pour la prononciation qu'indique M. Bescherelle.

×

Troisième Question.

Permettez-moi de vous adresser une question pour vous payer ma bienvenue. Peut-on se servir de l'expression si usitée UN PETIT PEU, *que condamnent quelques grammairiens?*

—

Pour moi, cette expression est très-française, et je l'ai démontré dans un article du *Courrier de Vaugelas* (page 51, 1re année, 2e édition), dont je reproduis seulement la conclusion, ne pouvant, dans une publication comme la mienne, répéter intégralement les solutions déjà données :

A l'heure présente, nous avons donc encore deux formes diminutives de *un peu*, dans notre langue : *un petit peu*, le grand coupable, le bouc émissaire des grammairiens, et *un tantinet*, qui non-seulement a été assez heureux pour échapper à leur ostracisme, mais encore est l'objet de leur predilection.

Or, quelle raison ont-ils d'agir ainsi?

Trouvent-ils *un petit peu* trop vieux? Mais il l'est moins que *un tantinet*, qu'ils lui préfèrent, puisque celui-ci est de la première formation et que *un petit peu* ne peut être que de la seconde. Ils le disent vicieux? Mais pourquoi les croirions-nous s'ils ne nous disent point en quoi il pèche? Ils prétendent qu'ils n'est pas français? Eh quoi! il a eu cours dans notre langue dès les premiers temps sous la forme *un petitet*, il s'y est employé pendant tout le moyen âge, il est aujourd'hui dans toutes les bouches, il s'écrit, se dit et se dira probablement chez nos arrière-neveux, et une telle expression n'est pas française! Mais quel mot le sera donc si *un petit peu* ne l'est pas?

×

Quatrième Question.

Puisque vous résolvez aussi des questions de géographie, voudriez-vous bien m'expliquer pourquoi on dit : « Le département DU *Finisterre » ? Il me semble que ce mot, composé de* TERRE, *devrait être du féminin.*

—

Finisterre a été formé de *finis* et de *terre*.

Or, *finis*, qui appartient à la langue latine, est masculin dans le sens de confins, limites, et c'est, je crois, pour cette raison que *Finisterre* est du même genre.

ÉTRANGER

Première Question.

Le COURRIER DE VAUGELAS *pourrait-il me dire quelle est l'étymologie du mot* TITI, *qui se trouve dans l'explication qu'il donne, dans son numéro 4, de l'expression* CASSER SA PIPE?

—

L'origine du terme *titi* n'est donnée ni par le *Dictionnaire de la langue verte*, ni par les *Excentricités du langage*, ni même par M. Littré. Le seul ouvrage à ma connaissance qui parle de cette origine est le *Dictionnaire d'argot* de M. Francisque Michel, où je trouve ce qui suit :

TITI. Espèce de personnage de mascarade.
Nous avions autrefois *mimi :*
Les *mimis* ont failli se broüiller avec les masques, etc.
(*Les Jeux de l'Inconnu*, 1645, p. 165.)

Mais, comme il n'est pas philologiquement possible que *mimi* forme *titi*, j'ai cherché à expliquer ce dernier d'une autre manière, et j'ai été assez heureux pour y parvenir.

En picard, comme on peut le voir dans le *Glossaire* de l'abbé Corblet, on appelle *didi* (du verbe *dire*, à n'en pas douter), un bavard, un grondeur. Or, ne pourrait-il pas se faire que *titi* fût un terme de Picardie transporté à Paris, et adopté après avoir subi la mutation de la consonne *d* en *t*, mutation qui s'explique entre deux consonnes de même ordre, deux dentales?

Telle est mon étymologie. Est-elle vraie? J'aurai le droit de la croire telle jusqu'à ce que le contraire me soit démontré.

×

Seconde Question.

Je trouve cette phrase dans le JOURNAL DE BUCAREST *du* 30 *avril* 1874 : « *Je vous ai raconté plus d'une fois que j'avais passé une partie de mon enfance en Italie. Ne m'en* VEUILLEZ *pas, si j'y reviens encore.* » *J'entends beaucoup de personnes qui disent, dans un pareil cas :* « *Ne m'en* VOULEZ *pas.* » *Pourrais-je savoir quelle est celle des deux formes qui vous semble préférable à l'autre?*

—

Au XVIe siècle, la forme de l'impératif du verbe *vouloir* était la suivante, que je trouve dans Palsgrave, à la page 105 :

Veulx, vueille, *voulons*, *voulez*, vueillent.

Cent ans plus tard (1632), Charles Maupas s'exprimait ainsi au sujet de l'impératif du même verbe :

L'imperatif peut rarement venir en usage; il le faudroit former ainsi, impérat. *Veux*, qu'il veule ou vueille, *voulons*, *voulez*, qu'ils veulent ou vueillent.

Quand il a donné les principales formes temporelles de *vouloir*, De Wailly (1786) ajoute ces mots :

Le reste comme *mouvoir*.

Or, attendu que ce dernier fait à l'impératif : *meus*, *mouvons*, *mouvez*, c'est dire que *vouloir* fait au même mode : *veux*, *voulons*, *voulez*.

Le *Dictionnaire des difficultés* de Laveaux (1847) donne absolument les mêmes formes impératives pour le verbe en question.

Mais, d'un autre côté, il est incontestable que *vouloir* fait depuis longtemps *veuille*, *veuillez* à l'impératif quand on prie quelqu'un de faire quelque chose, et les exemples suivants le prouvent :

..... *Veuillez* vous souvenir
Que les événements régleront l'avenir.
(Corneille, *Pompée*, II, sc. 1.)

Je vais faire venir
Quelqu'un pour l'emporter; *veuillez* la soutenir.
(Molière, *Sganarelle*, sc. 3.)

Veuillez du moins nous dire qui nous devons suivre.
(Volney, dans Laveaux.)

Veuillez, Monsieur, rendre hommage au mérite.
(Voltaire, idem.)

D'où cette conclusion que l'impératif du verbe *vouloir* est *veux*, *voulons*, *voulez*, excepté dans le cas où l'on emploie ce verbe pour *je te prie de* ou *je vous prie de;* conclusion qui signifie que, dans la phrase au sujet de laquelle vous me consultez, il faut mettre « ne m'en *voulez* pas... »

×

Troisième Question.

J'ai trouvé cette phrase dans un de vos journaux : « *Au Théâtre-Français, la location avait atteint son maximum dans la journée. Décidément* MOLIÈRE TIENT LA CORDE. » *Veuillez me dire ce que signifie cette expression, s'il vous plaît.*

—

Elle signifie avoir un avantage sur quelqu'un, ainsi que je vais vous l'expliquer.

En effet, dans les courses de chevaux, on dit qu'un écuyer *tient la corde* quand il est près de celle qui limite l'espace autour duquel courent les chevaux, ce qui est un avantage, puisqu'étant plus rapproché du centre, il a naturellement une moins grande circonférence à parcourir.

Or, l'usage des courses est devenu si général depuis quelques années, que *tenir la corde* a fini par sortir des hippodromes et s'employer, au figuré, dans le sens que je viens de vous indiquer.

×

Quatrième Question.

Auriez-vous l'obligeance de répondre à la question suivante, qui n'est pas sans intérêt au point de vue de l'orthographe : Quand un verbe au sujet pluriel est suivi de l'expression SEUL A SEUL, 1° *peut-on mettre quelquefois la marque du pluriel à* SEUL, *et* 2° *si le sujet désigne un homme et une femme, faut-il mettre l'un des* SEUL *au masculin et l'autre au féminin?*

—

Quand le sujet ne désigne que deux personnes, on ne met jamais la marque du pluriel à *seul* dans l'expression *seul à seul;* mais on peut y mettre celle du genre. Voici la règle à cet égard :

1° S'il s'agit de deux hommes, on laisse *seul à seul* invariable :

Eh bien! nous nous verrons *seul à seul* chez Barbin.
(Molière, *Femm. sav.*, III, 5.)

2° S'il s'agit d'un homme et d'une femme, on laisse également les deux parties de l'expression invariables :

..... Et sans doute il m'est doux,
Madame, de me voir *seul à seul* avec vous.
(Molière, *Tart.*, III, 3.)

3° Si le sujet ne désigne que des femmes, on met *seule* au féminin; on dit :

Je les ai trouvées causant *seule à seule*.

4° Lorsque le sujet désignait plusieurs personnes formant pour ainsi dire deux camps en nombre égal et combattant une à une, l'ancienne langue mettait le pluriel :

... Et à arrenger lesdits dix Chevaliers tenans le Pas à l'un des bouts pour venir combatre, et là coururent lesdits Chevaliers *seuls à seuls*.

(La Colombière, *Le Vray théâtre de Chev.*, I, p. 158.)

Et ont combatu lesdits Chevaliers tenans le Pas *seuls à seuls* contre tous ceux qui y sont venus du dehors.

(Idem, p. 169.)

Je crois que la langue moderne, en tenant compte des règles du genre indiquées plus haut, doit également employer le pluriel dans ce cas.

×

Cinquième Question.

On a en Allemagne une dénomination particulière pour les tapis étroits dont on couvre les escaliers, et qui, traversant une chambre d'un bout à l'autre, servent à ménager le parquet ou la peluche élégante qui le couvre. A-t-on en France des tapis semblables, et par quel nom les désigne-t-on?

—

Certainement, nous avons de tels tapis, et, quant à leur appellation, je tiens du caissier de l'un des plus anciens et des plus renommés tapissiers de Paris, qu'on les nomme des *passages*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... poésies *illyriennes;* — 2° Couronné aux jeux floraux, *il reçut*, au lieu ; — 3°... ces orbites *enfoncées* (*orbite* est du féminin); — 4°... et c'est la seule chose, *quoi que* j'en aie dit ; — 5°... entré depuis *de* longues années; — 6°... que quelque incident *ne* fît dévier; — 7°... il semblerait qu'il *fût* défendu; — 8°... ne laissent pas *de* préoccuper (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155); — 9°... comme on *n'*en a jamais vu; — 10°... vous *ayez* songé (il n'y a que les verbes en *yer* à l'infinitif qui prennent un *i* après l'*y* au subjonctif; — 11°... du moins ce *qui* résulte d'une lettre.

Phrases à corriger
trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Comme il y a quelques siècles, on eût bel et bien brûlé, en qualité de sorcier, les savants qui se seraient amusés à prédire une éclipse!

2° Tant qu'il y aura des cœurs brisés, pour espérer dans un monde meilleur, il y aura toujours de la poésie ici-bas.

3° Il est étrange à dire, mais cela n'en est pas moins vrai, qu'avec beaucoup de foi et peu de lumière, il ne serait pas impossible qu'on fût d'autant moins honnête qu'on serait plus dévot.

4° Parmi les divers moyens mis en usage jusqu'à ce jour pour nettoyer et blanchir les dents, il en est bien peu qui n'aient pas des inconvénients plus ou moins grands. Les uns, composés d'albâtre, de corail ou autres corps durs pulvérisés agissent à la manière de la lime et usent lentement l'émail.

5° L'estime et la confiance dont la population de Versailles vous a constamment entouré étaient des titres d'exclusion trop éclatants pour que vous puissiez échapper à la proscription administrative qui vient de vous atteindre.

6° Ils marchaient sur une seule ligne, mais sans se voir, lorsque l'un d'eux, le gendarme Doumens, que l'on guettait, dit-on, a été assailli par cinq ou six individus, qui, après l'avoir assommé de coups et foulé un bras, lui ont enlevé le fusil et sa casquette, et ont disparu sans que les camarades aient pu retrouver leurs traces.

7° M. Bœss n'a derrière lui ni son clergé, ni ses fidèles, et moi qui fait partie de ce clergé, je ne crains pas de dire qu'un cri d'indignation s'élèvera d'un bout de l'Alsace à l'autre, contre la conduite du député de Schélestadt.

8° Une copie de ce document a circulé avant-hier à l'Assemblée nationale, et, comme on le pense bien, l'esprit qui a présidé à sa rédaction n'a pas laissé que de produire parmi les députés une profonde émotion.

9° Mais elle n'avait sa raison d'être que jusqu'à ce que le pays ait montré ses préférences, jusqu'à ce qu'il ait exprimé ses vœux d'une façon formelle.

10° Je me donne la mort moi-même; je me trouvais sans ouvrage, sans logis, sans moyens d'existence, sans parents, je préfère mourir que de me rendre voleur.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

Suite.

Les verbes de la première classe veulent après eux le mode indicatif; ceux de la seconde classe requièrent presque indifféremment l'indicatif ou le subjonctif; quant à ceux de la troisième classe, ils veulent toujours après eux l'optatif (subjonctif).

Notez que dans une phrase négative, conditionnelle, interrogative ou « partitive », on met toujours le second verbe au subjonctif.

Après avoir donné aussi l'emploi des temps relatifs à ces deux modes, Oudin nous signale une faute du vulgaire qui consiste à employer le subjonctif imparfait quand il devrait employer le conditionnel; par exemple, *Monsieur N. n'est pas party? Non, mais il y a long temps qu'il le fust, si je ne l'eusse retenu.*

DE L'ORDRE DES PARTIES DU DISCOURS.

Quand « le » période commence par un adverbe, il est indifférent de mettre le nominatif avant ou après le verbe : *ainsi parla Monsieur le President aux assistans*, ou *ainsi Monsieur le President parla*, etc.; mais Oudin aime beaucoup mieux la première construction.

Qu'on se garde de mettre, comme le font quelques-uns, *en* avant *y;* il faut dire : *il y en a*, et non : *il en y a.*

Particularité bien remarquable! Apprenez encore, dit Oudin, que le vulgaire et beaucoup de personnes d'esprit forment inconsidérément des pluriels au lieu de singuliers, aux verbes terminés par une consonne à la première personne du présent de l'indicatif, et le font à cause de la commodité de la liaison du pronom personnel; ainsi ils disent : *perdez-je* pour *pers-je; attendez-je* pour *attens-je; dormez-je* pour *dors-je;*

allez-je pour *vay-je*. Et cette erreur est si « avant » dans l'usage qu'elle échappe à quantité de bons « discoureurs ».

La seule exception que trouve notre grammairien touchant la séparation du pronom d'avec son verbe, c'est cette manière d'écrire : *je soubsigné confesse*, etc. qui se met au commencement des « cedules ».

DE L'EMPLOI DE CERTAINS VERBES.

Apprendre — Nos Français se servent improprement de ce verbe pour signifier *enseigner*.

Bouger — Il est mieux de ne l'employer qu'avec la négation.

Demeurer — Quand il signifie habiter, on dit : *j'ay demeuré;* mais pour s'arrêter, on dit : *je suis demeuré*.

Despendre — C'est une grande impropriété que de l'employer pour *despenser* (1633).

Devoir — C'est le seul de nos verbes qui puisse, sous la forme subjonctive, s'employer au commencement d'une phrase, car on dit ordinairement : *vous deussiez desjà avoir fait* pour *vous devriez*, etc.

Penser — Construit immédiatement avant un infinitif, il a une « force » particulière : *il a pensé mourir*, il est presque mort; mais si l'on y met une préposition, il change de sens : *il a pensé de faire*, etc.

Sortir — Prenez garde d'employer ce verbe dans le sens de *tirer dehors* ou d'*aveindre*, comme on fait dans quelques provinces, où Ant. Oudin a entendu dire : *sortez mon cheval de l'escurie*.

Porter — Les Gascons emploient improprement ce verbe dans le sens d'*amener*, ils disent : *porte moy mon cheval*.

Serrer — Quelques-uns l'emploient pour *fermer*, et disent improprement *serrez la porte*, ne considérant pas qu'en français le vrai sens de *serrer* est *estraindre*.

Tomber — Il y a des endroits où l'on dit *tomber de l'eau*, pour *uriner;* mais il est rejeté dans ce sens par ceux qui parlent bien.

Vouloir — Avec ce verbe et la « diction » *bien*, on fait un passif qui se met ordinairement au prétérit : *il est bien voulu de tous*.

VERBES RÉCIPROQUES EN APPARENCE.

Quelques verbes, comme *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *sçavoir*, *vouloir*, etc., semblent des verbes réciproques à cause de la « particule » qu'ils reçoivent devant eux; mais ils n'en sont pas réellement : *se devoir contenter* est pour *devoir se contenter; je ne me puis appaiser*, pour *je ne puis m'appaiser*, etc., et c'est le dernier verbe qui est réellement conjugué réciproquement.

Se disputer — On dit improprement : *ils se sont disputez* pour *ils se sont querellez*.

Se penser — Oudin le trouve impropre quoiqu'il entende dire souvent : *il se pense d'avoir*, *il se pense de faire*.

La phrase : *il luy a pris un mal de teste, il m'a pris un mal de cœur* pour *un mal de teste, de cœur, m'a pris*, est mauvaise.

Se presumer — L'usage fait passer ce verbe réciproque pour *il presume;* on dit : *il se presume d'estre*.

Se respandre — On dit vulgairement ou en « gaussant : « *il s'est laissé respandre*, pour *il s'est laissé mourir*.

DU RÉGIME DES VERBES.

On dit *avoir accoustumé une maison, une personne*, et aussi *estre accoutumé à une maison, à une personne*.

Coudre et *travailler* reçoivent la préposition *en* avec le substantif de la matière : *coudre en linge, travailler en tapisserie*.

On dit *courir les rües* ou *par les rües*.

Quelques-uns se servent improprement de *mander* pour *envoyer;* il signifie plutôt avertir par lettre, et appeler par la même voie.

Il faut distinguer entre *parler* et *dire;* le premier veut être suivi d'un nom de langue, et le second prend tous les autres compléments : *dire un mot, une parole*.

Ressembler est mieux construit avec un datif (substantif avec la préposition *à*) qu'avec un accusatif (substantif sans préposition).

Revenir se dit pour *plaire*, comme dans : *cette personne là ne me revient pas*.

A quoy sert cela? et *de quoy sert cela?* semblent également bons.

Il faut dire *toucher au but*, et non *toucher le but*.

Il y a un certain nombre de verbes qui veulent *de* après eux quand ils sont suivis d'un infinitif, et *à* quand ce qui suit est un substantif; tels sont :

Conclure — On dit *j'ay conclu de dire*, et *j'ay conclu à cela*.

Convier — *Je vous convie de venir*, et *je vous convie à mon festin*.

Se deliberer, *exhorter*, *forcer*, *obliger*, *s'opiniastrer* et *se resoudre* ont une construction identique pour leur régime.

La plupart de ces verbes reçoivent indifféremment les prépositions *à* et *de* devant l'infinitif; par exemple : *je suis obligé à, de faire; je suis prest de, à vous accorder;* mais Ant. Oudin estime que la préposition *de* vaut mieux, et qu'elle est plus ordinaire.

Quelques façons de parler ont un sens double, qui oblige à changer de préposition; on dit : *il est aisé à faire*, ce qui dénote la facilité de l'action, et *il est aisé de faire*, ce qui démontre la facilité de la nature de la chose.

Venir se fait suivre de *à* pour signifier quelque chose de futur : *cela vient à signifier;* il prend *de* pour indiquer une action passée : *je viens de dire*.

DU RÉGIME DES IMPERSONNELS.

Beaucoup de verbes actifs ayant pour sujet *on* peuvent se tourner par la forme pronominale impersonnelle; ainsi on dit : *il s'invente beaucoup de choses* pour *on invente beaucoup de choses; il se dit bien des choses* pour *on dit bien des choses*.

On dit : *il est matin*, *il est jour*, *il est nuict*, *il est bonne heure*, *il est tard;* mais on ne dit pas : *il est soir*.

On supprime *de* dans *il fait vent;* exemple : *il fait trop vent pour aller en campagne*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Le Secret de Silvio, épisode des Dragonnades; par Mme Abric-Encontre. Gr. in-18, 259 p. Paris, lib. Bonhoure.

Etudes dramatiques; par Auguste Barbier, auteur des Iambes. Nouvelle édition, revue, corrigée et ornée de deux gravures. Jules César. Benvenuto Cellini. In-18 jésus, 336 p. Paris, lib. Dentu.

Principes de lecture publique et de déclamation, avec des figures et de nombreux exercices annotés, principalement à l'usage des maisons d'éducation; par le R. P. Champeau, supérieur du collége Sainte-Croix, à Neuilly. 3e édition. In-12, XII-418 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Science des religions. L'Islamisme d'après le Coran, l'enseignement doctrinal et la pratique; par Garcin de Tassy, professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. 3e édition. In-8°, 412 p. Paris, lib. Maisonneuve et Cie.

Petit dictionnaire de la langue française, suivant l'orthographe de l'Académie, etc.; par Hocquart. 37e édition, revue et augmentée d'un grand nombre de mots, par A. René. In-32, XII-500 p. Paris, lib. Lefèvre.

Pensées de B. Pascal (édition de 1670). Précédées d'un avant-propos et suivies de notes et de variantes. Portr. gravé à l'eau-forte par Gaucherel. In-8°, LXIII-309 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 12 fr. 50 cent.

Lettres sur l'histoire de Rodez; par H. Affre, archiviste de l'Aveyron. In-8°, VIII-576. Rodez, imp. de Broca.

Œuvres facétieuses de Noël Dufail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, revues sur les éditions originales et accompagnées d'une introduction, de notes et d'un index philologique, historique et anecdotique, par J. Assézat. T. 1. Propos rustiques de maître Léon Ladulfi, balivernes ou contes nouveaux, contes et discours d'Eutrapel (chapitres 1 à 10). In-16, XXXVI-332 p. Paris, lib. Daffis.

Poésies de Théodore de Banville. Le Sang de la Coupe. Trente-six ballades joyeuses. Petit in-12, 340 p. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Lazare Hoche, général en chef des armées de la Moselle, d'Italie, des côtes de Cherbourg, de Brest et de l'Océan, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, sous la Convention et le Directoire, 1793-1797; par Emile de Bonnechose. 6e édition. In-18 jésus, IV-272 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25 cent.

L'Héritage d'un pique-assiette; par Eugène Chavette. III. La Fortune des Faustol. In-18 jésus, 372 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Contes du roi Cambrinus; par Charles Deulin. 2e édition. In-18 jésus, 315 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Cours de littérature dramatique, ou De l'usage des passions dans le drame; par M. Saint-Marc Girardin, membre de l'Académie française. 10e édition, revue et corrigée, T. 5. In-18 jésus, 520 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50 cent.

Les États-Unis et le Canada; par M. Xavier Marmier, de l'Académie française. Gr. in-8°, 247 p. et 2 gr. Tours, lib. de Mame et fils.

Deux ans au lycée; par Mme E. de Pressensé. 4e éd. In-18 jésus, 345 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher. 2 fr. 50.

Le Dialecte poitevin au XIIIe siècle; par A. Boucherie, professeur au lycée de Montpellier. In-8° XXIV-392 p. Paris, lib. Pedone-Lauriel.

Publications antérieures :

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. — Par J. Tell. — Un beau volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob, à Paris.

LE ROMANCERO FRANÇOIS, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli. — Par *Paulin Paris*. — Paris, librairie *Techner*, 52, rue de l'Arbre-Sec. Prix : 8 fr.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Sixième édition, revue et augmentée de quelques notes. — Paris, librairie *Durand et Pedone-Lauriel*, 9, rue Cujas.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par Paul Hecquet-Boucrand. — Paris, *Victor Sarlit*, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

HISTOIRE MACCARONIQUE DE MERLIN COCCAIE, prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les forces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, et les rencontres heureuses de Balde. Avec des notes et une notice, par G. Brunet, de Bordeaux. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1606. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ÉCRIVAINS MODERNES DE LA FRANCE, ou Biographie des principaux écrivains français depuis le premier Empire jusqu'à nos jours. — A l'usage des écoles et des maisons d'éducation. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis son origine jusqu'à nos jours, à

l'usage des colléges et des établissements d'éducation. — Par F. Marcillac, maître de littérature à l'École supérieure des jeunes filles à Genève. — Seconde édition, revue et corrigée. — Genève, chez *H. Georg*, libraire-éditeur.

THIRD FRENCH COURSE, intended as a sequel to Arnold's, Hall's, Ann's, Hamel's, Levizac's, De Fivas' and other similar educational French works. By A. Cogery, B.A., L.L., French Master at the Birkbeck Schools, Peckham; etc. — Nouvelle édition revue et augmentée. — London : Relfe brothers, Charterhouse buildings — Two shillings — Corrigé du Third French course : Two shillings.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

LES MARGUERITES DE LA MARGUERITE; poésies de la reine de Navarre, réimprimées avec les gravures sur bois de l'édition originale. — N° XVI du Cabinet du Bibliophile. — 4 vol. in-16, format de l'*Heptaméron*, tirés à 400 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix : 10 fr. le volume. — Paris, librairie des *Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue en Angleterre.

Dans l'Annuaire commercial et industriel de *M. Alfred* Hamonet, ouvrage approuvé par les Autorités consulaires de France, on trouve la liste suivante des agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places :

M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Clavequin, 125, Regent Street, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

Nota. — Les majuscules qui figurent à la fin de ces adresses servent à marquer les « districts » pour le service des Postes ; dans la suscription des lettres, on les met après le mot *Londres*, exemple : Londres W, Londres W. C.

Le volume de M. *Alfred* Hamonet, qui coûte 1 fr. 25, se trouve à la librairie Hachette, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 7. 1er Juillet 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication concernant le verbe *Naître;* — Etymologie du mot *Omelette;* — Si, dans les phrases interjetées, on peut mettre un verbe équivalent à *Dire* suivi d'un participe présent; — *Emonction* n'est pas un oubli de M. Littré. || Explication de l'expression *Faire four;* — S'il y a une différence dans l'emploi de *Second* et de *Deuxième.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie d'*Antoine Oudin.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les Français qui désirent se placer comme professeurs en Angleterre. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Relativement à une question traitée dans mon numéro 5, j'ai reçu de M. le Secrétaire de la rédaction du journal *la France,* la lettre qu'on va lire :

Paris, le 4 juin 1874.

Cher Monsieur,

La question que je vous retourne ci-jointe, marquée à l'encre, porte sur une étrange erreur de lecture, que vous avez partagée dans votre réponse, faute sans doute d'avoir sous les yeux le paragraphe complet d'où la phrase est extraite.

Le texte porte :

« La *société,* comme la langue que nous parlons et que nous écrivons, nous est commune à tous. De là *sa* tyrannie. L'homme naît *son* sujet... »

Rien de plus simple comme vous voyez : l'homme naît le sujet de la société et n'a qu'à se soumettre, sans *les* discuter, à sa morale, à ses principes, etc.

Ne voyez dans ceci, Monsieur, qu'une preuve de l'intérêt avec lequel je suis votre publication, et croyez à mes sentiments sympathiques.

E. MASSERAS.

Mes remerciements au bienveillant auteur de ces lignes, et, à la personne qui, le 13 décembre 1873, m'a adressé de Paris la phrase dont il y est question, prière de vouloir bien, sans toutefois ralentir son zèle, ne m'envoyer dorénavant que des phrases complètes.

×

Première Question.

*M. Littré donne comme origine d'*OMELETTE *l'étymologie* ALUMELLE, *vieux mot venu lui-même de* LAMELLA, *petite lame. Ne faudrait-il pas soupçonner dans* OMELETTE *une origine latine, par exemple* OVUM, *œuf, et* MISCEO, *je mêle, l'omelette étant un mélange d'œufs?*

—

Depuis le XIVe siècle, époque où *omelette* commença à être connu par des textes (si M. Littré en a bien recueilli les plus anciens exemples) jusqu'au XVIe siècle, on a dit une *omelette d'œufs,* comme le prouvent ces citations :

Et illec fut fait essay de certains poysons qui furent faiz manger au chien de Macé Blanchet en une fressure de mouton frite et en une *amelete d'œufs.*

(*Bibl. des Chartes,* 4e série, t. I, p. 168.)

En pareille alliance, l'ung appelloit une sienne mon homelaicte, elle le nommoit mon œuf, et estoient alliez comme une *homelaicte d'œufz.*

(Rabelais, *Pant.* IV, 9.)

Dans les dictionnaires des langues étrangères qui n'ont pas adopté *omelette,* on trouve ce mot expliqué comme il suit : en espagnol, *tortilla de huevos* (petite tourte d'œufs); en portugais, *fritada d'ovos* (friture d'œufs); en allemand, *eier-kuchen* (gâteau d'œufs); en anglais, *kind of pancake of eggs* (une sorte de crêpe faite avec des œufs).

D'où il résulte que omelette d'œufs = petite tourte d'œufs = friture d'œufs = gâteau d'œufs = crêpe d'œufs, ou, en d'autres termes, et plus simples, que le sens général de *omelette* est donné pour cette formule :

Omelette
||
Petite tourte, — friture, — gâteau, — crêpe.

Le sens du mot *omelette* une fois connu, on peut s'en servir comme de pierre de touche pour apprécier la valeur des étymologies diverses qui ont été proposées jusqu'ici pour ce mot.

Quelles sont ces étymologies?

Lamothe-Levayer, Ch. Nodier, et avant eux *Trévoux* et Ménage ont indiqué *œufs mêlés;* d'autres ont cru que *omelette* venait du grec αμωλατον, mis pour αμα, ensemble, et λυειν, battre, délayer, dissoudre; d'autres ont vu son origine dans un autre mot de la même

langue, ομελινα, fait de ον, œuf, et de μελι, miel; et enfin, pour M. Littré, *alumelle* « paraît » être l'étymologie cherchée, parce qu'une omelette est plate comme une *alumelle,* nom que l'on donnait autrefois à la lame d'un couteau.

Mais, attendu que *œufs mêlés*, pas plus que αμυλατον ni ομελινα, ni même *alumelle*, ne contiennent l'idée fondamentale renfermée dans le mot *omelette* (tourte, gâteau, friture, crêpe), c'est-à-dire l'idée d'un mets préparé au moyen du feu, j'ai cru devoir chercher satisfaction ailleurs; et, non sans peine, j'ai trouvé à *omelette* l'origine suivante que je m'empresse de vous adresser.

Dans le premier des exemples que j'ai cités en commençant, le mot en question est sous la forme *amelette,* qui se trouve encore en sous-titre dans le dictionnaire français-hollandais de Marin, publié en 1782, et qui existe absolument sous la même forme en Picardie et dans le Bas-Maine : il faut donc chercher l'origine d'*amelette*, puisqu'il est plus ancien qu'*omelette;* et, comme d'un autre côté, le simple aspect d'*amelette* montre que c'est un diminutif (ce qui est confirmé par l'espagnol *tortilla*, une petite tourte), la question se réduit à trouver d'où vient le primitif *amele*.

Après avoir cherché vainement ce mot dans Roquefort, dans Du Cange et dans tous les glossaires du vieux français, je l'ai cherché en latin sans plus de succès; mais, et heureusement, il me semble, j'ai interrogé le vocabulaire grec, et voici ce que j'ai trouvé dans Alexandre, p. 71, col. 3, pour second sens de αμυλος :

Subs. Αμυλος, ου (ο, η), sorte de pâtisserie.

Or, si l'on rapproche le sens d'αμυλος de celui *d'omelette* (tourte, gâteau), ne vient-il pas immédiatement à la pensée que αμυλος offre, et par le sens et par la forme (car l'υ changé en *y* pour faire *amyle* a parfaitement pu devenir un *e* dans *amelette*), la source la plus probable d'où l'on ait tiré *omelette*, corruption d'*amelette?*

Voyons du reste quelles objections on pourrait faire à cette étymologie.

Première objection. — Dans la partie consacrée à la manière d'accommoder les œufs, le *Menagier de Paris*, ouvrage composé en 1393, appelle une omelette une *alumelle*, comme le prouve cette citation prise t. II, p. 208 :

Quant l'en cuideroit frire son *alumelle*, le frommage qui seroit dessoubs se tendroit à la paelle; et ainsi fait-il d'une *alumelle* d'œufs, qui mesle les œufs avec le frommage.

Or, si αμυλος est la véritable étymologie de *omelette*, comment expliquer qu'il ait fait *alumelle*, un intermédiaire authentique entre αμυλος et *omelette ?*

Réponse. — Tant que le dérivé d'*amele* a été terminé par *tte*, le mot n'offrant aucune difficulté quant à sa prononciation et n'ayant aucun homophone, il est resté sous la forme *amelette*, forme qui, comme je l'ai déjà dit, existe encore en Picardie et dans le Bas-Maine; mais quand il prit la finale *lle*, qui était préférée ailleurs (puisqu'au lieu de *alouette* on rencontre *alouelle*), on trouva plus doux de faire changer de place à l'*m* et à l'*l* (*scintiller* et *étinceler* offrent un semblable changement entre *c* et *t*), et l'on fit *alemelle,* mot qui désignait déjà une petite lame (de *alemella*, diminutif de *lamina*) :

L'espee brise, l'*alemele* chaït.

(*Rom. de Gar. le Lohrain*, t. II, p. 36.)

Coutel nous fet sanz *alemele*...

(*La Bat. des VII ars* dans Rutebeuf, t. II, p. 432.)

Pour détruire l'amphibologie, on dit enfin *alumelle*, qui non-seulement se trouve dans le *Menagier*, mais encore existe dans le breton sous la forme *alumen* (n = l), comme on le voit dans Le Godinec.

Seconde objection. — Le mot *omelette* a eu aussi la forme *aumelette*, car on trouve dans Olivier de Serres, 939 :

Une *aumelete* faite de cinq ou six jaunes d'œufs.

Comment *amele* peut-il expliquer cette forme-là?

Réponse. — A cette époque, les patois existaient depuis des siècles; or, j'ai dit précédemment que *amelette* se trouvait dans celui de Picardie et dans celui du Bas-Maine; *aumelette* provient de cette forme dont l'*a* a été changé en *au*, fait commun en anglais, où l'on écrit *aunt* (notre *ante*), tante, et dont l'ancien français n'est pas sans exemple.

Troisième objection. — Puisque le breton a le mot *alumen* pour désigner une omelette, pourquoi ne pas considérer ce vocable comme l'étymologie demandée, sans aller chercher un mot grec arrivé en France on ne sait quand ni comment?

Réponse. — Le terme *alumen* n'appartient pas en propre au breton (qui dit plus communément *eur fritaden viou*, une friture d'œufs), car il ne se trouve pas dans le *Gaëlic Dictionary* d'Armstrong, et il se montre dans un ouvrage composé par un bourgeois de Paris à la fin du XIVe siècle. Or, quand on songe que pendant que les Croisés furent maîtres de Constantinople (1204 à 1261), le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc se croisa deux fois, il ne répugne nullement de croire que αμυλος, désignant chez les anciens Grecs un produit culinaire qui pouvait alors n'être pas oublié en Orient, ait été rapporté en Bretagne par les soldats du duc, comme il a pu l'être chez nous par ceux du roi.

Le vocable αμυλος résiste aux objections qu'on peut lui adresser : je le crois, pour cette raison, la véritable étymologie d'*omelette*, forme à laquelle il serait arrivé par les transformations suivantes :

Αμυλος, *amyle*, *amele*, dont il ne reste pas d'exemple; *alumen* et *alumelle,* par changement de place entre *m* et *l* (Bretagne et Ile-de-France); *amelette*, dont la finale pouvait être jointe au primitif *amele* sans intervertir l'ordre de *m* et de *l* (patois picard, celui du Bas-Maine, Dictionnaire français-hollandais de Marin), et enfin *omelette*, par un changement de *a* initial en *o*, changement qui n'a rien que de très-ordinaire.

×

Seconde Question.

Dans la Vie de Bohême, *par Murger, on trouve,*

p. 131, la phrase suivante : « Oui, Monsieur, CONTINUA CARLOS, *la haute philosophie, voilà où j'aspire », et, dans Rabelais, p. 381, éd. Paul Lacroix, cette autre : « Je ne vouldroy* (DIST PANTAGRUEL CONTINUANT) *n'avoir paty la tourmente marine laquelle tant nous a vexez et travaillez. » La comparaison de ces deux phrases interjetées me suggère cette question générale : Est-il permis aujourd'hui, dans une phrase de cette espèce, d'employer un verbe qui tienne lieu de son participe présent précédé du verbe* DIRE?

—

La presse périodique et beaucoup d'auteurs contemporains fourmillent de phrases interjetées construites avec de tels verbes; en voici un certain nombre que j'ai recueillies dans mes lectures :

(Verbes neutres employés comme actifs)

Anacharsis, *minauda Mademoiselle Victoria,* tu es insupportable avec tes interruptions.

(*Le Figaro* du 25 août 1871.)

Ah, ah, ah! *ricane l'Univers,* ah! le bon billet qu'a M. Thiers!

(*Le Radical* du 25 octobre 1871.)

Je vous répète que vous déplacez la question, *gronda Brisembourg,* avec une sourde colère.

(*Gazette de Paris* du 28 mars 1872.)

Cet impôt est immoral, injuste, odieux, *tonnait M. Pouyer-Quertier.*

(*La Répub. franç.* du 18 mars 1874.)

Le fait est, mon cher, *intervint un de ses confrères,* qu'il n'est pas facile de vous arriver à la cheville.

(*L'Evénement* du 30 novembre 1872.)

Ajoutons, *insista le docteur,* qu'éveillé, il est difficile d'être surpris.

(Emile Gaboriau.)

Parlez! *soupira M. Jules Arthur Dimanche.*

(Marc-Bayeux.)

(Verbes actifs n'ayant pas le régime qui leur convient)

C'est bien, c'est bien, *interrompit Jersey,* d'un ton bourru.

(*La Patrie* du 28 septembre 1871.)

Ce n'est pas la Commission qui a dit cela, *s'excuse M. de Sugny,* c'est Nicolas.

(*L'État* du 9 avril 1873.)

J'avoue, *interrompis-je,* que cette première impression est absolument défavorable à l'accusé.

(*Le Gaulois* du 15 novembre 1871.)

Mais c'est énorme, *s'exclama un de ses amis;* comment vous payez 1,500 fr. un valet de chambre?

(*Le Figaro* du 1er avril 1871.)

Je veux d'abord, *a-t-il commencé,* donner au tribunal cette assurance que tous mes efforts tendront à éviter de passionner les débats.

(*Le Petit Journal* du 25 août 1871.)

Mais, à mon avis, toutes ces phrases sont mauvaises, et cela, pour les raisons suivantes :

1° Parce qu'étant des phrases interjetées, leur verbe doit avoir pour complément direct les mots prononcés par la personne que désigne le sujet, ce qui n'a lieu pour aucune d'elles ;

2° Parce que ces verbes, tout transposés qu'ils sont pour former des phrases interjetées, ne peuvent, par ce simple changement de place, acquérir le sens de *dire,* qu'ils n'ont pas dans la construction naturelle de leurs phrases respectives ;

3° Enfin, parce qu'on ne rencontre dans aucun classique de phrases interjetées avec un verbe prenant ainsi à la fois le sens de deux autres.

Il n'y a que les verbes *dire, répondre, demander, répliquer* et peut-être un ou deux autres qui puissent figurer dans les phrases de cette nature; quand on veut indiquer comment l'action qu'ils expriment est faite, on met après eux le pronom *en* et le participe présent d'un verbe propre à cet effet :

Anacharsis, *dit Mademoiselle Victoria en minaudant;* — Ah, ah, ah? *dit l'Univers en ricanant,* ah! le bon billet qu'a M. Thiers! — C'est bien, c'est bien, *dit Jersey en interrompant* d'un ton bourru; — Je veux d'abord, *a-t-il dit en commençant,* donner au tribunal, etc., etc.

Si l'usage s'établissait de construire autrement ces dernières phrases, ce serait l'avénement d'une règle aussi nouvelle que peu nécessaire dans la syntaxe de nos verbes.

×

Troisième Question.

Dans le dernier numéro de la 4e année du COURRIER DE VAUGELAS, *vous vous êtes servi du substantif* ÉMONCTION *pour signifier l'action de se moucher. Or, ce mot n'est point dans le dictionnaire de Littré, qui a cependant, pour la quantité des termes, renchéri sur l'Académie. Auriez-vous la bonté de me dire si c'est encore un oubli de notre célèbre académicien?*

—

Vous venez de m'apprendre, à mon grand étonnement, que, de même que M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, j'ai fait, moi, un néologisme sans m'en douter: car, en effet, *émonction* ne se trouve dans aucun des dictionnaires français que j'ai consultés à la Bibliothèque.

Mais ce n'est pas offenser la langue que d'y introduire un nouveau terme, et même, quelquefois, c'est lui rendre un service quand ce terme est nécessaire et qu'il est régulièrement fait : voyons donc, avant de m'avouer coupable, si *émonction* ne remplirait pas les conditions que je viens de dire.

Ce mot est-il nécessaire ?

Vous êtes pris d'un fort rhume de cerveau, accident qui n'a rien de rare; vous pouvez à peine vous moucher; on vous enseigne un remède qui facilitera cette opération; vous vous en trouvez bien; vous le conseillez à votre tour en disant qu'il rend..... (comment nommer autrement l'action de se moucher?) l'*émonction* plus facile.

Pour ce qui me concerne, je disais (*Courrier de Vaugelas,* 4e année, p. 187) en parlant de la mèche d'une bougie :

Pendant qu'elle est allumée, il est souvent nécessaire de lui pratiquer une opération qui s'appelle *moucher,* par analogie probablement avec celle de...

Je voulais finir ma phrase par un substantif, et je n'en pouvais employer d'autre, il me semble, que *émonction,* qui correspond naturellement au verbe latin *emungere,* se moucher.

Ce mot est-il régulièrement fait?

La plupart de nos substantifs en *ion* sont formés du supin du verbe latin d'où dérive le verbe français correspondant à ce substantif, preuve :

Mixtion	de *mixtum*	supin de	*miscere*	(mêler)
Ablution	— *ablutum*	—	*abluere*	(laver)
Vision	— *visum*	—	*videre*	(voir)
Scission	— *scissum*	—	*scindere*	(scinder)
Action	— *actum*	—	*agere*	(agir)
Flexion	— *flexum*	—	*flectere*	(fléchir)

Par analogie, *émonction* de *emunctum*, peut parfaitement se dire pour l'action de se moucher (*emungere*).

Emonction est nécessaire; de plus, il est régulièrement fait; je ne vois pas pour quelle raison ce mot ne serait pas admis dans notre vocabulaire, où j'en pourrais compter sans peine une douzaine d'autres qui sont loin d'y avoir les mêmes droits.

—

Une dernière raison en faveur de *émonction :* la famille de *moucher* n'est pas complète en français; car si elle a un verbe (*moucher*), un nom d'instrument pour faire l'action (*mouchoir*, *mouchettes*), un nom pour désigner celui qui fait l'action (*moucheur*), un autre pour désigner le résultat matériel de l'action (*mouchure*), elle n'a pas de nom pour désigner l'action elle-même. Or, *émonction* vient à propos pour combler cette lacune.

ÉTRANGER

Première Question.

Une autre expression composée du verbe FAIRE *que je vous prierais de vouloir bien encore m'expliquer, c'est* FAIRE FOUR, *qui se dit si fréquemment aujourd'hui pour exprimer la non-réussite, l'insuccès.*

—

Dans le mois de décembre 1873, *Paris-Journal*, ainsi que me l'apprend le *Voleur* du 2 janvier 1874, donnait à ses lecteurs l'origine suivante de l'expression dont il s'agit :

Vers 1855, il y avait à Paris, rue de Bondy, un pâtissier du nom de Jullien, qui s'était mis en tête de faire de la littérature. Il composa cinq ou six drames successifs qu'il porta à l'*Ambigu*, son voisin.

A force de persévérance, il finit par en faire recevoir un, *la Maison maudite*. On ne put en jouer que deux actes.

Le pâtissier Jullien rentra tristement chez lui, prit tous ses manuscrits, y compris celui de la *Maison maudite*, et les jeta dans son four, où ils se calcinèrent peu à peu. Tous ses gâteaux eurent ce soir-là un goût de papier brûlé dont se plaignirent les pratiques.

Le désolé Jullien fit des aveux qui coururent les journaux. Indé l'expression.

Mais cette origine n'est pas plus vraie que toutes celles qu'on pourrait établir sur un fait se rapportant à notre siècle; et cela, pour la bonne raison que *faire four* existait au commencement du siècle précédent, ce que mettent en évidence ces lignes, copiées dans le dictionnaire de Furetière (1727) :

En termes de comédien, on dit *Faire un four* pour dire qu'il est venu si peu de gens pour voir la représentation d'une pièce, qu'on a été obligé de rendre l'argent et de les renvoyer sans la jouer.

Maintenant, pourquoi les comédiens, refusant de jouer et renvoyant leur public, appelaient-ils cela *faire un four?*

D'après M. Littré, c'est parce qu'en agissant ainsi, ils rendaient la salle « aussi noire qu'un four; » mais, attendu que la même expression ne s'emploie jamais en parlant d'un autre endroit qu'on prive d'éclairage, quoiqu'il y ait cependant identité d'état avec une salle de spectacle dont les lumières viennent d'être subitement éteintes, il m'a semblé que ce ne pouvait être là le « sens primitif de l'expression »; je l'ai en conséquence cherché ailleurs, et j'ai trouvé que, selon toute probabilité, ce *four* vient de l'italien *fuori*, dehors, opinion qui s'appuie sur les considérations que voici :

D'abord cette étymologie est une de celles que la prononciation peut avouer, car l'*u* italien étant prononcé *ou* et l'accent étant mis sur la syllabe *o*, l'*i* final est à peine sensible, et *fuori* ne fait guère entendre que *four* à une oreille française.

Ensuite, elle rend bien compte du sens de l'expression *faire un four;* car des gens que l'on congédie sont des gens que l'on met *dehors;* puis, du reste, aujourd'hui encore en Italie, quand le public veut rappeler tout le monde, c'est-à-dire faire sortir tous les acteurs des coulisses, ne crie-t-il pas : *fuori! fuori!* dehors! dehors!

Enfin, elle ne contredit en rien l'histoire, car c'est en 1577, sous Henri III, que Paris commença à avoir des acteurs italiens, et c'est en 1659 seulement, comme le prouve la citation suivante, que *four* nous apparaît pour la première fois :

Ce Magnon fit beaucoup d'ouvrages, et le registre de La Grange nous apprend que quand Molière et sa troupe furent installés à Paris, ils représentèrent sans doute par bon souvenir, *le* 12 *décembre* 1659, une ZÉNOBIE de cet auteur. La pièce n'eut pas grand succès, car La Grange, après avoir sorti hors ligne la somme très-faible que produisit chacune des trois premières représentations, met comme résultat de la quatrième : *un four...*

(Taschereau, *Hist. de Molière*, p. 212, 3e édit.)

L'existence d'un théâtre italien à Paris explique *four* comme terme de coulisses; ce mot s'employant pour congédier des spectateurs, il a pris le sens de *renvoi;* partant de cette signification de *four*, les acteurs français ont créé l'expression *faire un four* pour dire renvoyer le public; puis, comme cela était la conséquence du peu d'attraction qu'avait exercé la pièce qu'on s'était proposé de jouer, on a appliqué naturellement *faire un four* à la pièce qui n'avait pas été représentée, ce qui donna pour sens de l'expression : ne pas réussir.

×

Seconde Question.

A la page 3 *de votre numéro du* 1er *avril, je lis :* « SECONDE QUESTION ». *N'est-il pas admis que* SECOND *suppose l'absence de* TROISIÈME?

—

Deuxième, non précédé d'un nombre de dizaines, ne commença guère à s'employer qu'au XVIIe siècle; il

figure à la vérité dans Palsgrave, mais il n'est pas dans Nicot : on le trouve dans Balzac, dans Descartes, dans La Fontaine et dans Bossuet; au XVIIIe, il devint plus général encore; et, de notre temps, il est souvent confondu avec *second*, d'origine beaucoup plus ancienne.

Or, faut-il faire une distinction dans l'emploi de ces deux termes?

Des grammairiens l'ont pensé, et Girault-Duvivier a fait de leur opinion l'objet de la note suivante (*Rem. détach.*, p. 90) :

On dit également le premier, le *second*, le troisième, le quatrième, etc., et le premier, le *deuxième*, le troisième et le quatrième, etc.

Mais il y a cette différence que le *deuxième* fait songer nécessairement au *troisième*, qu'il éveille l'idée d'une série, et que le *second* éveille l'idée d'ordre sans celle de série. On dira donc d'un ouvrage qui n'a que deux tomes : *voici le second tome*, et non pas le *deuxième*, et de celui qui en a plus de deux : *voici le deuxième tome*, ou si l'on veut, *voici le second tome*.

Mais quand je considère :

1° Que du temps de Vaugelas, il n'a été fait aucune remarque sur l'emploi de ces expressions;

2° Qu'au siècle suivant, il n'était établi non plus aucune différence entre ces mots, puisqu'on trouve dans le dictionnaire de Furetière (1727) et dans celui de Trévoux (1771) :

César aimoit mieux être le premier en un village que d'être le *deuxième* à Rome.

3° Que l'Académie de 1835 garde le silence le plus complet sur cette prétendue différence;

4° Que M. Littré déclare « arbitraire » la distinction proposée entre les termes en question;

5° Que l'Académie des Sciences, à qui l'on ne peut refuser une certaine compétence en fait d'expressions numériques, édite, comme vous me l'apprenez, des comptes-rendus qui portent en tête ces mots : *Deuxième semestre;*

J'en conclus qu'on est parfaitement libre d'employer, quand bon semble, ou *deuxième* ou *second*, et qu'il y aurait puérilité à observer la distinction subtile que Boniface a voulu établir (*Manuel des Etrangers*, 2e année, p. 8) et que la grammaire de Noël et Chapsal a malheureusement propagée avec trop de succès.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... en qualité de *sorciers*, les savants; — 2°... il y aura de la poésie ici-bas (pas *toujours*, qui forme pléonasme après *tant que*); — 3°... C'est étrange à dire, mais; — 4°... parmi les divers *dentifrices* (on ne peut pas dire qu'un *moyen* est composé d'albâtre, etc.); — 5°... trop éclatants pour que vous *pussiez* échapper; — 6°... après l'avoir assommé de coups et *lui avoir* foulé un bras, lui ont enlevé *son* fusil; — 7°... et moi qui *fais* partie; — 8°... à sa rédaction n'a pas laissé de (sans *que*); — 9°... que jusqu'à ce que le pays *eût* montré; — 10°... je préfère mourir *plutôt* que de me rendre voleur (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 153).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Il s'est passé à Bade, lors du passage du prince Gortschakoff dans cette ville, un fait auquel nous ne voudrions pas donner plus d'importance qu'il n'en a, mais qu'il nous paraît curieux de signaler.

2° Cette charge disparaîtrait d'elle-même si le gouvernement veillait à ce que le raccordement des voies ferrées roumaines au réseau occidental européen, soit aux chemins de fer hongrois, eût lieu le plus tôt possible.

3° Le démon sait si bien accommoder sa figure aux circonstances et se faire débonnaire à seule fin d'être plus nuisible! On dit bien encore, pour ne pas perdre une métaphore, que nous grinçons; mais nous ne grinçons pas du tout.

4° Le moment est opportun. L'Espagne croit avoir beaucoup à se plaindre de la France, à l'occasion des secours de toute sorte qu'elle a laissé arriver aux Carlistes.

5° Vaine concession : le centre droit a été de nouveau battu, et il est à craindre que ce nouvel échec augmente son irritation au lieu de la ramener à des vues plus sages.

6° Ici sans doute quelque logicien sera intervenu et aura dit : « Mais, messieurs, nous allons nous faire moquer de nous; nous décidons que le principe est appliquable, et nous ne l'appliquons pas. »

7° Cette anecdote court depuis longtemps le monde, et nous nous souvenons l'avoir entendu conter, il y a une trentaine d'années, par une bonne grand'maman, qui riait beaucoup à ces grivoiseries.

8° Le maréchal de Mac-Mahon a été bien inspiré en faisant entendre à cet orléaniste que les prérogatives du pouvoir servaient à autre chose qu'aux vengeances personnelles et aux persécutions politiques.

9° Oui, c'est un grand malheur pour le sensible capitaine Bucheron du 7e chasseur, qui, ayant forcé son talent, ne fait plus rien avec grâce.

10° Eugène Pennazi, négociant à Galatz, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il continue, comme par le passé, à tenir à leur disposition des vins et spiritueux des premières maisons de France, Hongrie, Allemagne, Italie.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

(Suite.)

Les trois impersonnels *falloir*, *sembler* et *servir* peuvent se construire sans le pronom sujet : *à quoy sert? de quoy sert? faut dire, que vous en semble?*

Une « fausseté » de grammaire qu'Oudin a rencontrée dans son auteur (Ch. Maupas dont j'ai donné la biographie dans la 4e année), lequel dit que *il tient* signifie envie ou volonté, et forme ces phrases : *il ne me tient pas d'estre marié* pour *je n'ay pas envie*, *il ne leur tiendra pas desormais d'aller à la guerre*, pour *ils n'auront pas la volonté*, phrases qui n'ont jamais été bonnes en français.

DES IMPERSONNELS RÉCIPROQUES.

La plupart des impersonnels reçoivent les « parti-

cules réciproques », comme *il m'appartient*, *il m'arrive*, etc.

Quelques personnes disent indifféremment, *je me desplais* et *il me desplaist; je m'ennuye* et *il m'ennuye; je me fasche* et *il me fasche; je me souviens* et *il me souvient.*

Il me semble veut après lui l'indicatif ou le subjonctif indifféremment : *vous semble-t-il que je suis* ou *que je sois.* Oudin prétend que c'est une assez mauvaise manière de parler que de mettre un infinitif après *sembler* comme dans cet exemple : *vous me semblez resver*, et il ne conseille à personne de s'en servir.

DES PARTICIPES.

On « faisoit estat » autrefois de la construction du participe en *ant* avec le verbe *aller*, comme d'une chose fort élégante; par exemple, *je me vay nourrissant;* maintenant, il y a beaucoup de personnes qui ne l'approuvent pas. Toutefois Ant. Oudin le met à la discrétion de qui voudra s'en servir; et notez, ajoute-t-il, que contre l'opinion de mon grammairien (il s'agit toujours de Charles Maupas) ledit participe, en termes pluriels, doit toujours rester au singulier : *les douleurs qui me vont affligeant*, et non pas *affligeans* ou *affligeantes.*

Quand ce participe est suivi d'un accusatif, il doit être invariable : *la terre produisant des fruits*, *les Roys asseurant leurs estats;* mais s'il est en fin de phrase, il faut qu'il prenne le genre et le nombre de son antécédent; *les subjects obeissans*, *les femmes attrayantes.*

Devant les participes, on ne met jamais les pronoms personnels sujets, mais bien leurs formes accusatives, *moy*, *toy*, *luy*, *elle*, *eux*, comme dans *moy allant à Rome, luy venant de la Cour.*

Placés après les substantifs, les participes passifs s'accordent toujours : *les Roys meprisez se vengent*, *les femmes importunées se laissent aller bien souvent.*

Mais quand ils sont joints à l'auxiliaire *avoir*, il y a trois cas à considérer : 1° Si on les met après le sujet ou antécédent sur lequel ils agissent, il faut qu'ils lui « conviennent » en genre et en nombre; par exemple : *j'ay veu les habits que vous avez achetez; j'ay receu les lettres que vous m'avez envoyées;* 2° Si on les met devant, ils ne changent aucunement : *j'ay acheté une espée*, *j'ay entendu de beaux diseurs;* 3° Lorsqu'un infinitif suit le participe, il faut le laisser au singulier masculin : *avez-vous oüy la maistresse? Oüy*, *je l'ay oüy discourir,* et non pas *je l'ay oüye.*

Maintenant (1633), les délicats rejettent quantité de phrases qui passaient autrefois pour fort élégantes, comme : *je voy mes affaires réüssies, je pense mes souhaits arrivez,* et cela, parce que le participe qui appartient à des verbes neutres, n'aurait pas bonne grâce à la fin.

DES ADVERBES.

Voici les remarques que j'ai faites en lisant ce chapitre :

En matière interrogative, *ça* signifie *baillez*, comme dans : *ça de l'argent.*

Ceans ne se dit point en parlant d'une chambre; *leans* est antique et hors d'usage.

Ça bas, *ça haut*, sont un peu vulgaires; il vaut mieux dire *icy bas*, *icy haut.*

Contre se met pour proche : *tout contre chez nous;* mais Oudin le trouve un peu « rude ».

Les prépositions *dans*, *hors*, *sur*, *sous*, s'emploient devant les noms : *dans le logis*, *hors du logis*, *sur la table;* mais si le substantif se sous-entend, on met *dedans, dehors, dessus*, *dessous* à la place : *est-il dans le logis?* Il faut répondre : *oüy*, *il est dedans; le disner est-il sur la table?* Réponse : *oüy*, *il est dessus.* (1633).

C'est parler improprement que de dire : *dont venez vous?* pour *d'où venez vous?*

Jouxte pour *vis-à-vis* ne se doit plus écrire, ni s'employer pour *selon*, bien que quelques auteurs s'en servent encore.

Où que ce soit n'est pas une phrase bien « digerée » il faut dire : *en quel lieu que ce soit.*

Parmi diffère de *entre;* il signifie mêlé dans une confusion de choses, tandis que *entre* spécifie une chose mise au milieu des autres sans confusion.

Il faut prendre garde d'employer *y* sans l'accompagnement du verbe substantif, comme « d'aucuns » qui écrivent : *les matiéres y contenües* au lieu de *qui y sont contenües.*

Il y a une différence entre *à la bonne heure* et *de bonne heure*, car le premier veut dire *à propos*, tandis que *de bonne heure* signifie *tost.*

Du temps des hauts bonnets est une expression des frontières, parce qu'on ne l'entend point à la Cour.

Au jour à la journée est une phrase vulgaire.

On ne dit point *deuxiesmement*, *troisiesmement*, mais bien *secondement*, *tiercement;* et, après, on dit : *en quatriesme lieu*, *en cinquiesme lieu*, car on ne dit point *quartement* ni *quatriesmement*, *quintement* ni *cinquiesmement*, *sixtement* ni *sixiesmement* (1633).

D'abordade est un peu extravagant.

A la parfin est vulgaire; *en fin finale* est antique; *finablement* est antique et hors d'usage.

Chacun à sa fois pour *chacun à son tour* n'est point une bonne phrase.

Sens devant derriére et *sens dessus dessous* valent mieux que *c'en devant derriére.*

Au lieu de la « diction » *fois*, on se sert aussi de *coup;* on dit : *un coup*, *deux coups*, etc.

On ne dit point *il y en a d'avantage de dix*, mais *plus de dix.*

Excellentement est meilleur que *excellemment*, mis avec l'adjectif *bon;* on dit : *excellentement bon.*

Nous avons des personnes qui disent *furieusement bon*, *ravissamment bon; estrangement bon*, etc.

Moult est trop vieux et « tire du latin ».

Prou est un mot vulgaire dont on ne devrait jamais se servir.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Histoire d'un mort; par Evariste Carrance. 2e édition. In-8°, 207 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr. 50.

Peintres et sculpteurs contemporains; par Jules Claretie, 2e édition, revue et augmentée d'études et documents nouveaux. In-18 jésus, xxx-424 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Histoire du merveilleux dans les temps modernes; par Louis Figuier. 3e édition. T. 2. Les Prophètes protestants. La Baguette divinatoire. In-18 jésus, 456 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Contes et nouvelles en vers; par M. de La Fontaine. Nouvelle édition, publiée par N. Scheuring, éditeur, et illustrée de nombreuses gravures à l'eau-forte. T. I. In-8°, viii-230 p. et portr. Lyon, lib. Scheuring.

Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe siècle. Thèse pour le doctorat ès-lettres; par Henri Lantoine, agrégé des lettres. In-8°, xi-295 p. Paris, lib. Thorin.

Lettres à une inconnue; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. Précédées d'une étude sur Mérimée par H. Taine. 6e édition, entièrement revue. 2 vol. in-18 jésus, xxxii-749 p. Librairie Nouvelle. 7 fr.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 3e édition. T. II. In-8°, 477 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

Œuvres complètes. Mélanges politiques et polémiques, par F. A. de Châteaubriand. In-8°, 718 p. Paris, lib. Furne, Jouvet et Cie.

Œuvres de Camille Desmoulins, recueillies et publiées d'après les textes originaux, augmentées de fragments inédits, de notes et d'un index, et précédées d'une étude biographique et littéraire, par Jules Claretie. 2 vol. in-18 jésus, 778 p. Paris, Charpentier et Cie. 7 fr.

Madame de Choiseul et son temps, étude sur la société française à la fin du xviiie siècle; par M. I. Grasset, président à la Cour d'appel de Montpellier. In-8°, 319 p. Paris, lib. Didier et Cie. 6 fr.

Œuvres de Lamartine. Souvenirs et portraits. T. Ier. In-18 jésus, vi-404 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Histoire des progrès de la grammaire en France depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours; par, Arthur Loiseau, professeur de seconde au lycée d'Angers. 1er fascicule. In-8°, 110 p. Paris, lib. Thorin.

Du dialecte Blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française: Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris; par F. Talbert, professeur au prytanée militaire de La Flèche. In-8°, xv-338 p. Paris, lib. Franck.

Sujets et modèles de composition française, à l'usage des classes supérieures; par A. Pélissier, professeur de l'université. Application des Principes de rhétorique du même auteur. In-12, 336 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50.

Publications antérieures :

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par Mignard, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. — Par J. Tell. — Un beau volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob, à Paris.

LE ROMANCERO FRANÇOIS, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli. — Par Paulin Paris. — Paris, librairie *Techner*, 52, rue de l'Arbre-Sec. Prix : 8 fr.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Sixième édition, revue et augmentée de quelques notes. — Paris, librairie *Durand et Pedone-Lauriel*, 9, rue Cujas.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par Paul Hecquet-Bougrand. — Paris, *Victor Sarlit*, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

HISTOIRE MACCARONIQUE DE MERLIN COCCAIE, prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les forces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, et les rencontres heureuses de Balde. Avec des notes et une notice, par G. Brunet, de Bordeaux. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1606. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ÉCRIVAINS MODERNES DE LA FRANCE, ou Biographies des principaux écrivains français depuis le pre-

mier Empire jusqu'à nos jours. — A l'usage des écoles et des maisons d'éducation. — Par D. Bonnefon. — Paris, librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis son origine jusqu'à nos jours, à l'usage des colléges et des établissements d'éducation. — Par F. Marcillac, maître de littérature à l'École supérieure des jeunes filles à Genève. — Seconde édition, revue et corrigée.— Genève, chez *H. Georg*, libraire-éditeur.

THIRD FRENCH COURSE, intended as a sequel to Arnold's, Hall's, Ann's, Hamel's, Levizac's, De Fivas' and other similar educational French works. — By A. Cogery, B.A., L.L., French Master at the Birkbeck Schools, Peckham; etc. — Nouvelle édition revue et augmentée. — London : Relfe brothers, Charterhouse buildings — Two shillings — Corrigé du Third French course : Two shillings.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue en Angleterre.

Dans l'Annuaire commercial et industriel de *M. Alfred* Hamonet, ouvrage approuvé par les Autorités consulaires de France, on trouve la liste suivante des agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places :

M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Clavequin, 125, Regent Street, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

Nota. — Les majuscules qui figurent à la fin de ces adresses servent à marquer les « districts » pour le service des Postes ; dans la suscription des lettres, on les met après le mot *Londres* ; exemple : Londres W, Londres W. C.

Le volume de M. *Alfred* Hamonet, qui coûte 1 fr. 25, se trouve à la librairie Hachette, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 8. 15 Juillet 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Adm^r M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Réponse à des communications : — Etymologie de *Morgue*; — Sens et origine de l'expression : *Ne donnons pas trop pour le sifflet*; — D'où vient le nom de *Calvados* donné à un département; — *Daigner* n'est pas un verbe neutre comme on le croit généralement. || Si le participe *Dégringolé* est variable; — Pourquoi on ne peut pas dire *Un trimestre de spectateurs*. || Passe-temps grammatical. || Fin de la biographie d'*Antoine Oudin*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes recevant des étrangers pour les perfectionner dans la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

Réponse aux communications du numéro 6.

I.

M. le docteur Varry croit que l'étymologie qu'il a recueillie dans ses notes (publiée par *le Gaulois* le 13 décembre 1869) est « plus satisfaisante encore » que celle que j'ai donnée dans mon numéro 5 de cette année (parue dans le *Figaro*, en octobre 1873).

Une simple remarque me suffira pour prouver le contraire.

En effet, dans le *Nouvel Alberti* (1859), le premier dictionnaire italien-français où j'aie trouvé *far fiasco*, qui nous a donné notre *faire fiasco*, cette expression est signalée comme un néologisme, et *fiasco* dans le sens de insuccès, coup manqué, comme un terme qui s'emploie en parlant d'une pièce de théâtre, ce qui implique naturellement que *far fiasco* est né dans les coulisses ou sur les planches.

Or, comme l'étymologie rappelée par M. le docteur Varry s'appuie sur un fait qui se serait passé dans une « verrerie », il est présumable, pour ne rien dire de plus affirmatif, qu'elle ne peut être la vraie.

II.

Voici ce que je réponds à la communication anonyme :

1° Dans une parenthèse, l'auteur insinue que *faseolus*, dont j'ai fait usage, n'est pas latin, et que j'aurais dû écrire *phaseolus*. S'il veut bien ouvrir Quicherat, p. 457, col. 2, il y trouvera ce qui suit :

FASEOLUS, *i*, m. (*faselus*). *Cic. Plin.* Faséole, haricot, légume.

2° L'auteur commence par ces mots : « Il n'est guère probable que *flageolet* vienne de *phaseole* par corruption. »

— Assertion qu'il me prête gratuitement ! Je n'ai point dit que *flageolet*, légume, avait été formé de *faseole*; j'ai dit seulement que l'on avait « substitué » *flageolet* à *faseolet*, que le premier mot avait remplacé l'autre.

3° L'auteur dit encore : « dans aucun temps *flageolet* n'a été le terme générique de haricot vert. »

— Je ne le conteste pas; mais n'a-t-il pas pu se faire qu'après que *faseolet*, diminutif de *faseole* et terme générique pour désigner un petit haricot, a été remplacé par *flageolet*, ce dernier soit devenu le nom spécial des variétés qui se mangent en vert ?

4° Il dit ensuite : « Parmi les variétés de *flageolets*, quelques-unes sont marbrées de nuances diverses, et autrefois on les nommait *haricots flagellés*; de là sans doute vient le nom *flageolet*. »

— Il semblerait d'après ce passage qu'après avoir été abandonnée, l'expression de *haricot flagellé* eût été reportée sur le flageolet blanc. Mais il n'en est point ainsi; cette expression existe encore, car j'ai trouvé dans le *Manuel du Jardinier* (collection Roret), 1re partie, p. 249 :

Haricot flagellé, à membranes brunâtres.

Puis, en supposant que le qualificatif *flagellé* ait cessé de s'employer, aurait-il pu, par corruption, donner le mot *flageolet* ? Non, car pour que cela eût pu arriver, il aurait fallu que l'*e* de *gel* se transformât en *o*, ce qui me semble contraire à toutes les lois connues de la permutation des voyelles.

5° « Quant à l'intervention de la musique, dit l'auteur en terminant, c'est une mauvaise plaisanterie : les variétés dites *flageolets* sont moins musicales que les grosses espèces, et si l'on eût voulu faire un rapprochement, on aurait choisi un instrument moins criard que le flageolet, qui n'a rien de barytonant. »

— Erreur! Lorsque, dans le langage populaire, les haricots comprenant les grosses espèces (*faseoles*) étaient généralement, et pour d'excellentes raisons, appelés *musiciens*, n'était-il pas de bonne logique et aussi de naturelle association d'idées d'y désigner ceux qui comprenaient les petites espèces par le nom de *flageolet*, nom rappelant un instrument à vent plus petit que les autres, et auquel faisait songer le diminutif *faseolet*, qui a dû servir jadis à nommer ces petites espèces?

III.

M. Coudray, lui, voit l'origine de *flageolet*, légume, dans le mot latin *flagellum*, qui signifiait dans le principe « scion d'arbre, houssine, petite branche » : les « flageolets sont des fèves encore vertes, non arrivées à maturité, cueillies sur la branche toute verte, sur le *flagellum* de la tige » : de là leur nom.

Je repousse cette nouvelle étymologie pour les motifs suivants :

1° Parmi les noms de fruits, il n'en est aucun à ma connaissance qui reçoive une épithète faisant allusion à la partie de la plante sur laquelle il a été cueilli. Pourquoi en serait-il autrement du haricot vert?

2° Si les flageolets sont ainsi nommés parce qu'ils sont pris sur le « *flagellum* de la tige », pourquoi n'a-t-on pas donné le même nom aux haricots mûrs dont la gousse est cueillie absolument au même endroit où elle l'eût été si l'on avait voulu consommer les haricots en vert?

3° Le mot *flagellum* n'a paru que sous deux formes dans notre langue : dans le vieux français, sous celle de *flael*, *flaiel*, *flayau*, lequel s'est transformé en *fléau* vers le XVIe siècle, et dans la langue moderne, sous celle de *flagel*, qui n'existe pas à l'état libre et ne se trouve que dans les dérivés de *flagellum*. Or, *flageolet* ne peut philologiquement être tiré d'aucune des formes de *flagellum*, car la première n'a pas de *g*, et la seconde présente un *e*, lettre qui, comme je l'ai dit en répondant à la seconde communication, ne peut se changer en *o*.

×

Première Question.

D'où vient le nom de MORGUE, *donné à ce petit bâtiment situé derrière l'église Notre-Dame, où l'on dépose les corps des noyés?*

—

Au grand comme au petit Châtelet de Paris, il existait autrefois une basse geôle, appelée aussi le second guichet, où l'on amenait les nouveaux prisonniers pour les faire passer, comme on dirait aujourd'hui, à la visite.

Tous les guichetiers devaient être présents : il fallait qu'ils examinassent le nouvel hôte avec la plus scrupuleuse attention afin de pouvoir le reconnaître s'il venait jamais à s'échapper.

Or, en ce temps-là, on désignait par *morgue* cette espèce d'inspection, ce qui a fait donner le même nom à la salle où les prisonniers étaient ainsi inspectés au visage.

Au Grand-Châtelet, cette geôle changea de destination un peu plus tard; on y déposa, comme l'apprend Brice (*Descript. de la ville de Paris*, 1752, t. I, p. 513), les cadavres trouvés dans la Seine ; et, comme les passants avaient droit d'y entrer pour examiner ceux qui s'y trouvaient, le second guichet put garder son nom de *morgue*, puisqu'il s'y faisait encore une sorte d'inspection.

Maintenant quelle est l'étymologie de *morgue?*

Ce mot a été formé du verbe *morguer*, à la 3e personne de l'indicatif, comme *marche* l'a été de *il marche*, *garde* de *il garde*, etc.

Mais d'où vient *morguer?*

Ménage dit que le mot *morgue* signifie *visage*, et j'ai trouvé, en effet, plusieurs exemples où il est employé dans ce sens et dans celui de *figure*, *mine*, *grimace*, qui dérive du premier :

> Vous, biaux soufleux, enfans de la chimie...
> Pour rechercher queuques secrets nouviaux
> Dedans l'estat de votte verrerie,
> Qui fait la *morgue* aux naturels cristaux.
>
> (25e *partie de la Muse normande*, p. 411.)

> Il n'est pas permis à un chacun de faire bonne *morgue* aux plus hauts et plus honorables lieux, et estre appellé monsieur.
>
> (*Les Dial. de Jaque Tahureau*, f° 72 verso.)

> Ces parolles achevees, Jupiter, contournant la teste comme ung cinge qui avalle pillules, feit une *morgue* tant espouvantable que tout le grand Olympe trembla.
>
> (Rabelais, *Nouv. prol.* du livre IV.)

D'un autre côté, Grandgagnage (*Dict. étymol. de la langue wallonne*) cite le languedocien *morga*, comme signifiant *museau*.

Or, quand je vois qu'en anglais le mot *face*, visage, a fait le verbe *to face*, envisager, regarder en face, dévisager, dans le sens populaire de ce mot; qu'en espagnol *cara*, aussi visage, a fait le verbe *encarar*, qui a la même signification que *to face*, je crois pouvoir en conclure que le verbe *morguer* a été formé de *morgue*, qui a le même sens que *face* et que *cara* dans leurs langues respectives.

Du reste, voyez comme de cette signification primitive de *morgue* on passe facilement à celle de lieu de dépôt pour les cadavres des noyés :

Morgue, visage, d'où *morguer*, remarquer le visage, dévisager; *morgue*, action de morguer, de remarquer les traits du visage comme les guichetiers du Châtelet; *morgue*, endroit du Grand-Châtelet où l'on déposait les cadavres des noyés pour les faire reconnaître; *morgue*, petit bâtiment à destination semblable construit d'abord non loin de l'emplacement du Grand-Châtelet et ensuite derrière l'église Notre-Dame.

×

Seconde Question.

Un de mes amis m'écrit cette phrase en manière de conclusion d'une grande demi-page : « Enfin, mon cher, rappelle-toi ce proverbe : NE DONNONS PAS TROP POUR LE SIFFLET. *» Quelle est, s'il vous plaît, la véritable signification de ce proverbe, et aussi son origine?*

—

Benjamin Franklin, cet éminent Américain dont Turgot a résumé les plus beaux traits de gloire dans ce vers célèbre :

> Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

(Il arracha la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.) Benjamin Franklin, dis-je, ne fut pas seulement un excellent citoyen et un habile physicien, ce fut encore un grand moraliste et un modèle de vertu. Il s'était créé une méthode de réforme morale, qui consistait à combattre successivement chaque vice, et il contribua au perfectionnement de ses concitoyens par une foule d'écrits populaires, parmi lesquels on remarque *la Science du bonhomme Richard.*

Or, c'est de cet opuscule, traduit en français, qu'est tiré le proverbe en question, proverbe qui fait allusion à une anecdote de son enfance, et que, sous le titre de *Sifflet,* il a racontée en ces termes (éd. de Dijon, 1827) :

Quand j'étais un enfant de cinq ou six ans, mes amis, un jour de fête, remplirent ma petite poche de sous. J'allai tout de suite à une boutique où l'on vendait des babioles; mais étant charmé du son d'un sifflet que je rencontrai en chemin dans les mains d'un autre petit garçon, je lui offris et lui donnai volontiers pour cela tout mon argent. Revenu chez moi, sifflant par toute la maison, fort content de mon achat, mais fatiguant les oreilles de toute la famille; mes frères, mes sœurs, mes cousins, apprenant que j'avais tout donné pour ce maudit bruit, me dirent que c'était dix fois plus que la valeur; alors ils me firent penser au nombre de bonnes choses que j'aurais pu acheter avec le reste de ma monnaie si j'avais été plus prudent: ils me ridiculisèrent tant de ma folie que j'en pleurai de dépit, et la réflexion me donna plus de chagrin que le sifflet de plaisir.

Cet accident fut cependant dans la suite de quelque utilité pour moi, l'impression restant sur mon âme, de sorte que, lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire, je disais en moi-même, *Ne donnons pas trop pour le sifflet,* et j'épargnais mon argent.

Devenant grand garçon, entrant dans le monde et observant les actions des hommes, je vis que je rencontrais nombre de gens *qui donnaient trop pour le sifflet.*

Quand j'ai vu quelqu'un qui, ambitieux de la faveur de la Cour, consumait son temps en assiduité aux levers, son repos, sa liberté, sa vertu, et peut-être ses vrais amis, pour obtenir quelque petite distinction, j'ai dit en moi-même, Cet homme *donne trop pour son sifflet.*

Quand j'en ai vu un autre, avide de se rendre populaire, et pour cela s'occupant toujours de contestations publiques, négligeant ses affaires particulières, et les ruinant par cette négligence, *il paie trop,* ai-je dit, *pour son sifflet.*

Et Franklin continue, énumérant de nouvelles circonstances où l'on peut faire application de la phrase *Trop donner pour le sifflet*, qui signifie, en général, comme ce qui précède le fait voir : follement dépenser pour une chose dont on ne doit retirer que les plus médiocres avantages.

Le conseil de votre ami n'est autre que cette même phrase, à la négative près.

×

Troisième Question.

Encore une question sur la géographie, si vous le permettez. Pourriez-vous me dire d'où vient le mot Calvados, *qui donne son nom à un département de la Basse-Normandie ?*

—

Dans l'origine, le département dont Caen est le chef-lieu devait s'appeler département de l'*Orne-Inférieure ;* mais, à l'instigation de Mlle Delaunay, sœur du député de Bayeux, laquelle trouvait que c'était employer là une désignation bien terne lorsqu'on avait à sa disposition le nom sonore de *Calvados,* une adresse ayant été envoyée à l'Assemblée constituante, celle-ci revint sur une décision récemment prise, et le département en question reçut le nom qu'il porte aujourd'hui.

Mais pourquoi le rocher de quatre à cinq lieues qui se présente au nord de ce département s'appelle-t-il rocher du Calvados ?

Grâce à l'*Intermédiaire*, cet excellent journal qui vient de reparaître à la grande satisfaction des chercheurs et des curieux, je puis vous répondre sans trop de retard.

Deux solutions ont été données à ce sujet :

1° Le rocher du Calvados est sinon pelé, du moins aride, chauve, en un mot. Or, *chauve* se dit en espagnol *calvo* et *calva*, de la même famille que *calvez*, *calveza*, et autres dérivés semblables, dans chacun desquels entre essentiellement l'idée de *calvitie.* C'est donc l'espagnol qui a fait les frais du nom de *Calvados* ou plutôt de sa désinence, puisque le radical est latin.

2° Lorsqu'en 1588, Philippe II, roi d'Espagne, envoya son *Invincible Armada* pour anéantir l'Angleterre, cette flotte fut, comme on sait, dispersée dans la Manche par la tempête. Or, un des navires qui la composaient, le *Calvados*, vint échouer sur les rochers qui longent notre côte, et leur donna son nom.

Maintenant quelle est la meilleure de ces solutions ?

En Normandie, la tradition est pour la seconde ; de plus, les anciennes cartes du British Museum écrivent le nom de ces rochers *Calvador,* expression bien peu différente de notre *Calvados ;* et enfin, la partie de mer qui est entre les rochers et les côtes s'appelle *Fosse d'Espagne*, ce qui, en impliquant un naufrage d'Espagnols en cet endroit, corrobore ladite solution.

Quant à la première, je sais que l'on a allégué en sa faveur que, dans le nord de la France, Philippe II, par respect filial, avait donné le nom de son père à une ville, *Quintinopolis*, devenue depuis *Saint-Quentin ;* mais je ne vois pas là une raison suffisante pour établir que l'espagnol ait servi à dénommer, à cause de leur aspect, les roches de la côte de Normandie : les habitants de ce pays, qui ont simplement appelé *Ile pelée* une île improductive située en face de Cherbourg, auraient appelé *Roches chauves* les rochers du Calvados, s'ils y eussent attaché, comme on l'a prétendu, une idée de calvitie. Du reste, est-il bien certain que les rochers du Calvados, qui ne s'aperçoivent jamais que dans les plus fortes marées, soient réellement aussi chauves qu'on s'est plu à le dire ?

La seconde explication me semble l'emporter de beaucoup sur la première.

×

Quatrième Question.

Soyez assez bon pour répondre dans l'un des premiers numéros du Courrier de Vaugelas *à la question que voici : Quel rôle joue l'infinitif* accorder *dans cette*

phrase : DAIGNEZ NOUS ACCORDER VOTRE AIDE, *etc. Le verbe* DAIGNER *étant neutre, nous sommes dans l'embarras pour analyser l'infinitif qui le suit.*

—

Je trouve que le verbe *accorder*, dans cette phrase, joue absolument le même rôle que dans celle-ci :

Veuillez nous *accorder* votre aide, etc.

Or, dans cette dernière, *accorder* est régime direct; par conséquent, dans la première, il l'est également.

Mais, direz-vous, dans l'une, *veuillez* est un verbe actif, et dans l'autre, *daignez* est un verbe neutre, qui ne peut avoir un tel régime.

C'est une profonde erreur, partagée du reste par les sept dixièmes des lexicographes que j'ai consultés; *daigner* est bel et bien un verbe actif, ainsi que, par une triple preuve, je vais vous le démontrer.

1° *Daigner* vient du latin *dignari*, qui est un verbe déponent à signification active, puisqu'on trouve dans Quicherat :

Haud tali me dignor honore. Virg. (Je ne mérite pas un tel honneur.) — *Dignari regem filium. Curt.* (Adopter un roi pour fils.)

Or, en passant en français, un tel verbe n'a pu donner un verbe neutre. *Daigner* est donc un verbe actif.

2° Un verbe neutre peut se construire seul à la fin de la phrase : je *marche*, tu *tombes*, il *règne*, nous *arrivons*, vous *venez*, ils *dorment ;* or, ce n'est jamais le cas de *daigner*, qui requiert toujours après lui un infinitif : *il daigne le secourir*, *elle daigne me saluer*, etc. Conclusion : *daigner* ne peut être qu'actif.

3° Cherchez les équivalents de *daigner;* vous trouverez qu'il veut dire *juger à propos, croire convenable*, *avoir pour agréable*, *vouloir bien*, toutes expressions contenant un verbe actif; or, il ne peut en être ainsi qu'à la condition que *daigner* soit actif lui-même.

ÉTRANGER

Première Question.

M. Littré n'est pas d'accord avec l'Académie sur la manière d'écrire le participe DÉGRINGOLÉ; *il dit : « L'Académie écrirait : les marches que j'ai* DÉGRINGOLÉES; *la grammaire veut qu'on écrive : les marches que nous avons* DÉGRINGOLÉ. *On ne peut pas dégringoler quelque chose. Que pensez-vous à votre tour de l'orthographe de ce participe?*

—

Depuis que le verbe *dégringoler* a été admis par l'Académie dans son édition de 1717, il n'a pas cessé de se construire tantôt neutralement comme *tomber*, tantôt activement avec le régime direct *degré* ou un mot synonyme :

(Exemples de la construction neutre)

Nos ministres *dégringolent* l'un après l'autre comme les personnages de la lanterne magique.

(Voltaire, *Lettre à Mme du Deffant*, 3 décembre 1759.)

Mlle Clairon et Mme du Chappe soutiennent la gloire de la France, mais ce n'est pas assez : nous *dégringolons* furieusement.

(Idem, *Lettre au duc de Richelieu*, 22 oct. 1761.)

(Exemples de la construction active)

Il a *dégringolé* les montées; on lui a fait *dégringoler* les marches.

(Académie de 1717).

On lui a fait *dégringoler* les montées quatre à quatre.

(Furetière, 1727.)

Dégringoler un escalier.

(Académie de 1835.)

Dégringoler la colline.

(Bescherelle, *Diction.*)

Or, après cela, je ne comprends pas comment il serait possible d'écrire, sans faire varier le participe :

Les marches que nous avons *dégringolé*,

car dans cette phrase la construction est active, et, par conséquent, le participe doit s'y accorder, comme dans tous les cas analogues, avec son régime direct.

—

Pour justifier ici l'invariabilité du participe, M. Littré dit que *dégringoler* n'est pas plus un verbe actif que n'en sont *marcher* et *courir* dans les phrases, *marcher deux heures*, *courir deux lieues;* mais qu'il me soit permis de faire observer que le cas n'est pas du tout le même : dans ces dernières phrases, en effet, la préposition *pendant* est sous-entendue, tandis que, dans celle dont il est question, elle ne peut l'être, comme n'ayant jamais existé.

Du reste, en supposant que, dans l'origine, *dégringoler* ait été neutre, ce ne serait pas une raison pour qu'il ne fût pas actif; car, avec le temps, les verbes peuvent changer de nature; ainsi, par exemple, *penser* était neutre dans l'origine, on disait *penser d'une chose*, comme on le dit encore en anglais, et aujourd'hui on dit *penser une chose;* nous disions *prier à Dieu*, au moyen âge, et nous disons maintenant *prier Dieu*.

×

Seconde Question.

Dans votre numéro 5, vous avez corrigé, au PASSE-TEMPS, *une phrase où se trouvaient ces mots : « qui fasse couler les larmes à* UN TRIMESTRE DE SPECTATEURS *». Je sens très-bien que cela ne doit pas se dire; mais comme d'autres cas analogues pourraient se présenter, je voudrais savoir en vertu de quelle règle il faut construire de cette manière.*

—

Pour qu'un substantif exprimant une division du temps puisse être suivi d'un complément déterminatif, il faut que ces deux substantifs se puissent construire dans un ordre inverse et être séparés par *qui dure pendant;* ainsi on dit très-bien :

Une *heure* de leçon,
Six *mois* de révolution,
Un *an* de maladie,
Une *semaine* de travail,

Parce qu'on peut dire :

Une leçon *qui dure pendant* une heure,
Une révolution *qui dure pendant* six mois,
Une maladie *qui dure pendant* un an,
Un travail *qui dure pendant* une semaine.

Mais l'expression *un trimestre de spectateurs* ne pouvant se tourner par :

Des spectateurs *qui durent pendant* un trimestre,

j'en ai naturellement conclu que cette expression était mauvaise ; et, comme *trimestre* n'y pouvait convenir, attendu qu'il s'emploie plutôt comme terme de finances, j'ai corrigé comme vous l'avez vu la phrase où ladite expression se trouvait.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... mais *qui* nous paraît curieux *à* signaler ; — 2°... au réseau occidental européen, *ou* (*soit* ne s'emploie qu'en cas de répétition) ; — 3°... et se faire débonnaire *afin* d'être (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139) ; — 4°... qu'elle a *laissés* arriver aux Carlistes ; — 5°... et il est à craindre que ce nouvel échec *n'*augmente ; — 6°... nous allons nous faire moquer (sans *de nous ;* Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 130) ; — 7°... et nous nous souvenons *de* l'avoir entendu conter ; — 8°... servaient à autre chose que *les* vengeances personnelles et *les* persécutions (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 74) ; — 9°... du 7e *chasseurs* (au pluriel, parce que *régiment de* est sous-entendu) ; — 10°... comme par le passé, à tenir à *sa* disposition (en français les adjectifs possessifs qui se rapportent à des noms collectifs ne se mettent pas au pluriel).

Phrases à corriger
trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Comment parler d'autre chose que des scènes qui depuis deux jours s'étaient succédé à la gare Saint-Lazare?

2° Le *Figaro*, annonçant notre interdiction de vente sur la voie publique, ajoute, non sans raillerie, que la *Fronde* plus heureuse, a vu lever hier soir l'interdit qui l'avait frappé.

3° Mais au fait, exclama-t-il tout-à-coup, pourquoi un ministère! est-ce que nous ne sommes pas aussi heureux en ce moment que si nous en avions un?

4° Aujourd'hui les théâtres de Paris ne font plus four; à moins de relâche officiellement annoncée, ils jouent constamment, ne fût-ce que devant l'orchestre, les banquettes, le pompier et le garde de Paris.

5° On ne se suicide pas soi-même, quand on est un parti sérieux, et le parti légitimiste se suiciderait, s'il faisait une tentative de ce genre.

6° Aujourd'hui, je me borne à constater que ce n'est pas moi qui ai commencé à traiter politique devant le public. On m'a obligé à faire acte de ma personne pour expliquer ma conduite à l'égard d'un homme que je vénère profondément.

7° Comme nous avons appris qu'ici même on distribue des couronnes et des récompenses à ceux qui les méritent, nous sommes venus dans l'espoir qu'on voudra bien juger que nous en méritons aussi.

8° Vous plairait-il, cher lecteur, que nous revenions à nos *Etudes sur la Roumanie?* pauvres études commencées depuis si longtemps, interrompues tant de fois, et qui s'achèveront quand il plaira à Dieu.

9° La livrée flamboyante de la princesse Bagration a disparu, mais il est resté le Suisse unique de l'époque, un vrai Suisse, un géant, qui a servi longtemps dans l'artillerie suisse.

10° Et quand il vous y reçoit, on peut dire, comme d'un ancien Romain, qu'il porte dans ses traits le reflet des grands événements qu'il a vécus.

11° Il avait, dans sa jeunesse, essayé du vaudeville et risqué, sur quelques scènes minuscules, quelques petits actes qui ne valaient ni mieux ni pire que ceux de tels et tels de ses rivaux d'alors qui, depuis, ont fait grande figure dans la carrière dramatique.

12° Un homme pendu par des femmes, en présence d'une foule furieuse et en vertu de cette terrible loi du Lynch, si en honneur dans les contrées presque sauvages, tel est le spectacle dont la Trinidad a été le théâtre depuis quelques jours.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Antoine OUDIN.

(Suite et fin.)

Aux frontières, on dit *un petit peu*, ce qui n'est point du tout à propos.

D'après Oudin, on ne doit point mettre l'adverbe de quantité après son substantif, comme font ceux qui disent : *il a du bien assez ; il a du pain plus que vous ne pensez.*

Les adverbes de qualité formés des adjectifs terminés en *ïe* et *üe*, ne retiennent point l'*e* féminin dans la prononciation ni même dans l'écriture ; exemple : *hardie, hardiment ; goulüe, goulument.*

Il ne faut pas dire : *à la franche Marguerite* parce que c'est une phrase d'artisan.

C'est mon, ce fay mon, ce faudra mon sont des façons de parler de harengères.

Voire est trop vulgaire comme adverbe d'affirmation.

On dit : *je ne le feray mie*, mais c'est picard.

Il est indifférent de répéter la particule *ny* après une négative ; ainsi on peut dire : *je ne puis manger ny boire*, ou bien : *je ne puis ny manger ny boire.*

Quant à l'emploi des négatives, voici quelques règles que donne Antoine Oudin :

1° On peut supprimer *ne* dans quelques interrogations négatives, et dire, par exemple : *changera-t-il point de volonté?*

2° Avec la « particule » *que*, on ne met que *ne* sans *pas*, ni *point*, comme dans : *que ne faites-vous, que ne dit-elle?*

3° Avec *pourquoy*, il faut les deux négatives : *pourquoy ne voyez-vous pas?*

Il se rencontre une phrase où les deux négatives ont comme un sens affirmatif : *il n'est pas jusques aux plus petits qui en veulent parler.*

Beaucoup de personnes confondent *pas* et *point ;* mais il y a pourtant de la différence, car *point* se rapporte aux choses « qui portent » quantité, et *pas* conclut une négative simple de qualité : par exemple : *je n'ay point d'argent* et non *je n'ay pas d'argent.*

Dans une phrase négative, au lieu de la conjonction *et*, il faut mettre *ny ;* par exemple : *vous n'avez pas*

voulu, ny moy aussi; les étrangers diraient improprement *et moy aussi* (1633).

Lorsque, dans une comparaison, la dernière partie se termine par un infinitif, il faut mettre *non pas,* et dire, par exemple : *il aime mieux n'avoir rien que non pas avoir du bien mal acquis.* S'il en est autrement, il faut y mettre *ne* et *ne pas;* ainsi : *je suis tout autre qu'il n'est pas; ils sont plus vaillans que ne sont nos gens.* Quand la seconde partie de la comparaison est sans verbe, il est indifférent de mettre *non pas* ou de l'omettre : *les tromperies se reconnoissent mieux par les evenemens que par les apparences* ou *que non pas par les apparences.* La première construction est la meilleure.

Voici des expressions adverbiales dont on se sert pour exprimer la contradiction : *voire, voire voire, justement, ils sont bossus, elles sont sonnées, des neffles, des flustes;* mais *juste et quarré comme une fluste* est une expression vulgaire.

En voici encore quelques autres du même genre : *on vous en fricasse; vous me la baillez belle; vous y estes, laissez-vous choir; autant pour le brodeur.*

Nous contredisons quelqu'un qui nie par *si,* comme dans : *vous n'estes pas mauvais, si suis; vous ne le faites pas, si fay.*

Les « courtois » qui parlent le plus honnêtement se servent des formes qui suivent : *excusez-moy, pardonnez-moy, sauf vostre grace, sauf vostre honneur.*

Pour signifier le silence, on dit *coy, tout coy, mot;* on emploie aussi *chut,* qui est un mot normand, *paix, paix-là.*

On emploie *tay, tay* pour appeler les chiens, et *minon, minon* pour appeler les chats.

Aussi ne reçoit point la particule *comme;* c'est mal parler que de dire *aussi riche comme vous;* dites plutôt *que vous.*

D'après Ant. Oudin, comme adverbe de similitude *à l'instar* est trop latin, et n'est point en usage parmi les « bons François ».

Voila qui est une mauvaise construction; au lieu de *voila qui est beau,* il vaut mieux dire *cela est beau.*

On ne doit jamais mettre les pronoms *le, la, les* entre *voy* et *cy* ou *là,* comme « d'aucuns », qui disent *voy le cy, voy le là;* car ce sont de fort mauvais « arrangemens. »

Lorsque la négative précède *voïcy,* il faut se garder de mettre l'impersonnel *il* après, comme le vulgaire qui dit : *ne voila-t'il pas* au lieu de *ne voila pas,* qui est plus convenable; car *voy* est la seconde personne de l'impératif, qui ne se peut rapporter à *il,* qui en est une troisième.

Voyez-cy n'est guère élégant, et *voyez là* est fort peu fréquent.

Quant et moy est un peu vulgaire.

Ant. Oudin remarque que si l'on dit *à qui mieux mieux,* on ne dit point *à qui pis pis.*

Tant y a se trouve parmi les adverbes de conclusion.

DES CONJONCTIONS.

Alors (1633) on employait *fust* comme nous employons aujourd'hui *soit;* mais Oudin le trouve un peu « nud » et hors d'usage : *fust au logis, fust en campagne;* il dirait, lui, *ou que ce fust au logis, ou que ce fust en campagne.*

Au lieu de *n'estoit, n'eust esté que,* Oudin aime mieux qu'on dise plus « modernement » *si ce n'estoit, si ce n'eust esté.*

Dans le langage vulgaire, *qui ne* s'emploie pour *si on ne,* comme dans : *on n'en sçauroit jouir qui ne leur donne,* c'est-à-dire *si on ne leur donne.*

L'expression *à celle fin* est vulgaire.

A ce que pour *d'après ce que* s'emploie très-bien : *à ce que j'ay entendu dire.*

Nous avons des modernes (1633) qui ne veulent point admettre le *car;* mais il y a des occasions où ils se trouveraient bien embarrassés s'il leur était défendu de s'en servir.

Ains est devenu vieux depuis dix ans « en ça ».

Mais s'emploie dans la phrase populaire *je n'en puis mais* pour dire *je n'en suis pas cause.*

Et si pour *toutefois* ne se dit plus.

DES PRÉPOSITIONS.

Il faut dire *à travers* et non *au travers.*

Au ras n'est point recevable, et ne signifie rien « en ce pays cy. »

On dit *mettre la porte dedans* pour l'enfoncer, la rompre.

Sus pour *sur* ne se met que dans cette phrase : *courir sus à quelqu'un.*

DES INTERJECTIONS.

Parmi les interjections de « cry » on trouve *à l'arme!*

Da est une syllabe qu'on emploie trop fréquemment. Il est bien nécessaire de s'en servir dans certains cas comme par manière de refus ou de moquerie : *ouy-da, voire-da;* mais attendu qu'Oudin ne voit pas d'étranger revenant des bords de la Loire qui n'en farcisse ses discours, il croit que dans ces lieux-là on en fait une parure au langage. Toutefois, il ne dit pas cela dans l'intention de ravir aux gens de ce pays la réputation qu'ils ont de parler mieux qu'à la Cour.

Ici se termine la grammaire d'Antoine Oudin, ouvrage qui dut être en son temps d'une grande utilité pour l'étude de la langue française si l'on en juge par ces vers, signés *Baro,* qui se trouvent aux premières pages de la seconde édition (1640) :

A Monsieur Oudin.

Que ne doit la France à tes veilles?
Et quel effort de jugement
Eust démeslé plus nettement
Tant de difficultez pareilles?
L'ouvrage dont tu viens à bout
Est si fort au dessus de tout,
Que pour payer tes soins d'un prix qui te contente,
Elle souhaitte desormais,
Que comme sa langue est vivante,
Ta gloire ne meure jamais.

FIN.

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Exercices sur le style épistolaire, à l'usage des jeunes demoiselles, précédés de réflexions, d'instructions et de modèles sur les différents genres de style épistolaire; par Alex. Abrant. 3e édit. In-12, 196 p. Paris, lib. Boyer et Ce.

La Jeunesse de Mirabeau; par Mme Louise Colet. Nouvelle édition, complétée. In-18 jésus, IV-312 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Voltaire et la société française au XVIIIe siècle. Voltaire et J.-J. Rousseau; par Gustave Desnoiresterres. In-8°, 520 p. Paris, lib. Didier et Ce. 7 fr. 50.

Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier; par Fénelon. Nouvelle édition, augmentée de notes, par l'abbé Drioux, professeur d'histoire. In-18, 119 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Ce.

Les Mondes imaginaires et les mondes réels, voyage pittoresque dans le ciel et revue critique des théories humaines, scientifiques et romanesques, anciennes et modernes, sur les habitants des astres; par Camille Flammarion. 12e édition. In-12, VII-599 p. et pl. Paris, lib. Didier et Ce. 3 fr. 50.

Grammaire des langues romanes; par Frédéric Diez. 3e édition, refondue et augmentée, t. I. Traduit par Auguste Brachet et Gaston Paris. 2e fascicule. In-8°, 241-476 p. Paris, lib. Franck.

En congé; par Mlle Zenaïde Fleuriot. Ouvrage illustré de 61 vignettes sur bois par A. Marie. In-18 jésus, 264 p. Paris, lib. Hachette et Ce. 2 fr. 25.

Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration; par Champfleury. In-18 jésus, 360 p. Paris, lib. Dentu. 5 fr.

Les Femmes illustres de la France; par Joseph Delanox. 2e édition, soigneusement revue. Gr. in-18, 225 p. Limoges, lib. Ardant et Ce.

Louis XIV et son siècle; par Alexandre Dumas. Nouvelle édition. T. 1 et 2. In-18 jésus, 629 p. Paris, lib. Nouvelle. 1 fr. 25 le vol.

Le Fils du diable; par Paul Féval. Nouvelle édition, illustrée de 24 gravures sur acier. T. 1 et 2. Gr. in-8°, 814 p. Paris, lib. Legrand, Troussel et Pomey.

Maître Pierre; par Edmond About. 6e édition. In-18 jésus, VI-309 p. Paris, lib. Hachette et Ce. 2 fr.

Envers et contre tous; par Amédée Achard. Nouvelle édition. In-18 jésus, 360 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

La Famille et l'éducation en France dans leurs rapports avec l'état de la Société; par Henri Baudrillart, membre de l'Institut. In-12, XI-431 pag. Paris, lib. Didier et Ce. 3 fr. 50.

Une campagne en Kabylie, récit d'un chasseur d'Afrique et autres récits; par Erckmann-Chatrian, 3e édition. In-18 jésus, 305 p. Paris, lib. Hetzel et Ce. 3 fr.

Les Lettres d'un logicien, questions des années 1872 et 1873; par Emile de Girardin. In-8°, XVI-419 p. Paris, lib. Nouvelle.

Publications antérieures :

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Exc. Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et sous la direction de M. Guessard. — FIERABRAS. — PARISE LA DUCHESSE. — Paris, chez *F. Vieweg*, libraire-éditeur, 67, rue Richelieu.

CONFORMITÉ DU LANGAGE FRANÇOIS AVEC LE GREC, par HENRI ESTIENNE. — Nouvelle édition, accompagnée de notes et précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet auteur. — Par LÉON FEUGÈRE, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. — Paris, chez *Jules Delalain*, imprimeur de l'Université de France, rue de Sorbonne et des Mathurins.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par CHARLES SOREL, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par EMILE COLOMBAY. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par MIGNARD, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. — Par J. TELL. — Un beau volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob, à Paris.

LE ROMANCERO FRANÇOIS, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli. — Par PAULIN PARIS. — Paris, librairie *Techner*, 52, rue de l'Arbre-Sec. Prix : 8 fr.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Sixième édition, revue et augmentée de quelques notes. — Paris, librairie *Durand et Pedone-Lauriel*, 9, rue Cujas.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par PAUL HECQUET-BOUCRAND. — Paris, *Victor Sarlit*, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

HISTOIRE MACARONIQUE DE MERLIN COCCAIE, prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les farces de Fracasse, les enchantements de Gelfore et Pandrague, et les rencontres heureuses de Balde. — Avec des notes et une notice, par G. Brunet, de Bordeaux. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1606. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire.

THIRD FRENCH COURSE, intended as a sequel to Arnold's, Hall's, Ann's, Hamel's, Levizac's, De Fivas' and other similar educational French works. — By A. Cogery, B.A., L.L., French Master at the Birkbeck Schools, Peckham; etc. — Nouvelle édition revue et augmentée. — London : Relfe brothers, Charterhouse buildings — Two shillings — Corrigé du Third French course : Two shillings.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR

Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Dans un grand pensionnat de Demoiselles, situé dans une des localités les plus salubres de la banlieue de Paris, on reçoit de jeunes étrangères pour les perfectionner dans langue française. — Chambres particulières. Table de la Directrice. — Prix modérés.

Une Maison d'éducation qui n'est point une pension prend des étrangers à demeure pour leur enseigner la langue et la littérature françaises. — Près du Collége de France et de la Sorbonne.

Avenue de l'Impératrice. — Un ancien préfet du collége Rollin prend en pension quelques jeunes étrangers pour les perfectionner sérieusement dans l'étude de la langue française. — Enseignement de l'allemand et préparation aux examens pour le service militaire en Angleterre.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 9. 1er Août 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Adm^r M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication relative au proverbe *S'en moquer comme de l'an quarante* et à l'emploi de *Charnier;* — S'il faut écrire *Pantoufle de verre* ou *Pantoufle de vair;* — Origine de *Chat-huant;* — Explication de *Orgue de Barbarie;* — Le verbe *Devoir* peut se prendre en mauvaise part. || Étymologie de *Dégringoler;* — Vrai subjonctif du verbe *Vouloir.* || Passe-temps grammatical. || Biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes recevant des étrangers pour les perfectionner dans la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

J'ai reçu la lettre qu'on va lire au sujet d'un proverbe et d'un mot dont j'ai donné l'explication dans mon 5e numéro :

Monsieur,

Le *Courrier de Vaugelas* du 1er juin 1874 contient deux solutions sur la question de l'origine du proverbe *Je m'en moque comme de l'an* 40.

Voulez-vous accorder l'hospitalité de votre journal pour une troisième solution que j'ai hasardée dans l'*Intermédiaire* du 10 juin 1874? La question avait été posée en ces termes : « Je m'en f...iche... etc.

Voici ma réponse :

« Mercier a fait un livre intitulé : *L'an* 2440, qui figurait le monde à cette époque. Or, comme aucun de ses contemporains ne pouvait songer à vérifier la prophétie, on parodiait le mot de Louis XV, *Après moi le déluge!* et l'on disait *Je m'en moque comme de l'an* 2440 (de Mercier), et, par abréviation, *comme de l'an* 40! Les f... ne sont venus qu'après suivant la loi du progrès moderne. »

E. G. P.

Sur la question soulevée à propos du mot *charnier*, je dirais que M. Sarcey a pu employer le mot *charnier* dans le sens général de cimetière, mais qu'il a eu tort en l'appliquant au cimetière des Innocents, qui avait un charnier et n'en était pas un.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*Un paraphe.*)

Voici ma réponse à chacune des deux parties de cette lettre :

I.

Je ne crois pas que ce soit là l'origine du proverbe *S'en moquer comme de l'an quarante,* vu les objections suivantes qui se peuvent adresser à l'explication donnée :

1° Dans ce proverbe, *Je m'en moque comme* signifie *Je ne le crains pas plus que*, formule qui demande après elle une expression signifiant une idée de danger. Or, quel danger annonçait la prophétie de Mercier le philosophe, l'homme qui, dans son « Rêve s'il en fut jamais » consignait ses vœux pour le bonheur de ses concitoyens ? La réalisation de ce rêve ne pouvait constituer une menace pour personne. Pourquoi alors dire *S'en moquer comme de l'an* 2440, et, par abréviation, *comme de l'an* 40, puisque cette année n'annonçait aucune catastrophe générale ni particulière pour le genre humain ?

2° Depuis le temps où Mercier a publié l'ouvrage dont il s'agit, quatre dates mémorables ont été enregistrées par l'histoire de France : 1789, 1793, 1830 et 1848. Or, quand on voit que l'on peut dire 89, 93 et 48, mais qu'on doit dire 1830 (millésime où il n'entre point d'unités) n'est-on pas naturellement porté à croire que malgré le succès obtenu par *L'an* 2440, ce titre n'a jamais été abrégé en *L'an* 40 ?

Tant qu'on n'aura pas fourni de texte, et bien authentique, pour montrer l'origine du proverbe en question, on n'aura rien de certain relativement à cette origine.

II.

Dans ma réponse à M. Sarcey, après avoir prouvé par plusieurs exemples que le mot *charnier* s'était employé au moyen âge dans le sens de *cimetière*, j'en concluais qu'il avait pu dire du cimetière des Innocents qu'il s'appelait un *charnier*, dans la langue énergique du peuple, puisque ce mot s'était employé jadis dans le sens de cimetière.

Or, comme cette conclusion était un peu trop rapide pour être bien comprise, je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte pour revenir sur la question de *charnier*.

A quelle époque se rapporte la phrase de M. Sarcey, ou, en d'autres termes, quand fut-il reconnu que le cimetière des Innocents était un foyer d'infection pour la ville?

— Ce fut au moins en 1765, ce que montre la citation suivante empruntée à MM. Hurtaut et Magny (*Dictionnaire de la ville de Paris*, t. II, p. 347, art. CIMETIÈRE DES SAINTS INNOCENTS) :

Le 7 juin 1765, le Parlement de Paris rendit un arrêt par lequel, après avoir exposé les motifs de considération qui déterminoient ce Tribunal à supprimer tous les cimetières qui se trouvoient dans l'enclos de la ville de Paris, ordonna qu'à compter du 1er janvier 1766, aucunes inhumations ne pourront être faites dans les Cimetières qui sont situés dans cette Capitale.

A cette époque, quelle était la signification du mot *charnier ?*

— Ce mot s'est employé pour *cimetière* pendant la plus grande partie du XVIIe siècle, car on trouve,

Dans le *Thresor* de Nicot (1606) :

Charnier et *cemetiere*. Cœmeterium, quasi, *Charongner*. Illic enim cadavera deponuntur et sepeliuntur.

Et dans Cotgrave (1660) :

Charnier : m. A churchyard ; a place wherein dead bodies are laid.

(Un cimetière, un endroit où les corps morts sont mis).

A la fin du même siècle, *charnier* avait le sens qu'il a dans *charniers* des Innocents ; on lit en effet dans la premiere édition du dictionnaire de l'Académie (1694) :

Charnier, s, m. Lieu couvert, qui est auprés ou autour des Eglises et où l'on enterre les Trespassez; comme les charniers de Saint Innocent.

Mais, au XVIIIe siècle, ce mot ne signifia plus que galerie autour d'une église où se donnait la communion aux grandes fêtes, ce dont je trouve la preuve,

Dans le dictionnaire de Furetière (1727) :

Charnier. s. m. Portique ; gallerie qui est ordinairement autour des cimetières, au dessus de laquelle on mettoit autrefois les os décharnez des morts, comme il y en a encore des vestiges aux *Charniers* de Saint Innocent à Paris. Maintenant les *Charniers* ne servent qu'à donner la communion aux Paroissiens aux fêtes de Pâques, et ils sont ordinairement attachez aux Eglises.

Dans le dictionnaire de Trévoux (1771) :

Aujourd'hui on appelle *charnier*, une gallerie qui règne ordinairement autour des églises paroissiales, et attachée à l'Eglise, où l'on donne la Communion aux Paroissiens les jours de grandes festes.

Ainsi, au temps auquel fait allusion la phrase de M. Sarcey, le mot *charnier* avait cessé de s'employer pour *cimetière*, et il pouvait y avoir près d'un siècle qu'il ne désignait plus qu'une sorte de galerie.

Or, cela étant, ne doit-on pas en induire que M. Sarcey a eu tort de qualifier de *charnier* le cimetière des Innocents ?

Point du tout, attendu qu'il a mis cette qualification après la phrase incidente :

« qui s'appelait dans le langage énergique du peuple »,

et qu'il n'y a rien de surprenant à ce qu'un terme soit encore en usage parmi les ignorants cent ans après que les gens instruits l'ont rayé de leur vocabulaire : une foule d'expressions locales sont dans ce cas, et le *j'avons* du XVIe siècle en est un exemple.

Tant qu'il ne sera pas démontré qu'en l'an 1765, date de l'arrêt du Parlement cité plus haut, le peuple de Paris ne disait plus *charnier* pour *cimetière*, le droit pour M. Sarcey de s'exprimer comme il l'a fait restera certainement incontestable.

×

Première Question.

Faut-il écrire « les pantoufles de VERRE *de Cendrillon » ou « les pantoufles de* VAIR *» ?*

—

Dans sa *Chronique* du 4 juin 1874, le journal *le Temps* ayant eu l'occasion d'apprécier un petit livre de M. Husson, intitulé la *Chaîne traditionnelle*, avait dit, en parlant de la pantoufle de Cendrillon :

Il n'y a qu'un inconvénient à cela. C'est que, dans le conte original de Perrault, Cendrillon porte une pantoufle de *vair*, et non une pantoufle de *verre*. Le vair est le nom sous lequel on désignait autrefois la fourrure de petit-gris. Les bonnes éditions modernes, celle des contes de Perrault illustrée par Doré, ont restitué la version première.

M. Husson écrivit sur le champ à l'auteur de l'article pour maintenir l'expression qu'il avait employée, affirmant que la première édition des contes de Perrault, qui a paru en 1697, orthographiait invariablement le nom en litige *verre*, et non *vair*.

Le chroniqueur du *Temps* eut naturellement recours au dictionnaire de Littré pour éclaircir le point en discussion ; mais, quoiqu'il y trouvât un renseignement qui lui était tout favorable, il n'en considéra pas moins, devant l'affirmation de M. Husson, la question comme non suffisamment tranchée, et il fit appel au *Courrier de Vaugelas*.

J'ai procédé aussitôt que possible au nouvel arbitrage dont la grande presse voulait bien m'honorer, et j'ai porté sur la question qui m'était soumise le jugement motivé qu'on va lire :

M. Littré s'exprime ainsi : au mot *vair* :

C'est parce qu'on n'a pas compris ce mot maintenant peu usité qu'on a imprimé, dans plusieurs éditions du conte de Cendrillon souliers de *verre* (ce qui est absurde), au lieu de souliers de *vair*, c'est-à-dire souliers fourrés de *vair*.

Mais, après y avoir bien réfléchi, il m'est impossible de partager ici l'opinion du célèbre académicien, et cela, pour des raisons qui se basent sur l'intention de Perrault, sur les lois du monde où il place ses héros, et enfin sur la signification de l'expression que recommande M. Littré.

1° Je me suis procuré, à la Bibliothèque nationale, les éditions de 1724 (la seconde), de 1742, de 1781, de 1808 et de 1812 des contes de Perrault, et j'ai trouvé dans toutes que celui où il est question de Cendrillon avait pour titre :

Cendrillon, ou la petite pantoufle de *verre*.

Or, M. Husson affirme que la première édition de ces contes, dont il s'agit, écrit « invariablement » le nom *verre* et non *vair*.

De là je conclus que l'intention de Perrault a bien été de mettre pantoufle de *verre*.

2° M. Littré trouve cette expression absurde. Oui, certes, elle l'est ; mais seulement quant au monde réel, car dans celui des fées, où la nature obéit en esclave aux génies, où, par la vertu d'une simple baguette, une citrouille se transforme en carrosse, une souris en cheval, un rat en cocher, un lézard en laquais, des guenilles en habits d'or et d'argent, etc., quoi d'étonnant à ce que le verre devienne pantoufle pour chausser le pied qui doit séduire un fils de roi?

3° Dans notre langue, lorsqu'un nom de vêtement est suivi de la préposition *de* et d'un nom de matière qui entre dans la confection dudit vêtement, ce dernier désigne toujours la principale chose dont le vêtement est fait : *chapeau de soie*, *paletot de drap*, *chemise de toile*, etc. Or, attendu que dans l'expression *pantoufle de vair* il n'en peut être ainsi, puisque, selon la pensée de M. Littré, le *vair* ne doit entrer que comme « fourrure », c'est-à-dire comme accessoire, dans la confection de la chaussure en question, il en résulte que cette expression est complètement impropre à signifier ce que son auteur veut lui faire dire, et que, par conséquent, elle doit être rejetée.

J'ose espérer qu'en présence de ces arguments, M. le chroniqueur du *Temps* pensera avec moi que l'opinion de son adversaire était vraiment la bonne.

×

Seconde Question.

Puisque vous invitez vos abonnés à user largement de votre obligeance, voulez-vous être assez bon pour donner, dans un de vos prochains numéros, votre avis sur l'origine du mot CHAT-HUANT, *sur laquelle on ne paraît pas être bien fixé ?*

—

Ce qu'on appelle un *chat-huant* parmi nous n'est pas un chat, c'est un oiseau ; un chat ne hue pas, il miaule : deux raisons qui font de *chat-huant* une expression parfaitement ridicule.

L'oiseau nocturne en question s'appelait *cahuan* ou *chahuan*, dans la langue primitive, comme le montrent ces exemples :

Mès moult i brait et se demente
Li *chahuan* o sa grant hure,
Prophete de male aventure.

(*Rom. de la Rose*, I, p. 199, éd. Fr. Michel.)

Les arondes y font leur nis
Et li *cahuan* soir et main.

(Emile Deschamps.)

En Languedoc, on l'appelle *chauana*, et dans la basse latinité, *cauanna*, *cauannus*, qu'on peut lire à ces mots dans Du Cange.

Ce n'est donc que par une regrettable confusion de sens et par une fausse analogie de son avec *chat qui hue*, que le XVIe siècle (car c'est l'époque de la Renaissance qui nous a valu cette altération), en est venu à écrire *chat-huant*.

Maintenant est-il possible de trouver un ancêtre à *cahuan ?* Je le pense.

Les invasions germaniques en France au moment où se formait le français, ont introduit dans notre langue un nombre considérable de termes, et *cahuan* est, selon toute apparence, venu de l'allemand, car on trouve pour *chat-huant* dans cette langue et ses congénères :

Chauch (anglo-saxon) ; — *kauz* (ancien allemand) ; — *kautz* (allemand) ; — *schuivit* (hollandais).

Un radical germanique, *chau* ou *cau* (qui a pu donner le féminin *chouette* par la suppression de l'*a*, comme dans *août*), voilà, à mon avis, la véritable origine de l'absurde expression *chat-huant*.

×

Troisième Question.

Permettez-moi de vous demander, au nom d'un de mes amis, de vouloir bien expliquer à vos lecteurs pourquoi l'orgue portatif à manivelle s'appelle vulgairement ORGUE DE BARBARIE. *Je serais charmé que le sujet ne vous parût pas indigne de vos recherches.*

—

On trouve ce qui suit dans le *Dictionnaire français illustré* de Dupiney de Vorepière, p. 580, 3e col., art. ORGUES A CYLINDRE :

Ces instruments, lors même qu'ils sortent justes des mains du facteur, sont bientôt dérangés par les variations de la température, et deviennent alors d'un faux insupportable : de là sans doute le nom d'*orgues de Barbarie* sous lequel on les désigne habituellement.

Mais je ne goûte point cette explication, et pour plusieurs raisons que voici :

1° Nulle part, que je sache, on n'a désigné un instrument de musique en le faisant suivre d'un nom qui exprimât un degré de civilisation quelconque.

2° L'orgue en question s'est appelé aussi *orgue d'Allemagne*, ce qui peut faire admettre que l'idée de *barbarie* n'est jamais entrée dans l'esprit de ceux qui l'ont dénommé.

3° Si le mot *Barbarie* fait ici allusion à une époque barbare, pourquoi donc l'écrire toujours par une majuscule? On n'écrit point : *un acte de barbarie* avec une telle lettre.

D'après M. Littré, *Barbarie* est la corruption de *Barberi*, nom d'un fabricant de Modène. Quoique je n'aie rien pu trouver sur ledit fabricant, je me range de cet avis, car il me semble tout naturel qu'on ait dit à l'origine *orgue de Barberi*, comme on dit tous les jours *piano d'Erard*.

×

Quatrième Question.

Peut-on dire : « L'incendie qui a dévoré hier quatre maisons dans telle rue EST DU *à l'imprudence d'un fumeur » ? Il me semble que le verbe* DEVOIR *ne veut pour sujet, quand il est passif, et pour complément direct, quand il est actif, qu'un nom de chose avantageuse et non préjudiciable à quelqu'un.*

—

C'est en effet le plus souvent le cas, comme on le voit dans ces exemples :

Si Racine *doit* à Tacite la *belle scène* entre Agrippine et son fils, Corneille doit à Sénèque celle d'Auguste et de Cinna.

(Diderot, *Rég. de Cl. et de Ner.*, II.)

Il y a de certains grands *sentiments*, de certaines *actions* nobles et élevées *que* nous *devons* moins à la force de notre esprit, qu'à la bonté de notre naturel.

(La Bruyère, IV.)

Si Menzikoff fit cette manœuvre de lui-même, la Russie lui *dut son salut;* si le czar l'ordonna, il était un digne adversaire de Charles XII.

(Voltaire, *Charles XII*, 4.)

Mais, dans ces phrases, le substantif qui suit la préposition *à* peut devenir le sujet d'une autre phrase, transformation de la première, où *devoir* est remplacé par *valoir*, *procurer*, ce qui donne :

Si Tacite *a valu* à Racine la belle scène entre Agrippine et son fils, etc.

La force de notre esprit moins que la bonté de notre naturel nous *vaut*, nous *procure* certains grands sentiments.

Or, *valoir* peut se construire avec un complément direct qui n'exprime pas une chose avantageuse, comme le témoignent ces exemples :

J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'*a valu* des *ennemis*, mais aussi cela m'a valu votre amitié.

(Voltaire, *Lettr. Chabann.*)

Oui, je dormais sur un petit volume
Qui me *vaudra d'être* encore *étrillé*.

(Béranger, *Gohier.*)

Par conséquent, il en peut être de même de son corrélatif *devoir*, c'est-à-dire qu'on peut parfaitement, et « sans être un Iroquois » le moins du monde, employer *devoir* dans cette phrase et autres analogues :

L'incendie qui a dévoré hier quatre maisons *est dû* à l'imprudence d'un fumeur.

Du reste, je ne suis pas seul de cette opinion, car je trouve dans le dictionnaire de Littré :

Devoir se dit aussi quelquefois en mauvaise part.

ce qui, en d'autres termes, signifie exactement la même chose que ma conclusion.

ÉTRANGER

Première Question.

Je désirerais bien également savoir quelle est l'origine de ce verbe (DÉGRINGOLER), *que mon Brachet déclare « inconnue », et sur laquelle M. Littré lui-même est loin d'être suffisamment affirmatif.*

—

Voici comment j'explique cette origine :

Voyant aux gargouilles des grands édifices du moyen âge la forme de chimères, de serpents, de dragons, etc., le peuple, je présume, les aura appelées tout simplement *grandes gueules*, ce qui, en langage du temps, se prononçait *grangole*.

Cette expression se corrompit de deux manières :

1° En *gragole*, qui devint *gargole* (le peuple dit *guernouille* pour *grenouille*), dont voici un exemple que M. Littré donne comme étant du XIVe siècle :

Plusieurs lieux des entablements qui sont en droit les *gargoles* [d'une église] sont à refaire.

(*Bull. de l'École des Chartes*, 5e série, t. III, p. 226.)

2° En *gringole* (dans Roquefort on trouve *gringne* pour *grandior*, plus grand), que donne le P. Ménétrier (*Origine des Armoiries*, p. 529), et dont l'existence est encore prouvée par le terme *gringolé*, appliqué à toute pièce héraldique qui se termine par une tête de serpent.

Or, en joignant la particule séparative *dé* à *gringole* et en allongeant ce dernier d'une *r*, on a fait le verbe *dégringoler* pour signifier tomber de haut comme l'eau qui s'échappe d'une *gringole* (gargouille).

—

Ce verbe si expressif, qui a formé *dégringolade* et même une espèce d'adverbe comique *dégringolando*, n'est ni dans Nicot (1606), ni dans Cotgrave (1660), ni dans la première édition de l'Académie (1694) ; c'est au XVIIIe siècle qu'il apparut pour la première fois dans notre vocabulaire. Ce ne fut d'abord qu'un terme « bas et burlesque » comme le dit Richelet; mais, grâce à Voltaire, qui semble l'avoir affectionné particulièrement, il a fini par être parfaitement reçu dans la langue familière et par s'y employer fréquemment.

×

Seconde Question.

A la fin de son TRAITÉ DES JEUX DE THÉATRE, *Fléchier a écrit : « Ne croyez pas que nous* VUEILLIONS *vous effrayer ». Est-ce là le vrai présent du subjonbtif du verbe* VOULOIR?

—

Au XVIe siècle, comme on le voit dans Palsgrave (p. 104), le subjonctif du verbe *vouloir* avait la forme suivante :

Vueille, vueilles, vueille, *vueillions, vueilliez,* vueillent.

Mais, avec le temps, une altération se produisit dans les deux premières personnes plurielles; et, au commencement du XVIIIe siècle, Régnier-Desmarais s'exprimait ainsi dans sa grammaire (p. 444) au sujet du même verbe :

Il semble que l'Usage soit partagé sur la maniere dont *vouloir* forme le sien [subjonctif]. Ceux qui s'attachent à la regle generale disent, nous *veüillions* vous *veüilliez,* ils veüillent; et quant à la 3e personne, il n'y a point de partage; mais la pluspart du monde forme autrement les deux autres, et dit, nous *voulions,* vous *vouliez. Quoyque ce soit que nous voulions, Pourveu que vous le vouliez.* La Grammaire est pour les uns; l'Usage le plus ordinaire est pour les autres.

Avant la fin du même siècle, on employait généralement *voulions*, *vouliez,* et, dans le nôtre, la forme *veuillions*, *veuilliez* a été tout-à-fait proscrite, ce que rend manifeste cette citation empruntée à Girault-Duvivier (p. 622) :

On dit au présent du subjonctif *que je veuille;* mais au pluriel on dit *que nous voulions, que vous vouliez,* et non pas que nous *veuillions,* que vous *veuilliez,* comme quelques écrivains l'ont dit.

Or, faut-il conclure de là que la phrase de Fléchier doive être condamnée?

Nullement; parce que du temps de cet auteur, qui naquit en 1632 et mourut en 1710, on n'avait pas encore définitivement décidé la forme qu'on adopterait pour le subjonctif de *vouloir*, comme cela résulte de la

citation que je viens d'emprunter à Régnier-Desmarais, et que, conséquemment, Fléchier a pu faire usage de *veuillons :* ce qui serait une faute aujourd'hui n'en pouvait être une alors.

—

M. Littré qui, avec M. Bernard Jullien, préfèrerait *veuillions* et *veuilliez* à la forme actuelle, dit que cette forme est un « barbarisme » autorisé par l'usage.

Je regrette de ne pouvoir partager cette opinion, et voici les raisons qui m'en empêchent :

Nous avons beaucoup de verbes dont la voyelle pénultième de l'infinitif, après avoir éprouvé une modification aux trois personnes singulières du subjonctif, reparaît aux deux premières personnes du pluriel ; tels sont :

Tenir — que je t*ie*nne : que nous tenions, que vous teniez.
Devoir — que je d*oi*ve : que nous devions, que vous deviez.
Acquérir — que j'acqu*ièr*e : que nous acqu*é*rions, que vous acqu*é*riez.
Mouvoir — que je m*eu*ve : que nous m*ou*vions, que vous m*ou*viez.
Mourir — que je m*eu*re : que nous m*ou*rions, que vous m*ou*riez.
Valoir — que je v*ai*lle : que nous v*a*lions, que vous v*a*liez.

Or, *vouloir,* au subjonctif, étant absolument dans le même cas (que je v*eu*ille : que nous v*ou*lions, que vous v*ou*liez), il me semble que *voulions*, *vouliez* ne peut-être un barbarisme, c'est-à-dire une forme en quelque sorte étrangère à la langue, une forme qui n'est point le résultat d'une règle commune à plusieurs termes de même espèce.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... Comment parler d'autre chose que *les* scènes ; — 2° ... que la *Fronde* a vu lever hier soir l'interdit qui l'avait *frappée;* — 3° ... Mais au fait, *s'écria*-t-il tout à coup; — 4° ... à moins de relâche officiellement *annoncé* (dans ce sens *relâche* est masculin); — 5° ... on ne se suicide pas (*soi-même* est inutile attendu qu'on ne peut pas se suicider par la main d'un autre); — 6° ... à *parler* politique devant le public; 7° — ... nous sommes venus dans l'espoir qu'on *voudrait* bien; — 8° ... Vous plairait-il, cher lecteur, que nous *revinssions;* — 9° ... mais le Suisse unique de l'époque est *resté* (Voir *Courrier de Vaugelas,* 1re année, p. 2); — 10° ... des grands évènements qu'il a *traversés* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 35); — 11° ... qui ne valaient ni mieux ni *pis;* — 12° ... de cette terrible loi *de* Lynch (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 26).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Mais il est immoral qu'un maire de la République se permette d'étaler sur sa maison des emblèmes séditieux, d'afficher publiquement des sympathies pour un régime solennellement déchu par le vote du 1er mars 1871.

2° Nous nous asseyons en face de S. A. avec laquelle nous causons longuement. Que nous dit-il? C'est à peine si nous saurions le répéter; il a une manière unique qu'on ne saurait analyser.

3° Hélas! Monsieur, gémit-il, vous le voyez, la sainte femme vient de rendre son âme à Dieu.

4° La France, quoique purgée de ses anciens maires et dotée de préfets très-édifiants, est encore en voie de perdition. Ce serait bien pire si le commerce revenait et si la vigne n'avait pas eu son 16 mai.

5° Et aujourd'hui, après les cent cinquante millions de francs qu'a coûtés la confection du cadastre, nous en sommes encore à répéter ce que le premier consul disait en 1799 : « Celui qui fera un bon cadastre méritera une statue. »

6° En attendant, les choses vont leur train, et l'agitation grandit, bien que personne, parmi les catholiques, ne songe à autre chose qu'à une résistance passive.

7° Monsieur le juge, je m'honore d'être le substantif; c'est moi dont on se sert pour nommer une personne ou une chose, comme Pierre, Paul, livre, table, etc.

8° Ceci, dit en passant, à seule fin d'engager les amateurs d'émotions fortes à apporter avec eux un petit bout de bougie, comme pour une visite dans les Catacombes.

9° Nous discuterons avec d'autant plus de liberté que, quoi qu'il en advienne des lois constitutionnelles, la situation du maréchal de Mac-Mahon n'en serait pas moins entière.

10° Les hommes d'État italiens, bien que moins accommodants qu'on le voudrait à Berlin, parlent dans les termes les plus flatteurs de la grande puissance germanique.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

Claude Favre de Vaugelas, l'un de nos plus célèbres grammairiens, était le second fils d'Antoine Fabre, habile jurisconsulte, et naquit à Chambéry vers 1585.

Etant venu à Paris dans sa jeunesse, il obtint une place de gentilhomme ordinaire de Gaston, duc d'Orléans, qui le fit ensuite son chambellan. L'attachement qu'il portait à ce prince ne lui permit pas de l'abandonner dans ses disgrâces; mais, mal payé qu'il était de ses gages, il fut obligé de contracter des dettes dont il ne put jamais se libérer.

Outre la baronnie de Peroges, en Savoie, Vaugelas jouissait, sur la cassette du roi, d'une pension de deux mille livres, que son père lui avait fait accorder en 1629, et qui formait le plus clair de son revenu.

Le cardinal de Richelieu ayant fait supprimer cette pension, sans doute pour le punir de son zèle pour les intérêts de Gaston, Vaugelas se trouva dans une situation fort embarrassée. L'étude, qui jusque-là n'avait guère été pour lui qu'un délassement, vint le consoler des caprices de la fortune. Habitué de bonne heure à réfléchir sur ses lectures, il avait acquis une connaissance approfondie de la langue et s'était fait la réputation de la parler très-correctement, genre de mérite fort rare à son époque. C'est à ce titre seul qu'il fut admis à l'Académie française, lors de sa fondation.

Très-assidu aux séances, toutes consacrées alors à des discussions grammaticales, il notait avec exactitude les points sur lesquels on ne pouvait s'accorder, et achevait de les éclaircir.

Ayant reconnu que tous ses membres ne pouvaient

prendre une part active à la rédaction du Dictionnaire, l'Académie présenta Vaugelas au ministre pour le mettre à la tête de cette grande entreprise, et, en même temps, demanda que sa pension fut rétablie. Il alla remercier Richelieu, qui lui dit en l'apercevant : « Eh bien, vous « n'oublierez pas dans le Dictionnaire le mot de *pension?* « — Non, Monseigneur, répondit Vaugelas, et encore « moins celui de *reconnaissance.* »

Vaugelas était un des oracles de l'hôtel de Rambouillet, où il n'était pas moins assidu qu'à l'Académie.

S'étant formé dans sa jeunesse principalement par la lecture des ouvrages de Coëffeteau, il conserva longtemps pour cet écrivain une admiration excessive. Il faisait tant de cas de son *Histoire romaine*, qu'il ne pouvait presque concevoir aucune phrase qui n'y fût employée. Dans la suite, il reconnut cependant qu'il pouvait choisir un meilleur modèle.

Il avait composé quelques vers italiens, qu'on estimait beaucoup; mais il ne put jamais réussir à en faire de supportables en français.

La douceur de ces mœurs, sa probité scrupuleuse et ses talents lui méritèrent de nombreux amis, parmi lesquels on cite Faret, Voiture, Chapelain, Conrart, etc.

Vaugelas mourut presque subitement d'un abcès à l'estomac, au mois de février 1650, à l'âge de 65 ans.

Ses manuscrits ayant été saisis par ses créanciers, l'Académie fut obligée de plaider pour avoir le travail qu'il laissait sur le Dictionnaire.

Vaugelas était fort dévot, civil et respectueux jusqu'à l'excès, particulièrement envers les dames, pour lesquelles il avait une extrême vénération. Il craignait toujours d'offenser quelqu'un, et, le plus souvent, il n'osait, pour cette raison, prendre parti dans les questions que l'on mettait en discussion.

La gloire de Vaugelas est d'avoir épuré notre langue, que Malherbe avait renouvelée. Boileau le nomme « le plus sage de nos écrivains. »

On a de Vaugelas :

1° Une traduction de l'histoire d'Alexandre par *Quinte-Curce*, à laquelle il a travaillé trente ans, la changeant et la corrigeant sans cesse. Elle fut publiée pour la première fois par les soins de Chapelain et de Conrart, et il s'en fit, presque sur le champ, une seconde édition. Patru ayant retrouvé ensuite une copie de cette traduction, beaucoup meilleure, il la fit imprimer en 1659, et cette édition a servi de base à toutes celles qui ont paru depuis. Balzac a dit que : « Si l'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, celui de Vaugelas est inimitable. »

2° *Remarques sur la langue françoise*, dont quelques-unes paraissent puériles; mais, dit Pélisson, « la matière en est très-bonne pour la plus grande partie, et le style excellent et merveilleux; il y a dans tout le corps de l'ouvrage je ne sais quoi d'honnête homme, tant d'ingénuité et tant de franchise qu'on ne sauroit presque s'empêcher d'en aimer l'auteur. » La préface passe pour un chef d'œuvre en ce genre.

Les *Remarques* de Vaugelas furent critiquées par Dupleix et par La Motte Le Vayer; mais elles trouvèrent un grand nombre de partisans et de défenseurs parmi nos meilleurs grammairiens, tels que Patru, le P. Bouhours, etc. On les a souvent réimprimées.

En parcourant ce dernier ouvrage (car le premier n'est pas de mon ressort), je vais noter ce que j'y pourrai trouver d'intéressant et de curieux pour l'étude et l'histoire de la langue française.

Préface.

I.

Le dessein de Vaugelas n'est ni de réformer notre langue, ni d'abolir des mots, ni d'en créer; il se propose seulement de montrer le bon usage de ceux qui existent; et, si cet usage est douteux ou inconnu, de l'éclaircir ou de le faire connaître. Il n'entreprend point de se constituer juge des différends; il ne prétend passer que pour un simple témoin qui dépose de ce qu'il a vu et « oui. »

Voilà pourquoi son ouvrage a pris le titre de *Remarques* et ne s'est pas chargé du « frontispice fastueux » de *Décisions* ou de *Loix;* car, bien qu'il traite des lois d'un souverain, qui est l'usage, il a voulu éloigner tout soupçon de chercher à établir ce qu'il ne fait que rapporter.

II.

Il y a deux sortes d'usages, un bon et un mauvais. Le bon, qui est composé non de la pluralité, mais de l'élite des voix, est véritablement celui qu'on nomme le maître des langues. Vaugelas définit le bon usage : « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. »

Quand il dit la Cour, il entend les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le Prince réside, qui, par les rapports qu'elles ont avec les gens de la Cour, participent à sa politesse.

Toutefois, quelque avantage qu'il trouve à la Cour, il reconnaît qu'elle ne suffit pas toute seule pour imposer une règle; il faut que les bons auteurs lui viennent en aide, et ce n'est que par l'accord qui se fait entre ces deux autorités que l'usage s'établit.

Mais comme il se présente beaucoup de doutes et de difficultés que la Cour n'est pas apte à résoudre et que les écrivains ne peuvent élucider, il faut, pour acquérir la pureté du langage, ajouter à la lecture des bons auteurs et à la fréquentation de la Cour le commerce des gens qui ont étudié tout spécialement la langue.

III.

Vaugelas a ce triple avantage; aussi ne peut-on guère proposer de doute, de difficulté ou de question dont la solution ne soit dans ses *Remarques*.

Il sait bien qu'il ne sera pas toujours de l'avis de tout le monde; mais pourquoi se trouve-t-il des gens qui s'obstinent à ne pas suivre l'usage? Quelque réputation qu'on ait acquise dans l'art d'écrire, on n'a pas pour cela le droit d'établir ce que les autres condamment, ni celui d'opposer son opinion particulière au « torrent » de l'opinion générale.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Les Chasseurs d'abeilles; par Gustave Aimard. 4e édit. In-18 jésus, 399 p. Paris, lib. Amyot.

Histoire intime du second empire; par le vicomte de Beaumont-Vassy. In-18 jésus, 421 p. Paris, lib. Sartorius. 3 fr. 50.

Histoire de France continuée jusqu'en l'année 1873; par Emile de Bonnechose. 16e édition, conforme au programme universitaire. 2 vol. In-12, XII-1530 p. Paris, lib. Firmin Didot frères et Cie. 6 fr.

Vie de Mahomet, d'après le Coran et les historiens arabes; par P. Henry Delaporte, ancien consul de France en Orient. In-8°, 272 p. Paris, lib. Leroux. 10 fr.

Les Grands hommes de la France. Hommes de guerre. 2e série; par Edouard Gœpp et E.-L. Cordier. Bertrand Du Guesclin, Bayard. Gr. in-18 et in-8°, 516 p. Paris, lib. Ducrocq. 4 fr. et 3 fr.

Les Essais de Montaigne, accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, de notes, de tables et d'un glossaire; par E. Courbet et Ch. Royer. T. 2. In-8°, 407 p. Paris, lib. Lemerre. 10 fr.

Mœurs et portraits du temps; par Louis Reybaud. Nouvelle édition. In-18 jésus, 329 p. Paris, lib. Nouvelle. 1 fr. 25.

Les six mariages de Henri VIII; par Jules d'Argis. 2e édition, augmentée de nombreux fragments inédits. In-18 jésus, XV-511 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres, 3 fr.

Les Filles du Régent. La duchesse de Berry. L'abbesse de Chelles. La princesse de Modène. La reine d'Espagne. La princesse de Conti. Mademoiselle de Beaujolais; par Edouard de Barthélemy. 2 vol. in-8°, XI-822 p. Paris, lib. Firmin Didot frères et Cie.

Histoire de Colbert et de son administration; par Pierre Clément, de l'Institut. Précédée d'une préface par M. A. Geoffroy, de l'Institut. 2 vol. in-8°, XX-1080 p. Paris, lib. Didier et Cie. 16 fr.

Grammaire des langues romanes; par Frédéric Diez. 3e édition, refondue et augmentée. T. 2. Traduit par Gaston Paris et Morel-Fatio. 1er fascicule. In-8°, 224 p. Paris, lib. Franck.

Journal d'un habitant de Nancy pendant l'invasion de 1870-1871; par Louis Lacroix, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Nancy. In-12, XI-523 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Le Médecin des pauvres; par Xavier de Montépin. Edit. illustrée. In-4° à 2 col., 127 p. Paris, lib. Benoist et Cie.

Histoire de la guerre civile en Amérique; par M. le comte de Paris. T. 1 et 2. In-8°, III-1177 p. Paris, lib. Nouvelle. Chaque vol. 7 fr. 50.

Les Écorcheurs sous Charles VII. Episodes de l'histoire militaire de la France au XVe siècle, d'après des documents inédits; par A. Tuetey, archiviste aux Archives nationales. 2 vol. in-8°, IV-1000 p. Montbéliard, lib. Barbier.

Les Moralistes français au XVIIIe siècle; par Jules Barni, député de la Somme. Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Volney. In-18 jésus, VII-235 p. Paris, lib. Germer Baillière. 3 fr. 50 cent.

Publications antérieures :

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de BONAVENTURE DES PERIERS. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. JACOB, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix, in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LES ŒUVRES DE TABARIN avec les Adventures du capitaine Rodomont, la Farce des Bossus et autres pièces tabariniques. — Nouvelle édition. — Préface et notes par GEORGES D'HARMONVILLE. — Paris, *Adolphe Delahays*, libraire-éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Exc. Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et sous la direction de M. Guessard. — FIERABRAS. — PARISE LA DUCHESSE. — Paris, chez *F. Vieweg*, libraire-éditeur, 67, rue Richelieu.

CONFORMITÉ DU LANGAGE FRANÇOIS AVEC LE GREC, par HENRI ESTIENNE. — Nouvelle édition, accompagnée de notes et précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet auteur. — Par LÉON FEUGÈRE, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. — Paris, chez *Jules Delalain*, imprimeur de l'Université de France, rue de Sorbonne et des Mathurins.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par CHARLES SOREL, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par EMILE COLOMBAY. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par MIGNARD, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. — Par J. TELL. — Un beau volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob, à Paris.

LE ROMANCERO FRANÇOIS, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli. — Par PAULIN PARIS. — Paris, librairie *Techner*, 52, rue de l'Arbre-Sec. Prix : 8 fr.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Sixième édition, revue et augmentée de quelques notes. — Paris, librairie *Durand et Pedone-Lauriel*, 9, rue Cujas.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par Paul Hecquet-Bougrand. — Paris, *Victor Sarlit*, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

THIRD FRENCH COURSE, intended as a sequel to Arnold's, Hall's, Ann's, Hamel's, Levizac's, De Fivas' and other similar educational French works. — By A. Cogery, B.A., L.L., French Master at the Birkbeck Schools, Peckham; etc. — Nouvelle édition revue et augmentée. — London : Relfe brothers, Charterhouse buildings. — Two shillings. — Corrigé du Third French course : Two shillings.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Dans un grand pensionnat de Demoiselles, situé dans une des localités les plus salubres de la banlieue de Paris, on reçoit de jeunes étrangères pour les perfectionner dans langue française. — Chambres particulières. Table de la Directrice. — Prix modérés.

Une Maison d'éducation qui n'est point une pension prend des étrangers à demeure pour leur enseigner la langue et la littérature françaises. — Près du Collége de France et de la Sorbonne.

Avenue de l'Impératrice. — Un ancien préfet du collége Rollin prend en pension quelques jeunes étrangers pour les perfectionner sérieusement dans l'étude de la langue française. — Enseignement de l'allemand et préparation aux examens pour le service militaire en Angleterre.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux prosateurs.

L'Académie française décernera pour la première fois, en 1875, le prix Jouy, de la valeur de *quinze cents francs*, prix qui, aux termes du testament de la fondatrice, doit être attribué, tous les deux ans, *à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.* — Les ouvrages adressés pour ce concours devront être envoyés au nombre de trois exemplaires avant le 1er janvier 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 10. 15 Août 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication relative à *Capharnaüm ;* — Justification de *Manger sur le pouce ;* — Explication de *Dormir la grasse matinée ;* — Quand il faut employer *Plus bon* au lieu de *Meilleur ;* — Si *Fautif* peut se mettre pour *Qui a failli ;* — Si après *Un de* on doit mettre l'adjectif superlatif au pluriel ; — Pourquoi le nom de *Richepance* donné à une rue de Paris. || Origine de l'expression *Faire la barbe à quelqu'un ;* — Si *Un alcaraza* vaut mieux que *Un alcarazas.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs de français qui désirent aller à l'étranger. || Concours littéraires. .

FRANCE

COMMUNICATION.

J'ai reçu, concernant le mot *Capharnaüm*, une lettre que je m'empresse de publier.

Monsieur,

En véritable chercheur de la vérité, vous invitez vos lecteurs à critiquer vos solutions. Je réponds à votre appel ; et, quoiqu'il s'agisse d'une étymologie traitée par vous il y a déjà quelque temps, celle de *Capharnaüm*, je crois devoir vous adresser la note suivante, qui n'est autre chose que la copie d'un article du journal l'*Intermédiaire* (2e année, col. 144) :

« Au risque de surprendre beaucoup de lecteurs, je crois pouvoir avancer que le nom de la ville galiléenne n'a rien de commun avec le mot en question. M. Littré, qui a adopté l'étymologie que je repousse, donne au substantif *Capharnaüm* deux acceptions bien distinctes : « 1° Lieu « qui renferme beaucoup d'objets entassés confusément. « 2° Lieu de désordre et de débauches. Etym. Capharnaüm, « ville de Judée mentionnée dans l'Evangile. C'était une « grande ville de commerce, et pour cela ce nom a pris le « sens vulgaire de lieu où mille choses sont entassées. »

« En persistant à poursuivre l'étymologie cherchée dans *Capharnaüm*, ville de Galilée, on n'arrivera à aucun résultat satisfaisant. M. H. T. (*Vid.*, p. 122) a seul côtoyé la vérité ; malheureusement, au lieu de s'arrêter, il a passé outre. « Je crois me rappeler, disait-il, que George Sand, « dans un de ses romans champêtres, fait dire au conteur : « *Cafornion* et non *Capharnaüm*, comme veut le maître « d'école et qui n'a pas de sens. » Est-ce une boutade du chanvreur qui raconte l'histoire, ou de l'auteur ? Celui-ci croirait-il à quelque étymologie patoise ? » *Hic jacet lepus.* Non, ce n'est pas une boutade de George Sand, et *Cafornion* est bien le mot dont le peuple, par une similitude d'assonance, a fait *Capharnaüm*, nom que l'audition des Evangiles à l'Eglise a rendu familier à son oreille. *Cafornion* est le diminutif de *caforne ;* il est devenu masculin en prenant la désinence *ion.* C'est ainsi qu'*une lampe* a fait *un lampion.* Mais que signifie le substantif féminin *caforne* ? On sait qu'en philologie *f* et *v* sont identiques ; *f* est un *v* dur ou *v* un *f* doux, en sorte qu'on peut poser l'équation $f = v$, et réciproquement. Qui ne voit après cela que *caforne* n'est autre chose que *caverne ?* Le mot *Caforna* et ses dérivés sont employés journellement par les écrivains provençaux modernes. Au reste, le dictionnaire d'Honnorat lève tous les doutes : « Caffourna, s. f. caffouchon, *Caf-* « *fournoun*, cafourna, *caforna.* Cachette, recoin, enfonce- « ment, lieu retiré dans une maison où l'on peut cacher « quelqu'un ou quelque chose. — Cahutte, mauvaise petite « maison. Etym. du latin *Caverna.* » On trouve dans le même dictionnaire : « Encafournar, v. a. Cacher avec soin, « serrer dans un lieu secret et difficile à trouverr. Etym. « de *en*, dans, et *Cafournon, petit réduit.* »

« On voit donc que le dictionnnaire provençal-français satisfait aux deux sens donnés par Littré. En résumé, *Capharnaüm* est une corruption de *Cafornion*, ou *Caffournoun*, en provençal, et signifie littéralement *petite caverne.* »

(*Un abonné.*)

Je remercie de tout cœur, et les lecteurs du *Courrier de Vaugelas* remercieront comme moi la personne qui a bien voulu prendre la peine de transcrire puis de m'adresser l'étymologie qui précède ; car, à mon avis, non-seulement cette étymologie est préférable à celle que j'ai donnée (numéro 20 de la 2e année), mais encore elle est la vraie.

×

Première Question.

Faut-il dire : « *Manger* SUR *le pouce* » *ou bien* « *Manger* SOUS *le pouce* » ?

—

Comme je vais essayer de vous le démontrer, la véritable locution est *Manger sur le pouce*, donnée par la plupart des lexicographes (je l'ai trouvée dans Gattel, dans Landais, dans l'Académie, dans Bescherelle, dans Poitevin et dans Littré), et non *Manger sous le pouce*, qui ne se trouve dans aucun.

Dans notre ancienne langue, *sur* et *sous* avaient la

même prononciation; on écrivait *sor* et *soz*, l'*o* sonnant *ou*, ou bien encore *sour* et *sous*.

Devant une voyelle, la consonne finale étant prononcée, il ne pouvait y avoir d'équivoque; dans ces vers, par exemple :

Gerars li biaus, sans nul arrest,
Descend *dessouS* un feu molt haut.
(*La Violette*, p. 55.)

Desour une coute vermeille
Fu li rois Loeys tout seus.
(Idem, p. 38.)

il est manifeste que Gérard descend *sous* un hêtre, et que le roi Louis est *sur* une couverture vermeille.

Mais, devant une consonne, attendu que l'*r* (Génin l'a démontré) ne se prononçait pas à la fin des mots en *our*, on n'avait pour se guider, que le sens de la phrase, comme dans cette autre citation :

Et maintenant haste son oirre
Que a Bouni, qui siet *sou* Loire,
Voulra jesir ancor anuit.
(Idem, p. 41.)

(Et maintenant, il hâte sa marche afin de coucher encore aujourd'hui à Bouni-*sur*-Loire).

Cette prononciation de *sur* devant une consonne fit confondre l'emploi de cette préposition avec celui de *sous*, ce qui est prouvé avec la dernière évidence par l'exemple suivant, qui contient *sous* là où, dans toutes les langues, on met *sur* :

Basle et Strasbourg et autres villes imperialles qui sont *soubz* le bout de ceste riviere du Rhin.
(Commines, V, I.)

Si l'on ne peut affirmer que l'emploi de *sur* pour *sous*, devant une consonne, ait jamais été une règle générale, on est certain du moins que plusieurs substantifs conservèrent pendant quelque temps le privilége d'être précédés de *sur*, dans ce sens; ainsi :

1° Au XIVe siècle, on disait *sur condition*, lequel est devenu *sous condition* au XVIe :

Et fut encore cette treve presentée et accordée *sur cette condition* que.....
(Froissard, I, I, 144.)

2° Devant *peine*, la préposition *sur* s'est employée pour *sous* jusqu'au XVIIIe siècle exclusivement :

Est-ce un article de foi qu'il faille croire, *sur peine* de damnation ?
(Pascal, 18e prov.)

Le hoca est défendu à Paris *sur peine* de la vie, et on le joue chez le roi.
(Sevigné, 224.)

Et lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
On ne doit de rimer avoir aucune envie,
Qu'on n'y soit condamné *sur peine* de la vie.
(Molière, *Misanth.*, acte IV, sc. I.)

3° Avec le substantif *armes*, on mettait encore *sur* pour *sous* vers le milieu du XVIIe siècle; on trouve en effet dans Vaugelas (tome II, p. 449) que, pour signifier que l'armée avait été toute la nuit en armes, on pouvait dire également bien :

L'armée demeura toute la nuit *sur les armes*, et demeura toute la nuit *sous les armes*.

Or, il me semble qu'il en est de même dans l'expression *Manger sur le pouce* : le *sur* y a le sens de *sous* comme il l'avait dans *sur condition, sur peine, sur les armes;* mais *sur le pouce* diffère de ces dernières expressions en ce que celles-ci admettaient en même temps *sous condition, sous peine* et *sous les armes*, qui ont fini par l'emporter, tandis que *sur le pouce*, lui, invariablement joint au verbe *manger*, n'a jamais été remplacé par *sous le pouce*.

Il faut donc dire *Manger sur le pouce*, propre et unique expression pour signifier manger en tenant sous le pouce ce qu'on mange avec son pain ; c'est un emploi archaïque de *sur* qui a résisté et résistera probablement longtemps encore à la logique des grammairiens.

×

Seconde Question.

Je vous adresse ci-joint le prix de mon abonnement, et, par la même occasion, la question suivante : Quelle est l'origine de l'expression DORMIR LA GRASSE MATINÉE? *Je serais heureux de lire un jour votre opinion à ce sujet dans votre journal.*

—

Dans l'origine, on a dit *grans matinée*, une matinée tout entière, comme nous disons *toute une grande journée*, ce que fait voir ce texte du XIIIe siècle, fourni par M. Littré :

Elles vont chascun jour au moustier oïr messe ;
Mais c'est près de midi, por ce qu'il n'aient presse,
Car el se couchent tart ; por ce fault qu'on les lesse
Dormir grans matinées por norrir en leurs gresse.
(Jubinal, *Nouv. recueil de contes*, I, p. 188.)

Mais, comme le long dormir fait engraisser, on a fini par dire, en vertu d'une association d'idées, *la grasse matinée*, changement qui s'est opéré avant le XVIe siècle, puisqu'en celui-ci on ne trouve plus que la dernière expression, comme le montrent ces exemples :

Qui dort *grasse* matinée, trotte toute la journée.
(Leroux de Lincy, *Prov.*, t. II, p. 389.)

Ha ! que c'est chose belle et fort bien ordonnée,
Dormir dedans un lict la *grasse* matinée.
(Regnier, *Satyre* VI.)

—

De Chevallet dit (II, p. 183) que cette substitution de *grasse* à *grans* est due à ce qu'un moment vint où l'expression *grans matinée* ne fut plus qu'un « absurde solécisme » ; mais je ne crois pas que cela soit la véritable cause de cette substitution, car, après le temps où *grans* prit la forme *grande* devant un substantif féminin, il y a eu des cas nombreux (et nous en avons encore) où *grans*, c'est-à-dire *grand* selon la nouvelle orthographe, restait invariable.

×

Troisième Question.

Le comparatif de BON *est* MEILLEUR. *Cette règle d'exception est-elle absolue? ou bien, au contraire, y a-t-il des cas où le principe général reprend son empire et où le comparatif régulier* PLUS BON *doit être employé? Par exemple, faut-il dire :* PLUS LE CAFÉ EST CHAUD, PLUS IL EST BON, *et ferait-on une faute de français en disant :* PLUS LE CAFÉ EST CHAUD, MEILLEUR IL EST? *Je vous remercie d'avance de la réponse que vous voudrez bien me*

transmettre, j'espère, par la voie de votre intéressante publication.

—

Le latin ne formait pas d'une manière régulière le comparatif de supériorité de l'adjectif *bonus*, c'est-à-dire qu'il n'y changeait pas *us* en *ior* comme dans les autres qualificatifs (*sanctus*, saint; *sanctior*, plus saint, etc.); il adaptait cette terminaison à un autre radical, *mel*, et disait *melior*.

Cette irrégularité a naturellement passé dans le français; mais cette langue n'a pas fait un principe absolu de *plus bon* = *meilleur;* il faut pour que *plus bon* puisse être tourné par le comparatif latin francisé que *plus* soit immédiatement suivi de *bon*, sans quoi la construction française reprend ses droits; aussi dit-on :

Acheter un livre *plus* ou moins *bon*.
Cette tisane est *plus* que toute autre *bonne* contre la toux.

Dans la seconde phrase que vous me proposez, *plus* devant être suivi immédiatement de *bon*, il y faudrait évidemment *meilleur;* mais je crois qu'il vaut mieux n'y pas employer ce terme, et cela, pour la raison que je vais vous dire, raison complètement indépendante de la place relative de *plus* et de *bon*.

La phrase en question est une de celles que j'appelle proportionnelles, parce que ce qui est exprimé dans le second membre, action ou qualité, est en proportion avec ce qui est exprimé dans le premier.

Or, dans de semblables phrases, que la proportion soit directe ou inverse, c'est-à-dire que les deux membres commencent par *plus* ou par *moins*, ou que l'un commence par *plus* et l'autre par *moins*, ou réciproquement, dans de semblables phrases, dis-je, il y a généralement symétrie dans la construction, ainsi que le montrent ces exemples :

(Phrases proportionnelles directes)

Plus on est sujet à cette loi, *plus* on est heureux.
(Bourdaloue, *Purif. de la Vierge.*)

Plus je vois les hommes, *plus* je vous estime.
(Mme de Maintenon, *Lett. au D. de Noailles.*)

Plus il a su, *plus* il a pu ; mais aussi *moins* il a fait, *moins* il a su,
(Buffon, *Œuv.*, t. XIII, p. 327.)

Plus vous serez gai, *plus* longtemps vous vivrez.
(Voltaire, *Lett. au roi de Prusse.*)

(Phrases proportionnelles inverses)

Plus je suis pénétré de reconnaissance pour Votre Majesté, *moins* je dois abuser de ses bienfaits.
(D'Alembert, *Lett. au roi de Prusse.*)

Plus je suis votre amant, *moins* je suis Curiace.
(Corneille, *Hor.*, II, 5.)

D'où je conclus que la première des phrases que vous me proposez :

Plus le café est chaud, *plus* il est bon.

doit être préférée à la seconde :

Plus le café est chaud, *meilleur* il est.

attendu que celle-ci pèche contre la symétrie qui s'observe généralement dans la construction de ses analogues, symétrie qui exige que *bon*, contenu dans *meilleur*, soit placé comme *chaud* à la fin du membre auquel il appartient.

×

Quatrième Question.

Permettez-moi de vous demander si l'adjectif FAUTIF *peut être employé pour qualifier une personne qui est en défaut, qui a commis une faute. Ainsi peut-on dire : « Ce n'est pas moi qui suis* FAUTIF? »

—

Actuellement, *fautif*, qui se dit des personnes et des choses, a deux significations :

Une ancienne, *qui est sujet à faillir*, qui est en défaut, qui manque en quelque chose, comme dans ces exemples :

L'homme est *fautif;* nul vivant ne peut dire
N'avoir failli.....
(Pibrac, dans Trévoux.)

La vue est de tous les sens le plus *fautif*.
(J.-J. Rousseau, *Emile*, II.)

Pièce de bois *fautive*, celle qui a quelque défaut.
(Littré, *Dict.*)

Une moderne, s'appliquant spécialement aux personnes, celle de *qui a failli*, et qui s'emploie très-souvent aussi bien dans le discours écrit que dans le discours parlé :

M. Baragnon, se sentant *fautif*, se dérobe promptement, sans avoir osé répondre aux justes protestations que ses paroles peu convenables avaient provoquées.
(*Le Siècle* du 31 mai 1874.)

Or, il s'agit de savoir si cette dernière, qui est assez nouvelle (car on ne la trouve ni dans Furetière, ni dans Trévoux, ni dans l'Académie, ni dans Bescherelle), doit être adoptée ou rejetée.

M. Littré croit qu'on a tort de s'en servir; moi, je serais enclin à plus d'indulgence envers elle, et je vais vous dire pourquoi :

1° Je sais que la plupart de nos adjectifs en *if* se traduisent par un verbe au présent (*abusif*, qui *renferme* un abus; *attentif*, qui *a* de l'attention; *craintif*, qui *a* de la crainte, etc.); mais nous en avons deux autres qui se traduisent par des verbes au passé :

Adoptif — qui *a été adopté*, qui *a adopté*.
Natif — qui *est né* à...

D'où il résulte que *fautif* n'est pas sans analogues.

2° Dans ce sens, *fautif* est un néologisme; mais un néologisme n'est pas un mot essentiellement condamnable, tant s'en faut, et je soupçonne entre *fautif* et *coupable* une nuance assez forte pour faire accueillir le premier.

3° On accuse *fautif* d'être populaire. Mais combien de termes qui n'ont pas eu de naissance plus illustre et qui ont aujourd'hui les honneurs du vocabulaire des mieux parlants!

4° Il y a d'autres adjectifs qui ont des acceptions dont la différence est plus grande que celle qui se trouve entre *fautif*, sujet à faillir, et *fautif*, qui a failli. Et cependant, cela ne fait pas proscrire la dernière en date.

5° Invoque-t-on l'amphibologie que peut offrir *fautif?* Je crois que le sens général de la phrase indique toujours suffisamment s'il signifie qui est sujet à faire une faute, ou s'il implique l'idée de culpabilité réalisée.

Pour ces raisons, il me semble, en effet, bien diffi-

cile, en ce qui concerne le langage familier, de pouvoir condamner l'emploi de *fautif* dans la phrase que vous m'avez adressée.

×

Cinquième Question.

Dans son numéro du 17 mai 1874, le journal le TEMPS *demande dans sa « Chronique » la raison qui a fait nommer une rue de Paris, voisine de la rue Duphot, rue* RICHEPANCE. *Est-ce que le* COURRIER DE VAUGELAS *ne pourrait pas donner cette explication?*

—

Sur l'emplacement du couvent de la Conception, il devait être créé quatre rues; mais deux seulement le furent, et voici, en date du 3 frimaire an XI, l'arrêté du ministre de l'Intérieur, alors le chimiste Chaptal, relatif à leur construction :

Article 1er. Les deux rues à percer sur les terrains du ci-devant couvent de la Conception, et qui sont obligatoires aux termes du contrat d'acquisition du citoyen Devinck, recevront leur exécution ; la première sur la direction et la largeur de la rue Saint-Florentin, allant aboutir au boulevard [la seule qui ait été construite].

Article 2. Il sera substitué aux deux autres rues une seule rue diagonale qui prendra de la rue Saint-Honoré près de celle du Luxembourg, et aboutira perpendiculairement sur le boulevard de la Madeleine, etc.

Or, cette dernière reçut le nom du général Duphot, tué en 1797, dans une émeute qui avait eu lieu à Rome devant le palais de notre ambassadeur, et l'autre, percée en 1807, celui du général *Richepance,* mort de la fièvre jaune à la Guadeloupe, en 1802, après avoir réprimé l'insurrection de cette île.

×

Sixième Question.

Doit-on écrire : « Cette question est des plus DÉLICATE *ou* DÉLICATES? *ou, en d'autres termes, l'adjectif ou le participe passé doit-il se rapporter au sujet exprimé, au même mot sous-entendu après* DES PLUS?

—

Que veut dire cette phrase? Évidemment que la question dont on parle compte parmi les plus délicates. Or, ce sens implique le pluriel pour l'adjectif au superlatif, dans ce cas et dans tous les analogues. Il faut écrire :

Cet homme est des plus *célèbres.*
Cette femme est des plus *méchantes.*
Ce pays est des plus *fertiles.*

ÉTRANGER

Première Question.

Je ne comprends pas comment l'expression FAIRE LA BARBE A QUELQU'UN *peut signifier avoir l'avantage sur lui, car je ne vois aucun avantage sur moi à celui qui me rase. Auriez-vous l'obligeance de me donner à ce sujet une explication qui m'est bien nécessaire?*

—

L'explication de ce proverbe ne se trouve pas dans *Faire la barbe à quelqu'un* au sens actuel de lui enlever avec un rasoir les poils poussés depuis plus ou moins de jours sur la figure; elle se tire du sens symbolique qui, jusqu'au XIIe siècle, a été constamment attaché à la barbe portée dans toute sa longueur.

Dans les anciennes lois de l'Allemagne, au dire de Pasquier, il était défendu, sous des peines excessivement sévères, de tondre un homme libre ou de lui raser la barbe contre sa volonté. Chez les Francs, c'était une espèce d'infamie que d'avoir la barbe tout-à-fait coupée, et la plus terrible peine que Dagobert pût infliger à Sadragrésil, duc d'Aquitaine, après l'avoir fait fustiger, ce fut de lui faire raser le menton. Il existait une indissoluble union entre le diadème et la barbe, et l'on sait que la première formalité pour opérer la déchéance des rois consistait à leur raser la tête et le visage.

Au commencement du roman intitulé *la Chevalerie Ogier de Danemarche*, on voit venir à la cour de Charlemagne, qui se tenait alors à Saint-Omer, quatre messagers qui avaient été envoyés vers Godefroy, père d'Ogier, pour recouvrer le tribut qu'il devait à l'empereur, et auxquels ledit Godefroy avait fait couper et les cheveux et la barbe :

Corones orent, s'ot cascuns rès la barbe
Et les grenons, le menton e la face;
El pallais montent, si défublent lor capes,
Li rois les voit, tos li tainst le visage,
Contre aus se lève fièrement les araisne :
Baron, dist-il, qui vos fist cest outrage?
Cil dient : « Sire Gaufrois de Danemarche,
Li maus quvers où vus nos envoiastes :
Il ne vos doit fuere ne homage. »

A ces mots, Charlemagne, plein de courroux, jure par Dieu et le « baron » saint Jacques que les otages de Godefroy, et par conséquent son fils, seront tous pendus par représailles.

C'était donc une grave offense, en ce temps-là, que de *faire la barbe à quelqu'un* ou plutôt de la lui faire faire; d'où les significations de l'emporter sur quelqu'un, lui donner des marques de mépris, le braver, le surpasser en esprit et en talent, que cette expression a successivement prises, et qui nous sont parvenues pour la plupart.

×

Seconde Question.

Faut-il dire un ALCAZARA *ou un* ALCARAZAS? *Il me semble que* ALCALAZA *est plus correct comme étant la forme singulière de ce mot dans la langue espagnole de laquelle vous l'avez pris. Êtes-vous de la même opinion?*

—

Le français a souvent emprunté aux langues étrangères des mots sous la forme plurielle dans ces langues, pour les employer au singulier; tels sont :

(Venus du latin)

Un *errata*, pl. de *erratum*.
Un *duplicata*, pl. de *duplicatum*.

(Venus de l'italien)

Un *lazzi*, pl. de *lazzo*.
Un *concetti*, pl. de *concetto*.
Un *macaroni*, pl. de *mararone*.

(Venus de l'espagnol)

Un *merinos*, pl. de *merino*.
Un *maravedis*, pl. de *maravedi*.
Un *trabucos*, pl. de *trabuco*.
Un *albinos*, pl. de *albino*.

Or, en présence de ce fait, je ne trouve rien d'étonnant à ce que *alcarazas* s'emploie aussi en français plus volontiers sous la forme plurielle pour signifier le singulier; car cet emploi est conforme à un usage assez généralement reçu, et l'analogie, comme vous voyez, ne lui fait nullement défaut.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... solennellement *condamné* par le vote ; — 2° Que nous dit-*elle ?* ... *elle* a une manière unique ; — 3° ... Hélas ! monsieur, *dit*-il *en gémissant ;* — 4° Ce serait bien *pis* si le commerce ; — 5° ... de francs qu'a *coûté* la confection ; — 6° ... ne songe à autre chose qu'une résistance ; — 7° C'est *de* moi *qu'*on se sert ; — 8° ... *afin* d'engager les amateurs (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139) ; — 9° ... que, quoi qu'il advienne des lois (pas de *en*) ; — 10° ... qu'on *ne* le voudrait à Berlin.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Sept ans, c'est une longue période pour des espérances dont l'ajournement équivaut à l'anéantissement. L'occasion unique qui s'est offerte de rétablir la monarchie légitime, on l'a laissé échapper.

2° Nous avons roulé hier pendant une heure sur la ligne du Nord, pour aller et revenir d'Enghien ; et nous avons constaté que l'orage de la veille avait causé un véritable désastre dans toute la campagne environnante.

3° Pourquoi d'ailleurs aurait-il à ménager les espérances de ceux qui, en l'élevant à la première magistrature de l'État, se sont réservés, par réticence intime, le droit de retirer demain ce qu'ils accordent aujourd'hui.

4° Toutefois, la présence des Carlistes dans cette partie du nord de l'Espagne, qu'ils n'avaient point encore parcourue en aussi grand nombre, ne laisse pas que d'être l'objet de vives inquiétudes à Madrid, où les esprits sont très-surrexcités depuis la mort de Concha.

5° Les trois fortes têtes de la sous-commission n'ont sans doute pas eu le temps de songer à cela, et elles se sont imaginées, qu'en nommant un Sénat pour six ans, ces fonctionnaires...

6° M. S... enferme prudemment ses théories dans les limites qu'il peut présumer devoir s'imposer à sa pratique ou à celle de ses amis dans l'avenir. Encore n'est-ce pas sans s'effrayer un peu lui-même de sa hardiesse grande.

7° O ma guitare ! amie intime de mes beaux jours, il n'y a plus que toi qui me réponde.

8° Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'est nullement parlé, dans la dépêche, des amis de l'ancien membre du Gouvernement du 4 septembre qui se sont évadés avec lui.

9° Pour qui lit ces lettres sans rechercher la pensée intime, M. Thiers apparaît comme un vieillard ayant soif de repos, un philosophe désireux de couler le restant de ses jours dans la retraite.

10° Le conseil général de l'Aude a émis le vœu que les élections départementales aient lieu conformément à la loi organique le plus tôt possible.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

IV.

Le bon usage se divise en usage déclaré et en usage douteux. Ces *Remarques* serviront à discerner également l'un et l'autre, et à s'assurer de tous les deux. L'usage *déclaré* est celui sur lequel la plus saine partie de la Cour et des auteurs du temps sont parfaitement d'accord; et, par conséquent, le *douteux* ou l'*inconnu* est celui sur lequel cet accord n'existe pas.

V.

Notre langue n'est fondée que sur l'*usage* ou sur l'*analogie*. L'usage fait beaucoup de choses contre la raison, qui non-seulement ne laissent pas d'être aussi bonnes que celles où la raison se rencontre, mais encore sont souvent plus élégantes et meilleures que celles qui sont conformes à la raison et à la règle ordinaire.

L'usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison et beaucoup contre raison. Par raison, comme la plupart des constructions grammaticales, par exemple, l'accord de l'adjectif avec le substantif; sans raison, comme la variation ou la ressemblance des temps et des personnes dans les conjugaisons des verbes, car pourquoi *je fais* et *tu fais* se ressemblent-ils plutôt que *tu fais* et *il fait ?* Contre raison, par exemple, lorsqu'on dit *péril éminent* pour *imminent*, *recouvert* pour *recouvré*, etc.

VI.

Il reste encore à parler d'un autre usage, qui n'est point différent de celui qui a été défini, puisqu'il n'est point contraire à la façon de parler de la Cour, et qu'il est conforme au sentiment des meilleurs auteurs. C'est l'usage de certaines particules, qu'on n'observe guère en parlant, et dont on trouvera divers exemples dans ces *Remarques*.

VII.

Un dictionnaire reçoit toutes sortes de mots français, qu'ils soient du bel usage, ou, au contraire, bas et de la lie du peuple; mais le dessein des *Remarques* est tout autre; elles condamnent tout ce qui n'est pas du bel usage, car Vaugelas a toujours cru que, dans la vie civile et dans le commerce ordinaire du monde, il n'était pas permis aux honnêtes gens de parler autrement que selon le bon usage qui, pour lui, n'offre aucune différence avec le beau.

VIII.

Le peuple n'est point le maître de la langue. Ceux-là se trompent qui lui accordent cette juridiction ; ils sont abusés par l'exemple mal entendu de la langue latine, laquelle, à leur avis, reconnaît le peuple pour son sou-

verain. Mais il faut distinguer entre *populus* en latin et *peuple* en français; ce mot, parmi nous, ne signifie que ce que les Latins appelaient *plebs*, ce qui est une chose bien différente et bien au-dessous de *populus*, qui désignait, avec le sénat, tout le corps de la République, c'est-à-dire les patriciens, l'ordre des chevaliers et le reste du peuple.

IX.

Ils se sont plaints avec bien peu de raison ces écrivains modernes qui ont tant déclamé contre le soin de la pureté de la langue et contre ses partisans; il ne faut qu'un mot pour détruire tout ce qu'ils peuvent dire à ce sujet, c'est l'*usage;* car toute cette pureté, à laquelle ils en veulent tant, ne consiste qu'à se servir de mots et de phrases qui soient du bon usage. Malgré qu'on en ait, on doit se soumettre à cette puissance souveraine. Un mauvais mot, parce qu'il est facile à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont peu de gens s'aperçoivent.

Quant au grand nombre d'allégations qu'ils ont ramassées contre le soin de la pureté, il n'y en a pas une seule qui prouve ce qu'ils prétendent; car quel auteur célèbre ou médiocrement sensé se serait avisé de dire qu'il ne faut point se soucier de parler ni d'écrire purement?

X.

On lui objectera que, puisque l'usage est le maître de notre langue, et que, de plus, il est changeant, ces *Remarques* ne pourront servir longtemps, attendu que, dans quelques années, ce qui est bon maintenant sera mauvais, et réciproquement. C'est la destinée de toutes les langues vivantes d'être sujettes au changement; mais ce changement n'arrive pas si « à coup », et n'est pas si notable que les auteurs qui excellent aujourd'hui dans la langue ne puissent encore être infiniment estimés dans vingt ou trente ans, comme nous en avons un exemple dans M. Coëffeteau. Or, si l'on avait égard à ce changement, on travaillerait en vain aux grammaires et aux dictionnaires des langues vivantes, et il n'y aurait point de nation qui eût le courage d'écrire dans son idiome.

Mais quand ces *Remarques* ne serviraient que vingt ou trente ans, ne seraient-elles pas bien employées? Comme il pose des principes qui n'auront pas moins de durée que notre langue et notre empire, Vaugelas ne croit pas que l'utilité de ses *Remarques* se borne à un si petit espace de temps; car il sera toujours vrai qu'il y a un bon et un mauvais usage; il faudra toujours parler et écrire selon l'usage qui se forma sous l'influence de la Cour et des auteurs, et, lorsque cet usage sera douteux ou inconnu, il faudra toujours s'en rapporter aux maîtres de langue et aux meilleurs écrivains. Ces maximes sont immuables, et pourront servir à la postérité aussi bien qu'aux contemporains.

XI.

Pour traiter à fond de l'usage, Vaugelas examine la question de savoir si l'on peut faire des mots « qui n'aient jamais été dits dans notre langue. » Il ne blâme point ceux qui en font, mais il se garde de les imiter; selon lui, il n'est permis à qui que ce soit de faire un mot nouveau, pas même au Souverain. Vaugelas a entendu dire à un grand homme qu'il en est des mots comme des modes : les sages ne se hasardent jamais à faire ni les uns ni les autres; mais si quelque téméraire en veut bien prendre le « hazard » et que la chose réussisse, les sages suivent, non le mot ou la mode que le téméraire a inventée, mais bien ce que l'usage a reçu.

XII.

Vaugelas n'a mis aucun ordre dans ses *Remarques*. S'il eût observé celui qu'on appelle alphabétique, peut-être eût-il satisfait certaines personnes. Mais la table n'atteint-elle pas le même but? L'ordre alphabétique n'a d'avantage que de faire trouver plus promptement ce qu'on cherche; il a toujours été considéré comme le dernier de tous les ordres.

D'ailleurs Vaugelas a été en quelque sorte forcé de présenter son travail sous cette forme, car ne l'ayant pas achevé quand ceux qui « avoient tout pouvoir » sur lui eurent commencé à lui faire mettre ses *Remarques* sous presse, il avait ainsi le moyen d'en ajouter de nouvelles, ce qui lui aurait été impossible s'il eût suivi un ordre quelconque.

XIII.

Toutes les fautes dont Vaugelas fait l'objet d'une remarque sont relevées dans nos bons auteurs; mais ce n'est point leur manquer de respect; car, si excellent que soit un écrivain, il ne peut avoir la prétention d'être impeccable. Ces *Remarques*, auxquelles le plus grand soin a été donné, n'ont été publiées qu'après avoir été soumises à des personnes très-compétentes.

XIV.

Ce n'est point de son chef que Vaugelas reprend certains auteurs; il se contente de rapporter le bon usage, de montrer que l'auteur y a manqué, et de dire qu'il ne faut pas l'imiter.

Dans ces « répréhensions », il ne nomme ni ne désigne jamais aucun auteur, qu'il soit mort ou vivant : en servant le public, il ne voudrait pas nuire à des particuliers qu'il honore. Il ne forge pas de « fantômes » pour les combattre; il ne reprend pas une seule faute qui ne soit dans un auteur, et quelquefois, il « change les mots » pour empêcher qu'on ne reconnaisse celui qui l'a faite. Aussi ces *Remarques* ne concernent-elles pas les fautes grossières qui se commettent dans les provinces, ou dans le bas peuple de Paris; elles sont presque toutes choisies et telles qu'il peut dire sans vanité, puisque ce n'est pas lui qui prononce ces arrêts, qu'il n'y a personne à la Cour, ni aucun écrivain qui n'y puisse apprendre quelque chose; et comme il n'y en a point qui ne fasse de faute, il n'y en a point non plus qui n'y puisse trouver quelque profit; lui-même, qui les a rédigées, a besoin de les relire souvent, car son ouvrage est beaucoup plus savant que lui, étant non pas son propre fonds, mais le fonds de l'usage.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Les Mondes des esprits, ou la Vie après la mort; par Olympe Audouard. In-18 jésus, 288 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Traditions et souvenirs, ou Mémoires touchant le temps et la vie du général Auguste Colbert (1793-1809); par N.-J. Colbert, marquis de Chabanais (son fils). T. 5. In-8°, 483 p. et carte. Paris, lib. Firmin Didot frères, fils et Cie.

Les Artistes cambraisiens du IXe au XIXe siècle et l'école de dessin de Cambrai, avec 10 pl. lithogr. dont 2 en couleurs, et 2 photographies; par A. Durieux. In-8°, 474 p. Cambrai, imp. Simon.

Contes bleus; par Edouard Laboulaye, de l'Institut. 5e édition. In-18 jésus, 302 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher. 2e série, 2e vol. In-8°, XVI-377 p. Paris, lib. Dumoulin.

Le Poëme humain, chant de force et de jeunesse; par Gustave Rousselot. In-18 jésus, 288 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Étymologies françaises et patoises; par A. Boucherie, professeur au lycée de Montpellier. In-8°, 46 p. Paris, lib. Franck.

Armelle Trahec; par Mlle Zénaïde Fleuriot. In-12, 318 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie. 2 fr.

Etudes marines. Jean Bart et son fils; par G. de La Landelle. In-18 jésus, 463 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres.

Histoire des Protestants de France depuis 1861; par F. Bonifas, professeur à la faculté de théologie protestante de Montauban. In-8°, 116 p. Paris, lib. protestantes. 1 fr.

La Révolution française et la féodalité; par Henry Doniol, correspondant de l'Institut. In-8°, XI-369 p. Paris, lib. Guillaumin et Cie.

Moralistes et philosophes; Par Ad. Franck, de l'Institut. 2e édition. In-12, VIII-489 p. Paris, lib. Didier et Cie. 4 fr.

Renart-le-Nouvel, roman satirique composé au XIIIe siècle par Jacquemars Gielée de Lille; précédé d'une introduction historique et illustré d'un fac-simile d'après le manuscrit La Vallière de la Bibliothèque nationale; par Jules Houdoy. In-8°, 212 p. Paris, lib. Aubry.

Histoire de France; par J. Michelet. XVIe siècle. La Renaissance. Nouvelle édition, revue et augmentée. T. 7. In-8°, 367 p. Paris, lib. internationale. 6 fr.

Le Théâtre français au XVIe et au XVIIe siècle, ou Choix des comédies les plus curieuses antérieures à Molière; avec une introduction, des notes et une notice sur chaque auteur; par Edouard Fournier, et illustré de portr. en pied coloriés, dessinés par MM. Maurice Sand et H. Allouard. 2e édition. Gr. in-8° à 2 col., XI-583 p. Paris, lib. Laplace, Sanchez et Cie.

Robin Hood le proscrit; publié par Alexandre Dumas. Nouvelle édition. 2 vol. in-18 jésus, 543 p. Paris, lib. Nouvelle. 2 fr. 50.

Les Mains pleines de roses, pleines d'or et pleines de sang; par Arsène Houssaye. In-8°, 379 p. Paris, lib. Nouvelle. 6 fr.

Publications antérieures :

LE MÉNAGIER DE PARIS. — Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la ville de Paris, à la fin du XIVe siècle; un traité de cuisine fort étendu et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. — Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. — 2 vol. — A Paris, à l'imprimerie de *Crapelet*, 9, rue de Vaugirard.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de BONAVENTURE DES PERIERS. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. JACOB, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LES ŒUVRES DE TABARIN avec les Adventures du capitaine Rodomont, la Farce des Bossus et autres pièces tabariniques. — Nouvelle édition. — Préface et notes par GEORGES D'HARMONVILLE. — Paris, *Adolphe Delahays*, libraire-éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Exc. Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et sous la direction de M. Guessard. — FIERABRAS. — PARISE LA DUCHESSE. — Paris, chez *F. Vieweg*, libraire-éditeur, 67, rue Richelieu.

CONFORMITÉ DU LANGAGE FRANÇOIS AVEC LE GREC, par HENRI ESTIENNE. — Nouvelle édition, accompagnée de notes et précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet auteur. — Par LÉON FEUGÈRE, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. — Paris, chez *Jules Delalain*, imprimeur de l'Université de France, rue de Sorbonne et des Mathurins.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par CHARLES SOREL, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par EMILE COLOMBAY. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par MIGNARD, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. — Par J. Tell. — Un beau volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob, à Paris.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par Paul Hecquet-Boucrand. — Paris, *Victor Sarlit*, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

LE ROMANCERO FRANÇOIS, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli. — Par Paulin Paris. — Paris, librairie *Techner*, 52, rue de l'Arbre-Sec. Prix : 8 fr.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PAR
Désiré NISARD, Membre de l'Académie française.

Quatre volumes in-18 jésus de plus de 400 pages chacun.

1er *vol.* : Des origines jusqu'au XVIIe siècle ; — 2e *vol.* : Première moitié du XVIIe siècle ; — 3e *vol.* : Seconde moitié du XVIIe siècle ; — 4e *vol.* : Le XVIIIe siècle avec un dernier chapitre sur le XIXe.

Cinquième Édition.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

SE TROUVE A PARIS

A la librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

En faisant insérer quelques annonces dans le *Journal de Bucarest*, dirigé par M. Ulysse de Marsillac, on peut se procurer des places de professeur et d'institutrice en Roumanie.

Les annonces pour ce journal, qui sont reçues à Paris par M. Eugène Orain, 9, rue Drouot, coûtent 30 cent. la ligne.

Moyennant 10 centimes, le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* envoie, en France, un spécimen du *Journal de Bucarest* aux personnes qui lui en font la demande.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis* pour l'Angleterre ou le Continent des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires.

L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

III.

Les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places en Angleterre par l'intermédiaire des Agents de Londres dont les noms et les adresses suivent :

M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Clavequin, 125, Regent Street, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux poètes.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 11. 1er Septembre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Origine de *Querelle d'Allemand;* — Noms des habitants des villes de France; — Prononciation de *Uhlan;* — S'il faut dire *Un régalia* ou *Un régalias.* || Lequel vaut le mieux de *Un fruit-sec* ou de *Un fruits-secs;* — Étymologie de *Salmigondis;* — Différence des mots *Titi* et *Voyou.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs de français qui désirent aller à l'étranger. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Quelle est, s'il vous plaît, l'origine de l'expression QUERELLE D'ALLEMAND, *que des bruits récents mettaient pour ainsi dire à l'ordre du jour?*

—

On a donné plusieurs étymologies du mot *allemand* contenu dans cette expression; mais comme *querelle d'Allemand* s'est dit autrefois *querelle d'Allemagne*, ainsi que le montrent ces exemples :

Il restoit à trouver une *querelle d'Allemagne* pour colorer ce nouveau changement.

(D'Aubigné, *Hist.*, t, p. 341.)

Mais, estant vers Bourdeaux, il luy trouva quelque *querelle d'Allemagne*, aucuns disent venant de luy, autres de la Reyne-mère.

(Brantôme, éd. 1823, t. IV, p. 446.)

Pensez-vous, au demeurant, Sire, que si quelques princes sont ennemys de l'empereur, qu'il n'ait pas dedans les villes de la Germanie une infinité de serviteurs obligés, jurés, gaignés et affectionnés qui seroient bien aises de vous dresser une *querelle d'Allemaigne.*

(Carloix, t, IV, ch. 18.)

il est évident qu'il ne peut s'agir ici que du peuple allemand lui-même, et que l'origine de l'expression en question doit être celle de *querelle d'Allemagne.*

Or, cette dernière expression n'a point été trouvée par M. Littré dans les siècles antérieurs au XVIe, et elle a été employée par Brantôme, qui écrivit ses Mémoires quelques années après la mort de Charles IX, arrivée en 1574, et par Carloix, qui rédigea ceux de Vieilleville peu de temps après la mort de ce maréchal, arrivée en 1571.

D'où je conclus que *querelle d'Allemagne* a dû faire son apparition entre 1500 et 1589, qui vit mourir si tristement Henri III.

Mais, parmi les règnes compris entre ces deux dates, il n'y a que celui de François Ier où la France ait été pour ainsi dire constamment en lutte avec toute l'Allemagne; il est donc probable que c'est sous ce règne que l'expression *querelle d'Allemagne* a pris naissance.

Cette conjecture est, du reste, confirmée par ce qu'on trouve dans Gaillard (*Hist. de François Ier*, t. I, p. 513) au chapitre intitulé, *Maximes féodales de l'Empire :*

Géographiquement, l'Allemagne était bornée au nord par le Danemark et les autres puissances qui s'étendaient, soit sur la mer du Nord, soit sur la mer Baltique; à l'est, par les royaumes de Pologne et de Hongrie et par la Turquie; au sud, par l'Italie; au couchant par la France et la Suisse. Mais les prétentions de l'Empire allaient si loin au-delà de ces limites, qu'elles semblaient devoir soulever contre lui tous les voisins.

Les publicistes impériaux avaient inventé une jurisprudence à la faveur de laquelle l'Empire, élevé sur des fondements éternels, n'avait rien à redouter des révolutions les plus funestes; et, remontant jusqu'au temps de Charlemagne, ils prétendaient que si les empereurs d'Allemagne, toujours chefs, jamais maîtres de l'Empire, avaient bien pu en accroître l'étendue par des conquêtes, ils n'avaient pu aucunement la diminuer par des aliénations. La plupart des fiefs ayant passé dans des mains étrangères, par vente, donation, échange ou conquête, leurs possesseurs ne tenaient point leurs droits de l'Empire, mais de leur épée, titre violent et injuste, ou les avaient reçus de vassaux qui n'avaient point qualité pour les transmettre. En un mot, les Allemands étaient une nation qui se croyait assez favorisée du ciel pour que, par laps de temps, elle pût toujours acquérir des droits sans jamais pouvoir en perdre.

D'après cette jurisprudence, l'Allemagne ne voyoit au-

tour d'elle que des usurpateurs; elle prétendoit, mais cela étoit très-contesté, que la Pologne avoit été un fief de l'Empire... L'Allemagne avoit les mêmes prétentions sur la Hongrie, elle alléguoit l'inféodation faite par l'empereur Henri II à saint Étienne, roi de Hongrie, au commencement du XIe siècle, et la suzeraineté de l'Empire reconnue, vers le milieu du même siècle, par les rois Pierre et André; mais les Hongrois interprétoient cette inféodation et ces reconnoissances. L'Italie presque tout entière étoit réclamée par l'Empire, soit quant au domaine suprême, soit quant au domaine utile. En France, toutes les provinces qui avoient formé autrefois les royaumes de Bourgogne et d'Arles étoient autant de fiefs de l'Empire, puisque ces royaumes avoient été possédés par les empereurs depuis Henri III jusqu'à Frédéric II. L'Allemagne regardoit le Danemarck comme un de ses fiefs, prétention très-contestée par les Danois; elle avoit sans doute la même prétention sur la Suède, s'il est vrai, comme le dit Puffendorff, que Maximilien Ier ait ordonné aux États de Suède d'obéir à un arrêt du Sénat de Danemarck, et qu'il les ait menacés, sur leur refus, de procéder contre eux selon les lois de l'Empire.

En général, tous les voisins de l'Allemagne résistaient à ses prétentions, puis l'intérêt d'une juste défense l'unissait souvent avec la Pologne, la Hongrie et même l'Italie, contre le Turc, leur ennemi commun; l'Empire était content des Suisses, qui ne s'étaient point encore soustraits à son domaine suprême; mais il voyait dans la France son plus terrible ennemi comme on peut en juger par cette autre citation empruntée au même auteur :

La France étoit, après le Turc, la puissance la plus ennemie de l'Empire, soit parce que les limites de ces deux États n'étoient point parfaitement fixées, soit parce que Maximilien avoit eu l'adresse de mettre sous la sauvegarde de l'Empire les provinces et les droits litigieux qu'il tenoit de la succession de Bourgogne. La France étoit plus redoutable à l'Empire que les Turcs mêmes.

Or, étant connues les prétentions de l'Allemagne ainsi que ses sentiments de haine à l'égard de la France, pourrait-on hésiter à croire que ce sont les incessantes querelles que nous suscita cette puissance au temps de la rivalité entre François Ier et Charles-Quint qui ont valu à notre langue l'expression proverbiale de *querelle d'Allemagne*, remplacée un siècle plus tard par *querelle d'Allemand?*

—

Cette dernière expression remonte au moins à l'année 1570; car on trouve ce qui suit dans le *Printemps d'Yver*, ouvrage écrit pendant les deux années qui précédèrent la Saint-Barthélemy :

Or, la façon d'en venir à bout lui sembloit de difficile invention et de plus fâcheuse exécution; car d'assaillir à force d'armes, sous une *querelle d'Allemand* et forgée à plaisir, celui qu'il savoit bien être adroit et stylé à l'escrime ne lui sembloit pas sûr.

×

Seconde Question.

Je vous serais obligé de vouloir bien publier la liste des noms que l'on donne aux habitants des diverses villes de France, car on est souvent embarrassé pour trouver lesdits noms.

—

Après de longues recherches, je suis parvenu à composer la liste suivante, où j'ai rangé les noms des villes par ordre alphabétique, et présenté en italique les noms des habitants :

A.

Arles, les *Arlésiens;* Amiens, les *Amiénois*, Abbeville, les *Abbevillois;* Auch, les *Auchois* ou *Auscitains;* Agen, les *Agenais* ou *Agenois;* Arras, les *Arrageois;* Angers, les *Angevins;* Angoulême, les *Angoumois;* Avignon, les *Avignonnais;* Auxonne, les *Auxonnais;* Auxerre, les *Auxerrois;* Avallon, les *Avallonnais;* Autun, les *Autunois;* Arbois, les *Arbosiens;* Alençon, les *Alençonnais;* Avranches, les *Avranchais;* Ambert, les *Ambertois;* Aurillac, les *Aurillaquois;* Annonay, les *Annonéens;* Alby, les *Albigeois;* Auray, les *Alréens* ou *Alriens;* Autun, les *Autunois* ou *Autunais;* Aigues-Mortes, les *Aigues-Mortains.*

B.

Brest, les *Brestois;* Brignoles, les *Brignolais;* Boulogne-sur-Mer, les *Boulonnais;* Beauvais, les *Beauvaisiens* ou *Beauvaisins;* Bagnères, les *Bagnerais;* Bordeaux, les *Bordelais;* Blaye, les *Blayais;* Blois, les *Blésois* ou *Blaisois;* Bar-sur-Aube, les *Bar-sur-Aubois;* Briançon, les *Briançonnois;* Bar-le-Duc, les *Barrois;* Beaune, les *Beaunois;* Besançon, les *Bisontins;* Bayeux, les *Bayeusains;* Belfort, les *Belfortains* ou *Béfortins;* Béziers, les *Biterrois* ou *Biterrais;* Beaucaire, les *Beaucairiens;* Brioude, les *Brivadois.*

C.

Le Croisic, les *Croisicais;* Clisson, les *Clissonnais;* Calais, les *Calésiens* ou *Calaisiens;* Condom, les *Condomois;* Cahors, les *Cahorsins* ou *Cadurciens;* Chartres, les *Chartrains;* Châteaudun, les *Châteaudunois;* Châlons, les *Chalonnais* ou *Châlonnois;* Chaumont, les *Chaumontois;* Châtillon, les *Châtillonnais;* Caen, les *Caennais* ou *Caennois;* Coutances, les *Coutançais;* Clermont-Ferrand, les *Clermontais;* Cette, les *Cettois;* Carcassonne, les *Carcassonnais;* Castres, les *Castrais;* Cherbourg, les *Cherbourgeois;* Courbevoie, les *Courbevoisiens;* Cambrai, les *Cambrésiens* ou *Cambraisiens;* Colmar, les *Colmariens;* Coulommiers, les *Columériens.*

D.

Dinan, les *Dinannais;* Dol, les *Dolois;* Draguignan, les *Draguignanais;* Digne, les *Dignois;* Douai, les *Douaisiens;* Dunkerque, les *Dunkerquois;* Dôle, les *Dôlois;* Dieppe, les *Dieppois;* Die, les *Diois;* Dijon, les *Dijonnais.*

E.

Embrun, les *Embrunois;* Eu, les *Eudois;* Evreux, les *Ebroïciens;* Elbeuf, les *Elbeuviens;* Excideuil, les *Excidoliens.*

F.

Falaise, les *Falaisiens.*

G.

Guingamp, les *Guingampois;* Guérande, les *Guérandais;* Grasse, les *Grassois;* Gien, les *Giennois;* Grenoble, les *Grenoblois* ou *Grenoblais;* Gap, les *Gapencois;* Gex, les *Gexois;* Gray, les *Graylois;* Granville, les *Granvillais.*

H, I, J.

Honfleur, les *Honfleurais;* Issoudun, les *Issoudunois* ou *Issoldunois;* Issoire, les *Issoriens;* Josselin, les *Josselinais.*

L.

Loudéac, les *Loudéaciens;* Lisieux, les *Lexoviens;* Lannion, les *Lannionais;* Landerneau, les *Landerniens* ou *Landernistes;* Lorient, les *Lorientais;* Lyon, les *Lyonnais;* Laon, les *Laonnois* ou *Laonnais;* Lectoure, les *Lectourois;* Langres, les *Langrois;* Lille, les *Lillois;* Laval, les *Lavallois;* Loudun, les *Loudunois;* Lons-le-Saulnier, les *Lédoniens;* Limoges, les *Limousins;* Le Mans, les *Manceaux* ou *Mansois;* La Réole, les *Réolais;* La Rochelle, les *Rochelais;* Les Sables-d'Olonne, les *Sablais* ou *Olonnais;* La Ferté-Bernard, les *Fertois.*

M.

Morlaix, les *Morlaisiens;* Montivilliers, les *Montivillons;* Marseille, les *Marseillais;* Montreuil-sur-Mer, les *Montreuillais;* Mirande, les *Mirandais;* Montauban, les *Montalbanais;*

Moissac, les *Moissaguais;* Meaux, les *Meldois* ou *Meldiens;* Maubeuge, les *Malbadiens* ou *Maubeugeois;* Mamers, les *Mamersiens* ou *Mamertins;* Martigues, les *Martegallais;* Metz, les *Messins;* Montbard, les *Montbardois;* Mâcon, les *Mâconnais;* Mulhouse, les *Mulhousiens;* Montpellier, les *Montpelliérains* ou *Monspessulans;* Mende, les *Mendais;* Mantes, les *Mantais;* Melun, les *Melunois;* Morlaix, les *Morlaisiens;* Montbrison, les *Montbrisonnais;* Monaco, les *Monégasques* ou *Monécasques.*

N.

Nantes, les *Nantais* ou *Nantois;* Nogent-le-Rotrou, les *Nogentais;* Niort, les *Niortais;* Noirmoutiers, les *Noirmoutins;* Nancy, les *Nancéens* ou *Nancéiens;* Nuits, les *Nuitons;* Narbonne, les *Narbonnais;* Nîmes, les *Nîmois;* Nice, les *Niçois* ou *Niçards;* Nevers, les *Nivernais.*

O.

Orthez, les *Orthéziens;* Orléans, les *Orléanais.*

P.

Ploermel, les *Ploermelais;* Pau, les *Pauniens;* Provins, les *Provinois* ou *Provenisiens;* Pont-à-Mousson, les *Mussipontains;* Pontarlier, les *Pontissaliens;* Pont-Audemer, les *Pont-Audemérois* ou *Pont-Audomaréens;* Perpignan, les *Perpignanais;* Privas, les *Privadois;* Paris, les *Parisiens;* Poix, les *Ponhiers* ou *Pohiers;* Pontivy, les *Pontiviens.*

Q.

Quimper, les *Quimperois;* Quiberon, les *Quiberonnais;* Quillebœuf, les *Quillebois;* Quimperlé, les *Quimperléens.*

R.

Rennes, les *Rennais;* Roscoff, les *Roscovites;* Roanne, les *Roannais;* Rodez, les *Ruthènes;* Reims, les *Rémois;* Réthel, les *Réthelois;* Rochefort, les *Rochefortins;* Rouen, les *Rouennais;* Riom, les *Riomois;* Rambouillet, les *Rambolitains.*

S.

Senlis, les *Senlisiens;* Soissons, les *Soissonnais;* Sarlat, les *Sarladais;* Sens, les *Sénonais;* Sedan, les *Sedanais* ou *Sedanois;* Sablé, les *Sablésiens;* Segré, les *Segréens;* Saumur, les *Saumurois;* Sancerre, les *Sancerrois;* Semur, les *Semuriens;* Salins, les *Salinois;* Sèez, les *Sagiens* ou *Saïens;* Sarrebrück, les *Sarrebruckois;* Strasbourg, les *Strasbourgeois;* Saint-Flour, les *Saint-Flouriens;* Saint-Brieuc, les *Briochins;* Saint-Quentin, les *Quintinois* ou *Saint-Quentinois;* Saint-Omer, les *Audomarois;* Saint-Malo, les *Malouins;* Saint-Lô, les *Saint-Lois;* Saint-Jean-de-Losne, les *Losnois;* Saint-Germain, les *Germinois;* Saint-Étienne, les *Stéphanois.*

T.

Tréguier, les *Trécorois* ou *Trégorois;* Tours, les *Tourangeaux;* Toulon, les *Toulonnais;* Tarbes, les *Tarbais* ou *Tarbéens;* Troyes, les *Troyens;* Tourcoing, les *Tourquenois;* Toul, les *Toulois;* Thionville, les *Thionvillois;* Thiers, les *Thiernois;* Toulouse, les *Toulousains;* Tarare, les *Tararais.*

V.

Vannes, les *Vannetais;* Vendôme, les *Vendômois;* Vitré, les *Vitréens;* Valenciennes, les *Valenciennois;* Vienne, les *Viennois;* Valence, les *Valencians* ou *Valenciens;* Verdun, les *Verdunois;* Vesoul, les *Vesuliens;* Vire, les *Virois* ou *Virais;* Vaucluse, les *Vauclusiens;* Vervins, les *Vervinois;* Versailles, les *Versaillais.*

Je sais combien cette liste est incomplète malgré le temps qu'elle m'a coûté; aussi je prie toutes les personnes qui liront ce numéro de vouloir bien m'envoyer les gentilés de leur connaissance que je pourrais avoir oubliés : je les publierai sous forme de communication aussitôt que j'en aurai reçu un certain nombre.

×

Troisième Question.

Quelle est, selon vous, la meilleure manière de prononcer le mot UHLAN? *Est-ce d'aspirer l'*U, *c'est-à-dire de s'abstenir de faire la liaison et l'élision devant lui, ou est-ce de ne pas l'aspirer?*

—

D'après l'Académie, l'*u* est aspiré dans *uhlan,* et cette opinion, adoptée par nos principaux lexicographes, MM. Landais, Bescherelle, Poitevin et Littré, l'a été naturellement aussi par la plupart des écrivains :

Quelques-uns d'entre eux imaginèrent d'entraîner dans leur cause un régiment de *uhlans* dont les hommes étaient de la province.

(A. Achard, *Robe de Nessus*, p. 163.)

Hier, les francs-tireurs de la garde nationale aperçurent sur la rive de la Seine, au-dessous de Sèvres, un groupe de *uhlans* accompagnés par plusieurs individus habillés en bourgeois.

(*Le Gaulois* du 26 septembre 1870.)

Ainsi, c'est une grosse faute que de dire ou d'écrire, par exemple, comme M. Pihan, l'auteur du *Dictionnaire étymologique des mots de la langue française dérivés de l'arabe,* etc. :

On trouve aujourd'hui des régiments d'*uhlans* chez certaines puissances de l'Europe, telles que la Russie, la Prusse et l'Autriche.

Mais, en reconnaissant cette aspiration, qu'impose impérieusement l'usage, je n'entends point, tant s'en faut, venir excuser ceux qui, ayant voix au chapitre, n'ont pas su mettre ici l'orthographe mieux d'accord avec la prononciation; car, puisque nous n'avons pas d'*u* initial aspiré dans notre langue, et que nous pouvons écrire *hulan* par une *h* (tous les dictionnaires donnent cette forme à côté de *uhlan),* pourquoi ne pas employer le terme portant le signe naturel de l'aspiration? Plusieurs auteurs l'écrivent déjà de cette manière; ainsi j'ai trouvé :

La France eut, en 1734, des *hulans* qu'organisa chez nous le maréchal de Saxe.

(Chéruel, *Dict. historique.*)

C'est chez les Polonais qu'on trouve la première mention de *hulans.*

(Dupiney, *Dict. franç. illustre.*)

L'uniforme des premiers *hulans* consistait en une culotte à la turque, montant au-dessus des hanches.

(*Dictionn. de la convers.*)

En les imitant, on détruirait, sans qu'il fût nécessaire de rien inventer, une anomalie des plus singulières de notre langue. Mais, pour cela, il faudrait rompre avec la routine, et ce tyran-là est si fort...

×

Quatrième Question.

Une chose qui intéresse les fumeurs désireux de bien parler français : Faut-il dire un RÉGALIA, *un* PANETÉLA *ou un* RÉGALIAS, *un* PANETÉLAS?

—

J'ai fait voir dans le numéro précédent que la langue française avait admis plusieurs noms latins, italiens et espagnols avec la forme plurielle qu'ils ont dans leurs langues respectives, pour signifier le singulier, chez elle : un *errata,* un *lazzi,* un *merinos,* etc.

Or, M. Littré admettant *trabucos,* pluriel de l'espagnol *trabuco,* pour signifier *un* cigare, il me semble que, par analogie, on peut admettre de même tous les autres noms de cigares de la Havane (où l'on parle espagnol)

pour signifier le singulier en français, et qu'en conséquence, on peut dire :

Un *panetélas* (pl. de *panetela*).
Un *régalias* (pl. de *regalia*).
Un *damas* (pl. de *dama*).

ÉTRANGER

Première Question.

Doit-on écrire un FRUIT-SEC *pour désigner un jeune homme qui sort d'un établissement d'instruction sans avoir satisfait aux examens de sortie, ou un* FRUITS-SECS, *avec des* S *aux deux parties composantes?*

—

On s'imagine généralement que le mot *fruit-sec* est une métaphore, et qu'on désigne de cette façon les élèves dont les études n'aboutissent à aucun résultat, par une comparaison avec les fruits qui se dessèchent et tombent avant de parvenir à maturité. Mais il n'en est point ainsi : le terme en question a une origine anecdotique que voici, telle que la raconte Génin (*Récréat. philol.*, t. II, p. 84), qui la tenait d'un ancien élève de l'Ecole polytechnique, « contemporain de l'affaire » et devenu plus tard un des plus illustres membre de l'Académie des sciences :

Donc il y avait à l'École (il s'agit d'une des premières promotions) un élève venu d'une province du Midi, où son père faisait un grand commerce de fruits secs. Ce jeune homme, dont la vocation n'était pas du côté des mathématiques, travaillait peu ou ne travaillait pas du tout. Et quand ses camarades essayaient de le stimuler par la crainte de manquer ses examens et de perdre sa carrière, il répondait d'un ton insouciant et avec son accent provençal : « Eh! qu'est-ce que cela me fait? Eh bien! je serai dans les fruits secs, comme mon père! » Ce mot, obstinément répété, fit fortune. Le jeune homme fut effectivement dans les fruits secs, et depuis on a dit par allusion et par euphémisme : Un tel sera dans les *fruits secs;* il a été *fruits-secs;* c'est un *fruits-secs* de l'École polytechnique.

Or, à cause de cette origine, je pense qu'il faut écrire *un fruits-secs,* ce qui est aussi l'opinion de Génin, lequel, une page plus loin, ajoute à ce sujet :

Je reviens à ce que je disais tout à l'heure, qu'on doit toujours écrire dans cette locution *fruits-secs* au pluriel : *C'est un fruits-secs,* parce que l'idée, abrégée par l'expression est : c'est un élève voué au commerce des fruits secs. Le substantif qui porte le singulier est caché dans l'ellipse, et la phrase s'achève régulièrement au pluriel.

Du reste, rien d'étonnant dans cette orthographe; n'écrit-on pas, en pluralisant des mots qui viennent après *un,* les expressions suivantes : *un cent-Suisses, un Quinze-Vingts,* etc.?

—

M. Littré n'écrit pas de la même manière; il laisse invariables les deux parties de *fruits-secs* dans ces exemples, qui sont de lui :

Ce maréchal des logis d'artillerie est un *fruit sec* de l'École polytechnique; et son cousin, sergent d'infanterie, était un *fruit sec* de Saint-Cyr.

Ce capitaine au long cours est un *fruit sec* de l'École navale.

Mais je ne vois pas comment on pourrait établir que cette orthographe, qui ne peut qu'induire en erreur sur l'origine de *fruits-secs,* vaut mieux que celle qui met pour ainsi dire sur la voie de ladite origine.

×

Seconde Question.

Parmi les noms de la langue française qui expriment une réunion hétérogène d'objets, il y en a un qui m'a toujours semblé singulier; c'est SALMIGONDIS. *Voudriez-vous bien m'en expliquer l'origine et aussi le véritable sens, dans un de vos prochains numéros?*

—

Les Romains appelaient *salgama* des racines, des herbes, des fruits, etc. qu'ils gardaient conservés dans la saumure, ce dont nous avons une preuve par *salgamarius,* nom de celui qui vendait de ces conserves ou qui en faisait :

Deinde, sicut consueverunt *salgamarii,* decussatim ferramento lunato incidito.

(Columelle, XII, 56.)

(Après cela, comme ont coutume de faire les *confiseurs,* fendez-les en sautoir avec un instrument de fer en forme de croissant.)

Libros tres edidit, quos inscripsit nominibus Coci, et Cetarii et *Salgamarii.*

(Idem, XII, 46.)

(Il a donné trois livres qu'il a intitulés le Cuisinier, l'Apprêteur de poissons et le *Confiseur.*)

Or, de *salgama* et de *conditus,* assaisonné, on aurait fait d'abord, par une sorte de redondance, *salgama condita;* ensuite, par contraction et en vertu du changement si fréquent de *c* en *g,* et par celui non moins ordinaire de *itus* en *i* (*maritus,* mari, *infinitus,* infini, etc.), *salmigondi;* et enfin, par l'addition d'une *s,* qui termine une foule de mots à leur finale sonnant *i, salmigondis.*

Voilà pour l'origine du mot; voyons maintenant pour sa signification.

Le Grand d'Aussy, après avoir dit (p. 142) comment se perdit à Paris un vieil usage qui précéda le règne de Louis XI, usage qui consistait, chez les gens du peuple, à souper les jours de grandes fêtes et de réjouissances publiques à leurs portes et en dehors de leurs maisons, mais que les guerres civiles et les malheurs qui en furent la suite abolirent, continue en ces termes :

Cependant il s'en forma un autre qui tenait davantage à la sociabilité, et dont il est parlé dans le *Roman bourgeois* (p. 171). Les jours de fête et les dimanches plusieurs maisons voisines et amies se réunissaient pour souper ensemble. Chacune apportait son plat, ou, comme on parlait alors, son *salmigondis.*

Le plat ainsi nommé, qui consistait probablement en une espèce de ragoût de différents morceaux, était donc très-populaire au XVIIe siècle; or, quand on sentit le besoin d'un mot pour signifier, au figuré, un certain nombre de divers objets jetés pêle-mêle, on employa naturellement *salmigondis,* terme qui a cessé depuis de se dire dans le sens propre.

×

Troisième Question.

Je crois que beaucoup de personnes confondent les mots TITI *et* VOYOU. *Sont-ils synonymes?*

—

Non, et à mon avis, voici la différence qu'il y a entre ces deux expressions non encore bien définies du langage populaire parisien :

Le *titi*, c'est le gamin de Paris, le jeune ouvrier des faubourgs :

Mousqueton est le *titi* par excellence, c'est le vrai gamin de Paris avec sa gaieté, sa souplesse, ses bons mots.

(Alhoy, dans Lorédan-Larchey.)

Le *voyou*, c'est l'enfant du peuple malpropre et mal vêtu, celui qu'Alfred Delvau a qualifié d' « hôpital ambulant de toutes les maladies morales de l'humanité. »

Le premier est plutôt espiègle que malfaisant; le second est fatalement voué au vice.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... on l'a *laissée* échapper; — 2° ... pour aller *à* Enghien et pour *en* revenir; — 3° ... se sont *réservé;* — 4° ne laisse pas d'être l'objet (pas de *que*); — ... 5° et elles se sont *imaginé* qu'en nommant; — 6° ... de sa *grande* hardiesse (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 140); — 7° ... il n'y a plus que toi qui me *répondes;* — 8° Ce qui nous étonne, c'est qu'il ne *soit* nullement parlé; — 9° *A* qui lit ces lettres sans chercher; — 10° ... *eussent* lieu conformément à la loi...

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Les éléments conjurés ont continué à saper par la base l'unique raison alléguée par le jeune marquis quand il a demandé campo.

2° Nous avons annoncé qu'une assemblée générale de la Société des géomètres de France a eu lieu sous la présidence de M. Lefébure de Sucy.

3° Aussi, et tout en trouvant que la dissolution est peut-être le seul moyen de sortir des équivoques présentes, nous ne laissons pas que d'être néanmoins séduits par la perspective des six mois de calme que nous promet l'ajournement.

4° Ils se plaignent avec raison qu'on leur fait jouer un rôle ridicule en leur donnant pour mission de bloquer la côte cantabrique avec des navires qui ne peuvent se mouvoir.

5° La logique était en pratique chez les Grecs et les Latins, et il a suffi aux écrivains français de traduire les auteurs anciens pour que nous soyions initiés à la logique.

6° Nous croyons que toutes les crises sociales sont des troubles d'estomac. L'homme qui a bien dîné, il est joyeux, il sourit, son œil brille, son cerveau apaisé n'a que des pensées charitables, il rayonne d'indulgence.

7° La France est un pays nerveux, impressionnable, disent les étrangers. Il faut qu'elle le soit moins qu'on le dit pour résister si longtemps à ce régime d'attente, d'ajournements, de provisoire, de déceptions.

8° C'était la mode, à Satory, que les régiments, en défilant devant le président, criaient à tue-tête : Vive l'Empereur! »

9° Il donne l'origine de beaucoup de manières de parler. Il est précieux, lorsqu'il nous dit qu'il fut un des premiers qui fit des vers mesurés.

10° Parmi ces légendes, il y en a deux frappantes. Toutes deux sont terribles et sombres, et quand on les raconte le soir dans les ports de mer de Bretagne, marins et pêcheurs font de grands signes de croix.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIE DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

XV.

Dans ces *Remarques*, Vaugelas ne nomme que les morts qu'on loue; quant aux vivants, de peur de leur attirer de l'envie ou de passer pour flatteur, il se contente de les désigner; et, quoique ce soit d'une façon qui permette de les reconnaître, elle sert toujours à soulager leur pudeur, et à rendre la louange moins suspecte et de meilleure grâce.

Il traite différemment les auteurs anciens et ceux de son temps, se conformant en cela à l'usage. Par exemple, il dit toujours *Amyot*, et toujours *M. Coëffeteau* et *M. de Malherbe*, quoique Amyot ait été évêque aussi bien que M. Coëffeteau; car, puisque tout le monde dit et écrit *Amyot*, et que l'on parle ainsi de tous ceux qui n'ont pas été de son temps, ce serait parler contre l'usage de mettre *Monsieur* devant leurs noms; quant à ceux que nous avons vus et dont la mémoire est encore toute fraîche parmi nous, on ne les saurait nommer autrement, ni en parlant ni en écrivant.

Il y a encore beaucoup de choses dont Vaugelas aurait pu « enrichir » cette préface, et il n'eût pas oublié l'éloge de « cette illustre Compagnie, qui doit être comme le palladium de notre langue, pour la conserver dans tous ses avantages et dans ce florissant état où elle est, et qui doit servir comme de digue contre le torrent du mauvais usage, qui gagne toujours si l'on ne s'y oppose. » Mais comme toutes ces belles matières veulent être traitées « à plein fonds » et avec apparat, il y aurait eu de quoi faire un « juste » volume, plutôt qu'une préface. Aussi il ne l'a point tenté.

Les *Remarques* commencent immédiatement; je vais m'arrêter aux plus intéressantes.

PREMIER VOLUME.

Héros, *héroïne*, *héroïque*. — Dans le *héros*, la lettre *h* est aspirée contre la règle générale, qui veut que les mots commençant par *h* et venant du latin n'aspirent point cette lettre. C'est une exception qui a été amenée par la confusion faite avec *le héraut* par ceux qui ne

savaient pas ce qu'on entendait par *héros*. Ce qui confirme bien cette conjecture, c'est que, dans *héroïne* et *héroïque*, l'*h* est muette. — La prononciation irrégulière de *héros* a encore été autorisée par le pluriel de ce mot qui, sans l'aspiration de l'*h*, aurait fait entendre *les zéros*.

Période. — Masculin, quand il signifie le plus haut point ou la fin de quelque chose; mais féminin, quand il veut dire une partie de « l'oraison » qui a un sens complet.

Ce qu'il vous plaira. — C'est ainsi qu'il faut dire, et non : *Ce qui vous plaira*, parce qu'on y sous-entend des paroles que l'on supprime par élégance. Dans *Je vous rendrai tous les honneurs qu'il vous plaira*, on sous-entend *que je vous rende*.

Propreté et non *Propriété*. — La netteté, la bienséance ou l'ornement, en ce qui concerne les habits, les meubles, voilà ce qui s'appelle *propreté*, et non pas *propriété* : ce dernier est venu d'un mot latin *proprietas*, l'autre est un mot tout français.

Chypre. — Il faut dire l'*isle de Chypre*, la *poudre de Chypre*, et non pas l'*isle de Cypre*, la *poudre de Cypre*. L'usage le veut ainsi, et M. de Montaigne ne dit jamais autrement.

Personne. — Deux significations et deux genres différents. Il signifie l'homme et la femme tout ensemble, comme fait *homo* en latin, et, en ce sens, il est toujours féminin. Mais il signifie aussi *nemo*, le *nadie* des Espagnols et le *nessuno* des Italiens, et ce que les vieux Gaulois disaient *nulli*. En ce sens, il est indéclinable et veut ses qualificatifs au masculin : *Personne n'est venu.* — Après avoir employé *personne* au féminin, il est élégant de le représenter par un pronom masculin, et de dire, par exemple, *Des personnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils ont eu...*

Si on, si l'on. — Il n'y a pas grand mal à ne pas employer *l'* euphonique avant *on;* mais, pour une plus grande perfection, Vaugelas adopte l'emploi de cette consonne.

On, l'on, t-on. — Devant le verbe, on met *on* et *l'on;* devant et après le verbe on met *on;* quant à *l'on*, il ne se met jamais après le verbe que par les Bretons et quelques autres provinciaux; et *t-on* se met toujours après le verbe. *On dit* et *l'on dit* sont bons; mais *on dit* est meilleur en tête de la période. — Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, il faut prononcer un *t* entre les deux quand même il ne serait pas marqué. — Il faut se garder de mettre, comme beaucoup le font, une apostrophe après ce *t* : *alla-t'on* est une grosse faute.

Recouvert, recouvré. — Le mot *recouvert* pour *recouvré* s'est introduit dans la langue depuis quelques années, contre la règle et contre la raison; mais il n'en est pas moins bon, car l'usage est le roi des langues.

Pour que. — Ce terme est fort usité, même à la Cour, où une personne d'une très-éminente condition (le cardinal de Richelieu) a bien aidé à le mettre en vogue. On s'en sert en plusieurs façons qui ne valent toutes rien : 1° on l'emploie pour *afin que;* 2° on dit : *Il est trop honnête pour qu'il me refuse cela,* au lieu de : *pour me refuser cela;* 3° on s'en sert encore d'une façon bien étrange, comme dans : *Un père sera-t-il déshonoré pour que ses enfants soient vicieux ?* Mais *pour que* étant court et commode, il finira par s'établir tout-à-fait, et alors Vaugelas s'en servira comme les autres.

Haïr. — Les uns disent : *je haïs, tu haïs, il haït* en deux syllabes; d'autres n'aspirent pas l'*h* et disent : *j'haïs,* etc.; d'autres enfin disent : *nous hayons, vous hayez, ils hayent.* Tout cela est mauvais, il faut s'exprimer ainsi : *Je hais, tu hais, il hait, nous haïssons*, etc.

Promener. — Il faut dire *promener*, et non pas *pourmener*. Ce verbe est tantôt actif : *promener un enfant;* tantôt neutre : *allons promener, il est allé promener;* et tantôt pronominal : *je me promenerai.*

Jusque. — On ne doit jamais l'écrire sans *s* à la fin quand il est suivi d'une consonne : *jusques-là;* suivi d'une voyelle, on le peut : *jusqu'aux enfers, jusqu'à Pâques.* — *Jusques à* et *jusqu'à* sont tous deux bons.

Mais mêmes. — Il se dit et s'écrit communément, et tous les bons auteurs s'en servent. On ne doit pas se faire scrupule de l'employer.

Même, Mêmes. — Adverbes, ces deux mots sont bons, et avec une *s* et sans *s;* mais Vaugelas voudrait faire une distinction. Quand *même* est près d'un substantif singulier, il voudrait mettre *mêmes*, avec une *s*, et près d'un substantif pluriel il voudrait l'écrire sans *s*, et cela, pour éviter l'équivoque et pour empêcher que *même* adverbe ne fût pris pour *même* pronom.

Quasi. — Ce mot est bas, et nos meilleurs écrivains ne l'emploient que rarement. Ils disent d'ordinaire *presque*, bien qu'en certains endroits *quasi* puisse se dire même avec quelque grâce.

Fronde. — Quoique M. Coëffeteau et après lui un de nos meilleurs écrivains « dient » toujours *fonde* (du latin *funda*), il faut mettre une *r*, et dire *fronde*.

Soumission, submission. — Au palais, on dit *Il a fait les submissions au greffe;* mais, depuis vingt ans, on dit *soumission* dans le langage ordinaire.

De la sorte, de cette sorte. — On ne doit mettre *de la sorte* qu'après une chose qui vient d'être dite ou faite; *de cette sorte* se met avant ou après.

Epithète, Equivoque, Anagramme. — Ce dernier est toujours du féminin; *épithète* est à volonté masculin ou féminin; quelques-uns font encore *équivoque* du masculin.

Je vais, je va. — Tous ceux qui savent écrire et qui ont étudié disent *je vais;* mais toute la Cour dit *je va*, et ne peut souffrir *je vais*, qui passe pour un mot provincial et du peuple de Paris.

La. — Presque toutes les femmes de Paris et de la Cour l'emploient à la place d'un adjectif féminin; elles disent, par exemple, quand on demande à l'une d'elles si elle est malade : *Je la suis.* C'est une faute, il faut dire : *Je le suis.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Le Seigneur de Lanterne; par Alfred Assolant. In-18 jésus, 376 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Garibaldi et l'armée des Vosges. Récit officiel de la campagne, avec documents et quatre cartes à l'appui; par le général Bordone, chef d'état-major de l'armée des Vosges. 4e édition. In-8°, IX-617 p. Paris, lib. Le Chevalier. 5 fr.

Les Secrets d'une sorcière; par la comtesse Dash. Nouvelle édition. T. 2. In-18 jésus, 310 p. Paris, lib. Nouvelle, 1 fr. 25.

Foyers et coulisses. Histoire anecdotique de tous les théâtres de Paris. Variétés. Avec photographies. In-32, 111 p. Paris, lib. Tresse. 1 fr. 50.

Philosophie de l'histoire de l'humanité; par J.-G. Herder. Traduction de l'allemand par Emile Tandel. Nouvelle édition. T. 3. In-8°, 399 p. Paris, lib. internat. 6 fr.

La Famille Alain; par Alphonse Karr. Nouvelle édit. Gr. in-18, 334 p. Paris, lib. Nouvelle. 1 fr. 25.

Méthode lexicologique. Traité complet d'analyse et de synthèse logiques rédigé sur un plan entièrement nouveau; par P. Larousse. 9e édition. Livre du Maître. In-12, VIII-135 p. Paris, lib. Auguste Boyer et Cie. 2 francs.

Le docteur Marat; par le docteur H. Mettais. In-18 jésus, 351 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres. 3 fr.

Volupté; par Sainte-Beuve, de l'Académie française. 8e édition, revue et corrigée, avec un appendice contenant les témoignages et jugements contemporains. In-18 jésus, 420 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Drames du cloître; par Elie Berthet. In-18 jésus, 302 p. et grav. sur acier. Paris, lib. Sartorius. 3 fr.

Œuvres choisies de Châteaubriand, avec gravures. Les Natchez. 2 vol. gr. in-18, VIII-512 p. Paris, lib. Degorce-Cadot. Chaque vol., 1 fr. 25.

Maître Daniel Rock; par Erckmann-Chatrian. 4e édit. In-18 jésus, 340 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

La Fontaine aux perles; par Paul Féval. In-18 jésus, 379 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Edouard III et les bourgeois de Calais, ou les Anglais en France. Ouvrage revu par M. Guizot (1346-1558.) 5e édition. In-18 jésus, 96 p. Paris, lib. Hachette. 1 fr. 25.

La Rédemption d'Olivia; par Henry de la Madelène. In-18 jésus, 340 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

Le mérite des femmes, poëme; par Gabriel Legouvé. Nouvelle édition, accompagnée de pensées empruntées à toutes les littératures, recueillies par Jules Andrieu. 3e édit. In-32, 96 p. Paris, lib. Taride. 50 cent.

Desclée, biographie et souvenirs; par Emile de Molènes. Orné d'un portrait à l'eau forte. In-18 jésus, 214 p. Paris, lib. Tresse. 3 fr. 50.

Nouveau dictionnaire des synonymes français; par A.-L. Sardou. Nouvelle édition. In-18 jésus, VII-580 p. Paris, lib. Delagrave.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins; par Victor Duruy, membre de l'Institut. T. 4. In-8°, 489 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

Publications antérieures :

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr., 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

ŒUVRES DE RABELAIS, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre, etc., et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. — Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par Louis Barré, ancien professeur de philosophie. — In-18 jésus, XXXV-612 p. Paris, lib. *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères, à Paris.

LE MÉNAGIER DE PARIS. — Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la ville de Paris, à la fin du XIVe siècle; un traité de cuisine fort étendu et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. — Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. — 2 vol. — A Paris, à l'imprimerie de *Crapelet*, 9, rue de Vaugirard.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LES ŒUVRES DE TABARIN avec les Adventures du capitaine Rodomont, la Farce des Bossus et autres pièces tabariniques. — Nouvelle édition. — Préface et notes par Georges d'Harmonville. — Paris, *Adolphe Delahays*, libraire-éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Exc. Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et sous la direction de M. Guessard. — Fierabras. — Parise la duchesse. — Paris, chez *F. Vieweg*, libraire-éditeur, 67, rue Richelieu.

CONFORMITÉ DU LANGAGE FRANÇOIS AVEC LE GREC, par Henri Estienne. — Nouvelle édition, accompagnée de notes et précédée d'un essai sur la vie et les

ouvrages de cet auteur. — Par Léon Feugère, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.— Paris, chez *Jules Delalain*, imprimeur de l'Université de France, rue de Sorbonne et des Mathurins.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr. ; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par Mignard, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

En faisant insérer quelques annonces dans le *Journal de Bucarest*, dirigé par M. Ulysse de Marsillac, on peut se procurer des places de professeur et d'institutrice en Roumanie.

Les annonces pour ce journal, qui sont reçues à Paris par M. Eugène Orain, 9, rue Drouot, coûtent 30 cent. la ligne.

Moyennant 10 centimes, le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* envoie, en France, un spécimen du *Journal de Bucarest* aux personnes qui lui en font la demande.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires.

L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

III.

Les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places en Angleterre par l'intermédiaire des Agents de Londres dont les noms et les adresses suivent :

M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Clavequin, 125, Regent Street, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

CONCOURS LITTERAIRES.

Le journal Le Tournoi est rédigé au *concours* par ses abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un Comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes : 1re *Prime* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat ; 2e *Prime* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne en s'adressant à M. *Ernest* Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875.

Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours.

Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane ; — 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance.

Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrange, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 12. 15 Septembre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger. 10 f.
Annonces, la ligne. . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication sur *Après moi le déluge;* — Signification littérale de *Dès le potron minet;* — D'où vient *Bâtonnier*, chef des avocats; — Etymologie de *Alénois.* || Signification de *Autant pour le brodeur!* — A quoi se rapporte *Sec* dans l'expression *Boire sec;* — Impropriété de *As percé*, terme de bouillotte. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français qui désirent aller à l'étranger. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

J'ai reçu dernièrement la lettre suivante :

Monsieur,

A la page 101 de la 4e année du *Courrier de Vaugelas*, vous vous exprimez ainsi au sujet de l'origine du fameux *Après moi le déluge!*

« Un jour, vers la fin de son règne, où il avait travaillé lui-même et en connaissance de cause à la désorganisation sociale, Louis XV, sentant les vieux ressorts de la monarchie craquer sous de continuelles secousses, dit à Madame de Pompadour :

« Au reste, les choses comme elle sont dureront autant « que moi. Berry [le Dauphin] s'en tirera comme il pourra! « *Après moi le déluge!* »

« Ce mot fut recueilli, et la ruine imminente de l'Etat valut ainsi (faible compensation!) une expression proverbiale de plus à notre langue. »

Eh bien! il paraîtrait que le mot ne serait pas de Louis XV; car je trouve ce passage dans la *Revue bibliographique* publiée par Ernest Leroux, rendant compte du Reliquaire de M. Q. de la Tour, peintre du roi Louis XV (N° 6, p. 103) :

« Tout est curieux, tout est à lire dans ce volume, on y trouve une note de Mlle Fel qui cite ce mot cynique de Mme de Pompadour : « Il (la Tour) m'a raconté aussi que, peignant Mme de Pompadour, le roy, après l'affaire de Rosbach, arriva fort triste; elle luy dit : Qu'il ne fallait point qu'il s'affligeât, qu'il tomberait malade, qu'au reste, *après eux le deluge.* »

Vous demandez des critiques, des notes, etc. J'espère vous être agréable, Monsieur, en vous envoyant ce texte, qui n'est peut-être pas trop à dédaigner.

(*Un lecteur assidu.*)

Certainement non, il n'est pas à dédaigner ce texte qui vient si inopinément déposséder Louis XV en faveur de Madame de Pompadour. Aussi, je m'empresse de le publier et d'adresser mes sincères remerciements à la personne qui me le communique.

×

Première Question.

Je vous serais bien reconnaissant de me donner dans un de vos prochains numéros la signification littérale de la singulière expression DÈS LE POTRON MINET, *qu'enregistre l'Académie avec le sens de* DÈS LA POINTE DU JOUR. *Je vous remercie d'avance de votre réponse.*

—

Quand Génin traitait cette question dans l'*Illustration*, un correspondant lui écrivit que, dans sa province, on exprimait le sens de se lever de très-bonne heure par se *lever dès les chats.* C'est une preuve que *minet* veut dire ici *chat*, ce qui se confirme du reste par le mot *mine*, employé dans quelques pays, le Perche et la Beauce, par exemple, pour désigner la femelle de l'animal ainsi appelé.

Maintenant, qu'est-ce que *potron*, qui, isolé, ne se trouve dans aucun dictionnaire?

De prime abord, on se sent porté à croire que c'est le *potron* qu'employaient nos ancêtres pour désigner le petit d'un quadrupède quelconque.

En effet, ce mot s'adapte facilement à la locution dont il s'agit, puisqu'il lui donne pour signification : se lever dès le petit chat, et que le chat passe pour être très-matineux.

D'un autre côté, on dit aussi *dès le potron Jacquet*, comme le prouve cet exemple, emprunté à Grandval :

Il avançoit pays monté sur son Criquet,
Se levoit tous les jours *dès le potron Jacquet.*

(*Poème de Cartouche*, VII, p. 70.)

Et si, dans cette variante, où *Jacquet* désigne un écureuil (au moyen âge les animaux avaient reçu comme on sait des noms propres de personne), on remplace *potron* par *petit*, on obtient encore une signification analogue, l'écureuil ayant, comme le chat, la réputation de se réveiller de très-bonne heure.

Mais voici une objection qui ne permet pas d'admettre plus longtemps un tel sens pour *potron :*

Pourquoi donc prendre ici pour comparaison le petit du chat et celui de l'écureuil? Est-ce que les petits de ces animaux, qui, naturellement, n'ont aucune expérience, se lèvent plus tôt que leurs mères, que l'instinct pousse à les pourvoir de nourriture? Puis, dans la variante de ce proverbe donnée par le correspondant provincial de Génin, il n'est question que de *chats* et non de *petits chats ;* et, enfin, on trouve dans Trévoux, pour signifier dès la première lueur du jour : *dès que les chats sont chaussés*, et non les *petits chats.*

Il y a là-dessous « quelque machine », pour parler comme le rat de La Fontaine; et il faut à *potron* une autre étymologie que celle qui en fait une espèce de diminutif.

On n'a pas dit toujours ni partout *potron* dans l'expression qui nous occupe. Ainsi, le bourguignon emploie *potrou;* nos auteurs du XVIIe siècle écrivaient *poitron*, comme le montrent ces exemples :

Il s'est levé dès le *poitron* Jacquet.

(Oudin, *Curios. franç.*, p. 135.)

La dame du *Poitron* Jacquet l'est encore moins [ingrate].

(Sévigné, 271.)

Le comte Jaubert (*Gloss. du centre de la France*) nous apprend qu'en Berry on dit *patron;* d'après ce que je trouve dans Duméril (*Dict. du pat. norm.*), on dit *pétron* dans presque toute la Basse-Normandie, et je lis dans le dictionnaire de Littré que quelques personnes disent : *dès le paître au minet.*

Cette dernière leçon me suggère l'idée que *potron* pourrait bien être mis pour *paître au*, et les considérations suivantes me font croire qu'en effet, c'est une réalité :

1° Jadis les infinitifs s'employaient comme substantifs, et la présence de *paître* après *dès* ne déroge point à la construction requise pour ce dernier.

2° Pendant fort longtemps, le rapport de possession, que nous marquons actuellement par *de*, se marqua par *à;* on disait le fils *à* un tel, emploi qui s'est conservé dans *la bête au bon Dieu.*

3° Le son *ai* de *paître* correspond à *oi*, car en bourguignon on dit *poître* pour *paître*, et *oi* a pu devenir *o*, puisque dans *oignon*, *moignon*, etc., nous prononçons sans faire sentir l'*i*.

4° Enfin *on* s'est dit souvent pour *ou*, et ce dernier se rencontre quelquefois pour *au*, ce dont voici quelques exemples :

Advis m'estoit à ceste fois,
Bien y a cinq ans et cinq mois,
Qu'*ou* joli mois de May songeoie
Ou temps amoureux plein de joie
Que toute chose si esgaye.

(*Rom. de la Rose*, dans Roquefort.)

L'absolucion vous depars
Ou nom d'Amours le Dieu vaillant
Et par ainsi de vous me pars.

(*Confess. de la Belle-Fille*, dans Roquefort.)

Or, quand on sait que *minet* veut dire *chat*, et que *potron* est la corruption du verbe *paître*, pris substantivement, et de l'article composé *au*, on tient naturellement pour démontré, et de la manière la plus évidente, que *dès le potron minet* signifie littéralement : *dès le moment où le chat va paître.*

—

Dans le *Journal des Débats* du 26 juin 1865, Jules Janin, rendant compte du drame de *Mandrin*, qu'on venait de reprendre au Châtelet, avait dit, en empruntant du reste son expression à la pièce elle-même (acte IV, 8e tabl., sc. I) :

Le meunier se lèvera demain *dès le patron minette.*

Il s'est trouvé quelqu'un parmi les correspondants de l'*Intermédiaire* qui l'en a repris, et qui voudrait que l'on dît : *potron minette.*

Je crois que ce correspondant a doublement tort; d'abord, en voulant qu'on écrive *minette*, quand il faut *minet* (dans les autres formes de l'expression on ne voit que *Jacquet* et non son féminin *Jacqueline*), et ensuite, parce que, malgré l'orthographe *potron,* qu'on rencontre assez généralement, *patron* est préférable comme se rapprochant plus de *paître*, avec son *a*, que ne le fait *potron,* avec son *o*.

×

Seconde Question.

Pourquoi le chef que les avocats se donnent tous les ans s'appelle-t-il BATONNIER, *au lieu de porter le titre de* PRÉSIDENT, *employé généralement pour désigner le chef dans toutes les sociétés?*

—

L'usage du bâton comme symbole de puissance ou de dignité remonte à l'antiquité la plus haute. Dans les siècles les plus reculés, non-seulement les princes, mais encore les personnes considérables telles que les pères de famille, les juges, les chefs d'armée, etc., portaient pour marque de distinction un bâton. Cet usage, très-expressément marqué dans l'Écriture sainte, était établi chez tous les anciens peuples, Égyptiens, Babyloniens, etc., et s'y est perpétué fort longtemps. Homère ne parle ni de couronnes, ni de diadèmes; mais il n'oublie pas le bâton de distinction. Les principaux magistrats romains portaient de ces bâtons. Les monarques français tenaient autrefois le sceptre d'une main et le bâton de l'autre. Les évêques et les abbés prirent aussi cette marque de dignité, et, en Angleterre, l'état-major de la milice s'appelle *staff-corps*, c'est-à-dire *corps à bâton*, en prenant ce dernier dans l'acception de signe de commandement.

Or, le nom de *bâtonnier* n'aurait-il pas été donné chez nous, dans l'origine, à celui auquel on déférait un pouvoir temporaire, et qui, en conséquence, portait un bâton, insigne de ce pouvoir?

Au comté de Bourgogne, comme l'atteste P. Helyot (tome VIII, ch. 50), les chevaliers de l'ordre de saint Georges donnèrent le nom de *bâtonnier* à leur chef, titre qui fut changé depuis en celui de *gouverneur ;* et, d'après Trévoux, quelques auteurs l'ont donné de même à de simples sergents ou bedeaux.

Mais, malgré ces faits, ce n'est pas de *bâton,* symbole

de puissance ou de commandement, que vient *bâtonnier*, appliqué au chef annuel de l'ordre des avocats; c'est de *bâton* signifiant la hampe d'une bannière comme on en porte dans les fêtes religieuses. Il me suffira, pour le prouver, de citer Fournel (*Hist. des avocats au parlem.*), qui s'exprime en ces termes (t. II, p. 380) :

Ce fut dans cette période [de 1550 à 1600] et vers son commencement, que le nom de *bâtonnier* fut particulièrement affecté au chef de l'ordre des avocats du parlement de Paris.

Jusque-là, ce titre n'étoit qu'accessoire à celui de *doyen*, à cause de la garde qui lui étoit confiée de la bannière ou *bâton* de saint Nicolas.

En effet, il faut se rappeler que la communauté des procureurs et l'ordre des avocats s'étoient réunis dans la confrérie de saint Nicolas, et que la bannière ou bâton se portoit, par honneur, chez le chef des avocats, qui en prenoit le titre de *bâtonnier*.

Après la dissolution de la confrérie [1782] le nom de *bâtonnier* lui resta, et ce ne fut que sous ce nom qu'il fut désigné dans le public, dans les tribunaux, et dans les arrêts et réglements relatifs à la profession d'avocat.

Et voilà pourquoi l'avocat élu annuellement par ses confrères pour dresser le tableau, présider le conseil et représenter l'ordre entier, porte le nom de *bâtonnier* au lieu de celui de *président*, qui est d'un emploi beaucoup plus général.

—

Etablie par les clercs du Palais et confirmée par lettres de Philippe-le-Bel datées d'avril 1342, la confrérie de saint Nicolas, qui réunissait, comme on l'a vu plus haut, la communauté des procureurs et l'ordre des avocats, employait le terme *bâtonnier;* cette dénomination subsiste encore de nos jours dans le même sens : elle a, par conséquent, l'âge respectable de cinq cent trente-deux ans.

×

Troisième Question.

Selon Ménage, il est difficile de dire pourquoi le CRESSON ALÉNOIS *a été appelé ainsi; et le dictionnaire français-anglais de Fléming et Tibbins insinue que le mot* ALÉNOIS, *employé dans cette seule expression, vient du mot* ALÈNE. *Etes-vous de ce dernier avis, et, dans le cas contraire, quelle étymologie proposeriez-vous pour le mot en question?*

—

On a toujours distingué deux sortes de cresson, le cresson *alénois* et le cresson d'eau ou de fontaine :

Le *cresson Alénois* et le cresson d'eau ne sont point du tout du même genre, quoiqu'ils aient tous les deux leurs fleurs en croix.

(*Dictionn. de Trévoux*)

Maintenant, en quoi diffèrent ces deux herbes?

Le dictionnaire de Furetière dit que les feuilles du *cresson alénois* ou *cresson des jardins* sont oblongues, découpées profondément, et je lis dans celui de Trévoux :

La seule différence qu'on établisse entre ces deux plantes ne se tire que des feuilles qui sont entières dans le Thlaspi.

Il n'y a donc pas lieu de croire que ce soit le mot exprimant la forme des feuilles qui a servi à faire l'adjectif *alénois;* car, d'un côté, le cresson alénois n'est point signalé comme ayant des feuilles terminées en forme d'alène, et, de l'autre, parmi les nombreux adjectifs en *ois* que compte notre langue, je n'en vois pas un seul qui rappelle le nom d'un instrument quelconque.

Mais alors d'où vient *alénois?*

En cherchant les gentilés de France, pour répondre à une question que devait renfermer le numéro précédent, j'ai trouvé, dans le *Dictionnaire analogique* de Boissière, que, jadis, l'adjectif qui correspondait à *Orléans* était *olenois*, *olénois*. Or, comme on a des exemples de *o* changé en *a* (*domina*, dame; *locusta*, langouste, etc.), j'en conclus que *alénois* n'est autre que *olenois*, et veut dire par conséquent *qui est d'Orléans*.

Du reste, je puis, grâce à une note qui m'a été adressée le 20 avril dernier, vous fournir un texte du XIIe siècle, où le cresson en question est appelé *cresson orlenois*, avec une majuscule (comme dans la première phrase de Trévoux citée en commençant), ce qui démontre, doublement en quelque sorte, que *alénois* signifie bien *d'Orléans*. Voici ce texte, emprunté aux *Crieries de Paris* par Guillaume de La Villeneuve, tel qu'il se trouve dans Barbazan, t. II, p. 278, édit. Méon :

Letues fresches demanois
Vez ci bon *cresson Orlenois*.

L'ancien adjectif était *orlenois;* par suppression de l'*r*, pratique excessivement commune au moyen âge, on a fait *olenois;* et, par le changement de *o* en *a*, *alénois*, dans lequel MM. Fléming et Tibbins ont cru voir, mais à tort, une allusion au principal outil du cordonnier.

—

A la même page de Barbazan, se lit une note qui apprend que ce « bon cresson d'Orléans » s'appelle aujourd'hui [1808] *cresson Laonois*. Depuis lors, on a fait *cresson à la noix*, usité parmi les gens de la Halle, et aussi, parait-il, dans certains traités de cuisine.

N'est-ce pas un exemple frappant des bévues que peut faire commettre l'ignorance des origines en fait de langue, et qui constate une fois de plus l'utilité très-réelle de la recherche des étymologies?

ÉTRANGER

Première Question.

Quelle est la véritable signification de l'expression AUTANT POUR LE BRODEUR, *qui s'emploie comme une espèce d'exclamation pour marquer le peu de confiance qu'on a dans ce que vient de nous dire quelqu'un?*

—

On peut donner deux explications de cette expression proverbiale.

Voici la première : le *brodeur* est celui qui brode; et *broder*, au figuré, signifie amplifier, embellir :

Cette princesse vous écrit de sa belle écriture, elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée*.

(Sévigné, 443.)

Ne se permettre aucune fiction, ne *broder* aucune circonstance.

(J.-J. Rousseau, dans Littré.)

D'où : j'en ai autant au service de l'amplifieur, de l'embellisseur, pour sens de l'expression elliptique que vous me proposez.

Voici la seconde : notre ancienne langue avait le verbe *bourder* signifiant dire des bourdes (mensonges, mauvaises excuses, défaites), et ce verbe avait donné *bourdeur*, qui se trouve dans ces exemples :

Adonc prit la parole le duc de Bretagne et dit : Entre vous, *bourdeurs* et langayeurs, vous mettez le royaume en vostre volonté, et jouez du roi à vostre entente.

(Froissard, II, II, 145.)

Jehan de la Fontaine dist publiquement à haulte voix que il y avoit aucuns *Bourdeurs* et *Bourderesses* en la ville, qui avoient *bourdé* et rapporté aux gens d'armes, etc.

(Du Cange, *Burdare*.)

Or, *bourdeur*, par transposition de lettres et par mutation de *ou* en *o*, a pu devenir *brodeur* (comme *pourmener*, *fourment*, *fourmage*, sont devenus *promener*, *froment*, *fromage*); d'où il suit que *Autant pour le brodeur* signifierait littéralement : autant pour le diseur de bourdes.

Reste à savoir maintenant laquelle de ces deux explications est la bonne.

Je crois que c'est la seconde, et pour les raisons que je vais vous alléguer :

1° Comme je viens de le montrer, *broder* a été employé au figuré pour signifier amplifier, embellir; mais je n'ai vu nulle part que *brodeur* l'eût été pour correspondre à ce sens.

2° Dans les *Recherches* de Pasquier (liv. VIII, p. 753), on trouve cette phrase, qui donne *brodeur* comme dérivé de *bourde* :

Aussi le *Brodeur* que nous adaptons à un insigne menteur, quand un homme nous ayant payé d'une bourde, *nous en souhaitons autant pour le Brodeur* est dit par corruption de langage au lieu de *Bourdeur*.

3° Je lis ce qui suit dans les *Apres-disnées de Cholières* (folio 22, verso) :

Et apres vous direz que le dormir d'apres disner est contre-naturel. Baye, et autant pour le *brodeur* aut [ou] *bourdeur*.

Cela ne semble-t-il pas donner à entendre que *brodeur* avait pour équivalent *bourdeur*, ou plutôt qu'il n'en était que la transformation?

—

On trouve dans Cotgrave que l'expression dont il s'agit, s'est dite aussi *Autant pour le bordeur*, mot qui, d'après cet auteur, fait allusion à *bourdeur*, menteur; Du Cange fournit également un exemple de *bordeur* dans le même sens :

En cetuy saint disner soit bien gardé, que hiraux et *Bordeurs* ne fassent leur offices.

Selon toute probabilité, le dernier terme de ladite expression a donc été d'abord *bourdeur*, puis *bordeur* et enfin *brodeur*.

×

Seconde Question.

Quel est le véritable sens de l'expression BOIRE SEC? *Cela veut-il dire boire de façon à mettre à sec le vase dans lequel on boit, ou bien ne pas mettre d'eau dans son vin?*

—

Nos lexicographes sont bien peu d'accord à ce sujet. Selon l'Académie, Bescherelle et Littré, *boire sec* a deux significations; la première, bien boire, boire beaucoup, boire excessivement; et la seconde, boire sans eau. D'après Landais, cette expression veut dire les deux choses à la fois, boire beaucoup et sans eau. Enfin, pour Poitevin, elle n'en signifie qu'une, boire sans eau.

Laquelle de ces opinions est la vraie?

A mon avis, c'est la dernière, et j'en fournis les preuves suivantes :

1° Attendu que dans les expressions *boire frais*, *boire chaud*, l'adjectif se rapporte évidemment au liquide, il est probable qu'il en est de même dans *boire sec*, ou, en d'autres termes, que *sec* ne s'y rapporte pas au vase.

2° L'adjectif *sec* est le contraire de *mouillé*; or, si l'on ne dit pas du *vin mouillé* (dans lequel on a mis de l'eau), on dit, comme équivalent, du *vin trempé*, ce dont voici deux exemples :

Et surtout de boire mon *vin fort trempé*.

(Molière, *Malade imag.*, III, 14.)

Des *vins* pressés ou raqués, *trempés*, allongés et autres de mesnage.

(Olivier de Serres, 219.)

D'où il suit que *boire sec* signifie boire du vin dans lequel on n'a pas mis d'eau.

3° Dans quelques langues étrangères, *boire sec* se traduit par des phrases impliquant l'absence d'eau; ainsi l'allemand dit : *Reinen wein trinken* (boire du vin pur), et, dans Quicherat, je trouve *boire sec* avec les mots « sans eau » entre parenthèses, traduit par *Vinum meracum sumere* (prendre du vin pur).

×

Trosième Question.

Vous savez qu'au jeu de la bouillotte, on appelle AS PARCÉ *un as qui est seul de sa couleur. Pourquoi cette appellation? Quel rapport y a-t-il entre la circonstance d'être seul et celle d'être percé, pour un as?*

—

Voici l'explication de ce fait, qui est, comme vous l'allez voir, des plus simples.

Les Latins disaient *per me*, *per te*, dans le sens de moi seul, toi seul :

Quamvis, Scæva, satis *per te* tibi consulis, et scis.

(Horace, *Ép.* 17, liv. I.)

(Quoique tu saches, Scæva, suffisamment te conduire *tout seul*.)

Nos pères ont naturellement imité cette construction, et ont dit : *par lui*, *par elle*, *par soi* :

Ainsi con li vilains *par lui* se dementoit,
Une voiz l'apella qui pitié en avoit,
Et li a demandé pourquoi se complaingnoit.

(Jubinal, *Nouv. recueil*, I, p. 129.)

Les cloches de l'église, de ce soiez certains,
Sonnèrent tout *par elles*, sanz metre piez ne mains.

(Idem, I, p. 69.)

Qant au mostier ira *par soi*,
Et il venra devant trestoz.

(Barbazan, III, p. 213.)

Or, lorsqu'au XVIe siècle, le français fut envahi par l'italien, nous avons remplacé *par soi*, par *per se*, expression équivalente dans cette langue; et, trompés par une apparente identité de son, nous avons écrit *percé*, qui n'avait ici aucun sens, au lieu de *per se*, qui eût représenté à la fois et le sens et l'orthographe véritable.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... quand il a demandé *campos;* — 2°... *avait eu* lieu sous la présidence de M. Lefébure; — 3°... nous ne laissons pas d'être (pas de *que*); — 4° Ils se plaignent avec raison qu'on leur *fasse* jouer un rôle; — 5°... pour que nous *soyons* (pas d'*i* après l'*y*); — 6°... *Quand un* homme a bien dîné; — 7° Il faut qu'elle le soit moins qu'on *ne* le dit; — 8°... que les régiments, en défilant devant le président, *criassent* à tue-tête; — 9°... qu'il fut un des premiers qui *firent* des vers; — 10° Parmi ces légendes, il y en a deux *de* frappantes.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Je ne sais pas combien de millions ce beau travail a coûtés à la France; il faut multiplier 750 par 25, et multiplier ce produit par 365.

2° Je vous ferai remarquer que, de tous les grands prisonniers, depuis le 4 septembre, je suis encore le seul qui ne se sois pas évadé.

3° Mais ce n'est pas assez, qu'à partir de l'apparition du journal nous ayions avec nos abonnés un échange constant d'idées et de communications; il faut que, du 1er juillet au 1er octobre, nous ayions reçu une correspondance de chaque maître.

4° Pour la plupart des républicains, le monde commence en l'an I de la République (1789); ça leur dispense d'apprendre l'histoire.

5° Dans le Nord, on a si peur que les gens qu'on ne connaît pas soient des fripons qu'on évite généralement d'avoir des rapports avec eux jusqu'à ce qu'une présentation ait pu rassurer sur leur compte.

6° Il n'y a pas de livre où il soit mieux démontré que dans celui-ci, les inconséquences du système étymologique.

7° S'ils ne le pressentent pas tous également, ils le supposent tous. Ils labourent le sol profondément qui doit, pour produire, recevoir la rosée céleste dont parle l'Ecriture.

8° C'est sur les tourments de toutes sortes qu'endure le mari d'une trop jolie femme que roule la comédie que M. Labiche, assisté de M. Daru, ont donné au Gymnase.

9° Votre correspondant vous a donné des renseignements incomplets sur les points que j'ai visités; je n'ai vu les communes du canton de Poissy qu'après que j'avais parcouru celles de l'arrondissement de Mantes.

10° La droite, craignant que M. Thiers prît la parole, s'est empressée, sitôt après le discours de M. Denfert, de réclamer la clôture de la discussion.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Prononciation des mots en IENT. — Il faut prononcer cette dernière syllabe comme si elle s'écrivait avec un *an*, et non avec un *e;* ainsi *ingrédient*, *expédient*, *inconvénient*, *escient* se prononcent : *ingrédian*, *expédian*, etc.

Soit, soit que. — Au lieu de répéter *soit que*, on peut mettre à sa place *ou que*, ce qui est une façon de parler plus douce que l'autre; mais la première ne laisse pas d'être fort bonne. — Il ne faut point mettre *ou* devant *soit que* répété; ce qui suit est une mauvaise phrase : *soit qu'il n'eût pas donné bon ordre, ou soit que ses commandements*, etc.

Superbe. — Ce mot est toujours adjectif, et jamais substantif, quoiqu'une infinité de gens, et particulièrement les prédicateurs disent *la superbe* pour *l'orgueil.*

En somme. — Ce terme est vieux et ceux qui écrivent purement ne s'en servent plus. — *Somme toute* a cessé aussi de se dire.

Oubli du pronom relatif LE. — Plusieurs omettent le pronom relatif *le*, aux deux genres et aux deux nombres; ils disent, par exemple : *un tel veut acheter mon cheval, il faut que je lui fasse voir;* c'est une faute, il faut dire : *le lui fasse voir.*

Mensonge, poison, relâche, reproche. — Ces mots sont tous masculins, quoique quelques-uns de nos meilleurs auteurs les aient faits féminins.

Œuvre, œuvres. — Au singulier, quand il signifie livre, volume, composition, il est masculin. Pour action, il est féminin : *faire une bonne œuvre.* Au pluriel, il est toujours féminin, quelle que soit sa signification.

Valant, vaillant. — L'usage, plus fort que la raison dans les langues, fait dire à la Cour, et écrire à tous les bons auteurs *cent mille écus vaillant*, et non *valant*, comme on le dit principalement en Poitou.

Ne plus ne moins. — Pour signifier *comme, tout, ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, et non pas *ni plus ni moins*, qui est bon pour exprimer exactement la quantité d'une chose.

Ni. — Devant la seconde épithète d'une proposition négative, il vaut mieux mettre *ni* dans le cas où ces épithètes ne sont pas synonymes, comme dans : *il n'y eut jamais de capitaine plus vigilant ni plus sage que lui*, et à plus forte raison, si ces qualificatifs expriment des choses contraires.

Nier. — Quand la négative *ne* est devant ce verbe, il faut encore la répéter avec le verbe suivant : *je ne nie pas que je ne l'aie dit.* Le non emploi de la seconde négation ne constitue pas une mauvaise phrase; elle a seulement moins d'élégance.

Subvenir. — Il faut dire *subvenir à la nécessité de*

quelqu'un, et non pas *survenir*, comme disent la plupart des gens.

Sortir. — Ce verbe est neutre; c'est pourquoi *sortez ce cheval*, pour dire *faites sortir ce cheval*, ou *tirez ce cheval* est très-mal dit « encore que » cette façon de parler soit devenue fort commune à la Cour et par toutes les provinces. On accuse les Gascons d'en être les auteurs, parce qu'ils ont l'habitude de convertir plusieurs verbes neutres en actifs, comme *tomber*, *exceller*, etc.

Insidieux. — C'est Malherbe qui le premier a employé ce mot tout latin. Vaugelas voudrait qu'on suivît son exemple, parce que nous n'avons point de terme qui signifie celui-là.

La pluspart, la plus grand'part. — Le premier régit toujours le pluriel : *la plûpart se laissent emporter à la coûtume;* le second régit toujours le singulier : *la plus grand'part se laisse emporter.*

Voire même. — On ne le dit plus à la Cour, et tous ceux qui veulent écrire purement évitent avec soin de s'en servir.

Sens dessus dessous. — Les uns écrivent *c'en dessus dessous*, les autres *sens dessus dessous.* Vaugelas croit qu'il faut écrire *sans dessus dessous*, attendu que cela signifie que la chose dont on parle est dans un tel désordre qu'on n'y reconnaît plus ce qui devrait être dessus ou dessous.

Peur, crainte. — Il y a longtemps que l'on dit et écrit *crainte* pour *de crainte*, mais *peur* pour *de peur* est insupportable.

Là où. — Cette expression employée pour *au lieu que* n'est pas du beau langage; quoiqu'on s'en serve ordinairement, M. Coëffeteau ne l'emploie jamais, ni après lui, aucun de nos excellents écrivains.

Particularité. — Il ne faut pas dire *particuliarité* comme plusieurs le font, même à la Cour.

Parce que, pource que. — Tous deux sont bons; mais *parce que* est plus doux et plus usité à la Cour et presque chez tous les meilleurs écrivains. *Pource que* est plus d'usage au Palais, quoiqu'à la Cour plusieurs le disent aussi, particulièrement ceux de la Normandie.

Qui. — Ce n'est pas une faute de s'en servir deux fois dans une même période, comme le croient quelques-uns qui, à cause de cela, mettent à sa place *lequel, lesquels*, etc. On dit très-bien : *il y a des gens qui n'aiment que les choses qui leur sont contraires.* Mais il y a une exception, c'est quand les deux *qui* ont rapport à un même substantif, sans que la copulative *et* soit entre les deux, comme dans : *c'est un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries.*

Pour. — Il est contre la netteté du style de le mettre deux fois dans une même période, et surtout devant deux infinitifs. Il ne faut pas dire : *il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il s'en alla pour donner ordre.*

Répétition des prépositions devant les noms. — Cette répétition n'est nécessaire que quand les deux substantifs ne sont pas synonymes; ainsi on dit très-bien : *par les ruses et les artifices de mes ennemis;* mais il faudrait dire : *par les ruses et par les armes de mes ennemis.*

Qui *répété plusieurs fois pour dire* LES UNS, LES AUTRES. — C'est une façon de parler fort en usage, mais non parmi les excellents écrivains. On dit : *qui crioit d'un côté, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit sur les toits, qui dans les caves, qui dans les églises.* Les bons auteurs remplacent *qui* par *les uns, les autres.*

Quant et moi. — On le dit ordinairement pour *avec moi;* mais les bons auteurs ne l'écrivent point, quoique Malherbe s'en soit servi.

Quant à moi. — C'est une faute grossière que de l'écrire *quand à moi*, avec un *d.*

Quoi. — Ce mot est d'un usage fort élégant et fort commode pour remplacer *lequel* à tous les genres et à tous les nombres, comme fait *dont* d'une autre manière. On dit fort bien : *le plus grand vice à quoi il est sujet; la chose du monde à quoi je suis le plus sujet; les tremblements de terre à quoi ce pays est sujet.* — On ne se sert jamais de ce mot en parlant des personnes.

Qui *employé après les prépositions.* — Au génitif, au datif et à l'ablatif, il ne s'applique jamais qu'aux personnes; on ne peut pas dire : *un cheval de qui, un cheval à qui, un cheval pour qui;* il faut dire : *un cheval dont, auquel, pour lequel.*

Solliciter. — Pour servir, secourir et assister un malade, comme on le dit ordinairement à Paris, il est du plus bas usage, tandis que dans les autres significations, il est fort bon et fort noble.

Longuement. — N'est plus employé à la Cour, où il était si usité il y a vingt ans; on n'oserait plus s'en servir dans le beau langage; on dit *longtemps.*

Pourpre. — Pour désigner la maladie, il est masculin; quand il signifie le poisson qui donne la pourpre, les uns le font masculin, et les autres féminin.

Poitrine, face. — Le premier est condamné, en prose et en vers, sous le prétexte ridicule qu'on dit *poitrine de veau;* le second, dans le sens de *visage*, a été condamné également; cependant on dit encore : *la face de Notre Seigneur, voir Dieu face à face.*

Résoudre. — Depuis quelque temps, ce verbe, qui a toujours été neutre, s'emploie avec un régime direct dans le sens de *faire prendre résolution;* on dit *je l'ai résolu à cela* pour *je l'ai fait résoudre à cela.* Il y a apparence que la « phrase » sera bientôt établie.

Si. — Au lieu de le répéter, il est mieux de le remplacer par *que;* par exemple, *si nous sommes jamais heureux, et si la fortune se lasse de nous persécuter, nous ferons,* vaut moins que *et que la fortune...*

Pour. — Ne peut être séparé de l'infinitif suivant, si ce n'est par des particules d'une ou de deux syllabes : *pour y aller, pour lui dire;* mais les phrases *pour avec Quintius aviser, pour après avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille* sont mauvaises.

Tandis. — Parmi la plupart de ceux qui parlent en public ou qui font profession de bien écrire, on voit une grande affectation à se servir de ce mot; à la Cour on en use moins, on dit d'ordinaire *pendant que.*

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

L'histoire romaine à Rome; par J.-J. Ampère, de l'Académie française. Nouvelle édition, avec des plans topographiques. T. 1 et 2. In-8°, 1071 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. Les 4 vol., 30 fr.

Histoire de Théophile Malo de La Tour d'Auvergne (Covret), premier grenadier de France, rédigée d'après sa correspondance et les documents les plus authentiques; par A. Buhot de Kersers. 2e édition. In-8°, 232 p. et gravure. Paris, lib. Lefort.

La Vengeresse; par Albert Delpit. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Galerie des hommes utiles; par A. Du Saussois. Oberkampf. Ganneron. Paris, chez l'auteur, 108, rue Montmartre.

Histoire contemporaine, comprenant les principaux événements qui se sont accomplis depuis la Révolution de 1830 jusqu'à nos jours, et résumant durant la même période le mouvement social, artistique et littéraire; par Amédée Gabourd. T. 12. In-8°, 495 p. Paris, lib. Firmin Didot frères, fils et Cie.

Portraits contemporains, Littérateurs, peintres, sculpteurs, artistes dramatiques; par Théophile Gautier. Avec un portrait de Théophile Gautier, d'après une gravure à l'eau forte par lui-même, vers 1833. In-18 jésus, 468 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Mœurs et les femmes de l'extrême Orient. Voyage au pays des perles; par Louis Jacolliot. Illustrations d'E. Yon. In-18 jésus, 351 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

Un nouveau voyage au Groëland; par Xavier Marmier, de l'Académie française. In-8°, 30 p. Paris, lib. Douniol et Cie.

Le Mari de la vieille, étude de mœurs; par Gabriel Prévost. In-18 jésus. 254 p. Paris, lib. générale, 3 fr.

Les Evasions célèbres; par Frédéric Bernard. 3e édit. illustrée de 25 vignettes sur bois par Emile Bayard. In-18 jésus, 362 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25 cent.

Les Cabotins; par Eugène Deligny. In-18 jésus, 490 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50 cent.

La Dame aux perles; par Alexandre Dumas fils, de l'Académie française. Nouvelle édition. Gr. in-18, 324 p. Paris, lib. Nouvelle. 1 fr. 25.

Vie des savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle, avec l'appréciation de leurs travaux; par Louis Figuier. Savants du XVIIIe siècle. 2e édition, accompagnée de 38 portraits ou gravures dessinées d'après des dessins authentiques. Grand in-8°, 502 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 10 fr.

Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes. Episode de la Révolution française (juin 1791); par l'abbé Gabriel, aumônier du collége de Verdun. In-8°, 415 pages. Paris, lib. Ghio.

Pierre Gariel, sa vie et ses travaux, 1584-1674; par A. Germain, professeur d'histoire et doyen de la faculté des lettres de Montpellier. In-4°, 224 p. Montpellier, impr. Martel aîné.

Les Quarts de nuit, contes et causeries d'un vieux navigateur; par G. de La Landelle. Nouvelle édition. In-18 jésus, 334 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Les Tragédies de Paris. I. La Sage-femme; par Xavier de Montépin. In-18 jésus, 292 p. et grav. Paris, lib. Sartorius. 3 fr. 50.

L'Esprit des bêtes. Le Monde des oiseaux, ornithologie passionnelle; par A. Toussenel. 2e partie. 4e édition, entièrement revue et augmentée. Paris, lib. Dentu.

Publications antérieures :

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. Talbert, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr., 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

ŒUVRES DE RABELAIS, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre, etc., et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. — Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par Louis Barré, ancien professeur de philosophie. — In-18 jésus, XXXV-612 p. Paris, lib. *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères, à Paris.

LE MÉNAGIER DE PARIS. — Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la ville de Paris, à la fin du XIVe siècle; un traité de cuisine fort étendu et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. — Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. — 2 vol. — A Paris, à l'imprimerie de *Crapelet*, 9, rue de Vaugirard.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LES ŒUVRES DE TABARIN avec les Adventures du capitaine Rodomont, la Farce des Bossus et autres pièces tabariniques. — Nouvelle édition. — Préface et notes par Georges d'Harmonville. — Paris, *Adolphe Delahays*, libraire-éditeur, 4-6, rue Voltaire.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr. ; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par Mignard, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

En faisant insérer quelques annonces dans le *Journal de Bucarest*, dirigé par M. Ulysse de Marsillac, on peut se procurer des places de professeur et d'institutrice en Roumanie.

Les annonces pour ce journal, qui sont reçues à Paris par M. Eugène Orain, 9, rue Drouot, coûtent 30 cent. la ligne.

Moyennant 10 centimes, le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* envoie, en France, un spécimen du *Journal de Bucarest* aux personnes qui lui en font la demande.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires.

L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTERAIRES.

Le journal Le Tournoi est rédigé au *concours* par ses abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un Comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes : 1re *Prime* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat ; 2e *Prime* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne en s'adressant à M. *Ernest* Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875.

Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours.

Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane, — 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance.

Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone.

Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents.

Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur*.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 13. 1er Octobre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Étymologie de l'adjectif *Feu;* — Origine des locutions *C'est au diable auvert, au diable vert.* || D'où vient le verbe *Recroqueviller;* — Ce qu'on entend par *Doubler le cap Fayot;* — Comment il se fait que *Rossinante* ait deux genres; — Pourquoi l'*E* dans *Cueillir* et *Recueillir* sonne comme *Eu.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Familles parisiennes pour la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Je voudrais bien vous voir donner un jour, dans votre journal, l'étymologie de l'adjectif FEU, *un mot dont jusqu'ici il n'a pas encore été bien rendu compte.*

—

On a passablement discuté au sujet de cette étymologie. Ménage veut que *feu* vienne de *felix;* selon le dictionnaire de Trévoux, ce mot est tiré de *fuit* et de *fuerunt;* d'après M. Paulin Paris, il répond à *functus;* M. Littré suggère qu'il pourrait venir d'une forme barbare *fadutus* ou *fatutus;* quelqu'un le tire du berrichon *funt,* et enfin un autre lui croit pour origine l'italien *fu,* correspondant au latin *fuit.*

Où est le vrai dans cette diversité d'opinions?

— Ménage, qui a vu dans le dictionnaire français-italien d'Ant. Oudin que *la feue reine* y est traduit par *la regina de felice memoria,* ce qui répond au *felix memoriæ* des Latins, en conclut que *feu* vient de *felix,* dont il le fait descendre par les transformations suivantes : *felix, felicis, felice, felce, feu.*

Mais je vois une grave objection à cette origine, à savoir que c'est par *heureux* et non par *felix* que l'idée de bonheur, sous forme adjective, a toujours été exprimée chez nous, dès les commencements de la langue :

Qui che biau bacheler aroit en sa baillie,
Eüreuse seroit, car de chevalerie
Est li plus souverains de ceste mortel vie.

(*Baudouin de Sebourg,* VIII, 167.)

D'un autre côté, on sait que, dans tout mot français en *el* venu d'un mot latin privé de sa terminaison, la finale est devenue non-seulement *eu,* mais encore *eau* (castellum, *castel, château;* porcellus, *porcel, pourceau,* etc.) Or, qui, dans notre langue, a jamais vu *feau* avec le sens d'*heureux?*

Quoique l'étymologie de Ménage ait l'approbation de Le Duchat, je ne l'en crois pas moins erronée.

— Du temps où fut publiée la seconde édition de Trévoux (1771), les notaires de quelques provinces disaient encore *furent* en parlant de deux personnes conjointes et décédées, ce qui semble indiquer que *feu* vient de *fuit* ou de *fuerunt.*

Je sais qu'au moyen âge et jusqu'au XVIe siècle, on employa en effet *qui fut, qui furent* dans le sens de défunt, dernier, comme le montrent ces exemples :

Nous Felisses et Marguerite de Chastelz suers, filles Richardin lou woyel *qui fut...*

(Du Cange, *Charte* de 1311.)

De bonne aventure, sa dame, *qui ce fut,* vint à ce heurt...

(*Cent nouv. nouvelles,* 22e nouv.)

Or, tandis que Girard devisoit avec sa dame, celle *qui fut* s'en vint à sa chambre, etc.

(Idem, 26e nouv.)

Mais comment admettre que *fut,* qui n'est pas ici participe, ait été transformé en adjectif, et cela, en supprimant le *qui* comme si ce dernier s'ellipsait jamais ailleurs que devant un temps composé où entre l'auxiliaire *être?* Ce serait dans la langue un fait unique auquel il me paraît impossible de croire.

Et autre chose. On trouve *feu* après le verbe *être,* ce dont voici un exemple :

Quar s'il estoit demain chéus
Et li rois Loys fust *féu,* etc.

(Rutebeuf, II, p. 62.)

Or, il est évident que *feu* avec le sens de *qui fut* ne pourrait occuper cette place.

Du reste, comme au dire de Trévoux, on employait plutôt *qui furent* que le singulier, comment *furent* aurait-il donné *feu?* Passe encore pour *fut,* mais pour *furent?*

— M. Paulin Paris paraît mieux inspiré, quand il dit que *feu* vient de *functus;* en effet, le latin *defunctus* ayant donné *defeu* dans le patois du Berry, et le mot de même origine *functus* y ayant donné *feu,* que je retrouve

dans cet exemple du XIVe siècle, cité par le comte Jaubert comme appartenant aux archives du département du Cher :

Certaines maisons que Guillaume Baron et Raquille, femme *feux* dudit Baron avionl achatées des hoirs *feux* Tevenot.....

il est assez naturel de croire que *feu* dérive de *functus;* c'est du moins conforme à l'analogie.

Mais voilà qu'ici encore se dresse une grave objection : *functus* a donné *funt,* dont l'*u* était probablement prononcé *eu* comme dans le blaisois, où *ung* et *humble* sonnent *eun, eumblo* (voir Talbert, du *Dialecte blaisois,* p. 51 et 52), ce qui a donné *feu* d'une syllabe. Or, on trouve dans le dictionnaire de Littré des exemples de *feu,* en deux syllabes :

Certes, biaus chiers sire, à mon vuel,
Fussiez vous evesques eslus,
Quant nostre evesque fut *feüs.*
(*Th. fr. au moyen âge,* p. 148.)

D'où il suit que *feu* ne peut venir de *functus (funt),* ce qui est mieux prouvé encore par l'exemple suivant, emprunté à une charte de 1242, et qui dénote une origine toute différente :

Ge Gauvaings, chevalers, filz *fahu* Jofre, fais asaver que ge ai doné V. sol. à Deu e a ladite maison de l'ospitau de Fontseche por faire l'anniversaire *fahu* Ostent Beraud, chevaler, toz temps mais chascun an.
(*Bibl. de l'Éc. des chartes,* 3e série, V, p. 86.)

— D'après M. Littré, *feu* pourrait venir d'un adjectif barbare *fadutus* ou *fatutus,* et s'il est permis de conjecturer que cet adjectif dérive irrégulièrement de *fatum,* le mot *feu* signifierait : qui a accompli sa destinée; voici les deux exemples que le savant auteur du Dictionnaire cite à l'appui de cette explication :

Las! mal *feüx!* cum esmes avogluz!
Quer [car] ço vedons que tuit sumes desvez;
De nos pechez sumes si ancumbrez,
La dreite vide nus funt tres oblier.
(*Chans. de S. Alexis,* CXXIV.)

Pur que portai [eus-je un enfant], dolente, mal *feüde?*
(Idem, LXXXIX.)

Mais, de l'avis même de M. Littré, ce *feu*-là, précédé de *mal,* équivaut à l'anglais *ill-fated,* et cette expression, que je sache, ne signifie pas qui est mort, elle exprime seulement que la personne à laquelle on l'applique est mal partagée dans la vie. Ce ne peut donc être la source de notre *feu,* dont la signification ne permet devant lui aucun modificatif adverbe.

— *Feu* vient-il du berrichon *funt?*

On n'est guère disposé à admettre cette étymologie quand on vient de voir, comme dans les exemples précédents, l'adjectif *feu* sous les formes *fahu* et *feü* (en deux syllabes).

— Enfin *feu* ne vient-il pas de l'itatien *fu,* 3e personne singulière du passé défini du verbe *être?* car on dit dans cette langue :

La *fu* regina (la feue reine).
Il *fu* Gran Duca (le feu grand Duc).

Au XVIe siècle, nous avons pris, en effet, cette forme de l'italien en lui donnant notre orthographe :

Le tien *fut* père.
(J. Marot, p. 210 dans Lacurne.)

Mais elle ne se maintint pas, et l'on revint à *feu,* l'expression française.

Or, si au moment où la langue italienne était le plus en faveur parmi nous, on a vainement tenté d'introduire *fu* dans la nôtre, il est à croire que *feu* ne nous est point venu d'au-delà des Alpes.

D'ailleurs, Ménage dit que *fu,* pour *défunt* ou *défunte,* ne se trouve point dans les anciens livres italiens et que cette façon de parler à été introduite « vraisemblablement » de la langue française dans la langue italienne.

Les étymologies que l'on a données jusqu'ici de l'adjectif *feu* n'étant pas selon moi acceptables, je vais à mon tour en proposer une qui, à défaut d'autre mérite, aura au moins celui de la nouveauté.

Le mot en question vient de *faillu,* un participe passé depuis longtemps oublié de *faillir,* ce qui sera demontré si je fais voir : que le verbe *faillir* s'est employé jadis dans le sens de *mourir,* que le participe de *faillir* a pu s'écrire *fahu,* et enfin que *fahu* a pu être transformé en *feu* par la prononciation.

1er *point.* — Le verbe *faillir* signifie *manquer,* et ce dernier s'emploie encore dans la Beauce et dans le Perche pour *mourir;* on y dit, par exemple :

Quand il viendra à *manquer,* sa fortune sera bientôt dissipée.

Ah! la pauvre femme! elle a *manqué* trop tôt pour ses enfants.

D'où il suit que *faillir* a signifié *mourir,* fait mieux établi encore par l'exemple suivant, où *failli* tient justement la place de *mort :*

Il lui en prend comme aux poures orphelins qui sont moins avantagez que leurs freres, d'autant que leur pere est *failli* trop tost.
(Th. de Bèze, *Vie de Calvin,* p. 2.)

2e *point.* — Autrefois, beaucoup de verbes à l'infinitif en *ir* avaient leur participe en *u,* tels étaient, par exemple, *bouillir, férir* et *gésir,* qui faisaient *bouillu, féru, géu.* Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que *faillir* ait fait *faillu* (il le fait encore en blaisois); et, attendu que, dans l'origine, ce verbe, venu du latin *fallere,* a dû s'écrire *fallir,* la question à résoudre ici se trouve ramenée à expliquer comment, dans ce dernier verbe, *l* a pu se changer en *h.*

La manière dont on prononce aujourd'hui les *l* du verbe *faillir* peut déjà faire conjecturer qu'une *h* a pu entrer dans le participe de ce verbe; mais voici une explication plus positive.

Dans l'ancien dialecte poitevin, la lettre *l* se change en *g,* ainsi qu'on le voit dans *vougu,* pour *voulu,* et dans *vougist,* pour *voulsit,* vieil imparfait subjonctif du verbe *vouloir;* et comme, dans le même dialecte, le *g* s'emploie aussi pour *v* dans le participe des verbes en *evoir* (on trouve *recegu*), c'est-à-dire là où il ne peut être qu'un signe pour la séparation des voyelles, puisque lesdits participes, d'abord en *évu,* ont fini par se terminer en *éu,* ce qui implique le silence du *v* pour la première forme, il en résulte la certitude que la lettre *l* a été supprimée jadis entre deux voyelles, et remplacée par un signe de diérèse.

Or, on n'employa pas partout la même lettre pour

prévenir l'œil de ne pas confondre certaines voyelles dans une même émission de voix; le français, par exemple, se servit de l'*h (trahir, envahir,* etc.). D'où la possibilité, à mon avis, que les deux *l* de *faillir* aient été remplacées dans notre langue par la lettre *h*, et, par conséquent, que ce verbe, ancienne forme de *faillir*, ait eu pour participe *fahu*.

3e *point.* — De *fahu*, on passa naturellement à *faü*, en deux syllabes, qu'on trouve en effet dans cette citation :

Amprès lou clous [clos] qui fu monseigneur Girard, lou prevoire [prêtre] *faü*... et la vigne qui fu *faü* Thiebault.

(*Bibl. des chartes*, 5e série, IV, p. 470.)

Puis, chose la plus commune dans les mutations de voyelles, *a* se changea en *e*, ce qui est attesté par cet exemple :

Certes, biaus chiers sire, à mon vuel
Fussiez vous evesques eslus,
Quant nostre evesque fut *féu*.

(*Th. fr. au moyen âge*, p. 148.)

En supprimant la diérèse (cela s'est fait dans tous les participes en *eu* se prononçant *u*), on est tombé sur *feu*, monosyllabe parfaitement identique, sauf l'origine, à *feu* venu dans le Berry, de *functus*.

La démonstration est faite; je tiens *faillu* pour l'étymologie de *feu*, et je confirme cette opinion par le rapprochement qui suit :

En allemand, le verbe *fallen*, tomber, a pour participe passé *gefallen*, qui s'emploie, dit de Suckau, pour désigner ceux qui sont morts dans un combat ou à la suite des coups d'un assassin : *die gefallenen*. Or, peut-on être surpris après cela que *faillu*, participe de *faillir*, verbe qui correspond au *fallen* de nos voisins, se soit dit chez nous pour exprimer comme chez eux l'idée de : qui a cessé de vivre?

×

Seconde Question.

Le Courrier de Vaugelas *pourrait-il expliquer l'origine de la locution* c'est au diable auvert, *employée pour désigner un endroit très-éloigné? Quelques personnes disent aussi :* c'est au diable vert. *Laquelle de ces deux expresions est la bonne?*

—

Non loin de l'emplacement où est aujourd'hui l'Observatoire, le roi Robert avait fait bâtir jadis une maison de plaisance dans un endroit nommé *Vauvert*, c'est-à-dire *val vert*, vallée verte, *al* se prononçant alors *au*. Sous saint Louis, cette maison fut abandonnée; mais comme les Chartreux que le pieux roi avait établis à Gentilly la voyaient de leurs fenêtres, ils se prirent à la convoiter. Au risque de s'exposer à un refus, il fallait une raison pour la demander, et ils n'en avaient point, car leur habitation était fort belle. Ils appelèrent la ruse à leur secours. La croyance au diable florissait en ce temps-là; ils s'en servirent : à leur commandement une légion d'esprits infernaux peupla le vieux château, et y firent un tel vacarme que bientôt personne n'osa plus en approcher. Alors, il n'y eut que les moines qui fussent jugés capables, par leur présence et leurs prières, de disputer la propriété aux revenants, et saint Louis fut tout heureux et tout aise de trouver les bons pères pour l'en débarrasser :

Le Roi leur accorda leur demande, et non-seulement leur donna le lieu et l'hôtel de Vauvert, avec toutes ses appartenances et dépendances, mais même leur laissa la maison, les vignes et les terres où il les avoit établis à Gentilli.

(Hurtaut et Magny, *Dict. hist. de Paris*, II, p. 280.)

Le diable de Vauvert, dont le tintamarre avait effrayé la population de Paris pendant toute une année peut-être (la donation de saint Louis est datée du mois de mai 1259, et la pensée de s'établir à Vauvert était venue aux moines un an après leur installation à Gentilly, qui avait eu lieu en 1257), le diable de Vauvert, dis-je, acquit une grande célébrité comme le montrent ces exemples :

Que le grand *diable de Vauvert*
A peine s'en peut demesler.

(Coquillard, 2e *part. des Droits nouv.*)

Je vous chiquaneray en *diable de Vauvert*.

(Rabelais, *Pant.*, IV, 6.)

Il y a certains gentilshommes qui font le *diable de Vauvert* tant sont insolens et desreiglez.

Fourmenteau, *Finances*, III, p. 251.)

Avec le XVIe siècle, le *diable de Vauvert* disparut comme superlatif de force, de puissance, de bruit. Mais le nom de *diable*, qui compose tant de locutions en français, se trouvait dans celles-ci : *s'en aller au diable, à tous les diables*, pour signifier être perdu sans retour :

Il faudra, si je veux,
Que le manteau *s'en aille au diable*.

(La Fontaine, *Fables*, VI, 3.)

Si vous ne daignez vous en informer, le Temple du Goût *ira à tous les diables*.

(Voltaire, *lett. en vers et en prose*, 25.)

Or, comme ce qui va sans jamais revenir va naturellement loin, on s'est servi de *aller au diable* pour dire aller loin; et comme le *diable de Vauvert* avait la réputation d'être un plus grand diable que les autres, on a fini par dire *aller au diable de Vauvert, c'est au diable de Vauvert*, pour signifier excessivement loin : c'est encore une expression superlative, mais qui s'applique, celle-là, à la distance.

Après ce qui précède, il est à peine nécessaire d'ajouter que les locutions *c'est au diable Auvert, c'est au diable vert*, sur lesquelles vous avez bien voulu me consulter, sont aussi impropres l'une que l'autre.

—

Au sujet de ladite expression proverbiale, on trouve ceci dans le dictionnaire de Littré, 7e acception du mot diable :

Il m'a fait aller au *diable Vauvert* (et non, comme on dit communément par erreur : *au diable au vert*).

Et au mot vauvert, on lit, dans le même ouvrage :

Mot qui n'est usité que dans cette locution : *Aller au diable Vauvert*, aller très-loin, faire une grande course.

D'où cette conséquence que, pour le célèbre académicien, l'expression *aller au diable Vauvert* est parfaitement bonne.

Je ne suis point du tout du même avis : la préposi-

tion *de* ne pouvant être supprimée que devant un nom propre de personne (rue Lamartine, pont Notre-Dame, etc.), il faut nécessairement dire ici : *Aller au diable de Vauvert,* le dernier terme de cette phrase étant un nom propre de lieu.

ÉTRANGER

Première Question.

Le Dictionnaire étymologique *de Brachet disant que l'origine du verbe* recroqueviller *est « inconnue », permettez-moi de venir vous demander si, réellement, on ne sait rien sur cette origine.*

—

D'après Aug. Scheler, à l'opinion duquel M. Littré se range, *recroqueviller* est un « mot défiguré de *recoquiller,* en y faisant entrer l'idée de *croc,* chose recourbée, repliée »; mais cela ne suffit pas pour établir l'origine du mot en question, car l'introduction de cette syllabe ne peut donner que

Re—croqu—iller,

et n'explique nullement la présence du *v* qui se trouve dans

Re—croque—v—iller.

J'ai donc cherché une explication plus satisfaisante, et voici celle que j'ai trouvée :

Le verbe *recroqueviller,* qui, de même que son synonyme *recoquiller,* exprime une idée d'enroulement, de repliement d'un corps sur lui-même, viendrait de l'adjectif *curvus,* courbe, ainsi que je vais vous l'expliquer.

Après une légère altération dans le primitif (*u* changé en *o,* et *v* en *b,* altération qui n'a rien que de très-ordinaire), on aurait fait *recorbiller,* sorte de diminutif, dont l'existence est révélée par la citation suivante, qui s'applique à la convoitise :

Recorbillies et croçues
Avoit les mains icèle ymage.

(*Rom. de la Rose,* I, p. 47, éd. Fr. Michel.)

Puis, on aurait fait rétrograder l'*r* de *cor,* de même qu'on l'a fait dans *fromage,* autrefois *formage;* d'où *recrobiller,* qui s'employa au XVIe et au XVIIe siècle dans le sens de se retirer sur soi-même :

Car ainsy qu'un limaçon, si tost qu'on touche l'une de ses cornes, l'autre se retire, se *recrobile* en sa coquille; ainsy faisoyent ces Lombards dans leurs tranchées...

(*Satyre Ménippée,* p. 352, éd. Charp.)

Ensuite, perdant entièrement de vue l'origine de ce verbe, sans cesser toutefois d'y sentir l'idée générale qu'il renfermait, on en serait venu à l'écrire comme s'il fût dérivé de *croc,* mot représentant la même idée :

Les feuilles de cet arbre sont toutes *recroquebillées.*

(La Quintinie, dans Furetière, 1727.)

Enfin, le son dur de *que,* devant le son également dur de *b,* aurait ramené ce dernier à son origine *v,* et l'on aurait eu le mot *recroqueviller,* dont l'étymologie s'est dérobée si longtemps aux investigations des grammairiens :

La chaleur excessive du soleil a desséché et *recroquevillé* les feuilles des plantes et des arbres.

(*Trévoux,* 1771.)

×

Seconde Question.

*On trouve dans l'*Intermédiaire (4e *année, col.* 253) *une explication signée : « Un marin qui, plus d'une fois a eu de la peine à doubler le* Cap Fayot. *» Qu'est-ce que cela veut dire? La géographie ne mentionne aucun cap de ce nom.*

—

Il ne s'agit point ici de géographie, mais bien de cuisine. En effet, *fayot* est une forme altérée de *fayolle,* lequel est venu de l'italien *fagiuolo,* fait du latin *faseolus,* qui n'est autre que le vocable grec φάσηλος, un haricot; et ce mot, qui se dit communément aujourd'hui dans l'ouest de la France, a été adopté par les matelots.

Or, le jour où, à bord, toutes les provisions fraîches sont consommées, où l'on en est réduit au lard, au bœuf salé et aux légumes secs (dont le principal est le haricot), les matelots disent qu'ils naviguent sous le *cap Fayot,* passage qu'il importe d'effectuer le plus promptement possible en prenant terre quelque part :

Au large, l'équipage est généralement au *cap Fayot* dès le second jour, les maîtres bien peu de temps après, les aspirants plus tard; les officiers, dont la table est mieux pourvue de provisions, ne l'aperçoivent que vers la fin de la traversée; mais si les calmes et les vents contraires s'en mêlent, un commandant, un amiral même peuvent être affalés sous le maudit cap.

(De La Landelle, *Lang. des marins,* p. 118.)

La phrase que vous me citez signifie donc tout simplement que le marin qui l'a signée a eu plusieurs fois à souffrir, en naviguant, de n'avoir plus à manger que des provisions sèches.

×

Troisième Question.

Voudriez-vous bien m'expliquer pourquoi Rossinante, *masculin quand il désigne la monture de Don Quichotte, est féminin quand il désigne un cheval efflanqué, celui qui s'appelait auparavant, je crois, un cheval d'Apocalypse?*

—

Quand *Rossinante* apparut dans notre langue (ce qui dut avoir lieu vers le milieu du XVIIIe siècle, puisque ce mot ne se trouve pas dans Furetière, et qu'il est dans la seconde édition de Trévoux), nous avions déjà le mot *rosse* depuis plus d'un siècle pour désigner un cheval dans le même état que celui du chevalier de la Manche; ces exemples le prouvent :

Un cheval généreux ne devient jamais *rosse.*

(Ronsard, 561.)

Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
Quand ce n'est qu'une *rosse,* est vendue au hasard.

(Boileau, *Sat.,* V.)

Or, *Rossinante,* employé par antonomase, avait le même sens que *rosse* employé au propre; et c'est de là, je pense, qu'est venue, pour le premier, son assimilation de genre avec le second.

×

Quatrième Question.

*Pourriez-vous, ou plutôt voudriez-vous bien m'expliquer pourquoi l'*E *des mots* CUEILLIR, RECUEILLIR, *etc., se prononce* EU *quand, partout ailleurs, devant* ILL, *il se prononce* É ?

—

Ayant reconnu que le son *eu* n'est qu'un affaiblissement du son plein de l'*u* (prononcé *ou*), nos ancêtres, pour amoindrir ce son, faisaient souvent suivre l'*u* d'un *e*, et ils écrivaient *ue* ce que nous écrivons et prononçons *eu :*

Quel chose est li homes ke tu l' magnefies, ou por koi mes tu ton *cuer* à luy.

(Saint Bernard, *Serm.*, p. 526.)

Blanche la *cue* e la crignete jalne.

(*Ch. de Roland*, ch. III, v. 57.)

Duzes *bues* et les *cues* tutes ensemble une part turnerent.

(*Rois*, p. 524)

Un cerf troverent maintenant
De seize ramers fier et grant,
Les *muetes* li ont descoplees,
Baudes et bien entalentées.

(Du Cange, *Mota*, 6.)

Cette orthographe semble s'être généralement perdue assez vite; mais il y eut une exception pour le cas où *ue* était précédé d'un *c*, auquel il fallait maintenir le son de *k;* et voilà pourquoi on a conservé *cueillir*, *recueillir*, etc., où *e* sonne *eu* devant *ill :* c'est une écriture archaïque.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... a *coûté* à la France; — 2° ... le seul qui ne se *soit* pas évadé; — 3° ... nous *ayons* pas d'*i* après l'*y*); — 4° ... ça *les* dispense d'apprendre; — 5° ... *ne* soient des fripons; — 6° ... où *l'on ait* mieux démontré, ou bien : où *soient* mieux démontrées que dans celui-ci les inconséquences; — 7° Ils labourent *profondément le* sol qui doit; — 8° ... que M. Labiche, assisté de M. Duru, *a donnée* au Gymnase; — 9° ... du canton de Poissy qu'après *avoir* parcouru celles; — 10° ... craignant que M. Thiers *ne* prît la parole.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Les stagiaires s'amusaient de ses manies, parodiaient ses tics, ses phrases à effet, l'audace de ses métaphores, mais pas trop haut, car il avait le bec et les ongles.

2° Nous nous sommes donnés comme tâche régulière de contrôler les dépenses et les recettes de chaque jour.

3° Je puis vous annoncer en même temps que le ministre des travaux publics vient de demander et d'obtenir de la commission du budget qu'elle proposerait à l'Assemblée le vote d'un crédit important...

4° Elle vint se mettre sur les genoux de sa mère en lui disant : « Donne-moi un peu de vinaigre, je sens que je vais m'évanouir, » et, avant que sa malheureuse mère ait pu se lever, elle poussa un léger soupir et mourut.

5° A diverses reprises, M. de Beauchamp a déclaré hautement qu'il défendra le septennat. « J'ai voulu, dit-il, dans une nouvelle profession de foi, j'ai voulu que les électeurs soient bien convaincus de ma ferme résolution...

6° Je suppose qu'on lui portât votre histoire de tout à l'heure en lui disant le mot sacramentel : il y a une pièce là-dedans.

7° D'après de nouveaux avis de la frontière, il serait inexact que les carlistes auraient tiré des coups de fusil sur les corvettes allemandes.

8° Ne nous sommes-nous pas laissés aveugler jusqu'à nous livrer aux passions, aux égarements de tous les partis?

9° Le public, moins naïf qu'on croit, ne s'y trompa point. Il ne se trompe pas davantage aujourd'hui.

10° M. Antonin Lefebvre-Pontalis, auteur de ce rapport, s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de conscience. Il a étudié son sujet avec un zèle on ne peut plus louable.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(*Suite.*)

Je peux. — Plusieurs le disent et l'écrivent; mais *je puis* est beaucoup mieux dit, et plus en usage.

Preigne, vieigne. — C'est une faute familière aux courtisans, hommes et femmes, de dire *preigne* pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne.*

Naviguer, naviger. — Tous les gens de mer disent *naviguer ;* mais à la Cour on dit *naviger*, et tous les bons auteurs l'écrivent ainsi (1647).

Nu-pieds. — Ce mot se dit en parlant, mais jamais les bons auteurs ne l'écrivent; ils disent *les pieds nuds.*

Noms propres. — Que les noms propres soient grecs ou latins, il faut les prononcer selon l'usage, car il n'y a point de règle certaine pour cela.

Huit, huitiéme, huitain. — Devant ces trois mots, on ne fait point l'élision de l'*e;* on dit : *le huit*, *le huitiéme*, etc.

Température, tempérament. — Le premier se dit de l'air, le second des personnes.

Terroir, terrein, territoire. — *Terroir* se dit de la terre « en tant » qu'elle produit les fruits; *territoire*, lorsqu'il s'agit de juridiction, et *terrein*, quand il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le jurisconsulte du *territoire*, et le soldat ou l'ingénieur du *terrein.*

Article. — Toutes les fois qu'un adjectif est mis après son substantif avec *plus* entre les deux, il faut que l'article précède *plus*, comme dans : *c'est la coutume des peuples les plus barbares.* Les poètes aussi bien que « ceux qui écrivent en prose » doivent s'y assujétir.

Siéger, tasser. — Le premier employé pour *assiéger*, et le second pour *entasser* ne valent rien; c'est une faute particulièrement familière aux Normands.

Le onziéme. — Plusieurs parlent et écrivent ainsi, mais très-mal. Il faut dire *l'onziéme.*

Sur le minuit. — C'est ainsi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, et que les bons auteurs écrivent. C'est pourquoi il faut dire et écrire *sur le minuit* et non pas *sur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler insupportable.

Verbes régissant deux cas, mis avec un seul. — Nos excellents écrivains modernes condamnent cette façon de parler : *ayant embrassé et donné la bénédiction à son fils,* parce que, disent-ils, *embrassé* régit l'accusatif, et que *donné* régit le datif. Cette règle est fort belle. Il y a fort peu de temps qu'on a commencé à la pratiquer.

Tomber, tumber. — Il faut dire *tomber* avec un *o*, quoiqu'on entende dire souvent à des personnes qui parlent très-bien *tumber* avec un *u;* mais ce n'est pas supportable.

Un adjectif avec deux substantifs de genre différent. — Dans cet exemple : *ce peuple a le cœur et la bouche ouverte à vos louanges*, faut-il dire *ouverte* ou *ouverts?* Il faudrait dire *ouverts* selon la grammaire latine; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder. Vaugelas voudrait qu'on dît *ouverte,* qui est beaucoup plus doux, et, du reste, c'est ainsi que l'on parle à la Cour.

Songer. — Il y en a qui ne peuvent souffrir ce mot pour *penser;* mais ils n'ont pas raison, car qu'y a-t-il à alléguer contre l'usage qui le fait dire et écrire ainsi à tout le monde?

Si c'étoit moi qui eusse, si c'étoit moi qui eût. — La plupart assurent qu'il faut dire *si c'étoit moi qui eusse fait cela*, et non pas *qui eût fait cela*, car pourquoi *moi* régirait-il une autre personne que la première? Ils ont raison puisqu'on dirait *si c'étoient nous qui eussions fait cela.* Cependant le grand usage est pour *eût.*

Aye. — La 3e personne singulière du subjonctif du verbe *avoir* s'écrivait ainsi autrefois; mais aujourd'hui, on n'écrit plus que *ait.*

Par ce que. — Il ne faut jamais séparer ainsi cette expression en trois mots quand elle signifie *quia.*

Quoique. — Il faut prendre garde de ne le mettre jamais après *que*, comme dans *je vous assure que quoique je vous aime* etc., à cause de la cacophonie. Il faut dire *que bien que* ou *qu'encore que*, qui est peut-être plus doux, ayant un *que* de moins.

Le libéral arbitre. — Ancienne expression dont plusieurs modernes se servent encore. Elle est mauvaise parce que *libéral* ne veut pas dire *libre.* Le plus sûr et le meilleur est d'écrire et de dire *franc arbitre.*

Prochain, voisin. — Ces deux mots ne reçoivent jamais de comparatif ni de superlatif; on ne dit point : *plus prochain, très-prochain, plus voisin, très-voisin.* Le peuple dit abusivement *c'est mon plus prochain voisin.*

Proches. — Presque tout le monde le dit pour *parens* : *je suis abandonné de mes proches;* mais les gens de la Cour, comme Coëffeteau, ne le peuvent souffrir.

Y. — Les courtisans emploient ordinairement *y* pour *à lui*, comme dans cette phrase : *j'ai remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne.* C'est une faute.

Y et *en.* — Il faut que *y* précède *en;* dites : *il y en a*, et non : *il en y a*, qui se disait anciennement.

Tout. — C'est une faute que presque tout le monde commet que de dire *tous* au lieu de *tout.* Par exemple, il faut dire, *ils sont tout étonnez*, et non *tous étonnez*, parce qu'en cet endroit, c'est l'adverbe.

Vinrent, vindrent. — Tous deux sont bons, mais *vinrent* est beaucoup meilleur et plus usité.

Prononciation de oi. — La Cour prononce beaucoup de mots écrits avec la diphthongue *oi*, parce que cette dernière est incomparablement plus douce et plus délicate. Mais quand faut-il prononcer *oi* pour *ai?* Vaugelas va donner quelques règles à ce sujet.

1° Dans tous les monosyllabes, il faut prononcer *oi*, comme dans *loi, bois, quoi*, etc.; il n'y en a que fort peu d'exceptés, comme *froid, droit, soient, soit*, qui sonnent *fraid, drait, saient, sait*, excepté quand *soit* est conjonction. Par exemple, on dira : *soit que cela sait ou non.*

2° Dans tous les mots terminés en *oir,* comme *mouchoir, parloir*, etc., on prononce toujours *oi.*

3° On prononce aussi toujours *oi* aux trois personnes singulières des verbes qui se terminent en *çois*, comme *je conçois, j'aperçois.*

4° Tantôt on prononce *oi* et tantôt *ai* dans les syllabes qui ne sont pas à la fin des mots; dans les suivants, on prononce *oi* : *boire, mémoire, gloire, foire*, et l'on prononce *craire, craître, connaître* les mots *croire, croître, connoître*, etc.

5° Il faut dire *avoine* avec toute la Cour, et non pas *aveine*, avec tout Paris.

6° *Ai* se prononce pour *oi*, à la fin des noms nationaux, provinciaux ou des habitants des villes; on dit pourtant *Genois, Suédois* et *Liegeois.*

Sçavoir. — Ce verbe se construit souvent avec un infinitif ou le pronom *qui* suivi d'un mode personnel : *il fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit avoir aimé son fils*, au lieu de *qui avoient aimé son fils.* Mais Vaugelas ne voudrait jamais se servir de la seconde construction, et rarement de la première, parce qu'il y a quelque chose de rude dans cette phrase.

Des vers dans la prose. — Il faut éviter, non pas de citer des vers dans la prose, mais de faire de la prose qui fasse des vers, et cela, principalement au commencement ou à la fin de la période. De tous, les alexandrins sont les plus vicieux.

Vêquit, vêcut. — Les deux se disent, seulement on peut avertir ceux qui écrivent exactement, et qui aspirent à la perfection, de prendre garde d'employer *vêquit* ou *vêcut* selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. Vaugelas aimerait mieux dire, *il vêquit et mourut chrétiennement* que *il vêcut et mourut.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

L'Homme à l'oreille cassée; par Edmond About. 7e édition. In-18 jésus, 285 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr.

Galerie des hommes utiles; par A. Du Saussois. Palissy. In-32, 32 p. Paris, l'auteur, 108, rue Montmartre.

Notions de philosophie; par Joseph Favre, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux. In-18 jésus, 460 p. Paris, lib. Delagrave.

Colbert, ministre de Louis XIV (1661-1683); par M. Jules Gourdault. 2e édition. Gr. in-8°, 350 p. et 4 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Les Secrets de la plage; par J. Pizzetta. Ouvrage illustré de 83 gravures. In-8°, 224 p. Paris, lib. Rigaud.

Première expédition de Jeanne d'Arc. Le Ravitaillement d'Orléans. Nouveaux documents. Plan du siége et de l'expédition; par M. Boucher de Molandon, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. In-8°, XIX-116 p. Orléans, lib. Colas.

La Défense de Belfort, écrite sous le contrôle de M. le colonel Denfert-Rochereau; par MM. Edouard Thiers, capitaine du génie, et S. de La Laurencie, capitaine d'artillerie. Avec cartes et plans. 4e édition. In-8°, 417 p. Paris, lib. Le Chevalier. 7 fr. 50.

Scènes et proverbes; par Octave Feuillet, de l'Académie française. Le Fruit défendu. La Crise. Rédemption. Le Pour et le Contre. Alix. La partie de Dames. La Clef d'or. Nouvelle édition. In-18 jésus, 443 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Encyclopédie générale des deux mondes, revue universelle des sciences, des lettres, de l'histoire, des arts, du commerce et de l'industrie mise à la portée de tous. Histoire générale de tous les peuples du monde; par une Société de savants et de gens de lettres sous la direction de Ferdinand de Boyères. T. 1 et 2. In-8°, XVI-710 p. Paris, l'auteur, 11, rue Blottière.

Nouvelle grammaire française sur un plan neuf, méthodique et essentiellement pratique, divisée en deux parties : 1° Eléments et orthographe ; 2° Syntaxe; par Abel Fabre. 7e édition. In-12, VIII-132 p. Lyon, lib. Gay.

Notes pour servir à l'histoire de Provence; par V. Lieutand, bibliothécaire de la ville de Marseille. N° 6. Le Pape Léon X, archevêque d'Aix (8-20 juin 1483). In-8°, 8 p. Marseille, libr. Boy fils. 2 fr.

Œuvres complètes de lord Byron, traduites par Benjamin Laroche. Nouvelle édition. 2e série : Poèmes. 4e série : Don Juan. In-18 jésus, 996 p. Paris, lib. Hachette et Cie. Chaque vol. 3 fr. 50.

Quinze Satires; par Desiderais. In-18 jésus, 269 p. Paris, lib. Lachaud et Burdin. 3 fr.

Éloge de Bourdaloue. Discours auquel l'Académie française a décerné le prix d'éloquence dans sa séance publique annuelle du 13 août 1874; par Anatole Feugère, professeur de rhétorique au collège Stanislas. In-4°, 88 p. Paris, lib. Firmin Didot frères; fils et Cie.

Publications antérieures :

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chronologique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par LOUIS MONTJOIE. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU, gentilhomme du Mans, avec notice et index. — Par F. CONSCIENCE. — Petit in-12, XXVIII-201 pages. — Paris, librairie *Alphonse Lemerre*, passage Choiseul. — 7 fr. 50.

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. TALBERT, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr., 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

ŒUVRES DE RABELAIS, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre, etc., et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. — Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par LOUIS BARRÉ, ancien professeur de philosophie. — In-18 jésus, XXXV-612 p. Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères, à Paris.

LE MÉNAGIER DE PARIS. — Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la ville de Paris, à la fin du XIVe siècle; un traité de cuisine fort étendu et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. — Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. — 2 vol. — A Paris, à l'imprimerie de *Crapelet*, 9, rue de Vaugirard.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de BONAVENTURE DES PERIERS. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. JACOB, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par CHARLES SOREL, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par EMILE COLOMBAY. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr. ; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par MIGNARD, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Dans un grand pensionnat de Demoiselles, situé dans une des localités les plus salubres de la banlieue de Paris, on reçoit de jeunes étrangères pour les perfectionner dans langue française. — Chambres particulières. Table de la Directrice. — Prix modérés.

Une Maison d'éducation qui n'est point une pension prend des étrangers à demeure pour leur enseigner la langue et la littérature françaises. — Près du Collége de France et de la Sorbonne.

Avenue de l'Impératrice. — Un ancien préfet du collége Rollin prend en pension quelques jeunes étrangers pour les perfectionner sérieusement dans l'étude de la langue française. — Enseignement de l'allemand et préparation aux examens pour le service militaire en Angleterre.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTERAIRES.

Le journal LE TOURNOI est rédigé au *concours* par ses abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un Comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes : 1re *Prime* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat ; 2e *Prime* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne en s'adressant à M. ERNEST LEROUX, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875.

Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours.

Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane ; — 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance.

Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. EVARISTE CARRANCE, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

L'ACADÉMIE FRANÇAISE donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : LIVINGSTONE.

Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents.

Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur*.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 14. 15 Octobre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Ce qui a été cause de la propagation de l'argot dans notre langue ; — Étymologie, pluriel et prononciation de *Guet-apens;* — Si le verbe *Écœurer* est français ; — Prononciation des syllabes nasales devant un mot commençant par une voyelle ; — Si *A part soi* est une bonne expression. || Prononciation du mot *Fils;* — Orthographe de *Boulevard;* — Étymologie de *Avachir.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Familles parisiennes pour la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Je désirerais bien savoir ce qui a contribué à répandre l'argot dans notre langue au point où nous le voyons aujourd'hui. Mais cette question sortirait peut-être de votre cadre?

—

Le *Courrier de Vaugelas* s'étant donné la tâche de répondre à toutes les questions qui concernent la langue française, j'ai fait des recherches pour résoudre celle que vous me proposiez, et je m'empresse de vous faire part des résultats auxquels je suis parvenu.

Langue des gueux et des voleurs, l'argot a probablement existé dans tous les temps et dans tous les pays. Toutefois, ce n'est guère qu'au xve siècle que l'on trouve des monuments du jargon des voleurs français, monuments qui constituent six ballades composées par Villon, né, comme on sait, en 1431.

Le premier ouvrage tout en argot est un petit livre de *Pechon de Ruby*, et le second, intitulé *Vie des Mercelots, Gueux et Bohémiens,* du même auteur, se termine par un *Dictionnaire en langage blesquin avec explication en vulgaire* (1596). Mais il s'en faut que ces recueils soient complets, car il y avait en circulation une foule de mots et d'expressions appartenant à l'argot qui n'y étaient pas recueillies.

Si la pièce ayant pour titre : *Responce et Complaincte du grand Coësre sur le jargon de l'argot réformé* (1630) n'est point une facétie, on doit en conclure que l'argot, dont les gueux étaient parvenus à dérober la connaissance aux profanes jusqu'à la fin du xvie siècle, s'était, quelques années plus tard, singulièrement répandu parmi le peuple, à ce point « qu'il n'y a à présent, dit l'auteur de la *Responce*, si chestive cambrouse qui ne rouscaille le jargon (si misérable chambrière qui ne parle argot). »

Au xviiie siècle, Grandval enrichit d'un dictionnaire d'argot son *Cartouche ou le Vice puni* (1725) ; et, comme ce poème eut un grand nombre d'éditions, il contribua puissamment à répandre la connaissance de l'argot dans une société plus élevée que celle des lecteurs du *Jargon,* dont les éditions continuaient à se succéder à Paris et à Troyes.

La comédie de Le Grand, les *Fourberies de Cartouche* (représentée en 1721 pendant le procès de ce criminel) laquelle renferme bon nombre de mots d'argot, notamment dans la scène où Cartouche se fait rendre compte des exploits de la nuit, ne doit pas non plus être oubliée.

Les œuvres poissardes de Vadé et celles de l'Escluse (1796) popularisèrent encore davantage la langue des malfaiteurs, qui, en général, sortis du peuple et sans cesse en contact avec lui, ont enrichi son vocabulaire d'une foule d'expressions qui leur sont communes.

Mais il était réservé au xixe siècle de voir fleurir l'argot, et de répandre par la presse la connaissance de ce langage parmi tous ceux qui étaient dignes d'en sentir les délicatesses.

Le premier livre composé dans cette vue est un *Dictionnaire d'argot, ou Guide des gens du monde,* pour les tenir en garde contre les mouchards, filous, etc. par un monsieur « comme il faut », ex-pensionnaire de Sainte-Pélagie (1827). Ce monument lexicographique fut fort goûté, paraît-il, car il s'en est fait une deuxième édition la même année, avec une lithographie et une page de musique.

Deux ans après, vint Vidocq, qui initia complètement le public au langage des bagnes par la publication de ses *Mémoires* (1829), et par son livre sur les voleurs, deux ouvrages qui renferment un dictionnaire d'argot très-étendu.

La même année parut, presque immédiatement après le premier de ces deux ouvrages, un *Nouveau dictionnaire d'argot*, par un ex-chef de brigade sous Vidocq, suivi de la chanson des galériens, ouvrage utile aux gens du monde.

En 1835, nous eûmes le *Nouveau dictionnaire de police*, par MM. Elouin, Trébuchet et Labbat.

C'est dans les deux ouvrages ci-dessus désignés, mais plus sûrement encore dans les *Mémoires de Vidocq*, qu'Eugène Sue puisa les connaissances qui lui valurent tant d'applaudissements dans toutes les classes de la société, et, au livre dans lequel il les avait employées, et presque à son apparition, deux glossaires consacrés à l'explication des mots qu'on n'est pas habitué à entendre dans le grand monde :

Dictionnaire de l'argot moderne, ouvrage indispensable pour l'intelligence des *Mystères de Paris* de M. Eugène Sue (1843);

Dictionnaire complet de l'argot employé dans les Mystères de Paris, destiné à donner la clef des mots obscurs qui se rencontrent si souvent dans la bouche du Chourineur, du Maître d'école et de la Chouette (1844).

Depuis lors, il s'est encore produit de nouvelles œuvres argotiques, parmi lesquelles on peut citer : 1° la satire publiée par Barthélemy dans la *Nouvelle Némésis*, le 2 février 1845, où l'on rencontre, dans la pièce intitulée les *Escarpes*, beaucoup d'expressions d'argot soumises à l'alexandrin; 2° l'*Intérieur des Prisons*, qui renferme un dictionnaire des mots les plus usités dans ces lieux de détention (1846); 3° *Dictionnaire d'argot, ou la langue des voleurs dévoilée*, contenant les moyens de se mettre en garde contre les ruses des filous (1848); et 4° *Voleurs et Volés*, par Louis Paillet (1855), qui, outre bon nombre de mots d'argot semés çà et là, renferme un opuscule écrit dans ce jargon lui-même, et destiné à prémunir le public contre les ruses des escrocs.

Tel est, esquissé à grands traits, l'ensemble des causes qui ont amené l'invasion de l'argot dans la langue française.

—

Que l'argot soit l'unique langage employé par les voleurs entre eux, et à peu près le seul (comme nous l'apprend M. Francisque Michel, dont le *Dictionnaire d'argot* m'a fourni le fond de cet article) qui se parle dans les prisons et dans les bagnes, même parmi les employés et les infirmiers, je n'y trouve rien à redire; mais quand je vois ceux qui vivent dans la société honnête prendre plaisir, en quelque sorte, à émailler leurs discours de vocables d'une source aussi impure, je ne puis que m'en attrister profondément avec les gens de goût.

×

Seconde Question.

Quelle est l'étymologie du mot Guet-apens, *et comment doit-on l'écrire au pluriel?* Guet-apens *ou* Guets-apens?

—

Au moyen âge, le français avait le verbe *s'apenser*, dans le sens de se préoccuper, préméditer (devenu hors d'usage au XVIIIe siècle comme on le voit dans Trévoux), et de ce verbe, il avait fait le participe *apensé*, qui se joignait le plus souvent au mot *guet* :

Tous lesquels quatre de *guet apensé* et propos deliberé vinrent assaillir ledit Petit Jehan.

(Jean de Troyes, *Chron.*, 1477.)

Pose qu'elle n'eust commis le cas à son escient, et aussi de *guet apensée*.

(*Aresta amorum*, p. 201, dans Lacurne.)

Plus tard, perdant de vue l'origine de cette expression, on transforma *apensé* en *à pens*, en *appens*, et même en *à pend*, comme le montrent ces exemples :

Cestuy mary et son filz, occultement, en trahison de *guet à pens*, tuarent Abecé.

(Rabelais, *Pant.*, III, 44.)

Il y avoit six juges liguez ensemble pour me faire perdre mon procès, c'est un *guet appens*.

(Furetière.)

Venez-vous icy de *guet à pend* pour assiéger ma simplicité?

(Ghérardi, *Cause des femmes*, vol. II, p. 37.)

Enfin, la forme *apens* nous est restée comme compagne de *guet*, avec lequel elle a fait, dans la langue moderne, un nom composé qui prend le trait d'union :

Un pli qui par hasard est resté dans ses draps
Lui semble un *guet-apens* pour lui meurtrir les bras.

(Boursaut, *Merc. gal.*, I, 1.)

Quant au pluriel de ce nom composé, il se forme en mettant une *s* à *guet* : des *guets-apens*; mais la prononciation ne fait pas sentir cette *s*, de sorte que le pluriel de *guet-apens* se prononce, dit M. Littré, absolument comme le singulier.

×

Trosième Question.

Il y a quarante ans, le verbe Ecœurer *n'existait que dans le vocabulaire de la plus vile populace; est-ce que, montant de la cuisine et de l'antichambre au salon, ce verbe est aujourd'hui devenu français?*

—

Pour moi, un mot fait partie d'une langue lorsqu'il est d'un usage général dans cette langue et qu'il présente une formation selon les règles du groupe auquel il appartient.

Or, voyons si *écœurer* remplit ces conditions.

Est-il d'un usage général? — Certainement, puisque c'est justement la raison qui sert d'appui à votre plainte; mais il y a plus encore : c'est qu'il est usité depuis le XVIIe siècle au moins, attendu qu'on le trouve dans Ant. Oudin (*Curiosités françoises*) et avec la signification qui suit :

Faire perdre le cœur, dégoûter. Cette odeur m'*écœure*. Un pareil langage m'*écœure*.

A-t-il été composé en vertu des lois de l'analogie? — Evidemment, car *écœurer*, formé de la particule *é* (de *ex*) et de *cœur* dans l'une des diverses acceptions que l'on sait (ardeur, vif intérêt, courage, fermeté, estomac),

a une composition entièrement semblable à celle des mots suivants :

Etêter (ôter la tête).	Ecosser (ôter les cosses).
Ebarber (ôter les barbes).	Echeniller (ôter les chenilles).
Ebrancher (ôter les branches).	Ecorner (ôter les cornes).

Par conséquent, le verbe en question est, à n'en pas douter, français et bien français.

Quant au reproche que vous lui adressez de n'avoir existé, il y a 40 ans, que dans « le vocabulaire de la plus vile populace », il me paraît difficile de pouvoir l'admettre; car un mot, qui est en quelque sorte un article du vêtement de la pensée, subit à ce titre l'influence de la mode, et peut, grâce à cette reine capricieuse, à la vérité, mais toute puissante, devenir un jour en faveur auprès des gens instruits après avoir été longtemps employé par le seul vulgaire.

×

Quatrième Question.

Quand un mot finissant par une syllabe nasale est suivi d'un autre commençant par une voyelle ou une H *muette*, 1° *faut-il toujours les lier, et* 2° *comment cette liaison doit-elle se faire? Par exemple*, UN HOMME, DIVIN ENFANT *doivent-ils se prononcer* UNE HOMME, DIVINE ENFANT?

—

Règle générale, les sons nasals ne se lient pas au mot suivant; mais il y a un certain nombre d'exceptions indiquées ci-après :

1° Les adjectifs qui précèdent leurs substantifs, tels que *mon*, *certain*, *malin*, *prochain*, *mien*, etc.;

2° Le mot *en*, préposition ou mis pour *comme;*

3° Les pronoms *on* et *en*, mais seulement quand ils sont placés avant le verbe;

4° Les adverbes *bien*, *combien*, *rien*, quand ils précèdent les adjectifs, les participes ou d'autres adverbes;

5° L'adverbe de négation *non*, devant l'adjectif ou le substantif qu'il modifie;

6° L'article indéfini *un*, ainsi que le même mot dans l'expression *un à un*, et dans toutes celles où l'*un* est suivi de l'*autre*.

Maintenant, comment cette liaison doit-elle se faire? Est-ce en altérant le son nasal, ou est-ce en le laissant intact?

Je suis toujours d'avis (car j'ai déjà traité la question dans le *Courrier de Vaugelas*, 1re année, p. 29), que l'on fasse entendre la finale nasale comme si elle était seule, et que l'on mette une *n* euphonique devant le mot qui suit cette syllabe, c'est-à-dire que

Bon espoir	se prononce :	Bon *n*espoir.
Certain homme	—	Certain *n*homme.
Divin enfant	—	Divin *n*enfant.
Ancien ami	—	Ancien *n*ami.

Je sais que cette manière de lier les finales nasales n'est pas adoptée par tous les grammairiens, et que M. Littré, entre autres, n'est pas de ceux qui l'approuvent entièrement; mais quand je considère :

1° Que M. Littré a édifié la « règle générale de ces prononciations » sur *vinaigre*, un composé dont le premier terme est un substantif et le second un adjectif, tandis que la question dont il s'agit concerne le plus souvent la liaison d'un adjectif suivi de son substantif, ce qui constitue une certaine offense à la logique;

2° Que le célèbre lexicographe admet tantôt une manière de lier et tantôt une autre, puisqu'il veut, d'un côté, que l'on prononce *u-nami*, *u-nhomme*, *bié-nécrire*, *mo-nami*, *no-nactivité*, et de l'autre, *divin-namour*, *commun-nintérêt*, *on-naime*, *en-navant*, ce qui, à mon avis, ne peut guère se justifier;

3° Qu'une telle prononciation fait entendre au féminin des adjectifs qui sont au masculin, ce qui me semble contraire au principe de la liaison, établie non pour changer le son des mots, mais seulement pour en faciliter la prolation;

Je me trouve parfaitement autorisé à croire que la règle de prononciation que j'ai donnée plus haut, règle qui non-seulement s'applique sans exception à toutes les finales nasales, mais encore se rattache par son respect de la voyelle finale au principe plus général sur lequel repose la théorie de la liaison dans notre langue, est la seule règle rationnelle qui puisse être établie pour joindre la voyelle nasale de la fin d'un mot à la voyelle qui peut la suivre.

×

Cinquième Question.

Je trouve dans un journal : « On se dit A PART SOI... *» Est-ce bien réellement l'orthographe qui convient ici au mot* PART? *Je vous prierais de vouloir bien, par la voie de votre* COURRIER, *me faire connaître ce que vous pensez à ce sujet. Je vous en serais bien reconnaissant.*

—

Dans notre vieille langue (comme je l'ai déjà dit dans le n° 12 de cette année), le sens de l'adjectif *seul* s'exprimait par la préposition *par* suivie d'un pronom :

Si come Berte fust en la forest *par li*.

(*Berte*, I.)

Les cloches de l'église, de ce soiez certains,
Sonnèrent tout *par elles* sanz metre piez ne mains.

(Ach. Jubinal, *Nouv. rec.*, I, p. 69.)

D'un autre côté, la même langue employait comme la nôtre l'expression *à part*, dans le sens de séparément; ainsi on trouve :

Quant aucuns trueve en quemin aucune coz queüe [chue] lever l'en pot et porter en *à part*.

(Beaumanoir, XXV, 20.)

Il, laissée la concion d'eux, traisit les consulz *à part*.

(Bercheure, fol. 72 *recto*.)

Or, un jour vint, avant le XVIe siècle, si j'en juge par les citations que je vais faire, que l'origine de ce *par* suivi d'un pronom tomba en oubli, et que cette préposition fut confondue avec le substantif *part*, qui se trouve dans *à part;* ce dernier était plus en usage : on mit après lui le pronom qui avait jadis suivi *par* (confusion d'autant plus facile qu'il y a un grand rapprochement d'idée entre *seul* et *séparément*), et l'on eut l'expression *à part moi*, *à part lui*, *à part eux*, etc., comme le montrent ces exemples :

Et souvent *à part soy* disoit :
Sainct Gabriel, bonne nouvelle !
(Ch. d'Orléans, *Ball.*, 57.)

Quand je suis *à part moi,* souvent je m'estudie.
(Régnier, *Satyre* XII.)

L'on le trouvoit toujours apprenant par cœur, ou composant *à part soy* quelques harangues.
(Amyot, *Thémis.*, 2.)

Depuis lors, on a continué à donner la même orthographe à cette expression :

Pendant ces mots l'époux gronde *à part soi.*
(La Fontaine, *Jument.*)

Je voulais m'y prendre autrement pour étudier *à part moi* un homme si cruellement, si légèrement, si universellement jugé.
(J.-J. Rousseau, 2e *dial.*)

Mais, en réunissant en une seule deux expressions renfermant, l'une *par*, et l'autre *part*, on en a obtenu une troisième qui est loin d'être bonne; en effet :

1° Elle offre un substantif immédiatement suivi d'un pronom, construction qui, n'ayant jamais eu lieu tant dans le français moderne que dans le français ancien, est un pur barbarisme;

2° Le sens en est tout autre que celui qu'on lui donne; car *à part* exprimant une idée de séparation, *à part soi,* par exemple, doit naturellement signifier *étant séparé de soi*, tandis qu'il s'emploie pour dire : *étant séparé des autres;*

3° La préposition *à* y est complètement inutile, parce que l'origine de cette expression est le latin *per se* (par soi), qui n'a jamais été traduit avec la préposition *à* avant *par*.

Ainsi, ce n'est pas seulement quant à l'orthographe, mais c'est encore à tous les autres égards que *à part soi* est une expression vicieuse.

—

Dans ses *Variations* (p. 409), et dans ses *Récréations* (I, p. 218), Génin dit que l'adverbe *à part* n'est qu'une forme elliptique de *à par*, et qu'on devrait y écrire *part* sans *t*.

Je ne suis pas du tout de cet avis; *à part*, qui veut dire en état de séparation, comme *à flot*, par exemple, veut dire en état de flottaison, vient, selon moi, du verbe *partiri*, séparer, diviser, et requiert en conséquence un *t* final.

Du reste, comment *à part* pourrait-il venir du latin *per* (par) suivi d'un pronom, quand *à* ne peut se mettre devant aucune autre préposition?

ÉTRANGER

Première Question.

Le mot FILS *doit-il se prononcer* FI *ou* FISSE ?

—

M. Littré indique pour ce mot la prononciation *fi*, puis il ajoute :

Beaucoup de personnes ont pris depuis quelque temps l'habitude de faire entendre l's quand ce mot est isolé ou devant une consonne, *un fiss'*, c'est une très mauvaise prononciation.

Je partage entièrement cette manière de voir, et pour les deux raisons que je vais vous dire :

1° Si l'on fait sonner l'*s* finale dans le mot en question, pourquoi ne pas prononcer également, par analogie, un *puiss'*, pour un *puits*, des *fusiss'*, pour des *fusils*, les *gentiss*, pour les *gentils ?*

2° Adopter la prononciation *fiss'*, c'est rendre faux et impossibles à dire les nombreux vers, tant anciens que modernes, où *fils* rime avec un mot en *is*, comme dans les suivants :

J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier et son *fils,*
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus *petits.*
(La Fontaine, *Fabl.*, III, 1.)

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux *fils,*
Traîné par les chevaux que sa main a *nourris.*
(Racine, *Phèdre*, V, 5.)

Je puis les regarder comme nos *ennemis,*
Et donne sans regret mes souhaits à mes *fils.*
(Corneille, *Horace*, III, 5.)

Du plus grand des héros je reconnais le *fils :*
Il est déjà tout plein de l'esprit de son père,
Et le feu des yeux de sa mère,
A passé jusqu'en ses *écrits.*
(Boileau, *Poés. div.*)

—

Pour des raisons tirées également de l'analogie et des règles de la versification, fondées sur la prononciation ancienne, il faut se garder, contrairement à ce que font certaines personnes suivant en cela les errements du Théâtre-Français, de prononcer l'*s* dans les trois autres monosyllabes, *gens*, *mœurs* et *vers*, à moins qu'ils ne se trouvent suivis d'une voyelle, auquel cas *s* a le son de *z* comme partout ailleurs.

×

Seconde Question.

J'admets l'étymologie rapportée par Voltaire, et j'écris BOULEVART. *Ai-je tort ?*

—

Voici le résumé de la solution que j'ai donnée de cette question à la page 68 de la 3e année du *Courrier de Vaugelas :*

Au XVe siècle, époque où *boulevard* nous est venu d'Allemagne, on écrivait *boulevercq;* au XVIe siècle, *boulevers* et *boulevert,* et, en même temps, *boulevars*, *boulevart* et *boulevard*, en vertu d'un changement de *er* en *ar* qui n'a rien d'insolite quand il s'agit de la langue française.

Vers le milieu du XVIIe siècle, le mot en question n'avait plus que deux formes : *boulevart* et *boulevard*, formes admises encore aujourd'hui par l'Académie (1835) et dont la première a été adoptée par l'administration municipale, probablement à cause de *rempart*.

Quant à la meilleure de ces deux orthographes, il me semble que c'est *boulevard*, avec un *d*, parce qu'on en dérive plus naturellement *boulevardier*, qu'on ne peut le faire de *boulevart*.

×

Troisième Question.

Voudriez-vous bien me donner l'étymologie de AVACHIR, *que mon dictionnaire fait venir de* VACHE, *sans que je puisse le croire suffisamment ?*

—

Si l'on cherche *avachi* en espagnol, on trouve *hoba-*

cho, qui correspond à notre adjectif *mou;* si on le cherche en italien, on trouve *debole*, qui se traduit également en français par *mou;* nos dictionnaires donnent *mou* comme synonyme de *avachi*, troisième fait qui prouve que *mou* est bien le sens de ce mot.

Or, *mou* se dit *weich* (pron. *vaïch*) en allemand, langue qui a fourni jadis un certain nombre de termes à la nôtre : je crois que *avachir* vient de *weich*.

Je comprends que, de prime abord, on ait la pensée de rattacher *avachir* à *vache;* mais il y a un empêchement à la possibilité de cette origine, c'est que *s'avachir* s'écrit en wallon *s'avachî* et *s'awachî*, ce qui confirme l'étymologie allemande.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... car il *avait bec et ongles* (sans article); — 2° Nous nous sommes *donné* comme tâche; — 3° ... vient de demander *à* la Commission du budget et d'*en* obtenir qu'elle *proposât;* — 4° ... que sa malheureuse mère *eût* pu se lever; — 5° ... qu'il *défendrait*... J'ai voulu que les électeurs *fussent* bien; — 6° Je suppose qu'on lui *porte;* — 7° ... il serait inexact que les Carlistes *eussent* tiré; — 8° ... pas *laissé* aveugler; — 9° ... moins naïf qu'on *ne* croit; — 10° ... avec un zèle *des plus louables* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Mais cette victoire, tout accidentelle qu'elle soit, nous humilie profondément, et nous en concluons à la nécessité pour le parti républicain de déployer plus d'initiative et d'énergie que jamais.

2° Pour cette œuvre dissolvante, les légitimistes, les orléanistes et les républicains ont oublié leurs haines les mieux justifiées; il se sont donné la main et ils se sont imaginés nous avoir porté des coups dont nous ne pourrions pas nous relever.

3° Il est impossible que cette malencontreuse idée prévaille, et l'on doit croire que la prévoyance politique de la Chambre en ferait justice quand même.....

4° En revenant le soir à Stockolm, les centaines de villas qui se trouvent sur le lac étaient toutes illuminées, et ces milliers de lumières augmentaient la beauté et l'originalité du panorama.

5° A deux reprises déjà, une fois avant la guerre, et la seconde fois après la guerre, les Allemands ont essayé d'empêcher que la langue française fût la langue officielle des congrès d'anthropologie.

6° Il fallait d'ailleurs s'y attendre, étant donné les antécédents du candidat longtemps fonctionnaire sous l'empire, puis député officiel, et des plus aveuglément dévoués au régime.

7° Voici d'abord le soulier à poulaine, terminé par un bec démesuré, chaussure bizarre et incommode, qui se maintint en usage depuis le milieu du quatorzième siècle jusqu'à la fin du quinzième.

8° L'arrêté de nomination sera signifié avant deux mois aux intéressés, qui devront être rendus à leur corps respectif le 31 décembre au plus tard.

9° Le journal de M. Jules Simon témoigne à ce propos des regrets qui ne laissent pas, au premier coup d'œil, que de paraître assez surprenants.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Verbes dont l'infinitif se termine en IER. — A la première et à la seconde personne plurielle du subjonctif, il faut doubler l'*i* et dire, par exemple, *afin que nous signifiions*, *que vous signifiiez*. Il est vrai que personne ne l'écrit ainsi, mais on ne laisse pas de sentir le défaut d'un second *i*, et comme il serait impossible de prononcer deux *i*, Vaugelas propose de mettre un accent circonflexe, et d'écrire *que nous signifions*, *que nous humiliions*.

Premier que. — Ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage ne font jamais usage de cette expression ancienne, qui se mettait pour *avant que*.

Orthographe. — Quelques-uns l'écrivent *orthografe;* mais il vaut mieux l'écrire par *ph* final, comme *philosophe*.

Persécuter. — Une infinité de gens disent *perzécuter*, c'est une faute; dans tous nos mots commençant par *pers* l's est dure.

Lors. — Suivi d'un génitif, par exemple, *lors de son élection*, pour dire *quand il fut élu*, n'est guère élégant; plusieurs néanmoins le disent et l'écrivent parce qu'il abrége.

Lequel, *laquelle.* — Toutes les fois qu'on le peut, il vaut généralement mieux employer *qui*, dût-on le répéter deux fois dans une même période, que les pronoms *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, pronoms rudes pour l'ordinaire.

Lairrois, *lairrai.* — Ces abréviations pour *laisserois*, *laisserai* ne valent rien, quoiqu'une infinité de gens s'en servent.

Invectiver. — Pour signifier *faire des invectives*, n'est pas du bel usage, et il n'est pas permis de faire à sa fantaisie des verbes tirés et formés des substantifs, quoique beaucoup de gens se donnent cette autorité.

Des mieux. — Il n'y a rien de si commun que cette façon de parler, *il danse des mieux*, *il chante des mieux* pour dire *il danse fort bien, il chante parfaitement bien;* mais elle est très-basse, et nullement du langage de la Cour, où l'on ne peut la souffrir.

Quatre pour *quatriéme et autres semblables.* — Dans la chaire et au barreau, on dit *au chapitre neuf* pour *neuviéme*, *Henri quatre* pour *Henri quatriéme;* mais comme tous demeurent d'accord que l'adjectif est meilleur, pourquoi ne pas l'employer plutôt que le nom de nombre?

Sur, *sous.* — Ces prépositions, suivies d'un substantif, doivent toujours être simples. Ainsi *il est dessus la table*, *dessous la table* sont de mauvaises expressions, il faut *sur la table*, *sous la table*. Le grand usage des composés est à la fin des périodes; on dit en parlant, par exemple, d'une chaise : *je suis assis dessus*.

Incendie, embrasement. — Vaugelas a appris d'un « oracle » de la langue qu'*incendie* se dit proprement d'un feu qui a été mis à dessein, et *embrasement*, d'un feu qui a été mis par cas fortuit.

Magnifier. — Excellent vocable qui a une grande « emphase » pour exprimer une louange extraordinaire; mais il vieillit, et Vaugelas, qui a une certaine tendresse pour tous « ces beaux mots » succombant sous la tyrannie de l'usage, voit passer celui-ci avec regret.

Toute sorte, toutes sortes. — Avant un nom singulier, on met *toute sorte*, comme dans : *je vous souhaite toute sorte de bonheur;* et avec un nom pluriel, *toutes sortes*, comme dans : *Dieu vous préserve de toutes sortes de maux.* Cependant ce n'est pas une faute que de confondre dans ce cas le singulier avec le pluriel.

Première personne du présent de l'indicatif. — Quelques-uns ont cru qu'il fallait ôter l'*s* finale de la première personne de *je crois, je fais, je dis, je crains*, et écrire *je croy, je fay, je dy, je crain*, changeant *i* en *y* selon le génie de notre langue, afin de distinguer ainsi la première personne d'avec la seconde, *tu crois, tu fais, tu dis, tu crains.* Il est certain que la raison le voudrait pour éviter toute équivoque, mais on pratique le contraire, et l'on ne met point ordinairement de différence entre ces deux personnes. Ce ne serait pas une faute que de supprimer l'*s*, mais il vaut beaucoup mieux la mettre en prose.

Trouver, treuver. — Ils sont bons tous deux; mais *trouver* est sans comparaison le meilleur.

Le titre de, la qualité de. — C'est une faute très-commune de finir une lettre par : *me donnant la hardiesse de prendre le titre de*, ou par : *pour mériter la qualité de*, avec *Monsieur* ou *Madame* en bas, à l'endroit où l'on a accoutumé de le mettre, et suivi de : *votre très-humble serviteur.* Il n'y a rien de raisonnable dans un tel agencement de mots.

Quel pour *quelque.* — C'est une faute familière à toutes les provinces qui se trouvent au-delà de la Loire que de dire, par exemple, *quel mérite que l'on ait, il faut être heureux*, au lieu de dire *quelque mérite que l'on ait*, etc.

Languir, plustôt. — Après avoir passé plusieurs années à Paris, les gens du Languedoc ne peuvent s'empêcher de dire : *vous languissez* pour *vous vous ennuyez.* Ils font de même à l'égard de *plustôt* qu'ils mettent pour *auparavant*, comme dans cette phrase : *je vous conterai l'affaire, mais plustôt je me veux asseoir.*

Sortir. — Autre curiosité : un Bourguignon qui aura été toute sa vie à la Cour aura bien de la peine à ne pas dire *sortir* pour *partir*, comme dans : *je sortis de Paris un tel jour, pour aller à Dijon.*

Arrivé qu'il fut. — Cette façon de parler et autres analogues ne valent rien, quoiqu'une infinité de gens s'en servent en parlant et en écrivant. Au lieu de cette expression, il faut dire *étant arrivé.*

Trois infinitifs de suite. — Ils ne sont pas toujours vicieux, ni n'ont pas toujours mauvaise grâce; par exemple, dans *le Roy veut aller faire sentir aux rebelles la puissance de ses armes*, il n'y a rien qui choque. Mais s'il y en avait quatre, ils auraient bien de la peine à passer.

L'un et l'autre. — On les met et avec le singulier et avec le pluriel; ainsi, on dit également bien *l'un et l'autre vous a obligé*, et *l'un et l'autre vous ont obligé.* Il en est de même avec *ni;* on dit *ni l'un ni l'autre ne vaut rien*, ou *ni l'un ni l'autre ne valent rien.*

N'en pouvoir mais. — Cette façon de parler est ordinaire à la Cour, mais elle est bien basse pour s'en servir en écrivant, si ce n'est dans le style burlesque.

Noms propres et autres terminés en EN. — Depuis peu d'années seulement, nous terminons en *en* la plupart des noms propres (1647) et plusieurs autres tirés du latin et finissant en *anus;* nous disons et écrivons *Tertullien, Quintilien, S. Cyprien.*

Pouvoir. — On se sert de ce verbe d'une façon bien étrange, mais qui néanmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est très-française. En parlant d'une table, d'un carrosse, on dit : *il y peut huit personnes*, pour *il y a place pour huit personnes;* on sous-entend *tenir.*

Si après vingt et un *il faut mettre un pluriel ou un singulier.* — Cette question a été agitée dans une grande compagnie; les uns voulaient le substantif au pluriel, les autres, au singulier; mais l'usage n'étant point décisif dans ce cas, Vaugelas ne se prononce pour aucun nombre.

Possible. — Employé pour *peut-être*, les uns l'accusent d'être bas, les autres d'être vieux. « Tant y a » que pour une raison ou pour une autre, ceux qui veulent écrire poliment feront bien de ne pas s'en servir.

Ou la douceur ou la force le fera. — Faut-il *le fera* ou *le feront?* Il faut dire *le fera* au singulier, car comme c'est une alternative, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui régisse le verbe. Quand il y a plusieurs *ou*, on peut mettre le pluriel.

Ni la force ni la douceur n'y peut rien. — Il est loisible de mettre le verbe au singulier ou au pluriel; mais Vaugelas préfère le pluriel.

Matineux, matinal, matinier. — C'est *matineux* qui est le meilleur des trois; c'est celui qui est le plus en usage, en parlant et en écrivant, soit en prose, soit en vers.

Après souper, après soupé. — Tous deux sont bons, et nos meilleurs auteurs, anciens et modernes, se servent indifféremment de l'un ou de l'autre.

Remplir et *emplir.* — L'un et l'autre « est bon », mais avec cette différence que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées, et qu'*emplir* se dit communément des choses matérielles et liquides.

C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites. — Il faut mettre *faites* au pluriel, parce que ce participe se rapporte de nécessité absolue au pronom *que*, lequel est après *action* et se rapporte à ce substantif, et non à *une.*

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

La Vieille-Roche. Le Marquis de Lanrose; par Edm. About, 2e édition. In-18 jésus, 365 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

La Case de l'oncle Tom, ou Vie des nègres en Amérique; par Henriette Beecher Stowe. Traduction de La Bédollière. Nouvelle édition, augmentée d'une notice de George Sand. Illustrations anglaises. In-4° à 2 col. 112 p. Paris, lib. Barba. 1 fr. 60.

La Chanson du chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon, publiée par C. Hippeau. Première partie : Le Chevalier au Cygne. In-8°, VIII-268 p. Paris, lib. A. Aubry. 8 fr.

Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque; par Ferdinand Delaunay (de Fontenay). 2e édition, In-12, XIX-403 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Histoire des naufrages qui ont désolé la marine française, comprenant celui de la Méduse, position difficile de l'Astrolabe et la prise de Mogador en 1845 ; par Ebbark, lieutenant de vaisseau. In-8°, 108 p. Paris, lib. Bernardin-Béchet.

Pensées de J. Joubert, précédées de sa correspondance, d'une notice sur sa vie, son caractère et ses travaux par M. Paul de Raynal, et des jugements littéraires de MM. Sainte-Beuve, Silvestre de Sacy, Saint-Marc Girardin, Géruzez et Poitou. 6e édition. I. Correspondance. In-12, CXLVII-253 p. Paris, lib. Didier et Cie.

Pensées choisies de Blaise Pascal, publiées sur les manuscrits originaux et mises en ordre par M. Faugère. 4e édition. In-12, X-292 p. Paris, lib. Jules Delalain et fils. 2 fr. 50.

Théâtre de Jean Racine, trésorier de France, l'un des quarante de l'Académie française. Orné de vignettes gravées à l'eau-forte sur les dessins d'Ernest Hillemacher, par Frédéric Hillemacher. T. 3. In-8°, 325 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 20 fr.

Histoire contemporaine (3e partie de l'Histoire de France); par M. Th. Bachelet, professeur d'histoire au lycée Corneille. Grand in-18, 532 p. Paris, lib. Courcier. 3 fr. 50.

Un peu partout. Du Bosphore aux Alpes; par Jules Chambrier. In-12, 316 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr.

La Chiffarde; par Eugène Chavette. I. Le Passé de la duchesse. II. Les Gentillesses de Rob. 2 vol. In-18 jésus, 617 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Les Voleurs de Londres; par Charles Dickens. Traduction de La Bédolière. Edition illustrée de 25 vignettes par Bertall. In-4° à 2 col. 72 p. Lib. Barba. 95 cent.

Morceaux choisis des classiques français à l'usage des classes supérieures; recueillis et annotés par Léon Feugère, censeur des études au lycée Bonaparte. Ouvrage spécialement destiné aux élèves de troisième, de seconde, de rhétorique et de mathématiques. 21e édition. Chefs-d'œuvre de prose. In-12, XXXII-476 p. Paris, lib. Jules Delalain. 3 fr.; cart. 3 fr. 25.

Études sur les Barbares et le moyen âge; par E. Littré, de l'Institut, 3e édition. In-12, XXXII-460 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Le Quatre-Septembre devant l'enquête; par Eugène Pelletan. 2e tirage. In-18 jésus, 343 p. Paris, lib. Pagnerre.

Publications antérieures :

LES PSAUMES DE DAVID ET LES CANTIQUES d'après un manuscrit du XVe siècle, précédés de recherches sur le traducteur et de remarques sur la traduction, et ornés d'un fac-simile du manuscrit et d'un portrait de David. — Paris, librairie *Edwin et Hermann Tross*, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chronologique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par LOUIS MONTJOIE. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU, gentilhomme du Mans, avec notice et index. — Par F. CONSCIENCE. — Petit in-12, XXVIII-201 pages. — Paris, librairie *Alphonse Lemerre*, passage Choiseul. — 7 fr. 50.

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. TALBERT, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr., 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

ŒUVRES DE RABELAIS, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre, etc., et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. — Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par LOUIS BARRÉ, ancien professeur de philosophie. — In-18 jésus, XXXV-612 p. Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères, à Paris.

LE MÉNAGIER DE PARIS. — Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un Bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la ville de Paris, à la fin du XIVe siècle; un traité de cuisine fort étendu et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. — Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. — 2 vol. — A Paris, à l'imprimerie de *Crapelet*, 9, rue de Vaugirard.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de BONAVENTURE DES PERIERS. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. JACOB, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par CHARLES SOREL, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par EMILE COLOMBAY. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

VOCABULAIRE RAISONNÉ ET COMPARÉ DU DIALECTE ET DU PATOIS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. — Par MIGNARD, de l'Académie de Dijon. — In-8°, 334 p. — Paris, librairie *Aubry*, 18, rue Séguier.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Dans un grand pensionnat de Demoiselles, situé dans une des localités les plus salubres de la banlieue de Paris, on reçoit de jeunes étrangères pour les perfectionner dans langue française. — Chambres particulières. — Table de la Directrice. — Prix modérés.

Une Maison d'éducation qui n'est point une pension prend des étrangers à demeure pour leur enseigner la langue et la littérature françaises. — Près du Collége de France et de la Sorbonne.

Avenue de l'Impératrice. — Un ancien préfet du collége Rollin prend en pension quelques jeunes étrangers pour les perfectionner sérieusement dans l'étude de la langue française. — Enseignement de l'allemand et préparation aux examens pour le service militaire en Angleterre.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTERAIRES.

Le journal LE TOURNOI est rédigé au *concours* par ses abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un Comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes : 1re *Prime* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat ; 2e *Prime* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne en s'adressant à M. ERNEST LEROUX, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875.

Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours.

Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane ; — 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance.

Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. EVARISTE CARRANCE, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

L'ACADÉMIE FRANÇAISE donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : LIVINGSTONE.

Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents.

Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur*.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 15. 1er Novembre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Deux communications; — Signification littérale de *Conter fleurettes;* — Emploi de *Découvreur;* — Usage singulier du mot *De* après *En;* — Pourquoi, contrairement à l'étymologie, tous nos participes présents finissent en *ant.* || *Cylindrer* ou *Calandrer du linge;* — *Avoir si peur* est une mauvaise expression; — S'il faut dire qu'*Une loi pointe* ou *point à l'horizon.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes pour la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

J'ai reçu dernièrement les deux lettres qu'on va lire, relativement à des questions traitées dans des numéros précédents :

I.

Sens (Yonne), 14 septembre 1874.

Monsieur,

En vous adressant un mandat de 6 fr. pour renouvellement de mon abonnement au *Courrier de Vaugelas,* permettez-moi de vous faire une petite observation touchant la liste des noms que l'on donne aux habitants des diverses villes de France.

Cette liste est intéressante; mais elle eût pu l'être davantage, ce me semble, si vous aviez donné la clé d'appellations souvent éloignées du nom de la ville elle-même. Ainsi, il est facile de comprendre pourquoi les habitants d'Arles s'appellent les Arlésiens, et les habitants d'Amiens les Amiénois; mais on s'explique difficilement au premier abord que les habitants de St-Omer s'appellent les *Audomarois,* ceux de Sens les *Sénonais,* ceux de Besançon les *Vizontins,* etc. Il y aurait tout profit pour le lecteur à savoir que ces dénominations singulières, quand on n'en sait pas la source, tiennent au nom ancien de ces villes, *Audomarum, Senones, Vesontio,* etc. qui, par suite de corruptions rationnelles, si je puis m'exprimer ainsi, s'est profondément altéré, tandis que l'adjectif, resté dans l'ombre et hors de la portée du vulgaire, se maintenait dans son intégrité.

Il est facile, par exemple, de comprendre comment l'*accent* fortement appuyé sur la première syllabe a fait Sens de *Senones,* et Omer de *Audomarum.*

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

FILLEMIN.

Les observations contenues dans cette lettre, observations que j'avais prévues, du reste, sont parfaitement justes. Je serai heureux d'y faire droit dans un prochain numéro, où je me propose d'expliquer l'origine de tous les gentilés qui ne dérivent pas directement du nom actuel des villes.

Quant au mandat renfermé dans la même lettre, je l'anéantis, pour la raison que, le 25 février dernier, M. Fillemin m'en a déjà envoyé un semblable pour payer son abonnement à la 5e année.

II.

Bayeux, le 26 Septembre 1874.

Monsieur,

Le numéro du *Courrier* du 15 septembre courant ne m'est pas parvenu, et nous touchons à la fin du mois. Veuillez, je vous prie, me le faire expédier, car je serais désolé de voir une lacune dans ma précieuse collection.

Un des précédents contenait quelques erreurs au sujet du rocher du *Calvados* que, de ma chaumière de pêcheur, au bord de la Manche, je puis voir de mes fenêtres, dans une grande marée comme celle de ce jour, où il *découvrira* presque entièrement, ce qui n'arrive que *deux ou trois fois chaque année.* On le confond généralement, et à tort, avec les roches qui bordent la côte de Colleville à Langrune, qui *découvrent* à chaque marée et sont adhérentes aux falaises sur une longueur d'environ 20 kilomètres, de Port-en-Bessin à Courseulles. Le seul rocher isolé et qui seul a droit au nom de Calvados, est situé au nord de la Fosse d'Espagne, entre St-Côme-de-Fresné et Asnelles, et la carte de l'Etat-major, qui en contient un relevé fort exact, ne lui donne, avec raison, que 1 kilomètre de l'O. à l'E., sur 500 mètres du N. au S. Mais elle le baptise improprement : *les Calvados,* tandis que son nom doit être au singulier, et n'est que la corruption du nom du vaisseau de l'*Armada* qui vint y échouer, et qui s'appelait non point le *Calvador,* mais le *Salvador* (le Sauveur) : au XVIe siècle, la forme de l'*S* se rapprochait beaucoup de celle du *C,* et on lut mal la finale; de là l'erreur commune, consacrée par l'Assemblée nationale qui, sur la proposition de M. Delaunay, député des Etats de Normandie, et qui n'était que l'organe de sa sœur (dont on conserve encore le portrait au musée de Bayeux, où elle fut connue jusqu'à sa mort sous le nom de *Mademoiselle Calvados*) attribua au département le nom vulgairement donné au rocher qui en est une annexe.

J'ai déjà recueilli beaucoup de noms à ajouter à la liste géographique publiée dans votre numéro 11 : j'attends

d'avoir augmenté et ordonné une liste pour vous l'envoyer, comme supplément à la vôtre.

En attendant, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges GARNIER.

Je remercie M. Georges Garnier des précieux renseignements qu'il donne dans sa lettre sur le rocher du *Calvados*, et j'attendrai qu'il m'ait envoyé la liste qu'il prépare pour répondre aux observations contenues dans la communication précédente.

×

Première Question.

Je désirerais bien savoir la véritable signification de l'expression CONTER FLEURETTES, *et vous serais, en conséquence, très-obligé de la donner dans un de vos prochains numéros.*

—

Le verbe *conter* peut avoir ici un double sens, celui de *dire*, et celui de *compter*, pour lequel il s'est employé dans les commencements de notre langue :

Jo ai *cunté*, n'i ad mais que .vii. liwes.

(*Ch. de Roland*, ch. IV, v. 364.)

Sans les autres richesses que je ne sai *conter*.

(*Berte*, XCVII.)

Tuit li enfant d'un mariage, quant il vienent en compaignie avec le secont mariage ou avec le tiers, ne sont *conté* que por une sole personne.

(Beaumanoir, XXI, 8)

D'un autre côté, le mot *fleurette*, indépendamment de la signification de galanterie, a eu aussi celle de pièce de monnaie, ce qui est attesté par cet exemple :

La *fleurette* ou *florette* était une espèce de monnaie française en usage au XIVe et au XVe siècle.

(Ch. Nisard, *Curios. de l'étymol.*, p. 6.)

D'où il suit que le véritable sens de la phrase en question doit être contenu dans l'une des quatre combinaisons suivantes :

Conter (dire) fleurettes (monnaie).
Conter (dire) fleurettes (galanterie).
Conter (compter) fleurettes (monnaie).
Conter (compter) fleurettes (galanterie).

Or, comme on n'a jamais employé *dire* suivi d'un nom de monnaie, pas plus que *compter* suivi d'un nom signifiant un propos galant, il est à croire que le sens littéral de l'expression ne peut se trouver que dans conter (compter) fleurettes (monnaie), ou dans conter (dire) fleurettes (galanterie).

Conter fleurettes veut-il dire compter de la monnaie?

Ce serait un tort de le croire comme quelques-uns l'ont fait ; d'abord, parce qu'expliquée ainsi l'expression prendrait un sens immoral qu'elle n'a jamais eu, car elle n'implique que paroles d'amour, compliments gracieux, dire des choses jolies, flatteuses, séduisantes ; et, ensuite, parce que le mot *fleurette* peut très-bien figurer après un verbe qui ne veut pas pour régime un nom de monnaie, preuve ces exemples :

... Et votre femme *entendra* les *fleurettes*.

(Molière, *Ec. des Maris*, I, 2.)

Où peuvent tous venants *débiter* leurs *fleurettes*.

(Corneille, *Ment.* I, 1.)

Du reste, si *fleurette* voulait dire ici pièce de monnaie, on ne le trouverait évidemment pas en compagnie du mot *argent*, comme il s'y voit dans ce vers :

Des gens qui sèmeront l'*argent* et la *fleurette*.

(La Fontaine, *Joconde*.)

Conter fleurettes signifie donc dire des galanteries?

C'est, à mon avis, le véritable sens de cette expression, et voici les raisons sur lesquelles je base une conviction que j'espère vous faire partager :

1° Le mot *fleurette* est le diminutif de *fleur ;* or, par une métaphore facile à saisir (la fleur de quelque chose, c'est ce qu'il y a de mieux, de plus fin), les discours galants qui, selon M. Charles Rozan, se tiennent « dans un langage qui n'est pas le langage de tout le monde ni de tous les jours » ont été assimilés à de jolies petites fleurs.

De *fleur*, pris dans le même sens, nos pères avaient fait *fleureter* (qui pourrait bien avoir donné le *flirtation* des Anglais), verbe qui signifiait babiller, dire de jolis riens, et dont j'ai recueilli l'exemple suivant :

Ces paroles servent à ceux qui n'ont accoustumé que de flageoler et *fleureter* à l'oreille, en parlant de choses de peu de valeur.

(Commines, cité par Ch. Nisard, p. 6.)

2° En espagnol, on emploie *flor* (fleur) pour signifier ornement du discours, éloge, louange ; et l'on appelle *floreo* (mot de la famille de *flor*) une flatterie, une cajolerie, une douceur dite à une femme : *fleurette*, formé de *fleur*, a le même sens que *floreo*.

3° Pour signifier ce que nous exprimons par *conter fleurettes*, les Latins employaient *rosas loqui* (dire des roses), expression d'autant plus heureuse que la rose était consacrée à Vénus, la déesse des amours. Or, le *fleurettes* de notre proverbe, c'est le *rosas* du proverbe latin, c'est un mot ayant le sens de propos galants.

—

Le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier écrit *conter fleurette* avec *fleurette* au singulier. Mais comme la plupart de nos auteurs écrivent *fleurette* au pluriel dans cette expression, et que, d'ailleurs, *rose* est au pluriel dans *rosas loqui*, ainsi que *fleur* dans *Andarse en flores*, que je rencontre dans un dictionnaire espagnol comme traduction de *conter fleurettes*, j'en tire la conclusion qu'il faut mettre *fleurette* au pluriel dans ce proverbe.

×

Seconde Question.

Voudriez-vous bien me dire comment se nomme une personne qui a fait une découverte, et aussi ce que vous pensez de DÉCOUVREUR *dans la phrase suivante, que je trouve dans la* REVUE DES DEUX MONDES *du 1er septembre 1874 : « Les chétifs instrumens qui bravèrent alors le courroux des flots rehaussent à peine pour moi l'audace des anciens* DÉCOUVREURS. »

—

Le substantif *découverte* se disant de toute chose dont le nom peut servir de régime direct à l'un des trois verbes *trouver*, *inventer*, *découvrir*, qui expriment l'action d'arriver à connaître ce qui était caché, couvert en quelque sorte, on a dû naturellement dési-

gner celui qui fait une découverte par les mots *trouveur, inventeur, découvreur.*

Mais ces noms ne s'appliquent qu'à certaines significations des verbes dont ils sont formés, de sorte que, pour en faire un emploi convenable, il faut savoir ce qui suit relativement à chacun d'eux :

Trouveur. — Se dit de celui qui rencontre un objet perdu, et aussi comme synonyme de *trouvère*, correspondant au grec ποιητής, poète (de ποιέω, faire, inventer).

Inventeur. — Répond au sens d'imaginer quelque chose de nouveau, de combiner des conditions connues d'une façon nouvelle; on dit :

L'*inventeur* de l'imprimerie; — l'*inventeur* de la poudre à canon; — l'*inventeur* du télégraphe électrique, etc.

Mais il s'emploie spécialement en terme d'archéologie pour désigner celui qui trouve une médaille; il correspond alors au sens du latin *invenire*, qui a fourni *invention* dans cette dénomination d'une fête de l'Église, *l'invention de la vraie croix*, pour la découverte de la vraie croix.

Découvreur. — S'est employé jusqu'au XVIe siècle pour désigner, à la guerre, ceux qu'on envoyait en éclaireurs, comme le montrent ces exemples :

Et avoient les François leurs *descouvreurs*, et les Hongres les leurs.

(Froissart, III, IV, 52.)

Les capitaines, qui avoient mis des *descouvreurs* sur les champs, eurent tantost avis que...

(M. du Bellay, 385.)

Puis, on en est venu à ne plus le dire que de celui qui avait fait une découverte géographique :

Quel fut le prix des services inouïs de Cortez? Celui qu'eut Colomb : il fut persécuté; et le même évêque Fonseca, qui avait contribué à faire renvoyer le *découvreur* de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même celui qui en était le vainqueur.

(Voltaire, *Mœurs*, 147.)

Or, comme je ne vois pas pour quelle raison *découvreur*, employé dans ce sens au XVIIIe siècle, n'y pourrait pas figurer encore aujourd'hui, j'en conclus que la phrase de la *Revue des deux Mondes* où vous l'avez rencontré ne peut être taxée d'incorrection.

—

Les substantifs *trouveur* et *découvreur* ne figurent pas dans le Dictionnaire de l'Académie; mais quand je vois que M. Littré les enregistre dans le sien, qu'il justifie l'emploi du premier par ces exemples empruntés à la vieille langue :

Les *trouveurs* auront la moitié de ladite trouveure pour leur part.

(Du Cange, *Troaf.*)

L'amende doit estre d'autant de valeur comme le [la] coze trovée, lequele li *trouveres* vaut retenir à soi.

(Beaumanoir, XXV, 21.)

et qu'il fait remarquer que, si l'Académie n'approuve plus le second aujourd'hui, elle l'avait mis dans sa 5e édition, je ne crois pas être dans l'erreur en tenant ces mots pour bien français.

×

Troisième Question.

Dans la phrase suivante, où il s'agit de princesses : « Il y en avait de brunes, de blondes, de châtain clair, de châtain foncé et d'autres aux cheveux d'or », faut-il DE *ou* DES ? *Je crois que* DE *choque moins l'oreille.*

—

Il faut *de*, et voici pourquoi.

Complète, cette phrase serait exprimée par celle qui suit :

Il y avait des princesses qui étaient brunes, des princesses qui étaient blondes, des princesses qui étaient châtain clair, des princesses qui étaient châtain foncé, etc.

Or, dans cette dernière, si l'on remplace par *en* (ce qui se fait d'ordinaire) le substantif *princesses*, répété et pris dans un sens partitif, elle devient :

Il y *en* avait qui étaient brunes, qui étaient blondes qui, étaient châtain clair, qui étaient chatain foncé, etc.

Puis, si au lieu de *qui étaient*, dans cette seconde phrase, on met le mot *de*, après la substitution de *en* à *princesses* (ce qui n'est ni moins permis ni moins généralement pratiqué), on arrive à cette forme doublement elliptique qui n'est autre que la phrase que vous me proposez :

Il y *en* avait *de* brunes, *de* blondes, *de* châtain clair, *de* châtain foncé, etc.

Ainsi, ce n'est pas parce que *de* « choque moins l'oreille » qu'il doit être employé dans cette phrase et autres semblables; c'est en vertu d'une règle bien positive de construction qui veut que le pronom *qui* et le verbe *être*, suivis d'un adjectif ou d'un participe, soient remplacés par *de* quand le substantif auquel *qui* se rapporte a été lui-même remplacé par *en*.

×

Quatrième Question.

Puisque le français est dérivé du latin, et que dans cette dernière langue il y a des participes présents en ANS, ANTIS (AMANS, AMANTIS) *et d'autres en* ENS, ENTIS, (LEGENS, LEGENTIS), *pourquoi n'avons-nous pas écrit les uns par* ENT *et les autres par* ANT? *C'aurait été plus conforme à l'étymologie.*

—

Comme les autres langues néo-latines, le français n'a que trois conjugaisons :

La première, qui a l'infinitif en *er* (*porter*), avec le participe passé en *é*, et qui correspond à la première conjugaison latine, dont l'infinitif est en *are* (*amare*);

La seconde, qui a l'infinitif en *ir* (*finir*) avec le passé en *i*, et qui correspond à la quatrième conjugaison latine, dont l'infinitif est en *ire* (*finire*);

La troisième, qui a l'infinitif en *oir* (*recevoir*, *devoir*), et en *re* (*vendre, prendre*), avec le participe passé le plus souvent en *u*, et qui correspond à la troisième des Latins dont l'infinitif est en *ĕre* (*recipĕre, vendĕre*), bien qu'elle renferme beaucoup de verbes dont les primitifs appartiennent à la seconde conjugaison latine, ayant l'infinitif en *ēre* (*debēre*, *prendēre*).

Or, les modèles de ces trois conjugaisons *porter*, *partir, mollir* et *battre* donnant en latin :

Portans, antis (*an*)

Partiens, entis (*en*)
Mollescens, entis (*en*)
Battuens, entis (*en*)

il eût été sans doute plus conforme à l'étymologie d'écrire par *ent* la terminaison de nos participes présents des deux dernières conjugaisons, c'est-à-dire *partent* et *battent*, dérivés de *partiens* et de *battuens*. Mais, comme la notation *en* de cette terminaison aurait eu le son de *an* nasal, et que tous les participes présents de la première conjugaison, qui sont les plus nombreux, s'écrivent régulièrement par *an*, d'après leur provenance (*portant* de *portans*, *tis*), on fut conduit, dès les premiers temps de notre langue (cette orthographe se trouve adoptée dans les textes les plus anciens), à représenter également par *an* le même son nasal qui se trouvait à la terminaison du participe présent dans les autres conjugaisons.

Du reste, il y a encore d'autres raisons qui peuvent justifier cette terminaison unique en *ant* pour répondre à la double terminaison des participes présents latins :

1° C'est qu'il existe dans presque tous les verbes une autre forme qui, pour l'orthographe, eût été identique au participe présent écrit par *ent*, la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif : ils *partent*, ils *battent*, etc.

2° Comme nous avons un certain nombre d'adjectifs verbaux qui ont la même source que nos participes présents, c'est-à-dire qui proviennent comme eux des participes présents latins, il nous a été possible de distinguer les uns des autres en terminant tous nos participes présents en *ant* et nos adjectifs verbaux en *ent*; grâce à cette convention, on peut immédiatement voir que *excellent, négligent,* sont des mots d'une autre espèce que *excellant*, *négligeant*.

Voilà pourquoi, en dépit des suggestions de l'étymologie, nous écrivons tous nos participes présents par *ant,* de quelques verbes latins qu'ils viennent.

ÉTRANGER

Première Question.

Faut-il dire CYLINDRER DU LINGE *ou* CALANDRER DU LINGE ? *Je vous remercie d'avance de votre réponse.*

—

On lit ce qui suit (vol I, p. 123) dans le *Manuel du blanchiment et du blanchissage*, par Julia de Fontenelle, ouvrage faisant partie de la collection Roret :

Nous avons en France l'habitude de repasser le linge de ménage avec des fers chauds de diverses formes; mais cette opération occasionnant toujours une dépense assez considérable, à cause du charbon de bois qu'on est obligé d'employer à cet effet, et de la lenteur avec laquelle ce travail s'exécute, il arrive aussi très-fréquemment que, par la négligence des repasseuses, le linge se trouve roussi et même brûlé. Les Anglais se servent pour le repassage du linge uni, tel que celui de table, les draps de lits, etc., d'une machine qu'ils nomment *mongle* ou *calender*, qui n'a pas les inconvénients dont on vient de parler, quoiqu'elle opère très-promptement et à froid. Le linge dont on veut unir ou lustrer la surface, après avoir été légèrement humecté, est roulé le plus exactement possible autour de deux cylindres de bois de hêtre, qu'on place, ainsi chargés, entre deux planchers horizontaux très-unis, dont l'inférieur est fixé et le supérieur mobile dans le sens perpendiculaire à la direction des cylindres, de manière à pouvoir aller et venir librement dans un espace limité. Ce même plancher supérieur, formant le fond d'une caisse qu'on remplit de pierres ou d'autres poids d'environ 1,000 kilogrammes, exerce sur chacun des rouleaux une pression qui a d'autant plus d'effet qu'elle n'a lieu que successivement et suivant les points de contact des rouleaux avec les plans tangents : aussi le linge, mis en quantité raisonnable sur les cylindres, se trouve-t-il uni et même lustré au bout d'un très-petit nombre d'allées et venues de la caisse de la machine.

On s'est servi pendant longtemps de ces sortes de calandres dans nos fabriques de rubans, de calicots, etc. : il n'y a de nouveau que l'application qu'on en a faite au repassage du linge de ménage, et le mécanisme qu'on y a ajouté pour produire un mouvement uniforme de va-et-vient par un mouvement uniforme et continu de rotation.

Puisqu'il s'agit d'une *calandre* appliquée au repassage du linge, on peut évidemment dire *calandrer du linge;* mais comme *calandre* est synonyme de *cylindre* (il vient de *cylindrus* par le bas-latin *calendra*), et que j'entends toujours dire autour de moi *linge cylindré* et non *linge calandré*, j'en conclus qu'il vaut mieux se servir de l'expression *cylindrer du linge.*

×

Seconde Question.

Dans une des phrases que vous avez données à corriger dans votre numéro 12, *il s'en trouve une, la* 5e, *qui commence ainsi : « Dans le Nord, on a* SI PEUR *des gens qu'on ne connaît pas... » Or, dans le numéro suivant vous n'avez point dit que cette expression fût une faute. Est-ce qu'elle serait correcte?*

—

C'est un oubli de ma part.

Si, dans le sens de *tellement*, ne peut s'employer que devant les adjectifs et les adverbes :

Une main *si habile* eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé.

(Bossuet, *Reine d'Angl.*)

Jean Corvin Huniade, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit *si souvent* Amurat et Mahomet II.

(Voltaire, *Mœurs*, 89.)

Par conséquent, l'emploi de *si* que vous me signalez est une faute, puisque ce mot est placé devant un substantif; il fallait dire : *on a tellement peur.*

Une foule de gens commettent la même erreur avec les expressions *avoir faim*, *avoir soif*, *avoir chaud*, *avoir froid*, *avoir envie*. Cela tient sans doute à ce que lesdites expressions reçoivent souvent comme modificatif l'adjectif *grand*, qui admet très-bien l'adverbe *si* avant lui : la suppression de cet adjectif entraîne un changement d'adverbe, mais beaucoup ne le savent pas, d'où leur construction vicieuse.

×

Troisième Question.

Phrase trouvée dans un journal français : « Il est vrai que, avec la nouvelle loi militaire qui POINTE *à l'horizon, il a de quoi rattraper ce mutisme forcé. » Ici* POINT *ne vaudrait-il pas mieux que* POINTE ?

—

Il faut *point* s'il s'agit du verbe *poindre*, et *pointe*, s'il s'agit du verbe *pointer*.

Lequel de ces deux verbes convient-il d'employer ?

Pointer se dit, au propre, en parlant des herbes, des bourgeons, etc., qui commencent à pousser, et, au figuré, dans le sens de se faire remarquer :

Une femme, depuis fort de mes amis, commençait à *pointer* par elle-même à la Cour.

(St-Simon, 75, 223.)

Harcourt courtisa Madame de Maintenon dès qu'il put *pointer*, et la cultiva toujours sur le pied d'en tout attendre.

(Idem, 82, 62.)

Poindre s'emploie aussi dans la sens de commencer à pousser comme une pointe, en parlant des végétaux, et se trouve, au figuré, dans la même signification que le précédent :

De tous les maux on vit *poindre* l'engeance.

(Benserade, dans Giraud-Duvivier.)

On m'assure qu'elle [Madame de Coulanges] est très-bien, et que les épigrammes recommencent à *poindre*.

(Sévigné, 1er octobre 1676.)

Par conséquent, dans la phrase en question, il est parfaitement loisible d'employer *point* ou *pointe*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1°... tout accidentelle qu'elle *est* (après *tout... que*, on ne met pas le subjonctif; — 2°... et ils se sont *imaginé;* — 3°... que cette malencontreuse idée *prévale;* 4°... *Pendant que nous revenions* le soir à Stockolm; — 5°... d'empêcher que la langue française *ne* fût; — 6°... étant*donnés* les antécédents; — 7° Voici d'abord le soulier à *la* poulaine (c'est-à-dire à la polonaise); — 8°... qui devront être rendus à *leurs corps respectifs ;* — 9°... qui ne laissent pas de paraître (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Vous vous convaincrez que l'interprétation du ministère est erronnée et qu'elle s'applique à la suppression du maire de Cormeilles une expression qui, dans la pensée et dans la lettre de l'article s'applique à toute autre chose.

2° L'Etat ne doit que consacrer, par son adoption définitive, des résultats obtenus par d'autres que par lui, au moyen d'expériences hasardeuses, et qui ne laissent pas d'avoir leur danger.

3° S'ils croient sérieusement que le retrait d'une frégate française, dont la station n'est pas située à moins de 80 kilomètres du Vatican, peut exposer l'Eglise à tels dangers que ce soit, nous comprenons leur tristesse et leur amertume.

4° Pour me rendre compte de la quantité extraordinaire de fumée qui sort, ou à intervalles ou d'une maniere continue, du cratère, je me suis rendu sur le sommet de l'Etna, et j'y ai fait les observations nécessaires pour établir ce qu'il y a de vrai dans les bruits courus.

5° En matière de polémique, l'ardeur de la lutte peut faire excuser les exagérations, voire même les violences.

6° Les élections des conseils généraux s'annoncent on ne peut mieux en ce sens.

7° Sans parler des obstinés pour qui Sedan et Metz ont été des leçons perdues, il y a bon nombre d'électeurs qui se sont laissés prendre encore une fois aux fanfaronnades bonapartistes.

8° Le pauvre garçon témoignerait d'une bien autre assurance s'il sentait derrière lui une vaste corporation qui le soutienne.

9° Bientôt après, m'étant placé de l'autre côté, un coup de feu retentit à la distance de trois ou quatre toises, et, me retournant dans cette direction, j'aperçus la maigre figure du criminel, que je n'avais jamais vu.

10° Cela n'empêche pas que nous avons, encore de nos jours, des libraires qui publient des grammaires d'après Port-Royal, pourquoi pas d'après Sylvius?

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Satisfaire, satisfaction. — Depuis peu, il y en a qui prononcent sans *s satifaire, satifaction.* C'est une faute que ne commettent point la plus saine partie de la Cour et des auteurs ; mais Vaugelas craint bien que cette mauvaise prononciation ne l'emporte, grâce à l'euphonie.

Unir ensemble. — C'est fort bien dit, quoique plusieurs soutiennent que *unir* est suffisant pour exprimer la pensée. Mais ce sont ceux qui n'ont point étudié et qui n'ont nulle connaissance des anciens auteurs.

Je me souviens, Il me souvient. — Tous deux sont bons ; cependant Vaugelas préfère le premier parce qu'il lui semble plus usité à la Cour.

Temple. — Cette partie de la tête qui est entre l'oreille et le front s'appelle *temple*, avec une *l*, et non pas *tempe*, sans *l*, comme le prononcent et l'écrivent quelques-uns, trompés par le mot latin *tempus* « d'où il est pris », lequel signifie la même chose.

Ensuite de quoi. — Façon de parler française et ordinaire, qui ne doit pas être employée dans le beau style.

Sans point de faute. — Est une façon de parler dont les honnêtes gens n'ont garde de se servir, et beaucoup moins encore les bons écrivains ; il faut en ôter *point*.

Survivre. — On dit *survivre quelqu'un* et *à quelqu'un ;* c'est à l'oreille de juger ce qu'elle préfère.

Mais que. — En parlant, on en « use fort » ; mais il est bas et ne s'écrit point dans le beau « stile ». La Cour dit à chaque instant : *Venez moi querir mais qu'il soit venu*, pour dire *quand il sera venu.*

Précipitément, précipitamment. — Le premier est bon ; mais le second est beaucoup meilleur, et Vaugelas l'emploierait toujours.

Armez à la légere, légérement armez. — Quoique la première expression soit plus en usage, il faut les employer toutes deux pour diversifier.

Monsieur, Madame. — Il faut se garder de commencer une lettre par ces mots, quand ils sont déjà mis en vedette ; cet emploi offense autant l'œil que l'oreille.

S'asseoir. — Vaugelas veut qu'on dise *ils s'assient* et non pas *ils s'asseient*. A l'impératif pluriel, il faut dire *asseiez-vous* et non pas *assisez-vous*, comme disent (1647) une infinité de gens. Au subjonctif, il faut dire *asseie, asseient*, et non pas *assient*, ou encore *assisent ;* au participe présent *s'asseiant*, et non pas *s'asséant*, quoique le simple soit *séant* et non *séiant*.

Soi, de soi. — Lorsque *de soi* est après l'adjectif pluriel, comme dans *ces choses sont indifferentes de soi*, il est vicieux ; mais quand il est devant, comme dans *de soi ces choses sont indifferentes*, il est très-bien dit. Il y en a qui préfèrent *d'elles-mêmes* après l'adjectif.

Tomber aux mains de quelqu'un. — Avant que la particule *ès* pour *aux* fût bannie du beau langage, on disait *tomber ès mains ;* depuis on dit *tomber aux mains ;* mais ni l'un ni l'autre ne valent rien ; il faut toujours dire *tomber entre les mains de quelqu'un.*

Grand. — Comment connaître quand il faudra mettre un *e* final à cet adjectif, ou le remplacer par une apostrophe devant un substantif, car on dit *il nous a fait grand'chère* et non *grande chère*, *une grande calomnie* et non *grand'calomnie ?* Il n'y a point d'autre règle que la suivante : Il y a certains mots consacrés à cette élision où l'on dit *grand'* avec l'apostrophe, comme *à grand'peine*, *grand'chère*, *grand'mère*, *grand'pitié*, *grand'messe*, *la grand'chambre ;* mais il ne faut pas supprimer l'*e* dans ceux où l'usage n'a pas établi cette distinction.

Monde. — Ce mot est souvent employé par les bons auteurs pour dire, *une infinité*, *une grande quantité ;* aussi Coëffeteau a dit : *on vit un monde d'horribles prodiges.* Vaugelas voudrait qu'on le restreignît aux personnes.

Tout mon monde, tout ton monde, etc. — On emploie ordinairement ces expressions pour dire *tous mes gens, tous mes domestiques ;* mais c'est un terme bas qu'il faut éviter comme étant de la lie du peuple.

Le long, du long, au long. — Les uns disent *le long de la riviere,* les autres, *du long de la riviere,* d'autres, *au long.* Tous les trois étaient bons autrefois ; aujourd'hui, il n'y a plus que *le long de la riviere* qui le soit.

Il a esprit. — Cette façon de parler est en vogue depuis peu, elle règne par toute la ville et s'est même insinuée dans la Cour. Mais elle n'y a pas été bien reçue, et les bons écrivains s'opposent à son établissement.

Jamais plus. — Expression tirée de l'italien *mai più*, mais qui n'en est pas moins bonne. Nous l'employons tous les jours en parlant et en écrivant.

Mèshui. — N'est plus en usage parmi les bons écrivains ; à sa place, on dit *désormais*, *tantôt*, comme dans *il est tantôt temps* pour *il est mèshui temps.*

SECOND VOLUME.

Devers. — Cette préposition a toujours été en usage dans les bons auteurs ; par exemple, *Il se tourne devers lui, cette ville est tournée devers l'Orient.* Mais depuis quelque temps, elle a vieilli, et les écrivains modernes ne s'en servent plus dans le beau langage. Ils disent toujours *vers* à sa place.

Il y en eut cent tuez, il y en eut cent de tuez. — Nous avons de bons auteurs qui disent l'un et l'autre. Mais, aujourd'hui, le sentiment le plus commun de nos écrivains est qu'il faut toujours mettre *de ;* car en parlant, on ne l'omet jamais, et, par conséquent, c'est l'usage qu'on est obligé de suivre aussi bien en écrivant qu'en parlant, sans s'amuser à « éplucher » pourquoi cette préposition est devant le participe.

Du depuis. — Encore aujourd'hui une infinité de gens disent et écrivent *du depuis ;* mais c'est contre le sentiment de tous ceux qui savent parler et écrire.

Règles du participe passé. — Dans toute la grammaire, il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré, et Vaugelas fait connaître des règles qui ont été déjà citées, d'après lui, à la page 114 de la 4e année de ce journal.

Etude. — Ce mot, qui a eu jadis deux genres, est actuellement du féminin dans toutes ses significations, tant au pluriel qu'au singulier.

Place de l'adjectif relativement au substantif. — Il y a des adjectifs que l'on met toujours avant le substantif, et d'autres que l'on met toujours après. On dit *Henri quatriéme*, *Louis treiziéme,* etc. ; parce qu'on sous-entend *roi,* comme si l'on disait *Henri quatriéme roi de ce nom.* Les adjectifs *bon*, *beau, mauvais*, *grand*, *petit* « marchent » toujours devant le substantif, et il y en a encore d'autres de la même nature qui ne viennent pas sous la plume de Vaugelas. Quant à ceux qui ne se mettent qu'après le substantif, il n'a remarqué que les adjectifs de couleur, comme *un chapeau noir, une écharpe rouge*, etc. ; il n'y a exception que pour *les Blancs-manteaux, du blanc-mangé.* Mais il n'est question ici que des adjectifs qui peuvent se mettre avant ou après les substantifs. Quand est-il à propos de leur faire occuper la première place plutôt que la seconde ? Après avoir bien cherché, Vaugelas a reconnu qu'il est impossible d'établir aucune règle à ce sujet, et que le seul guide à suivre est l'oreille. Coëffeteau est celui de tous nos auteurs qui aime le plus à mettre l'adjectif avant le substantif ; nos modernes écrivains (1647), tout au contraire, donnent beaucoup plus souvent la préférence au substantif qu'à l'adjectif.

Va croissant, va faisant. — Cette façon de parler avec le verbe *aller* et le « gérondif » est vieille, et n'est plus en usage aujourd'hui ni en prose, ni en vers, à moins qu'il n'y ait un mouvement visible auquel le mot *aller* puisse proprement convenir ; par exemple, si en marchant une personne chante, on peut dire : *elle va chantant.*

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Nouveaux récits d'outre-mer. Histoires américaines; par Edouard Auger. 2e édition, augmentée. In-12, 331 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr.

Abrégé de l'histoire de France depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à nos jours. à l'usage des écoles primaires, etc. par M. Th. Benard, 9e éd., revue et augmentée. In-18 VIII-231 p. Paris, lib. Belin.

Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire en France avant le XVIIe siècle. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris; par Théodore Froment, professeur de rhétorique au lycée de Bordeaux. In-8°, XVI-367 p. Paris, lib. Thorin.

La Grammaire pratique. Cours de langue française et de style divisé en trois parties; par E.-V. Mallein. 1re et 2e parties. In-12, VIII-258 p. Avignon, impr. Seguin aîné. 1 fr. 50.

Morceaux choisis des classiques français (prose et vers); par A. Pelissier, professeur au collége de Sainte-Barbe. Recueil composé d'après les programmes officiels pour l'enseignement secondaire spécial (3e année). 5e éd. In-12, VIII-353 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr.

Mémoires du duc de Saint-Simon; publiés par MM. Chéruel et Ad. Régnier fils, et collationnés de nouveau, pour cette édition, sur le manuscrit autographe, avec une notice de M. Sainte-Beuve. T. 16. In-18 jésus, 476 p. Paris, lib. Hachette et Cie. Chaque vol. 3 fr. 50.

Les Misérables de Londres; par Pierre Zaccone. Edition illustrée. Gr. in-8° à 2 col., 383 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 3 fr.

La Chanteuse des rues; par M.-E. Braddon. Roman traduit de l'anglais par Charles Bernard-Derosne. 2 vol. in-18 jésus, 680 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50.

Souvenirs de la marquise de Caylus. Nouvelle édition, soigneusement revue sur les meilleurs textes contenant la préface et les notes de Voltaire, avec une étude sur l'auteur, un commentaire historique et une table analytique; par M. de Lescure. In-16, 236 p. Paris, lib. Lemerre. Sur papier glacé, 2 fr. 50 c.; sur papier vélin, 5 fr.; sur papier de Chine, 15 fr.

La Fille du bandit, scènes et mœurs de l'Espagne contemporaine; par Alex. de Lamothe. In-4° à 2 col. 796 p. Paris, lib. Blériot.

Œuvres complètes de Blaise Pascal. T. 2. In-18 jésus, 336 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Les Enfants des Tuileries; par Mme la vicomtesse de Pitray, née de Ségur. Ouvrage illustré de 29 vignettes sur bois; par E. Bayard. 3e édition. In-18 jésus, 380 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Grammaire française théorique et pratique rédigée pour les écoles régimentaires; par M.-P. Poitevin, ancien professeur au collége Rollin. Théorie et application. Partie de l'élève. In-12. VII-132 p. Paris, lib. Firmin Didot frères, fils et Cie.

Madame de Sommerville, suivi de **La Chasse au roman**; par Jules Sandeau, de l'Académie française. In-18 jésus, 441 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr.

Les Enfers de Paris; par Xavier de Montépin. Edition illustrée de 64 vignettes gravées sur bois par MM. Delaville et Hildibrand, d'après les dessins de M. Gerlier. Gr. in-8° à 2 col. 332 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 2 fr. 75.

Publications antérieures :

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, LXXI-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard.* — Prix : 9 francs.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par NOEL DU FAIL, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par MARIE GUICHARD. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

ŒUVRES DE RABELAIS, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre, etc., et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. — Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par LOUIS BARRÉ, ancien professeur de philosophie. — In-18 jésus, XXXV-612 p. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères, à Paris.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. TALBERT, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

LES PSAUMES DE DAVID ET LES CANTIQUES d'après un manuscrit du XVe siècle, précédés de recherches sur le traducteur et de remarques sur la traduction, et ornés d'un fac-simile du manuscrit et d'un portrait de David. — Paris, librairie *Edwin et Hermann Tross*, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, AN-

CIENNES ET MODERNES, classées par ordre chronologique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Dans un grand pensionnat de Demoiselles, situé dans une des localités les plus salubres de la banlieue de Paris, on reçoit de jeunes étrangères pour les perfectionner dans langue française. — Chambres particulières. — Table de la Directrice. — Prix modérés.

Une Maison d'éducation qui n'est point une pension prend des étrangers à demeure pour leur enseigner la langue et la littérature françaises. — Près du Collége de France et de la Sorbonne.

Avenue de l'Impératrice. — Un ancien préfet du collége Rollin prend en pension quelques jeunes étrangers pour les perfectionner sérieusement dans l'étude de la langue française. — Enseignement de l'allemand et préparation aux examens pour le service militaire en Angleterre.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le journal Le Tournoi est rédigé au *concours* par ses abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un Comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes : 1re *Prime* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat ; 2e *Prime* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne en s'adressant à M. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875.

Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours.

Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane ; — 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance.

Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone.

Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents.

Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur*.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 16. 15 Novembre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Si *Larme* dans *Larmes de crocodile* a le sens de *Gémissement;* — Si l'on peut mettre le participe au féminin dans *Il l'a échappé belle ;* — Place de l'adjectif dans les phrases qui renferment *Plus... plus, Moins... moins,* etc.; — Ce qu'on entend par le patois *Rouchi ;* — Ce que veut dire *Brosser les bois ;* — Place du numéro dans la suscription d'une lettre. || Nature du mot *Ente* dans *Prunes d'ente ;* — Emploi d'un nom pluriel faisant allusion à un nom singulier; — Explication de *Bois de corde ;* — Si l'on peut dire *Il fait faim ;* — Ce qu'on entend par *Faire valoir le bouchon.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs de français. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Dans l'expression LARMES DE CROCODILE, *dont vous avez parlé dans votre 4e année, et sur laquelle je vous demande la permission de revenir, le mot* LARMES *ne serait-il pas mis pour* GÉMISSEMENT? *C'est une métonymie assez fréquente dans la langue latine, où* LACRYMÆ *et* FLETUS *se prennent souvent comme synonymes.*

—

A l'article *Lacryma*, dans le grand dictionnaire de Freund (trad. N. Theil), je n'ai point vu que ce mot, qui a donné *larme* en français, ait eu un sens autre que celui de liquide qui sort des yeux, ou de liquide analogue qui sort de la vigne.

L'historique de *larme*, dans le dictionnaire de Littré, n'offre pas d'exemple où ce mot n'ait pas la signification de *pleur.*

Dans toutes les langues de nos voisins qui ont l'expression *larmes de crocodile*, et où elle est probablement aussi ancienne que dans la nôtre, le terme qui traduit *larmes* désigne réellement, matériellement des *pleurs* (en italien, *lagrime ;* en espagnol, *lagrimas ;* en allemand *thränen ;* en anglais, *tears*).

Or, si le latin, en supposant que l'expression ait été écrite d'abord dans cette langue, n'a jamais employé *lacryma* que dans le sens de *larme ;* si le français n'a jamais fait usage de *larme* que dans le sens de *pleur*, et si les langues étrangères traduisent *larme*, dans l'expression qui nous occupe, par un mot signifiant également *pleur*, ne devient-il pas évident que, dans cette expression, le mot *larme* n'a jamais été mis pour celui de *mugissement ?*

On trouve, à la vérité, dans le dictionnaire du P. Joseph Joubert, publié en 1709, l'expression *Jeter de ces larmes* [de crocodile] ; et, comme le verbe *jeter* a eu pour complément, en français, le nom d'un son de voix, car on trouve :

> Quant s'estoit relevée, mout grans *souptrs getoit.*
>
> (*Berte*, XXVIII.)
>
> Lors a la male serve un mout grant *cri geté.*
>
> (Idem, XV.)
>
> Parlant aux flots, leur *jecta* ceste *voix.*
>
> (La Boétie, 444.)

il semble qu'on en peut conclure que *jeter des larmes de crocodile* signifie pousser des cris, des mugissements de crocodile.

Mais il y a une chose bien simple à dire pour détruire cette objection : c'est que le verbe *jeter*, comme on peut du reste s'en convaincre en consultant la première édition de l'Académie (1694), s'est employé aussi autrefois pour *répandre*, ce qui fait que la phrase alléguée, loin d'être contraire à mon opinion, plaide en sa faveur.

—

Dans le *Livre des Merveilles*, dont j'ai pu, grâce à M. Fillemin, citer un passage (4e année, p. 169), se trouvent ces lignes :

> Ces animaux féroces sont pourvus d'une sensibilité exquise; à ce point que souventes fois les ai moi-même ouys geignants ou se lamentants ès rozeaux, poussants des sanglots qui semblent mugissements de bœufs, et versants, ainsi qu'il m'a été assuré, *larmes qui jaillissent du pertuis de leurs yeux,* comme de pommes d'arrosoirs.

Ce texte, écrit par Mandeville, un voyageur qui a mis trente-trois ans à visiter l'Orient au XIVe siècle, achèverait, s'il en était besoin, de démontrer que *larmes*, dans l'expression *larmes de crocodile*, a fait allusion, dès l'origine, à un liquide et non à un son de voix.

×

Seconde Question.

Quand j'ai à écrire la phrase IL L'A ÉCHAPPÉ BELLE, *je suis toujours tenté de mettre le participe au féminin. Est-ce que ce serait réellement une faute ?*

—

D'après M. Littré, c'est une « irrégularité » que d'écrire le participe invariable dans cette phrase; d'après M. Quitard, au contraire, le participe n'y doit pas être variable, ce qui est conforme au sentiment de la généralité des écrivains, car j'ai trouvé :

La pudeur de Mlle Temple *l'avait échappé belle.*

(Hamilton, *Gram.*, 10.)

Nous *l'avons*, en dormant, Madame, *échappé belle.*

(Molière, *Fem. sav.*, IV, 3.)

Il *l'a échappé belle*, et le plus sûr est de ne pas trop faire parler de lui.

(*Le Temps* du 7 juillet 1874.)

Maintenant, en présence de ce dissentiment, quel parti prendre? celui du savant français ou celui du savant belge?

Je suis pour *échappé* invariable, et je justifie ainsi qu'il suit ma manière de voir à cet égard :

Depuis le XVIe siècle, et peut-être auparavant, le verbe *échapper* s'est employé activement dans le sens de *éviter*, construction qui impliquait un régime signifiant un danger, un péril quelconque :

Le jeune Marius, voyant bien qu'il ne pouvoit *eschapper qu'il ne fust pris* se desfeit luy mesme.

(Amyot, *Sylla*, 67.)

Qu'un enfant *ait échappé* tous *les périls.*

(Sévigné, 328.)

J'ai échappé la mort à telle rencontre.

(Bossuet, *Brièv.*)

Or, on en est venu à dire *il l'a échappé belle*, employant le pronom *l'* pour *danger*, sous-entendu, comme dans *l'emporter*, par exemple, on l'emploie pour *avantage*, qu'on a coutume également d'ellipser de la phrase.

D'où le participe invariable, comme ayant pour régime direct un pronom du genre masculin, ce qui est encore prouvé, du reste, par *to miss it narrowly* (échapper cela étroitement), traduction anglaise de *l'échapper belle*, donnée par Cotgrave.

Quant au mot *belle*, ce n'est point du tout le féminin de l'adjectif *beau* se rapportant à un substantif; le sens ne comporte pas *échapper une chose belle*. Comme la phrase en question veut dire qu'on a échappé heureusement à un danger, qu'il s'en est peu fallu qu'on n'y tombât, *belle* y représente l'idée adverbiale de *bien*, qui, dans une foule de cas, s'exprimait autrefois par *bel*, preuve ces exemples :

La mere vit son enfant angoisseus;
Trop *bel* lui dit : fille rehaitez vous.

(*Romancero*, p. 74.)

Bel et courtoisement a le roi salué.

(*Berte*, LXVII.)

Je les ai jusque ici *bien et bel* maintenus.

(J. de Meung, *Test.*, 355.)

—

C'est sans doute l'exemple suivant, recueilli dans un de ses historiques, qui fait regretter à M. Littré que le participe soit laissé invariable dans *il l'a échappé belle :*

De ce que, par sa faveur, ils *l'avoient*, non pas si *belle*, mais si mortelle et sanglante *eschappée.*

(Carloix, VII, 4.)

Mais, attendu que je ne vois aucun substantif qui, mis ici à la place de *l'*, puisse être qualifié par les deux adjectifs *mortelle* et *sanglante*, je crois pouvoir en inférer que la citation empruntée à Carloix ne démontre pas avec assez d'évidence que *belle* s'y rapporte à un nom féminin pour qu'il soit possible de fonder sur elle la variabilité du participe dans l'expression dont il s'agit.

×

Troisième Question.

Lequel vaut le mieux de dire avec Lamartine : « PLUS OBSCURE *est la nuit, plus l'étoile y brille* », *en mettant l'adjectif immédiatement après* PLUS, *ou de dire avec Lenoble :* « PLUS *vos fers sont* DORÉS, *et* PLUS *ils sont* PESANTS », *en mettant l'adjectif à la fin de la phrase ?*

—

La construction des phrases proportionnelles (et il s'agit ici de telles phrases) offre deux cas à considérer : celui où l'un des deux membres ne renferme ni adjectif ni adverbe, et celui où s'y trouve l'une ou l'autre de ces espèces de mots.

Dans le premier cas, on met invariablement après *plus* ou *moins* le sujet, le verbe et son complément, sans qu'il y ait jamais d'exception à cette règle :

Certes, *plus* je médite, et *moins* je me figure
Que vous m'osiez compter pour votre créature.

(Racine, *Britann.*, I, 2.)

Moins on lui parlait, et *plus* il s'en occupait.

(J.-J. Rousseau, *Émile* V.)

Plus on aime quelqu'un, *moins* il faut qu'on le flatte.

(Molière, dans la *Gram. nat.*, p. 761.)

Plus on a étudié la nature, *plus* on a connu son auteur.

(Voltaire, idem.)

Plus les causes physiques portent les hommes au repos, *plus* les causes morales les en doivent éloigner.

(Montesquieu, idem.)

Dans le second cas, deux constructions sont en usage, l'une, qui place l'adjectif ou l'adverbe immédiatement après *plus* ou *moins*, et l'autre, qui le laisse à la fin de la phrase :

(L'adjectif suivant immédiatement *plus, moins*)

Plus était profond le sentiment religieux, et *plus grand* fut le scandale.

(Jules Bastide, *Guer. de rel.*)

Plus notre âme sera vertueuse et active, *plus promptement* et *plus parfaitement* elle arrivera dans ce séjour sa demeure éternelle.

(Le comte de Ségur, *Gal. mor.*)

Plus la mort nous enlève de bien, *plus cruelle* est sa venue.

(Conscience, *le Gant*, p. 180.)

N'ayez plus de goutte; mais faites souvent des vers à Sans-Souci dans ce goût-là; *plus* vous serez gai, *plus longtemps* vous vivrez.

(Voltaire, *Lettre au roi de Prusse.*)

Plus l'offenseur est grand, et *plus grande* est l'offense.

(Corneille, dans la *Gram nat.*, p. 761.)

(L'adjectif ou l'adverbe placé après le verbe)

Plus la vie est *tranquille*, et *plus* sa faible trame
Echappe au ciseau d'Atropos.

(Bernis, dans la *Gram. nat.*, p. 761.)

Plus les hommes sont *médiocres*, *plus* ils mettent de soin à s'assortir.

(Mme de Staël, idem.)

Plus les devoirs sont *étendus*, *plus* il faut faire d'efforts pour les remplir.

(Mably, idem.)

Plus le malheur est *grand*, *plus* il est grand de vivre.

(Crébillon, idem.)

Or, vous désirez savoir laquelle de ces deux constructions doit, selon moi, être préférée à l'autre ? Je vais vous dire mon opinion à cet égard.

Quand je considère :

1° Que cette dernière construction se rencontre bien plus souvent que la première (j'ai trouvé avec peine six exemples de celle-ci tandis que j'en ai facilement recueilli quinze de l'autre) ;

2° Que, de plus, elle a l'avantage d'être identique à celle du premier cas, et qu'il n'y a réellement pas de raison, du moins pour la prose, pour qu'il en soit autrement ;

J'en conclus que, dans les phrases que vous me citez, Lamartine a construit d'une manière moins usitée, moins logique, et partant moins française que ne l'a fait Lenoble.

×

Quatrième Question.

Page 138, col. 2 de la 4e année de votre intéressant COURRIER, *vous parlez du patois* ROUCHI. *Quel est ce patois ? Comment s'appelle le pays qui lui donne probablement son nom ?*

—

Le *rouchi* est le patois qui se parle dans le pays dont Valenciennes peut être considéré comme le centre. Ce patois, où se trouvent une infinité de mots d'ancien français avec la prononciation du XVe et du XVIe siècle, commence à Saint-Amand, où il se mêle avec le langage de Lille et du Tournésis ; à Bouchain et à Cambrai, où il se confond avec le picard ; à Quiévrain, où commence déjà le patois wallon, lequel finit à Bruxelles ; à Bavay, à Maubeuge, dont le langage prend une teinte de français en empruntant quelques expressions de la Belgique, qui est contiguë.

Ce nom lui vient d'un pays qui porta dans l'origine le nom de *Drouchi*, dont on a fait *Rouchi* comme du grec Δρόσος, rosée, les Latins ont fait *ros (oris)* en vertu d'une aphérèse :

..... Maubeuge, situé entre le pays *rouchi* et celui de Lauvau.

(Hécart, *Dict. rouchi français*, VIII.)

—

Il faut bien se garder, dit l'auteur du dictionnaire que je viens de citer, de confondre ce patois, comme l'a fait Grégoire d'Essigny, avec le wallon, qui n'y ressemble guère. Le *rouchi* est parlé dans le ci-devant Hainaut français et dans une partie du Hainaut belge, jusqu'à Avesnes et Maubeuge.

×

Cinquième Question.

Quelle signification a donc cette phrase trouvée dans le THÉATRE ITALIEN *de Ghérardi (vol. IV, p. 240) : « Cet homme-là seroit toujours à* BROSSER LES BOIS » ?

—

Le mot *brosse*, venu du bas-latin *brustia*, au sens de bruyère, buisson, quelque chose de hérissé, a fait deux verbes en français : *brosser*, nettoyer avec une brosse, et *brosser*, signifiant marcher au milieu des buissons, traverser un bois, par conséquent :

Ils laissoient, tous quasi, leurs chevaulx, parce qu'ils ne pouvoient aisement *brosser* au travers des taillis.

(Carloix, V, 25.)

Lors en sursaut, où me guidoit la vois,
Le fer au poing je *brossai* par le bois.

(Ronsard, 75.)

Or, c'est avec ce dernier sens, conservé en terme de chasse, qu'est employé *brosser* dans la phrase que vous proposez à mon explication ; seulement, avec le temps, le verbe en question, comme bien d'autres, est devenu actif de neutre qu'il était d'abord.

×

Sixième Question.

*Il y en a qui mettent, dans la suscription d'une lettre, le numéro avant le nom de la rue ; dans l'*ALMANACH BOTTIN, *au contraire, il se trouve après. Quelle est la meilleure manière d'écrire, selon vous ?*

—

A mon avis, c'est celle qui met le numéro avant le nom de la rue, et voici pourquoi :

Si l'on n'avait à s'occuper que de la logique, en écrivant une adresse, on mettrait évidemment d'abord le nom du pays, puis celui de la ville, ensuite le nom de la rue, celui du numéro, et enfin le nom de la personne avec son titre, comme dans cet exemple :

France — Paris — Rue Tronchet — Numéro 10 — Monsieur Michel, rentier.

Mais il faut compter aussi avec la politesse, qui exige que l'on commence par nommer la personne à qui l'on écrit, ce qui entraîne un ordre inverse dans l'énoncé des diverses parties de la suscription. Or, dans ce nouvel ordre des mots, le numéro prend place avant le nom de la rue :

Monsieur Michel, rentier — Numéro 10 — Rue Tronchet — Paris — France.

ÉTRANGER

Première Question.

Le mot ENTE, *qu'on voit sur les boîtes à conserves* (PRUNES D'ENTE) *est-il verbe ou nom propre ? Comme ces deux mots sont imprimés tout entiers en majuscules, je ne puis faire la distinction.*

—

Il n'est ni l'un ni l'autre ; c'est tout simplement un

substantif commun, ainsi que je vais vous le faire voir en quelques lignes.

Pour modifier la nature d'un arbre à fruit, on pratique sur ses branches une opération qui consiste à y insérer un petit scion, nommé *greffe* ou *ente*, de l'espèce que l'on veut obtenir :

Les principaux résultats des greffes sont de modifier les qualités de la plupart des arbres fruitiers, et de bonifier leurs produits au point de les rendre méconnaissables; de faire croître sur ces arbres des fruits plus volumineux et en même temps plus succulents.

(Bailly, *Man. du Jard.*, vol. I, p. 125, coll. Roret.)

Or, le prunier est du nombre des arbres dont les produits se modifient de cette manière, et l'on appelle naturellement *prunes d'ente* celles qui proviennent de sujets sur lesquels on a fait cette opération : c'est l'équivalent de *prunes de greffe*, qui me semble ne pas être usité.

—

Remarque pour l'orthographe. Comme on appelle aussi *entes* les jeunes arbres nouvellement greffés, on pourrait également bien écrire, je crois, *prunes d'entes*, avec une *s* au dernier mot.

×

Seconde Question.

Est-ce qu'après avoir parlé d'un certain animal, on peut dire ensuite CES ANIMAUX ? *Par exemple, après avoir parlé d'un* MULET, *peut-on dire* : CES ANIMAUX SONT ENTÊTÉS ?

—

Après un substantif employé au singulier et dans un sens individuel, on peut, en se servant du démonstratif *ce*, employer le nom général de l'espèce à laquelle appartient l'individu que ce substantif désigne, et mettre ce nom au singulier :

Dans un profond ennui ce *lièvre* se plongeait :
Cet animal est triste, et la crainte le ronge.

(La Fontaine, liv. II, fable 14.)

Mais il est permis aussi de mettre au pluriel ce second substantif, ce qui est rendu évident par les exemples qui suivent :

C'est probablement ainsi que raisonnait l'animal, c'est-à-dire le *chien;* il raisonnait juste, selon l'usage de *ces créatures*, que notre orgueil prive de raison.

(Méry, *Damnés de l'Inde.*)

On la nomme la *cloche banale;* elle servait à convoquer les assemblées municipales, à avertir des incendies, à sonner le couvre-feu ; elle appelait les bourgeois aux armes. *Ces cloches communales*, symbole de la puissance populaire, avaient souvent un nom particulier.

(Chéruel, *Dict. des Instit. de la France.*)

Mais une *ville* comme Paris est dans une crue perpétuelle. Il n'y a que *ces villes*-là qui deviennent capitales.

(Portevin, *Cours de dictées.*)

Le chef d'une petite gare de la ligne de X... avait été mis par son médecin au régime du lait de *chèvre;* chaque matin sa femme allait traire un de *ces animaux* qu'elle avait acheté...

(*Le Figaro* du 21 oct. 1874.)

Quant à moi, je préfère le pluriel pour le substantif précédé du démonstratif *ce*, dans ces sortes de phrases, parce que la différence entre le sens particulier (qui est généralement celui dans lequel est pris le premier substantif) et le sens général, me semble ainsi mieux marquée.

×

Troisième Question.

Pourquoi, en français, un certain bois à brûler s'appelle-t-il BOIS DE CORDE ?

—

Pour une raison bien simple.

Autrefois, ainsi que nous l'apprend De la Mare (*Traité de la Police*, liv. V, p. 836, col. 2), lorsque les bûcherons devaient compter avec leurs maîtres, ou les marchands avec les acheteurs, on plantait, pour mesurer le bois à brûler qui ne se mettait pas en fagots, quatre pieux hauts chacun d'autant de pieds, et formant un carré de 8 pieds de côté ; et, comme les dimensions de cette mesure se prenaient avec une corde, on appela naturellement *corde* la quantité de bois qu'elle pouvait contenir, puis, par suite, *bois de corde*, le bois de chauffage qui se débitait à ladite mesure.

×

Quatrième Question.

Dans le tome III, 5e cours, p. 94 de la LITTÉRATURE FRANÇAISE *par le lieutenant-colonel Staaff, on trouve cette phrase dans un passage de Champfleury : « Souvent* IL FAIT FAIM *dans les mansardes ». Peut-on s'exprimer ainsi en français ?*

—

Le verbe *faire*, sous la forme impersonnelle, ne peut s'employer que dans deux cas :

1° En parlant de l'état de l'atmosphère :

Selon le temps qu'*il fait*, l'homme doit naviguer.

(Régnier, *Satyre* VI.)

M. le prince n'avoit pas eu lieu de s'imaginer qu'il pût trouver le roi au retour du bain, par un temps aussi froid qu'*il faisoit*.

(Retz, III, 347.)

2° En parlant de l'état du sol sur lequel on marche :

Allez doucement, *il fait glacé*, vous vous rompriez les jambes.

(Voltaire, *Mœurs*, 128.)

Il y fait un peu *crotté;* mais nous avons la chaise.

(Molière, *Préc. rid.*, sc. X.)

Par conséquent, l'expression *il fait faim* appartient à la catégorie de celles que l'on doit forcément rejeter.

×

Cinquième Question.

Que signifie cette phrase trouvée dans Gil Blas : « Elle savait bien FAIRE VALOIR LE BOUCHON *». Je vous serais obligé de m'en donner la vraie signification.*

—

Du vieux français *bouche*, dérivé probablement de l'allemand *busch*, buisson, nous avons fait comme les Picards, les Berrichons et les Normands, le diminutif *bouchon*, avec le sens de bouquet, rameau de verdure servant d'enseigne à un cabaret :

Et, ravalant Phœbus, les Muses et la grace,
Font un *bouchon* à vin du laurier de Parnasse.

(Régnier, *Satyre* IV.)

A bon vin ne faut point de *bouchon*.

(Oudin, *Curios. franç.*)

Puis, par métonymie, nous avons donné le même nom au cabaret lui-même :

Les rouliers s'arrêtent à tous les *bouchons*.

(Littré, *Dict.*)

Or, *faire valoir une chose*, signifie lui donner du prix, en retirer le plus de profit possible, la faire paraître meilleure, plus belle :

Je me suis engagé de *faire valoir la pièce*, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin.

(Molière, *Préc. sc.* X.)

D'où il résulte que *faire valoir le bouchon*, en parlant d'une femme qui tient un cabaret, veut dire que cette femme sait y faire venir les chalands.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... elle *applique* à la *suspension* ... qui s'applique à *tout* autre chose; — 2°... obtenus par d'autres que lui (pas de *par*); — 3°... *puisse* exposer l'Eglise à de tels dangers; — 4°... ce qu'il y a de vrai dans les bruits *qui courent* ou *mis en circulation;* — 5°... excuser les exagérations, voire les violences (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 185); — 6°... s'annoncent *parfaitement bien* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84); — 7°... qui se sont *laissé* prendre; — 8°... une vaste corporation qui le *soutînt;* — 9°... *j'entendis retentir un coup de feu* à la distance; — 10°... que nous *ayons* (après *empêcher* on met le subjonctif).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Et ces danses ne furent troublées que pendant les luttes nombreuses qui se sont succédées pendant tout le reste de la soirée, et dont la plus amusante a été sans contredit la course aux ânes.

2° C'est bien pire au village. Le maire en plus d'une commune a inscrit d'office qui ne devait pas y être, a effacé qui aurait dû être maintenu.

3° Aussitôt que le gouvernement se sera convaincu qu'il a autre chose à faire qu'à combattre le pays, la loi sur les maires sera remplacée.

4° Après quelques jours de repos passés à l'hôtel Bagration et employés tout entiers, comme bien on pense, à ébranler les bases de l'ordre social, M. Thiers a pris le chemin de l'Italie en faisant escale à Grenoble, à Vizille et à Chambéry.

5° Il est clair que l'unité consiste dans la participation à l'esprit de Christ, et non dans les formes extérieures, ou dans l'acceptation des mêmes dogmes, ou dans la célébration des mêmes rites.

6° Une telle pensée de conciliation, un tel rapprochement de frères ennemis ne laisse pas que d'avoir, en France, même à la fin du XIXe siècle, quelque chose de hardi.

7° A la bonne heure, M. de Padoue ne va pas par quatre chemins; il se pose carrément devant les électeurs de Seine-et-Oise en bonapartiste militant, en sujet de Napoléon IV.

8° La *Presse* répond à l'une des deux questions que nous lui avons posées; mais ce n'est qu'à une question accessoire et non à la question principale.

9° Ces jours derniers, on avait signalé à l'autorité supérieure qu'un navire de pavillon hollandais, chargé d'armes destinées aux Carlistes, devait venir dans les eaux de Belle-Isle remettre ces armes à un navire espagnol.

10° Nous l'avons dit, pour reconnaître ces conservateurs des bonapartistes, nous avons un criterium qui nous paraît sûr.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Eux-même, elles-même. — Il faut une *s* à *même*, parce qu'il est ici pronom. Quand il est adverbe, il est « libre » d'y mettre l'*s* ou de ne l'y pas mettre.

Si la seconde personne singulière de l'impératif doit prendre une s. — Il y a des impératifs de trois sortes : les uns, où d'un consentement général on ne met jamais d'*s*, d'autres où l'on en met toujours une, et certains au sujet desquels les opinions sont partagées. Vaugelas a compté jusqu'à dix-neuf ou vingt terminaisons différentes de ces impératifs, et tout le monde est d'accord qu'on ne met jamais l'*s* à ceux qui se terminent par *a* ou par *e*.

On écrit *va* devant tous les mots commençant par une voyelle, excepté *en* adverbe relatif et *y;* car devant le premier il prend un *t*, comme « *va-t-en* », et devant le second, il prend une *s*, comme *vas-y*.

Les uns écrivent *beni, fini, di, li, ri, fai, tai, crain, fein, pein; voi, connoi; tien, vien, fui;* les autres, *benis, finis, dis*, etc. (1647).

Pour l'heure. — Cette façon de parler pour dire *pour lors* est bonne; mais elle est basse, et ne doit pas être employée dans le beau style.

A l'improviste, à l'impourvû. — Tous deux sont bons et signifient la même chose; mais *à l'improviste*, quoique pris de l'italien, est tellement naturalisé français qu'il est plus élégant qu'*à l'impourvû*.

Rais. — Ni en prose ni en vers, il ne se dit plus pour désigner les rayons du soleil, quoiqu'il se dise fort bien pour désigner ceux de la lune. Hors de là, il ne s'applique qu'à une roue.

L'aventure du lion et de celui qui vouloit tuer le Tyran, sont semblables. — Les opinions sont partagées au sujet de cette construction, qui met *sont* après un nominatif singulier; est-elle vicieuse ou élégante? Vaugelas ne voudrait pas s'en servir.

De moi, pour moi, quant à moi. — Ce dernier ne se dit ni ne s'écrit presque plus, sans doute à cause de cette façon de parler proverbiale : *Il se met sur son quant à moi.* On dit fort bien *quant à lui, quant à vous, quant à nous;* pourquoi ne dirait-on pas aussi bien *quant à moi?* — *De moi* est fort bon, fort élégant; mais Vaugelas éviterait de le mettre souvent en prose. Il aime mieux *pour moi*, dont tout le monde se sert, soit en parlant, soit en écrivant.

H aspirée et H muette. — Beaucoup de personnes, tant dans les provinces qu'à l'étranger, font l'*h* muette quand elle est aspirée selon Ramus et plusieurs fameux grammairiens; par exemple, elles disent *l'hazard* pour *le hazard; l'hardi* pour *le hardi; l'halleberde* pour *la hallebarde.* On a grand besoin, dans les pays qui parlent mal, de bien savoir la nature de cette *h;* c'est

pourquoi Vaugelas se trouve obligé de dire ici « le peu » qu'il en sait. Il fait un examen des consonnes finales qui se prononcent, examen où je trouve : 1° que l'*f* se mange dans *œuf*, on dit *un œuf de pigeon*, *un œuf hâté*, sans prononcer l'*f;* 2° que le *q* se prononce dans *coq*, et que l'on dit, en faisant sonner cette lettre, *un coq de Paris*, *un coq hardi;* 3° que *r* ne se prononce pas dans les infinitifs en *er* et *ir*, et que *aller*, *courir*, se prononcent *allé*, *couri*.

Règle pour discerner l'H aspirée d'avec l'H muette. — C'est une règle fort connue, mais Vaugelas y ajoutera de nouvelles remarques. Comme cette règle est fondée sur la connaissance du latin, il faut que ceux qui ne savent pas cette langue aient recours à la lecture des bons livres. Suivent les mots faisant exception à la règle à laquelle Vaugelas fait allusion.

De l'H dans les mots composés. — Quand cette consonne se trouve ailleurs qu'au commencement du mot, elle se prononce « tout de même » que si elle était au commencement. Ainsi *deshonoré* se prononce comme *honoré* avec *h* muette; *enhardi, éhonté, dehors*, comme les simples *hardi, honte, hors*. Il y a une seule exception, *exhaussé*, qui se prononce *exaucé*.

Comment il faut prononcer et orthographier les mots venant de mots grecs où il y a des aspirations. — Tous les mots français venant du grec et dans lesquels il y a une ou plusieurs *h* n'en peuvent venir que par cinq voies : 1° quand le mot grec commence par une voyelle ou une diphthongue aspirée ἁρμονία, ἅιρεσις, qui nous ont donné *harmonie, hérésie;* 2° quand le mot grec a un θ (thêta), que nous rendons par *th*, comme dans θεσις, *thèse;* 3° quand le mot grec commence par un ῥ (rho), que nous rendons par *rh*, comme Ῥόδος, *Rhodes*, ou que ce ῥ est redoublé au milieu du mot, comme Πύρρος, *Pyrrhus;* 4° quand le mot grec a un φ (phi) que nous rendons par *ph*, comme dans φιλόσοφος, *philosophe;* 5° quand le mot grec renferme un χ (chi), lequel se rend en français par *ch*, comme dans χειρουργία, *chirurgie*. Or, dans tous les mots français d'une telle dérivation, l'*h* s'écrit toujours, mais elle ne se prononce jamais.

En votre absence, et de Madame votre mère. — Cette construction est-elle bonne? La plupart disent que oui, et que, loin d'être vicieuse, la suppression de ces « paroles » *en celle*, qui sont sous-entendues, a au contraire bonne grâce. Quelques-uns néanmoins condamnent cette construction non-seulement comme contraire à la netteté du style, mais encore comme barbare. Quant à Vaugelas, il pense qu'il est bon d'éviter aussi bien la phrase elliptique que la phrase complète, qu'il trouve trop languissante.

N'ont-ils pas fait? Ont-ils pas fait? — Tous deux sont bons pour exprimer la même chose, et ceux-là se trompent qui croient que l'on ne peut pas dire : *ont-ils pas fait?* Il est d'ordinaire plus élégant de ne pas mettre le *ne* dans une telle phrase.

Aimé-je sans être aimé? — Ici, *aime* ne s'écrit ni ne se prononce comme de « coûtume » ; car l'*e* qui est au féminin *aime* se change en *é* masculin, et l'on doit écrire et prononcer *aimé-je*. Cette remarque est très-nécessaire pour les provinces qui se trouvent au-delà de la Loire, et elle pourra encore servir à ceux qui orthographient de cette sorte *aimai-je*, au lieu d'*aimé-je*, car qui ne voit qu'*aimai-je* fait une équivoque avec la première personne du passé défini ?

Mais cette règle ne concerne que les verbes qui ont un *e* muet à la première personne du présent; et les personnes de Paris et de la Cour qui disent *menté-je*, pour *ments-je*; *perdé-je*, pour *perds-je; rompé-je*, pour *romps-je*, commettent une faute qu'on ne trouve pas dans le plus médiocre auteur qui ait jamais écrit.

Conjoncture. — Pour dire une certaine rencontre, bonne ou mauvaise, dans les affaires, ce mot est excellent, quoique très-nouveau et pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura*. Il exprime merveilleusement bien ce qu'on lui fait signifier.

Se conjoüir, féliciter. — Vaugelas a vu le premier de ces mots dans plusieurs auteurs approuvés; mais il ne lui souvient point de l'avoir jamais entendu à la Cour. On dit plutôt *se réjouir*, quoique l'autre soit plus convenable, parce qu'il ne signifie que *se réjouir avec quelqu'un du bonheur qui lui est arrivé*, au lieu que *se réjouir* est un mot extrêmement général. — Depuis peu on se sert d'un terme qui, auparavant, était tenu à la Cour pour barbare, quoique commun en plusieurs provinces de France, c'est *féliciter*, que tout le monde dit aujourd'hui et que nos meilleurs écrivains emploient volontiers (1647).

Règle nouvelle et infaillible pour savoir quand il faut répéter les articles ou les prépositions, tant devant les noms que devant les verbes. — Pour ce qui est de l'article devant les noms, on disait autrefois : *J'ai conçu une grande opinion de la vertu et générosité de ce Prince;* mais Coëffeteau n'aurait pas construit ainsi, il aurait observé la règle suivante : si les substantifs joints par la conjonction sont synonymes ou approchants, comme *vertu* et *générosité*, il ne faut pas répéter l'article; mais quand ils sont contraires, comme *force* et *dextérité*, il faut le répéter et dire : *de la force et de la dextérité*.

Cette règle est applicable aux prépositions mises devant les infinitifs; ainsi il faut dire : *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer et chérir la vertu*, parce que *aimer* et *chérir* sont synonymes. Mais il faut dire : *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer et à haïr leurs semblables*, etc., en répétant *à*, parce que les verbes *aimer* et *haïr* expriment des actions tout-à-fait opposées.

Vaugelas sait bien que quelques-uns de nos meilleurs écrivains ne « prennent point garde » à cette règle; mais il sait bien aussi qu'ils en sont justement blâmés par tous ceux qui font profession d'écrire purement. Si chacun s'émancipait de son côté, nous ferions bientôt retomber notre langue dans son ancienne barbarie.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

A travers l'Océanie; par Mme la comtesse Drohojowska. 2e édition. In-8°, 229 p. Paris, lib. Lefort.

Le Cardinal Jean Jouffroy et son temps (1412-1473). Etude historique. Thèse pour le doctorat ès-lettres; par Ch. Fierville, censeur des études au lycée de Coutances. In-8°, VII-296 p. Coutances, lib. Salettes.

Réséda; par Mlle Zénaïde Fleuriot (Anna Edianez). 5e édition. In-18 jésus, 286 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

Lettres à une inconnue; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. Précédées d'une étude sur Mérimée, par H. Taine. 8e édition entièrement revue. 2 vol. In-18 jésus, XXXII-749 p. Paris, lib. Michel Lévy. 7 fr.

Les Quatre grands historiens latins, suivis de Vingt-deux mois de la vie de Mirabeau; par D. Nisard, de l'Académie française. In-18 jésus, IV-407 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

La Belle Rivière. Le Fort Duquesne; par Gustave Aimard. In-18 jésus, 335 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Salons d'autrefois, souvenirs intimes; par Mme la comtesse de Bassanville. 2e série. La princesse Bagration. La comtesse Merlin. Madame de Mirbel. Madame Campan. 5e édition. In-18 jésus, 321 p. Paris, lib. Broussois et Cie. 2 fr. 50.

Les Borgia d'Afrique; par Pierre Cœur. In-18 jésus, 366 p. Paris, lib. de la Société des gens de lettres. 3 fr.

La Chambre aux histoires; par F. Fertiault. In-12, 383 p. Paris, lib. Didier et Cie.

Le Roman d'un jeune homme pauvre; par Octave Feuillet, de l'Académie française. Nouvelle édition. In-18 jésus, 356 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

La Vie à deux. Les Malheurs de Rosette. Les Aventures de Madeleine. La Race maudite; par Louis Enault. 2e édition. In-18 jésus, 247 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr.

Salammbô; par Gustave Flaubert. Edition définitive avec des documents nouveaux. In-18 jésus, 379 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Le Chemin le plus court; par Alphonse Karr. Nouvelle édition. In-18 jésus, 296 p. Paris, lib. Michel Lévy frères.

Les Tragédies de Paris. II. Une araignée parisienne; par Xavier de Montépin. In-18 jésus, 288 p. et grav. Paris, lib. Sartorius.

Jeanne d'Arc; par Marius Sepet. Avec une introduction par M. Léon Gautier. 3e édition. In-12, 288 p. et gr. Tours, lib. Mame et fils.

Œuvres complètes de J. Autran, de l'Académie française. I. Les Poëmes de la mer. In-8°, 411 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 6 fr.

Léontine, histoire d'une jeune femme; par Madame Bourdon (Mathilde Froment). 7e édition. In-18 jésus, 238 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

Trois histoires de terre et de mer; par Armand Dubarry. In-12, 386 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr.

Le Comte de Monte-Cristo; par Alexandre Dumas. In-4° à 2 col., 474 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 4 fr. 80.

Galerie du XVIIIe siècle. 10e édition. Louis XV; par Arsène Houssaye. In-18 jésus, 374 p. et 2 grav. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LE GRAND TESTAMENT DE VILLON ET LE PETIT. Son Codicille. Le Jargon et ses ballades, aussi le rondeau que ledit Villon fist quand il fust jugé à mort, et la requeste qu'il bailla à Messeigneurs de Parlement et à Monseigneur de Bourbon.— III. — In-16, 120 p. — Lille, imprimerie Six-Hormans.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, LXXI-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard*. — Prix : 9 francs.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par NOEL DU FAIL, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par MARIE GUICHARD. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

ŒUVRES DE RABELAIS, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre, etc., et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. — Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes, éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par LOUIS BARRÉ, ancien professeur de philosophie. — In-18 jésus, XXXV-612 p. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères, à Paris.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. TALBERT, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, AN-

CIENNES ET MODERNES, classées par ordre chronologique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

En faisant insérer quelques annonces dans le *Journal de Bucarest*, dirigé par M. Ulysse de Marsillac, on peut se procurer des places de professeur et d'institutrice en Roumanie.

Les annonces pour ce journal, qui sont reçues à Paris par M. Eugène Orain, 9, rue Drouot, coûtent 30 cent. la ligne.

Moyennant 10 centimes, le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* envoie, en France, un spécimen du *Journal de Bucarest* aux personnes qui lui en font la demande.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires.

L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTERAIRES.

Le journal Le Tournoi est rédigé au *concours* par ses abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un Comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes :
1re *Prime* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat ;
2e *Prime* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne en s'adressant à M. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875.

Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours.

Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane ; — 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance.

Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Le treizième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1874. — Dix médailles seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone.

Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents.

Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur*.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 17. 1er Décembre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Origine du mot *Tartuffe*; — Explication de *Courte honte*; — Comment une phrase renfermant une comparaison d'inégalité peut être incorrecte avec *Ne* dans le second membre. || Explication du proverbe *Un averti en vaut deux*; — Signification littérale de l'expression *De plus belle*. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Où Molière a-t-il pris le nom de TARTUFFE, *qui est devenu dans notre langue le synonyme de* HYPOCRITE, *depuis qu'il l'a appliqué à l'un de ses personnages?*

—

Il règne à ce sujet trois opinions différentes que je vais d'abord vous faire connaître et ensuite discuter.

1° Nos pères du XVIe siècle disaient *tartufle* pour *truffe* ou *trufle*, comme on parlait alors, et preuve, c'est que le traducteur français du traité de Platine (*De honesta voluptate*) a donné pour titre *Des truffles ou tartuffles* à l'un des chapitres de son livre IX.

Or, comme nous avons employé, pour *tromper*, le verbe *truffer*, que l'on suppose dérivé de *truffe*, on peut croire qu'on a dit aussi *tartuffer*, dans le même sens, et que Molière a appelé son héros *Tartuffe* pour signifier un homme trompeur et non moins difficile à pénétrer que les tartuffes ou truffes, qu'on ne trouve et ne découvre qu'avec beaucoup de difficulté.

Telle est l'opinion de Le Duchat, partagée par M. Taschereau (*Vie de Molière*, p. 126, 3e édition).

2° Dans ses *Œuvres de Molière avec des remarques grammaticales* (1773), Bret s'exprime ainsi sur l'origine du mot *Tartuffe* (tome IV, p. 399) :

Voici ce que la tradition nous apprend à cet égard : Plein de cet ouvrage qu'il méditoit, Molière se trouva un jour chez le Nonce du Pape avec plusieurs personnes, dont un marchand de truffes, vint par hasard animer les phisionomies béates et contrites. *Tartuffoli, Signor Nuntio, tartuffoli!* s'écrioient les courtisans de l'Envoyé de Rome, en lui présentant les plus belles. Attentif à ce tableau, qui peut-être lui fournit encore d'autres traits, il conçut alors le nom de son imposteur d'après le mot de *Tartuffoli*, qui avoit fait une si vive impression sur tous les Auteurs de la scène.

3° Du temps de Molière, il courait par toute l'Europe, à l'état de manuscrit, un poème, le *Malmantile*, ayant pour auteur Lippi, ouvrage plein de facéties, de proverbes, de plaisanteries, de locutions populaires, de mots du meilleur comique, et qui devait certainement être au premier rang parmi ceux dont Molière préférait la lecture. Or, dans ce poème, à la stance 47 du livre XI, là où il est question du combat d'Egène et de Grand-Baptiste, on trouve ces vers :

E tanto fa ch'Egeno il mal *tartufo*
Manda con un buffeto a far querciuolo.

(Et fait tant qu'Egène envoie d'une chiquenaude la méchante truffe faire l'arbre fourchu.)

Et *tartufo* ne devait pas être un mot forgé par Lippi, car Minucci, qui a annoté le poème de Lippi, ne consacre que ces mots à *Tartufo* : « *Uomicciulo di cattivo animo* », ce à quoi il ne se fût pas borné si *tartufo* eût été un mot nouveau, ou seulement inusité.

D'où cette conséquence tirée par Génin (*Récréat.*, I, p. 292) que non-seulement Molière n'a point inventé le mot *Tartuffe*, mais qu'il l'a pris tout fait dans l'italien vulgaire.

Reste maintenant à découvrir parmi ces trois opinions celle qui est, ou la vraie, ou du moins la plus vraisemblable.

Première opinion. — Les objections ne manquent pas contre elle, et ces objections, comme on va le voir, sont telles qu'il est bien difficile de l'adopter.

(*a*) Je n'ai trouvé aucun texte autorisant à croire qu'on ait jamais dit, en français, *tartuffer* pour tromper. Alors comment *Tartuffe* en viendrait-il?

(*b*) Si Molière avait tiré de *tartuffer* le nom du héros de sa pièce, ce personnage imposteur aurait dû s'appeler, non pas *Tartuffe*, mais bien *Tartuffeur*; et comme ce mot n'a jamais paru, du moins à ma connaissance,

dans un vocabulaire de notre langue, il en résulte que *Tartuffe* peut difficilement être considéré comme venu de *tartuffer*.

(*c*) Le Duchat prétend que Molière, en prenant ce titre, a voulu indiquer que la pensée d'un hypocrite n'est pas plus facile à découvrir que les truffes. Mais, dans cette hypothèse, Molière, comparant son héros à une *tartuffe*, aurait dit, il me semble :

Cet homme est comme *une tartuffe*.

et, par abréviation :

C'est *une tartuffe*.

Or, il l'a appelé *le Tartuffe*, un nom masculin; ce titre ne peut donc lui avoir été suggéré par une comparaison avec une tartuffe (truffe), dont le nom est du genre féminin.

(*d*) Le *Tartuffe* fut joué pour la première fois le 12 mai 1664. Or, à cette époque, il y avait longtemps que *truffe* se disait à l'exclusion de *tartuffe*. Pourquoi Molière, s'il voulait un titre faisant allusion à un végétal, n'a-t-il donc pas intitulé sa pièce le *Truffe*, expression bien plus connue de ses contemporains que l'autre, et partant, plus significative?

Seconde opinion. — Quoiqu'elle soit en quelque sorte confirmée par une variante que le *National* a publiée dernièrement, j'ai peine à croire que *Tartuffoli, signor, Tartuffoli*, soit l'origine de *Tartuffe*, et cela, pour deux raisons, qui me semblent militer avec succès contre cette origine traditionnelle.

(*a*) Le nom d'un personnage de théâtre peut être le sobriquet dont l'auteur qualifie, dans sa pensée, un personnage réel à cause d'un certain mot qu'il lui a entendu dire lorsqu'il l'a vu pour la première fois. Ainsi, par exemple, un auteur comique en train de composer une pièce entend quelqu'un du caractère qu'il veut peindre employer ou prononcer d'une façon singulière l'expression *néanmoins;* il lui sera certainement permis de se servir de cette expression pour dénommer son personnage. Mais cela ne se fait, je pense, que si la personne prise pour modèle répète souvent et à tout propos cette expression particulière, et produit ainsi une espèce d'agacement sur l'oreille de celui qui l'écoute. Or, Molière, que l'on adopte la version de Bret ou celle donnée par le *National*, n'aurait entendu qu'une ou deux fois le mot *tartuffoli*, et j'estime que ce n'est pas suffisant, surtout s'il était amateur de truffes, pour faire admettre qu'il ait créé, par désagréable réminiscence, le terme dont il est ici question.

(*b*) Lorsque le titre d'une pièce est donné d'après le nom de l'un de ses personnages, je ne crois pas qu'il prenne jamais l'article défini *le*, si ce personnage a reçu son nom d'une expression que l'auteur a entendu répéter. Il me semble, par exemple, qu'on n'intitulerait pas *le Delenda* une pièce dont le héros ferait allusion à quelqu'un ayant toujours à la bouche les mots de Caton au sujet de Carthage. Or, on dit, et Molière lui-même a dit (préface de la première édition de sa pièce) : *le Tartuffe*. Il faut donc que ce titre ait une autre origine que l'exclamation : *Tartuffoli, tartuffoli!*

Troisième opinion. — Je ne vois qu'une légère objection à faire ici ; c'est que, dans la langue italienne, *tartufo* ne se prenait pas dans le sens d'hypocrite, que le chef-d'œuvre de Molière a irrévocablement imprimé à *Tartuffe*. Mais il n'est pas rare, je crois, de voir des mots qui modifient ainsi plus ou moins leur signification en passant d'un idiome dans un autre.

Chez les Latins, comme nous l'apprend Génin, le champignon, *fungus*, servait à une métaphore méprisante; *tartufo*, en italien, est l'abrégé de *tartufolo*, truffe, tubercule que l'on considérait, selon le même auteur, comme une pourriture de la terre. Molière ne pouvait guère choisir un terme plus énergique pour flageller, comme ils le méritent,

Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise
Font de dévotion métier et marchandise.

Du reste, avec le mot pris dans Lippi, tout s'explique : le genre masculin de *Tartuffe*, parce que *tartufo* est masculin en italien; l'article défini *le*, parce qu'en italien ce mot se trouve employé avec la même espèce d'article dans *il mal tartufo;* et en partie aussi la signification, car *tartufo* est appliqué dans Lippi à un personnage (un nain au service du prince Matthias de Toscane) qui a tous les vices possibles, et notamment celui du libertinage.

Aussi, incliné-je fortement à croire, d'accord en cela avec Génin et avec M. Littré, que c'est bien le *tartufo* de Lippi qui a fourni *Tartuffe* à Molière.

×

Seconde Question.

Ayant lu dans LE PAYS *du* 27 *février* 1874 *la phrase suivante :* « *Ces pauvres diables en seront pour* LEUR COURTE HONTE », *je désirerais savoir d'abord si cette expression est bien française, et ensuite, comment on peut l'expliquer. Agréez d'avance mes remerciements pour votre réponse.*

—

L'expression *courte honte* existait dans notre langue au XVIe siècle, car je l'ai trouvée dans la phrase suivante de Pierre de l'Estoile :

Mais voyant le Peuple mutiné et armé, pour repousser la force par la force, se retira avec *sa courte honte*.

(*Journal de Henri III*, vol. I, p. 202.)

Elle n'a pas cessé de s'employer depuis, comme le prouvent ces exemples :

(XVIIe siècle)

Tu me vois avec *ma courte honte*.

(Th. Corneille, *Don Bert. de Cigarral*, IV, 2.)

Qu'il serait pris ainsi qu'au trébuchet
Et s'enfuirait avec *sa courte honte*.

(La Fontaine, *Confid.*)

(XVIIIe siècle)

Pour laisser le marquis avec *sa courte honte*.

(Hauteroche, *Bourg. de qual.*, III, 1.)

Le chat court, mais trop tard, et bien loin de son compte,
N'eut ni lard ni souris, n'eut que *sa courte honte*.

(La Motte, *fable* IV, 8.)

Par conséquent, l'expression dont il s'agit, en usage au moins depuis trois siècles, est bien française, cela ne peut faire l'ombre d'un doute.

Quant à son explication, je vais essayer de vous la donner, quoique M. Littré déclare que cela ne peut se faire « avec quelque sûreté », attendu que ladite expression manque complètement d'historique.

On emploie l'expression *courte honte* pour signifier qu'on a échoué dans une tentative; *honte* s'explique, car ce mot signifie d'après Furetière :

« Confusion, trouble, espèce de tristesse mêlée de colère qui vient de l'opinion qu'on a d'être blâmé ou méprisé des autres..... »

et l'on éprouve ce sentiment-là en cas de non-réussite dans quelque entreprise.

Mais que fait là *courte?* L'expression *courte honte* veut-elle dire, comme le suggère M. Littré, « honte à court délai, honte qui arrive tout de suite » ou bien « une honte avec laquelle on demeure court, on est arrêté court »?

Ni l'un ni l'autre, à mon avis.

Dans le dictionnaire de Dominguez, j'ai trouvé qu'en espagnol *Rester avec sa courte honte* se dit : *Quedarse à solas con su poca vergüenza;* et comme l'adjectif *poca* signifie court, de peu de durée, j'en conclus que la locution *courte honte* veut dire tout simplement *honte de quelques instants.*

On peut, du reste, justifier cette explication sans sortir du domaine de la langue française. En effet, nous avons une autre expression plus populaire pour signifier la honte de n'avoir pas réussi dans une entreprise; c'est *Avoir un pied de nez.* Or, dans l'esprit de celui qui emploie cette dernière expression, l'allongement du nez (signe de honte) ne dure qu'un instant, le temps que met à se passer l'émotion produite par l'échec éprouvé; n'est-il pas naturel alors que, pour exprimer, sans recourir à une figure, une honte qui également dure peu, on l'appelle une *courte honte?*

×

Troisième Question.

D'Alembert a dit (lettre à Voltaire du 4 octobre 1764) : « Il vaut mieux tuer le diable que le diable NE *nous tue, » tandis que Massillon, d'après vous* COURRIER, 3e *année, p.* 100), *aurait dit : « Il vaut mieux que l'innocent périsse que si toute la nation allait se révolter contre César. » Ces deux phrases renferment toutes deux une comparaison d'inégalité, ce qui exige généralement* NE *après* QUE, *et il se trouve que celle qui a* NE *est incorrecte, lorsque celle qui ne l'a pas est correcte. Comment expliquez-vous cela?*

—

Dans toute comparaison, on supprime généralement après *que* les termes communs aux deux membres. Ainsi, au lieu de dire :

J'*écris* aussi bien *que* tu *écris.*
Vous *marchez* moins vite *que* je ne *marche.*
Ils *visent* plus juste *que* nous ne *visons.*

on dit, en transformant le pronom sujet en pronom à forme de régime et en ellipsant la négation avec le verbe s'il s'agit d'une comparaison d'inégalité :

J'écris aussi bien *que toi.*
Vous marchez moins vite *que moi.*
Ils visent plus juste *que nous.*

Mais il y a un cas dans lequel cette simplification n'est pas possible.

Quand le verbe répété est suivi d'un régime annoncé par la conjonction *que*, comme dans :

Il est moins regrettable qu'il se soit ruiné *qu'* [il ne serait regrettable] *qu'*il se fût tué.

l'ellipse des termes communs aux deux membres, termes mis ici entre parentheses, amène à la suite l'un de l'autre deux *que,* construction qui n'est pas admise dans la langue moderne, car on ne peut pas dire :

Il est moins regrettable qu'il se soit ruiné *que qu'*il se fût tué.

Il faut alors remplacer le second *que* par la conjonction *si*, après laquelle on met le présent ou l'imparfait selon que le verbe supprimé est au premier ou au second de ces temps :

Il est moins regrettable qu'il se soit ruiné *que s'*il *s'était* tué.

Or, la phrase comparative de Massillon, à laquelle la règle de syntaxe dont je viens de parler a été bien appliquée, a naturellement perdu sa négation avec son verbe, en quelque sorte remplacé par *si;* mais il en a été autrement pour celle de D'Alembert, qui, en vertu de la même règle, aurait dû, au lieu de conserver la négation, être construite comme il suit :

Il vaut mieux tuer le diable *que si* le diable nous *tuait.*

Et voilà comment il se fait que de deux phrases exprimant une comparaison d'inégalité, l'une est fautive quoique renfermant *ne*, tandis que l'autre est correcte quoique cette négation en soit absente.

ÉTRANGER

Première Question.

Pourrais-je savoir, par votre journal, d'abord si, dans le proverbe UN AVERTI EN VAUT DEUX, *le mot* AVERTI *signifie, comme quelques-uns le disent,* A VERTI, (*A retourné); et ensuite ce que vous pensez de la double forme de ce proverbe, car je trouve dans mon Littré :* UN BON AVERTI EN VAUT DEUX?

—

Il a été donné plusieurs explications de ce proverbe.

Selon Le Duchat, il a pour sens littéral qu'un *a* avec un accent circonflexe (*versus*, contourné) vaut deux *a* comme dans le mot *âge*, qui s'écrivait autrefois *aage.*

Jadis, d'après Charles Nodier, le mot *verti* (du latin *vertere*) était français, et voulait dire *tourné;* et comme, dans les signes conventionnels de l'imprimerie, un A retourné (ɣ) valait deux A, on disait : *un A verti en vaut deux.*

Dans ses *Petites ignorances de la Conversation*, M. Charles Rozan a donné l'explication suivante :

La phrase complète est : *un homme averti en vaut deux*, un homme prévenu, sur ses gardes, est doublement fort, doublement en état de prendre ses précautions, ses mesures.

Laquelle de ces explications est la vraie?

Je ne crois pas que ce puisse être la première; car je n'ai vu nulle part que le participe latin *versus* ait

signifié contourné, enveloppé, pour ainsi dire, d'un signe en forme d'arc; puis, cela fût-il, il n'aurait pas toujours été vrai, bien loin s'en faut, qu'un *a verti* fût mis pour deux *a*, car combien d'*a* infiniment plus nombreux dont l'accent circonflexe n'indique que la suppression d'une *s!*

Séduit par la seconde explication, j'en avais fait choix dans ma *Syllexie* (explication des proverbes); mais je l'ai abandonnée depuis, parce que j'ai appris dans Roquefort que *vertir* avait signifié tourner, changer, traduire d'une langue dans une autre; dans Nicot, venir dans quelque lieu; dans Du Cange, retourner d'où l'on était parti; dans Trévoux, s'appliquer à quelque chose, retourner, sens qu'il conservait encore parmi les Normands (1771), et que, nulle part, je n'ai rencontré ce verbe avec le sens de renverser, mettre sens dessus dessous.

Il ne reste plus que la troisième explication, qui me semble très-naturelle, et que, jusqu'à preuve d'erreur, je tiendrai pour la bonne.

Voyons maintenant la forme de l'expression.

Dans sa première édition (1694), l'Académie disait simplement *un averti :*

On dit proverbialement *Qu'un adverty en vaut deux* pour dire Qu'en toutes sortes d'affaires, un homme qui en est instruit a un grand avantage sur un autre qui ne l'est pas.

Dans la seconde (1718), pour un motif que je ne suis pas parvenu à découvrir, elle modifia la forme du proverbe en y introduisant l'adjectif *bon;* on trouve en effet dans cette édition :

On dit proverbialement qu'*Un averti*, qu'*un bon averti en vaut deux*, pour dire, etc.

Cette double forme s'est maintenue dans les trois éditions suivantes; mais dans la sixième (1835), la forme ancienne disparaissait, et l'Académie ne donnait plus que la nouvelle :

Un *bon averti* en vaut deux.

Or, il s'agit de savoir si cette dernière leçon vaut autant que la première, si elle vaut mieux ou si elle vaut moins.

Quoique M. Littré ne donne non plus le proverbe qu'avec l'adjectif *bon*, je crois que la première est infiniment préférable, et pour des raisons que je vais vous faire connaître :

1° Le sens du proverbe n'est pas qu'un homme bien averti en vaut deux autres, mais seulement qu'un homme averti en vaut deux; en d'autres termes, qu'on a un double avantage quand on est averti.

2° C'est la forme ancienne, celle qu'ont employée les inventeurs mêmes du proverbe, c'est-à-dire ceux qui comprenaient le mieux ce qu'il doit signifier; forme qui a été suivie par Furetière, par Trévoux, par Georges de Backer, par Leroux, etc.

3° Dans les langues étrangères qui ont le même proverbe, l'adjectif *bon* (son correspondant je veux dire) ne figure nulle part : il n'est ni dans l'anglais *fore-warned*, *fore-armed* (averti d'avance, armé d'avance), ni dans l'espagnol, qui le traduit par : *el que está avisado vale por dos* (celui qui est averti en vaut deux), ni dans l'italien, qui l'exprime comme il suit : *uomo avvisato è mezzo salvato* (un homme averti est à moitié sauvé), et qui ne met *bon* que lorsqu'il rend *averti* par *avertissement : un buon avvertimento ne val molti* (un bon avertissement en vaut plusieurs).

4° L'adjectif *bon* ne peut figurer grammaticalement avant *averti*, parce que ce mot n'est ni un substantif, ni un participe employé comme substantif; devant un tel mot, on ne peut mettre qu'un adverbe, qui serait *bien* dans le cas actuel.

5° Le proverbe s'exprime aussi par *un homme averti en vaut deux;* La Mésengère et Quitard le présentent sous cette forme. Or, nul ne s'est jamais avisé d'y faire entrer *bien* avant *averti*, ce qui prouve que ce terme doit y paraître sans modificatif.

Un bon averti en vaut deux, n'est point rigoureusement l'équivalent de *un averti en vaut deux*, et de plus, l'adjectif *bon* y constitue un barbarisme. Cette nouvelle forme est donc à rejeter.

×

Seconde Question.

Je trouve bien dans les dictionnaires que l'expression DE PLUS BELLE *signifie de nouveau, plus que jamais, en augmentant* (*Littré*), *encore davantage. Mais je n'en vois nulle part l'explication littérale. Pourriez-vous la donner? Je suis persuadé que plus d'un parmi vos lecteurs la lirait avec plaisir.*

—

Autrefois, l'idée adverbiale de *bien* s'exprimait en français par *bel*, *beau*, ainsi que le montrent ces exemples :

(Bel)

Sa mere entra, si s'assiet devant li;
Bel li pria : fille, prenez mari.

(*Romancero*, p. 73.)

Bel et courtoisement a le roi salué.

(*Berte*, LXVII.)

J'ai mes petis enfans à qui je suis tenus
Plus qu'as povres estranges, ne qu'as freres menus;
Je les ai jusque ci *bien et bel* maintenus.

(J. de Meung, *Test.*, 355.)

(Beau)

O! vous facteurs parlans *beau* comme ung ange,
D'honneur et loz donnez ung million
Au roy Loys.

(J. Marot, p. 124, éd. de 1723.)

Ses successeurs voyans qu'ils n'y gagnoient rien, se deporterent *bien et beau* de ceste obstination.

(Calvin, *Instit.*, 909.)

Cela permettait de rendre *mieux* sous la forme d'un comparatif régulier; on disait *plus beau* ou *plus bel*, comme le font voir les citations suivantes :

Vers une riviere m'adresce,
Que j'oï pres d'ilecques bruire;
Car ne me soi aillors deduire
Plus bel que sus cele riviere.

(*Rom. de la Rose*, vers 107.)

Et dès lors recommença *plus beau* que devant à siffler.

(Des Périers, *Contes* CXV.)

Mais, par un caprice de l'usage, *plus beau* cessa de s'employer, cédant la place à *plus bel;* et, comme ce dernier se plaçait après le verbe en qualité d'adverbe, on crut probablement que, dans les phrases où il figurait, le mot *manière* était sous-entendu, ce qui induisit à écrire *bel* au féminin, et à faire précéder *plus* de la préposition *de* comme si l'expression eût été l'abrégé de *de la plus belle manière :*

Les corbeaux recommencerent à crier arriere *de plus belle.*

(Amyot, *Phoc.* 12, dans Littré.)

Tant que l'ennemy est en pieds, c'est à recommencer *de plus belle;* ce n'est pas victoire, si elle ne met fin à la guerre.

(Montaigne, l. 351.)

Telle serait, selon moi, l'origine si généralement ignorée de l'expression *de plus belle.* Cette expression voudrait dire, au sens littéral, *mieux*, et c'est de cette signification fondamentale que seraient dérivées toutes celles qui se trouvent recueillies dans la question que vous m'avez transmise.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... qui se sont *succédé;* — 2° c'est bien *pis* au village; — 3°... qu'il a autre chose à faire *que de* combattre; — 4°... a pris le chemin de l'Italie en faisant *station* à Grenoble; — 5°... participation à l'esprit *du* Christ; — 6°... ne laisse pas d'avoir (pas de *que*); — 7°... n'*y* va pas par quatre chemins; — 8°... qu'à *la* question accessoire; — 9°... on avait *informé* l'autorité prussienne; — 10°... pour *distinguer* ces conservateurs.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Quoiqu'il en soit, les arguments que cet écrivain judéo-alexandrin fait valoir pour prouver que les philosophes païens avaient mis à contribution les livres de Moïse, sont de deux sortes.

2° D'une part, la mobilité avec laquelle don Carlos change ses généraux n'a pas laissé que d'impressionner défavorablement ses partisans les plus sincères.

3° M. le maréchal est arrivé à Compiègne à dix heures et demie, après avoir déjeûné en wagon. Aussitôt arrivé, la chasse a commencé.

4° Les aspirations à l'indépendance des nationalités mi-souveraines et à demi-civilisées qui occupent le cours inférieur du Danube vont s'affirmant chaque jour d'une manière plus prononcée.

5° On aura beau dire, clamait-il, M. Thiers est le seul diplomate que nous possédions, et si du maître nous passons aux élèves, on ne peut nier que ceux qu'il a faits n'aient déjà acquis une certaine notoriété.

6° En douter est peu clairvoyant, s'en irriter serait injuste : la majorité du 24 mai n'a pas été faite pour créer, mais bien pour empêcher qu'on créât quelque chose.

7° C'est ce que M. le duc Decazes a fait comprendre aux membres présents, en déclarant qu'il acceptait d'ailleurs devant l'Assemblée l'entière responsabilité de la politique extérieure qu'il avait conseillée d'adopter.

8° Il n'est pas un personnage ayant un caractère officiel et gouvernemental quelconque qui songe à autre chose qu'à éviter la dissolution de l'Assemblée sur l'organisation du septennat.

9° Nous avons conquis, nous avons fait les peuples se heurter les uns contre les autres; nous avons pétri, en les écrasant sous notre talon, les générations du globe.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

Suite.

Arroser. — C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *arrouser*, quoique la plupart le disent et l'écrivent, cette erreur étant née lorsque l'on prononçait *chouse*, *coûté*, *foussé* pour *chose*, *côté*, *fossé*.

C'est chose glorieuse. — On parlait encore ainsi du temps du cardinal du Perron, de Coëffeteau et de Malherbe; mais tout à coup cette locution a vieilli, et l'on dit maintenant (1647) *c'est une chose glorieuse.*

Quelque chose. — Quoique *chose* soit féminin, ces deux mots font comme un neutre selon leur signification; voilà pourquoi il faut dire, par exemple, *ai-je fait quelque chose que vous n'ayez fait ?* et non pas *que vous n'ayez faite.*

Taxer. — Ce mot, qui a été employé par tant d'excellents auteurs anciens et modernes pour dire *blâmer*, *noter*, *reprendre*, n'est plus reçu aujourd'hui dans le beau langage.

Supplier. — Bien que ce terme soit beaucoup plus respectueux et plus soumis que celui de *prier* (car il faut dire *prier le Roi* et non *supplier le Roi*), il ne faut jamais cependant dire *supplier Dieu*, ni *supplier les Dieux*, comme le disent quelques-uns de nos bons écrivains dans leurs traductions des livres anciens. On doit dire *prier Dieu, prier les Dieux.*

A la réservation. — Cette expression est barbare. Il y a peu de gens qui ne sachent qu'il faut dire : *à la réserve de.*

Aller à la rencontre de quelqu'un. — Cette phrase, quoique très-commune, n'est pas approuvée de ceux qui font profession de bien écrire.

Par après, en après. — Ces manières de parler sont vieilles, et à leur place, on dit *après* tout seul.

Cependant, pendant. — Il y a cette différence entre les deux que *cependant* est toujours adverbe, et qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, tandis que *pendant* n'est jamais adverbe, mais tantôt conjonction comme dans *pendant que vous ferez cela*, et tantôt préposition, comme dans *pendant les vacations.*

A présent. — Vaugelas sait bien que tout Paris le dit, et que la plupart de nos meilleurs écrivains en usent; mais il sait aussi que cette façon de parler n'est point de la Cour. On y dit *à cette heure, maintenant, aujourd'hui, en ce temps, présentement.*

A qui mieux mieux. — Locution vieille et basse (1647), qui n'est plus en usage parmi les bons auteurs,

ainsi que *à qui mieux*, comme l'écrivent quelques-uns. Il faut dire *à l'envi*.

Partant. — Ce mot, qui semble si nécessaire dans le raisonnement, et qui est si commode en tant de rencontres, commence néanmoins à vieillir et à n'être plus guère reçu dans le beau style.

Lors et *Alors.* — C'est mal parler que de dire, comme font quelques-uns de nos meilleurs écrivains, *voyant lors le péril dont il étoit menacé*. Le maître des maîtres, l'usage, enseigne qu'il faut dire *voyant alors le péril*, etc.

A peu près. — Quelques-uns soutiennent qu'au lieu de cela il faudrait dire *à forprès*, et d'autres disent et écrivent *à plus près*, comme plus conforme à la raison et plus aisé à comprendre. Vaugelas n'est pas de cet avis ; car, outre qu'il n'y a pas à répliquer contre l'usage, qui établit bien d'autres manières de parler contre la raison, il ne lui semble pas qu'*à peu près* doive être mis au nombre de celles-là.

Il en est des hommes comme de ces animaux. — Cette forme de comparaison est très-française et très-belle ; mais il y a une chose à laquelle nos meilleurs écrivains sont accoutumés de manquer : c'est qu'ils disent *il en est*, quand il faut ôter le mot *en*.

Revêtant, Revêtissant. — Il faut dire *revêtant*, parce que le « participe actif » se forme de la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*.

Humilité. — L'usage de ce mot, dans notre langue, est purement chrétien, et ne signifie point du tout ce que *humilitas* veut dire en bon latin, les anciens « Payens » ayant si peu connu cette vertu chrétienne.

Rimes dans la prose. — Il faut avoir grand soin d'éviter les rimes en prose, car elles y sont un grand défaut ; et ce n'est pas assez de les éviter dans les cadences des périodes, ou des membres d'une période, il faut les éviter dans les mots rapprochés les uns des autres comme, par exemple, dans *il entend pourtant avant toutes choses, davantage de courage*, etc.

Exact, Exactitude. — Plusieurs écrivent *exacte* au masculin ; c'est très-mal, il faut *exact*. Quant à *exactitude*, c'est un mot que Vaugelas « a vu naître comme un monstre », tout le monde criant contre lui ; mais il avait prévu qu'on « s'y apprivoiserait » parce que c'était un mot nécessaire.

Mânes. — Il faut prendre garde de l'employer comme les Latins, pour signifier les *Dieux infernaux ;* il ne s'emploie dans notre langue, ni en poésie ni en prose, que dans la signification de *âme d'une personne*.

Souloit. — Quoique ce mot (imparfait du verbe *souloir*, avoir coutume) soit vieux, il serait fort à souhaiter qu'il fût encore en usage parce que l'on a souvent besoin d'exprimer ce qu'il signifie.

Autant. — Quand ce mot est comparatif, il demande *que* après lui, et non pas *comme*, qu'emploient à tort une infinité de gens.

Oui. — Vaugelas ne peut comprendre pourquoi ce mot veut que l'on prononce celui qui le précède « tout de même » que s'il y avait un *h* consonne devant *oui*, et que l'on écrivît *houi*. Ainsi, quoique l'on écrive *cet oui*, on prononce *ce oui*.

Innumerable, Innombrable. — Du temps du cardinal du Perron et de M. Coëffeteau, on disait toujours *innumerable*, et jamais *innombrable ;* maintenant (1647), c'est le contraire, on dit *innombrable* et non *innumerable*.

Mêmement. — Il y a 25 ans (1647), il passait déjà pour vieux ; on disait *mêmes* à sa place. Il n'a pas été rajeuni.

De deçà, De de-là. — Il y en a qui disent *les nouvelles de de deçà ;* il faut, en mettant un *de* de moins, dire *les nouvelles de deçà*.

Affaire. — Ce mot est toujours féminin à la Cour et dans les bons auteurs ; au Palais, on l'a toujours fait masculin jusqu'ici, mais les jeunes avocats commencent à le faire féminin.

Benit, beni. — Tous deux sont bons ; mais ils s'emploient différemment. *Benit* semble être consacré aux choses saintes. On dit à la Vierge : *Tu es benite entre toutes les femmes ;* on dit *de l'eau benite, du pain benit, un cierge benit*. Mais hors de là, on emploie toujours *beni* et *benie*.

Dépenser, dépendre. Tous deux sont bons, car ils se disent et s'écrivent tous les jours, avec cette différence pourtant que *dépenser* était autrefois plus en usage à la Cour que *dépendre*, et qu'aujourd'hui, au contraire, on y dit plutôt *dépendre* que *dépenser*. Ce dernier est maintenant plus usité à la Ville.

Gaigner la bonne grace. — C'est une faute ; on doit dire *gaigner les bonnes graces*, car *bonne grace*, au singulier, signifie autre chose qu'au pluriel.

Délice. — Beaucoup de gens disent *c'est un délice ;* mais c'est une façon de parler très-basse. *Délice* ne se dit point dans le beau langage autrement qu'au pluriel, nombre auquel il est féminin.

Guarir, guérir, sarge. — Autrefois, on disait plutôt *guarir* que *guérir ;* mais ceux qui parlent et écrivent bien disent *guérir*. — Toute la ville de Paris dit *serge*, et toute la Cour dit *sarge*.

A travers, au travers. — Tous deux sont bons ; mais *au travers* est beaucoup meilleur et plus usité.

A l'encontre. — Ce terme est purement du Palais, où il s'emploie comme préposition et comme adverbe ; mais il ne se trouve point dans les bons auteurs, et ne se dit jamais à la Cour.

Il fut fait mourir. — Cette façon de parler est très-ordinaire le long de la Loire et dans les provinces voisines pour dire : *il fut exécuté à mort*. La noblesse du pays l'a apportée à la Cour, où plusieurs l'emploient aussi, et Coëffeteau, qui était du Maine, en a usé également. Cette locution se trouve en italien. Malgré cela, elle est condamnée par tous ceux qui font profession de bien parler et de bien écrire.

Encore. — Qu'on emploie toujours cette orthographe, mais jamais *encor* ni *encores*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Un Prêtre marié ; par Jules Barbey d'Aurévilly. 3e édition. In-12, 436 p. Paris, lib. Palmé.

Trente ans dans les harems d'Orient. Souvenirs intimes de Melek-Hanum, femme de S. A. le grand-vizir Kibrizli-Mehemet-Pacha. 1840-1870. In-18 jésus, IV-364 p. et port. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Les Pensées ; par Blaise Pascal. Edition revue. In-8°, 237 p. Limoges, lib. E. Ardant et Cie.

Mademoiselle de Cérignan ; par Maurice Sand. In-18 jésus, 363 p. In-18 jésus. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Trois mois de vacances ; par Mme Nanine Souvestre. 7e édition. In-12, 287 p. et grav. Tours, lib. Mame et fils.

Les Enfants du capitaine Grant, Voyage autour du monde ; par Jules Verne. 3e partie. Océan pacifique. 9e édition. In-18 jésus, 292 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

La Poésie, études sur les chefs-d'œuvre des poètes de tous les temps et de tous les pays ; par Paul Albert, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. 3e édition. In-8°, 402 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 5 fr.

Nouvelle Grammaire française fondée sur l'histoire de la langue, à l'usage des établissements d'instruction secondaire ; par Auguste Brachet, professeur à l'Ecole polytechnique. In-12, XIX-248 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 50.

Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours ; par J. Demogeot, ancien professeur de rhétorique au lycée St-Louis. 14e édition, augmentée d'un appendice, contenant l'indication des principales œuvres littéraires publiées depuis 1830 jusqu'en 1874. In-18 jésus, XIV-702 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 4 fr.

Une femme capricieuse ; par Mme Emilie Carlen. Traduit du suédois par Mlle R. du Puget. T. 2. In-18 jésus, 432 p. Paris, lib. Garnier frères.

Nouveaux contes bleus ; par Edouard Laboulaye, de l'Institut. Briam le fou. Petit bonhomme gris. Deux exorcistes. Zerbin. Pacha berger. Perlino. Sagesse des nations. Château de la vie. 2e édition. In-18 jésus, 326 p. Paris, impr. Raçon et Cie. 3 fr. 50.

Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Des Grieux ; par l'abbé Prévost. Précédée d'une étude par Arsène Houssaye. Six eaux-fortes par Hédoin. Première partie. In-16, XXXII-180 p. Paris, lib. des Bibliophiles.

La Diva tirelire ; par Léopold Stapleaux. In-18 jésus, 367 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Extraits des Contes d'un grand-père ; par Walter Scott. Publiés avec une introduction et des notes par A. Talandier, professeur au lycée Henri IV. In-16, VIII-175 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 50.

Les Serées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, avec notice et index, par C. E. Roybet. T. 3. In-12, 319 p. Paris, lib. Lemerre. 7 fr. 50.

Les Compagnons du Roi ; par Albert Delpit. In-18 jésus, 426 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Paris, suite du Paradis des femmes ; par Paul Féval. 2e édition. In-18 jésus, 488 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Histoire de la littérature française, depuis son origine jusqu'à la Renaissance ; par Charles Gidel, professeur de rhétorique au lycée Fontanes. Petit in-12, 476 p. Paris, lib. Lemerre. 2 fr. 50.

Publications antérieures :

DE LA FORMATION DES ANCIENS NOMS DE LIEU, traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents. — Par J. Quicherat. — Petit in-8°. — Paris, librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MELIN DE SAINCT-GELAYS, avec un commentaire inédit de B. de la Monnoye, des remarques de MM. Emm. Philippes-Beaulieux, R. Dezeimeris, etc. Edition revue, annotée et publiée par Prosper Blanchemain. — T. 2. — In-16, 365 p. — Paris, librairie *Daffis*, 9, rue des Beaux-Arts.

LE GRAND TESTAMENT DE VILLON ET LE PETIT. Son Codicille. Le Jargon et ses ballades, aussi le rondeau que ledit Villon fist quand il fust jugé à mort, et la requeste qu'il bailla à Messeigneurs de Parlement et à Monseigneur de Bourbon.— III. — In-16, 120 p. — Lille, imprimerie Six-Hormans.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, LXXI-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard*. — Prix : 9 francs.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. TALBERT, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chrono-

logique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par Noel du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par Marie Guichard. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C., qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTERAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane; 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. — Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance. — Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone. — Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents. — Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 18. 15 Décembre 1874.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Trois communications; — Étymologie de *Écrevisse;* — Justification de *Tendre comme la rosée;* — Emploi de l'impersonnel *Il chaut;* — Différence entre *Arriver comme Mars en carême* et *Arriver comme marée en carême;* — Explication de *A qui mieux mieux;* — Différence entre *Ascension* et *Assomption;* — Origine de *Pantalon* pour désigner un homme. || Si *Compliment* peut se dire quand il arrive un malheur à quelqu'un. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Le 7 novembre, M. Georges Garnier m'a adressé de Port-en-Bessin une liste devant compléter celle que j'ai donnée dans mon numéro 11. Je m'empresse de la publier en faisant suivre d'un astérisque les gentilés qui diffèrent plus ou moins des miens.

A.

Alais, les *Alésiens;* Alet, les *Alétiens;* Angoulême, les *Angoulémiens*;* Apt, les *Aptésiens;* Andelys, les *Andelysiens;* Arbois, les *Arboisiens*;* Arras, les *Atrébatiens.*

B, C.

Brives, les *Brivois;* Bazas, les *Bazadois;* Bourges, les *Biturigiens;* Cahors, les *Cahorsais** ou *Cadurques**.

E.

Eu, les *Augiens*;* Elbeuf, les *Elbouviens**.

G.

Grandcamp, les *Grandcampois;* Gy, les *Gyssiens;* Guéret, les *Guéretins* ou *Guérétains.*

H, J, L.

Le Havre, les *Havrais;* Jussey, les *Jusséens;* Limoges, les *Lémoviciens**.

M, N, O.

Meaux, les *Meldéens;* Mirebeau, les *Mirebalais;* Nantua, les *Nantuéens* ou *Nantuains;* Ornans, les *Ornansais.*

P.

Poitiers, les *Pictaviens;* Périgueux, les *Pétricoriens;* Port-en-Bessin, les *Portais;* Pont-Audemer, les *Pont-Audomariens;* Paimbeuf, les *Paimbouviens.*

Q, R.

Quillebeuf, les *Quillebouviens;* Rennes, les *Rédoniens*;* Rodez, les *Ruténiens**.

S.

Séez, les *Sagiens* ou *Séens*;* Saint-Brieuc, les *Saint-Briosiens*;* les Sables-d'Olonne, les *Olonnais;* Saintes, les *Saintons;* Saint-Denys, les *Saint-Dyonisiens;* Sceaux, les *Scéens;* Saint-Germain, les *Saint-Germainiens*;* St-Vaast, les *Vâtais;* Saint-Jean-de-Losne, les *Lônois.*

T, V.

Tréguier, les *Trécoriens*;* Vannes, les *Venètes** ou *Vannais*;* Vernon, les *Vernonais.*

Grâce à cette communication, dont je ne saurais trop remercier l'auteur, il va m'être permis de répondre prochainement, et plus complètemnt que je n'aurais pu le faire sans elle, à l'intéressante question que M. Fillemin a bien voulu m'adresser.

II.

En me réclamant le numéro 3, qui ne lui était pas parvenu quoique, pour plus de sûreté, je le lui eusse adressé moi-même, un nouvel abonné, M. Ernest David, m'a écrit ce qui suit au sujet d'une « inconséquence » dont je me serais rendu coupable :

Je profite de cette lettre pour vous signaler une légère inconséquence dans le *Courrier.* Dans plusieurs endroits, vous dites avec raison que l'on ne doit pas se servir de *que* dans la phrase : « Ceci ne laisse pas *que* d'être » et qu'il faut dire : « Ceci ne laisse pas d'être. » Mais dans votre n° 17, 1er juin 1870, p. 132, vous avez laissé passer cette phrase : « Ce qui ne laisse pas *que* d'être indifférent ». Je ne pense pas que ce soit une coquille du compositeur. Un mot d'explication, je vous prie, dans le prochain numéro de votre excellent journal.

Mon explication sera bien simple.

Pendant longtemps, moi aussi, j'avais cru qu'on pouvait dire *ne pas laisser que de*, et je le croyais encore quand j'ai rédigé le numéro du *Courrier de Vaugelas* en question. J'ai écrit en 1870 :

Ce qui *ne laisse pas que* d'être indifférent.

Mais en décembre 1873, la question de savoir s'il faut *que* dans cette phrase et autres analogues m'ayant été soumise, je l'ai résolue avec abondance de preuves dans le sens de la suppression de *que;* et depuis lors, pour être conséquent, j'ai signalé *que* après *laisser* comme une faute.

Je remercie sincèrement M. Ernest David de lire si attentivement ma petite feuille, et surtout de vouloir

bien prendre la peine de m'indiquer les erreurs que je puis y commettre.

III.

Le 9 du mois dernier, je recevais d'un littérateur-grammairien (deux termes dont le premier devrait toujours, il me semble, impliquer le second) cette critique générale de la 5e année du *Courrier de Vaugelas :*

Monsieur et cher confrère,

J'ai le regret de vous dire que votre réponse à ma question sur l'emploi du mot *de* dans « il y en avait de brunes... » ne m'a pas entièrement satisfait. « Si au lieu de *qui étaient*, on met, dites-vous, le mot de... ». Eh bien! mais si on mettait le mot *des*, comme font certains écrivains, qu'arriverait-il? Remarquez que, dans la première phrase, vous avez *des princesses* et non *de princesses*.

Le défaut de votre explication, c'est qu'elle est fondée sur une supposition. Je préfère celle de M. Baudry, l'auteur de la *Grammaire comparée du sanscrit, du grec et du latin*, qui me disait hier que la suppression de l'article tenait surtout à ce que *de* précédait immédiatement l'adjectif.

J'ai lu avec intérêt la collection des numéros du *Courrier de Vaugelas* que vous m'avez adressée. Je goûte le plus souvent les raisons que vous donnez des choses; mais permettez-moi de vous confier que je ne suis pas de votre avis sur certaines phrases interjetées dont il est question dans votre n° 7.

Vous trouvez qu'il n'est pas nécessaire de chercher des synonymes à *Dire*. Vous en parlez bien à votre aise. Si vous écriviez des romans, vous sentiriez l'ennui que cause dans le dialogue la perpétuelle répétition de *dit-il* avec ou sans le participe précédé de *en*, qui rend la phrase si lourde et si languissante. Le verbe *Dire* donne alors autant de tablature que le verbe *Avoir*, le verbe *Faire* et le verbe *Être* qui, au dire de Dumas fils (préface générale de son *Théâtre complet*), « décourageraient les plus braves. »

Vous ne voulez pas de *s'exclama-t-il*. Pourquoi? Remarquez que *s'exclama-t-il* est formé exactement comme *s'écria-t-il*, qui, pas plus que lui, n'a le régime qui lui convient, et qu'il ajoute une nuance à l'idée, comme doit le faire tout bon synonyme : la *clameur* étant plus forte que le *cri*. Permettez-moi donc de demander des lettres de naturalisation pour *s'exclama-t-il*.

Au numéro 2, je préfère, sans oser, hélas! les employer, les gallicismes du XVIIe et du XVIIIe siècle : *que* nous disions *qui...*, *que* vous espériez *qui...*, à votre construction : que nous *disions* vous *ressembler*, que vous *espériez* ne *devoir* pas *être connue*.

En général, les grammairiens visent trop à la régularité grammaticale, et ne tiennent pas assez de compte de la vivacité, la première qualité française après la clarté.

Enfin, numéro 11, dans vos *Phrases à corriger*, au lieu de : « Ils se plaignent avec raison qu'on leur fait jouer, » vous voulez qu'on écrive : qu'on leur *fasse*. Or, d'après Littré, on met le subjonctif seulement « lorsque le sens est que l'acte exprimé par le verbe au subjonctif est hypothétique. »

Et qui peut mieux que l'auteur savoir s'il y a, ou non, hypothèse dans son idée?

J'affirme qu'ils se plaignent qu'on leur fait jouer... De quel droit changez-vous le caractère de ma phrase et faites-vous un doute de mon affirmation?

Voilà, monsieur et cher confrère, à peu près toutes les observations que j'avais à vous adresser. S'il vous plaît de les discuter dans votre journal, occupez-vous surtout, je vous prie, de *s'exclama-t-il*, que je voudrais voir adopter, le croyant nécessaire.

Agréez, monsieur et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Charles DEULIN.

Je ne répondrai à la communication qu'on vient de lire qu'après avoir répondu à celle de M. Fillemin. Mais je puis offrir immédiatement mes bien sincères remerciements à M. Charles Deulin, et je m'empresse de le prier de vouloir bien les agréer.

×

Première Question.

Votre explication de CANCRE, *employé en termes de classes plutôt que* ÉCREVISSE, *me donne l'idée de vous demander l'étymologie de ce dernier mot. Littré dit qu'il vient du « haut allemand* SCHREPIZ; *allemand* KREBS ». *Ne pourrait-on pas aussi, et peut-être mieux, le tirer du latin* CARABUS?

—

A la vérité, M. Littré dit que l'étymologie de *écrevisse* est l'ancien haut allemand (le saxon) *schrepiz*, allemand moderne *krebs*. Mais il donne pour formes de ce mot, dans le namurois, *gravase*, et en rouchi, *graviche*. Comment cela a-t-il pu se faire? On a bien de nombreux exemples de *a* changé en *e*, mais un *e* changé en *a* me semble généralement contraire à la loi de la permutation de cette voyelle.

D'un autre côté, *écrevisse* se dit *crawfish* et *crayfish* en anglais, langue dérivée en partie du saxon. Comment l'*e* de *schre* ou *kre* a-t-il pu se changer en un *a* que l'on tenait tellement à maintenir qu'il reste encore lorsqu'il prend le son de *é* dans *crayfish?*

Il faut que *écrevisse* dérive d'une autre source.

Est-ce de *carabus?*

Il y a certes plus d'une raison pour le croire; car, en appliquant à ce terme les règles de la permutation des lettres, on peut reproduire toutes les formes connues de *écrevisse*, en allemand, en anglais, dans les patois et en français.

Ainsi de *carabus*, on fait *crabe* par suppression du premier *a* et changement de *u* en *e*.

Puis, au moyen d'une terminaison diminutive, variable selon les pays, on forme naturellement de *crabe :*

L'anglais *crawfish*, *crayfish* (b = v = f);
Le haut allemand *shrepiz* ou *krepiz* (a = e, b = p);
L'ancien français *crevice* (a = e, b = v);
Le rouchi *graviche* (c = g, b = v);
Le namurois *gravase* (c = g, b = v);
Le wallon *grévèse* (c = g, a = e, b = v);

Enfin, en préposant un *e* (*es*), ce qui a eu lieu pour une foule d'autres mots, on obtient, par des mutations analogues aux précédentes :

Le picard *écréviche*,
Le genevois *ecrivisse*,
Le français *escrevisse*, *écrevisse*.

Mais *carabus* lui-même a un ancêtre, le grec κάραβος, signifiant crabe, langouste, écrevisse de mer; d'où il suit que, rigoureusement parlant, c'est ce dernier, et non *carabus*, qui est l'origine demandée.

×

Seconde Question.

Comment expliquez-vous la comparaison TENDRE COMME LA ROSÉE, *ou* COMME ROSÉE?

—

Cette comparaison, qui se fait à l'occasion d'une substance alimentaire excessivement tendre, existait dans notre langue au XIIIe siècle, comme en fait foi l'exemple qui suit, où il s'agit de la Beauté :

> *Tendre* ot la char *comme rousée*,
> Simple fu com une espousée.
> (*Rom. de la Rose*, vers 1003.)

Mais il faut remonter aux Grecs pour en avoir l'explication. En effet, voici ce que dit madame Dacier dans une note de sa traduction de l'*Odyssée* (tome II, p. 323, édit. de 1756) :

Pour dire *les plus jeunes*, Homère se sert du mot ἔρση, qui signifie la *rosée*. Il appelle donc ἔρσαι les agneaux et les chevreaux *les plus tendres*, c'est-à-dire les plus jeunes, et qui sont comme la rosée. C'est ainsi qu'Eschyle, dans son Agamemnon, a appelé les petits oiseaux qui viennent d'éclore δρόσους, *de la rosée*. De là les Grecs ont dit des *chairs de rosée*, pour dire des viandes tendres et délicates. Alciphron a dit ἧπαρ δρόσῳ προσειοκὸς, *un foye semblable à la rosée*.

La rosée, cette couche d'humidité qui, sous l'aspect de gouttelettes liquides, se forme à la surface des corps pendant la nuit, n'a pas la moindre consistance : c'est en la prenant pour terme de comparaison que les Grecs ont dit, et que nous avons dit d'après eux, *tendre comme la rosée*, une conformité du français avec le grec que Robert Estienne me semble n'avoir pas recueillie.

—

Les Grecs avaient deux mots pour signifier *rosée* : l'un, δρόσος (qui est passé en latin sous la forme *ros*, en perdant son *d* initial), et l'autre, ἔρση. Or, chose remarquable, et qui prouve bien que c'est en prenant, dans le sens propre, *rosée* comme terme de comparaison, qu'ils ont dit *tendre comme la rosée*, c'est qu'ils ont fait cette comparaison avec les deux termes signifiant *rosée*, ce qui détruit d'avance toute explication basée sur un autre sens de ce mot.

×

Troisième Question.

Dans le feuilleton de M. Charles de la Rounat (XIXe SIÈCLE *du 8 septembre*) *j'ai remarqué cette phrase* : « *Oh! oui, cela ne vous* CHAUT *guère, je le vois bien* ». *Est-ce bien correct ?*

—

Pour exprimer la vivacité du désir qu'on a de faire ou d'obtenir quelque chose, nous le comparons à une flamme, et nous exprimons le sentiment éprouvé par *brûler*, *griller* (langage familier), employés dans le sens neutre :

> Il *brûle* d'être à Rome, afin de recevoir
> Du maître qu'il s'y donne et l'ordre et le pouvoir.
> (Corneille, *Sertor.*, I. 2.)

> C'est qu'elle sort d'un sang qu'il *brûle* de répandre.
> (Racine, *Iphig.*, II, 5.)

> La femme du pondeur s'en retourne chez elle;
> L'autre *grille* déjà d'en conter la nouvelle.
> (La Fontaine, *Fabl.*, VIII, 6.)

Les Latins usaient d'une semblable comparaison pour exprimer l'action de désirer; ils employaient à cet effet le verbe *calere*, être chaud, avoir chaud, avoir la fièvre :

> Tubas audire *calens* (Stat.); — Quæ stravisse *calent* (Claud.)

(Brûlant d'entendre la trompette; — L'ennemi qu'ils brûlent de terrasser.)

Nous avons pris ce verbe du latin; mais nous lui avons donné une construction requérant 1° la forme impersonnelle, 2° toujours au datif (avec *à*) le nom de la personne à qui l'on attribue le désir ou l'envie de quelque chose, et 3° au génitif (avec *de*) le nom de la personne ou de la chose qui excite ce désir ou cette envie.

Cette construction a existé dans notre ancienne langue comme le prouvent ces citations, que j'emprunte au dictionnaire de Littré, citations où le pronom *il* est le plus souvent sous-entendu :

> [Il] Ne *lui chalt*, sire, *de* quel mort nous muriuns.
> (*Ch. de Roland*, XV.)

> E bien as hui mustred que [il] rien ne *te chalt de* tes cunestables ne *de* tes hommes.
> (*Rois*, 191.)

> *Il* ne *chaloit*, *à* ceus qui l'ost voloient depecier, *del* meilleur ne *del* peieur, mais que li ost se despartist.
> (Villehardouin, LXXXIX.)

> C'estoient païens, *auxquels il chaloit* autant *de* J.-C. que *de* celui qui n'avoit jamais esté.
> (Calvin, *Inst.*, 155.)

La même construction existe encore dans la langue moderne, car j'ai trouvé :

> *Il* ne *vous en chaut*, n'est-ce pas?
> (Littré, *Dict.*)

> Que tout s'y pervertisse, *il* ne *m'en chaut* d'un double.
> (Régnier, *Sat.*, VI.)

> Soit de bond soit de volée, que *nous en chaut-il*, pourvu que nous prenions la ville de gloire?
> (Pascal, *Prov.*, 9.)

> Car quant à moi, *du* plaisir [il] ne *me chaut*,
> A moins qu'il soit mêlé d'un peu de peine.
> (La Fontaine, *Gageure*.)

Or, dans aucun de ces exemples, ni nulle part ailleurs, on ne voit le nom de la personne ou de la chose qui donne la chaleur (le désir, l'envie) construit sans la préposition *de* avant lui, ce qui me fait croire que la phrase que vous me signalez contient une faute, et qu'elle devrait être corrigée de l'une de ces deux manières :

Oh! oui, *il* ne *vous chaut* guère *de* cela.
Oh! oui, *il* ne *vous en chaut* guère.

×

Quatrième Question.

Faut-il dire CELA ARRIVE COMME MARÉE EN CARÊME, *ou* CELA ARRIVE COMME MARS EN CARÊME?

—

En parlant d'une chose qui arrive immanquablement, on dit *cela arrive comme mars en carême*, parce que mars se trouve toujours en carême; mais en parlant d'une chose qui arrive à propos, on dit *cela arrive comme marée en carême*, attendu qu'au temps où l'on observait rigoureusement le jeûne et l'abstinence qui précèdent Pâques, rien n'arrivait plus à propos que la marée.

Cette question a déjà été traitée page 92, dans la 1re année du *Courrier de Vaugelas*.

ÉTRANGER

Première Question.

Dans la construction de la phrase suivante : « Ils crient A QUI MIEUX MIEUX », *comment rendez-vous compte d'abord de la préposition* A, *et ensuite du redoublement de* MIEUX, *qui ne se trouve, je crois, en aucune autre langue ?*

—

Les phrases dont le verbe est suivi de *à qui* sont elliptiques; la préposition *à* y est l'équivalent de *afin de savoir*, *afin de décider*, ce qu'on reconnaît facilement en pratiquant la substitution dans les deux citations suivantes :

..... Eh bien! gageons nous deux,
Dit Phébus, sans tant de paroles,
A qui plus tôt aura dégarni les épaules
Du cavalier que nous voyons.

(La Fontaine, *Fabl.*, VI, 3.)

Hélène adorée vit les peuples et les dieux combattre *à qui* la possèderait.

(P.-L. Courier.)

Quant au redoublement *mieux mieux*, auquel je ne vois, en effet, aucun analogue ni en espagnol (où *à qui mieux mieux* se dit *a cual mejor*), ni en italien, ni en anglais, ni en allemand, voici l'explication qui me semble pouvoir en être donnée :

Autrefois, avec *qui... qui*, mis pour *les uns... les autres*, et après un simple *qui*, employé comme complément d'un verbe et signifiant compétition, on redoublait les adverbes *plus, ains* (avant) et *mieux*, comme le montrent ces exemples du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle :

Nos gens se lesserent cheoir de la grant nef en la barge [barque] de cantiers, *qui plus plus, qui miex miex.*

(Joinville, 214.)

Et cil des grans nes [nefs] entrerent es barques, et saillirent hors *qui ains ains, qui miels miels.*

(Villehardoin, LXXIX.)

Mais au fort chascun s'assembla :
Qui mieulx mieulx à la chace alla.

(Émile Deschamps, *le Miroir.*)

Mais cette manière d'exprimer le superlatif des adverbes après *qui* finit par se perdre pour *plus* et pour *ains* (lequel disparut lui-même complètement), et, par un privilége que je crois dû à un pur caprice de l'usage, *mieux*, dans le sens de *le mieux*, continua à se redoubler après *qui*, formant ainsi, vestige d'une construction toute primitive, un véritable gallicisme dans notre langue moderne.

×

Seconde Question.

Quelle différence y a-t-il entre ASCENSION *et* ASSOMPTION, *dans le langage religieux ?*

—

Ces deux mots, qui expriment tous deux une élévation miraculeuse au ciel, s'emploient, le premier, en parlant de Jésus-Christ, et le second, en parlant de la vierge Marie.

Maintenant pourquoi ?

J'espère pouvoir vous le dire.

Il s'agit ici de deux mouvements ascensionnels qui n'ont pas été accomplis dans les mêmes conditions. Jésus-Christ s'est élevé dans le ciel « par sa propre puissance et sans le secours des créatures » dit le *Gros catéchisme du diocèse de Chartres* (p. 22) ; le mot *ascension*, de *ascendere*, monter, mot au sens actif, convenait pour désigner cette élévation. Mais l'opinion la plus commune (car l'enlèvement de Marie au ciel n'est pas un dogme du christianisme), celle qui a inspiré Murillo peignant son admirable toile, étant que la mère du Sauveur fut ravie au ciel par une légion d'anges, le mot *assomption*, de *assumere*, prendre avec soi, transporter vers, valait beaucoup mieux que *ascension* pour exprimer cette action toute passive.

×

Troisième Question.

Pourquoi, en français, nomme-t-on PANTALON *un homme capable de jouer toutes sortes de rôles pour parvenir à ses fins ?*

—

Les habitants de Venise honoraient particulièrement la mémoire de saint Pantaléon, (nom formé de deux mots grecs qui signifient *tout miséricordieux*) ; d'où le terme de *Pantalons* pour les désigner ironiquement :

En un coing est peint un *Pantalon* à barbe grise, qui tire en arriere son capitaine.

(D'Aubigné, *Fœn.*, IV, 19.)

Quand le Vénitien parut à Paris sur la scène de la Comédie-Italienne, où il partagea avec le Docteur l'emploi des pères, il conserva son costume (culotte prolongée, longue robe, habit de dessous garni de larges boutons) et surtout son sobriquet :

Le soir, il y eut comédie italienne, où le *Pantalon* parut pour la première fois; madame la Dauphine le trouva assez bon.

(Dangeau, I, 78.)

Dans ces pièces, le Docteur était toujours immolé à la risée publique tandis que Pantalon, souvent représenté comme un vieillard amoureux et dupé, un avare, un père fantasque, était parfois également un bon père de famille, un honnête commerçant, un homme plein de sens et de raison.

Or, je pense que c'est par allusion à ces emplois divers de Pantalon qu'on a appelé de son nom, dans la vie réelle, un homme qui, pour atteindre son but, consent à jouer toutes sortes de rôles.

×

Quatrième Question.

Peut-on dire FAIRE SON COMPLIMENT A QUELQU'UN *quand il s'agit d'un malheur qui lui arrive, ou qui arrive à l'un des siens ?*

—

On le peut certainement très-bien, et je vais vous en donner une double preuve :

1° Cette phrase de Mme de Sévigné (204e lettre), où il est question de quelqu'un qui s'empresse d'arriver le premier pour exprimer au neveu de Turenne la douleur

qu'il ressent de la mort subite de ce grand homme de guerre :

Un gentilhomme qui voulut être le premier à lui *faire son compliment.*

2° Les lignes suivantes, qui définissent le 2e sens de *compliment*, dans le dictionnaire de Littré :

Paroles de civilité adressées à quelqu'un de vive voix ou par lettre au sujet d'un événement heureux ou malheureux qui le touche.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° *Quoi qu'*il en soit (en deux mots); — 2° ... change ses généraux n'a pas laissé de (sans *que;* voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155); — 3° ... Aussitôt *qu'il a été* arrivé, la chasse a commencé; — 4° ... des nationalités à *demi* souveraines (Voir *Courrier de Vaugelas,* 2e année, p. 162); — 5° On aura beau dire, *criait-il,* M. Thiers; — 6° ... mais bien pour empêcher qu'on *ne* créât; — 7° ... la politique extérieure qu'il avait *conseillé* d'adopter; — 8° ... qui songe à autre chose que *d'*éviter la dissolution; — 9° ... nous avons *fait heurter* les peuples les uns contre les autres (l'infinitif doit suivre immédiatement *faire*).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Cette proposition ne sauvera personne, parce qu'elle n'aboutira pas, parce qu'elle est morte avant que de naître, parce qu'il y a un certain degré de ridicule qu'en France on ne peut dépasser.

2° Quant aux divisions du pays, M. Laboulaye affirme qu'elles sont moins grandes que le répètent les gens d'esprit, qui sont prêts à se charger pendant six ans de nous rendre sages.

3° Nous avons annoncé dernièrement à nos lecteurs que la *Tribune*, journal radical de Bordeaux, suspendait pour quelques jours sa publication, remettant à l'époque de sa réapparition les explications qu'il croyait opportun de donner au public.

4° L'homéopathie, qui est maintenant répandue dans tout le monde civilisé, guérit d'une manière facile et agréable, non-seulement les maladies aiguës, mais elle montre son effet salutaire dans les maladies les plus chroniques.

5° Sans s'arrêter à jeter de simples anathèmes et fulminer de vulgaires excommunications, M. Benezet examine les moyens de suppléer l'institution septennale.

6° Le rédacteur en chef et le gérant de l'*Ordre social*, de Nice, sont cités devant le juge d'instruction pour publication d'un article excitant au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres.

7° Et la feuille anglaise ajoute : « C'est là une perspective que l'Angleterre peut envisager avec indifférence, voire même avec satisfaction.

8° Les efforts de la Prusse pour augmenter ses forces maritimes ne laissent pas que de causer des préoccupations au cabinet de Saint-Pétersbourg.

9° Laferrière, sans y croire tout d'abord, mais par curiosité et puis par habitude, fit usage de ce philtre. Il en résulta que La Ferrière, à 74 ans, en paraît trente.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Articles devant les noms propres. — Plusieurs disent *le Plutarque*, *le Petrone*, etc. C'est mal parler; il ne faut pas employer l'article, pour se conformer au génie de notre langue. Cependant il y a une exception; on dit : *le Petrarque*, *l'Arioste*, *le Tasse*, *le Boccace*, *le Bembe*, probablement parce qu'en Italie on dit : *il Petrarca*, *l'Ariosto*, *il Tasso*, etc.

Fors, hors, hors-mis. — Aujourd'hui *fors*, qui se disait autrefois en prose et en vers pour *hors-mis*, est tout-à-fait banni de la prose, et il n'y a plus que les poètes qui en usent, parce qu'en vers il est beaucoup meilleur que *hors* (1647).

Sériosité. — Jusqu'ici il ne s'est dit qu'en raillerie; néanmoins, si l'on faisait l'horoscope des mots, on pourrait prédire à celui-ci qu'un jour il s'établira.

Courre, courir. — Dans certains endroits, on dit *courre*, comme dans *courre le cerf*, *courre le lièvre*, *courre la poste;* dans certains autres, il faut dire *courir.* Mais si quelqu'un disait *courir le cerf*, on se moquerait de lui.

Accroire. — Excellent mot, quoi qu'en pensent quelques-uns, qui disent toujours *faire croire.* Du reste, il y a une différence entre les deux expressions : *faire croire* se dit toujours des choses vraies, et *faire accroire*, des choses fausses.

Chez Plutarque, chez Platon.— Cette locution, familière à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque*, *dans Platon*, c'est-à-dire *dans les œuvres de Plutarque*, *de Platon*, est insupportable. *Chez* ne vaut rien pour citer les auteurs; il n'est propre qu'à dénoter la demeure de quelqu'un.

Cesser. — Depuis quelques années, on le fait souvent actif en vers et en prose.

De gueres. — — Pour dire *gueres* simplement, il ne faut jamais mettre *de* avant lui; mais si l'on mesure deux choses, et que l'une ne soit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien *qu'elle ne la passe de gueres.*

Foudre. — Masculin ou féminin à volonté.

Aigle, fourmi. — Ce sont deux subtantifs « hermaphrodites », car on dit *un grand aigle* et *une grande aigle*, *un fourmi* et *une fourmi.*

Consommer, consumer. — Deux significations bien différentes, que plusieurs de nos meilleurs écrivains ne laissent pas de confondre. *Consommer* veut dire accomplir; *consumer* signifie achever le sujet en le détruisant. Ceux qui savent le latin voient clairement cette différence.

Avoisiner. — Ce mot n'est guère bon en prose, mais la plupart des poètes s'en servent en décrivant une mon-

tagne extrêmement haute; ils disent qu'*elle avoisine les Cieux.*

Péril éminent. — Il est certain qu'il faudrait dire *péril imminent*, puisqu'en latin on dit *periculum imminens;* mais il n'est pardonnable à qui que ce soit de vouloir, en matière de langues vivantes, s'opiniâtrer pour la raison contre l'usage.

Ce *devant le verbe substantif.* — Il vaut mieux dire *ce qu'il y a de plus déplorable, c'est*, etc., que de dire *ce qu'il y a de plus déplorable est*, parce que *c'est* recueille tout ce qui a été dit entre deux, et rejoignant le nominatif au verbe, rend l'expression plus nette et plus forte.

Ce *avec le pluriel du verbe substantif.* — Le pronom *ce* a encore un bel usage dans notre langue, c'est de se mettre devant le pluriel du verbe *être*, comme dans cette phrase : *les plus grands capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal*, etc. Cependant Vaugelas croit que *furent* ne serait pas mauvais sans *ce*. Quant à *ce fut*, s'il est bon, c'est sans aucun doute le moins bon de tous.

Ce que. — Il est bien français, et a une grâce « nompareille » en notre langue, étant employé pour *si*, comme dans cette phrase : *ce que tu tiens de moi, des jardins, des rentes et des maisons, ce sont toutes choses sujettes à mille accidens.* Il y en a pourtant qui croient que cette expression est vieille et bien moins élégante que *si*.

Ce dit-il, ce dit-on. — On les dit tous les jours l'un et l'autre en parlant; mais on ne doit point les écrire; il suffit de *dit-il, dit-elle*, sans *ce*.

Outre ce, à ce que. — Cette première façon de parler ne vaut rien; il faut dire *outre cela.* Quant à la seconde, mise pour *afin que*, elle est vieille.

Ce fut pourquoi. — Certains écrivains croient qu'il faut s'en servir devant un temps passé, comme dans *ce fut pourquoi les Romains immolerent des victimes;* mais c'est une faute, il faut mettre *c'est.* Cette locution *ce fut pourquoi* vient de la Normandie, de l'Anjou ou du Maine, car on s'en sert dans ces trois provinces.

Ce, à ce faire, en ce faisant. — Plusieurs n'approuvent pas qu'on se serve de *ce* à la place de l'article, par exemple, qu'on dise : *il m'a fait ce bien de me dire*, et veulent que l'on « die » *il m'a fait le bien de me dire.* Vaugelas les approuve, car l'article est plus doux et plus régulier que *ce*.

Les locutions *à ce faire, en ce faisant* sont sans doute fort commodes et souvent employées; mais elles ne sont plus du beau style, elles sentent celui des notaires.

Peu s'en est fallu. — C'est ainsi que l'usage veut que l'on parle; mais la raison voudrait que l'on dît *peu s'en est failli*, car il est certain que *fallu* ne veut pas dire autre chose que *manqué*, lequel a pour synonyme *failli* et non *fallu.*

Avec, avecque, avecques. — Le dernier ne vaut rien ni en prose ni en vers; les deux premiers sont tous deux bons, et ils sont aussi commodes aux poètes qu'aux prosateurs.

Exemple. — Dans la ville de Paris, on le fait du féminin, surtout en parlant d'un modèle d'écriture; mais à la Cour, on ne l'emploie qu'au masculin.

Faire piece. — Cette façon de parler, qui est si fort en vogue depuis quelques années à Paris (1647), d'où elle s'est répandue par toutes les provinces de la France, est loin d'être aussi excellente que plusieurs le pensent; la Cour en fait l'objet principal de son aversion.

Acheter. — Vaugelas a entendu plusieurs « hommes » de la Chaire et du Barreau prononcer *ajeter;* c'est un défaut particulier à Paris.

Eu. — Plusieurs prononcent, en deux syllabes, *é-u;* c'est une faute; ce mot n'a qu'une syllabe.

En mon endroit, à l'endroit d'un tel. — Ces façons de parler ne sont plus du beau langage, comme elles en étaient du temps de Coëffeteau; à leur place, on dit *envers moi, envers un tel.*

Avant que, devant que. — Tous deux, devant un infinitif, veulent être suivis de la préposition *de;* on dit : *avant que de mourir, devant que de mourir.*

Rien autre chose. — Plusieurs croient que cette locution ne vaut rien; la vérité est qu'elle est emphatique en certains endroits, mais que, pour l'ordinaire, elle est basse, tandis qu'*autre chose*, non précédé de *rien*, est une expression élégante.

Il m'a dit de faire. — Expression venue de Gascogne, et qui s'est introduite à Paris; elle est mauvaise, il faut dire : *il m'a dit que je fisse.*

Août. — Le peuple de Paris prononce *a-oût;* mais c'est une faute; il faut dire comme s'il y avait *oût.*

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel. — Tous deux sont bons; mais, en parlant, on dit plutôt *il n'y a rien tel*, et, en écrivant, *il n'y a rien de tel.*

Fort, court. — Ces deux adjectifs ont un usage assez étrange, mais qui est bien français, c'est qu'une femme dit « tout de même » qu'un homme : *je me fais fort de cela*, et non pas, *je me fais forte.* Elle dit aussi : *en parlant, je suis demeurée court*, et non pas *courte.*

Le pronom démonstratif avec la particule LA. — Quand le pronom démonstratif est suivi d'un relatif, *qui* ou *lequel*, il ne faut jamais mettre *là* entre les deux; cette phrase est mauvaise : *ceux-là qui aiment Dieu, gardent ses commandemens.* Mais quand le relatif est séparé du démonstratif, il faut joindre *là* à ce dernier : *ceux-là se trompent, qui croyent.*

Quiconque. — Quand on a employé ce mot, il ne faut pas mettre *il* après, quelque distance qu'il y ait entre les deux : *quiconque veut vivre en homme de bien, doit*, etc., et non pas, *il doit.*

Bel et *beau.* — Pour qu'on puisse employer la forme en *el* de cet adjectif, comme aussi celle de *nouveau*, il faut qu'il soit suivi immédiatement de son substantif : *un bel homme, le nouvel an;* mais dans les autres cas, même devant une voyelle, il faut la forme en *eau;* on dit : *il est beau en tout temps, un homme nouveau à la Cour.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

La Mer et ses héros. Ouvrage écrit d'après les Dictionnaires historique et de la conversation, les Encyclopédies, etc. par Alp. d'Augerot. In-4°, 272 p. et grav. Limoges, lib. Bardou frères.

Les Diaboliques (les six premières); par J. Barbey d'Aurevilly. In-18 jésus. 355 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Les Spectacles forains et la Comédie-Française. Le Droit des pauvres avant et après 1789. Les Auteurs dramatiques et la Comédie-Française au XIXe siècle, d'après des documents inédits; par Jules Bonnassies, ancien attaché à la direction des beaux-arts. Avec une eau-forte par Edmond Houdin. In-18 jésus, 303 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

Cours de style. Seconds exercices sur la valeur des termes et locutions et sur les principaux genres de composition française. Ouvrage faisant suite aux Premiers exercices, du même auteur; par Ernest Caron, chef d'institution à Paris. In-12, 204 p. Paris, lib. Sarlit.

Nouvelles récréations et joyeux devis de B. Des Periers, suivis du Cymbalum mundi, réimprimés par les soins de P. Jouaust. Avec une notice, des notes et un glossaire par Louis Lacour. T. 1. In-8°, XLII-283 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 10 fr.

Les Grandes dames; par Arsène Houssaye. Edition illustrée de 20 gravures sur acier par Flameng, La Guillermie, Morin, Bertall, Masson, etc. Gr. in-8°, 402 p. Paris, librairie Dentu.

Gastronomie, récits de table; par Charles Monselet. In-18 jésus, III-399 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Poésies choisies de J. A. de Baïf, suivies de poésies inédites; publiées avec une notice sur la vie et les œuvres de Baïf, des appendices bibliographiques, un tableau de la prononciation au XVIe siècle, des notes et des index, par L. Becq de Fouquières. Edition ornée d'un portrait, gravé à l'eau-forte par Adrien Féart. In-18 jésus, XL-392 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Nouvelle Grammaire française fondée sur l'histoire de la langue, à l'usage des établissements d'instruction secondaire; par Auguste Brachet, ancien professeur à l'Ecole polytechnique, membre de la Société de Linguistique. 2e édition. In-12, XIX-252 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 50.

Œuvres poétiques d'André Chénier. Avec une notice et des notes par M. Gabriel de Chénier. 3 vol. Petit in-12, CLVII-963 p. Paris, lib. Lemerre. Chaque vol. 6 fr.

Christine; par Louis Enault. 8e édition. In-18 jésus, 190 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Le Brigadier Frédéric, histoire d'un Français chassé par les Allemands; par Erckmann-Chatrian. In-18 jésus, 269 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Cours de dictées sur les règles et les difficultés de la langue française; par Mme Lèbe-Gigun, directrice honoraire des études de la maison nationale de Saint-Denis. In-12, VII-351 p. Paris, Lecoffre fils et Cie.

Dona Sirène; par Henry Murger. In-18 jésus, 309 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Nouveaux Contes à Ninon; par Emile Zola. Un Bain. Les Fraises. Le Grand Michu. Les Epaules de la marquise. Mon voisin Jacques. Le Paradis des chats. Lili. Le Forgeron. Le Petit village. Souvenirs. Les Quatre journées de Jean Gourdon. In-18 jésus, 311 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU, gentilhomme du Mans, avec notice et index. — Par F. CONSCIENCE. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 47, Passage Choiseul. — Prix : 7 fr. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MELIN DE SAINCT-GELAYS, avec un commentaire inédit de B. de la Monnoye, des remarques de MM. Emm. Philippes-Beaulieux, R. Dezeimeris, etc. Edition revue, annotée et publiée par Prosper Blanchemain. — T. 2. — In-16, 365 p. — Paris, librairie *Daffis*, 9, rue des Beaux-Arts.

LE GRAND TESTAMENT DE VILLON ET LE PETIT. Son Codicille. Le Jargon et ses ballades, aussi le rondeau que ledit Villon fist quand il fust jugé à mort, et la requeste qu'il bailla à Messeigneurs de Parlement et à Monseigneur de Bourbon.— III. — In-16, 120 p. — Lille, imprimerie Six-Hormans.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, LXXI-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard*. — Prix : 9 francs.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

DU DIALECTE BLAISOIS et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française.— Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par F. TALBERT, professeur de rhétorique au prytanée militaire de La Flèche. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, libraire du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure, 7, rue de Médicis.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chrono-

logique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par Noel du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par Marie Guichard. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C., qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane; 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. — Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance. — Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone. — Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents. — Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 19. 1er Janvier 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Communication relative au nom des habitants de *Pau;* — Origine de certains gentilés irréguliers; — Étymologie de *Flagorner;* — Pourquoi le participe passé n'ayant d'autre régime que *en* ne s'accorde-t-il pas; — Variante de l'explication que Bret a donnée de *Tartuffe*. || Si l'on peut se servir de *L'être* pour tenir lieu d'un verbe employé au passif; — Comment *Sorcellerie* peut dériver de *Sorcier*. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français qui désirent aller à l'étranger. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

Je viens de recevoir la note suivante, qui est à la fois une rectification et l'explication du nom des habitants d'une ville du midi de la France :

Il est observé que dans le numéro du *Courrier de Vaugelas* du 1er septembre 1874, on donne le nom de *Pauniens* aux habitants de la ville de *Pau*. Il y a là erreur. Les habitants de *Pau* s'appellent *Palésiens*, du nom de *Palo* (pieu), qui forme une des parties principales des armoiries parlantes de la ville. En effet, en ces armoiries, accordées aux jurats de *Pau*, par Gaston XI, en 1482, se trouvent trois pieux (sur l'un desquels, celui du milieu, se tient perché un paon fesant la roue). Ces pieux signifient qu'au xe siècle, les habitants de la vallée d'Ossau concédèrent au vicomte de Béarn un terrain situé à l'extrémité occidentale de la ville actuelle pour s'y bâtir un château, et que, pour fixer les limites de la concession qu'ils prétendaient faire, ils plantèrent trois pieux (pali).

C'est à cette circonstance que le château doit le nom de *Pal* ou *pieu* (en patois du pays *Paü*). Dans la suite, quelques maisons vinrent se grouper autour de cette habitation princière et donnèrent naissance à la ville de Pau.

Je savais l'origine du nom de *Pau;* mais comme le dictionnaire de Boissière donne *Pauniens* pour celui des habitants de cette ville, j'avais cru qu'il y avait eu là un changement de *l* en *n*, et j'avais adopté *Pauniens*. La note que je viens de transcrire prouve que je m'étais trompé : mes remerciements à l'auteur anonyme qui a bien voulu me l'adresser.

Réponse à M. Fillemin.

Le nom des habitants d'une ville se forme généralement du nom de cette ville en y ajoutant les terminaisons *ois*, *ais* (Voir la raison de cette double finale dans le *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 165) :

Lille, les *Lillois;* Rouen, les *Rouennais*, etc.

D'autres se forment plus ou moins capricieusement par l'addition de *ain*, *in*, *een* ou *ien*, *on*, *iste;* ainsi on dit :

Aigues-Mortes, les *Aigues-Mortains;* Belfort, les *Belfortins;* Annonay, les *Annonéens;* Arles, les *Arlésiens;* Saintes, les *Saintons;* Landerneau, les *Landernistes*.

Mais il y en beaucoup qui présentent un radical différent de celui du nom de la ville actuelle, et c'est cette difficulté, dont la clef a déjà été donnée par M. Fillemin, que je me propose de résoudre ici en détail.

Je prendrai à cet effet, par ordre alphabétique, les gentilés irréguliers des deux listes que j'ai publiées, en faisant suivre chacun du nom de la ville à laquelle il se rapporte.

A.

Les *Auscitains* (Auch) de *Ausci*, peuple dont Auch était jadis le chef-lieu; — les *Atrebates* (Arras), parce que cette ville était autrefois la capitale des *Atrebates;* — les *Angevins* (Angers) de *Andecavi;* — les *Angoumoisins* (Angoulême), de l'ancien nom *Inculisma;* — les *Albigeois* (Alby), de *Albiga;* ancien nom de cette ville; les *Alréens* (Auray), *al* se prononçait autrefois *au*, et a fini par s'écrire de même; — les *Aptésiens* (Apt), de *Apta Julia*, l'ancien nom.

B.

Les *Bituriges* (Bourges), de *Bituriges*, ancien nom de cette ville; — les *Bolonais* (Boulogne), de *Bolonia*, en latin moderne; — les *Bordelais* (Bordeaux), de *Burdigala* devenu probablement *Bourdel*, prononcé *Bourdeu;* — les *Bizontins* (Besançon), de *Visontio*, nom ancien de cette ville; — les *Biterrois* (Béziers), à cause du *Biterræ*, dernier nom latin de Béziers; — les *Brivadois* (Brioude), de *Brivas*, l'ancien nom; — les *Briochins* (Saint-Brieuc), de *Briocum* ou *Fanum sancti Brioci*, en latin moderne.

C.

Les *Cadurques* (Cahors), de *Cadurcum*, ancien nom de la ville de Cahors.

E.

Les *Augiens* (Eu), de *Alga, Auga,* nom latin de cette ville; — les *Ebroïciens* (Evreux), de *Ebroïcum*, nom de la ville au moyen âge.

G.

Les *Gapençois* (Gap), de l'ancien nom *Vapincum;* — les *Graylois* (Gray), de *Graël*, mot celtique signifiant passage.

L.

Les *Lémovices* (Limoges), de *Lemovices*, l'ancien nom latin; — les *Lexoviens* (Lisieux), de *Lexovium*, capitale du peuple de ce nom; — les *Lactorates* (Lectoure), parce que cette ville fut jadis la capitale des *Lactorates;* — les *Lédoniens* (Lons-le-Saulnier), de *Ledo Salinarius.*

M.

Les *Montalbanais* (Montauban), de *Mons Albanus*, l'ancien nom; — les *Meldois* ou *Meldiens* (Meaux), de *Meldi*, nom des anciens habitants de la Brie; — les *Malbodiens* (Maubeuge), de *Malbodium*, le nom latin; — les *Monspessulans* (Montpellier), de *Mons Pessulanus*, le nom au moyen âge; — les *Monagasques* ou *Monacasques* (Monaco), de *Herculis Monaci portus.*

N.

Les *Nivernois* (Nevers), de l'ancien nom *Nevirnum.*

P.

Les *Pictaviens* (Poitiers), de *Pictavi*, le dernier nom latin de cette ville; — les *Pétrocoriens* (Périgueux), de *Petrocorii*, l'ancien peuple de la contrée; — les *Palésiens* (Pau), dont l'origine est donnée par la communication précédente; — les *Mussipontins* (Pont-à-Mousson), de *Mussi Pons*, le nom latin; — les *Pontissaliens* (Pontarlier), de l'ancien nom *Pons Ælii.*

R.

Les *Ruthènes* ou *Ruthéniens* (Rhodez), parce que cette ville était la capitale des *Ruthènes, Civitas Ruthenorum;* — les *Rambolitains* (Rambouillet), de *Ramboletum*, nom latin.

S.

Les *Sagiens* ou *Saïens* (Séez), de l'ancien nom de peuple *Sagii;* — les *Saintons* (Saintes), de *Santones;* — *Saint-Dyonisiens* (Saint-Denis), du nom latin *Dyonisius;* — les *Sénonais* (Sens), de *Senones;* — les *Audomaréens* (Saint-Omer), de *Audomarus*, moine de Luxeuil qui devint évêque de Therouanne, près de la ville actuelle; — les *Stéphanais* (Saint-Étienne), de *Stéphane*, d'où est venu *Étienne.*

T.

Les *Trécorois* ou *Trégorois* (Tréguier), de *Trecora* ou *Trecorium;* — les *Tourangeaux* (Tours), nom désignant les habitants de la Touraine; — les *Thiernois* (Thiers), de *Tigernum Castrum;* — les *Turquenois* (Tourcoin), du celtique *Tour-Ken*, fort sur une hauteur.

V.

Les *Vannetais* ou *Vanètes* (Vannes), du nom latin *Veneti;* — les *Vésuliens* (Vesoul), de *Vesulium*, l'ancien nom.

×

Première Question.

Pourriez-vous me donner l'étymologie du verbe FLAGORNER? *Le dictionnaire étymologique de Brachet déclare qu'elle est inconnue.*

—

Ce verbe a été expliqué de deux manières :

1° D'après Le Duchat, dont l'opinion est approuvée par le célèbre Diez, *Flagorner* est un mot de fantaisie composé des éléments *flatter* et *corner* (aux oreilles).

2° M. Littré y voit une altération de *flageoler*, jouer du flageolet, au figuré, piper, attendu que le sens ancien de *flagorner* est bavarder, dire à l'oreille, et que c'est aussi le sens de *flageoler;* mais la syllabe *fla*, qui semble se rattacher à *flatter*, a été peut-être une des causes qui lui ont fait prendre le sens actuel.

Laquelle de ces étymologies est la bonne?

Supposons que ce soit la première. Sans doute que $c = g$; mais *corner*, dont j'ai parcouru l'historique dans le dictionnaire de Littré, n'a jamais signifié bavarder, ni dire bas à l'oreille; le sens de *corner* me semble repousser l'étymologie en question.

Suivant la seconde, on aurait fait *flagorner* de *flageoler*, ou, en d'autres termes, la partie *geoler* se serait corrompue en *gorner*. Mais si j'ai vu maintes fois *l* changée en *n*, je ne l'ai jamais vue transformée en *rn*, ce qui, à mes yeux, rend cette seconde étymologie complètement impossible.

L'origine du terme *flagorner* était donc encore à découvrir. Je l'ai cherchée, et je suis arrivé à un résultat qui vous paraîtra, je l'espère, assez satisfaisant.

J'ai trouvé ce qui suit dans le *Dictionnaire étymologique* de MM. Noël et Charpentier :

FLAGORNER, dans la *Farce de Pathelin*, est pris dans le sens de dire des riens, de conter des sornettes. Guillemette, jouant l'affligée, dit au drapier :

..... Hélas! sire,
Chacun n'a pas si faim de rire
Comme vous, ne de *flagorner*.

Et cela m'a suggéré l'idée que *gorner*, la dernière partie du mot qui nous occupe, pourrait bien venir de *sorne*, ancien mot français qui a donné pour diminutif *sornette*, qui avait pour verbe correspondant *sorner*, dire des sornettes, et que Diez dérive du kimry *swrn*, bagatelle.

Quant à *fla*, il pourrait venir du grec φλάζω, dont un composé πάφλασμα voulait dire, au figuré, parole emphatique, style boursoufflé; ce serait la syllabe qui, par redoublement, aurait fait *flafla*, mot populaire chez nous, signifiant « étalage pompeux en paroles ou en actions », si le *Dictionnaire de la langue verte* nous renseigne bien à ce sujet.

Après avoir été réunis comme *tu* et *toi* dans *tutoyer*, les deux éléments *fla* et *sorne*, suivis d'une *r*, seraient arrivés par le changement assez naturel, je crois, de *s* en *z*, de *z* en *j*, et de *j* en *g* à former ainsi qu'il suit le verbe *flagorner :*

Fla—sorner
Fla—zorner
Fla—jorner
Fla—gorner.

Du reste, si *flagorner* a bien été formé comme je viens de le dire, son étymologie doit expliquer les diverses significations qu'il a ou qu'il a pu avoir. Voyons ce qu'il en est.

1° Avec *fla* signifiant étalage pompeux de paroles, et *sorne*, qui rappelle l'idée de bagatelle, le mot *flagorner* doit signifier conter pompeusement des sornettes, dire des inutilités, bavarder. Or, n'est-ce pas le sens qu'il a eu dans l'origine, celui qu'on lui voit dans les vers de Pathelin?

2° Pourquoi conte-t-on des sornettes en empruntant la pompe du discours? Pour tâcher d'arriver à plaire, d'en tirer un avantage. Or, *flagorner* est devenu synonyme de *flatter*, faire sa cour aux dépens des autres; mais avec cette différence qu'il contient une idée de

bassesse qui n'est pas dans ce dernier, ce qui ressort pleinement de ces exemples :

J'appris par ce succès de mon tardif coup d'essai à ne plus me mêler de vouloir *flagorner* et flatter malgré Minerve.

(J.-J. Rousseau, *Confess.*, XI.)

Après que ledit Paul sera détenu ès prisons de Paris aussi longtemps qu'il conviendra pour l'entière satisfaction des dits courtisans, gens de cour, flatteurs, flagorneurs *flagornant* par tout le royaume.

(P.-L. Courier, *Aux dames dévotes*.)

3° Le verbe *flatter*, dont on a cru apercevoir le radical dans *flagorner*, s'est employé à l'origine (comme il le fait encore maintenant parmi les écoliers dans quelques parties du département d'Eure-et-Loir) pour signifier *rapporter*. Or, ce sens, donné à la syllabe initiale de *flagorner*, a fini, grâce probablement à l'ignorance de l'étymologie de ce mot, par absorber entièrement le sens de l'autre élément, et, depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'au-delà de la première moitié du XVIIIe, *flagorner* s'est dit, comme synonyme de *rapporter*, particulièrement en parlant d'un domestique qui cherche, aux dépens des autres, à obtenir les faveurs de son maître. On trouve en effet dans Furetière (1727), et dans Trévoux (1771), l'explication suivante de ce verbe :

Vieux mot populaire qui signifie faire de mauvais rapports à son maître des autres domestiques pour faire le bon valet : Il va *flagorner* aux oreilles de son maître.

L'étymologie que je propose s'appuie sur des permutations qui ne semblent point impossibles ; elle explique toutes les significations qu'a eues ou que peut avoir encore le verbe *flagorner*. Y aurait-il témérité à croire que cette étymologie est la vraie?

×

Seconde Question.

Pourquoi le participe passé ayant pour seul régime le mot EN *ne varie-t-il pas comme tout autre participe précédé de son régime direct?*

—

Appliquant la règle générale, les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle faisaient accorder le participe ayant pour régime *en* avec le substantif dont ce pronom tenait la place :

L'usage des cloches est, chez les Chinois, de la plus haute antiquité, nous *n'en* avons *eues* en France qu'au VIe siècle de notre ère.

(Voltaire, dans la *Gram. nat.*, p. 702.)

Vous critiquez nos pièces de théâtre avec l'avantage non-seulement d'*en* avoir *eues*, mais encore d'*en* avoir *faites*.

(D'Alembert, idem.)

J'avais cherché un moyen de donner à mes observations sur ces lois un air de nouveauté. Comme je viens de le dire, à plusieurs époques on *en* a *proposées* et *acceptées*.

(Benjamin Constant, idem.)

Mais les grammairiens ne goûtèrent pas tous cette simplicité; il y en eut qui virent dans le pronom *en* un régime indirect à cause du *de* qui précède le substantif pour lequel il est mis (ce qui est une erreur, puisque ce substantif se mettrait à l'accusatif en latin : nous avons du pain, des amis, *habemus panem*, *amicos*), et comme ils se trouvèrent plus nombreux ou plus autorisés que ceux qui y voyaient avec raison un régime direct, leur opinion prévalut, et l'on finit par toujours écrire, dans ce cas, le participe invariable.

Je ne sache pas qu'il y ait à expliquer autrement l'exception relativement moderne qui a condamné en quelque sorte à l'invariabilité tout participe ayant pour seul régime le pronom *en*.

×

Troisième Question.

Dans votre numéro du 1er décembre, vous parlez d'une variante de l'explication du mot TARTUFFE *par Bret. Ne vous serait-il pas possible d'en donner le texte? Pour mon compte, je vous en serais bien reconnaissant.*

—

Voici cette pièce, publiée par le *National* du 2 septembre 1873, et que j'ai pu recueillir, un heureux hasard m'ayant fait prendre ce jour-là le journal de M. Rousset pour y chercher des phrases fautives :

Une curieuse anecdote sur *Tartuffe*, trouvée par un de nos confrères dans les lettres peu connues de Barilli, chanteur italien qui, en 1808, faisait partie de la musique particulière de l'Empereur, et qu'il quitta ensuite pour entrer au Théâtre-Italien, en qualité de *primo buffe*. Le grand-père de Barilli avait été secrétaire du nonce du pape à Paris, et c'est dans ses papiers que Barilli prétend avoir trouvé son historiette. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il raconte :

« Au moment où Molière travaillait à son immortelle comédie, il se trouva à dîner un jour chez un grand personnage, en compagnie de deux ecclésiastiques italiens, dont l'un, avec son air mortifié, mais faux, rendait assez bien l'idée du caractère que le poète comique était en train de mettre en scène.

« On servit une oie rôtie, entièrement bondée de ces succulents tubercules si vantés par Brillat-Savarin ; à cet aspect, l'un des ecclésiastiques sembla sortir tout à coup du dévot silence qu'il s'était imposé, et quand le plat vint à lui, il choisit saintement les plus belles truffes, en murmurant d'un ton béat : *Tartuffoli, signor, tartuffoli!*

« Molière, dont l'esprit était toujours en éveil, fut frappé par les allures papelardes de cet homme qui réalisait, sous plusieurs rapports, le type de son imposteur, et c'est à cause de cette exclamation *Tartuffoli, tartuffoli*, qu'il adopta pour son personnage le nom de Tartuffe. »

ÉTRANGER

Première Question.

Voici une phrase où le mot LE, *suivi du verbe* ÊTRE, *est mis pour le participe d'un verbe passif quand il n'y a auparavant que ce même verbe sous forme active : « J'espérerai vous faire* ATTRIBUER *cette bourse tant qu'elle ne* LE SERA *pas à un autre. » Est-il permis de construire le pronom* LE *de cette façon?*

—

On est loin d'être d'accord à ce sujet.

Régnier-Desmarais, dont la grammaire exprime en quelque sorte l'opinion de l'Académie, est d'avis (p. 313) que *le* peut très-bien remplacer un participe passé après

être, à quelque temps que ce soit. Ce serait, selon lui, « une espèce d'affectation vicieuse » de construire avec le participe, parce que l'*être* dit la même chose et « d'une façon plus abbregée ».

D'après De Wailly (p. 336), il vaut mieux employer le participe que de le remplacer par *le*.

M. Bescherelle (*Gram. nat.*, p. 367) pense aussi que la construction qui consiste à maintenir le participe est préférable comme « plus claire » et « plus conforme » à l'usage des meilleurs écrivains.

Enfin, M. Littré vient proscrire à son tour l'emploi de *l'être*, et déclare que les phrases suivantes offrent une mauvaise construction :

Je le *traiterai* comme il mérite de *l'être*.
Il *corrigerait* ces abus s'ils pouvaient *l'être*.

Il y faudrait : comme il mérite d'*être traité*, s'ils pouvaient *être corrigés;* c'est une règle « absolue ».

Cependant que d'écrivains, et de ceux qui ne comptent pas au dernier rang dans notre littérature, n'ont tenu aucun compte de la règle en question ! Qu'on en juge plutôt par ces exemples :

(XVIIe siècle)

Cette femme est belle, et j'aurais un grand penchant à l'*aimer*, si ce qu'on m'a dit de son inconstance ne la rendait indigne de *l'être*.

(Corneille, dans la *Gram. nat.*, p. 367.)

Les autres suent dans leurs cabinets pour montrer aux savans qu'ils *ont résolu* une question d'algèbre qui n'avait pu *l'être* jusqu'ici.

(Pascal, dans Aubertin, p. 251.)

(XVIIIe siècle)

Le bœuf *remplit* ses premiers estomacs tout autant qu'ils peuvent *l'être*.

(Buffon, dans la *Gram. nat.*, p. 367.)

On ne peut vous *estimer* et vous *aimer* plus que vous ne *l'êtes* du vieux solitaire.

(Voltaire, idem.)

(XIXe siècle)

J'ai la conscience d'*avoir servi* la légitimité comme elle devait *l'être*.

(Châteaubriand, dans Aubertin, p. 251.)

Il faut vous *décider*, car moi je *le suis*.

(Alphonse Karr, idem.)

Qui donc croire ici? Les auteurs, qui dans cette matière ont certainement voix au chapitre, puisqu'ils représentent l'autorité de l'usage, ou les grammairiens, qui ont tout autant le droit de se faire entendre?

Je vais vous donner une solution propre, il me semble, à terminer ce grave différend.

Si je ne me trompe, voici comment s'est successivement étendu l'emploi du pronom *le* dans le sens neutre :

D'abord, ce mot s'est mis à la place d'un adjectif ou d'un participe passé qui, sans lui, aurait dû être répété, ce qui a permis à Mme George Sand de dire :

Oh! que de mal vous m'avez fait, cruelle mamita! Vous m'avez *aimée* comme je ne *le serai* jamais de personne.

au lieu de :

. ... Vous m'*avez aimée* comme je ne *serai* jamais *aimée* de personne.

Ensuite, quand après le verbe *être* se trouva un participe identique de prononciation avec une forme active à laquelle le même verbe était employé précédemment, on substitua encore *le* à ce participe :

Il la regarda et lut dans ses yeux. Il la *servit* comme elle voulait *l'être* [servie].

(Michelet, dans Aubertin, p. 251.)

On ne peut bien *déclamer* que ce qui mérite de *l'être* [déclamé].

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, *Lulli*.)

La masse des spectateurs court risque de s'*entre-égorger*, chacun cédant à la crainte de *l'être* [égorgé].

(Georges Sand.)

Enfin, l'analogie finit par faire remplacer, au moyen de *le*, tout participe se rapportant à un verbe actif employé à une personne qui différait de son avec ledit participe, comme dans ces exemples :

On *paya* alors avec cet argent tous ceux qui voulurent *l'être* [payés].

(Voltaire, dans Aubertin, p. 251.)

Il les *traite* comme il *l'a été* [traité] tout à l'heure.

(Michelet, idem.)

Il est difficile d'*embellir* ce qui ne doit *l'être* [embelli] que jusqu'à un certain degré.

(Thomas, dans la *Gram. nat.*, p. 367.)

Je l'*aimerois* si son inconstance ne la rendoit indigne de *l'être* [aimée].

(Régnier-Desmarais, *Gram.*)

Or, dans ces dernières phrases, on a été évidemment trop loin; car *paya* et *payé*, *traite* et *traité*, *embellir* et *embelli*, *aimerais* et *aimée* ne se prononçant pas de la même manière, il n'y avait pas lieu d'appliquer le principe tout d'euphonie sur lequel repose la substitution de *le* à un adjectif ou à un participe.

D'où je conclus que, excepté dans le cas où il n'y a pas identité de son, on peut toujours remplacer avantageusement par *le* un verbe mis à l'actif, si ce pronom le fait sous-entendre dans un sens passif, et qu'en conséquence, la phrase que vous me proposez est irréprochable de construction, puisque le participe *attribuée*, qui s'y rencontre, sonne comme l'infinitif *attribuer*.

×

Seconde Question.

Puisqu'on dit SORCIER, *pourquoi dit-on* SORCELLERIE? *Voilà une de ces bizarres dérivations qu'on ne trouve que dans votre langue, que je n'en étudie pas moins toutefois avec ardeur.*

—

Les noms en *ier* donnés à des hommes exerçant une certaine profession forment généralement le nom de cette profession en changeant le son *ié* en *e* muet, et en s'allongeant de la finale *ie* :

Bijout*ier* — Bijout*erie*
Chapel*ier* — Chapell*erie*
Epic*ier* — Epic*erie*.

Un seul dérivé de cette espèce, *sorcellerie*, fait exception. Comment expliquer cette anomalie? Je crois que c'est ainsi qu'il suit :

Nous avons également des noms en *ie* qui se sont formés, non pas du nom de la personne qui fait l'action, mais du verbe par lequel on désigne cette action elle-même; tels sont :

Badaud*erie* de Badauder
Escroq*uerie* — Escroquer
Marquet*erie* — Marqueter.

Or, notre vieille langue possédait le verbe *sorceler* (venu de *sorcier* par le changement si commun à une certaine époque de *r* en *l*), verbe qui avait donné *sorcelage*. N'est-il pas à croire que l'on a tiré aussi du même verbe le nom désignant l'art du sorcier, et que, plus tard, abandonnant peu à peu *sorcerie* (car dans l'origine, *sorcier* avait eu ce dérivé), on l'a finalement remplacé par *sorcellerie*, qui diffère des autres noms de profession en *ie*, parce que ce n'est, en quelque sorte, qu'un descendant de *sorcier* au second degré?

—

L'anglais *sorcery* est évidemment le vieux mot français *sorcerie*, porté en Angleterre par les soldats de Guillaume-le-Conquérant (1066). Or, deux siècles après, on ne trouve plus que *sorcellerie*, dont voici le plus ancien exemple, cité par M. Littré :

Daciens voit son frere, moult docement li prie;
Amis, car croi en Dieu le fil sainte Marie,
Et relenquis Mahon et sa *sorcelerie*.
(*Chanson d'Antioche.*)

On peut en inférer, il me semble, que le mot *sorcellerie* a pris naissance à peu près vers le XIIe siècle.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... parce qu'elle est morte avant de naître (pas de *que*); — 2° ... moins grandes que *ne* le répètent; — 3° ... les explications qu'*elle* croyait (se rapporte à *Tribune* et non à *journal*); — 4° ... dans tout le monde civilisé, *non-seulement* guérit... mais *encore* elle montre son effet; — 5° ... à jeter de simples anathèmes et *à* fulminer; — 6° ... excitant des citoyens à *se mépriser et à se haïr* les uns les autres; — 7° ... avec indifférence, voire avec satisfaction (pas de *même*, expliqué par le *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 185); — 8°... ne laissent pas de (il faut supprimer *que*); — 9° ... à 74 ans, paraît *en avoir* trente.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Il serait temps que le corps enseignant soit débarrassé de l'élément révolutionnaire et libre-penseur qui l'a envahi et qui l'a corrompu.

2° On dirait qu'il prévoit que la roue de la fortune pourrait bien cesser de tourner pour l'Allemagne, et que, tout homme de génie qu'il soit, M. de Bismark n'est pas infaillible.

3° Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, s'inspirant de la gravité des circonstances, avait demandé et obtenu du peuple français de transformer une légalité précaire et limitée en un droit définitif et indéfini.

4° Il en sera temps, lorsque cette assemblée, qui s'est imaginée que la France de 89 s'était abîmée dans un effondrement définitif, aura fait place à une autre assemblée.

5° Il s'en trouvait qui songeaient, en les poussant ainsi, à d'autres intérêts qu'à ceux de la République.

6° Un témoin oculaire a vu cent jonques environ se heurter les unes contre les autres, sombrer ensemble et reparaître quelques minutes après, sur les flots, hachées menues comme des allumettes.

7° Il dépendrait donc de la partie jeune que nous ayons bientôt un ministère de détente. Ne nous berçons pas d'illusions, cependant, et attendons la rentrée.

8° Mais si la douleur déchirait notre âme, notre espérance en la vitalité de la France ne nous abandonna jamais. Plus ses malheurs étaient grands, plus grande aussi était notre confiance en son étoile.

9° Ainsi les journaux bonapartistes se plaignent de ce que nous ayons usé contre eux des paroles prononcées par le ministre de l'intérieur devant la commission de permanence.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIE DU XVIIe SIECLE.

VAUGELAS.

(*Suite.*)

Au demeurant. — Ceux qui écrivent purement ne se servent plus de ce terme pour dire *au reste;* il a cependant été en grand usage parmi les bons auteurs.

Bigearre, bizarre. — Tous deux sont bons (1647); mais *bizarre* est tout-à-fait de la Cour, en quelque sens qu'on le prenne.

DES *remplacé par* DE.— Au nominatif et à l'accusatif, *de* se met devant l'adjectif, et *des* devant le substantif; il faut dire *il y a d'excellens hommes*, et *il y a des hommes excellens*. Cette règle, qui est essentielle en notre langue, est enfreinte dans la plupart des provinces et par un nombre infini d'écrivains français.

Encliner.— Quelques-uns, et même à la Cour, disent ce mot au lieu de *incliner,* se fondant sur ce que l'on dit *enclin;* c'est une faute.

Accueillir. — Plusieurs bons auteurs ainsi que les habitants des bords de la Loire emploient ce verbe en mauvaise part : *accueilli de la tempête, de la famine*, etc. Mais à la Cour, on s'en sert plutôt en bonne part : *il a été accueilli favorablement.*

Après. — Devant un infinitif, et pour dénoter une action continue, ce mot est français, mais bas; *je suis après de les achever* n'est pas du beau style.

Comme, comment, comme quoi. — Ce dernier est un terme nouveau (1647), qui n'a cours que depuis quelques années, mais qui est tellement usité qu'on l'a à tout propos à la bouche. Vaugelas aimerait mieux que l'on dît *comment*. Quant aux deux autres, il y a bien peu d'endroits où l'on puisse les employer l'un pour l'autre. Ainsi, par exemple, quand on se sert du verbe *demander* pour interroger, nul doute qu'on ne puisse dire *comme;* la phrase *demandez-lui comme cela se peut faire* est fort mauvaise.

Guere, gueres. — On met à volonté une *s* à ce mot.

Compagnée, compagnie. — Le premier est un terme barbare s'il en fut jamais, ce qui n'empêche pas qu'il soit dans la bouche et dans les écrits d'une quantité de gens qui font profession de bien parler et de bien écrire. Il faut toujours dire *compagnie.*

Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur. — C'est le premier qui est le meilleur pour la prononciation et pour l'orthographe. *Bienfacteur* ne vaut rien.

Bétail, bestial. — Tous deux sont bons; mais *bétail* est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus

dans l'usage de la campagne, et que l'autre est plus de la Ville et de la Cour.

IL EST *pour* IL Y A. — C'est une expression qui est très-familière à Malherbe; mais *il n'est* pour *il n'y a* est beaucoup meilleur et plus en usage que *il est* pour *il y a*. Du reste, il y a trois cas, donnés par Vaugelas, où cette substitution est seule possible.

Parricide, fratricide. — Le premier s'applique aussi bien à celui qui a tué sa mère, son prince ou trahi sa patrie qu'à celui qui a tué son père. Ceux qui disent *fratricide* composent un mot qui n'est pas français.

Cupidité. — Aujourd'hui (1647), aucun de nos bons écrivains n'emploie ce mot, tous disent *convoitise*.

Portrait, pourtrait. — Il faut dire *portrait* et non *pourtrait* avec un *u*, comme la plupart ont accoutumé de le prononcer et de l'écrire. Depuis dix ou douze ans, certains *o* prononcés par *ou*, comme dans *chouse*, se prononcent *o*.

Filleul, fillol. — Toute la Cour dit *filleul*, *filleule*, et toute la ville *fillol*, *fillole*. L'usage de la Cour doit prévaloir, parce que la diphthongue *eu* est incomparablement plus douce que la voyelle *o*.

Être pour. — Façon de parler française, mais basse quand elle est employée comme dans cette phrase : *ils étoient pour avoir encore pis*.

Date. — Beaucoup de gens disent *le date d'une lettre;* il faut dire *la date*, et ne mettre qu'un *t;* c'est à *datte*, fruit du palmier, qu'il en faut deux.

Sûreté, sûrté. — Toujours *sûreté* et jamais *sûrté*.

Dont. — Quelques-uns disent encore *dont* pour *d'où*, comme *le lieu dont je viens;* mais c'est très-mal parler, il faut dire *d'où je viens*, quoique réellement *dont* vienne de *undè*.

Ambitionner. — Il y a longtemps que l'on se sert de ce mot, mais ce n'est pas dans le bel usage; ceux qui font profession de parler et d'écrire purement l'ont toujours condamné, et quoi que l'on ait fait pour l'introduire, ça été avec si peu de succès, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'établisse à l'avenir.

Fond, fonds. — *Fond*, sans *s*, est la partie la plus basse de ce qui contient ou qui peut contenir quelque chose, c'est le latin *fundum; fonds*, avec une *s*, c'est le latin *fundus*.

Il a fait tant et de si belles actions. — Cette façon de parler a été fort usitée autrefois; mais aujourd'hui elle a quelque chose de vieux et de rude, et ceux qui écrivent bien purement ne s'en servent plus. Ils se contentent de dire *il a fait tant de belles actions*.

Quoi que l'on die, quoi qu'ils dient. — Au singulier, *quoi qu'il die* est fort en usage, et en parlant et en écrivant, bien que *quoique l'on dise* ne soit pas mal dit; mais *quoi qu'ils dient*, au pluriel, ne semble pas si bon à plusieurs que *quoi qu'ils disent*.

Bailler, donner. — Sauf en quelques endroits, comme dans *bailler à ferme*, on dit toujours *donner*.

Mes obéissances. — Une infinité de gens disent et écrivent *je vous irai assurer de mes obéissances*. Cette façon de parler n'est pas française; elle vient de la Gascogne; il faut dire *obéissance* au singulier.

Le voilà qui vient. — C'est ainsi qu'il faut dire, et non *le voilà qu'il vient*.

Comme je suis. — On a repris, plusieurs le savent, cette façon de parler *quand je ne serois pas votre serviteur comme je suis*, et cela, en disant que ces derniers mots sont inutiles. Selon Vaugelas, cette allégation est entièrement fausse.

Vers où. — Employée comme dans cette phrase, *il se rendit à un tel lieu, vers où l'armée s'avançoit*, cette expression, introduite depuis peu, n'est pas bonne, attendu que la préposition *vers* ne régit jamais un adverbe, mais bien un nom, avec ou sans article. Nous avons pris ce *vers où* des Italiens, qui disent *verso dove*.

Plaire. — Ce verbe se construit quelquefois avec *de* et quelquefois sans *de*, et, dans certains endroits, il est comme indifférent de l'accompagner ou de ne pas l'accompagner de cette préposition. Il vaut mieux dire *la faveur qu'il vous a plu me faire;* mais ce serait une faute que de ne pas mettre *de* dans les phrases suivantes : *il me plaît de faire cela, il me plaît d'y aller*, etc.

Il s'est brûlé, et tous ceux qui étoient auprès de lui. — Quoique familière à nos meilleurs écrivains, cette construction n'est pas bonne; il faudrait dire : *il s'est brûlé, et a brûlé tous ceux qui étoient auprès de lui.* Rien ne peut dispenser ici de répéter un mot; il est impossible que la construction du verbe passif puisse « compâtir » avec celle du verbe actif.

Demi-heure, demi-douzaine. — C'est ainsi qu'il faut dire et écrire, et non *demie heure, demie douzaine;* mais on écrit *une heure et demie*, etc.

Quelque riches qu'ils soient. — Comme ici *quelque* est adverbe, il ne faut pas l'écrire avec une *s;* car il signifie *encore que*. Néanmoins, on doit remarquer qu'il n'est adverbe qu'avec les adjectifs, car on écrit *quelques perfections qu'il ait*, etc.

Valant, Vaillant. — Entre le substantif et le prix qu'on adjuge à l'objet qu'il représente, on met *valant*, comme dans : *je lui ai donné vingt tableaux valans cent pistoles la piece*, et non pas *vaillans*.

A moins de faire cela. — Phrase aussi mauvaise que *à moins que faire cela*. Il faut *à moins que de faire cela*.

Loin de m'avoir récompensé, il m'a fait mille maux. — Encore une mauvaise phrase; il faut mettre *bien* devant *loin*, et dire *bien loin de m'avoir récompensé*, etc.

Jours caniculaires. — On dit aussi *jours caniculiers*, mais la première expression est beaucoup meilleure, car, à la Cour, on ne peut souffrir l'autre.

Gangreine. — Il faut écrire ce mot avec un *g* au commencement, mais on prononce *cangrène*, avec un *c*, pour éviter la répétition des deux *g*.

Un mien frere. — Aujourd'hui, on ne se sert plus ainsi des pronoms possessifs, fort usités autrefois; il faut dire : *un de mes freres*, et s'il n'y en a qu'un, *mon frere*.

Notamment. — Cet adverbe n'est plus du bel usage; il vaut mieux dire *nommément*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Une parente pauvre; par Mme Bourbon (Mathilde Fromont). 6e édition. In-18 jésus, 275 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

Œuvres politiques de Benjamin Constant, avec introduction, notes et index, par Charles Louandre. In-18 jésus, XXVIII-436 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Froment jeune et Risler aîné. Mœurs parisiennes; par Alphonse Daudet. 2e édition. In-18 jésus, 394 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Pensées de tout le monde; par Arnould Frémy. In-18 jésus, IV-281 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Les filles d'Enfer; par Charles Joliet. In-18 jésus, 293 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Contes et Nouvelles en vers; par M. de La Fontaine. Édition des Fermiers généraux. T. 2. Avec 42 fig. à part, 39 têtes de page, fleurons et culs-de-lampe. In-8°, XI-320 p. Paris, lib. Barraud. 40 fr.

Le Mari de Charlotte; par Hector Malot. In-18 jésus, 439 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Chronique du règne de Charles IX, suivie de la Double méprise et de la Guzla; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. In-18 jésus. 447 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Boutiques de Paris. La Boutique du marchand de nouveautés; par Eugène Muller. 2e édition. In-18 jésus, 247 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Correspondance de P. J. Proudhon; précédée d'une notice sur P. J. Proudhon; par J. A. Langlois. T. 1. In-8°, XLVIII-364 p. Paris, lib. Internationale. 5 fr.

Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle; recueillies et mise au jour pour la première fois par Achille Jubinal, ex-professeur de faculté. Nouvelle édition, revue et corrigée. T. 2. In-16, 396 p. Paris, lib. Daffis. 5 fr.

L'Ancien Orient. Études historiques, religieuses et philosophiques sur l'Égypte, la Chine, l'Inde, la Perse, la Chaldée et la Palestine; par Léon Carre. T. I. Égypte-Chine. T. 2. Inde-Perse-Chaldée. In-8°, XVI-1016 p. Paris, lib. Nouvelle. 6 fr. le vol.

Souvenirs de guerre et de captivité (France et Prusse); par le R. P. de Damas, de la compagnie de Jésus. In-12, 324 p. Paris, lib. Téqui.

Théâtre complet d'Alexandre Dumas. Nouvelle édition. 25 vol. In-18 jésus, 7,463 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. Chaque vol. 1 fr. 25.

Souvenirs militaires du colonel de Gonneville; publiés par la comtesse de Mirabeau, sa fille, et précédés d'une étude par le général baron Ambert. In-8°, LXX-399 pl. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr.

Maine de Biran, sa vie et ses pensées; publiées par Ernest Naville. 2e édition, revue et augmentée. In-8°, XI-459 p. Paris, lib. Didier et Cie.

La Marquise de Barol, sa vie et ses œuvres, suivies d'une notice sur Silvio Pellico; par M. le vte de Melun. 2e édition. In-12, 358 p. Paris, lib. Poussielgue frères.

Tragédies de Paris. III. La Femme du baron Worms; par Xavier de Montépin. In-18 jésus, 288 p. et gr. Paris, lib. Satorius. 3 fr. 50.

Les Nouveaux Samedis; par A. de Pontmartin. 10e série. Gr. in-18, 384 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Œuvres complètes de Régnier, revues sur les éditions originales, avec préface, notes et glossaire; par M. Pierre Jannet. In-16, XXIV-264 p. Paris, lib. Lemerre. Sur papier glacé, 2 fr. 50; papier vélin (fil) 5 fr.; papier de Chine, 15 fr.

Ma sœur Jeanne; par Georges Sand. 5e édition. In-18 jésus, 363 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE FONDÉE SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste BRACHET, professeur à l'Ecole polytechnique. — In-12, XIX-248 p. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 97, boulevard St-Germain. — Prix : 1 fr. 50.

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU, gentilhomme du Mans, avec notice et index. — Par F. CONSCIENCE. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 47, Passage Choiseul. — Prix : 7 fr. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MELIN DE SAINCT-GELAYS, avec un commentaire inédit de B. de la Monnoye, des remarques de MM. Emm. Philippes-Beaulieux, R. Dezeimeris, etc. Edition revue, annotée et publiée par Prosper Blanchemain. — T. 2. — In-16, 365 p. — Paris, librairie *Daffis*, 9, rue des Beaux-Arts.

LE GRAND TESTAMENT DE VILLON ET LE PETIT. Son Codicille. Le Jargon et ses ballades, aussi le rondeau que ledit Villon fist quand il fust jugé à mort, et la requeste qu'il bailla à Messeigneurs de Parlement et à Monseigneur de Bourbon. — III. — In-16, 120 p. — Lille, imprimerie Six-Hormans.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, LXXI-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard*. — Prix : 9 francs.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chrono-

logique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LA VRAIE HISTOIRE DE FRANCION, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. — Nouvelle édition, avec avant-propos et notes par Emile Colombay. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — In-16 : 5 fr.; in-18 jésus, 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

PROPOS RUSTIQUES, BALIVERNES, CONTES ET DISCOURS D'EUTRAPEL. — Par Noel du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. — Edition annotée, précédée d'un essai sur Noël du Fail et ses écrits. — Par Marie Guichard. — Paris, librairie *Charpentier*, 19, rue de Lille.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square, à Londres, W. C., qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTERAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port*. — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane; 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. — Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance. — Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone. — Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents. — Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur*. — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 20. 15 Janvier 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Réponse à une communication; — Pourquoi la qualification *Armes de Bourges* est appliquée à un ignorant; — Si c'est une faute que de dire : *Vous que j'appris à pleurer.* || Quand *Pourquoi* en un mot, et quand en deux mots; — Ce qu'on entend par *Cercle de Popilius.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français. || Concours littéraires. || Avis aux abonnés de la province.

FRANCE

Réponse à M. Charles Deulin.

Les points sur lesquels la lettre de M. Charles Deulin appelle mon attention sont au nombre de quatre ; je vais les examiner successivement dans l'ordre où ils se présentent.

I.

M. Charles Deulin m'avait adressé cette question :

Dans la phrase suivante, où il s'agit de princesses : « Il y en a de brunes, de blondes, de châtain-clair, etc. » faut-il *de* ou *des?*

Je croyais avoir suffisamment prouvé qu'il faut *de*, et non *des*, dans cette phrase; mais M. Charles Deulin n'ayant pas été « entièrement satisfait » de mon explication, je me vois obligé de lui en donner une autre, espérant être cette fois plus heureux.

Voici cette seconde explication :

En français, c'est une règle générale, si l'on ellipse les mots *qui est, qui sont, qui étaient,* etc., suivis d'un adjectif ou d'un participe, de remplacer ces mots par *de,* lorsque le substantif en relation avec *qui* a été lui-même remplacé par le mot *en*, comme dans ces exemples :

La terre commence à verdir, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir : il y *en* a déjà *de* passées.

(Bern. de Saint-Pierre.)

On peut dire que parmi les anecdotes, les discours, les mots célèbres rapportés par les historiens, il n'y *en* a pas un *de* rigoureusement authentique.

(Renan, *Vie de Jesus*, p. 47.)

Mais parmi les traits lancés de toutes parts, ne s'*en* trouvera-t-il aucun *d'*empoisonné?

(Ém. Souvestre, *Phil.*, p. 121.)

Or, comme dans la phrase que m'a envoyée M. Charles Deulin, *en* a été mis à la place de *princesses,* il faut nécessairement *de*, et non *des*, avant *brunes*, *blondes*, etc., puisque l'expression *qui étaient*, répétée, a été ellipsée avant ces adjectifs.

M. Charles Deulin me dit qu'il préfère à la mienne la solution de M. Baudry, pour qui la « suppression » de l'article dans ce cas tient « surtout » à ce que *de* précède immédiatement un adjectif.

Où voit-on donc qu'il y ait ici suppression d'article?

Quand la phrase est complète, *des princesses* se trouve bien, à la vérité, après le verbe, et *qui étaient* sépare *des princesses* du qualificatif; mais, par suite de l'ellipse des mots *des princesses*, l'article que renferme *des* va s'absorber dans le pronon *en*, et il ne reste avant l'adjectif que les mots *qui étaient*, dont le remplacement par *de* ne peut donner lieu au rejet d'aucun article.

Du reste, ce n'est pas le seul cas où *de* s'emploie de cette manière. Ainsi, il est évident qu'on ne substitue pas ce mot à l'article quand, par exemple, on dit, en parlant d'un combat :

Nous avons eu quarante hommes *de* tués et deux cents *de* blessés.

Si, après ce qui précède, il restait encore quelques doutes à M. Charles Deulin, relativement à la question qu'il m'a adressée, il lui suffirait, pour les dissiper, de lire la phrase suivante, de Bernardin de Saint-Pierre parlant des mouches de son rosier :

Il y en avait *de* dorées, *d'*argentées, *de* bronzées, *de* tigrées, *de* bleues, *de* vertes, *de* rembrunies, *de* chatoyantes.

II.

Dans le numéro 7 de la présente année, j'ai eu à examiner la question de savoir si une phrase interjetée peut-renfermer un verbe qui tienne lieu de son participe

présent précédé de *en* et du verbe *dire*, ou, en d'autres termes, si les phrases comme les suivantes sont bonnes :

Ah, ah! *ricane* [dit en ricanant] l'*Univers*, le bon billet qu'a M. Thiers.

Je vous répète que vous déplacez la question, *gronda* [dit en grondant] Brisemberg.

Cet impôt est immoral, *tonnait* [disait en tonnant] M. Pouyer.

Ajoutons, *insista* [dit en insistant] le docteur, qu'éveillé, il est difficile d'être surpris.

C'est bien, *interrompit* [dit en interrompant] Jersey d'un ton bourru.

Parlez, *soupira* [dit en soupirant] M. Arthur Dimanche.

Ce n'est pas la Commission qui a dit cela, *s'excusa* [dit en s'excusant] M. de Sugny, c'est Nicolas.

J'ai répondu que, selon moi, toutes ces phrases sont mauvaises, et cela, pour les raisons suivantes :

1° Parce qu'étant des phrases interjetées, leur verbe doit avoir pour complément direct les mots prononcés par la personne que désigne le sujet, ce qui n'a lieu pour aucune d'elles ;

2° Parce que leurs verbes, tout transposés qu'ils sont pour former des phrases interjetées, ne peuvent, par ce simple changement de place, acquérir le sens de *dire*, qu'ils n'ont pas naturellement ;

3° Enfin, parce que, dans aucun auteur classique, on ne rencontre de phrases interjetées avec un verbe ayant ainsi deux sens différents à la fois.

Mais ces raisons n'ayant pas convaincu M. Charles Deulin, qui trouve que la nécessité de créer des synonymes à *dire* suivi d'un participe présent est sentie surtout par ceux qui écrivent des romans, je vais lui en donner une autre qui, peut-être, le rangera enfin de mon avis.

Supposons, pour un instant, que l'innovation syntaxique en question soit admise ; elle autoriserait certainement les phrases que voici :

Viens donc, *sauta-t-il*, si tu l'oses!
En avant! *courut* notre chef, l'ennemi est là!
J'ai mangé de bon appétit, *se leva-t-il*.
Eh bien! *but-il* un coup, êtes-vous satisfait?

M. Charles Deulin consentirait-il à les signer? Evidemment non : il faut donc que son principe soit erroné pour impliquer une telle conséquence.

Quant à *s'exclamer*, autre synonyme de *dire* que M. Charles Deulin affectionne tout particulièrement, je ne suis guère mieux disposé en sa faveur, quoiqu'il ait l'avantage cependant d'avoir été employé par Saint-Simon ; je le repousse :

D'abord, parce que *s'écrier* nous a parfaitement suffi jusqu'ici, et preuve, c'est que la plupart des lexicographes n'enregistrent même pas *s'exclamer ;*

Ensuite, parce que la répétition de *s'écrier* n'est pas tellement fréquente que le besoin d'un synonyme pour lui m'apparaisse comme évident ;

Enfin, parce que j'estime que *s'écrier*, qui est une vieille forme pronominale dont l'analyse ne peut rendre compte, n'est nullement propre à servir de patron pour un néologisme.

III.

Sans oser les employer, M. Charles Deulin préfère les gallicismes *que nous disions qui vous ressemblait, que vous espériez qui ne serait pas connue*, à la construction moderne *que nous disions vous ressembler, que vous espériez ne devoir pas être connue.*

Pourquoi ? Le paragraphe suivant de sa lettre le donne à entendre :

En général, les grammairiens visent trop à la régularité grammaticale et ne tiennent pas assez compte de la vivacité, la première qualité française après la clarté.

Ainsi, pour M. Charles Deulin, toute défectueuse qu'est la construction présentée par lesdits gallicismes (ce que je crois avoir complètement démontré), ils valent mieux que la tournure au moyen de l'infinitif, parce qu'ils expriment plus rapidement la pensée.

Voyons donc si, véritablement, ils ont cet avantage.

Je reprends les exemples cités dans le numéro 2, et je compte les syllabes des gallicismes :

Cette madame de Quintin, *que nous disions qui vous ressemblait* (9 syllabes)

Peut-être a-t-il démêlé dans votre vie quelque intrigue *que vous espériez qui ne serait pas connue* (12 syllabes).

Et que pourra faire un époux
Que voulez-vous qui soit... (6 syllabes).

Mais pour guérir du mal *qu'il dit qui le possède* (6 syllabes).

Je compte ensuite les syllabes de la même partie de ces phrases, rendue par la tournure moderne :

... Que nous disions vous ressembler (8 syllabes); — que vous espériez ne devoir pas être connue (13 syllabes); — que vous voulez être (6 syllabes); — qu'il dit le posséder (6 syllabes).

Or, en faisant la somme de part et d'autre, je trouve les résultats suivants :

Pour les gallicismes du XVIIe et du XVIIIe siècle : 33 syllabes.

Pour la forme moderne : 33 syllabes.

D'où je conclus que, considérée au point de vue de la rapidité de l'expression, la tournure moderne possède cette qualité juste au même degré que l'ancienne.

Les grammairiens ont souvent tort, je l'avoue ; mais ce n'est point ici le cas de leur faire un reproche.

IV.

Enfin, passant aux *Phrases à corriger* du numéro 11, M. Charles Deulin me demande pourquoi, dans celle-ci : « Ils se plaignent avec raison qu'on leur fait jouer » je veux qu'on écrive : qu'on leur *fasse* jouer, quand, d'après M. Littré, on met le subjonctif seulement « lorsque le sens est que l'acte exprimé par le verbe au subjonctif est hypothétique ».

Ma raison, la voici :

C'est une règle qui me semble sans exception que de mettre au subjonctif, après la simple conjonction *que*, tout verbe régime d'un autre exprimant les émotions suivantes de l'âme : le *plaisir* et la *peine*, l'*amour* et la *haine*, le *désir* et l'*aversion*, la *joie* et la *tristesse*, la *satisfaction* et le *mécontentement*.

Or, qu'est-ce que *se plaindre?* C'est témoigner un mécontentement, bien ou mal fondé, mais qui, quelle qu'en soit la cause, n'en existe pas moins.

Par conséquent, de même que les verbes signifiant les émotions énoncées précédemment, *se plaindre* demande après lui le subjonctif, comme le montrent, du reste, ces exemples :

Combien de fois ne *s'est*-on pas *plaint* que les affaires n'*eussent* ni règle ni fin!

(Bossuet, *Le Tellier.*)

Vous même, Monsieur, pouvez-vous *vous plaindre* qu'on n'*ait* pas *rendu* justice à votre dialogue de l'amour et de l'amitié?

(Boileau, *Lett. à Ch. Perrault.*)

Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse, et *se sont plaints* que j'en *eusse fait* un méchant homme.

(Racine, *Brit. Préf.*)

Le roi de Prusse *se plaignit* qu'on *eût* ainsi *laissé* échapper un ennemi.

(Voltaire, dans Aubertin, p, 367.)

Il n'a pas le droit de *se plaindre* que le roi ne *vienne* pas à son secours.

(Cité d'après Appert, dans la *Gram. nat.*, p. 646)

Il *se plaignait* dans le Sénat que Germanicus n'*eût* pas *demandé* ses ordres pour passer à Alexandrie.

(Suétone, tr. de La Harpe.)

Je sais que M. Charles Deulin pourrait m'opposer sur-le-champ ces autres exemples, cités par M. Littré, où le verbe complément de *se plaindre* a été mis à l'indicatif :

La mouche, en ce commun besoin,
Se plaint qu'elle *agit* seule et qu'elle *a* tout le soin.

(La Fontaine, *Fabl.* VII, 9.)

Elle *se plaint* que vous *avez fini* le premier un commerce qui lui faisait le plus grand plaisir.

(Sévigné, lettre du 7 sept. 1689.)

Nous *nous sommes plaints* que la mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les *a ravagés* dans sa fleur.

(Bossuet, *Duch. d'Orléans.*)

Vous vous plaignez que votre ennemi vous a *décrié* en secret et en public.

(Massillon, *Carême, Pard.*)

Mais quand je considère :

1° Qu'il y a en français plusieurs verbes, après lesquels certains auteurs ont mis le subjonctif tandis que d'autres, dans le même cas, ont mis l'indicatif;

2° Qu'il importe, pour élucider cette théorie encore confuse, d'employer toujours le subjonctif quand le premier verbe rentre, par analogie, dans la catégorie de ceux pour lesquels cet emploi est parfaitement décidé;

3° Que, de plus, contrairement à l'opinion assez généralement reçue, le verbe au subjonctif peut exprimer une action bien positive, sur l'existence de laquelle il ne peut y avoir le moindre doute, comme dans ces exemples :

Ce qui m'étonnait, c'est qu'il *eût fait* confidence à son nègre que la tête lui tournait.

(Philarète Chasles.)

L'existence me pesait, je regrettais parfois que la maladie m'*eût épargné*.

(L. Raybaud, *J. Paturot*, p. 40)

Lesage, comme Molière et La Fontaine, ne se doutait pas qu'il *eût* au cœur le génie français.

(Ars. Houssaye, *le 41e Fauteuil.*)

J'ai pris congé de ces deux époux, en leur protestant que j'étais ravi que leur hymen *eût succédé* à leurs longues amours.

(Lesage, *Gil Blas.*)

Je suis le prince d'Armagne, et je trouve très-impertinent qu'on *se permette* de me plaindre.

(About, *Madelon*, I, p. 7.)

Je demeure persuadé que, dans la phrase sur laquelle porte l'observation de M. Charles Deulin, il vaut mieux mettre *fasse* que *fait*, attendu que c'est écrire d'après un principe général que les meilleurs auteurs, comme on l'a vu plus haut, autorisent parfaitement à suivre.

×

Première Question.

Pourquoi dit-on en voyant un ignorant assis dans un fauteuil qu'il représente les ARMES DE BOURGES? *Les armes de cette ville ne font pas voir un homme sur un tel siége.*

—

Pour vous donner cette explication, il faut d'abord vous dire ce qu'on entend ici par les *armes de Bourges*, expression où *armes* ne me semble point avoir le sens d'*armoiries*, que beaucoup peuvent lui croire.

Pendant le siége de Bourges (fait relaté dans un manuscrit latin du Vatican cité par l'abbé Bordelon) Vercingétorix, chef des Gaulois, commanda à un capitaine, nommé *Asinius Pollio*, de faire une sortie sur les troupes de César. Ce capitaine ne pouvant conduire lui-même ses soldats au combat, parce qu'il était chargé d'années et incommodé de la goutte, envoya un lieutenant à sa place. Mais apprenant bientôt après que le lieutenant lâchait pied, il se fit porter dans une chaise aux portes de la ville, et anima tellement ses soldats par ses discours et par sa présence, qu'ils reprirent courage, retournèrent contre les Romains, en tuèrent un grand nombre et firent ainsi lever le siége.

Une si belle action ne devait pas rester sans récompense : on voulut la transmettre à la postérité. A cet effet, on fit représenter Asinius sur un tableau (qui se vit longtemps, dit l'histoire, à l'hôtel-de-ville), tableau qui portait l'inscription suivante : *Asinius in sede*, Asinius dans une chaise. C'était la représentation du moyen, de l'engin en quelque sorte qui avait été si heureusement employé pour la défense de Bourges.

Mais, avec le temps, le nom d'*Asinius* fut changé en *Asinus*, et l'on finit par dire : les *armes de Bourges*, *un âne assis dans un fauteuil*, comme, par exemple, on pourrait très-bien dire, si toutefois l'on n'a pas déjà dit : les *armes de Samson*, *une mâchoire d'âne*.

Maintenant, l'explication que vous me demandez est si facile, que vous l'avez probablement trouvée vous-même. Un ignorant, c'est un âne, en d'autres termes. Or, si les *armes de Bourges* représentent, d'après le dicton, un âne dans un fauteuil, elles représentent par cela même un ignorant qui se tient sur un semblable

siége, d'où, réciproquement, un ignorant dans un fauteuil représente les armes de Bourges.

×

Seconde Question.

J'ai souvent entendu citer comme une faute de français ce vers de Béranger dans la BONNE VIEILLE : « *Vous* QUE J'APPRIS *à pleurer sur la France.* » *En est-ce une réellement ?*

—

Le verbe *apprendre* s'est employé primitivement en français dans le sens d'*instruire*, et, comme tel, il a suivi la syntaxe de *docere;* on disait en latin :

Docere boves ambulare compositè (Colum.),

(Enseigner les bœufs à marcher d'un pas égal)

on a dit en français *apprendre quelqu'un à*, construction qui a persisté depuis le XIVe siècle, comme le prouvent votre citation et ces exemples :

Nous ordonnons qu'il [y] ait un cler qui *apprendra nos filles.*

(Du Cange, *Apprehendere.*)

La douceur de sa grâce, quelque souefve qu'elle soit, *apprend les hommes de* s'esmerveiller avec crainte.

(Calvin, *Instit.*, 440.)

Oiseaux *qu'*ils *ont appris à* chanter toutes sortes de ramages.

(Vaugelas, *Quinte-Curce*, 473.)

Le temps et vos leçons *l'apprendront* à penser.

(De Boissy, *Dehors tromp.*, I, sc. 7.)

A la vérité, depuis le XVIe siècle, où il me semble que *apprendre à quelqu'un* a pris naissance, l'usage de la première construction a pu devenir de moins en moins fréquent; mais, attendu que son emploi ne peut constituer tout au plus qu'un archaïsme, je pense qu'il ne serait pas raisonnable de dénier aux poètes le droit de s'en servir, et que, par conséquent, Béranger n'est nullement à reprendre pour l'avoir fait.

—

Quitard a jugé à propos de corriger le proverbe *Amour apprend les ânes à danser;* il le donne sous la forme *Amour apprend aux ânes à danser.* Je n'approuve pas ce rajeunissement : avec l'ancienne construction, on soupçonne l'âge du proverbe; avec la nouvelle, on peut croire qu'il date d'hier. Dans une expression de cette sorte, l'archaïsme n'a pas seulement du charme, il a encore de l'utilité.

ÉTRANGER

Première Question.

Quand doit-on écrire POURQUOI (*en un seul mot*), *et quand faut-il écrire* POUR QUOI (*en deux mots*) ?

—

Toutes les fois que l'expression *pour quoi* est prise substantivement, ou que, placée avant ou après le verbe, elle signifie *pour quelle raison,* on l'écrit en un seul mot :

Nous ne sommes pas faits pour rendre raison du *pourquoi* des choses.

(Buffon, *Anim.*, ch. 10.)

Pourquoi les astres circulent-ils d'Occident en Orient plutôt qu'au contraire?

(Voltaire, *Dict. phil.*)

Euphorbe est arrêté sans qu'on sache *pourquoi.*

(Corneille, *Cinna*, IV, 5.)

Mais quand cette expression est précédée d'un substantif, il faut l'écrire en deux mots, comme le montrent ces exemples :

C'est encore ici une des raisons *pour quoi* je veux élever Émile à la campagne.

(J.-J. Rousseau, *Émile.*)

Je veux qu'il ait nom mouche; est-ce un sujet *pour quoi* Vous fassiez sonner vos mérites?

(La Fontaine, *Fab.* IV, 3.)

Quant à la raison de cette seconde orthographe, elle est facile à donner. En effet, le pronom *quoi*, qui peut très-bien se mettre pour *lequel*, *laquelle*, etc., après un nom de chose, prend, dans cet emploi, la préposition requise par le verbe :

C'est l'assidu *travail à quoi* je me soumets.

(Racan, *Poés.* 29.)

Ce *blasphème*, seigneur, *de quoi* vous m'accusez.

(Corneille, *Andr.*, I, 2.)

M. de Longueville ouvre la *barrière derrière quoi* ils étaient retranchés.

(Sévigné, 3 juillet 1672.)

Or, lorsque le verbe dont *quoi* est le régime demande la préposition *pour*, n'est-il pas naturel que cette préposition, à l'instar des autres, se place séparément avant le pronom *quoi ?*

—

Dans l'ancienne langue, il était facultatif d'écrire en un seul mot ou en deux l'expression *pour quoi* après un substantif :

Et la *raison pourquoi* il l'a laissée là.

(*Berte*, CXXII.)

Andromata, qui estoit assise au plus près de *Blanche, pour quoy* la journée se faisoit...

(Perceforest, t. III, fol. 8.)

Ce fait explique comment les écrivains du XVIIe siècle ont pu l'écrire dans ce cas en un seul mot :

Le grand *secret pourquoi* je vous ai tant cherché.

(Molière, *Dépit.*, I, 2.)

Je m'effraye et m'étonne de me voir ici plutôt que là, car il n'y a point de *raison pourquoi* ici plutôt que là...

(Pascal, *Pensées*, XXV, 16, édit. Havet.)

Mais le même fait démontre également que l'orthographe que je recommande doit l'emporter sur l'autre, puisqu'elle est tout aussi ancienne, et que, de plus, elle est conforme à l'analogie dans la langue actuelle.

×

Seconde Question.

J'ai lu cette phrase dans l'un de vos journaux : « Le gouvernement s'est enfermé dans UN CERCLE DE POPILIUS *dont il ne peut plus sortir. » Que signifie donc cette expression que je ne trouve ni dans La Mésangère, ni dans Quitard, ni dans le* DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE *de MM. Noël et Carpentier ?*

—

Antiochus Epiphane, roi de Syrie, faisait le siége

d'Alexandrie. Les Romains, alliés des Égyptiens, députèrent auprès de lui le consul Popilius Lénas. Comme Antiochus ne répondait que d'une manière évasive à l'envoyé des Romains, ce dernier traça avec sa baguette un cercle autour du roi, et lui défendit d'en sortir avant d'avoir donné une réponse décisive ou de paix ou de guerre. Cette action hardie intimida Antiochus, et le siége fut levé.

Au figuré, et par allusion à cette anecdote, on appelle *cercle de Popilius* une situation morale telle que celui qui s'y trouve ne peut se dispenser de se prononcer dans un sens ou dans un autre.

Il y a une foule de circonstances historiques auxquelles peut s'appliquer l'expression de *cercle de Popilius*. En voici deux que j'emprunte à M. Charles Rozan (*Petites Ignorances*, p. 221) :

Le honteux traité de Madrid que signa François Ier est sorti du *cercle de Popilius* dans lequel Charles-Quint avait enfermé son rival après la défaite de Pavie.

L'amiral Duquesne mit aussi les Génois dans le *cercle de Popilius* lorsqu'il les menaça de détruire leur ville, si le doge et les principaux sénateurs n'allaient se jeter aux pieds de Louis XIV.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... que le corps enseignant *fût;* — 2° ... et que, tout homme de génie qu'il *est;* — 3° ... avait demandé *au* peuple français et *en* avait obtenu; — 4° ... lorsque cette assemblée, qui s'était *imaginé* que la France; — 5° ... à d'autres intérêts que ceux (pas de *à*); — 6° ... cent jonques environ... hachées *menu* comme des allumettes; — 7° ... que nous *eussions* bientôt un ministère; — 8° ... plus ses malheurs étaient grands, plus *aussi notre confiance était grande;* — 9° ... *se plaignent* de ce que nous *avons* usé.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

1° Le divorce n'est pas plus dans les mœurs de la Suisse qu'il ne l'est dans celles de la France; le calvinisme même y répugne.

2° Quant aux abus possibles de la collation des grades, déférée à d'autres qu'à l'État, nous avons ici en France un exemple qui crève les yeux depuis vingt-cinq ans.

3° Quels que légitimes que puissent être vos griefs contre l'Assemblée, ne vous écartez pas, croyez-moi, d'une prudente et déférente réserve vis-à-vis de la représentation nationale.

4° Il n'est pas probable que les débats révèlent autre chose que des tendances, mais étant donné les opinions sur la nécessité du maintien de la République en France, il n'y aura aucune présomption à admettre...

5° En quelques minutes, l'ordre du jour allait être vidé; peu s'en est fallu qu'à trois heures tout fût fini.

6° Le jour où, au lieu d'avoir recours à des insinuations, on dirait le contraire de ce que nous affirmons ici, il nous sera facile de confondre nos contradicteurs.

7° Les députés de l'Appel au peuple auraient l'intention de demander, lundi prochain, que l'élection de M. de Bourgoing soit validée sans retard.

8° Ils font le malheur d'un brave garçon que vous réduisez au désespoir. Il pleurait, là, tout-à-l'heure devant moi, il s'arrachait les cheveux. — Vraiment! les cheveux? interrogea Adèle avec une moue ironique.

9° Ce n'est point une maladie aigüe qui emportera la Turquie; elle se mourra d'une maladie chronique.

10° M. le comte de Chaudordy a vivement protesté contre un pareil langage, et pour lui donner satisfaction, les journaux incriminés ont été officieusement invités d'avoir à baisser le ton de leur polémique.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Pseaumes pénitentiaux. — Selon la règle, il faudrait dire *pénitentiels*, car tous les noms dont les pluriels se terminent en *aux* finissent en *al* ou en *ail* au singulier. Cependant l'usage veut que l'on dise *pénitentiaux*, et non pas *pénitentiels*. C'est une exception.

Cy *joint aux substantifs.* — Tout Paris dit, par exemple, *cet homme-cy*, *ce temps-cy*, *cette année-cy;* mais « la plus grande part » de la Cour dit *cet homme ici*, *ce temps ici*, *cette année ici*, et trouve l'autre mot insupportable, comme, réciproquement, font les Parisiens. Vaugelas laisse le choix de l'un ou de l'autre; mais il voudrait toujours dire *cet homme ici*, etc.

Ordres. — Selon la position qu'il occupe dans la phrase, ce nom d'un sacrement est masculin ou féminin; ainsi on dit *les saintes Ordres*, mais on dit et on écrit *les Ordres sacrez*. Cette bizarrerie n'est pas nouvelle dans notre langue, témoin *gens*.

Aller au-devant. — Les Gascons et quelques Parisiens qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des provinciaux disent : *il lui est allé au-devant;* mais il faut dire : *il est allé au-devant de lui.*

Si. — Se « mange » seulement devant *i*, et quand le mot suivant est *il, ils;* ainsi on dit *s'il vient*, *s'ils viennent*, mais *jamais si il vient*, *si ils viennent.*

Pacte, paction. — *Pacte* est bon, on dit *faire un pacte avec le diable;* mais *paction* est le meilleur et le plus usité, *faire une paction.*

Ebene, yvoire. — Ces deux noms sont toujours féminins (1647).

Courroucé. — Très-bon au figuré, mais, au propre, il est vieux et presque hors d'usage; à sa place on dit *en colère.*

Vers, envers. — Le premier est pour le lieu, *vers l'Orient*, et le second, pour la personne, *la pieté envers Dieu.*

Ulcere. — A la Cour, plusieurs le font du féminin.

Une partie du pain mangé. — Faut-il le participe au masculin ou au féminin? Les uns sont pour le participe variable et les autres pour le participe invariable. L'usage veut le participe invariable comme il le veut dans ces phrases : *il a une partie du bras cassé*, *il a une partie de l'os rompu*, et non *cassée*, *rompue;* on ne peut aller

contre lui, d'autant plus qu'il n'y a point de locutions qui aient si bonne grâce que celles qui se sont établies contre la règle.

De la façon que j'ai dit.— C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *de la façon que j'ai dite*, quoique ce dernier soit exigé par la règle. C'est parce que *de la façon que* signifie *comme*.

Il se vient justifier, il vient se justifier. — Ces deux constructions sont bonnes; mais *il se vient justifier* est la meilleure, comme étant plus usitée que l'autre.

Vieil, vieux. — Devant un substantif commençant par une voyelle, *vieil* est beaucoup meilleur.

Non seulement tous ses honneurs et toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanoüit.— Voilà comment il faut dire quoique quelques-uns aient soutenu que *s'évanoüirent* valait mieux. Et la raison, c'est que, dans cette phrase, *tout* demande nécessairement comme collectif le singulier du verbe qui le suit.

Verbes qui doivent être mis au subjonctif et non à l'indicatif. — Quand il y a trois verbes dans une période continue, et que le premier est accompagné d'une négative, les deux autres doivent être au subjonctif. Il faut donc dire *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, et non *que je l'ai trompé*. Peu de personnes, au dire de Vaugelas, manquent d'employer au subjonctif le premier verbe; mais beaucoup manquent d'y mettre le second.

Après six mois de temps écoulez. — Faut-il mettre *écoulé* au pluriel ou au singulier? Le pluriel est plus grammatical, mais le singulier est plus élégant.

Accoûtumance.—Il commence à vieillir; on dit maintenant *coûtume*.

D'avanture, par avanture. — L'adverbe *d'avanture* pour signifier *par hazard*, *de fortune* n'est plus guère en usage parmi les excellents écrivains. Quant à *par avanture* pour *peut-être*, il commence aussi à vieillir.

Le peu d'affection qu'il m'a témoigné. — Faut-il mettre le participe variable ou invariable? La plupart le veulent au masculin, qui se rapporte à *le peu*, et c'est aussi l'avis de Vaugelas. Il en est de même de tous les adverbes de quantité *plus, moins, beaucoup, autant*, etc.

Il a été blessé d'un coup de fléche, qui étoit empoisonnée. — Cette phrase est mal construite, parce que le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indéfini, lequel est ici *de*. Pour être bonne, il faudrait qu'il y eût *un coup de la fléche...*

Amour. — Il est toujours masculin quand on parle de Cupidon et de l'amour de Dieu, dans les deux sens; mais, dans les autres cas, il est indifférent de le faire masculin ou féminin (1647). Cependant Vaugelas préfere le féminin, attendu l'inclination ordinaire de notre langue pour ce genre.

De certains mots terminez en E *feminin et en* ES. — On écrit toujours *Charles, Jacques, Jules*, et jamais *Charle, Jacque, Jule;* on écrit *Philippe* et *Philippes*, *Flandre* et *Flandres*, avec cette différence néanmoins, qui est assez bizarre, que l'on écrit *en Flandres*, et non pas *en Flandre*, et que l'on écrit *la Flandre*, et non pas *la Flandres;* on écrit *jusqu'à, jusqu'aux*, et *jusques à*, et non *jusque* sans élision et sans *s;* quand on fait *avec* de trois syllabes (*avecque*), on n'y met jamais d'*s;* on écrit toujours *doncques* avec une *s*.

Mille, milles. — Les noms de nombres *vingt, cent, millier, million* ont un pluriel, qui se marque par une *s;* mais *mille* n'en a point, ou pour mieux dire, ne prend point d'*s* au pluriel; on écrit *deux mille*, et non *deux milles*. C'est seulement quand il signifie une étendue de chemin qu'il prend la marque du pluriel.

Réciproque, mutuel. — Le premier se dit proprement de deux, et *mutuel* de plusieurs.

Si *remplacé par* QUE. — Au lieu de répéter *si* précédé de la conjonction *et*, on met ordinairement *que* à sa place; ainsi au lieu de dire : *si vous y retournez, et si l'on s'en plaint*, ce qui est certainement bon, on dit plus naturellement : *si vous y retournez et que l'on s'en plaigne*, avec le verbe au subjonctif.

Et. — Il est contraire au bon style de mettre deux fois la conjonction *et* devant deux membres d'une même période; on ne la met qu'avant le dernier.

TROISIÈME VOLUME.

Soupçonneux, suspect. — Plusieurs emploient mal ces deux mots; ils disent *soupçonneux* pour *suspect*, ce qui est une chose insupportable : *soupçonneux* signifie celui qui soupçonne ou qui est enclin à soupçonner, et *suspect*, celui qui est soupçonné ou qui le doit être.

Fil de richar. — Mauvaise expression. Il faut dire *fil d'archal*, du latin *aurichalcum*.

Faire signe, donner le signal. — Il ne faut pas confondre ces deux expressions; la première signifie faire un mouvement des mains, de la tête, du corps; l'autre signifie avertir au moyen d'un feu, d'un coup de canon, etc., comme on le fait à la guerre : le signe n'est pas le résultat d'une convention, le signal l'est toujours.

Prouesse. — Ce mot est vieux, et n'entre plus dans le beau style qu'en raillerie.

Esclavitude. — Malherbe disait et écrivait toujours *esclavitude*, et ne pouvait souffrir *esclavage;* cependant, ce dernier est beaucoup plus usité que l'autre.

Contre-pointe, courte-pointe. — Au commencement on a dit *contre-pointe;* mais depuis, par corruption et par abus, on a dit *courte-pointe*.

Aviser. — Dans le sens de *apercevoir* ou *découvrir*, ne peut être absolument rejeté, mais il est bas et de la lie du peuple.

Pas, point. — Vaugelas fait plusieurs remarques à ce sujet : 1° on ne met jamais *pas, point* devant deux *ni*, par exemple, on ne dit pas *il ne faut point être ni avare ni prodigue;* 2° on ne le met jamais non plus devant *que* mis pour *sinon que*, comme dans *je ne mange qu'une fois par jour;* 3° on dit *sans faute*, et non *sans point de faute;* — 4° *il y a dix jours que je ne l'ai pas vû* est mauvais; 5° on le supprime ordinairement avec le verbe *pouvoir* signifiant *faire*, avec *savoir* signifiant *pouvoir*, et avec le verbe *oser*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Histoire abrégée de la littérature française; par E. Géruzez, ancien professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris. 4e édition. In-12, VIII-336 p. Paris, lib. Jules Delalain et fils. 3 fr.

Histoire de mes amis; par Amédée Achard. Ouvrage illustré de 23 vignettes sur bois par E. Bellecroix, Mesnel, etc. In-18 jésus. 313 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Histoire de la mode en France. La Toilette des femmes depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours; par Augustin Challamel. Ornée de 12 pl. gravées sur acier, coloriées à la main, d'après les aquarelles de P. Lix. Gr. in-8°, 244 p. Paris, imp. Hennuyer, 51, rue Laffitte. 12 fr.

Traité de l'existence de Dieu et de ses attributs; par Fénelon. Nouvelle édition, précédée d'une introduction, d'une analyse développée et d'appréciations philosophiques et critiques, par E. Lefranc, ancien professeur au collége Rollin. In-12, XXIV-203 p. Paris, lib. Jules Delalain.

La Jeunesse de Condé d'après les sources imprimées et manuscrites; par Jules Gourdault. Gr. in-8°, 323 p. et 4 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Contes et récits; par E. Mestépès. In-8°, XVI-144 p. Paris, lib. Le Chevalier.

Mademoiselle de Sassenay, histoire d'une grande famille sous Louis XVI; par Mme E. Thuret, 2e édition. 2 vol. in-12, 764 p. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr.

Choix de chroniques et mémoires relatifs à l'histoire de France, avec notices biographiques; par J.-A.-C. Buchon. Anonyme d'Orronville. Christine de Pisan. Juvénal des Ursins. Miguel del Worms, etc. Gr. in-8° à 2 col., XLVII-631 p. Orléans, lib. Herluison. 7 fr. 50.

Les Fiancés du Spitzberg; par X. Marmier, de l'Académie française. 3e édition. In-18 jésus, 418 p. Paris, lib. Hachette. 2 fr. 25.

La Bible et l'astronomie. Extraits de quelques lettres, etc.; par Thomas Brunton, ingénieur. In-4°, 180 p. et pl. Paris, lib. Maréchal.

Le Guet-apens; par Henri Conscience. Nouvelle édit. Gr. in-8°, 244 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

Les Saltimbanques, leur vie, leurs mœurs; par Gaston Escudier. 500 dessins à la plume par P. de Crauzat. Gr. in-18, 284 p. Paris, lib. Michel Lévy. 10 fr.

Chroniques de Monstrelet (France, Angleterre, Bourgogne, 1400-1444). Avec notice biographique et littéraire par J. A. Buchon. Gr. in-8° à 2 col., IV-859 p. Orléans, lib. Herluison. 7 fr. 50.

Les Nuits de Paris; par Paul Féval. Nouvelle édition illustrée de 32 gravures sur acier. T. 3 et 4. Gr. in-8°, 792 p. Paris, lib. Legrand-Troussel et Pomey.

Œuvres complètes de La Fontaine. Nouvelle édition. très-soigneusement revue sur les textes originaux, avec un travail de critique et d'érudition, apperçus d'histoire littéraire, vie de l'auteur, notes et commentaires, bibliographie, etc. T. 3 et 4. Contes. T. 5. Théâtre. In-8°, CXXXIII-1334 p. Paris, lib. Garnier frères. Chaque vol., 7 fr. 50; sur papier de Hollande, 15 fr.

Histoire d'une forteresse; texte et dessins par Viollet-le-Duc. Avec 8 grav. en couleurs. Gr. in-8°, 372 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 9 fr.

Publications antérieures :

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Septième édition, revue, corrigée et augmentée — Paris, *A. Durand* et *Pedone-Lauriel,* éditeurs, 9, rue Cujas.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE FONDÉE SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste BRACHET, professeur à l'Ecole polytechnique. — In-12, XIX-248 p. — Paris, librairie *Hachette et Cie,* 97, boulevard St-Germain. — Prix : 1 fr. 50.

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU, gentilhomme du Mans, avec notice et index. — Par F. CONSCIENCE. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 47, Passage Choiseul. — Prix : 7 fr. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MELIN DE SAINCT-GELAYS, avec un commentaire inédit de B. de la Monnoye, des remarques de MM. Emm. Philippes-Beaulieux, R. Dezeimeris, etc. Edition revue, annotée et publiée par Prosper Blanchemain. — T. 2. — In-16, 365 p. — Paris, librairie *Daffis*, 9, rue des Beaux-Arts.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. — T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, LXXI-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard.* — Prix : 9 francs.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chrono-

logique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

Dans l'annuaire commercial et industriel de *M. Alfred* Hamonet (1875), on trouve la liste suivante des agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places :

M. Grenier de Fajal, 54, Fitzroy street, W.
M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

Nota. — Les majuscules qui figurent à la fin de ces adresses servent à marquer les « districts » pour le service des Postes; dans la suscription des lettres, on les met après le mot *Londres;* exemple : Londres W, Londres W. C.

Le volume de M. *Alfred* Hamonet, qui coûte 1 fr. 25, se trouve à la librairie Hachette, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane; 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. — Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance. — Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone. — Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents. — Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port,* avant le 15 février 1875, *terme de rigueur.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Avis aux Abonnés de la province.

Le 1er mars prochain, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* (qui s'est fait depuis quelque temps l'administrateur de son journal) mettra en circulation, avec un supplément de *soixante-quinze centimes* pour les frais de recouvrement, les quittances de ceux de ses Abonnés de la province, qui, avant cette époque, ne lui auront pas envoyé le prix de leur abonnement à la présente année.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année N° 21. 1er Février 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

RÉCOMPENSE DE L'ACADÉMIE.

Les lecteurs du *Courrier de Vaugelas* apprendront certainement avec plaisir que le Rédacteur de ce journal vient d'obtenir le prix Lambert, récompense que l'Académie française décerne chaque année à un homme de lettres auquel il lui semble « juste de donner une marque publique d'intérêt. »

SOMMAIRE.

Trois communications sur des solutions données précédemment; — Emploi de l'expression *Jusqu'à ce que;* — Pourquoi on ne dit ni *Méditateur*, ni *Sophisticateur;* — Si les deux substantifs *Greffe* et *Ente* peuvent être employés l'un pour l'autre; || Signification, âge et étymologie de *Felibre;* — Ce que veut dire littéralement *Donner un poil à quelqu'un;* — D'où vient qu'un manche de fouet s'appelle un *Perpignan.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français. || Concours littéraires. || Avis aux abonnés de la province.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Relativement à ma solution sur la place que doit occuper le numéro dans la suscription d'une lettre, j'ai reçu la communication suivante :

Paris, 24 décembre 1874.

Monsieur,

En relisant le numéro du *Courrier de Vaugelas* portant la date du 15 novembre dernier, je m'arrête à une question sur laquelle mon attention ne s'était pas suffisamment fixée lors d'une première lecture.

Un de vos correspondants vous demandait si, dans la suscription d'une lettre, il faut mettre le numéro de la maison avant ou après le nom de la rue. « A votre avis, « la meilleure manière d'écrire est celle qui met le numéro « avant le nom de la rue. » Permettez-moi, Monsieur, de ne pas me ranger à cet avis, lequel, dites-vous, serait tout différent, si l'on n'avait à s'occuper que de la logique. La logique, en effet, demande que l'on procède du connu à l'inconnu, c'est-à-dire du nom du destinataire au nom de la ville qu'il habite, du nom de cette ville au nom de la rue, et du nom de cette rue à l'indication de la maison par le numéro qu'elle porte. L'usage, il est vrai, a depuis longtemps interverti cet ordre en rejetant à la fin de la suscription et en plaçant en vedette le nom de la ville; mais le motif de cette modification saute aux yeux; elle est, au surplus, recommandée par l'administration des postes, dont elle facilite les rapides opérations; mais cette administration, dans les modèles qu'elle nous propose, ne s'est jamais avisée de mettre le numéro avant le nom de la rue.

Cet usage que vous expliquez par une considération de politesse peu appréciable à mon sens, m'a toujours paru prétentieux et ridicule. Il est d'importation anglaise, et son origine remonte chez nous à une quarantaine d'années. Adopté d'abord par la *fashion,* comme beaucoup d'autres modes d'outre-Manche, il a gagné de proche en proche, est devenu de *bon ton,* et a fini par se généraliser.

Ce n'est pas, du reste, que les protestations aient manqué. Je me souviens d'avoir vu au *Vaudeville* ou aux *Variétés* une petite pièce dont toute l'intrigue avait pour pivot la moitié d'une enveloppe déchirée sur laquelle il ne restait que ces mots :

Mademoiselle Adélaïde.....
36, rue de la.....
Pari.....

L'amoureux, possesseur de ce chiffon de papier, n'avait que cette indication pour suivre la trace de Mademoiselle Adélaïde; et, après avoir frappé à une foule de numéros 36 depuis la rue *de la* Clef jusqu'à la *rue de la* Victoire, ce qui engendrait de très amusants quiproquo, il maudissait l'innovation qui le frustrait du moyen de retrouver sa belle.

Votre correspondant dit que, dans l'Almanach Bottin, la rue se trouve avant le numéro : cet almanach fait preuve de bon sens, et je suivrai son exemple aussi longtemps qu'on s'en tiendra à l'usage assez raisonnable de ne pas mettre la charrue avant les bœufs.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

G. D.
Votre fidèle abonné.

Après mes bien sincères remerciements, voici ma réponse à l'auteur des observations qu'on vient de lire.

Autrefois les maisons des villes n'étaient désignées que par des enseignes ou autres signes extérieurs,

comme le montrent ces exemples, recueillis au bas des titres de quelques ouvrages :

A Paris, par Fleury Bourriquant, au Mont St-Hilaire, près le puits Certain, *aux Fleurs royalles.*

(*Noëls et cantiques.*)

A Paris, chez David Douceur, Libraire-juré, rue Sainct-Jacques, *à l'enseigne du Mercure arresté.*

(Nicot. *Thresor.*)

A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de l'Académie Françoise, ruë S.-Jacques, *à la Bible d'or.*

(Régnier-Desmarais, *Tr. de la Gram. franç.*)

Quand on eut fait le numérotage (ce qui eut lieu à Paris en l'année 1728), on énonça naturellement sur les lettres le numéro à la place du nom de l'enseigne, c'est-à-dire *après* le nom de la rue, et cet usage a subsisté jusqu'à nos jours.

Mais, depuis près de 40 ans, on emploie aussi en France l'usage anglais, qui veut, lui, le numéro de la maison *avant* le nom de la rue.

Lequel vaut le mieux?

Je dis qu'étant donnée la forme officielle de la suscription d'une lettre, le second usage est, non pas plus français, mais plus rationnel que le premier.

En effet, je prends un exemple où il y ait après le nom de la personne et de sa profession autant de dénominations géographiques que possible, afin de voir l'ordre dans lequel elles doivent nécessairement se ranger; je suppose qu'on écrive de l'étranger à M. Louis, avocat, qui habite à Saint-Cyr, dans le département de Seine-et-Oise.

Les mots à mettre à la suite l'un de l'autre devant présenter des sens de plus en plus restreints, il est évident qu'il faudrait, si l'on était affranchi de toute prescription postale, les écrire dans l'ordre suivant :

France (1) — Seine-et-Oise (2) — Saint-Cyr (3) — Grande rue (4) — Numéro (5).

Mais, pour se conformer aux recommandations de l'Administration des postes, on doit écrire après le nom de la personne (je conserve les chiffres d'ordre employés plus haut) :

Grande rue (4) — Numéro (5) — Saint-Cyr (3) Seine-et-Oise (2) — France (1).

Or, lorsque je considère que, de cette façon, les mots de la suscription, excepté les deux premiers, s'offrent dans le sens inverse de l'ordre logique, je pense que, pour être conséquent, on doit les écrire tous dans ce même sens, ce qui exige évidemment que le numéro (5) soit placé avant le nom de la rue (4).

Que ce soit là « mettre la charrue avant les bœufs », je ne puis le croire : c'est tout simplement, à mon avis, faire occuper aux mots la place qui leur convient.

II.

Au sujet de la réponse que j'ai faite à M. Ernest David (n° 18), M. Charles Soullier m'a écrit, le 24 décembre 1874, une lettre tendant à établir une différence entre *ne pas laisser de* et *ne pas laisser que de;* voici comment il s'exprime :

Ne pas laisser de faire, c'est continuer, c'est ne pas cesser ou ne pas s'abstenir de, etc.; tandis que *ne pas laisser que de*, c'est faire beaucoup sans éclat, sans ostentation, etc.

Ces deux locutions diffèrent également de sens, de forme et de nature. Elles ne sauraient être confondues entre elles, et elles ne doivent avoir quelque rapprochement qu'en raison des termes identiques qui les accompagnent, mais qu'il faut bien se garder de confondre entre eux.

Comme j'ai surabondamment démontré (*Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155) que *ne pas laisser* et l'infinitif suivant ne peuvent jamais être liés par un *que*, la seule expression possible devant un infinitif étant *ne pas laisser de*, il s'ensuit que la distinction que voudrait établir M. Charles Soullier n'a pas d'objet, puisque l'une des deux expressions dont elle implique la comparaison ne peut exister.

III.

Le 15 mai 1874, je recevais de Vitry-le-François une lettre où se trouvaient ces lignes :

Bien qu'il accueille favorablement les observations sérieuses qui lui sont faites, et que les rectifications s'y fassent avec autant d'empressement que de bonne grâce, l'autorité du *Courrier de Vaugelas* gagnerait, je crois, à ne parler qu'à coup sûr. Or, ne rien risquer lui serait aussi facile qu'à moi de ne pas risquer cet avis, que pourtant, je vous prie, Monsieur, de considérer comme un témoignage d'estime et de bienveillance.

A quoi cela pouvait-il faire allusion? La lettre était signée; je cherchai à plusieurs reprises dans ma correspondance la signature qu'elle portait; ce fut toujours en vain. Mais le hasard a bien voulu se mettre de la partie, et je viens enfin de découvrir le mystère.

Dans ma 3e année, j'avais eu occasion de m'occuper de l'étymologie du mot *autant*, qu'un instructeur dit à un soldat auquel il veut faire recommencer un exercice mal réussi. J'avais reçu à ce sujet une étymologie différente de la mienne, et, au lieu de la mettre dans la chemise où je dépose ce qui doit être inséré comme *communication*, je l'avais mise, par mégarde, dans une autre. Je la retrouve, je m'empresse de la publier en remerciant son auteur, et en lui exprimant mes regrets de n'avoir pu faire cette insertion plus tôt :

Vitry-le-François, 24 mai 1873.

Monsieur,

Ancien caporal n'ayant que bien juste l'érudition exigée pour ce grade, j'ose pourtant risquer une observation au sujet de ce que vous dites, 3e année, n° 17 de votre intéressant journal, au mot *autant*.

Quand on faisait la charge *in*-12 — cela remonte à l'âge de la pierre taillée — si un temps était mal exécuté, *au temps!* exclamait l'instructeur. Et les patients de se remettre *au temps* précédent, attentifs au nouveau commandement qui devait leur faire recommencer le *temps* manqué, en murmurant tout bas, mais avec un ensemble parfait : Quelle scie!

Je vous prie, Monsieur, de recevoir, avec mes très-humbles salutations, un mandat sur la poste pour abonnement de l'année courante.

JANSON-MAURUPT.

J'espère être très-prochainement en mesure de décider si cette étymologie de *autant* vaut mieux ou moins que celle que j'ai donnée.

×

Première Question.

Je trouve cette phrase dans L'ORDRE *du 19 décembre*

1874 : « *Mais il sera impossible que l'Empereur lui accorde sa grâce jusqu'à ce que tous les degrés de juridiction soient épuisés.* » *Croyez-vous que* JUSQU'À *y soit bien employé ?*

—

La locution *jusqu'à ce que*, qui se place entre un verbe à l'indicatif et un verbe au subjonctif, exprime, relativement à l'action signifiée par le premier, l'idée d'une continuité qui ne doit être interrompue qu'au moment où se fait l'action exprimée par le second :

Et celui dont le ciel pour un sceptre fit choix,
*Jusqu'à ce qu'*il le porte, en ignore le poids

(Corneille. *Heraclius*, I, 1.)

Les hommes ont la volonté de rendre service *jusqu'à ce qu'*ils en aient le pouvoir.

(Vauvenargues, dans Girault-Duvivier.)

Cette locution peut se tourner par *aussi longtemps que... ne pas ;* ainsi sa présence dans les phrases précédentes permet de les changer en celles-ci :

Et celui dont le ciel fit choix pour un sceptre en ignore le poids *aussi longtemps qu'il ne le porte pas.*

Les hommes ont la volonté de rendre service *aussi longtemps qu'ils n'en ont pas le pouvoir.*

Or, dans la phrase que vous me proposez, *jusqu'à ce que* est-il employé dans le sens que je viens d'indiquer?

Non; car on ne peut pas dire :

Mais il sera impossible que l'Empereur lui accorde sa grâce *aussi longtemps que tous les degrés de juridiction ne seront pas épuisés.*

La seule expression à employer ici entre les deux verbes est *avant que*, à moins, toutefois, qu'on ne mette *jusqu'à ce que* avant ou après *il sera impossible*, auquel cas la phrase serait irréprochable :

Mais, *jusqu'a ce que* tous les degrés de juridiction soient épuisés, il sera impossible que l'Empereur lui accorde sa grâce.

×

Seconde Question.

Permettez-moi deux questions : 1° Puisqu'on dit MÉDITATION, *pourquoi ne dirait-on pas* MÉDITATEUR ? *2° Pourquoi ne dit-on pas* SOPHISTICATEUR *au lieu de* SOPHISTIQUEUR, *puisqu'on dit* SOPHISTICATION ?

—

Pour répondre à votre double question, j'ai dû dresser une liste des verbes en *er* qui font leur substantif d'action en *ation*, comme :

Tenter — Tentation
Compenser — Compensation
Compliquer — Complication.

Or, au moyen de cette liste, on peut faire les remarques suivantes :

1° Les 122 verbes qui la composent n'ont pas tous donné, tant s'en faut, un dérivé pour désigner celui qui fait, ou ce qui fait l'action qu'ils expriment; il y en a 68, parmi lesquels se trouve *méditer*, qui ne comptent pas un tel parent dans leur famille.

2° Ceux de ces verbes (au nombre de 54) qui ont un dérivé désignant l'agent, forment généralement ce dérivé en *ateur*, finale indiquée, du reste, par le latin; mais, parmi eux, il s'en rencontre quatre qui le forment en changeant simplement la finale *er* en *eur :*

Accepteur, planteur, solliciteur, sophistiqueur.

D'où je conclus qu'on ne dit point *méditateur* probablement pour la raison que, pas plus que pour tant d'autres termes analogues, on n'a senti la nécessité de ce mot; et qu'on dit *sophistiqueur* au lieu de *sophisticateur*, par exception à la règle, comme on dit *accepteur*, *planteur* et *solliciteur* au lieu de *plantateur* (latin *plantator*), *sollicitateur* (latin *sollicitator*), et *acceptateur* (latin *acceptator*).

—

Comme les verbes de la première conjugaison qui n'ont pas de substantif dérivé en *ation* font généralement en *eur* leur substantif d'agent (porter, *porteur ;* brosser, *brosseur*, etc.), il semble évident que c'est la confusion faite entre ces verbes et ceux ayant ledit dérivé qui a été cause des exceptions que je viens de signaler.

×

Troisième Question.

Les deux noms GREFFE *et* ENTE *peuvent-ils être employés indifféremment l'un pour l'autre ?*

—

Autrefois, pour désigner la petite branche que l'on insère dans un arbre pour en modifier les produits, on s'est servi également bien de *ente* et de *greffe ;* ainsi je trouve dans le dictionnaire de Littré :

(Exemples de *ente*)

Bon *ente* en bon estoc deit bien fructifier.

(*Thom., le mar.*, 128.)

Par le jardin où ot mainte *ente* bien feuillie.

(*Berte*, II.)

En esté chante,
En yver plor et mé gaimante,
Et me desfuel ausi com l'*ente*
Au premier giel.

(Rutebœuf, 26.)

(Exemples de *greffe*)

Bon *greife* quant de bon cep crest,
Li bons fruz par raisun en nest.

(*Édouard le Confesseur*, v. 97.)

Ainsi, en y mettant de bons *greffes*, on se peuple des meilleures races de raisins qu'on puisse choisir.

(Olivier de Serres, 177.)

Or, attendu que je ne vois pas pour quelle raison il n'en pourrait plus être de même aujourd'hui, j'en tire cette conclusion que, sauf le cas (déjà mentionné) où *ente* désigne l'arbre sur lequel on a pratiqué l'opération, *greffe* et *ente* peuvent parfaitement s'employer l'un pour l'autre.

—

Furetière ne professait pas la même opinion que le célèbre La Quintinie à ce sujet; il prétendait, lui, que *ente* devait s'entendre de la greffe et du sujet mis ensemble. Mais il est probable qu'il n'eût pas fait longue opposition à son adversaire, s'il avait eu sous les yeux les exemples que je viens de mettre sous les vôtres, et dont le nombre pourrait facilement être augmenté encore.

ÉTRANGER

Première Question.

J'ai trouvé cette phrase dans un journal français : « La nouvelle suivante nous arrive du pays des FÉLIBRES. *» Qu'entend-on par ce mot qui n'est pas dans les dictionnaires, et d'où vient-il?*

—

Grâce à un article publié par M. Ed. Baillière dans la *Bibliographie de la France* (numéro du 24 octobre 1874, p. 228), je puis vous dire le sens exact de ce mot, employé si souvent dans les journaux à l'occasion du centenaire de Pétrarque, son étymologie et même la date à laquelle il aurait commencé à s'écrire.

En effet, cet article, consacré au poète Roumanille, l'ami de Mistral et d'Aubanel, est enrichi d'une note que je copie textuellement :

Le 21 mai 1854, jour de san Estello (sainte Étoile), dans le calendrier provençal, Roumanille et ses amis décidèrent qu'ils prendraient le nom de *Felibres* (le nom de troubadour leur semblant usé). *Felibre* vient du mot grec φίλαρβος, ami du beau. Tous ceux qui ont fait et font vaillamment leurs preuves sont reçus membres de l'Académie des *Felibres*.....

Ainsi, à n'en pas douter, le pays des *Félibres*, c'est la Provence, et les *Félibres*, ce sont les poètes de la nouvelle école provençale.

Mais, la note que vous venez de lire ne m'a satisfait qu'imparfaitement quant à l'étymologie de *Félibre*, et je vais vous en dire la raison :

Un correspondant avignonnais de la *République française* donne les renseignements suivants (*Intermédiaire*, VIIe année, col. 694), dont il garantit l'exactitude, sur l'invention et la formation de ce terme :

Il y a de cela vingt ans, les poètes provençaux qui, volontiers, comme les gens du XVIe siecle, tiennent séance à table, s'étaient réunis pour festoyer, et dire des vers, tout près d'Avignon, sous les ombrages de Fon-Ségugne. Une vieille paysanne, au dessert, vint leur chanter des chansons du pays. La mémoire de la vieille faillit-elle ou bien l'érudition néo-romane se trouva-t-elle en défaut? Toujours est-il que, dans une de ces chansons, nos poètes, surpris, rencontrerent un mot, précisément le mot *félibre*, dont personne d'entre eux ne put déterminer le sens. On plaisanta de l'aventure, on rit : Eh! *Felibre!* — Bonjour, *Felibre!* — Et comme ce petit groupe enthousiaste se cherchait alors un nom et redoutait celui de *troubadour*, il fut convenu qu'à l'avenir, les poètes provençaux s'appelleraient *Félibres*.

Or, d'après ces renseignements, *félibre* serait un mot patois adopté par des poètes modernes, et non créé par eux, comme peut le faire supposer la note qui accompagne l'article de M. Ed. Baillière.

Pour savoir ce qu'il en est réellement, je vais, aussitôt qu'il sera paru, adresser le présent numéro à M. Roumanille, persuadé qu'il voudra bien, avec l'obligeance qu'on lui connaît, me donner le supplément d'information nécessaire pour m'édifier complètement sur le nom dont il s'agit ici.

×

Seconde Question.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me donner l'origine du mot POIL *dans l'expression* DONNER UN POIL A QUELQU'UN, *que je ne trouve pas dans le dictionnaire de Littré.*

—

Je lis ce qui suit dans le *Dictionnaire de la langue verte :*

POIL. Réprimande, objurgation, dans l'argot des ouvriers.

C'est évidemment le sens qu'a ce mot dans l'expression que vous me proposez. Mais comment *poil* peut-il vouloir dire *réprimande?*

Je ne connais aucun dictionnaire français, tant ancien que moderne, qui donne cette signification; et, dans aucune langue des peuples qui nous avoisinent, ce mot (en anglais *hair*, en allemand *haar*, en espagnol et en italien *pelo*) ne se rencontre non plus avec la signification susdite.

Il n'y a qu'un moyen, je crois, pour arriver à expliquer *poil* dans l'expression *donner un poil à quelqu'un*, c'est de lui trouver, dans une langue qui aurait pu le donner à la nôtre, un homophone dont le sens puisse s'adapter à cette expression.

J'ai cherché cet homophone, non à *poil*, mais à son ancienne forme, laquelle était écrite et prononcée *pel*, *peil*, comme le montrent ces deux exemples, le premier du XIe siècle, et le second du XIIe :

E Blancandrins i vint al canud *peil*.

(*Ch. de Roland*, I, vers 502.)

Et par ma barbe dont li *pels* est meslez.

(*Roncisvals*, p. 3.)

Or, comme il existe en anglais un mot *peal*, qui a dû se prononcer comme notre ancien *pel*, puisqu'il est écrit *peele* dans Palsgrave; que ce mot signifie *carillon* (de cloches), et que les Anglais disent : *to ring one a peal* (sonner un carillon à quelqu'un), ce que nous traduisons par le proverbe *laver la tête à quelqu'un*, équivalant par le sens à *donner un poil à quelqu'un;* il me semble qu'il est permis de croire que l'anglais *peal* est l'étymologie de *poil*, dans cette dernière expression, de sorte que *donner un poil à quelqu'un* signifierait littéralement lui donner un carillon, le carillonner, ainsi que disent encore, si j'ai bonne souvenance, les gens du Perche et de la Beauce.

—

On dit en italien : *dar ad uno uno capello*, pour signifier laver la tête à quelqu'un, ou, plus familièrement, lui donner un poil. Or, comme *capello* signifie *cheveu*, dans cette langue, on pourrait en tirer la conclusion que son correspondant *poil* doit signifier la même chose en français.

Ce serait là une objection sérieuse, s'il était démontré que c'est l'expression italienne qui a donné l'expression française; mais comme on peut tout aussi bien croire que c'est le contraire qui a eu lieu (notre langue est bien assez riche, surtout en proverbes, pour prêter de temps à autre aux idiomes voisins), je m'en tiendrai jusqu'à preuve d'erreur, à l'étymologie de *poil* que je viens de vous proposer.

×

Troisième Question.

D'où vient le nom de PERPINIAN *que vos charretiers donnent à leurs manches de fouet? Ce mot n'est dans aucun des dictionnaires que j'ai en ma possession.*

—

Du nom de la ville de *Perpignan*, chef-lieu du département des Pyrénées-Orientales, ainsi que le prouve cette citation empruntée à l'*Histoire des villes de France*, par Aristide Guilbert (vol. IV, p. 320) :

Son industrie [de Perpignan] consiste en distilleries et tanneries, en fabriques de draps et d'étoffes de laine, de cartes à jouer, françaises et catalanes, de chandelles, d'excellent chocolat, de bouchons de liège et de *manches de fouet* en bois d'alisier nommés *perpignans*.

Mais veuillez remarquer que ce n'est pas *perpinian* qu'il faut dire ni écrire, mais bien *perpignan* (*gn* non suivi de *i*).

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... qu'il n'est dans celle de la France (pas de *le*); — 2° ... déférées à d'autres que l'État; — 3° *Quelque* (invariable et en un seul mot) légitimes que puissent; — 4° ... mais étant *données* les opinions; — 5° ... qu'à trois heures tout *ne* fût fini; — 6° ... il nous *serait* facile; — 7° ... que l'élection de M. de Bourgoing *fût* validée; — 8° ... vraiment! les cheveux? *demanda* Adele; — 9° ... elle *mourra* d'une maladie chronique (*se mourir*, dit Littré, ne s'emploie plus qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif); — 10° ... officieusement invités *à* avoir...

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° Ni le temps, ni les prédications, ni les influences administratives, ni les municipalités imposées, ont manqué aux électeurs pour réfléchir, comparer, juger en connaissance de cause.

2° Un autre dessin représente une pauvre femme qui demande à M. Halanzier une place d'ouvreuse. — Mais, interroge le directeur, avez-vous des diamants à mettre sur vous?

3° Les directeurs continueront à répéter : « Les premiers pauvres, ce sont nous; les plus intéressants, nos artistes, que votre droit féroce met annuellement sur le pavé.

4° S'il venait à échouer, par hasard, croyez-vous que l'Assistance publique lui donnera un secours de cent sous, après qu'il lui aurait versé, pendant de longues années, des sommes énormes?

5° Il y a quelques jours, mourait à Bucharest un éminent citoyen, M. Jean Mano, dont la famille n'est pas très-fortunée, ce qui décida la Chambre des députés à voter les fonds nécessaires à des funérailles dignes du décédé.

6° Ils ont fait appel aux sentiments conservateurs de l'honorable M. Berger; ils l'ont cajolé, enguirlandé, caressé jusqu'à ce qu'ils l'aient décidé à se désister.

7° Cette traversée, dans une pareille saison et par un pareil temps, est un de ces faits de courageuse audace qui mérite d'être signalé, et qui fait l'éloge du sang-froid et de l'habileté du brave capitaine Palfresne.

8° Le ministère public en ayant appelé de l'arrêt prononcé dans l'affaire d'Arnim par le tribunal de première instance de Berlin, M. d'Arnim a également interjeté appel hier soir.

9° Hier, M. le maréchal de Mac-Mahon, accompagné de Mme la Maréchale, sont allés visiter les salons d'Alphonse Giroux, où ils ont rencontré un grand nombre de personnes du monde.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

Suite.

Quant à la différence entre *pas* et *point*, il est très-difficile de l'établir par des règles; il faut l'apprendre par l'usage.

Berlan, brelandier. — Le premier de ces mots a presque toujours été écrit de cette façon, mais on l'a toujours prononcé *brelan*. Quant au second, on l'a toujours prononcé et écrit de même.

Réguelisse, triacleur. — Le premier est toujours du féminin. Il faut dire *triacleur*, et non *thériacleur* pour le charlatan qui vend de la thériaque.

Ployer, plier. — Tout le monde les confond bien souvent, quoique chacun sache que *plier* c'est *faire des plis* ou *mettre par plis*, tandis que *ployer* signifie céder, *obéir*. On est sans doute mis en erreur par la prononciation de la Cour, qui prononce *oi* ou *oy* comme *ai*, et qui dit *player* pour *ployer*.

Vituperer. — Ce mot n'est guère bon, quoique M. Coëffeteau et M. Malherbe s'en soient servis.

Remerciment, agrément, viol. — Il faut écrire et prononcer *remerciment* et non *remerciement*, et de même pour *agrément*. Quant à *viol*, il se dit très-mal à propos à la Cour et dans les armées pour *violement*.

Régimes qu'il faut éviter de donner à certains verbes. — On ne dit plus *se réconcilier à quelqu'un*, *prier aux dieux*, *s'acquitter aux grands*, *s'offenser de quelqu'un*; il faut dire : *se réconcilier avec*, *prier les dieux*, *s'acquitter envers*, *s'offenser contre*.

Négligences dans le style. — Voici les principales que Vaugelas a remarquées : 1° répéter deux fois la même phrase dans la même page; 2° répéter deux fois un même mot « spécieux » dans une même page sans qu'il en soit besoin; 3° répéter *mais* trop souvent; 4° faire fréquemment des vers alexandrins; 5° faire des rimes, riches ou pauvres, dans la même phrase, comme dans *cela donne davantage de courage*.

Septante, octante, nonante. — Le premier n'est français que dans *la traduction des Septante*. Hors de là, on dit *soixante-dix*, et, pour les deux autres, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix*.

Suppression des pronoms personnels devant les verbes. — Elle a très-bonne grâce quand elle se fait à propos; mais il faut se garder de la faire quand la construction change, et surtout après *mais* et avant le second de deux *ou* répétés : *ou nous le confesserons*, *ou le nierons* serait mauvais.

Mercredi. — Ceux qui savent que ce mot vient de

Mercure ont de la peine à l'écrire et à le prononcer autrement que *mercredi*, avec une *r* après l'*e*. D'autres veulent bien, à cause de cette étymologie, écrire de cette façon; mais ils prétendent qu'il faut le prononcer *mécredi*, sans *r*, selon la prononciation ancienne. Il est vrai qu'autrefois la Cour prononçait *abre*, *mabre*, *pus*, ce qu'on écrivait *arbre*, *marbre*, *plus;* mais cela est changé, et la plus saine opinion est de prononcer et d'écrire *mécredi* sans *r*, et non pas *mercredi*.

Commencer. — Dans la pureté de notre langue, ce verbe demande toujours la préposition *à* après lui; mettre *de*, c'est commettre la faute de certains Parisiens, des Gascons et de quelques autres provinciaux.

Plusieurs Parisiens font encore une faute en prononçant ce verbe : ils disent *quemencer*, au lieu de *commencer*, comme ils disent *ajetter* pour *acheter*, *burreau*, pour *bureau*, et *arêt* pour *arrêt*.

Demain matin, demain au matin. — Tous deux sont bons, mais il faut dire *jusques à demain matin*, et non pas *jusques à demain au matin*.

Des participes actifs. — Vaugelas va traiter « à plein fond » de ces participes (présents) parce que c'est une partie peu connue de notre grammaire. Voici les règles qu'il donne :

Ayant et *étant* sont toujours invariables; cependant on écrit *je les ai trouvez ayans le verre à la main*, mais sans mettre jamais *ayant* au féminin : il serait barbare de dire *je les ai trouvées ayantes le verre à la main.* Quant aux autres verbes, on dit *je les ai trouvées bûvant et mangeant* parce que les mots en *ant* « étant proches de *trouvées*, se doivent rapporter naturellement à *trouvées* plustôt qu'à *je*, qui en est fort éloigné »; mais s'il y avait un régime direct, on dirait ou plutôt on écrirait *je les ai trouvez mangeans des confitures, bûvans de la limonade.* Suivent d'autres distinctions qui prouvent l'embarras où l'on était alors pour l'orthographe des participes présents.

Courir sus. — Jadis fort élégante, cette façon de parler commence à vieillir. Quelle bizarrerie! Vaugelas dit que *il ne faut pas courir sus aux affairés* est bien dit, mais que *il ne faut pas leur courir sus* est mal dit, parce que *leur*, qui est le datif, est mis devant *courir sus*, dont il est régi.

De façon que, de maniere que, de mode que, si que. — Il n'y a pas un bon auteur qui se serve des deux premières manières de parler tant elles sont peu élégantes; les deux autres sont barbares. Il faut dire *si bien que, de sorte que* ou *tellement que.*

Entrer, sortir, monter, descendre. — C'est une faute très-commune de conjuguer ces verbes avec l'auxiliaire *avoir* au lieu de les conjuguer avec *être*. Ne dites pas *il n'a pas entré, il a monté, il a descendu, il a sorti*, mais *il est monté*, etc.

Chez, on. — Ces deux mots se prononcent très-mal, même à la Cour, où l'on dit *cheuz moi, cheuz lui*, et *on za, on zourre, on zordonne.*

La lettre R *finale des infinitifs.* — Que dans la Normandie on prononce cette consonne dans les verbes en *er*, comme *aller* (qui sonne *allair*), cela n'étonne pas Vaugelas; mais ce qui l'étonne, c'est que des personnes nées et « nourries » à Paris et à la Cour le prononcent parfaitement dans le discours ordinaire, et qu'en lisant, elles le prononcent fort mal.

Prononciation de D *dans les mots commençant par* AD. — D'après Vaugelas, cette lettre ne sonne point dans *adjuger* ni dans *advenir*.

Chaire, chaise. — Il ne faut pas s'en servir indifféremment; on dit la *chaire de Saint-Pierre, chaire de prédicateur, chaire de droit*, tandis que l'on dit *chaise* pour s'asseoir et se faire porter par la ville.

Vouloir. — Dans le sens de *volonté*, c'est un terme qui a vieilli, mais qui s'emploie encore en poésie quoique banni de la prose.

Adverbes terminés en MENT. — Quoique ces adverbes soient formés du féminin des adjectifs, on y retranche l'*e* qui vient après une voyelle; ainsi on dit *éperdûment, ingénûment* pour *éperduement, ingénuement*, qui s'écrivaient autrefois.

Ouvrage. — Parlant de ce qu'elles ont à faire, les femmes emploient *ouvrage* au féminin; dans tous les autres cas, ce mot est du masculin.

Ne mettre gueres. — Pour ne pas être longtemps, ne guère demeurer, est français; mais il constitue une expression si basse que Vaugelas ne voudrait pas l'employer, même dans le style « médiocre. »

Fureur, furie. — La lecture des bons auteurs apprendra quelles sont les phrases où l'on doit se servir de l'un et non de l'autre, car s'ils ont la même signification, ils ne se mettent pas aux mêmes endroits.

Gentil. — Cet adjectif forme son féminin par *ll* mouillées, ce qui n'a lieu que pour lui.

Jumeau, Gemeau. — Nonobstant l'origine commune de ces mots, *gemellus*, il faut prononcer et écrire *jumeau*, et non pas *gemeau* pour désigner l'un des enfants qui sont nés d'une même couche. Mais quand on parle des signes du Zodiaque, on dit *gemeaux*.

Transfuge. — Mot nouveau, mais reçu avec applaudissement à cause de la nécessité que l'on en avait dans notre langue.

Et si. — On se servait autrefois de cette particule avec beaucoup de grâce pour *avec tout cela*, comme dans *j'ai fait tout ce que j'ai pû, et si je n'ai pû en venir à bout;* mais aujourd'hui, on ne s'en sert plus ni en prose ni en vers.

Gestes. — Pour dire *les faits mémorables de la guerre*, ce mot commence à « s'apprivoiser » dans notre langue. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on remet en usage.

Si FUIR *à l'infinitif, au prétérit défini et indéfini est d'une syllabe ou de deux.* — Le sentiment de tous les bons grammairiens est que *fuir*, *je fuis* et *j'ai fui* sont de deux syllabes.

En Cour. — Façon de parler très-commune qui est insupportable, quoiqu'elle s'emploie à la Cour même; il faut dire *il est allé à la Cour*, et non *en Cour*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

La Littérature française au XVIIIe siècle; par Paul Albert, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. In-18 jésus, 482 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

La Vengeance d'une jeune fille; par M. Badère (de Vendôme), auteur de Marie Favrai. In-18 jésus, 322 p. Paris, lib. Dentu, 3 fr.

La Vie réelle; par Mme Bourdon (Mathilde Froment). 19e édition. In-12, 279 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

Grammaire des langues romanes; par Frédéric Diez. 3e édition, refondue et augmentée. T. 2. Traduit par Gaston Paris et A. Morel-Fatio. 2e fascicule. In-8°, 225-460 pages. Paris, lib. Franck.

En congé; par Mlle Zénaïde Fleuriot. Ouvrage illustré de 61 vignettes sur bois par A. Marie. 2e édition. In-18 jésus, 264 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Les Voleurs de femmes; par H. Gourdon de Genouillac. In-18 jésus, 428 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Nouveau Dictionnaire de la langue française, d'après la dernière édition de l'Académie, par Ch. Martin. Précédé des participes réduits à une seule règle, par V. A. Vanier. Nouvelle édition. In-32, CII-536 p., lib. Garnier frères.

Portraits historiques et littéraires; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. 2e édition. entièrement revue et corrigée. Gr. in-18, 363 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Grands jours de Poitiers, de 1454 à 1634; par Félix Pasquier, archiviste de l'Ariége. In-8°, 140 p. Paris, lib. Thorin.

La Princesse des Ursins; par Rosseeuw Saint-Hilaire, de l'Académie des sciences morales et politiques. In-8°, 127 p. Paris, lib. Furne, Jouvet et Cie. 2 fr.

Le Désert de glace, aventures du capitaine Hatteras; par Jules Verne. 14e édition. In-18 jésus, 322 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

L'Aventurier. II. Un duel sous l'empire; par Alfred Assolant. 3e édition. In-18 jésus, 396 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

La Comédie française, histoire administrative (1658-1757); par Jules Bonassies, ancien attaché à la direction des beaux-arts (bureau des théâtres). In-12, XIV-380 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Les Petites comédies du vice; par Eugène Chavette. La Guillotine par la persuasion. Deux vers de Properce. Le Père d'Adolphe. Le Pendu par conviction. Illustrations d'A. Fleury. Eaux-fortes d'E. Benassit. In-18 jésus, 323 p. Paris, lib. Internationale. 5 fr.

La Dame aux camélias, par Alexandre Dumas fils. Préface de M. Jules Janin. Nouvelle édition, entièrement revue et corrigée. In-18 jésus, 324 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

La France, nos fautes, nos périls, notre avenir; par le comte A. de Gasparin, 4e édition. 2 vol. Gr. in-18, 810 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 7 fr.

Œuvres de Jules Lacroix. Théâtre. I. Œdipe roi. Le Testament de César. II. Valéria. La Jeunesse de Louis XI. III. Macbeth. Le Roi Lear. In-18 jésus, XX-1173 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. Chaque volume, 3 fr. 50.

La Vie fantastique; par Méry. Nouvelle édition. In-18 jésus, 295 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Théâtre de J. F. Regnard; précédé d'une étude par J. J. Weiss. In-18 jésus, XXXII-313 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Dix ans d'études historiques; par Augustin Thierry. Nouvelle édition, revue avec le plus grand soin. In-18 jésus, 468 p. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr.

Paris à tous les diables; par Pierre Véron. In-18 jésus, 315 p. Paris. lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

L'ÉTUDE DES LANGUES RAMENÉE A SES VÉRITABLES PRINCIPES OU L'ART DE PENSER DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE. — Par C. MARCEL, ancien consul, Chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, *C. Borrani*, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 9.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Septième édition, revue, corrigée et augmentée — Paris, *A. Durand* et *Pedone-Lauriel*, éditeurs, 9, rue Cujas.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE FONDÉE SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste BRACHET, professeur à l'Ecole polytechnique. — In-12, XIX-248 p. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 97, boulevard St-Germain. — Prix : 1 fr. 50.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Prix : 1re année, 15 fr.; 2e année, 10 fr.; 3e année, 12 fr.; 4e année, 8 fr.; 5e année, 12 fr. — Chaque année se vend séparément. — Envoi franco pour la France.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chrono-

logique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix; in-16 : 5 fr.; in-8° : 2 fr. 50.

LE COURRIER DE VAUGELAS (première, seconde, troisième et quatrième année). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix de chaque année, broché, 6 fr. — Envoi franco pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

Dans l'annuaire commercial et industriel de *M. Alfred* Hamonet (1875), on trouve la liste suivante des agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places :

M. Grenier de Fajal, 54, Fitzroy street, W.
M. Bisson, 70, Berners Street, W.
M. Biver et Cie, 46, Regent Circus, W.
M. Griffiths, 22, Henrietta Street, Covent garden, W. C.
M. Verstraete, 25, Golden Square, W.
Mme Hopkins, 9, New Bond Street, W.
Mme Waghorn, 34, Soho Square.
Mme Wilson, 42, Berners Street, W.

Nota. — Les majuscules qui figurent à la fin de ces adresses servent à marquer les « districts » pour le service des Postes; dans la suscription des lettres, on les met après le mot *Londres*: exemple : Londres W, Londres W. C.

Le volume de M. *Alfred* Hamonet, qui coûte 1 fr. 25, se trouve à la librairie Hachette, à Paris.

CONCOURS LITTERAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane; 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. — Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance. — Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

L'Académie française donne pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : Livingstone. — Le nombre des vers ne doit pas excéder celui de deux cents. — Les pièces de vers destinées à concourir devront être envoyées au secrétariat de l'Institut, *franches de port*, avant le 15 février 1875, *terme de rigueur.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Avis aux Abonnés de la province.

Le 1er mars prochain, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* (qui s'est fait depuis quelque temps l'administrateur de son journal) mettra en circulation, avec un supplément de *soixante-quinze centimes* pour les frais de recouvrement, les quittances de ceux de ses Abonnés de la province, qui, avant cette époque, ne lui auront pas envoyé le prix de leur abonnement à la présente année.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année N° 22. 15 Février 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Explication de *Prendre quelque chose au pied de la lettre;* — Pourquoi une rue de Paris s'appelle *Rue du Cherche-Midi;* — Sens et origine de *Parler du puits;* — Construction de *Parfaitement;* — S'il faut dire *Comté-Venaissin* ou *Comtat-Venaissin;* — Explication de *Donner un suif à quelqu'un;* — Cas dans lequel on met l'indicatif après *Se plaindre.* || Communication sur les *LL* mouillées; — Mauvaise construction du mot *Retour;* — S'il faut écrire *Fesant* ou *Faisant.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français. || Concours littéraires. || Avis aux abonnés de la province.

FRANCE

Première Question.

Quelle est, je vous prie, l'origine et, par conséquent, le sens littéral de l'expression PRENDRE QUELQUE CHOSE AU PIED DE LA LETTRE?

—

L'expression *à la lettre*, qui signifie selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles, a comme deux degrés de force dans notre langue : le premier, *à la lettre*, et le second, *au pied de la lettre :*

Sans une femme de ce quartier-là qui passait, et qui a eu pitié d'elle; je dis pitié *à la lettre.*

(Marivaux, *Marianne*, IIe partie.)

Je vous aime de tout mon cœur, mais c'est *au pied de la lettre,* sans en rien rabattre.

(Sévigné, 226.)

Mais, comment expliquer l'espèce de superlatif formé par cette dernière?

Je crois que l'introduction de *pied* dans cette expression est due à l'art ou plutôt au langage de l'art typographique. En effet, on trouve ce qui suit dans l'*Encyclopédie* (tome XII, p. 565, col. 1) :

PIÉ DE LA LETTRE est le bout ou extrémité opposée à l'œil; on l'appelle *pié,* parce que c'est cette extrémité qui sert de point d'appui à la superficie et au corps de la lettre, qui peut être considérée dans son tout, comme ayant trois parties distinctes, l'œil, le corps et le *pié.*

Or, quand je considère que, dans ces derniers temps, la langue familière a bien reçu des musiciens la locution vide de sens *à la clef* (voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 29), je crois pouvoir en conclure que les imprimeurs, qui ont souvent à parler *du pied de la lettre*, auront, au figuré, substitué tout naturellement cette expression à l'autre, et cela, en lui attribuant une idée de rigueur que *à la lettre* n'avait pas.

×

Seconde Question.

Pourriez-vous me dire pour quelle raison une certaine rue de Paris s'appelle RUE DU CHERCHE-MIDI? *Cette question a déjà été agitée dans l'*INTERMÉDIAIRE, *mais il me semble que rien n'a encore été dit de complètement satisfaisant à son sujet.*

—

On a généralement fait intervenir les cadrans pour donner l'explication que vous me demandez; mais, à mon avis, ils n'ont servi qu'à y chercher midi à quatorze heures.

La rue dont il s'agit est nommée dans Sauvalle (t. I, liv. II, p. 124) rue des *Vieilles Thuilleries,* parce que, de tout temps, il y avait eu là des tuileries comme il y en avait encore en 1724, époque où fut publié l'ouvrage de cet historien. Elle traversait un terrain certainement appelé jadis (quoique je n'aie pu en découvrir la raison) :

Le Chasse Midy,

car cette dénomination figure sur le plan de Paris qui accompagne l'histoire de Félibien, où elle est écrite dans la direction de l'ouest à l'est.

C'est là, comme je vais vous le faire voir, l'origine du nom de *rue du Cherche-Midi.*

En effet, cette rue reçut d'abord le nom de *rue du Chasse-Midi*, qu'on lui a donné de même qu'on a donné plus tard, par exemple, celui de *rue Culture-Sainte-Catherine* et de *rue des Champs-Elysées* aux rues tracées à travers la culture de Sainte-Catherine, et au milieu des Champs-Elysées :

Le sieur Robineau acheta pour la somme de 120. livres tournois de rente une piece de terre sise au faubourg S.-Germain proche du regard du Luxembourg..... aboutissant

d'un bout à la rue des *Viedles Thuilleries* dite *Chassemidy*, et d'autre bout, etc.

(Félibien, t. IV, p. III, col. 1.)

Or, dans la langue du moyen âge, le verbe *chasser*, qui se prononça et s'écrivit *cacher*, se disait au lieu de *chercher*, comme le montrent ces exemples, trouvés dans le Dictionnaire de Littré :

On dit pieça.....
Que tex *cache* [cherche] li mal d'autrui,
Que li max retourne sour lui.

(*Blondel et Jehan*, 3391.)

Seigneurs, dit le chevaliers, vous *chassez* [cherchez] bien votre malheur; car se nous avions nos chevaulx, nous vous ferions danser avec elle.

(*Perceforest*, t. I, fol. 67.)

Par la dite coustume locale, le seigneur a droit que nuls meuniers estans en la ditte baronie ne peuvent ou doivent *chasser* et aller querir les bleds des sujets de la dite baronie.

(*Coustum. général*, t. II, p. 54.)

Tant que *chasser* s'employa dans ce sens, il n'y eut qu'une dénomination pour l'ancienne rue des *Vieilles Thuilleries;* mais quand *chasser* fut remplacé par *chercher* (ce qui eut lieu, je présume, au XVIe siècle), il y en eut deux : l'ancienne, qui se maintint au moins jusqu'en 1779, puisqu'elle est mentionnée encore dans le *Dictionnaire historique* de MM. Hurtaut et Magny, et la la nouvelle, *rue du Cherche-Midi*, qui a fini par l'emporter sur son aînée, et par nous rester seule.

—

Il y a beaucoup de personnes qui, s'autorisant sans doute de ce qu'on trouve dans Sauvalle : « la rue Chasse-Midi », et dans Félibien : « la rue des Vieilles Thuilleries dite Chassemidy », où l'article ne figure pas avant *chasse*, croient pouvoir dire également *rue Cherche-Midi*, sans employer *du*. L'origine que je viens de donner pour le nom de cette rue, origine qui me semble être la vraie, démontre que l'on doit toujours, comme le fait du reste l'Administration de la voirie parisienne, mettre l'article composé dans cette dénomination :

Rue *du* Cherche-Midi.

×

Troisième Question.

Je lirais un jour avec plaisir dans le COURRIER DE VAUGELAS *le véritable sens que l'on attache à l'expression* PARLER DU PUITS, *ainsi que l'origine de cette façon de parler, qui me semble assez moderne.*

—

Voici, d'après Joachim Duflot (*Secrets des Coulisses*), ce qui a donné lieu à ce dicton, assez répandu dans le monde des théâtres :

Le comédien Bouffé est un artiste très-consciencieux, mais surtout très-méthodique; il ne se laisse pas guider par l'inspiration, tout doit être convenu à l'avance: paroles, gestes et pas. Dans un vaudeville dont je tairai le titre, Bouffé devait descendre dans un puits; l'entreprise n'était pas sans péril, mais la situation l'exigeait. Dès le premier jour, Bouffé s'inquiéta de quel côté il descendrait dans le puits, et cette question donna lieu à une discussion fort longue. L'heure accordée passa, et la répétition fut remise au lendemain. Le lendemain, Bouffé crut s'apercevoir que la margelle du puits n'était pas assez large.

Grande discussion à propos de la margelle.—On ne peut se risquer à entrer dans ce puits avec une margelle aussi étroite. Qu'on fasse une autre margelle et je descendrai. Le jour suivant, on essaya la nouvelle margelle; elle est d'une largeur ridicule, elle rend le puits trop étroit, on ne peut s'y mouvoir. — Gardez la margelle si vous voulez, mais élargissez le puits. On défait, on refait, puis on démolit, puis on recommence, puis chaque jour une heure se passe à parler du puits, une heure se perd dans de vaines conversations qui n'aboutissent à rien.

Quant à la signification de cette expression, vous la savez maintenant aussi bien que moi; elle veut évidemment dire : perdre son temps à parler d'une chose qu'on ne peut réussir à terminer.

×

Quatrième Question.

Peut-on dire d'un artiste « qu'il a PARFAITEMENT *chanté » comme le font quelques journaux? Ne vaudrait-il pas mieux dire : « il a* PARFAITEMENT BIEN *chanté » ? Il me semble que la première expression est une faute grave.*

—

L'adverbe *parfaitement* s'emploie dans deux cas différents, en français :

1° Comme modificatif d'un verbe, dans le sens d'une manière parfaite, complètement, ainsi qu'on le voit par ces exemples :

Comme je vous aime *parfaitement*, je pense être aimé de vous de la même sorte.

(Balzac, liv. IV, *lett.* 12.)

C'est à la Cour que l'on sait *parfaitement* ne rien faire, ou faire très-peu de chose pour ceux que l'on estime beaucoup.

(La Bruyère, VIII.)

Qui vous ouvrirait le paradis ne vous obligerait pas *parfaitement*.

(Pascal, *Provin.*, IX.)

Je viens d'écrire au chevalier; il m'a *parfaitement* oubliée.

(Sévigné, 12 janvier 1680.)

2° Comme modificatif, soit d'un adjectif, soit d'un adverbe, preuve ce qui suit :

Aussi impossible, lui répliqua l'autre, que d'être *parfaitement* habile, *parfaitement* fort, *parfaitement* puissant, *parfaitement* heureux.

(Voltaire, *Memnon.*)

Voici un temps de justice et de clémence; on prend plaisir à faire non-seulement ce qui est bien, mais ce qui est *parfaitement* bien.

(Sévigné, 17 avril 1682.)

Par conséquent, vous êtes dans l'erreur quand vous croyez que c'est une faute « grave » d'employer *parfaitement* dans la phrase que vous me proposez, où cet adverbe modifie un verbe.

×

Quatrième Question.

Un de mes amis prétend que l'on doit dire « le COMTÉ-*Venaissin » quoique généralement on dise « le* COMTAT-*Venaissin ». Quelle est, selon vous, la meilleure de ces deux expressions ?*

—

M. Charles Soullier, l'auteur de l'*Histoire de la Révo-*

lution d'Avignon, m'ayant remis une note qui résout cette question dans le sens où je l'aurais résolue moi-même, je vous demande la permission de reproduire ici ses propres termes :

Le mot *Comtat*, nom que l'on donnait autrefois au démembrement de l'ancienne Provence dont Carpentras était la capitale, est le terme provençal qui signifie *comté* dans cet idiome, c'est-à-dire une certaine partie du territoire dont le seigneur suzerain portait le titre de comte. Pris isolément, il a été adopté dans la langue française et s'y est impatronisé comme une foule d'autres, qui nous sont venus des pays étrangers. On appelle donc encore aujourd'hui *Comtat* cette portion de pays réunie aux *États d'Avignon* qui, après la guerre des Albigeois, par suite d'un traité de paix, vers l'an 1228, fut concédé à la Cour pontificale. Mais toutes les fois que ce mot est suivi d'un autre mot français et notamment de celui concernant la partie de terrain qui lui était réservé dans l'ancienne Provence (*Comté-Venaissin*), il ne peut pas plus subir d'altération locale que celui auquel il se réunit. Et, en effet, dans *Comtat-Venaissin* seraient alliés deux mots hétérogènes dont l'un est provençal et l'autre français; il y a dans cette alliance quelque chose qui blesse la logique, et l'on ne peut pas plus dire *Comtat-Venaissin* que l'on ne dirait *Estats d'Avignon*.

Du reste, si l'on consulte les écrits antérieurs à l'acte qui réunit le comté d'Avignon à la France, ainsi que le décret lui-même de l'Assemblée nationale qui prononça cette réunion (le 26 mars 1792), on rencontre partout *Comté-Venaissin*, ce qui corrobore l'opinion énoncée plus haut, savoir que la véritable expression est *Comté-Venaissin*, et non *Comtat-Venaissin*, comme la plupart disent et écrivent.

×

Sixième Question.

Comment expliquez-vous que DONNER UN SUIF A QUELQU'UN *puisse signifier lui faire une réprimande?*

—

Ce serait à un usage de la marine que nous devrions l'expression proverbiale dont il s'agit.

En effet, j'ai trouvé ce qui suit dans le *Glossaire nautique* d'Alphonse Jal :

Une préparation dont le suif (chez les Anglais) est la base, et où entrent du soufre, du brai chaud, du savon, etc., est étendue sur la carène d'un navire, qu'elle peut, jusqu'à un certain point, préserver des attaques des vers et dont elle doit favoriser la marche. Appliquer ce mélange à un bâtiment, c'est lui *Donner un suif*.....

Or, de même qu'au propre, un *suif* est une réparation ordonnée par le commandant du navire pour lui assurer une meilleure marche, de même, au figuré, un *suif* est une réprimande, faite par celui qui a autorité sur un autre, dans l'intention de mieux le faire agir.

×

Cinquième Question.

Dans le numéro où vous répondez à M. Charles Deulin qu'il vaut mieux mettre le subjonctif que l'indicatif après SE PLAINDRE, *vous corrigez la phrase 9 du numéro précédent, en substituant l'indicatif* AVONS *au subjonctif* AYONS, *après le même verbe. N'est-ce pas là une légère inconséquence?*

—

J'ai dit que, dans le cas où un verbe exprimant une émotion de l'âme était suivi « de la simple conjonction *que* », le verbe qui venait après cette conjonction devait toujours être mis au subjonctif, ce qui est parfaitement vrai.

Mais il cesse d'en être ainsi quand, au lieu de *que*, la phrase renferme *de ce que;* avec ces trois mots, j'ai constaté qu'on emploie invariablement l'indicatif, et voici des exemples :

Les communes témoignèrent leur mécontentement *de ce qu'il usurpait* ainsi les droits du peuple.

(Jeudh, *Hist. de Cromwell*.)

On doit nous savoir gré *de ce que* nous n'*avons* pas démoli la salle.

(L. Reybaud, *Jérôme Pétureau*, p. 5.

Apollon, disait-il, indigné *de ce que* Jupiter par ses foudres *troublait* le ciel dans les plus beaux jours, voulut s'en venger sur les Cyclopes.

(Fénelon, *Tél.*)

Le libraire D. jeta les hauts cris *de ce que* son associé B. *a* pu laisser croire ce qui n'était pas.

(Diderot, p. 103.)

Il s'indigna *de ce que* Philippe, non-seulement *levait* sur eux des contributions, mais encore *de ce qu'il employait* le produit de ces contributions à des guerres...

(J. Bastide, *Guer. de relig.*, p. 138.)

Le Kain se plaignait, au café Procope, *de ce que* sa pension de 12,000 liv. *venait* d'être réduite de moitié par le roi.

(*Encyclopédiana*, p. 95. col. 1.)

Je n'ai donc pas commis d'inconséquence en mettant à l'indicatif un verbe séparé par *de ce que* de *se plaindre*, dont la dernière des phrases que je viens de citer offre justement un exemple.

ÉTRANGER

COMMUNICATION.

Au sujet de la prononciation des *ll* mouillées, je viens de recevoir une lettre que j'insère dans son entier, toute longue qu'elle est, et dont je commence par remercier bien sincèrement l'auteur.

Genève, le 22 janvier 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Dans son numéro du 15 avril dernier, le *Courrier de Vaugelas* se montre partisan de la prononciation affaiblie de *ll* mouillées qui a prévalu en France et surtout à Paris. Vous appuyez cette décision du motif « qu'un peuple, toujours maître de son idiome, a l'incontestable droit d'y apporter telles modifications qu'il juge à propos », et vous terminez en disant que « Paris étant devenu chez nous, grâce à son titre de capitale et au chiffre de sa population, l'arbitre du langage aussi bien que celui de la mode et du goût, comment admettre que la prononciation des Parisiens soit entachée de vice? »

J'ai hésité longtemps à donner mon avis sur cette matière parce que je sais que toute vérité n'est pas bonne à dire. Un besoin inné de combattre l'erreur sous quelque forme qu'elle se présente m'a fait mettre la plume à la main, et répétant une vieille devise, j'ai dit : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Ce n'est pas une raison en effet que, parce que le roi est roi, il soit infaillible et parfait. Ce n'est pas non plus en se répétant qu'on a atteint la perfection qu'on se maintient *tête de colonne.* Les langues pas plus que les peuples et les individus n'arrivent à un degré de

perfection telle que la perfectibilité ne soit plus possible. L'histoire de la langue française en particulier en est une preuve, puisqu'en remontant seulement au seizième siècle, nous trouvons un travail d'élaboration constant, et qui n'est pas près de finir.

Mais, laissant ces considérations suffisamment passées à l'état de vérité, j'aborde franchement le problème des *ll* mouillées. On sait que notre langue a été parfois affligée de maladies étranges, fruits du langage affété mis à la mode par les doucereux de l'hôtel de Rambouillet et leurs successeurs. Toutefois ce ne fut pas sans de vives protestations que germèrent ces semences délétères. Molière, entre autres, exerça sa verve charmante contre les partisans de ces ridicules manières de parler. Mais la sottise humaine reparaît toujours sous une forme ou sous une autre. Au commencement de ce siècle, on trouva de bon ton de supprimer l'*r*, parce que la langue française étant plus douce que gutturale, cette consonne donne le plus de peine à prononcer. On disait : *c'est incoyable, chamant*, une *hoeu*, pour incroyable, charmant, horreur. Du reste, on lui en a voulu à cette infortunée lettre, car, au seizième siècle, sous les Palsgrave comme sous les de Bèze, les « femmelettes » de Paris (expression du grammairien Dubois) et à leur exemple quelques hommes affectaient de mettre des *z* pour des *r* : ma *mèze*, mon *frèze*, pour ma mère, mon frère. De même *ll* mouillées se prononçaient *lie*, comme elles doivent être dites dans les siècles qui nous ont précédés, prononciation que les grammairiens Meigret, Ramus et Robert Estienne au seizième siècle appelaient *adoucissement* ou *amollisement* et que de Saint-Lien, de Bèze, Masset, Maupas, aux environs du dix-septième, nomment *humectation* ou *liquéfaction*. Mais Jean-Baptiste Duval trouve déjà que cette prononciation donne beaucoup de peine. La prononciation *ie* adoptée d'abord par les badauds du boulevard a fait école en France, mais non point hors de France, au moins dans la Suisse Romande et la Savoie (trop récemment française pour être classée ici dans votre pays) qui ont su résister à cet entraînement de mauvais aloi. Dans ces deux contrées, il n'y a que les petits enfants qui, à cause de la faiblesse de leur organe, prononcent *ie* ll mouillé, comme aussi ils suppriment souvent l'*r* ou l'adoucissent en *l* ou *s*. Qui ne voit que cette tendance fâcheuse des Français leur rendra toujours plus difficile l'étude des langues étrangères? Que diraient-ils s'ils avaient à prononcer comme les Russes deux espèces d'*l*, *l* doux et *l* dur, qui exige une véritable gymnastique de palais? Aussi approuvons-nous entièrement le professeur Richard lorsqu'il s'écrie dans son *Manuel de prononciation*, publié en 1862 : « Nous repoussons avec énergie ce grasseiement désa- « gréable et ridicule, cher surtout aux garçons limonadiers et aux demoiselles de comptoir, personnes fort respectables sans doute, mais qui font rarement autorité en fait « de beau langage. » Jamais Talma, ce maître par excellence en telle matière, n'a dit :

Paraissez, Navarrois, Maures et Cast*yans*,
Et tout ce que l'Espagne a nourri de va*yans*.

L'humectation des lettres existait déjà en latin, par exemple dans les verbes dits de la 3e conjugaison *bis* : capio, salio, où l'*i* a été introduit par simple adoucissement. L'humectation, autre forme de l'adoucissement, est comme lui un phénomène naturel et qui constitue un progrès dans la langue. *C* dur a été adouci dans beaucoup de mots dans leur passage du latin en français : campus, cantus, canis, etc., ont donné champ, chant, chien. Le *t* s'est aussi humecté : amicitas, pietas, ont donné amitié, pitié. Les voyelles même s'adoucissent : *a*quila a donné *a*igle, *a*cer, *a*igre. Mais mouiller et adoucir ne sont pas *changer*, ni *retrancher*, et c'est ce qui arrive lorsqu'au lieu de prononcer ll, *lie*, on le prononce *ie*.

Pour terminer, voici la règle : 1° *ll* se mouille lorsque l'*i* qui précède fait partie d'une diphthongue : bailler, tailler, corail, émail, ailleurs, railleur ; — veiller, abeille, treillis, soleil, oreille, vermeil ; — feuille, veuille, fauteuil, écureuil ; — mouiller, grenouille, fouiller, brouiller, bouillir ; 2° *ll* ne se mouille pas lorsque l'*i* qui précède ne fait pas partie d'une diphthongue : Achille, Camille, Gille, Lille ; — cavillation, fibrille, distiller, tranquille, mille ; — scille, sibylle, camomille, venus du grec (ce dernier mot indiqué à tort par M. Littré comme devant être mouillé) ; — ville et pupille, dont l'origine comme diminutifs, s'est oubliée ; — codicille, qui, selon l'exception donnée ci-après, devait être mouillé.

Exception à cette dernière règle. — Lorsque les mots proviennent d'un mot latin en ius, ia, io, ou d'un diminutif en culus, cula, cellus, cella, l'humectation a lieu : tilleul, fille, famille ; — papillon, pavillon ; — périlleux, lentille, fourmiller, corbillon, oisillon, grillon, bille, billard.

Et maintenant s'il est besoin d'avoir quelque direction pour prononcer ces ll mouillées, je rappellerai la recommandation de Claude de Saint-Lien, insérée dans le *Courrier de Vaugelas* : « Lorsque deux ll suivent une des quatre « diphthongues ai, ei, oi, ui, ils se prononcent en touchant « le palais non avec la pointe, mais avec le milieu de la langue, ce qui donne à ces lettres un son mouillé. »

J'aime à espérer que ces lignes, forcément un peu longues, vu la nature du sujet, ne seront pas malvenues de vos lecteurs, car les grands peuples doivent être comme les grands hommes, dont le génie n'est autre chose, a dit Buffon, qu'une grande aptitude à la patience.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments dévoués.

DUFOUR-VERNES.

P. S. — Bien loin que la prononciation mouillée ait l'air d'une trace de l'invasion que l'italien a faite chez nous, je la crois au contraire venue du latin, et j'en donne pour preuve que les langues néo-latines la possèdent. J'ai en outre de fortes raisons de croire que la prononciation *ie* ne se trouve qu'à Paris.

Comme on n'improvise pas une réponse à des objections de la nature de celles qu'on vient de lire, M. Dufour-Vernes voudra bien consentir à ce que je remette la mienne à un prochain numéro.

×

Première Question.

Est-ce qu'il est bien correct de dire : M. un tel*, RETOUR *de Vienne*, *Mme une telle*, RETOUR *de Rome ?

—

Les journaux emploient très-souvent cette construction, qui consiste à faire disparaître *de* avant le substantif *retour* :

Le comte et la comtesse Potoki, et Mme la duchesse de Reggino, *retour* de Dieppe, sont rentrés hier soir à Paris.

(*Paris-Journal* du 9 septembre 1874.)

On voit bien que vous n'êtes pas préfet de l'ordre moral, me répondit d'un ton grave mon agronome *retour* de Nevers.

(*Le Bien public* du 4 février 1874.)

Mais cette ellipse, que je soupçonne fortement d'avoir pris naissance dans les bureaux télégraphiques, n'est point de celles qui se puissent pratiquer : la grammaire permet de sous-entendre *qui est*, *qui sont*, *qui étaient*, etc., mais jamais le mot qui les suit. A moins qu'il ne s'agisse d'un télégramme, rendez donc toujours le sens de *qui est revenu* par *de retour*, comme dans la phrase suivante :

Hier matin est arrivé à Paris M. le prince de Chimay, *de retour* de Vienne.

(*La Presse* du 30 nov. 1874.)

×

Seconde Question.

L'auteur anonyme de la communication du numéro 19, *relative au nom des habitants de Pau, écrit* FESANT *avec un* E. *Cette orthographe vaut-elle mieux que celle qui écrit* FAISANT *avec* AI?

—

C'est une règle sans exception dans nos verbes que la voyelle contenue dans le radical du participe présent est toujours la même que celle contenue dans le radical de l'imparfait de l'indicatif :

Je prenais, prenant; j'avais, ayant; je savais, sachant, etc.

Or, comme depuis le XIIIe siècle, le verbe *faire* s'écrit *faisois* (*faisais*) à l'imparfait de l'indicatif, ce dont on peut vérifier l'exactitude en parcourant l'historique du dit verbe dans le Dictionnaire de Littré, j'en conclus que la véritable orthographe du participe présent du verbe *faire* est *faisant*, et non *fesant*, bien que celle-ci ait eu la préférence de Voltaire et de plusieurs célèbres grammairiens.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... ni les municipalités imposées *n'*ont manqué; — 2° ... mais *demande* le directeur; — 3° ... les premiers pauvres, *c'est* nous; — 4° ... lui *donnerait* un secours; — 5° ... dont la famille n'est pas très-*riche;* — 6° ... jusqu'à ce qu'ils l'*eussent* décidé; — 7° ... est un *fait* de courageuse audace; — 8° Le ministere public ayant appelé de l'arrêt (pas de *en*); — 9° ... accompagné de Mme la Maréchale, *est allé* visiter...

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° J'ai dit un des motifs pour lesquels je supplie l'Assemblée de ne pas passer à la seconde délibération; et je la supplie de ne pas continuer une discussion dont tout le monde sait qu'elle n'aboutira pas.

2° Depuis cette loi du 20 novembre, que s'est-il passé? Il est arrivé que, je ne sais par quelle circonstance, par quelle habileté, ceux qui avaient voté contre elle s'en sont accaparés pour la diriger contre nous.

3° Il est donc lié, quoiqu'il en ait, à la cause du maréchal et de l'organisation de ses pouvoirs.

4° On avait craint un moment que les dissentiments qui s'étaient élevés entre le prince Niuka et le sultan ne provoquent de sérieuses complications en Orient.

5° Rien n'est plus insolent et impitoyable que la valetaille autorisée du maître. Elle semble alors vouloir se venger sur autrui des humiliations et des duretés qu'elle a dû subir.

6° L'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et la Russie reconnaissent à la Roumanie le droit de conclure des traités de commerce avec les autres puissances, sans avoir à se préoccuper d'autres choses que de ses propres intérêts.

7° M. le duc de Nemours et M. le comte de Paris étaient également au nombre des invités. On a dansé jusqu'à trois heures et quart du matin.

8° Le bataillon des guides ayant commis des excès à Vergara, les populations ont demandé qu'il soit dissous.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(*Suite.*)

Narration historique. — Il y en a qui prétendent que, dans le style historique, il ne faut pas employer le présent pour le passé; mais Vaugelas ne peut assez s'étonner que des gens qui d'ailleurs écrivent parfaitement bien soient tombés dans cette erreur : il a vu dans une foule d'auteurs le présent employé pour le passé dans des « rélations ».

Le verbe AVOIR *suivi du participe* ÉTÉ. — Si ce n'est pas une faute, c'est une imperfection que de séparer ces deux termes par un adverbe; ainsi, il faut éviter de dire : *il a plusieurs fois été contraint;* il faut mettre *plusieurs fois* après, et dire : *il a été plusieurs fois contraint,* et mieux encore : *il a été contraint plusieurs fois.*

Voile. — Vaugelas voit une infinité de gens qui font ce mot masculin en parlant des voiles d'un navire; c'est une faute.

Je suis plus vaillante que vous. — Une dame peut-elle dire cela à un homme? Cette manière de parler n'est certainement pas absolument mauvaise; mais elle n'est pas fort bonne, et il faut l'éviter en se servant d'une autre phrase, comme *j'ai plus de courage que vous.* Autrement, il faudrait, pour parler régulièrement, ne point construire avec l'ellipse.

A même. — Dans le sens de *en même temps*, comme dans cette phrase : *à même que la priere fut faite, l'orage fut appaisé*, est très-mauvaise. Qu'on ne s'en serve jamais.

Gens. — Quand il signifie *personnes*, il est toujours féminin si l'adjectif le précède, et masculin si l'adjectif le suit. Ainsi on dit *voilà de belles gens,* et *j'ai vû des gens bien faits.* Une seule exception pour *tout*, qui se met toujours au masculin devant *gens;* on dit *tous les gens de bien*, on ne peut dire *toutes les bonnes gens.*

Futur. — Quoique l'on dise *futur époux* et *future épouse*, Vaugelas ne croit pas qu'on puisse l'employer dans le beau langage.

Fatal. — Se prend le plus souvent en mauvaise part, mais il ne laisse pas de s'employer quelquefois en bonne part, comme on le voit dans Malherbe.

Incognito. — Depuis quelques années (nous sommes en 1647), nous avons pris ce terme des Italiens. Il reste invariable qu'il se dise de plusieurs hommes ou de plusieurs femmes. Toutes les nations se servent du mot et de la chose.

Banquet. — Ce mot est vieux et n'est plus guère en usage que parmi le peuple. Il se conserve cependant en parlant des choses sacrées, où il est meilleur que *festin.*

Débarquer, desembarquer. — Tous deux se disent et sont bons; mais *débarquer* est plus doux et plus en usage, car ces verbes composés d'un verbe simple qui com-

mence par *em* ou *en* laissent d'ordinaire cette première syllabe dans leur composition, comme du simple *engager* se forme le composé *dégager*, et d'*embarrasser* se forme *débarrasser*.

Pluriel. — Vaugelas met toujours ce mot avec une *l* quoique tous les grammairiens français aient toujours écrit *plurier* avec une *r*; il se fonde sur ce qu'il vient du latin *pluralis*.

Arc-en-ciel. — C'est ainsi qu'il faut écrire, avec deux tirets, et non *arcenciel*; et, au pluriel, il faut écrire *plusieurs arc-en-ciels*, et non pas *arc-en-cieux*, ni *arcs-en-ciel*.

Faute d'argent, à faute d'argent, par faute d'argent. — Tous les trois sont bons, mais le meilleur est de dire *faute d'argent*; après celui-là vient *à faute*, et *par faute* est le moins bon des trois.

Florissant, fleurissant. — Dans le sens propre, on dit le plus souvent *fleurissant*, comme *un arbre fleurissant*, et, dans le sens figuré, on dit plutôt *florissant*, comme dans *un empire florissant*.

Arcenal, arsenac. — Le premier est le plus usité; plusieurs disent aussi *arcenac*. Mais il semble qu'on prononce plutôt *arcenac* qu'*arcenal*, et qu'on écrit plus volontiers *arsenal* qu'*arcenac*. On dit au pluriel *arcenaux*, et Vaugelas n'a jamais entendu dire *arcenacs*.

Auparavant, auparavant que. — Le vrai usage d'*auparavant* c'est de le faire adverbe, et non pas préposition; ceux qui parlent et qui écrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon; mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage disent et écrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moi, il est venu auparavant lui*.

Réussir. — On se sert plus élégamment de ce verbe dans le sens actif ou avec l'auxiliaire *avoir* que dans le sens passif ou avec le verbe *être*. Par exemple, il est beaucoup mieux de dire *ce dessein lui a réussi* que *lui est réussi*.

Servir, prier. — Ces deux verbes régissent maintenant l'accusatif tandis qu'autrefois ils régissaient toujours le datif; on disait *il faut servir à son roi, prier à Dieu*, tandis qu'on dit *servir son roi, prier Dieu*.

Quantefois. — Ce mot pour dire *combien de fois* est beau et agréable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens, tellement que Vaugelas s'étonne qu'il ait eu une si mauvaise destinée.

Arrangement des mots. — C'est un des plus grands secrets du style. Qui n'a point cela ne peut pas dire qu'il sache écrire; il a beau employer de belles phrases et de beaux mots, étant mal placés, ils ne sauraient avoir ni beauté ni grâce. Suivent quelques phrases dont la construction est mauvaise.

Au préalable, préalablement. — Nous n'avons guère de plus mauvais mots dans notre langue. Ils étaient l'objet de l'aversion d'un grand prince, qui leur trouvait quelque chose de monstrueux.

Beaucoup. — Employé pour *plusieurs*, ce mot ne doit pas être mis seul; il faut toujours, soit y ajouter *personne, gens*, ou quelque autre substantif, soit encore le faire précéder du mot *en*, comme dans *il y en a beaucoup*. Quand *beaucoup* suit un adjectif, il faut mettre avant lui la préposition *de*.

La découverte, la découverture. — Appliquées à des *terres neuves*, ces deux expressions sont bonnes. Amyot dit la *découverture*, et Vaugelas l'a entendu dire aussi à des femmes de la Cour et de Paris.

Et donc, donc. — Plusieurs pensent que ce n'est pas bien s'exprimer en français que de commencer une période par *et donc*, mais gascon, attendu que les Gascons ont, en effet, souvent ce terme à la bouche. Vaugelas n'est pas de cet avis, parce qu'il l'entend dire fréquemment à la Cour. On peut aussi commencer une période par *donc*.

Celle-ci *pour* lettre. — C'est du style bas. Plusieurs, Vaugelas le sait, ont accoutumé de commencer ainsi une lettre : *je vous écris celle-ci*. Il faut dire *je vous écris cette lettre*, car pourquoi *celle-ci* quand le substantif n'a pas encore été dit?

Faisable. — Appliqué à une chose, ce mot signifie qu'il est possible de faire cette chose, et non qu'il est permis de la faire.

Dévouloir. — Malherbe s'est servi de ce mot pour dire *cesser de vouloir*. Ce terme est fort commode et fort significatif, il serait à désirer qu'il fût en usage.

Il sait la langue latine et la langue grecque. — Le sens de ces paroles peut s'exprimer encore de trois autres manières : *il sait la langue latine et la grecque; il sait la langue latine et grecque; il sait les langues latine et grecque*. Ces quatre expressions sont-elles bonnes, et laquelle est la meilleure? Les deux premières sont bonnes selon Vaugelas, mais les deux dernières sont mauvaises (1647).

Le pronom le *devant deux verbes qui le régissent.* — Faut-il dire, par exemple, *envoyez-moi ce livre pour le revoir et augmenter?* C'est ainsi qu'écrivent les auteurs renommés; mais ce n'est point là de la pureté; il faut *pour le revoir et l'augmenter*.

D'une heure à l'autre. — Il faut dire d'*heure à autre*; l'emploi des articles fait que cette expression n'est pas française.

Discord. — Mis pour *discorde*, ce mot ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers, dit Malherbe.

Construction grammaticale. — Plusieurs croient que cette phrase n'est pas bonne : *comme le Roi fut arrivé, il commanda*, etc., et qu'il faut dire : *le Roi, comme il fut arrivé, commanda*. Mais ils se trompent fort, c'est la dernière qui ne vaut rien.

C'est que. — Quelquefois ce terme est superflu, comme dans *quand c'est que je suis malade*. Une infinité de gens disent ainsi, et particulièrement les Parisiens et leurs voisins. Il faut simplement *quand je suis malade*. Mais on n'est pas aussi certain que cette façon de parler soit mauvaise : *quand est-ce qu'il viendra?* Les uns soutiennent qu'il faut dire *quand viendra-t-il*, et les autres la trouvent bonne. Vaugelas est de l'avis de ces derniers.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

Les Vaincus victorieux; par F. Alone. Le journal d'un professeur. La Confession d'un prêtre. Vieille histoire. Marie. La Vengeance de Pierre. L'Enfant prodigue. In-18 jésus, 319 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

L'Art dans la parure et dans le vêtement; par M. Charles Blanc, membre de l'Institut, ancien directeur des beaux-arts. In-8° carré, 375 p. et vignettes. Paris, lib. Loones.

Rose, splendeurs et misères de la vie théâtrale; par Edouard Cadol. 3e édition. In-18 jésus, 263 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Textes classiques de la littérature française extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations littéraires et notes explicatives. Recueil servant de complément à l'histoire de la littérature française et composé d'après les programmes officiels de l'enseignement secondaire spécial (3e année); par J. Demogeot, agrégé de la faculté des lettres de Paris. Moyen-âge. Renaissance, XVIIe siècle. In-12, VIII-568 p. Paris, lib. Hachette et Cie.

Les Écoles du doute et l'École de la foi. Essai sur l'autorité en matière de religion; par le comte Agénor de Gasparin. 2e édition. Grand in-18, XXII-437 p. Paris, lib. Michel-Lévy. 3 fr. 50.

Les Mœurs et les Femmes de l'extrême Orient. Voyage au pays des perles; par Louis Jacolliot. Illustrations d'E. Yvon. 2e édition. In-18 jésus, 351 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

La Pluie d'or; par Clémence Robert. Nouvelle édition. Gr. in-18, 247 p. Paris, lib. Michel Lévy frères.

Les Antiquitez et Chroniques de la ville de Dieppe; par David Asseline, prestre. Publiées pour la première fois, avec une introduction et des notes historiques, par MM. Michel Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage. 2 vol. in-8°, XXXII-825 p. Paris, Maisonneuve et Cie.

Le Brosseur du lieutenant; par M. E. Braddon. Roman traduit de l'anglais par Charles Bernard-Derosne. 2 vol. in-18 jésus, 566 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50.

Choix de chroniques et mémoires relatifs à l'histoire de France, avec notes et notices par J.-A.-C. Buchon. Mathieu de Coussy. Jean de Troyes. Guillaume Gruel. Pierre de Fénin. In-8° à 2 col., XXXVIII-736 p. Orléans, lib. Herluison. 7 fr. 50.

La Dame de Montsoreau; par Alexandre Dumas. In-4° à 2 col., 240 p. Paris, lib. Michel Lévy. 2 fr. 70.

Fables de Florian, précédées d'une étude sur la fable, suivies de Ruth et de Tobie, et accompagnées de notes, par E. Géruzez, ancien professeur honoraire à la faculté des lettres de Paris. In-16, XV-144 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 60 centimes.

Han d'Islande, Discours; par Victor Hugo. 2 vol. in-18 jésus, 801 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr.

Les Moralistes français. Pensées de Pascal. Maximes et réflexions de La Rochefoucauld. Caractères de La Bruyère. Œuvres de Vauvenargues. Textes soigneusement révisés, complétés et annotés à l'aide des travaux les plus récents de l'érudition et de la critique. Précédés d'une notice sur chacun de ces écrivains; par Sainte-Beuve. Ornés de 4 portraitr gravés sur acier. Par MM. Goutière et Delanoy. Gr. in-18 à 2 col., VIII-762 p. Paris, lib. Garnier frères.

Publications antérieures :

ORIGINES DE QUELQUES COUTUMES ANCIENNES ET DE PLUSIEURS FAÇONS DE PARLER TRIVIALES. — Par MOISANT DE BRIEUX, fondateur de l'Académie de Caen.—Avec une introduction biographique et littéraire par M. E. DE BEAUREPAIRE. — Un commentaire et une table analytique par M. GEORGE GARNIER, et un portrait de l'auteur gravé par M. L. de Merval. — Caen, *Le Gost-Clérisse*, libraire-éditeur, place du Palais-de-Justice.

LES SALTIMBANQUES, leur vie, leurs mœurs. — Par GASTON ESCUDIER. — 500 dessins à la plume par P. de Crauzat. — Paris, *Michel Lévy frères*, éditeurs, 3, rue Auber, place de l'Opéra. — Prix : 10 francs.

CONTES D'UN BUVEUR DE BIÈRE. — Par CHARLES DEULIN. — 6e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans.

L'ÉTUDE DES LANGUES RAMENÉE A SES VÉRITABLES PRINCIPES OU L'ART DE PENSER DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE. — Par C. MARCEL, ancien consul, Chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, *C. Borrani*, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 9.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Septième édition, revue, corrigée et augmentée — Paris, *A. Durand et Pedone-Lauriel*, éditeurs, 9, rue Cujas.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE FONDÉE SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste BRACHET, professeur à l'Ecole polytechnique.— In-12, XIX-248 p.— Paris, librairie *Hachette et Cie*, 97, boulevard St-Germain.— Prix : 1 fr. 50.

CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE, ANCIENNES ET MODERNES, classées par ordre chronologique et par noms d'auteurs, avec biographie et notices. — Par Louis Montjoie. — In-32. — Prix : 3 fr. — Paris, librairie *Garnier frères*, 6, rue des Saints-Pères.

LE CYMBALUM MUNDI, précédé des Nouvelles recréations et joyeux devis de Bonaventure des Periers. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales, avec des notes et une notice. — Par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, *Adolphe Delahays*, éditeur, 4-6, rue Voltaire. — Prix : in-16 : 5 fr. ; in-8° : 2 fr. 50.

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU, gentilhomme du Mans, avec notice et index. — Par F. Conscience. — Petit in-12, xxviii-201 pages. — Paris, librairie *Alphonse Lemerre*, passage Choiseul. — Prix : 7 fr. 50.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. — T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'île-de-France. — In-8°, lxxi-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard*. — Prix : 9 francs.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square, à Londres, W. C., qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTERAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

Le prix de poésie fondé par M. le docteur Andrevetan, avec l'aide de la ville d'Annecy (200 francs), sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1875. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs envois sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Tout auteur qui se ferait connaître serait exclu : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Sont seuls admis à concourir : 1° les Français, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane ; 2° les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société. — Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1875. — Ils resteront déposés aux archives de ladite Société, où les auteurs pourront en prendre connaissance. — Le sujet, laissé au choix des concurrents, ne peut être traité en moins de cent vers.

Avis aux Abonnés de la province.

Le 1er mars prochain, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* (qui s'est fait depuis quelque temps l'administrateur de son journal) mettra en circulation, avec un supplément de *soixante-quinze centimes* pour les frais de recouvrement, les quittances de ceux de ses Abonnés de la province, qui, avant cette époque, ne lui auront pas envoyé le prix de leur abonnement à la présente année.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année N° 23. 1er Mars 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

SOMMAIRE.

Trois communications sur des questions traitées; — Origine de l'expression *Bâtir des châteaux en Espagne;* — Pourquoi on ne met pas d'*A* après le *V* dans *Avent*, temps avant Noël. || Sens et origine de *Manger la grenouille;* — Si l'on peut employer *Efficace* pour *Efficacité;*—Pourquoi on n'écrit pas *Confortable*, venu de l'anglais, avec une *m;* — Raison pour quoi l'adjectif *Coi* fait au féminin *Coite*. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Vaugelas*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements pour les professeurs français. || Concours littéraires. || Avis aux abonnés de la province.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Le 16 décembre 1874, j'ai reçu la rectification suivante ayant trait à la signification d'un proverbe espagnol que j'avais invoqué pour l'explication d'une locution française :

Permettez-moi, Monsieur, de rétablir le sens du proverbe espagnol que vous citez dans votre explication de la locution *Courte honte*.

Quedarse à solas con su POCA *verguenza* ne signifie pas rester seul avec une honte courte ou longue; *poca verguenza* est encore une sorte de locution proverbiale qui signifie l'absence même du sentiment de la honte. La vraie traduction de la phrase serait donc : rester seul avec son *impudeur*, ou avec un *manque de pudeur*, ou enfin, plus littéralement : avec le *peu de pudeur* que l'on peut avoir.

J'insère cette note d'autant plus volontiers que, malgré mon interprétation erronée de *poca* dans le proverbe en question, je n'en suis pas moins arrivé, je pense, à découvrir le véritable sens de *courte honte*.

II.

Le 9 janvier 1875, M. Coudray, chef d'institution à Janville (Eure-et-Loir), m'écrivait, à propos de la 2e question du numéro 19, une lettre qui se termine par ce paragraphe :

Si le participe passé précédé de *en* reste invariable, ce n'est donc pas seulement l'usage et la volonté des grammairiens qui ont établi cette règle; c'est avant tout la logique de la construction de la phrase et du sens qu'elle apporte à l'esprit.

Je ne crois pas que ce soit cette logique-là, parce qu'il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, que Voltaire, Buffon et Benjamin Constant, dont j'ai cité des exemples avec le participe variable, n'eussent pas été aptes à la comprendre, ce qui n'est guère admissible.

Pour moi, l'invariabilité du participe passé précédé *en*, établie après les auteurs du XVIIIe siècle, qui, eux, faisaient varier ce participe, ne peut être due qu'aux grammairiens puisqu'elle est la conséquence d'une appréciation différente sur la fonction de *en* dans la phrase, et que ce sont généralement les grammairiens qui abordent de semblables questions.

M. Coudray ne veut en aucune façon que *en* puisse être régime direct. Cependant, que peut-il être dans la phrase suivante, s'il n'a pas la qualité d'un tel régime?

Combien de maisons avez-vous?—J'*en* ai trois.

Il me semble que *en*, mis pour *maisons* dans *j'ai trois maisons*, qui serait la réponse complète à la question faite, montre assez que ce n'est point un régime indirect.

Du reste, j'ai encore deux autres preuves à donner à M. Coudray que *en* est bien un véritable régime direct dans les phrases où il remplace un substantif employé dans le sens partitif; elles me sont fournies par l'espagnol et l'allemand, les deux seuls idiomes de peuples voisins où le terme qui tient lieu de notre *en* soit variable.

Pour rendre en espagnol le mot *en* mis devant un adjectif pour un substantif pris dans un sens partitif, on se sert des pronoms *lo*, *la* (sing.), *los*, *las* (plur.) :

A-t-il de bon sucre? (¿Tiene buen azucar?) — Il *en* a de bon (*Lo* tiene bueno).

Quel beurre a le cuisinier? — (¿Qué manteca tiene el cocinero?) — Il *en* a de bon (*La* tiene buena).

L'homme a-t-il de bons chevaux? (¿Tiene el hombre buenos caballos?) — Il *en* a de bons (*Los* tiene buenos).

Dans la langue allemande, *en* mis pour un substantif pris dans un sens partitif s'exprime par *welch* :

Avez-vous du vin? (Haben sie Wein?) — J'*en* ai (Ich habe *welchen*).

Avez-vous de l'eau? (Haben sie Wasser?) — J'*en* ai (Ich habe *welches*).

Avez-vous des souliers? (Haben sie Schuhe?) — J'*en* ai (Ich habe *welche*).

Or, les pronoms *lo, la, los, las*, par lesquels *en* se traduit en espagnol, représentent nos pronoms *le, la, les*, toujours employés comme régimes directs; et *welchen, welches, welche*, qui le traduisent en allemand, sont des formes accusatives qui correspondent au genre du substantif partitif sous-entendu.

C'est donc un régime direct que ce pronom *en* puisqu'il se rend par des formes accusatives dans les langues où je viens d'en citer des exemples; et si les grammairiens qui ont vu dans ce pronom un régime indirect sont parvenus à faire prévaloir leur doctrine contre celle de leurs adversaires, c'est bien plutôt à leur crédit qu'ils le doivent qu'à la vérité de l'opinion qu'ils ont soutenue.

III.

Voici une nouvelle communication relative à la place que le numéro de la rue doit occuper dans la suscription d'une lettre.

Sens, le 2 février 1875.

Monsieur,

Voudrez-vous bien me permettre de dire encore un mot (le dernier j'espère) au sujet de la position du numéro dans l'adresse d'une lettre. Il émane cette fois d'un Anglais, et comme il s'agit d'un usage importé d'Angleterre, nous pouvons, je crois, nous en rapporter à une autorité tout à fait compétente.

La lettre insérée dans le numéro du 1er février du *Courrier de Vaugelas* ne m'ayant pas paru concluante, et les observations judicieuses dont vous l'avez fait suivre ne me semblant pas péremptoires, j'ai soumis les pièces du litige au professeur qui vient donner des leçons de langue anglaise chez moi.

Après avoir pris communication du tout, celui-ci se mit à sourire. « Ah! me dit-il, je reconnais bien là les Français! Absence d'esprit pratique, des abstractions à outrance; ils trouvent le moyen de faire de l'esthetique sur une adresse de lettre! Qu'il s'agisse des lois constitutionnelles ou d'une question de grammaire, les voilà dans les nuages; ils vont s'enquérir des lois de Minos, et se préparent à une nouvelle édition de la *Déclaration des droits de l'homme!* L'usage est d'origine anglaise, c'est dire qu'il est motivé par une considération toute simple et toute pratique. En voici l'explication en deux mots : L'immense superficie de la ville de Londres, qui occupe un espace quatre ou cinq fois plus grand que Paris, oblige ses habitants à toujours placer le nom du quartier à la suite du nom de la rue. Ainsi, au lieu de dire, comme on le ferait chez vous, *Princes-Street*, on dit *Princes-Street, Cavendish Square*, ou bien encore *King William Street, Strand*, etc. L'écriture anglaise étant fort allongée, il en résultait souvent qu'à la suite du nom de la rue, on manquait de place pour écrire lisiblement le numéro. Or, si quelques lettres de plus ou de moins importent peu dans le nom d'une rue, il en est tout autrement quand il s'agit des deux ou trois numéros qui la composent. On s'avisa donc, pour éviter ce grave inconvénient, de placer tout simplement le numéro d'abord, pour être bien sûr que, dans tous les cas, il serait écrit correctement et lisiblement. L'idée était simple comme celle de l'œuf de Christophe Colomb; elle fut immédiatement adoptée, et se répandit partout, comme tout ce qui est vrai et logique. Voilà toute l'affaire. »

Telle est Monsieur, l'explication fournie par mon professeur d'anglais. Elle m'a semblé parfaitement juste et irréfutable. J'ai pensé que vous la trouveriez telle aussi, et c'est pour cela que je me suis fait un plaisir de vous la transmettre.

Recevez, Monsieur, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

FILLEMIN.

Je suis très-reconnaissant à M. Fillemin d'avoir bien voulu m'écrire la lettre qui précède; mais, ne lui en déplaise, je trouve que, pour n'être pas comme nous « dans les nuages », le professeur d'anglais dont il a pris conseil n'en résout pas mieux la question.

En effet, de quoi s'agit-il? De savoir si, dans la suscription d'une lettre écrite dans notre langue, il est préférable de mettre le numéro avant ou après le nom de la rue.

Or, « après avoir pris communication du tout, » que répond le professeur de M. Fillemin? Quel choix fait-il entre ces deux manières de construire, et comment prouve-t-il la supériorité de celle qui l'emporte à ses yeux?

Au lieu de chercher à résoudre la question dans le sens où elle a été posée, et en tenant compte de la formule prescrite par notre Administration des postes, cet homme à l'esprit pratique nous donne la raison qui a fait établir à Londres l'usage de mettre le numéro avant le nom de la rue; ou, en d'autres termes, à une question générale, il répond comme il suit :

Il faut mettre (il s'agit toujours du français) le numéro *avant* le nom de la rue, parce que, dans la capitale de l'Angleterre, qui est d'une superficie quatre ou cinq fois plus grande que celle de la France, on a reconnu l'avantage de le placer ainsi.

Attendu qu'il m'est impossible de croire « juste et irréfutable » un raisonnement comme celui-là, je maintiens jusqu'à nouvel ordre la solution que j'ai donnée précédemment.

×

Première Question.

Quelle est, s'il vous plaît, l'origine de l'expression FAIRE DES CHATEAUX EN ESPAGNE, *que l'on emploie si souvent pour signifier faire des projets qui ne se réalisent jamais?*

—

Il a été émis bien des opinions à ce sujet; je vais d'abord les donner par ordre chronologique, et je les apprécierai ensuite pour découvrir celle qui doit avoir la préférence.

1° Pasquier dit que ce proverbe vient de « ce qui a esté de tout tems pratiqué en Espaigne, où vous ne rencontrez aucuns chasteaux par les champs » de peur que les Maures, aux incursions desquels ce pays était exposé, ne s'en emparassent et n'en fissent des fortifications pour se maintenir dans leurs conquêtes.

2° Bellingen l'a rapporté à la conduite de Q. Métellus le Macédonique, qui, désespérant de réduire par la force la ville hispanienne de Contébrie, en leva le siége, dans l'intention de surprendre la place par ruse, et parcourut la province, où il élevait de côté et d'autre des redoutes, des forts et des châteaux, ouvrages qui, étant abandonnés lorsqu'il changeait de quartier, semblaient n'annoncer que des projets vains et extravagants.

3° Voici l'explication qu'en donne Furetière : les Maures ayant passé en Espagne, ils y bâtirent à chaque pas des châteaux pour s'y maintenir; « on y en voit encore une infinité ». De sorte que lorsqu'on dit *Bâtir des châteaux en Espaqne*, « où il y en a déjà trop », on veut dire faire une chose ridicule et inutile, comme de porter de l'eau à la rivière.

4° D'après l'abbé Morellet (*Mél. de litt.*, t. I, p. 351), ce proverbe est né de l'opinion qui fit regarder l'Espagne, devenue maîtresse des mines du Mexique et du Pérou, comme « le pays le plus riche, et la source des richesses les plus abondantes. » Le désir et l'espérance de faire fortune ont été fort naturellement exprimés par cette locution.

5° En 1822, un journaliste de Madrid l'a expliqué en se basant sur ce fait qu'on ne voit pas de châteaux en Espagne, parce que les grands, les seigneurs de ce pays étaient « aux arrêts » à la Cour, ne pouvant la quitter sans une permission spéciale du maître, même pour visiter leurs domaines.

6° Eloi Johanneau, membre de la Société royale des antiquaires de France, voit l'origine de *châteaux en Espagne* dans les pommes d'or des Hespérides, ou de l'Hespérie, ancien nom de l'Espagne, où une tradition mythologique avait placé la demeure souterraine de Plutus.

7° Pour Quitard, cette origine remonte à l'époque où Henri de Bourgogne, suivi d'un grand nombre de chevaliers, alla guerroyer contre les Infidèles au-delà des Pyrénées, et obtint, en récompense des services qu'il rendit à Alphonse, roi de Castille, la main de Thérèse, fille de ce prince, avec le comté de Lusitanie, qui devint, sous son fils Henriquès, le royaume de Portugal. Le succès de ces illustres aventuriers excita les espérances de la noblesse française, et il n'y eut personne parmi ses fils qui ne se flattât de fonder, comme eux, quelque riche établissement, et qui, prenant son imagination pour architecte, ne *bâtît des châteaux en Espagne*.

Maintenant, cherchons à démêler la vérité de l'erreur.

Le proverbe en question est très-ancien, car on le trouve dans le *Roman de la Rose*, qui date comme on sait du XIIIe siècle :

> Lors *feras chastiaus en Espaigne*,
> Et auras joie de noient.
> (Edition de Fr. Michel, I, p. 80.)

Ce proverbe, comme le fait observer si justement Quitard, ne signifie pas seulement des choses qui n'existent que dans l'imagination, mais des choses qui expriment de douces, d'heureuses illusions, de ces choses qui, selon la citation précédente, vous donnent « joie de noient. »

Ces deux remarques vont me servir pour apprécier la valeur des explications que je viens de relater.

Première explication. — Pasquier dit qu'on ne rencontre « aucuns chasteaux » en Espagne, ce qui a été pratiqué « de tout tems ». Oui, du sien, il est possible qu'il en fût ainsi; mais il est certain qu'il n'en a pas toujours été de même (et le proverbe existait alors depuis 300 ans), car on trouve dans D. José Yanguas (*Dict. des Antiq. du royaume de Navarre*, t. I, p. 209-218 une liste de cent dix châteaux dans ce seul coin de l'Espagne, ce qui permet de croire que les châteaux, dans ce pays, n'étaient pas aussi chimériques que le prétend l'auteur des *Recherches*. — Cette explication ne peut inspirer de confiance.

Seconde explication. — Le proverbe en question appartient en propre à la langue française; dans les autres langues voisines, on dit *bâtir des châteaux en l'air*. Or, s'il devait sa naissance au fait raconté par Bellingen, ce proverbe aurait dû être espagnol ou latin. — Je passe !

Troisième explication. — Furetière donne une origine qui a pour conséquence le sens de : « Faire une chose ridicule et inutile, comme de porter de l'eau à la rivière. » Mais une telle origine doit être fausse, car *faire des châteaux en Espagne* ne signifie rien de semblable : ce proverbe exprime « de douces et d'heureuses illusions » dont l'idée de ridicule me paraît totalement absente. — Ce n'est pas encore là que je m'arrête.

Quatrième explication. — Un mot, et elle croule : puisque le proverbe en question existait au XIIIe siècle, il n'a pu avoir pour origine une allusion à l'Espagne enrichie par l'or de l'Amérique, la découverte de ce pays par les Espagnols n'ayant eu lieu qu'à la fin du XVe.

Cinquième explication. — Même sort que la précédente : le journaliste madrilène rapporte notre proverbe au temps où les seigneurs de son pays étaient « aux arrêts » à la Cour. Mais cela ne put avoir lieu qu'après la fondation de la monarchie espagnole, qui remonte à 1497, tandis que *chastiaux en Espaigne* venait sous la plume de Guillaume de Lorris avant l'année 1260.

Sixième explication. — La mythologie a été étudiée par les autres nations comme par nous. Pourquoi les fameuses pommes d'or des Hespérides et la demeure souterraine de Plutus n'ont-elles valu un proverbe qu'à la France? Puis, remarquez que le jardin des Hespérides était situé, selon la tradition, non en Espagne, mais sur la côte d'Afrique.— Rien de sérieux là-dedans.

Septième explication. — A mon avis, c'est la seule vraie, car on ne peut lui faire aucune des objections qui s'adressent aux autres. C'est en 1095 que Henri de Bourgogne se mit au service des rois de Castille : les événements accomplis à cette date par les Français n'excluent point la naissance d'une expression qu'on trouve pour la première fois dans une composition du XIIIe siècle; à cette époque de féodalité, on construisait beaucoup de châteaux, et toutes les idées de grandeur et de fortune étaient attachées à l'idée de ces édifices : le succès d'illustres aventuriers français excita chez nous l'émulation et les espérances de la noblesse, l'expression de *châteaux en Espagne* fut créée, et depuis, elle est restée la propriété exclusive de notre langue.

—

Dans le cas où ce qui précède ne vous aurait pas entièrement convaincu, j'ajoute ces quelques mots en faveur de l'opinion que je viens d'émettre :

La considération des grands biens échus en partage aux principaux compagnons d'armes de Guillaume-le-

Conquérant avait excité l'ambition dans toutes les têtes, et donné naissance à l'expression *Faire des châteaux en Albanie*, le nom d'Albanie, synonyme d'Albion, s'appliquant alors à l'Angleterre, que ses nouveaux maîtres s'empressaient de couvrir de châteaux pour éviter le sort des Saxons :

Je vais, je viens, le trot et puis le pas,
Je dis un mot, puis après je le nye,
Et si tu bastis sans reigle ni compas,
Tout fin seulet les *chasteaulx d'Albanye.*
(*Vergier d'honneur.*)

Or, sachant que, 29 ans après la conquête de l'Angleterre, une expédition analogue et non moins heureuse fut entreprise au-delà des Pyrénées par un duc de Bourgogne, n'est-on pas fondé à croire que le proverbe *Bâtir des châteaux en Espagne*, qui, du reste, a le même sens que *Faire des châteaux en Albanie*, tire bien réellement son origine de cette expédition?

×

Seconde Question.

*Puisqu'on définit l'*AVENT *le temps qui s'écoule avant Noël, pourquoi n'écrit-on pas ce mot par un* A *après le* V, *comme la préposition* AVANT?

—

Attendu que Noël est la fête de l'avénement, de l'arrivée du Seigneur, on l'appela, dans l'origine, *Adventus* (arrivée), en sous-entendant *Domini* (du Seigneur).

Mais plus tard, après le VIIe siècle si l'on s'en rapporte au *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* de l'abbé Martigny, le mot *Adventus* désigna le temps que l'on consacre à se préparer à la célébration de la même fête, et, quand on le francisa, on l'écrivit naturellement sous la forme *Avent*, c'est-à-dire avec un *e* après le *v*.

ÉTRANGER

Première Question.

Pourrais-je apprendre par votre journal quel est le véritable sens et l'origine de l'expression MANGER LA GRENOUILLE, *que je rencontre de temps en temps en lisant du français, mais que les dictionnaires ne mentionnent point.*

—

En rouchi, le mot *guernoule* (grenouille) se dit pour bourse commune, une telle bourse ayant probablement affecté jadis la forme du batracien de ce nom; ainsi *Mète al guernoule* veut dire mettre à la masse.

Cette signification a passé en français; dans la langue familière, nous employons *grenouille* avec le sens de somme d'argent mise en réserve par une association, prêt, argent de l'ordinaire parmi les soldats :

Il tenait la *grenouille.*
(Vidal, cité par L. Larchey.)

Or, comme l'argent se prend et se dépense, on a fait naturellement les deux expressions suivantes, dont la dernière est l'objet de votre question :

1° *Faire sauter, emporter la grenouille* pour dire dérober, escamoter une somme d'argent qui appartient à plusieurs :

Alors ce monstre d'homme commence à me raconter comme quoi il a fait *sauter la grenouille* de la Société.
(L. Reybaud, *Jér. Pâturot*, V, p. 39.)

2° *Manger la grenouille*, qui se dit de quelqu'un dans une administration quelconque, civile ou militaire, qui s'empare de l'argent de la caisse, et le mange (dissipe) comme s'il était à lui :

Un pion déclassé, un sergent qui *a mangé la grenouille* se jettent dans la politique comme des Corses dans le maquis.
(Ed. About, dans le *Soir.*)

×

Seconde Question.

*Je trouve cette phrase dans un journal : « Les conférences de jeudi n'ont point amené ce miracle : il est difficile de croire que celles d'aujourd'hui agissent avec plus d'*EFFICACE. *» Est-ce qu'on peut employer ce mot pour* EFFICACITÉ?

—

Dans le sens de *efficacité*, le substantif *efficace* s'est employé depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIIe; ainsi on trouve :

Choses petites et de pou de *efficace.*
(Bercheure, fol. 28 ro.)

Parlans de la vertu, propriété, *efficace* et nature de tout ce que leur estoyt servy à table.
(Rabelais, *Garg.*, I, 23.)

La lecture des histoires est celle qui a plus d'*efficace* pour ensemble plaire et profiter.
(Amyot, *Préf.*, I, 26.)

Si mes commandements ont trop peu d'*efficace,*
Ma rage pour le moins me fera faire place.
(Corneille, *Médée*, V, 3.)

On n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse *efficace* à la tête d'un livre.
(Molière, *Préf. des Préc.*)

Mais alors, il en a été autrement; et, quoique le P. Bouhours eût reproché à des prédicateurs de se servir du mot *efficacité*, qui, disait-il, n'était pas français, l'usage n'en a pas moins prévalu bientôt de l'employer, et *efficace*, son prédécesseur, a été, comme il l'est encore aujourd'hui, relégué dans le langage théologique.

Or, comme ce n'est point de théologie qu'il est question dans la phrase que vous me proposez, on aurait dû y mettre *efficacité*, et non *efficace*.

×

Troisième Question.

Puisque l'adjectif CONFORTABLE *est emprunté à l'anglais, pourquoi ne pas écrire cet adjectif avec une* M (COMFORTABLE) *comme on le fait dans cette langue?*

—

Les Anglais ont raison d'écrire cet adjectif par une *m*, parce qu'ils écrivent le substantif *comfort* (de *cum* et de *fort*) par une *m*.

Mais nous, qui avons écrit et qui écrivons le substantif *confort* par un *n* (en vertu de la règle qui change le latin *cum* en *con* devant toute consonne autre que *b*, *m*, *p*), nous devons écrire aussi *confortable* par un *n*, car bien que né dans un autre idiome que le nôtre, cet adjectif n'en est pas moins un membre de la famille dont le chef est *confort*.

×

Quatrième Question.

Je vous prierais de vouloir bien m'expliquer comment il se fait que l'adjectif qui s'écrit COI *au masculin ait pour féminin* COITE.

—

L'adjectif latin *quietus* a donné en français l'adjectif *coi* (sans *t* final); et, jusqu'à la fin du XVIe siècle, cet adjectif a fait régulièrement son féminin par l'addition d'un *e* muet au masculin, comme le montrent ces exemples :

Je trop redout celle qu'amer je souloie,
La grant, la gente et la simple et la *coie*.
(*Couci*, p. 125.)

La mer, qui estoit moult *quoye*.
(Joinville, 287.)

Nature lente, *coye* et reposée.
(Amyot, *Fabr.*, 2)

Mais, plus tard, sans rien changer à l'orthographe du masculin, on forma le féminin, je ne sais pour quel motif, comme si le masculin eût été terminé par un *t*; les choses sont restées dans le même état jusqu'à nous, et voilà pourquoi, aujourd'hui, nous avons le féminin *coite* pour le masculin *coi*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... ne pas continuer une discussion *que tout le monde sait ne pas devoir aboutir;* — 2° ... qui avaient voté contre elle ne *l'ont accaparée* (on ne dit pas *s'accaparer d'une chose*); — 3° ... *malgré* qu'il en ait (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 43); — 4° ... ne *provoquassent* de sérieuses complications; — 5° ... n'est plus insolent *ni plus* impitoyable; — 6° ... à se préoccuper d'autre chose que ses propres intérêts (sans *de*); — 7° ... on a dansé jusqu'à trois heures *un* quart (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 76); — 8° qu'il *fût* dissous.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique.

—

1° On connaît plusieurs rois qui tapotent passablement le piano; eh bien! ils ne le tapotent pas comme les autres. Leurs gammes, quoi qu'on en ait, vous tiennent à distance.

2° On rassembla un congrès de la mort : les médecins y vinrent des cinq parties du monde : il en vint des blancs, des jaunes, des noirs, des cuivrés, et ils cherchèrent ensemble un remède contre la vie, sans pouvoir le trouver.

3° Je me fais fort de te fabriquer deux sonneurs mécaniques qui ressemblent comme deux gouttes d'encre à ces pauvres martyrs.

4° Depuis 1848, il était des citoyens ardents qui s'obstinaient à profiter de tous les prétextes pour arborer les lampions de 1848 et de 1849, devenus factieux.

5° Un brave homme, bâilla la Paresse, un homme qui, en temps de paix, se lève avec les coqs pour faire l'exercice, et qui, en campagne, couche sur le carreau et finira par y rester.

6° La discussion qui va s'engager aujourd'hui sur la formation et sur les attributions du Sénat présente des difficultés et des complications plus grandes que n'en a rencontrées celle qui a eu lieu dernièrement au sujet de la transmission des pouvoirs.

7° La ville a été en partie brûlée. Toutes les maisons ont reçu plus ou moins d'obus ou de bombes, et il n'y en a pas une intacte.

8° Cet auteur vaut beaucoup mieux que Port-Royal; cela n'empêche pas que ce dernier est (dans le public) en grande vénération, tandis que Fromant n'est guère cité par les écrivains.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite.)

Poste. — Quand c'est un terme de guerre, il est masculin ; quand il veut dire course de cheval, lieu où sont les chevaux destinés à cet usage, chacun le fait du féminin. Le premier sens vient de l'italien *posta*, et le second de *posto*, dans la même langue.

Abus du pronom démonstratif CELUI. — Il consiste à commencer par *celui*, *celle*, etc., une phrase dont le sujet est le mot qui termine la précédente, comme dans celle-ci : *j'ai parlé à un tel de notre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez témoignée*, etc. Ce sont particulièrement les femmes et les courtisans qui emploient cette tournure.

Perdre le respect à quelqu'un. — Toute sa vie Vaugelas a entendu employer cette façon de parler dans la bouche des hommes et des femmes qui « hantoient » la Cour; cependant il voit tant de gens qui la condamnent, qu'il faut en user sobrement. *Perdre le respect pour quelqu'un* est beaucoup mieux dit.

Genre de QUELQUE CHOSE. — L'adjectif qui vient après *quelque chose* doit-il être au féminin ou au masculin ? Les sentiments sont partagés. Selon Vaugelas, il y a des cas où il faut nécessairement mettre le masculin, d'autres où il faut mettre le féminin. Mais pour les discerner, il ne sait aucune règle, ou du moins il n'en sait d'autre que l'oreille.

SUCCÉDER *pour* RÉUSSIR. — Dans cette signification, *succéder* veut être conjugué avec *avoir*, ainsi on dit : *cette affaire lui a bien succédé*, et non *lui est bien succédée*.

Bien que, quoique, encore que. — Ces conjonctions ne doivent point être répétées dans la même période; on les remplace par *que;* ainsi on dit : *bien que l'expérience nous fasse voir tous les jours..., et que les gens de bien soient exposez à la persécution*, etc.

Comme ainsi soit. — Cette locution, employée souvent par Amyot, est tombée dans un grand décri parce que les notaires ont coutume (1647) de s'en servir au commencement de leurs contrats.

Considéré que. — Cette expression, qui équivaut à *vu que*, n'est plus guère en usage. *Attendu que* commence à se rendre fort commun dans le beau style.

S'attaquer à quelqu'un. — C'est une façon de parler très-étrange et très-française tout ensemble. C'est une de ces phrases qui, à l'avis de Vaugelas, ne doivent pas être épluchées ni prises au pied de la lettre parce qu'elles n'auraient point de sens.

Ressembler. — Ce verbe régit le datif sans aucun doute; mais peut-il régir aussi l'accusatif? Chez les vieux auteurs, il régit ce dernier cas. Malherbe a écrit : *gardons-nous de le ressembler;* mais les modernes lui font régir le datif.

Cueillera *ou* cueilliba. — A la Cour, tout le monde dit *cueillira*, et à la Ville *cueillera*, d'où Vaugelas conclut qu'il faut dire *cueillira*, puisque c'est un principe reçu partout que, lorsque la Cour parle d'une façon et la Ville d'une autre, il faut suivre la Cour.

Emploi du mot faire. — Il y a des répétitions qui sont nécessaires, comme dans *je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans.* Il y en a d'autres qui ne sont pas absolument nécessaires, mais qui « font grace et figure. » Il y en a d'autres qui ne sont ni nécessaires ni belles, comme lorsqu'on répète un verbe au lieu de se servir de *faire*, qui est un avantage pour éviter cet inconvénient. Au lieu lieu de *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois*, on dira beaucoup mieux *je n'écris plus tant que je faisois autrefois.* Remplaçant un verbe actif, *faire* prend après lui un accusatif : *il ne les a pas si bien apprêtées qu'il faisoit les autres.*

Parfaitement *avec* très-humble. — C'est une faute que font beaucoup de gens de dire, en finissant une lettre, *je suis parfaitement, Monsieur, votre très-humble serviteur*, car *parfaitement* ayant le même sens que *très*, cela fait une redondance.

Quand on n'a que faire. — Cette expression, qui signifie *quand on n'a rien à faire*, est très-française et très-élégante; mais il ne faut pas affecter cet emploi de *que* pour *rien* devant un infinitif.

Si *devant deux adjectifs.* — Il faut le répéter et dire, par exemple, *vous êtes si sage et si avisé.*

Belle et curieuse exception à la règle des préterits. — Vaugelas qui croyait avoir complètement traité du participe passé dans son premier volume, consigne ici une nouvelle remarque sur cette théorie. « C'est quand le nominatif qui régit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais après. Par exemple, *la peine que m'a donné cette affaire.* » Vaugelas veut qu'on écrive ici *donné* et non *donnée.*

Bonheur *peut-il s'employer au pluriel?* — L'opinion commune est que ce mot ne peut se dire qu'au singulier; mais Vaugelas a vu des gens très-savants dans notre langue qui soutiennent le contraire, et quoiqu'il le trouve bon à ce nombre dans cet exemple : *il lui pourroit arriver tous les malheurs et tous les bonheurs*, il n'en voudrait pas user, attendu que la plupart du monde le condamne.

Ma sœur est allée visiter ma mère. — Le participe *allé* dans cette phrase doit-il être variable ou invariable? Il faut qu'il soit invariable; on doit écrire *est allé visiter*, et non *est allée visiter* (1647).

Convent. — Il faut écrire ainsi à cause de *conventus;* mais il faut prononcer *couvent.* Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme on prononce *moustier* pour *monstier,* vieux mot qui veut dire *monastère.*

Autrui. — Il y a des gens qui croient que ce mot n'est pas bon, et le remplacent par *autres,* estimant qu'il est vieux. Ils sont dans une profonde erreur; dans beaucoup d'endroits, il faut dire *autre*, et dans d'autres *autrui.* Vaugelas signale leur différence.

Arondelle, hirondelle, herondelle. — Le dernier est le meilleur et le plus usité des trois; après lui vient *hirondelle*, qui a plusieurs partisans capables de l'autoriser, et même de le disputer à l'autre.

Usage de la négative ne. — Lorsqu'on n'interroge pas, il faut toujours mettre la négative *ne;* par exemple, il faut dire : *il veut savoir s'ils n'ont point été mariez;* mais quand on interroge, il est loisible de la mettre ou de ne pas la mettre : *n'ont-ils point été mariez*, ou *ont-ils point été mariez?*

Detteur. — Ce mot devrait être plus français que *débiteur*, parce qu'il s'éloigne plus du latin, et s'approche plus du français *dette* ou *debte.* Mais *detteur* est un vieux mot hors d'usage, il faut dire *debiteur.*

Long *paur* longue. — L'opinion commune est qu'il faut dire *tirer de longue* et *aller de longue* pour dire *avancer*, *gagner pays*, *faire du chemin*, et non pas *tirer de long* ni *aller de long.* C'est une expression fort basse et dont Vaugelas ne voudrait pas se servir.

Landi *ou* landit. — C'est cette dernière forme qui est la bonne. Ce mot désigne ce que le disciple paie tous les ans à son précepteur, en reconnaissance de la peine qu'il a prise à l'instruire; il vient du latin *annus dictus*, ou, comme d'autres pensent, d'*indictum.*

Conjurateur *pour* conjuré. — Le mot *conjurateur*, pour désigner un homme qui est auteur ou complice d'une conjuration n'est pas français, il faut dire *conjuré.*

Cela dit. — Cette phrase ne vaut rien quoique plusieurs l'écrivent. On dit ordinairement *ayant dit cela.* Ce qui trompe, c'est que l'on écrit fort bien *cela fait*, ce qui est bien meilleur et plus élégant que de dire *cela étant fait.*

Pronoms possessifs. — Il faut les répéter devant le nom comme on répète l'article; on doit dire *son pere et sa mere*, et non *ses pere et mere.*

Jusques à aujourd'hui. — Faut-il s'exprimer ainsi ou dire *jusques aujourd'hui?* Les uns sont pour la première locution, les autres pour la seconde. Vaugelas donne les raisons des deux parties, cite des cas où il faut nécessairement *à* devant *aujourd'hui*, mais il ne se prononce pas.

Bien *au commencement de la période.* — Il « sent son ancienne façon d'écrire », qui aujourd'hui n'est plus guère en usage. On dit encore *bien est-il mal aisé*, *bien crois-je*, mais il semble que ce n'est pour l'ordinaire qu'en se raillant.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

Publications de la quinzaine :

La Belle rivière. Le Serpent de Satin; par Gustave Aimard. In-18 jésus, 382 p. Paris, lib. Dentu, 3 fr.

Nouvelle grammaire française, par demandes et par réponses, avec deux tableaux synoptiques, etc.; par J.-B. Buridant, instituteur. In-8°. 323 p. Paris, lib. Delagrave.

Madame de Hautefort, nouvelles études sur les femmes illustres et la société du XVIIIe siècle; par M. Victor Cousin. 4e édition. In-12, VI-436 p. Paris, lib. Didier et Cie.

La Chute d'un ange, épisode; par M. de Lamartine. Nouvelle édition, publiée par les soins de la Société protectrice des œuvres de M. de Lamartine. In-18 jésus, 430 p. Paris, lib. Hachette. 3 fr. 50.

Le Paradis perdu; par Milton. Traduit par de Pongerville, de l'Académie française. Nouvelle édition, revue et corrigée, précédée de considérations sur Milton, son époque et ses ouvrages, par le traducteur. In-18 jésus, 368 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

L'Esprit de l'esprit; par Alexandre Weill. In-32, VI-90 p. Paris, lib. Dentu. 30 cent.

L'Orpheline de Moscou, ou la Jeune institutrice; par Mme Woillez. Gr. in-8°, 239 p. et 2 gr. Tours, lib. Mame et fils.

Une muse. Une évasion. Daphnis et Chloé. Une vengeance. Une maladroite amie; par Alfred Bonsergent. In-18, 217 p. Paris, lib. Lachaud. 3 fr.

Le Secret de M. Ladureau; par Champfleury. In-18 jésus, 291 p. Paris, librairie Dentu. 3 fr.

Une femme gênante; par Gustave Droz. In-18 jésus, 264 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Les États-Unis et le Canada; par Xavier Marmier, de l'Académie française. Gr. in-8°, 239 p. et 2 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Les Mystères de Paris; par Eugène Sue. Nouvelle édition, conforme à l'édition in-8° corrigée par l'auteur en 1851. 4 vol. Gr. in-18, 1259 p. Paris, lib. internationale. 5 fr.

Saint Louis et son temps; par H. Wallon, membre de l'Institut. 2 vol. In-8°, XXXVI-1056 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 15 fr.

Rome, description et souvenirs; par Francis Wey. Ouvrage contenant 358 grav. sur bois dessinées par nos plus célèbres artistes et un plan. 3e édition, revue et corrigée, augmentée d'un voyage à Rome en 1874, et d'un index général analytique. In-4°, XII-760 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 50 fr.

Publications antérieures :

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVIe siècle. — Par AUGUSTE BRACHET, ancien examinateur et professeur à l'École polytechnique, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, membre de la Société de linguistique. — Deuxième édition revue. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

PRÉCIS CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIIe ET AU XIXe SIÈCLE. — Ouvrage servant de complément aux *Quatre siècles littéraires*. — Par TH. LEPETIT, professeur à Paris. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue Saint-André-des-Arts.

PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL, à l'usage de la jeunesse et de tous ceux qui ont besoin de renseignements prompts et précis sur la langue française. — Par BESCHERELLE AÎNÉ. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — Par PAUL ALBERT, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

ORIGINES DE QUELQUES COUTUMES ANCIENNES ET DE PLUSIEURS FAÇONS DE PARLER TRIVIALES. — Par MOISANT DE BRIEUX, fondateur de l'Académie de Caen. — Avec une introduction biographique et littéraire par M. E. DE BEAUREPAIRE. — Un commentaire et une table analytique par M. GEORGE GARNIER, et un portrait de l'auteur gravé par M. L. de Merval. — Caen, *Le Gost-Clérisse*, libraire-éditeur, place du Palais-de-Justice.

LES SALTIMBANQUES, leur vie, leurs mœurs. — Par GASTON ESCUDIER. — 500 dessins à la plume par P. de Crauzat. — Paris, *Michel Lévy frères*, éditeurs, 3, rue Auber, place de l'Opéra. — Prix : 10 francs.

L'ÉTUDE DES LANGUES RAMENÉE A SES VÉRITABLES PRINCIPES OU L'ART DE PENSER DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE. — Par C. MARCEL, ancien consul, Chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, *C. Borrani*, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 9.

CONTES D'UN BUVEUR DE BIÈRE. — Par Charles Deulin. — 6e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GRAMMAIRE COMPARÉE, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. — Septième édition, revue, corrigée et augmentée — Paris, *A. Durand et Pedone-Lauriel*, éditeurs, 9, rue Cujas.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE fondée sur l'histoire de la langue, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste Brachet, professeur à l'Ecole polytechnique.— In-12, xix-248 p.— Paris, librairie *Hachette et Cie*, 97, boulevard St-Germain.— Prix : 1 fr. 50.

CHRONIQUES DE J. FROISSARD, publiées par la Société de l'histoire de France.— Par Siméon Luce. — T. 5. 1356-1360. Depuis les préliminaires de la paix de Poitiers jusqu'à l'expédition d'Edouard III en Champagne et dans l'Ile-de-France. — In-8°, lxxi-436 p. — Paris, librairie *Ve J. Renouard*. — Prix : 9 francs.

RENSEIGNEMENTS
Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square, à Londres, W. C., qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brigthon une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement est de 10 fr. pour la France, et il se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTERAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux Poètes.

La direction de l'Exposition Internationale des Industries maritimes et fluviales, avec section française des principaux articles d'exportation, ouvre un concours pour la composition d'une pièce de poésie dont le sujet est *la Navigation.* — Le nombre des vers devra être de deux cents environ. Les pièces destinées à concourir devront être adressées au directeur de l'Exposition, 21, boulevard Montmartre, à Paris, au plus tard le 15 mai 1875. — La pièce jugée digne de récompense par un jury spécial dont on fera connaître la composition, sera lue publiquement, le jour de l'inauguration solennelle de l'Exposition qui aura lieu le samedi 10 juillet 1875. — Chaque pièce, qui ne devra porter aucune signature, sera accompagnée d'*une enveloppe cachetée* portant en inscription soit le titre de la pièce, soit une légende correspondante, et contenant les noms et adresse de l'auteur. — Cette enveloppe ne sera ouverte que dans le cas où la pièce de vers aurait été jugée digne de récompense. Cette récompense consistera en un *diplôme d'honneur* et une somme de *mille francs.*

Le quatorzième *Concours poétique*, ouvert à Bordeaux le 15 février, sera clos le 1er juin 1875. — Dix médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Avis aux Abonnés de la province.

Le 1er mars prochain, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* (qui s'est fait depuis quelque temps l'administrateur de son journal) mettra en circulation, avec un supplément de *soixante-quinze centimes* pour les frais de recouvrement, les quittances de ceux de ses Abonnés de la province, qui, avant cette époque, ne lui auront pas envoyé le prix de leur abonnement à la présente année.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

5e Année. N° 24. 15 Mars 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne . . . . 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, boulevard des Italiens, Paris.

ON S'ABONNE
En envoyant un mandat sur la poste soit au Rédacteur, soit à l'Admr M. FISCHBACHER, 33, rue de Seine.

AVIS.

Le Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS étant décidé à prendre un mois de vacances après la publication de son 24e numéro, la *Sixième Année* de ce journal ne commencera qu'au 1er *Mai prochain.*

SOMMAIRE.

Communication relative à plusieurs questions, et réponse; — S'il faut dire *Grincer les dents* ou *Grincer des dents;* — Comment on doit prononcer *Langue d'oil;* — Sens littéral de *Cuver son vin;* — Signification de *Avoir la beauté du diable.* || Réponse à une communication; — Explication de *Je ne sache pas* en tête d'une phrase; — Différence dans l'emploi de *Chat-huant* et de *Chouan.* || Passe-temps grammatical. || Fin de la biographie de *Vaugelas.* || Table des matières contenues dans la cinquième année de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATION.

Je regrette de n'avoir pu insérer plus tôt la lettre qu'on va lire : mais je l'ai oubliée dans le numéro 22, et quand l'auteur m'eut exprimé l'espoir de la trouver « comme c'est son droit » dans le numéro suivant, celui-ci était déjà depuis quelques jours entre les mains de l'imprimeur.

Paris, le 25 janvier 1875.

Cher Monsieur,

Un dernier mot, comme dit notre confrère Saint-Genest.

Je ne tiens nullement à éterniser notre discussion ; mais je tiens à rectifier quelques points de votre réplique où, sans le vouloir, vous avez dénaturé ma pensée.

Sur la première question : *il y en avait de brunes, de blondes*, etc., on doit croire, en vous lisant, que je me suis prononcé pour *des;* or, j'ai déclaré tout d'abord que, selon moi, il faut *de*, et je vous ai seulement demandé quelle est, selon vous, la raison de ce *de.*

Me pardonnerez-vous de ne pas admettre, cette fois encore, votre explication, ni l'assimilation que vous essayez d'établir entre *il y en avait de brunes* et *nous avons eu quarante homme de tués?*

Il y en avait de brunes revient évidemment à *quelques-unes d'entre elles étaient brunes*, et le *de* est *partitif*, tandis que dans votre exemple, il est *explétif.* Votre explication ne me semble donc pas bien catégorique, et je ne vois pas davantage la raison de ce *de* que, je le répète, je n'ai jamais contesté.

Pour ce qui est des phrases interjetées, il va sans dire que je n'ai pas entendu demander qu'on acceptât *toutes* celles que le premier venu peut se permettre, mais *seulement quelques-unes*, comme *s'exclama-t-il*, que paraît nécessiter l'emploi plus fréquent du dialogue dans le roman.

Cette discrète innovation n'autorisait pas : *viens donc, sauta-t-il, si tu l'oses!* qui est absurde et ridicule ; ni même : *cet impôt est immoral, tonnait M. Pouyer;* mais elle permettrait de dire, avec un verbe actif ou pris activement : *Hélas! soupira-t-il*, et, comme quelqu'un de ma connaissance l'a risqué en personnifiant les péchés capitaux : *Parlez pour vous, ma belle, siffla l'Envie... Un joli hôte, ma foi, vociféra la Colère.*

C'est, je crois, affaire de goût, et, selon que l'écrivain possède plus ou moins cette espèce d'instinct qui juge les règles et qui n'en a point, il franchit avec plus ou moins de bonheur et recule même quelquefois les bornes posées par les grammairiens.

Vous l'avouerai-je? je préfère toujours, sans oser l'employer, le gallicisme des derniers siècles : *que vous espériez qui ne serait pas connue* à la tournure moderne : *que vous espériez ne devoir pas être connue.*

Vous comptez les syllabes des deux membres de phrase, et, trouvant la somme à peu près égale de part et d'autre, vous en concluez que les deux tournures se valent pour la vivacité.

Permettez-moi, mon cher confrère, de vous faire observer qu'il faut ici considérer bien moins le nombre que la pesanteur des syllabes. On peut en dire ce qu'on a dit des témoins : *non numerantur sed ponderantur.* Interrogez votre oreille, elle vous répondra que rien n'est lourd et traînant comme *que vous espériez ne devoir pas être connue.*

Enfin, pour la dernière question : *ils se plaignent avec raison qu'on leur fait (ou fasse) jouer*, il me suffit de savoir que, de votre aveu, vous professez une théorie du subjonctif contraire non-seulement à celle de M. Littré, mais encore à « l'opinion assez généralement reçue. »

Je vous ai consulté pour m'éclairer, non pour me donner le plaisir de disserter en public. Comme je reste libre de choisir entre vous et la *presque généralité* des grammairiens, je n'entrerai pas dans une discussion qui me paraît oiseuse, et je terminerai cette lettre déjà trop longue en vous priant d'agréer, mon cher confrère, l'expression de mes sincères remerciements.

CHARLES DEULIN.

— Voici les propres termes de la question que M. Charles Deulin m'avait adressée relativement à l'emploi du mot *de* :

J'ai écrit à propos de *princesses* la phrase suivante : « Il y en avait de brunes, de blondes, de châtain clair, de châtain foncé et d'autres aux cheveux d'or. » Après avoir longtemps hésité, je me suis décidé pour *de*, qui m'a paru choquer moins l'oreille, et pourtant, d'après l'usage moderne on doit dire : Il y avait des princesses brunes, et non de brunes princesses. Faut-il *de*, faut-il *des*, et pourquoi ?

Or, est-ce là, comme le dit M. Charles Deulin, déclarer « tout d'abord » qu'il faut *de*, et me demander « seulement » la raison de ce *de?*

Evidemment non, et M. Charles Deulin se trompe quand il dit que j'ai « dénaturé » sa pensée : c'est lui qui, dans la lettre qu'on vient de lire, a restreint, par oubli, l'étendue de sa question.

— M. Charles Deulin a parfaitement le droit de ne pas admettre l'explication que je donne sur l'emploi de la préposition *de* après le pronom *en* dans la phrase *il y en avait de brunes*. Mais il est dans l'erreur quand il croit que l'on peut expliquer la construction *il y en avait de brunes* par *quelques-unes d'entre elles étaient brunes ;* car si la première de ces phrases « revient incontestablement à la seconde, elle n'en est nullement tirée; c'est de *il y en avait qui étaient brunes* que vient, par ellipse, *il y en avait de brunes*.

— Quant aux phrases interjetées, M. Charles Deulin n'entend pas qu'on accepte « toutes celles que le premier venu peut se permettre », mais « seulement quelques-unes ». Or, quelles sont ces « quelques-unes » ? Il n'en dit presque rien, ou plutôt, pour lui, cette question est, comme beaucoup d'autres, une affaire de goût, et quiconque possède « plus ou moins cette espèce d'instinct qui juge les règles et qui n'en a point » peut se passer assez bien de la grammaire.

C'est là sans doute une doctrine fort commode; mais je ne puis l'admettre, 1° parce qu'elle n'est applicable qu'autant qu'il s'agit d'une phrase faite par quelqu'un qui n'est pas le « premier venu », condition qui n'a jamais été requise pour juger si une expression est bonne ou mauvaise; 2° parce que le goût (sentiment de l'oreille) pouvant varier d'un écrivain à l'autre, la langue, si cette doctrine prévalait, serait immédiatement livrée à l'arbitraire.

Selon moi, le seul principe vrai pour ce qui concerne les phrases intercalaires, c'est que leur verbe doit être tel qu'il puisse être mis au commencement et recevoir pour complément le reste du texte, parce que ces sortes de phrases sont des tournures qui supposent la possibilité d'une construction naturelle. Ainsi, par exemple, je repousse *Hélas! soupira-t-il*, que cite M. Charles Deulin, attendu que *soupirer* ne peut avoir pour régime les paroles que quelqu'un prononce; c'est *dit-il en soupirant* qu'il faut dire, comme dans la complainte du Juif-Errant :

Jésus la bonté même,
Me *dit en soupirant*, etc.

Comme parmi les nombreux auteurs français que j'ai lus, je n'ai trouvé que quelques contemporains qui emploient activement des verbes neutres à la place de *dire en* suivi du participe présent de ces verbes, j'en ai conclu et je répète qu'une telle construction ne peut être bonne dans notre langue.

Maintenant, à M. Charles Deulin de voir s'il doit continuer à poursuivre sa « discrète innovation » ou s'il juge prudent de se ranger enfin à mon avis.

— M. Charles Deulin préfère toujours le gallicisme du XVIIe siècle *que vous espériez qui ne serait pas connue* à la tournure moderne *que vous espériez ne devoir pas être connue*. Alors, qu'il l'emploie! Quant à moi, qui trouve les *que... qui* insupportables (c'est mon oreille, à laquelle fait appel M. Charles Deulin, qui apprécie ainsi), et qui sais que la locution où ils entrent est réfractaire à toute analyse, je suis persuadé plus que jamais qu'ils doivent être rejetés.

M. Charles Deulin ne veut pas que la vivacité d'une expression se mesure par le nombre des syllabes qu'elle contient; il faut, selon lui, que ce soit plutôt par leur « pesanteur ». Mais il me permettra de ne pas trouver ce moyen très-praticable ; car, pour mesurer une chose matérielle, une unité est nécessaire, et je ne vois pas celle qu'on pourrait prendre ici.

— Depuis 1851, époque où, étant à Londres, j'ai conçu le plan de mes études grammaticales, je n'ai pas cessé de m'occuper exclusivement de la langue française; et, parmi les différents traités que j'ai écrits sur cette matière, il se trouve un *Emploi du subjonctif* qui, imprimé, comprendrait certainement plus de quarante pages de format ordinaire. Or, je pense que M. Charles Deulin, après avoir reçu cette confidence, voudra bien m'accorder le droit de professer relativement au mode en question une théorie pouvant être contraire sur quelques points « non-seulement à celle de M. Littré, mais encore à l'opinion assez généralement reçue. »

Maintenant que j'ai fourni à M. Charles Deulin la preuve que je ne me suis jamais refusé à insérer les communications qu'il m'avait adressées, j'ai la ferme conviction qu'en bon confrère, il regrettera les vivacités de la lettre qu'il m'a écrite le 10 de ce mois.

×

Première Question.

Je désirerais bien savoir s'il faut dire GRINCER LES DENTS *ou bien* GRINCER DES DENTS. *Aucun dictionnaire jusqu'ici ne m'a donné satisfaction sur ce point ; j'espère que je serai plus heureux en vous consultant.*

—

De prime abord, on peut croire que, dans cette expression, il est loisible de faire de *grincer* un verbe actif ou un verbe neutre, car on trouve les exemples suivants :

(Où *grincer* est suivi de *les*)

Il s'est armé contre moi de toute sa fureur; il *a grincé les dents* en me menaçant.

(Saci, *Bibl. Job*, XVI, 10.)

Les fanatiques *grinceront les dents* et ne pourront pas mordre.

(D'Alembert, *Lett. à Volt.*, 13 mai 1759.)

(Où *grincer* est suivi de *des*)

Grincer des dents, serrer les dents fortement, de manière qu'elles font entendre un bruit.

(Littré, *Dict.*)

Que le pécheur verra tout cela, et en sera courroucé et marri, que même il en *grincera des dents* et frémira de rage.

(*Les Évén. singul.*, p. 287.)

Mais il n'en est pas ainsi; à mon avis, il faut dire *grincer des dents* quand *faire* ne précède pas l'expression, et *grincer les dents* quand *faire* la précède, ce dont je vais vous donner la raison.

1° Le verbe *grincer* est un verbe né de l'imitation du bruit occasionné par deux corps frottant l'un contre l'autre; il est équivalent à

Faire entendre le bruit *grrrin*,

comme *claquer*, verbe formé d'une manière identique, équivaut à

Faire entendre le bruit *clac*.

Or, *claquer*, qui se dit aussi des dents, requiert toujours la préposition *de* avant *dents*, parce que *claquer des dents* veut dire claquer au moyen des dents, absolument comme *claquer des mains*, veut dire claquer avec les mains :

Claque *des* dents, tremble et frissonne.

(La Fontaine, *Orais*.)

D'où je conclus que *grincer*, verbe de la catégorie de *claquer*, et neutre comme lui, doit être suivi d'un régime qui ne peut être qu'indirect, ou, en d'autres termes, qu'il faut dire *grincer des dents*, et non *grincer les dents*.

2° Quand le verbe *faire* précède l'expression, celle-ci est une phrase infinitive qui sert de complément direct à *faire;* dans cette phrase, *dents* est le sujet de *grincer*, et le nom de la personne se construit avec la préposition *à*, ou, si c'est un pronom, avec *me*, *te*, *se*, *lui*, *nous*, *vous*, *leur;* de sorte que le tout signifie littéralement :

Faire que *les dents* grincent à quelqu'un,

construction parfaitement conforme au sens neutre de *grincer*. Aussi trouve-t-on toujours, dans ce cas, *grincer* suivi de *les :*

Les douleurs de la néphrétique *lui feront grincer les dents.*

(J.-J. Rousseau, *Émile*, IV.)

Malgré son aigre voix, qui *fait grincer les dents.*
Il apprend de Lambert les airs les plus touchants.

(Regnard, *Épît.* I.)

Le bruit de la scie *fait grincer les dents.*

(Académie.)

×

Seconde Question.

Comment doit-on prononcer LANGUE D'OIL? *Faut-il dire* LANGUE D'O-IL *ou* LANGUE D'OIL? *J'ai entendu prononcer des deux manières.*

—

D'après M. Littré, *Langue d'oil* (la langue parlée au nord de la Loire au XVIe siècle, et ainsi nommée parce qu'elle avait *oil* pour terme d'affirmation) doit se prononcer *langue d'oil;* mais tel n'est pas mon sentiment : il me semble qu'il faut prononcer *langue d'oui*, et cela, pour les raisons que je vais vous dire.

Génin a fait cette remarque, que je crois vraie (*Variat.*, préf. XV), à savoir qu'au moyen âge, quoiqu'un mot se présentât sous des formes différentes, il n'en avait pas moins une prononciation unique.

Or, avant d'être figuré par *oui*, notre adverbe d'affirmation l'a été par *ouil*, et avant de l'être par *ouil*, il l'a été par *oil*, comme ces exemples le mettent en évidence :

(XVIe siècle)

Et tant qu'*ouy* et nenny se dira,
Par l'univers le monde me lira.

(Marot, II, 221.)

(XVe siècle)

Par ma foi, respondit le duc de Lancastre, *ouil.*

(Froissart, II, III, 221.)

(XIIIe siècle)

Sire, fait-ele, *oil*, mon cuer lui ai donné.

(*Berte*, XLV.)

D'où je conclus que *oil* ayant dû se prononcer *oui*, l'expression *langue d'oil* doit naturellement se prononcer *langue d'oui.*

×

Troisième Question.

Quelle est la véritable signification de l'expression populaire CUVER SON VIN? *Est-ce que ce serait par hasard une allusion au corps du buveur considéré comme une cuve?*

—

Vous n'y êtes pas, tant s'en faut.

Dans cette expression, *cuver* vient du verbe latin *cubare* (b = v), qui veut dire être couché, être étendu, dormir; *cuver son vin*, c'est rester couché ou se coucher pendant qu'on est sous l'influence de Bacchus.

Nos pères du XVIe siècle disaient *dormir son vin*, ce qui est une confirmation de l'étymologie que je viens de vous donner :

Néantmoins en y avoit-il bien de telx qui eussent eu grand mestier de *dormir le vin* qu'ilz avoient beu à oultrage.

(Menard, *Hist. de Duguesclin*, p. 528.)

×

Quatrième Question.

Voudriez-vous bien prendre la peine de m'expliquer, dans un de vos prochains numéros, comment il se fait que AVOIR LA BEAUTÉ DU DIABLE *se dit, en parlant d'une femme, pour signifier être jeune?*

—

L'expression *beauté du diable* n'a pas précisément le sens que vous lui croyez; elle désigne cette espèce de beauté que la jeunesse donne aux figures les moins jolies, aux physionomies les plus insignifiantes, grâce à cette mystérieuse loi de la nature qui veut que la femme la moins belle illumine un jour son visage d'un charme qui la fait aimer. Ainsi quand à la question : « Comment est-elle? » on répond : « Oh! elle a la beauté du diable », cela veut dire : elle n'a d'autre beauté que celle que donne la jeunesse.

Mais pourquoi cette beauté d'un moment s'appelle-t-elle *beauté du diable*, expression qui, prise à la lettre, devrait plutôt signifier une affreuse laideur?

L'origine de cette expression se trouve, selon toute apparence, dans le vieux proverbe qui dit que *le diable était beau quand il était jeune*, allusion probable, d'après Quitard, au temps où le diable figurait au rang des anges du ciel.

ÉTRANGER

Réponse à M. Dufour-Vernes.

Dans mon numéro du 15 avril dernier, ayant eu à donner mon avis sur la meilleure manière de prononcer les *ll* mouillées, j'ai incliné pour *ie*, et j'ai dit pour quelles raisons.

Mais un de mes lecteurs, M. Dufour-Vernes, ne les a pas goûtées; et, après avoir longtemps hésité, il a fini, cédant à « un besoin de combattre l'erreur sous quelque forme qu'elle se présente, » par m'écrire la longue protestation qu'on a lue dans le numéro 22.

M. Dufour-Vernes, qui croit que la tendance fâcheuse des Français à prononcer les *ll* mouillées comme *ie* leur rendra « toujours difficile l'étude des langues étrangères », insiste pour que nous prononcions ces lettres *lie*, comme le faisaient nos pères du XVIe siècle, et comme le font encore la Suisse Romande et la Savoie :

Dans ces deux contrées, il n'y a que les petits enfants qui, à cause de la faiblesse de leur organe, prononcent *ie* ll mouillées.

Du reste, M. Dufour-Vernes peut justifier son opinion par celle du professeur Richard, qui s'exprime en ces termes, au sujet de la prononciation *ie*, dans un *Manuel* publié en 1862 :

Nous repoussons avec énergie ce grasseiement désagréable et ridicule, cher surtout aux garçons limonadiers et aux demoiselles de comptoir, personnes fort respectables sans doute, mais qui font rarement autorité en fait de beau langage.

Maintenant, la protestation de M. Dufour-Vernes est-elle réellement fondée?

Je ne le pense pas, parce qu'il faudrait pour cela qu'on ne pût alléguer ce qui suit en faveur de la prononciation que je préfère :

1° Dans une langue, on compte au moins quatre parties : la prononciation, l'orthographe, la construction et la signification. Or, quand depuis le XVIe siècle, les trois dernières ont éprouvé en français des changements que M. Dufour-Vernes accepte certainement, pourquoi n'admet-il pas que la prononciation puisse s'être modifiée comme les autres parties?

2° Quand M. Dufour-Vernes reconnaît aux Italiens (du moins je le suppose) le droit de prononcer l'*l* après le *p* comme un *i* (*piantare*, planter; *piazza*, place; *piacere*, plaisir; *piaga*, plaie, etc.), changement qui a bien pu ne pas avoir lieu dès l'origine de leur langue, pourquoi refuse-t-il aux Français celui de changer, quand il leur plaît, les consonnes *ll* également en *i* (*ie*)? Est-ce que, dans cette question, ils ne sont pas entièrement maîtres?

3° M. Dufour-Vernes semble contester que Paris possède si bien le droit d'être souverain régulateur en matière de langage que « la prononciation des Parisiens ne peut être entachée de vice ». Quoi de plus naturel, cependant? Paris jouit du privilége qu'ont dû avoir jadis et qu'ont encore de nos jours toutes les grandes capitales des peuples civilisés.

4° Il n'est pas admissible que les habitants d'un pays parlant français et ayant conservé une prononciation peut-être générale autrefois, mais certes fort loin de l'être aujourd'hui, puissent être considérés comme prononçant mieux que la capitale même de la France : il en est ici comme en astronomie, où le gros astre fait la loi au petit.

5° Quelque singulière que puisse paraître la manière de prononcer certaines lettres, elle devient la vraie quand elle est adoptée par le plus grand nombre renfermant les plus instruits, et il n'est pas jusqu'à la prononciation des « incroyables » qui n'eût pu, en cas de succès, devenir parfaitement française, puisque cette même prononciation, imitée de l'anglais, a bien pu passer à l'état de règle générale de l'autre côté de la Manche.

6° Les *ll* mouillées se prononcent plus facilement *ié* que *lie*, parce que le premier son est plus doux. Or, si l'adoucissement dans les langues est un progrès, comme le dit M. Dufour-Vernes, pourquoi nous reproche-t-il donc de préférer la première de ces prononciations, qui l'emporte sur la seconde?

7° M. Dufour-Vernes met dans son post-scriptum qu'il a « en outre de fortes raisons de croire que la prononciation *ie* ne se trouve qu'à Paris ». Qu'il veuille bien constater encore ici son erreur : j'ai eu occasion d'entendre parler des personnes bien élevées de toutes les parties de la France, et je puis lui certifier qu'à de rares exceptions près, je ne les ai jamais entendues dire : *cana-lie* (canaille); *enta-lie* (entaille), etc.

A moins qu'il n'ait pris le parti de rester quand même fidèle à sa doctrine, et de se montrer plus royaliste que le roi, j'espère que, cessant de croire que la prononciation *ie* n'est bonne que pour les « garçons limonadiers » et les « demoiselles de comptoir », M. Dufour-Vernes voudra bien la reconnaître, au contraire, comme la vraie prononciation de nos *ll* mouillées.

×

Première Question.

Je viens de trouver dans le numéro 19, *à la page* 147, *tout au commencement de la seconde colonne :* « JE NE SACHE PAS *qu'il y ait, etc.* » *Or, pourquoi avez-vous employé le subjonctif au lieu de l'indicatif* JE NE SAIS PAS? *Si vous daignez me répondre dans votre journal, vous m'obligerez beaucoup.*

—

L'expression *que je sache* est la traduction littérale de *quod sciam*, propre à la première personne singulière du subjonctif de *scire* (savoir), que les Latins employaient tantôt dans les phrases négatives, tantôt dans les phrases positives, avec le sens de *à ma connaissance*.

Le français a fait usage de la même construction, mais seulement dans les phrases négatives.

Or, dans ces phrases, nous pratiquons une inversion remarquable, qui consiste en ceci :

On fait passer *je sache*, accompagné de la négation de l'autre verbe, en tête de la phrase, ce qui fait *je ne sache pas*, puis on le fait suivre du *que* qui le précédait, en mettant le verbe suivant au subjonctif sans négation; par ce procédé tout français, on obtient des phrases comme les suivantes :

*Je ne sache pas qu'*on *ait* jamais *vu* d'enfant en liberté se tuer.

(J.-J. Rousseau, dans la *Gram. nat.*, p. 643.)

*Je ne sache pas qu'*il y *ait eu* d'hommes blancs devenus noirs.

(Buffon, dans la *Gram. nat.*, p. 642.)

phrases qui sont mises pour :

On *n'*a jamais vu *que je sache* d'enfant en liberté se tuer.

Il *n'*y a jamais eu *que je sache* d'hommes blancs devenus noirs.

C'est ainsi que s'explique, dans celle que vous me citez, l'emploi du subjonctif *je ne sache pas* au lieu de l'indicatif *je ne sais pas.*

—

Comme cette question a déjà été traitée dans le *Courrier de Vaugelas* (3e année, p. 170), ce qui précède, en vertu d'une règle adoptée au sujet des questions qui se répètent, n'est qu'un résumé de la solution donnée à l'endroit indiqué.

×

Seconde Question.

Le chat-huant (dont il vaudrait mieux écrire le nom CHAHUAN, *comme vous le dites dans votre numéro* 9), *s'appelle aussi par corruption* CHOUAN. *Quelle distinction l'usage fait-il dans l'emploi de ce dernier et de* CHATHUANT?

—

On emploie le mot *chouan :*

1° En zoologie, pour désigner le moyen-duc;

2° En histoire, pour désigner les bandes de Vendéens qui, pendant la Révolution et après 1830, faisaient la guerre de partisans contre le gouvernement français :

Les *Chouans* furent ainsi appelés du nom de leur premier chef, Jean Cottereau, dit le *Chouan*, et qui avait lui-même reçu ce surnom parce qu'il faisait la contrebande et avait adopté pour signe de ralliement le cri du chat-huant.

(Bouillet, *Dict. d'hist. et de géog.*)

Dans tous les autres cas, on se sert de *chat-huant :*

Le marchand repartit : hier au soir sur la brune
Un *chat-huant* s'en vint votre fils emporter.

(La Fontaine, *Fab.* IX, 1.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... *malgré* qu'on en ait (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 43); — 2° ... il en vint *de* blancs, *de* jaunes, *de* noirs, *de* cuivrés; — 3° ... qui ressemblent *parfaitement* à ces pauvres martyrs (Voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, p. 11, col. 1); — 4° ... pour *exhiber* les lampions (au propre, on n'arbore que ce qui peut se dresser comme un arbre); — 5° Un brave homme, *dit* la Paresse *en bâillant;* — 6° ... que n'en a *rencontré* celle qui a eu lieu; — 7° ... et il n'y en a pas une *d'*intacte; — 8° ... cela n'empêche pas que ce dernier *soit*...

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

VAUGELAS.

(Suite et fin.)

Gracieux. — Ce mot ne semble pas bon, quelque signification qu'on lui donne; la plus commune et la meilleure est *doux*, *courtois*, *civil;* il se met ordinairement après un de ces adjectifs : *courtois et gracieux.*

Absinthe, *poison.* — Dans ses vers, Malherbe fait *absynthe* tantôt masculin, et tantôt féminin; Vaugelas l'aimerait mieux de ce dernier genre. Quant à *poison*, il est masculin, quoique les Parisiens le fassent d'ordinaire du féminin, et disent *de la poison.*

Aimer mieux. — Quand cette expression est suivie de deux infinitifs, faut-il mettre *que de* ou simplement *que* devant le second? Presque toujours, il faut mettre le *de*, et il est certain qu'il est plus français et plus élégant de le mettre que de le supprimer : *il leur fit réponse qu'ils aimoient mieux mourir, que de montrer aucun signe de crainte et de lâcheté.* Cependant, il y a des cas où Vaugelas croit qu'il vaut mieux ne pas mettre *de*, comme dans cette phrase, par exemple : *j'aime mieux mourir que changer.*

Pour afin. — Cette expression est tellement barbare, que Vaugelas s'étonne qu'il y ait tant de gens à la Cour qui s'en servent.

Se fier. — Ce verbe a quatre constructions : *se fier à*, *se fier sur*, *se fier en*, *se fier de.* La préposition *de* n'est plus en usage; beaucoup croient que la vraie préposition requise est *en;* mais *à*, qui se construit depuis peu avec *se fier*, est destiné à supplanter *en.*

A *avec* L'UN ET L'AUTRE. — L' « article » ou la préposition *à* veut être répétée entre ces deux mots *l'un et l'autre.* Il faut dire *cela convient à l'un et à l'autre*, et non *cela convient à l'un et l'autre.* Cette construction doit être observée avec toutes sortes de prépositions : *pour l'un et pour l'autre*, *avec l'un et avec l'autre.*

Asseoir un jugement. — Ne peut se dire qu'avec le verbe à l'infinitif; on ne peut employer *asseoir* aux autres temps; il faut le remplacer par le verbe *faire.*

PAS *pour* PASSAGE. — Il n'est permis de dire *pas* pour *passage* que pour exprimer quelque « détroit » de montagne ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze.*

Insulter. — Mot fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. Coëffeteau le vit naître quelque temps avant sa mort, et il prédit ce qui est arrivé, c'est-à-dire qu'il serait reçu dans quelque temps aussi bien qu'*insulte.* Cette phrase lui semblait particulièrement élégante : *insulter à la misère d'autrui.*

Pudeur. — Il a été introduit par Desportes. Ce mot nous était bien nécessaire, car *honte* veut dire la bonne et la mauvaise honte, ce qui le rend équivoque, tandis que *pudeur* ne signifie que la bonne honte.

Il sied. — Ce verbe est fort « anomal » dans sa con-

jugaison; il ne s'emploie qu'aux temps suivants : au présent de l'indicatif, *il sied;* à l'imparfait, *cela lui seioit bien;* au futur, *cela vous seira bien;* à l'impératif, *qu'il lui seie bien;* au conditionnel *seieroit.* Il n'a point d'infinitif. Au participe présent, il ne s'emploie que pour les mœurs, et non pour les habits.

Croyance, créance. — Se prononcent tous deux à la Cour de la même façon, à cause de la diphthongue *oi* ou *oy*, qui sonne *é*. Ce sont néanmoins deux choses différentes, comme le prouvent ces exemples : *une lettre de créance, avoir la créance de quelqu'un*, et *ce n'est pas ma croyance.*

Entaché. — Ce mot, qui se dit des fruits en Anjou, est dans la bouche de presque tout le monde; on dit *entaché d'un vice* pour *taché, souillé d'un vice;* mais il est extrêmement bas, et un des plus excellents poètes modernes s'étant laissé aller au « torrent du peuple » qui parle ainsi, s'en est vu reprendre comme d'un mot indigne de la place où il l'emploie (1647).

Inonder. — Coëffeteau et quelques auteurs de son temps se servent de ce verbe d'une manière qui n'est pas commune; ils l'emploient avec la préposition *sur* et neutralement : *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines.* Néanmoins l'usage ordinaire est de faire *inonder* actif, et de dire *inonder les terres voisines.*

Jaillir. — Employé pour *réjaillir,* ce verbe n'est pas fort bon; c'est peut être un défaut du pays, où l'on se sert de plusieurs verbes simples au lieu des composés; ne dit-on pas *tasser* et *sieger* pour *entasser* et *assieger?*

Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle. — Ces mots ne peuvent pas être mis indifféremment dans tous les endroits d'une lettre ou d'un discours. Ordinairement, on les place fort mal. Voici des règles pour ne pas tomber dans ce défaut : 1° Il ne faut jamais, dans la première période d'une lettre ou d'un discours, répéter le mot *Monseigneur, Monsieur*, par lequel on a commencé; ce serait importuner et non respecter la la personne que l'on prétend honorer; 2° Après *vous* finissant le membre de la période, il faut mettre *Monseigneur, Monsieur*, etc.; ainsi *il n'appartient qu'à vous, Monseigneur*, etc., vaut beaucoup mieux que sans *Monseigneur;* 3° Il faut bien faire attention à ne point mettre ce titre après un verbe actif, à cause de l'équivoque ridicule qu'il peut faire, comme dans *je ne veux pas acheter, Madame, si peu de chose à si haut prix;* 4° Ne point le mettre non plus entre le substantif et l'adjectif, ne point dire, par exemple, *c'est un adversaire, Monsieur, très-insolent;* 5° On ne doit jamais mettre ni *Sire*, ni *Monseigneur*, ni *Madame* après *votre Majesté, votre Eminence*, ou *votre Altesse;* mais on les peut mettre devant, et dire *Sire, votre Majesté ne souffrira pas; Madame, votre Altesse est si sage.*

Si en écrivant on peut mêler VOUS *avec* VOTRE MAJESTÉ, VOTRE ALTESSE *et autres expressions semblables.* — Dans une lettre pas trop longue, il faut toujours mettre *votre Majesté*, et jamais *vous.* Dans une longue lettre ou dans un discours de longue haleine, on peut dire tantôt *vous* et tantôt *Votre Majesté.* Les plus scrupuleux avouent qu'il y a même des endroits où il faut nécessairement dire *vous*, comme dans *vous êtes, Madame, la plus grande Reine du monde.*

Alte, halte. — Faut-il écrire *faire halte* avec une *h*, ou sans *h?* La plus saine et la plus commune opinion est qu'il faut écrire *alte* sans *h*, et sans avoir égard aux diverses étymologies contraires que l'on pourrait invoquer : une foule de témoins assurent qu'ils n'ont jamais entendu aspirer dans cette expression.

Hampe, hante. — On dit *la hampe* ou *la hante d'une hallebarde;* mais *hampe* est incontestablement le meilleur, comme étant le plus en usage.

Et qu'ainsi ne soit. — Cette façon de parler semble dire tout le contraire de ce qu'on lui fait signifier, car son véritable sens est *et qu'ainsi soit.* On ne peut pas voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'usage contre la raison. Cependant ce sont ces choses-là qui font d'ordinaire la beauté des langues.

Tout de même que. — N'est pas absolument mauvais, mais il est extrêmement bas; si Vaugelas en a fait lui-même souvent usage, c'est parce qu'il ne connaît que depuis peu la faute dont il avertit les autres.

TOUT *avec plusieurs substantifs.* — On ne doit pas mettre cet adjectif avant ces substantifs; il faut le répéter devant chacun d'eux. Par exemple, il ne faut pas dire *pour voir toutes les beautez, l'artifice et les graces parfaitement employées;* il faut dire *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice et toutes les graces parfaitement employées.* Il semble que tous les substantifs qui suivent sont jaloux du premier si on ne les traite pas avec autant d'honneur. Mais si les substantifs sont synonymes ou approchants, on peut à volonté répéter ou ne pas répéter *tout.*

Le participe CRAINTE. — Il a si mauvaise grâce dans les temps composés, qu'il faut l'éviter avec soin; ainsi, qui ne sent la rudesse de ce mot dans *c'est une chose que j'ai toujours crainte?* Elle provient sans doute de l'équivoque de ce participe avec le substantif *crainte.*

Des noms qui ont à la fois la signification active et la signification passive. — Le mot *estime* a la signification active dans *mon estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage*, et la signification passive dans *mon estime ne dépend pas de vous.* Les mots *aide, secours, opinion*, peuvent s'employer d'une manière analogue.

Prendre à témoin. — Quand on met *tous* dans cette phrase, il faut que *témoin* soit au singulier : *je vous prends tous à témoin*, parce qu'il signifie alors *témoignage*, ce dont il ne faut pour preuve que cette formule si ordinaire : *en témoin de quoi j'ai signé la presente.*

Pardonnable. — On abuse souvent des adjectifs verbaux, et en particulier de celui-ci, qui ne se dit jamais des personnes, mais seulement des choses.

Encore quelques pages, qui sont consacrées au barbarisme, au solécisme et aux équivoques, autant de vices contre la pureté et la netteté du style, et Vaugelas termine le troisième et dernier volume de ses *Remarques.*

FIN.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA CINQUIÈME ANNÉE DE CE JOURNAL.

QUESTIONS RÉSOLUES.

A.

Affouiller. Le verbe — est-il français ou ne l'est-il pas, p. 36.
Alcaraza ou *Alcarazas*. S'il faut dire —, p. 76.
A part soi. Si dans — il convient de mettre un *t* à *part*, p. 107.
Apprendre quelqu'un à. Si l'on peut dire —, p. 156.
Après moi le déluge. Communication sur —, p. 89.
A qui mieux mieux. Explication du redoublement de *mieux* dans —, p. 140.
Argot. Causes de la propagation de l' — dans notre langue, p. 105.
Armes de Bourges. Pourquoi un ignorant dans un fauteuil est dit représenter les —, p. 155.
Arriver comme mars en carême et *Arriver comme marée en carême*. Différence entre —, p. 140.
Ascension et *Assomption*. Différence entre —, p. 140.
As percé. Explication de —, terme de bouillotte, p. 92.
Aube des mouches. Quelle heure de la journée indique l'expression l' —, p. 19.
Autant. Communication sur l'origine de —, donnée dans la 3e année, p. 162.
Autant pour le brodeur. Véritable signification de —, p. 91.
Autrui. Cas où le pronom — ne peut s'employer pour *un autre*, p. 37.
Avachir. Etymologie de —, p. 108.
Avent. Pourquoi un *e* dans —, temps qui précède Noël, p. 180.
Avoir la beauté du diable. Signification et origine de —, p. 187.

B.

Battre la campagne. Origine de l'expression —, p. 28.
Bâtonnier. Pourquoi le chef annuel des avocats s'appelle —, p. 90.
Biche émissaire. Si en parlant d'une femme, — peut se dire, p. 28.
Bistouri. Etymologie de —, p. 26.
Boire sec. Sens littéral de l'expression —, p. 92.
Bois de corde. Pourquoi un certain bois à brûler s'appelle —, p. 124.
Bosseler ou *Bossuer une cafetière*. S'il faut dire —, p. 20.
Boulevart. S'il convient d'écrire —, p. 108.
Brosser les bois. Sens de —, p. 123.

C.

Calino. Origine du néologisme —, p. 28.
Calvados. Origine de —, p. 59.
Calvados. Communication relative à l'origine de —, p. 113.
Cap Fayot. Origine de l'expression : Doubler le —, p. 100.
Capharnaüm. Communication relative à —, p. 73.
Casser sa pipe. Pourquoi — a le sens de *Mourir*, p. 28.
Cela ne vous chaut guère. Si la construction de — est bien correcte, p. 139.
Cercle de Popilius. Signification et origine de l'expression —, p. 156.
Ces animaux. Si, après avoir parlé d'un certain animal, on peut dire —, p. 124.
C'est au diable auvert. Origine du proverbe —, p. 99.
Charnier. Si le mot — s'est employé autrefois pour désigner un cimetière, p. 33.
Charnier. Communication relative à —, p. 65.
Chat-huant. Etymologie de l'expression —, p. 67.
Chat-huant et *Chouan*. Différence d'emploi entre —, p. 189.
Chercher midi à quatorze heures. Origine de l'expression —, p. 25.
Coite. Raison pour laquelle *Coi* fait au féminin —, p. 181.
Comté-Venaissin ou *Comtat-Venaissin*. Si l'on doit dire —, p. 170.
Confortable. Pourquoi l'adjectif — n'a pas d'*m* comme en anglais, d'où il est tiré, p. 180.
Conter fleurettes. Véritable signification de —, p. 114.
Courte honte. Explication de l'expression —, p. 130.
Courte honte. Communication relative à un proverbe espagnol cité au sujet de —, p. 177.
Cresson alénois. Pourquoi un certain cresson s'appelle —, p. 91.
Cuver son vin. Véritable signification de —, p. 187.
Cylindrer du linge ou *Calandrer du linge*. Lequel vaut le mieux —, p. 116.

D.

Daigner. Le verbe — est nécessairement actif, p. 60.
De ou *Des*. S'il faut mettre — devant un adjectif précédé de *En*, p. 115.
De ou *Des*. Communication de M. Ch. Deulin, relative à l'emploi de — devant un qualificatif précédé du pronom *En*, p. 138.
De ou *Des*. Réponse à M. Ch. Deulin sur —, p. 153.
De ou *Des*. Réplique de M. Charles Deulin sur —, p. 185.
De plus belle. Signification littérale de —, p. 132.
Découvreur. Emploi du terme —, p. 114.
Dégringolé. Si le participe — est invariable, p. 60.
Dégringoler. Etymologie de —, p. 68.
Demander excuse. S'il est vrai que — soit une mauvaise expression, p. 1.
Dès le potron minet. Signification littérale de —, p. 89.
Des plus. Avec quoi doit s'accorder l'adjectif précédé de —, p. 76.
Devoir. Si le verbe — au passif peut avoir pour sujet un nom signifiant une chose préjudiciable à quelqu'un, p. 67.
Donner un poil à quelqu'un. Signification littérale de —, p. 164.
Donner un suif à quelqu'un. Origine de l'expression —, p. 171.
Dormir la grasse matinée. Origine de l'expression —, p. 74.

E.

E. Pourquoi — prononcé *eu* dans *Cueillir*, *Recueillir*, etc., p. 101.
Eau. Comment le mot — s'est formé du latin *Aqua*, p. 18.
Ecœurer. Si aujourd'hui — est devenu français, p. 106.
Ecrevisse. Etymologie de —, p. 138.
Efficace. Quand le substantif — peut se dire pour *Efficacité*, p. 180.
Emonction. Justification de l'emploi de —, p. 51.
En. Réponse à M. Coudray où il est démontré que — mis pour un substantif partitif est régime direct, p. 177.
En avoir dans l'aile. Pourquoi — signifie un espace de temps, p. 5.
Ente. Nature du mot — dans *Prunes d'ente*, p. 123.

F.

Faire fiasco. Origine de —, p. 4.
Faire fiasco. Communication relative à —, p. 41.
Faire fiasco. Réponse à la communication sur —, p. 57.
Faire four. Origine de l'expression —, p. 52
Faire la barbe à quelqu'un. Origine de l'expression proverbiale —, p. 76.
Faire valoir le bouchon. Signification de la phrase —, p. 124.
Faire son compliment à quelqu'un. Si — peut se dire à l'occasion d'un malheur, p. 140.
Faire des châteaux en Espagne. Origine du proverbe —, p. 178.
Faisant ou *Fesant*. S'il faut écrire —, p. 173.
Fautif. Emploi de — pour qualifier une personne qui a commis une faute, p. 75.
Félibre. Signification et étymologie de —, p. 164.
Feu. Etymologie de l'adjectif —, p. 97.
Fier-à-bras. Moyen de faire disparaître la difficulté qu'offre le pluriel de —, p. 26.
Fils. Si le mot — doit se prononcer *fi* ou *fisse*, p. 108.
Finales nasales. S'il faut toujours lier les —, et comment cette liaison doit se faire, p. 107.
Finisterre. Pourquoi il est masculin dans : Département du —, p. 43.
Flageolet. Comment —, au sens de *haricot*, est venu de *Faseolus*, p. 9.
Flageolet. Communication relative à —, p. 41.
Flageolet. Réponse à la communication du numéro 6, p. 57.
Flagorner. Etymologie du verbe —, p. 146.
Fruit-sec ou *Fruits-secs*. S'il faut écrire au singulier —, p. 84.

G.

Greffe et *Ente*. Si les deux substantifs — sont synonymes, p. 163.
Grincer les dents ou *Grincer des dents*. S'il faut dire —, p. 186.
Guet-apens. Etymologie de —, et son orthographe au pluriel, p. 106.

H.

Habitants des villes de France. Noms donnés aux —, p. 82.
Habitants des villes de France. Communication de M. Fillemin relative à l'utilité d'expliquer les noms irréguliers des —, p. 113.
Habitants des villes de France. Communication par M. George Garnier d'une liste complémentaire des noms des —, p. 137.
Habitants des villes de France. Réponse à M. Fillemin, p. 145.
Habitants de Pau. Communication relative au nom des —, p. 145.
Huguenot. Etymologie du mot —, p. 42.
Humeur. Comment du sens de liquide — a pu passer à celui de disposition d'esprit, p. 4.

I.

Il fait faim. Si l'expression — est française, p. 124.
Il l'a échappé belle. Pourquoi le participe dans — doit rester invariable, p. 122.
Il n'est métier. Signification de —, p. 20.

Interroger. Si le verbe — peut s'interjeter dans une phrase, p. 36.

J.

Je ne sache pas. Explication de — employé au commencement d'une phrase, p. 188.
Jusqu'à ce que. Phrase dans laquelle — doit être remplacé par *Avant que*, p. 163.

L.

LL mouillées. Comment doivent se prononcer les —, p. 11.
LL mouillées. Communication de M. Dufour-Vernes sur la prononciation des —, p. 171.
LL mouillées. Réponse à M. Dufour-Vernes sur les —, p. 187.
Laisser-passer. La meilleure manière d'écrire le substantif composé —, p. 36.
Langue d'oil. Comment il faut prononcer —, p. 187.
Larmes de crocodile. Communication relative à —, p. 9.
Larmes de crocodile. Si *larmes* dans l'expression — signifie *Gémissements*, p. 121.
Laver. Etymologie de — signifiant *Vendre*, p. 4.
Laver. Communication relative à —, p. 17.
Le onze, le onzième. Pourquoi on écrit —, et non *L'onze, L'onzième*, p. 26.
L'être. Cas dans lesquels — peut remplacer un verbe précédent mis au passif, p. 147.

M.

Manger sur le pouce. Explication de l'emploi de *Sur* dans l'expression —, p. 73.
Manger la grenouille. Véritable sens et origine de —, p. 180.
Marchand. Pourquoi — s'emploie pour *Acheteur*, p. 12.
Méditateur. Pourquoi on ne dit pas — quand on dit *Méditation*, p. 163.
Morgue. D'où vient le nom de —, lieu où l'on dépose les noyés à Paris, p. 58.

N.

Naître. Si l'on peut employer — dans cette phrase : *Naître un sujet*, p. 35.
Naître. Communication concernant le verbe —, p. 49.
Ne. Comment une phrase comparative peut être incorrecte avec — tandis qu'une autre est correcte sans —, p. 131.
Ne donnons pas trop pour le sifflet. Signification et origine de —, p. 58.
Ne m'en veuillez pas ou *Ne m'en voulez pas*. Si l'on doit dire —, p. 44.
Ne pas laisser que de. Communication de M. Ernest David au sujet de l'expression —, p. 137.
Ne pas laisser que de. Communication de M. Charles Soullier au sujet de l'expression —, p. 162.
Numéro. Place que doit occuper le — dans la suscription d'une lettre, p. 123.
Numéro. Communication sur la place que doit occuper le — dans la suscription d'une lettre, p. 161.
Numéro. Communication de M. Fillemin sur la place que doit occuper le — dans la suscription d'une lettre, p. 178.

O.

Omelette. Etymologie du mot —, p. 49.
Orgue de barbarie. Pourquoi l'orgue à manivelle s'appelle —, p. 67.

P.

Pantalon. Comment le terme — a pu désigner un homme, p. 140.
Pantoufles de verre et *Pantoufles de vair*. Laquelle des expressions — est la meilleure, p. 66.
Pardon de la liberté grande. Communication relative à une erreur commise sur l'âge de —, p. 1.
Parfaitement. Construction de l'adverbe —, p. 170.
Parler du puits. Sens et origine de —, p. 170.
Participe passé. Accord du — ayant pour régime *Que* précédé de deux substantifs séparés par *De*, p. 11.
Participe passé. Accord du — précédé de *En* et d'un adverbe de quantité, p. 12.
Participes présents. Pourquoi nos — ont une finale identique quoique venus de mots latins en *ans* et en *ens*, p. 115.
Participe passé. Pourquoi le — invariable quand il a pour seul régime *En*, p. 147.
Payer en monnaie de singe. Signification et origine de —, p. 20.
Perpignan. D'où vient le nom de — désignant un manche de fouet, p. 165.
Phrases interjetées. S'il est permis d'employer dans les — un verbe qui tienne lieu de son participe présent précédé du verbe *Dire*, p. 51.
Phrases interjetées. Communications de M. Ch. Deulin relatives aux verbes des —, p. 138 et 185.
Phrases interjetées. Réponses à M. Ch. Deulin, p. 153 et 186.
Plaindre (Se). Communication de M. Ch. Deulin relative au subjonctif mis après —, p. 138.
Plaindre (Se). Réponses à M. Ch. Deulin, p. 154 et 186.
Plaindre (Se). Cas dans lequel — veut toujours l'indicatif après lui, p. 171.
Plus bon. Dans quels cas on dit — au lieu de *Meilleur*, p. 74.
Plus. Place de l'adverbe — quand il est répété, ou employé avec *Moins* dans les phrases proportionnelles, p. 122.
Pointe ou *Point*. S'il faut dire : Une loi qui —, p. 116.
Pourquoi. Quand il faut mettre — en deux mots, et en un seul mot, p. 156.
Prendre sans vert. Signification et origine de —, p. 13.
Prendre quelque chose au pied de la lettre. Explication de l'expression —, p. 169.

Q.

Que... qui. Si l'on doit employer la construction —, p. 10.
Que... qui. Communications de M. Ch. Deulin relatives au gallicisme que forment —, p. 138 et 187.
Que... qui. Réponses à M. Ch. Deulin, p. 154 et 186.
Querelle d'Allemand. Origine de —, p. 81.

R.

Rancart. Signification exacte de —, p. 3.
Recroqueviller. Etymologie de —, p. 100.
Régalia ou *Régalias*. S'il faut dire —, p. 83.
Retour de. Si l'expression — non précédée de *De* est bien correcte, p. 172.
Rossinante. Explication des deux genres de —, p. 100.
Rouchi. Ce qu'on entend par patois —, p. 123.
Rue Richepance. Origine de la dénomination —, p. 76.
Rue du Cherche-Midi. Origine de la dénomination —, p. 169.

S.

Salmigondis. Origine et véritable sens de —, p. 84.
Saperlipopette. Sens et origine de —, p. 27.
Second et *Deuxième*. Si les adjectifs — diffèrent d'emploi, p. 52.
S'en moquer comme de l'an quarante. Origine du proverbe —, p. 35.
S'en moquer comme de l'an quarante. Communication relative à —, p. 65.
Septennat. Si — est un bon néologisme, p. 3.
Seul à seul. Orthographe de l'expression —, p. 44.
Si. Devant quels mots s'emploie l'adverbe — dans le sens de *Tellement*, p. 116.
Sophisticateur. Pourquoi on ne dit pas — quand on dit *Sophistication*, p. 163.
Sorcellerie. Comment le mot — a pu dériver de *Sorcier*, p. 148.
Sortir d'un emploi le bâton blanc à la main. Communication sur —, p. 25.

T.

Tapis étroits dont on couvre les escaliers. Par quel nom on désigne en français les —, p. 45.
Tartuffe. Où Molière a pris le nom de —, p. 129.
Tartuffe. Variante de l'origine de — par Bret, p. 147.
Tendre comme la rosée. Explication de la comparaison —, p. 139.
Tenir la corde. Signification et origine de l'expression —, p. 44.
Tintamarre. Origine du mot —, p. 34.
Tirer une carotte à quelqu'un D'où vient l'expression —, p. 17.
Titi. Etymologie du mot — p. 43.
Titi et *Voyou*. Différence qu'il y a entre —, p. 84.
Un trimestre de spectateurs. Raison pour laquelle — ne peut se dire, p. 61.

U.

Uhlan. La meilleure manière de prononcer —, p. 83.
Un averti en vaut deux. Ce que signifie *Averti* dans le proverbe —, et si l'on peut dire : *Un bon averti en vaut deux*, p. 131.
Un petit peu. Si l'on peut se servir de —, que condamnent plusieurs grammairiens, p. 43.

V.

Vaucluse. S'il faut dire : le département *de* —, le département *de la* — ou simplement *le* —, p. 18.
Veuillions. Si — est le subjonctif du verbe *Vouloir*, p. 68.
Vivre. Si l'on peut faire de — un verbe actif, p. 35.

Y.

Y. Prononciation de — quand il se trouve entre deux voyelles, p. 43.

BIOGRAPHIES DONNÉES

Antoine Oudin, numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.
Vaugelas, numéros 9, 10, 11, 12, 13, jusqu'à 24.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

6e Année | No 1. | 1er Mai 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

Le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* remercie d'avance ceux d'entre ses lecteurs qui, dans le courant de cette 6e année, voudront bien lui adresser, soit des questions à résoudre, soit des phrases fautives trouvées dans les auteurs contemporains, soit enfin des observations critiques sur les solutions qu'il aura données.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Félibre*: — Origine de l'expression *Attendez-moi sous l'orme*; — Etymologie et signification de *Boui-boui*; — Pourquoi on ne dit plus *Acculer ses souliers* ‖ Origine et sens de l'*Œuf de Christophe Colomb*; — Prononciation de *Avril*; — Explication de *Rat* dans le sens d'avare ‖ Passe-temps grammatical ‖ Biographie de *Laurent Chifflet* ‖ Ouvrages de grammaire et de littérature ‖ Renseignements aux professeurs français ‖ Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

Dans mon numéro 21 de la Cinquième année, j'avais à résoudre la question de savoir ce qu'on entend par *félibre*, et d'où vient ce terme nouveau.

Il m'a été facile de répondre exactement à la première partie de cette question ; mais il n'en a pas été de même pour la seconde : *félibre* était-il un mot créé par les modernes poètes provençaux, ou l'avaient-ils pris tout fait dans leur langue?

J'envoyai le numéro qui traitait de cette question à M. Roumanille, le priant de me renseigner sur la naissance de *félibre*. L'aimable poète s'est empressé de me répondre une longue lettre, parce qu'il n'a pas eu le temps de la faire plus courte, où je trouve ce qui suit :

« Or, Marie et Joseph, un jour, perdirent de vue le petit Jésus.

» Et ils étaient très-inquiets, et ils le cherchaient partout.

» Et ils disaient à tous ceux qu'ils rencontraient : Notre petit Jésus s'est égaré. N'auriez-vous pas vu notre petit Jésus?

» Et tout le monde répondait : Nous ne l'avons pas vu.

» Et Joseph et Marie étaient très-inquiets, et ils cherchaient partout le petit Jésus.

» Longtemps, longtemps ils le cherchèrent. Ils le cherchèrent tant qu'ils finirent par le trouver.

» Où était donc le petit Jésus?

» Le petit Jésus était assis au milieu des sept *félibres* de la loi. »

C'est une page de l'Evangile telle, à peu près, que nos mères nous la récitaient en provençal, telle que quelques rares vieillards la récitent encore, n'oubliant jamais de dire : *au mitan di sèt felibre de la lèi*, au milieu des sept félibres de la loi.

Ainsi, il est certain que le mot *félibre* n'a point été créé par les poètes modernes de la Provence, et que ce nom, quand ils l'ont adopté, existait depuis un certain temps déjà dans la langue populaire de leur pays.

—

J'avais indiqué pour origine de *félibre* celle qu'avait donnée M. Ed. Baillière, φιλάβρος, ami du beau, (qui a été imprimé par erreur φιλαρβος) ; mais cette origine était fort contestable, et un savant philologue, que j'ai l'honneur de compter parmi mes abonnés, a daigné m'en adresser une autre dans la lettre suivante :

Paris, 4 février 1875.

Monsieur,

Dans le *Courrier* du 1er février, vous avez donné du mot *Félibre*, qui est le nom que portent les poètes provençaux écrivant en langue vulgaire, une explication que je vous demande la permission de rectifier et de compléter.

D'abord, et sur l'autorité de M. Ed. Baillière, vous avez dit que *Félibre* vient du grec φιλαρβος, et signifie *ami du beau*.

Ensuite, et sur la foi d'un correspondant avignonnais d'un journal de Paris, vous ajoutez :

« Des poètes provençaux s'étaient réunis, il y a vingt ans, pour festoyer et dire des vers, tout près d'Avignon, sous les ombrages de Fon-Ségugne. Une *vieille paysanne*, au dessert, vint leur chanter *des chansons du pays*. La mémoire de la vieille faillit-elle, ou bien l'*érudition néo-romane se trouva-t-elle en défaut?* Toujours est-il que, *dans une de ses chansons*, nos poètes surpris rencontrèrent un mot, précisément le mot *félibre*, dont nul d'entre eux ne put déterminer le sens. On plaisanta de l'aventure, on rit : Eh! *Félibre!* Bonjour, *Félibre!* et comme ce petit groupe enthousiaste se cherchait alors un nom, et redoutait celui de *Troubadour*, il fut convenu qu'à l'avenir, les poètes provençaux s'appelleraient *Félibres*. »

Vous déclarez n'être que médiocrement satisfait de l'ex-

plication de M. Ed. Baillière; et vous avez bien raison. Premièrement, le mot φιλαρβος n'a jamais eu aucun sens en grec; ensuite, c'est émettre une hypothèse entièrement gratuite, de supposer que les poètes provençaux voulurent réellement devoir leur nom à la langue grecque.

L'histoire de la *vieille paysanne* de Fon-Ségugne et de sa chanson, parlant des anciens *Félibres* aux *Félibres* modernes, qui ne la comprirent pas, est plus sérieuse. Cette paysanne avait conservé, sans en avoir conscience, une tradition bien ancienne, semblable aux prêtres saliens du temps d'Horace, chantant des vers antiques qu'ils ne comprenaient pas.

Félibre est un nom que durent porter, dans le midi de l'Espagne et de la France, les poètes écrivant en langue vulgaire, avant les troubadours. Le mot est dans le *Liber glossarum* d'Isidore de Séville, mort en 636. Le sens de ce mot, qui signifie *bon* ou *joyeux vivant*, est expliqué par certaines habitudes des poètes, anciens et modernes.

Lorsque l'Académie des jeux floraux, la plus ancienne de l'Europe, s'établit à Toulouse en 1323, les sept poètes qui la fondèrent prirent le titre de *Mantenedors del gay saber*, mainteneurs du *gay savoir*. La première fleur qu'elle distribua fut le *gauc* ou souci d'argent, fleur emblématique, dont le nom gaulois signifie joie, et avait été employé dans ce sens par Ennius et par Ausone.

L'Académie de Barcelonne consacra les mêmes traditions. Fondée en 1390 par Don Jayme Ier, roi d'Aragon, elle prit aussi le titre de Consistoire destiné à la culture *de la gaya sciencia*, ou de la *gaie science*.

Qui ne trouve dans cette direction de l'esprit littéraire, dans ces mœurs des poètes primitifs de la Gaule et de l'Espagne, la source d'où jaillirent les mœurs et l'esprit des *quatre sociétés du caveau?* Que furent Armand Vidal, à l'Académie du *gai savoir*, et Don Henrique de Villena, au Consistoire de la *gaie science*, sinon les précurseurs et les initiateurs de Piron, de Collé, de Barré, de Désaugiers, de Béranger, au *Caveau*, aux *Soupers de Momus*, à la société des *Francs Gaillards*, dont Emile Débraux fut le membre le plus populaire?

C'est en vertu de cette tradition ancienne que les poètes du midi prirent dans leurs réunions le nom de *Félibres*, qu'Isidore de Séville traduit ainsi du patois andaloux en latin, *Fellebre*, *lætè vivens*, bon ou joyeux vivant.

En reprenant ce nom, longtemps négligé, comme celui de barde, que les poètes bretons ne portent plus, les poetes actuels de la Provence ont donc renoué une tradition littéraire encore vivante, il y a vingt ans, dans les souvenirs du peuple, et que consacrait la chanson de la vieille paysanne de Fon-Ségugne.

Veuillez agréer, Monsieur, mes compliments empressés.

A. Granier de Cassagnac.

Or, après avoir remarqué

D'une part, que *Au mitan di sèt felibre de la lèi* (citation de l'évangile provençal qui se trouve plus haut) implique pour *félibre* la signification de *docteur*, de *savant*, comme étant la traduction d'une partie de ce verset de saint Luc (chap. II) :

Trois jours après ils le trouvèrent dans le Temple assis au milieu des *docteurs*, les écoutant et les interrogeant;

D'autre part, que la même citation fait clairement allusion, par le mot *sèt* (sept), au nombre des fondateurs de l'Académie des Jeux floraux, les mainteneurs du *gai savoir;*

Je me crois en possession d'indices suffisants pour en conclure que l'origine donnée dans la lettre qu'on vient de lire est la vraie.

Mes biens sincères remerciements à M. Roumanille et à M. Granier de Cassagnac, dont les communications m'ont permis de renseigner si sûrement mes lecteurs sur le nom de *félibre*, ce nom qui se lisait dernièrement encore dans un article de M. Michel Bréal publié par le *Temps*.

×

Première Question.

Vous m'obligeriez infiniment si vous vouliez bien, dans un de vos prochains numéros, me donner l'origine de l'expression proverbiale ATTENDEZ-MOI SOUS L'ORME.

—

Autrefois, au temps de la féodalité, il y avait ordinairement un orme planté à l'entrée des châteaux. Ainsi, j'ai recueilli ce passage dans l'abbé Lebœuf (*Histoire civile du diocèse d'Auxerre*, tom. II, p. 66, année 1743) où il est question de cet orme :

« On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Molême, un Titre de lui par lequel il confirme à ce Monastere les biens qu'on lui avoit donnés dans la Paroisse de Saint-Moré-sur-Cure, au Diocese d'Auxerre. Ce Titre y est dit, passé, et accordé dans le Château d'Auxerre sous l'orme : *in Castello sub ulmo.* »

Il y en avait un également devant la porte de l'église, comme l'attestent, par exemple, les vieilles cédules évocatoires qui assignent les débiteurs *à comparoir sous l'orme St-Gervais*, à Paris.

Ce dernier était un endroit de réunion, d'assemblée, d'actes solennels, où l'on célébrait des jeux, des danses; et, comme on y rendait la justice, il avait donné lieu à plusieurs expressions telles que *avocat dessous l'orme*, signifiant un avocat de village, obscur, par conséquent; *juge dessous l'orme*, équivalant à juge de campagne; *attendre quelqu'un sous l'orme*, voulant dire ne pas craindre d'être attaqué par lui en justice :

Le cardinal Petrucci *les attend sous l'orme* [les juges de l'inquisition], et ils n'osent l'attaquer, parce qu'il a de l'esprit et du savoir joints à une grande dignité.

(Sévigné, t. VIII, p. 138, éd. Régnier.)

Naturellement, on a cru trouver dans cette ancienne expression l'explication de *attendez-moi sous l'orme*. Il arrivait souvent, a-t-on dit, que les parties assignées manquaient au rendez-vous, se faisaient attendre vainement, et delà le sens actuel.

Quoique cet avis soit celui de Génin, de Leroux de Lincy, de Quitard et même de M. Littré, il ne peut être le mien, parce que je ne puis comprendre comment du sens sérieux, provocateur, pour ainsi dire, de *je vous attends sous l'orme*, on a pu passer au sens badin, ironique de *attendez-moi sous l'orme*, formule employée pour donner un rendez-vous auquel on n'a pas dessein de se rendre. Aussi, ai-je cherché une explication qui me satisfît davantage, et, par bonheur, je crois l'avoir trouvée.

C'est la comédie de Regnard (d'autres disent de Dufresny) intitulée *Attendez-moi sous l'orme*, qui a donné lieu à l'expression proverbiale en question.

La scène se passe « sous l'orme » dans un village de Poitou. Lisette exige, avant son mariage avec Dorante, que celui-ci aille rompre l'engagement qu'il a pris avec le père d'Agathe.

DORANTE.

Oh! pour cela volontiers!

LISETTE.

Allez promptement, et revenez dans une demi-heure *m'attendre sous cet orme.*

Mais la fausseté de Dorante se découvre, et l'on va se venger de lui : tous veulent berner ce petit « coquet ».

Dorante vient au rendez-vous; il n'y trouve que Pasquin, son domestique, qui lui annonce que la veuve (Lisette) est partie, enlevée à l'instant par une de ses tantes.

Le chœur chante derrière le théâtre :

Attendez-moi sous l'orme,
Vous m'attendrez longtemps.

Une noce vient à passer, elle se moque de Dorante, et le chœur chante encore :

Attendez-moi sous l'orme,
Vous m'attendrez longtemps.

Furieux, Dorante tire son épée et menace de saccager le village avec un régiment qu'il achètera exprès; il fait seller son cheval, et part. Le village poursuit Dorante en dansant et en chantant :

Attendez-moi sous l'orme,
Vous m'attendrez longtemps.

Or, quand je considère

1° Que personne, à ma connaissance, n'a rencontré nulle part *attendez-moi sous l'orme*, dans le sens ironique, avant l'époque où parut pour la première fois la pièce de Regnard (1694);

2° Que le premier emploi de cette expression au sens actuel (en supposant que ce soit M. Littré qui l'ait réellement donné) est postérieur de 21 ans à la pièce de Regnard, car *attendez-moi sous l'orme* se trouve dans la phrase suivante de la première partie de *Gil Blas* (VI, 2), partie qui fut publiée en 1715 :

Vous n'avez, ajouta le fils de Lucinde, qu'à nous attendre sous ces saules; nous ne tarderons pas à vous venir rejoindre. Seigneur don Raphaël, m'écriai-je en riant, dites-nous plutôt de *vous attendre sous l'orme.* Si vous nous quittez, nous avons bien la mine de ne vous revoir de longtemps;

3° Que si le sens moderne de l'expression ne peut se tirer qu'avec la plus grande difficulté de *attendre sous l'orme* signifiant ne pas craindre d'être attaqué en justice, il se tire très-facilement, au contraire, du refrain dont la phrase de Lesage offre comme une réminiscence dans *longtemps*, son terme final;

Il me semble pouvoir en induire avec certitude que *attendez-moi sous l'orme* a bien réellement l'origine que je viens de vous indiquer.

×

Seconde Question.

Je vous serais très-obligé de vouloir bien me donner, par la voie de votre journal, l'étymologie et la signification du mot BOUI-BOUI.

—

C'est en l'année 1854 que ce mot parut pour la première fois dans une œuvre littéraire, *Paris anecdote*, un petit volume écrit par Privat d'Anglemont, et voici les lignes de la page 34, où il se trouve :

Les impresarii des marionnettes y établissent leurs quartiers généraux. Ceux-ci ont importé toute une industrie dans la rue du Clos-Bruneau. Ils y font vivre toute une population qui rappelle de loin certains personnages des contes fantastiques d'Hoffmann. Elle est toute employée à la fabrication des fantoccini. Il y a d'abord le sculpteur en bois qui fait les têtes... A côté de lui se trouve l'habilleuse qui fait les costumes... Puis viennent les cordonnières, celles qui font les souliers de satin pour les marionnettes danseuses et les bottes en chamois pour les chevaliers... Enfin, le véritable magicien de ce monde, celui qui *ensecrète* les bouisbouis. *Ensecréter un bouisbouis* consiste à lui attacher tous les fils qui doivent servir à le faire mouvoir sur le théâtre : c'est ce qui doit compléter l'illusion.

Or, une fois connue comme synonyme de marionnette, l'expression de *bouisbouis* aura été employée par quelque auteur de revue dramatique qui, au lieu de dire : un théâtre à marionnettes, aura dit pour rajeunir son style, un *théâtre à bouisbouis*, et, par ellipse, un *bouisbouis*, absolument comme on dit tous les jours, familièrement, un *guignol*, pour un théâtre analogue à celui de Guignol, aux Champs-Elysées.

D'où il suit que *bouisbouis* signifie théâtre ayant pour acteurs des marionnettes; sens qui, par extension, est naturellement devenu théâtre de dernier ordre, théâtre en plein vent, théâtre à quatre sous.

Maintenant, quelle est l'étymologie de *bouisbouis?*

M. Francisque Michel croit qu'il a été emprunté par onomatopée au cri de Polichinelle, la marionnette par excellence, quand il appelle les spectateurs, et qu'il s'annonce à eux.

En me rappelant que les Napolitains, au dire de Génin (*Récréat. philol.*, II, p. 97), avaient surnommé les Français *les oui-oui* parce que, lors de notre ancien séjour à Naples, le peuple avait remarqué que nos soldats prononçaient souvent l'affirmation *oui! oui!* je me sens tout disposé à faire un accueil favorable à l'opinion que professe l'auteur du *Dictionnaire d'argot* à l'égard du mot qui nous occupe.

—

Théophile Gauthier, qui a été, sinon le premier, du moins un des premiers, je crois, à faire usage de *bouisbouis*, pour désigner un théâtre de bas étage, avait prédit la fortune du nouveau vocable dans ce passage cité par P. Larousse (*Gr. Dict. du XIXe siècle*) :

Aussi, chaque soir, des files de voitures entrent-elles devant ces tréteaux sans prétention, qu'on nomme *bouigs-bouigs*, un nom peu académique, mais qui finira par prendre sa place dans le dictionnaire.

La prédiction s'est accomplie; car, après avoir fait, comme on dit assez ordinairement, le tour de la presse, *bouisbouis* est venu prendre rang dans le *Supplément* de M. Littré, sous la forme *boui-boui.*

×

Troisième Question.

On trouve dans Rabelais (Garg. II, ch. II) l'expression ACCULER SES SOULIERS : « *Tousjours se vaultroyt par les fanges,* ACCULOYT SES SOLIERS ». *Pourquoi dit-on aujourd'hui* ÉCULER?

—

Au XVIe siècle, on se servait de *acculer* aussi bien en parlant des souliers que pour signifier pousser dans un endroit sans issue, faire tomber sur la partie de derrière (s'il s'agissait d'une voiture), et il en fut de

même jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle, puisque cette expression se trouve dans le dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1660).

Mais il y avait plus de cinquante ans que le *Thresor* de Nicot avait donné *esculer* en parlant d'une aiguille; et, quand l'Académie publia la première édition de son dictionnaire (1694), elle substitua *esculer* à *acculer*, appliqué aux chaussures, mue probablement par les raisons suivantes :

1° Que le fait de marcher sur le talon d'un soulier, ou de le rabattre en dedans, produit la destruction dudit talon;

2° Que le préfixe qui signifie retranchement, destruction est ordinairement *e* (*es*) dans notre langue;

3° Que l'espagnol exprime la même action par le verbe *descalcañar;* composé de *calcaña*, talon, et de *des*, qui équivaut à notre *e* (*es*), et l'italien, par *scalcagnare*, composé de *calcagno* talon, et de *s*, autre équivalent de notre *e* (*es*).

Or, depuis cette époque tous les lexicographes ont imité l'Académie, et voilà pourquoi on dit aujourd'hui *éculer ses souliers* au lieu de *acculer ses souliers*, qui a été autrefois plusieurs siècles en usage.

—

M. Littré fait cette remarque sur *acculer :*

Dans la première édition de son dictionnaire, l'Académie tolérait l'expression d'*acculer ses souliers*, mais les dernières ne permettent plus que le verbe *éculer*.

J'ai demandé à la Bibliothèque nationale, où je vais prendre mes notes, la première et la deuxième édition du dictionnaire en question, et je n'y ai trouvé, ni positivement admise, ni seulement tolérée l'expression dont il s'agit; je n'y ai vu que *esculer des souliers*.

×

Quatrième Question.

Comment expliquez-vous l'expression APPRENDRE PAR CŒUR? *Il est impossible de discerner en quoi le siége du mouvement du sang intervient ici pour remplacer le cerveau, ou la mémoire qui s'y trouve logée.*

—

D'après les croyances des Grecs, toutes les facultés intellectuelles résidaient dans la poitrine.

Or, cette opinion physiologique s'est transmise par les Romains jusqu'à nous, et elle a donné, dans notre langue, l'expression *apprendre par cœur*, qui, tout erronée qu'elle est, n'a pas cessé d'être en usage.

Cette question a déjà été traitée dans le *Courrier de Vaugelas* (3e année, p. 59).

ÉTRANGER

Première Question.

Dans votre numéro 23, *p.* 178, *je trouve cette phrase: « L'idée était simple comme celle de l'*ŒUF DE CHRISTOPHE COLOMB *». J'ai déjà entendu cette expression plusieurs fois. Quels en sont, s'il vous plaît, l'origine et le sens?*

—

C'est l'œuf de Colomb, telle est l'expression dont on se sert en parlant d'une chose qu'on n'a pu faire et qu'on trouve facile après qu'elle vous a été enseignée.

Quant à l'origine de ce proverbe, voici comment elle est expliquée par Quitard :

Les détracteurs de Christophe Colomb lui disputaient l'œuvre de son génie, en objectant que rien n'était plus aisé que de faire la découverte du Nouveau-Monde. Vous avez raison, leur dit le célèbre navigateur; aussi je ne me glorifie pas tant de la découverte que du mérite d'y avoir songé le premier. Prenant ensuite un œuf dans sa main, il leur proposa de le faire tenir sur la pointe. Tous l'essayèrent, mais aucun n'y pût parvenir. La chose n'est pourtant pas difficile, ajouta Colomb, et je vais vous le prouver : en même temps il fit tenir l'œuf sur sa pointe, qu'il aplatit en le posant. — Oh! s'écrièrent-ils alors, rien n'était plus aisé. — J'en conviens, Messieurs, mais vous ne l'avez point fait, et je m'en suis avisé seul. Il en est de même de la découverte du Nouveau-Monde. Tout ce qui est naturel paraît facile quand il est une fois trouvé. La difficulté est d'être l'inventeur.

×

Seconde Question

Je vois dans Littré que l'Académie prononce AVRIL *avec l'*L *mouillée* (*avri-ye*); *mais plusieurs grammairiens veulent qu'on prononce sans mouiller l'*L, *et d'autres veulent qu'on dise* AVRI. *D'après vous, quelle est la meilleure de ces trois manières de prononcer?*

—

Au point de vue de la prononciation, les mots en *il* ayant un dérivé en *ll* mouillées forment deux groupes bien tranchés dans la langue française :

L'un, composé de trois mots, où *il* sonne *iye*: *cil* (ciller), *mil* (millet), *péril* (périlleux);

L'autre, composé de onze mots, où *il* sonne *i* : *babil* (babiller), *chenil* (décaniller), *baril* (barillet), *courtil* (courtille), *fusil* (fusiller), *grésil* (grésiller), *gentil* (gentille), *gril* (grille), *outil* (outiller), *persil* (persiller), *sourcil* (sourciller).

Or, auquel de ces deux groupes appartient *avril*, qui, lui aussi, a des dérivés, *avrillé* et *avrillet*, où les *ll* sont mouillées?

Il me semble que c'est au second, et, cela, pour les raisons que je vais vous dire :

1° Il y appartient par son passé; car au XVIIe siècle, d'après le grammairien Chifflet, on prononçait *avri*.

2° On prononce encore aujourd'hui *poisson d'avril* sans faire entendre l'*l* finale, pourquoi prononcer différemment quand ce mot n'est pas précédé du substantif *poisson*?

3° Les listes qui précèdent sont un indice que notre langue tend à prononcer *i* les finales *il* qui deviennent mouillées dans les composés; par conséquent, il est plus français de prononcer *avri* que tout autrement.

×

Troisième Question.

Comment expliquez-vous l'emploi de RAT *dans le sens d'*AVARE. *De quelque côté que je considère l'animal de ce nom, dans l'histoire naturelle ou dans la fable, je ne vois rien qui puisse légitimer cette synonymie. D'ailleurs, on n'a jamais dit, que je sache,* AVARE COMME UN RAT.

—

Le *Dictionnaire de la langue verte*, recueil des termes populaires de la Capitale, contient deux mots de signi-

fication identique, qui sont : *rat*, auquel il donne le sens de « avare, homme intéressé », et *rapiat*, qu'il définit « cupide, avare, un peu voleur même ».

Or, en remarquant que le premier de ces mots a le même radical que le second, et que celui-ci vient évidemment du verbe latin *rapere*, enlever, ravir, piller, il me semble pouvoir en conclure avec certitude que *rat* (mal orthographié ainsi sans nul doute) a également ce verbe pour étymologie.

Il y a plus : j'incline fortement à croire que *rat*, terme d'argot, désignant celui qui vole la nuit, dans l'intérieur des auberges, les rouliers et les marchands forains, a été tiré aussi de la même source.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Il nous paraît que les conservateurs n'ont d'autre devoir à remplir qu'à adjurer le maréchal de Mac-Mahon de tenir ferme contre tout sentiment de lassitude, contre toute velléité de défaillance, même toute impression de dégoût.

2° Si les ancêtres de la famille d'Audiffret ont appartenu aux provinces de langue d'oil, surtout à l'ouest de la Gaule, leur nom a dû se composer de d'autres éléments.

3° Dans des petits livres de comptabilité qu'on voit à l'étalage de tous les papetiers, on lit, en tête d'une colonne : *Aumônes.*

4° Son début, en cette matière, nous indiquera de suite la nature de ses impressions : « Dans tout ménage du grand monde français, dit-elle, l'homme et la femme se conviennent à peu près comme un coup de poing sur le nez.

5° S'en tenir à des avertissements ou à des conseils, c'est une dérision, et vouloir se faire moquer de soi de Constantinople à Saint-Pétersbourg.

6° Le dandynisme qui, jadis, nous offrait les gandins, en est arrivé aux petits crevés, puis aux gommeux ; tout cela ne présente-t-il pas à nos yeux éblouis matière à critique et par conséquent à comédie?

7° L'opérette-bouffe est un genre excessif, et tout excès a sa limite qu'on ne peut dépasser. Est-il possible désormais de faire plus qu'on a fait?

8° Ajoutez à cela les soins, le temps matériel qu'exige, et par conséquent les difficultés que comporte l'exécution de ces illustrations, et vous comprendrez sans peine.

9° Il n'est pas jusqu'au sexe enchanteur créé à seule fin de faire damner l'autre qui n'oublie sa mission providentielle pour sacrifier à la passion régnante.

10° Il lui suffit que l'œuvre grandiose qu'il a entreprise et qui lui a réussi jusqu'à ce jour soit empêchée, interrompue, discréditée, voire même mise en péril par le Saint-Siége.

11° Elle consistait en une caisse de vis-à-vis à fond d'or, orné des plus belles et délicates peintures.

12° Quand ce serait votre histoire, insista le vieux garçon en esquissant un sourire équivoque, je compte que vous n'hésitériez pas à recourir à ma bourse.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

—

Il naquit à Besançon en 1598, et mourut dans le couvent de son ordre (compagnie de Jésus), à Anvers, le 9 juillet 1658.

Il se trouvait à Dôle pendant le siége de cette ville par le prince de Condé, en 1636. Son zèle et sa piété ingénieuse ne contribuèrent pas peu à soutenir le courage des habitants. Boyvin, qui a écrit l'histoire du siége, lui donne les plus grands éloges.

Le P. Chifflet a composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques, en français et en latin, souvent réimprimés dans le XVIIe siècle, et même pour la plupart traduits en espagnol et en italien, mais oubliés aujourd'hui.

Il a eu part à la révision du dictionnaire de Calepin, en huit langues, dont il y avait eu plusieurs éditions en deux volumes.

Ce savant religieux avait fait une étude particulière de la langue française, et il en avait composé une grammaire qui fut imprimée pour la première fois par les soins de quelques-uns de ses confrères, sous le titre d'*Essay d'une parfaite Grammaire de la langue françoise* (1659).

C'est cet ouvrage que je me propose d'analyser ici.

Après avoir exposé son dessein au lecteur, et avoir fait l'éloge de Vaugelas, dont il a mis les *Remarques* à profit pour composer son livre, Chifflet entre immédiatement en matière.

Il divise en deux parties sa grammaire : l'une, où il examine en huit chapitres ce qui est relatif aux parties du discours, et l'autre, où il s'occupe principalement de la Prononciation et de l'Orthographe.

Je vais le suivre pas à pas, notant çà et là, comme d'habitude, ce qui me paraîtra propre à exciter la curiosité de ceux à qui je destine ce travail.

EXPLICATION DES TERMES DE LA GRAMMAIRE.

En parlant des lettres, Chifflet dit que le *z* s'appelle *zéta*, et que l'*y* s'appelle *y grec* ou *y psilon*.

Le discours, d'après lui, n'est composé que de neuf espèces différentes de paroles ; le *nom* est la désignation commune du substantif et de l'adjectif.

Les cinq premières espèces se peuvent *decliner*, c'est-à-dire qu'elles souffrent divers changements de terminaisons ou d'articles, selon les divers usages auxquels on les emploie. Les « autres quatre » sont *indeclinables*.

La déclinaison du verbe s'appelle plus proprement *conjugaison*.

Suit une définition des diverses espèces de mots, qui doivent être expliqués au moins « grossierement » avant de traiter de chacune d'elles en particulier.

Les *noms* sont des paroles qui signifient les choses dont on peut parler, ou leurs qualités de toutes sortes : *Dieu*, *vertu*, *grand*, *petit*.

Les *articles* sont ces petites particules qui font connaître les changements de chaque nom dans ses diverses positions, pour divers usages.

On appelle *cas* les « cheutes » du nom, et l'ensemble des cas s'appelle la *declinaison* du nom.

Les *pronoms* sont comme les « lieutenans » des noms, représentant les diverses personnes. *Mien*, *tien*, *sien* sont rangés parmi les pronoms.

Les *verbes* dont ces mots qui signifient « l'Estre, l'Agir et le Patir », diversifiés par les circonstances du temps, présent, passé, à venir.

Le temps passé est appelé par les grammairiens le *preterit*, le temps à venir, le *futur*.

Le *participe* est une partie du verbe, qui devient comme un nom, et en « participe » la nature et les propriétés.

L'*adverbe* est un mot qui aide à mieux entendre la façon d'être ou d'agir signifiée par le verbe. On l'appelle de ce nom parce qu'il est joint au verbe.

Les *prepositions* sont des particules du langage qui se mettent devant les noms qu'elles « tirent » après elles; d'où leur nom de prépositions, c'est-à-dire mises devant, ou préposées.

Il y a aussi des prépositions qu'on peut appeler *inseparables;* mais il vaut mieux les appeler *compositives*, parce qu'elles servent à faire des mots composés, et à en « alterer » la signification par leur adjonction.

La *conjonction* est une particule qui sert à joindre et à lier les parties du langage.

Les *interjections* sont des paroles qui marquent la véhémence de quelque passion, comme *hélas!* etc.

DES NOMS ET DES ARTICLES.

Tous les noms sont *substantifs* ou *adjectifs*. Le nom *substantif* est celui qui signifie certaine chose déterminée, bien qu'il soit seul et sans l'aide d'aucun adjectif; le nom *adjectif* est celui qui étant ajouté au substantif signifie ses qualités bonnes, mauvaises, indifférentes.

Il y a trois genres dans la langue française : le *masculin*, le *feminin* et le *neutre;* ce dernier est marqué comme le masculin par l'article *le :* ainsi le *froid*, le *mal*, le *chaud*, voilà des noms neutres.

La langue flamande a beaucoup de ces noms qu'elle marque par l'article *het*, comme *het lichaem*, le corps; *het kindt*, l'enfant, etc.

Les adjectifs ont trois degrés de comparaison : le *positif*, le *comparatif*, qui se marque par *plus*, et le *superlatif*, qui se marque par *très*.

Mais il y a des comparatifs irréguliers; on dit *fort peu* au lieu de *très-peu*.

Pour former le superlatif, on emploie les mots *estrangement*, *extremement*, *merveilleusement*, *incroyablement*, *infiniment*, *excellemment*, *ravissamment*, *du tout*.

Il y a des superlatifs latins qui sont propres à certains usages particuliers, comme *serenissime*, *illustrissime*, *reverendissime*, etc.

Tout singulier a un pluriel, même dans les noms propres, car on dit *tous les Jeans*, *tous les Pierres;* mais il y a des pluriels qui n'ont pas de singulier, et Chifflet en donne la liste. Ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous comptons dans ce cas aujourd'hui.

Quand il s'agit des heures canoniales, *vespre* est toujours pluriel; mais quand il s'agit du soir, il s'emploie au singulier : *sur le vespre*, *bon vespre*, sur le soir, bon soir.

ARTICLE ET DÉCLINAISON DES NOMS.

Chifflet, qui admet les cas dans les noms et dans les articles, explique ici la signification des termes par lesquels on les désigne.

Le *nominatif* est comme la droite position et situation du nom. Il s'appelle ainsi parce qu'il ne fait que nommer la chose dont on veut parler. De cette droite position du nominatif, il tombe et *decline* en certain « rabais » ou déchéance dans les autres cas, c'est-à-dire *cheutes*.

Le *genitif*, c'est-à-dire *l'engendrement* tire son nom de l'un de ses principaux usages, qui est de servir à exprimer la chose de laquelle une autre est la production, comme *le fils du Roy*. Mais il sert encore plus ordinairement à signifier celui à qui la chose appartient, comme *le Palais du Roy*.

Le troisième cas s'appelle *datif*, parce qu'il sert à désigner celui à qui l'on donne quelque chose, ou à qui cette chose s'adresse : *donner l'honneur au Roy*.

L'*accusatif* s'appelle ainsi de l'un de ses usages, qui est de suivre les verbes d'accusation, comme *accuser le larron*.

Le *vocatif* ou l'*appellant* sert à appeler quelqu'un, comme *O ami*, *venez-çà*.

L'*ablatif* suit ordinairement les verbes signifiant *separer*, *éloigner*, *oster*, ce qui fait que les Latins lui ont donné le nom qu'il porte.

Toute la différence qu'il y a entre le nominatif et les autres cas, soit au singulier, soit au pluriel, se reconnait par l'article.

Viennent la déclinaison de *le*, *la*, *les* et celle de *un*, qui constituent pour Chifflet l'article *defini*.

Mais il y a encore un autre article qu'on appelle *indefini*, et qui est fort en usage; il est de tout genre, et n'a que deux monosyllabes *de* et *à* pour le singulier, et *de*, *à de*, *à des* pour le pluriel. Il s'appelle indéfini ou indéterminé, parce qu'il laisse le nom dans sa signification générale et confuse : quand on dit *une couronne de Roy*, l'article *de* joint à *Roy* équivaut à *de quelque Roy quel qu'il soit*, sans s'appliquer à celui-ci plutôt qu'à celui-là.

RÈGLES POUR L'USAGE DES ARTICLES.

Après lui, l'adverbe *beaucoup* veut *de*, comme *beaucoup de pain;* mais son synonyme *bien* veut l'article défini : *bien du pain*.

On n'emploie plus *és* pour *aux* (1659); en conséquence, il faut dire *avancer aux honneurs*, et non *avancer és honneurs*.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Nouvelles récréations et joyeux devis de B. Des Periers, suivis du Cymbalum Mundi. Réimprimés par les soins de P. Jouaust. Avec une notice, des notes et un glossaire par Louis Lacour. T. 2. in-8°, 330 p. Paris, librairie des Bibliophiles. 10 fr.

La Vie en casque, carnet intime d'un officier; par Ernest Billaudel. 4e édition. In-18 jésus, 382 p. Paris, lib. Ghio. 3 fr. 50.

Les Deux Dianes; par Alexandre Dumas. Nouvelle édition. T. 2. In-8° jésus, 296 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr.

Histoire des Protestants de France; par G. de Félice, continuée depuis 1861 jusqu'au temps actuel, par F. Bonifas. 6e édition. In-8°, XIV-819. Paris, lib. protestantes. 4 fr.

Grammaire littéraire, ou Explications suivies d'exercices sur les phrases, les allusions, les pensées heureuses empruntées à nos meilleurs écrivains et qui font aujourd'hui partie du domaine public de notre littérature, à laquelle elles servent en quelque sorte de condiment; par Pierre Larousse. Guide du maître. In-12, 336 p. Paris, lib. Aug. Boyer et Cie.

Une vie d'artiste; par Alexandre Dumas. Nouvelle édition. In-18 jésus, 316 p. Paris, lib. Michel Lévy frères, 1 fr. 25.

Les Rougon-Macquart. V. La faute de l'abbé Mouret; par Emile Zola. In-18 jésus, 432 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Contes et discours d'Eutrapel, de Noël Dufail, réimprimés par les soins de D. Jouaust, avec une notice, des notes et un glossaire par C. Hippeau. T. I. In-8°, XII-318 p. Paris, lib. des bibliophiles. 10 fr.

L'Armée de la Révolution, ses généraux et ses soldats, 1789-1871; par A. de Chamborant de Périssat. In-8°, VI-258 p. Paris, lib. Plon et Cie.

La Maison forestière; par Erckmann-Chatrian. 7e édition. In-18 jésus, 311 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Fa dièze; par Alphonse Karr. Nouvelle édition. In-18 jésus, 287 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

Matinées littéraires. Cours complet de littérature moderne; par Edouard Mennechet. 6e édition. T. 2 et 3. In-18 jésus, 838 p. Paris, lib. Garnier frères.

Les Ancêtres d'Adam, histoire de l'homme fossile; par Victor Meunier. Gr. in-32, XVIII-284 p. Paris, lib. Rothschild. 4 fr.

La Cellule n° 7; par Pierre Zaccone. Illustrée de 30 dessins sur bois par Trémelat. In-4° à 2 col. 247 p. Paris, lib. Bouillet. 3 fr.

Voyage autour de mon jardin; par Alphonse Karr. Nouvelle édition, augmentée de deux chapitres inédits. In-18 jésus, 330 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Publications antérieures :

NUITS D'AUTOMNE; par EVARISTE CARRANCE. — Deuxième édition. — Prix : 5 francs — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul.

LE DICTIONNAIRE EN EXERCICES, étude pratique des mots de la langue française faisant connaître 1° les racines françaises ou les radicaux; 2° les préfixes et les suffixes; 3° La valeur primitive et actuelle des dérivés français; 4° l'emploi des mots; 5° l'orthographe d'usage. — Par L. GRIMBLOT. — Partie du maître et partie de l'élève. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LES AMOURS DE PETITE VILLE; CHARDONNETTE; — Par CHARLES DEULIN. — Troisième édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17-18, Galerie d'Orléans.

RECITS ESPAGNOLS; par CHARLES GUEULLETTE — Un beau volume in-18 de 316 pages — En vente chez *Dentu* et dans toutes les gares. — Prix : 3 francs.

LE PANTHÉON DE LA FABLE, choix des meilleurs apologues empruntés aux fabulistes de tous les temps et de tous les pays, avec des notices biographiques, des études historiques et littéraires, etc. — Par J.-ALEX. ABRANT, professeur de langues et de littérature. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LA MORALE UNIVERSELLE, un beau volume in-8°, papier cavalier, de 476 pages. — Par A. ESCHENAUER — Ouvrage couronné par l'Académie française — Chez *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVIe siècle. — Par AUGUSTE BRACHET, ancien examinateur et professeur à l'École polytechnique, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, membre de la Société de linguistique. — Deuxième édition revue. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

PRÉCIS CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIIe ET AU XIXe SIÈCLE. — Ouvrage servant de complément aux *Quatre siècles littéraires*. — Par TH. LEPETIT, professeur à Paris. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue Saint-André-des-Arts.

PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL, à l'usage de la jeunesse et de tous ceux qui ont besoin de renseignements

prompts et précis sur la langue française. — Par Beschelle aîné. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215.

ORIGINES DE QUELQUES COUTUMES ANCIENNES ET DE PLUSIEURS FAÇONS DE PARLER TRIVIALES. — Par Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen. — Avec une introduction biographique et littéraire par M. E. de Beaurepaire. — Un commentaire et une table analytique par M. Georges Garnier, et un portrait de l'auteur gravé par M. L. de Merval. — Caen, *Le Gost-Clérisse*, libraire-éditeur, place du Palais-de-Justice.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE fondée sur l'histoire de la langue, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste Brachet, professeur à l'École polytechnique. — In-12, xix-248 p. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 97, boulevard Saint-Germain. — Prix : 1 fr. 50.

L'ÉTUDE DES LANGUES RAMENÉE A SES VÉRITABLES PRINCIPES ou l'art de penser dans une langue étrangère. — Par C. Marcel, ancien consul, Chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue Saint-André-des-Arts.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brighton une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement, qui est de 10 fr. pour la France, se prend à Paris chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au Concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux poètes.

La direction de l'Exposition Internationale des Industries maritimes et fluviales, avec section française des principaux articles d'exportation, ouvre un concours pour la composition d'une pièce de poésie dont le sujet est *la Navigation.* — Le nombre des vers devra être de deux cents environ. Les pièces destinées à concourir devront être adressées au directeur de l'Exposition, 21, boulevard Montmartre, à Paris, au plus tard le 15 mai 1875. — La pièce jugée digne de récompense par un jury spécial dont on fera connaître la composition, sera lue publiquement, le jour de l'inauguration solennelle de l'Exposition qui aura lieu le samedi 10 juillet 1875. — Chaque pièce, qui ne devra porter aucune signature, sera accompagnée d'*une enveloppe cachetée* portant en inscription soit le titre de la pièce, soit une légende correspondante, et contenant les noms et adresse de l'auteur. — Cette enveloppe ne sera ouverte que dans le cas où la pièce de vers aurait été jugée digne de récompense. Cette récompense consistera en un *diplôme d'honneur* et une somme de *mille francs.*

Le quatorzième *Concours poétique*, ouvert à Bordeaux le 15 février, sera clos le 1er juin 1875. — Dix médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est adressé *franco*, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Académie des Jeux floraux.

Cette Académie dispose, tous les ans, de six Fleurs comme prix de l'année, savoir : l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lys et l'Eglantine.

L'Amarante vaut 400 fr.; la Violette 250 ; le Souci 200; la Primevère 100; le Lys 60 ; l'Eglantine 450.

Le Programme est envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie au *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux, à Toulouse.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

6e Année | N° 2. | 15 Mai 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

COURRIER DE VAUGELAS

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Ce journal annonce *gratis*, à sa dernière page, tous les Concours littéraires en langue française dont on veut bien lui adresser les programmes.

SOMMAIRE.

Communications relatives à l'expression *Querelle d'Allemand* et à une nouvelle manière de prononcer les *L* mouillées; — Origine du mot *Bock* pour désigner un verre de bière; — Pourquoi nous n'avons pas *Pharmacologue*; — Orthographe de l'expression *Acte sous seing privé* || Etymologie du pronom relatif *Dont*; — Origine de *Donner une perruque à quelqu'un* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Familles parisiennes recevant des étrangers pour les perfectionner dans la conversation || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Un lecteur qui n'a pas été satisfait de l'origine que j'ai attribuée à *Querelle d'Allemand*, dans un des numéros de la 5me année, m'en propose une autre dans la lettre suivante :

Courseulles, 20 mars 1875.

Monsieur,

Usant de la permission que vous donnez à vos lecteurs de vous signaler ce qu'ils croient être une erreur, je vous indique une autre origine que celle mentionnée par vous dans le numéro 11 de l'année 1874 du *Courrier de Vaugelas*.

Vous donnez à *Querelle d'Allemand* une orthographe et une origine que je crois erronées; vous ajoutez d'après Littré qu'avant le XVIe siècle on n'en trouve pas trace.

Reportez-vous, je vous prie, à la Bibliothèque gauloise, *Livre des Proverbes* par M. Leroux de Lincy, 2e édit. (1859), tome II.

On y voit pages 1 et 2, une origine de cette locution, ainsi qu'une façon d'orthographier que je crois être la vraie, et qui remonte au XIIIe ou au XIVe siècle.

Que deux siècles plus tard, trompé par la similitude de son, mettant en oubli l'illustre famille qui avait donné naissance à la locution, et en présence du caractère de la nation germaine, on ait écrit *Allemand*, je ne dis pas non; mais avec Oudin et Quicherat, je pense qu'il faut écrire *Alleman*.

Votre respectueusement dévoué

S. C.

Un abonné fureteur.

La famille en question existait au XIIe siècle, comme le prouvent ces lignes, empruntées à l'*Intermédiaire* (II, col. 310) :

Les membres de la famille des Caletais n'étaient pas seulement chefs d'une nombreuse tribu; ils étaient encore unis entre eux, comme l'étaient vers la même époque (XIIe siècle), par exemple, les membres de l'héroïque et puissante famille des *Alleman*.

Puissants et jaloux de leur puissance, les membres de cette famille avaient déjà donné lieu en Dauphiné au dicton *Gare la queue des Alleman;* on a voulu naturellement leur rattacher, comme le fait mon contradicteur, l'expression proverbiale *Querelle d'Allemand*.

Dans mon numéro 11, j'ai fait naître cette expression pendant la lutte entre François Ier et Charles-Quint : j'espère corroborer aujourd'hui cette opinion en répondant à l'objection qui précède. Voici, en effet, quelques arguments auxquels l'origine qu'elle indique pourra, je pense, assez difficilement résister :

1° M. Littré, qui a lu toutes les principales œuvres de notre vieille littérature pour y recueillir les citations dont il a composé l'historique de son Dictionnaire, n'a trouvé *Querelle d'allemand* qu'à partir du XVIe siècle. Or, n'aurait-il pas dû le rencontrer dans les auteurs des siècles précédents, si, comme le prétend la communication, l'origine de cette expression remontait au XIIIe ou au XIVe?

2° J'ai fait une citation, empruntée au *Printemps d'Yver*, qui montre que *Querelle d'Allemand* s'employait concurremment avec *Querelle d'Allemagne* dans la seconde moitié du XVIe siècle. Or, dans le cas où l'expression *Querelle d'Allemagne* aurait précédé l'autre (à cette époque elle paraît plus fréquemment

employée), il serait prouvé que *Querelle d'Allemand* ne peut qu'être une allusion au peuple de ce nom ; et, dans le cas contraire, c'est-à-dire où *Querelle d'Allemagne* aurait suivi *Querelle d'Allemand*, cette transformation impliquerait évidemment encore pour l'*Allemand* du proverbe l'idée du peuple ainsi nommé.

3° Comme Oudin (*Curiositez françoises*, p. 462) écrit *Querelle d'Alleman*, l'auteur de la communication y voit une preuve en faveur de l'origine donnée par Leroux de Lincy. Eh bien! je crois qu'il se trompe; ce n'est pas là une preuve, et il va le comprendre.

Dans les premiers temps de notre langue, on écrivait *Aleman*, nom de peuple, sans *d* final, comme le montre cet exemple du XIIe siècle :

N'il ne cremi les reis d'Engleis ne le Francur, *Aleman* ne Tieis, ne duc n'empereür.

(*Thomas le Martyr*, 100)

Cette orthographe était encore suivie par quelques auteurs au XVIIe siècle, notamment par Cotgrave (1660). Or, parce qu'on trouve *Querelle d'Alleman* dans un contemporain de Cotgrave (Antoine Oudin mourut en 1653), peut-on logiquement en inférer, surtout si l'on sait que Richelet a écrit *Alleman* pour désigner le peuple d'Allemagne, que, dans l'expression qui nous occupe, *Allemand* fasse plutôt allusion à une famille ayant porté le nom d'*Alleman* qu'au peuple allemand lui-même?

Après ce que j'en avais dit une première fois, il pouvait ne pas être inutile de revenir sur l'expression proverbiale *Querelle d'Allemand;* aussi, mes remerciements à l'abonné qui a bien voulu provoquer de ma part une plus ample explication à ce sujet.

II.

J'ai reçu trois lettres relativement à des questions résolues dans le dernier numéro de la 5e année. Voici la première en date :

Dimanche, 28 mars 1875.

Monsieur,

Je lis souvent avec plaisir vos consciencieux travaux sur les particularités de notre grammaire et de notre prononciation. Vous comprenez qu'il m'arrive quelquefois de n'être pas tout-à-fait de votre avis; mais, ne trouvant pas mon explication plus satisfaisante que la vôtre, je me fais scrupule de vous importuner. Toutefois, je me risque aujourd'hui à vous exposer un doute, et à vous soumettre une objection.

Dans votre discussion avec M. Charles Deulin, vous avez soutenu, et non à tort, selon moi, que *de* est dans certaines phrases une particule *supplétive :*

Il y en avait *de* brunes,
Je ne sais rien *de* plus beau,

de équivaut à *qui étaient, qui soit*. Mais dans

Quarante hommes *de* tués,
Il n'y a pas *de* route pire,

il semble bien que *de* soit purement explétif; et, de fait, dans les locutions de ce genre, il est souvent supprimé sans inconvénient.

Je ne partage pas votre opinion sur les « phrases interjetées »; « interrompit-elle », soupira-t-il », « s'exclama celui-ci » me paraissent des locutions fort correctes et bien employées.

Mais venons à une question assez délicate, et qui est le véritable motif de ma lettre, à la question des *ll* mouillées.

Vous proposez la prononciation courante à Paris : *ye*. Un Suisse réclame en faveur de : *lie*.

Je ne goûte ni l'un ni l'autre de ces moyens d'éluder une petite difficulté vocale. Le vrai son est intermédiaire, comme je vais essayer de le démontrer ; et je ne vois pas encore dans une corruption d'origine toute parisienne, et répandue par l'usage depuis peu d'années, une raison suffisante de supprimer une des articulations caractéristiques de notre idiome.

Vous citez l'italien *pianta, piazza*, etc. qui prouvent bien une tendance de l'*l* à se vocaliser; dans l'exemple italien la vocalisation se fait en *i;* ailleurs, en français, elle se faisait souvent en *o :* chev*au*-léger, *chevaux=chevals; autre=altre*, etc. Mais le rapprochement ne me paraît pas justifié, et ne prouve rien pour ou contre les *ll* mouillées.

L'espagnol *caballero, llanos*, etc. vous fournirait un argument plus décisif (ou plutôt à votre adversaire suisse); car le son est bien *lie, cavaliero, lianos*.

Je pense toutefois, malgré les affinités qui unissent les langues romanes, que l'affaiblissement espagnol *lie* ne peut prévaloir contre le *lh* provençal et le *gl* italien, qui correspondent tout-à-fait à nos *ll* mouillées, ou à notre *il*, tel qu'il se présente encore dans *orgueil, deuil, cercueil*, et tel qu'il se prononçait au XVIIe siècle dans *fusil, persil, péril*, etc.

L'articulation dont il s'agit est à la liquide *l* ce que le son *gn* est à la nasale *n*.

Elle se produit en pressant légèrement du *milieu* de la langue la région du palais qui avoisine les gencives, sans toucher celles-ci.

De même *gn* se prononce en pressant encore le palais avec la langue, mais un peu plus en arrière.

Figlia, migliore en italien ne sont ni *filia*, ni *fiya*, ni *miliore*, ni *miyore*.

Fille, méilleur ne sont pas davantage *fiye, meiyeur*, ou *filie, mélieur; orgueil, deuil* ne sont pas *orgueiy, deuiy* ou *deulie, orgueilie*.

Le son mouillé, sorte de semi-voyelle où *l* prédomine, peut se prolonger comme *j, ch, v, f*, etc., quoique moins nettement. C'est, je le répète, un caractère particulier au français, au provençal et à l'italien.

L'usage, sans doute, pourra nous contraindre à le remplacer par *ie*, comme dans le dialecte parisien, ou par *lie* comme en espagnol; mais l'exemple de ceux qui parlent bien peut nous conserver longtemps encore, ce que je souhaite, cette nuance phonétique.

Pardonnez-moi, Monsieur et cher Confrère, cette menue dissertation, et croyez à ma vive sympathie pour l'œuvre que vous poursuivez avec un goût si judicieux.

André LEFÈVRE,
21, rue Hautefeuille.

Aujourd'hui, mes remerciements à M. André Lefèvre; et, dans quinze jours, je l'espère, ma réponse.

×

Première Question.

Je profite de l'occasion que j'ai de vous écrire pour vous prier de me donner l'origine et l'histoire du mot BOCK. *Vous obligerez votre abonné et tout dévoué serviteur.*

Si j'ai bonne souvenance, deux vocables sont à vôtre disposition pour « commander » dans un café où vous entrez avec l'intention de prendre de la bière : *chope*, et surtout, comme plus moderne, *bock*.

Chope se comprend, c'est en quelque sorte l'ancêtre de *chopine;* mais *bock* est un terme allemand qui veut dire *bouc*, et qui, paraît-il, ne s'emploie jamais au-delà du Rhin dans le sens de verre à boire. Que lui est-

il donc arrivé en France pour qu'il y ait pris cette signification?

Je crois pouvoir vous le dire, grâce à une note que j'ai recueillie dans le *Figaro* du 19 octobre 1874, note contenant une explication du mot en question, par M. Charles Rozan.

On dit proverbialement en Allemagne *Être heurté, poussé par le bouc*, pour signifier avoir trop bu, être en état d'ivresse; et, attendu que la bière nouvelle est très-capiteuse, les Allemands ont naturellement appelé *bière de bouc*, celle qui met son buveur dans l'état prévu par ce proverbe. L'expression est adoptée dans toute l'Allemagne, et la plupart des brasseries y ont pour enseigne la tête du ruminant que la Grèce païenne sacrifiait à Bacchus.

Or, dans la langue de nos voisins de l'est, langue où le déterminant précède toujours le déterminé, *bière de bouc* se dit *bock bier*, et *verre de bière* se dit *glas bier*, sans qu'on mette aucune préposition entre *glas* et *bier*, tandis que nous, nous mettons un *de* entre *verre* et *bière*. Avant la guerre, nos compatriotes allaient volontiers visiter l'Allemagne; ils y entendirent prononcer *bock bier*, qu'ils retinrent, et qu'ils rapportèrent chez eux comme souvenir de voyage. Mais, étant peu familiarisés avec la syntaxe allemande, ils auront cru pouvoir traduire *bock bier* par *bock de bière*, qu'ils auront bientôt après réduit à *bock*, au sens de *verre*, comme précédemment ils avaient réduit *chope de bière* à *chope*.

Telle est, à mon avis, l'origine de *bock*, une des plus curieuses certainement que puisse offrir la langue française.

×

Seconde Question.

Du mot ARCHÉOLOGIE, *on a fait* ARCHÉOLOGUE, *et ces mots se trouvent dans tous les dictionnaires; pourquoi de* PHARMACOLOGIE *M. Littré n'a-t-il pas fait* PHARMACOLOGUE, *car ce mot n'est pas dans le sien?*

—

C'est pour une raison très-simple, que quelques mots suffiront à vous expliquer.

Toutes les fois qu'une partie des sciences n'est pas enseignée exclusivement par quelqu'un, on ne crée pas de nom pour désigner celui qui l'enseigne, un tel mot n'étant pas nécessaire. Ainsi, il n'y a pas de désignation spéciale pour ceux qui enseignent la théodicée, l'orthographe, l'acoustique et la planimétrie, parce qu'elles sont traitées par les professeurs de philosophie, de grammaire, de physique, de mathématiques.

Or, la pharmacologie est justement dans le même cas; partie du cours de Matière médicale (ayant pour objet de faire connaître les médicaments et d'en indiquer l'emploi), elle est enseignée par le professeur chargé de ce cours.

D'où il suit que le nom de *pharmacologue* n'existe pas, et ne peut, par conséquent, figurer dans aucun dictionnaire de la langue actuelle.

Que, par suite du progrès, la pharmacologie devienne une partie assez étendue pour faire en quelque sorte une spécialité dans l'enseignement de l'art de guérir, et l'on dira *pharmacologue*, comme on dit *astrologue*, *pédagogue*, *assyriologue*, etc.; mais jusque-là, croyez-le bien, ce mot ne sera pas mis en usage.

×

Troisième Question.

J'ai une double question à vous faire relativement à l'expression ACTE SOUS SEING PRIVÉ. 1° *Faut-il mettre un trait d'union entre* SEIN *et* PRIVÉ; 2° *Faut-il écrire* SEIN *et* PRIVÉ *au singulier ou au pluriel?*

—

Dans cette expression, *sous* a le sens de *qui porte;* et, de même que, par exemple, sans mettre le trait d'union, on dit d'un navire qu'il navigue *sous pavillon français*, de même on doit écrire, sans employer ce signe, un *acte sous seing privé*, portant une signature privée. Cette orthographe est celle qu'on trouve dans les traités de législation :

Un acte *sous seing privé* devient-il authentique par le dépôt qui en est fait dans l'étude d'un notaire?

(Rolland de Villargues, *Rep. du Not.*, vol. I, p. 183.)

Celui auquel on oppose un acte *sous seing privé* est obligé d'avouer ou de désavouer formellement son écriture ou sa signature.

(*Code civil*, art 1323.)

Dans la supposition où l'acte notarié rédigé en langue étrangère devrait être considéré comme nul en tant qu'acte authentique, il faudrait, au moins, lui reconnaître la force d'un écrit *sous seing privé*, si toutefois il se trouvait signé de toutes les parties contractantes.

(Dalloz, *Repert. de Jurisp.*, vol 2, p. 380.)

On ne peut mettre le trait d'union à cette expression que dans le cas où le substantif *acte* est sous-entendu; alors, on écrit *sous-seing-privé* (au pluriel des *sous-seings-privés*), substantif composé, abrégé souvent en *sous-seing*, et fait comme *boute-tout-cuire*, *risque-tout*, etc., c'est-à-dire formé des mots servant de déterminatif au substantif qu'on ellipse : un *homme* qui boute (met) tout cuire, *quelqu'un* qui risque tout.

Maintenant, faut-il écrire au singulier ou au pluriel les mots *seing* et *privé* quand ces mots ne forment pas un substantif composé?

Le *Code civil* les présente toujours au singulier, même avec *acte* ou *écrit* mis au pluriel :

1325. Les actes *sous seing privé* qui contiennent des conventions synallagmatiques ne sont valables qu'autant qu'ils sont faits en autant d'originaux qu'il y a de parties ayant un intérêt distinct.

1328. Les actes *sous seing privé* n'ont de date contre les tiers que du jour où ils ont été enregistrés, du jour de la mort de celui ou de l'un de ceux qui les ont souscrits.

Il en est ainsi dans Dalloz, lors même qu'il est évident que l'acte est signé de plusieurs personnes :

De là il suit que les actes *sous seing privé* pourraient être rédigés autrement que dans la langue française.

(Vol. 2, p. 380.)

On a trouvé dans les rouleaux du Parlement un acte *sous seing privé* de l'an 1448, signé du comte Faucomberge et autres.

(Vol. 40, p. 344.)

A une phrase près (qui se trouve vol. I, p. 185), j'ai

constamment rencontré la même orthographe dans Rolland de Villargues :

Remarquez, au surplus, que nous exigeons que le dépôt de l'acte *sous seing privé* soit fait par toutes les parties qui y ont figuré.

(Vol. 1, p. 184.)

Ces actes, s'ils étaient d'abord rédigés *sous seing privé*, deviendraient-ils authentiques par le dépôt qui en serait fait par les parties en l'étude d'un notaire?

(Vol. 1, p. 186.)

Or, des exemples qui précèdent, je conclus que les mots en question doivent toujours s'écrire au singulier dans *acte sous seing privé*.

Du reste, si peu logique que cette orthographe puisse paraître au premier abord, elle est loin d'être injustifiable, tant s'en faut.

En effet, le mot *seing* est synonyme de *signature*, et ce dernier, qui désigne pour ainsi dire la partie de l'acte où l'on signe, s'emploie généralement au singulier, quel que soit le nombre des signataires, comme en voici une preuve trouvée dans Dalloz, cité plus haut :

L'acte privé est celui qui est fait sans l'intervention d'aucun officier public, *sous la seule signature des parties*, et n'a pour cela même aucun caractère public.

ÉTRANGER

Première Question.

D'après votre « biographie » du numéro 19, p. 150 (5e année), Vaugelas voulait que l'on dît : « le lieu D'OÙ *je viens, » et non* « DONT *je viens » quoique réellement* DONT *vienne de* UNDÈ ». *Mais* DONT *est un pronom relatif; comment peut-il venir de* UNDÈ, *qui est un adverbe?*

—

Quelque singulier que cela puisse vous paraître, ce n'en est pas moins un fait, et un fait dont on peut facilement rendre compte.

L'adverbe latin *undè*, d'où, devint d'abord *unt*, *ont*, *ond* en langue d'oïl, comme il était devenu en italien et en portugais *onde*, en valaque *unde*, en espagnol *ond*, et en langue d'oc *ont* :

En l'abbéie ot un porter;
Ovrir suleit l'us del muster,
Defors par *unt* la gent veneient.

(Marie de France, t. I, p. 150.)

Vous saves bien che retenu
Aves longtems nostre treu;
Ond, se sour vous avons coru,
Droit ocheison e reison fu.

(Cité par Chevallet, III, p. 168.)

Plus tard, on joignit la préposition *de* à *unt*, *ont*, *ond*, ce qui forma *d'unt*, *d'ond*, *d'ont*, ou bien, en un seul mot, *dunt*, *dond*, *dont*, adverbe qui fut usité jusque vers le XVIIe siècle, dans le sens de *d'où*, comme le montrent ces exemples :

Dont venez-vous si seule parmi ce gaut feuillu.

(*Berte*, LI.)

David reparlad al bachelier ki la nuvele portad, si enquist *dunt* il fust.

(*Livre des Rois*, p. 121.)

Et n'has-tu pas ton franc arbitre
Pour sortir *d'ond* tu es entré?

(Marot, I, 204.)

Le mont Aventin
Dont il l'aurait vu faire une horrible descente.

(Corneille, *Nic.* V, 2.)

Rentre dans le néant *dont* je t'ai fait sortir.

(Racine, *Bay.*, II, 1.)

Mais *undè* avait un autre emploi en latin; il se disait pour *de qui*, *duquel*, *desquels*, *par lequel*, *avec qui*, *au moyen de quoi*, ce dont voici des preuves empruntées à Quicherat :

Unde te audisse dicis (Cic.) — (Celui *de qui* tu prétends le tenir).

E prædonibus, *unde* emerat (Ter.) — (D'après les pirates *de qui* il l'avait acheté).

Hereditas, *unde* ne nummum quidem attigisset (Cic.) — (Héritage *dont* il n'aurait pas touché un sou).

Unde jus stabat, ei victoriam dedit (Liv.) — (A celui du côté *de qui* était la justice, il a donné la victoire.)

Ingenium, *unde* longùm absum (Cic.) — (Le talent *dont* je suis loin.)

Il en est résulté que l'adverbe composé français *dont*, équivalent du latin *undè*, s'employa également dans le sens de *de qui*, *duquel*, *par lesquels*, etc., et cela, aussi bien pour les personnes que pour les choses, comme le montrent d'ailleurs ces exemples remontant à l'origine de la langue :

Le blanc haubert *dunt* la maille est menue.

(*Ch. de Roland*, CII.)

E mi desconfort greignor
Dont je morrai sans retor.

(*Couci*, I.)

Il fait creuser souz terre à pic et à martel
A ses engigneors, *dont* out pris maint chastel.

(*Ch. des Saxons*, IX.)

Ainz chaï morz de mort soubite,
Dont Diex nos gart par la merite
De sa très douce sade Mere.

(Barbazan, I, p. 292.)

Or, l'emploi de *dont* pour *d'où*, autrefois si fort en usage, comme je le faisais remarquer tout à l'heure, finit par se perdre complètement, surtout quand Vaugelas se fut déclaré contre lui, et il ne nous est plus resté que *dont* s'employant pour *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, et rangé, à raison de cet emploi, dans la classe des pronoms relatifs.

×

Seconde Question

Dites-moi, s'il vous plaît, d'où vient l'expression DONNER UNE PERRUQUE A QUELQU'UN. *Je ne puis trouver la relation qu'il peut y avoir entre le sens propre de cette expression et le sens figuré : réprimander fortement, faire de vifs reproches, infliger une punition.*

—

Quitard explique ainsi qu'il suit ce proverbe :

Cette façon de parler triviale a pris naissance dans quelque couvent de bénédictins ou d'autres moines que leur règle obligeait d'avoir la tête rasée, comme *Serfs de Dieu*. Lorsque ces religieux renvoyaient un novice, reconnu indigne d'être admis à faire profession, ils lui mettaient une perruque en remplacement de ses cheveux qui avaient été rasés, afin qu'il pût reparaître dans le monde sans scandale; et les admoniteurs, prenant occasion de cela, disaient ordinairement aux autres novices : Prenez garde de vous faire *donner une perruque*, de *recevoir une perruque;* d'où vient l'emploi de ce mot dans le sens figuré de réprimande et de correction.

Mais, malgré mon respect pour la science du savant belge, je n'admets pas volontiers cette explication, car il me semble que si elle était vraie,

1° Le sens figuré ne venant qu'après le sens propre, on aurait dû trouver *donner une perruque à quelqu'un* avec ce dernier sens dans quelque auteur plus ou moins ancien, tandis qu'à ma connaissance, on ne l'a rencontré dans aucun ;

2° L'expression dont il s'agit, passant au figuré, aurait dû bien plutôt signifier exclure quelqu'un d'une société pour une cause d'indignité quelconque que lui faire une réprimande, lui administrer une correction.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... devoir à remplir que d'adjurer le maréchal (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 74); — 2°... leur nom a dû se composer d'autres (et non *de* d'autres); — 3° Dans *de* petits livres de comptabilité ; — 4°... comme un coup de poing *et* le nez *sur lequel on l'applique ;* — 5°... et vouloir se faire moquer (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 130); — 6° Le *dandysme* (puisque le mot simple est *dandy*); — 7°... est-il possible désormais de faire plus qu'on *n'a* fait; — 8°... le temps qu'exige (pourquoi l'adjectif *matériel?*); — 9°... jusqu'au sexe enchanteur créé *afin* de faire (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139); — 10°... discréditée, *voire* mise en péril (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 185); — 11°... des plus belles et *des* plus délicates peintures ; — 12°... *dit en insistant* le vieux garçon (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Miguel ne laissa pas que de faire sonner adroitement à leurs oreilles quelques-unes de ses grosses dépenses.

2° Inutiles et délaissés par leur faute, ils reportent alors sur eux-mêmes l'affection que les autres leur refusent, et s'en prennent au genre humain de l'isolement qu'ils se sont volontairement imposé.

3° Voulant te remercier, dit-il, des plaisirs que tu nous as causés ce soir, comme de la protection dont tes ancêtres et toi ont toujours entouré notre tribu, nous avons songé que le meilleur moyen de te plaire...

4° L'ascension du *Zénith*, la plus longue, en durée, de toutes celles qui aient été faites jusqu'à ce jour, avait essentiellement pour but la détermination de la quantité d'acide carbonique et d'électricité contenus dans les hautes régions de l'atmosphère.

5° On a remarqué avec étonnement que le renvoi de la classe de 1870, qui avait déjà commencé, a été arrêté tout-à-coup.

6° Je sais des tableaux pour lesquels ce tour a été joué cinq ou six fois. Ils finissent presque toujours par être vendus plus chers qu'ils ne valent.

7° Que de gros mots! mais, comme ils révèlent bien un profond dépit de ce que nous ne soyions pas encore, nous aussi, lancés dans les aventures désagréables avec lesquelles le nouvel empire est aux prises!

8° Les officiers coupables de s'être laissés surprendre ont été immédiatement déférés à un conseil de guerre qui les jugera souverainement.

9° Le temps, le seul don qui soit distribué également à chaque mortel, est, excepté l'âme, la perte qui soit irréparable.

10° Un homme, aussi dur que soit son cœur, peut rarement résister aux rayons d'affection qui le réchauffent.

11° On doit aviser que les récompenses aient toujours un côté utile.

12° L'abomination et la désolation ne sont-elles pas à leur comble? Tout est perdu. Il ne reste plus aux honnêtes gens qu'à se charger la tête d'un sac de cendres et à attendre la mort.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite.*)

Parlant d'une maladie, d'une blessure, ou encore d'une « qualité » intérieure de quelque partie du corps, on se sert de l'article défini au lieu de « pronom » ; on dit : *la teste me fait mal*, et non, comme disent les Allemands, *ma teste me fait mal; j'ay mal aux yeux*, et non *j'ay mal à mes yeux*. Mais pour les habits et les ornements extérieurs, on peut se servir de cette espèce de mots, et dire : *il porte à sa teste* ou *à la teste une couronne de laurier*.

Il y a des verbes qui « tirent » après eux des noms sans articles, dans certaines façons de parler, comme *avoir froid*, *prendre congé*, *courre fortune*, etc. Il faut les apprendre par l'usage, attendu que le nombre en est considérable.

Voici encore une règle d'une grande importance. Quand l'adjectif est mis devant le substantif au pluriel, on se sert de l'article *de;* ainsi, par exemple, on dira : *il y a de curieuses remarques dans ce livre*. Mais si le substantif « alloit devant » il faudrait *des*, comme dans *des remarques curieuses*, *des soldats vaillants*. Cette règle doit être soigneusement observée, car c'est une faute de parler autrement.

Il n'y a qu'une exception, c'est quand on parle d'une partie de quelque tout; par exemple, *vous avez beaucoup de perles; vendez-moy des plus grosses et des plus rondes*, ou bien encore : *vendez-moy des grosses et des rondes*.

Les expressions *il n'a pas le sol*, *il n'a pas la maille*, signifient il n'a pas un sou, une maille. Mais il ne faut s'en servir que dans ces phrases-là, qui sont en quelque sorte proverbiales, car on ne pourrait dire : *il n'a pas le teston*, *il n'a pas le liart*.

Quelquefois on met l'article devant un infinitif, comme devant un nom : *il en pert le boire et le manger* (1659).

L'« article » *de* se met également devant l'infinitif, au commencement de la période, quand il est suivi d'un verbe qui le prendrait après lui s'il était autrement construit; par exemple, *de croire que je m'accorderay à vos intentions, c'est ce que je ne feray jamais*.

Devant un nom singulier, *tout*, sans article, se met pour *tous les* avec le même nom au pluriel : *tout homme est créé pour le ciel* signifie *tous les hommes sont créés*, etc.

FORMATION DES NOMS PLURIELS.

La règle générale qui consiste à ajouter une *s* au singulier a des exceptions que Chifflet fait connaître, et où je remarque ce qui suit :

Parmi les noms en *al*, on trouve *bocal* qui fait au pluriel les *bocals;* et parmi ceux en *ail*, on trouve *destail* comme n'ayant pas de pluriel.

Les noms singuliers en *é* forment leur pluriel en *ez;* comme la *vérité*, les *véritez; il est aymé, ils sont aymez.*

Voici des pluriels qui ont des irrégularités dans leur formation : on dit *le ciel*, *les cieux*, mais *des ciels de lit*, *des arc-en-ciels;* le pluriel de *la loy* est *les loix;* on dit l'*œil* et les *yeux;* le *chevreuil*, les *chevreux;* le *genoüil*, les *genoux;* le *verroüil*, les *verroux;* on dit un *pseaume penitenciel*, et les *pseaumes penitentiaux; un universel de logique*, et les *cinq universaux.*

Les noms numéraux ne changent pas au pluriel, on dit *deux mille hommes* et non *deux milles hommes.* Mais il y a une exception pour *vingt* et *cent* placés devant les substantifs : on dit *quatre vingts hommes*, *deux cents hommes*, qui se prononcent *quatre vin-zhommes*, *deux cen-zhommes.*

DES NOMS NUMÉRAUX.

On ne dit pas *septante*, *huitante*, *nonante*, sinon en termes d'arithmétique, et Chifflet recommande de dire *six vingts* plutôt que *cent et vingt*, et aussi *onze cents hommes*, *douze cents hommes* plutôt que *mille cent hommes*, *mille deux cents hommes.*

Quelques remarques sur les nombres cardinaux :

La conjonction *et* ne se met jamais que devant l'unité, comme dans *vingt et un*, *trente et un*, etc.; devant les autres noms de nombre, on ne la met pas : *vingt-deux*, *vingt-trois*, etc.

Après *cent*, on n'emploie jamais cette conjonction : *cent un*, *cent deux*, etc.

Quand on « dit quelque nombre avec doute », on parle ainsi : *un ou deux*, *deux ou trois*, etc. jusqu'à *dix;* après on dit : *dix ou douze*, *douze ou quinze*, *quinze ou vingt*, *vingt ou trente*, etc., *soixante ou quatre-vingts*, *quatre-vingts ou cent*, etc.

En parlant du temps, on dit *dans huit jours*, et non *dans une semaine; dans quinze jours*, et non dans *quatorze jours*, ni dans *deux semaines.* On dit *trois mois*, et non *un quart d'an.*

Au lieu de *deux*, on dit quelquefois *une couple*, comme *une couple d'œufs;* mais quand on parle de deux choses artificielles qui vont ensemble, on dit une *paire : une paire de ciseaux*, *une paire d'habits*, c'est-à-dire le pourpoint et le haut-de-chausses.

Lorsqu'on parle de « l'an courant » du siècle, on ne se sert que des nombres cardinaux, comme *l'an mille six cents cinquante huit*, et non pas *cinquante huitiéme.*

En parlant des feuillets ou des pages d'un livre, on se sert plus communément des nombres cardinaux : *vous trouverez ce passage en la page soixante-deux.* Mais il ne faut pas dire, quand on cite les auteurs, *livre cinq*, *chapitre quatre;* il faut se servir des nombres ordinaux, *livre cinquiéme*, *chapitre quatriéme* (1659).

De même, il faut dire *l'empereur Ferdinand troisiéme*, et non pas *Ferdinand trois.*

En parlant des choses qu'on a coutume de couper en pièces, on emploie *quartier*, comme dans *un quartier de veau*, *un quartier de pain.* Ce mot s'emploie aussi en parlant des phases de la lune.

Quand on dit *il voyageait luy sixiéme*, *luy septiéme*, cela signifie, accompagné de cinq, de six autres.

Les substantifs collectifs sont : *une huitaine*, *une neufvaine*, *dixaine*, *douzaine*, *quinzaine*, *vingtaine*, etc, jusqu'à *centaine.* Les autres ne sont pas usités.

Au lieu de *la centaine*, on dit quelquefois *le cent*, comme dans : *combien vendez-vous le cent d'épingles ?*

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

On ajoute généralement un *e* pour former le féminin des adjectifs; mais il y a des exceptions, parmi lesquelles je remarque que *crud*, *nud*, *verd* font *cruë*, *nuë*, *verte;* que *coulis* fait *coulisse;* que ceux qui sont terminés en *t* doublent cette lettre : *plat*, *net*, *sot* font *platte*, *nette*, *sotte;* que *rustaut* et *sourdaut* font *rustaude* et *sourdaude.*

FORMATION DES SUBSTANTIFS FÉMININS.

Dans l'usage de notre langue, il y a beaucoup de substantifs masculins qui n'ont point de féminin : *possesseur*, *successeur*, etc.

Levrier fait au féminin *levrette; nourrissier* fait *nourrice*, et *yvrogne* fait *yvresse.*

FORMATION DES DIMINUTIFS.

Il y a beaucoup de noms dont ne ne peut former des diminutifs, parce que l'usage ne le souffre pas; *soldat* et *galand* sont de ce nombre : on ne dit ni *soldatet* ni *galandet*, mais bien *petit soldat*, *petit galand.*

Aigre a pour diminutif *aigret;* le substantif *homme* en a deux : *hommet* et *hommelet;* l'adjectif *minard* fait *mignardelet.*

Les diminutifs des noms propres ont été inventés fort diversement par la mignardise des pères et des mères envers leurs enfants : de *Pierre* on a fait *Pierrichon*, de *Jeanne* on a fait *Janneton.*

Parmi ceux des noms communs, en voici qui sont remarquables : *avocasseau*, petit avocat; *bergeronnette*, petite bergère; *bouvillon*, petit bœuf; *chambrillon*, petite chambrière; *chichon*, petit chien; *cavalot*, petit cheval; *follion*, *follichon*, petit fou; *levron*, petit lièvre; *moinichon*, petit moine; *oursat*, petit ours.

Il y a des diminutifs qui n'ont aucune ressemblance avec les substantifs dont ils diminuent la signification; tels sont : *bidet*, petit cheval; *marcassin*, petit sanglier; *cochon*, petit pourceau; *poussin*, jeune coq.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère. Correspondance et souvenirs (de 1805 à 1864), recueillis par Mme H. C. 2 vol. in-18 jésus, 977 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 7 fr.

Fromont jeune et Isler aîné, mœurs parisiennes; par Alphonse Daudet. 5e édition. In-18 jésus. 392 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50 cent.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 2e édition T. 6. In-8°, 586 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50 cent.

Graziella; par A. de Lamartine. Nouvelle édition, publiée par les soins de la Société propriétaire des œuvres de M. de Lamartine. In-18 jésus, 184 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25 cent.

Les Marguerites de la marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire par Félix Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. 2 et 3. In-16, 517 p. Paris, lib. des Bibliophiles.

Mémoires secrets du XIXe siècle; par le vicomte Beaumont-Vassy. 5e édition. In-12, VII-378 p. Paris, lib. Sartorius.

Les Frères de la Côte; par Emmanuel Gonzalès. In-4° à 2 col. 160 p. Paris, lib. des Célébrités contemporaines.

Jeanne la Folle; par Clémence Robert. Nouvelle édition. In-18 jésus, 279 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25 cent.

Le Damné; par Camille Bodin. Nouvelle édition. Gr. in-18, 288 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25 cent.

Œuvres complètes de Diderot. revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Ermitage. Notices, notes, table analytique. Etude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle, par J. Assézat. T. I. Philosophie. I. In-8°, LXVIII-492 p. Paris, lib. Garnier frères. 6 fr.

Le Credo du jardinier; par Alphonse Karr. In-18 jésus, 313 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50 cent.

Paris anecdotique. Les industries inconnues. La Childebert. Les Oiseaux de nuit. La Villa des Chiffonniers. Voyage de découverte du boulevard de la Courtille par le faubourg du Temple. Paris inconnu; par Alex. Privat d'Anglemont. In-16, 343 p. Paris, lib. Delahays.

Les Baigneuses de Trouville, suite des Mystères mondains; par Adolphe Belot. 4e édition. In-18 jésus, 390 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Aventures de Raymond Rocheray; par Ernest Daudet. I. Amours de jeunesse. II. Le Cœur et l'Épée. 2e édition. In-18 jésus, 710 p. Paris, lib. Dentu. Les 2 vol. 6 francs.

Les Amours du temps passé; par Charles Monselet. In-18 jésus, 316 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Le Mariage de Gérard, suivi de : Une Ondine; par André Theuriet. In-18 jésus, 362 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50 cent.

Voyage en Orient; par Gérard de Nerval. 8e édition, revue, corrigée et augmentée d'une préface nouvelle par Théophile Gautier. 2 vol. in-18 jésus, XXXV-779 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 7 fr.

Œuvres de Vadé; précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Vadé, par Julien Lemer. In-18 jésus, 426 p. Paris, lib. Garnier frères.

Publications antérieures :

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 2e, la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. par année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re et la 3e année seront prochainement réimprimées.*

LA CHUTE D'UN ANGE, ÉPISODE; par A de Lamartine. — Nouvelle édition. — Paris, *Hachette et Cie, Pagnerre-Furne et Cie,* éditeurs.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

NUITS D'AUTOMNE; par EVARISTE CARRANCE. — Deuxième édition. — Prix : 5 francs — Paris, *Alphonse Lemerre,* éditeur, 27-29, passage Choiseul.

LE DICTIONNAIRE EN EXERCICES, étude pratique des mots de la langue française faisant connaître 1° les racines françaises ou les radicaux; 2° les préfixes et les suffixes; 3° la valeur primitive et actuelle des dérivés français; 4° l'emploi des mots; 5° l'orthographe d'usage. — Par L. GRIMBLOT. — Partie du maître et partie de l'élève. — Paris, *Aug. Boyer et Cie,* libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LES AMOURS DE PETITE VILLE; CHARDONNETTE; — Par CHARLES DEULIN. — Troisième édition. — Paris, *E. Dentu,* éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17-18, Galerie d'Orléans.

RECITS ESPAGNOLS; par CHARLES GUEULLETTE — Un beau volume in-18 de 316 pages — En vente chez *Dentu* et dans toutes les gares. — Prix : 3 francs.

LE PANTHÉON DE LA FABLE, choix des meilleurs

apologues empruntés aux fabulistes de tous les temps et de tous les pays, avec des notices biographiques, des études historiques et littéraires, etc. — Par J.-Alex. Abrant, professeur de langues et de littérature. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LA MORALE UNIVERSELLE, un beau volume in-8°, papier cavalier, de 476 pages. — Par A. Eschenauer — Ouvrage couronné par l'Académie française — Chez *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du xvie siècle. — Par Auguste Brachet, ancien examinateur et professeur à l'École polytechnique, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, membre de la Société de linguistique. — Deuxième édition revue. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

PRÉCIS CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIIe ET AU XIXe SIÈCLE. — Ouvrage servant de complément aux *Quatre siècles littéraires*. — Par Th. Lepetit, professeur à Paris. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue Saint-André-des-Arts.

PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL, à l'usage de la jeunesse et de tous ceux qui ont besoin de renseignements prompts et précis sur la langue française. — Par Bescherelle aîné. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215.

ORIGINES DE QUELQUES COUTUMES ANCIENNES ET DE PLUSIEURS FAÇONS DE PARLER TRIVIALES. — Par Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen. — Avec une introduction biographique et littéraire par M. E. de Beaurepaire. — Un commentaire et une table analytique par M. Georges Garnier, et un portrait de l'auteur gravé par M. L. de Merval. — Caen, *Le Gost-Clérisse*, libraire-éditeur, place du Palais-de-Justice.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE fondée sur l'histoire de la langue, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. — Par Auguste Brachet, professeur à l'École polytechnique. — In-12, xix-248 p. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 97, boulevard Saint-Germain. — Prix : 1 fr. 50.

L'ÉTUDE DES LANGUES RAMENÉE A SES VÉRITABLES PRINCIPES ou l'art de penser dans une langue étrangère. — Par C. Marcel, ancien consul, Chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue Saint-André-des-Arts.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Rue de Turin (près de la gare Saint-Lazare). — Une ancienne maîtresse de pension reçoit dans sa famille deux jeunes étrangères pour les perfectionner dans la langue française. — Leçons de musique.

Près de la gare Saint-Lazare (vue sur la voie). — Un homme de lettres recevrait comme pensionnaire un étranger qui voudrait profiter de son séjour à Paris pour se perfectionner sérieusement dans la pratique de la langue française.

Avenue de l'Impératrice. — Un ancien préfet du collège Rollin prend en pension quelques jeunes étrangers pour les perfectionner sérieusement dans l'étude de la langue française.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Appel aux Prosateurs.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port*. — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Appel aux poètes.

Le quatorzième *Concours poétique*, ouvert à Bordeaux le 15 février, sera clos le 1er juin 1875. — Dix médailles or, argent et bronze, seront décernées.— Demander le programme, qui est adressé *franco*, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Académie des Jeux floraux.

Cette Académie dispose, tous les ans, de six Fleurs comme prix de l'année, savoir : l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lys et l'Eglantine.

L'Amarante vaut 400 fr.; la Violette 250 ; le Souci 200; la Primevère 100; le Lys 60 ; l'Eglantine 450.

Le Programme est envoyé *gratis* et *franco* à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie, au *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux, à Toulouse.*

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année N° 3. 1er Juin 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Réponse à une communication du numéro précédent; — S'il faut mettre l'article devant *Batignolles*, et d'où vient ce mot? — L'expression *C'est un zéro en chiffre*, est-elle bonne? — Origine et signification de *A la trôle ;* — Emploi de *Médiéval* pour désigner le moyen-âge; — *Assyriologie* et *Assyriologue* sont français ‖ Réplique de M. Dufour-Vernes et réponse; — Si *Devant* peut s'employer pour *Avant*; — Passe-temps grammatical ‖ Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* ‖ Ouvrages de grammaire et de littérature ‖ Renseignements aux professeurs français qui désirent aller à l'étranger ‖ Concours littéraires.

FRANCE

Réponse à M. André Lefèvre.

La lettre que M. André Lefèvre a bien voulu m'écrire touche à trois points : le premier concerne *de* dans certains cas; le second, la construction des verbes interjetés ; le troisième, la prononciation des *ll* mouillées. Elle me donne raison sur le premier, ne partage pas entièrement mon avis sur le second, et diffère complétement avec moi sur le troisième.

Comme je ne pourrais que me répéter en reprenant la question des verbes interjetés, je ne parlerai ici que de la prononciation des *ll* mouillées, qui est « le véritable motif » de la communication de M. André Lefèvre.

Jusqu'à présent, les discussions soutenues dans le *Courrier de Vaugelas* relativement aux *ll* mouillées n'avaient eu pour objet que de décider si l'on devait les prononcer *ie* ou *lie*. Mais ce n'est ni l'un ni l'autre, d'après M. André Lefèvre; le « vrai son est intermédiaire », c'est celui de *lh* provençal et de *gl* italien.

Pour combattre cette opinion, que je crois erronée, je vais simuler entre mon adversaire et moi un dialogue où, avec sa permission, je prendrai l'initiative.

— Dans un groupe de langues de même famille, qui s'écrivent avec les mêmes caractères, pensez-vous qu'il puisse y avoir quelque divergence relativement à la prononciation de certaines lettres?

— Assurément.

— Comment prouveriez-vous qu'une telle divergence peut exister?

— Par une comparaison. Je suppose qu'une grande nation dont la législation est uniforme se fractionne un jour en plusieurs parties qui deviennent autant d'autres nations. Il pourra fort bien arriver, après un laps de temps plus ou moins long, que diverses modifications s'introduisent dans le code de chacune d'elles. Or, y a-t-il quelqu'un qui puisse prétendre que l'une de ces nations aurait tort d'admettre l'une des modifications en question, parce que ses sœurs ne l'auraient pas admise? Certainement non, attendu que toute nation a le droit incontestable de faire des lois à sa guise et à sa convenance. Eh bien! il en est de même pour les langues de commune origine : les affinités qu'elles ont entre elles n'empêchent pas qu'elles ne soient complétement indépendantes les unes des autres, et chacun des peuples qui les parlent est maître de prononcer comme bon lui semble les caractères servant à les écrire.

— Ainsi, vous admettez, par exemple, que la véritable manière de prononcer le *j* en espagnol est celle qui a été adoptée par le peuple d'Espagne, et non celle que pratique le peuple italien ou le peuple français? que la véritable manière de prononcer *cci* en italien est *tchi*, comme on dit de l'autre côté des Alpes, et non *csi*, comme on dit de celui-ci?

— Mais, sans doute.

— Alors, soyez conséquent. Il y a dans les langues néo-latines trois manières de prononcer les *ll* mouillées : comme en Espagne, comme en Italie et en Provence, et comme on le fait généralement chez nous. Laquelle de ces trois manières doit être réputée la vraie prononciation française?

Ou je me trompe singulièrement, ou la réponse à cette question exige que M. André Lefèvre abandonne son opinion sur la prononciation des *ll* mouillées.

—

Il y a un certain nombre de sons que l'on est

incapable de produire si on ne les a pas entendus dès l'enfance. Ainsi, quoi qu'il fasse, un Arabe adulte étudiera en vain la prononciation de notre *gn :* il dira toujours *onion* pour *oignon ;* un Espagnol dans la même condition d'âge n'arrivera jamais à faire sonner *s* entre deux voyelles comme un *z*, eût-il passé plusieurs années en France. Or, le son des *ll* mouillées que préconise M. André Lefèvre est justement pour nous ce que sont notre *gn* et notre *s* pour les étrangers, dont je viens de parler : nous ne le percevons qu'avec la plus grande difficulté (pour mon compte, j'avoue franchement que je ne sais comment dire *fille* et *meilleur* quand on m'interdit *filie* et *fiye*, *meilieur* et *meiyeur*), et il est impossible que notre oreille puisse y être accoutumée à l'époque où elle est apte à le saisir. D'où cette conséquence que, même s'il était vrai que la prononciation de nos *ll* mouillées fût exactement celle du *gl* italien et du *lh* provençal, ce serait poursuivre une chimère que de chercher à la faire prévaloir.

×

Première Question.

Je vous prierais de vouloir bien répondre aux deux questions suivantes, bien faites, il me semble, pour intéresser vos nombreux lecteurs parisiens : 1° *Faut-il dire :* ALLER A BATIGNOLLES, DEMEURER A BATIGNOLLES, VENIR DE BATIGNOLLES, *ou, avec l'article composé :* ALLER AUX BATIGNOLLES, DEMEURER AUX BATIGNOLLES, VENIR DES BATIGNOLLES? 2° *D'où vient le nom lui-même de* BATIGNOLLES?

—

Sur le plan de Paris et de ses environs levé par l'ingénieur Roussel, et publié en 1730, plan qui s'étend un peu au-delà des limites actuelles, on voit, au nord et à l'ouest du village de Monceaux, onze places garnies d'arbres, en forme de carrés allongés. Ces places figurent des remises établies sans doute pour servir d'abris au gibier des plaines, de ce côté de Paris. Parmi ces remises, dont les noms étaient pour la plupart empruntés aux plantes et aux arbres qui y dominaient (il y avait la *remise des Epinettes*, la *remise du Chiendant*, la *remise des Noyers*, etc.), se trouvait la *remise du Fond ou des Batignolles*, située entre les chemins de Clichy et de St-Ouen. C'est la plus ancienne citation que l'on connaisse du nom de *Batignolles*, lequel a été affecté depuis au village devenu aujourd'hui un des quartiers de Paris.

Or, si, dans le principe, on a dit *les Batignolles*, ce qui est incontestable, il est évident qu'on doit dire encore, avec l'article contracté au pluriel : *Aller aux Batignolles*, *venir des Batignolles*, etc.

Maintenant d'où vient le nom de *Batignolles?*

Le journal l'*Intermédiaire*, auquel j'emprunte les éléments de cette réponse, contient à ce sujet deux étymologies sérieuses que voici :

1° En 1730, d'après Auguste Descauriet (*Hist. de la transform. des grandes villes de l'empire*), le duc d'Orléans fit élever dans la plaine de Clichy une sorte de remise. Deux piqueurs, La Folie et Picard, surnommés à cause de leur humeur joyeuse les *Batignoleurs*, du vieux mot *batignoler*, auraient baptisé cette remise du nom de *Batignolles*, qui aurait été ainsi l'origine de la dénomination du village dont il s'agit.

— J'ai consulté tous les lexiques du vieux langage que j'ai pu trouver à la Bibliothèque nationale, et je n'ai rencontré nulle part le verbe *batignoler*. Or, sans ce verbe, le substantif *batignoleur*, sur lequel repose l'étymologie de *Batignolles*, ne peut exister ; ce n'est donc point là l'étymologie cherchée.

Du reste, si l'on songe que c'est la même année (1730) que fut publié le plan où se lit *Remise du Fond ou des Batignolles*, il est évident que, ce plan figurant un état de choses qui existait au moins un an plus tôt, le nom de *Batignolles* est plus ancien que la bâtisse à laquelle les piqueurs du duc d'Orléans auraient pu donner la qualification qu'on leur attribue.

2° Les mots *bâtir*, *bâtiment*, *bastille*, *bastion*, *bastide* venant tous de *bâton* (baston) puisque les premiers abris furent faits avec des branches, des bâtons, ces mots peuvent fournir la véritable étymologie de *Batignolles*, car la *remise du Fond*, indiquée sur le plan de Roussel, devait tenir son deuxième nom d'anciennes constructions en bois qui la distinguaient des remises voisines où il n'en existait pas.

— En termes de chasse, une remise n'étant autre chose qu'un retranchement dans lequel le gibier se met en sûreté, il n'y a rien que de très-naturel à voir donner un nom signifiant *bastion*, *bastille*, etc. à un tel retranchement ; et, de même que *croquignole* se dit d'une petite chose qui se croque, de même *batignolle* a pu se dire d'une petite chose qui se bâtissait : j'incline fortement vers cette seconde étymologie.

—

On pourrait peut-être me dire que si *Batignolles* était réellement un diminutif comme *croquignole*, il devrait aussi n'avoir qu'une *l ;* mais je répondrais à cette objection que nous avons beaucoup de noms de lieux en France terminés par *olles : Brignolles* (Var), *Lignerolles* (Côte-d'Or), *Membrolles* (Maine-et-Loire), *Marolles* (Calvados), *Feugerolles* (Mayenne), *Charolles* (Saône-et-Loire), *Faverolles* (Cantal), etc., et que, par conséquent, le nom commun *batignole* a bien pu, passé à l'état de nom propre, doubler sa consonne finale comme tous les autres.

×

Seconde Question

Que pensez-vous de l'expression C'EST UN ZÉRO EN CHIFFRE, *qu'on entend de temps à autre, et qu'on voit dans tous les dictionnaires? Pour ma part, je la crois un pléonasme intolérable.*

—

La forme primitive de cette expression était *un o en chiffre* (la lettre *o* employée en qualité de chiffre) ; j'en trouve la preuve chez les paysans de la Beauce et du Perche, qui n'y prononcent jamais *zéro*, et surtout dans le dictionnaire de M. Littré, qui dit positivement qu'autrefois le chiffre *zéro* s'est appelé comme la lettre

o, et qui, de plus, cite l'exemple suivant, du XVIe siècle, contenant cette expression :

Que M. de Guyse se devoit saisir de sa personne (Henri III), et que de là en avant, il ne serviroit plus que de 0 *en chiffre*.

(*Particul. concern. l'assas. du duc de Guyse*, p. 41.)

Quand *zéro* fut inventé (on le trouve déjà en italien dans l'ouvrage de Philippe Calender sur l'arithmétique, Florence 1491), il remplaça naturellement *o*, et l'expression *o en chiffre*, parfaitement logique à l'origine, devint, par suite de cette substitution, *zéro en chiffre*, qui, bien qu'enregistré par le *Dictionnaire de la langue verte* et une foule d'autres, n'en est pas moins, comme vous le dites fort bien, un pléonasme intolérable.

Pour signifier qu'une personne est absolument inutile quelque part, qu'elle n'a aucune valeur, soit comme caractère, soit comme talent, il faut dire, ou tout simplement, que *c'est un zéro*, ou bien, comme disaient nos pères, que *c'est un o en chiffre* (la lettre *o*).

—

J'ai eu la curiosité de rechercher à quelle époque remontait l'expression de *zéro en chiffre*, et voici où mes recherches m'ont conduit :

Dans le dictionnaire de Furetière (1727), on trouve que, proverbialement, un homme inutile s'appelle *un zéro*, ou *un o en chiffre* (la lettre *o*) ; dans celui de Trévoux (1771), qu'on l'appelle *un zéro en chiffre*. Ce serait donc entre 1727 et 1771, que cette confusion regrettable se serait opérée : le mal n'est pas assez ancien pour qu'on n'y puisse porter remède.

×

Troisième Question.

Que signifie l'expression A LA TRÔLE ; *d'où vient-elle, et peut-on s'en servir aussi bien avec le verbe* ACHETER *qu'avec le verbe* VENDRE ?

—

Quand un ouvrier en meubles envoie des entremetteurs, ou va en personne porter et vendre ce qu'il a fabriqué aux marchands en boutique, on dit qu'il vend *à la trôle*, et on l'appelle un ouvrier *à la trôle :*

Aussi, prévoyons-nous, dans un avenir peu lointain, la disparition presque absolue des petits ateliers en chambre, et, par cela même, de la vente *à la trôle*, qui consiste, pour l'ouvrier, à colporter ses meubles de maison en maison...

(P. Dalloz, *Monit. univers.* du 5 octobre 1867, p. 1273.)

Quant au mot *trôle*, qu'on ne trouve pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*, mais que celui de Littré mentionne, il vient du verbe *trôler*, lequel a pour origine, selon toute apparence, l'allemand *trollen* (anglais *to troll;* picard *droler ;* vieux français *treuler*, d'un fréquent usage encore dans le pays chartrain), signifiant promener de tous côtés, courir çà et là.

Maintenant peut-on appliquer *à la trôle* aussi bien au verbe *acheter* qu'au verbe *vendre ?*

Le *Dictionnaire de la langue verte* dit que le marchand de peaux de lapin s'appelle « *chineur* quand il achète, et *trolleur* quand il revend ». Cette remarque prouve qu'on ne peut pas dire *Acheter à la trôle;* et, en effet, il n'y a que celui qui vend, qui *trôle*, qui promène sa marchandise; ce ne peut être celui qui l'achète puisqu'il est dans sa boutique, et que, par conséquent, il ne *trôle* pas.

×

Quatrième Question.

Pensez-vous que l'on puisse, en français, comme on le fait en anglais, employer le mot MÉDIÉVAL *pour désigner la période du moyen-âge. Ce mot n'est pas dans Littré quand* MÉDIÉVISTE *s'y trouve.*

—

Je ne pense pas que nous adoptions jamais *médiéval*, et cela, pour deux raisons :

La première, parce que cette expression n'aurait point d'analogue parmi les noms des autres parties de l'histoire, qui sont tous formés d'un substantif et d'un adjectif (*histoire ancienne* ou *temps anciens; histoire moderne* ou *temps modernes*) ;

La seconde, parce que cette désignation de *médiéval* n'est pas sensiblement plus courte que *moyen-âge*, qu'elle serait destinée à remplacer.

Mais le jour où un certain nombre d'hommes se voueront spécialement à l'étude de cette partie de l'histoire, nul doute que *médiéviste* ne puisse parfaitement leur servir de désignation, ce qui, du reste, paraît avoir été déjà fait, puisque le dictionnaire de Littré enregistre ce néologisme.

×

Cinquième Question.

On ne trouve pas dans le dictionnaire de Littré les mots ASSYRIOLOGIE *et* ASSYRIOLOGUE. *Est-ce que ces mots ne seraient pas français? Je les ai cependant vus bien souvent ailleurs.*

—

Si vous aviez cherché à la fin de l'ouvrage, à l'endroit intitulé *Additions et Corrections*, vous vous seriez épargné la peine de m'écrire, car on y trouve les deux mots en question, expliqués comme il suit :

ASSYRIOLOGIE s. f. Etude des choses relatives à l'Assyrie.
ASSYRIOLOGUE. — Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Assyrie.

Il aurait été vraiment surprenant que ces termes, qui sont si fréquemment employés pour désigner la science relative aux Ninivites ainsi que les savants qui la cultivent, eussent été oubliés dans un dictionnaire qui a coûté (je le tiens de M. Littré lui-même) 27 ans de travail à son auteur.

ÉTRANGER

Réplique de M. Dufour-Vernes.

—

M. Dufour-Vernes, que ma réponse sur la prononciation des *ll* mouillées n'a pas encore pu convaincre, m'a adressé, le 29 mars, une réplique à la fin de laquelle se trouve ceci :

J'ai aujourd'hui mieux que de fortes raisons de croire

que la prononciation *ie* ne se trouve qu'à Paris. Quelques jours après avoir écrit mon premier article, je me rencontrai *successivement* avec deux Français instruits et de bonne société qui prononçaient *ll* mouillées *lie*. Je leur demandai insidieusement si l'on ne devait pas dire *ie*. Tous deux m'ont répondu en souriant : *Oh! ce n'est qu'à Paris qu'on parle ainsi*. J'accorde maintenant qu'il peut se trouver dans le reste de la France des esprits qui aiment à imiter la Capitale.

Trois jours auparavant, je recevais de M. Malgrange, juge de paix à Joigny (Yonne), une lettre dont j'extrais le passage suivant pour l'opposer à l'assertion des deux Français « instruits et de bonne société » auprès desquels s'est si habilement renseigné M. Dufour-Vernes relativement à la manière dont se prononcent les *ll* mouillées en France :

J'ai lu avec une vive satisfaction votre réponse à M. Dufour-Vernes dans votre numéro 24, que je reçois à l'instant. Je n'ai ni le droit ni la prétention de me poser en régulateur ou arbitre du beau langage; j'invoque mon expérience, et je vous demanderai humblement l'autorisation de la joindre à vos lumières et à votre propre expérience.

Pendant 30 ans, j'ai fréquenté l'été les bains de mer de la France; l'hiver, pendant ma jeunesse, j'ai habité Paris, fréquenté les salons de gens bien nés, écouté les orateurs à la Sorbonne, au Collége de France, au Palais de justice; j'ai entendu Rachel dans tous ses rôles, et autres acteurs; j'ai même rencontré à ma table d'hôte très-fréquemment des acteurs célèbres, Bouffé, Ferville, et je vivais dans un hôtel tenu par un acteur du Gymnase; une branche de ma famille, dont les membres étaient tous receveurs d'enregistrement, m'a fait connaître plus de vingt villes depuis la Bretagne jusqu'à Lille; dès ma sortie du collége, j'ai été mêlé à des personnes scrupuleuses et amateurs d'une pure prononciation; j'ai acquis une finesse d'oreille telle que je reconnais souvent à un seul mot le pays natal d'un individu qui paraît en avoir complétement perdu l'accent; j'ai eu de fréquentes prises de corps — ou de bec avec les étrangers à qui l'on avait enseigné à prononcer les *ll* comme le veut M. Dufour; eh bien! je puis vous affirmer que du nord au centre de la France et à l'ouest, dans la bonne compagnie de la Bretagne, j'ai toujours remarqué que l'on ne prononce pas les *ll* mou-*liées*, mais mou-*iées*. Et je l'ai d'autant mieux remarqué que, quand je devenais assez intime pour me permettre cette familiarité, je disais : « Vous me donnez mes nerfs avec vos *ll* mou*liées*. »

Je crois qu'après la lecture de ces lignes, il serait assez difficile à M. Dufour-Vernes, dans l'hypothèse (contraire à l'intention qu'il m'a manifestée) où il voudrait continuer le débat, de me faire une seconde réplique affirmant de plus belle sa conviction que la prononciation *ie* de nos *ll* mouillées « ne se trouve qu'à Paris. »

×

Première Question.

Pourquoi donne-t-on le nom de MERCURIALE *à une réprimande faite en particulier à quelqu'un? Je ne vois pas comment* MERCURE *peut intervenir ici; serait-ce à titre de dieu de l'éloquence?*

—

La justice n'a pas toujours été rendue en France d'une manière aussi satisfaisante qu'aujourd'hui; il se commettait autrefois plus d'un abus dans son importante administration.

Pour remédier à un tel état de choses, nos rois prescrivirent que des assemblées périodiques des cours souveraines seraient tenues par les présidents et quelques conseillers à l'effet de s'informer si leurs ordres avaient été exécutés; et, comme lesdites assemblées avaient lieu le *mercredi* (dans les derniers temps, c'était le premier après la Saint-Martin et le premier après la semaine de Pâques), on les appela *mercuriales*, du nom de *Mercure*, qui avait servi à désigner ce jour :

Il arriva au mois d'avril 1559, dans une assemblée qu'on nomme *mercuriale*, que les plus savants et les plus modérés du Parlement proposèrent d'user de moins de cruauté à l'égard des protestants, et de chercher à réformer l'église.

(Voltaire, *Hist. parlem.*, XXI.)

Dans ces *mercuriales*, on prononçait des discours qui furent naturellement appelés du même nom; puis, ces discours contenant des censures contre les juges qui avaient manqué à leurs devoirs, *mercuriale* se prit proverbialement pour désigner une admonestation adressée par un supérieur à un inférieur :

Le sommeil, qui m'oblige à finir ma lettre plus tard que je ne voudrais, vous sauve une *mercuriale* dont vous n'êtes pourtant pas quitte.

(Boursault, *Lettr. nouv.*, t. III, p. 166.)

Un des administrateurs vint m'adresser une *mercuriale* assez vive.

(J.-J. Rousseau, *Confess.*, I.)

×

Seconde Question.

Dans sa fable VII, liv. 10, La Fontaine dit : « Je suis Gros-Jean comme DEVANT *». Or, il est manifeste que* DEVANT *exprime ici une idée de temps : comme* AVANT *la chose dont il est question. Quelle explication donnez-vous d'un tel fait,* DEVANT *signifiant pour l'ordinaire une idée de lieu, de position relative?*

—

C'est seulement dans la langue moderne qu'on ne fait usage de *devant* que pour signifier une idée de lieu. En effet, pendant tout le moyen-âge, cette préposition s'est employée pour *avant*, comme ces citations le mettent hors de doute :

Devant la mienuit li tems un peu s'escure.

(Berte, XLII.)

Et ainsi comme les anciens dient, les roys de Jerusalem qui furent *devant* le roy Jehan, tindrent bien ceste coustume.

(Joinville, 217.)

Le dit prince print congié du dit duc le soir *devant* la bataille.

(Froissart, V, 3.)

Ayant pris ceste resolution, il s'en alla *devant* toute œuvre en la ville de Delphes.

(Amyot, *Lyc.*, 8.)

Et l'usage d'employer *devant* dans ce sens était loin d'être perdu au temps de Louis XIV, car je l'ai trouvé dans ces phrases :

Je crie toujours : voilà qui est beau, *devant* que les chandelles soient allumées.

(Molière, *Prec.*, 10.)

Si les Egyptiens n'ont pas inventé l'agriculture, ni les autres arts que nous voyons *devant* le déluge.....

(Bossuet, *Hist.*, III, 3.)

Or, si *devant*, au sens peut-être un peu vieilli de

avant, a pu être employé par Bossuet, à plus forte raison a-t-il pu l'être par son contemporain La Fontaine.

—

Quoique, depuis le XVIIe siècle, on ait établi une distinction bien marquée entre l'emploi de *devant* et celui de *avant*, on n'en a pas moins conservé le premier dans le sens de *avant* après la conjonction *comme*, placée en fin de phrase :

Une constance qu'il n'avait jamais *comme devant*.
(Hamilton, *Gramm.*, II.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° Miguel ne laissa pas de faire (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155); — 2°... que les autres leur refusent, et se prennent au genre humain de l'isolement (on ne dit pas : *s'en* prendre *à* quelqu'un *de*); — 3°... dont tes ancêtres et toi *avez* toujours entouré; — 4°... de toutes celles qui *ont* été faites (le *qui* ne suit pas le superlatif); — 5°... qui avait déjà commencé, *ait* été arrêté; — 6°... par être vendus plus *cher* qu'ils ne valent); — 7°... de ce que nous ne *sommes* pas encore (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 171); — 8° Les officiers coupables de s'être *laissé* surprendre; — 9°... est, excepté l'âme, la *seule* perte qui soit; — 10°... *quelque* dur *que* soit son cœur (*aussi* ne s'emploie pas dans le sens de *quelque*); — 11° On doit aviser *à ce* que les récompenses; — 12° L'abomination *de* la désolation n'*est-elle* pas à *son* comble (cette expression de l'Évangile a toujours un *de*).

Phrases à corriger
trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Il est donc juste de dire qu'au moyen de cette institution du Sénat, non-seulement la démocratie intervient dans la loi, puisqu'elle en est le principe, la source et l'origine; mais elle tient à sa discrétion les pouvoirs publics.

2° Et de même que l'*Ordre* a soutenu, dès le début, la nécessité de l'*Union conservatrice*, nous continuerons de toutes nos forces à provoquer la formation de cette ligue sociale, plus indispensable aujourd'hui que jamais.

3° Les ministres, qui sont hommes de sens, quoi qu'en ait l'Agence Havas, ne peuvent professer une autre opinion et n'en professent pas d'autre.

4° Je déteste le monde, dit-on souvent, parce qu'on voudrait qu'on ne s'y occupât que de soi, qu'on ne parlât qu'à soi et de soi.

5° Quoique celui qui s'attacherait exclusivement au genre de La Bruyère et de Boileau n'aurait point à s'en plaindre.

6° M. le général Changarnier est, nous dit-on, gravement atteint d'une bronchite aiguë qui ne laisse pas que d'alarmer ses amis, vu l'âge avancé du malade.

7° Après avoir examiné les diverses questions à l'ordre du jour, communication a été donnée de la correspondance des départements, relative à la session des Conseils-généraux.

8° Ils se réunissaient maintenant autour d'Hector qui, ayant besoin de distractions, était allé d'une extrême à l'autre, et frayait volontiers avec tout le monde.

9° Certes, ils auraient bien voulu qu'on leur donnât une République selon les formules de MM. Marcou et autres docteurs ès radicalisme; nous comprenons ce désir; mais enfin, il n'a pas été réalisé.

10° C'est que la démarche vive et légère de l'inconnue, sa jambe mignonne et bien cambrée, sa taille élégante et jusqu'à sa tournure lui rappelaient, à s'y méprendre, Luisa, la belle fugitive.

11° En vérité, Monsieur, gronda le vieillard, il faut que vous soyez bien honteux de vos sentiments pour refuser d'en faire part à l'auteur de vos jours.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS
SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.
(*Suite.*)

—

OBSERVATIONS DES NOMS.

Chifflet va commencer par ceux dont l'usage est contesté entre « l'Autheur des Remarques », c'est-à-dire Vaugelas, et ceux qui « luy ont contredit » par leurs censures.

La Remarque veut *bienfaiteur*, *malfaiteur*. Un nouveau grammairien dit que *malfaiteur* est bon, et que *bienfaiteur* est plus en usage que *bienfaiteur*.

Selon la Remarque, *accoutumance* vieillit; la Censure le nie, et les meilleurs écrivains s'en servent encore aujourd'hui (1659).

La Remarque renvoie *futur* aux notaires, aux poètes et aux grammairiens; la Censure maintient qu'il est fort bon en tout « stile. ».

La Remarque préfère *herondelle* à *hirondelle* ou *harondelle*. Mais les *herondelles* s'étant retirées avant l'hiver, il n'est revenu au printemps que des *hirondelles* ou des *harondelles*.

La Remarque veut décrier *esclavage*; la Censure s'en étonne, et elle a raison.

La Remarque tâche de bannir *gracieux* et *malgracieux*; la Censure demande pourquoi, puisque ces mots sont très-significatifs, et toujours admis par l'usage.

La Remarque dit que *courroucé* n'est bon que dans le sens figuré ou métaphorique : *la mer courroucée*. La Censure dit qu'il est très-bon dans le sens propre : *un homme fort courroucé*.

Face pour *visage*, dit la Remarque, ne se dit plus que pour les choses divines, comme dans *voir Dieu face à face*, et dans ces phrases *resister en face*, *reprocher en face*, mais toujours sans article. Néanmoins, il est bon au sens figuré, comme dans la *face horrible d'un grand desert*, la *face d'un theatre* (1659).

La Remarque n'approuve pas *gestes* pour *actions* dans cette manière de parler les *Gestes d'Alexandre*. La Censure l'approuve, et en appelle à l'usage.

Il faut dire *gagner les bonnes graces de quelcun*, et non pas *la bonne grace*, dit la Remarque; selon la Censure, l'un et l'autre sont bons.

Elle est icy incognito, dit la Remarque; la Censure aime mieux dire *à l'incognito*, ou *inconüe*.

Un passage étroit entre deux montagnes s'appelle *un pas*, et non *un passage*, comme le *pas des Thermopyles*, dit la Remarque; la Censure dit que *passage* est aussi bon que *pas*.

Proüesse n'est plus en usage que dans la raillerie, au dire de la Remarque; la Censure maintient que ce mot est bon dans le langage sérieux.

Superbe, dit la Remarque, n'est substantif qu'« auprés » des prédicateurs; la Censure dit qu'ils ont raison, et que ce mot est substantif et adjectif aussi bien que *colere*, *sacrilege*, *chagrin*, *adultere*.

La Remarque prétend que *entaché de quelque vice* n'est pas bien dit, et qu'il faut dire *taché;* mais l'usage enseigne que *taché* est pour le sens propre, et *entaché* pour le sens figuré.

Selon la Remarque, il faut dire *portrait*, et non *pourtrait;* la Censure veut qu'on dise *pourtrait*. Tous deux sont bons.

Voici maintenant une liste de noms qui, d'après Chifflet, sont condamnés par tout le monde (1659) :

Banquet ne se dit que des choses sacrées, et *banqueter* est hors d'usage.

Condoleances n'est plus un bon mot, quoiqu'on dise bien *se condouloir avec quelcun*.

Au lieu de le *conflant* de deux rivières, il faut dire le *confluant*.

Delice, au singulier, ne vaut rien.

Fratricide et *matricide* sont des mots barbares, car *parricide* se dit de celui qui tue son père, sa mère, son frère, sa sœur, son prince.

L'Aristote et *le Plutarque* sont mauvais, parce que les noms propres ne veulent pas d'articles, excepté quelques noms venus de l'italien, où nous gardons la coutume de cette langue, comme *l'Arioste*, *le Tasse*, *le Petrarque*, *le Boccace*.

Au lieu de *loisible* dites *licite* ou *permis*.

Matinier ne peut se dire que dans *estoile matiniére*. *Matineux* est bon, et meilleur que *matinal;* mais l'un et l'autre ne se disent que des personnes.

Mercredi doit se prononcer *mecredi*.

Nu pieds est bon en parlant; mais en écrivant, il faut dire *les pieds nuds*.

Onguent pour parfum n'est plus bon, car *onguent* ne se dit que des médicaments.

Poitrine n'est plus guère en usage, excepté en cas de blessure ou de maladie, comme dans *une fluxion sur la poitrine;* à sa place, il faut dire le *sein*.

Proches pour *parents* n'est pas du bel usage.

Prochain et *voisin* n'ont point de comparatif ni de superlatif; mais à leur place, on emploie *plus proche*, *tres-proche*.

Il faut écrire *faire alte* et non *faire halte*.

On dit à volonté *berland* ou *breland*, mais on ne dit que *brelandier*.

Bigearre est un bon mot, mais, avec le même sens, *bizarre* est plus usité à la Cour.

Contemptible est bon; *contempteur* est un mot rude.

Creance est meilleur que *croyance*, excepté quand on parle de foi et de religion.

Une couverture de lit piquée s'appelle par abus d'usage *courte-pointe*, au lieu de *contre-pointe*.

Découverte ou *découverture* des Indes sont tous les deux également bons.

Vaugelas dit que *debiteur* signifie celui qui doit; mais Malherbe l'appelle mieux *detteur*, car *debiteur* est celui qui débite de la marchandise.

Eminent peril se dit par force d'usage au lieu de *peril imminent*.

Excusable se dit de la faute, de la personne qui a failli; *pardonnable* ne se dit que de la faute.

Fatal s'emploie plutôt en parlant du mal que du bien.

Fureur, en parlant des hommes, est l'agitation intérieure et la véhémence de l'esprit, *fureur martiale;* le mot *furie* dit de plus un excès de passion aveugle qui ne consulte point la raison : *il estoit dans une estrange furie*. On n'oserait point appeler *furie* la juste colère de Dieu, il faut dire *fureur*.

Un *galant homme* désigne un homme doué de belles qualités et agréable dans sa conversation et ses « deportemens »; un *galand* signifie un vaurien.

Les noms propres les plus usités prennent la terminaison française au lieu de la terminaison latine.

On écrit avec une *s* les mots *Jules*, *Jacques*, *Charles;* mais on ne s'en sert pas en parlant, car on « mange » l'*e* par apostrophe.

On dit *orthographe* quoique le verbe soit *orthographier*.

Il y en eut cent de tuez vaut mieux que *cent tuez*.

L'« article » *de* ne veut pas être séparé de son nom; ne dites pas : *c'est l'avis de presque tous les casuistes*, mais bien *presque de tous les casuistes* (1659).

Prevoyance désigne l'action de prévoir; *providence*, la vertu qui nous rend prévoyants, et qui nous « incline » et nous aide à bien conduire une affaire.

Fort et *court* sont invariables quand ils accompagnent, l'un le verbe *se faire*, l'autre, le verbe *demeurer : ils se font fort de; elles sont demeurées court...*

Il en est de même de *tesmoin*, *garent*, *partie*, dans cette phrase : *prendre à tesmoin*, *à garent*, *à partie*.

DES PRONOMS.

Chifflet appelle *conjonctifs* les pronoms *je*, *tu*, *il*, *elle* et leurs cas, *me*, *te*, *le*, *luy*, *la* avec leurs pluriels, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, *se*, *leur*, *les*, parce qu'ils n'ont aucun sens s'ils ne sont « conjoints » à quelques verbes.

Les autres, *moy*, *toy*, *luy*, *elle*, et leurs pluriels *nous*, *vous*, *eux*, *elles* s'appellent *absolus*, c'est-à-dire indépendants et parfaits, parce qu'étant seuls, ils ont quelque sens.

Avec *si* pour *si est-ce que*, on met le pronom après le verbe : *si diray-je en passant*, etc., et, de même après quelques autres mots qui ont presque le sens de *neanmoins* comme dans : *toujours faudra-t-il en venir à la contrainte; aussi me vois-je obligé d'avancer que*, etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Lettres d'Abélard et d'Héloïse. Traduction nouvelle d'après le texte de Victor Cousin, précédée d'une introduction par Octave Gréard, inspecteur général de l'Instruction publique. 2e édition, avec le texte en regard. In-8° XL-575. Paris, lib. Garnier frères.

Les poésies de Théodore de Banville. Les Exilés. Les Princesses. Petit in-12, IV-304 p. et portrait. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme. Publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits, pour la Société de l'histoire de France, par Ludovic Lalanne. T. 8. Des Dames (suite). In-8°, 229 p. Paris, lib. Lornes. 9 fr.

Sans peur et sans reproche, poésies; par Madame Fanny Dénoix des Vergnes. In-12, 294 p. Paris. lib. Mellier.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 4e édition. T. 3. In-8°, 544 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

L'Argent des autres; par Emile Gaboriau. II. La Pêche en eau trouble. 7e édition. In-18 jésus, 345 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Les Amours du Vert-Galant. La Mignonne du Roi. Une princesse russe. Le Serment de la veuve. Giangurgolo. Jacqueline. L'Epave. Mes Jardins de Monaco; par Emmanuel Gonzalès. In-4° à 2 col. 156 p. Paris, bureaux du Siècle. 2 fr. 50.

Jeanne d'Arc; par H. Wallon, professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris. 3e édition. 2 vol. In-18 jésus, 914. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr.

Les Locutions vicieuses corrigées et la synonymie des mots usuels; par un ancien professeur, Pascal Avignon. In-18, 272 p. Toulouse, lib. Regnault. 2 fr.

La Vie inquiète. Au bord de la mer. Jeanne de Courtisols. George Ancelys; par Paul Bourget. In-18 jésus, 232 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr.

Le Secret de M. Ladureau; par Champfleury. 2e éd. In-18 jésus, 293 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Entretiens sur la langue française. — I. Origine et formation de la langue française. II. Origine et formation des noms de lieu; par Hippolyte Cocheris, conservateur à la Biliothèque Mazarine. 2 vol. Gr. in-16, 432 p. Paris, lib. de l'Echo de la Sorbonne. La 1e partie, 1 fr. 50; la 2e, 2 fr. 50.

Voltaire et la société au XVIIIe siècle; par Gustave Desnoiresterres. V. Voltaire aux Délices. VI. Voltaire et J.J. Rousseau. 2 vol. in-12, 1033 p. Paris, lib. Didier et Cie. Chaque vol. 4 fr.

Le Bossu, aventures de cape et d'épée; par Paul Féval. In-4° à 2 col. 190 p. Paris, bureaux du Siècle. 2 fr. 50.

Œuvres d'Edmond et Jules de Goncourt. Renée Mauperin. Petit in-12, II-283 p. et 2 portraits. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Les Grands bienfaiteurs de l'humanité; par Adolphe Huard. Gr. in-18, 355 p. Paris, lib. Berche et Tralin. 3 fr.

La Bible dans l'Inde. Vie de Jezeus Christna; par Louis Jacolliot. 5e édition. In-8°, 395 p. Paris, lib. Internationale. 6 fr.

Publications antérieures :

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE.— Par C. Courrière.— Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 2e, la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re et la 3e année seront prochainement réimprimées.*

LA CHUTE D'UN ANGE, Épisode; par A de Lamartine. — Nouvelle édition. — Paris, *Hachette et Cie, Pagnerre-Furne et Cie*, éditeurs.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

NUITS D'AUTOMNE. — par Evariste Carrance. — Deuxième édition. — Prix : 5 francs — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul.

LE DICTIONNAIRE EN EXERCICES, étude pratique des mots de la langue française faisant connaître 1° les racines françaises ou les radicaux; 2° les préfixes et les suffixes; 3° la valeur primitive et actuelle des dérivés français; 4° l'emploi des mots; 5° l'orthographe d'usage. — Par L. Grimblot. — Partie du maître et partie de l'élève. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LES AMOURS DE PETITE VILLE; CHARDONNETTE. — Par Charles Deulin. — Troisième édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17-18, Galerie d'Orléans.

RECITS ESPAGNOLS; par Charles Gueullette.— Un beau volume in-18 de 316 pages. — En vente chez *Dentu* et dans toutes les gares. — Prix : 3 francs.

LE PANTHÉON DE LA FABLE, choix des meilleurs apologues empruntés aux fabulistes de tous les temps et de tous les pays, avec des notices biographiques, des études historiques et littéraires, etc. — Par J.-Alex. Abrant, professeur de langues et de littérature. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LA MORALE UNIVERSELLE, un beau volume in-8°, papier cavalier, de 476 pages. — Par A. Eschenauer — Ouvrage couronné par l'Académie française — Chez *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVIe siècle. — Par Auguste Brachet, ancien examinateur et professeur à l'École polytechnique, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, membre de la Société de linguistique. — Deuxième édition revue. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

PRÉCIS CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIIe ET AU XIXe SIÈCLE. — Ouvrage servant de complément aux *Quatre siècles littéraires*. — Par Th. Lepetit, professeur à Paris. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue Saint-André-des-Arts.

LES DIALOGUES DE JACQUES TAHUREAU gentilhomme du Mans.— Avec Notice et Index.— Par F. Conscience. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 47, passage Choiseul.

ORIGINES DE QUELQUES COUTUMES ANCIENNES ET DE PLUSIEURS FAÇONS DE PARLER TRIVIALES. — Par Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen. — Avec une introduction biographique et littéraire par M. E. de Beaurepaire. — Un commentaire et une table analytique par M. Georges Garnier, et un portrait de l'auteur gravé par M. L. de Merval. — Caen, *Le Gost-Clérisse*, libraire-éditeur, place du Palais-de-Justice.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît tous les mois à Brighton un recueil littéraire, philosophique et politique dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement, qui est de 10 fr. pour la France, peut se prendre à Paris, chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à Brighton, chez M. Duval, 92, Eastern Road (*Affranchir*).

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le journal littéraire le tournoi est rédigé au *concours* par ses Abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes (expédiée franco) : *1re prime*. — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat; *2e prime*. — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.; *3e prime*. — Un ouvrage de librairie au choix, du prix de 3 fr. 50 cent.

Tout abonné *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne chez MM. Ed. Moreau et Fils, administrateurs du journal, boulevard Montmartre, 12, à Paris.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre*. — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port*. — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

La Société littéraire d'Annecy, la Société académique de Cambrai et la Société d'Emulation d'Epinal reçoivent les manuscrits, pour leur concours de 1875, jusqu'au 1er juillet; — La Société académique de Châlons-sur-Marne, jusqu'au 15 juillet; — La Société littéraire de Poligny (Jura), jusqu'au 15 septembre; — La Société dunkerquoise jusqu'au 1er octobre; — Les Sociétés académiques de Troyes, de Lille et l'Académie de la Rochelle, jusqu'au 15 octobre; — La Société littéraire d'Apt, l'Académie de Bordeaux et la Société académique de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 1er novembre.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 4. — 15 Juin 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication sur le gentilé de *Pau* ; — Origine de *Mettre la lumière sous le boisseau* : — Signification du mot *Poing* ; — S'il est correct de dire *Monde interlope*, *Femme interlope* ; — Faut-il dire *Vitry-le-François* ou le *Français* ; — Explication de *Par contre* ; — Pourquoi le substantif *Travail* a deux pluriels, *Travaux* et *Travails* ‖ Sens littéral de *A la queue leu leu* ; — S'il faut dire de *l'ouate* ou de *la ouate* ; ‖ Passe-temps grammatical ‖ Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* ‖ Ouvrages de grammaire et de littérature ‖ Familles parisiennes recevant des étrangers pour les perfectionner dans la conversation ‖ Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Dans mon numéro 11 de la 5e année, j'ai indiqué, sur la foi d'un correspondant que je croyais bien informé, le nom de *Palésiens* comme désignation des habitants de la ville de Pau. A raison de l'étymologie du nom de cette ville (*palus*), *Palésiens* me semblait valoir mieux que *Pauniens*, donné d'abord d'après le dictionnaire de Boissière. Mais je n'étais pas encore dans le vrai ; il faut dire *Palois*, ce qui est parfaitement démontré dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau* (IIe série, tome 4e p. 171) qui m'a été envoyé avec la lettre suivante :

Pau, 3 mai 1875.

Monsieur,

L'attention de la *Société* ayant été appelée par l'un de ses membres sur le numéro du *Courrier de Vaugelas* du 1er septembre dernier, qui contient une note relative au nom des habitants de Pau, elle a décidé que la livraison de son *Bulletin* contenant cette réponse vous serait adressée.

J'ai l'honneur de vous l'expédier en même temps que cette lettre, et je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire général,
P. RAYMOND.

En effet, après avoir rectifié ce qu'il y a de faux dans la légende en vertu de laquelle *Pau* devrait son nom à trois pieux (car alors on devrait l'écrire *Paus*, comme on le fait pour un petit domaine de Salies, *les Paus*), et avoir mis hors de doute que le nom de *Pau* vient de *palus* au sens de *palissade*, M. Lespy, l'auteur de l'article, continue en ces termes :

Il me reste à dire comment il me semble que doivent s'appeler les habitants de *Pau*. Le mot *Pauniens* du Dictionnaire de Boissière est inacceptable, vînt-il de *Pauliens*, par le changement de *l* en *n*, comme l'avait cru d'abord le rédacteur du *Courrier de Vaugelas*. Il est tout-aussi bizarre de tirer *Pauniens*, *Pauliens* de *Pau*, qu'il le serait de former *Bordeauniens* ou *Bordeausiens* de *Bordeaux*.

Palésiens, adopté par le correspondant anonyme du *Courrier de Vaugelas*, est de beaucoup préférable. Mais il est formé contre toutes les règles que l'analogie va nous fournir.

Au moyen-âge, presque tous les noms de lieux et leurs dérivés, qu'on ne trouvait point dans les textes latins, furent latinisés. *Pau* devint *Palum*, et ce qui appartenait à *Pau* fut ensuite désigné par le mot *Palensis*, *palense;* on écrivait *curia palensis*, parlement de Pau, *sigillum palense*, sceau de la ville de Pau.

Il faut donc tirer le nom des habitants de notre ville de *Palensis*, dérivé de *Palum*.

Dans *Palensis*, on voit *pal*, radical de *Palum*, et le suffixe *ensis*, au pluriel *enses*, que l'on rencontre dans les mots latins ou latinisés : *Narbonenses*, *Athenienses*, *Lemovicenses*, *Pictavenses*, *Albigenses*, *Carthaginienses*, etc., etc. Le suffixe *enses* de ces mots est représenté en français par les terminaisons *ais*, *ens*, *ins*, *ois* : Narbonnais, Athéniens, Limousins, Poitevins, Albigeois, Carthaginois, etc., etc. *Palensis* ne peut donner, par conséquent, que *Palais*, *Paliens*, *Palins*, *Palois*, et jamais *Palésiens*, puisque, dans aucun de ses nombreux analogues, *enses* n'a produit *ésiens*.

Mais comment choisir entre *Palais*, *Palens*, *Palins* ou *Palois?*

Comme il n'y a aucune raison grammaticale ou historique pour adopter l'une de ces formes à l'exclusion des autres, il faut encore recourir à l'analogie. Tout près de nous, la plus importante des vallées du Béarn porte le nom d'Ossau, qui s'écrivait anciennement *Orsal*, de même que Pau a dû s'écrire *Pal*. En 1154, on a fait d'*Orsal* le mot *Orsalenses*, pour désigner les habitants d'*Ossau*, tout comme plus tard *Palensis* fut formé de *Pal*. Or, toujours en français, on a traduit *Orsalensis* par *Ossalois;* il me semble donc que *Palois* doit être la traduction de *Palensis*. C'est ainsi que

le nom des habitants de la ville de Pau ressemblera à d'autres du même genre; on dit les *Daquois*, les *Lillois*, les *Nimois*, les habitants de Dax, de Lille, de Nîmes, *Aquenses*, *Insulenses*, *Nemausences*.

Sûr de l'approbation générale des lecteurs du *Courrier de Vaugelas*, j'adresse ici de bien sincères remerciements au savant M. Lespit ainsi qu'à la *Société des sciences, lettres et arts de Pau*, qui a daigné honorer ma petite feuille de la communication qu'on vient de lire.

×

Première Question.

Quelle est l'origine du proverbe METTRE LA LUMIÈRE SOUS LE BOISSEAU?

—

Ce proverbe est tiré de l'Evangile.

En effet, en parlant d'une lampe, qui est une lumière destinée à éclairer la maison, l'Evangile dit qu'on ne la place ni sous un lit, ni sous un vase, ni sous un boisseau :

Il n'y a personne qui, après avoir allumé une lampe, la *couvre d'un vase ou la mette sous un lit;* mais on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient sa lumière.

(Saint Luc, VIII, v. 16.)

Il leur disait aussi : Fait-on apporter la *lampe pour la mettre sous le boisseau, ou sous le lit?* N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier?

(Saint Marc, IV, v. 21.)

Et on n'allume point une lampe *pour la mettre sous le boisseau;* mais on la met sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

(Saint Mathieu, V, v. 15.)

Or, pour exprimer le sens de cacher la vérité aux hommes, laisser le talent dans l'obscurité (la vérité et le talent sont comme la lumière de l'esprit), on s'est servi naturellement de *mettre la lumière sous le boisseau*, et cette expression, grâce à l'immense popularité du livre où elle se trouve employée dans le sens propre, a fini par passer en proverbe.

—

M. Littré donne *il ne faut pas mettre le chandelier sous le boisseau* pour une des variantes de l'expression dont il s'agit. Il me semble que cela n'est pas exact; car, dans tous les textes que je viens de citer, il est toujours parlé du *chandelier* comme étant simplement le support de la lampe, ce qui fait que *mettre le chandelier sous le boisseau* ne peut vouloir dire cacher la lumière, celle-ci étant en quelque sorte absente. Dans toute allusion aux susdits textes, le mot *chandelier* ne peut paraître qu'en compagnie du mot *lumière*, et non le remplacer.

×

Seconde Question.

Pourquoi dit-on FERMER LE POING *et* DORMIR A POINGS FERMÉS? *Un poing ouvert n'est pas un poing, c'est une main tout simplement. Et comme la main ne devient poing que lorsqu'elle est fermée,* POING FERMÉ *est un pléonasme.*

—

Vous êtes là dans une profonde erreur.

Le mot *poing* a deux significations en français, celle de main fermée et celle de main ouverte. Il a celle de main fermée quand il est employé comme terme de comparaison pour donner facilement l'idée de la grosseur d'un objet, ou qu'il est assimilé à une arme (massue) avec laquelle on frappe :

J'ai la tête plus grosse que le *poing*, et si, elle n'est pas enflée.

(Molière, *Bourg. gent.*, III, 5.)

Et si eust gresle au lendict et à Sainct Denys, merveilleuse et grosse l'une comme ung homme a le *poing*..... l'autre comme les deux *poings*.

(Juvénal, *Charles VI*, 1406.)

De grand folie s'entremet
Qui de son *poing* fait un maillet.

(Leroux de Lincy, *Prov.*, t. I, p. 273.)

Dans tous les autres cas, le mot *poing*, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, s'est pris pour *main*, comme vous pouvez en juger par ces nombreux exemples :

Si ço avent que alquen colpe le *poin* à altre u le pié.

(*Lois de Guillaume*, 13.)

Adonc s'assit Bertran à sa devision;
Où qu'il voit à mengier, il y prend à plain *poing*.

(Guesclin, var., 86.)

Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,
La javelle à plein *poing* tomber sous la faucille.

(Racan, *Pastor.*)

Le cimeterre au *poing*, ils ne m'écoutent pas.

(Corneille, *Cid*, IV, 3.)

Il falloit avant toutes choses qu'ils leur livrassent entre les mains Crassus et Cassius pieds et *poings* liés.

(Rollin, *Hist. anc. Œuv.*, t. IX, p. 521.)

Et doit ledit Paul comparoir pour s'ouïr condamner à confesser, la hart au col, la torche au *poing*, que le passé seul est bon, que le présent ne vaut rien.

(Paul L. Courier, *aux Ames dev.*)

Il y a deux siècles, pour dire ironiquement que l'on menait une personne par la main, pour la présenter quelque part, on disait qu'on la menait *sur le poing*, ce dont voici la preuve :

On dîne, et après dîner, me revoilà *sur le poing* de Monsieur de Marseille, à voir la citadelle et la vue.

(Sévigné, jeudi 1673.)

Le grand protecteur de l'auteur, est M. l'abbé de Mably, qui mène M. Clément *sur le poing* de porte en porte.

(D'Alembert, *lett. à Volt.*, 6 mars 1772.)

Quand on portait un faucon *sur le poing*, on n'avait pas la main entièrement fermée; on le tenait posé sur l'index, comme on peut s'en assurer en regardant des tableaux représentant des scènes de chasse à l'oiseau.

Enfin, dernière preuve que *poing* a bien signifié main ouverte, c'est qu'avec ce mot on a fait le verbe *empoigner*, qui signifie saisir avec la main, action requérant naturellement l'ouverture des doigts.

Or, si, dans notre langue, *poing* s'est employé et s'emploie encore pour main non fermée, il n'y a pas le moindre pléonasme à dire *fermer le poing*, *dormir à poings fermés*, et Marmontel était du même avis, puisqu'il a fait usage de cette expression (*Œuv.* t. IX) p. 499 :

L'éloquence a la main ouverte, au lieu que, dans la plaidoirie, elle est souvent obligée d'avoir le *poing fermé* comme la dialectique.

×

Troisième Question.

Est-il correct de dire : MONDE INTERLOPE, FEMME INTERLOPE? *Le dictionnaire de Littré ne donne pas d'exemples de l'emploi de ce mot dans le sens ci-dessus.*

—

D'après Auguste Scheler, *interlope* vient directement du verbe anglais *to interlope*, faire le commerce en contrebande. C'est une composition hybride du préfixe *inter* et du verbe bas-allemand *loopen* (all. littér. *laufen*); elle dit absolument la même chose que le latin *intercurrere*, courir entre, se glisser frauduleusement.

Ce mot est à la fois substantif et adjectif.

Substantif, il désigne, soit le navire qui trafique en fraude dans les pays de la concession d'une compagnie de commerce, soit le marchand qui empiète sur les priviléges d'une telle compagnie.

Adjectif, il se dit du navire qui pratique la fraude, du commerce qu'il fait, des relations qu'il établit, et des marchandises qu'il transporte :

Le commerce des navires *interlopes* est d'ordinaire fort lucratif.

(Furetière.)

Vous nécessitez, par un port exclusif, ce commerce *interlope* que le privilége de la compagnie des Indes avait introduit.

(Mirabeau, *Collect.*, t. III, p. 411.)

L'île manquait alors souvent des choses les plus nécessaires, et il fallait bien qu'elle les demandât à ceux de ses voisins avec qui elle avait formé des liaisons *interlopes*.

(Raynal, *Hist. phil.*, XII, 11.)

Les marchandises ainsi conduites en contrebande s'appellent marchandises *interlopes*.

(*Dict. de la Conversation.*)

Or, comme dans ces divers exemples, il n'y a que *interlope* appliqué à *navire* (une collection d'êtres intelligents) qui puisse se dire des hommes, et qu'un navire interlope s'est appelé et s'appelle encore *aventurier*, je crois que, toutes les fois que l'on peut qualifier quelqu'un de ce dernier terme, il est permis aussi de le qualifier d'*interlope*, ce qui équivaut à dire que, puisqu'il y a un monde aventurier, des femmes aventurières, on peut dire : *monde interlope*, *femme interlope*.

×

Quatrième Question.

Dans votre numéro 21, de la 5e année, vous parlez, p. 162, de VITRY-LE-FRANÇOIS. *Il y a des personnes qui disent* VITRY-LE-FRANÇAIS. *Laquelle de ces deux appellations pensez-vous être la meilleure?*

—

On lit ce qui suit dans Guilbert (*Hist. des villes de France*) vol. 3, p. 102, où il est question de *Vitry-en-Perthois :*

La prospérité de Vitry était grande alors [fin du XVe siècle], et son orgueil éclatait dans ses armoiries, où l'on voyait un paon couronné regardant sa queue, avec cette légende : *Honni soit qui mal y pense.* Toute cette splendeur fut détruite par Charles-Quint : lorsqu'il attaqua la ville, en 1554, il éleva des batteries sur les montagnes qui la dominaient et la foudroya impitoyablement. Vitry-en-Perthois, réduit en un monceau de décombres, disparut du territoire français et n'appartint plus désormais qu'à l'histoire.

François Ier, au lieu de réparer les murs, les fit abattre pour en transporter les débris au village de Maucourt, sis à peu de distance, sur les bords de la Marne, au milieu d'une vaste plaine. C'est là qu'il fonda la nouvelle cité : tout en lui conservant son vieux nom, il y ajouta le sien.....

Or, attendu que, malgré la prononciation italienne qui voulait, au XVIe siècle, qu'on dit *Francès*, *Francèse*, pour désigner un homme, une femme de France, on continuait, selon Henri Estienne (*Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*) à dire « le roy », ce qui implique le même respect pour *François*, il en résulte qu'à l'origine, la ville en question s'est appelée *Vitry-le-François*, et que, par conséquent, c'est encore ainsi qu'il faut l'appeler aujourd'hui.

×

Cinquième Question.

J'ai deux choses à vous demander au sujet de l'expression PAR CONTRE : 1° *Comment expliquer le sens de* PAR COMPENSATION, EN REVANCHE *qu'on lui donne?* 2° *Est-elle bien française et, dans tous les cas, littéraire?*

—

Dans la partie française du dictionnaire de Fléming et Tibbins, j'ai trouvé *par contre* avec cette traduction anglaise : *per contra*, *as a set-off*, et, dans la partie anglaise, les définitions suivantes de ces deux dernières expressions :

Contra. s. [on the other side; a term used in merchants accounts] terme usité dans les livres de comptes où d'un côté on trouve ce qui est dû de la part d'un tel et de l'autre ce qu'on lui doit.

Set-off. [The act of admitting one claim to counterbalance another; the claim so admitted] l'action d'admettre une demande qui en contrebalance une autre; ce qui contrebalance.

D'où il suit que le mot *contre* est ici un substantif, et que *par contre* a le sens de *par compensation*, *en revanche*.

Maintenant *par contre* est-il bien français?

Bescherelle répond que non, et Poitevin dit qu'il est « vieux ». C'est une erreur de part et d'autre; car une locution qui, selon P. Larousse (*Gr. Dict. du XIXe siècle*) est « universellement usitée » ne peut être ni hors de la langue ni qualifiée de vieille.

Et il y a plus; car si l'on considère

1° Que *par contre* se trouve dans cette phrase de Cuvier citée par Poitevin :

Si plusieurs essais de Buffon sont heureux, quelques autres, *par contre*, ne le sont pas;

2° Qu'il est employé dans cette autre phrase des *Débats* du 21 février 1875 :

Ceux-ci seraient nommés par l'Assemblée et seraient inamovibles. *Par contre*, on restituerait au Président de la République le droit de nommer lui-même les conseillers d'état;

3° Qu'on le rencontre dans ces lignes du discours de M. d'Haussonville répondant à M. Alexandre Dumas fils à l'Académie française (11 février 1875) :

Pour mon compte, je ne déconseillerais pas aux pères de famille de mener leurs filles aux pièces de Molière, quoiqu'elles soient exposées à y entendre des mots un peu crus, aujourd'hui rejetés par la pruderie de notre

langue moderne. J'ai connu, *par contre*, des mères qui volontiers auraient parfois fait sortir leurs filles de l'église afin de les dérober à d'autres leçons tombées du haut de la chaire :

Il devient manifeste que, non-seulement cette expression fait partie de notre vocabulaire actuel, mais encore qu'elle compte bel et bien dans la langue littéraire.

×

Sixième Question.

Comment expliquez-vous que TRAVAIL, *espèce de cage où l'on enferme les chevaux difficiles à ferrer, fasse au pluriel* TRAVAILS, *tandis que, dans le sens d'occupation, fatigue, ce même mot fait au pluriel* TRAVAUX ?

—

Au XIIIe siècle, le substantif *bal*, comme les autres substantifs en *al*, avait son pluriel en *aus* ainsi que le montrent ces exemples :

Si cheveil sont par ses espaules,
Lors n'ot talent de mener *baus*.

(Rutebeuf, II, 121.)

Danses, *baus* et caroles veïssiez commencer.

(*Berte*, XI.)

Plus tard, la prononciation du singulier ayant changé, il prit au pluriel la forme *bals*, qu'il a toujours conservée depuis.

Eh bien! il s'est passé quelque chose d'analogue pour *travail* désignant la machine à quatre piliers de bois pour ferrer les chevaux vicieux. Dans l'origine, ce nom, que Du Cange donne sous la forme *travallum* (venu selon toute apparence du latin *trabs*, poutre, attendu qu'il fait *travar* en provençal, *trava* en wallon, et *trave*, *travel*, *ravise* en anglais), ce nom, dis-je, eut pour pluriel *travaus*, preuve cet exemple trouvé dans un poète du XIVe siècle :

[Mon cheval] Le marischal a defolé
Et s'a son vallet affolé,
Et à la force de ses reins
Ha rompu deus *travaus* à Reins.

(Machault, p. 81.)

Mais quand *travail* se fut substitué à la forme primitive *traval*, que laisse supposer le *travallum* de Du Cange, il est probable que le pluriel assez rarement employé de ce nom devint *travails*, et cela, sans que le même changement se produisît pour le pluriel beaucoup plus fréquent de *travail*, occupation, fatigue.

Voilà, si je ne me trompe, l'explication du double pluriel qu'a notre substantif *travail*.

ÉTRANGER

Première Question.

On dit quelquefois, en parlant de plusieurs personnes : « Elles se suivent A LA QUEUE LEU LEU *». Quelle est la véritable signification de ces mots* LEU LEU ?

—

Au moyen-âge, le mot *loup* se disait *leu* en français comme il se dit encore en picard, témoin ces exemples :

Li *leu* qui mouton sembleroit,
S'il o les brebis demorast,
Cuidiés vous qu'il nes devorast ?

(*La Rose*, 11164.)

Car un proverbe dit par vraie autorité :
Toujours reva li *leus* devers le bois ramé.

(*Guesclin*, 20969.)

Après le XVIe siècle, il s'est dit *loup ;* mais *leu* n'a pas disparu tout-à-fait ; il est resté dans l'expression *à la queue leu leu*, qui désignait un jeu d'enfants, probablement bien ancien, puisqu'on le trouve mentionné dans Rabelais.

Le sens de l'expression est bien clair ; on a remarqué que les loups n'allaient point par troupes, mais qu'ils marchaient en se suivant ; *à la queue leu leu* signifie donc en une file où l'un va après l'autre.

Mais que veut dire *leu leu*, que l'on rencontre aussi quelquefois sous la forme *lou-lou*, comme dans la phrase suivante?

En voyant cette émigration des grandes dames, toutes ces femmes de robe imaginèrent que ce devait être l'usage de la Cour, et elles se mirent à défiler *à la queue lou-lou* révérencieusement et devant la présidente Molé, qui ne savait que devenir.

(*Sour. de la marq. de Créqui*, t. V, ch. 12.)

Ce redoublement du mot *leu* me semble mis tout simplement pour *le leu*, employé pour *du leu ;* et voici sur quelle raison je fonde cette opinion :

Dans l'ancienne langue française, on supprimait la préposition *de* entre certains noms de lieu et le mot suivant quand celui-ci était un nom de personne. Cette règle, qui s'est conservée jusqu'à notre temps (on dit encore *l'église Notre-Dame*, *la place Maubert*, *l'Hôtel-Dieu*, etc.) a pu être autrefois d'un usage plus étendu, et avoir permis de dire *à la queue le leu* (corrompu en *leu leu*) pour *à la queue du leu*.

Je suis d'autant plus porté à croire à la vérité de cette explication que les écoliers, qui sont loin d'avoir oublié le jeu indiqué par l'expression dont il s'agit, disent souvent, avec la construction moderne : *jouer à la queue du loup*.

×

Seconde Question

Doit-on dire de LA OUATE *ou de* L'OUATE?

—

Certains auteurs n'aspirent pas l'*ou* dans ce mot :

On vous souffrira avec tous vos défauts : robe *d'ouate*, écharpe, bonnets, serviettes sur la tête, ce sont tous ceux que je connais.

(Mme de Maintenon, 13 décembre 1687.)

On apporte à l'instant ses somptueux habits
Où sur l'*ouate* molle éclate le tabis.

(Boileau, *Lutr.*, IV.)

L'ouate ne semble pas faite pour figurer dans un vers.

(La Harpe, *Cours de litt.*, t. VI, ch. 10, p. 215.)

L'ouate est renfermée dans des gousses qui s'ouvrent quand elles sont en maturité.

(*Encyclopédie.*)

Certains autres, au contraire, l'aspirent :

Le chat-huant vole d'une aile silencieuse, comme étoupée de *ouate*.

(Michelet, *l'Oiseau*.)

On fait aussi avec *la ouate* divers vêtements chauds.

(Francœur, *Tech.*, p. 178.)

Dans ce pays-là, d'où viennent tant d'étoffes de soie, *la ouate* doit être d'un grand usage pour fourrer les vestes.

(Ménage, *Dict. étym.*)

Maintenant, quelle est celle des deux prononciatons qu'il convient d'adopter?

J'ai parcouru dans Littré les mots qui commencent par *ou*, et je n'en ai trouvé relativement qu'un très-petit nombre (*oui* et les interjections *ouf! ouais!*) qui possèdent l'aspiration de cette diphthongue.

D'où la conclusion que *l'ouate*, qui est tout aussi usité que *la ouate*, a, sur ce dernier, l'avantage d'être plus conforme à l'analogie.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... mais *encore qu'*elle tient à sa discrétion (quand *non-seulement* est suivi d'un *mais*, celui-ci doit être suivi de *encore*); — 2°... la nécessité de l'*Union conservatrice, de même* nous continuerons (il faut répéter *de même*); — 3°... *malgré* qu'en ait l'Agence Havas (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 43); — 4°... parce qu'on voudrait qu'*il* ne s'occupât que de *vous*, qu'*il* ne parlât qu'à *vous* et de *vous*; — 5°... n'*eût* point à s'en plaindre (à cause de *quoique* qui veut le subjonctif); — 6°... qui ne laisse pas d'alarmer ses amis (pas de *que* : *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 155); — 7° Après que les diverses questions à l'ordre du jour *eurent été examinées*; — 8°... était allé d'*un* extrême à l'autre; — 9°... et autres docteurs *en* radicalisme (*ès* ne peut se mettre que devant un nom pluriel, comme équivalant à *dans les*); — 10°... sa jambe mignonne est bien *moulée* (si la cambrure du pied est une beauté, il n'en est pas de même de celle de la jambe : une jambe *cambrée* est une jambe arquée); — 11°... *dit* le vieillard *en grondant*.

Phrases à corriger
trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Fasse le ciel qu'il [un acteur qui prend sa retraite dans un établissement religieux] y oublie aussi qu'il fut comique, car il pourrait lui arriver d'y faire rire à gorges chaudes les frères, les sœurs et le père éternel.

2° Etant donné des lois nombreuses, des peines sévères..... comment concevoir que tous les gouvernements se soient plaints de l'insuffisance des moyens de répression mis à leur disposition?

3° Ils voulaient démontrer au pape, s'il était d'accord avec le ministre, que, dans ce cas, et quoi qu'il en eût, il lui était arrivé de se tromper une fois.

4° C'est ainsi que l'*Assemblée générale des catholiques de France* vient d'adopter, au sujet de la presse, des résolutions dont les termes ne laissent pas que de soulever des objections.

5° Ils savourèrent les fortes et vives séductions d'une nature que n'a jamais contrarié le génie de l'homme, et qui se revèle dans toute sa splendeur.

6° Qu'est ceci et quelle est cette nouvelle raillerie? tonna le tuteur dont le visage affecta des tons livides.

7° Dans le ménage, on ne tarissait point en éloges sur la jolie veuve, et c'était auquel en penserait le plus de bien.

8° Un sénéchal de Hongrie, le seigneur Alfarin, a substitué sa fille Clorinde aux lieu et place du fils de Clodomir XXVI qu'il a vendu à des Bohémiens.

9° Il craint toujours qu'on le retire du fauteuil sur lequel son parti est commodément assis.

10° Le général fut mis alors simplement en disponibilité avec une pension de retraite, libre de rentrer, s'il l'eût voulu, dans son grade, étant toujours sensé faire partie de l'armée.

11° D'où les malheureux habitants acquirent connaissance et certitude que jamais ils ne retrouveraient le corps devant que les coupables ne fussent punis.

12° Mais ce n'était qu'un mieux passager et factice. Il retombait plus épuisé que jamais après ces efforts; les meilleurs médecins perdaient leur français à le vouloir guérir.

13° Ces terrains ont été aliénés en vertu d'une décision récente du Conseil municipal, à seule fin de créer de nouvelles ressources à la ville.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite.*)

Un grammairien a dit qu'il vaut mieux supprimer *le*, *la*, *les* quand ils sont suivis d'un autre pronom personnel; il a tort, il faut dire : *je le luy donneray*, et non *je luy donneray*.

Le desir qu'avez de me voir, *les lettres que m'avez écrites* et autres semblables « antiquailles » ne sont plus en usage. Il faut exprimer le pronom *vous* (1659).

Après la conjonction *et*, on peut ne pas répéter le sujet; mais quand il se trouve une adversative à sa place, il faut nécessairement le répéter : *je l'ay rencontré, mais je ne luy ai rien dit*.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms démonstratifs *cettuy-cy*, *cette-cy*, *cettuy-là*, *cette-là* ne sont plus guère en usage, et l'on se sert de *celuy-cy*, *celle-cy*, etc.

En parlant, on dit *cet homme icy* plutôt que *cet homme-cy*. Mais en écrivant, on ne se sert ni de l'un ni de l'autre, et l'on se contente de dire : *cet homme*, *ce temps*, *ce royaume*. Toutefois, on peut écrire *cet homme icy*, *ce temps icy*, dans le style corrompu, satyrique et burlesque qui représente le style populaire du langage familier.

Dans ces phrases : *je vous verray un de ces jours*, *un de ces matins*, et autres semblables, *ces* signifie les jours « prochains à venir ».

Quelquefois *celuy* signifie la même chose que *nul* ou *personne*, comme lorsqu'on dit : *il n'y a celuy qui ne sçache*, etc.

Entre le démonstratif *celuy-là* et le relatif *qui*, il faut toujours interposer le verbe qui est régi par *celuy-là*, comme dans : *celuy-là est souvent trompé qui croit à*

un menteur, et non pas : *celuy-là qui croit à un menteur est souvent trompé.*

On ne dit plus : *il m'a fait ce bien, cet honneur de me dire;* mais on dit : *il m'a fait le bien, l'honneur de me dire.*

Les expressions *à cause de ce, non content de ce, sur ce, et pour ce, outre ce, pour ce faire, ce faisant, ce dit-il*, sont hors d'usage; il faut partout remplacer *ce* par *cela.*

Dans *il est force* pour il est nécessaire, « contraignant », inévitable, « obligeant », c'est une particularité du mot *force* d'être construit ainsi comme un adjectif, car on ne dit pas *il est contrainte, il est necessité.*

Après *c'est*, excepté quand il s'agit d'un nom propre, il faut toujours un article ou un pronom; ainsi, on ne dit pas *c'est chose glorieuse, c'est chose asseurée*, mais bien *c'est une chose glorieuse, asseurée.*

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Il y a des « pronoms possessifs » qui vont avant le substantif, et d'autres qui vont après; les premiers sont : *mon, ton, son*, etc., et les autres, *mien, tien, sien*, etc.

On ne dit plus *un mien amy, un sien parent.* Voici l'usage de ce pronom possessif, qui ne précède jamais les substantifs : il se met après le verbe *être* ou se remplace par *à vous, à luy*, comme dans : *je pensois que ce livre fust mien* ou *à moy*, etc. (1659).

Mien, tien, sien se disent pour richesses, moyens : *je fourniray du mien, mettez aussi du vostre.*

PRONOMS RELATIFS.

Ce sont, d'après Chifflet, *luy, elle, le, la, les, qui, que, lequel, dont, y, en, quoy.*

Il ne fait pas mention de *iceluy, icelle, iceux, icelles* parce qu'ils sont tout-à-fait bannis du bon langage, et ne se trouvent plus que dans le style des notaires.

Où se met très-élégamment pour le relatif *auquel*, comme dans cette phrase : *le mauvais estat où je vous ay laissé.*

Lequel et *qui* ont entre eux cette différence d'usage que *qui* ne s'emploie que quand on parle des personnes intellectuelles ou raisonnables, c'est-à-dire de Dieu, de l'ange ou de l'homme, et que, si l'on parle des bêtes ou des choses inanimées, on emploie *lequel, duquel, auquel.*

En parlant des choses qui sont destituées de raison, on emploie souvent *quoy* au lieu de *lequel* ou *lesquels*, comme dans : *le cheval sur quoy j'estois monté; les chaises sur quoy ils estoient assis.*

Lorsque devant le relatif il y a deux noms de différents genres unis par *de*, il faut employer un relatif qui empêche l'équivoque. Ainsi, au lieu de dire, *c'est une ordonnance du Roy qui fera de grands changements en tout le royaume*, il faut dire *laquelle fera*, etc.

USAGE DES PARTICIPES PASSÉS APRÈS LES RELATIFS.

Si le nominatif (sujet) va après un prétérit précédé d'un pronom relatif, il faut laisser le participe invariable, et dire, en conséquence, *les lettres que m'a envoyé ma mere*, et non pas *envoyées* (1659).

Quand un participe passé est précédé d'un relatif régime direct et suivi d'un infinitif, ce participe reste encore invariable; ainsi l'on dit : *les lettres que je vous ay veu escrire*, et non pas *veues; je les ay fait peindre; elles se sont fait peindre*, et non pas *faites.*

Manquer à ces deux règles, ajoute Chifflet, constitue une assez lourde faute.

Quant aux façons de parler qui suivent, il vaut mieux dire *le commerce de cette ville l'a rendu puissante, le commerce nous a rendu puissants* que *rendue*, que *rendus.*

Dans les verbes réciproques, le participe, toujours accompagné des verbes substantifs, s'accorde avec les pronoms personnels; exemple : *nous nous sommes rendus puissants.* Mais il y a une exception pour le cas du participe féminin suivi d'un autre participe du même genre; ainsi il faut dire : *elle s'est trouvé guérie*, et non pas *trouvée* (1659).

DES PRONOMS INTERROGATIFS.

Ces pronoms, qui sont *qui, quoy, que, lequel, quel*, se mettent après les verbes « de sçavoir et d'ignorer », comme dans cette phrase : *je ne sçais qui vous estes.*

Il ne faut jamais dire *tel qu'il soit* au lieu de *quel qu'il soit.*

DES PRONOMS INDÉFINIS.

Le mot *force* est rangé au nombre de ces pronoms.

Quand *quelque* signifie *environ*, il est indéclinable : *nous estions quelque trente hommes.*

On dit bien au singulier, *j'ay trouvé quelcun qui m'a dit*, etc; mais au « plurier », il faut dire *quelques personnes* au lieu de *quelques-uns.*

Chaque ne se met point au pluriel, excepté devant des noms qui ne s'emploient pas au singulier, on dit : *à chaques Matines, à chaques Laudes.*

Aucun et *aucune* sont toujours négatifs; il ne faut pas dire, en conséquence, *j'ay trouvé aucunes personnes qui m'aiderent;* dites *quelques personnes* (1659).

Au lieu de *personne*, on emploie quelquefois *homme qui vive, homme du monde, ame qui vive, personne du monde*, comme dans : *vous ne trouverez homme qui vive qui entreprenne cela.*

L'autruy pour le bien d'autrui est une mauvaise façon de parler.

Tel quel signifie passable, médiocre, comme dans : *il m'aime d'une effusion telle quelle.*

OBSERVATIONS DES PRONOMS.

L'expression *quant à* peut être suivie des pronoms de toutes les personnes, excepté de ceux de la première; on ne dit pas *quant à moy*, il faut dire *pour moy, de moy.*

Le relatif *en* est mal employé quand on dit : *il en est des hommes comme des feüilles d'un arbre qui tombent et fletrissent l'une apres l'autre;* il faut le supprimer, et dire : *il est des hommes*, etc. (1669).

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Toison d'or; par Amédée Achard. 2e édition. In-18 jésus, 338 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50 cent.

Œuvres de M. de Bonald. Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social. Du divorce considéré au XIXe siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de société. Pensées sur divers sujets. Discours politiques. In-8°, 604 p. Paris, lib. Le Clère, Reichel et Cie.

Costal l'Indien, ou le Dragon de la reine. Scènes de la guerre de l'indépendance du Mexique; par Gabriel Ferry (Louis de Bellemare). Nouvelle édition, avec une préface de Mme George Sand. In-18 jésus, VII-452 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

La Banque du diable et autres petites histoires; par Eugène de Margerie. In-12, 285 p. Paris, lib. Téqui.

Vie du frère Philippe, supérieur général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes; par M. Poujoulat. 2e édition, revue, corrigée et augmentée. In-8°, 376 p. Tours, lib. Mame et fils.

Soirs d'hiver; par Socelyn Bargoin. Avec sonnet — préface par François Coppée. Gr. in-8°, 119 p. Pau, lib. Ribaut.

La musique française au XVIIIe siècle. Gluck et Piccinni, 1774-1800; par Gustave Desnoiresterres. 2e édit. In-12, XI, 424 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Le Régent Mustel; par Alexandre Dumas fils, de l'Académie française. Nouvelle édition, Gr. in-18, 352 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

A travers l'antiquité. La Vie joyeuse au Pays latin, par A. Grenier. In-18 jésus, 283 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Roses noires et Roses bleues; par Alphonse Karr. Nouvelle édition. In-18 jésus, 323 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25 c.

Lundis révolutionnaires, 1871-1874. Nouveaux éclaircissements sur la Révolution française à propos des travaux historiques les plus récents et des faits politiques contemporains; par Georges Avenel. In-18°, IV-416 p. Paris, lib. Leroux. 7 fr. 50.

Œuvres complètes de Diderot, revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Ermitage. Notices, notes, table analytique. Etude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle; par J. Assézat. T. 2. Philosophie II. In-8°, 534 p. Paris, lib. Garnier frères. 6 fr.

Histoire de Napoléon Ier; par P. Lanfrey, 5e édition. T. 5. In-18 jésus, 512 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Œuvres complètes d'A. F. Ozanam. Avec une préface par M. Ampère, de l'Académie française. 5e édition. T. 4. Etudes germaniques. II. La Civilisation chrétienne chez les Francs, recherches sur l'histoire ecclésiastique, politique et littéraire des temps mérovingiens et sur le règne de Charlemagne. In-12, 664 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

La littérature française au XIXe siècle; par J. P. Charpentier, inspecteur honoraire de l'académie de Paris. In-18 jésus, XXIII-374 p. lib. Garnier frères.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 4e édition. T. 2. In-8°, 477 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

La Bande Cadet; par Paul Féval. II. Clément le Manchot. In-18 jésus, 360 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Heptaméron (l'). Contes de la reine de Navarre. Nouvelle édition, revue avec soin et accompagnée de notes explicatives. In-18 jésus, XII-468 p. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr.

Manuel de morale pratique, à l'usage des écoles; par Emile Loubens, chef d'institution honoraire. 4e édit. 2 vol. In-18 jésus, X-304 p. Paris, lib. Delagrave.

Publications antérieures :

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL, PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR ; renfermant les théories de la littérature avec des exemples choisis dans les œuvres des classiques anciens et modernes. — Ouvrage adopté à la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, Ancienne élève de la Maison de Saint-Denis, Professeur spécial pour la préparation aux examens, Répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Paris, chez l'auteur, 1, rue Wagram.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE.— Par C. COURRIÈRE.— Paris, *Charpentier et Cie*, libraires éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 2e, la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re et la 3e année seront prochainement réimprimées.*

LA CHUTE D'UN ANGE, ÉPISODE ; par A. de Lamartine. — Nouvelle édition. — Paris, *Hachette et Cie, Pagnerre-Furne et Cie*, éditeurs.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

NUITS D'AUTOMNE. — par EVARISTE CARRANCE. — Deuxième édition. — Prix : 5 francs — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul.

LE DICTIONNAIRE EN EXERCICES, étude pratique des mots de la langue française faisant connaître 1° les racines françaises ou les radicaux; 2° les préfixes et les suffixes; 3° la valeur primitive et actuelle des dérivés français; 4° l'emploi des mots; 5° l'orthographe d'usage. — Par L. GRIMBLOT. — Partie du maître et partie de l'élève. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LES AMOURS DE PETITE VILLE; CHARDONNETTE. — Par CHARLES DEULIN. — Troisième édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17-18, Galerie d'Orléans.

RÉCITS ESPAGNOLS; par CHARLES GUEULLETTE.— Un beau volume in-18 de 316 pages. — En vente chez *Dentu* et dans toutes les gares. — Prix : 3 francs.

LE PANTHÉON DE LA FABLE, choix des meilleurs apologues empruntés aux fabulistes de tous les temps et de tous les pays, avec des notices biographiques, des études historiques et littéraires, etc. — Par J.-ALEX. ABRANT, professeur de langues et de littérature. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LA MORALE UNIVERSELLE, un beau volume in-8°, papier cavalier, de 476 pages. — Par A. ESCHENAUER — Ouvrage couronné par l'Académie française — Chez *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVIe siècle. — Par AUGUSTE BRACHET, ancien examinateur et professeur à l'École polytechnique, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, membre de la Société de linguistique. — Deuxième édition revue. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très bel appartement.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Rue de Turin (près de la gare Saint-Lazare). — Une ancienne maîtresse de pension reçoit dans sa famille deux jeunes étrangères pour les perfectionner dans la langue française. — Leçons de musique.

Près de la gare Saint-Lazare (vue sur la voie). — Un homme de lettres recevrait comme pensionnaire un étranger qui voudrait profiter de son séjour à Paris pour se perfectionner sérieusement dans la pratique de la langue française.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le journal littéraire LE TOURNOI est rédigé au *concours* par ses Abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes (expédiée franco) : *1re prime.* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat; *2e prime.* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.; *3e prime.* — Un ouvrage de librairie au choix, du prix de 3 fr. 50 cent.

Tout abonné qui a été *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne chez MM. ED. MOREAU ET FILS, administrateurs du journal, boulevard Montmartre, 12, à Paris.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

La Société littéraire d'Annecy, la Société académique de Cambrai et la Société d'Emulation d'Epinal reçoivent les manuscrits, pour leur concours de 1875, jusqu'au 1er juillet; — La Société académique de Châlons-sur-Marne, jusqu'au 15 juillet; — La Société littéraire de Poligny (Jura), jusqu'au 15 septembre; — La Société dunkerquoise jusqu'au 1er octobre; — Les Sociétés académiques de Troyes, de Lille et l'Académie de la Rochelle, jusqu'au 15 octobre; — La Société littéraire d'Apt, l'Académie de Bordeaux et la Société académique de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 1er novembre.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 5. — 1er Juillet 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les Abonnés de ce journal à qui certains numéros de la présente année ne seraient pas encore parvenus, sont priés de vouloir bien les réclamer *immédiatement* au Rédacteur.

SOMMAIRE.

Communications sur *La beauté du diable* et *Feux*, terme de théâtre; — Explication de *Conter des fagots*; — S'il faut dire *Bi-mensuel* ou *Semi-mensuel*; — Le pluriel *Arc-en-ciels* ‖ Comment *Jeter son anneau dans une rivière* peut signifier s'assurer les faveurs de la fortune; — Véritable signification de *Tout-à-coup*; — S'il faut dire *Mettre la charrue avant* ou *devant les bœufs* ‖ Passe-temps grammatical ‖ Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* ‖ Ouvrages de grammaire et de littérature ‖ Renseignements pour les professeurs français ‖ Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

Mon explication du proverbe *Avoir la beauté du diable* m'a valu une lettre et un article de journal. Voici la lettre, où je supprime quelques longueurs :

Paris, le 1er avril 1875.

Monsieur,

Dans le numéro du *Courrier de Vaugelas* du 15 mars 1875, vous donnez de la locution *la beauté du diable* une explication qui ne me paraît pas satisfaisante, bien qu'elle ait en sa faveur l'autorité de Quitard et la vôtre.

Lorsque le diable était un ange du ciel, s'il était beau, il ne l'était point parce qu'il était jeune. Il était beau comme tous les anges créés par Dieu, indépendamment de son âge, puisqu'il était, aussi bien qu'eux, immortel par essence. S'il a perdu sa beauté, ce n'a pas été parce qu'il a vieilli; mais il l'a perdue en punition de sa révolte contre Dieu.

Je crois plutôt que *la beauté du diable* est celle qui, en dehors de la régularité des traits, *tente* par son éclat, c'est-à-dire par la fraîcheur, apanage ordinaire de la jeunesse et de la santé. Une femme médiocrement belle (je ne dirai pas absolument laide) mais fraîche, d'une bonne santé, aux couleurs avenantes et fleuries, plaît, ou si l'on veut, tente plus qu'une autre femme, régulièrement belle, mais pâle et maladive.

En résumé, *la beauté du diable est la beauté qui tente.* Or, la beauté qui tente, c'est celle d'un sang vigoureux qui tient à la jeunesse et à la force et non à la délicatesse ou à l'arrangement artistique des traits.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Elie PETIT.

Voici l'article, trouvé dans le *Charivari* du 1er avril 1875 par un abonné qui a eu l'obligeance de le transcrire et de me l'envoyer :

Une excellente petite publication à laquelle on doit d'avoir élucidé plus d'un point de grammaire, le *Courrier de Vaugelas*, donne ainsi, dans son dernier numéro, l'étymologie de l'expression *Avoir la beauté du diable :*

« L'origine de cette expression se trouve selon toute apparence dans le vieux proverbe qui dit que *le diable était beau quand il était jeune*, allusion probable, d'après Quitard, au temps où le diable figurait au rang des anges du ciel. »

N'est-ce pas aller chercher bien loin?

« La *beauté du diable*, c'est tout simplement, nous semble-t-il, cette beauté qui fait venir le baiser aux lèvres; c'est la beauté *qui tente.*

Si, au lieu de consulter les vieux proverbes oubliés, Quitard avait eu l'idée de regarder le joli minois d'une fillette qui le croisait, l'excellent grammairien n'eût pas douté, croyons-nous, de l'origine de cette expression.

Paul PARFAIT.

Quelles qu'en soient la raison et l'origine (je n'ai point à m'en occuper ici), il a existé chez nos pères, c'est certain, un proverbe qui disait que

Le diable était beau quand il était jeune.

Et, une fois admis que le diable avait eu de la beauté dans sa jeunesse, on a dit tout naturellement d'une femme qui n'avait que la fraîcheur de ses jeunes années qu'*elle avait la beauté du diable*, espèce d'euphémisme pour signifier qu'elle n'était pas belle.

Telle est, selon moi, la véritable explication de l'expression en litige.

MM. Elie Petit et Paul Parfait pensent autrement; je les remercie de l'avoir dit, et je vais essayer de leur faire voir en quelques mots qu'ils se trompent.

L'opinion de mes contradicteurs est que « la beauté du diable est la beauté qui tente. »

Or, pour que cette proposition puisse être vraie, il faut que la beauté qui n'est pas celle du diable, c'est-à-dire la beauté réelle, ne tente pas, car sans cela, l'épithète *du diable* ne serait pas justifiée.

En est-il ainsi ? Non, et la preuve c'est que le diable, lorsqu'il veut séduire le sexe fort au moyen du sexe faible, ne manque jamais, lui, le tentateur par excellence, de prêter les traits d'une parfaite beauté à la femme qu'il choisit pour ministre.

Partant, la *beauté du diable* ne peut être définie *la beauté qui tente.*

II.

J'avais donné (2e année, page 4) une origine du mot *feux* appliqué à la somme qu'un acteur reçoit en plus de ses appointements chaque fois qu'il joue ; une autre explication, que je reproduis ci-dessous, m'a été adressée par M. Loubens, chef d'institution honoraire à Paris :

Louis XIV avait mis à exécution un règlement qui stipulait que les chanteurs, les acteurs, les danseurs et les symphonistes de la chambre, de la chapelle et de l'Académie royale de musique toucheraient, en sus de leurs appointements, du pain, du vin, de *notables* morceaux de *viande*, ce qui leur donnait la qualité de commensaux du château, dans six bonnes fêtes de l'année. Mais les jours de la Saint-Louis ou de la Saint-Martin, à la place du vin et de la viande, celle-ci étant supprimée parce que ces fêtes pouvaient tomber un jour de maigre, on en évaluait le prix à 170 fr., et chaque pensionnaire recevait en argent le montant de ces vivres.

Lulli maintint avec grand soin cet arrangement. Vers la fin du XVIIe siècle, on ajouta un supplément de traitement pour payer les bougies que les premiers sujets avaient eu tant de peine à obtenir à la place des chandelles qui éclairaient leurs loges. Dès lors, la somme allouée pour le pain, le vin, la viande et les bougies prit le nom de *feux*, qui est encore en usage.

(*Bulletin de la Société acad. de Poitiers*, 1871.)

La première explication porte que « Molière trouva la demande juste, et leur accorda (à ses acteurs) 2 fr. par soirée pour acheter du bois », et que « de là vient le nom de *feux*. » Avec cette explication, on ne voit pas la nécessité de mettre *feu* au pluriel, chaque acteur ayant dû dire : je touche tant pour *mon feu;* aussi lui préféré-je celle qu'on vient de lire, qui justifie beaucoup mieux l'*x* : il y avait une somme allouée pour des *bougies*, chaque acteur dut dire : *mes feux*.

Mes sincères remerciements à M. Loubens.

×

Première Question.

Comment expliquez-vous que CONTER DES FAGOTS *ait pu prendre le sens de conter des fadaises, des bourdes, des choses de peu d'importance ?*

—

A ma connaissance, on a expliqué cette expression de trois manières différentes :

1° C'est la *Gazette* de Renaudot (le premier journal qui ait paru en France) qui a donné lieu à cette expression. On criait et on vendait cette feuille dans les rues. Il arriva un jour qu'un marchand de fagots criait sa marchandise en même temps que le vendeur de gazette criait la sienne ; et toutes les fois que celui-ci annonçait à haute voix *la gazette*, celui-là articulait aussi ses *fagots*. Depuis, réunis par le hasard ou la malice, ces mots devinrent synonymes, et quiconque rapporte une nouvelle apocryphe est un *conteur de fagots*.

— Quoique répétée dans plusieurs ouvrages, cette origine n'en est pas moins fausse. Il est évident que si, avant Renaudot, l'expression *conter des fagots* n'avait pas été employée, personne ne se serait avisé de faire le moindre rapprochement lorsque le colporteur et le marchand criaient, l'un sa gazette et l'autre ses fagots. Ce n'est donc point la *Gazette* de Renaudot qui a donné lieu à l'expression dont il s'agit.

2° Ceux qui font des fagots, dit le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier, ont soin de mettre en évidence les meilleurs morceaux de bois qui entourent de mauvaises broutilles, et les cachent aux yeux des acheteurs. Cet exemple est soigneusement suivi par les marchands d'asperges, de carottes, etc. C'est ce qu'on appelle *parer* la marchandise. Ces *fagots* ont excité la méfiance des acheteurs, d'où l'on a dit : *cela sent le fagot*, pour dire : cela est trompeur ; et tout débiteur de mensonges a été appelé débiteur ou compteur de *fagots*, d'où *compter des fagots*, pour débiter, dire des mensonges.

— L'expression *sentir le fagot*, qui a pris naissance avec le brûlement des hérétiques en France, ne signifie pas tromper; cette expression, qui s'appliquait le plus souvent aux personnes, voulait dire être entaché d'hérésie, et, par conséquent, mériter le supplice du feu (allumé à des fagots). C'est faire fausse route que de chercher à expliquer *conter des fagots* par *cela sent le fagot*.

3° D'après Quitard, cette locution est venue tout simplement d'une allusion à la mauvaise foi des marchands de bois, qui comptent les fagots qu'ils vendent de manière à tromper sur la quantité ou sur la qualité. Une phrase de la vieille farce intitulée : *La querelle de Gaultier Garguille et de Périne, sa femme* ne laisse aucun doute sur ce sujet. « Tu me renvoies de Caïphe à Pilate ; *tu me contes des fagots pour des cotterets.* » *Conter* est mis ici pour *compter;* la différence que l'œil remarque entre ces deux homonymes ne fait rien à la chose ; dérivés l'un et l'autre, suivant Nicot, du verbe latin *computare*, ils étaient autrefois confondus sous le rapport de l'orthographe.

— Si cette expression est venue « simplement » de la mauvaise foi de ceux qui vendent des fagots, mauvaise foi probablement aussi ancienne que leur profession elle-même, pourquoi M. Littré n'a-t-il donc trouvé le premier exemple de *conter des fagots* que dans la phrase suivante d'une lettre de Mme de Sévigné, écrite en 1684 ?

Je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami, je ne l'en aime pas moins : il me *conte* toujours *des fagots* fort jolis.

Puis encore, si l'explication précédente, qui donne à *conter des fagots* le sens de tromper, user d'artifice pour tromper, est la vraie, comment a-t-il pu se faire

que *fagot* en soit venu à signifier rien, fadaise, sornette, comme on le voit dans l'Académie?

J'ai cherché, et peut-être non en vain, une autre origine à ce proverbe.

L'expression *conter des fagots* ne remonte pas si haut que le prétend Quitard; elle vient, à mon avis, de la farce invoquée à l'appui de l'origine qu'il indique, *la Querelle de Gaultier Garguille et de Perrine sa femme*, où se trouve la phrase suivante prononcée par Perrine :

Le premier jour de nos nopces, quand je te demanday conseil comment je devois me gouverner, tu me dis à ma volonté; et maintenant tu me renvoye de Cayphe à Pilate, *tu me conte des fagots pour des cotrets*. Va, va, de par le diable! va-t'en au vin, tandis que je mangeray mon potage : tout ce que tu me contes, vois-tu, passe par une oreille et sort par l'autre.

Voici, en effet, sinon la démonstration rigoureuse de cette thèse, du moins une suite de remarques militant assez fortement en sa faveur pour lui faire accorder un certain degré de vraisemblance.

L'origine que je propose peut être celle de l'expression.— Non-seulement *la Querelle de Gaultier Garguille* contient l'expression *conter des fagots*, comme le montre la citation que je viens de faire, mais encore elle la contient allongée de quelques mots, ce qui permet de croire qu'elle est la source d'où ladite expression a été tirée.

Cette origine peut expliquer l'usage qui a été fait de l'expression. — Le célèbre bouffon Gaultier Garguille mourut à la fin de 1623. Une expression créée par lui n'avait guère chance d'être adoptée tout de suite par les bien parlants; aussi, celle dont il s'agit n'est-elle pas dans Cotgrave (1660). Mais grâce au temps, on se familiarisa avec elle; Mme de Sévigné employait *fagot* pour niaiserie, bourde, en 1684, et dix ans plus tard, *conter des fagots* prenait place dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, accompagné de cette note : « proverbial et bas » laquelle est comme une allusion au style du lieu où je le fais naître.

Cette origine peut expliquer le sens de l'expression. — Dans la citation que j'ai faite, Perrine dit à son mari Gaultier Garguille que tout ce qu'il lui conte « passe par une oreille et sort par l'autre », et ce qu'il lui conte, elle l'a nommé deux lignes plus haut; ce sont « des fagots et des cotrets. » Mais des choses auxquelles une femme accorde si peu d'attention ne peuvent être que des niaiseries, des riens, des fadaises, ce qui est justement le sens que l'Académie donne à *fagots* quand il se dit au figuré.

Cette origine peut expliquer l'emploi des termes composant l'expression. — Dans le style bouffon, les licences grammaticales sont sans bornes; on forge des mots à volonté, on les construit de même, et il s'en fait des associations plus ou moins singulières. Or, le fagot étant plus long que le cotret (il avait 3 pieds et celui-ci 2 seulement), il n'y a rien d'impossible à ce que *conter des fagots pour des cotrets*, ait eu, dans le langage de Gaultier Garguille, la signification de conter plus longuement, en plus de mots qu'il ne faut en employer ordinairement; d'où, pour l'expression abrégée, la construction du verbe *conter*, au sens de *dire*, avec le substantif *fagots* figurant là, en dépit de la raison, comme régime de ce verbe.

×

Seconde Question.

Votre journal, qui paraît deux fois par mois, se dit SEMI-MENSUEL ; *la* CHRONIQUE MUSICALE, *qui se publie dans les mêmes conditions de périodicité, se dit, elle,* BI-MENSUELLE. *Je voudrais bien savoir si* SEMI-MENSUEL *et* BI-MENSUEL *sont également français, et, dans la négative, pourquoi (je suppose la raison de votre côté) vous préférez* SEMI-MENSUEL *à* BI-MENSUEL. *J'ose espérer, dans un de vos plus prochains numéros, une réponse à cette question qui n'est pas pour moi sans importance.*

—

Comme cette question a déjà été résolue (2e année, numéro 2, page 4), je pourrais, restant fidèle à une règle que je me suis faite relativement aux questions qui peuvent se reproduire dans le cours de cette publication, vous donner simplement un résumé de mon article; mais un heureux hasard m'ayant mis entre les mains une appréciation de *semi-mensuel* et de *bi-mensuel* par quelqu'un qui conclut absolument comme moi, je vais vous la transcrire tout entière pour donner plus de poids à la mienne.

Voici comment s'exprime M. E. Mouillard, auteur de ladite appréciation, datée du 29 avril 1875 :

La solution de cette difficulté est toute dans l'étude comparative des mots *Bi* ou *Bis* et *Semi*, que les grammairiens appellent des préfixes, et de la modification qu'ils font subir à la partie des mots au-devant desquels ils sont placés avec ou sans trait d'union.

Bi ou *Bis* (suivant que le mot auquel on joint le préfixe commence par une consonne ou une voyelle) ajoute à l'idée exprimée par le mot principal la pensée de la répétition du fait ou de l'extension de la situation exprimée dans la limite qui semble en doubler l'importance.

Ainsi *Bi-mestre*, d'après Littré, est un adjectif indiquant une durée de deux mois, comme *trimestre* et *semestre* indiquent trois ou six mois, et non pas le tiers ou le sixième d'un mois ou la moitié d'un mois.

Bis-annuel exprime une idée de deux ans, et non une demi-année; une plante bis-annuelle est celle qui parcourt en deux années les phases et le terme assigné à son existence.

Biscuit signifie un pain qui a subi deux cuissons nécessaires à sa longue conservation.

Enfin *Bisaïeul* s'applique au vieillard père de l'aïeul et considéré à ce titre comme deux fois aïeul.

Ainsi, sans multiplier les exemples dans le sens qui vient d'être spécifié, reconnaissons que si la locution *bi-mensuel* est parfaitement admissible dans la langue française, c'est à la condition que cet adjectif voudra dire : qui dure deux mois, et que dans le sens restreint à un demi-mois, que lui attribue la *Chronique musicale*, elle est évidemment incorrecte.

Voyons maintenant si l'étude de la locution rivale de *Semi-mensuel* ne vient pas encore à l'appui de cette appréciation.

Semi, d'après Littré, est un préfixe qui se joint toujours à un autre mot, et qui signifie *demi*.

Disons d'abord que *Semi-mensuel* est comme *Bi-mensuel* une locution sinon admise, au moins parfaitement admis-

sible dans la langue française, et qu'à cet égard, leur position est exactement la même.

Au fond, *Semi* signifie bien *demi*, et répond uniquement à la division en deux parties égales, ou indiquées arbitrairement comme telles.

C'est ainsi qu'on qualifie de *Semi-annuel* ce qui se reproduit tous les six mois;

Semi-diurne, ce qui dure la moitié du jour;

Semi-nocturne, la portion de cercle astronomique qui forme la 2e moitié parcourue pendant la nuit;

Semi-périodique, la publication dont la périodicité n'est pas complète, mais, au contraire, sujette à des intermittences.

Tous ces exemples nous permettent de déclarer, d'accord avec le sens propre des termes, que *Semi-mensuel* indique bien une périodicité basée sur la division du mois en deux parties, et répond parfaitement aux intentions du journaliste qui a inscrit cette locution dans le titre même de sa feuille.

×

Troisième Question.

Dans votre numéro du 15 février, à la partie BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS, *vous écrivez au pluriel :* ARC-EN-CIELS. *Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez donner la raison qui vous fait mettre le contraire de ce qu'enseignent toutes les grammaires que j'ai vues.*

—

La partie de mon journal dont vous parlez est une espèce de revue rétrospective de la langue, où les faits et les doctrines ne peuvent être imputés qu'aux auteurs eux-mêmes dont j'analyse les ouvrages.

Je ne puis donc avoir à m'expliquer sur le pluriel du nom composé *arc-en-ciels*, donné par moi, non comme une orthographe que j'approuve, mais comme une curiosité recueillie dans Vaugelas.

ÉTRANGER

Première Question.

*Dans un feuilleton de M. Louis Ulbach sur le nouvel Opéra, je lis cette phrase : « Déjà j'*AVAIS JETÉ MON ANNEAU DANS LA PETITE RIVIÈRE *que j'ai étanchée pour être sûr de jouir de ma gloire. » Ce sont des paroles prêtées à M. Garnier, l'architecte de l'édifice. Comment un architecte peut-il tenir un tel langage?*

—

L'île de Samos, jadis la plus puissante des îles Ioniennes, fut gouvernée, dans le sixième siècle avant J.-C., par un roi absolu qui s'était emparé du pouvoir après avoir fait mourir ses deux frères, et qui a pris place dans l'histoire sous le nom de Polycrate.

Tout ce qu'il avait tenté pour soumettre et asservir son peuple lui avait réussi. Non moins heureux dans ses conquêtes, il s'était rendu maître de plusieurs îles de la mer Egée et même des villes de la côte d'Asie. Enfin, il était parvenu à faire fleurir le commerce, les arts et les sciences, et jamais prospérité ne fut plus grande que celle des onze années de sa domination.

Le roi d'Egypte Amasys, son ami et son allié, effrayé d'un pareil bonheur, lui écrivit ces mots : « Vos prospérités m'épouvantent; je souhaite à ceux qui m'intéressent un mélange de biens et de maux, car une divinité jalouse ne souffre pas qu'un mortel jouisse d'une félicité inaltérable. Ménagez-vous des peines et des revers pour les opposer aux faveurs constantes de la fortune. »

Mettant à profit ce conseil, le tyran voulut aller au-devant de la fortune adverse; il jeta dans la mer un anneau d'un très-grand prix. Mais le destin n'accepta pas le sacrifice : il lui renvoya son anneau, quelques jours après, par un officier qui l'avait retrouvé dans le gosier d'un poisson.

Or, les paroles que M. Louis Ulbach prête à M. Garnier sont une allusion au sacrifice de Polycrate.

×

Seconde Question.

Voudriez-vous bien me dire quelle est la véritable signification de TOUT-A-COUP? *Probablement que* A COUP *a été autrefois employé seul.*

—

Vous avez deviné juste.

Avec le mot *coup*, dans le sens de *fois*, où il s'emploie encore, la langue française a formé l'expression *à un coup*, *au coup*, *à coup* signifiant *à la fois*, expression qui s'est employée depuis le XVe siècle au moins jusqu'au XVIIIe, comme ces exemples en sont la preuve :

Le bateau n'estoit pas trop grand où nous passasmes, car il n'y pouvoit entrer que deux chevaux *au coup*.
(Froissart, II, III, 7.)

Disant que on faisoit ces dissimulations pour n'avoir point la guerre aux deux royaumes *à ung coup*.
(Commines, III, 6.)

Ce conte lui vint *à coup* frapper l'imagination.
(Marot, I, 94.)

Au lieu de descendre doucement dans leur matière, ils y tombent soudainement et *à coup*.
(Balzac, liv. VII, lettr. 50.)

Or, en préposant à cette expression le modificatif *tout*, qui a commencé à s'employer de cette manière dès les premiers temps de notre langue (*la Chanson de Roland* présente une foule de cas de cet emploi), on a formé *tout à coup* pour signifier soudainement, instantanément.

C'est une expression composée d'une manière analogue à *tout à fait*, dont j'ai parlé dans la 3e année, page 173.

×

Troisième Question.

J'ai entendu dire à plusieurs personnes : METTRE LA CHARRUE DEVANT LES BŒUFS, *et je vois que l'auteur de la* COMMUNICATION I (*numéro 21 de la 5e année*) *dit :* METTRE LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS. *Lequel de ces deux énoncés est le meilleur? Celui qui contient* DEVANT *ou celui qui contient* AVANT?

—

Il est évident que, dans ce proverbe, la préposition requise doit signifier la position qu'occupe la charrue relativement aux bœufs.

Or, à en juger par l'historique qui le concerne dans le dictionnaire de Littré, *avant*, en tant que préposition, n'aurait jamais signifié en français qu'une idée de temps.

D'où il suit que, si ancien que puisse être le proverbe en question, il est tout à fait impossible qu'*avant* y figure, et que, par conséquent, ce proverbe doit être énoncé comme il suit :

Mettre la charrue *devant* les bœufs.

Du reste, au raisonnement qui précède, je puis ajouter cet exemple du XIIIe siècle, qui montre le complet accord qui règne ici entre le fait et la théorie :

Ce seroit certes grans eschars [faute];
Devant li buef iroit li chars.

(*Proverbe*, dans Leroux de Lincy.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... à *gorge déployée* (on ne dit pas *rire à gorges chaudes*); — 2° Etant *données* des lois; — 3°... et *malgré* qu'il en eût (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 43); — 4°... dont les termes ne laissent pas de (sans *que*); — 5°... que n'a jamais *contrariée* le génie; — 6°... *dit avec une voix de tonnerre* le tuteur; — 7°... et c'était *à qui* en penserait (c'est pour *à celui qui* avec *celui* sous-entendu); — 8°... *au* lieu et place (comme dans *au* fur et à mesure); — 9°... qu'on *ne* le retire; — 10°... étant toujours *censé* (ce qui signifie regardé comme); — 11°... le corps *avant que* les coupables (*devant que* ne se dit plus); — 12°... perdaient leur *latin* à le vouloir guérir (ici *latin* veut dire *science*, et *français* ne s'emploie jamais dans cette signification); — 13°... *afin de* créer (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Il était difficile de résister au plaisir d'initier ses contemporains aux mystères de ce monde étrange, mi-bohême, mi-artiste.

2° Quand il lui suffirait d'un trait de plume pour délivrer la langue d'une sottise que rien ne recommande et que tout condamne, elle la laisse se perpétuer avec la plus grande indifférence. Elle fait pire, elle l'explique.

3° De son côté, la comtesse n'a pas compris qu'en pareil cas, l'épouse négligée, blessée au cœur, atteinte cruellement dans son orgueil, n'avait rien de mieux à faire qu'à se renfermer dans la dignité du silence et de la résignation.

4° Un jour, à Saint-Germain, pendant la fête de la Saint-Louis, nous étions entré dans la loge du *Jeune Indien, capturé à la Nouvelle-Zélande.*

5° Quoi de plus palpitant que l'esclave lâché dans une arène où y bondissent quelques sauvages panthères et où deux lions rugissent.

6° Dans certaines casernes, les soldats croiraient manquer à leurs devoirs en achetant le tripoli nécessaire à la propreté de leurs boutons à d'autres qu'à lui.

7° Seulement je crois bien que la mèche de la fusée est toujours humide, car jamais, jamais je ne l'ai vu s'enflammer.

8° D'après la *Gazette de Pékin*, il serait faux que la veuve du dernier empereur se serait suicidée, après la mort de son époux.

9° Depuis hier matin, une quête est organisée au salon de l'exposition, dans la grande nef du Palais de l'Industrie, au profit de l'œuvre des petites-sœurs, gardes-malades des pauvres à domicile.

10° C'est en vertu du raisonnement que voici que les soi-disants libéraux de Belgique et de France nous contestent par des guet-apens en plein jour, la liberté consolante de croire en Dieu.

11° Nous avons eu occasion de signaler le mauvais effet qu'a produit la nomination à l'un des postes les plus élevés ressortissant du ministère de la justice d'un tout jeune magistrat du parquet de la Seine, M. Ribot.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite.*)

L'auteur des Remarques (Vaugelas) trouve *qui* du bas style dans cette phrase : *ils s'enfuyrent qui çà, qui là; qui d'un côté, qui d'un autre;* mais l'un de ses censeurs le trouve bon et élégant.

Il a esprit et cœur pour dire *de l'esprit et du cœur* est un mauvais « langage. »

Cela fait est bien dit; *cela dit* n'est pas si bon, il vaut mieux employer *ayant dit.*

Que devant un verbe pour *rien à* est élégant, comme dans : *vous n'avez que faire icy, vous n'avez que repartir à ce juste reproche.*

Quand le pronom « va devant » le verbe dont il est régi, il n'est pas nécessaire de le mettre toujours immédiatement avant; on peut dire à volonté : *il veut se justifier* ou *il se veut justifier.*

DES VERBES ET DE LEUR CONJUGAISON.

Chifflet réduit à l'optatif, mode qui exprime l'action du verbe en manière de désir, le mode que les Latins appellent le *conjonctif* ou le *subjonctif* « parce qu'il a coustume d'estre mis apres certaines conjonctions »; mais il ne les distingue pas parce qu'ils n'ont point de différence dans leur conjugaison, et que la « multiplication » des modes ne servirait qu'à surcharger la mémoire.

La première conjugaison a l'infinitif en *er*, la seconde en *ir*, la troisième en *oir*, la quatrième en *re* (1659).

Pour ce grammairien, le participe forme à lui seul un mode, qui est le cinquième.

Du temps de Chifflet, il y avait encore des provinces qui disaient : *je m'ay trompé, tu t'as trompé, il s'a trompé*, etc., mais c'était fort mal parler.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE.

On prononce *j'ay* comme *je ; il a* comme *il at*, toutefois sans jamais faire entendre le *t*. *Ils ont* se prononce *iz ont. Ils avoient* sonne *iz avet*, car au pluriel de l'imparfait, l'*n* ne se prononce pas.

Il y a quelques femmes qui pensent que c'est une belle élégance que de dire : *ils aviont, ils pensiont, ils disiont;* mais c'est une grave erreur.

CONJUGAISON DES VERBES IRRÉGULIERS.

La première conjugaison n'a qu'un seul irrégulier, *aller;* il fait au présent *je vay* ou *je va*, et à l'impératif, *va toy.*

Le verbe *puyr* (puer) n'est plus usité à l'infinitif; on dit *sentir mauvais.*

Querir n'a que le présent de l'infinitif.

Saillir n'est pas en usage, il faut se servir de *saulter.*

On ne se sert plus de *je vests* ni de *je me revests* (1659).

Le verbe *choir* n'a plus que deux temps, *je cheu* et *je suis cheu;* aux autres temps, il faut employer *tomber* à sa place.

Ravoir n'a que l'infinitif; dans le reste de la conjugaison, on fait usage de *recouvrer.*

Seoir ne s'emploie plus guère; on peut dire *cela vous sied bien*, *cela vous seyoit bien*, *cela vous seyera bien.*

Souloir, avoir coutume, est tombé en désuétude.

Bruire n'a que l'infinitif et le participe présent, *bruyant.*

Frire n'a non plus que l'infinitif; on supplée aux autres temps en employant *fricasser.*

Vaincre fait au futur *je vainqueray.*

Vivre fait au passé défini *je vesquis* ou *je vescus*, mais *je vesquis* est le meilleur.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES, RÉCIPROQUES ET IMPERSONNELS.

Il y a des verbes neutres qui se conjuguent avec *être* dans leurs temps composés. Quand il s'agit d'une femme, on met le participe au féminin : *je suis allée*, *je suis venue;* mais il y a une exception si le participe est suivi immédiatement d'un infinitif; dans ce cas le participe est invariable : *ma mere est allé voir son beau fils.*

Le verbe pronominal *s'enfuyr* se conjugue comme il suit dans les temps composés : *je m'en suis fuy*, *ils s'en estoient fuys.*

Les verbes impersonnels sont divisés par Chifflet en actifs et en passifs, selon qu'ils correspondent à des formes actives ou passives en latin : *il pleut*, *il faut* sont actifs comme correspondant à *pluit*, à *oportet;* et *on dit*, *on chante* sont passifs parce qu'ils correspondent à *dicitur*, *cantatur.*

On ne doit jamais dire *faut faire cela*, *faut prendre garde*, sans y joindre *il*, comme font les Provençaux (1659).

REMARQUES SUR L'USAGE DES MODES ET DES TEMPS.

Le prétérit défini n'est jamais employé quand on parle du même jour, du même mois, de la même année, où « en fin » du même temps qui est encore en « course »; ne pas dire, par conséquent, *aujourd'huy matin je fus bien en peine.* Un tel langage est inconnu à toute la France; il faut dire : *aujourd'huy j'ay esté bien en peine.*

Le prétérit indéfini se peut dire de toute espèce de temps qui n'est plus.

Le prétérit défini sert à la narration des choses passées.

Le prétérit imparfait sert à signifier une action comme durant encore : *pendant que j'estois aux champs*, *on a volé ma maison.*

On s'en sert aussi quand on parle des qualités et des actions d'une personne « trespassée » : *le Pape Pie cinquiesme estoit un grand zelateur pour le bien de l'Eglise.*

Les Espagnols qui apprennent notre langue abusent facilement du prétérit défini parce que, dans la leur, on peut fort bien l'employer en parlant du même jour auquel a été fait ce qu'on raconte, car ils disent : *Io comiesta manâna en casa de mi amigo*, *je disnay ce matin chez un de mes amis.*

Quant à l'optatif (subjonctif), les Allemands et les Flamands ont bien de la peine à prendre l'habitude de s'en servir, parce que leur langue n'a point d'optatif, excepté le second imparfait *je dirois*, *je ferois* (notre conditionnel actuel).

Voici des règles que Chifflet donne comme fort claires pour l'emploi de ces formes subjonctives :

1° Les conjonctions *bien que*, *quoique* « tirent » après elles le subjonctif.

2° Les verbes qui signifient volonté, désir, commandement, permission ou crainte ont après eux *que* avec l' « optatif » : *je veux que vous fassiez cela*, *je desire que tout aille bien.*

Toutefois ces mêmes verbes sont mis à l'infinitif, quand ce mode « porte » l'action de la même personne que celle qui désire ou qui craint : *je veux sçavoir cela*, *je desire de vous satisfaire*, etc.

3° Quand les verbes qui demandent le subjonctif sont au temps présent ou au futur, ils veulent le présent ou le futur du subjonctif : *je veux qu'il aille chez lui; quand je commanderay qu'on se tienne prest à partir.*

4° Quand ces mêmes verbes sont au passé, ils veulent après eux l'imparfait du subjonctif : *il falloit que cela se fît.*

5° Après quelque verbe que ce soit, accompagné de la particule négative *ne*, si la conjonction *que* suit ce verbe, ce dernier doit être mis au subjonctif : *je ne croy pas qu'il me veüille tromper; je ne sçavois pas que vous fussiez si sçavant.*

Et si après ce second verbe il en vient encore un autre avec la conjonction *que*, il faut aussi le mettre au subjonctif : *je ne croy pas que vous pensiez que je sois si temeraire.*

PARTICIPES PRÉSENTS.

Quand *ayant* et *estant* sont auxiliaires, ils sont indéclinables (invariables) : *ces messieurs ayant esté bien receus;* mais quand il n'en est pas ainsi, et qu'ils suivent un nom pluriel masculin, on peut les mettre au pluriel : *mes amis ayans à cœur ma conservation*, *estans sur le point de me venir trouver.*

Les participes masculins des autres verbes se mettent fort bien au pluriel : *les soldats montans à la bresche et trouvans de la resistance* (1659).

OBSERVATIONS DES VERBES.

Dites *arroser* plutôt que *arrouser.*

Avous dit est une corruption de langage populaire pour *avez-vous dit.*

Ambitionner n'est pas une bonne expression.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Histoire de mes amis; par Amédée Achard. Ouvrage illustré de 23 vignettes sur bois par Bellecroix, Mesnel, etc. 2e édition. In-18 jésus, 313 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

L'As de cœur; par Fortuné Boisgobey. 2 vol. in-18 jésus, 682 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Bourdaloue, sa prédication et son temps; par Anatole Feugère, professeur de rhétorique au collége Stanislas. 2e édition. In-12, XII-524 p. Paris, lib. Didier et Cie. 4 fr.

Les locutions vicieuses corrigées. Ouvrage indispensable à toutes les maisons d'éducation et utile à toutes les personnes du monde qui désirent éviter les expressions banales ou incorrectes, les termes impropres, les fautes de langage et de grammaire, etc. In-16. 50 p. Paris. lib. Mollie. 2 fr. 50.

Récits intimes. Le Droit de conquête. La Potiche. La Sœur. Marthe; par Georges Maillard. In-18 jésus, 317 p. Paris, lib. Lachaud et Cie. 3 fr.

Le Théâtre de Versailles. L'Assemblée au jour le jour, du 24 mai au 25 février; par Camille Pelletan. In-18 jésus, VIII-288 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Dictionnaire étymologique de la langue française, éclaircissant le sens douteux ou l'orthographe d'un grand nombre de mots par les rapports directs et pratiques du langage; par N. Ponthieux. 1re livraison. 1er janvier 1875. In-8° à 2 col. 16 p. Montdidier, imprimerie Merot. 40 c.

Eugénie de Revel. Souvenirs des dernières années du XVIIIe siècle; par Ravensberg. 7e édition. In-12, 240 p. et grav. Paris, lib. Lefort.

Paris inconnu; par A. Privat d'Anglemont. Précédé d'une étude sur sa vie par Alfred Delvau. In-16, 319 p. Paris, lib. Delahays.

Journal de ma vie. Mémoires du maréchal de Bassompierre. 1re édition, conforme au manuscrit original, publiee avec fragments inédits pour la Société de l'histoire de France, par le marquis de Chantérac. T. 3. In-8°, 461 p. Paris, lib. Loones. 9 fr. le vol.

Les Etrivières, 1862-1872; par Alexandre Ducros. In-18 jésus, 213 p. Paris, lib. Lechevalier. 3 fr.

Une année de la vie d'une femme; par Mlle Zénaïde Fleuriot. 5e édition. In-12, 270 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie. 2 fr.

Le livre du voir-dit de Guillaume Machaut, où sont contées les amours de messire Guillaume de Machaut et de Perronnelle dame d'Armentières, avec les lettres et les réponses, les ballades, lais et rondeaux du dit Guillaume et de ladite Perronnelle. Publié sur trois manuscrits du XIVe siècle, par la Société des bibliophiles français. In-8°, XXXV-408 p. Paris, lib. Aubry.

Le **Dit des rues de Paris (1300), par Guillot (de Paris)**; avec préface, notes et glossaire, par Edgar Mareuse. Suivi d'un plan de Paris, sous Philippe-le-Bel. In-16, XXV-95 p. Paris, lib. générale. 5 fr.

Dix mille francs de récompense; par Victor Perceval. In-18 jésus, 491 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés; par Antonin Roche, directeur de l'Educational Institute de Londres. 4e édition, entièrement refondue. T. 2. Gr. in-18, 408 p. Paris, lib. Delagrave. Les 2 vol. 6 fr.

L'Araignée rouge; par René de Pont-Jest. In-18 jésus, 357 p. Paris, lib. Lachaud et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE D'E. LITTRÉ, de l'Académie française, contenant tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie, et l'explication des locutions proverbiales. — Par A. BEAUJEU, professeur au lycée Louis-le-Grand. — In-8° à 2 col. — IV-1298 p. — Paris, librairie *Hachette et Cie.*

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL, PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR, renfermant les théories de la littérature avec des exemples choisis dans les œuvres des classiques anciens et modernes. — Ouvrage adopté à la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, Ancienne élève de la Maison de Saint-Denis, Professeur spécial pour la préparation aux examens, Répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE.— Par C. COURRIÈRE.— Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 2e, la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re et la 3e année seront prochainement réimprimées.*

LA CHUTE D'UN ANGE, ÉPISODE. — Par A. de Lamartine. — Nouvelle édition. — Paris, *Hachette et Cie, Pagnerre-Furne et Cie*, éditeurs.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

NUITS D'AUTOMNE. — Par EVARISTE CARRANCE. — Deu-

xième édition. — Prix : 5 francs — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul.

LE DICTIONNAIRE EN EXERCICES, étude pratique des mots de la langue française faisant connaître 1° les racines françaises ou les radicaux; 2° les préfixes et les suffixes; 3° la valeur primitive et actuelle des dérivés français; 4° l'emploi des mots; 5° l'orthographe d'usage. — Par L. Grimblot. — Partie du maître et partie de l'élève. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LA MORALE UNIVERSELLE, un beau volume in-8°, papier cavalier, de 476 pages. — Par A. Eschenauer. — Ouvrage couronné par l'Académie française. — Chez *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

LE PANTHÉON DE LA FABLE, choix des meilleurs apologues empruntés aux fabulistes de tous les temps et de tous les pays, avec des notices biographiques, des études historiques et littéraires, etc. — Par J.-Alex. Abrant, professeur de langues et de littérature. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

RECITS ESPAGNOLS; par Charles Gueullette. — Un beau volume in-18 de 316 pages. — En vente chez *Dentu* et dans toutes les gares. — Prix : 3 francs.

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVIe siècle. — Par Auguste Brachet, ancien examinateur et professeur à l'École polytechnique, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, membre de la Société de linguistique. — Deuxième édition revue. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, Boulevard Saint-Germain.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît tous les mois à Brighton un recueil littéraire, philosophique et politique dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement, qui est de 10 fr. pour la France, peut se prendre à Paris, chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à Brighton, chez M. Duval, 92, Eastern Road (*Affranchir*).

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le journal littéraire le Tournoi est rédigé au *concours* par ses Abonnés seulement.

Les articles sont soumis à l'examen d'un comité de rédaction. L'insertion donne droit à l'*une* des primes suivantes (expédiée franco) : *1re prime.* — Cinq exemplaires du numéro du journal contenant l'article et un diplôme confirmant le succès du lauréat; *2e prime.* — Quinze exemplaires de l'article, tiré à part avec titre et nom de l'auteur, et formant une brochure.; *3e prime.* — Un ouvrage de librairie au choix, du prix de 3 fr. 50 cent.

Tout abonné qui a été *douze fois lauréat* reçoit une médaille en bronze, grand module, gravée à son nom.

Les articles non publiés sont l'objet d'un compte-rendu analytique.

On s'abonne chez MM. Ed. Moreau et Fils, administrateurs du journal, boulevard Montmartre, 12, à Paris.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

La Société académique de Châlons-sur-Marne reçoit les manuscrits pour le Concours de 1875, jusqu'au 15 juillet; — La Société littéraire de Poligny (Jura), jusqu'au 15 septembre; — La Société dunkerquoise jusqu'au 1er octobre; — Les Sociétés académiques de Troyes, de Lille et l'Académie de la Rochelle, jusqu'au 15 octobre; — La Société littéraire d'Apt, l'Académie de Bordeaux et la Société académique de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 1er novembre.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 6. — 15 Juillet 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS

Tout abonné de ce journal à qui un numéro pourrait manquer de parvenir est instamment prié de vouloir bien le réclamer au Rédacteur avant l'époque où doit paraître le numéro suivant.

SOMMAIRE.

Communication sur le nom *Russe;* — Origine de *S'en moquer comme de Colin-Tampon;* — Etymologie de *Cubotin;* — Prononciation de *Epousseter* au présent de l'indicatif; — *Lettres de naturalité* ou *de naturalisation;* — Si *Trévoux* peut s'employer comme nom d'auteur; — Explication de *Prendre un rat* || Signification de *Entrer dans la peau du bonhomme;* — — Si *Être un chiffre* peut se dire en français || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Familles parisiennes pour la conversation || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Dans ma 2e année, ayant eu à expliquer pourquoi on dit *Russe* au lieu de *Russien*, j'ai attribué à Voltaire la substitution du premier de ces noms au second; mais j'ai commis là une erreur : l'emploi de *Russe* pour *Russien* remonte plus haut, comme l'établit la communication suivante, due à M. Ch. Courrière.

Paris, le 20 mai 1875.

Monsieur,

Permettez à un de vos nouveaux abonnés, qui a longtemps habité la Russie, de rectifier l'explication que vous donnez sur les mots *Russe* et *Russien*, au sujet de la controverse engagée entre Voltaire et le comte Schouvalof (année 1869-1870, p. 67). Vous dites que ce fut à l'initiative de Voltaire que les Russes doivent de n'avoir pas à leur nom la même finale que les Prussiens.

Or, les mots *Russie, Russe* étaient connus et employés bien avant Voltaire. En effet, dans les chroniques byzantines et arabes, ainsi que dans toutes les chroniques latines du moyen-âge, dues à des écrivains norwégiens, allemands, polonais ou italiens, on trouve les mots *Russia, Russii.* Fletcher, ambassadeur de la reine Elisabeth à Moscou, emploie sans cesse, dans sa relation *Of the Russe Common-Wealth*, le mot *Russe.* La reine Elisabeth elle-même, dans une lettre qu'elle envoya en 1570 au tsar de Moscou, suivit son exemple. Un officier français du nom de Margeret, qui fut capitaine des gardes à la cour de Moscou, a laissé des mémoires intitulés : *Etat de l'empire de Russie* etc. (1590-1606) dans lesquels il se sert toujours du mot *Russe.*

Je vous fais grâce de tous les témoignages que je pourrais réunir pour vous prouver que la dénomination de *Russe* était acceptée dans toute l'Europe bien avant l'époque où Voltaire écrivit son histoire. Ce dernier n'a donc eu que le mérite de défendre d'une façon plus spirituelle que savante le mot en question, contre les exigences du comte Schouvalof. Il n'est pas étonnant du reste que celui-ci ait essayé de faire prévaloir le mot *Russien.* A cette époque, les Russes s'appelaient dans leur langue *Rossianes,* et non pas *Russians* comme vous dites. Ce mot qui, au lieu d'être un adjectif employé substantivement, est un vrai substantif, expliquerait la qualification de *Russiani* qu'on trouve dans certaines chroniques occidentales.

Je remercie cordialement le savant auteur de l'*Histoire de la littérature contemporaine en Russie* de la prompte rectification qu'il a bien voulu m'adresser, et j'espère retrouver son bienveillant concours toutes les fois que j'aurai à résoudre ici quelque question se rapportant aux termes que notre langue a pu emprunter à la langue russe.

×

Première Question.

Dans le langage familier, on entend souvent l'expression : JE M'EN MOQUE COMME DE COLIN-TAMPON, *pour signifier je n'en fais pas le moindre cas, en parlant d'une personne. Quelle est donc, je vous prie, l'origine de cette singulière comparaison?*

—

L'*Orchésographie* de Jean Tabourot, ouvrage sur la danse publié en 1589, offre un chapitre intitulé : « Tabulature contenant toutes les diversités des battements du tambour » dans lequel, après avoir figuré par les syllabes *tan, tere* et *fré* les divers battements

français, Arbeau (le maître) répond ce qui suit à une question de Capriol (l'élève) :

Le Tambour des Suysses faict un souspir aprez la troisiéme notte, et trois souspirs à la fin : mais tout revient à un : car les assiettes des pieds se font tousjours sur la premiere et cinquiéme notte.

(Fol. 15, verso.)

Puis viennent les lignes d'une portée, sur laquelle sont écrites les notes, et, au-dessous de chacune d'elles, une des syllabes de *Colintampon*.

Le mot *Colintampon* (que Jean Tabourot ou son éditeur a laissé imprimer *Colintamplon*) était donc, en paroles, l'imitation de l'air de la marche des Suisses, et l'on disait *faire* ou *battre le colintampon* comme nous disons aujourd'hui *battre le rataplan*, ce qui est parfaitement mis en évidence à la page 150 de l'*Histoire comique de Francion*, édition de 1635.

Toujours moqueurs, nos soldats firent de *colintampon* un sobriquet qu'ils appliquèrent aux soldats suisses, fait dont je trouve un témoignage dans l'*Estat de France sous Charles IX* (2e édit., tome II, fol. 289, recto), où il est question d'un défi que les Rochellois assiégés (1573) firent aux Suisses de l'armée royale :

Sur le midy ils firent sortie par la porte de Coigne, et combatirent plus de deux heures, où y en eut force de blessez de costé et d'autre. Estans retirez crioyent pardessus la muraille, que l'on fist aller les *Colintampon* à l'assaut, et qu'ils avoyent bon coutelas et espées pour decouper leurs grandes piques.

Ainsi, à n'en pas douter, l'expression *Colintampon* désignait un soldat suisse dans notre argot militaire, et cela, très-probablement même avant le commencement du XVIe siècle.

Quant à la comparaison où entre cette expression proverbiale, voici ce qui me semble l'avoir fait naître :

Un événement mémorable s'accomplit en Italie en 1515; les Suisses furent vaincus par les troupes de François Ier à la bataille de Marignan, que l'histoire a enregistrée sous le nom de *Bataille des Géants*. Or, comme à partir de ce moment, les Suisses ne furent plus à redouter pour les Français, ceux-ci auront dit en parlant de quelqu'un qui ne leur inspirait aucune crainte : *Je m'en soucie comme de Colintampon*, que nous avons modifié en : *Je m'en moque comme de Colintampon*.

—

De l'origine que je viens de vous indiquer, et pour *Colintampon* (véritable onomatopée comme le *tintin* des cloches, la *fanfare* des clairons, le nom de notre jeu de *tric-trac*, etc.), et pour la comparaison qui a été faite avec ce mot, découlent, si cette origine est vraie, deux conséquences grammaticales : 1° c'est une faute d'orthographe que d'écrire *Colin-Tampon* en deux mots, avec un trait d'union et une majuscule à *Tampon* comme s'il s'agissait de désigner un homme qui eût deux noms ; 2° c'est une faute de construction que de dire *comme de Colin-Tampon;* il faut dire *comme d'un Colintampon*, puisqu'on dirait *comme d'un soldat suisse*.

J'ai entendu des gens demander à quoi pouvait servir la recherche des étymologies de la langue : voilà une double preuve que cette recherche a son utilité.

×

Seconde Question.

Je trouve dans le DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE *de Brachet que* CABOTIN *vient du verbe* CABOTER, *parce que « le comédien ambulant va de ville en ville comme le marin cabote de port en port ». Est-ce bien là, selon vous, l'étymologie de* CABOTIN ?

—

Si je les ai bien recueillies toutes, voici les diverses manières dont on a expliqué ce mot :

1° Il y a un chien courant à longues oreilles qu'on appelle *Clabaud;* c'est un aboyeur malavisé qui doit à sa mauvaise habitude de ne point parler à propos d'être le radical de *clabauder*, *clabaudage*, *clabaudier*, *clabauderie*, mots qui, au propre comme au figuré, se rattachent à l'idée d'aboiements désagréables, de bavardages insipides, de criailleries incommodes et sans motifs. Or, en argot, *clabaud* se dit *cabot*, et, dans la pensée de M. Francisque Michel, c'est ce dernier mot qui a donné naissance à *cabotin*, parce que, dit-il, « le débit des mauvais auteurs est assimilé aux aboiements d'un chien ».

2° Selon Joachim Duflot, le nom de *cabotin* vient d'un personnage dépenaillé de la comédie italienne.

3° Un ami de l'auteur des *Secrets des coulisses* a pensé que *cabotin* pourrait bien avoir été formé de *chat-botté, chat-bottiné*.

4° Ce que *cabotin* veut surtout dire, c'est comédien ambulant. Or, si cette idée a présidé à la formation de *cabotin*, le mot vient de *caboter*. De même que le caboteur en naviguant le long des côtes va d'un cap à un autre, et de port en port, de même le cabotin court de ville en ville et ne fait nulle part d'installation.

Mais je ne puis admettre aucune de ces origines, trouvant à leur objecter les raisons suivantes :

A la première. — Quoique l'épithète de *cabotin*, appliquée aux comédiens, entraîne nécessairement avec elle l'idée de médiocrité et de vagabondage, il n'est guère probable qu'elle ait sa source dans la comparaison choquante que fournit cette explication ; car ce n'est pas seulement pour critiquer la voix d'un comédien que l'on se sert du terme *cabotin* à son égard.

A la seconde. — L'auteur ne dit ni de quel personnage il s'agit, ni à quelle pièce il appartenait : c'est trop peu pour recommander efficacement l'étymologie qu'il propose.

A la troisième. — Bien que le chat dont elle parle puisse plaire davantage que le chien de M. Francisque Michel, je crois qu'il ne vaut pas mieux pour expliquer l'origine en question ; car les comédiens qui couraient la province jouaient-ils donc généralement en bottes à l'écuyère pour être comparés à des chats-bottés?

A la quatrième.— Si *cabotin* vient du verbe *caboter*, je ne m'explique pas pourquoi on a fait ce mot : le terme *caboteur*, qui existe probablement depuis qu'il y a un verbe *caboter* en français, pouvait parfaitement suffire.

Puis, joignez à cela que, dans notre langue, le nom de celui qui fait une action n'est généralement pas terminé par *in*.

A mon avis, l'étymologie cherchée ici n'est autre que le nom propre *Cabotin*, qui se trouve dans ces lignes, empruntées à M. Edouard Fournier (*Chansons de Gaultier Garguille*, préf. LXXVI) :

Les farceurs au nom roturier ont survécu davantage..... Les comédiens de bas étage qui s'en vont, comme on dit, rôtir le balai dans les provinces, avoient déjà un patron tout baptisé, le sieur *Cabotin*, célèbre opérateur nomade, qui, en même tems que tous les gens de son métier, étoit tout ensemble *impressario* et charlatan, vendoit des drogues et jouoit des farces.

Quoi de plus simple, en effet, que cette étymologie? D'abord on appela *cabotins* tous ceux de la troupe de *Cabotin;* ensuite, par extension, on donna ce nom à tout débiteur de farces en public; et, enfin, comme ces comédiens étaient sans nul doute fort mauvais, on leur assimila naturellement tout artiste dramatique qui manquait de talent.

—

Comme la préface d'où j'ai extrait la citation qui précède est consacrée à l'histoire de notre théâtre avant 1660, il en résulte que *cabotin,* dans le sens de mauvais acteur, quoique ne se trouvant pas dans Trévoux (1771), pourrait très-bien dater de la seconde moitié du XVIIe siècle.

×

Troisième Question.

Comment le verbe ÉPOUSSETER *doit-il se prononcer à la première personne du présent de l'indicatif? J'ai entendu soutenir à des gens qui ont passé de brillants examens qu'il fallait dire j'*ÉPOUSTE, *ce qui me semble contraire à la règle des verbes en* ETER.

—

Nous avons deux manières de prononcer le présent de l'indicatif et le futur de la plupart des verbes en *eter*, tels que *jeter*, *cacheter*, etc. : l'une, qui est ancienne, l'autre, qui est moderne.

La prononciation ancienne repose sur ce principe : Quand il se trouve deux *e* muets de suite séparés par la consonne *t*, on les supprime tous deux si le mot peut facilement se prononcer sans les faire entendre, et l'on change le premier en *e* ouvert (marqué par un accent grave, ou un *t* redoublé), si la suppression des deux doit produire un rapprochement de consonnes qui rende l'articulation difficile. Ainsi on dit, en supprimant les *e* muets :

Baqueter — Je bacte, je bactrai
Cacheter — Je cachte, je cachtrai
Colleter — Je colte, je coltrai
Crocheter — Je crochte, je crochtrai
Fureter — Je furte, je furtrai
Saveter — Je savte, je savtrai;

et, sans les supprimer, ou en n'en supprimant qu'un :

Marqueter — Je marquette, je marquetrai
Vergeter — Je vergette, je vergetrai
Coupleter — Je couplette, je coupletrai,

attendu que ce ne serait qu'avec un certain effort qu'on prononcerait : je *marcte*, je *verg'te*, je *couplte*, etc., et que le futur serait bien autrement difficile, puisque la consonne *r* viendrait s'y ajouter à celles qui précèdent : je *marctrai*, je *verg'trai*, etc.

La prononciation moderne, établie à la fin du XVIIe siècle, a pour base cet autre principe : Dans la conjugaison des verbes en *eter*, on change l'*e* qui précède le *t* en *e* grave quand il arrive que cette consonne se trouve suivie d'un *e* muet, ce qui implique l'obligation de dire :

Acheter — J'achète, j'achèterai
Cacheter — Je cachette, je cachetterai
Jeter — Je jette, je jetterai
Tacheter — Je tachette, je tachetterai.

Mais, malgré les puissantes autorités sur lesquelles elle s'appuyait (l'Académie, Régnier-Desmarais, Buffier, Restaut, etc.), cette seconde prononciation n'est point arrivée à se substituer entièrement à la première, qui avait sur elle l'avantage d'une existence plusieurs fois séculaire; plus d'une personne, qui n'est pas illettrée, peut encore être surprise à dire : *j'achtrai* pour *j'achetterai;* je *cachte*, je *cachtrai* pour je *cachette*, je *cachetterai;* il *savte*, il *savtra* pour il *savette*, il *savettera;* et, au lieu de *j'époussette*, *j'époussetterai*, l'Académie permet *j'épouste*, *j'épousseterai* (pron. *époustrai*), qui se sont non-seulement dits, mais encore écrits, comme le montrent ces exemples :

Il *épouste* parfois aussi mon justaucorps.

(Legrand, *Fem. extrav.* sc. 11.)

Je l'*épousseteray* comme il faut.

(Académie, 1e édition.)

Oui-dà, très-volontiers, je l'*épousterai* bien.

(Molière, *l'Etourdi*, IV, 7.)

La première fois, mon ami, nous *épousseterons* Michel Wanloo.

(Diderot, *Salon* de 1767.)

D'où cette conséquence que les gens à qui vous avez entendu soutenir qu'il « fallait » dire *j'épouste* n'ont pas plus complétement raison que vous, qui croyez qu'on doit dire exclusivement *j'époussette;* la vérité est que les deux formes sont bonnes :

L'impératrice de Russie *époussette* le vicaire de Mahomet.

(Voltaire, *Lett. au roi de Prusse.*)

—

Les deux formes sont bonnes, ai-je dit; mais à la condition toutefois d'être employées chacune à sa place. *J'épouste*, *j'époustrai* est la forme populaire du verbe *épousseter :* elle convient au style d'une correspondance amicale, à la conversation ordinaire; quant à *j'époussette*, *j'époussetterai*, qui est la forme savante du même verbe, elle est préférable dans le style élevé, et quand il s'agit d'un discours public.

×

Quatrième Question.

Dans la REVUE SAVOISIENNE *du 31 mars dernier, je lis* « LETTRES DE NATURALITÉ ». *Est-ce ainsi qu'on doit s'exprimer, ou doit-on dire* LETTRES DE NATURALISATION ?

—

Autrefois, on disait *lettres de naturalité* en parlant de lettres dans lesquelles le gouvernement accorde le droit de citoyens aux étrangers :

Ce sont mes vieilles *lettres de naturalité*, et de barbare me voici devenu citoyen romain.

(Balzac, *Lett.* V, 2.)

M. Colbert n'avoit pas moins de chaleur que le pape et Bologne à leur disputer M. Cassini, et enfin il eut le plaisir de vaincre et de lui faire expédier des *lettres de naturalité* en 1673.

(Fontenelle, *Cassini.*)

Mais aujourd'hui, comme on peut du reste s'en convaincre en consultant Block (*Diction. de l'Adm. franç.*), le mot *naturalisation* est bien plus souvent employé que son synonyme *naturalité*.

×

Cinquième Question.

On sait que le DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX *n'a point reçu cette dénomination d'un nom de savant, mais de la ville de Trévoux-sur-Saône, où il a été publié par les PP. Jésuites du collége de cette ville. Pourquoi alors dites-vous dans votre publication :* TRÉVOUX DIT, SELON TRÉVOUX, *etc. comme* LITTRÉ DIT, SELON LITTRÉ, *etc.? Il me semble que* TRÉVOUX *ne peut pas être ainsi assimilé à une personne, et parler comme elle.*

—

Le Dictionnaire de Trévoux ayant reçu son nom de la manière que vous indiquez, il semble difficile d'admettre, en effet, qu'on puisse dire : *Trévoux dit, d'après Trévoux, on trouve dans Trévoux*, etc.

Cependant cette locution n'est pas tout-à-fait inexplicable, ce que j'espère vous faire voir.

Les expressions *Dictionnaire de Bescherelle*, *Dictionnaire de Littré*, etc. étant très-longues, on les abrége ; et, comme toujours, cette abréviation se fait en ellipsant la première partie, c'est-à-dire le mot complété : *Bescherelle*, *Littré*, etc., s'emploient alors pour *Dictionnaire de Bescherelle*, *Dictionnaire de Littré*.

Or, quoique la dénomination de *Dictionnaire de Trévoux* ne soit point formée d'un nom d'auteur (fait sinon unique, du moins fort rare dans notre langue), on ne l'en a pas moins, par analogie, abrégée de la même façon que les autres, et l'on a dit : *Trévoux dit*, *selon Trévoux*, *à en croire Trévoux*, absolument comme si *Trévoux* eût été le nom d'une personne.

Il aurait été du reste par trop incommode de ne pouvoir s'exprimer ainsi.

×

Sixième Question.

Comment l'expression PRENDRE UN RAT *a-t-elle pu arriver à signifier ne pas réussir? Il me semble que cela devrait plutôt signifier prendre un voleur, puisque le rat vous dépouille sans pitié.*

—

Prendre un rat se dit, au propre, d'une arme à feu quand le coup ne part pas :

Ce fusil, ce pistolet *a pris un rat.*

Or, il y a une autre manière d'exprimer cette action manquée ; c'est d'employer le verbe *rater*, qui signifie absolument la même chose.

D'où il suit, selon moi, que le *rat* de l'expression *prendre un rat* ne désigne point le rongeur que l'on pourrait croire, ni un caprice, ni une fantaisie comme quelques-uns l'ont suggéré : c'est tout simplement un substantif formé du verbe *rater*, comme *appel*, *gel*, *soutien*, etc. l'ont été des verbes *appeler*, *geler*, *soutenir*. Il est probable que, dans l'origine, on a dit : *faire un rat* pour *rater*, comme on dit : *faire un saut* pour *sauter ;* mais, s'apercevant combien l'expression serait plus drôle si l'on y remplaçait *faire* par *prendre* (une arme à feu qui *prend* un rat au lieu de le *tuer*), on a opéré cette substitution, qui n'avait rien d'incompatible avec le langage familier.

Transporté dans le sens figuré, *prendre un rat* a signifié naturellement manquer son coup, ne pas réussir :

Oh! par ma foi, monsieur, *vous ne prendrez qu'un rat,*
Et le notaire peut remporter son contrat.

(Regnard, *le Joueur*, V, 8.)

ÉTRANGER

×

Première Question.

J'ai trouvé dernièrement la phrase suivante, relative à un acteur dont on venait de faire l'éloge : « On ne saurait ENTRER *plus complètement* DANS LA PEAU DU BONHOMME. *» C'est la première fois que je vois cette expression ; que signifie-t-elle?*

—

Dans la langue familière, nous disons, en parlant d'une personne dont nous sommes loin d'envier le sort : *je ne voudrais pas être dans sa peau*, et nous employons souvent le mot *bonhomme* pour signifier un individu, un monsieur, un homme quelconque.

A table, on ne manqua pas, selon la méthode française, de faire beaucoup babiller le petit *bonhomme*.

(J.-J. Rousseau, *Emile*, p. 215, éd. de 1824.)

Or, comme un acteur joue d'autant mieux qu'il sait mieux se mettre, par la pensée, à la place du personnage qu'il est chargé de représenter, on a créé, dans le langage des coulisses, l'expression pittoresque *entrer dans la peau du bonhomme*, pour signifier comprendre très-bien son rôle, et le rendre dans la perfection.

×

Seconde Question.

L'explication que vous donnez sur ZÉRO EN CHIFFRE, *dans votre numéro* 3, *me fait penser à vous demander si, en français, on peut dire comme en anglais* ÊTRE UN CHIFFRE, *chose que nous exprimons par* TO STAND FOR A CIPHER.

—

Dans l'origine, nous avons employé *chiffre* comme vous le faites, c'est-à-dire pour signifier *rien*, ce dont voici d'incontestables preuves :

Li premiere figure fait 1, la seconde fait 2, la tierce fait 3, et les autres ausi jusc'à la darraine qui est apelée *cyfre*..... *cyfre* ne fait riens.

(*Comput*, fol. 15.)

Avecques eulx leur duc Serenissime,
Qu'on peult juger un *chiffre* en algorisme,
Lequel tient lieu et de soy n'a pouvoir,
Mais seulement fait les autres valoir.

(J. Marot, I, 80.)

Quelques sots et glorieux Italiens se sont voulus affubler de tel honneur pardessus nous, qu'ils semblent, par leurs escrits, nous reputer comme *chiffres*.

(Pasquier, lettr. t. I, p. 45.)

Mais quand le terme *zéro* fut inventé (on a vu dans le numéro 3 que ce fut vers la fin du xve siècle), nous l'avons substitué à *chiffre*, qui a complétement disparu alors de la langue dans ce sens :

Ce chef de parti [Conti] étoit un *zéro* qui ne multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang.

(Retz, II, 217.)

De sorte que, pendant que votre nation, qui a du goût pour l'archaïsme, dit encore : *c'est un chiffre* (littéralement *he is a cipher*), la nôtre, qui a plus d'attrait pour la nouveauté, a cessé d'employer, et depuis longtemps, cette expression du vieux langage.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... monde étrange, *moitié* bohême, *moitié* artiste; — 2° Elle fait *pis* (on ne dit pas *pire* pour *plus mal*); — 3°... Rien de mieux à faire que *de* se renfermer; — 4°... pendant la fête de Saint-Louis (pas de *la* après *de*; il ne se met qu'avec *fête* sous-entendu : *la* Saint-Louis); — 5°... une arène où bondissent (pas de *y*, qui n'est là d'aucune utilité); — 6°... à d'autres que lui (après *autre*, on ne met pas la préposition qui peut être avant lui); — 7°... jamais je ne l'ai *vue* s'enflammer; — 8°... du dernier empereur se *fût* suicidée; — 9°... des petites-sœurs, *garde-malades* (*garde* est verbe et par conséquent invariable); 10°... par des *guets-apens* (au pluriel *guet* prend l'*s*, qui ne se prononce pas); — 11°... les plus élevés ressortissant *au* ministère de la justice...

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° La compagnie a suscité et profité des querelles avec les propriétaires des terrains.

2° Delille, parlant du cinquième livre de l'Enéide, observe que les épisodes, qui sont un défaut dans la tragédie, deviennent l'ornement de l'épopée.

3° Bien qu'ils crieront plus fort que moi, je m'apitoie davantage sur ma destinée.

4° Le cadre, c'est un premier acte pouvant se résumer par cette demande : « Monsieur, vous avez fait un opéra? Faites-nous l'entendre. »

5° Je vous dirai que le scrutin de liste donnera certainement une députation rouge foncée, dont quelques échantillons fort inconnus, du reste, du public, et pour cause, sont déjà à la Chambre.

6° Il descend de nos montagnes [le fleuve de la Seine] et se perd dans notre Océan, sans avoir fécondé d'autres plaines, sans avoir baigné d'autres villes, sans avoir miré d'autre ciel que ceux de la France.

7° Comme je l'indiquais tout à l'heure, ce projet est quelque chose de plus, de pire, si vous voulez, qu'une loi politique, c'est une loi stratégique.

8° Il faut que la délégation municipale soit abordable, même pour les citoyens peu fortunés, ce qui suffirait à justifier la disposition de M. Dufaure.

9° Agostino, tout sceptique et tout blasé qu'il fût sur de pareilles scènes, ne pouvait s'empêcher d'éprouver un léger frisson d'admiration.

10° Chez nous, le Sénat aura, dans notre République, non-seulement à conserver la tradition, mais à la faire, dans un esprit conservateur, comme vous le dites, en même temps qu'éclairé.

11° L'origine de nos malheurs nous en dit assez le remède, et nous trace la règle à suivre. Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes de ce qui nous a accablés.

12° L'association générale d'Alsace-Lorraine, 37, boulevard Magenta, vient de publier le compte-rendu de ses opérations en 1874.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite.*)

Au lieu de *despendre son argent*, il faut dire *despenser*, et au lieu de *naviguer*, il faut dire *naviger*.

Le verbe *sortir* n'est jamais actif; ne dites pas : *sortez ce cheval de l'estable*, mais bien *tirez ce cheval*.

Le verbe *cueillir* fait au futur *cueilliray*, et non *cueilleray*.

Courre et *courir* sont tous deux bons; mais on se sert plutôt de *courre* en parlant de quelques exercices de course à cheval, comme dans *courre le cerf*, *le lievre*, *la poste*, *la bague*.

Faire accroire se dit des choses fausses, *faire croire* de celles qui sont vraies.

Magnifier est un terme des bons auteurs, et qu'il ne faut laisser ni perdre ni vieillir.

On dit *survivre quelcun* et *à quelcun*.

Il me souvient n'est pas mal dit; mais *je me souviens* est plus usité à la Cour (1659).

S'approcher de quelcun signifie un mouvement local; *approcher quelcun* ne se dit qu'à l'égard des grands auprès de qui l'on a beaucoup d'accès.

Est-ce pas ou *n'est-ce pas un grand malheur* est excellent, et mille autres semblables.

Eschapper les embusches ou *des embusches* est bien dit; mais *eschapper aux embusches* est encore plus élégant.

Tirer de longue, aller de longue signifient « avancer le chemin » et « gagner pays »; *tirer en longueur*, *aller en longueur* se dit du retard d'une affaire.

OBSERVATIONS DES ADVERBES.

Voici des adverbes qui ne s'emploient plus : *adonc*, *tousjours-mais*, *ce temps pendant*, *c'est mon*, pour dire il est ainsi; *d'abordade*, *d'arrivée*; *de prime abord*,

de fait avisé, *du depuis*, pour *depuis; en après*, *par après; en embas*, *en enhaut; mais que* pour *quand; mie* pour *pas; nonchalamment*, qui ne vaut rien quoique *nonchalant* soit bon; *parfois*, qui est du bas style; *par laps de temps; prou* pour *assez; quasiment; un petit peu*, qu'il faut remplacer par *un bien peu* (1659).

L'auteur des Remarques dit que *possible* pour *peut-être* doit être rejeté.

Hier soir, *aujourd'huy soir*, *demain soir*, *lundy soir* sont un fort mauvais langage; il faut dire *hier au soir*, *demain au soir*, *aujourd'huy sur le soir*, *lundy au soir*. Après ces mêmes adverbes de temps, on peut mettre *matin* ou *au matin*.

Comme quoy signifie la même chose que *comment;* mais Chifflet ne voudrait s'en servir que dans le style familier.

L'adjectif *gentil* a *gentiment* pour adverbe.

Ne plus ne moins que pour *comme* ne doit pas se dire *ni plus ni moins;* mais cet adverbe n'est guère en usage dans le beau style.

Çà signifie quelquefois *donnez*, comme lorsqu'on dit : *çà de l'argent*.

Sus pour *en haut* n'est point en usage; mais il est bon dans cette phrase : *courir sus à quelcun*, et quand il sert à exhorter : *sus*, *sus donc*, *or sus*.

Il ne faut pas dire *d'un jour à l'autre*, *d'une heure à l'autre;* il faut dire *de jour à autre*, *d'heure à autre*.

Precipitement est une bonne expression; *precipitamment* n'est guère en usage.

A l'improviste est aussi bon qu'*à l'impourveu*.

A peu prés est bien dit pour *presque*, comme dans *je vous ai raconté à peu prés tout ce qui s'est passé;* car cet *à peu prés* est la même chose que *à un peu prés* ou *il s'en faut peu*.

Aprés soupé ou *aprés souper*, *aprés disné* ou *aprés disner*, sont tous deux bons.

REMARQUES SUR *pas* ET *point*.

Quand on contredit à une affirmation par la réponse négative, on s'exprime ainsi : *vous estes un trompeur : non suis ; vous avez tort : non fay;* et à tous les autres verbes, on répond : *non fais* comme dans : *vous me trompez; non fais*.

Pareillement, si l'on contredit à la négation par une réponse affirmative, on dit : *vous n'estes pas de nos amis : si suis; vous n'avez point de raison : si ay; vous ne me voulez point de bien : si fais*. Mais on dit plus courtoisement : *excusez-moy*, *pardonnez-moy; vous m'excuserez s'il vous plaist* (1659).

OBSERVATIONS DES PRÉPOSITIONS.

Avec se met devant toutes sortes de mots, soit qu'ils commencent par une voyelle ou par une consonne; mais *avecque* n'irait pas bien devant la lettre *q* ou *g*.

En citant les auteurs, il n'est pas bien de dire *chez Plutarque*, *chez Ciceron;* il faut dire *dans*.

Les prépositions suivantes sont « decriées » : *à la reservation de*, *à l'instar de*, *à mont*, *devers*, *emmy*, *jouxte*, etc.

L'auteur des Remarques désapprouve *à l'endroit de quelcun* pour *envers quelcun;* la Censure dit que tous deux sont du beau langage.

En Cour au lieu de *à la Cour* n'est bon que sur les paquets de lettres.

USAGE DES CONJONCTIONS.

Voici des conjonctions dont on ne se sert plus : *ains*, *ainçois que*, *à celle fin que*, *ce nonobstant*, *de mode que*, *donques* avec une *s*, *finablement*, *en fin finale*, *à la parfin*, *somme toute*.

Partant est employé par de bons auteurs et notamment par d'Ablancourt, mais d'autres le « refuyent ».

C'est un grand dommage que *voire* et *voires mesmes* aient vieilli; on dit maintenant *mesmes* ou *et mesmes* (1659).

Si pour *si est-ce que* est une façon de parler bonne et élégante, comme dans *si diray-je en passant*, pour *si est-ce que je diray en passant*.

La conjonction *que* marquant la comparaison entre deux infinitifs veut *de* devant le second : *il est plus soigneux de s'enrichir que de bien vivre*. Si les infinitifs sont tout seuls, on ne met point *de;* on dit : *plustost mourir que pecher*.

Qui ne s'emploie pour *si l'on ne* comme dans cette phrase : *l'on ne sçauroit les faire obeïr*, *qui ne les bat rudement*.

Que si se met pour *et si* ou *mais si* comme dans : *que si vous jugiez plus convenable*, etc.

Bien, au commencement des périodes en prose, sent la vieille mode dans *bien est-il malaisé;* mais il est bon dans *bien est-il vray*.

OBSERVATIONS DE LA SYNTAXE.

Il sçait la langue latine et la grecque est bien dit; mais il est mal de dire : *la langue latine et grecque* ou les *langues latine et grecque*.

On dit également bien *l'un et l'autre ne vaut rien*, ou *l'un et l'autre ne valent;* de même on peut dire *ny la force ny la douceur n'y peut rien*, ou *n'y peuvent rien*. Dites *la force ou la douceur le fera*, et non *le feront*.

L'usage approuve *perdre le respect à quelcun* pour dire lui manquer de respect.

N'imitez pas Malherbe qui met une préposition entre *pour* et l'infinitif suivant : *pour avec luy deliberer;* cette construction n'est plus permise qu'aux notaires.

RÉPÉTITION DE QUELQUES MOTS.

La règle générale des répétitions est celle-ci : les « articles » *à* et *de* mis devant des infinitifs ou des noms doivent se répéter quand ces infinitifs ou ces noms sont contraires ou différents; mais il ne faut pas les répéter quand ces mêmes mots sont synonymes ou approchants; exemples : *les hommes sont enclins à haïr et à aimer leurs semblables; il estoit porté dés son enfance à aimer et cherir les gens de bien*.

Il faut observer la même règle pour les prépositions *pour*, *sur*, *dans*, *sous*, *avec*, etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Hélène et Mathilde, par Adolphe Belot. 11e édition. In-18 jésus, VIII-281 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

La Fille de Carilès. Le petit prince Ulrich. Nedji la Bohémienne. La Bonne Mitche; par Mme Colomb. Ouvrage illustré de 96 vignettes par Ad. Marie. 2e édition. In-8°, 280 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 5 fr.

Le Mystère de Westfild. Roman américain; par Emile Desbaux. In-18 jésus, 294. Paris, lib. Degorce-Cadot. 3 fr.

Lettre sur les occupations de l'Académie française, suivie des lettres de Lamotte et de Fénelon sur Homère et sur les anciens. Nouvelle édition, accompagnée de notes historiques, etc.; par M. E. Despois. In-12, 136 p. Paris, lib. Delagrave.

Les Chasseurs d'hommes; par Emmanuel Gonzalès. In-4° à 2 col., 120 p. Paris, bureaux du *Siècle*. 2 fr. 50.

Trois mois sur le Gange et le Brahmapoutre; par Mme Louis Jacolliot. Illustrations d'E. Yvon. In-18 jésus, 294 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

Mémoires d'une forêt. Fontainebleau; par Jules Levallois. In-12, 143 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

Du Pape; par le comte J. de Maistre. 24e édition, seule conforme à celle de 1821, augmentée de lettres inédites de l'auteur, de notes et d'une table analytique. In-8°, XI-512 p. Paris, lib. Berche et Tralin.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint; par M. Mignet, de l'Académie française, 2 vol. In-8°, 1064 p. Paris, lib. Didier et Cie. 15 fr.

Nouvelles et romans choisis. Une Maison de Paris; par Elie Berthet. In-4° à 2 col. 76 p. Paris, bureaux du *Siècle*. 1 fr. 20.

Adolphe. Anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu; par Benjamin Constant. Nouvelle édition. suivie des Réflexions sur le théâtre allemand, du même auteur, et précédée d'une notice sur Adolphe par Gustave Planche. In-18 jésus, 275 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Œuvres complètes de Diderot, revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Ermitage. Notices, notes, table analytique. Etude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle, par J. Assézat. T. 3. Philosophie. III. In-8°. 554 p. Paris, lib. Garnier frères. 6 fr.

La Tentation de saint Antoine; par Gustave Flaubert. 3e édition. In-18 jésus, 308 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Exercices sur chacune des parties de la grammaire et compléments; par M. Guérard. Nouvelle édition. In-12, 256 p. Paris, lib. Delagrave.

Correspondance de Lamartine, publiée par Mme Valentine de Lamartine. T. 6, 1842-1852, In-8°, 477 p. Paris, lib. Hachette et Cie, Furne, Jouvet et Cie.

Anecdotes de théâtre. Comédiens, comédiennes, bons mots des coulisses et du parterre; recueillis par Louis Loire. Série anecdotique. In-18 jésus, 240 p. Paris, lib. Dentu. 2 fr.

Etudes sur les arts au moyen-âge; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. In-18 jésus, 383 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

RÉCITS D'UN AUTRE MONDE. — Par JULES LE BAUBE, membre de la Société des études historiques, de la Société hâvraise d'études diverses, de la Société des Gens de lettres. — Le Hâvre, imprimerie *Eugène Costey*, 6, rue de l'Hôpital.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE D'E. LITTRÉ, de l'Académie française, contenant tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie, et l'explication des locutions proverbiales. — Par A. BÉAUJEU, professeur au lycée Louis-le-Grand. — In-8° à 2 col. — IV-1298 p. — Paris, librairie *Hachette et Cie*.

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL, PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR, renfermant les théories de la littérature avec des exemples choisis dans les œuvres des classiques anciens et modernes. — Ouvrage adopté à la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, Ancienne élève de la Maison de Saint-Denis, Professeur spécial pour la préparation aux examens, Répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE. — Par C. COURRIÈRE. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re, la 2e et la 3e année doivent être prochainement réimprimées.*

LA CHUTE D'UN ANGE, ÉPISODE. — Par A. de Lamartine. — Nouvelle édition. — Paris, *Hachette et Cie, Pagnerre, Furne et Cie*, éditeurs.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la

Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

NUITS D'AUTOMNE. — Par Evariste Carrance. — Deuxième édition. — Prix : 5 francs — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul.

LE DICTIONNAIRE EN EXERCICES, étude pratique des mots de la langue française faisant connaître 1° les racines françaises ou les radicaux ; 2° les préfixes et les suffixes ; 3° la valeur primitive et actuelle des dérivés français ; 4° l'emploi des mots ; 5° l'orthographe d'usage. — Par L. Grimblot. — Partie du maître et partie de l'élève. — Paris, *Aug. Boyer et Cie*, libraires-éditeurs, 49, rue St-André-des-Arts.

LA MORALE UNIVERSELLE, un beau volume in-8°, papier cavalier, de 476 pages. — Par A. Eschenauer. — Ouvrage couronné par l'Académie française. — Chez *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine.

POÉSIES DE THÉODORE DE BANVILLE. Les exilés ; Les princesses.— Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 6 fr.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très bel appartement.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Rue de Turin (près de la gare Saint-Lazare). — Une ancienne maîtresse de pension reçoit dans sa famille deux jeunes étrangères pour les perfectionner dans la langue française. — Leçons de musique.

Près de la gare Saint-Lazare (vue sur la voie). — Un homme de lettres recevrait comme pensionnaire un étranger qui voudrait profiter de son séjour à Paris pour se perfectionner sérieusement dans la pratique de la langue française.

(Les adresses sont indiquées à la rédaction du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

La Société d'encouragement au bien décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, secrétaire général, 2, rue Brochant-Batignolles, avant le 31 décembre 1875.

La Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne publie le programme des concours de 1876-1877. Voici celui de *littérature* et de *poésie*. La Société propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.) ; et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

Académie des lettres de Rouen. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au Secrétaire perpétuel, M. Julien Loth.

La Société littéraire de Poligny (Jura) reçoit les manuscrits pour le Concours de 1875, jusqu'au 15 septembre ; — La Société dunkerquoise jusqu'au 1er octobre ; — Les Sociétés académiques de Troyes, de Lille et l'Académie de la Rochelle, jusqu'au 15 octobre ; — La Société littéraire d'Apt, l'Académie de Bordeaux et la Société académique de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 1er novembre.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 7. — 1er Août 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(Dans sa seance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

Les lecteurs du *Courrier de Vaugelas* apprendront avec plaisir que, par arrêté du 28 juillet dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts a souscrit à la collection de ce journal pour les Bibliothèques des établissements de son ressort.

SOMMAIRE.

Communications relatives à de nouveaux gentilés ; — Origine de *Faire le bon apôtre ;* — Etymologie de *Bric-à-Brac ;* — Pourquoi *Faveur* désigne un petit ruban ; — Justification de *Orthographe;* — Participe passé suivi de *A* et d'un infinitif ; — Signification exacte de *Quartier latin* || Si *L'échapper belle* et *La manquer belle* sont synonymes ; — Explication du sens de *Monter une scie à quelqu'un ;* — Si *Jusques et y compris* est une bonne construction || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Renseignements pour les professeurs français || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

Le 27 avril dernier, M. Paul Hecquet-Boucrand, le savant auteur du *Dictionnaire étymologique des noms propres d'hommes*, m'a adressé une série de nouveaux gentilés que je mets aujourd'hui sous les yeux de mes lecteurs.

A.

Agde, les *Agathois;* Aix, les *Aixois.*

B.

Bourg-en-Bresse, les *Bourg-Bressons;* — Briare, les *Briarois;* — Beaujeu, les *Beaujolais.*

C.

Castelnaudary, les *Castelnaudariciens;* — Caudebec, les *Caudebequois;* — Chambéry, les *Chamberiens;* — Château-Thierry, les *Théodoriciens;* — Corbeil, les *Corbelliens;* — Châtellerault, les *Châtelleraultois* ou *Héraldiens.*

D, F, G, H, J.

Dreux, les *Durocassiens*; — Fontainebleau, les *Fontainebleausiens;* — Foix, les *Fuxiens;* — Gien, les *Gienois;* — Hazebrouck, les *Hazebrouquais;* — Joigny, les *Jovniens.*

L.

Limoux, les *Limousins;* — Lesparre, les *Lesparrais;* — Lens, les *Lénois.*

M, N, O.

Moulins, les *Molinois;* — Nemours, les *Nemouriens* ou *Nemosiens;* — Orange, les *Orangiens.*

P.

Puy, les *Puy-Velaisiens;* — Pézenas, les *Piscénois*; — Pauillac, les *Pauillaquais;* — Pithiviers, les *Pituérins;* — Poissy, les *Pisçois* ou *Pisciaquais;* — Pontoise, les *Pontésiens;* — Pont-de-Cé, les *Saiens.*

R.

Rodez, les *Rodéziens* ou *Rhuténiens.*

S.

Saint-Pons, les *Saint-Ponais;* — Seyne, les *Seynois;* — Seine, les *Seinois;* — Sainte-Foix, les *Fidéens;* — Sainte-Menehould, les *Menehildiens.*

V.

Valence, les *Valençois.*

—

M. Georges Garnier, qui glane toujours pour le *Courrier de Vaugelas*, m'a écrit deux lettres, l'une le 25 mars dernier, l'autre le 27, où se trouvent les lignes suivantes concernant 3 autres gentilés :

Epinal, les *Spinaliens.*

Saint-Brieuc, les *Briochins.* L'étymologie voudrait *Briocins*, du latin *Brioci*, mais un naturel du pays m'a affirmé que l'usage a ainsi corrompu la dénomination primitive.

Dans le département de la Manche, voisin de celui que j'habite, deux gros bourgs (ou plutôt petites villes), *Sourdeval* et *Villedieu-les-Poêles*, sont situées à peu de distance l'une de l'autre, sur les rives de la *Sourde*, qui a donné son nom à la première (*Vallis Surdæ*); or, les habitants de ces deux localités se donnent le nom de *Sourdins*, sous lequel ils sont désignés collectivement dans toute la contrée.

Je remercie cordialement M. Paul Hecquet-Boucrand et M. Georges Garnier de leurs communications.

×

Première Question.

Voudriez-vous bien me dire, dans un de vos prochains numéros, ce que vous pensez de l'origine de l'expression proverbiale FAIRE LE BON APÔTRE?

—

Un des collaborateurs de l'*Intermédiaire* a cru trouver cette origine dans le breton ; mais, quand je songe

au concert de malédictions auquel la conduite de Judas envers son maître a donné lieu pendant tout le moyen-âge, il me semble qu'il n'y a pas à douter un seul instant que *faire le bon apôtre* ne soit une allusion fort ancienne à l'acte infâme que saint Matthieu raconte en ces termes au chapitre XXVI :

46. Levez-vous, allons : celui qui doit me trahir est près d'ici.

47. Il n'avait pas encore achevé ces mots que Judas, un des douze, arriva et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres, et par les anciens du peuple.

48. Or, celui qui le trahissait leur avait donné un signal pour le reconnaître, en leur disant : Celui que je baiserai, c'est celui-là même que vous cherchez : saisissez-vous de lui.

49. Aussitôt donc il s'approcha de Jésus, et lui dit : Maître, je vous salue, et il le baisa.

50. Jésus lui répondit : Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici? Et en même temps tous les autres s'avançant, se jetèrent sur Jésus, et se saisirent de lui.

×

Seconde Question.

D'où viennent les expressions BRIC-A-BRAC *et* DE BRIC ET DE BROC? *Le dictionnaire de Littré et celui de Scheler, les seuls qui parlent de ces étymologies, ne disent rien de positif à ce sujet.*

—

Comme l'expression de *bric-à-brac* pour désigner une réunion de vieilles marchandises, telles que bahuts, ferraille, tableaux, statuettes, etc., ne se trouve pas dans le dictionnaire de Gattel (1797), et qu'elle est dans celui de Napoléon Landais (1836), il y a tout lieu de croire qu'elle a pris naissance dans le premier tiers du XIXe siècle, ce qui, du reste, est rendu assez probable par cette phrase de Balzac, recueillie dans les *Excentricités du langage :*

« Ces travaux, chefs-d'œuvre de la pensée, compris depuis peu dans ce mot populaire de *bric-à-brac.* »

Maintenant, d'où vient cette expression?

Le mot *bric* est un radical qui signifie bond, saut, ricochet, fait attesté 1° par l'espagnol *brincar*, sauter, bondir; 2° par notre substantif *bricole*, employé au jeu de paume pour signifier le bond que fait la balle lorsqu'elle a frappé une des murailles; 3° par le terme de chasse *bricoler*, qui se dit d'un chien s'écartant à droite et à gauche de la piste; 4° enfin, par l'expression *de bricole*, qui veut dire indirectement, en suivant une ligne brisée.

Or, au lieu de dire *une marchandise de bricole*, achetée tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, on a formé avec le radical *bric* une expression adverbiale analogue à *ric à rac* (notre *ric à ric* en poitevin), où l'*i* du premier terme se change en *a* dans le second; et, attendu que *bricole* était précédé de la préposition *de* dans *marchandise de bricole*, on a mis cette préposition après *marchandise*, ce qui a donné :

Marchandise *de bric et de brac*,

expression qui paraît bien mieux peindre que *de bricole* la diversité des sources d'où vient la marchandise en question.

Puis, par la suppression de la préposition *de* avant *brac*, on a eu :

Marchandise *de bric et brac.*

Ensuite, grâce à la corruption de *et* en *a*, qu'il est d'autant plus facile de s'expliquer que ses auteurs ont dû moins comprendre l'expression sur laquelle ils la pratiquaient (n'oubliez pas que, d'après Balzac, cette expression est d'origine populaire), on a dit :

Marchandise *de bric à brac.*

Enfin, étendant le sens, on a désigné par *bric-à-brac* non-seulement la marchandise, mais encore le marchand lui-même :

Le fait est qu'aujourd'hui le *bric-à-brac* est une industrie formidable, que le gros marchand de *bric-à-brac* possède jusqu'à 500,000 fr. de marchandise.

(Roqueplan, 1841.)

Ce voleur de *bric-à-brac* ne voulait me donner que quatre livres dix sous.

(Gavarni.)

Voilà, si je ne me trompe, quand et comment s'est formée l'expression de *bric-à-brac.*

Quant à *de bric et de broc*, il me semble que c'est tout simplement *de bric et de brac*, de çà et de là, conservé à l'état d'expression adverbiale, et modifié seulement dans la voyelle de son dernier terme (*a* remplacé par *o*).

×

Troisième Question.

Voudriez-vous bien expliquer dans votre journal comment il a pu se faire que FAVEUR, *qui est évidemment le latin* FAVOR, *soit arrivé à désigner ce petit ruban, rouge ou bleu, dont les confiseurs entourent leurs paquets?*

—

Autrefois, les chevaliers qui se présentaient pour combattre dans un tournoi nommaient hautement les dames dont ils se déclaraient les esclaves et les serviteurs; et, au milieu du tournoi, les dames donnaient à leurs champions des rubans, des gants de soie, et autres récompenses de leur valeur et de leur dévouement, usage dont on trouve la preuve dans le roman de Perceforest (vol. I, feuil. 155, verso, col. 1) :

[A la fin du tournoi] elles estoient si desnuees de leurs atours que la plus grant partie estoit en pur chef; car elles s'en alloyent les cheveulx sur leurs espaulles gisans en plus leurs cottes sans manches : car tout avoient donné aux chevaliers pour eulx parer et guimples et chapperons, manteaulx et camises, manches et habitz.

Ces rubans, ces gants, ces manches, ces chaperons, etc., que les dames détachaient successivement de leurs propres vêtements, pendant l'ardeur de la joûte, pour en armer les chevaliers, et pour animer et soutenir leur courage, s'appelaient *faveurs*, du latin *favor*, qui s'employait dans cette langue pour désigner un signe d'encouragement donné au théâtre.

Quand les tournois disparurent, ce qui eut lieu à la suite de celui de 1559, où Henri II fut blessé mortellement, les chevaliers continuèrent à la vérité à porter publiquement des faveurs qu'ils avaient reçues des dames, comme on le voit dans d'Aubigné (*Hist.* II, p. 466); mais, peu à peu, le mot *faveur* se restreignit

dans sa signification de chose matérielle, et ne désigna bientôt plus que le petit ruban dont Savary a dit, dans son *Dictionnaire du commerce*, publié en 1723 :

« C'est la seconde sorte de rubans de soie, qui se fabriquent à Lyon, et dans les rubanneries du Forest. Ils ont près de cinq lignes de largeur, c'est-à-dire trois lignes de plus que ce qu'on appelle nompareille. »

×

Quatrième Question.

Pourquoi l'art d'écrire correctement les mots d'une langue se nomme-t-il ORTHOGRAPHE *et non* ORTHOGRAPHIE? *Cette anomalie a-t-elle toujours existé, et qui en est responsable?*

—

On croit généralement, même parmi les gens instruits, que *orthographe* est une anomalie dans notre langue. C'est une profonde erreur, ainsi que je vais vous le démontrer.

Attendu que le mot *orthographia* existait en latin, il a dû, en passant en français, subir un changement de terminaison analogue à celui qu'ont subi tous les noms en *ia*.

Or, quel a été ce changement?

Pour certains de ces noms, *ia* est devenu *ie*, comme dans les exemples qui suivent :

Incur*ia*	—	Incur*ie*
Philosoph*ia*	—	Philosoph*ie*
Perfid*ia*	—	Perfid*ie*
Strateg*ia*	—	Stratég*ie*
OEconom*ia*.	—	Econom*ie*

Mais, pour beaucoup d'autres, cette terminaison est devenue *e*, ce dont voici la preuve :

Eccles*ia*	—	Eglis*e*
Glor*ia*	—	Gloir*e*
Scienc*ia*	—	Scienc*e*
Gall*ia*	—	Gaul*e*
Concord*ia*	—	Concord*e*
Pecun*ia*	—	Pécun*e*
Guv*ia*	—	Gouge (instr.).
Hern*ia*	—	Hargne (anc. fr.).

D'où il suit que la dérivation du substantif *orthographe* n'est pas plus anormale que celle des substantifs appartenant au premier des deux groupes que je viens de vous signaler.

—

Nous avons certains substantifs venus du grec par le latin qui ont pris la finale *ie* après avoir eu d'abord la finale *e;* tel est, par exemple, *nécromancie*, prononcé *nigromance* pendant le moyen-âge :

Si disoient par *nigromance*
De tout leur bon, de leur enfance.

(*Romancero*, p. 59.)

Mais c'est là une exception qui ne peut être invoquée, selon moi, pour substituer *orthographie* à *orthographe*, vocable employé par tout le monde depuis plus de trois cents ans, et, comme je l'ai fait voir plus haut, aussi légitimement écrit avec sa finale *e* qu'il le serait avec la finale *ie*.

×

Cinquième Question.

Dans les phrases où un régime direct précède un participe passé suivi de la préposition A *et d'un infinitif actif comme dans :* LES COMBATS QU'IL A EU A SOUTENIR, LES LEÇONS QU'ON LUI AVAIT DONNÉ A ÉTUDIER, *faut-il faire varier le participe ou le laisser invariable?*

—

Au XVIIe siècle, comme on l'a vu dernièrement dans la biographie de Laurent Chifflet (n° 4), tout participe passé précédé d'un régime direct et suivi d'un infinitif était invariable ; et il en était encore de même au commencement du XVIIIe siècle, témoin ce qu'on lit dans la grammaire de Régnier Desmarais.

Malheureusement, cette théorie si simple se modifia peu à peu, et voici ce qu'on pratique aujourd'hui :

Quand un participe passé est suivi d'un infinitif, ce participe varie généralement si l'infinitif exprime l'action faite par la personne ou la chose que représente le pronom régime direct, et reste invariable, s'il en est autrement ; ainsi, par exemple, on écrit :

Les enfants *que* j'ai *entendus lire*,

parce que l'action de lire est faite par les *enfants*, mot représenté par le régime direct *que*, placé avant le participe ;

Les maisons que j'ai *vu* démolir,

parce que l'action de *démolir* n'est pas faite par les *maisons*, représenté par *que*, régime direct placé avant le participe.

Cette règle n'est pas applicable lorsque l'infinitif est précédé de *à* pouvant se tourner par *pour*, *afin de*, *dans le but de*, ni lorsqu'il est précédé de la préposiion *de* formant avec lui le déterminatif du substantif auquel se rapporte le régime direct, comme dans la phrase suivante, où *de juger* est le complément de *témérité :*

On s'est élevé contre la témérité *qu'*on a *eue de* juger de cette cour orientale.

Dans ces deux cas, on traite le participe comme s'il n'était pas suivi d'un infinitif.

Cela dit, voyons comment il faut écrire les participes des phrases que vous me proposez.

Les combats qu'il a eu à soutenir.— Comme *à*, dans cette phrase, ne tient pas lieu de *pour*, *afin de*, *dans le but de*, il faut se demander si les combats (que) soutenaient. La réponse est négative : le participe doit rester invariable.

Les leçons qu'on lui avait donné à étudier. — La préposition *à* signifie *pour*, *afin que*, *dans le but de;* il faut écrire *donné* absolument comme on le ferait si *à* était remplacé par un de ses équivalents. Or, dans la phrase suivante :

Les leçons qu'on lui avait donné *pour* qu'il les étudiât,

donné serait mis au féminin pluriel : il le faut aussi, par conséquent, au féminin pluriel dans celle où l'infinitif est précédé de la préposition *à*.

—

Dans la 2e année du *Courrier de Vaugelas*, p. 25, j'ai traité, avec tous les développements qu'elle comporte, cette difficile question de l'orthographe du participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif.

×

Sixième Question.

La phrase suivante de Murger : « Et vous habitez le QUARTIER LATIN ? — *Place St-Sulpice. », a donné lieu en ma présence à une discussion. L'un des antagonistes prétendait que la place St-Sulpice n'est pas dans le quartier latin; l'autre, avec Murger, prétendait, au contraire, qu'elle y est. Auriez-vous l'obligeance de décider, dans un de vos prochains numéros, qui a raison dans cette question intéressant tous les Parisiens amateurs d'un langage correct?*

—

Le *Quartier latin* ou *Pays latin*, comme on disait encore (deux appellations qui n'ont jamais eu rien d'officiel), n'était autre que le quartier St-Benoît, ainsi que le prouvent les lignes suivantes de la description de ce dernier quartier dans Hurtaut et Magny (*Dict. hist. de Paris*, IV, p. 195) :

Ce Quartier, qui est extrêmement peuplé, est principalement celui des Relieurs, Doreurs de livres, Cartonniers, Fabricateurs de papiers dorés, marbrés et en pièces pour les appartemens; c'est aussi celui des Sciences, des Colléges, des Pensions, en faveur de ceux qui suivent l'Université; des Parcheminiers, des Imprimeurs en lettres et en taille douce, des Libraires, des Géographes, des Graveurs, des Marchands d'estampes, Enlumineurs, et enfin des Artistes les plus habiles; c'est pourquoi on lui a donné le nom de *Pays latin*.....

Or, voici ce que dit Jaillot (1782) relativement aux limites du quartier St-Benoît (le 17e dans son ouvrage) :

Ce Quartier est borné à l'orient par la rue du Pavé de la Place Maubert, par le Marché de ladite Place; les rues de la Montagne Ste Geneviève, Bordet, Moufetard et de Lourcine exclusivement; au septentrion, par la Rivière, y compris le petit Châtelet; à l'occident, par les rues du Petit-Pont et de S. Jacques inclusivement; et au midi, par l'extrémité du fauxbourg S. Jacques inclusivement, jusqu'à la rue de Lourcine.

D'où, naturellement, cette conclusion que la place St-Sulpice, située bien loin à l'occident de la rue du Petit-Pont et de la rue St-Jacques, n'est pas sur le territoire du *Quartier latin* comme l'a dit Murger, et comme, peut-être, plus d'un autre le pense.

ÉTRANGER

Première Question.

Je trouve dans le dictionnaire anglais de Stone (1842) que l'expression LA MANQUER BELLE *est traduite par* TO HAVE A NARROW ESCAPE, *ce qui signifie justement* L'ÉCHAPPER BELLE. *Est-ce que* LA MANQUER BELLE *et* L'ÉCHAPPER BELLE *sont des phrases synonymes en français?*

—

Synonymes, nullement.

On emploie *l'échapper belle* lorsqu'on veut dire de quelqu'un qu'il a heureusement évité un péril dont il était menacé, que peu s'en est fallu qu'il n'ait été pendu, noyé, fait prisonnier, etc. :

Nous *l'avons* en dormant, madame, *echappé belle.*

(Molière, *Fem. sav.*, IV, 3.)

Je viens de *l'échapper bien belle*, je vous jure.

(Idem, *Ec. des fem.*, IV, 6.)

Quant à *la manquer belle*, on s'en sert pour dire qu'on a laissé passer une occasion favorable sans la mettre à profit, qu'on n'a pas réussi lorsque les circonstances étaient les plus propices :

Le galant indigné de *la manquer si belle.*

(La Fontaine, *Fiancée.*)

Je sais que les dictionnaires sont loin d'être d'accord à ce sujet; ainsi, sans compter celui de Stone, que vous me nommez, je puis vous citer comme donnant à *la manquer belle* le sens d'échapper à un grand danger : Gattel, l'Académie de 1835, Landais, Boiste, Bescherelle, Poitevin, qui le regardent comme synonyme de *l'échapper belle;* Furetière et Trévoux, qui admettent de plus que cette expression a un double sens.

Mais lorsque je considère :

1° Que la première édition de l'Académie (1694) donne à *la manquer belle* le sens de ne pas réussir, en faisant de cette expression un terme de jeu :

« *Manquer* est quelquefois actif... *J'ay manqué une belle occasion,* pour dire, je l'ay perdue. *J'ay manqué mon coup,* c'est-à-dire je n'ay pas réussi dans mon dessein. *Je l'ay manqué belle,* j'ay mal joüé, j'ay manqué la partie » ;

2° Que M. Littré ne fournit aucun exemple de *la manquer belle*, dans le sens d'éviter heureusement un péril menaçant, ce qui peut faire douter fortement que cette expression soit française dans ce sens;

3° Que si Furetière et Trévoux donnent à la même expression deux significations différentes, on peut croire, attendu qu'ils ne les accompagnent pas d'exemples, que c'est le résultat du peu d'attention avec laquelle cette question a été examinée de leur temps;

4° Enfin, qu'il est nécessaire que nous ayons deux expressions différentes pour signifier deux idées qui le sont entièrement, l'une, la satisfaction d'avoir heureusement échappé à un danger qui nous menaçait; l'autre, le regret de n'avoir pas su ou pu profiter de l'occasion qui se présentait d'obtenir ce que nous désirions;

Je me trouve parfaitement en droit d'en conclure que *l'échapper belle* et *la manquer belle* sont deux locutions qui ne peuvent s'employer comme équivalentes.

×

Seconde Question.

Je vous prierais de vouloir bien m'expliquer comment l'expression MONTER UNE SCIE A QUELQU'UN *peut signifier lui faire une mystification, car je ne trouve cette explication dans aucun des dictionnaires que je possède.*

—

Dans les ateliers de peinture, on appelle *scie*, par allusion probablement à l'effet que produit l'instrument du même nom sur le tympan, un mot, une phrase ou une chanson qu'on répète à satiété à la personne qu'on a choisie pour victime :

Les romantiques de la Childebert commencèrent cette *scie* par vengeance.

(Privat d'Anglemont, *Paris anecdote*, p. 185.)

Or, comme on dit, au propre, *monter une scie à*

quelqu'un pour signifier assujétir pour lui une lame de scie sur un châssis de bois, on s'est naturellement servi de la même expression, au figuré, pour signifier organiser contre quelqu'un l'espèce de vexation connue parmi les peintres sous le nom de *scie*.

×

Troisième Question

Peut-on dire : « Cela se fit JUSQUE ET Y COMPRIS *le* XVIe *siècle »? Il me semble qu'il y a là une faute; qu'en pensez-vous?*

—

Effectivement, cette phrase est fautive, et je vais vous expliquer pourquoi.

Il est de règle que, pour faire ellipse de termes servant de régime commun à des substantifs, à des adjectifs, à des verbes ou à des adverbes, il faut que ces termes soient précédés de la même préposition ; ainsi on ne peut pas dire :

Cet homme aime et est utile *à son pays*,

parce que, après *aime*, il y a de sous-entendu seulement *son pays*, tandis que ces mots sont précédés de *à* après *utile*.

Mais on dit très-correctement :

Cet homme est cher et utile *à sa famille*,

parce que l'adjectif *cher* veut après lui *à sa famille* comme l'adjectif *utile*.

Or, si l'on rétablit les mots supprimés dans la phrase que vous me proposez, il vient ceci :

Cela se fit jusque *à le* XVIe *siècle* et y compris *le* XVIe *siècle*.

Cette phrase offre donc une ellipse qui n'est pas recevable, puisque les mots supprimés forment un régime avec la préposition *à*, lorsque la même préposition ne se trouve pas après *y compris*.

Pour construire régulièrement la phrase en question sans répéter XVIe *siècle*, on doit avoir recours à l'adverbe *inclusivement*, et dire :

Cela se fit jusqu'au XVIe siècle *inclusivement*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1°... a suscité des querelles avec les propriétaires des terrains, et *en* a profité ; — 2°... *fait observer* que les épisodes ; — 3° Bien qu'ils *crient* plus fort que moi ; — 4°... faites-*le-nous* entendre ; — 5°... une députation rouge *foncé* (d'un rouge foncé); — 6°... sans avoir *réfléchi* d'autre ciel (le verbe *mirer* ne se dit jamais de l'objet qui réfléchit); — 7°... ce projet est quelque chose de plus, de *pis*, si vous voulez; — 8°... pour les citoyens peu *riches* (*fortuné* pour *riche* ne se dit plus); — 9°... tout sceptique et tout blasé qu'il *était;* — 10°... non-seulement à conserver... mais *encore* à la faire ; — 11°... ne nous prenons qu'à nous-mêmes de ce qui nous a accablés (pas de *en*) ; — 12°... boulevard *de* Magenta (dans ce cas, on ne peut supprimer la préposition *de* que lorsqu'elle est suivie d'un nom de personne : boulevard Richard-Lenoir).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Les martyrs victorieux dans leur conscience sont vaincus et asservis dans leur personne. On les sépare violemment de ceux qui leur sont le plus cher.

2° J'aurais dû m'en aller à ce moment-là : je ne me suis pas en allé ; j'ai continué, ou, du moins, j'ai cherché à continuer mes visites.

3° Le ministre d'Italie a exprimé, à cette occasion, le désir du gouvernement italien que les négociations pour la conclusion d'un nouveau traité soient bientôt entamées.

4° Dans le midi de la France, où la température atteint souvent une élévation insensée, les propriétaires voisins s'entendent pour organiser un système de tentes qui, passant d'une maison à l'autre, etc.

5° Nous irons dîner à douze sous dans notre ancien restaurant de la rue du Four, là où il y a des assiettes en faïence de village, et où nous avions si faim quand nous avions fini de manger.

6° On peut constituer tellement quellement à seule fin de rendre le plus promptement possible la parole aux électeurs, ou refuser de constituer et fatiguer le pays par les agitations d'un long-parlement.

7° On peut affirmer que les 1,520 hommes qui mirent en déroute 12,000 Prussiens devant Longwy, en batteraient de nos jours 30,000.

8° On croyait qu'ils auraient duré des siècles, j'aurais voulu qu'ils les eussent durés.

9° Comme je vous vois en train de faire des folies, je préfère vous guider que de vous abandonner aux conseils et aux entraînements d'un cœur trop épris.

10° Oui, flattez-moi maintenant, après nous avoir abandonnés pendant un grand mois. Prenez garde que je me venge en vous desservant.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite.*)

—

L'adjectif *tout* se construit absolument comme les prépositions ; on dit : *il a employé toutes ses ruses et finesses*, et *il a employé toutes ses ruses et toutes ses violences*.

Quand un sujet est composé de deux substantifs synonymes unis par *et*, on met le verbe au singulier : *sa clemence et sa douceur estoit incomparable;* mais s'ils sont différents, il faut le verbe au pluriel : *la haine et l'amour l'ont perdu*.

Après la conjonction *ou* signifiant *c'est-à-dire*, il ne faut pas répéter l'article : la *theologie ou science des choses divines;* car si on le répétait, celui qui nous écoute pourrait croire que nous parlons de deux choses.

L'adverbe *si* veut toujours être répété devant les adjectifs et les adverbes.

Après ces mots *je ne nie pas que*, il vaut mieux répéter la négation *ne* que de la supprimer, et dire en conséquence : *je ne nie pas que je ne l'aye fait*.

Après la négation *ne* et le verbe qu'elle accompagne, on peut mettre ou omettre le premier *ny* devant les infinitifs : *je ne puis manger ny boire*, ou *je ne puis ny manger ny boire;* mais avant les adjectifs, il faut toujours le répéter : *je ne suis ny fascheux ny importun.*

Le verbe *faire* s'emploie souvent en français pour un verbe actif : *je n'escris pas tant de lettres que je faisois autrefois.*

CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

Ces deux mots féminins *quelque chose* représentent souvent le pronom neutre des Latins *aliquid*, et veulent en conséquence l'adjectif qui s'y rapporte au masculin : *il y a en ce livre quelque chose qui n'est pas approuvé* (1659).

Après *une partie de quelque chose*, l'adjectif s'accorde non avec *partie*, mais avec le substantif qui suit : *j'ay trouvé une partie de pain mangé, une partie du bras emporté;* mais il faut dire : *il a eu une partie de la cuisse emportée d'un coup de canon.* Tel est l'usage.

Voici encore des « syntaxes » remarquables : *le peu d'affection qu'il m'a temoigné* vaut mieux que *temoignée.* De même il faut dire : *j'ay plus perdu de pistoles que vous n'en avez gagné*, et non *gagnées*, parce que *gagné* se rapporte à *plus* et non à *pistoles. Après six mois écoulé* est plus élégant que *écoulez*, quoique celui-ci soit plus grammatical. *De la façon que j'ay dit*, et non pas *dite*, parce que ces mots signifient *comme.*

PERFECTIONS DU STYLE ET SES DIFFÉRENCES.

Les « stiles » sont aussi différents que les visages et les voix des hommes, chacun voulant énoncer ses sentiments intérieurs selon son inclination et selon son esprit.

Chifflet compte au nombre des perfections du style :

1° La *congruité*, que d'autres appellent pureté. Elle consiste à parler et à écrire correctement, sans faire de *solecismes* ou de *barbarismes.*

Le *solecisme* est une grosse faute contre les règles de la syntaxe, comme si vous disiez *mon teste, un beau maison.* Faire un *barbarisme*, c'est se servir d'un mot qui n'est pas propre à la langue, comme *ils disiont, ils faisiont* pour *ils disoient, ils faisoient;* ou employer des mots qui ne sont plus en usage, comme *ains, jadis, iceluy*, etc. (1659).

2° La *netteté*, qui consiste dans la bonne situation des mots pour exprimer clairement ce qu'on veut dire, évitant tout ce qui approche de l'équivoque ou de l'obscurité.

3° La *proprieté*, dans l'emploi des mots et des phrases propres au sujet que l'on traite.

4° La *douceur*, à éviter les rencontres scabreuses du choc trop fréquent des consonnes ou de l' « entrebaillement » des voyelles.

5° La *varieté*, à « refuir » les rimes et les cadences trop reconnaissables; à ne pas employer plusieurs fois quelque mot illustre, sinon « de loing à loing »; à diversifier les phrases et les figures.

Relativement à cette qualité du style, notre langue a un grand avantage sur toutes les autres, à cause de la grande diversité des terminaisons qui se trouvent dans les noms, dans les verbes et dans les conjonctions.

6° L'*elegance*, à faire choix des plus belles façons d'expliquer ce que l'on veut dire, évitant toutes celles qui sont vulgaires ou triviales.

7° La *gravité*, à entremêler des sentences graves et morales.

8° La *subtilité*, à user des figures qui font paraître la vivacité de l'esprit de celui qui écrit ou qui parle.

9° La *majesté*, dans la juste grandeur des périodes, et dans le choix des paroles pompeuses et emphatiques, quand il est à propos de s'en servir.

10° La *force*, dans l'« efficace » et la vigueur d'un puissant raisonnement qui convainque l'esprit et persuade puissamment.

11° La *naïfveté*, à fuir toute affectation, et à « declarer » sa pensée si simplement qu'il semble qu'on la voie à l'œil; de plus, à présenter des descriptions si naturelles qu'elles soient comme une peinture vivante de ce que l'on décrit.

12° Enfin l'*eloquence*, qui contient et « enferme » toutes les perfections du style qui viennent d'être énumérées, et y ajoute encore le discernement nécessaire pour l'accommoder au sujet du discours, employant tantôt le style simple, tantôt le médiocre, tantôt le sublime.

Pour que le lecteur ait bonne provision des particules de transition, qui sont si nécessaires en toutes sortes de styles, Chifflet en présente un recueil; puis, après avoir expliqué comment se doit enseigner la langue française et avoir ajouté un chapitre spécial pour les Flamands, il arrive à la seconde partie de son ouvrage, composée de trois traités que je vais examiner successivement.

DE LA PRONONCIATION.

Tous les grammairiens français que Chifflet a pu lire s'acquittent fort « legerement » de cette partie; ils omettent beaucoup de points très-importants, et quelques-uns suivent plutôt leur caprice que le bon usage. Il va tâcher de remédier à leur insuffisance.

VOYELLES ET ACCENTS.

Tous les pluriels des noms ont la dernière syllabe longue; ainsi *eu* est bref dans *feu*, mais long dans *feux.* Il n'y a d'exception que pour ceux qui se terminent par un *e* muet.

Les voyelles longues sont quelquefois marquées d'un accent aigu, comme dans *aimée, renommée.*

L'accent grave ne s'écrit que sur trois mots : sur *où*, adverbe, qui signifie en quel lieu; sur *là* adverbe, et sur *à* quand il est « article » ou préposition. C'est un moyen de distinguer ces mots de leurs homophones.

L'accent circonflexe se met sur les syllabes longues dont on a retranché l'*s*, comme dans *pâte.*

A.

Arres et *catharre* se prononcent *erre, caterre.* Le peuple dit *serge;* mais la Cour dit *sarge.*

(*La suite au prochain numero.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman. MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Nelly; par Amédée Achard. Nouvelle édition. In-18 jésus, 252 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Etudes morales sur le temps présent; par E. Caro, de l'Académie française. 3e édition. In-18 jésus, 405 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Les Contes d'un inconnu; par Charles Dickens. Traduits par Amédée Pichot. Nouvelle édition. In-18 jésus, 279 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

Les Oiseaux; par Louis Figuier. Ouvrage illustré de 312 vignettes dessinées par A. Mesnel, Bévallet, etc. 3e édition. Grand in-8°, 534 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 10 fr.

Plus ça change...; par Alphonse Karr. In-18 jésus, 304 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Souvenirs d'histoire et de littérature; par M. Poujoulat. Nouvelle édition, revue et corrigée. In-8° 368 p. et portr. Paris, lib. Lefort.

Les Mystères de Paris; par Eugène Sue. Nouvelle édition, illustrée et conforme à l'édition, in-8°, corrigée par l'auteur en 1851. T. I. In-18 jésus, 304 p. Paris, lib. Degorce-Cadot. 2 fr.

La Chambre du crime; par Eugène Chavette. 2e édition. In-18 jésus, 376 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

A travers Londres et l'Angleterre; Esquisses de mœurs britanniques; par A. de Fontréal. In-18 jésus, 329 p. Paris, lib. Lachaud. 3 fr.

Etude sur l'idée de Dieu dans le spiritualisme moderne; par P.-M. Béraud. In-18 jésus, VII-417 p. Paris, lib. Reinwald et Cie. 4 fr.

La Vie moderne au théâtre, causeries sur l'art dramatique; par Jules Claretie. 2e série. In-18 jésus, VII-398 p. Paris, lib. Barba. 3 fr.

La Dame aux camélias; par A. Dumas, de l'Académie française. Précédée d'une préface de M. Jules Janin, illustrations de MM. Gavarni et A. de Neuville. Grand in-8°, 254 p. Paris, lib. illustrée; tous les libraires.

Les Mille et une nuits parisiennes; par Arsène Houssaye. II. Les Confessions de Caroline. III. La Princesse au grain de beauté. Nouvelle édition. In-8°, 774 p. Paris, lib. Dentu. Chaque vol. 5 fr.

Dictionnaire historique de l'ancien langage français ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV; par La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française. Publié par les soins de L. Favre, auteur du Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, etc., etc. 2e à 7e fascicules. In-4° à 2 col., 49-336 p. Paris, librairie Champion.

Algérie. Types et croquis; par Andrieu, ancien officier de chasseurs d'Afrique. 1re série, in-8°, 168 p. Riom, imp. Jouvenet. 2 fr.

Poésies de François Coppée, 1869-1874. Les Humbles. Ecrit pendant le siége. Plus de sang. Promenades et intérieurs. Le Cahier rouge. Petit in-12, 240 p. Paris, lib. Lemerre. 5 fr.

Lettres à une autre inconnue; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. Avant-propos par H. Blaze de Bury. In-18 jésus, LXXII-237 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS LA FORMATION DE LA LANGUE JUSQU'A NOS JOURS. — *Lectures choisies*. — Par le lieutenant-colonel STAAFF, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique en France. — Ouvrage désigné comme prix aux concours généraux de 1868 à 1872; adopté et recommandé par la commission des Bibliothèques de quartier, etc., etc. — Quatrième édition. — Six volumes du prix de 4 à 5 francs chacun. — Paris, à la librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Grands-Augustins, et à la librairie classique de *Ch. Delagrave et Cie*, 58, rue des Ecoles.

POÉSIES DE THÉODORE DE BANVILLE. LES EXILÉS ; LES PRINCESSES.— Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 6 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par Eman MARTIN; professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

RÉCITS D'UN AUTRE MONDE. — Par JULES LE BAUBE, membre de la Société des études historiques, de la Société hâvraise d'études diverses, de la Société des Gens de lettres. — Le Hâvre, imprimerie *Eugène Costey*, 6, rue de l'Hôpital.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE D'E. LITTRÉ, de l'Académie française, contenant tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie, et l'explication des locutions proverbiales. — Par A. BEAUJEU, professeur au lycée Louis-le-Grand. — In-8° à 2 col. — IV-1298 p. — Paris, librairie *Hachette et Cie*.

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL, PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR, renfermant les théories de la littérature avec des exemples choisis dans les œuvres des classiques anciens et modernes. — Ouvrage adopté à la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, Ancienne élève de la Maison

de Saint-Denis, Professeur spécial pour la préparation aux examens, Répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE.— Par C. Courrière.— Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année doivent être prochainement réimprimées.*

LA CHUTE D'UN ANGE, épisode. — Par A. de Lamartine. — Nouvelle édition. — Paris, *Hachette et Cie, Pagnerre, Furne et Cie*, éditeurs.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît tous les mois à Brighton un recueil littéraire, philosophique et politique dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'Angleterre ou le Continent, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement, qui est de 10 fr. pour la France, peut se prendre à Paris, chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à Brighton, chez M. Duval, 92, Eastern Road (*Affranchir*).

ON DEMANDE POUR UNE INSTITUTION EN VALACHIE

Un Français pouvant donner des leçons de Grammaire, de Rhétorique, de Littérature et de Sciences physiques et naturelles, à partir du 1er septembre prochain. — Pour les renseignements s'adresser à M. H. Maréchal, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura) — Programme du Concours de 1875. — Prose : Le sujet choisi doit se rattacher par quelque point à l'histoire littéraire ou politique, à l'archéologie ou à la géographie du Jura, ou tout au moins à la Franche-Comté. — Poésie : Les sujets sont laissés aux soins des concurrents (150 vers environ); on tiendra compte cependant, dans le classement, des sujets qui intéresseront l'histoire locale. — Pour être admis au Concours, il faut en faire la demande avant le 15 octobre 1875, et envoyer pour la même époque les mémoires et travaux qui devront être inédits. — Les demandes d'admission doivent contenir la déclaration, faite par les concurrents, que leurs travaux n'ont pas été et ne sont pas en même temps présentés à d'autres sociétés savantes. Cette condition est de rigueur. — S'adresser à M. Richard, professeur au collége de Poligny, secrétaire-général de la Société.

La Société d'encouragement au bien décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant-Batignolles, avant le 31 décembre 1875.

La Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne publie le programme des concours de 1876-1877. Voici celui de *littérature* et de *poésie*. La Société propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.); et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

Académie des lettres de Rouen. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au Secrétaire-perpétuel, M. Julien Loth.

La Société dunkerquoise reçoit les manuscrits pour le Concours de 1875, jusqu'au 1er octobre; — Les Sociétés académiques de Troyes, de Lille et l'Académie de la Rochelle, jusqu'au 15 octobre; — La Société littéraire d'Apt, l'Académie de Bordeaux et la Société académique de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 1er novembre.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 8. — 15 Août 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communications sur le sens de *Bosse* et sur l'origine de *Mercuriale;* — D'où vient *Porter des cornes;* — Etymologie de *Derechef*;—S'il faut le masculin ou le féminin dans une annotation sur une lettre || Explication de *N'y pas aller par quatre chemins;* — Origine et emploi de : *Avocat, passons au déluge;* — Explication des deux significations de *Croquignole;* — Pourquoi *Faisanderie* et non *Faisannerie* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Laurent Chifflet* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Renseignements pour les professeurs français || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Dans une lettre en date du 16 juin 1875, qu'a bien voulu m'écrire M. Malgrange, se trouve l'observation suivante :

Vous dites (N° 3, 1er mai 1874, p. 20) : « *Bosse* ayant aussi le sens d'*enfonçure.* »

Je ne trouve nulle part cette acception. Littré, dans sa partie historique, ne cite que des phrases où ce vocable est employé, toujours dans le sens de *tumeur.* De même Larousse, qui lui donne pour antonyme : cavité, creux *enfoncement;* Boissière (*Dictionnaire analytique*), Boiste, etc.

Je lis, quand je peux, nos vieux poetes du XIIIe et du XIVe siècle; j'y ai fait attention, et je n'ai pas vu encore d'exemple de cette signification.

Quand un vase de métal a été détérioré, soit par une chute, soit par un choc, on dit qu'il a des *bosses*, appelant ainsi les saillies produites à sa surface par les concavités plus ou moins nombreuses qui y ont été faites. D'où il suit que le mot *bosse*, appliqué à un vase métallique, a pour ainsi dire le sens d'*enfonçure.*

Dans la seconde raison que j'ai donnée pour faire rejeter *bossuer une théière*, et lui faire préférer *bosseler*, j'ai laissé imprimer :

« *Bosse* ayant aussi le sens de enfonçure, *bosseler* signifie naturellement faire des enfoncements... »

Or, il est évident qu'il y avait là une assertion erronée, et que, le mot *bosse* n'ayant jamais eu le sens de convexité, j'aurais dû dire :

« *Bosse* ayant en quelque sorte ici le sens de *enfonçure*, le verbe *bosseler* me semble convenir pour signifier une action qui produit des enfoncements... »

Mes remerciements à M. Malgrange, qui, au milieu de ses graves fonctions, trouve encore le temps de lire assez attentivement le *Courrier de Vaugelas* pour m'en signaler les erreurs.

II.

Le 7 juillet dernier, j'ai reçu d'un nouvel abonné de Rouen deux communications ; l'une relative à l'étymologie de *mercuriale*, l'autre, à la question de l'aspiration dans le mot *ouate.*

J'insérerai aujourd'hui la première, qui donne la date précise où parut le mot *mercuriale.*

L'explication de ce mot, donnée dans le numéro du 1er juin 1875, p. 20, est fort juste, et, si vous le trouviez bon, Monsieur, vous pourriez y joindre les renseignements suivants, qui servent à constater l'existence de cette coutume judiciaire, dès la fin du XVe siècle, et à montrer, pour ainsi dire, la naissance du mot lui-même.

Je les puise dans *le Code du Roy Henri III.* A Lyon, par Jean Pillehotte M. D. XCIX, 1 vol. in-4°, pp. 60-62.

Le livre second traite *Des Cours de Parlement et officiers d'icelles*, et le titre huitième porte : *Des Assemblées des cours de Parlement, dictes* MERCURIALES.

Une ordonnance de Charles VIII, 1493, art. 110 établissait le fait en ces termes : « Afin que les Ordonnances soyent » gardees et observees, et les transgresseurs punis des » peines contenuës en icelles : Ordonnons que les Presi- » dens de nos cours de Parlement s'assemblent, *du moins* » *chacun mois une fois :* et convoquent et appellent avec » eux les Presidens des Chambres des Enquestes d'icelles » nos cours et aucuns de nos conseillers : aussi nos » Advocats et Procureurs : et entr'eux diligemment s'in- » forment si les dictes Ordonnances ont esté bien gardees, » et s'il y a eu aucuns transgresseurs d'icelles. »

Louis XII, en 1498 et 1499, s'occupe encore de ce point de discipline, et voici les mesures prises par lui : « Ordon- » nons que de *quinze en quinze jours*, ou *du moins une fois* » *le mois*, les Presidens de nostre Cour, ensemble ceux des » Enquestes, s'assemblent au *Mercredy* après disner. » Et, « audict jour de *Mercredy* », ils devaient délibérer contre tous ceux qui auraient manqué à leurs devoirs professionnels ou autres.

L'ordonnance de François Ier, rendue à Villers-Cotterets, en août 1539, prononce, pour la première fois dans le Code, le nom de *Mercuriale*.

« Pour obvier et pourvoir à toutes contraventions à nos » Ordonnances, et icelles faire promptement cesser : Vou- » lons les *Mercuriales* estre tenuës *de six en six mois*... » Assçavoir en nos dicts Parlemens, *les premiers Mercredis* » après la lecture « des Ordonnances qui se faict après les » festes de Saint-Martin et Pasques. »

Il est question ici de la Saint-Martin d'hiver, le 11 novembre, date habituelle de la rentrée des Parlements.

Pour montrer toute l'importance qu'il y attachait, François ajoutait : « Ausquelles *Mercuriales*, voulons les fautes » et contraventions faictes à nosdictes Ordonnances par » les officiers de nosdictes Cours, de quelque ordre ou » qualité qu'ils soyent, estre pleinement et entierement » deduictes, et les articles proposez estre, incontinent » après, jugez sans intermission, ou discontinuation : tant » es jours d'audience, qu'autres : pour lesdictes *Mercu- » riales* estre envoyees à nous et à nostre chancelier. »

Le mot et la chose ne tardèrent pas à se répandre en dehors du Palais. Aussi voit-on, vers la fin du XVIe siècle, Agrippa d'Aubigné dire, dans son poème des *Tragiques*, dont la composition remonte à l'année 1577, tout indigné qu'il est de la partialité et des iniquités du Parlement :

Mais encor, pour mieux voir entière la boutique
Où de vie et de biens l'Injustice trafique,
L'occasion s'offrit que Henri, second roy,
En la *Mercuriale* ordonna par sa loy
Le feu pour peine deuë aux ames plus constantes.

(Livre III, *la Chambre dorée*.)

Et l'éditeur, M. Ludovic Lalanne, explique le passage par cette note : « Le mercredi, 14 juin 1559, le Parlement de » Paris étant assemblé pour une mercuriale, Henri II s'y » transporta, et, à la suite de discours prononcés devant » lui, il fit arrêter, le même jour, les conseillers du Faur, » Anne du Bourg, P. de Foix, A. Fumée et Eust. de la » Porte. »

Rien n'est donc mieux établi, à l'aide des Ordonnances mêmes de nos rois, que la véritable étymologie du mot *Mercuriale*, dérivant de *Mercredi*, qui se dit, en latin, *Mercurii dies*.

F. B.

Merci, et de tout cœur, à M. F. B., qui a bien voulu, à peine inscrit sur la liste de mes Abonnés, m'adresser la précieuse communication dont je viens de transcrire une partie.

×

Première Question.

*Voudriez-vous bien expliquer dans un des prochains numéros de votre utile journal pourquoi on dit familièrement d'une femme infidèle qu'*ELLE FAIT PORTER DES CORNES A SON MARI? *Mes remerciements anticipés pour votre réponse.*

—

Le temps change tout, l'usage des cornes en est un frappant exemple.

Dans la plus haute antiquité, les cornes étaient le symbole de la puissance, de la force et du courage. Les Anciens donnaient des cornes aux simulacres de presque toutes leurs divinités : Jupiter-Ammon était représenté avec des cornes de bélier; Astarté, déesse des Phéniciens et des Syriens, portait pour diadème une tête de cerf avec des cornes; il s'en trouvait une paire sur le front du dieu Pan; Apollon et Diane avaient, dans l'île de Délos, un autel fait de cornes entrelacées.

Et les cornes ne furent point exclusivement l'attribut des dieux; elles ornèrent aussi la tête de plusieurs grands hommes : Alexandre est représenté sur ses monnaies avec des cornes, et, si l'on en croit les historiens, il en porta toujours sur son casque.

Il n'est pas jusqu'à la Bible qui n'emploie les cornes comme signe de dignité et de puissance; car, en supposant que Moïse descendant du Sinaï n'eût sur le front que des rayons de lumière (la Vulgate donne à entendre que c'étaient des cornes), on trouve dans l'Apocalypse le passage suivant, qui ne laisse aucun doute sur l'accueil fait au même symbole par les premiers Chrétiens :

Les dix *cornes* que vous avez vues sont dix rois à qui le royaume n'a pas encore été donné; mais ils recevront comme rois la puissance en une même heure avec la bête.

(Chap. XVII, v. 12.)

Comment a-t-il pu se faire qu'après avoir employé primitivement les cornes aux usages les plus respectables, on en ait depuis si complétement altéré le sens?

Voltaire, à qui cette question ne devait point échapper, a prétendu que les cornes métaphoriques étaient venues des cornettes, espèce de coiffure dont les femmes se paraient au XVe siècle. Mais ce n'est point là l'origine du nouveau sens donné aux cornes; car *cornard*, *cornu*, et tout ce qui, mot ou phrase, rappelle la même idée, étaient employés bien avant l'invention desdites coiffures, comme le prouvent ces exemples, l'un du XIIe siècle, l'autre du XIIIe :

Nous verrons le fort escu
Maistre Gaultier le *cornu*.

(Hugues de la Ferté, *Romancero*, p. 190.)

S'est plus *cornars* qu'un cers ramé
Riches homs qui cuide estre aimé.

(*Roman de la Rose*, 4825.)

Selon toute apparence, le nouveau sens symbolique des cornes a pris naissance en Grèce.

Le sol de cette petite contrée est excessivement montagneux, et, comme tel, parfaitement propre à l'habitation des chèvres, qui aiment les lieux élevés, même les plus escarpés. Or, comme on peut le voir dans Buffon (*Hist. des Animaux*, vol. IV, p. 233 et 235) la femelle de ce ruminant au pied léger est fort lascive. Les Grecs lui comparèrent l'épouse infidèle, donnèrent le nom de *fils de chèvre* aux enfants illégitimes, qualifièrent naturellement de *bouc* l'époux de celle qui avait de tels enfants, et dirent plaisamment de lui (l'expression se trouve livre II, ch. 12, dans le *Traité des Songes* d'Artémidore, auteur qui vivait au IIe siècle de notre ère) qu'il *portait des cornes*.

De la Grèce, le nouveau sens symbolique des cornes passa chez les Romains; il leur valut l'expression *Vulcanus corneus*, qui répond à notre *mari encornaillé*, et permit ce vers à Ovide :

Atque maritorum capiti non cornua desunt.

(Et les cornes ne manquent pas à la tête des maris.)

Il traversa ensuite le moyen-âge, où, grâce probablement à l'oubli de son origine, l'allusion aux cornes de bouc s'étendit aux cornes de cerf, ce que, du moins,

semble impliquer cet endroit des *Annales de Nicétas* (trad. Cousin, tome V, p. 314) signalant les débordements de l'empereur Andronic :

Il passoit des jours entiers plongé dans la débauche... Il attachoit aux portes de la place publique le *bois des cerfs* qu'il avoit pris, moins pour faire montre de la grandeur de ces bêtes que pour se railler des femmes dont il avoit abusé.

Enfin, le ridicule attaché aux cornes métaphoriques se propagea chez nous, et ce fut anciennement un malicieux usage que de se moquer des maris trompés en arborant des cornes à leur porte la veille de la saint Jean. A Paris, dit Quitard, on poussait même encore plus loin l'avanie. L'homme convaincu de s'être laissé déshonorer par sa femme était coiffé d'un grand bonnet à cornes, et condamné à parcourir les rues, sur un âne, la tête tournée vers la queue, qu'il tenait à la main, tandis que sa femme menait l'animal par la bride, et qu'un crieur public répétait à haute et intelligible voix :

On en fera autant à celui qui le sera.

Depuis longtemps, nos mœurs adoucies ont cessé de permettre ce spectacle barbare ; mais le ridicule atteignant toujours ceux qui auraient pu y chevaucher l'âne, on a continué à dire du mari d'une femme infidèle qu'*il porte des cornes*, et de cette même femme, qu'*elle fait porter* ou *plante des cornes* à son mari.

×

Seconde Question.

Je lirais avec bien du plaisir l'étymologie de l'expression DERECHEF, *dans un des prochains numéros de votre* COURRIER.

—

Autrefois, je veux dire avant le XVIe siècle, cette expression s'écrivait en deux mots, *de* et *rechef*, ce que démontrent les citations suivantes, empruntées au dictionnaire de M. Littré :

Cest regne aveient eisillié ;
Or *de rechef* sunt repairié
A destruire le remanant.

(Benoist, I, v. 1935.)

Adont li dist tot *de rchief*...

(*Fleur et Blanch.* 1939.)

Or retournons *de rechef* au bien de quoy nous queirons et disons...

(Commines, V, 6.)

Par conséquent, chercher l'étymologie de *derechef* se réduit à chercher d'où vient *rechef*.

L'expression *de rechef* se dit en italien *da capo*.

Cette expression se dit en provençal *de rescap* ou *de recap*, comme on le voit par ces exemples, tirés du *Glossaire roman* de Raynouard (t. II, p. 319) :

Li discipol anneron *de rescap* (Les disciples allèrent *de rechef*).

(*Trad. du Nouv. Test.* Saint Jean, 20.)

De rescaps albiram et disem etc. (*De rechef* nous jugeons et disons).

(Titre de 1248.)

De recap dis (Il dit *de rechef*).

(*Trad. de Bède*, fol. 20.)

Or, en italien *capo* signifie tête (de *caput*) ; en provençal *rescap* est un composé de *res*, particule équivalente à notre *re*, et de *cap*, également tête, qu'on trouve dans : armé de pied en *cap*. D'où je conclus qu'on peut dire avec certitude, je crois :

1° Que *rechef* est un composé de *re* et de *chef*, au sens de tête, bout, extrémité, mot qui existe encore dans *couvre-chef*, couvre-tête ;

2° Que *rechef* vient du provençal *recap* c = ch ; p = f), attendu que *re*, qui ne se trouve en français que dans des substantifs dérivés d'un verbe (*retour*, *recul*, etc.), ne peut s'expliquer ici qu'en faisant venir *rechef* de cet ancien idiome.

—

Dans tous nos lexiques modernes, on écrit *derechef*, en un seul mot. C'est évidemment une faute; car notre vieille langue l'écrivait généralement en deux mots ; l'italien écrit en deux mots *da capo ;* le provençal écrit aussi *de rescap* en deux mots, et, enfin, le français moderne, dans les autres expressions adverbiales, n'unifie jamais *de* avec le mot qui le suit : *d'abord*, *de relevée*, *d'aplomb*, etc.

×

Troisième Question.

Comment doit-on écrire l'annotation mise fréquemment sur les enveloppes des lettres ? Faut-il mettre au masculin PERSONNEL, CONFIDENTIEL, PRESSÉ, *etc., ou au féminin* PERSONNELLE, CONFIDENTIELLE, PRESSÉE ?

—

Je poserai la question d'une manière plus générale : Faut-il écrire au masculin ou au féminin l'adjectif mis fréquemment sur le coin d'un envoi confié à la poste ?

Il y a deux cas à considérer :

S'il s'agit d'une lettre, on met l'adjectif au féminin : *confidentielle*, *personnelle*, *pressée*, etc. attendu que le mot *lettre* est dans la pensée de l'envoyeur.

Mais s'il s'agit d'autre chose qu'une lettre, comme un mémoire, un titre de rente, un écrit quelconque, il faut nécessairement que l'adjectif soit au masculin, le mot *envoi* étant sous-entendu.

Cette question a déjà été traitée 2e année, p. 147.

ÉTRANGER

Première Question.

Comment expliquez-vous N'Y PAS ALLER PAR QUATRE CHEMINS, *pour dire : y aller franchement, directement, sans détour ?*

—

Voici de quelle manière Quitard explique (p. 217) l'expression *Aller par quatre chemins :*

« Elle fait peut-être allusion à ce qui se pratiquait chez les Francs lorsqu'on affranchissait un esclave. On plaçait cet esclave dans un carrefour qu'on appelait la place des Quatre-Chemins, *compitum quatuor viarum*, parce qu'elle aboutissait à quatre chemins, et on prononçait cette formule : *Qu'il soit libre et qu'il aille où il voudra.* Le malheureux affranchi, qui n'avait pas de demeure, devait probablement errer sur ces quatre chemins pour en trouver une où l'on voulût le recevoir. »

Mais je ne suis pas du même avis, et je vais vous en dire la raison.

L'abolition de l'esclavage a toujours été regardée comme un des plus grands bienfaits que le Christianisme ait rendus à la société du moyen-âge. Or, si l'affranchissement avait eu pour l'esclave les conséquences que Quitard suppose dans son explication, c'eût été, au lieu d'un bienfait, une sorte d'exil, un procédé barbare, ce qui est incompatible avec le but que l'on se proposait par sa mise en liberté.

Sans remonter si haut, il y a un moyen bien simple de rendre compte de cette expression.

En effet, dans notre langue, le mot *quatre*, comme *dix*, *vingt*, *trente-six*, etc., s'emploie fort souvent pour signifier un pluriel indéterminé :

A *quatre* pas d'ici je te le fais savoir.

(Corneille, *Cid*, II, II.)

J'écris *quatre* lignes à Mme de la Fayette : appelez-vous cela écrire ?

(Sévigné, 7 octobre 1687.)

Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de *quatre* jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent.

(Beaumarchais, *Le Barbier* I, 6.)

L'expression *aller quelque part par quatre chemins* signifie aller dans un endroit en prenant plusieurs chemins à la suite l'un de l'autre, plutôt que de prendre le chemin direct, et, par conséquent, faire des détours pour se rendre audit endroit.

D'où l'expression figurée *n'y pas aller par quatre chemins*, pour signifier aller (au but de son discours) par des voies directes, s'exprimer sans ménagements :

Je n'y vais pas par quatre chemins, moi, j'aime la franchise.

(Carmontel, *Rec. de Pror. dram.*)

—

Autre preuve que l'expression dont je m'occupe ne peut faire allusion à la place des « Quatre-Chemins » mentionnée par Quitard, c'est qu'au lieu de *quatre*, on dit aussi *deux*, dans la même phrase, comme le montrent ces vers :

Et, sans *aller par deux chemins*,
Disons qu'à cette comédie
Les rats de la folle Thalie
Grignottaient mal ses brodequins.

(Piron, *Epît. au comte de Lurcy.*)

×

Seconde Question.

Je trouve cette phrase dans le RAPPEL *du 16 avril 1875 : « AVOCAT, PASSONS AU DÉLUGE ». Quelle est l'origine de cette locution, et quand convient-il de l'employer ?*

—

Elle est empruntée à la pièce des *Plaideurs* de Racine, où l'on trouve ce qui suit (acte III, sc. 3) :

L'INTIMÉ (d'un ton pesant).

...Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre,
Je vais, sans rien omettre, et sans prévariquer,
Compendieusement énoncer, expliquer,
Exposer à vos yeux l'idée universelle
De ma cause et des faits renfermés en icelle.

DANDIN.

Il aurait plutôt fait de dire tout vingt fois,
Que de l'abréger une. Homme, ou qui que tu sois,
Diable, conclus, ou bien que le Ciel te confonde.

L'INTIMÉ.

Je finis.

DANDIN.

Ah !

L'INTIMÉ.

Avant la naissance du monde...

DANDIN (bâillant).

Avocat, ah ! passons au déluge.

Cette expression, devenue proverbiale, peut s'employer toutes les fois que l'on veut prier familièrement quelqu'un d'abréger le récit d'une affaire qu'on le voit disposé à conter avec d'inutiles détails, au lieu d'arriver promptement au fait dont il s'agit.

On y retranche généralement l'interjection *ah !*

×

Troisième Question.

Pourriez-vous m'expliquer comment il se fait que votre mot CROQUIGNOLE *signifie et une pièce de pâtisserie et un coup donné sur la figure avec le doigt du milieu ? Quel rapport peut-il y avoir entre ces deux choses-là ?*

—

Selon toute probabilité, le mot *croquignole*, pâtisserie, vient, comme le wallon *croquète*, du verbe *croquer ;* en effet, un intermédiaire inconnu, mais qu'on peut très-bien supposer, *croquin*, augmenté de la finale féminine *ole* après qu'on y a changé l'*n* finale en *gn*, changement fort commun dans notre langue, donne naturellement ce mot.

Quant à *croquignole* dans le sens de chiquenaude, il a une tout autre origine.

En Picardie et en Lorraine, on emploie le mot *gnole* pour signifier coup, tape, soufflet, et, sur les confins de la Beauce et du Perche, les enfants s'en servent pour désigner la marque faite sur une toupie par le fer d'une autre toupie.

Or, de même qu'en joignant le mot *gnole* à *tor*, qui me semble l'abrégé de *torneis* (ancien adjectif de la famille de *tourner*, lequel se trouvait dans *pont torneis*, dit autrefois pour pont tournant), on a fait *torgnole*, coup frappé en faisant décrire en l'air une certaine courbe à la main ; de même en le joignant à *croqui*, venu de *crochi*, que je suppose un ancien adjectif tiré de *crochir*, rendre croche (verbe qui se trouve encore chez nos paysans et, m'assure-t-on, dans le patois de la Suisse romande), on a formé *croquignole*, coup frappé avec le médium tendu en arc contre le pouce.

Voilà comment j'explique les deux significations si opposées de notre mot *croquignole ;* mais suis-je dans le vrai ?

×

Quatrième Question.

A l'occasion de cette lettre, permettez-moi de vous demander pourquoi du mot FAISAN *vous avez fait* FAISANDERIE, *plutôt que* FAISANNERIE ?

—

Quoique *faisan* se dise en latin *phasianus* (de *Phasis*, fleuve de la Colchide, d'où l'oiseau de ce nom fut apporté en Occident), notre langue du XVIe siècle, comme l'anglais, ne l'en écrivait pas moins par un *t* :

Faisant bruant vingt deniers, *faisant* non bruant ou gentil, deux sols six deniers.

(*Coutum. géner.* t. II p. 467.)

Faites que soyez secret, luy montrant bon visage, autrement la queue du *faisant* se gasteroit.

(*Nuits de Straparole*, t. I, p. 85 dans Lacurne.

Or, le *t* étant une lettre souvent remplacée en français par le *d*, consonne de même ordre, il n'y a rien d'étonnant à ce que nous disions, non-seulement *faisanderie*, mais encore *faisander*, *faisandeau*, *faisandier*, au lieu de *faisannerie*, *faisanner*, etc.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... de ceux qui leur sont *les plus chers;* — 2°... je ne m'*en* suis pas allé (Voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 3, p. 3); — 3°... d'un nouveau traité *fussent* bientôt entamées; — 4° une élévation *extraordinaire* (on ne peut dire qu'une température, qui n'est pas le fait de l'homme soit *insensée*); — 5°... et où nous avions si *grand* faim (l'adverbe *si* ne peut se mettre devant un substantif); — 6°... *afin de* rendre (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139); — 7°... en *battraient*) pas d'*e* après le second t); — 8°... qu'ils les eussent *duré* (le pronom *les* n'est qu'en apparence régime direct); — 9°... je préfère vous guider *plutôt* que de (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 153); — 10°... que je *ne* me venge...

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Plus tard, quand il se sera fait un nom, un nom sérieux, basé sur autre chose que sur des pipes culottées et des bocks ingurgités, il repassera, et nous verrons.

2° Etant donné cette situation, il est probable que nous aurons une session d'automne ; le gouvernement pourrait, peut-être, en intervenant, faire pencher la balance du côté des gauches.

3° Et dire que Prosper Mérimée n'a jamais eu qu'une crainte en sa vie, celle de passer pour dupe ! Et il se fait dire (en dépit qu'il en ait) des messes après sa mort ! N'est-ce pas une bien petite cruelle mystification ?

4° M. de Bourgoing avait été élu dans son département à quelques trois cents voix de majorité quand l'honorable M. Girerd donna connaissance à l'Assemblee de la pièce que l'on sait.

5° Six ou sept députés sont montés à la tribune, réclamant qui contre le vote que l'*Officiel* leur fait émettre, qui contre l'abstention qu'il leur impose ; la majorité ne doit tenir qu'à une paire de voix.

6° Que voulez-vous qui advienne d'un pays où la moitié de la jeunesse étudiera le droit à l'école de M. Marotte, le vicaire-général du diocèse de Verdun, l'auteur du catéchisme dont nous avons cité quelques extraits ?

7° Hier lundi, la Prusse a comparu en Sorbonne, non pas devant un de ces jurys mixtes mi-partie allemands, mi-partie slaves, tels qu'on en voyait dans l'ancien Brandebourg, mais devant cinq bons Français, d'esprit indépendant.

8° Ce n'est pas à eux que les bonapartistes pourront s'en prendre du rôle de dupes qu'ils ont joué en votant « pour l'honneur » une loi dont ils avaient espéré recueillir un bénéfice immédiat.

9° Comment se fait-il que des dispositions si claires n'ont pas été respectées, et que les établissements placés sous la surveillance de la police n'ont jamais trouvé que des complices pour les aider à les violer ?

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite.*)

L'*a* est long dans *image*, car Chiflet dit que ce mot ne peut rimer avec *sage*.

A est long également dans *plage*, *page* (de livre), *adage*, *suffrage*, *naufrage* et *presage*.

Il en est de même dans *cloaque*, *opaque* et *cinabre*, *simulacre*, *diacre*, *poüacre;* mais la même voyelle est brève dans *ladre*.

Les verbes en *ave* ont l'*a* bref : *il bave*, *il pave;* mais les substantifs et les adjectifs ont cette voyelle longue : *brave*, *grave*, *suave*, *cave*, *octave*.

Ant ou *and* final est toujours long comme dans *grant*, *vaillant*, et cela sans exception; mais *ent* et *end*, écrits par *e* et prononcés par *a*, sont brefs : il *vend*, *tourment*. Il en est de même pour les adverbes terminés en *ment*, comme *sagement*.

On ne met plus l'*i* après l'*a* devant la syllabe *gne;* on écrit *montagne*, *Espagne*, au lieu de *montaigne*, *Espaigne*.

E.

Les participes masculins des verbes en *eer* s'écrivent avec un accent aigu sur le dernier *e*, et non sur le premier : *creé*, *agreé*.

Plusieurs mettent l'accent circonflexe sur l'*u* des adverbes en *ument*, comme *esperdûment*, *ingenûment*, etc.

On met l'accent aigu sur les mots en *és*, dont l'*e* est prononcé ouvert : *excés*.

Tous les mots en *ez* ont l'*e* masculin ; c'est par conséquent une faute que de prononcer *cheuz* au lieu de *chez*.

Les mots *altier*, *entier*, *familier*, *regulier*, *seculier* ont l'*e* final ouvert comme *amer* (1659).

A l'exception de ceux de *liége*, *siége*, *pére*, *mére*, *frére*, tous les *e* de la syllabe pénultième se prononcent ouverts : *herbe*, *piece*, *supreme*, etc.

L'*e* ne se prononce pas à la finale des troisièmes personnes plurielles de l'imparfait et du conditionnel, et on ne l'écrit plus, parce qu'il est «du tout» inutile ; au lieu de *ils aimoient*, *ils aimeroient*, écrivez : *ils aimoint*, *ils aimeroint*.

Les verbes en *ier* ne font pas entendre l'*e* au futur, et, en poésie, on ne l'écrit pas : *je dediray*, *je supplirois*.

L'adjectif féminin *demye*, placé devant un substantif,

supprime son *e;* on écrit : *demy-douzaine*, *demy-heure*, etc. (1659).

Dans le mot *juillet*, l'*i* ne sonne aucunement.

Crucifix doit être prononcé *crucifi*, et non *crucefi*, comme le veut certain grammairien.

O.

La terminaison *ome* est longue dans *tome*, *dome*, *axiome*.

Lorsque après *om* ou *on* vient une consonne différente de *m* et de *n*, *om* et *on* se prononcent *oun*, comme dans *nombre*, *ronce*, *ronfler*, *songer*. Il en est aussi de même dans les monosyllabes *bon*, *don*, etc. qui sonnent *boun*, *doun*, etc.

Certains mots en *ol*, comme *fol*, *col*, *licol*, *mol*, *fol*, se prononcent *fou*, *licou*, *cou*, *mou*, excepté leurs composés, et *fol* suivi d'une voyelle.

Le mot *tahon*, mouche, se prononce *tan*, comme *paon*, *faon et Laon* se prononcent *pan*, *fan*, *lan*.

U.

On le marque de deux points pour signifier qu'il n'est pas consonne, mais voyelle : *oüyr*, *joüer*, etc.

DES DIPHTHONGUES.

Le participe présent *ayant* et l'indicatif *ayez* se prononcent *a-yant*, *a-yez* (1659).

Quand la syllabe *fai* du verbe *faire* est suivie d'une *s* entre deux voyelles, cette syllabe se prononce *fe;* ainsi *nous faisons*, *je faisois*, *faisant* se prononcent *fezons*, *fezois*, *fezant*.

Le son *oi* ou *oy* se prononce en faisant sonner l'*i* comme un *è* ouvert après l'*o;* de sorte que *Roy*, *moy*, *boire* se prononcent *roèt*, *moè*, *boaire*, etc.

Les noms des nations en *ois* se prononcent plus élégamment en *ai;* on dit *Français*, *Anglais*, *Portugais;* mais il y a exception pour *Genois*, *Suedois*, *Liegeois*.

On ne dit ni n'écrit plus *roine*, mais bien *reine* (1659).

Pseaume se prononce *sôme*, et le mot *heaume* fait trois syllabes.

On a le choix entre *heureux* prononcé comme il est écrit et *hureux*.

DES VOYELLES A LA FIN DES MOTS.

Règle générale, quand un mot finissant par un *e* muet est suivi d'un autre commençant par une voyelle, on supprime complètement cet *e : quelque ami* se prononce *quelquami;* mais il y a exception 1° pour *huit* et *huitième;* 2° pour l'adverbe d'affirmation *oüy*, on dit *le oüy;* 3° pour *onze* et *onziéme*, quoique ce ne soit pas le sentiment de Vaugelas.

On met l'apostrophe dans les verbes composés de *re* devant une voyelle : *r'allier*, *r'ouvrir*, *entr'ouvrir*, etc.

On la met aussi après *grand* suivi de certains substantifs féminins, tels que *mere*, *chere*, *pitié*, *messe*, etc., ainsi qu'à la place de l'*e* final du verbe *garder* dans l'expression *Dieu vous gard'*.

L'*e* du pronom *le* ne se supprime point dans l'écriture après un impératif; mais, dans la prononciation, il ne se fait pas sentir ; ainsi *menez le à sa maison* se prononce *menez l'a sa maison*.

A la troisième personne singulière des verbes non terminés par un *t*, on ajoute, dans les interrogations, une apostrophe après cette lettre quand elle est suivie du pronom *il* ou du pronom *elle;* on écrit : *parle-t'il*, *parlera-t'elle? que dira-t'on?* Quelques-uns aiment mieux que l'on mette le *t* entre deux petits tirets de liaison ayant cette forme : *que dira-t-on?*

L'on pour *on*, qui accompagne les verbes impersonnels, a aussi une apostrophe après l'*l*, comme dans *l'on dit*.

Les impératifs de la première conjugaison terminés par *a* ou *e* féminin (muet), prennent un *z* ou une *s*, avec l'apostrophe, devant les particules relatives *en* et *y*, comme dans *va-z'y voir*, ou *va-s'y voir; voila une dangereuse entreprise : parle-z'en à tes amis*.

PRONONCIATION DES CONSONNES FINALES.

Règle générale, à la fin des périodes, quand on interrompt le cours des paroles pour reprendre haleine, on ne prononce pas les consonnes qui finissent le dernier mot, et ces consonnes sont muettes encore quand le mot suivant commence par une consonne.

Mais voici des exceptions à ces règles :

On prononce toujours les consonnes finales des mots étrangers : *l'homme de bien Job; l'homme de bien Job disoit;* il en est de même pour les autres lettres : *Isaac*, *David*, *Aman*, *Juppiter*, *Mars*, *Judith*, *Ajax*, *Sud*, *Est*, *Ouest*.

Dans les noms terminés en *ect*, le *c* ne se prononce pas : *effect*, *respect*, etc., sonnent *effet*, *respet*, etc.

Le *c* et le *t* se prononcent dans *correct*, *direct*, *exact*.

Les mots suivants *froc*, *cinc* ou *cinq*, *estomac*, *donc* font entendre le *c* quand ils sont suivis d'une voyelle.

Dans les interrogations, le *c* de *donc*, ne se prononce pas; *est-il donc arrivé?* sonne *est-il don arrivé*.

L'*f* se prononce toujours à la fin des mots, excepté dans *baillif*, *clef*, *couvrechef* et *esteuf*, ainsi que dans les trois pluriels *bœufs*, *œufs*, *neufs*.

Au singulier, ces derniers ne sonnent pas l'*f* devant une consonne : *un œuf tout frais*, lisez *eu*.

On ne prononce pas *l* finale dans *filleul*, *espagneul*, *chevreul* (1659).

Devant les consonnes, le pronom *il* ne sonne point l'*l; il dit* se prononce *i dit*, et il en est de même dans les interrogations : *que dit-il? parle-t'il à vous?* se lisent *dit-i*, *parle-ti*.

Le pluriel *ils* ne fait entendre que son *s* devant une voyelle ; *ils ont* se prononce *i zont*.

La consonne *r* se prononce à la fin de tous les mots, mais on peut ne la point prononcer dans *mouchoir de col*.

Dans le mot *monsieur*, on peut prononcer l'*r* devant les consonnes, mais il vaut mieux ne la point faire entendre.

L'*s* finale se prononce toujours dans *sens*, pour éviter les équivoques avec *sang;* c'est ainsi que parlent les plus « disers ».

(*La fin au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Le duc de Carlepont; par Amédée Achard. Nouvelle édition. In-18 jésus, 431 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

La mort de Louis XVI, scènes historiques. Le 10 août, le 2 septembre, le 21 janvier; par A. du Chatelier, correspondant de l'Institut de France. 3e édition. In-8°, 334 p. Paris, lib. Picard.

Œuvres de Larochefoucauld; précédées d'une notice sur sa vie et le caractère de ses écrits. Maximes, Mémoires et Lettres. In-12, 448 p. Tours, lib. Gattier, 2 fr.

L'ancien Orient, études historiques, religieuses et philosophiques sur l'Égypte, la Chine, l'Inde, la Perse, la Chaldée et la Palestine, depuis les temps les plus reculés; par Léon Carre. T. 3. Palestine. T. 4. Appendice. In-8°, 1436 p. Paris, lib. nouvelle. 6 fr.

Mme Vitel et Mlle Lelièvre, suite des Baigneuses de Trouville; par Adolphe Belot. 2e édition. In-18 jésus, 327 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Dieu dans la nature; par Camille Flammarion. 13e édition. In-12, xx-556 p. et portrait. Paris, lib. Didier et Cie. 4 fr.

Les Mœurs et les Femmes de l'extrême Orient. Voyage au pays des Bayadères; par Louis Jacolliot. Illustrations de Riou. 3e édition. In-18 jésus, 380 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. 3e édition, revue et corrigée. In-18 jésus, 392 p. Lib. Dentu. 3 fr. 50.

Grammaire complète de la langue française; par M. Lucien Leclair. 19e édition, revue et corrigée. In-12, x-242 p. Paris, lib. Belin.

Voyage aux Pyrénées; par H. Taine. 7e édition, revue et corrigée. In-18 jésus, vi-350 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Premières et Nouvelles Méditations poétiques; suivies de la Mort de Socrate, du Pèlerinage de Childe-Harold et du Chant du Sacre; par A. de Lamartine. Nouvelle édition, publiée par les soins de la Société propriétaire des œuvres de M. de Lamartine. In-8°, 550 p. port. et 3 grav. Paris, lib. Hachette et Cie; Furne, Jouvet et Cie; Pagnerre. 7 fr. 50.

Histoire de l'origine des inventions, des découvertes et des institutions humaines; par D. Ramée. architecte. In-8°, viii-540 p. Paris, lib. Plon.

Grammaire des langues romanes; par Frédéric Diez. 3e édition, refondue et augmentée. T. 3. Traduit par Alfred Morel-Fatio et Gaston Paris. 1er fascicule. In-8°, 224 p. Paris, lib. Franck.

La chanson de Roland; Texte critique, traduction et commentaire; par Léon Gautier, professeur à l'école des Chartes. 5e édition. In-8°, 395 p. vign. et 4 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Grammaire française, rédigée d'après le programme officiel des écoles de la ville de Paris. Cours élémentaire accompagné de 883 exercices; par MM. L. Leclair, agrégé et C. Rouzé, professeur agrégé. 4e édition, corrigée. In-12, 144 p. Paris, lib. Belin.

Publications antérieures :

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

FROMONT JEUNE ET RISLER AINE. — Mœurs parisiennes. — Par Alphonse Daudet. — Septième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

ŒUVRES DE VADÉ, précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Vadé. — Par Julien Lemer. — Paris. *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

RECUEIL ALPHABÉTIQUE DE CITATIONS MORALES des meilleurs écrivains, prosateurs et poètes, historiens et philosophes de tous les temps et surtout contemporains, ou ENCYCLOPÉDIE MORALE. — Par M. E. Loubens, chef d'institution honoraire. — Un beau volume grand in-8° jésus à deux colonnes. — Ouvrage adopté par la Commission officielle des livres pour prix et pour toutes les bibliothèques scolaires de France. — Prix : 6 francs.

ECHOS, choix de poésies. — Par le pasteur A. Eschenauer. — Un joli volume elzévirien, où l'on trouvera entre autres une pièce souvent signalée sur le *Bombardement de Strasbourg*. — Paris, librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. — *Lectures choisies*. — Par le lieutenant-colonel STAAFF, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique en France. — Ouvrage désigné comme prix aux concours généraux de 1868 à 1872; adopté et recommandé par la commission des Bibliothèques de quartier, etc., etc. — Quatrième édition. — Six volumes du prix de 4 à 5 francs chacun. — Paris, à la librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Grands-Augustins, et à la librairie classique de *Ch. Delagrave et Cie*, 58, rue des Ecoles.

POÉSIES DE THÉODORE DE BANVILLE. les exilés ; les princesses. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 6 fr.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re, la 2e et la 3e année doivent être prochainement réimprimées.*

LE DIT DES RUES DE PARIS (1300) — Par GUILLOT (de Paris) — Avec préface, notes et glossaire — Par EDGAR MAREUSE — Suivi d'un plan de Paris sous Philippe-le-Bel. — Paris, *Librairie générale*, 72, boulevard Haussmann.

LE PARLEMENT, LA COUR ET LA VILLE pendant le procès de Robert-François DAMIENS (1757) — Lettres du poëte Robbé de Beauveret au dessinateur Desfriches. — Publiées pour la première fois. — Avec notice, notes et documents inédits — Par GEORGES D'HEYLLI — Paris. *Librairie générale*, 72, boulevard Haussmann.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît tous les mois à Brighton un recueil littéraire, philosophique et politique dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'ANGLETERRE ou le CONTINENT, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement, qui est de 10 fr. pour la France, peut se prendre à Paris, chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à Brighton, chez M. Duval, 92, Eastern Road (*Affranchir*).

ON DEMANDE POUR UNE INSTITUTION EN VALACHIE

Un Français pouvant donner des leçons de Grammaire, de Rhétorique, de Littérature et de Sciences physiques et naturelles, à partir du 1er septembre prochain. — Pour les renseignements, s'adresser à M. H. Maréchal, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1875.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE LYON a mis au concours pour 1876 le sujet suivant : *Préciser ce que peut et doit faire l'Instituteur primaire, en ce qui concerne l'éducation de ses élèves ; indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche.* — Le prix sera de 500 fr., décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er septembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant-Batignolles, avant le 31 décembre 1875.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne publie le programme des concours de 1876-1877. Voici celui de *littérature* et de *poésie*. La Société propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.) ; et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

ACADÉMIE DES LETTRES DE ROUEN. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au Secrétaire-perpétuel, M. Julien Loth.

La Société dunkerquoise reçoit les manuscrits pour le Concours de 1875, jusqu'au 1er octobre ; — Les Sociétés académiques de Troyes, de Lille et l'Académie de la Rochelle, jusqu'au 15 octobre ; — La Société littéraire d'Apt, l'Académie de Bordeaux et la Société académique de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 1er novembre.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DALPÉLEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année | N° 9. | 1er Septembre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication sur la prononciation de *Ouate;* — Explication et signification de *Prendre ses jambes à son cou;* — Ce que doit être un *Prannel;* — Si c'est une faute que d'écrire *Oignon* sans *i* || Explication de *Fesser la messe;* — Etymologie de *Brandi* dans *Tout brandi* || Passe-temps grammatical || Fin de la biographie de *Laurent Chifflet* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Familles parisiennes pour la conversation || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Voici la seconde des deux communications que j'ai annoncées dans mon numéro 8, comme venant d'un nouvel abonné de Rouen :

Le mot *ouate* peut-il admettre l'aspiration ?

C'est par l'analogie que le *Courrier de Vaugelas* s'est prononcé pour la négative (15 juin dernier, p. 29), parce que le dictionnaire de M. Littré n'offre qu'un très-petit nombre de mots où cette diphthongue soit aspirée.

Ne pourrait-on pas, aussi bien, invoquer l'etymologie ?

En effet, sur le passage du *Lutrin*, cité dans cet article,

On apporte à l'instant ses somptueux habits
Où sur *l'ouate* molle éclate le tabis;

une édition de Boileau (M. DCC. LXVI, 2 vol. in-12), annotée par l'abbé Renaudot et M. de Valincour, porte en note : « Nos anciens disoient *oue* pour *oie*, et *ouette* pour *oison*. » Le mot d'*ouate* qu'on prononce *ouette* en province, vient » de là, par rapport à ce mot duvet que Rabelais, liv. 4, » ch. 13, exalte si fort dans les oisons. Cette étymologie est » de M. de la Monnoye. »

Laissons de côté l'indication fautive du passage de Rabelais. Cependant, s'il est vrai que le mot *ouate* vienne du vieux mot *oue*, ce ne serait donc plus par analogie, mais bien à cause de l'étymologie qu'il faudrait toujours écrire *l'ouate* et non *la ouate*, puisque le mot *oue* n'etait jamais aspiré chez nos anciens auteurs. Maître Pathelin ne dit-il pas à Guillemette, en parlant du drapier Gosseaume :

Il doit venir manger de l'*oue*.

Je conçois que l'auteur de cette communication, qui habite Rouen, capitale d'une ancienne province où l'on prononce *ouette*, ait pensé, comme La Monnoye, qui était de Dijon, capitale d'une autre ancienne province où l'on prononçait de même en écrivant *ouaïte*, que le mot *ouate* vient de *oüe*, nom que l'on donnait autrefois aux oies. Mais c'est une erreur dont les réflexions suivantes pourront, à mon avis, faire justice :

1° La *ouate* est du coton que l'industrie a substitué au produit naturel de l'apocyn (en langage scientifique *Asclepias Syriaca*), plante originaire de Syrie, d'Egypte et d'Asie mineure, quand le coton fut devenu commun en Europe, c'est-à-dire au XVIIe siècle. Or, pourquoi lui avoir donné le nom du petit d'un oiseau de basse-cour qui fournit la plume dont on fait des lits ? On comprendrait jusqu'à un certain point, attendu qu'elle en a quelque peu l'apparence, qu'on l'eût nommée comme la plume d'oie, mais cette plume n'a jamais été, que je sache, appelée *ouette*.

2° Comme, dans toutes les langues de l'Europe occidentale, le mot en question s'écrit par un *a* avant le *t*, ou son équivalent le *d* (anglais, *wad;* wallon, *watt;* espagnol, *huata;* italien, *ovata;* allemand, *watte;* hollandais, *vad*), il est évident que la forme française de ce mot est *ouate;* et, attendu que *ate* n'est point une finale diminutive dans notre langue, il en résulte que *ouate* est un primitif, et non un dérivé.

3° Dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage (1750), *ouate* est qualifié par Le Duchat de « mot nouveau ». Or, à cette époque, le mot *ouette*, petite *oüe*, avait cessé depuis longtemps d'être en usage, car je ne l'ai trouvé ni dans Furetière (1771), ni dans Nicot (1606), ni même dans Roquefort, qui ne va que jusqu'au XVIe siècle. Quelle raison y aurait-il donc eu d'aller chercher cet archaïsme pour dénommer un produit que l'on venait de créer ? Je n'ai pas d'exemple d'une semblable antithèse.

Comme *ouate* n'a pu, en aucune façon, être tiré de *ouette*, diminutif de *oüe*, il en résulte qu'il faut, comme je l'ai fait, invoquer l'analogie et non l'étymologie pour

décider la question de savoir comment l'initiale *ou* doit se prononcer dans ce mot.

×

Première Question.

Quelle est la signification exacte de l'expression PRENDRE SES JAMBES A SON COU, *et comment expliquez-vous cette expression, que M. Littré qualifie à bon droit, il me semble, de « singulière ».*

—

Un collaborateur de l'*Intermédiaire*, journal où la même question avait été posée (1re et 2e année), a cherché à expliquer cette expression par le correspondant qu'elle a en anglais et en allemand. Mais je crois cette méthode défectueuse, et voici pourquoi :

Etant donnée l'expression *prendre ses jambes à son cou*, l'expression correspondante en anglais, *to go neck and heels together* (aller cou et jambes ensemble), s'en tire facilement : quand on a pris ses jambes à son cou, le cou et les jambes doivent être réunis; et il en est de même de l'expression allemande *Die Beine in die Hand nehmen* (prendre ses jambes à sa main), car pour prendre, mettre ses jambes à son cou, il faut employer les mains. D'où je conclus que *prendre ses jambes à son cou* doit bien plutôt servir à expliquer la manière dont deux peuples voisins ont rendu la même idée, que la forme de ladite expression en anglais et en allemand ne doit servir à expliquer celle qu'elle a revêtue en français.

Selon moi, l'expression dont il s'agit, qui appartient à la langue familière (langue qui admet les associations les plus contraires à la nature des mots, qui parfois semble prendre à tâche d'obscurcir la pensée au lieu de la mettre en évidence), cette expression, dis-je, ne peut trouver son explication que dans notre idiome lui-même, ce dont j'espère vous fournir une preuve incontestable.

Les quilles étaient un des jeux de l'ancienne France; et, attendu que lorsqu'on les troussait, c'est-à-dire qu'on les mettait dans le sac, c'était pour s'en aller, partir, on a dit d'abord *trousser ses quilles* et *trousser son sac et ses quilles*, dans ce sens, comme les citations suivantes en font foi :

Sans plus dire despesche-toy
Incontinent *trousse tes quilles.*
(*Le Mistere du Vieil Test. par pers.*, cité par Fr. Michel.)

Si tu n'è d'ène humeur jantille
Trouce me *ton sai et tè quille.*
(*Dict. fr. et bourg.*, dans Mignard, p. 280.)

D'autre part, les dames gentilles
Promptement *trousserent leurs quilles.*
(D'Assoucy, *Jug. de Pâris.*)

Maudollé, sus à la justice
Trousses vostre sac et vos quilles.
(Cité par Fr. Michel, *Dict. d'Argot.*)

Il faut de grand matin demain *trousser ses quilles.*
(Th. Corneille, *D. Bertrand de Cig*, II, 4.)

Et *trousses vos sacs et vos quilles.*
(Ch. d'Orléans, *Rondel.*)

Avec le temps, la première de ces expressions a subi deux transformations remarquables.

Première transformation. — Comme le verbe *trousser* a le sens de *plier*, sens qu'il avait dès saint Louis, et que, par plaisanterie, *quille* se disait anciennement, comme aujourd'hui, pour *jambe*, on a remplacé *trousser* par *plier*, *quilles* par *jambes*, et l'on a dit : *plier ses jambes*, pour *trousser ses quilles*, preuve ces deux exemples trouvés par M. Littré dans un ouvrage du xve siècle :

Et sur ce le galant, qui a un pou de delay, *desplée ses jambes* et s'en va.
(*Les 15 joyes de mariage*, p. 122.)

Le gallant *ploye ses jambes* et s'en va.
(Idem, p. 150.)

Seconde transformation. — Les quilles une fois troussées, on emportait au cou le sac qui les contenait, comme les bergers font leur pannetière, les chasseurs leur carnassière, et les colporteurs leur balle. Or, après la substitution de *jambes* à *quilles*, on a été naturellement conduit à dire *prendre ses jambes* (ses quilles) *à son cou*, et cette expression, qui a eu la bonne fortune de se voir préférer à *plier ses jambes*, peut-être parce qu'elle était plus singulière encore, est restée seule, dans la langue moderne, comme synonyme de *trousser ses quilles :*

Alors se voyant dans la basse-cour, *il a pris ses jambes à son cou*, et ne savait où donner de la tête.
(Mme de Genlis, *Th. d'Educ., la Cloison*, sc. 14.)

Et *prenant*, sans tarder, *mes jambes à mon cou*
J'arrive tout en nage et plus qu'à moitié fou.
(Desforges, *Tom John à Londres*, III, 3.)

Telle est la manière dont j'explique l'expression que vous m'avez proposée. Je pense que c'est la vraie; et voici, du reste, deux raisons qui me semblent propres à donner crédit à cette opinion :

1° Antoine Oudin nous apprend qu'on disait également « *Jetter ses jambes à son cou.* » Ce *jetter* n'exprime-t-il pas bien ici l'action de celui qui, après avoir mis les quilles dans leur sac, se lance le tout sur le cou pour le porter plus facilement?

2° Le même auteur ajoute : « D'autres disent *Pendre ses jambes à son cou.* » L'emploi de ce verbe *pendre* est justifié aussi par la manière dont un paquet se porte au cou : il y est pendu, en quelque sorte, soit par un cordon soit par une courroie.

Voyons maintenant quel est au juste le sens de l'expression *prendre ses jambes à son cou.*

Les lexicographes sont peu d'accord là-dessus : d'après Antoine Oudin (1640), elle signifie « se mettre en chemin, s'en aller »; selon la première édition de l'Académie (1694), elle veut dire « se disposer à partir promptement, sur l'heure »; d'après Furetière (1727), elle se dit de celui « qui se resout à partir pour quelque message, quelque voyage »; Richelet (1728) dit, lui, « partir pour un message »; pour Trévoux (1771), elle signifie « se sauver, s'enfuir, partir promptement »; à en croire Quitard, elle veut dire « s'enfuir de toute sa vitesse »; Fr. Michel lui trouve simplement le sens de « s'enfuir »; enfin, Th. Lorin (*Vocabulaire pour les œuvres de La Fontaine*), pense qu'elle équivaut à « s'en aller, s'enfuir rapidement ».

Comment trouver qui a raison ici?

Il est évident que, pour découvrir le véritable sens de

prendre ses jambes à son cou, il n'y a qu'à interroger les expressions *plier ses jambes* et *trousser ses quilles*, qui ont rendu précédemment la même pensée. Or, dans les exemples suivants, ces locutions marquent seulement l'action de recueillir quelques effets qui se peuvent emporter avec soi :

Et messire Jehan *trousse ses quilles* et s'en va tout droict devers le roy.

(Chastellain, *Chr. des D. de Bourg.*, III, p. 185.)

... Le galant, qui a un pou de deslay, *desplée ses jambes* et s'en va.

(*Les 15 joies de mariage*, p. 123.)

Le gallant *ploye ses jambes* et s'en va.

(Idem, p. 150.)

J'en tire cette conclusion que *prendre ses jambes à son cou*, dont le sens a été évidemment altéré au XVIIe siècle par suite de l'ignorance où l'on était relativement à l'origine de ladite expression, veut dire tout simplement *plier bagage*, et, par métonymie, figure qui permet de prendre le conséquent pour l'antécédent, *s'en aller*, *partir*, mais sans impliquer aucune idée de marche rapide ni de fuite.

×

Seconde Question.

La REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES *Mai 1867 a publié une pièce trouvée à la Bibliothèque nationale par M. Léopold Delisle, où il est question de plusieurs « travaux de hucherie » faits par Gautier d'Oessel, au château de Rouen, en 1433, lorsqu'il présente ses comptes à la vicomté de cette ville. On y lit ce passage : « Fait ung* PRANNEL *ou (au degré de la chambre où soulloit estre logiée Jehanne la Pucelle. » Qu'est-ce qu'un* PRANNEL? *La question a d'autant plus besoin d'être résolue, qu'elle a une importance historique, que le mot ne se trouve pas dans une dizaine de vieux dictionnaires qui ont été consultés, et que plusieurs savants déclarent ignorer le sens précis qu'il faut attacher à ce mot.*

—

Grâce à la complaisance de M. Léopold Delisle, aujourd'hui directeur de la Bibliothèque nationale, j'ai pu voir la pièce en question, qui m'a été montrée et lue avec empressement par M. Ulysse Robert, préposé au département des Manuscrits.

Il y a bien, comme vous le dites, *prannel :* toutes les comparaisons qui peuvent être faites entre les deux premières lettres de ce mot et les *p* et les *r* du reste de la pièce ne permettent pas de lire autrement.

Il faut donc expliquer *prannel*, ce que je présume n'être pas impossible.

Des « travaux de hucherie » étaient des travaux de menuiserie; car on apprend dans le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, au mot *Menuisier*, que, jusque vers la fin du XIVe siècle, les menuisiers s'appelaient en France *huchers*, ce qui implique pour leur métier le nom de *hucherie*.

On sait d'un autre côté que, jusqu'au XVIIe siècle, ce que nous appelons aujourd'hui *escalier* s'est appelé *degré* :

Celui cui il l'ot commandé
A tost le cheval enselé,
Et puis au *degré* li amene.

(*Renard*, 22207.)

Apportant ung plat de viande sur le *degré*.

(Commines, I, 9.)

Il se laissoit, maintes fois tomber du haut d'un *degré*, ou en la trappe d'une cave.

(Desperiers, *Contes* LXXIX.)

Il s'agit donc d'un travail en bois, d'une réparation que le menuisier Gautier d'Oessel a exécutée à une partie de l'escalier qui conduisait à la chambre où fut renfermée Jeanne d'Arc.

Or, j'ai cherché dans l'Encyclopédie et bien ailleurs les noms techniques des diverses parties d'un escalier; et, dans les lignes suivantes, j'en ai trouvé un, *panneau*, que je crois être identiquement le même que celui de votre question :

Lorsque le dessous des escaliers doit être décoré de compartiments avec *panneaux*, l'épaisseur des limons et les battants de rives doivent être développés; quant aux traverses et aux *panneaux*, les bois qui les forment doivent être élégis comme les dessous dont nous venons de parler.

(*Manuel du Menuisier*, Coll. Roret, I, p. 352.)

En effet, à la date où fut présenté le mémoire de Gautier d'Oessel (1433), le mot *panneau*, dans toutes ses significations, se disait *pannel*, comme le montrent ces exemples :

Si monta sus le comte sans selle et sans *pannel*.

(Froissart, II, II, p. 159.)

Au trou où le conin se glisse
Ma bourse et mon *pannel* tendoie.

(Em. Deschamps, *Poés. mss.*, f. 438.)

D'où cette première conséquence que le menuisier dont il s'agit a parfaitement pu mettre sur sa note qu'il avait fait un *pannel*.

Maintenant quand je considère :

1° Que si *prannel* n'a jamais été rencontré dans aucun des dictionnaires français où l'on a pu le chercher, il n'est nullement rare, dans notre langue, de voir la lettre *r* mise dans des mots où elle n'est point appelée par l'étymologie, puisqu'on trouve : *chanvRe* (cannabis), *fRonde* (funda), *tResor* (thesaurus), *chartRe* (carta), *registRe* (regestum), *poutRe* (postis); *chardRonnet*, pop. chardonneret :

2° Qu'en supposant que l'*r* de *prannel* ne soit pas une faute de copiste, il a très-bien pu se faire que les artisans rouennais du XVe siècle, et partant les menuisiers, eussent l'habitude de prononcer cette lettre dans *panneau;*

J'en tire cette seconde conséquence, qui sera aussi ma conclusion, que *prannel* n'est probablement qu'un terme propre à l'ancienne population de Rouen, terme formé de *pannel*, panneau, et enrichi d'une *r* adventice, comme les mots que je viens de citer.

×

Troisième Question.

Je vous serais extrêmement reconnaissant si vous vouliez bien répondre, dans vos prochains numéros, à la question suivante : Celui qui, dans un examen, écrirait OGNON *et non* OIGNON *commettrait-il une faute?*

—

Qu'est-ce qu'une faute?

Un manquement à un principe, à un usage, à une manière de faire quelque chose.

Or, quelle est la manière reçue d'écrire le mot en question? C'est *oignon*, avec un *i* après l'*o*, forme qui se trouve dans tous les dictionnaires, tant anciens que modernes.

C'est donc une faute que d'écrire le mot sans *i*, dans quelque circonstance que ce soit.

Peut-être dira-t-on que *oignon* se prononçant comme s'il n'y avait pas d'*i*, on peut supprimer cette lettre; mais que de mots contiennent des lettres qui ne se prononcent pas, et qui sont cependant rigoureusement exigées pour leur orthographe! Par exemple, pour ne citer que des cas analogues à celui d'*oignon*, l'*i* est muet également dans *neige*, *pleine*, *treize*, *Seine*, etc., sans y être, pour cela, moins indispensable.

ÉTRANGER

Première Question.

Comment expliquez-vous l'expression FESSER LA MESSE, *pour signifier la dire promptement? Il me semble qu'il y a là deux termes hurlant un peu de se voir assemblés, car on ne bat pas la messe.*

—

Probablement parce qu'en stimulant un attelage avec le fouet, on fait marcher plus vite le véhicule, la langue anglaise emploie *to whip* (fouetter), pour signifier faire exécuter un prompt mouvement à l'objet dont le nom figure généralement comme régime, mouvement dont la nature est indiquée par la préposition qui suit *to whip*. Ainsi elle dit :

To whip off a thing (faire exécuter un prompt mouvement d'éloignement à une affaire, c'est-à-dire l'expédier) ;

To whip out (faire exécuter un prompt mouvement d'extraction, c'est-à-dire tirer promptement) ;

To whip up (faire faire un prompt mouvement d'ascension, c'est-à-dire saisir ou prendre promptement) ;

To whip down (exécuter un prompt mouvement de descente, c'est-à-dire descendre promptement) ;

To whip in (faire un prompt mouvement d'entrée, c'est-à-dire entrer promptement).

Or, chez nous, le verbe *fouetter* s'est construit au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle d'une manière presque semblable, avec certains substantifs, ce dont voici la preuve :

Ainsi, mon amy, *fouette* moy ce *voyrre de vin.*

(Rabelais, *Garg.*, I, 5.)

C'est lui qui fait que les femmes, pour avoir quelque chose de masculin, portent, au lieu de cravates, des steinkerques, et le poignard au bout, qu'elles *fouettent les bouteilles de vin* comme des Suisses, le ratafiat et l'eau clairette comme nos jeunes officiers.

(Gherardi, VI, p. 399.)

On dit aussi *fouetter le cahier*, pour dire écrire fort vite, ou achever vite son ouvrage bien ou mal.

(Furetière.)

Mais *fouetter* a un synonyme en français, *fesser*, lequel, dans le sens de faire vite l'action réellement subie par le régime, semble avoir eu la préférence :

Elle *fesse* son vin de champagne à merveille, et sur la fin du repas, elle devient fort tendre.

(Regnard, *Seren.*, II.)

Nous les aidâmes à *fesser* les meilleurs vins.

(Lesage, *Gil Blas*, VII, 14.)

Pour divertir la veuve et la consoler de la perte du défunt, ils *fessent* son vin de champagne à la santé du mort.

(Dancourt, *Sec. chap. du Diab. boit.*, I, 1.)

On trouve *fesser le requiem* dans Oudin (*Curios. franç.*, p. 219) avec le sens de « se hâter en chantant pour les morts »; d'après le même auteur, on disait *fesser le breviaire*, *fesser l'alleluia*, pour signifier les dire promptement : on a dit naturellement, comme étant dans le même ordre d'idées, *fesser la messe*, pour signifier, en parlant de celui qui officie, arriver aussi vite que possible à l'*Ite missa est*.

×

Seconde Question.

J'ai trouvé ceci dans le XIXe SIÈCLE *du 17 février 1874 : « Je n'ai pas la prétention de produire ici une organisation* TOUTE BRANDIE. *» Quel est, je vous prie, le sens de cette phrase?*

—

Voici, au sujet de l'expression *tout brandi*, ce que pensent ceux de nos lexicographes qui n'ont pas oublié de la mentionner dans leurs ouvrages :

D'après Cotgrave (1660), elle signifie « totalement, tout entier »; selon l'Académie (1694), elle veut dire « tout d'un coup »; pour Furetière (1727), c'est « de vive force »; Trévoux (1771) ajoute à la signification donnée par Furetière celle de : « dans l'état où l'on se trouve »; le comte Jaubert (*Gloss. du centre de la France*) lui donne le sens de « tout de go, tout entier, la tête la première »; Bescherelle et Poitevin reproduisent le sentiment de l'Académie; enfin, M. Littré y voit le sens de « comme la personne ou la chose se trouve. »

Mais la diversité de ces renseignements n'étant nullement propre à résoudre la question que vous me proposez, je vais m'occuper d'abord de déterminer le sens de l'adjectif qui en fait la difficulté.

Dans l'armement du moyen-âge, le mot *brand* désignait la lame d'une grosse épée qui se maniait à deux mains ; et, comme la partie se prenait souvent pour le tout, on disait aussi le *brand* pour désigner l'épée elle-même :

En son poing tenoit le *brand* fourbi d'acier.

(*Berte*, XIX.)

Du substantif *brand*, on a dû faire l'adjectif *brandi*, comme de *casque*, de *brassard* on a fait dans la suite *casqué* et *brassardé*, qui se disent d'une personne ayant un casque, un brassard :

Istobad ne doutait pas qu'étant *casqué*, *brassardé*, il ne vînt à bout du champion.

(Voltaire, *Zadig*, 21.)

Précédé de *tout*, l'adjectif *brandi* a signifié *tout armé ;* et, à l'époque où le brand était encore en usage,

on a dit d'un chevalier qu'il entrait quelque part *tout brandi*, lorsqu'il y entrait sans avoir déposé son brand, comme nous disons *tout botté* en parlant de quelqu'un qui, arrivant d'un voyage ou de la chasse, ne prend pas le temps d'ôter ses bottes pour entrer dans un lieu où l'on pénètre généralement avec d'autres chaussures.

Avec les années, et surtout quand les guerriers ne portèrent plus le brand, *tout brandi* passa du sens de *tout armé* aux sens successifs de : tout prêt pour son service, sans aucun changement de toilette, tel qu'on se trouve, et, au figuré, sans se modifier, comme semblent l'indiquer ces exemples :

Il estoyt en griefve maladie tumbé, par certaine crudité d'estomach, causée de ce que la vertus concoctrice de son estomach, apte naturellement à moulins à vent *tous brandiz* digerer n'avoyt peu a perfection consommer les paelles et coquasses.

(Rabelais, *Pantagr.*, liv. IV, ch. XVII.)

Sa colère s'étoit tournée contre l'Olive, qui le porta *tout brandi*, comme on dit à Paris, sur le lit que faisoit la servante.

(Scarron, *Rom. com.*, II, ch. 7.)

Ils ant des chemises qui ant des manches où j'entrerions *tout brandis* toi et moi.

(Molière, *Le Festin de Pierre*, II, sc. 1.)

Nun n'entre an Paircidi
To brandi.

(Guy Barozay, *Noels bourg.*)

Maintenant que la véritable signification de *tout brandi* est découverte (car, si je ne m'abuse, c'est réellement celle que je viens d'indiquer), il est facile de donner le sens exact de la phrase que vous m'avez proposée. En effet, elle veut dire que l'écrivain qui s'y exprime n'a point la prétention d'exposer dans son article une organisation *toute prête à fonctionner* en quelque sorte comme l'ancien chevalier armé de son brand.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... basé sur autre chose que des pipes culottées (pas de *sur*); — 2° Etant *donnée* cette situation; — 3° .. *quelque* dépit qu'il en ait; — 4°... à *quelque* trois cents voix de majorité; — 5°... ne doit tenir qu'à une *couple* de voix: — 6° Que voulez-vous *qu'il* advienne; — 7°... *moitié* allemands, *moitié* slaves; — 8°... se prendre du rôle de dupes (pas de *en*); — 9°... n'*aient* pas été respectées... n'*aient* jamais trouvé.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° M. Jules Barni est depuis dix jours au lit, atteint d'une érésipèle. Il n'a pu, à son grand regret, se rendre à Versailles pour le vote de la loi dite d'enseignement supérieur.

2° Les bonapartistes se défendent en disant qu'ils ont fait tous ces préparatifs avant que l'Assemblée ait déclaré que la République est le seul gouvernement légal, avant même que le septennat ait été institué.

3° « Le cabinet considérera comme un refus formel de concours le vote de l'ordre du jour pur et simple » termine M. le Président du Conseil.

4° Nos prélats rivalisent de zèle et d'activité; il n'en est pas un qui ne tienne à cœur de posséder dans son diocèse, à l'expiration des vacances scolaires, sinon une université complète, du moins une faculté.

5° Cependant un bon averti en vaut deux, et il est prudent de se faire vacciner, si on ne l'est déjà, et revacciner si l'on a été inoculé il y a quelques années.

6° Mais, depuis un temps immémorial, le docteur Lelarge, puisque docteur il y a, exerçait le droit incontestable de mettre au monde les enfants du pays, à seule fin de les assassiner plus tard quand ils seraient malades.

7° Nous avons le bonheur de voir de temps en temps l'impératrice du Mexique. C'est une maîtresse femme qui ressemble comme deux gouttes d'eau à Louis-Philippe.

8° Qui dit septennat, dit institution d'expédient. En face d'une situation semblable, ce serait pousser jusqu'à l'excès la doctrine du droit populaire que d'exiger qu'elle soit ratifiée par un plébiscite.

9° Si tel est aussi le sentiment des lecteurs du *Voleur*, j'espère qu'ils ne laisseront pas que de prendre quelque interêt aux détails tout intimes que je dois aux confidences d'un vieil ami.

10° M. le garde des sceaux se venge impitoyablement des craintes qu'on a laissé percer touchant son silence.

Les corrections à quinzaine.)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVII° SIÈCLE.

Laurent CHIFFLET.

(*Suite et fin.*)

PRONONCIATION DES CONSONNES FINALES DEVANT LES VOYELLES.

La dernière consonne d'un mot se dit en une seule syllabe avec la voyelle qui commence le mot suivant : *louer un excellent homme*, lisez : *loué-run-n'excellen-tomme*. Voilà la règle telle que les grammairiens ont coutume de l'énoncer. Mais pour mieux faire comprendre son usage et ses restrictions, Chifflet ajoute une observation importante qui découvrira une merveilleuse propriété de notre langue, et donnera « une grande lumiére » à toute la prononciation des consonnes finales devant les voyelles qui commencent les mots suivants. Voici cette observation :

Les consonnes finales, principalement l'*n*, le *t* et le *d*, prononcé comme un *t*, ont coutume de se faire entendre et de sonner clairement devant les voyelles des mots suivants quand ces mots sont régis par le précédent, qui finit par une consonne, autrement non. Ainsi l'adjectif devant son substantif, la préposition devant ses « cas », le verbe devant son complément, l' « adverbe » *on* ou *l'on* devant son verbe impersonnel, font sonner leurs consonnes finales, comme dans ces

exemples : *petit-t'enfant devant-t'hier*, *il alloit-tà la ville*, etc.

Excepté dans *sang* et *long*, le *g* final ne se prononce pas ; mais dans ces mots suivis d'une voyelle, il sonne *c*.

L'*n* finale ne s'unit pas aux voyelles qui commencent le mot suivant : *Platon a dit*.

L'*n* sonne dans les adjectifs *fin*, *bon*, *aucun*, *commun*, *divin ;* les expressions *un fin homme, un bon ami*, *le divin amour*, *de commun accord*, *aucun homme* se prononcent : *fin-n'homme*, *divin-n'amour; commun-n'accord, bon-n'ami*.

Les mots *mon*, *ton*, *son* et *un* devant les substantifs et les adjectifs sonnent leur *n;* ainsi *mon ami*, *un enfant* se prononcent *mon-n'ami*, *un-n'enfant*.

Il ne faut jamais mettre un *z* après *on* devant les verbes commençant par une voyelle ; au lieu de *on z'a dit*, on doit prononcer *on a dit*.

Le *p* se prononce dans *camp* suivi d'une voyelle, comme dans *tout le camp est en alarme*.

Dans les mots suivants, le *t* se prononce non-seulement devant les voyelles, mais encore devant les consonnes : *fat*, *placet*, *heurt* (1659).

LES CONSONNES AU COMMENCEMENT ET AU MILIEU DES MOTS.

C. — Avec une virgule dessous, c'est-à-dire quand c'est un « *c* à queue, » on le prononce comme une *s*.

On prononce indifféremment *chable* ou *cable*.

Dans les mots *Claude*, *secret*, *second*, le *c* se prononce comme un *g;* on dit *Glaude*, *segret*, *segond;* cependant on dit *secretaire*.

On dit indifféremment *bien-facteur* et *bien-faicteur;* mais au féminin, Chifflet préfère *bienfactrice* à *bienfaictrice*.

On n'écrit plus *succer*, mais *sucer*, ainsi qu'il se prononce.

D. — Le plus fréquent et le meilleur usage est maintenant de dire *vinrent* et *tinrent*, plutôt que *vindrent* et *tindrent*.

Autrefois, quelques-uns disaient, par ignorance de l'étymologie, *adversion* pour *aversion*, qui veut dire horreur, dédain ; mais présentement, il n'y a plus que quelques femmes qui « retiennent » cette mauvaise expression.

G. — Le mot *vagabond* se prononce *vacabond*, et *gangrene* se prononce *cangrene*.

Dans *signifier*, *signer*, *assigner*, le *g* ne sonne nullement ; on dit : *sinifier, siner*, *assiner* (1659).

L. — Les *ll* mouillées se prononcent comme *ll* en espagnol et *gli* en italien.

Les *ll* ne sont pas mouillées dans les mots *anguille*, *camomille*, *pupille*.

L'*l* simple n'a jamais le son mouillé dans le corps des mots, excepté dans *gentilhomme*.

P. — Les mots *pseaume* et *pseautier* se prononcent *sôme* et *sôtier*.

R. — Quand elle est entre deux voyelles, elle a le son simple ; mais dans tous les autres cas, on la prononce comme s'il y avait deux *r*.

S. — Elle ne se prononce ni dans *registre* ni dans le verbe *tistre*.

Cette lettre est nulle dans *Pasquier*.

Dans les mots *jusque* et *presque*, il est indifférent de prononcer l'*s* ou de ne pas la prononcer. De « braves » grammairiens sont en désaccord au sujet de la proposition de l'*s* dans ces deux prépositions, s'appuyant les uns et les autres sur l'usage de la Cour, signe évident qu'on peut dire des deux manières.

On n'écrit plus *chasque*, mais bien *chaque*.

L'*s* doit être prononcée encore dans les mots suivants : *affuster; alabastre*, quoiqu'on dise *albâtre ; bastant*, quoiqu'on dise *bâton; risposte,* repartie ou vengeance, et aussi dans *mestre de camp*.

C'est maintenant une bonne coutume parmi les savants de ne point écrire l'*s* dans beaucoup de mots où elle ne se prononce pas, principalement dans ceux qui sont composés de *des*, *es*, *mes*, se contentant de mettre un accent aigu sur l'*e : défier*, *écrire*, *mécroire*.

On n'écrit plus *douziesme*, *troisiesme*, mais bien *douziéme*, *troisiéme*.

X. — Dans les mots *soixante* et *lexive*, il se prononce comme une double *s : soissante*, *lessive*.

La même prononciation s'observe pour beaucoup de noms propres de villes et de provinces, comme *Luxembourg*, *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, *Xaintonges* et *Saint-Maixant*, qui se prononcent *Lussembourg*, *Aussere, Aussonne*, *Brusselles*, *Saintonge*, etc.

Les mieux entendus n'écrivent plus *deuxiéme*, *sixiéme*, *dixiéme;* mais bien *deuziéme*, *siziéme*, *diziéme*.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

A l'instar des dictionnaires grecs et latins, les dictionnaires français auraient dû indiquer le genre des substantifs en les faisant suivre d'une *m* ou d'une *f;* mais puisqu'ils ne l'ont pas fait, cela impose à Chifflet la nécessité de combler cette lacune. Il va traiter cette matière avec ordre et clarté.

Voici ce que je relève sur le genre :

On dit *minuit est sonné*, mais on peut dire *la minuit* ou *le minuit* (1659).

Le mot *absynthe* est masculin ; *alarme* est indifférent ; *anagramme* vaut mieux au masculin ; *ancre* à écrire est du genre commun ; *ange* et *busque* de statue sont masculins ; on dit *un couple* en parlant de deux bœufs attelés à un même joug ; *escrivisse* et *horloge* sont masculins ; *huile* est du genre commun ; *huistre* est masculin, ainsi que *personne*, signifiant *nul*, comme dans *personne n'est venu; reste* est masculin, excepté dans cette seule phrase, *à toute reste;* de même pour *saulcice* et *vuydange*.

Enfin, après avoir dit quels adjectifs vont avant les substantifs et lesquels vont après, ce qui n'est pas sans importance, Laurent Chifflet arrive « au bout » de sa Grammaire, dont la composition lui a appris à se corriger de bien des fautes qu'il avait commises jusqu'alors comme tout le monde.

FIN.

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Le Protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne; par Jacques Balmès. 9e édition, revue et corrigée avec soin. et augmentée d'une introduction par A. de Blanche-Raffin. 3 vol. in-12, x-1388 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

Le capitaine Gueule-d'Acier, épisode des guerres de religion, 1536-1541, roman historique; par Charles Buet. In-12, 349 p. Paris, lib. Téqui.

Les Amours de Paris; par Paul Féval. In-4° à 2 col., 188 p. Paris, bureaux du *Siècle*. 2 fr. 50.

Daniel, étude; par Ernest Feydeau. Nouvelle édition. 2 vol. in-18 jésus, 736 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 7 fr.

Marie de Mancini; par Sophie Gay. Nouvelle édition. Grand in-18, 323 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Une belle-mère; par Hector Malot. In-4° à 2 col., 135 p. Paris, bureaux du *Siècle*. 2 fr. 50.

Etudes sur le comique. Le Rire dans la vie et dans l'art; par Victor Courdaveaux, professeur à la faculté des lettres de Douai. In-12, 304 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr.

Monsieur, Madame et Bébé; par Gustave Droz (Gustave Z). 72e édition. In-18 jésus, 342 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Les Amoureux des quatre filles d'honneur; par Octave Féré. In-18 jésus, 408 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Heptaméron (l') des nouvelles de très-haute et très-illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Nouvelle édition, collationnée sur les manuscrits, avec préface, notes, variantes et glossaire-index, par Benjamin Pifteau. T. 1er. In-16, 286 p. Paris, lib. Lemerre. Papier glacé, 2 fr. 50; papier vélin, 5 fr.; papier de Chine, 15 fr.

Histoire des marins illustres de la France, de l'Angleterre et de la Hollande; par Bescherelle. 2e édition, soigneusement revue. In-4°, 224 p. Limoges. imp. Eug. Ardant et Cie.

Don Quichotte de la Manche; par Cervantès. Edit. revue avec soin. Gr. in-8°, 223 p. et grav. Limoges, lib. Barbou frères.

Rien ne va plus; par Carle Des Perrières. Avec grav. sur acier d'après Bertall. Monaco. M. Blanc. Les Décavés. Les Croupiers. Les Suicidés. Les Professeurs. Les Filous. Le Cercle de Nice, etc. In-18 jésus, VIII-298 p. Paris, lib. Sartorius. 3 fr. 50.

Les plus célèbres voyageurs des temps modernes, voyages les plus intéressants, aventures de terre et de mer dans les six parties du monde; par Charles Folleville. In-4°, 336 p. Limoges, lib. Eug. Ardant et Cie.

Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionale, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés de nos moralistes populaires; par L. Boucoiran. 1er à 4e fascicules. Gr. in-8° à 2 col., 160 p. Nîmes, imprim. Baloy-Riffard. Chaque fascicule. 1 fr.

Maître Olivier, épisode du temps de la Terreur en Alsace; par Charles Dubois. In-12, 333 p. Paris, lib. Le Clerc, Reichel et Cie. 2 fr.

Cours de littérature dramatique, ou de l'usage des passions dans le drame; par Saint-Marc Girardin, membre de l'Académie française. 11e édition, revue et corrigée. T. 2. In-18 jésus, 432 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Autour de la table; par George Sand. Nouvelle édition. In-18 jésus, 381 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

FROMONT JEUNE ET RISLER AINÉ. — Mœurs parisiennes. — Par Alphonse Daudet. — Septième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

ŒUVRES DE VADÉ, précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Vadé. — Par Julien Lemer. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

RECUEIL ALPHABÉTIQUE DE CITATIONS MORALES des meilleurs écrivains, prosateurs et poètes, historiens et philosophes de tous les temps et surtout contemporains, ou ENCYCLOPÉDIE MORALE. — Par M. E. Loubens, chef d'institution honoraire. — Un beau volume grand in-8° jésus à deux colonnes. — Ouvrage adopté par la Commission officielle des livres pour prix et pour toutes les bibliothèques scolaires de France. — Prix : 6 francs.

ECHOS, choix de poésies. — Par le pasteur A. Eschenauer. — Un joli volume elzévirien, où l'on trouvera entre autres une pièce souvent signalée sur le *Bombardement de Strasbourg* — Paris, librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. — *Lectures choisies*. — Par

le lieutenant-colonel STAAFF, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique en France. — Ouvrage désigné comme prix aux concours généraux de 1868 à 1872; adopté et recommandé par la commission des Bibliothèques de quartier, etc., etc. — Quatrième édition. — Six volumes du prix de 4 à 5 francs chacun. — Paris, à la librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Grands-Augustins, et à la librairie classique de *Ch. Delagrave et Cie*, 58, rue des Ecoles.

POÉSIES DE THEODORE DE BANVILLE. LES EXILÉS ; LES PRINCESSES.— Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 6 fr.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re, la 2e et la 3e année doivent être prochainement réimprimées.*

LE DIT DES RUES DE PARIS (1300) — Par GUILLOT (de Paris) — Avec préface, notes et glossaire — Par EDGAR MAREUSE — Suivi d'un plan de Paris sous Philippe-le-Bel. — Paris, *Librairie générale*, 72, boulevard Haussmann.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Rue de Turin (près de la gare Saint-Lazare). — Une ancienne maîtresse de pension reçoit dans sa famille deux jeunes étrangères pour les perfectionner dans la langue française. — Leçons de musique.

Près de la gare Saint-Lazare (vue sur la voie). — Un homme de lettres recevrait comme pensionnaire un étranger qui voudrait profiter de son séjour à Paris pour se perfectionner sérieusement dans la pratique de la langue française.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le *quinzième concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875 ; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde — (*Affranchir*).

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE LYON a mis au concours pour 1876 le sujet suivant : *Préciser ce que peut et doit faire l'Instituteur primaire, en ce qui concerne l'éducation de ses élèves : indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche.* — Le prix sera de 500 fr., décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er septembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant-Batignolles, avant le 31 décembre 1875.

La SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne publie le programme des concours de 1876-1877. Voici celui de *littérature* et de *poésie*. La Société propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.) ; et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

ACADÉMIE DES LETTRES DE ROUEN. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au Secrétaire-perpétuel, M. Julien Loth.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année | N° 10. | 15 Septembre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication sur *Davantage que* et réponse; — Etymologie de *Bachelier* et de *Baccalauréat*; — Si *Dans le lut de* est français; — Signification de *Sujet à caution* || Lequel vaut le mieux de *Mine renfrognée* ou de *Mine refrognée;* — Signification et étymologie du mot *Gnangnan* || Passe-temps grammatical || Biographie de *Claude Lancelot* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Renseignements pour les professeurs français || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Il y a quelque temps, j'ai reçu d'un lecteur qui ne signe pas une lettre que je transcris jusqu'au post-scriptum :

Paris, 21 juillet 1875.

Monsieur,

Dans la réponse que contient votre numéro du 15 de ce mois à la question qui vous avait été faite sur l'étymologie du mot *cabotin*, je trouve une phrase qui, suivant ce que je croyais jusqu'ici, serait à classer parmi les phrases à corriger; c'est celle où vous dites : « bien que le chat... puisse plaire davantage que le chien, etc. » Je pensais que le mot *davantage* ne devait jamais être suivi de *que* et ne pouvait trouver sa place que dans des phrases telles, par exemple, que la suivante : « J'aime peu les chiens; les chats me plaisent davantage. »

J'ai tout lieu maintenant de supposer que ma croyance devait être erronée; comme cependant j'ai eu occasion de constater que je n'étais pas seul à l'avoir, je regarderais comme utile une explication que vous voudriez bien donner dans un de vos prochains numéros sur les motifs pour lesquels elle ne doit pas être admise.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un de vos lecteurs.

Voici ma réponse :

C'est vers le XVe siècle que l'expression *davantage*, écrite d'abord avec une apostrophe, semble avoir commencé à s'employer :

Seigneurs, le fuir ne nous vaut rien; et si nous fuyons, nous sommes perdus *d'avantage*.

(Froissart, I, I, 327.)

Vous povez veoir en lisant ces choses (avec ce que vous en savez *davantage*) que, de ces mauvais princes, nuls ou peu en demeurent impunis.

(Commines, III, 4.)

Et comme ce qu'on a *par avantage*, *d'avantage*, on l'a *en plus*, l'expression *davantage* s'employa pour *plus*, au XVIe siècle, ainsi que le montrent ces exemples :

Il vault mieux plourer moins et boyre *davantaige*.

(Rabelais, *Pant.*, II, 3.)

Voylà cinq esclaves, mange les et nous t'en amerrons *davantage*.

(Montaigne, I, 229.)

Puis cette analogie entraîna l'emploi de *que* et de *de* après *davantage;* en voici la preuve :

Un bien tout clair, je l'ayme *davantage*
Que je ne fay un grand bien en partage.

(La Boétie, *Poés. div.*, p. 474.)

En faisant deux lieues *davantage que* par le droit chemin.

(Lanoue, 664.)

Ilz avoient retenu l'office *d'avantage que* le terme qui leur estoit prefix, quatre mois entiers.

(Amyot, *Pélopi*, 43.)

Tout le XVIIe siècle a fait usage de cette construction; j'en pourrais citer de nombreux exemples :

Il ne peut *davantage*
Que soupirer tout bas.

(Malherbe, I, 4.)

Ils peuvent avancer beaucoup *davantage que* ceux qui courent.

(Descartes, *Meth.*)

Oui, vous ne pourriez pas lui dire *davantage*
Que ce que je lui dis pour le faire être sage.

(Molière, *l'Etourdi*, I, 9.)

Quel astre brille *davantage* dans le firmament *que* le prince de Condé n'a fait en Europe?

(Bossuet, *Louis de Bourbon.*)

Dieu n'aime donc pas *davantage* la vertu, la pudeur... *que* l'impudicité?

(Massillon, *Carême.*)

Je ne doute pas que cet excès de familiarité ne les révolte *davantage que* nous ne sommes blessés de leurs prosternations.

(La Bruyère.)

Rien ne décrie *davantage* la violence des méchants *que* la modération des gens de bien.

(St-Evremont.)

Il en fut encore de même pendant le XVIIIe siècle; les exemples abondent :

Une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser *davantage*, mais ne nous navre pas tant *qu'*une pierre lancée à dessein par une main malveillante.

(J.-J. Rousseau, 8e *Prom.*)

Si vous êtes enchanté de M. le marquis de Mare, il l'est bien *davantage de* vous.

(D'Alembert.)

Je suis flatté de plaire à un homme comme vous; je le suis encore *davantage de* la bonté que vous avez.

(Voltaire.)

On voit dans le cours de quelques années la jurisprudence varier *davantage qu'elle* n'a fait dans les trois cents dernières années de notre monarchie.

(Montesquieu.)

Le XIXe siècle n'a point abandonné la construction dont il s'agit; « il est peu d'écrivains, dit Bescherelle, même parmi ceux du jour, qui n'aient employé *davantage* pour *plus*, et qui, par conséquent, ne l'aient fait suivre de *que* »; en voici deux exemples :

C'est une belle idée de Thomas, que les images des objets en mouvement plaisent toujours *davantage que* celles des objets en repos.

(Mme Necker de Saussure.)

Le talent qui expire saisit *davantage que* l'individu qui meurt.

(Châteaubriand.)

Or, après tant de citations dont le nombre pourrait facilement être décuplé, est-il admissible que *davantage que*, expression parfaitement conforme à l'analogie et employée constamment par les meilleurs écrivains depuis le XVIe siècle, doive être soigneusement évitée? Je ne puis être de cet avis, et c'est pour cette raison que je n'ai point hésité à écrire :

« Bien que le chat dont elle parle puisse plaire *davantage que* le chien de M. Francisque Michel... »

phrase qui eût été, du reste, insupportable avec *plus que*, attendu qu'elle aurait offert quatre mots de suite commençant par un *p* :

... *p*arle *p*uisse *p*laire *p*lus que...

C'est à Nicolas Andry, surnommé Boisregard, que remonte la proscription absolue de *davantage que*, et voici comment il en expose les motifs dans son ouvrage intitulé *Remarques critiques sur l'usage présent de la langue française* (1689) :

« *Davantage* ne veut point de *que* aprés soy. Il ne faut pas dire, *il a davantage de livres que moy*. Ce ne serait pas parler poliment; mais il faut dire, *il a plus de livres que moy*. Plusieurs écrivains habiles ont fait des fautes contre cette regle. Témoin cet exemple de la morale du Sage, « Celuy qui se confie *davantage* à ses lumieres *qu'*a celles de la grace commet une ingratitude envers Dieu. » Et cet autre de l'art de parler. *Il s'abbaisse davantage que son ennemy ne l'a élevé;* ce *davantage que* blesse l'oreille, il falloit dire. « *Celuy qui se confie plus à ses lumieres qu'à celles de la grâce*, etc., *il s'abbaisse plus que son ennemy ne l'a elevé.* »

Il y a des phrases où le *davantage que* blesse bien plus que dans d'autres; c'est lorsque le *que* finit presque la période, et qu'il n'est suivy que d'un ou de deux mots. Comme dans cet exemple de l'auteur des Réflexions sur l'Éloquence. « La force de son discours, dit-il, en parlant d'un certain prédicateur, alloit toûjours en augmentant comme par degrez pour frapper encore *davantage* les esprits à la fin *qu'*au commencement. Il falloit : *pour frapper encore plus les esprits à la fin qu'au commencement.*

Lorsque la phrase est périodique, et que le *que* suit immédiatement après *davantage*, on ne s'apperçoit pas tout-à-fait tant de cette faute. La cadence de la phrase empêchant l'oreille d'y prendre garde, comme on le peut voir en cet exemple du dernier traducteur de l'Imitation. « L'humble contrition des pécheurs vous est, Seigneur, un agréable sacrifice, dont l'odeur vous plaist sans comparaison *davantage que* celle de tout l'encens du monde. » Ce qui fait encore que ce *davantage* ne blesse point l'oreille en cet endroit, c'est qu'il se trouve par hazard qu'il est mis dans un lieu où il faut un grand mot; et où une monosyllabe comme *plus* n'iroit pas si bien. Mais cela n'empêche pas que ce ne soit une faute; car si la monosyllabe *plus* ne venoit pas bien en cet endroit, il la falloit passer ailleurs. Et dire « l'humble contrition des pécheurs, vous est, Seigneur, un agréable sacrifice, dont l'odeur vous plaist *plus* sans comparaison *que* tout l'encens du monde; ou bien, en ajoutant un petit mot, *dont l'odeur vous plaist beaucoup plus*, ou *infiniment plus que tout l'encens du monde.* »

Mais il n'est pas vrai que *davantage que* blesse l'oreille; car, s'il en était ainsi, Vaugelas et Ménage s'en seraient certainement aperçus; le P. Bouhours, qui a examiné l'emploi des synonymes *plus* et *davantage* en eût fait la remarque, et Malherbe, Descartes, Molière, Bossuet, Massillon, La Bruyère, Saint-Evremont, J.-J. Rousseau, etc., dont j'ai cité plus haut des exemples, ne l'auraient pas employé si c'eût été une expression contraire à l'euphonie.

D'où il suit que l'opinion de nos modernes grammairiens sur *davantage que*, opinion prise de confiance dans Boisregard (un médecin, dit la *Biographie Michaud*, qui a sacrifié à l'esprit de satire dans tous ses ouvrages), repose sur une allégation complètement fausse, et ne peut, en conséquence, avoir force de loi, malgré l'autorité et le nombre de ses partisans.

J'adresse de bien sincères remerciements à la personne dont la lettre m'a fourni l'occasion de m'élever contre l'injuste sentence qui, après 186 ans, fait rejeter encore une construction souvent utile dans les vers et toujours bonne dans la prose.

×

Première Question.

On lit dans le XIXe SIÈCLE *du* 10 *juillet* 1875 : « *Beaucoup de personnes croient que* BACCALAURÉAT *vient de* BACHELIER. *Grande est leur erreur.* BACHELIER *n'est autre que la contraction de* BAS-CHEVALIER (*terme féodal créé ou emprunté par l'ancienne Université de Paris*), *tandis que dans* BACCALAURÉAT, *on trouve le substantif* BACCA *et l'adjectif* LAURÉA : *baie de laurier.* » *Êtes-vous de cet avis?*

—

Il me semble que le journal de M. Edmond About a publié là une double erreur étymologique, et j'espère pouvoir le démontrer.

Sous la féodalité, on appelait *bacheles* ou *bacheleries* des terres composées de 10 manses, et réputées terres nobles, mais d'une classe inférieure aux terres de chevalier ; elles étaient sujettes à certaines obligations, et devaient fournir pour l'ost ou service militaire un homme d'armes.

Ceux qui possédaient des terres de cette nature gardaient toujours le nom de *bacheliers*, quel que fût leur âge.

Or, comme à cette époque, toute la société se réglait sur la hiérarchie féodale, on assimila au jeune chevalier tous ceux qui débutaient dans une carrière. On appela *bachelier* le moine qui n'était pas encore prêtre, le jeune homme non marié, l'apprenti soumis aux gardes d'un métier, enfin, le théologien et l'étudiant qui avaient obtenu le premier des grades universitaires.

Cela dit, voyons d'où vient *bachelier*.

Comme la terre du noble ayant ce titre n'avait qu'un rang secondaire, on a cru naturellement que *bachelier* avait été formé de *bas chevalier;* mais il n'en est rien, et je vais vous en donner une double preuve :

En effet, pour que *bachelier* eût cette origine, il faudrait :

1° Que l'*a* de *ba* fût long, et ensuite, que la syllabe *va* eût pu disparaître dans *chevalier*. Or, si une syllabe avait dû disparaître dans ce mot, c'est évidemment l'*e* de *che*, qui, dans beaucoup de cas, ne se prononce pas, et non *a*, qui, lui, se prononce toujours.

2° Que le *v* qui se trouve dans *chevalier* eût pu disparaître aussi. Or, s'il est des exemples dans les patois où *v* s'ellipse (les paysans de la Beauce disent : *je ois* pour *je vois*), cette ellipse n'a pu être appliquée à *bas chevalier* puisque *chevalier* n'a jamais perdu cette consonne.

Bachelier se tire donc d'ailleurs ; et d'où ? c'est ce que je vais essayer de vous dire maintenant.

Dans les plus anciens textes de notre langue, on trouve ce mot sous la forme *baceler* et *bacheler*, comme le montrent ces exemples :

Et escremissent cil *baceler* leger
(*Chans. de Roland*, VIII.)
Tuit *baceler* et noble conquerant.
(*Ronc.*, p. 13:.)
Blont ot le poil, menu recercelé,
En nulle terre n'ot si beau *bacheler*.
(*Remanceis*, p. 51.)

Or, comme, d'un côté, cette forme implique un radical *bacel*, *bachel*, qui peut parfaitement venir de *baculus*, bâton (u = e : *junia*, génisse) ; et que, d'un autre, on trouve : en gaélique *bachall*, en irlandais *bacal*, aussi dans le sens de bâton ; en ancien italien *baccalaro*, pièce de bois de pin ou d'orme ; en ancien français *baccalat*, dans le même sens, il me semble que ce n'est pas une conjecture dénuée de fondement de penser que *bachelier* vient de *baculus*.

Je passe à *baccalauréat*.

L'opinion la plus commune est, je crois, que ce singulier barbarisme, pour appeler ce mot comme M. Littré, a été formé de *bacca*, baie, et de *laurea*, laurier, ce qui donne littéralement pour sens :

Baccalauréat = Baie de laurier.

Mais, en considérant que les noms de dignités, de titres, etc. terminés en *at*, ont été formés, dans notre langue, du nom de la personne qui est revêtue de cette dignité, qui porte ce titre, comme :

Généralat de Général
Doctorat — Docteur
Professorat — Professeur,

je me suis demandé si, logiques autant que nous, nos pères du XVIe siècle (car c'est alors que ce mot fut introduit) avaient réellement pu faire *baccalauréat* des deux éléments qu'indiquent d'ordinaire nos lexicographes ; je me suis pris à en douter, j'ai cherché une explication plus satisfaisante, et enfin, j'ai trouvé celle-ci, qui, tout en admettant que *baccalauréat* est un terme quelque peu défiguré, ne le range cependant pas en dehors de la règle qui préside à la dérivation des noms de son espèce.

En bas-latin, le rang de débutant chevalier s'appelait *baccalariatus*, dénomination conforme à l'analogie, puisque la terre dudit noble, comme on l'a vu plus haut, s'appelait une *bachelerie* (*baccalaria*, qui se trouve dans les textes du IXe siècle). En français, le titre de bachelier a dû être d'abord *baccalariat*. Mais à peu de chose près, la seconde partie du mot, *lariat*, se prononçait comme *lauréat*, nom exprimant une idée de triomphe, et *baccalariat*, autre nom impliquant une idée analogue, fut transformé par ignorance en *baccalauréat*, expression qui, par le plus singulier effet du hasard, se trouve renfermer *bacca* et *lauréat*, sans que les idées de *baie* et de *laurier* soient jamais entrées dans sa signification originelle.

×

Seconde Question.

Une expression très-commune et très-usitée est celle-ci : DANS LE BUT DE. *Pensez-vous que ce soit français? Je me souviens que M. Gidel, professeur au lycée Condorcet, nous reprenait souvent à ce sujet.*

—

Il avait bien raison, votre professeur ; car quelque usitée et quelque commode que soit cette expression, elle n'en est pas moins mauvaise. Vous en jugerez par ces quelques lignes que j'emprunte au *Courrier de Vaugelas* (4e année, p. 82), où cette question a déjà été traitée.

Toutes les fois qu'après un verbe d'action on veut exprimer la disposition d'esprit dans laquelle agit la personne que désigne le sujet de ce verbe, on emploie la préposition *dans* suivie d'un substantif signifiant l'idée qui, par sa présence, constitue l'état accidentel de cette personne ; ainsi on dit :

Il fait cela *dans l'intention de* m'être utile.
Il a écrit *dans le désir de* vous être agréable.
Il a étudié *dans l'espérance de* réussir.

Or, peut-on dire de même, par exemple : Il a fait cela *dans le but de* se réconcilier avec moi ?

Evidemment non ; car la personne désignée par le sujet ne peut être dans le but qu'elle se propose d'atteindre, comme elle peut être dans l'intention, dans le désir, dans l'espérance de ; ce but, c'est quelque chose

de plus ou moins éloigné d'elle, et dans lequel, par conséquent, elle ne peut être.

Ceux qui se piquent de bien parler et de bien écrire ne doivent donc pas se servir de l'expression *dans le but de*.

×

Troisième Question.

Quel est le sens littéral de l'expression ÊTRE SUJET A CAUTION? *Merci d'avance.*

—

Le mot caution (du verbe latin *câvere*, prendre garde) désigne un engagement par lequel on répond pour un autre, et, par extension, celui même qui prend cet engagement.

Or, on dit d'une personne, d'une chose suspecte, sur laquelle on ne peut compter qu'elle est *sujette à caution*, pour signifier que le peu de confiance que cette personne ou cette chose nous inspire l'assujétit en quelque sorte, dans notre esprit, à fournir une caution, une garantie :

Ma divine moitié, soit dit sans vous déplaire,
Vous me semblez un peu *sujette à caution*.

(Regnard, *Fol. amour, Divert.*)

Ces choses-là sont un peu *sujettes à caution*.

(Molière, *Malade*, I, 4.)

ÉTRANGER

Première Question.

Dans les RÉCITS ESPAGNOLS *de M. Charles Gueullette, je trouve* (p. 62) : MINE RENFROGNÉE. *J'entends des personnes instruites dire avec certains dictionnaires* MINE REFROGNÉE. *Laquelle de ces expressions vous paraît la meilleure?*

—

Le français ancien comme le français moderne dit *refrogner* et *renfrogner*, preuve ces exemples :

Ce seigneur vint tout *refrongné*
Vers l'hostesse par bon moyen,
Et luy dit : mon cas va bien.

(Villon, 2e *repue*.)

Ces discours ont accoustumé d'esgayer et resjouir ceulx qui les traictent, non les *renfrongner* et contrister.

(Montaigne, I, p. 175.)

L'usage de la vieille langue ne pouvant être invoqué pour résoudre la question que vous m'adressez, je vais prendre une autre voie.

Trois hypothèses peuvent être faites sur la formation du mot dont il s'agit : *re* et *frogner ; re* et *enfrogner ; ren* (*re*) et *frogner*. Voyons laquelle a le plus de chances d'être la vraie.

1° *Ce mot est composé de* re *et du verbe* frogner. — La particule *re* devant un verbe peut jouer l'un des trois rôles suivants : marquer une répétition comme dans *redire*, *revoir ;* signifier retour, une action rétroactive, *réagir*, *reprendre ;* reproduire simplement l'idée du verbe, en l'augmentant ou même quelquefois sans valeur bien sensible.

Or, le verbe *frogner* avec le sens de froncer la bouche, ou le front, existait dans l'ancien français :

Le cheval, qui sentoit les chevaux des Anglois, commença à hennir et à *frongnier* et à frapper du pied en terre.

(Froissart, II, III, 124.)

Il y a donc déjà lieu de croire que *refrogner*, qui existe en genevois, qui est en anglais sous la forme *to frown*, et qu'on trouve dans Palsgrave (p. 559, col. 1) sous celle de *refraygner*, est composé tout simplement de *re*, au troisième sens indiqué, et de *frogner*.

2° *Ce mot est composé de* re *et de* enfrogner. — S'il en était ainsi, il faudrait que le verbe *enfrogner* eût existé dans notre langue. Or, de tous les vieux glossaires que j'ai consultés, il n'en est aucun où j'aie rencontré ce verbe.

3° *Ce mot est composé de* ren, *formé de* re *par l'addition d'une* n, *et du verbe* frogner. — Tous les verbes français commençant par *ren*, comme ceux-ci, par exemple :

Rencaisser	Renforcer
Renchérir	Renfermer
Rencogner	Rengager
Rendormir	Rengaîner
Rendurcir	Renvoyer

sont composés de la particule *re* et d'un verbe où entre la préposition *en* jointe tantôt à un adjectif (renchérir), et tantôt à un substantif (renforcer). Or, l'*n* qu'une telle loi de formation admet après *re* n'est jamais adventice.

Puisque l'examen des deux dernières hypothèses ne diminue en rien les présomptions qu'a fait naître la première, j'en conclus qu'il faut préférer *refrogner* à *renfrogner*, et, partant, *mine refrognée* à *mine renfrognée*.

×

Seconde Question.

J'ai rencontré cette phrase dans LE NATIONAL *du* 28 *décembre* 1874 : « *Lorsque cette politique de* GNANGNAN *aura triomphé, etc.* » *Que veut dire ce mot* GNANGNAN, *et d'où vient-il, car je ne le trouve point dans le dictionnaire que j'ai en ma possession, lequel cependant est celui de l'Académie?*

—

Ce mot, qui s'écrit aussi *gnian-gnian*, est une sorte d'expression mimologique par laquelle on représente l'hésitation d'une personne qui craint de dire ou de faire quelque chose :

La... chante-t-il? — Oh! madame, je suis si tremblant!.. — Et *gnian, gnian, gnian, gnian, gnian, gnian, gnian, gnian;* dès que madame le veut, modeste auteur! je vais l'accompagner.

(Beaumarchais, *Mar. de Fig.*, II, 4.)

En français, comme dans le patois du Berry, on en a fait un substantif, masculin ou féminin selon qu'il s'applique à un homme ou à une femme : un *gnangnan* ou une *gnangnan* sert à désigner un lambin, une personne molle, sans énergie, agissant avec peine et se plaignant toujours.

Ce mot s'emploie aussi comme adjectif, et reste toujours invariable pour le genre ; ainsi on dit :

Oh! qu'elle est *gnangnan!*
Allons donc! vous êtes des *gnangnans!*

Quant à son étymologie, M. Littré croit que c'est le redoublement du vieux vocable *niant*, c'est-à-dire néant, rien. Je me permettrai d'ouvrir un autre avis.

Le latin *ignavus* a absolument la même signification que celle de *gnangnan*, comme le prouve la définition ci-après, copiée littéralement dans Quicherat :

« IGNAVUS. 1° Qui manque d'activité, inactif, mou, paresseux; au fig. Qui est sans énergie; oisif, immobile; stérile, inutile; 2° Lâche, sans cœur, sans courage. »

Or, serait-il téméraire de penser que cet *ignavus* ait donné d'abord *igna*, puis *gna*, ensuite *gnagna*, par répétition, et enfin *gnangnan*, puisque le son *a* (preuve *tambour*, autrefois *tabour*) peut devenir voyelle nasale dans notre langue?

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... atteint d'*un érysipèle*; — 2° .. avant que l'Assemblée *eût* déclaré... que le septennat *eût* été institué; — 3° .. *dit en terminant* M. le Président; — 4°... il n'en est pas un qui n'*ait* à cœur (on dit qu'on *a* une chose à cœur, et qu'une chose nous *tient* à cœur); — 5°... un averti en vaut deux (pas de *bon* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 131); — 6°... *afin de* les assassiner (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139); — 7°... qui ressemble *parfaitement* à Louis-Philippe (Voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, numéro 2, p. 3); 8°... que d'exiger qu'elle *fût* ratifiée; — 9°... qu'ils ne laisseront pas de prendre (pas de *que*); — 10°... qu'on a *laissées* percer (l'action de *percer* est faite pour le régime *que*).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Je sais bien qu'il y a place dans l'art pour autre chose que pour la peinture religieuse, mais je dois relever une erreur de M. le Rapporteur.

2° Il faudrait au moins commencer par dire ce que l'on veut, exposer un programme et trouver des gens qui consentent à s'en faire les champions.

3° L'évêque de Paderborn, Mgr Martin, a écrit au président gouvernemental de Minden pour expliquer les motifs qui l'avaient fait quitter la ville de Wesel, dans laquelle il était interné.

4° Autrement, il autoriserait les bonapartistes à crier par-dessus les toits que M. Buffet a prouvé le cas qu'il fallait faire des rapports du procureur-général, du préfet de police, et de toutes les révélations contenues dans l'enquête parlementaire.

5° Pour peu que la peste ait duré huit jours, il n'y a plus personne dans la ville de Crémone.

6° On parle de nouveau d'un consistoire qui serait tenu d'ici Pâques et dans lequel serait distribué un certain nombre de chapeaux.

7° Calino allant avec un de ses amis rendre visite à un personnage quelconque (qui était ce jour-là à la campagne), remarque que son ami fait une corne à sa carte. Il corne également la sienne.

8° On se demande comment il se fait qu'il y ait encore relativement un si petit nombre de ces établissements, et comment le gouvernement ne prenne pas l'initiative d'en fonder partout.

9° Ainsi s'écoulèrent deux semaines pendant lesquelles Estevan attendait son fantôme, et, quand il apparaissait, s'enivrait de sa vue, reportant sur Luisa son esprit et ses pensées.

10° La nouvelle marquise, qui s'était imaginée jusque-là que rien n'égalait le luxe paternel, fut à ce point éblouie qu'elle en perdit le souvenir des choses de son enfance.

11° Au lieu de l'essaim brillant des jouvenceaux qui bourdonne autour d'une femme et lui murmure de tendres choses, on étouffa sa vie entre un courtaud à face rubiconde et trois clercs.

12° Maintenant qu'il repoussait toute idée de travail, son unique passe-temps consistait à revoir les sites ou promenades qu'avait illuminés la présence de Luisa.

13° Ce n'est pas seulement à Paris que la grippe fait des victimes dans le personnel des théâtres; à la Scala de Milan, trente-neuf artistes sont retenus chez eux par le fléau à la mode.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

Il naquit à Paris en 1615. Elevé dans la communauté de Saint-Nicolas du Chardonneret, il se sentit de bonne heure enclin à la piété, et se mit sous la direction du fameux abbé de Saint-Cyran, pour lequel il conçut une estime portée jusqu'à l'enthousiasme.

Sa première retraite fut la maison de Port-Royal de Paris, dont l'abbé de Saint-Cyran était le chef et l'âme.

Quand cet abbé, dont l'influence et le caractère portaient ombrage au cardinal de Richelieu, fut arrêté et mis au donjon de Vincennes, Lancelot subit plusieurs déplacements; mais il ne cessa d'être attaché à M. de Saint-Cyran; et, après la mort de celui-ci, il s'occupa de mettre à exécution le projet, conçu par son maître, de réunir dans des écoles une étude plus spéciale de la doctrine chrétienne à l'enseignement des lettres et de la philosophie.

C'est d'après ce plan que se formèrent les écoles de Port-Royal, d'où sortirent ces méthodes si connues que l'on doit pour la plupart à Lancelot, le premier maître de Tillemont et de Racine.

Après la dissolution des écoles de Port-Royal, amenée par le zèle à soutenir la doctrine de Jansénius, Lancelot donna des soins particuliers au jeune duc de Chevreuse, fils du marquis de Luynes. Mais, toujours attaché à l'esprit qui animait ses confrères, il entreprit un voyage en 1667, avec M. de Loménie fils, oratorien, pour aller visiter l'évêque d'Alet.

En 1670, il fut chargé de l'éducation des deux jeunes princes de Conti, par l'entremise de M. de Sacy, qui avait été, avec Antoine Arnault, le directeur de Port-Royal. Mais, après la mort de la princesse, mère de ses

élèves, on l'obligea de donner sa démission, sous prétexte que, malgré les intentions du Roi, il refusait de conduire les princes à la comédie.

Lancelot se retira alors dans le monastère de Saint-Cyran (diocèse de Bourges), où il ne passa pas le sous-diaconat, et où il remplit même, par humilité, l'office de simple cuisinier.

Les mêmes opinions que celles qui avaient troublé Port-Royal ayant causé la disparition des religieux de Saint-Cyran, Lancelot, plus que sexagénaire, fut envoyé en exil à Quimperlé, où il mourut le 15 avril 1695, à l'âge de 79 ans.

On doit à Lancelot comme grammairien : 1° *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, avec un Traité de la poésie latine, et des Règles pour la poésie française ; 2° *Méthode pour apprendre la langue grecque*, avec une préface sur le renouvellement des lettres grecques en Europe et sur les auteurs qui y ont le plus contribué ; 3° *Jardin des racines grecques*, suivi d'un Traité des prépositions et autres particules indéclinables, et d'un Recueil de mots français tirés du grec ; 4° *Nouvelle méthode pour apprendre la langue italienne*, avec une préface sur l'origine, les progrès, la décadence et le renouvellement de cette langue ; 5° *Nouvelle méthode pour apprendre la langue espagnole*, avec une préface et une dédicace à l'infante d'Espagne Marie-Thérèse ; 6° *Grammaire générale et raisonnée* qui appartient en entier, pour la composition, à Lancelot, et en grande partie, pour l'invention, à Antoine Arnault.

Je vais faire une analyse de ce dernier ouvrage, dont l'examen est plus spécialement du ressort de ma publication.

La *Grammaire générale et raisonnée*, qui parut en 1660, est divisée en deux parties : dans la première, il est parlé des lettres et des caractères de l'écriture ; dans la seconde, des principes et des raisons sur lesquelles sont appuyées les diverses formes de la signification des mots.

PREMIÈRE PARTIE

Des voyelles. — Les divers sons dont on se sert pour parler, et qu'on appelle lettres, ont été trouvés d'une manière toute naturelle, et qu'il est utile de remarquer.

Ceux qui étaient tellement simples qu'ils n'avaient besoin que de la seule ouverture de la bouche pour se faire entendre et pour former une voix distincte ont été appelés *voyelles*.

Ceux qui dépendaient de l'application particulière de quelqu'une des parties de l'organe vocal, comme des dents, des lèvres, de la langue, du palais, ne pouvaient faire un son parfait que par l'ouverture même de la bouche, c'est-à-dire par leur union avec les premiers sons, ce qui les a fait appeler *consonnes*.

On compte ordinairement cinq voyelles : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*; mais outre que chacune d'elles peut être longue ou brève, on aurait encore pu en ajouter quatre ou cinq autres aux précédentes.

Sans considérer la différence qui se fait entre les voyelles d'un même son, on en pourrait distinguer jusqu'à dix, en ne s'arrêtant qu'aux sons simples et non aux caractères : *a*, *é*, *è*, *i*, *o*, *ô*, *eu*, *ou*, *u*, *e* muet.

Des consonnes. — Après avoir donné le tableau des consonnes qui n'ont qu'un son simple en latin, en français, en grec et en hébreu, Lancelot fait remarquer qu'il contient sept consonnes *faibles* (*b*, *d*, *g*, *j*, *c*, *v*, *z*), sept *fortes* (*p*, *t*, *g*, *ch*, *k*, *f*, *s*) ; deux *nasales* (*m*, *n*), deux *liquides* (*l*, *r*), trois *mouillées* (*ill* de *paille*, *gn* de *règne*, *ï* de *païen*), et enfin une *aspirée* (*h* de *héros*).

Des syllabes. — La syllabe est un son complet qui est quelquefois composé d'une seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs.

Une voyelle peut faire une seule syllabe.

Quand deux voyelles entrent dans une seule syllabe comme dans *mien*, *hier*, elles forment ce qu'on appelle une *diphthongue*.

La plupart des diphthongues se sont perdues dans la prononciation ordinaire du latin ; car les *æ* et les *œ* ne se prononcent plus que comme *e* ; mais elles se « retiennent » encore dans le grec pour ceux qui prononcent bien.

Dans les langues vulgaires, deux voyelles ne font qu'un son simple, comme *eu*, *œ* et *au* ; mais ces langues ont de véritables diphthongues : *ai*, ayant ; *oi*, foi, etc.

Les consonnes ne peuvent seules composer une syllabe ; il faut qu'elles soient accompagnées de voyelles ou de diphthongues.

Plusieurs, néanmoins, peuvent être de suite dans la même syllabe, de sorte qu'il peut y en avoir jusqu'à trois devant la voyelle, et deux après, comme dans *scrobs*, et quelquefois deux devant et trois après, comme dans *stirps*.

Les Hébreux n'en souffrent jamais plus de deux, soit au commencement, soit à la fin de la syllabe.

Des mots et de l'accent. — On appelle *mot* ce qui se prononce seul, ce qui s'écrit séparément. Il y en a d'une seule syllabe, *mai*, *saint*, qu'on nomme *monosyllabes*, et de plusieurs syllabes comme *dominus*, *miséricordieusement*, qu'on appelle *polysyllabes*.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la prononciation des mots, c'est l'accent, qui consiste en une élévation de voix sur l'une des syllabes qui les composent, et après lequel la voix s'affaiblit nécessairement.

L'élévation de la voix s'appelle accent *aigu*, et l'abaissement accent *grave* ; mais, parce que les Grecs et les Latins avaient certaines syllabes longues sur lesquelles on élevait et on abaissait la voix, ils avaient inventé un troisième accent qu'ils appelaient *circonflexe* (d'abord fait ainsi : ∧, puis ainsi : ∩), lequel comprenait les deux premiers.

Les Hébreux ont beaucoup d'accents qu'on croit avoir servi autrefois à leur musique, et dont plusieurs font maintenant le même usage que nos points et nos virgules. Mais l'accent qu'ils appellent naturel et de grammaire est toujours sur la pénultième ou sur la dernière syllabe des mots.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Une maison centrale de femmes, fin de la série des Mystères mondains; par Adolphe Belot. 3e édition. In-18 jésus, 385 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Grands hommes de la France. Marins; par Edouard Goepp, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, et Henri de Maunoury d'Ectot, ancien capitaine au long cours. Duquesne. Tourville. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Ducrocq. 3 fr.

C. A. Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres; par le vicomte d'Haussonville, député à l'Assemblée nationale. Gr. in-18, 342 p. Paris; lib. Michel Lévy frères.

Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle; recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal, ex-professeur de faculté. Nouvelle édition, revue et corrigée. T. 3. In-16, 440 p. Paris, lib. Daffis. 5 fr.

Traité de l'existence et des attributs de Dieu; par Fénelon. Nouvelle édition, accompagnée de notes et précédée d'une introduction et d'une analyse des chapitres; par M. A. Aulard, ancien professeur de philosophie. In-12, XIX-220 p. Paris, lib. Belin.

Les Voyages d'une goutte d'eau; par J. Pizetta. Ouvrage illustré de 47 grav. et de 5 cartes. In-8°, 202 p. Paris, lib. A. Rigaud.

Mademoiselle de Petitvallon; par Mathieu Witche. In-12, 254 p. Paris, lib. Dillet. 2 fr.

Légendes et récits populaires du pays basque; par M. Cerquand, inspecteur de l'académie de Bordeaux. In-8°, 74 p. Pau, lib. Ribaut.

Aventures prodigieuses de Tartarin, de Tarascon; par Alphonse Daudet. 3e édition. In-18 jésus, 369 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Brillantes époques de l'histoire de France; par Albert Guillemot, ex-professeur d'histoire du Lycée de Limoges, 3e édition. In-8°, 224 p. et grav. Limoges, lib. F. F. Ardant frères.

Cours supérieur de grammaire française, accompagné de 505 exercices; par M. L. Leclair et M. C. Rouzé, professeur agrégé. 2e édition. In-12, 288 p. Paris, lib. Belin.

Mémoires de Ninon de Lenclos; par Eugène de Mirecourt. Edition illustrée. In-4°, 756 p. Paris, lib. Bunel. 9 fr. 50.

Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands; par A. Thierry. In-8°, 240 p. Limoges, lib. E. Ardant et Cie.

Voyage au centre de la terre; par Jules Vernes. 17e édition. In-18 jésus, 356 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Les Couteaux d'or; par Paul Féval. Nouvelle édition. In-18 jésus, 388 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Récits américains; par Xavier Marmier, de l'Académie française. In-8°, 143 p. et gravures. Tours, lib. Mame et fils.

Les Sept péchés capitaux. La Luxure et la Paresse; par Eugène Sue. Nouvelle édition. In-18 jésus, 298 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Les Ecrivains célèbres de la France, ou histoire de la littérature française depuis l'origine de la langue jusqu'au XIXe siècle. 2e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, à l'usage des établissements d'instruction publique; par D. Bonnefon. In-12, 552 p. Paris, lib. Sandoz et Fishbacher. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par Eman Martin, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — Syllexie, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE. — Par C. Courrière. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

FROMONT JEUNE ET RISLER AINÉ. — Mœurs parisiennes. — Par Alphonse Daudet. — Septième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

OEUVRES DE VADÉ, précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Vadé. — Par Julien Lemer. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

RECUEIL ALPHABÉTIQUE DE CITATIONS MORALES des meilleurs écrivains, prosateurs et poètes, historiens et philosophes de tous les temps et surtout contemporains, ou ENCYCLOPÉDIE MORALE. — Par M. E. Loubens, chef d'institution honoraire. — Un beau volume grand in-8° jésus à deux colonnes. — Ouvrage adopté par la Commission officielle des livres pour prix et pour toutes les bibliothèques scolaires de France. — Prix : 6 francs.

ECHOS, choix de poésies. — Par le pasteur A. Eschenauer. — Un joli volume elzévirien, où l'on trouvera entre autres une pièce souvent signalée sur le *Bombardement de Strasbourg*. — Paris, librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS LA FORMATION DE LA LANGUE JUSQU'A NOS JOURS. — *Lectures choisies.* — Par le lieutenant-colonel STAAFF, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique en France. — Ouvrage désigné comme prix aux concours généraux de 1868 à 1872; adopté et recommandé par la commission des Bibliothèques de quartier, etc., etc. — Quatrième édition. — Six volumes du prix de 4 à 5 francs chacun. — Paris, à la librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Grands-Augustins, et à la librairie classique de *Ch. Delagrave et Cie*, 58, rue des Ecoles.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re, la 2e et la 3e année doivent être prochainement réimprimées.*

LE DIT DES RUES DE PARIS (1300). — Par GUILLOT (de Paris). — Avec préface, notes et glossaire. — Par EDGAR MAREUSE. — Suivi d'un plan de Paris sous Philippe-le-Bel. — Paris, *Librairie générale*, 72, boulevard Haussmann.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Sous le titre de *Revue anglo-française*, il paraît à Brighton une publication mensuelle dont le directeur, le Révérend César Pascal, se charge de procurer *gratis*, pour l'ANGLETERRE ou le CONTINENT, des places de professeur et d'institutrice à ceux de ses abonnés qui se trouvent munis des recommandations nécessaires. — L'abonnement, qui est de 10 fr. pour la France, se prend à Paris, chez MM. Sandoz et Fishbacher, libraires, 33, rue de Seine, ou à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le *quinzième concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875 ; douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde — (*Affranchir*).

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles (Paris), avant le 31 décembre 1875.

La SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne publie le programme des concours de 1876-1877. Voici celui de *littérature* et de *poésie.* La Société propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.); et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

ACADÉMIE DES LETTRES DE ROUEN. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au Secrétaire-perpétuel, M. Julien Loth.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY, à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 11. — 1er Octobre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

FAUTES A CORRIGER.

Numéro 7, page 1, lire *Bourg-Bressans, Hazebrouquois, Lesparrins, Moulinois* au lieu de *Bourg-Bressons, Hazebrouquais, Lesparrais, Molinois;* — Numéro 9, page 69, col. 1, ligne 27, lire *Pairaidi* au lieu de *Paircidi;* — Numéro 10, page 74, col. 1, ligne 40, lire *évité* au lieu de *évitée.*

SOMMAIRE.

Trois communications sur les étymologies de *Choléra*, de *Charabia* et de *Bock;* — Explication de *Entre chien et loup;* — Etymologie de *Charlatan;* — Ce qu'on entend par *Conceptions byzantines;* — Si *Émérite* peut s'employer pour *Plein de mérites;* — Comment a été formée la préposition *Dans.* || Lequel vaut le mieux de *Burnous* ou de *Bournous;* — Si *Dont* peut s'employer comme régime commun de mots n'ayant pas la même fonction; — Si *Départ* s'emploie dans le sens de *Partage;* — Quels accents il faut mettre sur les *e* de *Fénélon*; — Si *Aéronef* est français || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Claude Lancelot* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

I.

Un nouvel abonné, qui avait reçu comme spécimen le numéro 13 de la 4e année, où se trouve l'étymologie de *choléra*, m'a adressé la lettre suivante :

Tours, le 23 juillet 1875.

Monsieur,

Permettez à un de vos lecteurs de venir vous poser une question. A la première page du numéro du 1er septembre 1873 du *Courrier de Vaugelas*, je lis une intéressante discussion sur l'étymologie du mot *choléra*. Après avoir réfuté l'opinion commune qui fait venir ce mot du grec, vous proposez une origine hébraïque, et, à ce propos, vous citez ce verset de la Bible (*Ecclesiaste*, ch. VI, verset 1) : « Il est un mal que j'ai vu sous le soleil et qui pèse souvent sur l'homme ». *Mal* se dit en hébreu *Ra* ou *Raa*. Et il est possible, en effet, que la dernière syllabe du mot *choléra* vienne de l'hébreu *Raa*. Mais je ne trouve nulle part dans la langue hébraïque, et pas plus dans le reste de la *Bible* que dans le verset cité de l'Ecclésiaste, le mot *choli*, écrit par votre correspondant. Qu'est-ce que ce mot? et, si vous rejetez l'origine χολη, d'où peut-il venir?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Edmond STAPFER,
Pasteur à Tours (Indre-et-Loire).

Je ne m'explique pas comment M. Jobard (de Bruxelles), à qui j'ai emprunté l'étymologie reproduite dans le numéro 13 de ma 4e année, a pu lire *choli-ra* dans le texte hébreu de la Bible, quand M. le pasteur Edmond Stapfer n'a trouvé, lui, rien de semblable dans aucun endroit du même texte.

Mais, de deux choses l'une, ou *choli-ra* est réellement dans le texte hébreu de la Bible, ou il n'y est pas.

S'il y est, je crois pouvoir continuer à le tenir pour l'étymologie de *choléra*, mot qui nous aurait été transmis par le grec et le latin; et, s'il n'y est pas, j'avoue ne voir d'autre origine possible à *choléra* que le grec χολερα, expression composée de χολη, bile, et de la finale ρα, venue probablement de ρεω, couler, en dépit de la règle que le docteur Tardieu a invoquée.

II.

Un savant orientaliste, M. Florian Pharaon, a bien voulu me remettre la note suivante sur l'étymologie de *charabia*, que je n'avais pu donner d'une manière satisfaisante dans mon numéro 23 (2e année) :

Ce n'est point en Auvergne qu'il faut chercher l'origine de *charabia*. Ce mot désigne un langage incorrect, composé de divers idiomes, que l'on comprend sans l'avoir jamais appris.

La langue franque, qui est en usage dans tout le bassin de la Méditerranée, composée de mots italiens, provençaux, espagnols, arabes, grecs, est le charabia par excellence et la langue commerciale universelle. *Charabia* vient de deux mots arabes, *chara*, achat, et *biá*, vente : c'est le langage des transactions commerciales.

En Algérie, la langue *charabia* est courante, et je me rappellerai toujours le récit que me fit, dans cet idiome, un vieux Turc, ancien forban, des divers bombardements dont Alger fut l'objet depuis le commencement de ce

siècle. Faisant allusion aux expéditions des Espagnols, des Hollandais et des Anglais qui bombardèrent, en 1816, la capitale de notre colonie, il me disait :

— Esbagnoul benir : fazir baoum! baoum! andar! (Les Espagnols vinrent; ils firent boum! boum! et partirent).

— Flamingue benir : fazir baoum! baoum! andar!

— Inglisch benir : fazir baoum! baoum! andar!

— Francis benir : fazir turlututu! turlututu! entrar!

Et en disant le mot *turlututu*, qu'il prononçait *tourloutoutou*, notre homme mimait, avec sa main, le jeu du clairon.

Je ne saurais trop vivement remercier M. Florian Pharaon de l'étymologie qui vient combler si heureusement une lacune dans les solutions dont s'est occupé jusqu'ici le *Courrier de Vaugelas*.

III.

Voici, en date du 20 août 1875, une communication relative à l'étymologie de *bock* que j'ai donnée il y a quelque temps :

Monsieur,

Voulez-vous me permettre de rectifier les renseignements que vous donnez dans le numéro 2, 6e année, d'après une relation un peu fantaisiste d'un rédacteur du journal le *Figaro*, sur l'origine du mot *Bock*, employé aujourd'hui dans tous les cafés pour désigner un verre de bière, en remplacement de l'ancienne appellation *Choppe?*

Ce mot a fait son apparition à Paris vers 1860, mais pas dans le sens qu'il a aujourd'hui; il servait à cette époque à désigner une qualité de bière très-renommée en Allemagne depuis longtemps et fabriquée à Munich (Bavière) par un brasseur se nommant *Bock*, nom qui signifie bouc; c'est pourquoi la plupart des brasseurs et des débitants de cette bière en Allemagne représentent sur leurs enseignes la tête de ce ruminant.

Cette bière a eu un très-grand succès à Paris; on ne la trouvait que dans les établissements de premier ordre; on la servait dans des verres de forme différente de celle des choppes et plus petits, et elle coûtait dix centimes plus cher.

Les établissements de second ordre, qui furent eux-mêmes bientôt suivis par les établissements les plus vulgaires, ne tardèrent pas à débiter sous le nom de *Bock* des bières de toutes provenances, comme ils l'avaient déjà fait auparavant pour la bière de Strasbourg, et c'est ainsi qu'un nom qui désignait le contenu est, par extension, devenu le nom du contenant.

Le *Petit Journal pour rire* (1861-62) a résumé le fait que je vous signale par un dessin où l'on voit un consommateur adresser cette question à un garçon de café : « Quelle différence y a-t-il entre un bock et une choppe? — Je vais vous le dire, Monsieur; le bock est plus petit et coûte deux sous de plus, mais la bière est la même. »

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un de vos lecteurs.

Je m'empresse de remercier l'auteur de cette communication, et de déclarer que si, contrairement à ce que je pense, son explication n'est pas la vraie, elle est du moins bien préférable à celle que j'ai donnée en m'appuyant sur les renseignements que M. Charles Rozan avait recueillis dans le *Figaro*.

×

Première Question.

Comment expliquez-vous l'expression ENTRE CHIEN ET LOUP, *que l'on entend assez fréquemment dans le discours familier?*

—

Cette expression, qui date au moins du VIIe siècle puisqu'elle est dans les *Formules* de Marculfe (Infra horam vespertinam, *inter canem et lupum*), a été expliquée de deux manières.

Comme Baïf, poète du XVIe siècle, avait dit dans un passage :

Lorsqu'il n'est jour ne nuit, quand le vaillant berger
Si c'est un chien ou loup ne peut au vrai juger,

la plupart ont vu dans *entre chien et loup* une allusion à la difficulté qu'on éprouve, lors d'un certain moment crépusculaire, à distinguer un chien d'un loup.

Mais selon Quitard, *entre chien et loup* désigne proprement l'intervalle qui sépare le moment où le chien est placé à la garde du bercail et le moment où le loup profite de l'obscurité qui commence pour venir rôder à l'entour; car c'est un usage de tout temps observé par les bergers, ajoute-t-il, de lâcher le chien ou de le mettre en sentinelle aussitôt que la chute du jour les avertit que le loup ne tardera pas à sortir du bois.

Or, comme on ne dit point *entre loup et chien*, et que l'explication de Quitard repousse aussi cette inversion de termes (l'espace de temps dont on parle commence toujours par la garde du chien), il me semble que la seconde manière d'expliquer *entre chien et loup* doit l'emporter sur la première.

×

Seconde Question.

Je lis dans un article de M. Alphonse Karr (*le* FIGARO *du* 1er *juin* 1875) *que* « SCARLATTINA, *écarlate, est l'étymologie de* CHARLATAN », *parce que les charlatans apparaissent ordinairement dans les places publiques vêtus de rouge. Êtes-vous du même avis, et si non, d'où vient* CHARLATAN, *d'après vous?*

—

Charlatan est bien, en effet, tiré de l'italien; mais ce ne peut être de la source qu'indique l'auteur des *Guêpes*, attendu que les mots de cette langue à la finale *ina*, *ino*, *inio*, qui ont passé dans la nôtre, ont toujours pris la terminaison *in* ou *ine* :

Scarp*ino*	a fait	Escarp*in*
Cant*ina*	—	Cant*ine*
Brigant*ino*	—	Brigant*in*
Les*ina*	—	Lés*ine*
Carm*inio*	—	Carm*in*
Tont*ina*	—	Tont*ine*.

Le substantif *charlatan* vient de *ciarlatano*, formé du verbe *ciarlare* (espagnol et portugais *charlar*), lequel signifie bavarder, jaser, étourdir par son caquet.

Cette étymologie laisse déjà peu de doute quand on a écouté cinq minutes un charlatan débitant sa marchandise dans quelque carrefour, et qu'on sait que les noms italiens en *ano* ont passé en français avec la finale *an* (artigiano, *artisan;* balzano, *balzan;* cortigiano, *courtisan*, etc.); mais elle acquiert un nouveau degré de certitude si l'on considère que *charlatan* n'a été trouvé par M. Littré qu'au XVIe siècle, époque de l'invasion de l'italien à la cour de France.

×

Troisième Question.

Que veut dire BYZANTINES *dans la phrase suivante :*

« *Il perdait son temps dans des* CONCEPTIONS BYZANTINES » ?

—

Le pape Eugène IV avait assemblé le concile de Bâle (1431) pour la réforme du clergé et la réunion de l'église grecque et de l'église romaine, qui étaient séparées depuis le schisme de Photius, c'est-à-dire depuis plus de cinq cents ans.

Mais les Grecs, malgré le danger dont le Croissant menaçait leur empire, qui ne s'étendait guère alors au-delà des faubourgs de Constantinople (depuis 1360, les Turcs s'étaient emparés d'Andrinople, de la Macédoine, de l'Albanie et de la Servie), les Grecs, dis-je, n'en discutaient pas moins gravement sur les conditions de l'union des deux églises; et, pendant que Jean Paléologue, l'avant-dernier successeur de Constantin, allait tranquillement à la chasse, ses théologiens s'occupaient de préparer, dans des conférences particulières, les articles qui devaient être soumis aux pères du Concile, articles portant principalement :

Sur la question de savoir si le Saint-Esprit procède du Père et du Fils;
Sur l'addition de ces mots : *et du Fils, Filioque,* faite au symbole de Nicée;
Sur la nature des peines du purgatoire;
Sur l'état des âmes avant le jugement dernier;
Sur l'usage du pain azyme dans la célébration des Saints-Mystères;
Sur la suprématie du pape de Rome.

Après de longs efforts, on finit par s'entendre (1439). Mais, sans songer aux périls de la situation, beaucoup de moines de Constantinople, parmi lesquels on remarque surtout Marc d'Ephèse et Gennadius, n'acceptèrent pas l'accord; ils entretinrent leurs compatriotes dans leur opiniâtreté à rejeter le décret d'union, ce qui paralysa les efforts que le pape et les princes chrétiens étaient encore disposés à faire pour délivrer les Grecs des cruels Ottomans; et, en agitant les consciences et en les remplissant de vains scrupules, ils étouffèrent dans le cœur des habitants toute espèce d'énergie, les rendirent indifférents aux tristes destinées qui les attendaient, et portèrent ainsi les derniers coups à leur malheureuse patrie, qui tomba au pouvoir des Turcs le 29 mai de l'année 1453.

Or, c'est par allusion à ces misérables subtilités des moines de Byzance (nom peut-être plus communément en usage alors que celui de Constantinople), au moment où la puissante artillerie de Mahomet II allait battre en brèche les remparts de cette ville, que les journaux politiques qualifient de *byzantines* les préoccupations, les querelles, les discussions frivoles qui se produisent dans les assemblées nationales lorsqu'un intérêt de premier ordre est en jeu.

×

Quatrième Question.

Le mot ÉMÉRITE *est employé souvent pour* PLEIN DE MÉRITES. *N'est-ce pas en changer complètement le sens ? Mais là encore ne pourrait-on suivre l'usage, surtout n'ayant pas d'équivalent en français?*

—

Les Latins avaient un verbe, *emerere*, qui signifiait servir à l'armée, et dont le participe, *emeritus*, se disait d'un soldat qui avait fait son temps de service, et, par extension, de toute personne qui avait fourni sa carrière, qui se reposait, qui était fatiguée.

C'est ce participe qui nous a donné *émérite*, terme qui s'emploie tantôt en bonne part, tantôt en mauvaise.

En bonne part, il se dit presque exclusivement d'un professeur de l'Université qui a pris sa retraite, et jouit des honneurs de son titre.

En mauvaise part, il s'applique, par allusion à la longue pratique dudit professeur, à des personnes ayant contracté depuis longtemps quelque défaut ou quelque vice; ainsi on dit :

Un buveur émérite.
Une coquette émérite.
Un voleur émérite.

Or, vous désirez savoir si, dans cette dernière acception de *plein de mérites*, l'adjectif en question est bien employé?

A mon avis, cela ne fait aucun doute, vu que tout adjectif exprimant une qualité peut toujours se prendre dans un sens ironique.

×

Cinquième Question.

Puisque le français dérive du latin, veuillez m'expliquer comment s'est formée la préposition DANS; *car c'est en vain que je cherche parmi les prépositions latines celle qui a pu donner la nôtre.*

—

De l'adverbe *intus*, intérieurement, la langue d'oïl fit, avec le même sens, *enz*, *ens* (dérivation prouvée par le languedocien *intz*, *ins*), qui s'employait sans régime :

De ci qu'à ciel irra la mer,
Par force voldra *enz* entrer.

(*Adam*, Drame pub. par M. Luzarche, p. 77.)

Lors m'en entrai, ne dis puis mot,
Par l'uis que Oiseuse overt m'ot,
Ou vergier; et quant je fui *ens*,
Je fui liés et baus et joiens.

(*Roman de la Rose*, vers 636.)

Suivi d'un régime, *enz* se redoublait fréquemment sous la forme *enz en*, comme le montrent ces exemples :

Enz en l'fou la getterent com arde tost.

(*Cantilène de sainte Eulalie*, vers 19.)

Cil sunt muntez ki le mesage firent,
Enz en lur mains portent branches d'olive.

(*Roland*, st. VII, vers 4.)

Mais, dans le même cas, on mettait encore la préposition *de* devant *enz*, *ens*, ce qui donna *denz*, *dens*, nouvelle forme qui se trouve dans les citations suivantes :

Denz ces chambres l'en mena.

(Jubinal, *Nouv. recueil*, II, p. 193.)

Et la tierce est quand ceuls de *dens* et ceuls de hors se combatent aux murs.

(Christine de Pisan, *Charles* V, II, ch. 34.)

Toutefois, on écrivit aussi *dans*, et c'est cette dernière forme qui, après la disparition successive de *enz en* et de *dens*, est restée au français moderne pour exprimer le rapport d'intériorité.

ÉTRANGER

Première Question.

J'ai deux renseignements à vous demander au sujet de BURNOUS : 1° *faut-il faire sonner l'*S, *c'est-à-dire prononcer* BURNOUSSE ; 2° *faut-il dire* BURNOUS *ou* BOURNOUS, *car j'ai vu aussi ce dernier ?*

—

Ce mot, qui vient de l'arabe, s'écrit en espagnol et en portugais *albornoz*, composé de l'article *al* et de *bornoz*. Or, dans ces deux dernières langues, le *z* final se prononce, ce qui est une preuve que l'*s* de *burnous* se prononce en arabe, et que, par conséquent, elle doit aussi se prononcer en français.

Quant à la forme du mot lui-même, elle paraît être double; car si M. Littré écrit *burnous*, M. Pihan (*Dict. étym. des mots dérivés de l'arabe*) écrit, lui, *bournous*, témoin ces phrases empruntées à son article sur le mot en question :

Les *bournous* d'été sont de couleur blanche, et ceux d'hiver de couleur foncée et en laine beaucoup plus épaisse.

Depuis 1830, l'usage des *bournous* s'est introduit en France avec plusieurs modifications pour servir à la toilette d'hiver des deux sexes.

Maintenant, quelle est la meilleure de ces deux manières d'écrire?

J'incline fortement vers la dernière, qui, à l'avantage d'une prononciation, suivant moi, plus douce, joint celui d'être plus conforme à l'étymologie.

×

Seconde Question.

Dans votre numéro 15 de la 4e année, p. 114, 2e col., on lit cette phrase : « car Th. Corneille, dont l'entrée à l'Académie a beaucoup contribué à éclaircir les doutes ». Est-il permis d'employer ainsi DONT *pour régime commun de deux mots ayant des fonctions différentes ?*

—

Le relatif *dont* peut être employé en qualité de régime commun de deux ou de plusieurs substantifs remplissant une même fonction, comme dans :

La duchesse de Mazarin ne laissa de regrets qu'à Saint-Evremont, *dont* la vie, la cause de la fuite et les ouvrages sont si connus.

(St-Simon, 69, 128.)

Mais il peut l'être très-bien aussi quand les mots auxquels il se rapporte remplissent des fonctions différentes, ce dont les citations suivantes sont la preuve :

C'est un homme *dont* le mérite égale la naissance.

(Th. Corneille.)

Le lynx, *dont* les anciens ont dit que la vue était assez perçante pour pénétrer les corps opaques, est un animal fabuleux.

(Buffon.)

Il est [le Français] le seul peuple *dont* les mœurs peuvent se dépraver sans que le cœur se corrompe et que le courage s'altère.

(Duclos, *Consid. sur les Mœurs*, ch. I.)

×

Troisième Question.

Voici une phrase trouvée dans le COURS DE LITTÉRATURE *du lieutenant-colonel Staaff, p.* 31 : « *Les défauts et les qualités sont sortis en toute licence, et la postérité aura à faire ce* DÉPART... ». *Ce mot* DÉPART *est-il français dans ce sens ?*

—

Certainement. C'est un substantif qui vient, comme *département*, division administrative de la France, du verbe *départir*, formé de la particule *dé* et du verbe *partir* au sens ancien de séparer. Il signifie l'action de partager, de trier, et en voici des exemples, dont les premiers remontent au XVIe siècle :

Quelques pantagruelistes modernes, évitans le labeur des mains que seroyt à faire tel *depart*, usent de certains instrumens.

(Rabelais, *Pant.* III, 49.)

Mort pourra bien du corps faire *depart;*
Mais nul malheur n'aura jamais puissance
De mettre un cœur des deux autres à part.

(*Les Marg. de la Marg.* p. 368, dans Lacurne.)

Il y a dans ces contes de fée une princesse malheureuse à qui on commande, dans un grand tas de blé et d'avoine, de faire le *départ* de ces grains.

(Littré, *Dict. de la lang. fr.*)

×

Quatrième Question.

Faut-il écrire FÉNÉLON *avec un accent aigu sur chacun des deux* E, *ou seulement sur le premier ? Je rencontre tantôt la première de ces orthographes et tantôt la seconde.*

—

Au XVIIIe siècle (conséquence de la prononciation du XVIIe), on écrivait *Fénélon* avec un accent aigu sur chaque *e;* mais, depuis un certain nombre d'années, on ne met plus un tel accent que sur le premier.

Laquelle de ces orthographes vaut le mieux?

Selon Génin (*Chans. de Roland, Introd.* XXV), le mot *Fénélon* vient de *Ganelon* par les intermédiaires *Ganilon, Wenilon, Wenelon.* Or, *Ganelon* s'étant prononcé probablement comme il se prononce encore (gan'lon), il me semble que le second *e*, pour cette raison, ne peut recevoir d'accent dans *Fénélon*, et que l'orthographe *Fénelon* est la plus rationnelle, comme reproduisant plus fidèlement la prononciation de l'étymologie.

×

Cinquième Question.

J'ai trouvé la phrase suivante dans le JOURNAL DE BUCAREST *du* 3 *juin* 1875 : « *Encore un peu de temps, et les* AÉRONEFS *fendant l'espace forceront chacun de répéter le mot de Galilée.* » *Veuillez me dire si* AÉRONEF *est français, et, dans l'affirmative, s'il vaut mieux que* AÉROSTAT?

—

Le mot *aéronef* est français, il se trouve dans le supplément du dictionnaire de M. Littré.

Il est composé de *aer*, air, et de *nef* (venu de *navis*, navire), ce qui lui donne la signification littérale de

navire de l'air, pour l'air; tandis que *aérostat*, formé de *aer*, air, et du verbe *stare*, rester, signifie simplement qui se tient dans l'air.

Or, quand il s'agit de la navigation aérienne, pour laquelle, du reste, il faudra des machines autrement disposées que nos ballons actuels, il me semble que l'expression d'*aéronef* convient beaucoup mieux que celle d'*aérostat*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°.. pour autre chose que la peinture (pas de *pour* après *que*); — 2°... des gens qui *consentissent*; — 3°... qui *lui* avaient fait quitter la ville de Wesel; — 4°... *sur* les toits que M. Buffet; — 5°. . la peste *dure* huit jours; — 6°... tenu d'ici *à* Pâques (l'ellipse de *à* ne doit pas se faire ici); — 7°... Il *fait* également une *corne* à la sienne (*corner* ne s'emploie pas dans ce sens); — 8°... et *que* le gouvernement ne prenne pas l'initiative; — 9°... quand il apparaissait, *il* s'enivrait de sa vue; — 10°... qui s'était *imaginé* jusque-là que rien; — 11°... *elle eut sa vie étouffée* entre un courtaud; 12°... à revoir les sites ou *les* promenades qu'avait illuminées; — 13°... sont retenus chez eux par le fléau *régnant*.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Il est difficile d'imaginer que cet homme soit né avec les mêmes facultés des premiers hommes de ce siècle.

2° Tout le monde, sans acception, arborait un chapeau de paille entièrement neuf, un pantalon d'une entière fraîcheur, un gilet de couleur agréable et dont la nuance vert tendre ne laissait rien à désirer.

3° Toutefois, même au sein du foyer domestique, les infortunés Chimérícitains ne laissent pas que d'être encore poursuivis par la réglementation gouvernementale.

4° On aurait dit des fracs découpés à l'emporte-pièce, tant les moindres particularités de ce vêtement inusité se reproduisaient avec exactitude sur tous les omoplates.

5° Il ne faut pas songer, dans l'heureux pays des Chimères, à un bijou, un meuble, un nœud de ruban, en dehors de ceux que la loi impose et que l'administration fournit.

6° L'erreur des vieux moralistes, disait pertinemment notre Vaganopolitain, consiste toute entière dans une distinction qui échappait à la médiocrité de leur intelligence.

7° Cependant que M. Gambetta allait, venait, comme s'il eût repoussé les Allemands, respecté la loi et la France, quelques hommes étaient menacés, inquiétés, accusés.

8° Les journaux qui s'efforcent avec toutes sortes de lamentations ingénues, d'enrayer le mouvement qu'ils ont provoqué, auraient mieux à faire qu'à dépenser leur temps en regrets stériles.

9° Espérons que les royalistes se repentent, et que, dès la rentrée, ils s'uniront aux républicains pour obtenir que l'on rapporte tous les décrets relatifs à l'état de siége.

10° On y voyait un soldat, le fusil en bandoulière, la giberne au côté et s'appuyant sur une bêche mi-enfoncée dans la terre.

11° La femme, qui paraissait vingt-six ans, et en avait peut-être trente, ne broncha pas sous l'investigation d'ailleurs timide de l'homme.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

(*Suite.*

Des lettres considérées comme caractères. — Les lettres peuvent être considérées de deux manières, ou comme signifiant simplement le son, ou comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie.

Considérées de la première manière, les lettres requièrent quatre choses pour leur perfection : 1° que toute figure marque quelque son; 2° que tout son soit marqué par une figure; 3° que chaque figure ne marque qu'un son, simple ou double; 4° qu'un même son ne soit point marqué par différentes figures.

Mais, en regardant les caractères de la seconde manière, on trouve qu'il nous est quelquefois avantageux que ces règles ne soient pas toujours observées, au moins la première et la dernière; car il arrive souvent, surtout dans les langues dérivées d'autres langues, qu'il y a certaines lettres qui ne se prononcent point, et qui ne laissent pas de nous servir pour l'intelligence de ce que les mots signifient. Par exemple, dans les mots *champs* et *chants*, le *p* et le *t*, quoique n'étant pas prononcés, nous apprennent que le premier vient du latin, *campi*, et le second du latin *cantus*.

Dans l'hébreu même, il y a des mots qui ne diffèrent que parce que l'un finit par un *aleph*, et l'autre par un *he*, qui ne se prononcent point.

Ceux qui se plaignent tant de ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce, n'ont pas toujours grandement raison, et ce qu'ils appellent abus n'est pas toujours sans utilité.

La différence des grandes et des petites lettres semble contraire aussi à la 4e règle énoncée plus haut, d'autant plus que les Anciens n'avaient pas cette différence, que les Hébreux ne l'ont point encore, et que plusieurs pensent que les Grecs et les Romains ont été longtemps à n'écrire qu'en lettres capitales. Néanmoins c'est une distinction fort utile pour commencer les périodes et pour distinguer les noms propres des noms communs.

Il y a aussi dans une même langue différentes sortes d'écritures, comme le romain et l'italique dans l'impression du latin et de plusieurs langues vulgaires (1660), écritures qui peuvent être utilement employées pour le sens en distinguant certains mots ou certains discours, quoique cela ne change rien dans la prononciation.

Voilà ce qu'on peut dire pour excuser les différences qui se trouvent souvent entre la prononciation et l'écriture, ce qui n'empêche pas que plusieurs d'entre elles ne soient faites sans raison ; car n'est-ce pas un abus que d'avoir donné au *c* la prononciation de l'*s*, d'avoir prononcé autrement le *g* devant *a* que devant *e*, d'avoir adouci l'*s* entre deux voyelles, d'avoir donné au *t* suivi d'un *i* le son de *s* ?

Quelques-uns se sont imaginé qu'ils pourraient corriger ces défauts dans les langues vulgaires, en inventant de nouveaux caractères ; mais ils auraient dû considérer qu'ils tentaient une chose impossible, car il ne faut pas croire qu'il soit facile de faire changer à toute une nation les caractères dont elle a depuis longtemps l'habitude : l'empereur Claude ne put même pas réussir à en introduire un nouveau qu'il voulait mettre en usage.

Tout ce que l'on pourrait faire de plus raisonnable, ce serait de retrancher les lettres qui ne servent à rien, ni à la prononciation, ni au sens, ni à l'analogie des langues, comme on a déjà commencé à le faire.

D'une nouvelle manière pour apprendre à lire facilement dans toutes les langues. — La plus grande difficulté pour apprendre à lire, c'est incontestablement d'assembler les lettres.

Or, ce qui rend cet assemblage difficile, c'est que chaque lettre ayant un nom propre, on la prononce tout autrement en l'assemblant avec d'autres. Par exemple, si l'on fait assembler *fry*, à un enfant, on lui fait prononcer *ef*, *ère*, *y* grec, ce qui l'embrouille infailliblement lorsqu'il veut ensuite joindre ces trois lettres pour faire le son de la syllabe *fry*.

Il semble donc que la voie la plus naturelle, pour ceux qui montrent à lire, comme du reste quelques personnes d'esprit l'ont déjà remarqué, serait celle-ci :

Qu'ils n'apprissent d'abord aux enfants à connaître les lettres que par le nom de leur prononciation, et qu'ainsi, pour apprendre à lire en latin, par exemple, on ne donnât que le même son d'*é* à l'*e* simple, à l'*æ*, à l'*œ*, puisqu'on les prononce d'une même façon ; et de même à l'*i* et à l'*y* grec, et encore à l'*o* et à l'*au*, selon qu'on les prononce aujourd'hui en France, car les Italiens font l'*au* diphthongue ;

Qu'on ne leur nommât aussi les consonnes que par leur son naturel, en y joignant seulement l'*e* muet, qui est nécessaire pour les prononcer ; par exemple, qu'on donnât pour nom à *b* ce qu'on prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, à *d* ce qu'il fait entendre dans la dernière syllabe de *ronde*, et ainsi des autres lettres qui ont un son unique ;

Que, pour celles qui en ont plusieurs, comme *c*, *g*, *t*, *s*, on les appelât par le son le plus naturel et le plus ordinaire, qui est pour *c* le son de *que*, et pour *g* le son de *gue*, pour *t* la dernière syllabe de *forte*, et pour l'*s* le son de la finale de *bourse ;*

Qu'ensuite, on leur apprît à prononcer à part et sans épeler, les syllabes *ce*, *ci*, *gi*, *ge*, *tia*, *tie*, *tii*, et que *s* entre deux voyelles sonne comme un *z*, *miseria*, misère, comme s'il y avait *mizeria*, mizère.

Telles sont les observations les plus générales sur cette méthode de lecture. Mais pour la présenter dans toute sa perfection, il faudrait faire un petit traité spécial où l'on pourrait consigner les remarques nécessaires pour l'adapter à toutes les langues.

SECONDE PARTIE.

Après avoir montré que la connaissance de ce qui se passe dans notre esprit est nécessaire pour comprendre les principes de la grammaire, et que c'est de là que dépend la diversité des mots qui composent le discours, Lancelot traite des matières suivantes :

Des substantifs et des adjectifs. — Les objets de nos pensées sont ou les choses, comme la *terre*, le *soleil*, etc. (substances), ou la manière des choses comme d'être *dur*, *rond*, *rouge*, etc. (accidents).

C'est ce qui a fait la principale différence entre les noms ; ceux qui signifient les substances ont été appelés *noms substantifs*, et ceux qui en signifient les accidents, *noms adjectifs*.

En ajoutant aux mots qui signifient des substances la signification confuse d'une chose à laquelle ces substances se rapportent, on en fait des adjectifs ; ainsi d'*homme* on a fait *humain*.

Les Grecs et les Latins ont une infinité de ces mots, *ferreus*, *aureus*, *bovinus*, *vitulinus*, etc. Mais l'hébreu, le français et les autres langues vulgaires en ont moins : le français emploie à leur place le substantif précédé de la préposition *de*, il dit *d'or*, *de fer*, *de bœuf*, etc.

Lorsque d'un adjectif formé d'un substantif on fait un nouveau substantif, ce dernier s'appelle *abstrait*, séparé. Ainsi *homme* ayant fait *humain*, on fait de ce dernier le substantif abstrait *humanité*.

Il y a une espèce d'adjectifs qui passent pour substantifs, comme *roi*, *philosophe*, *peintre*, *soldat*, etc., et cela, parce que ne pouvant avoir pour sujet que l'homme seul, du moins pour l'ordinaire, et selon la première imposition des noms, ils peuvent s'employer sans accompagner un substantif.

Des noms propres et appellatifs. — Nous avons deux sortes d'idées, les unes qui ne nous représentent qu'une seule chose, les autres qui nous en représentent plusieurs semblables, et auxquelles cette idée peut également convenir, comme l'idée qu'on a d'un homme en général, d'un cheval en général, etc.

Les hommes ont besoin de noms différents pour ces deux différentes sortes d'idées.

Ils ont appelé *noms propres* ceux qui conviennent aux idées singulières, comme le nom de *Socrate*, et le nom de *Paris ;* et ils ont appelé *noms appellatifs* ceux qui signifient des idées communes, comme le mot *homme*, qui convient à tous les hommes.

A la vérité, il arrive souvent que le mot propre convient à plusieurs, comme *Pierre*, *Jean*, mais ce n'est que par accident.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Une méprise du cœur; par Edmond Arnous-Rivière. In-18 jésus, IV-343 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

L'Art du XVIIIe siècle; par Edmond et Jules de Goncourt. Notules, additions, errata, précédés du titre et de la préface du livre. Livraison contenant quatre eaux-fortes. In-4°, IV-67 p. Paris, lib. Dentu. 20 fr.

Gustave Paturot. In-18 jésus, 321 p. et grav. Paris, lib. Sartorius. 3 fr.

Du Pape; par le comte Joseph de Maistre. In-12, 412 p. Paris, lib. Téqui. 2 fr.

Les Quatre campagnes militaires de 1874. Les Japonais à Formose. Les Français au Tonkin. Les Anglais à la Côte-d'or. Les Hollandais à Sumatra, suivi de la Traite des coulies à Macao; par Edmond Plauchut. In-18 jésus, 353 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Le Navire fantôme. Voyage du Van-Diémen, navire hollandais, dans une île d'anthropophages; par William d'Arville. 2e édition, augmentée. In-8°, 240 p. Limoges, lib. E. Ardant et Cie.

Nouvelle grammaire française sur un plan neuf, méthodique et essentiellement pratique, divisée en deux parties : 1° Eléments et orthographe; 2° Syntaxe; par Abel Fabre. 8e édition, In-12, VIII-132 p. Lyon, lib. Gay.

Les Grands hommes de la France. Marins; par Edouard Gœpp, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, et Henri de Mannoury d'Ectot, ancien capitaine au long cours. Duquesne. Tourville. In-8°, 394 p. et 2 port. Paris. lib. Ducrocq. 4 fr.

L'Homme selon la science, son passé, son présent, son avenir, ou D'où venons-nous? qui sommes-nous? où allons-nous? Exposé très-simple d'un grand nombre d'éclaircissements et remarques scientifiques; par le docteur Louis Büchner, auteur de Force et Matière. Traduit de l'allemand par le docteur Ch. Letourneau. Orné de nombreuses gravures sur bois, 3e partie. Où allons-nous? In-8°, 307-442 p. Paris, lib. Reinwald et Cie.

Les Mille et une nuits parisiennes. IV. La Dame aux diamants. Morte de peur. Les Sacrifiées, etc.; par Arsène Houssaye. In-8°, 388 p. Paris, lib. Dentu. 5 fr.

Carmen. Arsène Guillot. L'Abbé Aubain. La Dame de pique. Les Bohémiens. Le Hussard. Nicolas Gogol; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. 9e édition. In-18 jésus, 363 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 3 fr. 50.

Le Secret de Mlle Chagnier; par Louis Ulbach. In-18 jésus, 321 p. Paris, lib. Michel Lévy frères, 3 fr. 50.

Les Grands guerriers des Croisades; par M. Bescherelle aîné. Augmenté d'un Précis historique des croisades. In-8°, 240 p. et gr. Limoges, lib. E. Ardant et Cie.

Histoire du règne de Louis XIV; récits et tableaux; par M. Casimir Gaillardin, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. 3e partie. La Décadence. Guerre de la seconde coalition et de la succession d'Espagne. T. 5. In-8°, 650 p. Paris, lib. Lecoffre et fils et Cie.

Plus ça change...; par Alphonse Karr. In-18 jésus, 304 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut; par l'abbé Prévost. Petit in-12, XVI-239 p. Paris, lib. Delarue. 1 fr.

Publications antérieures :

VERCINGÉTORIX ET L'INDÉPENDANCE GAULOISE. — Religion et institutions celtiques. — Par FRANCIS MONNIER. — Deuxième édition augmentée. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 2 francs.

HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS. — Par ANTONIN ROCHE, Directeur de l'*Educational Institute* de Londres, chevalier de la Légion d'honneur — 2 vol. avec cartes historiques. — Ouvrage approuvé par le Conseil supérieur de l'instruction publique. — 4e édition, entièrement refondue. — Paris, librairie *Ch. Delagrave*, 58, rue des Ecoles.

MON VOYAGE AU PAYS DES CHIMÈRES. — Par ANTONIN RONDELET, professeur honoraire de faculté. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 33, Quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN RUSSIE. — Par C. COURRIÈRE. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 3 fr. 50.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

FROMONT JEUNE ET RISLER AINÉ. — Mœurs parisiennes. — Par ALPHONSE DAUDET. — Septième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS LA FORMATION DE LA LANGUE JUSQU'A NOS JOURS. — *Lectures choisies.* — Par le lieutenant-colonel STAAFF, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique en France. — Ouvrage désigné comme prix aux concours généraux de 1868 à 1872; adopté et recommandé par la commission des Bibliothèques de quartier, etc., etc. — Quatrième édition. — Six volumes du prix de 4 à 5 francs chacun. — Paris, à la librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Grands-Augustins, et à la librairie classique de *Ch. Delagrave et Cie*, 58, rue des Ecoles.

LE DIT DES RUES DE PARIS (1300). — Par GUILLOT (de Paris). — Avec préface, notes et glossaire. — Par EDGAR MAREUSE. — Suivi d'un plan de Paris sous Philippe-le-Bel. — Paris, *Librairie générale*, 72, boulevard Haussmann.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re, la 2e et la 3e année doivent être prochainement réimprimées.*

ECHOS, CHOIX DE POÉSIES. — Par le pasteur A. ESCHENAUER. — Un joli volume elzévirien, où l'on trouvera entre autres une pièce souvent signalée sur le *Bombardement de Strasbourg.* — Paris, librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine.

ŒUVRES DE VADÉ, précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Vadé. — Par JULIEN LEMER. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE (section littéraire) vient d'ouvrir aux sonnettistes un concours, dont le prix, une médaille d'argent, sera décerné en séance publique, dans le courant de décembre prochain. — Deux médailles de bronze pourront en outre être accordées, s'il y a lieu. — Le choix des sujets est laissé à la volonté des candidats. La forme seule est obligatoire : *celle du* SONNET *dans toute la rigueur de ses rimes, mais avec toute liberté pour l'ordre des stances.* — Les pièces signées ou non inédites seront exclues du Concours. — Chaque envoi portera une *devise* qui devra être reproduite à l'intérieur d'un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Le Concours sera clos le 15 octobre 1875, dernier terme auquel les sonnets devront être remis à M. Paul Gaudin, Secrétaire de l'Académie, 29, rue Dupaty, à la Rochelle.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le *quinzième concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875 ; douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde — (*Affranchir*).

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles (Paris), avant le 31 décembre 1875.

La SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne publie le programme des concours de 1876-1877. Voici celui de *littérature* et de *poésie.* La Société propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.) ; et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

ACADÉMIE DES LETTRES DE ROUEN. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au Secrétaire-perpétuel, M. Julien Loth.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 12. — 15 Octobre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication au sujet de *Ouate;* — Etymologie de l'adjectif *Sot*; — Comment *Nicodème* en est venu à signifier imbécile; — Explication de *Garde montante, Garde descendante*; — Origine de *Cornichon* appliqué à celui qui fait une sottise || D'où vient le proverbe *Point d'argent, point de Suisse*; — Si *Souventes fois* est bien français; — S'il faut dire *Virer de bord* ou *Virer le bord* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Claude Lancelot* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

L'abonné qui m'avait demandé si la non aspiration de l'*ou* dans *ouate* n'était pas plutôt due à l'étymologie qu'à l'analogie, vient de m'adresser la lettre suivante au sujet de la réponse que je lui ai faite :

Rouen, le 17 septembre 1875.

Monsieur,

Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à répondre à une question que j'avais eu l'honneur de vous poser à propos de l'aspiration dans le mot *ouate*.

Vous aviez conclu précédemment (numéro du 15 juin) que « *l'ouate*, qui est tout aussi usité que *la ouate*, avait, » sur ce dernier, l'avantage d'être plus conforme à l'ana- « logie. »

Sans repousser votre conclusion, je vous avais demandé, à mon tour, si « pour justifier *l'ouate* on ne pourrait « pas aussi bien invoquer l'étymologie », puisque quelques annotateurs faisaient dériver le mot *ouate* du mot *ouette*, employé anciennement pour *oison*.

Je n'en étais pas bien sûr, et j'ai fait à vos lumières un appel qui a été entendu (numéro du 1er septembre).

Votre rapprochement du mot *ouate* avec celui qui sert à exprimer la même idée dans les langues de l'Europe occidentale est un argument qui m'a paru sérieux et convaincant. Il prouve bien que la forme primitive de ce mot est *ouate*, puisque l'*a* a été conservé dans tous les mots similaires des langues étrangères, et l'on ne s'éloignerait peut-être pas beaucoup de la vérité en avançant que ce mot leur a servi de type unique, d'après lequel elles ont formé ou calqué les mots que vous citez.

Mais, tout en admettant votre principe de l'analogie et votre réfutation touchant l'étymologie, je vous demanderai la permission de vous adresser quelques remarques complémentaires ou secondaires soit sur votre principe, soit sur votre réfutation.

En traitant de l'aspiration vous dites que « *l'ouate* est aussi usité que *la ouate.* » Il est possible qu'il en soit ainsi aujourd'hui; mais, autrefois, il est certain que *l'ouate* était l'exception. On lit, en effet, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, nouvelle édition, 1743 : « Remarquez qu'on écrit et qu'on prononce de *la ouate*, quoique quelques-uns disent et écrivent de *l'ouate*. L'Acad. »

L'aspiration n'était donc, au XVIIe siècle, d'après l'Académie, que le fait de *quelques-uns;* le plus grand nombre ne l'admettait pas. Aujourd'hui, il y a partage égal, suivant vous. Encore quelques années, et l'exception d'autrefois deviendra la règle de l'avenir.

C'est une variation dans les lois du langage qu'il n'était peut-être pas sans intérêt de signaler.

Votre second article (1er septembre), qui traite de la question étymologique, porte : « Je conçois que l'auteur » de cette communication, qui habite Rouen, capitale d'une » ancienne province où l'on prononce *ouette*, ait pensé, » comme La Monnoye, qui était de Dijon, capitale d'une » autre ancienne province où l'on prononçait de même en » écrivant *ouaite*, que le mot *ouate* vient de *oüe*, nom que » l'on donnait autrefois aux oies. »

Je n'oserais pas affirmer que l'on ne rencontre pas, en Normandie, la prononciation défectueuse que vous signalez; mais, si elle existe, ce n'est qu'à l'état d'exception, et ce n'est point par un défaut particulier à cette province, ni à Rouen, sa capitale. L'exemple lui en avait été donné par l'Ile-de-France, par Paris lui-même, au dire des auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* : « Plusieurs aussi prononcent *ouete;* et il est « vrai qu'à Paris on dit, un jupon *ouété*, » une robe de chambre *ouétée;* non *ouatée*. » Le mot était même encore assez usité en 1743, pour être conservé sous la forme *ouete* et *ouété*, avec un renvoi à *ouate*, dans ce même dictionnaire. Il faut remarquer qu'alors on n'écrivait plus *ouette*, mais *ouete*, ce qui enlevait à ce mot sa forme ancienne d'un diminutif.

La définition qui suit du mot *ouate* est incomplète : « La » *ouate* est du coton que l'industrie a substitué au produit » naturel de l'apocyn (en langage scientifique, *Asclepias* » *syriaca*), plante originaire de Syrie, d'Egypte, d'Asie » mineure, quand le coton fut devenu commun en Europe, » c'est-à-dire au XVIIe siècle. » Il y avait encore un autre

produit qui portait le nom de *ouate*, comme nous l'apprend le même dictionnaire.

« Ouate, s. f. C'est, en sa propre signification, une » espèce de coton qui croît autour de quelque fruit d'Orient; » mais en France, c'est le premier vêtement, ou la pre- » mière soie qui se trouve sur la coque du ver à soie. » *Tomentum xylinum, Gossipium.* On la fait bouillir, et » quand elle est cuite, on en fait *la ouate*, dont on se sert » pour mettre dans les doublures des robes de chambre. »

Voilà une troisième espèce de ouate qu'il faut placer entre le produit naturel de l'Orient et la ouate de coton faite à son imitation.

Enfin, en recourant au passage de Rabelais, bien indiqué par le Dictionnaire de Trévoux, liv. I (et non IV), ch. 13, on voit qu'il n'y est nullement question de *ouate*, ce qui prouve, comme vous le disiez, d'après Le Duchat annotant le *Dictionnaire étymologique de Ménage*, que c'était « un mot nouveau. »

Rabelais parle « d'un oyzon bien *dumeté*, et il vante « la douceur d'icelluy *dumet* », nous donnant ainsi l'étymologie de notre mot *duvet*, qu'on ne ferait pas dériver tout d'abord, du latin *dumetum*, buisson.

Dans ces quelques remarques, destinées à compléter bien faiblement vos doctes travaux, veuillez voir, Monsieur, une nouvelle preuve de tout l'intérêt que j'y prends.

F. B.

Que le savant auteur de cette communication veuille bien recevoir ici mes plus sincères remerciements, et continuer longtemps à ma modeste feuille l'envoi de ses excellentes remarques.

×

Première Question.

Il est bien étrange que le mot SOT, *si important dans notre langue et dans notre pays, n'ait pas d'origine certaine. Qu'est-ce que le latin* SOTTUS? *D'où peuvent venir ces trois lettres qui, par leur assemblage, signifient tant de choses et désignent tant de gens?*

—

Les adjectifs latins *stultus* et *stolidus*, qui signifient tous deux dénué de jugement, qui n'a point de raison, niais, inepte, stupide, n'ont point donné l'adjectif *sot* en français; en vertu de la règle qui mettait, dans l'ancien temps, un *e* devant l'initiale *st*, pour faire un mot de notre langue, ces adjectifs ont fourni *estolt*, *estous*, *estout*, avec leurs dérivés *estoutie*, *estoutement*, *estoutir*, ce dont voici quelques exemples :

Qui moult estoit fel et *estous*.
(*Rom. de la Violette*, p. 2[illegible].)

Ysengrins fist un poi l'*estout*,
Mais li Rois la les apaisa.
(*Renard*. vol. I, vers 8597.)

Et od ço qu'il est si *estols*,
Com il parest humles et dous!
(*Partonoprus, comte de Blois*, vers 27[illegible].)

Quant à *sottus*, loin d'être l'origine de *sot*, il en est, au contraire, le dérivé en latin du moyen-âge, fait qu'établit parfaitement l'anecdote suivante, racontée par Génin (*Introd. à la chans. de Roland*, XLIX) :

Voici un calembour de Théodulfe, évêque d'Orléans, mort en 821. Dans une pièce de vers adressée à Charlemagne, par conséquent antérieure à 814, l'évêque d'Orléans plaisante aux dépens d'un certain Théodore Scot. Voulez-vous, dit-il à l'empereur, savoir ce que c'est que Scot? Supprimez la seconde lettre de son nom; ce nom ainsi réduit vous dira la valeur de l'homme : *quod sonat hoc et erit*, c'est-à-dire un *sot*. Or, *sottus* n'est pas un mot d'origine latine; c'est toujours du latin moulé sur le français.

Mais si notre adjectif *sot* n'est pas tiré du latin, d'où peut-il venir?

Chose remarquable, et peut-être encore peu remarquée! Sous des formes diverses, il est vrai, mais toujours avec le sens d'imbécile qu'il a chez nous, *sot* se rencontre dans l'idiome de la plupart des pays où les peuples de la Germanie s'établirent pendant la période des grandes invasions qui se terminèrent avec celles des Normands. Ainsi il se trouve :

1° En anglais (*sot*, *sotish*). — Au VIe siècle, les Angles, peuple de la Germanie qui habitait la partie orientale du Holstein et peut-être aussi le Sleswig, passèrent en Bretagne, où ils établirent trois royaumes.

2° En anglo-saxon (*sot*, *sooth*, *soote*). — Les Saxons, peu civilisés et grands pirates comme leurs voisins les Danois, commencèrent, en 449, à passer dans la Bretagne, où ils fondèrent quatre états.

3° En hollandais (*zot*). — Après une victoire sanglante remportée par Charles-Martel sur les Frisons, en 736, les trois tribus qui occupaient la Hollande, passèrent au pouvoir des Francs, peuple aussi d'origine germanique.

4° En wallon (*so*, *sott*). — C'est par les pays où se parle cette langue que les Francs commencèrent la conquête des Gaules.

5° En picard (*sot*). — La Picardie fut conquise par Clodion, chef des Francs, et depuis lors, elle fit partie du royaume d'Austrasie.

6° En français (*sot*). — Les Francs, confédération des Germains du N. O., devinrent sous Clovis le peuple dominant de la Gaule, et formèrent plusieurs petits royaumes dans ce pays, qui prit d'eux le nom de France.

7° En espagnol et en portugais (*zot*). — Les Wisigoths, peuple également d'origine germanique, après s'être emparés de la France jusqu'à la Loire, et du nord de l'Espagne, conquirent complètement la péninsule Ibérique en 621, et la possédèrent jusqu'à l'arrivée des Arabes (710).

Or, comme le fait d'un terme commun à des langues différentes ne peut s'expliquer, il me semble, qu'en admettant l'introduction de ce terme par un peuple ayant conquis autrefois les pays où se parlent lesdites langues, je crois pouvoir en inférer que *sot* vient de l'allemand antérieur au IXe siècle, c'est-à-dire du teuton ou tudesque.

—

Au moment d'envoyer ce numéro à l'imprimeur, je trouve dans le *Vocabulaire de haut-allemand au moyen-âge* par Benecke et Müller, *sot*, *sote*, expliqué par le français *sot*, et suivi de plusieurs citations dont la suivante a été recueillie dans les *Minnesingers* (I, 25) :

Ich bin ir *sot*.

Cette découverte de la dernière heure, pour me servir d'une expression souvent rencontrée dans nos journaux politiques, corrobore évidemment l'opinion que j'ai émise plus haut.

×

Seconde Question.

Pourquoi, dans le langage familier, dit-on en parlant d'un homme niais, simple, borné, que C'EST UN NICODÈME? *Tous mes remerciements d'avance pour votre explication.*

—

Le nom de *Nicodème*, formé de deux mots grecs, νικαω, je vaincs, et δημος, peuple, exprime une idée très-noble dans la langue d'où il est tiré. Pourquoi en offre-t-il donc une si différente dans la nôtre?

Des étymologistes (au nombre desquels se trouve M. Littré) ont pensé que c'était à cause de *nice* et de *nigaud*, qui ont, pour l'oreille, une certaine analogie avec les deux premières syllabes de ce mot; mais je crois qu'ils se sont trompés.

Dans le *Mistere de la passion de nostre Seigneur Jhesucrist* imprimé en gothique, et sans ponctuation ni date, on trouve, au feuillet XXXVIII, racontée ainsi qu'il suit la conversation de Jésus et de Nicodème quand celui-ci, frappé des miracles du Sauveur, vient nuitamment le trouver pour se convertir à sa doctrine :

NICODÈME.

Cecy mest bien fort a scavoir
Quil faille ung homme ne renaistre
Je vous pry declairez moy maistre
Comme peult naistre ung homme ancien
Est il possible que au gre sien
Dedans les flans de sa mere entre
Et naisse encore de son ventre
Ce seroit faict plus fort que charme.

JESUS.

Certes je te dis et afferme
Qui regenere ne sera
De leaue qui le lavera
En la vertu du sainct esperit
Lequel sera baptesme dit
Jamais ne pourra pour certain
Avoir part au regne haultain.
. . . . . .

NICODÈME.

Je ne vous entens point.

JESUS.

Comment
Tu es docteur en Israel
Et maistre en la loy solempnel
Qui entens bien les escriptures
Dis je parolles si obscures
Que tu ne les peulx pas comprendre.
. . . . . .

NICODÈME.

Voicy doctrine la plus belle
Que jamais on peult recepvoir
Voicy doctrine solempnelle
La meilleure quon puisse avoir
Autre je ne quiers recepvoir
Je y vueil adherer a jamais
Et faire si bien mon debvoir
Que je ne loublie jamais
Vostre disciple je me rends...
. . . . . .

Or, pour qui sait combien les *Mystères* furent populaires au moyen-âge (on les représentait dans les églises), il est évident que c'est le rôle joué par Nicodeme dans la scène que je viens de reproduire en partie, qui a fait prendre son magnifique nom (vainqueur des peuples) dans le sens de niais, d'imbécile, d'homme simple, borné, qu'il a conservé dans la langue familière de nos jours.

—

A *Nicodème*, on ajoute quelquefois *dans la lune*. C'est une allusion à un personnage d'une pièce du Cousin Jacques intitulée : « *Nicodème dans la lune*, ou la révolution pacifique, folie en prose et en trois actes », et qui fut représentée pour la cinquantième fois, à Paris, le lundi 21 février 1791.

×

Troisième Question.

Quelle est l'origine des expressions GARDE MONTANTE, GARDE DESCENDANTE, *que l'on emploie souvent sans qu'il y ait à monter pour la troupe qui prend la garde, ou à descendre pour celle qui la quitte?*

—

Il arrive quelquefois qu'on peut être mis sur la voie de l'explication d'une expression française en voyant la manière dont elle est rendue dans les langues des peuples voisins. Mais ce ne peut être ici le cas; ces langues disent toutes comme la nôtre, *monter la garde* et *descendre la garde* (italien : *montare la guardia, smontare la guardia;* espagnol : *montar la guardia, bajar la guardia;* allemand : *auf die wache ziehen, von der wache abziehen;* anglais : *to go upon guard, come off the guard*), et cela, je crois, parce qu'à une certaine époque, tous les peuples qui parlent ces langues ont généralement adopté nos termes militaires.

Les expressions dont il s'agit doivent donc trouver leur explication dans le français lui-même, et, à mon avis, voici comment :

A l'époque de la féodalité, la France se hérissa de châteaux-forts, les uns construits à mi-côte pour avoir l'avantage de l'élévation et de la proximité de l'eau ; les autres, au sommet d'un rocher, ou en rase campagne pour dominer une vallée, le passage d'une rivière.

Or, comme il y avait toujours plus ou moins à monter pour les soldats qui gardaient sur les murailles de ces châteaux, on a dit de ceux qui devaient prendre le service de la surveillance qu'ils allaient *monter la garde*, et de ceux qui le quittaient, qu'ils *descendaient la garde;* puis ces façons de parler conduisirent naturellement à *garde montante*, pour désigner la troupe allant prendre ou faisant le service, et à *garde descendante*, pour désigner celle qui le quittait, deux expressions dont, avec le temps, on a fini par faire usage sans avoir égard à la situation du lieu où la garde se tenait.

—

Si cette explication n'est pas entièrement satisfaisante, j'espère que parmi les militaires abonnés au *Courrier de Vaugelas* il se trouvera quelqu'un pour m'en proposer une qui le soit davantage.

×

Quatrième Question.

Je vous serais reconnaissant de me faire connaître, dans un des prochains numéros de votre COURRIER,

quelle est votre opinion sur l'origine de la qualification de CORNICHON, *appliquée à quelqu'un qui commet une sottise.*

—

Au temps d'Homère, si l'on en croit M. Francisque Michel (*Dict. d'argot*, p. 265, col. 1), Thersite se moquait des Grecs en les appelant πεπονες, qualification qui signifie concombres mûrs.

D'un autre côté, Génin nous apprend (*Récréat. philol.* vol. I, p. 294) que, chez les Latins, le champignon, *fungus*, servait à une semblable métaphore méprisante :

Tanti est quanti *fungus* putidus (Plaute). — (J'en fais autant de cas que d'un champignon pourri.)

Or, notre langue, obéissant probablement comme celles des peuples que je viens de nommer à la tendance qui semble pousser aux assimilations végétales pour exprimer la nullité de l'expérience, du jugement ou de l'esprit, a employé *cornichon* (je pourrais dire aussi *melon*) pour qualifier familièrement un homme chez qui l'on remarque cette nullité.

ÉTRANGER

Première Question.

Voudriez-vous bien me dire quelle est l'origine de cette expression, que l'on trouve dans les PLAIDEURS *de Racine :* POINT D'ARGENT, POINT DE SUISSE, *et que je sais être proverbiale en français?*

—

Après la conclusion de la paix qui suivit la célèbre victoire remportée par François Ier à Marignan, les Suisses guerroyèrent plusieurs années en Italie afin d'y défendre, au profit de la France, cette même Lombardie qu'ils avaient perdue en combattant contre nous.

Mais leurs troupes étaient fort exigeantes; il fallait les payer avec la plus grande régularité, ou s'exposer à les voir immédiatement rompre leur engagement. Qu'on en juge par ces lignes, empruntées aux *Mémoires de Du Bellay*, p. 318, où il s'agit de la campagne de 1522, commandée par le maréchal de Lautrec :

Quelques jours après, estant le seigneur de Lautrec à Monche, vindrent devers luy les capitaines des Suisses, qui luy firent entendre que les compagnons estoient ennuyez de campeger, et qu'ils demandoient de trois choses l'une, argent, ou congé d'eux retirer, ou bien qu'il eust à les mener au combat promptement, sans plus temporiser. Le seigneur de Lautrec, le bastard de Savoye et le mareschal de Chabannes les prièrent d'avoir patience pour quelques jours, parce qu'ils espéroient vaincre leurs ennemys sans combattre, ou, pour le moins, les combattre à leur avantage, estans leurs ennemys contraints d'abandonner leur fort par famine, et que de les aller assaillir dedans leur fort, c'estoit faict contre toutes les raisons de la guerre. Mais quelques remonstrances qu'ils leur pussent faire, jamais n'y eut ordre de les divertir de leur opinion, et tousjours persistèrent d'aller au combat; autrement, le lendemain, ils estoient délibérés de leur en aller.

Ce fut cet esprit intéressé des Suisses qui, probablement après que leur abandon de la partie nous eût fait perdre le duché de Milan, donna lieu chez nos soldats à l'expression *point d'argent*, *point de Suisse*, expression voulant dire qu'on n'a rien sans argent, et qui nous est restée depuis comme proverbe.

×

Seconde Question.

Dans un article du RAPPEL *intitulé :* ZIGZAGS DANS PARIS, *je trouve la phrase suivante : « Oui, j'ai* SOUVENTES *fois admiré votre courage obstiné ». Est-ce que ce mot est bien français?*

—

Dès l'origine de la langue, le mot *souvent*, qui vient du latin *sub inde*, aussitôt que, de fois à autre (en vertu de la transmutation des lettres : u = ou; b = v; d = t), s'est employé, ainsi que l'italien *sovente*, et comme adverbe (*souvent*), et comme adjectif (*souvente*), emploi qui avait surtout lieu devant *fois :*

Et de le tençon vient laide parole, et de le parole mellée, por le quele aucuns reçoit mort *souventes fois.*

(Beaumanoir, XXX, 6.)

Pendant le XVIe et le XVIIe siècle, on continua à se sérvir de *souventes fois*, dans le style sérieux, témoin ces exemples :

L'un perd *souventes fois* ce que l'autre conserve.

(Mairet, *Sophon.*, IV, 4.)

Quant à ses valets-de-pied,
C'étoient messieurs les Borées,
Qui portoient par les contrées
Ses mandats *souventes fois.*

(La Fontaine, *la Coupe ench.*)

Mais cette expression a fini par vieillir, et aujourd'hui, comme tant d'autres qui ont subi le même sort, elle n'est plus de mise que dans le style familier.

Or, si la phrase que vous me citez est de ce style-là (ce que semble indiquer la rubrique sous laquelle vous l'avez trouvée), il est certain que l'auteur a pu y faire usage de *souventes fois.*

×

Troisième Question.

Lorsqu'on parle d'un bateau, faut-il dire qu'il VIRE DE BORD, *ou qu'il* VIRE LE BORD?

—

Aujourd'hui, on dit généralement *virer de bord*, fait établi par cette citation empruntée à M. Littré :

On dit qu'un vaisseau *vire de bord* quand il tourne horizontalement sur lui-même pour présenter au vent le côté opposé à celui qui le recevait avant cette évolution.

Mais je crois qu'il vaudrait beaucoup mieux dire *virer le bord*, attendu que *virer* a toujours été et est encore un verbe actif recevant pour régime le nom de la chose qui est tournée, comme le prouvent ces exemples :

Tout cela, je le vois en moy aulcunement selon que je *me vire.*

(Montaigne, II, 7.)

Si bien qu'à la pointe du jour, nous avions le vent, et ayant fait la contremarche, et *viré le bord* par l'arrière-garde, et eux *l'ayant* aussi *viré*, on fit le signal d'arriver sur eux.

(Jal, *Rel. du camb. de Lipari*, 1676.)

Paul-Louis la laisse mûrir à l'air, de temps en temps *la vire*, la remue.

(Paul-Louis, *Gaz. de Vill.*, n° 4.)

Il est très-probable que c'est l'assimilation du sens de *virer* à celui de *changer* (ce dernier veut la préposition *de* avant son régime) qui a mis en usage *virer de bord* : c'est une faute analogue à celle que l'on commet en disant *se rappeler d'une chose*, construction modelée à tort sur *se souvenir d'une chose*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... les mêmes facultés *que* les premiers hommes; — 2°... *mettait* un chapeau (on n'*arbore* que ce qui a la forme d'un arbre); — 3°... ne laissent pas d'être (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155); — 4°... avec exactitude sur *toutes* les omoplates; — 5°... *à* un bijou, *à* un meuble, *à* un nœud; — 6°... consiste *tout* entière; — 7° *Pendant* que (*cependant que* ne se dit plus depuis longtemps); — 8°... auraient mieux à faire que *de dépenser*; — 9°... se *repentiront* (le verbe *espérer* n'est pas de ceux qui veulent le subjonctif après eux); — 10°... sur une bêche *à moitié* enfoncée (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 83); — 11°... qui paraissent *avoir* vingt ans (le verbe *paraître* veut pour régime un autre verbe ou un adjectif, mais non un nombre d'année).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° L'apôtre rassemble ses forces anéanties; il veut expirer près de l'autel de Saint-Etienne, et se consomme comme l'encens dans le temple.

2° Je me rappellerai toute ma vie du jour où j'entendis prononcer ce nom pour la première fois : c'était en omnibus.

3° Les promoteurs de ce projet veulent ainsi donner à l'Allemagne une leçon, en lui montrant que l'Italie est loin de faire servir ses souvenirs historiques à autre chose qu'au progrès et à la civilisation.

4° Il serait à désirer qu'il en fût de même dans toutes les grandes administrations, et que les réservistes qui en font partie, à un titre quelconque, ne soient pas privés de leurs émoluments pendant leur présence momentanée sous les drapeaux.

5° Ces conditions ne sont pas celles des démonstrations susceptibles de troubler l'ordre public.

6° Et, chose étrange, cette situation qui troublerait peut-être un autre, ne fait qu'irriter et que hérisser cette passion de réaction.

7° J'aperçus alors un des plus ravissants spectacles que j'ai jamais contemplés de ma vie.

8° Toutes choses graves à nos yeux et aggravées par les antécédents du préfet de la Seine, qui devait nous faire compter sur autre chose de sa part que sur de semblables actes.

9° Le maire d'Andressien était tisserand, clerc, carillonneur, voire même fossoyeur... Ne riez pas, on peut être tout cela, car jusque-là on ne reçoit un salaire que de ses clients ou de la fabrique de l'église.

10° Les deux accusés avaient tenu tête à l'accusation d'une manière qui ne laissait pas que de surprendre de la part de deux artisans illétrés.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

(*Suite.*)

Du nombre singulier et pluriel. — Les noms communs peuvent être pris de diverses façons, car on peut les appliquer à une des choses auxquelles ils conviennent, ou les appliquer à plusieurs tous ensemble.

Pour distinguer ces deux manières de signifier, on a inventé deux nombres, le *singulier* et le *pluriel;* mais, en même temps, quelques langues, comme le grec, ont fait un *duel* lorsque les noms conviennent à deux.

Les Hébreux en ont un aussi; mais seulement lorsque les mots signifient une chose double, ou par nature, comme *les yeux*, *les mains*, *les pieds*, ou par art, comme *des meules de moulin*, *des ciseaux*, etc.

D'où cette conséquence que les noms propres n'ont point de pluriel, et que si on les y met quelquefois comme quand on dit *les Cicérons*, *les Alexandres*, c'est par figure, en comprenant dans le nom propre toutes les personnes qui leur ressembleraient.

Tous les adjectifs doivent avoir un pluriel parce que leur signification peut toujours convenir à plusieurs.

Les substantifs appellatifs n'ont pas tous un pluriel, ce qui est dû tantôt au simple usage, tantôt à quelque autre raison.

Des Genres. — Comme les noms adjectifs de leur nature conviennent à plusieurs, on a jugé à propos, pour rendre le discours moins confus et aussi pour l'embellir par la variété des terminaisons, d'inventer une diversité selon les substantifs auxquels on les appliquait.

Or, les hommes se sont premièrement considérés eux-mêmes; et, ayant remarqué parmi eux une différence extrêmement considérable, qui est celle des sexes, ils ont jugé à propos de varier les mêmes noms adjectifs, leur donnant diverses terminaisons, selon qu'ils s'appliquaient aux hommes ou aux femmes. C'est ce qu'on a appelé le *genre masculin et féminin.*

Mais il a fallu aller plus loin; car, attendu que ces mêmes adjectifs se pouvaient attribuer à d'autres que des hommes et des femmes, on a été obligé de leur donner l'une ou l'autre des terminaisons inventées pour les hommes et pour les femmes : d'où il est arrivé que, par rapport aux hommes et aux femmes, ils ont distingué tous les autres substantifs en *masculins* et en *féminins.*

Les Grecs et les Latins ont encore inventé un troisième genre, qu'ils ont appelé *neutre*, comme n'étant ni du masculin ni du féminin.

Des Cas. — Si l'on considérait toujours les choses séparément les unes des autres, on n'aurait donné aux noms que les deux changements dont il vient d'être question, savoir celui du *nombre* pour toutes sortes de

noms, et du *genre* pour les adjectifs; mais, parce qu'on les regarde souvent dans les divers rapports qu'elles ont entre elles, on a donné aux noms, dans quelques langues, pour marquer ces rapports, diverses terminaisons qui ont été appelées *cas*, du verbe latin *cadere*, tomber.

Quoiqu'il n'y ait peut-être que le latin et le grec qui aient proprement des cas, dans leurs noms, il est presque nécessaire, pour apprendre quelque langue que ce soit, de savoir ce qu'on entend par cas, et Lancelot en donne une explication complète.

Des Articles. — La signification vague des noms communs et appellatifs n'a pas seulement engagé à les mettre à deux sortes de nombres, le singulier et le pluriel, pour les déterminer; elle a fait ainsi que presque toutes les langues, qui ont inventé certaines particules appelées *articles*, qui en déterminent la signification d'une autre manière.

Les Latins n'ont point d'article; les Grecs en ont un, ὁ, ἡ, τὸ.

Les langues nouvelles en ont deux, l'un qu'on appelle défini, comme *le*, *la*, et l'autre indéfini, *un*, *une*.

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait que l'article *le* semble en avoir, c'est que le génitif et le datif se font toujours au pluriel, et souvent au singulier par une contraction des particules *de* et *a*, qui sont les marques de ces deux cas, avec le pluriel *les* et le singulier *le*.

Quant à l'article indéfini *un*, *une*, on croit ordinairement qu'il n'a point de pluriel; à la vérité, il n'en a point de lui-même, mais il en a un pris d'un autre mot, qui est *des*, avant les substantifs, et *de* quand l'adjectif précède.

L'article ne se devrait point mettre aux noms propres, parce que, signifiant une chose singulière et déterminée, ils n'ont pas besoin de la détermination de l'article.

Néanmoins, l'usage ne s'accordant pas toujours avec la raison, on en met quelquefois en grec aux noms propres des hommes mêmes, et les Italiens en font un usage assez ordinaire, *l'Ariosto*, *il Tasso*, *l'Aristotele*, ce que nous imitons quelquefois, mais seulement devant les noms purement italiens; on dirait, par exemple, *l'Arioste*, *le Tasse*, etc.

Excepté dans le cas d'un nom appellatif devenu nom propre, nous n'employons pas non plus l'article devant les noms de lieux.

Nous le mettons généralement devant les noms de royaumes et de provinces; mais il y a quelques noms de pays où il ne se met point; on dit : *Cornouailles*, *Comminges*, *Roannez*.

Nous mettons aussi l'article aux noms des rivières et des montagnes, *la Seine*, *l'Olympe*.

Des Pronoms. — Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses dans un même discours, et qu'il eût été insupportable de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, et que, pour cette raison, ils ont appelés *pronoms*.

Les pronoms faisant l'office des autres noms, en ont aussi les propriétés, c'est-à-dire qu'ils ont un singulier et un pluriel, des genres et des cas.

Après avoir expliqué l'usage de ce qu'on appelle les pronoms principaux et primitifs, *je*, *me*, *moi*, *tu*, *te*, *lui*, *nous*, *vous*, *il*, *elle*, *eux*, *ils*, *elles*, *leur*, etc., l'auteur ajoute qu'il s'en est formé d'autres appelés *possessifs*, parce qu'ils signifiaient confusément une idée de possession.

Il y a de ces pronoms qui se mettent toujours avec un nom sans article : *mon*, *ton*, *son*, et leurs pluriels *nos*, *vos;* d'autres qui se mettent toujours avec l'article sans nom, *mien*, *tien*, *sien*, et les pluriels *nôtres*, *vôtres*.

C'est la raison qui a fait rejeter cette vieille façon de parler, *un mien ami*.

Du pronom relatif. — Il y a encore un autre pronom qu'on appelle relatif, *qui*, *quæ*, *quod;* *qui*, *lequel*, *laquelle;* il a quelque chose de commun avec les autres, et quelque chose de propre.

Ce qu'il a de commun, c'est qu'il se met au lieu du nom et plus généralement même que tous les autres pronoms, car il s'emploie pour toutes les personnes : *moi qui suis chrétien*, *vous qui êtes chrétiens*.

Ce qu'il a de propre peut être ramené à deux règles:

1° Il a toujours rapport à un autre nom ou pronom qu'on appelle antécédent, comme *Dieu qui est saint*.

2° Une autre propriété de ce pronom, et que Lancelot croit n'avoir pas encore été remarquée, c'est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on appelle ordinairement *incidente*) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition qu'on appelle principale.

Ces deux usages du relatif servent à expliquer plusieurs choses dont les grammairiens ont bien de la peine à rendre compte.

Examen d'une règle concernant le pronom relatif. — Vaugelas est le premier qui ait publié qu'on ne doit pas, en français, mettre de *qui* après un nom sans article. Ainsi on dit très-bien : *il a été traité avec violence;* mais si l'on veut remarquer que cette violence a été tout-à-fait extraordinaire, on ne le peut faire qu'en y ajoutant un article : *il a été traité avec une violence qui a été tout-à-fait extraordinaire.*

Cela paraît d'abord raisonnable; mais comme il se rencontre en notre langue plusieurs façons de parler qui ne semblent pas conformes à cette règle, entre autres celle-ci : *il agit en politique qui sait gouverner*, *il est coupable de crimes qui méritent châtiment*, Lancelot a pensé qu'on pourrait la concevoir en termes qui la rendissent plus générale, et qui fissent voir que ces façons de parler et autres semblables, qui y paraissent contraires, n'y sont pas contraires en effet.

Suit une explication où sont examinées les diverses manières dont un nom sans article peut être déterminé.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Cape et l'Épée; par Amédée Achard. 3e édition. In-18 jésus, 450 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Études dramatiques. III. La Galanterie au théâtre; par Ludovic Celler. In-12 carré, VIII-169 p. Paris, lib. Baur. 6 fr.

Drames de l'Amérique du Nord. Poignet-d'Acier, ou les Chippiouais; par Emile Chevalier. Nouvelle édition. In-18 jésus, 280 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

Les Grands hommes de la France. Hommes de guerre. 2e série; par Edouard Gœpp et E.-L. Cordier. Bertrand Du Guesclin. Bayard. 2e édition. In-8°, 415 p. et 2 port. Paris, lib. Ducrocq. 4 fr.

Les Fils de Dieu; par Louis Jacolliot. 2e édition. In-8°, 366 p. Paris, lib. Albert Lacroix. 6 fr.

Les Années de gaieté; par Charles Monselet. In-18 jésus, 330 p. Paris, lib. Michel Lévi. 3 fr. 50.

L'Art d'écrire rendu accessible à tout le monde par l'étude théorique et pratique de la ponctuation. Ouvrage indispensable à quiconque veut en peu de temps apprendre à fond le mécanisme intime de la langue française; par M. Arsène Petit. 2 vol. gr. in-16, 912 p. Paris, lib. Fouraut et fils.

Les Colombes de La Forlière; par Mlle Gabrielle d'Ethampes. In-18 jésus, 356 p. Paris, lib. Bourguet, Calas et Cie. 2 fr. 50.

Extraits des classiques français. XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Accompagnés de notes et notices, par Gustave Merlet, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. A l'usage de tous les établissements d'instruction publique. Cours moyens. Grammaire et enseignement spécial. 1re partie : Prose. 2e édition, revue et corrigée. In-12, VIII-509 p. Paris, lib. Fouraut et fils.

Le Monstre; par Camille Bodin. Nouvelle édition. In-18 jésus, 255 p. Paris, lib. Nouvelle. 1 fr. 25.

Le Roman d'une honnête femme; par Victor Cherbuliez. 5e édition. In-18 jésus, 405 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Sybil; par Benjamin Disraeli. Roman anglais traduit sous la direction de P. Lorain. 2 vol. in-18 jésus, 524 p. Paris, lib. Michel Lévi. 2 fr. 50.

Les Dianes et les Vénus; par Arsène Houssaye. In-18 jésus, 315 p. Paris, lib. Michel Lévi. 3 fr. 50.

Colomba, suivi de la Mosaïque, et autres contes et nouvelles; par Prosper Mérimée, de l'Académie française. Gr. in-18, 455 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

La Jeunesse des hommes célèbres; par Eugène Muller. 4e édition. In-18 jésus, 395 p. Paris, lib. Hetzel. 3 fr.

L'Esprit nouveau; par Edgard Quinet. 4e édition. In-18 jésus, IV-358 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Deux mazarinades en patois orléanais. Dialogue de deux guépins et Dialogue guépinois. Edition nouvelle précédée d'une préface et suivie d'un glossaire; par Auguste Boucher, ancien professeur au lycée d'Orléans. In-8°, 95 p. Orléans, lib. Herluison.

Les Éléments matériels du français, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue; par B. Jullien. In-12, VIII-271 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50.

Récits et souvenirs d'un voyage en Orient; par M. B. Poujoulat. 9e édition. In-12, 288 p. et gr. Tours, lib. Mame et fils.

Publications antérieures :

DIEU ET LA NATURE. Poésies pour l'enfance. — Par Mlle M. Trécourt. — Ouvrage publié en 1865 sous le patronage de Lamartine. — Deuxième édition. — Paris, librairie française et anglaise de *J.-H. Truchy*, 26, boulevard des Italiens.

BOIELDIEU, SA VIE, SES ŒUVRES, SA CORRESPONDANCE. — Par Arthur Pougin. — Edition ornée d'un portrait de Boieldieu, gravé sur acier. par M. Desjardins, et du fac-simile d'une lettre autographe de Boieldieu. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA TENTATION DE SAINT-ANTOINE. — Par Gustave Flaubert. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 7 fr. 50.

VERCINGÉTORIX ET L'INDÉPENDANCE GAULOISE. Religion et institutions celtiques. — Par Francis Monnier. — Deuxième édition augmentée. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 2 francs.

HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS. — Par Antonin Roche, directeur de l'*Educational Institute* de Londres, chevalier de la Légion d'honneur — 2 vol. avec cartes historiques. — Ouvrage approuvé par le Conseil supérieur de l'Instruction publique. — 4e édition, entièrement refondue. — Paris, librairie *Ch. Delagrave*, 58, rue des Ecoles.

MON VOYAGE AU PAYS DES CHIMÈRES. — Par Antonin Rondelet, professeur honoraire de faculté. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 33, Quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE.

— Par Eman Martin, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — Syllexie, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

FROMONT JEUNE ET RISLER AINÉ. — Mœurs parisiennes. — Par Alphonse Daudet. — Septième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. — *Lectures choisies.* — Par le lieutenant-colonel Staaff, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique en France. — Ouvrage désigné comme prix aux concours généraux de 1868 à 1872; adopté et recommandé par la commission des Bibliothèques de quartier, etc., etc. — Quatrième édition. — Six volumes du prix de 4 à 5 francs chacun. — Paris, à la librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Grands-Augustins, et à la librairie classique de *Ch. Delagrave et Cie*, 58, rue des Ecoles.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr. donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

L'Académie de la Rochelle (section littéraire) vient d'ouvrir aux sonnettistes un concours, dont le prix, une médaille d'argent, sera décerné en séance publique, dans le courant de décembre prochain. — Deux médailles de bronze pourront en outre être accordées, s'il y a lieu. — Le choix des sujets est laissé à la volonté des candidats. La forme seule est obligatoire : *celle du* sonnet *dans toute la rigueur de ses rimes, mais avec toute liberté pour l'ordre des stances.* — Les pièces signées ou non inédites seront exclues du Concours. — Chaque envoi portera une *devise* qui devra être reproduite à l'intérieur d'un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Le Concours sera clos le 15 octobre 1875, dernier terme auquel les sonnets devront être remis à M. Paul Gaudin, Secrétaire de l'Académie, 29, rue Dupaty, à la Rochelle.

L'Académie française propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le *quinzième concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875 ; douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde — (*Affranchir*).

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La Société d'encouragement au bien décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles (Paris), avant le 31 décembre 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année | N° 13. | 1er Novembre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Prendre un rat*, à *Oignon* et à *Gnangnan;* — Explication de *Faire danser l'anse du panier*; — Etymologie du mot *Entrefaites*; — Si l'on peut employer *Qui .. qui* pour *Les uns... les autres ;* — Un remarquable emploi de *En* || Si *Chat*, nom d'un animal domestique, entre dans *Entrechat*; — Différence d'emploi entre *Col* et *Cou*; — Etymologie du mot *Guéridon* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Claude Lancelot* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

J'ai reçu la lettre que voici à propos d'une explication qui n'a pas paru satisfaisante à un de mes lecteurs :

Paris, 2 août 1875.

Monsieur,

Permettez à un vieux disciple de saint Hubert, qui ne déteste pas Vaugelas, quelques observations sur la question *Prendre un rat*, traitée dans votre estimable publication, numéro du 15 juillet dernier.

Le mot *rat*, que l'on devrait écrire *ratt* ou *ract*, ne s'emploie pas dans l'acception où vous le prenez : *rater* ne sert qu'à donner l'onomatopée du bruit que fait le chien (du fusil à silex) en frappant la platine et en découvrant le bassinet, sans allumer l'amorce. On dit, lorsque cela arrive que l'arme *rate*, qu'elle a *raté*, *rater*, et nullement faire un *rat*, et moins encore prendre un *rat*.

Si la poudre s'enflamme, si le plomb n'atteint pas le gibier, le chasseur n'a pas *raté* la pièce; ce dire n'aurait pas de sens : *rater* est un verbe neutre; il ne l'a pas non plus manquée; car ce dernier verbe, neutre également, ne s'emploie comme *rater*, au figuré, que par nécessité, à défaut d'autre expression significative. Le chasseur a *manqué* de mérite...

Le commerçant ou tout autre, ne *manque*, ne *rate* pas une affaire; mais il peut manquer de l'activité, du soin, en un mot des conditions nécessaires pour la conclure. S'il a perdu son crédit, son argent, s'il cesse de payer, il manque à ses engagements, à la confiance qu'il inspirait; il ne fait pas un *rat*, il fait faillite.

L'usage omnipotent en a décidé autrement : je me soumets pour le mot *manquer;* mais quant à *rater*, je m'insurge!... *Rater* n'a pas et ne peut avoir d'autre signification que celle que j'explique plus haut.

Encore un mot.

Je me rappelle qu'un des nôtres qui avait, en vain, tout l'hiver, tendu des piéges à loups, était plaisanté de son insuccès par ses camarades. Ceux-ci disaient en riant qu'il avait enfin *pris un rat ?*

Etait-ce une allusion à l'accouchement de la montagne? je ne sais. C'était moins poétique sans doute, mais les amants de Diane ne sont pas souvent les amis d'Apollon.

Recevez, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

Sylvain DESCHAMPS.

Tout en le remerciant bien sincèrement de la peine qu'il s'est donnée à mon intention, je suis obligé de répondre ce qui suit à l'auteur de cette lettre :

1° Que *prendre un rat* se dit parfaitement, au propre, d'une arme à feu dont le coup ne part pas, ce dont il trouvera la preuve dans le dictionnaire de Littré, p. 1485, col. I, ligne 13.

2° Que je n'ai point dit qu'on se servait actuellement de l'expression *faire un rat;* mais bien qu'il est « probable » qu'on l'a employée dans l'origine, vu les analogies que fournit la langue d'aujourd'hui.

3° Que le verbe *rater* est d'un usage incontestable, au figuré, dans le sens actif, car on trouve :

Dans le dictionnaire de Boiste :

RATER. (*fig. famil*). v. a. Ne pas réussir; manquer son coup; ne pas attraper ou toucher, etc.

Dans le dictionnaire de Littré :

RATER. Figurément et familièrement. Manquer son coup, ne pas réussir. Nous verrons si un grand seigneur peut *rater* une conquête. (LESAGE, *Gil Blas*, III, 5.)

D'où il suit que, si je ne m'abuse, les observations de M. Sylvain Deschamps n'atteignent nullement l'explication qu'elles visent dans le *Courrier de Vaugelas*.

II.

Dans le numéro du 15 août, j'avais eu à répondre à la question de savoir si c'est une faute que de ne pas

mettre d'*i* dans *oignon*. J'ai reçu au sujet de ma réponse, qui était affirmative, la lettre qu'on va lire :

Beaumont, 5 septembre 1875.

Monsieur le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas*,

Permettez-moi une rectification à votre réponse sur le mot *oignon*.

Le dictionnaire moderne de Maurice Lachâtre l'écrit *ognon*, et de plus ajoute la note suivante :

« L'Académie et quelques lexicographes écrivent *oignon*, mais l'*i* ne se prononçant pas, est tout-à-fait inutile, et l'orthographe la plus usuelle, adoptée par tous les naturalistes, est *ognon*.

Votre bien dévoué,
. TABANY.

Parce que M. Maurice Lachâtre écrit *ognon*, orthographe adoptée par « tous les naturalistes », est-ce une raison suffisante pour qu'on ait réellement le droit de supprimer l'*i* dans ce mot?

Je ne le crois pas, et, en quelques lignes, je vais dire pourquoi.

D'abord, parce qu'on peut être un grand, même un très-grand naturaliste, et n'avoir pas les connaissances nécessaires pour être d'une compétence souveraine en matière d'orthographe.

Ensuite, parce que M. Maurice Lachâtre ne peut être admis à écrire *ognon*, sous prétexte que l'*i* ne s'y prononce pas, quand il met cette lettre, comme je viens de m'en assurer, dans *poignard*, *poignarder*, *poignant*, *poignée*, *empoigner* et *moignon*, autres mots où elle ne se prononce pas davantage.

III.

J'avais proposé, pour l'expression *gnangnan* (numéro du 15 septembre) une étymologie dont je ne garantissais nullement la véracité. Un de mes lecteurs en a trouvé une autre qu'il m'a adressée dans cette note :

Paris, 18 septembre 1875.

Monsieur,

Un mot sur *gnangnan* : le peuple prononce fainéant, *faignant!* Et il n'est pas rare d'entendre les petits patrons faubouriens accabler leurs apprentis paresseux d'une série de feignants! feignants! feignants! Puis, par lassitude, gnants! gnants! gnants!"

De là : gnant-gnant et gnangnan.

Marius BONHOMME.

M. Littré dit que *gnangnan* est un mimologisme, ou, pour autrement dire, un de ces termes au moyen desquels on imite la voix de quelqu'un, ses locutions habituelles ou sa prononciation.

Par conséquent, ni *néant*, proposé par le savant académicien, ni *ignavus*, que j'ai proposé ensuite, ni *fainéant*, que propose l'auteur de la communication qu'on vient de lire, ne peut être l'origine demandée, aucun de ces termes ne peignant un son vocal.

Le mot *gnangnan* est une imitation de la manière dont prononce une personne qui, par cause, soit de souffrance habituelle, soit d'indolence ou de nonchalance, traîne sur la finale de ses mots, surtout quand cette finale est *ant* ou *ent*.

C'est une expression de même espèce que *coincoin*, qui peint le son de voix de quelqu'un qui nasille ; que *didon*, nom par lequel les Arabes de l'Orient nous désignent, parce que, pour interpeller, nous employons souvent *dis donc ;* et que *zeze*, dans l'expression populaire *parler zeze*, c'est-à-dire en mettant des *z* à la place des *j* et des *g* doux, comme font généralement les tout petits enfants.

Je remercie beaucoup M. Marius Bonhomme d'une communication qui m'a permis de revenir, non sans avantage pour mes lecteurs, je pense, sur ce que j'avais dit d'abord concernant l'étymologie de *gnangnan*.

×

Première Question.

Comment expliquez-vous que l'expression FAIRE DANSER L'ANSE DU PANIER *puisse signifier, en parlant d'une cuisinière, qu'elle fait des profits illicites sur ce qu'elle achète pour ses maîtres?*

—

Dans l'origine, les cuisinières regardaient comme un droit de se faire remettre une petite gratification par les fournisseurs de leurs maîtres, ce qu'on apprend par ces vers trouvés dans un opuscule sans lieu ni date, et intitulé *la Maltôte des Cuisinières, ou la Manière de bien ferrer la mule :*

Sur chaque fourniture il vous revient un droit,
Rôtisseur, épicier, chandelier, tout vous doit.
De porter le panier, ne soyez point honteuse,
Et faites-vous payer le droit de la porteuse.

Les choses ont changé depuis, et ce furent les maîtres qui durent payer à la place des fournisseurs, par suite d'une entente qu'on souhaiterait moins cordiale entre ces derniers et les cuisinières.

Exercé au préjudice des maîtres, ce droit eut un nom qu'il reçut des cuisinières elles-mêmes.

C'était le droit de celle qui portait le panier, et le panier se porte par l'anse : elles l'appelèrent naturellement le droit de l'anse du panier, et, par abréviation, *l'anse du panier*, expression dont voici des exemples :

Elle s'amusera à se faire brave aux despens de *l'ance du panier* [aux dépens de ses économies].

(*La Response des Servantes*, p. 10. Paris, 1636.)

Puis on règle à la majorité des voix le maximum de *l'anse du panier*.

(*L'Ordre* du 24 octobre 1873.)

La même expression signifia encore, en quelque sorte, le tremplin sur lequel la cuisinière exerçait son habileté, et aussi le soin des achats pour la cuisine, preuve ces citations :

Je m'accostois souvent de certaines servantes
Que je voyois toûjours propres, lestes, pinpantes;
Et qui pour soutenir l'éclat de leurs atours,
Sur l'*anse du panier* faisoient d'habiles tours.

(*La Maltôte des cuisinières.*)

Depuis le commencement de Caresme, je perds plus de dix escus, car ma maistresse va tous les jours à la Halle, et moy après elle, avec un grand panier, je ne gaigne pas pour faire mettre des bouts à mes souliers, depuis que je ne gouverne plus *l'ance du panier*.

(*La Response des Servantes*, p. 6.)

Cela dit, l'explication de *faire danser l'anse du panier* se donne facilement.

En effet, au XVe siècle, comme on le voit par les vers suivants, empruntés à Eustache Deschamps (*Miroir de Mariage*, p. 67 et 68), on exprimait la même idée par *batre le cabas :*

Ainsi comme on *bat le cabas*
A ceuls qui ne scevent le prix
Du marchié, tant qu'ils ont apris
S'une poulaille, ou un chapon,
Ou une espaule de mouton
Coustent IIII s. et demy,
Les VI d. seront pour my
Qui suis servens, pour moy esbatre.
Ainsis seult on *le cabas batre,*
Baton, et l'en a souvent fait
A ceuls qui ne scevent ce fait.

Or, *battre*, dans la langue familière, se rend fréquemment par *faire danser ;* le *cabas* c'est un panier, dont la partie, l'*anse*, peut se dire pour le tout, comme on dit une *voile* pour un *vaisseau :* on a rajeuni *batre le cabas* en l'exprimant par *faire danser l'anse du panier*, locution qui, depuis longtemps déjà, l'a emporté à l'exclusion de la précédente.

—

Il paraît qu'on dit aussi *faire danser les anses du panier*, car on trouve dans une lettre reproduite par M. Ch. Nisard (*Curios. de l'étymol.* p. 214) :

Quelle est l'origine de cette locution *Faire danser les anses du panier*, si redoutée des ménagères?

Mais ceci n'a rien qui doive étonner : comme le *cabas* a deux anses, et que *battre le cabas* a précédé *faire danser l'anse du panier*, cette dernière locution a pu avoir une forme intermédiaire où *anse* était au pluriel.

×

Seconde Question.

Je désirerais bien savoir l'étymologie du mot ENTREFAITES, *et, de plus, s'il vaut mieux l'employer au singulier qu'au pluriel; car, d'après le dictionnaire de Noël et Chapsal, il se dit bien « quelquefois » au singulier, mais quand? Là-dessus le plus complet silence.*

—

Selon M. Littré, le mot *entrefaites* vient de *entrefait*, participe passé du verbe *entrefaire*, au sens de faire dans l'intervalle. Mais, comme le célèbre lexicographe ne fournit aucun exemple de *entrefaire* dans ce sens, et que je n'ai trouvé nulle part ailleurs ce même verbe, je me suis permis de mettre en doute la bonté de son étymologie; et, après en avoir cherché une autre, j'ai trouvé celle que je viens vous offrir.

Le terme en question n'est point un participe, c'est un composé de la préposition *entre* et du substantif *fait*, ce que montrent ces exemples, où *sur ces entrefaites* est exprimé par *entre ces faits* et par *en ces entre faits :*

Entre ces feiz Joseph li pruz
A Nichodem estoit venuz.

(*Th. franç. au moyen-âge*, p. 16.)

En ces entre faytz. Whyle these thynges were in doyng [Pendant que ces choses se passaient].

(Palsgrave, *Eclaircc.*, p. 814, col. 2.

Dès le XIIIe et le XIVe siècle, comme le prouvent les deux citations ci-après, cette locution, grâce probablement à son assimilation avec *circonstances*, a reçu la forme féminine, qu'elle a gardée depuis :

Ensinc sevra li pruzdon son fil, et avint entre *ces entrefetes* que...

(Merlin, 1° 68.)

En ces entrefaictes envoya le duc de Bourgongne...

(Commines, III, 3.)

C'est évidemment cette forme altérée, prise pour la forme primitive *entre fait*, qui a empêché M. Littré de remonter à la véritable origine.

Maintenant, vaut-il mieux dire *une entrefaite* que *des entrefaites?*

Généralement, ce mot s'emploie au nombre pluriel; ainsi, indépendamment des exemples que j'ai déjà cités, je puis ajouter ceux qui suivent :

Sur ces entrefaictes, les Aquiliens, qui en ouïrent le vent, s'en recoururent incontinent à la maison.

(Amyot, *Publ.*, 7.)

Dans ces entrefaites, la plus ancienne des deux femmes de chambre qu'elle avait tomba malade d'une fièvre aigüe qui l'emporta.

(Marivaux, *Marianne*, 10e part.)

Mais on le trouve aussi au singulier, comme dans ce vers de La Fontaine :

L'ennemi vient *sur l'entrefaite.*

(*Le Vieillard et l'Ane.*)

Or, attendu que *entrefaites* signifie réellement *le temps qui s'écoule entre deux faits*, je crois que, rigoureusement parlant, c'est au singulier (autorisé du reste par l'Académie, qui dit *dans l'entrefaite* et *sur l'entrefaite*) qu'il faudrait donner la préférence : le mot dont il s'agit, estropié en genre et en nombre, ne le serait plus au moins que d'une façon.

×

Troisième Question.

J'ai trouvé cette phrase : « On vous offre à la porte du théâtre QUI *une stalle,* QUI *un fauteuil ». Pourquoi l'introduction de cette forme ridicule et bizarre adoptée par des écrivains prétentieux?*

—

Le pronom latin *alius*, répété, a été exprimé de deux manières en français : 1° par *les uns* pour le premier *alii*, et par *les autres* pour le second; 2° par *qui* substitué aussi bien au premier *alii* qu'au second. Ainsi la phrase latine :

Divitias *alii* præponunt, *alii* potentiam, *alii* honores.

peut se traduire des deux manières suivantes :

Les uns préfèrent les richesses, *les autres* le pouvoir; *d'autres* les honneurs.

Ils préfèrent *qui* les richesses, *qui* le pouvoir, *qui* les honneurs.

La seconde de ces deux traductions de *alii* a été en usage dès les premiers temps de la langue française, comme le montrent ces exemples du XIIIe siècle :

Et cil des grans nés entrerent es barques, et saillirent hors, *qui* ains ains, *qui* miels miels.

(Villehardouin, LXXIX.)

Qui lors veïst vilain venir
Et fremier par le boscage,
Qui portent tinel, et *qui* hache,
Qui ilael, *qui* baston d'espine.

(Renard, vers 1038.)

Elle était encore usitée au XVIe, comme le prouvent ces autres citations :

Qui lance un pain, un plat, une assiette, un couteau,
Qui pour une rondache empoigne un escabeau.

(Regnier, *le Festin.*)

Ils cherchèrent la source du mal, *qui* d'un côté, *qui* d'un autre, et pas un ne la trouva.

(Balzac, 3e discours.)

Au XVIIe siècle, les meilleurs auteurs l'employaient; jugez-en par ce qui suit :

Les médecins ont raisonné là-dessus, et ils n'ont pas manqué de dire que cela procédait, *qui* du cerveau, *qui* des entrailles, *qui* de la rate, *qui* du foie.

(Molière, *Méd. malg. lui*, II, 9.)

Chacun y est en action, *qui* à bâtir, *qui* à l'agriculture, *qui*...

(Bossuet, *Serm. quinq.*, 2.)

Il ne serait pas difficile d'en trouver des exemples dans le XVIIIe, et en voici appartenant au XIXe :

Chacun avait pris parti, *qui* pour le feu de joie, *qui* pour le mai, *qui* pour le mystère.

(Victor Hugo.)

Nos gens faisant main-basse sur tout, s'envont *qui* de çà, *qui* de là.

(P.-L. Courier.)

Chacune des sept gueules du monstre imprimait sur la chair d'horribles morsures, *qui* au front, *qui* au cœur, *qui* au ventre, *qui* à la bouche, *qui* aux flancs, *qui* aux bras.

(Alex. Dumas.)

Or, après ce constant usage depuis l'origine de notre idiome jusqu'au temps actuel, il me semble que l'expression *qui... qui..*, dans le sens de *les uns... les autres*, ne constitue point une forme « ridicule et bizarre », et que son emploi, dans un style quelconque, ne peut faire qualifier de « prétentieux » l'écrivain qui juge à propos de s'en servir.

×

Quatrième Question.

*N'y a-t-il pas des cas où, dans des phrases comme celle-ci : « Il n'*EN *est pas moins vrai..., il n'*EN *est pas moins certain... », il est préférable de supprimer la particule relative* EN?

—

Nous avons dans notre langue plus d'un cas où le pronom *en* se met sans qu'il y ait de sous-entendu aucun substantif qui lui serve d'antécédent.

L'un des plus fréquents est celui où l'on emploie *en* pour tenir lieu des expressions *pour cela*, *pour cette raison*, *malgré cela*, *à ce sujet*, comme le montrent ces exemples :

Ils ne dévorent pas les hommes ; mais les *en* épargnent-ils moins?

(Marmontel.)

Ils jouaient pour s'amuser, et ils n'*en* jouaient que mieux.

(Franc. Sarcey.)

Il n'*en* persiste pas moins à penser que l'idée de l'ouvrage était excellente.

(Guizot.)

Chargée de tous les outrages, elle *en* croyait à peine ses yeux et ses oreilles.

(Jules Janin, *l'Ane mort.*)

Si Dieu nous a donné quelque puissance spéciale, notre devoir n'*en* est que plus étroit.

(Jules Simon.)

Il faut *en* prendre son parti et traverser bravement cette voie douloureuse bordée de tombeaux.

(Ars. Houssaye.)

Or, attendu que, dans les phrases que vous me proposez, le pronom *en* joue un rôle identique à celui qu'il a dans les exemples qui précèdent, il est évident qu'il faut bien se garder de l'en retrancher.

ÉTRANGER

Première Question.

—

Comment expliquez-vous le terme de danse ENTRECHAT, *dans lequel il n'est probablement fait aucune allusion au félin domestique? Je vous serais bien reconnaissant de me le dire dans un de vos prochains numéros.*

—

L'entrechat est un saut léger dans lequel les pieds battent rapidement l'un contre l'autre; le mot *entrechat* n'est point un composé de *chat*, comme il en a l'apparence; c'est un substantif où l'idée de chat est complètement absente, et qui est venu de l'italien comme je vais vous l'expliquer.

Dans cette langue, on appelle l'espèce de saut en question *capriola intrecciata*, ce qui signifie littéralement *cabriole entrelacée* (de *intrecciare*, composé de *in* et de *treccia*, qui veut dire tresse).

Or, c'est de *intrecciata*, participe pris substantivement, qu'est venu notre *entrechat* (ci = ch), mais non, toutefois, sans que le mot italien perdît son genre dans cette transformation.

×

Seconde Question.

Voudriez-vous bien me faire connaître la différence d'emploi qu'il y a entre COL *et* COU? *Je vous en serais bien obligée.*

—

On emploie *col*, forme archaïque de *cou :*

1° Comme terme d'anatomie, pour désigner l'embouchure de certains vaisseaux : le *col* de la vessie, le *col* du fémur;

2° Par analogie, en parlant de vases; ainsi on dit le *col* d'une cornue;

3° En terme de géographie, pour signifier un passage étroit entre deux montagnes : le *col* de Tende;

4° Pour désigner la partie d'un vêtement qui avoisine le cou : le *col* d'une chemise;

5° Dans les composés *hausse-col* et *faux-col*.

Mais, dans tous les autres cas, on emploie *cou ;* ainsi on désigne par ce mot la partie de l'animal qui avoisine la tête; par *cou de cygne* la partie courbée de l'avant-train d'une voiture, l'encolure de quelques chevaux ; par *cou-blanc*, *cou-jaune* certains oiseaux, et enfin, par *cou de chameau*, *cou de cigogne* le narcisse des prés et le géranium commun des bois.

×

Troisième Question.

Sauriez-vous quelque chose sur l'étymologie de GUÉRIDON, *que Brachet, Scheler et Littré même déclarent inconnue?*

—

Voici ce que j'ai eu le plaisir de trouver dans le journal *le Voleur* du 25 juin de la présente année :

Le *guéridon* est un personnage de ballet qui avait le triste rôle de tenir à la main un flambeau, pendant que les autres tournaient autour de lui en s'embrassant. Il va sans dire qu'on s'arrangeait toujours de manière que cet emploi ne fût pas dévolu aux jolies femmes.

Quand l'usage des petits meubles destinés à porter un flambeau s'introduisit dans les appartements, on les appela *guéridons* en souvenir du pauvre patient dont c'était l'office à la danse. Cela est si vrai qu'on donne le même nom aux candélabres qui ne servent que dans les grands appartements, dans les palais, et qui, soutenus par des gaînes ou par des groupes d'enfants, sont destinés à porter des girandoles et des arbres de lumières.

C'est au savant M. Edouard Fournier que nous sommes redevables de cette origine, qui avait défié jusqu'ici les plus habiles chercheurs.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... et se *consume* comme l'encens; — 2°... je me rappellerai toute ma vie *le* jour; — 3°... à autre chose que le progrès (pas de *à* après *que*); — 4°... et que les réservistes... ne *fussent* pas privés; — 5°... des démonstrations *capables* de troubles; — 6°... qui *en* troubleraient peut-être un autre; — 7°... que *j'aie* jamais contemplés; — 8°... sur autre chose de sa part que de semblables actes; — 9°... *voire* fossoyeur (On ne met pas *même* avec *voire*); — 10°... qui ne laissait pas de surprendre (pas de *que*.)

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° L'existence est du reste assez remplie pour qu'il soit impossible de s'occuper d'autre chose que du métier.

2° Les sciences n'ont pas d'autre origine : à leur point de départ, elles sont chimériques; le but, elles ne l'atteindront jamais; seulement, chemin faisant, elles découvrent quelques vérités de détail, qui, dans quelques mille ans, seront traitées d'erreurs.

3° Bien que cartésien jusque et y compris les tourbillons, Fontenelle reste avant tout sceptique : il l'est surtout en métaphysique, et il fera école.

4° Ces petits chapitres de l'*Esprit des lois*, qui n'ont parfois que deux ou trois lignes, sont de véritables guet-apens.

5° En Angleterre, Prior, Addisson, Dryden, Swift, Newton, Pope, Congrève jouissaient non-seulement du respect de tous, mais ils étaient appelés aux postes les plus importants de l'Etat.

6° L'étude corrige souvent les défauts de l'éducation. Combien d'enfants délaissés à eux-mêmes, se sont sauvés en donnant à leur esprit la nourriture que l'on refusait à leur âme!

7° Il n'y avait alors que mépris pour le labeur manuel et ceux qui en vivaient; l'oisiveté était noble et sainte, suivant qu'elle s'incarnât dans un grand seigneur ou dans un moine.

8° J'ai l'honneur de solliciter de votre zèle un renseignement qu'il vous sera d'autant plus facile à me donner que les personnes qu'il vise sont le plus en lumiere, et par leur grande fortune, et par leurs opinions avancées.

9° Il y a bien un point noir. Le mouvement clérical qui semble en ce moment emporter la France ne laisse pas que d'inquiéter les gouvernements étrangers.

10° Quel vieillard n'a éprouvé cette surprise, et quel, dans cette voie descendante, n'a été tenté de dire comme Voltaire octogénaire : « Quand j'étais à l'âge heureux de 70 ans? »

11° Eh quoi! voilà un prétendu préfet conservateur qui méconnaissait assez les règles les plus élémentaires de la hiérarchie, au point de se faire délivrer, par d'anciens subordonnés, des certificats approbatifs de sa conduite administrative!

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

(*Suite.*)

Des prépositions. — Les cas et les prépositions, comme on l'a déjà dit, ont été inventés pour le même usage, qui est de marquer les rapports que les choses ont les unes aux autres.

Ce sont presque les mêmes rapports dans toutes les langues, qui sont indiqués par les prépositions; c'est pourquoi il se contentera de parler des principaux d'entre ceux qui sont marqués par les prépositions de la langue française.

Lancelot croit qu'on peut réduire les principaux rapports à ceux : 1° de lieu, de situation et d'ordre; 2° de temps; 3° de terme où l'on tend ou que l'on quitte; 4° de cause, qui peut être efficiente, naturelle, finale; et à quelques autres espèces.

En aucune langue, un même rapport n'est marqué par une même préposition, et réciproquement : un même rapport est, au contraire, souvent signifié par plusieurs prépositions, comme *dans*, *en*, *à*.

Les mots *à* et *de* ne sont pas seulement des marques du génitif et du datif, mais encore des prépositions qui servent à d'autres rapports.

Il faut bien distinguer ces cinq prépositions *dans*, *hors*, *sur*, *sous*, *avant* de ces cinq mots, qui ont la même signification, mais qui ne sont point prépositions, du moins pour l'ordinaire : *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, *auparavant*.

Ces quatre particules *en*, *y*, *dont*, *où* signifient : *en*, de lui; *y*, à lui; *dont*, de qui; *où*, à qui.

Des adverbes. — Le désir qu'ont les hommes d'abréger le discours est ce qui a donné lieu aux adverbes; car la plupart de ces particules n'ont pour objet que de signifier, en un seul mot, ce qu'on ne pourrait marquer que par une préposition et un nom, comme *sapienter*, sagement, pour *cum sapientia*, avec sagesse; *hodie*, pour *in hoc die*, aujourd'hui.

C'est pourquoi, dans les langues vulgaires, les adverbes s'expriment ordinairement d'une manière plus élégante par le nom avec la préposition; ainsi on dit plutôt *avec sagesse* que *sagement*, *avec prudence* que *prudemment*, etc., tandis qu'en latin il est plus élégant de se servir des adverbes.

De là vient que l'on prend souvent pour adverbe ce qui est un nom, comme *instar* en latin, et *dessus*, *dessous*, *dedans*, qui sont de vrais noms.

Mais, comme ils se joignent le plus souvent au verbe pour en modifier l'action, on les a appelés adverbes.

Des verbes. — Jusqu'ici Lancelot a expliqué les mots qui signifient les objets des pensées; il reste à parler de ceux qui signifient la manière des pensées, c'est-à-dire des verbes, des conjonctions et des interjections.

Le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, c'est-à-dire de marquer que le discours où ce mot est employé est le discours d'un homme qui ne connaît pas seulement les choses, mais qui en juge et qui les affirme.

On peut dire que de lui-même le verbe ne doit point avoir d'autre usage que de marquer la liaison que nous faisons dans notre esprit des deux termes d'une proposition; mais il n'y a que le verbe *être*, qu'on appelle substantif, qui soit demeuré dans cette simplicité; car, attendu que les hommes sont naturellement portés à abréger leurs discours, ils ont presque toujours joint à l'affirmation d'autres significations dans un même mot.

1° Ils y ont joint celle de quelque attribut, de sorte qu'alors deux mots font une proposition, comme quand on dit *Petrus vivit*, Pierre vit, parce que le mot *vivit* renferme seul l'affirmation, et de plus l'attribut d'être. De là est venue la grande diversité des verbes dans chaque langue.

2° Ils y ont encore joint dans certaines circonstances le sujet de la proposition, de sorte qu'alors deux mots peuvent encore, et même un seul mot, faire une proposition entière. Deux mots, quand je dis : *sum homo*, je suis homme; un seul mot, comme quand on dit *vivo*, je suis vivant. De là est venue la différence des personnes, qui se trouve ordinairement dans tous les verbes.

3° Ils y ont encore joint un rapport au temps relativement auquel on affirme; de sorte qu'un seul mot comme *cœnasti* signifie l'affirmation de souper, non pour le temps où je parle, mais pour le temps passé. Et de là est venue la diversité des temps.

C'est la diversité de ces significations jointes au même mot qui a empêché beaucoup de personnes de bien connaître la nature du verbe.

Aristote s'étant arrêté à la 3e des modifications l'a défini un mot qui signifie avec le temps.

Ceux qui ont préféré la seconde, l'ont défini, un mot qui a diverses inflexions, avec temps et personnes.

D'autres s'étant arrêtés à la première de ces significations, qui est celle de l'attribut, et ayant considéré que les attributs que les hommes ont joints à l'affirmation dans un même mot sont d'ordinaire des actions et des passions, ont cru que l'essence du verbe consistait à signifier des actions et des passions.

Enfin, Jules César Scaliger a cru révéler un grand mystère en disant que la distinction des choses en celles qui demeurent et celles qui passent était la vraie origine de la distinction entre les noms et les verbes.

Toutes ces définitions sont fausses, et n'expliquent point la nature du verbe.

Il doit donc demeurer pour constant qu'à ne considérer simplement que ce qui est essentiel au verbe, la seule vraie définition est : un mot qui signifie l'affirmation; car on ne saurait trouver de mot marquant l'affirmation qui ne soit un verbe, ni de verbe qui ne serve à la marquer, au moins à l'indicatif.

Si l'on veut joindre dans la définition du verbe ses principaux accidents, on pourra dire : le verbe est un mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne, du nombre et du temps, ce qui convient proprement au verbe substantif.

Après avoir expliqué l'essence du verbe, et en avoir marqué en peu de mots les principaux accidents, Lancelot va considérer ces accidents un peu plus en particulier, et commencer par ceux qui sont communs à tous les verbes.

Diversité des personnes et des nombres. — Pour se dispenser de mettre toujours les pronoms *ego*, moi, je, *tu*, toi, etc. devant le verbe, on a donné à ce mot une certaine terminaison qui marquât que c'est de soi-même qu'on parle, et c'est ce qu'on a appelé la première personne du verbe, *video*, je vois.

On a fait de même à l'égard de celui à qui l'on adresse la parole, et c'est ce qu'on a appelé la 2e personne, *vides*, tu vois.

Et comme ces pronoms ont leur pluriel quand on parle de soi-même en se joignant à d'autres, *nous*, *vous*, on a donné aussi deux terminaisons différentes au pluriel : *videmus*, nous voyons, *videtis*, vous voyez.

Mais, parce que ce sujet n'est souvent ni soi-même, ni celui à qui l'on parle, il a fallu nécessairement faire une 3e terminaison qui se joignît à tous les autres sujets; et c'est ce qu'on a appelé la 3e personne, tant au singulier qu'au pluriel.

Outre les deux nombres, singulier et pluriel, qui sont dans les verbes comme dans les noms, les Grecs y ont ajouté un duel, quand on parle de deux choses.

Les langues orientales ont même cru qu'il était bon de distinguer quand l'affirmation regardait l'un ou l'autre sexe, le masculin ou le féminin; c'est pourquoi, le plus souvent, elles ont donné à une même personne du verbe deux terminaisons différentes pour servir aux deux genres, ce qui sert dans plus d'un cas pour éviter les équivoques.

Des temps. — Il est une autre chose qui a été jointe à l'affirmation du verbe, c'est la signification des temps; de là est venu qu'on a encore donné d'autres inflexions au verbe, pour signifier ces divers temps.

Il n'y a que trois temps simples : le présent, comme *amo*, j'aime; le passé, comme *amavi*, j'ai aimé; et le futur *amabo*, j'aimerai.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Français en Italie au XVIe siècle; par Th. Rachelet. Nouvelle édition. In-8°, 240 p. Rouen, lib. Mégard et Cie.

Les Serées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, avec notice et index par C.-E. Roybet. T. 4. In-12, 333 p. Paris, lib. Lemerre. 7 fr. 50.

Histoire des ducs de Normandie, avec la description des mœurs, coutumes, villes et monuments de toute la province; p. Céline Fallet. Gr. in-8°, 205 p. Limoges, lib. Barbou frères.

Les Guêpes; par Alphonse Karr. Nouvelle édition. T. 4. In-18 jésus, 328 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. 11e et 12e éditions, revues et corrigées. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Les Soupirs de ma lyre, essais poétiques; par Marius Coste. 4e édition, revue et corrigée. In-8°, 223 p. Marsille, lib. Mabilly.

Les Étangs; par Gustave Droz. 11e édition. In-18 jésus, 348 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Madame Lebailly, scènes de la vie de province; par Fervacques. 2e édition. In-18 jésus, 364 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

La Mer; par Michelet. 4e édition. In-18 jésus, 432 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

Les Drames du désert. L'Homme aux yeux d'acier. La Savane aux serpents; par Louis Noir. Livraisons 20 à 45. In-4° à 2 col. 153-360 pages. Paris, lib. Claverie.

De la connaissance de Dieu et de soi-même; par Bossuet. Nouvelle édition, avec introduction, sommaires et notes, par M. Emile Chasles, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand. In-12, XXXIX-295. Paris, lib. Belin.

Les Mormons; par Paul Duplessis. In-4° à 2 col., 220 p. Paris, lib. Degorce-Cadot. 10 cent. la livraison.

Fausse route. Souvenirs d'un poltron. La première faute. Aveux d'un égoïste; par J. Girardin. Ouvrage illustré de 63 gr. dessinées sur bois par H. Castelli, etc. Grand-in-8°, VIII-294. Paris, lib. Hachette et Cie. 5 fr.

Le Dernier Fantôme. Voisins et Voisines; par Méry. Nouvelle édition. Gr. in-18, 280 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

La Reine Berthe au long pied, légende du vieux temps; par Camille d'Arvor. In-8°, 137 p. et gr. Paris, lib. Lefort.

Œuvres complètes de Diderot, revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Ermitage. Notices, notes, table analytique. Etude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle, par J. Assézat. T. 5 et 6. Belles-lettres. II et III. In-8°, 989 p. Paris, lib. Garnier frères. Chaque vol. 6 fr.

Mémoires d'un imbécile écrits par lui-même, recueillis et complétés par Eugène Noël. Avec une préface de E. Littré. In-18 jésus, XXXI-285 p. Paris, lib. Germer-Baillière. 3 fr. 50.

Aujourd'hui et Demain; par Auguste Vacquerie. In-18 jésus, 339 p. Paris, lib. Michel Lévy frères.

Publications antérieures:

LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DU FRANÇAIS, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. — Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue. — Par B. Jullien, docteur ès-lettres, licencié ès-sciences. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 76, boulevard Saint-Germain.

COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE (théorie et exercices). — Par M. Guérard, agrégé de l'Université, Directeur des Etudes à Sainte-Barbe, chevalier de la Légion d'honneur. — Deuxième partie. — Exercices sur chacune des parties de la grammaire. — Nouvelle édition. Paris, *Ch. Delagrave et Cie*, libraires-éditeurs, 58, rue des Ecoles.

LE MARI DE LA VIEILLE. — Par Gabriel Prévost. — Etude de Mœurs. — Chez *Maillet*, libraire-éditeur, 72, boulevard Haussmann.

LA VIE PARISIENNE. — Par Armand Lapointe. — Un vol. in-18. — Paris, librairie de *Casimir Pont*, 97, rue Richelieu. — Prix : 3 fr. 50 cent.

DIEU ET LA NATURE. Poésies pour l'enfance. — Par Mlle M. Trécourt. — Ouvrage publié en 1865 sous le patronage de Lamartine. — Deuxième édition. — Paris, librairie française et anglaise de *J.-H. Truchy*, 26, boulevard des Italiens.

BOIELDIEU, SA VIE, SES ŒUVRES, SA CORRESPONDANCE. — Par Arthur Pougin. — Edition ornée d'un portrait de Boieldieu, gravé sur acier, par M. Desjardins, et du fac-simile d'une lettre autographe de Boieldieu. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA TENTATION DE SAINT ANTOINE. — Par Gustave Flaubert. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 7 fr. 50.

VERCINGÉTORIX ET L'INDÉPENDANCE GAULOISE. Religion et institutions celtiques. — Par Francis Monnier. — Deuxième édition augmentée. — Paris : librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 2 francs.

HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS. — Par ANTONIN ROCHE, directeur de l'*Educational Institute* de Londres, chevalier de la Légion d'honneur — 2 vol. avec cartes historiques. — Ouvrage approuvé par le Conseil supérieur de l'Instruction publique. — 4e édition, entièrement refondue. — Paris, librairie *Ch. Delagrave*, 58, rue des Ecoles.

MON VOYAGE AU PAYS DES CHIMÈRES. — Par ANTONIN RONDELET, professeur honoraire de faculté. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 33, Quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

FROMONT JEUNE ET RISLER AINÉ. — Mœurs parisiennes. — Par ALPHONSE DAUDET. — Septième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr. donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE (section littéraire) vient d'ouvrir aux sonnettistes un concours, dont le prix, une médaille d'argent, sera décerné en séance publique, dans le courant de décembre prochain. — Deux médailles de bronze pourront en outre être accordées, s'il y a lieu. — Le choix des sujets est laissé à la volonté des candidats. La forme seule est obligatoire : *celle du* SONNET *dans toute la rigueur de ses rimes, mais avec toute liberté pour l'ordre des stances.* — Les pièces signées ou non inédites seront exclues du Concours. — Chaque envoi portera une *devise* qui devra être reproduite à l'intérieur d'un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Le Concours sera clos le 15 octobre 1875, dernier terme auquel les sonnets devront être remis à M. Paul Gaudin, Secrétaire de l'Académie, 29, rue Dupaty, à la Rochelle.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour le prix d'éloquence à décerner en 1876 un *Discours sur le génie de Rabelais, sur le caractère et la portée de son œuvre.* — Les ouvrages adressés au Concours seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 15 février 1876, *terme de rigueur*, et ils doivent parvenir *francs de port.* — Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage ; ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — On ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours, mais les auteurs pourront en faire prendre copie s'ils en ont besoin.

Le *quinzième concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875 ; douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde — (*Affranchir*).

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles (Paris), avant le 31 décembre 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 14. — 15 Novembre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Comptant aujourd'hui plus de CINQ MILLE lecteurs, le *Courrier de Vaugelas* offre, pour les ouvrages français (grammaire et littérature) une publicité dont les bons résultats ne peuvent être mis en doute.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Choli-ra*, à *Bock* et à *Russe*; — Explication de *Faire ripaille*; — Etymologie de *Broncher*; — S'il faut dire *Saint-Nicolas-du-Chardonneret* ou *du Chardonnet*; — Si l'on peut dire : *Faire danser l'anse du panier à quelqu'un*. || Origine de l'expression *C'est un compte d'apothicaire*; — Comment *Gorge chaude* peut signifier plaisanterie, moquerie. || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Claude Lancelot* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Au sujet de *choli-ra*, que M. le pasteur Edmond Stapfer n'a pas trouvé dans le texte original de la Bible (numéro du 1er octobre), j'ai reçu d'un autre hébraïsant, que j'ai l'honneur de compter parmi mes abonnés, la lettre qu'on va lire :

Paris, le 5 octobre 1875.

Monsieur,

Le mot *choli* en hébreu veut dire malade, et *ra* veut dire mauvais; *choli-ra* en hébreu veut donc dire littéralement *mauvaise maladie*. Voyez Deutéronome, ch. 28, v. 59 et 61. Dans le dernier verset se trouve *choli* au singulier; mais verset 59, on trouve les deux mots réunis au pluriel *cholim raim*. Ce sont les deux mots pénultièmes du verset.

Je vous salue cordialement,

Alexandre WEILL.

Des communications verbales m'ayant également attesté l'existence des mots hébreux *choli-ra* aux endroits sus-indiqués, j'en conclus que je puis maintenir mon adhésion à l'étymologie reproduite d'après M. Jobard (de Bruxelles).

II.

A l'occasion de ma nouvelle explication de *bock*, j'ai reçu, en date du 5 octobre dernier, les quelques mots que voici :

Monsieur,

Vous avez donné, dans votre dernier numéro, une nouvelle étymologie du mot *Bock*. Libre à vous de la préférer à la mienne. Seulement je vous demande la permission de vous faire remarquer que je n'ai pas, comme il vous plaît de le dire, « recueilli mes renseignements » dans le *Figaro*. Si vous avez voulu m'être desagréable, vous avez réussi.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Ch. ROZAN.

Quand, pour la première fois, j'ai eu à traiter de l'origine du mot *bock*, je me suis appuyé (et je l'ai dit) sur une note trouvée dans le *Figaro* du 19 octobre 1874, note expliquant comment M. Charles Rozan, dans un article intitulé *Voyage à travers les mots*, avait « vidé » la question du *bock*.

Mais, dans mon numéro 11, où j'ai inséré une origine du même mot qui m'a paru plus probable, j'ai écrit par erreur que M. Charles Rozan « avait recueilli ses renseignements dans le *Figaro* »; et, comme s'il ne m'était pas permis de me tromper, et qu'il fût déshonorant de glaner dans le spirituel journal de la rue Drouot, M. Charles Rozan m'a demandé, dans les termes qu'on vient de lire, une rectification.

Cette rectification est déjà faite, et j'ose espérer que M. Charles Rozan, pour qui je n'ai jamais montré que de la sympathie (le nombre de fois que j'ai cité ses *Petites Ignorances de la conversation* le prouve assez), voudra bien reconnaître que l'hypothèse de la fin de sa lettre implique à mon égard un soupçon que je n'ai pu mériter.

III.

La communication suivante est relative à la question

de *Russe* et de *Russien*, reprise au mois de juillet dernier.

Sedan, le 12 octobre 1875.

Monsieur,

Je tombe par hasard sur le numéro du 15 juillet 1875 de votre très-intéressant *Courrier de Vaugelas*.

J'y vois qu'antérieurement vous attribuiez à Voltaire la substitution du mot *Russe* au mot *Russien*, mais que, d'après M. Ch. Courrière, les mots *Russe* et *Russie* étaient employés bien avant que Voltaire écrivît l'histoire de l'empire des tzars.

La bibliothèque municipale de Sedan possède les deux ouvrages suivants :

Histoire des révolutions de l'Empire de *Russie* par Lacombe, Paris, chez Hérissant, 1760, 1 vol. in-8°.

Description de l'Empire *Russien*, traduite de l'allemand de M. le Baron de Strahlenberg. Paris, chez Desaint, 1757, 2 vol. in-12.

Les dénominations différentes employées dans ces deux ouvrages, antérieurs si je ne me trompe à celui de Voltaire, prouveraient donc qu'on a employé *synoptiquement* les mots *Russe* et *Russien*.

Pardonnez, Monsieur, à un ancien journaliste atteint de la manie du néologisme, et veuillez agréer mes respectueuses salutations.

Ch. Pilard,
Rue des Laboureurs, 1.

Certainement, *Russe* s'est employé concurremment avec *Russien* : M. Ch. Courrière a fourni la preuve que cela avait lieu dès la fin du XVIe siècle, et les ouvrages cités dans la communication précédente, ainsi que la controverse élevée entre Voltaire et le prince Schouvalof, sont une preuve qu'il en était encore de même au commencement de la seconde moitié du XVIIIe. C'est seulement lorsque l'auteur de l'*Histoire de la Russie sous Pierre-le-Grand* eut fait choix de *Russe*, à l'exclusion de *Russien*, que ce dernier cessa peu à peu d'être en usage.

×

Première Question.

Vous serait-il possible de me dire, dans un de vos prochains numéros, l'origine de l'expression FAIRE RIPAILLE? *Je vous en serais bien reconnaissant.*

—

Plusieurs explications ont déjà été données de cette expression; les voici :

Eloi Johanneau fait venir *ripaille* de *ripuaille*, augmentatif de mépris, dérivé de *repue*.

Selon Le Duchat, le mot *ripaille* est la contraction de *repaissaille*.

Comme dans le voisinage de Lausanne, dit le *Dictionnaire de Furetière*, on recueille du vin qui s'appelle *ripaille*, on aura dit *faire ripaille* pour signifier boire d'excellent vin.

D'après d'autres, cette locution vient de ce qu'Amédée VIII, duc de Savoie, qui fut depuis antipape sous le nom de Félix V, se retira dans le château de Ripaille, sur les bords du lac Léman, pour y passer sa vie au milieu des délices.

Voyons comment chacune de ces explications supportera la discussion.

Il se peut certainement que *ripaille* vienne de *ripuaille;* mais comment ce dernier peut-il venir de *repue?* Celui-ci a conservé l'*e* initial de *repascere*, et je ne vois pas de raison pour que *ripuaille* ait changé cet *e* en *i*.

Pour que *ripaille* vînt de *repaissaille*, il faudrait qu'il fût démontré qu'une double *s* peut s'élider dans le corps des mots. Or, jusqu'ici, je n'ai rencontré aucun exemple de cette élision.

Dans l'hypothèse où *ripaille* viendrait du vin des environs de Lausanne, il devrait y avoir quelque expression analogue à *faire ripaille*, pour signifier boire de bon vin. Dit-on *faire bordeaux*, *faire champagne*, etc.? Non; par conséquent, *faire ripaille* n'est point venu du vin suisse en question

Pas plus que les trois premières, la quatrième étymologie, qui est cependant celle que préfère M. Littré, n'est à l'abri des objections. Ainsi :

1° Avec le verbe *faire* et un nom de lieu, notre langue n'a jamais composé d'expressions signifiant goûter des plaisirs semblables à ceux qu'offre ce lieu ; elle n'a jamais dit, par exemple, *faire Capoue*, *faire Corinthe*, *faire Paris*, etc.

2° Si cette expression venait de *Ripaille*, nom d'un château, on aurait dû la rencontrer quelque part avec une majuscule; mais on ne l'a jamais vue, que je sache, écrite avec une telle lettre.

3° Le journal l'*Intermédiaire* a démontré (5e année, col. 619) que, quoi qu'on en ait dit, le séjour d'Amédée VIII, à Ripaille, n'a pu donner prétexte à la locution dont je m'occupe.

4° Au dire de Furetière (1727), l'expression *faire ripaille* « est inconnue en Savoie et en Piémont »; Comment serait-elle originaire du premier de ces pays?

Ne pouvant adopter aucune des explications précédentes, j'en ai cherché une à mon tour, et j'ai trouvé celle que vous allez lire :

Quand une paysanne de la Beauce ou du Perche ramène des champs sa vache bien repue, et que celle-ci se permet de brouter à droite ou à gauche la verdure (feuillage, blé, luzerne, etc.) dont le chemin peut être bordé, on entend cette paysanne apostropher sa vache et la qualifier de *ripe* (évidemment de *rapere*, enlever, voler, dérober), pour lui reprocher sa gourmandise : *Ah, la ripe!* dit-elle à l'animal, en lui administrant quelques coups de bâton.

Si *ripe* existe dans ce sens, comme terme local, il est probable qu'il a été autrefois d'un usage général, et qu'il a donné lieu à un verbe *riper*, lequel a fourni, lui, un verbe *ripailler*, dont on a fait *ripaille* (nous avons encore de la même famille *ripailleur* qui n'a pu être formé que d'un tel verbe, comme *batailleur* l'a été non de *battre*, mais de *batailler*).

Or, avec *ripaille* tiré de cette source, on a pu dire *faire une ripaille*, puis *faire ripaille* pour signifier commettre un acte de gourmandise, se livrer à une debauche de table, faire un bon repas.

×

Seconde Question.

Presque tous les étymologistes, même Littré, font venir le verbe BRONCHER *de l'ancien français* BRONCHE, *qui signifiait* BRANCHE, *lui attribuant ainsi le sens pri-*

mitif de heurter le pied contre une branche. Voudriez-vous bien me dire si vous êtes de la même opinion, qui n'est pas du tout la mienne?

—

Si le verbe *broncher* avait toujours eu la même orthographe à sa première syllabe, j'adopterais assez volontiers l'étymologie dont vous parlez ; mais il en a été autrement.

Jusqu'au XVIe siècle, *broncher* s'est généralement écrit *bruncher* (*brunchier*, *brunquier*), comme le montrent les exemples suivants :

Thibaut fery de la hache, qu'il tenoit, sur les espaules de Colart si grant cop, qu'il le fist *brunquier* sur le col de son cheval.

(Du Cange, *Broquerius.*)

Le grand colosse, à ce coup estonné,
D'un sault horrible aller *bruncher* par terre.

(Du Bellay, V, 9, verso.)

C'est un coup de la fortune, de faire *bruncher* nostre ennemy et de luy esblouyr les yeulx par la lumière du soleil.

(Montaigne, *Essais*, I, 242.)

A mon avis, ce simple fait est une preuve évidente que *bronche*, ancien terme mis pour branche, n'est point l'étymologie demandée, et que, par conséquent, cette étymologie est encore à découvrir.

Un jalon se trouve sur la route qui doit conduire sûrement à l'endroit cherché ; c'est *bruncher*, intermédiaire dont l'authenticité vient d'être constatée par les citations précédentes :

Mais d'où vient *bruncher ?*

Il n'est pas rare, en français, de rencontrer des mots ayant une *n* qui n'existait pas dans leur forme primitive ; ainsi *convoité* est venu de l'adjectif latin *cupitus; lanterne* est venu de *laterna; amande*, de *amygdala; langouste* s'est formé de *locusta; jongleur*, de *joculator*, etc.

Or, attendu qu'on trouve dans le même sens que *broncher* les mots qui suivent :

Bruquer, en berrichon, où l'on dit, d'après le comte Jaubert (*Glossaire du centre de la France*) :

Mon pied a *bruqué* contre ou dans une pierre; j'ai *bruqué* et je suis tombé;

Burcar (qui a pu devenir *brucar*) en roman provençal, verbe dont le *Lexique* de Raynouard offre cet exemple, à la page 272 :

Om non pot tan plan anar
Que non l'avengua *burcar*.

(Un homme ne peut aller si sagement qu'il ne lui arrive de broncher) ;

Je crois pouvoir en inférer que le verbe *bruncher* vient de *brucher* ou *bruquer*, car ces deux mots n'en font qu'un, en vertu d'une règle connue de transmutation (ch = qu).

Maintenant, peut-on remonter plus haut dans la généalogie de *broncher ?*

M. Littré nous apprend que Diez a cru apercevoir un autre ancêtre à ce mot dans l'ancien haut-allemand *bruch*, flamand *brock*, signifiant quelque chose de rompu, de brisé; mais une telle signification n'est guère propre à convaincre sur ce point ; et, plutôt que de m'aventurer dans la nuit qui commence, je m'arrête, et je résume comme il suit ma pensée sur l'étymologie qui fait l'objet de votre question :

1° Je ne crois pas que *broncher* ait été tiré de *bronche*, vieux mot français signifiant branche, parce que, si cela était, les plus anciennes formes de *broncher* renfermeraient nécessairement un *o*, et non un *u*, à la première syllabe.

2° Selon toute apparence, *broncher* est venu de *bruncher* (*brunquer*, *brunchier*), formé par l'addition d'une *n* à *brucher*, lequel se trouve dans le patois du Berry, et dans le roman provençal (*burcar*), au sens de butter, heurter le pied contre quelque chose, manquer de tomber.

En d'autres termes, l'origine de *broncher* est *bruquer*, terme patois, changé par l'introduction de la nasale *n* en *brunquer*, duquel on a formé *broncher* en adoucissant *qu* en *ch*, et en remplaçant *u* par *o*, comme on l'a fait, par exemple, dans *tumber*, *plunger*, première orthographe de *tomber* et de *plonger*.

×

Troisième Question.

Est-il juste de dire Saint-Nicolas-du-Chardonneret ? *J'ai souvent entendu dire du* Chardonnet.

—

L'église de Paris qui porte ce nom, ou plutôt ce double nom, car *Saint-Nicolas-du-Chardonnet* en est le nom populaire, et *Saint-Nicolas-du-Chardonneret*, le nom officiel, cette église, dis-je, a été ainsi appelée de l'emplacement rempli de chardons sur lequel on l'a édifiée, comme le prouve la citation suivante, que j'emprunte au *Dictionnaire historique* de Hurtaut et Magny (III, p. 605) :

Nicolas-du-Chardonnet, (Saint) ainsi nommé à cause du *territoire rempli de chardons*, sur lequel cette Église est située, et du Fief du Chardonnet...

Pour découvrir laquelle de ces deux dénominations est préférable à l'autre, il faut donc résoudre préalablement cette question : Doit-on appeler *chardonnet* ou *chardonneret* un terrain sans culture où croissent beaucoup de chardons?

Le mot *chardon* a servi à former deux noms dans notre langue; l'un, pour désigner un oiseau qui affectionne le chardon; l'autre, pour signifier un lieu, un endroit planté de chardons, ce qui résulte de la citation historique faite plus haut.

Par toutes les provinces, le nom de l'oiseau a été généralement formé de *chardon*, comme il se disait, par l'addition de *et* (normand : *chardon*, *chardonnet;* berrichon : *échardon*, *échardonnet;* picard : *cardon*, *cardonnet*) ; toutefois, on disait aussi *chardonneret*, comme le montre cette citation du XIVe siècle, trouvée dans le Dictionnaire de Littré :

Pinchons, *cardonneriez*, tarins.

(*Modus*, f° CXXVI.)

et ce mot, qui devint en faveur à Paris et à la Cour, nous est resté, comme une exception, au milieu de toutes les formes patoises régulières, pour désigner le petit oiseau chanteur que vous savez.

Mais il n'y a aucun indice que, pour désigner un lieu où les chardons poussent en abondance, on ait jamais employé un mot à la finale *neret;* on désignait par *aulnay*, *tremblay*, *espinay*, etc., un lieu planté d'aunes, de trembles, d'épines, etc.; on appela, selon toute apparence, *chardonnay* (écrit à tort selon moi par *et*) un espace inoccupé où les chardons croissaient en plus grande quantité que les autres herbes.

D'où il suit que l'église de *Saint-Nicolas* aujourd'hui succursale de Saint-Etienne-du-Mont, église dont le surnom, comme l'histoire le dit, fait allusion à la chardonnière naturelle sur laquelle on l'a bâtie, ne peut être appelée à juste titre *Saint-Nicolas-du-Chardonneret:* c'est du *Chardonnet*, tout mal écrit qu'est ce mot, qu'il faut dire, et non autrement.

×

Quatrième Question.

Doit-on dire : FAIRE DANSER L'ANSE DU PANIER A QUELQU'UN, *ou employer toujours cette expression sans aucune espèce de régime de personne?*

—

L'expression *faire danser l'anse du panier* peut parfaitement, il me semble, être suivie de la préposition *à* et d'un nom ou d'un pronom désignant la personne au préjudice de qui cette danse a lieu, et je vais vous en dire la raison, qui est fort simple :

Dans le numéro précédent, où j'ai expliqué le sens littéral de *faire danser l'anse du panier*, j'ai dit que cette expression avait été précédée de *battre le cabas*, ce que j'ai prouvé par une citation empruntée au poète Eustache Deschamps.

Or, dans cette citation, *battre le cabas* est suivi de *à* et d'un mot désignant les victimes du droit du panier :

Ainsi comme on *bat le cabas*
A ceuls qui ne scevent le prix
Du marché. . . . . .
. . . . . .
Ainsis seult on *le cabas batre*,
Bat on, et l'en a souvent fait
A ceuls qui ne scevent ce fait.

Par conséquent, *faire danser l'anse du panier*, qui n'est qu'une variante, en quelque sorte, de *batre le cabas*, doit admettre la même construction.

ÉTRANGER

Première Question.

Pourquoi dit-on d'une note où les articles sont comptés trop cher que C'EST UN COMPTE D'APOTHICAIRE?

—

Autrefois les apothicaires vendaient de fort mauvaises drogues, et ils les faisaient payer des prix exorbitants, double fait mis en évidence par un opuscule publié à Tours en 1553, sous le titre de *Declaration des Abuz et Tromperies que font les Apoticaires.*

Voici, en effet, ce que l'auteur, Maistre Lisset Benancio, dit aux feuillets suivants (non numérotés) de ce curieux opuscule :

(2). Ilz n'useront jamais que de miel rousat avecques quelques eaux puantes et recoulees, et de cela vous en feront ung beau item en leur partie, et ne feront point de conscience de vendre ung tel gargarisme *dix solz* et *quinze solz* qui ne vault pas *deux solz.*

(20). Ces miserables escorchent les malades, si les Medecins ne moderent leurs parties, prevoyantz que leurs parties seront rongnees, ilz les augmentent *du tiers*, et semblent les marchantz de Paris, qui feront une marchandise qui ne vaudra que vingt solz, soixante solz, et pour mieulx vendre leurs drogues esventees, ilz se contenteront a dix solz et sept solz et demy (qui est beaucoup) pour jour, mais ilz mettront en leurs parties *a vingt solz* ce qui n'en vault que *cinq.*

(24). Lesquelz [les apoticaires de Poitou] n'ont eu honte et conscience de vendre ung petit voirre de ptisane, avecque ung peu de miel, *trente solz*, faisant a croire aux malades que c'est une decoction magistralle et pectoralle, disant qu'il y entre des choses bien cheres, jacoit qu'il n'y entre que du regalice, des raisins et de l'orge.

Or, ces trois citations me paraissent suffisantes pour vous faire comprendre pourquoi l'on qualifie de *compte d'apothicaire* une note qu'un fournisseur présente singulièrement enflée.

A mon avis, on ne pouvait guère trouver une meilleure comparaison.

×

Seconde Question.

Je lis dans un dictionnaire français : « GORGE CHAUDE, *s. f. plaisanterie, moquerie :* FAIRE DES GORGES CHAUDES, FAIRE DE QUELQUE CHOSE UNE GORGE CHAUDE, *s'en réjouir.* » *Voudriez-vous bien m'expliquer comment l'idée de joie, de plaisanterie, de moquerie, se lie à celle de* GORGE CHAUDE?

—

En termes de fauconnerie, on appelle *gorge*, chez l'oiseau, le sachet supérieur connu vulgairement sous le nom de *poche*.

Par métonymie, on désigne aussi par *gorge* la quantité de nourriture que l'oiseau prend en une fois :

Mettre avecques luy quelque poulaille vive, ou autre oiseau vif, le plus souvent qu'on pourra, et luy faire plumer et manger à son aise et plaisir, jusques à ce qu'il en ait prins *gorge* raisonnable.

(De Franchières, *Faucon.* f° 6, verso.)

Toutesfois, il y doit bien avoir de la discretion pour le regard, du rocher : pour ce qu'enfin l'oiseau pourroit estre maigre et bas, qui plus auroit besoin d'une bonne *gorge*, que du bain, du rocher, et de la bouche.

(Idem, f° 7, recto.)

Pour conserver faucons et autres manières d'oiseaux de proye en santé, maistre Molopin dit qu'il se faut surtout garder de leur donner grosse *gorge.*

(Idem, f° 10, verso.)

Quand la *gorge* est composée d'un animal vivant, comme une alouette, un rat, une souris, etc., on l'appelle *gorge chaude*, à raison de la température intérieure de ces diverses proies :

... Quand ils sont aux champs et en leur liberté, ils se paissent selon leur gré de bon past et de *gorges chaudes* ordinairement.

(Saincte-Aulaire, *Fauconn.*, p. 196.)

Notre bonne commère
S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau,

Contre le droit des gens, contre la foi jurée,
Prétend qu'elle en fera *gorge chaude* et curée.

(La Fontaine, *fab.* IV, 11.)

D'abord, on s'est naturellement servi de cette expression, au figuré, pour signifier le plaisir de ceux qui avaient fait bonne chère à la suite de quelque succession, qui, en peu de temps, avaient dissipé une certaine fortune ou perdu quelque avantage ; ensuite, comme on se réjouit beaucoup à plaisanter les autres, et à s'en moquer, on a comparé cette joie à celle du faucon se repaissant d'un être « vif », et, non moins naturellement, on a employé l'expression de *gorge chaude* dans le sens indiqué par le dictionnaire français que vous avez consulté :

Le duc de Saint-Aignan trouva l'aventure si plaisante qu'il en fit une *gorge chaude* au lever du roi.

(St Simon, 95, 3.)

Le soir le duc du Maine fit chez lui une *gorge chaude* fort plaisante de Fagon avec Le Brun.

(Idem, 405, 53.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... d'autre chose que le métier ; — 2°... qui, dans quelques *milliers d'années*, — 3° Bien que cartésien jusqu'aux tourbillons *inclusivement* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 53); — 4°... sont de véritables *guets*-apens (au pluriel on met une *s* à *guet*) ; — 5°... Pope, Congrève *non seulement* jouissaient (*mais*, le concomitant de *non-seulement* étant avant le verbe, il faut que celui-ci soit placé de même); — 6°... *laissés* à eux-mêmes ; — 7°... suivant qu'elle *s'incarnait* dans un grand seigneur ; — 8°... d'autant plus facile *de* me donner .. sont *les* plus en lumière ; — — 9°... ne laisse pas d'inquiéter ; — 10°... cette surprise, et *lequel* (devant un nom, on met *quel*, mais, avec le même nom sous-entendu, il faut *lequel*).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Si j'avais à choisir parmi les ouvrages ou opuscules assez nombreux de d'Alembert, je n'hésiterais pas, je mettrais en première ligne son Essai sur la Société des gens de lettres et des grands.

2° La combinaison du *Post*, feuille qui passe pour avoir, comme tant d'autres, des attaches gouvernementales, mérite donc d'être au moins signalée. Nous ne l'avions pas laissé passer inaperçue.

3° M. le procureur de la République a constaté, en outre, que ladite commission se réunissait parfois, et tout récemment encore, dans le but de préparer les élections sénatoriales.

4° Ce que nous disons de la Vaucluse, on peut le dire hardiment de tous les départements. En France, il n'y a plus, à proprement parler, de partis intransigents.

5° Ce qui m'a induit à parler comme je l'ai fait, en commençant cet article, c'est une particularité assez singulière que l'on vient de m'apprendre, à qui je ne vois d'autre explication possible que la parfaite inutilité du recteur.

6° Il lui écrit aussi souvent que les règlements le lui permettent, et ses lettres n'expriment qu'un désir, celui de voir sa fille et de la serrer dans ses bras. Il l'a pardonnée.

7° Il déclare aux députés bourgeois que les électeurs de Paris, dans l'élection Engelhard, intiment à leur candidat de ne voter et n'envoyer au Sénat qu'un mandataire qui ne verrait dans la Constitution qu'une enseigne républicaine.

8° Le ménage V..., demeurant rue d'Angoulême-du-Temple, vivait dans les meilleurs termes, et quand une discussion s'élevait entre eux, comme dans tous les ménages, elle se terminait généralement sans dégénérer en querelle.

9° Il semblerait qu'un ministre dût attendre impatiemment l'heure d'en appeler à l'Assemblée du jugement plus que sévère rendu par l'opinion publique en première instance.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

(*Suite.*)

Mais, parce que dans le passé on peut indiquer que la chose ne vient que d'être faite, ou indéfiniment qu'elle a été faite, il est arrivé que la plupart des langues vulgaires ont eu deux sortes de prétérit ; l'un qui marque la chose précisément faite, et que pour cela on nomme défini, comme *j'ai écrit*, *j'ai dit ;* et l'autre qui la marque indéterminément faite, et que pour cela on nomme indéfini ou aoriste, comme *j'écrivis*, *je vis*, ce qui ne se dit proprement que d'un temps qui soit au moins éloigné d'un jour de celui auquel nous parlons ; car on dit bien *j'écrivis hier*, mais non pas *j'écrivis ce matin*. Notre langue est si exacte dans la propriété des expressions qu'elle ne souffre aucune exception en ceci, quoique les Espagnols et les Italiens confondent quelquefois ces deux prétérits.

Le futur peut recevoir aussi les mêmes différences ; car on peut désirer de marquer une chose qui doit arriver bientôt, ainsi les Grecs ont un *paulopost-futur*, qui marque que la chose va se faire ; et l'on peut marquer une chose comme devant arriver simplement.

On a voulu aussi marquer chacun de ces temps avec rapport à un autre, par un seul mot ; de là est venu qu'on a encore inventé d'autres inflexions dans les verbes, qu'on peut appeler *des temps composés dans le sens*, lesquels sont au nombre de trois.

Le premier est celui qui marque le passé par rapport au présent ; on l'a nommé *prétérit imparfait*, parce qu'il ne marque pas la chose simplement et proprement comme faite, mais comme présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée. Quand on dit *je soupois lorsqu'il est entré*, l'action du souper est à la vérité passée, mais elle est marquée comme présente relativement à la chose dont on parle.

Le deuxième temps composé est celui qui marque doublement le passé, et qui, à cause de cela, s'appelle

plus-que-parfait, comme *cœnaveram*, j'avais soupé, lequel exprime l'action de souper non-seulement comme passée en soi, mais encore comme passée relativement à une autre chose qui est aussi passée, comme lorsqu'on dit *j'avois soupé quand il est entré.*

Le troisième temps composé est celui qui marque l'avenir avec rapport au passé, savoir le *futur parfait*, comme *j'aurai soupé*, par lequel on marque que l'action de souper sera passée quand une autre également future aura lieu : *quand j'aurai soupé, il entrera.*

Les langues orientales n'ont que le passé et le futur, sans toutes les autres différences d'imparfait, de plus-que-parfait, etc., ce qui rend ces langues sujettes à beaucoup d'ambiguités, qui ne se rencontrent point dans les autres.

Des modes. — Les hommes ont trouvé qu'il était bon d'inventer encore d'autres inflexions, pour expliquer plus distinctement ce qui se passait dans leur esprit; car premièrement ils ont remarqué qu'outre les affirmations simples comme *il aime, il aimoit* il y en avait de conditionnées et de modifiées, comme *quoiqu'il aimât, quand il aimeroit.* Et pour mieux distinguer ces affirmations des autres, ils ont doublé les inflexions des mêmes temps, faisant servir les unes aux affirmations simples, comme *aime, aimoit*, et réservant les autres pour les affirmations modifiées, comme *aimât, aimeroit :* c'est de ces dernières sortes d'inflexions que les grammairiens ont fait le mode appelé *subjonctif.*

Outre l'affirmation, l'action de notre volonté peut se prendre pour une manière de notre pensée, et les hommes ont eu besoin de faire entendre ce qu'ils voulaient aussi bien que ce qu'ils pensaient. Or, nous pouvons vouloir une chose de trois manières principales :

1° Vouloir ce qui ne dépend pas de nous, et alors la volonté n'est qu'un simple souhait, ce qui s'explique en latin par la particule *utinam*, et en français, par l'expression *plût à Dieu.*

Quelques langues, comme la grecque, ont inventé des inflexions particulières pour cela, ce qui a donné lieu aux grammairiens de les appeler *mode optatif;* il y en a dans notre langue, en espagnol et en italien, qui s'y peuvent rapporter, puisqu'il y a des temps qui sont triples. Mais en latin les mêmes inflexions servent pour le subjonctif et pour l'optatif.

2° Une autre manière de vouloir, c'est lorsque nous nous contentons d'accorder une chose, quoiqu'absolument nous ne la voulussions pas, comme quand on dit *qu'il dépense, qu'il perde, qu'il prêche*, etc. Les hommes auraient pu inventer une inflexion pour marquer ce mouvement, aussi bien qu'ils en ont inventé en grec pour marquer le simple désir; mais ils ne l'ont pas fait, et se servent pour cela du subjonctif, auquel nous ajoutons *que* en français : *qu'il dépense.* Quelques grammairiens ont appelé ce mode *modus potentialis*, ou *modus concessivus.*

3° Nous voulons de la troisième sorte quand ce que nous voulons dépendant d'une personne de qui nous pouvons l'obtenir, nous lui signifions la volonté que nous avons qu'elle le fasse. C'est le mouvement que nous avons quand nous commandons ou que nous prions; c'est pour marquer ce mouvement qu'on a inventé le mode qu'on a appelé *impératif*, lequel n'a point de première personne, surtout au singulier, parce qu'on ne se commande point à soi-même; ni de troisième, en plusieurs langues, parce qu'on ne commande proprement qu'à ceux à qui l'on s'adresse, et à qui on parle. Et comme le commandement ou la prière est toujours antérieur à son accomplissement, l'impératif a été mis par les grammairiens au nombre des futurs.

De tous les modes dont il vient d'être question, les langues orientales n'ont que l'impératif.

De l'infinitif. — C'est l'inflexion du verbe qui ne reçoit point de nombre ni de personnes : *essere*, être, *amare*, aimer. L'infinitif est aux autres manières du verbe ce qu'est le pronom relatif aux autres pronoms.

De là est venu qu'en français nous rendons presque toujours l'infinitif par l'indicatif du verbe et la particule *que*, et alors ce *que* ne signifie que cette union d'une proposition avec une autre, laquelle union est, en latin, renfermée dans l'infinitif, et en français aussi, quoique plus rarement, comme lorsqu'on dit : *il croit savoir toutes choses.*

Cette manière de joindre les propositions par un infinitif, ou par le *quòd* et le *que* est principalement en usage quand on rapporte les discours des autres : *le Roi m'a dit qu'il me donnera une charge.*

Cette union des propositions se fait encore par *si* en français et par *an* en latin, quand le discours qu'on rapporte est interrogatif; ainsi, par exemple, pour exprimer qu'on lui a demandé : *Pouvez-vous faire cela?* quelqu'un peut dire, en rapportant ces paroles et en changeant la personne : *on m'a demandé si je pouvois faire cela.*

Il est à remarquer que les Hébreux, lors même qu'ils parlent dans une autre langue, se servent peu de cette union des propositions, et qu'ils rapportent presque toujours les discours directement, et comme ils ont été faits.

Cette coutume a passé dans les auteurs profanes, qui semblent l'avoir empruntée aux Hébreux.

Différentes espèces de verbes adjectifs. — C'est une erreur commune de croire que tous les verbes signifient des actions ou des passions; car il n'y a rien qu'un verbe ne puisse avoir pour son attribut, s'il plaît aux hommes de joindre l'affirmation avec ledit attribut.

Cela n'empêche pas néanmoins qu'on ne puisse conserver la division ordinaire de ces verbes en actifs, passifs et neutres.

On appelle proprement actifs les verbes qui signifient une action à laquelle est opposée une passion, comme *battre, être battu*, soit que ces actions se terminent à un sujet, ce qu'on appelle action réelle, comme *battre, rompre, tuer*, etc., soit quelles se terminent seulement à un objet, ce qu'on appelle action intentionnelle, comme *aimer, connaître, voir*, etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Flûte et le Tambour; par J. Autran, de l'Académie française. In-8°, 416 p. Paris, lib. Michel Lévy. 6 fr.

Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires; par Alexandre Dumas. Edition illustrée par J. A. Beaucé. In-4° à 2 col. 401-556 p. Livraisons 51 à 70 (fin). Paris, lib. Polo. 10 cent. la livraison.

Souvenirs de jeunesse, suivis d'Hélène, études politiques et littéraires; par Léonard Laborde. In-18. XIII-456 p. Bayonne. imp. Lamaignère. 4 fr.

Sonnets parisiens, caprices et fantaisies; par Gabriel Marc. In-8°, VIII-140 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr.

La Seconde vie de Marius Robert; par Paul Parfait. In-18 jésus, 456 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Wolf, le loup; par Clémence Robert. In-18 jésus, 313 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Mémoires du duc de Saint-Simon; publiés par MM. Chéruel et Ad. Régnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe, avec une notice de M. Sainte-Beuve. T. 19. In-18 jésus, 451 p. Paris, lib. Hachette et Cie. Chaque vol. 3 fr. 50.

Le général Philippe de Ségur, sa vie et son temps; par Saint-René Taillandier, de l'Académie française. In-12, VIII-366 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Moïse, le Talmud et l'Evangile, revu et augmenté de plus de 100 textes; par Alexandre Weil. 4 vol. in-32, 268 p. Paris, lib. Dentu.

Un mariage dans le monde; par Octave Feuillet, de l'Académie française. In-18 jésus, 341 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

La République de Martin; par Louis Rambaud. In-18 jésus, IV-363 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Aventures, investigations et recherches en Afrique des plus intrépides voyageurs : Le major Lamy, le major Denham, le capitaine Clapperton, René Caillié, John et Richard Lander; par Auguste Baron. In-8°, 191 p. Limoges, lib. E. Ardant.

Mesdames les Parisiennes; par Ernest d'Hervilly. In-18 jésus, III-387 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Joséphine Sazerac de Limagne, pensées, journal et correspondance précédée d'une notice biographique. 2e édition, revue, augmentée et ornée du portrait de l'auteur. In-12, XXXVI-302 p. Paris, lib. Le Clere, Reichel et Cie.

Les Drames de l'adultère, ou l'Amant d'Alice, roman parisien; par Xavier de Montépin. Edition illustrée. In-4°, 259 p. Paris, lib. Roy. 10 cent. la livraison.

Correspondance de P.-J. Proudhon, précédée d'une notice sur P.-J. Proudhon, par J.-A. Langlois, T. I. In-8°, XLVIII-364 p. Paris, lib. Internationale. 5 fr.

Contrat social, ou Principes du droit politique; précédé de Discours, Lettre à d'Alembert sur les spectacles, et suivi de Considérations sur le gouvernement de Pologne et la réforme projetée en 1772, Lettre à M. de Beaumont, archevêque de Paris; par J.-J. Rousseau. Nouvelle édition, revue d'après les meilleurs textes. In-18 jésus, 518 p. Paris, lib. Garnier frères. 3 fr.

Histoire d'un âne et de deux jeunes filles; par P. J. Stahl. Dessins par Théophile Schuler, grav. par Pannemaker. Gr. in 8°, 312 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 7 fr.

Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionale, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés de nos moralistes populaires; par L. Boucoiran. 5e et 6e fascicules. Gr. in-8° à 2 col. 161-240 p. Nîmes, imp. Baldy-Riffard. Chaque fascicule 1 fr.

Publications antérieures:

LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DU FRANÇAIS, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. — Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue. — Par B. JULLIEN, docteur ès-lettres, licencié ès-sciences. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 76, boulevard Saint-Germain.

COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE (Théorie et Exercices). — Par M. GUÉRARD, agrégé de l'Université, Directeur des Etudes à Sainte-Barbe, chevalier de la Légion d'honneur. — Deuxième partie. — Exercices sur chacune des parties de la grammaire et compléments. — Nouvelle édition. — Paris, *Ch. Delagrave et Cie*, libraires-éditeurs, 58, rue des Ecoles.

LE MARI DE LA VIEILLE. — Par GABRIEL PRÉVOST. — Etude de Mœurs. — Chez *Maillet*, libraire-éditeur, 72, boulevard Haussmann.

LA VIE PARISIENNE. — Par ARMAND LAPOINTE. — Un vol. in-18. — Paris, librairie de *Casimir Pont*, 97, rue Richelieu. — Prix : 3 fr. 50 cent.

DIEU ET LA NATURE. Poésies pour l'enfance. — Par Mlle M. TRÉCOURT. — Ouvrage publié sous le patronage de Lamartine. — Deuxième édition. — Paris, librairie française et anglaise de *J.-H. Truchy*, 26, boulevard des Italiens.

BOIELDIEU, SA VIE, SES ŒUVRES, SA CORRESPONDANCE. — Par ARTHUR POUGIN. — Édition ornée d'un portrait de Boieldieu, gravé sur acier, par M. DESJARDINS, et du fac-simile d'une lettre autographe de Boieldieu. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA TENTATION DE SAINT ANTOINE. — Par GUSTAVE FLAUBERT. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 7 fr. 50.

VERCINGÉTORIX ET L'INDÉPENDANCE GAULOISE. Religion et institutions celtiques. — Par FRANCIS MONNIER. — Deuxième édition augmentée. — Paris : librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 2 francs.

HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS. — Par ANTONIN ROCHE, directeur de l'*Educational Institute* de Londres, chevalier de la Légion d'honneur — 2 vol. avec cartes historiques. — Ouvrage approuvé par le Conseil supérieur de l'Instruction publique. — 4e édition, entièrement refondue. — Paris, librairie *Ch. Delagrave*, 58, rue des Ecoles.

MON VOYAGE AU PAYS DES CHIMÈRES. — Par ANTONIN RONDELET, professeur honoraire de faculté. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 33, Quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS. — Par H. WALLON, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. — Deux volumes. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Dans un des plus beaux quartiers de Paris. — Un Monsieur et une Dame, sans enfants, désirent recevoir des pensionnaires. — Prix modérés.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

Dans les environs de Paris. — Une dame désire recevoir comme pensionnaires de jeunes demoiselles de bonne famille pour leur enseigner la langue française, la musique, etc.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Au centre de Paris. — Un pasteur recevrait volontiers, comme pensionnaires, trois ou quatre jeunes filles, qui trouveraient dans sa maison la vie de famille, et, au besoin, des leçons.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr., donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, Secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles, (Paris), avant le 31 décembre 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année | N° 15. | 1er Décembre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Séance publique annuelle du jeudi 11 novembre 1875.

Rapport de M. PATIN, secrétaire-perpétuel de l'Académie, sur les Concours de 1875.

(EXTRAIT.)

« Le prix Lambert est, selon l'intention du fondateur, une marque d'intérêt public qui s'adresse à la personne même d'un homme de lettres. Il peut être encore et il a été quelquefois une distinction indirectement adressée à son œuvre, faute d'une autre manière de la récompenser. En le décernant cette année à M. Eman Martin, l'Académie couronne, autant qu'il est en elle, son *Courrier de Vaugelas*, journal grammatical très-digne du nom dont il se pare, où, depuis assez longtemps déjà, les singularités, les difficultés de l'usage sont savamment, ingénieusement expliquées ou résolues. »

SOMMAIRE.

Communications relatives au verbe *Espérer*, au proverbe *Etre plus près de Sainte-Larme que de Vendôme* et à l'emploi de *Transmutation;* — Explication de *Haricot de mouton;* — Pourquoi *Dépister* a deux significations; — Pourquoi Molière a dit *Concert de musique*; — Orthographe du participe passé précédé de *En* et d'un adverbe d equantité; — Explication de *Rat de ponts* et de *Rat de soupe*. || A quoi fait allusion *Le sac et les quilles* de La Fontaine; S'il faut dire *Ils ont un chez-soi* ou *Ils ont un chez-eux* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Claude Lancelot* || Ouvrages de grammaire et de littérature || Familles parisiennes pour se perfectionner dans la conversation || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

A la date du 20 octobre, j'ai reçu la lettre suivante, contenant des réflexions sur une phrase du « passe-temps », où j'aurais mis à tort un futur au lieu d'un présent :

Monsieur,

Dans votre numéro du jour, 15 octobre 1875, vous corrigez une phrase où se trouvent ces mots :

« Espérons que les royalistes se repentent... »

Vous dites : le verbe *espérer* n'est pas de ceux qui veulent le subjonctif après eux.

Je crois (quoique la phrase que vous critiquez ne soit pas de moi) que le verbe *repentent* est au présent et non au subjonctif. Le contexte de la phrase semble me l'indiquer. Il naît alors pour moi un doute sur lequel j'appelle votre attention.

On emploie tous les jours le verbe *espérer* pour des faits présents ou accomplis, sur l'existence desquels on n'est pas encore fixé. L'on dira, par exemple, dans ce sens :

J'espère que les ennemis ont été battus. — J'espère que le beau temps règne actuellement dans tel pays...

Cela signifie évidemment : J'espère que j'apprendrai la nouvelle que les ennemis ont été battus, et que le beau temps règne dans tel pays...

Au fond, est-ce bien logique? Il entre dans l'essence du mot *espérer* de se référer à un fait à venir. Or, dans les exemples précités, il n'y a, se référant à l'avenir, que la connaissance précise qu'on acquerra d'un fait actuel ou passé.

Cela suffit-il pour que, en bonne logique, on soit en droit de se servir du mot : *espérer?* Ne serait-ce pas le cas d'appliquer à ces sortes de phrases la parodie du mot de Voltaire : « Tout ce qui n'est pas *logique* n'est pas français. »

Veuillez agréer, Monsieur, mes plus respectueuses sympathies.

Gabriel PRÉVOST.

Les phrases que l'auteur de cette communication donne comme exemples sont bonnes, car le verbe *espérer*, qui s'emploie dans le sens de penser, estimer, croire, peut avoir pour régime une proposition renfermant un présent, un passé ou un futur. Mais on n'en est pas plus autorisé à employer le présent *repentent* dans la phrase que j'ai signalée comme fautive, et cela, pour la raison très-simple que voici :

Dans cette phrase, *et que* annonçant un second complément où *espérer* se trouve suivi d'un verbe au futur, il faut nécessairement mettre le même temps, c'est-à-dire *repentiront*, dans le premier complément, ce qui donne pour la phrase complète :

Espérons que les royalistes se *repentiront*, et [*espérons*] que, dès la rentrée, ils *s'uniront* aux républicains pour obtenir que l'on rapporte tous les décrets relatifs à l'état de siége.

II.

Dans ma 4e année, je terminais ainsi un article sur l'explication du proverbe *Être plus près de Sainte-Larme que de Vendôme :*

« Attendu qu'il pourrait parfaitement se faire que l'explication que je viens de donner ne fût pas la bonne, et que je tiens essentiellement à prouver à mes lecteurs que je ne néglige rien dans mes recherches pour découvrir la vérité, ce numéro du *Courrier de Vaugelas* sera envoyé à dix personnes compétentes de Vendôme, à l'effet de provoquer de leur part les critiques auxquelles ladite explication pourrait donner lieu. »

Cet appel n'a pas été fait en vain; le 26 octobre dernier, un abonné, qui est originaire de Vendôme, m'a adressé de Cherchell, où il habite, la lettre que je vais transcrire :

Monsieur,

Dans votre numéro du 1er novembre 1873, vous donnez, du proverbe *Il est plus près de Sainte-Larme que de Vendôme*, une explication qui n'est peut-être pas tout-à-fait exacte. Permettez qu'en ma qualité de Vendômois, je vous en propose une autre un peu différente.

La fameuse relique à laquelle vous faites allusion, et qui a donné lieu au proverbe, s'appelait communément *la Sainte-Larme de Vendôme*. On la trouve désignée ainsi dans les vieux auteurs. Nos pères aimaient les jeux de mots : la teigne était *le mal Saint-Aignan*; ils disaient *Fou est près de Tou;* aller au retrait, c'était *aller à Cambrai...*

Être près de Sainte-Larme eut le sens d'être sur le point de verser des larmes; d'où le proverbe : *Il est plus près de Sainte-Larme que de Vendôme.* Ce qui revient à dire, si je ne m'abuse : il est près de Sainte-Larme, et ce n'est pas de la Sainte-Larme de Vendôme. Tournure bizarre, mais vive et piquante, et qui n'est peut-être pas sans exemple.

Le proverbe signifie donc : Il est sur le point de verser des larmes; et, par extension : Il est menacé d'une affliction prochaine; ou, sous une forme familière, il est plus près de pleurer que de rire. Mais je doute que le refrain de chanson que vous citez d'après M. Quitard ait rien à faire ici, pas plus, d'ailleurs, que la situation de l'abbaye en dehors de la ville.

Je lis, Monsieur, avec un vif intérêt votre excellente petite feuille, et je regrette de ne l'avoir pas connue plus tôt.

Agréez mes bien sincères compliments.

A. S.

Je trouve l'explication qu'on vient de lire plus naturelle que la mienne, et je remercie bien sincèrement l'abonné qui en est l'auteur d'avoir eu l'obligeance de me l'adresser.

III.

Enfin, le 23 novembre, j'ai reçu de Paris les quelques mots suivants :

Monsieur,

Dans votre dernier numéro, p. 107, col. 1, je lis : « car ces deux mots n'en font qu'un, en vertu d'une règle connue de *transmutation* (ch = qu) ». J'avais toujours entendu dire, en pareil cas, *permutation*. Voudriez-vous bien me faire connaître la raison qui vous a induit ici à déroger à un emploi que je crois généralement reçu? Vous obligeriez ainsi un de vos lecteurs les plus assidus.

Pendant que j'écrivais mon article sur l'étymologie de *broncher*, je faisais, pour une autre question, des recherches dans un ouvrage traitant de philosophie hermétique. Je venais de voir *transmutation* appliqué aux métaux, et par distraction, qui donc n'en a jamais?) je l'ai appliqué à des lettres

Mes remerciements à la personne qui m'a fourni l'occasion de réparer cette erreur.

×

Première Question.

Je vous prierais de vouloir bien me dire, dans un de vos prochains numéros, comment on a pu appeler HARICOT DE MOUTON *un plat où les haricots brillent, comme on dit quelquefois, par leur absence.*

—

La chose est des plus faciles à expliquer.

En effet, dans notre ancienne langue, nous avions un verbe *haligoter*, qui s'employait dans le sens de déchirer, mettre en pièces, en morceaux :

Moult par estoit Perars hideus
Haligotez et detailliez,
Ferus et frapez à mailliez.

(*Les Tournois de Chauvency*, p. 148, vers 3976.)

Mais, en vertu de la règle relative à la permutation des liquides (l = r), on a dit aussi *harigoter*, ce que montrent ces exemples :

Trois cos li done qui molt l'ont estoné
Si que li hiaumes fu tos *harigotez*.

(*Mort de Garin*, p. 62, vers 1298.)

Car si les ont [les boucliers] *harigotez*,
Qu'a delivre sur les cotez, etc.

(Crestien de Troies, *Chev. au Lyon*, v. 1298.)

Du verbe *harigoter* s'est naturellement formé, par le changement de *g* en *c*, le mot *haricot*, signifiant morcellement, mise en pièces :

Gardez bien qu'il ne s'échappe, il feroit un *haricot* de mes scientifiques substances.

(Cyrano, *le Péd. joué*, I, sc. 7.)

Lorsqu'on ne verra plus que côtes enfoncées,
Que gigauts décharnez, qu'eschines fracassées,
Quel *haricot*, morbleu, de jambes et de bras!

(*Arlequin Jason*, *Th. ital.* p. 173.)

Or, c'est ce substantif verbal qui, appliqué à la chair de mouton, a fait l'expression dont vous ne pouviez que difficilement vous rendre compte.

—

M. Littré dit que « *haricot de mouton* paraît être un terme de boucherie, et désigner un certain morceau ». En lisant dans *la Cuisinière de la campagne et de la ville* la recette pour faire le ragoût de ce nom, recette qui commence par ces mots :

« Faites revenir dans le beurre de *l'épaule*, de la *poitrine* ou des *côtelettes* de mouton, etc. »

j'ai acquis la certitude que cette expression n'existe pas chez le boucher, et que c'est à la cuisine qu'elle a pris naissance.

×

Seconde Question.

Le verbe DÉPISTER *a deux significations presque opposées, l'une, trouver la piste, et l'autre, faire perdre la piste. Quelle explication donnez-vous de ce singulier fait?*

—

Il y a deux verbes *dépister* dans notre langue.

Le premier, qui a le sens de suivre la piste, marcher sur la piste, me semble dater de la première moitié du XVIIIe siècle; car il n'est pas dans Furetière (1727), et

on le trouve dans cette phrase du *Journal de Trévoux* (août 1737) :

On y *dépiste* les premières traces du territoire Liégeois, de son étendue, de ses bornes, etc.

Il a été composé du mot *piste* et de la particule *dé*, non point au sens indiquant « l'action de suivre » comme le dit le dictionnaire de Littré, mais au sens qu'elle a dans beaucoup de verbes tels que ceux que je mentionne plus bas, où elle n'ajoute pour ainsi dire rien à la signification du mot auquel elle est jointe :

Dérober	Découper
Détrancher	Décrépiter
Définir	Défrauder
Déguerpir	Démanger
Défiler	Dénommer

Le second, qui a le sens de faire perdre la piste, est venu une centaine d'années plus tard, ou, pour autrement dire, vers le milieu de notre siècle. Il a été composé aussi de *piste* et de *dé*, mais de *dé* signifiant cette fois l'idée d'*ôter*, de *défaire*, etc., ce qui a produit un sens tout différent de celui du premier verbe, qui était composé cependant des mêmes éléments. Pierre Larousse, le premier lexicographe moderne qui l'ait enregistré, je crois, en cite les exemples suivants dans son *Grand Dictionnaire :*

Le renard venait de traverser un étang, afin de *dépister* les chiens.

(Eugène Sue.)

Il était parvenu, après des peines infinies, à *dépister* les gens de police mis à sa recherche.

(Idem.)

Mon Dieu, s'ils vous *dépistent*, vous n'êtes pas dans de beaux draps.

(Damas-Hinard.)

En parlant des malfaiteurs qui, naturellement, cherchent à échapper aux agents de la police, les journaux emploient fréquemment *dépister* pour signifier faire perdre la piste ; je notais dernièrement cette phrase :

Ils sont dans leur rôle, comme l'individu qui vient de faire un mauvais coup, et qui détale à toutes jambes pour *dépister* les gendarmes.

(*Le XIXe siècle* du 27 septembre 1875.)

Mais les deux verbes dont il s'agit ayant absolument la même prononciation et la même orthographe, vous croyiez (comme une foule d'autres probablement) qu'il n'y avait qu'un verbe *dépister*, et vous ne voyiez pas comment ce verbe avait pu en venir, par extension de sens, à posséder deux significations si diamétralement opposées.

Voilà l'explication de ce mystère.

—

En lisant ce que les dictionnaires disent du verbe *dépister* (le premier en date, le seul qu'ils mentionnent pour la plupart), on pourrait croire, tant cela semble aller de soi, que c'est à un chasseur que nous devons la création de ce verbe. C'est une erreur. Nous la devons aux antiquaires, chose que le *Dictionnaire de Trévoux*, publié à une époque où le premier *dépister* était encore d'introduction récente, donne clairement à entendre dans le passage suivant :

« Ce terme est forgé pour marquer *l'attention d'un auteur à faire des recherches sur les antiquités*, comme d'un homme qui suit à la piste les choses qu'il cherche. »

×

Troisième Question.

On trouve dans le BOURGEOIS GENTILHOMME *de Molière* (II, 1 *la phrase suivante : « Il faut qu'une personne comme vous ait un* CONCERT DE MUSIQUE *tous les mercredis et tous les jeudis ». Mais on sait bien qu'un concert est composé de musique ; pourquoi donc Molière n'a-t-il pas dit* CONCERT *tout court ?*

—

Vous n'êtes pas seul à vous étonner de cette construction ; cependant l'espèce de pléonasme qu'elle forme peut parfaitement se justifier, ainsi que je vais vous le faire voir.

Le mot *concert* nous est venu de l'italien *concerto*, à la fin du XVIe siècle, deux faits que nous apprend Pasquier (mort en 1615) dans ces lignes, citées par le Dictionnaire de Dochez :

« Nous avons depuis trente ou quarante ans emprunté plusieurs mots à l'Italie, comme *concert* pour conférence. »

Ce mot fut appliqué à l'harmonie composée de plusieurs voix ou de plusieurs instruments ; on a dit *concert de flûtes*, *concert de hauts-bois*, *concert de luths et de voix*, etc., et, en général, *concert de musique*, expression qui semble avoir été usitée pendant tout le XVIIe siècle, car on trouve :

Dans le dictionnaire français et anglais de Cotgrave (1660) :

Concert de musique — (A consort of musick) ;

Dans Hamilton (*Mémoires du chevalier de Grammont*, chap. 4) :

Il était bien malheureux de n'avoir pu donner un petit *concert de musique* à M. de Sénantes.

Vers la fin du même siècle, on employait aussi *concert* absolument ; car si, dans la première édition de l'Académie (1694), on lit encore *concert de musique* comme exemple, on y lit également ceci :

Beau, agréable *concert ;* — grand *concert ;* — faire un *concert ;* — donner un *concert ;* — Il y a *concert* chez lui toutes les semaines.

Avec le XVIIIe, on cessa complétement de joindre à *concert* le complément *de musique*, ce qui est mis hors de doute par l'absence de ces mots après *concert* dans le dictionnaire de Furetière (1727).

Or, Molière, dont le *Bourgeois gentilhomme* a été représenté publiquement pour la première fois en 1670, a fait parler les personnages de cette comédie-ballet en langage du temps, et ce langage autorisait l'expression *concert de musique*, comme en sont la preuve les citations que j'ai faites plus haut.

D'où il suit que cette expression, qui serait aujourd'hui un pléonasme, n'en était nullement un à l'époque où parut la pièce en question, et que, par conséquent, en parlant d'une réunion musicale, Molière ne pouvait s'exprimer autrement qu'il ne l'a fait.

×

Quatrième Question.

Que pensez-vous de la distinction établie par Poitevin quand il dit : que le participe passé précédé de EN *et d'un adverbe de quantité est tantôt variable et tantôt*

invariable, selon l'idée qu'offre à l'esprit le nom représenté par EN?

—

Le participe passé n'ayant d'autre régime que le mot *en* peut se trouver construit de trois manières différentes : avec *en* seulement, avec *en* suivi d'un adverbe de quantité, et avec *en* précédé de la même espèce d'adverbe.

Or, lorsque de l'assentiment de tous, on laisse le participe invariable dans les deux premiers cas, il est plus logique, selon moi, de le soumettre à la même règle dans le troisième cas que de compliquer encore la théorie du participe, théorie déjà bien assez difficile à appliquer telle qu'elle est.

Cette question a été traitée avec toute l'étendue qu'elle comporte à la page 12 de la 5e année du *Courrier de Vaugelas.*

×

Cinquième Question.

Je trouve dans le DICTIONNAIRE DE LA LANGUE VERTE *que, à l'École polytechnique, on emploie* RAT DE PONTS *et* RAT DE SOUPE *pour désigner un élève qui n'a pas eu, à ses examens de sortie, un assez bon rang dans les ponts-et-chaussées, et celui qui arrive à table après que le repas est commencé. Comment expliquez-vous cet autre* RAT?

—

Les expressions dont vous parlez ont été évidemment suggérées par le verbe *rater*, manquer. L'élève qui manque son entrée dans le service des ponts-et-chaussées, *rate* les ponts-et-chaussées; celui qui arrive trop tard pour le dîner, *rate* la soupe; d'où les expressions de *rate-ponts* et de *rate-soupe*.

Mais ces expressions donnaient lieu à un calembour; et comme ce jeu de mots n'est point banni de l'École polytechnique, on y a dit, en plaisantant, *un rat de ponts*, *un rat de soupe*, sans songer aucunement à l'offense faite ainsi à l'orthographe et au sens.

ÉTRANGER

Première Question.

De quel sac et de quelles quilles est-il donc question dans cette phrase de La Fontaine : « Et ne laisse aux plaideurs que LE SAC ET LES QUILLES?

—

Cette phrase est un vers de la fable de *l'Huître et les Plaideurs.*

Quand le juge a prononcé la sentence requise par les deux pèlerins, La Fontaine en tire cette morale ou plutôt cette leçon de prudence :

Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui,
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles;
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que *le sac et les quilles.*

Il s'agit de trouver de quel sac et de quelles quilles le fabuliste entend parler dans cet endroit. Plusieurs l'ont essayé qui n'y ont pas réussi d'une manière satisfaisante; voyons si je serai plus heureux.

Le mot *sac* me semble susceptible de trois acceptions dans cette phrase : 1° le sac où l'on met les pièces d'un procès; 2° le sac où l'on met les quilles au jeu de ce nom; 3° le sac où l'on met de l'argent; quant à *quille*, il peut en avoir deux : 1° un de ces petits morceaux de bois dont neuf composent le jeu de quilles, 2° la jambe, comme je l'ai déjà dit (*Courrier de Vaugelas*, sixième année, page 66).

Si l'on prend successivement *sac* et *quilles* dans les acceptions que je viens d'indiquer, on trouve pour la phrase donnée les significations suivantes :

1° *Sac* (d'un procès) avec *quilles* (morceaux de bois). — Et ne laisse aux plaideurs que le sac renfermant les pièces du procès et les quilles.

2° *Sac* (d'un procès) avec *quilles* (jambes). — Et ne laisse aux plaideurs que le sac renfermant les pièces du procès et les jambes.

3° *Sac* (pour les quilles) avec *quilles* (morceaux de bois). — Et ne laisse aux plaideurs que le sac où l'on met les quilles et les quilles elles-mêmes.

4° *Sac* (pour les quilles) avec *quilles* (jambes). — Et ne laisse aux plaideurs que le sac pour les quilles et les jambes.

5° *Sac* (pour l'argent) avec *quilles* (morceaux de bois). — Et ne laisse aux plaideurs que le sac où l'on met l'argent et les quilles d'un jeu de ce nom.

6° *Sac* (pour l'argent) avec *quilles* (jambes). — Et ne laisse aux plaideurs que le sac où l'on met l'argent et les jambes.

Or, quand je considère qu'il n'y a pas de raison pour que *quilles* figure dans la 1re et dans la 5e combinaison; que, dans la 2e, dans la 4e et dans la 6e, il faudrait *leurs quilles*, puisqu'on dirait, par exemple : et ne leur laisse que *leurs souliers;* j'incline fortement à croire que la combinaison numéro 3 est la vraie, c'est-à-dire que La Fontaine a fait tout simplement, dans le vers dont il s'agit, une allusion au jeu de quilles, jeu très-répandu chez nos aïeux, et qui, dès le XVIe siècle au moins (comme il me semble en voir la preuve dans Leroux de Lincy, *Prov.* II, p. 180) avait donné naissance à l'expression familière :

Bailler à quelqu'un *son sac et ses quilles*,

expression signifiant renvoyer une personne que l'on ne veut plus garder à son service.

×

Seconde Question.

Faut-il dire : ILS ONT UN CHEZ-SOI *ou* ILS ONT UN CHEZ-EUX? *Je vous serais bien obligée de répondre à cette question, qui est toujours pour moi un sujet d'embarras quand elle se présente.*

—

Quand, avec la préposition *chez* et un pronom, on veut exprimer le sens de *maison qui vous appartient*, on met *soi* après cette préposition si le sujet est *on*, lorsque le verbe est un impersonnel suivi d'un infinitif, ou encore quand *chez* sert de complément à un infinitif sujet de la phrase. Ainsi il faut dire :

On est heureux d'avoir un *chez-soi*. — *Il est* triste de n'*avoir* point de *chez-soi*. — Après tant de voyages, *retrouver* son *chez-soi* est une douce chose.

Dans tous les autres cas, on fait suivre *chez* du pronom régime qui correspond au sujet; c'est-à-dire qu'on s'exprime comme il suit :

*J'*ai un *chez-moi*
Tu as un *chez-toi*
Il a un *chez-lui*
Elle a un *chez-elle*
Nous avons un *chez-nous*
Vous avez un *chez-vous*
Ils ont un *chez-eux*
Elles ont un *chez-elles*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... entre les ouvrages ou *plutôt les* opuscules assez nombreux ; — 2°... Nous ne l'avions pas *laissée* passer inaperçue ; — 3°... *à l'effet de* préparer les élections (Voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 75) ; — 4°... *de* Vaucluse (point de *la* ; voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 18) ; — 5°... à *laquelle* je ne vois d'autre explication (*qui* précédé d'une préposition ne s'emploie pas en parlant des choses ; — 6°... Il *lui* a pardonné ; — 7°... intiment à leur candidat de n'*honorer de leur vote* et de n'envoyer au Sénat qu'un mandataire pour que deux verbes puissent recevoir un régime commun, il faut ou que ce régime soit direct à l'égard de chacun d'eux, ou qu'il se joigne à chacun d'eux par la même préposition) ; — 8°... et quand une discussion s'élevait entre *ses membres* ; — 9°... l'heure d'appeler à l'Assemblée du jugement (on dit *appeler à... de...*, et l'on ne met *en* avant *appeler* que lorsque ce qui suit *de* est ellipsé).

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Ce sont toujours, au dire du *Petit-Journal*, des missionnaires retour de l'Inde qui auraient apporté de ces climats lointains le précieux *rabifuge* avec la manière de s'en servir.

2° M. Offenbach en appelle du jugement qui l'a condamné à payer 8,000 fr. à M. Delannoy pour n'avoir pas fait jouer à cet artiste le *Don Quichotte* à l'époque indiquée par le traité.

3° M. Hostein est-il ou n'est-il pas directeur de l'Ambigu ? Non, disent les uns; oui, affirment les autres. Voici, d'après nos renseignements, le fin mot de l'affaire.

4° L'asile du département d'Alger sera, au mois de novembre 1877, en état non-seulement de recevoir ses aliénés dans d'excellentes conditions, mais encore ceux des départements d'Oran et de Constantine.

5° Malgré les précautions que prenait Madame Charlotte à se cacher, le prince découvrit sa retraite...

6° Mais si tu mettais près de ces énormes roses mousseuses quelques plantes légères, répondit la baronne, du liseron, par exemple ?

7° Bien que nous ayions des ressources nombreuses, quoique nous soyions parfaitement compris, nous fatiguons notre mémoire.

8° M. Thiers écoute avec extase les sérénades amoureusement ridicules que lui donnent deux amateurs de Testes-les-Bordeaux, et deux flûtistes d'un casino méridional.

9° Que l'idéal parlementaire en ait reçu une atteinte peut-être fâcheuse... dam! je ne puis aller contre l'histoire, et les attaques de nerfs de *la Presse* n'y font rien.

10° Cette fâcheuse situation entraînait non-seulement des dépenses considérables, mais elle était un obstacle à la guérison des malades arrachés brusquement des pays où ils laissent leurs familles et leurs amis.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

(*Suite.*)

De là, il est arrivé que, dans plusieurs langues, les hommes se sont servis du même mot, en lui donnant diverses inflexions, pour signifier l'un et l'autre, appelant verbe actif celui qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué l'action, et verbe passif celui qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué la passion : *amo*, *amor; verbero*, *verberor*. C'est ce qui a été en usage dans toutes les langues anciennes, latine, grecque et orientales ; et qui plus est, ces dernières donnent à un même verbe trois actifs, ayant chacun leur passif, et un réciproque, qui tient de l'un et de l'autre, comme fait *s'aimer*, qui signifie l'action du verbe sur le sujet même du verbe.

Les langues vulgaires de l'Europe n'ont point de passif ; elles emploient à la place un participe fait du verbe actif, qui se prend au sens passif avec le verbe substantif *je suis*, comme *je suis aimé*, *je suis battu*.

Les verbes neutres, que quelques grammairiens appellent *verba intransitiva*, verbes qui ne passent point au dehors, sont de deux sortes :

Les uns, qui ne signifient point d'action, mais ou une qualité, comme *albet*, il est blanc, *viret*, il est vert ; ou quelque situation, *sedet*, il est assis, *stat*, il est debout; ou quelque rapport au lieu, *adest*, il est présent, *abest*, il est absent, etc. ; ou quelque autre état ou attribut, comme *quiescit*, il est en repos, *regnat*, il est roi, etc.

Les autres verbes neutres signifient des actions, mais des actions qui ne passent point dans un sujet différent de celui qui agit, ou qui ne regardent point un autre objet, comme *dîner*, *souper*, *marcher*.

Néanmoins, les verbes neutres de ces dernières sortes deviennent quelquefois transitifs, lorsqu'on leur donne un sujet, comme *ambulare viam*, où le chemin est pris pour le « sujet » de cette action.

Souvent aussi en grec, et quelquefois en latin, on leur donne pour régime le nom même formé du verbe, comme *pugnare pugnam*, *servire servitutem*, *vivere vitam*.

Mais Lancelot croit que ces dernières façons de parler ne sont venues que de ce qu'on a voulu marquer quelque chose de particulier qui n'était pas entièrement renfermé dans le verbe, comme lorsqu'on a voulu dire

d'un homme qu'il menait une vie heureuse, ce qui n'était pas renfermé dans le mot *vivere*, on a dit *vivere vitam beatam*. Ainsi, quand on dit *vivere vitam*, c'est sans doute un pléonasme qui est venu de ces autres façons de parler.

C'est pourquoi aussi, dans toutes les langues nouvelles, on évite comme une faute de joindre le nom à son verbe, et de dire par exemple, *combattre un grand combat*.

Par là on peut résoudre la question de savoir, si tout verbe non passif régit toujours un accusatif, au moins sous-entendu. C'est le sentiment de quelques grammairiens fort habiles, mais Lancelot ne le partage pas, et dit pourquoi en terminant ce chapitre.

Des verbes impersonnels. — L'infinitif est proprement ce qu'on devrait appeler *verbe impersonnel*, puisqu'il marque l'affirmation, ce qui est propre au verbe, et la marque indéfiniment, sans nombre et sans personne, ce qui est proprement être impersonnel.

Néanmoins, les grammairiens donnent ordinairement ce nom d'*impersonnel* à certains verbes défectueux qui n'ont guère que la 3e personne.

Ces verbes sont de deux sortes; les uns ont la forme de verbes neutres comme *pœnitet*, *pudet*, *piget*, etc.; les autres se tirent des verbes passifs, et en retiennent la forme, comme *curritur*, *amatur*, etc.

Or, ces verbes ont quelquefois plus de personnes que les grammairiens ne pensent; car il semble qu'on ne les a appelés *impersonnels* que parce que, renfermant dans leur signification un « sujet » qui ne convient qu'à la 3e personne, il n'a pas été nécessaire d'exprimer ce fait, parce qu'il est assez marqué par le verbe même, et qu'ainsi on a compris par le sujet, l'affirmation et l'attribut en un seul mot, comme *pudet me*, c'est-à-dire *pudor tenet*, ou *est tenens me*.

Quant aux impersonnels passifs, *statur*, *curritur*, etc., on les peut aussi résoudre par le verbe *est* ou *fit*, ou *existit* et le nom verbal pris d'eux-mêmes, comme *statur*, c'est-à-dire *statio fit*, ou *est facta*, ou *existit*.

De là on peut conclure, il semble, que notre langue n'a point proprement d'impersonnels ; car, quand nous disons *il faut*, *il est permis*, *il me plaît*, cet *il* est là proprement un relatif qui tient toujours lieu du nominatif du verbe, lequel d'ordinaire vient après, dans le régime, comme si l'on dit *il me plaît de faire cela*, c'est-à-dire *il de faire*, pour l'action ou le mouvement de faire cela me plaît, ou est mon plaisir.

Pour les impersonnels passifs, comme *amatur*, *curritur*, qu'on exprime en français par *on aime*, *on court*, il est certain que ces façons de parler dans notre langue sont encore moins impersonnelles.

Et l'on peut encore remarquer que les verbes des effets de la nature, comme *pluit*, *ningit*, *grandinat*, peuvent être expliqués par ces mêmes principes dans l'une et dans l'autre langue : *pluit* est mis pour *pluvia fit* ou *cadit*, et quand nous disons *il pleut*, le pronom *il* est mis là pour le nominatif, c'est-à-dire *pluie*, renfermé avec le verbe substantif *est* ou *fait*, comme si l'on disait *il pluie est*.

Cela se voit mieux dans les façons de parler où nous joignons un verbe avec notre *il*, comme *il fait chaud*, qui équivaut à *calor est*, ou *fit*, ou *existit*.

Des participes. — Ce sont de vrais noms adjectifs qui se rapportent aux verbes.

Ce rapport consiste en ce qu'ils signifient la même chose que le verbe, excepté l'affirmation qui en est ôtée, et la désignation des trois différentes personnes, qui suit l'affirmation. C'est pourquoi, en l'y remettant, on fait la même chose par le participe que par le verbe; ainsi *amatus sum* est la même chose qu'*amor*, et *sum amans* qu'*amo*, et cette façon de parler par le participe est plus ordinaire en grec et en hébreu qu'en latin, quoique Cicéron s'en soit servi quelquefois.

Il y a des participes actifs et d'autres qui sont passifs : les actifs en latin se terminent en *ans* et *ens*: *amans*, *docens*; les passifs en *us* : *amatus*, *doctus*. Mais il y en a encore qui ajoutent à cette signification passive *que cela doit être*, *qu'il faut que cela soit*; ce sont les participes en *dus*: *amandus*, qui doit être aimé.

Ce qu'il y a de propre au participe des verbes actifs, c'est qu'il signifie l'action du verbe, comme elle est dans le verbe, c'est-à-dire dans le cours de l'action même, au lieu que les noms verbaux, qui signifient aussi des actions, les signifient plutôt dans l'habitude que dans l'acte.

De là vient que les participes ont le même régime que les verbes; *amans Deum*, tandis que les noms verbaux n'ont le régime que des noms, *amor Dei*.

Des gérondifs et des supins. — En ôtant l'affirmation au verbe, on en fait aussi, en latin, deux noms substantifs ; l'un en *dum*, appelé gérondif, qui a divers cas, *dum*, *di*, *do* : *amandum*, *amandi*, *amando*, mais qui n'a qu'un genre et un nombre, ce en quoi il diffère du participe en *dus* : *amandus*, *amanda*, *amandum*, et l'autre en *um*, appelé supin, qui a aussi deux cas, *tum*, *tu* : *amatum*, *amatu*, mais qui n'a point non plus de diversité de genre ni de nombre, ce en quoi il diffère du participe en *tus* : *amatus*, *amata*, *amatum*.

Les grammairiens ont été embarrassés pour expliquer la nature du gérondif; quelques-uns ont cru que c'était un adjectif passif. Lancelot croit, lui, qu'il est toujours actif, et qu'il ne diffère de l'infinitif, considéré comme nom, que parce qu'il ajoute à la signification de l'action du verbe une idée de nécessité ou de devoir. C'est pour cela que *pugnandum est* est la même chose que *pugnare opportet*.

Notre langue, qui n'a point de gérondif, rend cette forme latine par l'infinitif et un mot qui signifie devoir : *il faut combattre*.

Quant au supin, Lancelot est d'accord avec les autres grammairiens : c'est un nom substantif qui est passif, au lieu que le gérondif est toujours actif.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Diderot et la Société du baron d'Olbach. Etude sur le XVIIIe siècle, 1713-1789; par C. Avezac-Lavigne. In-8°. 272 p. Paris, lib. Leroux. 7 fr. 50.

Cent (les) nouvelles nouvelles, dites les Cent nouvelles du roi Louis XI. Nouvelle édition, revue sur l'édition originale, avec des notes et une introduction par P. L. Jacob, bibliophile. In-18 jésus, XXIII-393 p. Paris, lib. Delahays. 3 fr. 50.

Derrière le rideau. Ma femme et moi. Ni chair ni poisson. Les Maris de Mlle Nounouche. La Tache noire. Feu follet. La Sonnette; par Camille Lemonnier. In-18 jésus, 321 p. Paris, lib. Casimir Pont. 3 fr.

Dernières nouvelles. Brigitte. Le Violon de Fidélio. Sœur Jacinthe. La Dame d'Apremont. La Tour Vitrée. Le Bon ange et le Mauvais génie. Jolibois. Pierre de La Gasca ; par Edouard Ourliac. In-18 jésus, 317 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Aujourd'hui et demain; par Auguste Vacquerie. 4e édition. In-18 jésus, 339 p. Paris, lib. Nouvelle.

Contes du lundi; par Alphonse Daudet. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. In-18 jésus, 343 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Mémoires de Oudard Coquauld, bourgeois de Reims (1649-1668), publiés pour la première fois, sur le manuscrit de la bibliothèque de cette ville, avec une introduction, un appendice et des notes, par Ch. Loriquet, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de la ville. 2 vol. in-8°, XC-710 p. Paris, lib. Didron. 16 fr.

Poésies de Théodore de Banville. Occidentales. Rimes dorées. Rondels. Petit in-12, 307 p. et 1 grav. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Madame Des Grieux; par Léonce Dupont. In-18 jésus, XV-287. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

La Chanson de Roland. Texte critique, traduction et commentaire, grammaire et glossaire; par Léon Gauthier, professeur à l'École des Chartes. Edition classique. In-12, LV-662 p. Tours, lib. Mame et fils.

L'Heptaméron des nouvelles de très-haute et très-puissante princesse Marguerite d'Angoulême, royne de Navarre. Nouvelle édition, publiée d'après le texte des manuscrits, avec des notes et une notice, par P. L. Jacob, bibliophile. In-18 jésus, XXVIII-340 p. Paris, lib. Delahays. 3 fr. 50.

La Belle Valentine; par Clémence Robert. In-18 jésus, 298 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

Philosophie mondaine; par Xavier Aubryet. In-18 jésus, XVIII-322 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Le Ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration (d'après des publications récentes et des documents inédits); par Ernest Daudet. In-8°, 426 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

A travers mers et forêts, scènes et aventures de voyages ; par Victor Lamy. In-12, VII-299 p. Paris, lib. Bonhoure et Cie. 3 fr.

Les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789; par le comte de Carné, de l'Académie française. 2e édition. 2 vol. in-12, XVI-818 p. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr.

Publications antérieures :

UNE JONCHÉE DE FLEURS. — Par Mme MARIE-FÉLICIE TESTAS. — Paris, librairie *Ch. Blériot*, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine à Paris. — Chacune des 7 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

GLAS ET CARILLONS, sonnets, poésies diverses, grand'gardes. — Par PAUL COLLIN. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain, et *Adolphe Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul.

LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DU FRANÇAIS, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. — Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue. — Par B. JULLIEN, docteur ès-lettres, licencié ès-sciences. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 76, boulevard Saint-Germain.

MUSIQUE DE CHAMBRE, poésies. — Par PAUL COLLIN. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

CENT DICTÉES SUR LES PREMIÈRES RÈGLES DE LA GRAMMAIRE. — Premier livre de lecture approprié aux étrangers. — Par Mlle M. TRÉCOURT. — Troisième édition. — Paris, *Ch. Delagrave et Cie*, éditeurs, 58, rue des Écoles.

COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE (Théorie et Exercices). — Par M. GUÉRARD, agrégé de l'Université. Directeur des Etudes à Sainte-Barbe, chevalier de la Légion d'honneur. — Deuxième partie. — Exercices sur chacune des parties de la grammaire et compléments. — Nouvelle édition. — Paris, *Ch. Delagrave et Cie*, libraires-éditeurs, 58, rue des Ecoles.

LE MARI DE LA VIEILLE. — Etude de mœurs. — Par GABRIEL PRÉVOST. — Chez *Maillet*, libraire-éditeur, 72, boulevard Haussmann.

LA VIE PARISIENNE. — Par ARMAND LAPOINTE. — Un vol. in-18. — Paris, librairie de *Casimir Pont*, 97, rue Richelieu. — Prix : 3 fr. 50 cent.

DIEU ET LA NATURE. Poésies pour l'enfance. — Par Mlle M. TRÉCOURT. — Ouvrage publié sous le patronage de Lamartine. — Deuxième édition. — Paris, librairie française et anglaise de *J.-H. Truchy*, 26, boulevard des Italiens.

BOIELDIEU, SA VIE, SES ŒUVRES, SA CORRESPONDANCE. — Par ARTHUR POUGIN. — Edition ornée d'un portrait de Boieldieu, gravé sur acier, par M. DESJARDINS, et du fac-simile d'une lettre autographe de Boieldieu. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA TENTATION DE SAINT ANTOINE. — Par GUSTAVE FLAUBERT. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 7 fr. 50.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La 1re, la 2e et la 3e année* doivent être *prochainement* réimprimées.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Dans un des plus beaux quartiers de Paris. — Un Monsieur et une Dame, sans enfants, désirent recevoir des pensionnaires. — Prix modérés.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

Dans les environs de Paris. — Une dame désire recevoir comme pensionnaires de jeunes demoiselles de bonne famille pour leur enseigner la langue française, la musique, etc.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Au centre de Paris. — Un pasteur recevrait volontiers comme pensionnaires trois ou quatre jeunes filles, qui trouveraient dans sa maison la vie de famille et, au besoin, des leçons.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie*. — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates*. — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature*. — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr., donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites ; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement*. — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet ; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous*. — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles (Paris), avant le 31 décembre 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 16. — 15 Décembre 1875.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les Souscripteurs de la province qui n'ont pas encore payé leur abonnement à la 6e année, sont instamment priés de vouloir bien, le plus tôt possible, en faire parvenir le montant au Rédacteur.

SOMMAIRE.

Communication sur *Guéridon;* — Origine de *Scaferlati*, nom officiel du tabac à fumer; — Explication de *Avoir la venette* ; — Si *Avoir l'air bon* peut se dire d'une chose inanimée. || D'où vient *Julienne* désignant un potage; — Le juge *Perrin* dans La Fontaine; — Origine de *Calino*, signifiant niais, jocrisse. || Passe-temps grammatical. || Suite et fin de la biographie de *Claude Lancelot*. || Ouvrages de grammaire et de littérature || Renseignements aux professeurs français. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

A l'occasion de l'étymologie du mot *guéridon*, donnée dans mon numéro 13, j'ai reçu la lettre qui suit :

Monsieur,

Votre citation d'après M. Edouard Fournier dit bien que *guéridon* était un personnage de ballet, mais elle ne nous apprend pas comment le mot est formé. Où est l'étymologie? Pourquoi ce chevalier de la triste figure chargé de tenir la chandelle aux gens qui s'embrassaient s'appelait-il *guéridon ?* La question est là tout entière.

On lit dans le Dictionnaire de Richelet :

« Le mot de guéridon, selon M. Bouillaud, fut apporté d'Afrique par les Provençaux, et alors sur ce mot, qu'on métamorphosa en homme, on fit un vaudeville que le peuple appela *guéridon*, et qui avait pour reprise, à la fin de chaque couplet, le mot de *guéridon*. Voici un échantillon de cet air qu'on chanta longtemps par tout le royaume :

Guéridon est mort;
Depuis près d'une heure,
Sa femme le pleure,
Hélas! guéridon.

De son côté, M. Francisque Michel dit, à propos d'une autre espèce de chanson qui s'appelait *filou :*

« Le filou était donc une chanson ou plutôt un air de musique, comme le *guéridon*, ainsi appelé du nom de son auteur. »

Enfin, il me semble acquis que le mot *guéridon*, après avoir désigné une chanson particulière, s'est dit de toutes les chansons où il entrait comme refrain; on en trouve un exemple dans ce passage d'une facétie de 1616, citée par M. Francisque Michel :

« Belles-Oreilles et Poltronesque ayant dit à Joly Barby, qui vient de chanter une chanson : « Tu n'en sçay pas davantage? » celui-ci répond : « Si fay; mais c'est un second guéridon et un autre filou. » Voyez le *Carabinage et matoiserie soldatesque*, p. 76.

Ces matériaux servent à marquer le chemin parcouru par le mot : du refrain il aura passé à la danse, de la danse à l'homme porte-flambeau, et de l'homme au meuble qui a rempli le même office, meuble dont Richelet a donné la description; mais il reste toujours à savoir quelle est l'origine, quelle est la véritable signification du nom.

A vous, Monsieur, à vous qu'on ne prend jamais sans vert, de nous dire ce dernier mot.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

KASTNER.

J'adresse mes bien sincères remerciements à l'auteur de cette savante communication, et lui promets de m'occuper aussitôt que je le pourrai de l'intéressante question qu'il m'y propose.

×

Premiere Question.

Quelle est l'origine ou l'étymologie du nom SCAFERLATI, *que l'Administration donne au tabac à fumer? Je n'ai pu trouver ce mot nulle part, et les employés de la régie, qui s'en servent chaque jour, sont aussi ignorants que moi sur ce sujet.*

—

Dans son Dictionnaire, M. Littré propose trois étymologies pour ce mot : selon les uns, dit-il, c'est la dénomination que les Levantins donnaient à une sorte de tabac qu'on expédiait de Turquie; selon d'autres, c'est le nom d'un ouvrier italien qui, travaillant à la ferme dans la première moitié du XVIIIe siècle, inventa un nouveau procédé pour hacher le tabac : on prétend en-

core que *scaferlati* est la corruption du mot italien *scarpelletti*, petits ciseaux.

Examinons tour à tour la valeur de ces étymologies.

Scaferlati vient-il de l'italien *scarpelletti*, signifiant petits ciseaux? — C'est impossible, et pour les deux raisons que voici :

1° Par corruption, *scarpelletti* n'a pu se transformer en *scaferlati*, car une telle transformation exigerait une permutation de tant de lettres qu'il n'y en aurait pas d'exemple analogue dans la langue.

2° *Scarpelletti* désignant non des ciseaux à deux lames comme en requiert le découpage du tabac en lanières, mais bien des ciseaux comme en emploient les sculpteurs, le mot qui en serait venu par corruption ne pourrait figurer parmi les termes techniques de la fabrication du tabac, où il n'y a, comme chacun sait, aucune ciselure à faire.

Scaferlati est-il le nom d'un ouvrier italien? — Cette étymologie n'est pas plus admissible que la précédente, ce qui est facile à démontrer.

En effet, l'art. 220 de la loi sur les Finances du 28 avril 1816, est conçu en ces termes (*Bulletin des Lois*, p. 600) :

Les ustensiles de fabrication, tels que moulins, râpes, hache-tabac, rouets, *mécaniques à scaferlati*, presses à carottes, et autres, etc.

Or, l'expression *mécaniques à scaferlati*, qui est analogue à *presses à carottes*, désigne évidemment non l'ouvrier qui a inventé ces machines (on eût dit dans ce cas *machines Scaferlati*, comme on dit *moteur Lenoir*, etc.), mais bien le tabac fabriqué au moyen desdites machines.

Le mot *scaferlati* ne désigne pas un homme, mais une qualité de tabac à fumer; et la preuve, c'est qu'on trouve dans le *Dictionnaire technologique*, à l'article *Tabac*, paragraphe *Mélanges*, p. 228, la définition qui suit :

La première qualité de tabac à fumer ou *scaferlati* se compose ordinairement de 70 parties de Maryland et de 30 de Virginie maigre. La deuxième qualité se fait avec 60 parties de Maryland et 40 parties de tabac indigène.

Scarferlati désigne-t-il un tabac de Turquie? — Ce nom a certainement désigné dans l'origine un tabac étranger, comme cela ressort de l'art. 1er de l'Ordonnance du 18 mars 1832, inscrite au *Bulletin des lois* sous le n° 4083 :

Le prix de vente aux consommateurs des *tabacs étrangers* sont réduits, savoir : pour les carottes à pulvériser, à dix francs le kilogramme, et pour les tabacs en poudre et *scaferlati*, à deux francs le kilogramme.

Mais, malgré les recherches que j'ai faites depuis l'époque déjà éloignée où vous m'avez adressé la question dont il s'agit, je n'ai pas encore pu découvrir de quel pays a été tiré primitivement le tabac ainsi appelé.

—

La première apparition officielle du mot *scaferlati* me semble avoir eu lieu dans la loi du 28 avril 1816, dont l'art. 220 a été en partie cité plus haut.

Dans les lois précédentes sur le tabac, on ne voit figurer ce mot à la suite d'aucun nom de machine propre à la fabrication :

44. Tout particulier qui aura chez lui des ustensiles de fabrication, tels que *moulins, râpe, hache-tabac, presse à carottes et autres*, de quelque forme qu'ils puissent être, sera tenu, etc.

(Loi du 24 décembre 1814.)

43. Il est défendu aux entrepreneurs principaux et particuliers, et aux débitants, d'avoir chez eux aucun instrument à tabac, tel que *moulin, râpe, hache-tabac, tamis et autres*, de quelque forme qu'ils puissent être.

(Loi du 12 janvier 1811.)

D'où il suit que c'est très-probablement entre les années 1811 et 1816, sinon entre cette dernière année et 1814, que l'expression de *scaferlati* a été introduite dans la langue française.

J'ose espérer qu'en limitant ainsi le champ des investigations, les dates ci-dessus permettront enfin de découvrir une origine qui, à mon avis, doit nécessairement se rencontrer dans quelque document relatif à la régie.

×

Seconde Question.

Quelle est l'origine de la phrase familière AVOIR LA VENETTE, *que l'on emploie si fréquemment pour dire avoir peur, frayeur?*

—

Il a été donné deux étymologies du mot *venette* : l'une le fait venir des *Vénètes*, peuple d'Italie qui, obligé de fuir devant le conquérant Attila, fonda Venise; l'autre, qui est de M. Littré, le dérive de *vene*, *vesne*, vieux substantif français tombé en désuétude, et qui, pour cette raison, brave mieux l'honnêteté que son synonyme dans la langue moderne.

Quoi qu'on ait pu dire en faveur de la première, elle n'a aucun fondement; car le mot *venette* ne se trouvant ni dans Furetière (1727), ni dans Trévoux (1770), ni dans la dernière édition de l'Académie (1835), il n'est pas à croire qu'un événement arrivé sur l'Adriatique au ve siècle ait pu donner lieu, chez nous, à une expression qui ne date guère que du nôtre.

La seconde est sans doute plus sérieuse; mais ce n'est pas encore la vraie. En effet, si *venette* est le diminutif de *vene*, il doit se construire avec les mêmes verbes que le synonyme de ce dernier. Or, on n'emploie pas et l'on n'a jamais employé *donner* et *avoir* avec le synonyme en question : ce synonyme n'a jamais été que le complément du verbe *faire* ou d'un verbe de sens analogue. Par conséquent, *venette* ne peut non plus venir de *vene*.

Voici, à mon avis, comment a été formé le mot dont il s'agit :

Au commencement du XVIIIe siècle, nous avions le verbe *vener* (latin *venari*) dans le sens de chasser; ce verbe s'appliquait aux animaux de boucherie, veaux, bœufs, etc., que l'on faisait courir, paraît-il, pour qu'ils eussent la chair plus tendre :

A Rome et en Angleterre, on a coutume de *vener* les bœufs.

(Furetière, *Dictionn.*)

Ce même verbe s'employait en parlant des personnes. On disait de quelqu'un qu'il avait été bien *vené*, pour

signifier qu'on l'avait bien fait courir, qu'on lui avait bien donné de l'exercice.

Or, c'est de *vener* qu'on a fait *venette*, comme de *amuser*, *seriner*, *deviner*, etc., on a fait *amusette*, *serinette*, *devinette*.

De même qu'aujourd'hui, on disait alors *donner la chasse à quelqu'un*, ainsi que le montrent ces exemples :

L'aigle *donnait la chasse* à maître Jean Lapin.
(La Fontaine, II, 8.)

M. de Grignan *donnera la chasse* à ces démons.
(Sévigné, 546.)

Il *donne la chasse* aux vices.
(Bossuet, *Union*.)

Une fois qu'on eut créé *venette*, on dit, par analogie, *donner la venette à quelqu'un*, pour signifier lui donner la chasse. Mais l'animal qu'on *vène* a évidemment peur, puisqu'il fuit, et la personne que l'on poursuit de la même manière a peur également : on a appliqué le nom de la cause à l'effet (ce qui se pratique souvent pour étendre le sens des mots), et *venette* s'est employé pour frayeur, peur, alarme.

—

M. Littré signale le mot *venette* comme un terme « bas », conséquence naturelle de l'origine qu'il lui attribue ; mais si celle que je lui assigne est la vraie, comme j'ai tout lieu de le croire, il est évident que ce mot n'a pas moins de noblesse que les autres de même finale tirés comme lui d'un verbe.

×

Troisième Question.

AVOIR L'AIR BON *peut-il se dire d'une chose inanimée? Ainsi peut-on dire* CETTE POMME A L'AIR BON? *Je ne le crois pas, mais certaines personnes affirment que l'adjectif doit s'accorder avec le mot* AIR.

—

Ce mot étant du masculin, l'adjectif qui vient immédiatement après lui aurait toujours dû être du même genre comme dans ces exemples :

Qu'elle est laide à présent, et qu'elle a *l'air mauvais*.
(Regnard, *Dém. amour*, IV, 7.)

Elle a *l'air doux*, et semble assez docile.
(Collin d'Harleville, *Célib.* III, 10.)

Mais comme *avoir l'air* signifie *paraître*, *sembler*, on l'a tout naturellement substitué à ces verbes dans les phrases où ceux-ci étaient suivis d'un adjectif ; et comme l'adjectif, dans de telles phrases, se rapporte toujours au sujet :

Elles semblent *heureuses* et *contentes*,

il en est résulté que l'expression *avoir l'air* s'est construite avec un adjectif se rapportant tantôt à *air*, tantôt au sujet du verbe.

Dans l'un et l'autre cas, la signification est identique : il s'agit toujours de qualifier l'apparence de la personne ou de la chose désignée par le sujet ; mais l'adjectif varie, et de là, une difficulté pour l'orthographe.

L'accord avec le sujet du verbe peut toujours se faire, de quelque qualité qu'il s'agisse :

Ces *hommes* ont l'air *étourdis*.
Elles ont l'air *désappointées*.
Comme *elle* a l'air *prétentieuse!*

Quant à l'accord avec *air*, il n'est pas toujours possible ; l'air, chez les personnes, c'est le maintien, l'ensemble des manières ; dans ce cas, il peut avoir pour épithète *coquet*, *doux*, *embarrassé*, *furibond*, *mauvais*, *méchant*, *charmant*, *mignon*, etc., comme on le voit dans ces phrases :

Ne vous y fiez pas, elle a, ma foi, les yeux fripons ; je lui trouve *l'air* bien *coquet*.
(Boileau, *Hist. des rom.* t. II, p. 126.)

Je ne suis point d'avis qu'on vous peigne en amazone ; vous avez *l'air* trop *doux*.
(Fontenelle, *lett.* XLI.)

Elle a *l'air* bien *furibond*.
(Voltaire, *l'Ecoss*, I, 5.)

Elle avait *l'air* tendre, *embarrassé*.
(Idem, *l'Enfant prod.* IV, 7.)

De grâce, dites-moi, parlant sincèrement,
Sous l'habit de Vénus aurais-je *l'air charmant?*
(Regnard, *Dém. amour*, IV, 7.)

Mon Dieu! qu'elle est jolie, et qu'elle a *l'air mignon*.
(Molière, *l'Etourdi*, III, 11.)

En parlant des choses, on emploie *air* pour signifier le dehors, l'extérieur, l'aspect de la surface, et des auteurs l'ont qualifié de *gai*, de *grossier*, dans ce cas, comme le montrent ces exemples :

La tuile a *l'air* plus propre et plus *gai* que le chaume.
(Rousseau, *Emile*, IV, t. 7, p. 173.)

En voici une [statue] qui a *l'air* bien *grossier*.
(Fénelon, fable XXV, 3.)

Mais il y a tels adjectifs qui ne peuvent se dire que des personnes, comme *enceinte*, *rompu*, *fatigué*, *altéré*, etc. ; on ne doit point les mettre après le mot *air* parce qu'il n'y a pas convenance entre eux et ce substantif ; il faut nécessairement dire :

Cette femme a l'air *enceinte*.
Sa cavalerie a l'air bien *fatiguée*.
Nos soldats ont l'air *rompus* à la marche.
Ils ont l'air bien *affectés* de la nouvelle.

Maintenant j'arrive à votre question : peut-on dire *cette pomme a l'air bon ?*

A la rigueur, oui, puisque *air* signifie ici la surface, l'extérieur ; mais *avoir l'air*, avec un adjectif masculin, n'ayant été que rarement appliqué aux choses (je n'en ai trouvé que les deux exemples cités plus haut avec les noms de J.-J. Rousseau et de Fénelon), il me semble qu'il vaut mieux faire accorder l'adjectif avec le sujet du verbe, et dire :

Cette pomme a l'air *bonne*.

—

Avant de finir, je veux vous parler d'une correction qui, si elle était adoptée, ferait disparaître au profit de notre syntaxe une anomalie des plus choquantes.

Avoir l'air est le synonyme, dans notre langue, de *avoir la mine*, dont la composition est entièrement semblable à la sienne : il doit se construire d'une manière analogue.

Or, dans les phrases où se trouve *avoir la mine*, si l'adjectif se rapporte à *mine*, il se met immédiatement après lui :

Ce rôti a la *mine appétissante ;*

et, quand il se rapporte au sujet de la phrase, les mots *d'être* précèdent toujours l'adjectif :

Cet *homme* a toute la mine *d'être heureux.*
Ces *personnes* ont la mine *d'être satisfaites.*

Par conséquent, lorsqu'il s'agit de *avoir l'air*, on devrait mettre également *d'être* avant l'adjectif dans le cas où celui-ci se rapporte au sujet de la phrase :

Cette soupe a l'air *d'être bonne;*

car dire *cette soupe a l'air bonne* est tout aussi contraire à la syntaxe et à l'euphonie que si l'on disait : *ce bouilli a la mine bon.*

Il est déjà permis d'employer *d'être* comme je viens de l'indiquer ; il suffirait, pour avoir une construction irréprochable à tous les points de vue, de le rendre obligatoire, de facultatif qu'il a été jusqu'ici, lorsqu'on fait la substitution de *avoir l'air* aux verbes *paraître* et *sembler.*

ÉTRANGER

Première Question.

D'où vient le nom de JULIENNE, *donné à un potage fait avec plusieurs sortes de légumes ?*

—

La *julienne*, qu'on appelle dans le patois de Genève la *soupe à la bataille*, n'est mentionnée ni dans Taillevent, ni dans le *Ménagier de Paris* (1393), ni dans le Dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1660), ni dans le *Cuisinier françois* de La Varenne (1670) ; c'est seulement dans le *Cuisinier royal et bourgeois* (1722) qu'on la trouve pour la première fois, ce qui me fait présumer que ce potage n'est guère connu que depuis le commencement du XVIIIe siècle.

On a dit d'abord *potage à la Julienne*, comme le montrent ces exemples :

Potage *à la Julienne* en maigre.

(*Cuisinier roy. et bourg.* vol. II, p. 163.)

On fait aussi des potages *à la Julienne* de poictrine de veau, chapon, poularde, pigeons et autres viandes.

(*Idem*, vol. II, p. 392.)

Puis, on a supprimé *potage*, ce qui a réduit l'expression à *Julienne*, qui s'est employé alors sans majuscule :

Potage ou *julienne* de poulets farcis.

(*Cuisinier roy et bourg.*, vol. II, p. 123)

Votre *julienne* serait manquée si l'on y avait oublié de l'oseille.

(Roque, dans Larousse.)

Maintenant, d'où a-t-on tiré l'expression *à la Julienne?* Est-ce un homme qui l'a fournie, ou est-ce une femme ?

On peut croire que c'est un homme, parce que l'art culinaire a d'abord été exercé par des hommes, et qu'un certain cuisinier, *Julien*, a pu inventer ce potage, qui, de son nom, se sera appelé *potage à la Julienne*, comme, par exemple, un pantalon ayant la forme de ceux des hussards s'appelle *pantalon à la hussarde.*

Mais on peut croire aussi que c'est une femme, parce que *Julienne* a désigné autrefois un type de servante grossière, maladroite, et que pour dire grossièrement, sans façon, nous avons eu *à la Julienne* (conservé dans le proverbe *recoudre sa robe à la Julienne*), expression qui a pu s'appliquer à une préparation culinaire faite avec négligence et sans art.

Cependant, comme en lisant la recette de la *Cuisinière de la campagne et de la ville*, je ne vois pas qu'un *potage à la Julienne* exige moins de soin, moins d'habileté qu'un autre potage quelconque, j'en conclus que, probablement, l'expression dont il s'agit vient plutôt d'un nom d'homme que d'un nom de femme.

A mon grand regret, je ne puis rien vous dire de plus sur l'origine du mot *Julienne*, terme de cuisine.

×

Seconde Question.

A l'occasion de la fable DE L'HUÎTRE ET LES PLAIDEURS, *voudriez-vous bien me dire encore ce que c'est que ce* PERRIN *dont il y est question ?*

—

On trouve ce qui suit dans Rabelais (*Pantag.* liv. III, ch. 41) :

« Estoyt a Semerue ung nommé *Perrin Dendin*, homme honnorable, bon laboureur, bien chantant au letrain, homme de credit et eagé, autant que le plus de vous aultres, messieurs : lequel disoit avoir veu le grand bon homme Concile de Latran, avec son gros chapeau rouge; ensemble la bonne dame Pragmaticque Sanction, sa femme, avec son large tissu de satin pers et ses grosses patenostres de jayet. Cestuy homme de bien appoinctoit plus de proces qu'il n'en estoyt vuidé en tout le palays de Poictiers, en l'auditoire de Monsmorillon, en la halle de Parthenay le vieulx. Ce que le faisoit venerable en tout le voisinaige de Chauvigny, Nouaillé, Croutelles, Aisgne, Leguge, la Motte, Lusignan, Vivonne, Mezeaulz. Estables et lieux confins. Tous les debatz, proces et differens estoyent par son devis vuidez, comme par juge souverain, quoy que juge ne feust, mais homme de bien. Il n'estoyt tué pourceau en tout le voisinaige, dont il n'eust de la hastile [saucisse] et des boudins. Et estoyt presque tous les jours de bancquet, de festin, de nopces, de commeraige, de relevailles, et en la taverne, pour faire quelque appoinctement, entendez. Car jamais n'appoinctoit les parties, qu'il ne les feist boyre ensemble, par symbole de reconciliation, d'accord parfaict et de nouvelle joye...

Or, c'est par allusion à ce personnage que La Fontaine, qui faisait ses délices de la lecture de Rabelais, a nommé *Perrin* le juge devant lequel il fait plaider les pèlerins de sa charmante fable.

×

Troisième Question.

Voudriez-vous bien me dire d'où vient le nom de CALINO *qu'on donne dans vos journaux à quelqu'un qui dit des choses niaises ?*

—

Ce nom a pour origine (voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, page 28) une charge d'atelier par Théodore Barrière et Antoine Fauchery, pièce dont le principal personnage, un peintre en herbe dont les rapins se moquent, porte le nom de *Calino.*

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1°... *revenus* de l'Inde qui auraient; — 2° M. Offenbach appelle du jugement (pas de *en*); — 3°... oui, *disent* les autres (on ne dit pas *affirmer oui*); — 4°... en état de recevoir *non-seulement* ses aliénés (il faut *non-seulement* après le verbe); — 5°... Madame Charlotte *pour* se cacher; — 6°... ces énormes roses *moussues* (voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 91); — 7° Bien que nous *ayons*, quoique nous *soyons* (pas d'*i* après l'*y*); — 8°... amateurs de Teste-*lez*-Bordeaux; — 9°... peut-être fâcheuse... *dame!* je ne puis; — 10° *Non-seulement* cette fâcheuse situation entraînait... mais *encore* elle était un obstacle...

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Donc, étant donné une telle situation, la ligne de conduite est simple; défendre énergiquement M. Buffet contre l'abominable coalition qui le menace.

2° Le Conseil des ministres, qui s'est tenu ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, et qui a commencé à neuf heures et quart, ne s'est terminé qu'à onze heures.

3° Le navire français l'*Aimable-Prudence* vient de périr sur les côtes de Cardiff, dans des circonstances on ne peut plus dramatiques.

4° Ce ne sont pas les républicains, dit-il, quoi qu'en prétendent leurs adversaires, qui attaquent ou attaqueront une loi qui affirme et légalise l'aspiration de toute leur vie, la République.

5° L'Assemblée nationale vient de voter un crédit pour leur entretien et leur nourriture, et leur accorde, de ce dernier chef, une somme de quatre piastres par jour, et cette somme, en Serbie, suffira amplement à remplir le but.

6° Ceci vous conviendra mieux, continua-t-il en hésitant néanmoins un peu : je consens au partage, soyez à moi et à lui.

7° Il nous semble que cette affaire a fait trop de bruit pour que la commission d'enquête elle-même ne tienne point à cœur de se décharger vis-à-vis de la presse et de M. de Saint-Mesmin lui-même.

8° Si je comprends bien l'institution du faubourg Poissonnière, cela veut dire qu'il a ses brevets de capacité, autrement dit, c'est un bachelier ès musique.

9° Comme elle s'est donnée de la peine, la vaillante artiste, pour soutenir une pièce qui n'eût pas été au bout sans elle!

10° On pourrait vous répondre que vous êtes bien osé de vous plaindre quand on vous fournit, avec une prodigalité qui demande un conseil judiciaire, la synthèse toute entière de l'Ecole française en une soirée.

11° Les journaux dévoués au ministre de l'intérieur, dans un but qu'il est facile à comprendre, persistent, malgré les nombreux démentis qui leur ont été donnés, à publier, etc.

12° Il vous ferait crédit pendant un acte, voire même deux actes, s'il était prévenu en votre faveur, pourvu qu'au troisième vous vous déclariez spontanément son débiteur.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Claude LANCELOT

(*Suite et fin.*)

Des verbes auxiliaires. — Il y a deux de ces verbes qui sont communs à toutes les langues modernes de l'Europe : *être* et *avoir*. Quelques-unes en ont encore d'autres, comme l'allemand, qui a *werden*, devenir, et *wollen*, vouloir.

Être. — Avec le participe des verbes actifs, il forme tous les passifs, *je suis aimé*, *j'étois aimé*. D'où il suit que le verbe passif, comme *amor*, signifie l'affirmation de l'amour passif, et, par conséquent, *aimé* signifiant cet amour passif, il est clair qu'en y joignant le verbe substantif, qui marque l'affirmation, *je suis aimé* doit signifier la même chose qu'*amor*.

Avoir. — Cet autre auxiliaire est bien plus étrange, et il est assez difficile d'en donner la raison.

Il forme non-seulement le prétérit, mais encore tous les temps qui, en latin, dérivent du prétérit, c'est-à-dire *amaveram*, *amaverim*, *amavissem*, *amavero*, *amavisse*.

Et le même verbe *avoir* forme ces sortes de temps par lui-même comme auxiliaire et son participe *eu*, car on dit : *j'ai eu*, *j'avois eu*, etc.

Le verbe *être* forme également ces mêmes temps d'*avoir* et de son participe *été : j'ai été*, *j'avois été*. En cela, notre langue diffère de l'allemand, de l'italien et de l'espagnol, qui font de *être* l'auxiliaire de lui-même dans ces temps-là, car ils disent *je suis été*, ce qu'imitent les Wallons.

Mais si cette façon de parler au moyen de l'auxiliaire et du participe est assez étrange en elle-même, elle ne l'est pas moins dans la construction avec les noms qui se joignent aux prétérits qu'elle sert à former. En effet :

1° Le nominatif du verbe ne cause aucun changement dans le participe; ainsi on dit *il a aimé* et *ils ont aimé*, *elle a aimé* et *elles ont aimé*.

2° L'accusatif qui suit ce participe ne cause point non plus de changement dans le participe lorsqu'il le suit : *il a aimé Dieu*, *elle a aimé l'Eglise*.

3° Mais quand cet accusatif précède le verbe auxiliaire (ce qui n'arrive guère en prose que pour l'accusatif du relatif ou du pronom), le participe se doit accorder en genre et en nombre avec cet accusatif : *la lettre que j'ai écrite*, *les livres que j'ai lus*, etc.

Il y a néanmoins, selon Vaugelas, une exception à cette règle, c'est que le participe reste indéclinable, lorsqu'il précède son nominatif : *la peine que m'a donné cette affaire*, *les soins que m'a donné ce procès*.

Circonstances où ÊTRE *est employé pour* AVOIR. — Dans les verbes conjugués avec le réciproque *se*, on forme des temps composés avec *être* et non avec *avoir*;

mais lorsque le participe ne se rapporte qu'à *se*, comme dans *Caton s'est tué soi-même*, il s'accorde en genre et en nombre avec les personnes ou les choses dont on parle : *Lucrèce s'est tuée soi-même*, etc.

Si le participe régit quelque chose de différent du réciproque, comme lorsqu'on dit *Œdipe s'est crevé les yeux*, le participe reste invariable, de sorte qu'il faut dire : *cette femme s'est crevé les yeux*, *elle s'est fait peindre*, *elle s'est rendu catholique*.

Il n'y a encore rien de bien arrêté dans notre langue touchant ces dernières façons de parler (1660) ; mais Lancelot ne voit rien qui soit plus utile, pour les fixer, que de s'arrêter à la considération du régime.

Lorsque le verbe *estre* forme des prétérits de verbes intransitifs, comme *aller*, *partir*, *sortir*, etc. ; le participe s'accorde en genre et en nombre avec le nominatif.

Quand ces verbes deviennent transitifs et proprement actifs, ils reprennent *avoir*, et le participe ne change plus de genre ni de nombre : *cette femme a monté la montagne*.

Des conjonctions. — La seconde sorte de mots qui signifient la forme et non les objets de nos pensées, ce sont les conjonctions, comme *et*, *non*, *vel*, *si*, *ergo*, etc. ; car si l'on y réfléchit bien, on verra que ces particules ne signifient que l'opération même de notre esprit, qui joint ou disjoint les choses, et les considère absolument ou avec condition.

C'est la raison pour laquelle Lancelot n'a point parlé du pronom interrogatif *quis*, *quæ*, *quid*, parce que ce n'est autre chose qu'un pronom auquel est jointe la signification de *ne*, c'est-à-dire qui, outre qu'il tient la place du nom, marque de plus le mouvement de notre âme qui veut savoir une chose, et qui demande d'en être instruite. C'est pourquoi nous voyons que l'on se sert de diverses choses pour marquer ce mouvement. Quelquefois cela ne se connait que par l'inflexion de la voix, dont l'écriture avertit par une petite marque que l'on appelle la marque de l'interrogation (?).

Des interjections. — Ces espèces de mots ne signifient non plus rien qui soit hors de nous ; ce sont seulement des voix, plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouvements de notre âme, comme *ah ! heu ! hélas !*

De la syntaxe ou construction des mots ensemble. — Cette partie de la grammaire se distingue en construction de convenance et en construction de régime.

La première, dans sa majeure partie, est la même pour toutes les langues, parce que c'est une suite naturelle de ce qui est en usage presque partout, à l'effet de mieux distinguer le discours.

Ainsi la distinction des deux nombres, singulier et pluriel, a obligé d'accorder le substantif et l'adjectif en nombre. La distinction du féminin et du masculin a obligé de mettre au même genre le substantif et l'adjectif, ou l'un et l'autre quelquefois au neutre, dans les langues qui en ont un tel genre.

Les verbes doivent de même avoir la convenance des nombres et des personnes avec les noms et les pronoms.

Que s'il se rencontre quelque chose de contraire en apparence à ces règles, c'est qu'on aura fait usage de figure, c'est-à-dire sous-entendu quelque mot, ou considéré les pensées plutôt que les mots mêmes.

La syntaxe de régime, au contraire, se trouve très-différente dans toutes les langues ; car les unes font les régimes par les cas, et les autres, par de petites particules qui en tiennent lieu.

Voici quelques maximes générales qui sont d'un grand usage, et que, pour cette raison, il est bon de remarquer :

1° Il n'y a jamais de nominatif qui n'ait rapport à quelque verbe, exprimé ou sous-entendu.

2° Il n'y a point non plus de verbe qui n'ait son nominatif, exprimé ou sous-entendu, parce que le propre du verbe étant d'affirmer, il faut qu'il y ait quelque chose dont on affirme.

3° Il ne peut y avoir d'adjectif qui n'ait rapport à un substantif, parce que l'adjectif marque confusément un substantif.

4° Il n'y a point de génitif dans le discours qui ne soit gouverné par aucun nom.

5° Le régime des verbes dépend souvent du caprice de l'usage ; ainsi on dit en français *servir quelqu'un* et *servir à quelque chose*. En espagnol, la plupart des verbes gouvernent indifféremment le datif ou l'accusatif.

Des figures de construction. — Parce que les hommes suivent souvent plus le sens de leurs pensées que les mots dont ils se servent pour les exprimer, et que souvent ils retranchent quelque chose du discours, qu'ils y laissent quelque mot qui semble superflu, ou qu'ils en renversent l'ordre naturel, il s'est introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, et qui sont comme autant d'irrégularités dans la grammaire, quoiqu'elles soient quelquefois des perfections et des beautés dans la langue.

Celle qui s'accorde plus avec nos pensées qu'avec les mots du discours s'appelle *syllepse* ou *conception*, comme quand on dit *il est six heures*, au lieu de *elles sont six heures*.

Celle qui retranche quelque chose s'appelle *ellipse* ou *défaut;* car quelquefois on sous-entend le verbe, ce qui est très-ordinaire en hébreu, où le verbe substantif n'est presque jamais exprimé; quelquefois le nominatif, quelquefois le mot qui en gouverne un autre, etc.

La façon de parler qui emploie un ou plusieurs mots de plus qu'il n'en faut rigoureusement, s'appelle *pléonasme*, ou *abondance*, comme *vivere vitam*.

Celle qui renverse l'ordre naturel des mots s'appelle *hyperbate*, ou *renversement*.

Lancelot termine sa grammaire en remarquant qu'il n'y a guère de langues qui usent moins de ces figures que la nôtre, parce qu'elle aime plus particulièrement la netteté, et que, sans céder à aucune autre en beauté et en élégance, elle tend à exprimer les choses, autant qu'il se peut, dans l'ordre le plus naturel et le plus « désembarrassé ».

FIN.

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Femmes du monde; par Bachaumont. In-18 jésus, 264 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Voyages fantastiques de Cyrano de Bergerac. Publiés avec une introduction et des notes par Marc de Montifaud. In-16, LXXIII-283 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 12 fr.

Poésies posthumes de Clovis Michaux. In-18 jésus, XXXVI-236 p. et portr. photog. Paris, lib. Delagrave.

Le livre de l'exilé, 1851-1870. Après l'exil. Manifestes et discours, 1871-1875; par Edgar Quinet. In-8°, VII-629 p. et portr. Paris, lib. Dentu. 7 fr. 50.

Honneur et Patrie, nouvelles militaires; par Emile Richebourg. In-18 jésus, 303 p. Paris, lib. A. Sagnier. 3 fr.

Voyage sentimental en France et en Italie; par Laurence Sterne. Traduction nouvelle par Alfred Hédouin. Six eaux-fortes par Edmond Hédouin. In-16, XLV-246 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 20 fr.

L'eau dormante. Extraits des Mémoires du docteur Bernagius. Ce que femme peut. Silvérie. Dôna Luz. La Grotte de San Francisco; par Lucien Biart. In-18 jésus, IV-356 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Femmes; par Chrysale (Albert Blanquet). In-18 jésus, 323 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart; par Louis Desnoyers. Illustrées par A. Giacomelli. Nouvelle édition, avec grav. hors texte, par Cham. Gr. in-8°, IV-336 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 7 fr.

Chaste et infâme; par le prince Lubomirski. In-18 jésus, VI-420 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Le Violon de Job. Sous le masque. Sang-mêlé. Armelle; par Th. Bentzon. In-18 jésus, 405 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

La France guerrière de Jeanne d'Arc à Henri IV. Récits historiques d'après les chroniques et les mémoires de chaque siècle; par M. Ch. d'Héricault et L. Moland. Nouvelle édition, illustrée de nombreuses vignettes sur bois. In-18 jésus, 327 p., lib. Garnier frères.

Les Courtisanes de l'antiquité. Marie-Magdeleine; par Marc de Montifaud. 4e édition. In-18 jésus, 402 p. Paris, lib. A. Sagnier.

Œuvres de Mathurin Régnier; publiées par D. Jouaust, avec préface, notes et glossaires par Louis Lacour. In-16, XII-279 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr.

Le Lieutenant aux gardes; par Paul Saunière. In-18 jésus, 384 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

L'Ile mystérieuse. Le Secret de l'île; par Jules Verne. 7e édition. In-18 jésus, 294 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Meta Holdenis; par Victor Cherbuliez. 3e édition. In-18 jésus, 275 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Histoire de Colbert et de son administration; par Pierre Clément de l'Institut. Précédée d'une préface par M. A. Geffroy, de l'Institut. 2e édition. 2 vol. In-12, XX-1080 p. Paris, lib. Didier et Cie. 8 fr.

Le Bleuet; par Gustave Haller. Préface de George Sand. 4e édition. In-18 jésus, III-237 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

HISTOIRE DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. — Par ROUX-FERRAND. — 7e édition. — Paris, librairie de *Paul Dupont*, 41, rue J.-J. Rousseau. Prix : 1 fr.

SONNETS PARISIENS, caprices et fantaisies. — Par GABRIEL MARC. — Paris, *Alphonse Lemer*, éditeur, 31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

UNE JONCHÉE DE FLEURS. — Par Mme MARIE-FÉLICIE-TESTAS. — Paris, librairie *Ch. Bériot*, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine à Paris. — Chacune des 7 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

GLAS ET CARILLONS, sonnets, poésies diverses, grand'gardes. — Par PAUL COLLIN. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain, et *Adolphe Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul.

LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DU FRANÇAIS, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. — Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue. — Par B. JULLIEN, docteur ès-lettres, licencié ès-sciences. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 76, boulevard Saint-Germain.

MUSIQUE DE CHAMBRE, poésies. — Par PAUL COLLIN. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

CENT DICTÉES SUR LES PREMIÈRES RÈGLES DE LA GRAMMAIRE. — Premier livre de lecture approprié aux étrangers. — Par Mlle M. TRÉCOURT. — Troisième édition. — Paris. *Ch. Delagrave et Cie*, éditeurs, 58, rue des Écoles.

LA TENTATION DE SAINT ANTOINE. — Par GUSTAVE FLAUBERT. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre. — Prix : 7 fr. 50.

DIEU ET LA NATURE. Poésies pour l'enfance. — Par Mlle M. TRÉCOURT. — Ouvrage publié sous le patronage de Lamartine. — Deuxième édition. — Paris, librairie française et anglaise de *J.-H. Truchy*, 26, boulevard des Italiens.

BOIELDIEU, SA VIE, SES ŒUVRES, SA CORRESPONDANCE. — Par ARTHUR POUGIN. — Edition ornée d'un portrait de Boieldieu, gravé sur acier, par M. DESJARDINS, et du fac-simile d'une lettre autographe de Boieldieu. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.

LA VIE PARISIENNE. — Par ARMAND LAPOINTE. — Un vol. in-18. — Paris, librairie de *Casimir Pont*, 97, rue Richelieu. — Prix : 3 fr. 50 cent.

L'ESPAGNE, SES SPLENDEURS ET SES MISÈRES. — Voyage artistique et pittoresque. — Par P. L. IMBERT. — Illustrations d'Alexandre Prévost. — Deuxième édition. — Paris, *E. Plon et Cie*, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière. — Prix 4 fr.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Une lettre reçue dernièrement de Litchfield (Etat de Connecticut) informe le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* qu'il est très-facile de se procurer des places de professeur de français dans les Etats-Unis d'Amérique. — S'adresser à M. J. W. Schermerhorn, 430, Broome Street, à New-York. — *Affranchir.*

CONCOURS LITTÉRAIRES.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie.* — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates.* — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature.* — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr., donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

La SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN décernera en 1876 deux médailles d'or : l'une, pour une composition poétique dont elle ne détermine pas le sujet; l'autre, pour un travail en prose sur le sujet suivant : *Rechercher et développer les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer la moralité comme le bien-être de tous.* — Tous les renseignements doivent être adressés à M. Honoré Arnoul, secrétaire-général, 2, rue Brochant, aux Batignolles (Paris), avant le 31 décembre 1875.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 17. — 1er Janvier 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les Souscripteurs de la province qui n'ont pas encore payé leur abonnement sont instamment priés de vouloir bien, le plus tôt possible, en faire parvenir le montant au Rédacteur.

SOMMAIRE.

Communication sur *Choléra;* — Etymologie de *Jambette*, couteau; — La construction *J'ai l'honneur de vous informer que*; — Origine de la dénomination *Rue Saint-André-des-Arts*; — L'expression *C'est à vous à qui*. || Laquelle des trois formes *Czar, tsar, tzar* est la meilleure ; — Orthographe de *En termes de*; — Explication de *Chercher la pierre philosophale*. || Passe-temps grammatical. || Biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs français. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

J'ai reçu la lettre suivante relativement à l'étymologie de *choléra*, dont il a déjà été question dans quelques numéros précédents :

Tours, 22 novembre 1875.

Monsieur,

Je ne suis point un hébraïsant, comme vous me faites l'honneur de me le dire, et je ne me permettrai point de discuter avec une autorité aussi incontestable que M. Alex. Weill. Le mot *choli* se trouve, en effet, dans la Bible hébraïque. Il est fréquemment employé et signifie maladie. Au verset 2 du chapitre 6 de l'Ecclésiaste, nous lisons même, en propres termes, *choli-ra* (maladie mauvaise).

Permettez-moi, cependant, de contester encore cette étymologie. D'après elle, le grec χολέρα viendrait du phénicien [ici en caractères hébraiques le mot *choli-ra*]

Je dis le phénicien parce que les Grecs avaient des rapports avec les Phéniciens, et ceux-ci parlaient la même langue que les Hébreux.

Mais j'ai trois objections à faire à cette origine : 1° Pourquoi le grec χολέρα est-il du féminin ? *cholim-raim* (Deut. 28, 59) est du masculin. 2° Pourquoi les Grecs disaient-ils χολέρα et non pas χολίρα ? Enfin, pourquoi plaçaient-ils l'accent sur l'avant-dernière syllabe ?

Les Grecs ont certainement emprunté quelques mots aux langues étrangères sémitiques, mais en fort petit nombre, et, à ma connaissance, aucun mot composé comme celui-là.

Bref, je me permets de trouver purement fortuite la coïncidence que présentent ici le grec et l'hébreu, et vous prierais de vouloir bien me dire pour quels motifs vous repoussez l'étymologie vulgaire indiquée par M. Littré (χολή et ρέω).

Je ne voudrais pas fatiguer vos lecteurs d'une discussion déjà trop longue; cependant, si ces quelques remarques vous paraissaient devoir les intéresser, je vous serais reconnaissant de les publier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Edmond STAPFER, pasteur.

Les raisons pour lesquelles je repousse l'étymologie qui a les préférences de M. Edmond Stapfer sont les deux suivantes :

1° En grec, les noms composés exprimant une idée relative à la bile commencent tous par χολα, χολη, χολι, ou χολο, mais jamais par χολε. Par conséquent, la première partie de χολέρα, qui renferme un ε, ne doit pas avoir été formée de χολή, bile.

2° Les mots grecs ayant pour finale le verbe ρέω, couler, ont tous deux ρ, avec l'esprit rude sur le dernier, comme γονορρόια, gonorrhée; διαρρόια, diarrhée; αιμαρρόια, flux de sang, υδρορρόα, conduit pour l'écoulement des eaux. Or, attendu que χολέρα n'a ni le redoublement du ρ, ni l'esprit rude, et qu'il n'est pas permis de supposer que, dans ce mot et dans toute sa famille, les Grecs aient enfreint un principe essentiel de leur orthographe, j'en conclus que le mot en question n'a point été formé non plus de ρέω.

Du reste, comme au moyen de vocables venus des langues étrangères dans la nôtre, on expliquerait facilement de quelle manière, en passant en grec, *choli-ra* a pu changer sa voyelle *i* en ε, son genre masculin en féminin, et, sans trop de difficulté peut-être, comment il a pu déplacer son accent, je reste convaincu que cette

expression hébraïque est la véritable origine de *choléra*.

×

Première Question.

Voudriez-vous bien me dire quelle est l'étymologie du mot JAMBETTE *qui, comme vous savez, désigne chez les paysans une sorte de couteau ?*

—

La jambette est le plus simple des couteaux; elle se compose d'une lame commune, d'un manche en bois et d'un clou.

Quant au mot lui-même, d'où vient-il ?

D'après le dictionnaire de Littré, ce serait à cause de sa forme que ce couteau aurait été ainsi appelé; mais tel n'est pas l'avis de M. Pihan (*Dictionnaire des mots français dérivés de l'arabe*), car il dit :

« J'ajouterai, pour ce qui concerne l'étymologie, que le mot français *jambette*, dans le sens de couteau, n'a aucun rapport avec *jambe*. »

Et pour étymologie du mot en question, M. Pihan propose *djambiyyat*, qui ne figure point, dit-il, dans les dictionnaires de la langue arabe, mais qui se rencontre souvent avec le sens de poignard. Voici, en effet, des exemples de *djambié*, que j'ai trouvé avec cette signification dans les phrases suivantes :

Un châle de cachemire formait sa ceinture, à travers laquelle était passé un de ces longs poignards recourbés, à fourreau d'or ciselé, que les Arabes nomment *djembié*.

(Botta, *Relat. d'un voy. dans l'Iémen*, p. 22.)

Tous étaient vêtus simplement et ne se distinguaient du reste des habitants que par leurs poignards ou *djembiés*.

(*Idem*, p. 46.)

Mais il y a plus d'une grave objection à faire contre cette origine étrangère :

1° Comment le mot *djembié*, qui signifie poignard (un couteau toujours ouvert), en est-il venu à s'appliquer à un couteau qui se ferme ?

2° Comment a-t-il pu se faire que *djembié* désignant un poignard dont le fourreau est le plus souvent enrichi de ciselures, ait été employé justement à désigner le plus modeste des instruments de son espèce?

3° Le *djembié* se porte à la ceinture; comment son nom a-t-il pu être donné, par comparaison, à un couteau qui se porte dans la poche ?

4° Enfin, y a-t-il apparence que *djembié*, avec un *i* tellement marqué en arabe que M. Pihan le fait suivre de deux *y* pour le rendre en français, ait pu former le diminutif *jambette*, qui n'a pas d'*i* ?

C'est l'étymologie de M. Littré qui est la vraie, ce que démontrent avec la dernière évidence les lignes suivantes, empruntées à l'ingénieur Landrin (*Man. du coutel.* p. 306, *Coll. Roret*) :

« Le plus simple des couteaux fermants est la *jambette;* ce nom lui vient de la forme qu'on a longtemps donnée aux manches, dans le Limousin, où le bois de l'instrument représentait assez imparfaitement une jambe terminée par un pied, dans lequel se logeait la lame. »

×

Troisième Question.

Ne trouvez-vous pas très-incorrecte l'expression : « J'ai l'honneur de vous informer QUE *? » On informe d'une chose, ou bien on fait savoir* QUE *cette chose a eu lieu ;* QUE *ne peut aller dans ce cas qu'avec un verbe actif. Le Dictionnaire de Littré ne mentionne pas cette locution, qui est cependant d'un usage journalier, et qui me paraît fautive.*

—

Quand il s'agit d'un verbe requérant la préposition *de* avant le substantif qui lui sert de régime (ceci est une règle qui, je crois, n'est mentionnée nulle part), il faut changer ce *de* en *que* dans le cas où le substantif régime est remplacé par une proposition avec un verbe à un mode personnel. Ainsi comme on dit :

Avertir quelqu'un *d'*un danger,
*Se douter d'*un départ,
Se soucier de l'opinion,
Enrager de dépit,

les auteurs dont les noms suivent ont écrit :

On m'*avertit qu'*il fait tous ses efforts pour lui parler.

(Molière, *Médecin mal. lui*, III, 7.)

Je *me doutais* bien aussi *que* les prophéties auraient été entièrement fausses à l'égard de Vardes.

(Sévigné, *lett*, 27 mars 1671.)

Je dis ce que je pense, et je *me soucie* peu *que* les autres pensent comme moi.

(Voltaire, *Candide*, 25)

J'*enrage que* mon père et ma mère ne m'aient pas fait étudier dans toutes les sciences quand j'étais jeune.

(Molière, *Bourg. gent.* II, 6)

Or, attendu que le verbe *informer* veut aussi *de* après lui quand son régime est un substantif, il en résulte qu'il doit également être suivi de *que* lorsqu'il a pour complément une proposition renfermant un verbe à un mode autre que l'infinitif, et qu'il faut dire, par exemple :

Je vous *informe que* je pars demain.

×

Quatrième Question.

Auriez-vous l'obligeance de me dire pourquoi la rue de Paris où se trouve la librairie Boyer et Cie porte le nom de SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS *? A quels arts ce nom fait-il allusion ?*

—

Quelques-uns ont prétendu que cette rue avait été ainsi surnommée parce qu'elle était à l'entrée de l'Université, où l'on enseignait les arts libéraux; sachant qu'elle s'était appelée aussi *St-André-des-Arcs*, d'autres ont cru que c'était parce qu'il y avait eu autrefois des arcades, qu'on y avait fait des arcs, ou encore qu'il y avait eu un jardin dans lequel on s'exerçait à tirer de l'arc : ces diverses étymologies n'ont aucun fondement réel.

Tracée sur un territoire qui s'appelait *Laas*, la rue dont il s'agit fut primitivement appelée *rue de Laas*, et quand ensuite l'église de Saint-André-des-Arts y fut construite, elle prit le nom de cette église.

Pour répondre à votre question, il suffit donc de dire d'où vient le surnom *des Arts*, donné autrefois à l'église de Saint-André en Laas.

Dans ses *Recherches sur Paris*, Jaillot dit avoir trouvé des actes de 1254 et de 1260, où on lit : *St-Andreas de Assiciis*, et *de Arciciis;* un autre de 1261 qui porte *St-Andreas de Assibus*, et un quatrième de 1274, où il y a *de Arsiciis*.

Une déclaration faite par les Sachettes (1284), déclaration vue par le même historien, exprime ce surnom par *de Arcubus*.

Avant la moitié du XIVe siècle, ce dernier surnom avait prévalu, preuve le passage suivant, emprunté au *Dictionnaire historique* de Hurtaut et Magny (I, p. 253), où il est traduit par *des Arcs :*

L'abbé et les Religieux de Saint-Germain-des-Prés ont joui du Patronage de ces deux cures [S. André et S. Côme] jusqu'en 1345, que par transaction passée avec l'Université, ils cédèrent à ceux-ci « tout ce que à eux appartenoit, ou appartenir pourroit au tems avenir, ès Patronage des Eglises de *Saint-Andrien-des-Arcs* et de Saint-Cosme. »

Mais, au moyen-âge, *arc* se prononçait *ar*, comme cela résulte des citations suivantes, dans lesquelles ce mot n'a pas de *c* :

Et li Commain et li Blac et li Grieu chacierent et hordoierent à cele bataille à *ars* et à saiettes.

(Villehardoin, CXLV.)

Li uns des *ars* si fu d'un bois
Dont li fruit iert mal savorés.

(*La Rose*, vers 914.)

Entre les autres [présents] li apporterent *ars* de cor.

(*Joinville*, 279.)

Or, quand on a prononcé *arc* en faisant entendre le *c* (ce qui a commencé, si je ne me trompe, au XVIe siècle, parce que, depuis cette époque, on y remarque cette lettre), l'ancienne prononciation de *arc* dans *Saint-André-des-Arcs* a fait confondre ce mot avec *art*, et l'on a fini par écrire comme on écrit encore aujourd'hui :

L'église de *Saint-André-des-Arts*.

De sorte que, si l'on ne sait pas précisément l'origine de *Assiciis*, *Assibus*, *Arciciis*, formes diverses de l'ancien surnom de la rue *Saint-André-des-Arts* (selon Jaillot, cette origine serait *Laas*), il n'en est pas moins certain que, dans cette dénomination, *Arts* n'a de commun que le son avec le mot *art*, manière de faire une chose avec méthode.

×

Cinquième Question.

Boileau a dit : « *C'est* A VOUS, *mon esprit*, A QUI *je veux parler* »; *Molière*, « *Et que c'est* A SA TABLE A QUI *l'on rend visite* ». *Il me semble que cette construction donne à la pensée une accentuation et une force particulières. Mais n'est-elle pas cependant fautive?*

—

En français, quand, pour les mettre en évidence, on présente en tête d'une phrase des mots qui servent de complément à un verbe, ou encore un adverbe, on place ces mots entre *c'est* et *que*, comme pour avertir le lecteur de l'inversion. Ainsi, au lieu de :

Les conquérants de l'Univers sortirent d'une retraite de pâtres.

O sexe enchanteur! votre puissance est dans vos vertus.

Mon fils, je prétends marcher à Rome.

les auteurs suivants ont dit :

Ce fut d'une retraite de pâtres *que* sortirent les conquérants de l'Univers.

(Rollin.)

O sexe enchanteur! *c'est* dans vos vertus *qu'*est votre puissance.

(Bernardin de Saint-Pierre.)

C'est à Rome, mon fils, *que* je prétends marcher.

(Racine, *Mith.* III. I.)

Et réciproquement, toute phrase qui commence par *c'est* suivi de mots inversés, doit, pour être régulièrement construite, renfermer *que* après ces mots.

Or, les deux que vous m'offrez ayant *à qui* au lieu de *que*, j'en conclus que, si elles ont pu être irréprochables à l'époque où Boileau et Molière les ont écrites, elles ont complètement cessé de l'être pour nous.

—

Cette question a déjà été traitée dans le *Courrier de Vaugelas* (4e année, p. 35) ; mais j'ajouterai ici un argument que j'ai oublié de faire valoir à cet endroit contre la construction que je rejette.

C'est une règle aujourd'hui que le relatif *qui*, précédé d'une préposition, ne peut se dire des choses non personnifiées. Or, quand on veut inverser un régime indirect de chose ayant une préposition quelconque avant lui, comme dans l'exemple emprunté à Molière, il faut nécessairement, si l'on n'observe pas la règle que j'ai donnée en commençant, mettre *qui* après cette préposition (c'est à sa table *à qui*), construction impossible, puisqu'elle implique contradiction avec une règle qui s'observe toujours.

ÉTRANGER

Première Question.

Dans votre numéro 14, vous reproduisez une lettre de Sedan où le nom de l'empereur de Russie est écrit TZAR. *Je vois ailleurs ce nom écrit* CZAR et TSAR. *Laquelle de ces trois formes est la meilleure, à votre avis ?*

—

Depuis que le souverain de la Russie a son nom mentionné dans nos dictionnaires, ce nom s'est généralement écrit *czar*, comme dans ces exemples :

Le *czar* a composé lui-même des traités de marine, et l'on augmentera de son nom la liste peu nombreuse des souverains qui ont écrit.

(Fontenelle, *Le czar Pierre.*)

L'élection de Michel Romanov (1613) met un terme à tant de maux. La Russie se relève un peu sous ce *czar* et ses deux successeurs.

(Bouillet, *Dict. hist.*, p. 1547, col. I.)

Le *czar* Michel Fédérowitch prit avec l'ambassade holsteinoise les titres de Grand Seigneur, etc.

(Noël et Carpentier, *Dict. étymol.*)

Théoriquement parlant, cette orthographe est défectueuse ; on devrait écrire *tsar*, comme l'établit fort bien la note suivante, due à l'obligeance de M. Charles Courrière, le savant auteur de la *Littérature contemporaine en Russie :*

Lorsqu'on emprunte un nom commun ou un nom propre à une langue étrangère, doit-on se régler sur l'orthographe de ce mot, ou sur la façon dont il se prononce dans cette langue ?

Selon moi, il y a deux cas bien distincts :

Si la langue en question a l'alphabet latin, il faut se régler sur l'orthographe. C'est ainsi que nous écrivons Shakespeare, Byron, Th. Moore, etc., bien que ces noms propres se prononcent autrement.

Si la langue à laquelle nous faisons un emprunt a un alphabet autre que l'alphabet latin, il est évident que nous ne pouvons plus nous régler sur l'orthographe des mots, car les alphabets slaves et orientaux possèdent certaines lettres qui manquent à l'alphabet latin. Nous devons donc transcrire le mot emprunté de façon à lui donner une prononciation équivalente à celle qu'il a dans sa langue. Ainsi, il faut dire *tsar* et non *czar*, qui est défectueux, car un Slave dirait *tchar*.

Mais comme *tsar* est d'une prononciation très-dure pour nous, même lorsque nous lui donnons la forme *tzar*, qu'on trouve aussi dans quelques dictionnaires, je crois que, pour donner à l'oreille la satisfaction qu'elle réclame ici, l'usage se maintiendra d'employer *czar*, qui, grâce à sa prononciation de *gzar*, a un avantage incontestable sur ses compétiteurs.

×

Seconde Question.

Une expression que je n'écris jamais sans hésiter, c'est EN TERMES DE *comme, par exemple, dans* EN TERMES DE MARINE. *Faut-il y mettre* TERME *au singulier ou au pluriel ?*

—

Quand l'expression *en terme de* est suivie d'un nom d'art, de métier ou de science, on la trouve généralement écrite au pluriel ; c'est toujours ainsi que la met M. Littré dans son dictionnaire, comme l'attestent les exemples suivants, pris dans ses explications :

*En termes d'*architecture, la gorge des chapiteaux dorique et toscan en est la partie la plus étroite, qui se nomme aussi gorgerin et colerin.

(Page 1895, col. 3.)

En termes de cuisine, graisse se dit de la graisse fondue et de la friture.

(Page 1913 col. 1.)

[Grouper] *En termes d'*art, être groupé. Ces figures groupent bien.

(Page 1947, col. 2.)

En termes de fortification, sac à terre, petit sac en forte toile, qu'on remplit de terre.

(Page 2196, col. 2.)

[Texture] *En termes de* littérature, la liaison des différentes parties d'un ouvrage.

(Page 2212, col. 1.)

Dans le même cas, toutefois, on trouve aussi *terme* au singulier, et en voici des exemples dans lesquels il est à ce nombre :

En terme de coutume, entreprise était la poursuite ou continuation d'un ouvrage malgré la clameur de haro.

(Chéruel, *Dict. des mœurs et cout* p. 356, col. 2.)

En terme de blason, les émaux sont les couleurs ou métaux dont un écu est chargé.

(*Idem*, p. 347, col. 2.)

En terme de blason, une croix portée, c'est une croix qui n'est pas debout, comme sont généralement les croix.

(*Encyclopédie*, Porté, p. 137.)

Laquelle de ces deux orthographes doit être réputée pour la meilleure ?

Je regrette une fois de plus de ne pas me trouver d'accord avec la plus grande autorité grammaticale de notre époque ; mais il me semble que, dans toutes les phrases qui précèdent, et autres analogues, *terme* doit être mis au singulier, pour la raison que voici :

Toutes ces phrases contiennent la définition d'une expression (gorge, graisse, grouper, sac à terre, texture, entreprise, émaux, etc.), et *en terme de* y signifie *employé comme un terme de*, ce qui implique nécessairement le singulier pour *terme*.

—

Attendu que *employé comme un terme de*, véritable équivalent quant au sens de *en terme de*, exige pour sa construction que le mot à définir, à expliquer, remplisse la fonction de sujet, il est évident que *en terme de* figure à tort dans les phrases suivantes :

En terme de blason, on appelle les *lambrequins* feuillards à cause de leur ressemblance avec la feuille d'acanthe.

(Chéruel, p. 425, col. 1.)

En terme de blason, on appelle *quartiers* les parties d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes.

(*Idem*, p. 1038, col. 2.)

Il n'y a de possible dans ces phrases que *en langage de blason*, ou encore *dans le langage du blason*.

×

Troisième Question.

*Pourquoi dit-on de quelqu'un qui poursuit des recherches que l'on croit devoir rester sans résultat, qu'*IL CHERCHE LA PIERRE PHILOSOPHALE ?

—

Rapportée d'Orient par les Croisés, la science hermétique, ou autrement l'alchimie, fut bientôt cultivée par ce qu'il y avait de plus savants hommes en Europe : Roger Bacon, Albert-le-Grand, saint Thomas d'Aquin en furent de zélés disciples.

Vérité pour les uns, pure chimère pour les autres, cette science, étudiait la composition intime des métaux, leur perfectionnement et leur transmutation.

Ceux qui s'y livraient portaient le nom de *philosophes*, et les composés qu'ils obtenaient au moyen de leurs trois principes, le sel, le soufre et le mercure, étaient généralement désignés par le nom de *pierre*, que la pharmacie moderne a conservé, du reste, dans *pierre divine*, *pierre infernale*, etc.

D'où le nom de *pierre philosophale* donné à une composition qui devait changer les métaux inférieurs en or ou en argent, selon que c'eût été de l'or ou de l'argent qu'on y aurait employé.

Or, comme on n'est jamais parvenu à découvrir cette composition tant et si longtemps cherchée (Nicolas Flamel publiait encore en 1782 un ouvrage sur cette matière), on a dit de quelqu'un qui s'occupait de la solution d'un problème jugé insoluble qu'*il cherchait la pierre philosophale*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... étant *donnée* une telle situation ; — 2° ... à neuf heures *et un* quart, ou à neuf heures *un* quart ; — 3° ... dans des circonstances *excessivement* dramatiques (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84.) ; — 4° ... quoi qu'en *disent* leurs adversaires ; — 5° ... à *atteindre* le but (on ne *remplit* pas un but) ; — 6° ... continua-t-il à *dire* en hésitant ; — 7° ... n'*ait* point à cœur ; — 8° ... c'est un bachelier *en* musique (Voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 1, page 4) ; — 9° Comme elle s'est *donné* de la peine ; — 10° ... une prodigalité *folle*, la synthèse *tout* entière ; — 11° ... de l'intérieur dans *une pensée* qu'il est facile *de* comprendre (Voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 75) ; — 12° ... un acte, voire (pas de *même*) ... pourvu qu'au troisième vous vous *déclarassiez*.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° La Commission s'est réservée d'entendre les observations que le ministre des finances pourrait présenter à cette rédaction.

2° Permettez-nous, en conséquence, de faire appel aux sentiments dont nous vous savons animé, en vous priant de vous inscrire sur les abonnés de l'*Ordre*.

3° Les dernières nouvelles de la santé de M. Patin sont meilleures. On commence à espérer que l'honorable académicien parvienne à se lever.

4° La démocratie française n'aspire pas à autre chose qu'à l'application complète des grands principes de 1789.

5° Il y a des esprits tournés de telle façon qu'ils interprètent dans un sens ce qui en a évidemment un autre, et qui font dire ainsi à un orateur toute autre chose que ce qu'il a réellement dit.

6° Si quelque chose est à craindre, c'est que le Maréchal fasse à l'insatiable révolution une concession nouvelle, et prenne un ministère de tendances encore plus républicaines que le cabinet actuel.

7° M. Vogel lui facilite la tâche en lui soulignant, sans les dissimuler, les sources où il a pêché.

8° Aidez ceux qui ont été dépouillés de tous les biens, voire même de leur patrie, et qui, dans leur affreuse situation, n'attendent de secours que du dehors, et particulièrement de la Russie.

9° M. L. Goudounèche, ancien chef d'institution, ancien adjoint au maire du 17e arrondissement, est mort hier matin, comme nous l'avons annoncé, à sept heures moins le quart, dans sa 68e année.

10° Certes, l'empire peut avoir sa raison d'être et de durer ; mais cette raison est toute autre que la liberté et la vertu politique.

11° Sans doute, il y aura des bonapartistes militants dans les deux futures chambres du prochain parlement. Mais ils seront beaucoup moins nombreux qu'on l'avait supposé, il y a quelques mois à peine.

12° Au nom du ministre, le président a décerné la palme d'officier de l'Instruction publique à l'un des plus anciens professeurs de l'Association, et la croix d'officier d'Académie à quatre autres de ses collègues.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

C'était une « fille de condition » qui, pour vivre, avait été obligée d'avoir recours aux lettres. Elle donnait des leçons de français, ce qu'elle nous apprend par le titre d'un ouvrage sur cette langue, publié en 1668, titre où se lit ce qui suit :

« Damoiselle *Marguerite Buffet*, faisant profession d'enseigner aux Dames l'art de bien parler et de bien écrire sur tous sujets, avec l'Orthographe Françoise par regles. »

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir sur cette savante personne dont le nom ne figure dans aucune des *Biographies* que j'ai consultées.

Quant à son ouvrage, qui est dédié à la Reine, il est intitulé *Nouvelles observations sur la langue françoise, où il est traitté des termes anciens et inusitez, et du bel usage des mots nouveaux.*

Ces observations portant pour la plupart sur ce qu'il ne faut pas dire et sur ce qu'il faut dire (bien des arrêts qui ont été plus ou moins respectés par le temps) sont divisées en quatre parties.

Après avoir exposé la nécessité qu'il y a de bien parler sa langue, et fait voir combien la nôtre est estimée de toutes les nations de l'Europe, Marguerite Buffet entre en matière.

Je vais la suivre pas à pas, notant avec soin ce qui me semblera propre à intéresser les lecteurs de ce journal.

PREMIÈRE PARTIE

Parmi les diverses personnes que Marguerite Buffet voit tous les jours, il en est peu qui sachent leur langue. Il y en a qui, par l'usage ou la connaissance du latin, ne font point de fautes dans l'« explication » des verbes qui en composent une des premières parties ; mais, sans en avoir conscience, elles en font un grand nombre d'autres qui sont ridicules : elles se servent de termes barbares qui ne se peuvent souffrir entre gens polis et diserts.

Ignorant la langue latine, d'autres manquent à l'ordre qu'il faut observer dans l'emploi de quelques verbes. Ce ne sont pas les plus petites fautes, et c'est ce qui oblige Marguerite Buffet à expliquer ici ceux qu'elle croit être les plus nécessaires pour l'usage de notre langue, et aussi ceux où elle a remarqué que l'on manque le plus ordinairement.

Pour les autres verbes, ils sont écrits par ordre dans son livre de règles pour l'orthographe, règles qu'elle donne aux dames à qui elle enseigne, et qu'elle leur fait apprendre en peu de temps par une méthode très-facile.

Ce livre est composé de 38 ou 40 règles différentes expliquées en français, quoique dérivées du latin, sans

lequel il serait impossible d'enseigner l'orthographe, cette science étant trop délicate et exigeant trop d'études pour être apprise sans ordre et sans méthode.

Comme les curieux veulent savoir l'origine des lettres qu'emploie l'écriture, Marguerite Buffet va leur dire ce qu'elle en sait.

Les Egyptiens furent les premiers qui représentèrent les conceptions de leur esprit par des figures d'animaux, et les plus anciens monuments de leur antiquité se voyaient empreints sur des pierres; aussi se vantaient-ils d'être les inventeurs des lettres.

Depuis, les Phéniciens, qui étaient alors les meilleurs et les plus puissants matelots sur mer, apportèrent ces lettres en Grèce; et, quoiqu'ils les eussent apprises des Egyptiens, ils se virent attribuer partout l'honneur de les avoir inventées.

On a trouvé par écrit que l'Athénien Cécrops et l'Argien Palamède (contemporain de la guerre de Troie) inventèrent les caractères de 16 lettres, et que Simonide trouva le reste.

Elles ont été transportées en Italie par le Corinthien Damarate, qui les apprit aux Toscans, et l'Arcadien Evandre, qui les enseigna aux aborigènes; c'est pour cette raison que les lettres latines ont la forme des plus anciens caractères grecs.

L'empereur Claude en ajouta trois, lesquelles ont été en usage pendant son règne, et se voient encore aujourd'hui (1668) gravées sur des tables de cuivre qui furent placées dans les temples et sur les places publiques de Rome, pour exposer à la connaissance d'« un chacun » les ordonnances du peuple.

Si l'invention des lettres a été difficile, leur liaison et leur ordre ne l'ont pas été moins; c'est ce dernier qui donne le vrai moyen de faire un son expressif de la chose que nous voulons énoncer, ainsi qu'une juste prononciation; enfin, c'est lui qui est le véritable instrument de l'éloquence et du beau discours.

Les lettres toutes seules pourraient être comparées à un monceau de pierres, lesquelles ne sont d'aucun usage, mais qui, étant taillées et mises en ordre, forment d'élégants édifices et servent à élever des palais d'une belle architecture.

Marguerite Buffet revient aux verbes.

Il faut remarquer que nous en avons plusieurs qui s'énoncent autrement qu'ils ne s'écrivent. Nous en avons où le *g* se prononce, ce que bien des gens n'observent pas, manque de le savoir; par exemple, il faut faire entendre cette lettre dans *avindre*, et dire *j'avingnis*, *nous avingnismes*, etc.

Le verbe *dissoudre* fait au passé défini *je dissoudis*, *tu dissoudis*, *nous dissoudismes*, etc.

Prevoir, d'après Marguerite Buffet, a pour futur *je preverray*, etc.

Quant à *pourvoir*, il fait au passé défini *je pourvûs*, *nous pourvûsmes*, *ils pourvûrent*.

Il est bien peu de gens qui sachent quand il faut le *d* ou l'*l* dans le verbe *resoudre*; au futur, il fait *je resoudray*, et au présent *nous resolvons*; le participe présent est *resolvant* et non *resoudant*.

Les verbes qui « terminent » en *er* à l'infinitif se conjuguent comme *porter*, *donner*, et n'offrent pas de difficultés.

Mais on fait encore contre la langue française un très-grand nombre de fautes qui ne dépendent pas des verbes, soit en employant des mots barbares et anciens, soit en n'évitant point les superflus, ni les mots corrompus et mal prononcés, soit encore en confondant le masculin avec le féminin.

Elle va signaler les principales de ces fautes.

Parmi les termes barbares, on se sert souvent de *mésque*, qui n'est pas français; par exemple, on dit *mesque nous ayons fait cette affaire*. Il faut dire *quand nous aurons fait*.

Plusieurs disent *vous aurez du repenty d'avoir fait cela;* c'est encore un mot des plus barbares, il faut dire *vous aurez du regret*.

Quand il est nuit, d'autres disent souvent *on ne voit plus goute*, ne croyant point faire de faute; mais on ne doit employer *goute* qu'en parlant de quelque chose qui coule, comme l'huile, le vin et l'eau; il faut dire *on ne voit plus*, ou *il fait nuit*.

On dit assez ordinairement *vous avez controuvé toutes ces choses*; il faut dire *vous avez suposé toutes ces choses*, quand il s'agit de personnes au-dessous de soi, autrement ce serait trop injurieux.

D'autres disent encore *vous vous acotez sur telle chose;* il faut dire *vous vous apuyez*.

Cette lettre est bien lisable, disent les provinciaux; mauvaise expression, il faut dire *lisible*.

On ne doit pas dire d'un homme qu'*il est courtois envers les Dames*; ces mots *courtois* et *envers* sont du vieux style; il faut dire *il est civil et obligeant aux Dames*.

Pour ménager les syllabes, il y en a qui disent *il a esprit*, *elle a esprit;* il faut dire *de l'esprit*.

Parlant d'un homme qui est fin, il s'en « trouvent » qui disent *il est bien madré;* c'est un terme ancien et ridicule.

On ne dit plus *il avoit apris de faire telle chose*, ou *il souloit*, qui est un mot fort ancien et hors d'usage (1668), ni *il vous est loisible de dire*, ce qui est une expression fort barbare. Il faut dire *il vous est permis de faire*, au lieu de *loisible*, qui est « tres-meschant. »

On peut dire *dépendre* ou *dépenser*, l'un et l'autre sont également bons.

C'est ridiculement parler que de dire *gagner la bonne grace de quelqu'un;* il faut parler « en » pluriel, et dire *gagner les bonnes graces*.

Ne dites pas *c'est un delice de se promener*, car l'expression est mauvaise; dites *il est delicieux*.

Quand elles sont bien adaptées, les expressions *à travers* et *au travers* sont bonnes.

Il fut fait mourir tant de personnes ne vaut absolument rien; il faut dire *on fit executer tant de personnes*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Chine familière et galante; par Jules Arène In-18 jésus, III-292 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Histoire de la caricature au moyen-âge et sous la Renaissance; par Champfleury. 2e édition, très-augmentée. In-18 jésus, 355 p. Paris, lib. Dentu. 5 fr.

La Pièce de vingt francs; par Marie Conscience. In-12, 216 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

Le Foyer, scènes de la vie de famille aux Etats-Unis. Ouvrage imité de « Home » de Miss Sedgwick; par Mme A. Gael. In-12, 260 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

Histoire du XIXe siècle. II. Jusqu'au 18 brumaire. III. Jusqu'à Waterloo; par J. Michelet. In-8°, XLV-856 p. Paris, lib. Michel Lévy. Chaque vol., 6 fr.

Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. 17e édition, revue et corrigée. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Œuvres complètes de Diderot revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Hermitage. Notices, notes, table analytique. Etude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle; par J. Assézat. T. 8. Belles-lettres. V. In-8° 524 p. Paris, lib. Garnier frères. Chaque vol. 6 fr.

Les Peintres du cabaret. Van Ostade, sa vie et son œuvre; par Arsène Houssaye. Avec 20 eaux-fortes par Van Ostade, Charles Jacque et Subercase. Gr. in-8°, 16 p. Paris, lib. J. Maury et Cie.

Les Soirées amusantes. 4e série. Contes d'automne; par Emile Richebourg. X. Octobre. In-32, 192 p. Paris, lib. Plon et Cie. 75 cent.

Œuvres complètes de Beaumarchais. Nouvelle édition, augmentée de quatre pièces de théâtre et de documents divers inédits, avec une introduction par M. Edouard Fournier. Ornée de 20 portr. en pied coloriés, dessinés par Emile Bayard. Gr. in-8° à 2 col., LVII-784 p. Paris, lib. Laplace, Sanchez et Cie. 18 fr.

La Clique dorée; par Emile Gaboriau. 9e édition. In-18 jésus, 568 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Annales, souvenirs et traditions historiques du pays chartrain; par Ad. Lecocq, chartrain. Gravures d'après les dessins de MM. Ed. Moulinet, P. Rousseau, Ph. Bellier, E. Bayard, L. Michaut et L. Petit. In-8°, IV-386 p. Chartres, lib. Petrot-Garnier.

Les Demoiselles du Rançay; par Albéric Second. 5e édition. In-12, 332 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Glaciers; par Zurcher et Margollé. 3e édition, revue et augmentée, illustrée de 45 gravures sur bois par L. Sabatier. In-18 jésus, 320 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Les Gardiennes du trésor; par Emmanuel Gonzalès. Edition illustrée de vignettes sur bois. In-4° à 2 col. 48 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 80 cent.

Femmes de Versailles. Les Femmes de la cour de Louis XV; par Imbert de Saint-Amand. In-18 jésus, 368 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

.... Plus c'est la même chose; par Alphonse Karr. In-18 jésus, 372 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

Voyage d'un étudiant et ses suites variées. Histoire d'un homme enrhumé; par B. J. Stahl. 11e édition. In-18 jésus, 331 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Publications antérieures :

LA CHASSE AUX SOUVENIRS. — LES DERNIERS PÉCHÉS DU CHEVALIER DE VAUGELAS. — LA BALLE ENCHANTÉE. — Par le marquis G. DE CHERVILLE. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob.

LES PASSIONS. — Par le Dr F. FRÉDAULT. — Paris, librairie *Victor Palmé*, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

LIVINGSTONE. — Par EMILE GUIARD. — Poésie couronnée par l'Académie française. — Paris, *Paul Ollendorff*, éditeur, 28 bis, rue Richelieu. — Prix : 1 fr.

L'ESPAGNE, SES SPLENDEURS ET SES MISÈRES. — Voyage artistique et pittoresque. — Par P. L. IMBERT. — Illustrations d'Alexandre Prévost. — Deuxième édition. — Paris, *E. Plon et Cie*, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière. — Prix 4 fr.

HISTOIRE DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. — Par ROUX-FERRAND. — 7e édition. — Paris, librairie de *Paul Dupont*, 41, rue J.-J. Rousseau. — Prix : 1 fr.

SONNETS PARISIENS, caprices et fantaisies. — Par GABRIEL MARC. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27 et 29 passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

UNE JONCHÉE DE FLEURS. — Par Mme MARIE-FÉLICIE TESTAS. — Paris, librairie *Ch. Blériot*, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine à Paris. — Chacune des 7 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

GLAS ET CARILLONS, sonnets, poésies diverses, grand'gardes. — Par PAUL COLLIN. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain, et *Adolphe Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul.

LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DU FRANÇAIS, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. — Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue. — Par B. JULLIEN, docteur ès-lettres, licencié ès-sciences. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 76, boulevard Saint-Germain.

CENT DICTÉES SUR LES PREMIÈRES RÈGLES DE LA GRAMMAIRE. — Premier livre de lecture approprié aux étrangers. — Par Mlle M. TRÉCOURT. — Troisième édition. — Paris, *Ch. Delagrave et Cie*, éditeurs, 58, rue des Écoles.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepteurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Une lettre reçue dernièrement de Litchfield (Etat de Connecticut) informe le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* qu'il est très-facile de se procurer des places de professeur de français dans les Etats-Unis d'Amérique. — S'adresser à M. J. W. Schermerhorn, 430, Broome Street, à New-York. — *Affranchir.*

CONCOURS LITTÉRAIRES.

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI décernera, s'il y a lieu, au mois de novembre 1876, en séance publique, une médaille d'or, de vermeil, d'argent ou une mention honorable, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « Quels sont au jourd'hui les principaux caractères de la littérature des *feuilletons;* quels caractères présente-t-elle et comment pourrait-on y remédier » ?

SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. — Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connnaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie.* — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates.* — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature.* — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr., donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 18. — 15 Janvier 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les Souscripteurs de la province qui n'ont pas encore payé leur abonnement à la 6e année, sont instamment priés de vouloir bien tarder le moins possible à en envoyer le montant au Rédacteur.

SOMMAIRE.

Communication sur l'origine de *Rat de ponts, rat de soupe*; — Origine de l'expression *Le tiers et le quart*; — Etymologie de *Tohu-bohu*; — Lequel vaut le mieux de *Lès* ou de *Lez*; — Ce qu'on entend par un *Inexpressible*; — Comment *Fou* en est venu à se dire d'une somme d'argent. || Etymologie du mot *Acabit*; — Du trait d'union dans les expressions commençant par *Au*; — Pourquoi on compare à *La quadrature du cercle* une chose impossible || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes pour la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Au sujet de l'explication que j'ai donnée dernièrement des expressions *rat de ponts* et *rat de soupe*, j'ai reçu l'intéressante lettre qui suit :

Bordeaux, le 3 décembre 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire, dans le numéro du 1er décembre du *Courrier de Vaugelas*, l'explication que vous donnez au sujet de l'origine des expressions *rat de ponts, rat de soupe*, usitées à l'Ecole polytechnique. D'après vous, ces expressions seraient dérivées du verbe *rater;* on aurait d'abord dit *rate ponts*, etc., puis, par un calembour assez singulier, *rat de ponts*, etc. Je crois que cette explication est inexacte, et je vous demande la permission de vous faire connaître ce qui me paraît être la véritable origine de la manière de parler dont il s'agit.

Les élèves doivent être rendus, à six heures et demie précises du matin, dans leurs salles d'étude respectives, et une consigne est infligée aux retardataires. Malgré leurs habitudes de travail, les élèves de l'Ecole polytechnique ne dédaignent pas les douceurs du lit, surtout en hiver; aussi, à part quelques intrépides qui ont le courage de se lever à six heures un quart, le plus grand nombre attend six heures vingt-cinq minutes avant de donner signe de vie. Vous comprenez aisément que, si sommaire que puisse être la toilette d'un polytechnicien, cinq minutes ne sont pas de trop pour se lever, s'habiller, se peigner, se laver, etc., et enfin se rendre aux salles d'étude. Aussi, pendant les dernières secondes qui précèdent la demie fatale, on se presse, on se bouscule dans les corridors et dans les escaliers afin d'arriver à temps; les uns mettent leurs tuniques, d'autres ajustent leurs cravates, quelques-uns même n'en sont encore qu'à leurs pantalons. Mais la demie sonne; aussitôt un tambour, représentant l'inexorable discipline, ferme à double tour une porte grillée qui intercepte la communication entre les dortoirs et les salles d'étude, de sorte que les malheureux retardataires se trouvent surpris comme dans une souricière. Si vous vous étiez jamais trouvé pris de cette façon, vous n'auriez certainement, Monsieur le Rédacteur, aucun doute sur l'origine de l'expression que vous avez cherché à expliquer. Il n'y a là aucune espèce de calembour, mais simplmeent l'expression d'une analogie évidente. Entre le malheureux élève qui, arrivé une seconde trop tard, s'est vu fermer la porte au nez et qui regarde mélancoliquement à travers les barreaux de sa cage ses camarades plus heureux, et le rat qui s'est laissé prendre dans une souricière, la ressemblance est frappante, sauf que le polytechnicien sait qu'il en sera quitte pour une consigne, tandis que le rat n'a ordinairement pas cette consolation.

Voilà, je crois, la véritable origine du mot *rat* dans les expressions qui vous ont été signalées. On a dû dire tout d'abord d'un retardataire qu'il avait été pris comme un rat, puis, plus simplement, qu'il avait été rat. Que de fois n'ai-je pas entendu, étant à l'Ecole, lorsque l'heure fatale approchait et que je n'en étais encore qu'au premier article du vêtement, un camarade charitable me crier : Dépêche-toi, il n'y a plus qu'une minute, tu vas être rat ! Cette expression *être rat* une fois adoptée dans le sens que je vous indique, c'est-à-dire d'arriver en retard à l'étude du matin, il était assez naturel de l'étendre à d'autres situations impliquant l'idée de retard. De là sont venues les expressions *rat de ponts, rat de soupe.*

Puisque j'en suis sur ce chapitre, je vous signale une expression fort bizarre, qui est de la même famille. On dit fréquemment à l'Ecole polytechnique *être rat de botte* dans le sens de manquer les positions civiles données à la sortie de l'Ecole. Les emplois civils sont désignés collecti-

vement sous le nom de *botte*, et on appelle *bottiers* ceux qui les obtiennent. Quelle est l'origine de ces étranges expressions, c'est ce que j'ignore d'une façon complète?

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, excuser cette trop longue lettre, et agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

J. Jacquier,
Ingénieur des Ponts et chaussées.

L'explication de *rat de ponts* et de *rat de soupe* qu'on vient de lire me semble infiniment plus naturelle que la mienne : ce doit être la vraie. Je remercie de tout cœur M. J. Jacquier de m'avoir permis, par une communication qu'il sera certainement seul à trouver trop étendue, de rectifier, dès ce numéro, une inexactitude commise par moi dans celui qui le précède.

×

Première Question.

*On dit souvent en plaisantant qu'*on se moque du tiers et du quart. *Voudriez-vous bien me dire l'origine de cette singulière locution familière? Mes remerciements d'avance.*

—

Voici, en substance, comment M. Charles Nisard explique cette expression dans ses *Curiosités de l'étymologie française* (p. 72) :

Il y a, dans notre langue, beaucoup de locutions proverbiales qui ont pris leur origine dans une taxe, un impôt, une redevance quelconque. *Se moquer du tiers et du quart* est du nombre.

Comme les impôts, les taxes pesaient principalement sur le peuple, il y rapportait tous les maux qu'il endurait; il y comparait ce qu'il haïssait et ce qui lui causait le plus de gêne, et, en créant des métaphores, il créait aussi des proverbes.

Parmi les nombreux impôts qu'inventa la féodalité, il y avait le *tertium* qui était, ou la troisième partie de la dîme, ou le droit de mutation dû au seigneur par le vassal qui vendait son bien, ou le droit d'enlever les gerbes dans sa censive, ce qu'on appelait le *champart*, ou le droit sur la vente des coupes de bois et de la vendange, nommé *tiers et danger*, etc. Il y avait de plus la *quarta*, ici, prestation en nature prélevée sur le blé, le foin, les fruits, etc.; là, taxe exigée d'un mort avant d'être mis en terre. Il y avait aussi le *quarto* ou le *quartum*, autre prestation en nature, affectée surtout au produit de la vigne. Enfin, il y avait le *quint*, appelé aussi *quint relief*. C'était la cinquième partie du prix d'une terre vendue, partie qui était payée, selon les localités, soit par l'acheteur, soit par le vendeur.

On trouve dans un relevé fort curieux des biens ecclésiastiques en France, au commencement du XVIIIe siècle (*Descript. de la carte cénomanique*, 2e édit. 1715), le passage suivant :

Sont fournis lesdits ecclésiastiques de deux cent cinquante-neuf mille métairies et sept mille arpens de vignes qui sont par eux baillés à ferme, sans comprendre trois mille arpens où ils prennent *le tiers et le quart*.

On peut naturellement conjecturer de tout cela que si les hommes qui avaient du bien au soleil et qui, par conséquent, étant soumis à ces impôts, avaient peu de disposition à s'en moquer, il n'en était pas de même des gueux qui, n'ayant rien, ne payaient aucun impôt, *se moquaient du tiers comme du quart*, et rappelaient aux officiers du fisc que « là où il n'y a rien, le roi perd ses droits ».

Mais je ne puis admettre cette explication du proverbe, et je vais vous faire connaître les raisons que j'ai pour cela.

1° La véritable explication de l'expression *le tiers et le quart* doit convenir à cette expression dans toutes les phrases où elle peut se rencontrer, comme les suivantes, par exemple :

Tout passait par son étamine;
Aux dépens *du tiers et du quart*
Il se divertissait. . . . .

(La Fontaine, *le roi Candaule*.)

Et l'on y sait médire et *du tiers et du quart*.

(Molière, *Tart*. I, 1.)

Vous savez avec quelle bonne foi j'ai prêté mon argent *au tiers et au quart* depuis deux ans.

(Dancourt, *Désol. des Joueuses*, sc. 9.)

Or, l'explication de M. Ch. Nisard étant fondée sur le fait que ceux qui n'avaient rien se moquaient des impôts portant les noms de *tiers* et de *quart*, elle n'est nullement applicable aux cas nombreux où la locution n'est pas le complément du verbe *se moquer*, et par conséquent, elle ne peut, à mon avis, être tenue pour la vraie.

2° Comme jusqu'ici il n'a pas été trouvé d'exemple de *le tiers et le quart* avant le XVIIe siècle, il est permis de croire que cette locution, qui ne se dit que des personnes, n'a point pour origine des noms d'impôts du système féodal.

3° M. Ch. Nisard cite, à la vérité, une phrase où *le tiers et le quart* signifie un prélèvement sur le produit d'une propriété. Mais, évidemment, cette expression ne signifie point le total du produit; et comme je trouve partout que *le tiers et le quart* veut dire tout le monde, toute personne indistinctement, il me semble voir encore là une preuve que *le tiers et le quart* n'a point une origine fiscale.

D'après M. Littré, *le tiers et le quart* veut dire tout simplement la 3e et la 4e personne d'une façon indéterminée, opinion que le célèbre lexicographe appuie sur la phrase suivante, où *en tiers* et *en quart* sont employés, en effet, comme 3e et 4e personne :

Grammont soupait continuellement *en tiers* ou *en quart* avec eux [Livry et des Ormes].

(St-Simon, 132, 210.)

Je pense que c'est la meilleure explication qu'on puisse donner de la locution dont il s'agit.

×

Seconde Question.

Voudriez-vous bien me donner l'étymologie et le sens littéral de tohu-bohu, *dont on fait un si fréquent usage dans la conversation?*

—

Cette expression ne se trouve ni dans la première édition de l'Académie (1694), ni dans Furetière (1727), ni dans Trévoux (1770); mais je l'ai rencontrée

dans un ouvrage de Voltaire intitulé *la Bible enfin expliquée*, ouvrage dont le premier paragraphe (qui renferme le premier verset de la Genèse) est rendu comme il suit :

Du commencement les dieux [conforme au texte hébreu] fit le ciel et la terre. Or, la terre était *tohu-bohu*, et le vent de Dieu courait sur les eaux.

Si je ne me trompe, c'est dans ce livre, publié en 1776, que *tohu-bohu* parut en français pour la première fois.

Maintenant, d'où ce mot vient-il ?

Si l'on compare avec l'hébreu la traduction que je viens de citer, on trouve qu'il correspond à l'expression *tohou vabohou*, expression composée de trois mots : *tohou*, qui signifie confus, *va*, qui est la conjonction copulative, et *bohou*, qui veut dire vide.

C'est l'étymologie que vous demandez.

Tout d'abord, les adjectifs *tohou* et *bohou*, joints ensemble, ont formé une sorte d'adjectif composé, invariable en genre et en nombre, comme dans l'exemple qui précède : mais ensuite, le mot *tohu*, qui signifie aussi confusion, à en croire Cotgrave, a fini par s'employer comme substantif; et, attendu que *tohu*, d'après le *Dictionnaire hébreu-français* de Sander et Trenel (page 777) accompagne toujours *bohu*, on a donné à ces deux mots juxtaposés le sens de confusion, chaos, mélange, qui n'appartenait qu'au premier, en hébreu, sens qu'ils ont conservé depuis, et qu'ils conservent encore, tant au propre qu'au figuré, comme le montrent ces exemples :

Désigner une parure de fleurs sous le nom d'un *tohu-bohu* de fleurs, c'est présenter bien mal une image gracieuse.

(*Dict. de Bescherelle.*)

Notre révolution a vu paraître tous les systèmes politiques, et de leurs débris se forma dans les têtes un véritable *tohu-bohu*.

(*Dict. de Boiste.*)

—

Une note de Voltaire dit que *tohu-bohu* signifie « à la lettre » sens dessus dessous. Il y a là, assurément, une erreur manifeste : ces mots ne signifient pas autre chose que ce que j'ai dit, preuve la manière dont saint Jérôme les a traduits dans la *Vulgate:*

Terra erat *inanis et vacua.* — (La terre était informe et vide).

×

Troisième Question.

Dans votre numéro 16, *vous indiquez* TESTE-LEZ-BORDEAUX *pour correction de* TESTE-LES-BORDEAUX. *Ne pourrait-on pas également mettre un accent sur* LÈS, *qui serait ainsi distingué de l'article?*

—

Quand on veut exprimer qu'un endroit est à côté, auprès d'un autre, on peut employer *lès* ou *lez*, pour marquer ce rapport.

Mais le dernier me semble valoir bien mieux que l'autre, et pour des raisons que je vais vous dire.

1° C'est ainsi que, généralement, l'ancienne langue écrit la préposition prononcée *lé*, comme le montrent ces exemples :

Lez une roche, soz l'ombre d'un sapin.

(*Roncis.* p. 50.)

Il descendirent à la porte et entrerent ens, et troverent l'empereour Kirsac le pere, et l'empereur Alexis son fils, seant ambedui *lez à lez* en dui chaieres.

(Villehardouin, XCIII.)

Lors les alcyons ponent et esclouent leurs petits *lez* le rivage.

(Rabelais, *Pant.* V, 6.)

2° C'est ainsi qu'on la trouve dans Furetière, dont voici la plupart des exemples :

Saint-Germain des Prés *lez* Paris.
Saint-Nicolas *lez* Angers.
Le traité fait dans le camp *lez* Milan.
Les officiers *lez* la personne du Roi.

3° C'est ainsi également que l'écrit M. Littré, qui ne donne pas même l'autre forme.

4° Enfin le mot *les*, qu'on y mette ou qu'on n'y mette pas d'accent grave pour le distinguer de l'article et du pronom *les*, fait entendre un *e* ouvert, ce qui est une incorrection, puisque cette préposition, venue du nom latin *latus*, doit nécessairement se prononcer comme le substantif *lé* (d'une étoffe) venu de la même source.

×

Quatrième Question.

Je lis cette phrase dans LA FRANCE *du* 18 *juillet* 1875 : « *Le dormeur à demi réveillé, passe à la hâte un* INEXPRESSIBLE, *puis sans plus de toilette, etc.* » *Que veut dire ce mot-là, qui n'est point dans le dictionnaire de l'Académie?*

—

En Angleterre, où les idées sur la pudeur diffèrent des nôtres (il est facile de s'en convaincre en lisant l'ouvrage intitulé *les Anglais chez eux*, par Francis Wey, surtout au dernier chapitre), on ne peut non-seulement demander une *cuisse* de volaille pendant qu'on est à table, ni dire, souffrant de la colique, *j'ai mal au ventre*, mais encore prononcer *breeches* (culotte), *pantaloons* (pantalon) et *drawers* (caleçon). Chez nos voisins d'outre-Manche, ces noms de vêtements sont « shocking », pour me servir du terme qu'ils emploient habituellement.

Or, au nom proscrit de *breeches*, les Anglais substituent *inexpressible* (inexprimable), et c'est cet euphémisme, que nous n'employons, nous, que par plaisanterie, qui se trouve dans la phrase que vous m'avez adressée.

—

Le mot en question figure dans le Dictionnaire de Littré, et il y est écrit avec une *s* finale, ce qui est parfaitement régulier, parce que *breeches* étant pluriel, les Anglais mettent *inexpressible* au pluriel. Mais comme, en français, *culotte* s'emploie généralement au singulier, je crois que nous pouvons aussi écrire *inexpressible* à ce nombre : nous ne sommes pas tenus d'admettre les vocables étrangers sans en exiger de temps en temps un léger sacrifice.

×

Cinquième Question.

Voudriez-vous bien me dire, dans un de vos prochains numéros, comment l'adjectif FOU *a pu en venir à*

signifier quantité considérable, comme dans les phrases si souvent répétées : IL Y AVAIT UN MONDE FOU, IL DÉPENSE UN ARGENT FOU ?

—

C'est par une suite de déductions fort logiques, comme vous l'allez voir, que cela s'est fait.

Dans sa signification primitive, *fou* se dit de quelqu'un qui a perdu la raison.

La perte de la raison faisant commettre des extravagances, on a appelé *fou* celui qui, tout en possédant entièrement sa raison, faisait des choses insensées :

Tous les hommes sont *fous*, et malgré tous leurs soins
Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins.

(Boileau, *Sat.* IV.)

Les choses extravagantes produites, dites, combinées par un fou (ayant sa raison) furent naturellement qualifiées de *folles*, comme le prouvent ces exemples :

Dis plutôt d'une indigne et *folle* résistance.

(Corneille, *Poly.* I, 3.)

Albéroni ayant entendu toutes les conditions du projet, le traita de *fou* et de chimérique.

(St-Simon, 490, 137.)

Le cœur de l'insensé publie à haute voix ses *folles* pensées.

(De Sacy.)

Oubliant tout jusqu'à leurs chaînes,
Nos gens poussent des rires *fous*.

(Béranger, *Nègres.*)

Dans une chose folle (extravagante), il y a toujours de l'excès; d'où une nouvelle extension de *fou* pour qualifier un concours de personnes comme exagéré, un bien comme prodigué outre mesure, et, par conséquent, permettant de dire :

Il y avait là un monde *fou*.
Ce jeune homme dépense un argent *fou*.

ÉTRANGER

Première Question.

Je sais qu'un fruit de bon, de mauvais acabit est un fruit de bonne, de mauvaise qualité. Mais que veut dire littéralement ACABIT? *Quelle est son étymologie, en un mot?*

—

Sous la féodalité, on avait le verbe *acapitare* (de *ad* et de *caput*, chef) pour signifier se constituer vassal d'un seigneur, ou, plus littéralement, le reconnaitre pour chef; et de ce verbe, on avait dérivé le substantif *acapitum* (*acapita*, *acapitagium*) pour signifier l'action de se constituer vassal.

Avec le temps, la signification de *acapitum* s'étendit.

D'abord, il s'appliqua au droit qui se payait à la mutation du seigneur ou du vassal; puis, comme les vassaux achetaient ainsi en partie les possessions qui leur étaient inféodées, le mot *acapitum* en vint à signifier un achat quelconque.

Or, c'est de *acapitum* dans ce dernier sens qu'est venu *acabit*, par le changement de *p* en *b*, et le retranchement de la finale. On a dit d'un fruit, d'une étoffe, etc., qu'ils étaient de bon ou de mauvais acabit pour exprimer qu'ils étaient de bon ou de mauvais achat, de bon ou de mauvais débit, et, par extension, de bonne ou de mauvaise qualité.

—

Certains auteurs ont écrit *acabie;* ainsi on trouve dans Boursault (*Fables d'Esope*, IV, 3) :

Et de quelle *acabie* étoit-il conseiller?

Quand on sait que ce mot vient de *acapitum* (nouvelle preuve de l'importance qu'il faut attacher à la recherche des étymologies), il est évident qu'on n'est pas exposé à commettre cette double faute contre le genre et contre l'orthographe.

×

Seconde Question.

Je vois, dans le Dictionnaire de Littré, que les expressions AU DEÇA, AU DEDANS, AU DEHORS *et* AU DELA *n'ont pas de trait d'union; que* AU-DESSOUS, AU-DESSUS *et* AU-DEVANT *en ont un; enfin que non-seulement* AUPARAVANT *n'a pas de trait d'union, mais encore que le* AU *est réuni au mot suivant. Cette remarque me suggère l'idée de vous demander si vous croyez qu'il soit permis de placer de ces trois manières la contraction* AU *devant une préposition.*

—

Dans notre ancienne langue, toutes les prépositions composées de *dans*, *hors*, *sur*, *sous*, *avant* recevaient devant elles *au* et *par* sans que ces mots leur fussent juxtaposés; ainsi on trouve :

(Avec *au*)

Sa mere, tout le temps *au paravant* luy avoit celé qui estoit son vrai pere.

(Amyot, *Thés.* 6.)

Conceptions qu'il ne peuvent esclaircir *au dedans*, ni par consequent produire *au dehors*.

(Montaigne, I, 188.)

Et *au devant* il sont paisibles sans estre esmeus.

(Oresme, *Eth.* 82.)

Li empereres qui mout avoit bien fais ses afaires et cuidast bien del tout estre *au desus* s'enorgueilli mout envers les barons.

(Villehardouin, XCII.)

(Avec *par*)

Telz monstroit bonne chiere d'atendre un horion,
Qu'enfremez vausist estre *par dedens* sa maison.

(*Baudoin de Sebour*, VII, 176.)

Là furent pris ledit messire Hue le pere et le comte d'Arondel, et amenés *par devant* la roine.

(Froissart, 1, I, 20.)

Il luy mettoit quelquefois la trompe dans le sein, *par dessoubs* son collet.

(Montaigne, II, 185.)

Lorsque le trait d'union vint en usage (ce qui n'eut pas lieu avant le XVIe siècle, puisque Palsgrave écrit les substantifs composés sans ce signe orthographique), il ne fut point établi de règle pour son emploi dans les expressions qui précèdent : les uns le mirent, les autres ne le mirent pas; et tous écrivirent *auparavant* en un seul mot, ayant oublié sans doute que *paravant* s'était employé autrefois comme *dehors*, *dedans*, etc., ce que prouvent ces exemples :

Et mout en y eut qui *paravant* avoient tenu le parti au duc Phelipe et au duc Jehan.

(Fénin, 1420.)

Chascun membre l'attire a soy et s'en alimente a sa guise; et lors ont faictz debteurs, qui *paravant* estoyent presteurs.

(Rabelais, *Pant.* III, 4.)

Or, cet emploi du trait d'union dans les composés dont il s'agit n'ayant pas encore été, que je sache, astreint depuis à une règle positive, il s'ensuit que M. Littré avait parfaitement le droit d'écrire ces composés comme il l'a fait.

×

Troisième Question.

Pourquoi dit-on d'une chose qu'il est impossible de trouver que C'EST LA QUADRATURE DU CERCLE? *N'est-il donc pas possible de faire un cercle égal à un carré?*

—

On démontre en géométrie que le côté du carré équivalent à la surface d'un cercle quelconque est égal au rayon de ce cercle multiplié par la racine carrée du rapport de la circonférence au diamètre.

Or, comme on n'a pas encore pu obtenir la valeur exacte de ce rapport (malgré des calculs poussés jusqu'à la 150e décimale), et que, par conséquent, celle de sa racine carrée n'a pu être obtenue non plus, il s'ensuit que, rigoureusement parlant, il n'est pas possible de transformer un cercle en un carré de même surface, et qu'on est parfaitement autorisé à dire, à propos d'une question, d'un problème que nul ne peut résoudre, que *c'est la quadrature du cercle.*

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... s'est *réservé* d'entendre; — 2° ... de vous inscrire sur *la liste des* abonnés; — 3° ... que l'honorable académicien *parviendra*; — 4° ... pas à autre chose que l'application (pas de *à*); — 5° ... à un auteur *tout* autre chose; — 6° ... que le Maréchal *ne* fasse ... et *ne* prenne; — 7° ... les sources où il a *puisé*; — 8° ... voire de leur patrie (pas de *même*); — 9° ... à sept heures moins *un* quart; — 10° ... cette raison est *tout* autre que la liberté; — 11° ... qu'on *ne* l'avait supposé; — 12° ... et *celle* d'officier d'Académie à quatre autres...

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° A la dernière heure, nous pouvons affirmer qu'aucune modification en mieux ou en pire n'est à signaler depuis deux jours dans la maladie de l'honorable secrétaire-perpétuel.

2° On sait que MM. Paul de Cassagnac et Edmond Tarbé sont poursuivis en raison du discours prononcé par M. Paul de Cassagnac à Belleville, le 23 novembre dernier.

3° Le père Jean, tout vigoureux qu'il soit, ne possède ni le style ni l'esprit d'un Paul Louis; il n'en a pas moins écrit un pamphlet, mais non de la bonne espèce.

4° En 1478, les Turcs élevèrent une batterie contre Scutari, qui se composait de pièces assez volumineuses pour lancer des boulets de trente-deux pouces de diamètre, et dont l'un d'eux pesait seize cent quarante livres.

5° D'où il s'ensuit que la guerre du Mexique est un souvenir respectable, et Sedan un regret qui mérite les coups de chapeau de tous.

6° Nous oserons ajouter que si l'opposition roumaine avait un peu plus de sens politique, elle ajournerait ses revendications et attendrait pour faire valoir ses griefs que la Roumanie ait consolidé la situation qu'elle s'est faite.

7° M. le baron de Vinols explique, dans une lettre adressée au *Journal des Débats*, les motifs qui l'ont fait demander qu'on rayât son nom de la liste des gauches.

8° Nous pourrons le contempler à loisir, et le spectacle qu'il nous offrira, si majestueux qu'il demeure, ne laissera pas, nous l'avouons, que de nous être particulièrement agréable.

9° Une campagne fut entreprise dans le but de faire effacer partout le nom de la République, sans le remplacer par aucun autre.

10° Si courageux qu'on soit, on éprouve la nuit, dans les posadas [auberges] isolées, un vague frisson d'horreur. On se figure toujours marcher sur des trappes, être entouré de guet-apens.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

—

(*Suite.*)

Il est permis de dire *cette personne a le visage tenebreux*, ou *a le visage brun.*

On dit également bien *cela est indubitable*, ou *cela est infaillible.*

Plusieurs disent, ne pensant point faire de faute, *il est tombé d'accord de cette affaire*; il faut dire *demeuré d'accord.*

On dit assez ordinairement *je cueille bien du bled*, il faut dire *je recueille.*

Au lieu de *je n'ay bougé de la maison*, qui est fort rude, il faut dire *je n'ay point sorti de ma maison.*

D'autres disent encore, s'exprimant d'une manière très-barbare, *j'ay fait telle chose hormis cela;* il faut dire *hors cela*, car *hormis* n'est pas un mot français.

On dit fréquemment *enquestez-vous de cela;* il faut dire *enquerez-vous*, ou *informez-vous.*

Bien des gens de province disent *il est deligent*, *il deligente les affaires;* il faut dire *diligent* et *diligente.*

Quand on fait une visite qui dure peu de temps, on l'appelle *visite à la cavaliere;* quand elle est longue, on l'appelle *visite à la pedantesque.*

On dit encore, en termes nouveaux, *nous prendrons le bain à la Romaine*, et aussi *ils prennent le bain à la bourgeoise.* C'est qu'on sait que le bain était une des voluptés des Romains, ce qui fait que les gens de

qualité le doivent prendre autrement que les bourgeois.

Au lieu du mot *poulet*, dont on ne se sert plus (1668), on dit plus ordinairement *billet doux*.

Belle comme un astre et *comme un ange* sont aussi bons l'un que l'autre.

L'expression *en verité* est généralement en usage; elle est fort bien reçue quand on parle et quand on écrit.

Encore une autre locution fort usitée et nouvelle: pour exprimer qu'une femme a quelque chose d'agréable, on dit qu'*elle a bien du revenant*.

Il vaut mieux dire d'une femme qu'*elle parle regulierement de toutes choses* que de dire qu'*elle en parle pertinemment*.

Quand une femme est savante, on peut lui dire de bonne grâce qu'*elle a merité le premier rang au Parnasse*, plutôt que de la faire passer pour un Platon ou un Aristote, comme font quelques-uns.

En parlant d'un homme, il vaut mieux dire *rustre* que *rustique;* le premier est plus doux.

Dans le beau style, on dit *un regal de conversation; un regal de musique*.

On peut dire également bien *un beau poil* ou *de beaux cheveux*, l'un et l'autre sont bons. Mais quand on parle des cheveux que les femmes appliquent, il ne faut pas dire des *coins*, mais bien des *apossetiches* (1668).

Au lieu de dire *adoucir un homme*, on dit d'une manière plus nouvelle *humaniser un homme*.

Il ne faut pas appeler *femme de lecture* une femme qui se plaît à cultiver les sciences; il faut dire que c'est *une femme de cabinet*.

Beaucoup de personnes disent *je ne peux faire telle chose;* il faut dire *je ne puis*.

Certes est un mot usité dans les provinces; *asseurement* est meilleur et plus en usage.

Incommodé par la chaleur, il ne faut pas dire *je ne puis durer mon habit,* c'est *souffrir* qu'il faut employer.

Une expression qui est encore bien reçue quoiqu'elle semble un peu précieuse, c'est celle de *Resides enchantées*, pour désigner les alcôves richement embellies des femmes « curieuses ».

Au lieu de dire *je ne tarderay point*, qui est trop rude, il faut dire *je n'arresteray point*.

Encanailler commence à s'introduire ; par exemple, on dit *je ne veux point m'encanailler de ces gens-là*. Quoiqu'il ne soit pas fort en usage (1668), il est bien reçu, appliqué à ceux qu'on ne veut pas voir.

En parlant de quelque chose qui est ancien, d'un livre, par exemple, on le qualifie très-bien d'*anticaille*; c'est un terme nouveau.

Au lieu de dire qu'un homme est *chagrin*, il faut dire qu'il est *melancolique*.

Voyant qu'une personne n'a pas sa gaieté ordinaire, on dit qu'*elle est toute desorientée*, et le terme est fort bon.

D'un homme qui a un peu d'assiduité auprès d'une femme, on dit qu'*il a bien du tendre* pour cette femme; c'est un mot fort en usage.

On ne dit plus *cette femme s'ajuste bien*, il faut dire *cette femme s'habille fort bien*, ou *est mise du bel air*.

Dans le beau style, on ne dit plus *un visage long* pour dire un visage en ovale; on dit *c'est une ovale achevée*.

Les expressions *elle est de belle taille*, *elle a un beau maintien* ne sont plus du bel usage; il faut dire, ou *elle a bonne grace*, ou *tout le bel air qu'il faut avoir*.

Celles qui parlent correctement ne disent pas *un poil roux*, mais *un poil ardent* ou *un blond doré*.

On ne dit plus *il s'entend à railler*; il faut dire *il entend la belle raillerie*.

En parlant d'un homme qui flatte une femme, on ne dit plus qu'*il sçait bien dire la fleurette*; on remplace cette expression par *il entend la belle galanterie*.

Ne pas dire d'un savant qu'*il a l'entretien provincial;* la bonne expression est *l'entretien pedantesque*.

Beaucoup disent encore, quand une personne est fâchée, qu'*elle est outrée jusques au cœur*; ce mot est rude et ancien, il faut dire *fâchée* ou *affligée*.

Partant que vous fassiez cette affaire n'est pas français, il faut dire *pourveu que vous fassiez*.

Mesmement ne vaut rien ni en parlant ni en écrivant; il faut y substituer *mesme*.

On ne dit plus *il est mery de cela;* pour bien s'exprimer il faut dire *fâché de cela* (1668).

En parlant d'une lettre, il ne faut pas dire *cela est bien dicté*, ou *cela est bien couché par escrit*; il faut dire *cette personne dit bien par escrit*.

Ceux-là ne sont pas rares qui disent *melieu*, quand c'est *milieu* qu'il faut dire.

Ne pas dire *allons promener*, mais bien *allons nous promener*, qui vaut mieux.

En parlant d'un homme qui a de l'inclination pour une femme, certaines personnes disent qu'*il lui porte une grande amitié*; cela n'est plus du bel usage; il faut dire qu'*il a beaucoup d'inclination et de respect* pour cette femme.

Se garder de dire *on fait telle chose parmy ces gens-là*; il faut dire *entre ces gens-là*.

Plusieurs disent *vingt et un chevaux* à cause de la règle du « plurier »; mais il a été décidé qu'il faut dire *vingt et un cheval*, expression qui est plus usitée.

Il n'est plus du bel usage de dire *il est aisé de faire telle chose*, il faut dire *il est facile*.

Parlant de « vesture », quelques personnes disent *revestissons-nous*; c'est mal parler, il faut dire *revestons-nous*.

Bizare est meilleur que *bigeare*.

On doit dire *une armée florissante*, et *un arbre fleurissant* (1668).

Il y en a qui disent un *ceumetiere*, d'autres un *cemetiere*; on doit dire un *cimetiere*.

Il faut prononcer *naviger*, et non *naviguer*.

On dit souvent *extreordinaire* pour *extraordinaire*, qui est la seule bonne de ces expressions.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Fleur de péché; par Ernest Daudet. 3e édition. In-18 jésus, 330 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

L'Auberge du Monde. Le colonel Chamberlain; par Hector Malot. In-18 jésus, 378 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Prosateurs français, recueil de morceaux choisis dans les meilleurs prosateurs depuis l'origine de la littérature française jusqu'à nos jours, avec une notice biographique sur chaque auteur; par Antonin Roche, directeur de l'Educational Institute de Londres. 10e édition, augmentée de notes grammaticales, littéraires, etc. In-18 jésus, 548 p. Paris, lib. Delagrave.

Louis de Blois. Un bénédictin au XVIe siècle; par Georges de Blois. In-12, 408 p. et portr. Paris, lib. Palmé.

Les Aventures du capitaine Magon, ou Une exploration phénicienne mille ans avant l'ère chrétienne; par Léon Cahun. Ouvrage illustré de 72 grav. dessinées sur bois, par P. Philippoteaux, et accompagné d'une carte. Gr. in-8°, 429 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 10 fr.

Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution; par Champfleury. 3e édition, avec gravures et marques nouvelles. In-18 jésus, XII-582 p. Paris, lib. Dentu. 5 fr.

Les Etats-Unis contemporains, ou les Mœurs, les Institutions et les Idées depuis la guerre de sécession; par Claudiot Jannet. Ouvrage précédé d'une lettre de M. Le Play. In-18 jésus, XIII-514 p. Paris, lib. Plon et Cie.

Histoire de l'Orfèvrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par Ferdinand de Lasteyrie, membre de l'Institut. Ouvrage illustré de 62 grav. d'après les dessins de Justin Storck, P. Sellier. In-18 jésus, 326 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Le Prêtre, la Femme et la Famille; par J. Michelet. Nouvelle édition. In-18 jésus, XXXIII-324 p. Paris, librairie Nouvelle. 3 fr. 50.

Les villes mortes du golfe de Lyon. Illiberris, Ruscino, Narbon, Agde, Maguelone, Aiguesmortes, Arles, les Saintes-Maries; par Charles Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées. Ouvrage renfermant 15 cartes et plans. Gr. in-18, 528 p. Paris, lib. Plon et Cie. 5 fr.

Ces monstres de femmes; par Pierre Véron. In-18 jésus, 310 p. Paris, lib. Michel Lévy, 3 fr. 50.

Nouveaux contes danois; par Andersen. Traduits par MM. Grégoire et Louis Moland, illustrés d'après les dessins de M. Yan' Dargent. Gr. in-8°, XIII-448 p. Paris. lib. Garnier frères. 10 fr.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles. abbé et seigneur de Brantôme; publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits, suivies des œuvres d'André de Bourdeilles et d'une table générale avec une introduction et des notes, par M. Prosper Mérimée de l'Académie française, par M. Louis Lacour, archiviste paléographe. T. 4. In-16, 368 p. Paris, lib. Daffis.

Œuvres de Philarète Chasles. L'Antiquité. In-18 jésus, VIII-431 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Monsieur Nostradamus; par Mlle Zénaïde Fleuriot. Ouvrage illustré de 36 gravures dessinées sur bois par Adrien Marie. Gr. in-8°, 296 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 5 fr.

Les Compagnons du désespoir; par Alex. de Lamothe. 3 vol. in-18 jésus, 836 p. Paris, lib. Blériot. 6 fr.

Les Vraies perles; par Mme Hermance Lesguillon. In-12, 285 p. Paris, lib. Téqui.

Médecine et médecins ; par E. Littré, de l'Académie de médecine. 3e édition. In-12, VIII-516 p. Paris, lib. Didier. 4 fr.

Le Capitaine philosophe; par Marcel Tissot. In-18 jésus, 310 p. Paris, lib. Blériot.

Publications antérieures :

ESSAIS SUR LA MYTHOLOGIE COMPARÉE, LES TRADITIONS ET LES COUTUMES. — Par MAX MÜLLER, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, professeur à l'Université d'Oxford. — Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par GEORGES PERROT maître de conférences à l'Ecole normale. — Deuxième édition. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 4 fr.

LA CHASSE AUX SOUVENIRS. — LES DERNIERS PÉCHÉS DU CHEVALIER DE VAUCELAS. — LA BALLE ENCHANTÉE. — Par le marquis G. DE CHERVILLE. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob.

LES PASSIONS. — Par le Dr F. FRÉDAULT. — Paris, librairie *Victor Palmé*, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

L'ESPAGNE, SES SPLENDEURS ET SES MISÈRES. — Voyage artistique et pittoresque. — Par P. L. IMBERT. — Illustrations d'Alexandre Prévost. — Deuxième édition. — Paris, *E. Plon et Cie*, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière. — Prix : 4 fr.

HISTOIRE DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. — Par ROUX-FERRAND. — 7e édition. — Paris, librairie de *Paul Dupont*, 41, rue J.-J. Rousseau. — Prix : 1 fr.

SONNETS PARISIENS, caprices et fantaisies. — Par GABRIEL MARC. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

GLAS ET CARILLONS, sonnets, poésies diverses, grand'gardes. — Par Paul Collin. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain, et *Adolphe Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul.

LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DU FRANÇAIS, c'est-à-dire les sons de la langue française entendus ou représentés. — Ouvrage utile à tous ceux qui s'occupent de l'étude de notre langue. — Par B. Jullien, docteur ès-lettres, licencié ès-sciences. — Paris, lib. *Hachette et Cie*, 76, boulevard Saint-Germain.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

FAMILLES PARISIENNES
Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Dans un des plus beaux quartiers de Paris. — Un Monsieur et une Dame, sans enfants, désirent recevoir des pensionnaires. — Prix modérés.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

Dans les environs de Paris. — Une dame désire recevoir comme pensionnaires de jeunes demoiselles de bonne famille pour leur enseigner la langue française, la musique, etc.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Au centre de Paris. — Un pasteur recevrait volontiers comme pensionnaires trois ou quatre jeunes filles, qui trouveraient dans sa maison la vie de famille et, au besoin, des leçons.

(Les adresses sont données au Bureau du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

La Société d'émulation de Cambrai décernera, s'il y a lieu, au mois de novembre 1876, en séance publique, une médaille d'or, de vermeil, d'argent ou une mention honorable, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « Quels sont aujourd'hui les principaux caractères de la littérature des *feuilletons;* quels caractères présente-t-elle et comment pourrait-on y remédier » ?

Société florimontane d'Annecy. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. — Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

La Société académique de Saint-Quentin propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie.* — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates.* — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature.* — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Un concours de poésie sur ce sujet *la Revanche* est ouvert à l'Académie des Poètes. — Pour concourir, il faut appartenir à cette Académie, comme membre titulaire, honoraire, ou membre correspondant, et être Français. — Le prix du concours consistera en une médaille d'or de la valeur de 150 fr., donnée par un des membres de l'Académie, M. Marc Bonnefoy. — Les poésies envoyées au concours devront se renfermer autant que possible dans la limite de 100 et 200 vers (ces chiffres n'ont rien d'absolu), et être inédites; elles pourront être signées ou non signées, au gré des concurrents, et dans ce dernier cas, être accompagnées d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. — Les envois relatifs au concours doivent être adressés *franco* à M. Elie de Biran, archiviste de l'Académie, rue des Missions, 22, à Paris, avant le 1er mars 1876.

Le Comité de la Caisse de secours du huitième arrondissement de Paris vient d'organiser un Concours historique pour 1876, dont le sujet est emprunté à l'histoire de Paris : *L'histoire du huitième arrondissement.* — Le premier prix sera une médaille d'or de 500 fr. ; le 2e prix, une médaille d'argent de 300 fr. ; le 3e prix, une médaille d'argent de 200 fr. — Les Compositions devront être remises par les concurrents avant le 1er juin 1876.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année N° 19. 1er Février 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les Abonnés de ce journal sont informés que, jusqu'au 1er *mai prochain*, il sera possible au Rédacteur de leur envoyer *gratis* les numéros de la 6e année qui pourraient manquer dans leurs collections.

SOMMAIRE.

Explication de *Se mettre sur son trente-et-un* ; — Etymologie de l'adjectif *Bot*; — Signification de *Les portes de l'enfer*; — Pourquoi *Levraut* et *Crapaud* n'ont pas la terminaison *Eau*; — Pourquoi *Avoir mal au cœur* quand il s'agit de l'estomac || Emploi et étymologie du mot *Rubrique*; — Signification de *En sautoir*; — Signification et origine de *Belluaire*. — Pourquoi certain couteau s'appelle *Eustache*. || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes pour la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

Première Question.

Un abonné qui n'a encore rien demandé serait heureux de lire dans le COURRIER DE VAUGELAS *l'explication de l'expression* SE METTRE SUR SON TRENTE-ET-UN, *pour dire se vêtir de ses plus beaux habits.*

Depuis l'origine de la langue jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle, la préposition *sur*, souvent employée sous la forme *sus*, accompagna le verbe *mettre*, avec lequel elle formait le sens figuré d'accuser, comme le montrent ces exemples :

Home qui plaide en curt... e home li *metted sur* qu'il ait dit chose que il ne voille conustre...

(*Lois de Guillaume*, 18)

Et l'autre partie leva l'un des tesmoins et li *mist sus* qu'il estoit faus tesmoins.

(Beaumanoir, VI, 34.)

Là me souvent des gens de male guise,
Qui m'*ont mis sus* mensonge à escient.

(Quesnes, *Romancero*, p. 80.)

Et le frere du seigneur de la Riviere mourut en prison, et luy *mit* on *sur* qu'il s'estoit tué d'un pot.

(Phil. de Fénin, 1413.)

Mais accuser quelqu'un de quelque chose, c'est l'en charger, le lui mettre sur le dos; et, comme une expression figurée a pour origine la même expression prise dans le sens propre, il est tout probable que *se mettre sur* a eu autrefois la signification de se vêtir de : les Anglais, qui ont conservé plus d'une tournure de l'ancien français, ne disent-ils pas encore *to put on* dans le double sens d'accuser et de mettre un vêtement ?

D'où il suit que *se mettre sur son trente-et-un* veut dire, sans ellipse, se mettre sur le dos son trente-et-un.

Reste à savoir maintenant quel est le vêtement qui a pu être baptisé de cette singulière façon.

On trouve ce qui suit dans Van Tenac (*Académie des Jeux*, p. 213) :

Le *Trente-et-un* est un jeu de hasard qui se joue entre un banquier et des pontes dont le nombre est indéterminé. En voici les règles :

1° Le banquier ayant un jeu de 52 cartes, ou même deux ou trois jeux, selon le nombre des pontes, mêle tout ensemble, fait couper, puis il distribue à chacun et à lui-même, une par une, trois cartes. Les figures valent dix, les autres cartes les nombres qu'elles indiquent; l'as a le privilége de valoir onze ou un, selon qu'il convient à celui qui l'a en main.

2° La distribution de ces trois cartes étant terminée, chacun regarde son jeu. Celui dont les trois cartes forment *trente-et-un* les montre, et reçoit du banquier deux jetons d'une valeur déterminée au commencement du jeu. Si le banquier a *trente-et-un* d'emblée, chacun des pontes lui paye deux jetons, excepté ceux qui auraient *trente-et-un*, lesquels, dans ce cas, ne paient ni ne reçoivent rien.

3° Le banquier n'ayant pas *trente-et-un* d'emblée demande qui veut carte; le premier à sa droite a la parole, et les autres successivement. Celui qui croit avoir un jeu trop faible demande carte; on lui en donne une; il la regarde, et il peut ainsi en prendre successivement plusieurs; mais s'il arrive ainsi à dépasser le point de *trente-et-un*, il crève, et paye deux jetons au banquier.

Or, comme il résulte de cette citation qu'au jeu dont

il s'agit, le point de *trente-et-un* est le plus beau, je crois qu'on aura appelé familièrement *trente-et-un* le plus bel habit de quelqu'un, et qu'on aura dit de lui qu'*il se mettait sur son trente-et-un* pour signifier qu'il se parait de cet habit.

—

L'auteur que je viens de citer insinue dans sa préface que le jeu du trente-et-un fut inventé en 1789, ce qui ferait remonter l'expression de *se mettre sur son trente-et-un* au plus à cette époque :

Dès l'année 1789, le jeu, exilé des maisons particulières, s'était réfugié dans les tripots clandestins. Un sieur Azon, à qui l'on attribue l'invention du *trente-et-un*, fut l'un des premiers, etc., etc.

Mais c'est une profonde erreur, attendu que ce jeu de cartes est mentionné dans le dictionnaire de Furetière, qui, comme on sait, fut publié en 1727.

×

Seconde Question.

Quelle est l'origine du mot BOT *dans l'expression* PIED BOT ? *Le* DICTIONNAIRE HISTORIQUE *de Brachet dit que cette origine est inconnue.*

—

J'ai trouvé sur ce mot les renseignements suivants :

1° Dans le *Dictionary of the welsh language* d'Owen Pughe (1832) :

BOT, s. f. Any round body — (Un corps rond quelconque).

2° Dans le *Dictionnaire françois et suedois* de Levin Möller (1755) :

BOT, adj. m. Composé *trubbot*, dans le sens de l'allemand *butzig* [tronqué]; d'où l'expression *En trubbot fot*, un pied bot.

3° Dans le *Grand dictionnaire françois et hollandois* de Marin (1768) :

BOT, émoussé, pas tranchant. *Een bot mes*, un couteau émoussé, qui ne coupe pas bien. Il signifie aussi bourgeon, bouton d'une branche. *Een nieuwe en dikke bot*, un nouveau et gros bourgeon. Il a pour composés *Bothiel* et *Botvoet*, pied bot.

4° Dans le *Nouveau dictionnaire français-espagnol* de Blanc (1853) :

BOTO, mousse, obtus; d'où *Embotar los filos del espada*, émousser le fil de l'épée.

Il suit de là que le mot en question, qui n'existe en français que dans l'expression *pied bot*, est un terme commun à plusieurs langues de l'Europe, où il s'emploie généralement comme adjectif, et dans le sens de contrefait, quand on l'applique au pied.

×

Troisième Question.

Dans sa réponse à l'adresse des catholiques de Mayence, le Pape a dit : « Nous nous réjouissons avec vous en vous voyant convaincus que Dieu est avec vous et que LES PORTES DE L'ENFER *ne prévaudront pas contre la cause défendue par vous ». Quel est ici le véritable sens du mot* PORTE ?

—

La phrase que vous venez de citer est une allusion à ce passage de Saint Matthieu (ch. XVI, verset 18) :

Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et *portæ inferi* non prævalebunt adversus eam.

(Et moi aussi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et les *portes de l'enfer* ne prévaudront point contre elle.)

Mais quel est ici le sens de *porte?*

Le mot *porta* est souvent employé dans la Bible pour signifier un tribunal, parce que les Juifs étant la plupart occupés aux travaux des champs, on avait établi qu'on s'assemblerait à la porte des villes, et qu'on y rendrait souverainement la justice, afin de ménager le temps des villageois; on trouve *porta* avec ce sens dans les *Proverbes* (ch. XXII, v. 22) :

Non facias violentiam pauperi, quia pauper est : neque conteras agenum in *porta*.

(Ne faites point de violence au pauvre, parce qu'il est pauvre, n'opprimez point au *tribunal* celui qui n'a rien.)

Le mot *porta* est employé aussi pour désigner la ville elle-même, ce que montre parfaitement cette autre citation :

Benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli, et velut arenam quæ est in littore maris : possidebit semen tuum *portas* inimicorum suorum.

(*Genèse*, ch. XXII, v. 17.)

(Je vous bénirai, et je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer. Votre postérité possédera les *villes* de ses ennemis.)

Chez les anciens monarques de l'Asie, le mot *porte* était synonyme de palais, résidence royale, cour, ce qui ressort de cet exemple :

Les jeunes seigneurs [chez les anciens Perses] étaient élevés à la *porte* du roi avec ses enfants.

(Bossuet, *Disc. sur l'Hist.* III, 5.)

Voltaire l'a employé avec le même sens dans son *Histoire de Russie* (2e part. ch. I) :

Une légère attention de la part d'une femme qui envoyait des pelisses et quelques bagues, comme il est d'usage dans toutes les cours, ou plutôt dans toutes les *portes* orientales ne pouvait être regardée comme une corruption.

Le nom de *porte* se dit encore pour palais chez les Turcs; en effet, *qapou*, qui le traduit dans leur langue, signifie et l'hôtel du grand-visir (porte ottomane), et le palais du grand-seigneur (sublime porte).

Or, comme les deux premières significations de *porte* sont incompatibles avec nos idées sur l'enfer (il n'a jamais été, que je sache, assimilé ni à un tribunal ni à une ville), et que la troisième, au contraire, peut parfaitement lui convenir (c'est là que séjournent les princes des ténèbres), j'en conclus que les *portes de l'enfer*, dans la phrase que vous m'avez adressée, signifie les cours de l'enfer.

—

La signification de *porta* n'a pas toujours été bien comprise, tant s'en faut, par ceux qui ont traduit la *Vulgate* en français ; ainsi, par exemple, cette phrase du *Deutéronome* (ch. XVI, vers. 18) :

Judices et magistros constitues in omnibus *portis* tuis,

quas Dominus Deus tuus dederit tibi, per singulas tribus tuas...

a été rendue comme il suit par Le Maistre de Saci et par l'abbé Genoude :

Vous établirez des juges et des magistrats *à toutes les portes des villes* que le Seigneur votre Dieu vous aura données, en chacune de vos tribus....

C'est un contre-sens manifeste; car, il n'est pas possible que Moïse ait ordonné d'établir un tribunal à chaque porte des villes conquises par les Hébreux en Palestine. Ces traducteurs auraient dû dire :

Vous établirez des juges et des magistrats dans *toutes les villes* que le Seigneur votre Dieu vous aura données.

×

Quatrième Question.

D'où vient la terminaison dans les mots LEVRAUT, CRAPAUD, *et pourquoi n'ont-ils pas la finale commune* EAU? *D'ailleurs il y a un certain nombre de mots qui s'écrivent ainsi. Si vous trouvez qu'il vaille la peine de répondre à cette question, vous obligerez un de vos nouveaux abonnés.*

—

Les diminutifs de notre langue qui ont le son *au* pour finale, se terminent de trois manières différentes :

1° Par *aud* (à l'exception toutefois de *vieillot*), quand il s'agit d'un diminutif venant d'un adjectif ;

Courtaud de Court.
Finaud — Fin.
Lourdaud — Lourd.
Noiraud — Noir.

2° Par *eau*, quand le diminutif est tiré d'un substantif, comme on le voit dans :

Bécasseau de Bécasse.
Baleineau — Baleine
Caveau — Cave.
Soliveau — Solive.
Tuileau — Tuile.

3° Par *ot* au lieu de *eau*, dans les suivants, qui font exception à la règle précédente :

Bachot de Bac.
Billot — Bille.
Cuissot — Cuisse.
Goulot — Goule (gula).
Poulot — Poule.

Pourquoi *levraut*, qui est le diminutif de *lièvre*, ne s'écrit-il ni avec la finale *eau* ni avec la finale *ot?*

Probablement parce que, dans l'origine, on aura donné à ce mot la finale *aud*, qui ne convient qu'aux dérivés d'un adjectif (comme on a donné à *vieillot* la finale *ot*, qui ne convient qu'à des diminutifs venus d'un substantif), et qu'on ne se sera aperçu de la faute commise que longtemps après, alors que, passée dans l'usage (on écrivait déjà *levraut* au XVIe siècle), cette faute n'était en quelque sorte plus réparable.

Quant à *crapaud*, qui n'est point un diminutif, il n'y a aucune nécessité, pour la régularité de son orthographe, que sa finale soit identique à celle des diminutifs que je viens de signaler. Dès les premiers temps de la langue, il s'écrivait *crapot*, témoin ces exemples :

Quar des serpenz i ot à grant plenté,
Laisardes grans et grans *crapoz* enflés.

(*Le moniage Guillaume*, v. 2542.)

Lesquelles femmes porterent secondement un gros *crapot* pour deffaire ledit sort; et ce fait la fille tantost après fu aussi comme toute garie.

(Du Cange, *Buffo.*)

Si, depuis, ce mot a pris la finale qu'on lui voit aujourd'hui, nul doute que ce ne soit parce que le bas-latin le disait *crapaldus*, forme qui impliquait *crapaud* pour le français.

×

Cinquième Question.

Comment, expliquez-vous que AVOIR MAL AU CŒUR *se dise pour signifier* AVOIR MAL A L'ESTOMAC? *Il est évident que le siége du malaise n'est pas dans le cœur?*

—

Quelques mots suffiront pour cela.

En effet, comme, dans l'ancienne anatomie grecque, on donnait le nom de *cœur* à l'orifice cardiaque ou supérieur de l'estomac, cette appellation passa dans la nôtre, ce que prouve la citation suivante :

Ledit ventricule a deux orifices, à sçavoir un supérieur, nommé l'estomach et vulgairement *cœur*, et l'autre inferieur, nommé pylore.

(Amb. Paré, I, 14.)

Puis, le mot *cœur* en est venu à signifier l'estomac lui-même, d'où ces expressions, employées encore dans le style familier :

Cette viande lui est restée sur le *cœur*.
Cette soupe lui a fait *mal au cœur*.
Voyager sur mer fait *mal au cœur*, etc.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous serais reconnaissante de m'expliquer deux choses relativement au mot RUBRIQUE : 1° *Quand peut-on, dans un journal, employer l'expression* SOUS LA RUBRIQUE DE, *et* 2° *d'où vient le mot de* RUBRIQUE?

—

Un journal qui donne une nouvelle trouvée dans un autre journal ou ailleurs, la fait presque toujours précéder du nom de l'endroit d'où elle vient, comme dans l'exemple suivant, que j'emprunte à la *Presse* du 22 décembre 1875 :

Versailles, 2 heures.

« On ne pense pas que le premier tour de scrutin donne un résultat; il est probable qu'au second tour, par suite d'une transaction, on portera MM. de Montaignac et de Malleville. »

Quand un confrère reproduit cette nouvelle, il dit qu'il l'a trouvée dans telle feuille *sous la rubrique de*, et fait suivre ces mots du nom du lieu d'où elle est originaire; ainsi la reproduction de la nouvelle précédente pourrait se formuler en ces termes :

Dans la *Presse* du 22 décembre 1875, on lit *sous la rubrique de Versailles :*

« On ne pense pas que le premier tour de scrutin donne un résultat; il est probable qu'au second tour, etc. »

Voilà comment s'emploie généralement dans les journaux l'expression *sous la rubrique de*, qui équivaut à *sous le nom de lieu de*.

Quant au terme de *rubrique*, il a été tiré, comme je vais vous l'expliquer, du nom latin *rubrica* (formé de l'adjectif *ruber*), qui signifie craie rouge.

En effet, il était d'usage chez les Romains d'écrire en encre rouge les titres des lois de l'Etat, et le mot *rubrica*, pris au figuré, signifiait le droit, ce dont fournit la preuve cette citation empruntée à Quicherat :

Transferre se ad *rubricam* — (Se tourner vers l'étude du droit).

Pendant le moyen-âge, la même coutume non-seulement fut suivie en France, mais encore étendue; on marqua en rouge les chapitres des ouvrages de droit civil et canon, d'histoire, etc., etc.

Et tutes les *rubriches* estoient escrites, chascune par soi vermeilles.

(*Assises de Jérusalem*, I, 25.)

Cy commence la table de toutes les *rubriches* de ce present livre, onquel sont contenus les faits et hystoires du bon chevalier Bertran du Guesclin.

(*Chr. de Du Guesclin*, Notice, p. 14.)

Or, avec le temps, le mot *rubrique* a fini par se dire aussi bien d'un titre écrit en noir que d'un titre écrit en rouge, et de là, il a passé au nom du lieu d'où vient une nouvelle, ce nom, dans les journaux, lui servant comme de titre.

×

Seconde Question.

Voudriez-vous bien avoir l'obligeance de donner le véritable sens et l'étymologie de l'expression EN SAUTOIR, *dont on se sert en parlant d'une décoration qui se porte à un ruban passé autour du cou?*

—

Dans la science du blason, le mot *sautoir* désigne une croix faite et placée comme un *x* majuscule; d'où l'expression *en sautoir* avec le sens de disposé en croix de saint André (×) :

Les armes de l'Eglise, la banniere de saint Pierre, de gueules à deux clefs d'argent *en sautoir*.

(Froissart, II, II, 207.)

On fait un fréquent usage de *sautoir* dans cette acception; ainsi les buffleteries qui se croisent sur la poitrine d'un soldat sont dites *en sautoir;* deux hampes de drapeaux, deux pièces de bois de charpente, deux épées, etc., peuvent être mises *en sautoir*.

Mais il n'y a rien qui ait l'apparence d'un X dans un ruban passé autour du cou et auquel pend une croix. Comment expliquer *sautoir* dans ce cas?

D'une manière bien simple.

Indépendamment de sa signification primitive, *sautoir* en a une autre qui est dérivée de cette première : il désigne aussi une petite pointe d'étoffe que les femmes portent autour du cou en nouant les deux bouts sur la poitrine; de sorte que, quand la décoration d'un ordre se porte suspendue au cou, on dit naturellement qu'elle se porte *en sautoir*, comme, dans le cas où elle est suspendue au côté par un ruban qui passe sur l'épaule du côté opposé, on dit qu'elle se porte *en écharpe :*

La décoration [de la Légion d'honneur] est suspendue *en sautoir* au cou des commandeurs par un ruban plus large.

(Chéruel, *Lég. d'honn.*, p. 649, col. 1.)

L'origine de *sautoir*, terme de blason, est une question plus difficile à résoudre.

On sait, à la vérité, qu'il a existé autrefois dans la cavalerie un objet ainsi appelé, car Du Cange le mentionne au mot *saltatoria* en en citant un exemple, et Furetière en donne la description suivante :

C'étoit une pièce de harnois du chevalier, qui étoit attachée à la selle de son cheval, et lui servoit d'étrier pour sauter dessus, ce qui lui a donné le nom de *sautoir*. Il étoit fait de cordons de soye ou d'une corde couverte d'une étoffe précieuse.

Mais on ne peut pas conclure de là que *sautoir*, terme héraldique, vienne de cette source, attendu que le mot *sautoir* a ici le sens de croix de saint André, et que ce sens n'a pu lui être attribué par allusion à un ancien appendice de la selle qui devait avoir la forme d'un grand anneau, si j'en juge par celle des étriers de la fin du XIe siècle que j'ai vus dans l'ouvrage tout récemment publié par M. Demay sur le *Costume de guerre et d'apparat*.

Cependant, comme les choses présentant la forme d'une croix sont désignées en espagnol par *aspa*, en italien par *aspo* ou *naspo*, en allemand par *haspel*, en grec par χιασμα, (du nom de la lettre Χ), et en latin par *decussis*, appellation de l'*x* employé comme chiffre, il est certain, aucune de ces expressions étrangères n'ayant pu donner *sautoir* par une permutation quelconque de lettres, que ce mot est un vocable qui appartient à notre langue.

Mais qu'était-ce que le sautoir dont l'image s'est perpétuée dans un meuble de blason?

A mon grand regret, je n'ai pu le découvrir.

×

Troisième Question.

Auriez-vous l'obligeance de m'expliquer dans un prochain numéro de votre estimable journal la signification et l'origine du mot BELLUAIRE, *qui n'est pas dans le Dictionnaire de Littré?*

—

On a d'abord appelé de ce nom, en français, celui qui, dans les amphithéâtres romains, combattait les bêtes féroces, et aussi l'esclave attaché au service des animaux du Cirque :

Les *belluaires* ont levé les grilles des autres souterrains.

(Th. Gautier.)

Ensuite, par extension, il a désigné principalement celui qui dompte des bêtes féroces, et qui va les montrer de ville en ville :

Il ne manque pas d'esprits agréablement sceptiques qui, lorsqu'un *belluaire* fait de périlleux exercices, vantent paradoxalement la mansuétude des lions.

(Th. Gautier.)

Quant au nom lui-même, que le *Grand Dictionnaire du XIXe siècle* de Pierre Larousse me semble avoir été seul à mentionner jusqu'ici, il est composé de *bellua*, mot de la langue latine qui signifie gros animal, bête féroce, sauvage, et de *arius*, suffixe de la même langue, qui se joint généralement à des noms de choses pour désigner les professions exercées par les hommes : *tabernarius*, boutiquier; *ferrarius*, forgeron; *molendinarius*, meunier; etc.

×

Quatrième Question.

Quel est le genre de couteau que l'on appelle un EUSTACHE, *et quelle est la raison de cette appellation?*

—

Le couteau ainsi nommé n'est autre chose que la *jambette*, dont il a été question dans le numéro 17.

Mais *eustache* n'est que la moitié de son nom; pour l'avoir au complet, il faut y ajouter *Dubois*.

En effet, on lit ce qui suit, page 306, dans le *Manuel du Coutelier* qui fait partie de la collection Roret :

« Ces couteaux [les jambettes] sont connus dans une certaine partie de la France sous le nom d'*Eustache Dubois;* c'est le nom d'un coutelier de Saint-Etienne qui avait acquis une grande célébrité dans cette fabrication. Pendant de longues années ses descendants ont joui de la même réputation, et ont continué à porter son nom. »

M. Littré a eu parfaitement raison de dire dans son dictionnaire, au sujet du mot en question : « sans doute un nom propre transporté à l'instrument. »

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... en mieux ou en *pis (pire* est un adjectif); — 2° ... *à* raison du discours (puisqu'on dirait *à cause de*); — 3° ... tout vigoureux qu'il *est*; — 4° ... et dont l'un pesait (*d'eux* est superflu); — 5° D'où il *suit* que la guerre du Mexique; — 6° ... que la Roumanie *eût* consolidé; — 7° ... les motifs qui *lui* ont fait demander; — 8° ... ne laissera pas, nous l'avouons, *de* nous être; — 9° ... fut entreprise *dans l'intention* de faire (Voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, page 75); — 10° ... être entouré de *guets-apens*.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Je vous avais toujours dit, Saül, interrompit un homme jeune encore et très-élégamment vêtu, que nous avons eu tort de faire grâce au louveteau.

2° L'Anglais descend. Il est accosté par un pauvre diable qui ressemblait, paraît-il, comme deux gouttes d'eau à feu Tantale.

3° C'était assez d'avoir essayé de nous persuader que cette formidable épée que nous avons vu flamboyer entre vos mains était encore vierge.

4° N'ayant point apporté de bottes de cheval, je m'étais figuré que de hautes guêtres protégeraient un peu mieux mes jambes qu'un mince pantalon de drap, et je les avais bravement endossées.

5° Il vient de paraître à la librairie Lacroix les cinq premières livraisons de l'*Histoire de France* illustrée de Michelet. Cette publication, qui met à la portée de tous l'œuvre de l'éminent historien, voit son succès augmenter à chaque livraison.

6° Quelques-uns s'étaient, en effet, imaginés que leur non comparution et l'impossibilité d'en appeler devant une juridiction supérieure auraient mis la haute-cour dans l'embarras.

7° Une infinité de pierres précieuses criblent le corsage de satin blanc; une rivière de diamants inonde la gorge et la taille; les souliers sont en or, les bas de soie, brodés à jour.

8° La France, de son côté, n'a aucune idée de faire la guerre, quoiqu'elle soit douloureusement affectée de ce que l'Angleterre se soit approprié un canal que le monde doit à l'esprit d'entreprise et aux capitaux français.

9° Depuis longtemps, la Russie et l'Autriche cherchaient à se concilier, au détriment l'une de l'autre, les sympathies de la Serbie et du Monténégro; ils espéraient obtenir une sorte de suprématie, et, à cet effet, ils ne négligeaient rien pour arriver à ce résultat.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

—

(*Suite.*)

Quelques-uns disent *rediculement* et *redicule*, il faut dire *ridiculement*, *ridicule*.

Il est honteux de dire ou *de faire quelque chose* est du vieux style; il faut dire *il a honte de dire*, qui vaut mieux.

On entend beaucoup de personnes dire *je m'esbahis à telle chose;* elles devraient dire *je m'estonne*.

Il y en a plus d'un qui dit *j'ay pris la hardiesse de vous escrire;* c'est d'un « très-meschant » style; il faut s'exprimer ainsi : *j'ay pris la liberté de vous escrire*.

Cela est tombé lammy est une fort mauvaise locution; il faut dire *cela est tombé à bas*.

Au lieu de dire *je ne hante point*, *je ne frequente plus ces gens-là*, phrases qui sont deux vieilles façons de parler ridicules, il faut dire *je ne voy plus ces gens-là*.

Je tâcheray de vous obliger est une expression hors du bel usage; on la remplace par *je feray en sorte*.

Plusieurs disent encore *j'ay fait cette chose à nuit;* cette façon de parler est ridicule et introduite par le petit peuple; il faut dire *aujourd'huy*.

On ne dit plus *pour que vous fassiez cela;* il faut dire *afin que vous fassiez cela*.

Au lieu de *il a fait cela envers moy*, il faut dire *contre moy* (1668).

On ne se sert plus de *n'aguere;* il faut dire *depuis peu*.

A la Cour, il est bien reçu de dire *tandis que j'iray là* pour *pendant que j'iray là*.

Au lieu de *assieger une ville*, *entasser du blé*, il y en a qui disent à tort *sieger*, *tasser*.

On ne dit plus *pource* ni *par ainsi*, il faut dire *à cause de cela*.

Premier que je fasse cela ne vaut rien; il faut dire *avant que je fasse*.

Il danse, *il chante des mieux* ne se dit plus; il faut dire *fort bien*.

D'autres disent à tort *il n'en peut mais* pour *ce n'est point sa faute.*

Possible pour *peut-estre* n'est pas bon.

Les expressions *en suite de quoy* et *en suite de ce* doivent se remplacer par *puis après.*

On ne doit pas dire *nous avons party, nous avons sorty;* c'est *nous sommes* qu'il faut dire.

Au lieu de *quand on n'a que faire on va là,* il faut dire *quand on n'a rien à faire.*

On doit éviter *bien que* au commencement d'un discours; c'est une vieille façon de parler.

Beaucoup de personnes disent *il est entaché d'un tel vice,* qui devraient dire *il est taché de ce vice.*

Ne pas dire en jouant *je suis bien en malheur;* il faut dire *j'ay bien du malheur.*

On dit souvent *cette affaire m'est tres-importante;* il faut dire *m'est de la derniere consequence.*

Quand du fruit n'est pas bon, bien des gens disent *ce fruit n'est pas d'un bon écabit;* il faut dire *ce fruit n'est pas bien orienté, ce qui le rend moins bon.*

Plusieurs disent encore *faites froidir l'eau;* c'est mal, il faut dire *refroidir l'eau.*

Le long de la riviere vaut mieux que *au long de* et aussi que *du long de la riviere.*

Ne pas dire *du depuis ce temps,* mais *depuis ce temps.*

A Paris comme en province, on dit *je ne puis faire cela pour l'heure,* il faut dire *presentement.*

Le mot *quasi* n'est plus du bel usage; les auteurs modernes ne s'en servent plus; à sa place on emploie *presque.*

On ne dit plus *aller à la rencontre de quelqu'un,* il faut dire *aller au devant.*

Cet homme est joyeux, voilà une ancienne expression qui ne convient plus au beau style; il faut dire *gay,* ou *de belle humeur.*

Ne pas dire *ces gens sont fort chiches* pour dire qu'ils sont ménagers; ce mot *chiche* est ridicule; il faut dire *vilains.*

On peut également bien dire une *bierre* ou un *cercueil.*

Superbe est plus en usage que *orgueilleux.*

Beaucoup de femmes parlant d'une autre femme qui est indisposée disent *moy, quand je la suis;* il faut dire *quand je le suis.*

On ne dit plus comme nos ancêtres *un mien parent, un mien frere;* il faut dire *un de mes parents, un de mes freres.*

Pour dire *ne sortés point de là,* on se sert souvent de ce « méchant » mot *ne demarés point de là;* c'est le petit peuple qui fait cette faute.

Ne dites pas *le plus grand désordre à quoy il s'arreste;* il faut dire *auquel.*

En parlant d'un malade à qui l'on a bien donné ses soins, il ne faut pas dire qu'*il a été bien solicité,* mais bien qu'*il a été assisté et secouru.*

Circonstance où plusieurs encore font une faute, c'est quand on dit *bien que j'aye été là;* il faut dire *bien que j'ais été là* (1668).

Il vaut mieux dire *je vous souhaite le bonjour* que *je vous donne le bonjour.*

Quand on parle d'un siége d'où l'on s'adresse au public, on dit *chaire,* mais dans tous les autres cas, on change l'*r* en *s,* et l'on dit *chaise.*

Ne mettés guere à faire telle chose est une expression du petit peuple; il faut dire *n'arrêtés point à revenir.*

Dans les provinces, on dit beaucoup *vênez quand et moy* pour dire *venés avec moy.*

Incognito est fort bon et fort en usage.

Voici « un » rencontre où plusieurs manquent: ils disent *il a perdu le respect pour cette personne;* il faut dire *il a manqué de respect.*

Je suis infiniment ou *parfaitement vostre servante* n'est pas bien reçu dans le beau style; il faut dire *je suis fort vostre servante.*

Dans le même style, on ne se sert plus de *gratieux* ni de *mal gratieux.*

Il n'a pas un sols vaillant est plus usité que *valant,* bien qu'il soit moins bon; c'est l'usage, et aller contre, ce serait montrer qu'on ne sait point sa langue maternelle ou qu'on « voudroit faire la reformatrice ».

On dit présentement *se rejoüir avec quelqu'un d'un bonheur* ou *se feliciter,* qui est un mot nouveau (1668).

Il ne faut pas dire *il m'a taxé en ma reputation;* il faut dire *il a mal traité ma reputation.*

Supplier ne doit s'employer qu'en parlant et en écrivant aux puissances souveraines; dans les autres cas, on dit *prier.*

Au lieu de dire *vous irés en tel endroit, menez my aussi,* il faut dire *menés y moi avec vous.*

On ne dit plus *ferons-nous telle chose à present;* il faut dire *à cette heure,* ou *maintenant, aujourd'huy.*

Au lieu de *il avoit accoûtumé de faire telle chose,* il faut dire *il avoit coûtume.*

Il y a des gens si peu versés dans notre langue qu'ils disent encore *partissés le gâteau;* il faut dire *partagés.*

Cet homme a bon renom est fort barbare; il faut dire *a bonne reputation.*

Le mot *volontiers* est si ancien que ceux qui suivent le beau style ne s'en servent plus.

Aussi bien lorsqu'on parle que lorsqu'on écrit *qu'ainsi soit* n'est plus reçu.

Priser le merite de quelqu'un est une expression très-ridicule; il faut dire *estimer le merite.*

En parlant du vêtement, *bas* vaut mieux que *chausse.*

Exacteté, qui est un mot nouveau, se dit pour *exactitude,* employé ordinairement.

On dit encore *fors* pour *hors;* mais le premier n'est pas bon (1668).

Seriosité est un mot nouveau dont on se sert, et qui est bien reçu à la Cour.

En terme de chasse on dit *courre,* mais dans les autres cas, on dit *courir.*

Il faut dire *ce sont les affaires* et non *c'est les affaires.*

Il ne faut pas dire *ce fut pourquoy telle chose arriva,* mais *c'est pourquoy telle chose arriva.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Chanson de l'enfant; par Jean Aicard. In-8°, 245 p. Paris, lib. Sandoz et Fishbacher.

La Merlette; par Mlle Eudoxie Dupuis. Illustrations par Emile Bayard. In-18 jésus, 296 p. Paris, lib. Delagrave.

Genèse de l'humanité. Fétichisme, polythéisme, monothéisme; par Louis Jacolliot. In-8°, 391 p. Paris, Lib. internationale.

A la chute du jour, vers anciens et nouveaux, 1847-1876; par Ernest Prarond. In-18 jésus, XVI-334 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr.

Les Fédérés blancs, épisode de la défense de l'Alsace en 1814 et en 1815; par Edouard Siebecker. In-18 jésus, 316 p. Paris, Lib. illustrée.

Une Maison centrale de femmes, fin de la série des Mystères mondains; par Adolphe Belot. 8e édition. In-18 jésus, 385 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Correspondance militaire de Napoléon Ier, extraite de la Correspondance générale et publiée par ordre du Ministre de la Guerre. T. 2. In-18 jésus, VI-528 p. Paris, lib. Plon et Cie.

Les Gredins; par F. Du Boisgobey. I. L'Empoisonneur. II. La Tête de mort. In-4° à 2 col. 287 p. Paris, lib. Degorce-Cadot. 10 c. la livraison.

La Chance ou la Destinée; par le docteur P. Foissac. In-8°, 667 p. Paris, lib. J.-B. Baillière et Fils. 7 fr.

Les Braves gens; par J. Girardin. Ouvrage illustré de 115 vignettes par Emile Bayard. 3e édition. In-8°, 311 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 5 fr.

Channing, sa vie et sa doctrine, d'après ses écrits et sa correspondance; par René Lavollée, rédacteur aux affaires étrangères. In-18 jésus, XII-301 p. Paris, lib. Plon et Cie.

Histoire de Louis-Philippe; par A. E. Billault de Gérainville. T. 3. In-8°, LXIII-300 p. et 3 plans. Paris, chez tous les libraires.

Londres; par Louis Enault. Illustré de 174 gravures sur bois par Gustave Doré. Gr. in-4°, 438 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 50 fr.

Œuvres de Victor Hugo. La Légende des siècles. 1re série : Histoire. Les Petites épopées. Petit in-12. 425 p. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossairé de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV; par La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française. Publié par les soins de L. Favre, auteur du Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, etc. etc. 8e à 10e fascicules (fin du t. 1). In-4° à 2 col. 337-482 p. Paris, lib. Champion.

Louis XIII et Richelieu, étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu; par Marius Topin. In-8°, XI-449 p. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr. 50.

Le Mari de madame Cazot; par Alfred de Bréhat. In-18 jésus, 323 p. Paris, lib. Michel Lévy. 3 fr. 50.

L'Université de Paris, 1200-1875. La Nation de Picardie. Les Colléges de Laon et de Presles. La loi sur l'enseignement supérieur; par Ch. Desmaze, conseiller à la cour d'appel de Paris. In-18 jésus, XII-347 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Contemporains de Molière, recueil de comédies rares ou peu connues, jouées de 1659 à 1680, avec l'histoire de chaque théâtre, des notes et des notices biographiques, bibliographiques et critiques; par Victor Fournel. T. 3. Théâtre du Marais. In-8°, XL-572 p. Paris, lib. Firmin Didot et Cie.

Publications antérieures :

ESSAIS SUR LA MYTHOLOGIE COMPARÉE, LES TRADITIONS ET LES COUTUMES. — Par MAX MÜLLER, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, professeur à l'Université d'Oxford. — Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par GEORGES PERROT maître de conférences à l'Ecole normale. — Deuxième édition. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 4 fr.

LES PASSIONS. — Par le Dr F. FRÉDAULT. — Paris, librairie *Victor Palmé*, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

LA CHASSE AUX SOUVENIRS. — LES DERNIERS PÉCHÉS DU CHEVALIER DE VAUGELAS. — LA BALLE ENCHANTÉE. — Par le marquis G. DE CHERVILLE. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob.

L'ESPAGNE, SES SPLENDEURS ET SES MISÈRES. — Voyage artistique et pittoresque. — Par P. L. IMBERT. — Illustrations d'Alexandre Prévost. — Deuxième édition. — Paris, *E. Plon et Cie*, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière. — Prix : 4 fr.

SONNETS PARISIENS, caprices et fantaisies. — Par GABRIEL MARC. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES

Manuscrits de la Bibliothèque de Tours.

Par M. A. DORANGE, Conservateur.

Gros in-quarto à 2 colonnes de 583 pages.

Cet ouvrage, qui a coûté dix ans de travail à son auteur, a été apprécié comme il suit par M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale (*Journal officiel* du 29 juin 1875) :

« La ville de Tours possède une des plus riches collections de manuscrits qui existent en France. La description qu'en donne M. Dorange, dans son Catalogue descriptif et raisonné de la bibliothèque de Tours, rendra de réels services à la science. C'est dans cette collection que M. Luzarche a découvert le drame d'Adam, et que M. Thurot a trouvé un manuscrit qui a notablement amélioré le texte des lettres familières de Cicéron. Le travail de M. Dorange permettra de faire encore plus d'une découverte intéressante. La municipalité de Tours, qui a fait les frais du Catalogue, mérite aussi la reconnaissance des savants. »

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Dans un des plus beaux quartiers de Paris. — Un Monsieur et une Dame, sans enfants, désirent recevoir des pensionnaires. — Prix modérés.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

Dans les environs de Paris. — Une dame désire recevoir comme pensionnaires de jeunes demoiselles de bonne famille pour leur enseigner la langue française, la musique, etc.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Au centre de Paris. — Un pasteur recevrait volontiers comme pensionnaires trois ou quatre jeunes filles, qui trouveraient dans sa maison la vie de famille et, au besoin, des leçons.

(Les adresses sont données au Bureau du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Société d'émulation de Cambrai. Extrait du programme des questions mises au concours pour 1876. *Poésie*. Le sujet et l'étendue de la pièce destinée à le traiter, sont laissés au choix des concurrents. — Une *lyre d'argent* ou une médaille dont la nature et la valeur sont subordonnées au mérite de l'ouvrage, sont affectées également à ce concours. — Les travaux et mémoires *inédits et n'ayant jamais figuré dans aucun concours* seront seuls admis. Ils porteront une épigraphe répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et devront être adressés, franco, *avant le 1er Juin 1876* au Président ou au Secrétaire général de la Société. — Les œuvres non couronnées ne sont pas rendues, et les plis cachetés qui les accompagnent sont brûlés en séance.

Société florimontane d'Annecy. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. — Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

La Société académique de Saint-Quentin propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie*. — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates*. — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature*. — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année | N° 20. | 15 Février 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communications sur *Calino* et sur *Tohu-bohu;* — Pourquoi les femmes sont appelées *Les oies du frère Philippe*; — Si *Artésien* appliqué à un puits dérive d'*Artère*; — S'il y a une différence entre *Se plaindre que* et *Se plaindre de ce que*; — Orthographe de *Nouveau* devant un participe passé; — Emploi du mot *Majoration*; || Etymologie du mot *Dentelle*; — Origine de *Homme de sac et de corde* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes pour la conversation || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Le journal l'*Événement* du 9 janvier contient ce qui suit à mon adresse :

Nous avons reproduit récemment, d'après le *Courrier de Vaugelas*, l'étymologie du nom de *Calino*, que ce journal fait remonter à une charge d'atelier dont MM. Théodore Barrière et Antoine Fauchery avaient fait une pièce.

Le *Charivari* déclare que cette étymologie est inexacte.

« On racontait depuis longtemps, dit-il, dans les petits journaux, des charges sur ce successeur de Jocrisse quand parut la pièce en question.

» Depuis longtemps aussi on lui donnait le nom de *Calino* dans ces charges-là. Ce fut précisément cela qui donna à Barrière l'idée de faire sa pièce pour Parade.

» Le *Courrier de Vaugelas* a pris l'effet pour la cause, et le problème subsiste tout entier.

» Calino, en réalité, fut un élève de l'atelier Picot, vers 1840, élève dont la bêtise devint proverbiale parmi les peintres, et l'on se mit à lui fourrer sur le dos toutes les calembredaines qui peuvent rentrer dans son genre. »

Le *Courrier de Vaugelas* a la parole.

Le *Charivari* a parfaitement raison quand il dit que l'origine de *Calino* remonte plus haut que la pièce à laquelle je l'ai attribuée.

En effet, la *Bibliographie de la France*, du 17 novembre 1855, annonce un volume de MM. Edmond et Jules de Goncourt intitulé *Une voiture de Masques*, où se trouve un chapitre consacré à la légende de *Calino*. Or, comme la pièce de MM. Barrière et Fauchery n'a été jouée pour la première fois que le 12 mars de l'année suivante, il est évident que cette pièce n'a pu que propager notre nouveau type de jocrisse, et non l'inaugurer.

Mes remerciments à MM. Achille Morel et Gérard de Frontenay, rédacteurs de l'*Événement*, qui m'ont permis de rectifier une erreur que je venais de commettre pour la seconde fois.

II.

Le 19 janvier dernier, j'ai reçu de Paris la courte communication suivante, qui fait allusion à une question traitée dans le numéro 18 de la présente année :

Monsieur,

Comment pouvez-vous avancer que le mot *tohu-bohu* a été employé pour la première fois par Voltaire (en français) ?

Je vous engage à lire le chapitre de Rabelais intitulé : Comment Pantagruel passa les îles de Tohu et de Bohu.

Si l'auteur de ces lignes m'avait lu avec un peu plus d'attention, il aurait pu s'épargner la peine de m'écrire l'invitation qu'elles contiennent.

En effet, qu'ai-je dit? Que l'expression de *tohu-bohu*, qui ne se trouve ni dans la première édition de l'Académie (1694), ni dans Furetière (1727), ni dans Trévoux (1771), avait été rencontrée par moi dans la *Bible enfin expliquée*, ouvrage paru en 1776, et que c'était probablement cet ouvrage qui avait introduit *tohu-bohu* dans notre langue.

Or, cette assertion semble erronée à l'auteur de la communication précédente ; il prétend que l'expression de *tohu-bohu* existait au temps de Rabelais parce que celui-ci a intitulé un chapitre de *Pantagruel* (le 17e du livre IV) : « Comment Pantagruel passa les isles de Tohu et Bohu. »

Mais ce n'est pas là notre expression *tohu-bohu;* ce sont les deux termes qui la composent, employés séparément comme noms propres, dans une géographie plus ou moins fantastique, et rien de plus.

En faisant remonter *tohu-bohu* à Rabelais, mon con-

tradicteur se trompe donc aussi évidemment que si, par exemple, il soutenait que l'expression d'*Alsace-Lorraine* est bien antérieure à la guerre de 1870, parce que les noms d'*Alsace* et de *Lorraine* ont existé des siècles avant cette guerre.

×

Première Question.

Voudriez-vous bien me dire, par la voie de votre excellent journal, pourquoi on appelle les femmes LES OIES DU FRÈRE PHILIPPE? *Je vous en serais bien reconnaissant.*

Philippe Balduci, riche habitant de Florence, resté veuf avec un fils de deux ans, se consacra avec ce fils au service de Dieu. Il distribua tous ses biens aux pauvres, et se retira au milieu des bois, où il ne subsistait que des charités des bonnes âmes. Il éleva son fils dans la piété et dans l'ignorance des choses du monde, de peur qu'elles ne le détournassent des choses du ciel. Il le garda plusieurs années dans sa grotte sans le laisser sortir, et sans lui laisser voir d'autres objets que des oiseaux et des bêtes fauves. Il avait l'habitude de l'enfermer toutes les fois qu'il allait faire la quête à Florence. Enfin, son fils étant parvenu à l'âge de dix-huit ans, sans avoir jamais quitté le bois, il demanda à son père la permission de l'accompagner pour qu'il pût connaître les personnes pieuses et charitables qui les assistaient; d'ailleurs, il était plus jeune et plus vigoureux, puis Dieu pouvait retirer son père de ce monde, et que deviendrait-il, lui qui n'y connaissait personne?

Le bonhomme goûta fort une proposition si raisonnable; et, croyant son fils bien affermi dans la sainteté, il ne fit aucune difficulté pour le mener avec lui à Florence. Le jeune homme arrête les yeux avec étonnement sur tous les objets qu'il aperçoit, et, ravi d'admiration, il demande à son père le nom de chaque chose. Son père le lui dit, et il paraît enchanté de l'apprendre. Pendant qu'il continuait ses questions, il aperçoit une troupe de jeunes dames, bien habillées, qui revenaient d'une noce. Il les examine attentivement, et demande au vieillard ce que c'était.

« Ne regarde point cela, mon fils: c'est quelque chose de dangereux. — Mais comment cela s'appelle-t-il? » Le père, qui veut écarter de l'esprit de son fils toute idée charnelle, et qui craint de nouvelles questions capables d'exciter dans son enfant les désirs de la concupiscence, ne croit pas devoir lui dire leur nom, et lui répond que ce sont des oies. Chose étonnante! celui qui n'avait jamais vu ni entendu parler de ces oies, se sentit vivement ému à leur aspect, et ne se sentant plus touché, ni de la beauté des palais, ni de la gentillesse du cheval, ni de la grosseur du bœuf, ni des autres objets qu'il venait de voir pour la première fois, il s'écria aussitôt: « Mon père, je vous en prie, faites-moi avoir une de ces oies. » — O bon Jésus! répondit le père etonné, ne songe point à cela, mon fils; c'est une mauvaise chose. — Quoi! mon père, les mauvaises choses sont-elles ainsi faites? — Oui, mon fils. — Je ne sais, mon père, ce que vous voulez dire, ni pourquoi ces choses-là sont mauvaises; mais il me semble que je n'ai encore rien vu de si beau ni de si agréable. Je doute que les anges peints que vous m'avez montrés soient aussi gentils que ces oies. Mon père, ne pourrions-nous pas en mener une dans notre ermitage? Ce sera moi qui aurai soin de la faire paître. »

Le père ne consentit pas; mais il reconnut que la nature avait plus de force, par son instinct, que tous les préceptes de l'éducation, et se repentit d'avoir mené son fils à Florence.....

Or, c'est ce charmant conte de Boccace, tiré de l'histoire de *Barlaam et Josaphat* de saint Jean Damascène, conte que La Fontaine a mis plus tard en vers, qui a fait, grâce à son titre, appeler les femmes les *oies du frère Philippe*, expression oubliée par M. Littré.

×

Seconde Question.

Quelle est l'étymologie du mot ARTÉSIEN, *dans l'expression* PUITS ARTÉSIEN? *Ne pourrait-on pas dériver ce mot de* ARTÈRE (*conduit dans lequel s'élance le sang*)? *Le changement de* R *en* S *est très-fréquent dans les noms de même signification, tels que* ADHÉRER, ADHÉSION; GÉRANCE, GESTION, *etc.*

Je crois que la qualification d'*artésiens*, donnée à des puits forés, vient du nom de la province d'Artois, dont les habitants étaient ainsi appelés; et, pour corroborer cette opinion, j'ai le passage suivant, emprunté à l'ingénieur Garnier (*Traité sur les puits artésiens*, p. 30):

Les premières recherches sur les fontaines jaillissantes paraissent avoir été entreprises dans l'étendue de terrain que comprend le département du Pas-de-Calais, composé de l'ancienne province d'Artois, du Boulonnais, du Calaisis, de l'Ardrésis et d'une très-petite portion de la Picardie. Au moins, cette opinion est générale; et ce qui tendrait à la confirmer, c'est la dénomination de *puits artésiens* donnée aux fontaines du même genre établies dans d'autres pays. Il est vrai que l'on connaît, depuis plus d'un siècle, les eaux jaillissantes de la basse Autriche, et les puits forés des environs de Modène et de Bologne, ainsi que la fontaine que Cassini a fait percer dans le fort Urbain, dont l'eau s'élevait au-dessus du sol à une hauteur de quinze pieds. Cependant, les procédés pour établir des fontaines jaillissantes, ne paraissent encore bien connus [en 1826] que dans les contrées du nord de la France; et ce n'est que depuis peu d'années qu'on a commencé à rechercher dans les différentes parties du Royaume et dans quelques comtés méridionaux de l'Angleterre, des eaux souterraines à l'aide de la sonde du mineur ou du fontenier. La découverte de ces fontaines, dans l'Artois, provient sans doute de l'approfondissement peu difficile de quelques puits creusés dans les environs de Béthune, et dans lesquels l'eau se sera élevée jusqu'à la surface du sol.....

Du reste, appliqué à un puits, le mot *artésien* ne peut dater que de la fin du XVIIIe siècle; car il ne se trouve ni dans le dictionnaire de Furetière (1727), ni dans celui de Trévoux (1771). Or, à cette époque, la prononciation du mot *artère* (lequel a toujours eu deux *r* depuis les commencements de la langue, si le dictionnaire de Littré m'a bien renseigné) était assurément trop bien fixée pour qu'il ait été possible d'en tirer l'adjectif *artésien:* ce mot ne peut venir que de *Artois* prononcé *Artais.*

×

Troisième Question.

Y a-t-il une différence de sens entre IL SE PLAINT QUE

et IL SE PLAINT DE CE QUE? *Je crois que plus d'un grammairien en admet une.*

—

Dans la langue française du moyen-âge, toutes les fois qu'une préposition devait être suivie d'un verbe à un mode personnel, on y ajoutait *ce que*, fait mis en évidence par les exemples que voici :

Sonent mil grails *pur ce que* plus bel seit.

(*Ch. de Roland*, LXXVII)

Droit *après ce que* Berte fu de Paris partie:

(Berte LX.)

Dès ce que l'enfant est né, il se delette à gouter le laict de sa nourrice.

(Oresme, *Eth.* 39.)

L'autre dit que *depuis ce qu'*ils estoient couchiés, il avoit fait relever sa femme.

(*Menagier*, I. p. 147.)

Et parlerent eulx deux ensemble grant pieche, *sans ce qu'*il y eust nulz de leurs gens qui les peust ouïr.

(Froissart, 14 6.)

Le connestable de France *avant ce que* on assaillist Bergerac ni que nuls fussent blessés ni travaillés, envoya parlementer à ceux de la ville.

(Froissart, II, II, 7.)

Il suffit donc, *à ce que* quelqu'un soit nostre prochain, qu'il soit homme.

(Lanoue, 72.)

Dans la langue moderne, cette construction s'est maintenue intacte pour la préposition *sur*, qui devient toujours *sur ce que* devant une forme verbale autre que l'infinitif :

N'oubliez pas d'écrire un petit mot à La Troche *sur ce que* son fils s'est distingué dans ce passage de rivière.

(Sevigné, *Lettres*, 3 juillet 1672.)

Elle fonde la réunion des deux pouvoirs entre les mains du pape *sur ce qu'*il n'y a qu'une Église catholique et apostolique, *sur ce que* l'amant du Cantique des cantiques n'a qu'une colombe, etc.

(J. Bastide, *Guer. de relig.*, p. 120, note.)

Mais il n'en a pas été de même pour les autres prépositions qui, dans l'origine, prenaient aussi *ce que* après elles.

De bonne heure, *ce* disparut complètement de *pour ce que*, *après ce que*, *dès ce que*, *depuis ce que*, qui ont été réduits ainsi à *pour que*, *après que*, *dès que*, etc., comme dans la langue actuelle.

A ce que est devenu *que* avec certains verbes, au nombre desquels figurent *s'attendre* et *consentir :*

Ils ne *s'attendaient* pas, lorsqu'ils me virent naître,
*Qu'*un jour Domitius dût me parler en maître.

(Racine, *Britann.* III, 8.)

Nous *consentons que* vous soyez le juge entre nous et l'incrédulité.

(Massillon, *Car.*)

Quant à *de ce que*, placé dans les mêmes circonstances que *à ce que*, il s'est généralement réduit à *que*, excepté pour quelques verbes, tels que les suivants, après lesquels on peut encore, à volonté, mettre *que* ou *de ce que :*

(S'indigner)

Apollon, disait-il, *indigné de ce que* Jupiter par ses foudres troublait le ciel dans les plus beaux jours, voulut s'en venger sur les Cyclopes.

(Fénelon, 62.)

Je l'admirais moi-même, et mon cœur combattu,
*S'indignait qu'*un chrétien m'égalât en vertu.

(Voltaire, *Zaïre*, IV, 5.)

(S'étonner)

Vous faut-il *étonner de ce que* je l'ignore?

(Corneille, *Hor.* III, 2.)

Ne faut-il pas *s'étonner* au contraire
*Qu'*il en ait si longtemps différé le salaire?

(Racine, *Esth.* III, 1.)

Se vanter)

Quel objet a-t-il en tout cela [un joueur de billard]? Celui de *se vanter* demain entre ses amis *de ce qu'*il a mieux joué qu'un autre.

(Pascal, *Pensées*, IV, 2e édit. Havet.)

Que dites-vous de mes canons... Je puis *me vanter* du moins *qu'*ils ont un grand quartier de plus que ceux qu'on fait.

(Molière, *Prec.* 10.)

Or, comme la plus parfaite équivalence de sens existe, de l'aveu de tous, entre *s'indigner de ce que* et *s'indigner que*; entre *s'étonner de ce que* et *s'étonner que*, etc.; il me semble que, par analogie, il doit en être de même entre *se plaindre de ce que* et *se plaindre que* : la seule différence qu'il y ait entre ces expressions, c'est que la première veut l'indicatif après elle, tandis que la seconde y veut le subjonctif.

×

Quatrième Question.

Comment faut-il écrire le mot NOUVEAU *formant une espèce d'adjectif composé avec un participe passé, comme, par exemple, dans* NOUVEAU NÉ, NOUVEAU MARIÉ?

—

Les grammairiens ne sont pas entièrement d'accord à ce sujet : Giraut-Duvivier prétend que *nouveau* ne peut, en aucun cas, s'employer dans un sens adverbial avec un substantif féminin; Laveaux pense de même, mais il fait une exception pour *une fille nouveau née;* enfin, d'après M. Littré, *nouveau* doit varier devant les participes pris substantivement, excepté devant *né*, car on doit dire *les nouveau nés, une fille nouveau née.*

Voici la règle que je propose pour mettre fin à ce litige :

Lorsque *nouveau* se trouve placé entre un substantif et un participe passé, il doit nécessairement rester invariable, quels que soient le genre et le nombre du substantif, attendu que, dans cette position, il ne peut avoir que le sens de *nouvellement*, qu'il a, du reste, dans d'autres cas encore. Ainsi, il faut dire :

Des vins *nouveau* percés.
De la farine *nouveau* pétrie.
Des enfants *nouveau* nés.
Une fille *nouveau* née.

parce que cela signifie : des vins qui ont été *nouvellement* percés; de la farine qui a été *nouvellement* pétrie; des enfants qui sont *nouvellement* nés; une fille qui est *nouvellement* née.

Mais lorsqu'il n'y a pas de substantif avant *nouveau*, le participe qui le suit se trouve pris substantivement,

et *nouveau* lui sert naturellement de qualificatif; aussi doit-on dire et écrire :

J'ai vu les *nouveaux* mariés.
La *nouvelle* mariée est fort belle.
Les *nouveaux* convertis sont à l'église.
Les *nouveaux* nés demandent mille soins.

Cette règle, contre la logique de laquelle il me semble difficile de réclamer, a pour conséquence que, devant le même participe, le mot *nouveau* peut être tantôt variable et tantôt invariable, selon ce qui le précède. On doit dire avec *nouveau* invariable :

J'ai vu des jeunes gens *nouveau* mariés;

et avec *nouveau* variable :

J'ai visité les *nouveaux* mariés.

×

Cinquième Question.

Est-ce que le mot MAJORATION *est bien employé dans la phrase suivante, trouvée dans* la Liberté, *du* 9 *décembre* 1875 : « ... *difficultés qui se résolvent par une* MAJORATION *des frais, et, en dernière analyse, par une diminution sur le revenu des fabriques* » ?

—

Le mot *majoration*, qui ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie, vient du latin *major*, plus grand, et se dit d'une évaluation à un trop haut prix d'un objet faisant partie d'un apport.

C'est un terme de jurisprudence qui s'emploie par euphémisme pour désigner une action frauduleuse, ainsi que le prouvent les extraits suivants du *Moniteur universel* du 29 mai 1867, page 643, col. 6 :

Je passe à un autre point, les apports.

Ah ! c'est encore là un grand moyen de fraude, que les habiles ont largement exploité : la fraude sur les apports, les apports grossis démesurément, des mines sans valeur apportées sur le marché comme des mines contenant des trésors.....

Mais à côté de ces fraudes caractérisées, il y a des industriels possesseurs d'usines ou d'immeubles, qui exagèrent la valeur de leur propriété et font ce qu'on appelle dans un langage modéré une *majoration*, ce qui permet de tripler, de quadrupler la chose que l'on possède et qu'on apporte à des tiers comme un cadeau.....

Lorsqu'il s'agit d'une *majoration* qui double la valeur de la chose, la triple, la quadruple, la loi n'interviendrait pas !

Or, comme dans la phrase que vous me signalez le mot *majoration* ne peut signifier autre chose qu'une simple idée d'augmentation, puisqu'il y est opposé à *diminution*, je crois pouvoir en conclure qu'il n'y est pas à sa place.

ÉTRANGER

Première Question.

Permettez-moi de vous demander, par la même occasion, l'étymologie du mot DENTELLE, *et d'espérer que je pourrai bientôt la lire dans votre journal.*

—

La dentelle n'apparut en France qu'au milieu du XVIe siècle; le portrait de Henri II, à Versailles, est le premier où elle se soit montrée : le col est bordé d'une petite dentelle bien simple et bien modeste.

Cet élégant tissu nous est venu d'Italie, du moins à en juger par la citation suivante, que j'emprunte à l'ouvrage de M. Joseph Séguin (*la Dentelle*), où elle est en note, page 26 :

On lit, en effet, page 32 d'un manuscrit de cette date [1549] où sont énumérées les dépenses de la maison de Madame Marguerite, sœur du roi :

« Pour soixante aulnes de fine *dantelle de Florence* pour mettre à des collets. »

Dans l'origine, le bord de la dentelle présentait des dents, ainsi que le montre, dans l'ouvrage que je viens de nommer, une figure de passement (nom primitif de la dentelle, parce que les passementiers avaient seuls le droit d'en fabriquer), d'après l'une des œuvres du Vénitien Vinciolo, imprimée à Paris en 1587.

Or, comme les Italiens se servaient du mot *dentello* pour désigner l'ornement en forme de dents qui se trouve sous une corniche, il est probable que, vu l'analogie d'aspect entre cet ornement et le bord de la dentelle, ils auront appelé celui-ci *dentello*, qui veut dire *dentelure;* que ce nom aura passé au tissu tout entier, et que de *dentello*, dans ce second sens, nous aurons fait *dentelle* (féminin à cause de la terminaison) comme de *filugello* et de *ritornello* nous avons fait *filoselle* et *ritournelle*.

—

Il ne me semble pas possible que *dentelle* vienne de *denticulus*, diminutif du latin *dens*, comme le dit M. Littré. En effet, s'il en était ainsi, *dentelle* aurait la signification de petite dent, ce qu'il n'a jamais voulu dire; tandis qu'en le dérivant de *dentello*, terme d'architecture en italien, il signifie une série de dents, sens qui, dans le principe, a été, comme je l'ai fait voir, parfaitement applicable à la dentelle.

×

Seconde Question.

Quelle est l'origine de l'expression HOMME DE SAC ET DE CORDE, *dont mon dictionnaire ne donne que le sens, celui de* « *mauvais garnement* » ?

—

Sous le règne de Charles VI (1380-1422), qui fut marqué par plusieurs séditions populaires, les agents de l'autorité s'emparaient secrètement des principaux factieux, les enfermaient dans des sacs liés par le haut *avec une corde*, et les allaient précipiter dans la Seine, pendant la nuit, sous le Pont-au-Change, ou bien hors de la ville, au-dessus des Célestins, devant la tour de Billy.

Telle serait, dit-on, l'origine de l'expression *homme de sac et de corde*, pour désigner un scélérat.

Je ne puis partager entièrement cet avis.

Certainement, le supplice en question a existé, car on trouve ce qui suit dans Sainte-Foix (*Essais sur Paris*, IIIe vol. p. 284, 5e édit.) :

Il [le connétable d'Armagnac] instruisit le Roi de ces choses qu'on laisse ignorer à un mari. Louis de Bourbon,

homme aimable, téméraire et fort à la mode chez la Reine, fut arrêté, mis à la question, ensuite *cousu dans un sac* et jetté dans la Seine.

Mais, quoi qu'il en soit, attendu que la corde ne jouait là qu'un rôle très-secondaire (souvent le sac était cousu et non lié, comme le montre la citation précédente), il me semble que la noyade en sac n'a pu donner lieu qu'à *homme de sac*, et que le reste de l'expression, *et de corde*, vient d'une allusion à un autre supplice, celui de la potence, où le rôle principal était joué par la corde.

—

Dans son *Nouveau dictionnaire espagnol-français* (1853), Blanc donne à l'expression proverbiale en question la forme de *homme à sac et à corde*. C'est une faute, car ainsi construite, cette expression signifie, non pas homme digne du sac et de la corde, mais homme ayant un sac et une corde, ce qui est bien différent.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... *fit en interrompant* (voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51, 153 et 186); — 2° ... qui ressemblait, paraît-il, *on ne peut plus* à feu Tantale (voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 2, p. 3); — 3° ... que nous avons *vue* flamboyer (l'épée flamboyait); — 4° ... et je les avais bravement *mises* (on ne peut endosser des guêtres); — 5° ... Les cinq premières livraisons de l'*Histoire de France* illustrée de Michelet *viennent* de paraître (Voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 1, p. 2); — 6° ... s'étaient en effet *imaginé* que leur non-comparution devant; — 7° ... Une infinité de pierres précieuses *brillent* sur le corsage; — 8° ... douloureusement affectée *que* (voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 130); — 9° ... *elles* espéraient... et, à cet effet, *elles* ne négligeaient rien.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Partout, en province, des réunions s'organisent dans le but d'étudier la question des candidatures; mais il reste beaucoup à faire.

2° Cet omnibus, observe M. Prudhomme, devant qui on racontait le fait, est l'image du pays. L'Assemblée n'est plus là pour guider le char de l'Etat..., et le char de l'Etat roule tout de même.

3° Donc Mme B..., marchande ambulante, demeurant rue des Jardins-Saint-Paul, 27, avait très-froid. Sous prétexte de se réchauffer, elle passa la journée du dimanche à boire petits verres sur petits verres.

4° Elle lui parlait avec une aisance si dégagée, si voisine de l'indifférence, qu'elle ne laissait pas que de m'étonner.

5° Je ne ferai aucune difficulté pour reconnaître que, en ce qui s'agissait des avantages extérieurs, le filateur n'était ni mieux ni plus mal partagé que les autres inforfunés de notre catégorie.

6° Ce qu'il avait de plus remarquable, c'étaient des lèvres épaisses et lippues; elles donnaient à l'ensemble de sa physionomie un caractère de bonhomie qui n'était point démenti par son regard extra-placide.

7° Qui ne s'est étonné parfois des gauches efforts que font les hommes pour ôter leur gant avant de donner une poignée de main à une femme, à seule fin, semble-t-il, de substituer la chaleur de la main à la froideur du gant?

8° Un des géographes les plus dignes de foi qu'il y ait eus, Strabon, dit que chez les Ibériens du nord de l'Espagne, les femmes, après la naissance d'un enfant, soignent leurs maris, les faisant mettre au lit au lieu de s'y mettre elles-mêmes.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

—

(*Suite.*)

Il n'y a rien tel et *il n'y a rien de tel* sont bons tous deux; mais le premier se dit dans la conversation et le second en écrivant.

Comme quoy est nouveau et bien reçu pour dire *comment*, qui est encore bon (1668).

Bestail et *bestial* sont bons, mais *bestial* est le meilleur et le plus doux.

En parlant des auteurs qui ont écrit, plusieurs disent *chez Aristote*, *chez Coefeteau*; il faut dire *dans Aristote*, *dans Coefeteau*.

Beaucoup font usage de *bailler*, qui est très-rude; il n'est bon qu'en pratique; il faut dire *donner*.

Ne dites pas comme certains *recevez mes obeïssances*, mais bien *mon obeïssance*.

On dit encore c'est mon *corival;* ce mot est si barbare qu'il ne se peut souffrir; il faut dire *rival* pour le masculin, et *rivale* pour le féminin.

D'après l'usage, on doit dire *peu s'en est fallu* et non *peu s'en est fally*.

On peut dire *cupidité* ou *convoitise*, l'un et l'autre sont bons.

Au lieu de *il est incliné à cela*, de bons auteurs ont écrit *encliné*, et l'on doit les suivre.

Il ne faut pas dire *les personnes dont je viens*, mais bien *d'où je viens*.

Parce que est d'un plus beau style que *pour ce que*.

Ne dites pas *tant plus il en a*, *tant plus il en veut avoir;* cette expression est fort barbare et très-éloignée du beau style; il faut dire *plus il en a*, *plus il en souhaite*.

Il veut ambitionner cet honneur est une manière de parler qui n'est plus reçue (1668); il faut dire *il souhaite* ou *il desire* cet honneur.

Si par hasard ou *par aventure* sont des expressions si anciennes qu'elles ne se disent plus que chez le petit peuple.

Notamment ne vaut rien; il faut dire *principalement*.

L'expression *il se vante de ses proüesses* est du vieux style; on ne se sert plus de ces mots dans le bel usage.

Esclavage et *esclavitude* sont tous deux bien reçus.

Quand on fait un récit, il ne faut pas dire *au surplus;* il faut employer *au reste.*

Au demeurant est un mot ancien dont on ne se sert plus que chez les mauvais praticiens.

Il y a des gens qui disent *il a été accueilly de beaucoup de mal;* mais c'est un très-mauvais emploi de *accueilly;* on n'en peut faire usage que dans une phrase comme celle-ci : *il a été accueilly de ses bons amis.*

Ne pas confondre *temperament* avec *temperature;* le premier se dit des personnes, et l'autre de l'air.

Songer est plus en usage que *penser.*

Recouvert pour participe de *recouvrer* est bon, parce que l'usage l'a introduit.

Il y a une foule de provinciaux qui disent *cet homme est riche comme tout;* cette manière de parler est très-ridicule et très-barbare; il faut dire *beaucoup*, ou *grandement riche.*

Dans plusieurs endroits, on emploie le singulier pour le pluriel; par exemple, on dit *la grandeur, la richesse ne peut rien sur son esprit;* mais c'est mal, il faut dire *ne peuvent rien.*

Maintefois est un mot ancien et hors du bel usage; il faut dire à sa place *plusieurs fois.*

D'un homme qui a du zèle, on dit mieux qu'il *voudroit se sacrifier pour vostre service*, que *s'immoler.*

A la Cour on dit *je vas,* et on dit au Palais *je vais;* l'un et l'autre sont bons.

Longuement ne se dit plus; il faut dire *longtemps.*

Orthographier est mieux reçu de tous les gens de lettres qu'*orthographer.*

Devers quelqu'un pour *vers quelqu'un* ne vaut rien.

Ne pas dire *j'ai une grande veneration pour cette personne*, expression dont on ne se sert plus guère; il faut dire *un grand respect.*

Trouver et *treuver*, *prouver* et *preuver* sont fort bons et tous deux en usage (1668).

Une *souveraineté absoluë* n'est pas bien reçu, il faut dire une *souveraine puissance.*

Beaucoup disent *l'heros;* il faut dire *le heros.*

Il faut dire *matineux*, *matineuse*, et non *matinal, matinale;* ainsi le veut la pureté de la langue.

En suite de quoy, *en suite de ce*, ainsi que *tout entiérement* passent pour ridicules, et sentent le provincial.

Precipitamment est meilleur que *precipitément*, qui cependant est bon; mais le premier est plus doux.

On entend dire *cet homme abonde en son sentiment*, ce qui ne vaut rien; il faut dire *en son sens.*

Vomir injure, *vomir des blasphêmes* sont des expressions bien reçues, quoiqu'elles ne semblent pas fort agréables.

Au lieu de *peu s'en faut que*, il faut dire *il s'en faut peu que.*

Le subjonctif *voise* pour que *j'aille* est encore assez ordinaire parmi la bourgeoisie, mais il est très-barbare; au lieu de *il faut que je voise en tel endroit*, il faut dire *que j'aille.*

Ne pas dire non plus *il est si bien ajusté, il est si bien fait*, pour dire *il est fort ajusté, il est bien fait.*

Les expressions *je suis tout de feu*, ou *tout remply de zele pour* sont très-bonnes et du bel usage.

Il a fait un cadeau et *il a regalé ces personnes* sont deux bonnes expressions.

Honorez moy de vos lettres, *honorez moy d'une visite*, façons de parler qui ne sont plus en usage parmi les personnes de qualité.

Les provinciaux emploient *cajoleur* pour signifier un homme fort galant; mais ce terme ne vaut rien, il faut dire *civile*, *galant*, qui sont des termes plus doux et mieux reçus (1668).

C'est un railleur vaut mieux que *c'est un moqueur.*

On peut dire d'un lieu qu'il est *fort etendu* ou *spacieux;* les deux sont bons.

Bien des gens disent *on exaucera vostre priere*, *vostre demande;* cela ne vaut rien, il faut dire *accordera;* pour Dieu seul on dit *exaucer.*

Ne pas dire *cela vous sera nuisible;* il faut dire *vous sera contraire; nuisible* est ridicule.

En parlant d'un endroit où l'on veut aller, il ne faut pas dire *nous y allons tretous;* ce mot est ridicule, il faut dire *tous.*

Ceux qui disent des *cocombres* parlent mieux que ceux qui disent des *concombres.*

Quand on demande à quelqu'un s'il ira dans un certain endroit, il répond souvent *nanny*; c'est un terme vieux et barbare; il faut dire *non.*

Encore un fort « méchant » mot, qui est en usage parmi les gens de province, c'est *itou*, pour *aussi;* ne dites pas *et moy itou*, mais bien *et moy aussi.*

Beaucoup disent une *ormoire* quand il faut dire une *armoire.*

Il ne faut dire ni *tomber és mains*, ni *tomber aux mains de quelqu'un;* il faut dire *entre les mains.*

Ne dites pas *je veux luy complaire*, qui est du « vieil » style, il faut dire *je veux luy plaire.*

On ne se sert plus de *faire piece à quelqu'un*, qui est une vieille manière de parler (1668).

En parlant de quelqu'un qui est propre, il faut dire *sa propreté est grande*, et non sa *proprieté*, qui n'est bien qu'en pratique et chez les procureurs.

Je ne vois personne si heureux ou *si heureuse que vous* n'est pas bon; il faut dire *point d'homme si heureux,* ou *point de femme si heureuse,* selon les personnes à qui l'on parle.

Beaucoup de gens disent, sans penser faire de faute, *je voy tout mon voisiné*, pour *tout mon voisinage.*

Ceux qui veulent bien parler doivent éviter de commencer un discours par *de façon que, de maniere que, de sorte que*, expressions très-ridicules entre ceux qui parlent correctement.

Au lieu de dire *il estoit bien en vouloir de faire cette affaire*, il faut dire *bien en volonté.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Trésorière. Jarny l'ermite. Les Conseils de révision. Les Réfractaires; par Amédée Achard. In-18 jésus, 319 p. Paris, lib. Nouvelle. 3 fr. 50.

Pied-Léger, ou Aventures d'un jeune montagnard; par Mme Gabrielle d'Arvor. In-18 jésus, 352 p. Paris, lib. Tolra.

L'Admirable Don Quichotte de la Manche; par Michel Cervantes. Traduction nouvelle par M. Damas-Hinard, traducteur du Romancero espagnol. 2 vol. in-18 jésus, XXXI-1064 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 7 fr.

Lettres de mon moulin, impressions et souvenirs; par Alphonse Baudet. 5e édition. In-18 jésus, 306 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 3e édit., T. 5 et 6. In-8°, 1014 p. Paris, lib. Hachette et Cie. Chaque vol. 7 fr. 50.

Les Animaux articulés, les poissons et les reptiles; par Louis Figuier. Ouvrage accompagné de 222 gravures dessinées par A. Mesnel, A. de Neuville et E. Riou. 3e édit. In-8°, 482 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 10 fr.

L'Ane mort et la Femme guillotinée; par Jules Janin. Edition conforme au texte original et précédée de l'autobiographie de l'auteur. In-18 jésus, LVIII-222 p. et 1 gr. à l'eau-forte. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr. 50.

Contes et Nouvelles de La Fontaine. Nouvelle édition, revue avec soin et accompagnée de notes explicatives. In-18 jésus, VIII-419 p. et grav. Paris, lib. Garnier frères.

Histoire de Napoléon Ier; par P. Lanfrey. 8e édition. T. 2. In-18 jésus, 515 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

La Confession d'un enfant du siècle; par Alfred de Musset. Avec un portrait de l'auteur, dessiné à la sanguine par Eugène Lami, fac-simile par M. Legenisel. In-32, 473 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 4 fr.

Journal et Correspondance d'André-Marie Ampère (de 1793 à 1805); recueillis par Mme H. C. 6e édition. In-18 jésus, 372 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Alice, ou les Mystères; par Sir Edward Bulwer Lytton. Roman traduit de l'anglais. In-18 jésus, 458 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Un mois en Italie. Gênes, Bologne, Florence, Pise, Rome, Naples, Venise, Milan, Turin et le Mont-Cenis; par F. Chou, ancien professeur d'histoire à la faculté des sciences de Lille. In-18 jésus, 521 p. Lille, lib. Danel.

Etude historique sur la nationalité française et les causes de son état social, avec les principales inventions et découvertes de l'esprit humain jusqu'en 1800; par Mlle Delpech, institutrice. Gr. in-16, 263 p. Paris, lib. Bonhoure et Cie; Sandoz et Fishbacher.

Virginie Déjazet, 1797-1875; par Georges Duval. Avec une eau forte de M. Gonzague Privat. Nouvelle édition. In-18 jésus, 225 p. Paris, lib. Tresse. 3 fr. 50.

Cours complet de langue française (théorie et exercices); par M. Guérard, directeur des études à Sainte-Barbe, 1re partie. Grammaire élémentaire d'après Lhomond. Nouvelle édition. In-12, 129 p. Paris, lib. Delagrave.

Poésies d'A. Lacaussade. Les Epaves. Le Poète et la Vie. Les Anacréontiques. Etudes poétiques. Les Automnales. Poèmes nationaux. In-8°, 269 p. lib. Lemerre. 3 fr.

Le comte Gaston de Raousset-Boulbon, sa vie et ses aventures, d'après ses papiers et sa correspondance; par Henry de La Madelène. Nouvelle édition, accompagnée d'une préface et d'un appendice inédits. In-18 jésus, VII-326 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

L'Auberge du monde. La marquise de la Lucilière; par Hector Malot. In-18 jésus, 426 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Publications antérieures :

LES VIBRATIONS POÉTIQUES. — Par AUGUSTE BALUFFE. — Un vol. in-18. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

ESSAIS SUR LA MYTHOLOGIE COMPARÉE, LES TRADITIONS ET LES COUTUMES. — Par MAX MÜLLER, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, professeur à l'Université d'Oxford. — Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par GEORGES PERROT maître de conférences à l'Ecole normale. — Deuxième édition. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 4 fr.

LES PASSIONS. — Par le Dr F. FRÉDAULT. — Paris, librairie *Victor Palmé*, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

LA CHASSE AUX SOUVENIRS. — LES DERNIERS PÉCHÉS DU CHEVALIER DE VAUGELAS. — LA BALLE ENCHANTÉE. — Par le marquis G. DE CHERVILLE. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LA BONTÉ, ouvrage couronné par l'Académie française. — Par CHARLES ROZAN. — Cinquième édition. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

SONNETS PARISIENS, caprices et fantaisies. — Par GABRIEL MARC. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27 et 29, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES

Manuscrits de la Bibliothèque de Tours.

Par M. A. DORANGE, Conservateur.

Gros in-quarto à 2 colonnes de 583 pages.

Cet ouvrage, qui a coûté dix ans de travail à son auteur, a été apprécié comme il suit par M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale (*Journal officiel* du 29 juin 1875) :

« La ville de Tours possède une des plus riches collections de manuscrits qui existent en France. La description qu'en donne M. Dorange, dans son CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS, rendra de réels services à la science. C'est dans cette collection que M. Luzarche a découvert le drame d'Adam, et que M. Thurot a trouvé un manuscrit qui a notablement amélioré le texte des lettres familières de Cicéron. Le travail de M. Dorange permettra de faire encore plus d'une découverte intéressante. La municipalité de Tours, qui a fait les frais du Catalogue, mérite aussi la reconnaissance des savants. »

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Dans le quartier du nouvel Opéra. — Une dame pleine de distinction et très-instruite reçoit de jeunes étrangères pour compléter leurs études en langue française. — Excellentes leçons de piano.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Au centre de Paris. — Un pasteur recevrait volontiers comme pensionnaires trois ou quatre jeunes filles, qui trouveraient dans sa maison la vie de famille et, au besoin, des leçons.

(Les adresses sont données au Bureau du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI. Extrait du programme des questions mises au concours pour 1876. *Poésie.* Le sujet et l'étendue de la pièce destinée à le traiter, sont laissés au choix des concurrents. — Une *lyre d'argent* ou une médaille dont la nature et la valeur sont subordonnées au mérite de l'ouvrage, sont affectées également à ce concours. — Les travaux et mémoires *inédits et n'ayant jamais figuré dans aucun concours* seront seuls admis. Ils porteront une épigraphe répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et devront être adressés, franco, *avant le 1er Juin 1876* au Président ou au Secrétaire général de la Société. — Les œuvres non couronnées ne sont pas rendues, et les plis cachetés qui les accompagnent sont brûlés en séance.

SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. — Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie.* — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates.* — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature.* — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 21. — 1er Mars 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communications sur *Prannel*, *Sautoir* et *Fou*, signifiant quantité considérable, — Justification de la construction *Il n'y a pas que*; — Si le mot *Admonestation* est français. || Etymologie de *Quiproquo*; — Explication de l'expression *Comme quoi* ; — Si *Majoration* est un terme bien français. || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Familles parisiennes pour la conversation. || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

A la date du 17 janvier, un abonné d'Algérie m'a adressé une lettre dont je m'empresse de mettre la dernière partie sous les yeux de mes lecteurs, comme relative à la question du mot *prannel*, traitée dans un numéro de cette sixième année :

En outre, au sujet du « *prannel* » dont vous avez parlé au numéro 9 du journal de cette année, veuillez me permettre, Monsieur le Rédacteur, de vous faire la remarque suivante :

Dans le patois de Monthureux-sur-Saône (Vosges), mon pays natal, je me rappelle que *prannel* ou *pranné* (car dans les mots terminés par *el*, ces deux lettres se prononcent *é*; exemples : chépé = chapel = chapeau ; bé = bel = beau, etc.), *prannel*, dis-je, désigne une espèce de grille en bois s'élevant à la moitié de la hauteur de la porte, et défendant à la volaille l'entrée de la maison.

Conséquemment, le *prannel* dont vous avez entretenu vos lecteurs ne serait-il pas une sorte de grille s'étendant, comme un garde-fou, du haut en bas de l'escalier qui conduisait à la chambre de Jeanne d'Arc?

Je vous livre, Monsieur le Rédacteur, cette observation pour ce qu'elle vaut, et vous prie de vouloir bien agréer les respects de

G. ROLLIN,
Instituteur à Hennaya, prov. d'Oran, Algérie.

Pour répondre à cette question, il faudrait en quelque sorte connaître l'histoire de l'escalier qui conduisait à la chambre de Jeanne d'Arc. A-t-il jamais eu une espèce de grille pour servir de garde-fou? Sa disposition eût-elle permis d'en établir une? Cela fut-il jamais chose nécessaire? Tant que je n'aurai pas ces renseignements, que je ne pourrais guère me procurer qu'en allant sur les lieux, il me sera impossible de décider si le *prannel* vosgien et le *prannel* rouennais sont termes synonymes.

II.

Le 5 février, j'ai reçu la lettre suivante à propos de l'étymologie de *sautoir* que, dans mon dernier numéro, je déclarais n'avoir pu trouver :

Monsieur,

Le *sautoir*, meuble héraldique, est, comme toutes les *pièces honorables* du blason, un emprunt fait aux mœurs chevaleresques; c'est une des pièces de charpente de la barrière qui entourait la lice du tournoi : en effet, dans la construction de cette enceinte, nous retrouvons une série complète des meubles les plus simples et les plus usités de l'écu : le pal, la bande, la barre, la fasce, les jumelles, les cotices, la devise, le chevron, la croix, le sautoir enfin, etc., etc., dénominations usitées encore de nos jours dans le vocabulaire du charpentier.

Il est facile, dans le croquis d'une barrière, de retrouver toutes ces dispositions, dont le *pal* est le générateur.

[Ici un dessin que, malheureusement, je ne puis reproduire.]

D'où les adjectifs (pour indiquer les partitions de l'écu dérivées de ces figures) palé, bandé, barré, fascé, chevronné, etc.

Pardonnez-moi le gribouillage ci-dessus, qui, quelque imparfait qu'il soit, suffira pour *illustrer* la théorie que j'ai développée succinctement, et que j'ai lieu de croire bien fondée : vous la trouverez d'ailleurs exposée dans les plus anciens et les plus accrédités adeptes de l'art héraldique.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Georges GARNIER.

Bayeux, 4 février 1876.

Grâce au savant M. Georges Garnier, à qui je m'empresse d'adresser mes bien sincères remerciements, on connaîtra dorénavant l'objet dont l'image se retrouve dans le sautoir héraldique : c'était, et c'est encore, dans l'art du charpentier, la croix formée par deux pièces de bois posées diagonalement dans un rectangle reposant sur l'un de ses petits côtés.

Mais si la question de l'étymologie de *sautoir* a fait un pas, elle est bien loin encore d'être entièrement résolue; car il reste à savoir maintenant d'où vient *sautoir*, terme de charpenterie, ce qui ne me paraît nullement facile à découvrir.

III.

Voici enfin une lettre ayant trait à mon explication de l'adjectif *fou*, appliqué à une somme d'argent ou à une grande quantité de personnes :

Roanne, le 6 février 1876.

Monsieur,

Veuillez me permettre d'élever quelque doute sur le bien fondé de l'étymologie que, dans votre *Courrier* du 15 janvier, vous donnez au mot *fou*, employé dans le sens de quantité considérable.

Je me suis un peu occupé d'étymologies autrefois, et j'ai conservé de mes très-humbles recherches quelques notes où je puise ce qui suit :

L'expression italienne *a pressa folla*, à foule pressée, était très-usitée il y a deux ou trois siècles, aussi bien que *a folla* ou *in folla*, qui a subsisté. On sait qu'au temps des reines de France de la maison de Médicis, un grand nombre de mots, de locutions, de proverbes italiens s'introduisirent dans le langage des gens de Cour. Il était même de bon ton d'entre-mêler le parler français de paroles italiennes; les moins courtisans se contentaient de franciser tels mots italiens par la suppression des voyelles finales. Quelques-uns de ces barbarismes courtisanesques ont fini par prendre pied dans notre langue, non sans éprouver d'étranges modifications. L'adjectif de quantité *fou* (un monde *fou*, des sommes *folles*) vient de l'italien *folla*, que les Français traduisirent par *fol* ou *folle* suivant le genre. On aura commencé par dire *une presse folle*, pour traduction libre de *pressa folla;* traduction que facilitait alors le sens du mot *presse*, plus usité dans ce temps-là que *foule* et *multitude;* puis, on aura dit un monde *fol*, des sommes *folles*, par extension.

Je livre mon étymologie à votre indulgence, Monsieur, et je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de ma haute considération.

P.

En remerciant l'auteur de cette communication, je puis lui donner l'assurance que si j'avais connu plus tôt son étymologie, je n'aurais pas hésité un instant à la proposer à la place de la mienne.

×

Première Question.

Je vous serais très-obligé de me faire connaître votre opinion sur l'expression NE... PAS QUE..., *qualifiée de barbarisme par M. Deschanel dans un article que reproduit le Dictionnaire de Littré à titre de saine doctrine grammaticale* (*Rem.* I, p. 1413).

—

Dans une Revue de quinzaine (*Journal des Débats* du 23 août 1860), M. Émile Deschanel termine ainsi l'appréciation d'un ouvrage de M. Charles Nisard, intitulé les *Gladiateurs de la République des Lettres :*

Enfin, j'ai dit et je ne m'en dédis pas, que ces deux volumes sont écrits avec soin et même avec recherche. On y pourrait cependant noter çà et là quelques incorrections ou inadvertances.

Tome 1er page 305 : « A Rome, *il n'y avait pas que* des esclaves qui fissent le métier de gladiateurs. » — C'est là, dans le sens où l'emploie M. Charles Nisard, une construction horriblement barbare, quoique fort usitée aujourd'hui. On n'en trouverait pas un seul exemple dans toute la littérature française avant la fin du dix-huitième siècle. Le plus ancien que j'aie rencontré est de Maurice Dupin, petit-fils du maréchal de Saxe et père de Mme Sand. C'est dans une lettre qu'il écrit à sa mère en 1798. Je ne connais avant cette date aucun exemple de pareille faute dans les écrivains français. Grammaticalement, en effet, et logiquement, si cette construction signifiait quelque chose, elle signifierait précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve que ce vers du vieil Horace dans Corneille :

Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu,
Et *ne* l'auront *point* vue obéir *qu'*à son prince.

C'est-à-dire : « Et ne l'auront point vue obéir, *si ce n'est* à son prince, Ni d'un état voisin devenir la province. » Tel est le sens français et correct de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes, et même d'écrivains l'emploient fréquemment dans le sens opposé. Pour eux, ce vers de Corneille voudrait dire : « Et ne l'auront point vue obéir *seulement* à son prince. » C'est justement tout le contraire.

Et voici d'où vient la confusion. Ils s'imaginent, faute d'avoir réfléchi, que cette tournure *il n'y a pas que* est l'opposé de *il n'y a que*, tandis qu'au fond, soit grammaticalement, soit logiquement, ces deux tournures n'en sont qu'une, témoin le vers de Corneille. En effet, en ajoutant simplement le mot *pas* à la tournure *il n'y a que*, on croit ajouter une seconde négation à la première, ce qui serait indispensable pour que l'un signifiât le contraire de l'autre; mais en réalité, on n'y ajoute rien du tout, si ce n'est le mot *pas*, purement explétif, qui, soit qu'on le mette ou qu'on l'omette, fait partie virtuellement de la première négation, et ne saurait à lui tout seul en constituer une seconde. *Ne* tout seul, ou *ne pas* à volonté, n'est qu'une seule et même négation. Corneille a bien dit ce qu'il voulait dire; mais les auteurs d'à présent se servant de la même tournure pour dire le contraire, font un barbarisme de phrase et au fond un non-sens. Ce qui n'empêche pas, je le répète, que cette tournure ne soit tout-à-fait usitée aujourd'hui, mais bien à tort, et depuis 1798 seulement.

Je regrette d'avoir à le dire, mais cette doctrine, que M. Littré partage complétement et en vertu de laquelle il déclare que *il n'y a pas que lui qui ait fait cela*, est une construction vicieuse, cette doctrine, dis-je, me paraît constituer une grave erreur, ainsi que je vais essayer de vous le démontrer.

Au XVIe siècle, pour ne pas remonter plus haut, et même jusqu'au delà de la première moitié du XVIIe, la construction des négatives *pas* et *point* était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi

1° Dans le second membre d'une comparaison d'infériorité et après un superlatif, on mettait *pas* ou *point*, comme le font voir ces exemples :

Piqué contre Alaric *plus* qu'il *n*'est *pas* croyable.

(D'Urfé, *Astrée*, I, 2.)

S'il était *autrement* situé au respect de l'œil qu'il *n*'est *pas*.

(Descartes, *l'Homme*.)

La négociation de la reine mère avec le roi de Navarre dans la ville de Nérac dura *plus* longtemps qu'elle *n*'avoit *pas* cru.

(Mezeray, *Abr. de l'Hist. de Fr.* année 1579.)

Je lui fis feste d'avoir *la meilleure* robe qu'il avoit *point* vue.

(Marguerite, *Nouv.* IV.)

Cela emeut une crierie et un tumulte *le plus grand* qui eust encore *point* esté sur la place.

(Amyot, *Com.* 72.)

2° Les mots négatifs *personne, aucun, rien, nul*,

guère, etc. se faisaient très-bien précéder de *ne... pas*, *ne... point*, ce dont les preuves abondent :

Tarquinus respondit fierement qu'il *ne* vouloit *point* que *personne* fust son juge.

(Amyot, *Pub.*, 34.)

Nous *ne* mettons *point aucune* vertu aux créatures.

(Calvin, *Instit.* 1035.)

Ceulx qui naissent roys *ne* sont *pas* communément *gueres* meilleurs.

(Montaigne, IV, 367.)

Là, ne vous troublez point. Répondez à votre aise.
On *ne* veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

(Racine, *Plaideurs*, II, 5.)

3° Enfin *ne... pas* et *ne... point* se construisaient généralement avec *que* après eux, dans le sens restrictif de *seulement*; voici de quoi persuader à cet égard :

Nous *ne* reprouvons *point* le vœu de s'abstenir de mariage *que* pour ces deux causes.

(Calvin, *Inst.* 888.)

Et que le mal qui en pourroit venir
Ne pourroit *pas* tumber *que* sur la teste
Du mal parlant, qui trop se montra beste.

(Marot, I, 356.)

Je *ne* trouve *point* d'argent *qu'*à la pointe de l'épée, de petits créanciers dont je suis encore étranglée, etc.

(Sévigné, *Lettre* du 2 août 1689.)

Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu,
Et *ne* l'auront *point* vue obéir *qu'*à son prince.

(Corneille, *Horace*, III 6.)

A partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, on supprima *pas* et *point* dans toutes les expressions analogues aux précédentes. Vaugelas avait déclaré cette suppression nécessaire, et l'on se rappelle ces vers des *Femmes savantes*, qui veulent chasser Martine parce qu'elle avait employé *pas* en compagnie de *rien* :

De *pas* avec *rien* tu fais la récidive;
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Tous les grammairiens du XVIIIe siècle et du nôtre ont adopté cette règle, qui, depuis, a toujours été rigoureusement appliquée par les bons écrivains.

Pas et *point* ayant ainsi disparu à tout jamais dans la troisième catégorie d'exemples que j'ai indiqués (*que* mis après *ne... pas*, *ne... point*) comme aussi dans les autres, il s'en est suivi que l'expression *ne... que* nous est restée dans le sens de *seulement*.

Or, on intercale très-bien *pas* et *point* dans les expressions abrégées *ne... personne*, *ne... rien*, *ne... guère*, etc. pour faire des répliques contradictoires :

Vous n'avez vu personne alors? — Je *n'*ai *pas* vu *personne*, puisque j'ai rencontré M. un tel.

Ainsi, brave chasseur, vous n'avez rien tué? — Je *n'*ai *pas rien* tué, puisque je rapporte un perdreau.

Je crois qu'il n'a aucun talent? — Non, non, il *n'*a *pas aucun* talent, tant s'en faut.

Pourquoi ne serait-il pas également permis de les intercaler dans *ne... que*, expression de même espèce, pour changer d'affirmatif en négatif le sens de la phrase où ladite expression se rencontre?

D'ailleurs, attendu qu'on dit *ne... que* pour *seulement*, et que devant ce dernier on peut mettre *ne... pas*, il faut nécessairement que *ne... pas que* soit l'équivalent de *ne... pas seulement*.

Quoi qu'en ait dit M. Emile Deschanel, la tournure dont il s'agit, conséquence d'un changement considérable apporté à la syntaxe de *pas* et de *point* dans la seconde moitié du XVIIe siècle (voilà pourquoi on n'en trouve guère d'exemples que dans le XVIIIe) me semble, à moi, être très-légitime, et, partant, ne pas impliquer la moindre incorrection.

×

Seconde Question.

Le mot ADMONESTATION *est-il français? J'ai cherché ce mot dans Bescherelle, et je ne l'y ai point trouvé; il est employé cependant dans un article du* CORRESPONDANT, *et vous-même, vous vous en êtes servi dans le* COURRIER DE VAUGELAS?

—

Le verbe *admonester*, venu du bas-latin *admonestare* (latin classique *admonere*, avertir), a existé de tout temps dans notre langue; en voici la preuve :

Li prelat du reaume l'en unt *amonesté*.

(*Th. le Martyr*, 84.)

Messire Guy de Flandres qui *admonestoit* et prioit tous les compagnons de bien faire.

(Froissart, I, 1, 69.)

Mme de Dreux sortit hier de prison; elle fut *admonestée*.

(Sévigné, 422.)

A l'instar d'une foule d'autres de la première conjugaison, ce verbe a naturellement donné naissance à un substantif en *ation*, qui a été *admonestation*, lequel existait dès le XIIIe siècle, comme le montre la phrase suivante :

Uns clers empetre letres dou roi à l'abé de St-Benoît-sus-Loire, qu'il le porveïst : et en celes letres n'avoit nule *amonestation*.

(*Livre de Justice*, 24.)

Or, ce substantif s'emploie encore dans le sens de remontrance, fait que rendent évident les citations suivantes, trouvées dans le *Grand dictionnaire du XIXe siècle* de Pierre Larousse :

Comment pouvez-vous subir les *admonestations* pédantesques de cette prude?

(G. Sand.)

C'était un continuel sujet d'*admonestation*.

(Balzac.)

L'étudiant, loin de s'irriter de cette *admonestation*, se tut et parut devenir triste.

(Fréd. Soulié.)

Par conséquent, il n'y a pas à douter un seul instant que *admonestation* (qu'on prononce et qu'on écrit aussi *admonétation*) ne soit un terme parfaitement français.

—

Le verbe latin *admonere* avait un substantif d'action, *admonitio*, qui a passé dans notre langue sous la forme *admonition* :

Que ceux qui sont rebelles à son *admonition* soient notés et marqués afin que chacun les fuie.

(Calvin, 298.)

Comme *admonestation*, son synonyme, ce substantif s'est conservé dans la langue moderne :

Après avoir inutilement tenté près de moi les *admonitions* charitables, Marcellin employa les menaces sévères.

(Châteaubriand, *Martyrs*, 132.)

Mais, quand je considère que *admonition* vient d'un verbe qui n'existe pas en français, ce qui ne fait d'un tel substantif qu'un terme naturalisé dans notre langue, et que *admonestation* vient, lui, d'un verbe français, ce qui en fait un vocable indigène, je me sens disposé à croire que celui-ci devrait, en bonne justice, être préféré à l'autre.

ÉTRANGER

Première Question.

Vous serait-il possible de donner, dans un de vos prochains numéros, l'étymologie de QUIPROQUO? *Vous obligeriez beaucoup un de vos anciens abonnés.*

—

Cette expression s'écrivait autrefois en trois mots, comme le montrent les citations suivantes :

Et leur fait defenses [la Cour] d'user d'aucun *qui pro quo* sinon de ceux qui leur seront ordonnez par lesdits six Docteurs Medecins aux Dispensaires susdits.

(*Traité de la Police*, I, p. 594.)

S'il est licite de transfigurer ainsi toutes choses, il y aura de terribles *qui pro quod.*

(Calvin, *Inst.* 492.)

Ah! mes fillettes, ne vous y fiez pas; ils vous tromperont; ils vous feront lire un *quid pro quod.*

(Des Périers, *Contes*, I.)

Voyons d'où vient chacun d'eux.

On trouve ceci dans le *Dictionnaire étymologique* de Brachet (3e édition) :

Quiproquo, au seizième siècle *qui pro quod*, du latin *qui pro quod* (littéralement prendre un *quid* pour un *quod*).

Au même mot, M. Littré donne le renseignement qui suit :

Latin *quid, pro*, et *quod* : prendre un *quid* pour un *quod.*

Scheler dit sur le même sujet :

Quiproquo, du latin *quis* (ou *quid*) *pro quo*; c'est-à-dire *aliquis* (ou *aliquid*) *pro aliquo*, l'un pour l'autre.

Mais toutes ces étymologies pèchent plus ou moins contre l'exactitude : la véritable origine de *quiproquo* est *quid pro quo*, comme le dit Moisant De Brieux (*Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, p. 157, éd. Georges Garnier), et comme je vais vous le démontrer.

En effet, au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle, les médecins employaient l'expression *quid pro quo* dans l'intitulé des chapitres où, à défaut de telle ou telle drogue, ils indiquaient son succédané, c'est-à-dire celle d'égale vertu, fait mis en évidence par ce titre des trois traités qu'a laissés Nicolai, médecin de Salerne :

Incipit antidotarium Nicolai; Tractatulus *quid pro quo;* Synonyma. Venet. per Nic. Jenson Gallicum, 1471.

Quid (et non *quis*), désignation de la chose en général; *pro*, pour; enfin *quo* (et non *quod*), qui n'est autre chose que *quid* à l'ablatif à cause de la préposition *pro*, qui régit cette forme.

Le *d* de *quid* ne sonnait pas au moyen-âge; la preuve en est qu'au XVIe siècle, on a pu terminer ce mot par *lz*, lettres complétement muettes comme finales :

Les Apoticaires de bonne conscience ne baillantz point de *quilz pro quo* doibvent desirer la presence des Medecins.

(Benancio, *Decl. des Abus*, f° 14, verso, année 1553.)

L'expression latine a été corrompue par notre prononciation; nous avons écrit *qui pro quo*, et enfin *quiproquo*, en un seul mot, notre expression actuelle.

—

Dans les langues étrangères qui ont adopté l'expression *quiproquo* avant que le français l'écrivît en un seul mot, l'espagnol et l'anglais, par exemple, cette expression se présente sous la forme *quid pro quo*. Ce serait, s'il en était besoin, un argument de plus en faveur de l'étymologie que je viens de donner.

×

Seconde Question.

M. Littré dit que COMME QUOI *est de difficile explication. Le* COURRIER DE VAUGELAS *ne pourrait-il pas apprendre quelque chose de plus à ses lecteurs sur cette singulière expression?*

—

On lit ce qui suit dans Brachet (*Gram. hist.*, p. 63) :

Malherbe avait à peine accompli son œuvre, qu'une nouvelle manie vint troubler cette langue [la nôtre] qu'il avait si soigneusement expurgée. Le seizième siècle avait débuté par l'imitation de l'Italie, le dix-septième prit l'Espagne pour modèle, et subit dans sa première moitié l'invasion du goût espagnol. Les guerres de la Ligue et le long séjour des armées espagnoles avaient répandu parmi nous la connaissance de la langue de Philippe II. Avec la langue s'étaient implantés les modes et tous les ridicules de l'Espagne. La cour d'Henri IV s'était *espagnolisée*. « Les » courtisans, nous dit le grave Sully, ne poussaient qu'ad- » mirations et exclamations castillanes. Ils réitéraient des » *Jésus-Sire!* et criaient en voix dolente : *Il en faut* » *mourir.* » La langue française ne put se soustraire à cette contagion, et c'est vers ce temps qu'apparaissent pour la première fois chez nos écrivains une foule de mots et de locutions empruntés à l'Espagne.

Je soupçonne fortement *comme quoi* d'être une de ces locutions, et voici quelques remarques à l'appui de mon opinion :

1° M. Littré n'a trouvé aucun exemple de *comme quoi* dans le XVIe siècle; mais il a rencontré les suivants dans le XVIIe :

Voilà *comme quoi* il est fort dangereux d'avoir demi-étudié.

(Balzac, liv. III, *lett.* 9.)

Vous savez *comme quoi* je vous suis toute acquise.

(Corneille, *Rodog.* I, 7.)

Or, comme l'influence espagnole a persisté jusqu'à la mort de Louis XIII (1643), il n'est pas impossible que nous lui devions l'expression dont il s'agit.

2° Dans ses *Nouvelles observations sur la langue françoise*, Marguerite Buffet dit (voir *Courrier de Vaugelas*, numéro 20) que *comme quoi* est une expression nouvelle et bien reçue (1668). Or, ce qui était alors nouveau et bien reçu dans notre langue pouvait-il être autre chose qu'un emprunt fait à celle de l'Espagne?

3° Les mots espagnols *manera* et *modo*, qui peuvent chacun rendre notre *comme*, au sens de *comment*, prennent *que* après eux : *en manera que*, *de modo que*. Or,

à l'époque où la Cour de France « s'espagnolisait, » il est probable qu'on y aura dit, d'abord *comme que*, et ensuite *comme quoi*, notre syntaxe voulant déjà, depuis longtemps, *quoi* à la place de *que* dans le cas où ce celui-ci venait après un verbe.

×

Troisième Question.

Je remarque que, contrairement aux autres substantifs en ATION, *le mot* MAJORATION, *dont vous parlez dans votre dernier numéro, ne dérive pas d'un verbe. Est-ce que vous le reconnaissez pour un terme bien français ?*

—

En supposant que j'aie exactement compté, il y a 173 substantifs en *ation* dans notre vocabulaire.

Sur ce nombre, il s'en trouve 171, qui dérivent d'un verbe existant, soit en français, soit en latin ; 2 seulement, *consubstantiation* et *majoration* font exception à cette règle générale.

Or, si *consubstantiation*, tout difficile à prononcer qu'il est, a bien été admis comme terme français, en théologie, je ne pense pas qu'on puisse refuser le même titre à *majoration*, vocable plus doux, et répondant à un besoin réel dans la langue des affaires.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... s'organisent *à l'effet* d'étudier ; — 2° Cet omnibus, *fait observer* M. Prud'homme ; — 3° ... 27, avait *bien* froid (voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 4) ; — 4° ... ne laissait pas de l'étonner (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155) ; — 5° ... en ce qui *concernait* les avantages ; — 6° ... c'étaient des lèvres épaisses (sans *lippues*, mot signifiant qui a des lèvres épaisses) ; — 7° ... *afin*, semble-t-il (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139) ; — 8° ... dignes de foi qu'il y ait *eu* (le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable.)

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Il a la réputation d'être sévère aux examens ; mais, en somme, il est d'une bienveillance extrême, et, tout compte fait, il a plus sauvé de candidats qu'il n'en a perdus.

2° Et qu'on ne dise pas qu'il soit obligé d'en agir ainsi contre des vassaux dont la turbulence ne pouvait être domptée par un autre traitement.

3° Ce bal sera le plus beau qui aura encore été donné au palais de l'Élysée. Il est question d'ouvrir deux autres portes latérales.

4° Ceux qui ne sont pas contents, par exemple, outre le patient, ce sont les fonctionnaires, ceux qu'il dressait si bien à pétrir la matière électorale. Ceux-là doivent commencer à ne pas être absolument dans leurs petits souliers.

5° Il n'y a rien de moins observateurs que nos pêcheurs ou nos campagnards des faits les plus simples qui se passent constamment sous leurs yeux.

6° Dans ces associations, dont les conditions sont des plus multiples et variées, les rôles ne sont pas toujours si bien partagés ; il y a des exemples nombreux d'animaux vivant librement dans l'intérieur de poissons ou de mollusques.

7° Quant à M. Onfroy, je ne saurais dire quelle émotion profonde a causé sa mort dans tout Paris. Plus de cinq cents personnes sont venues s'inscrire hier à la *Nationale* sur le registre disposé à cet effet.

8° On dit qu'une réponse écrite sera demandée dans le but de donner aux puissances un moyen d'action sur les insurgés. Mais la Porte s'y résoudra-t-elle ?

9° Il portait en sautoir une de ces trompes gigantesques et à deux tours et demi, qui étaient en usage dans le siècle dernier.

10° A la porte de la cahute royale, madame la reine, accroupie sur les talons, en vraie sorcière de Macbeth, aux mains longues, aux lèvres lippues, aux yeux bordés de rouge, se fait chercher des poux par une fille d'honneur.

11° Et les dispositions de l'impitoyable railleur que j'appelais mon oncle étant dûment établies, je ne laissais pas que d'être travaillé par des inquiétudes assez poignantes.

12° Il y avait bien ça et là quelques inscriptions sur le mur ; mais c'était de pures sentences de science ou de poésie extraites des bons auteurs.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

—

(*Suite.*)

Au lieu de *cet homme a tant vescu et mourut content*, il vaut mieux dire *vesquit et mourut*, deux mots qui n'ont pas la même terminaison ; c'est plus délicat et mieux reçu.

Bien des gens ne pensent pas commettre une faute en disant *il peut huit personnes dans ce carosse ;* il faut dire *il peut tenir*, car ce n'est pas un des cas où il soit permis d' « accoursir » les termes.

En parlant du temps, il est mieux de dire *les choses qui regardent le futur* que de dire *qui regardent l'avenir.*

Il est également mieux de dire *ce dessein luy a reüssi* que *ce dessein luy est reüssi.*

Il y en a qui, en parlant de leurs invités, disent *tout mon monde n'est pas arrivé ;* il faut dire *tous mes gens*, ce qui est la manière correcte de s'exprimer.

La *bourgeoisie* vaut mieux que la *bourgeoiserie.*

Je fis rencontre d'un tel ne vaut rien ; il faut dire *je rencontray un tel.*

Quand ils parlent d'une personne qu'ils ont vue de loin, quelques-uns disent *je l'ay avisé ;* c'est une faute, il faut dire *je l'ay aperceu.*

En parlant des nombres, on ne dit plus *septante*, *octante*, *nonante ;* il faut dire *soixante et dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix* : il y a des marchands qui ne peuvent s'en corriger (1668).

En commençant une lettre, beaucoup de personnes disent *je vous écris celle-cy ;* mauvaise expression, il faut dire *cette lettre.*

Dites *avocat en Parlement*, et non *au Parlement.*

Il faut dire *il est allé à la Cour*, et non *il est allé en Cour.*

Au lieu de *à mesme temps que cela arriva*, il y en a qui disent, mais à tort, *à mesme que.*

On dit de quelqu'un qui n'a rien de grave ni de solide dans l'entretien, et qui « recite » souvent des histoires de roman comme il s'en trouve assez, qu'*il a l'entretien romanesque.* C'est du beau style.

Il ne faut pas dire *pardonnable* en parlant d'une personne ; c'est *excusable* qu'il faut employer.

Dire *on ne sait à qui avoir confiance* est une faute ; on doit dire *en qui avoir confiance.*

Je suis aimé de l'un et de l'autre est une bonne expression, mais non *je suis aimé de l'un et l'autre.*

Sans croire faire de faute, on dit souvent *cela dit, nous quitasmes la compagnie ;* il faut dire *ayant dit cela, nous quitasmes.*

Encore une mauvaise expression, c'est *se venger sur l'un et l'autre ;* il faut dire *sur l'un et sur l'autre.*

Il est également mauvais de dire *par avarice et ambition ;* il faut dire *par avarice et par ambition.*

Voilà le contenu de la première partie. Marguerite Buffet ne l'a pas étendue davantage de peur de « n'estre pas » ennuyeuse. Elle a cru qu'il lui suffirait de s'être attachée aux fautes les plus ordinaires qui se commettent dans la langue française pour en faciliter la correction au moyen de ses préceptes.

SECONDE PARTIE.

Elle est consacrée à l'examen du pléonasme et donne les moyens de s'en corriger.

Quelque élégants et agréables que puissent être les termes superflus, ils ne sont jamais bien reçus. Pourquoi dire *cet homme est riche et opulent?* Il faut seulement l'un de ces deux adjectifs.

Au lieu de *nous estions environ dix ou douze dans cette compagnie*, il faut dire simplement *nous étions dix ou douze.*

Dans une foule de circonstances, on emploie *tout* inutilement, comme dans *j'ay disné tout seul aujourd'huy, j'étois toute seule dans ma chambre.* Il faut se corriger de ce *tout.*

Combien de gens disent *je l'ay veu de mes yeux*, comme si l'on pouvait voir par les yeux d'un autre ! C'est ridicule, il faut dire seulement *je l'ay veu.*

Beaucoup disent *il a dit cela de sa propre bouche, il a écrit de sa propre main;* ces manières de parler superflues ne sont pas du bel usage ; il faut dire tout court *il a dit cela; il a écrit cette chose.*

Il ne faut pas dire *cette personne est fort propre et ajustée;* ce dernier mot ne vaut rien, comme inutile.

Ne pas dire *j'ay bien pensé, j'ay tant songé à vos affaires;* le mot *songer* est superflu puisqu'il dit la même chose que l'autre.

Ne dites pas *cette personne vous aime et vous cherit tendrement ;* il ne faut que l'un de ces verbes.

« Un nombre » de personnes disent *du depuis que cela est arrivé*, il faut simplement dire *depuis.*

Voici une faute qu'on fait souvent en parlant et en écrivant : on dit *je vous aime beaucoup, je vous aime extrémement ;* il ne faut dire que l'une ou l'autre de ces deux choses.

Il faut se garder de dire *ou soit qu'il n'eust fait telle chose, ou soit que cela n'arrivast pas ;* les *ou* sont inutiles. C'est une faute qu'on fait ordinairement.

Plusieurs disent *à demain au matin;* il faut dire *à demain matin,* car *au* ne vaut rien ici.

En parlant d'une personne malade, on dit *elle commence de se mieux porter ;* c'est une faute : il faut dire *à se mieux porter.*

Bien des gens manquent dans cette « rencontre » : ils disent *la plus grande part*, au lieu de *la plus-part.*

On dit encore sans croire faire de faute, *jusques à là, jusques à icy;* il faut dire *jusques-là, jusqu'icy.*

D'autres disent *c'est mon plus proche voisin;* il faut dire *c'est mon prochain voisin*, en ôtant *plus.*

Ne pas dire *il en sera de cette affaire comme des autres,* mais bien *il sera de cette affaire.*

La répétition de *pour* est très-inutile ; il ne faut jamais que tant d'infinitifs se suivent ; cela ôte la grâce au discours, et ne fait que blesser l'oreille ; ainsi ce discours *pour vous asseurer que j'ay fait telle chose, pour vous témoigner que je voudrois vous servir, pour vous dire la verité*, offre une répétition de *pour* ridicule et éloignée de la belle façon de parler.

Beaucoup de personnes disent *quand je ne serois pas vostre amy comme je suis ;* il ne faut pas mettre *comme je suis.*

Ne dites pas *cet homme a de la douceur et de la clemence pour vous;* le mot *douceur* suffit.

En parlant d'un habit ou d'une autre chose, bien des gens de province disent *il est tout fin neuf;* cela ne vaut rien, il faut dire *cet habit est neuf.*

En faisant un récit, on dit encore *il a fait tant de si belles actions;* c'est une faute, il faut dire *il a fait de belles actions.*

Il vaut mieux dire *la faveur qu'il vous a plû me faire,* que *la faveur qu'il vous a plû de me faire.*

Il y en a qui entendent fort bien leur langue et qui ne laissent pas de faire cette faute : ils mettent un adverbe là où il n'en faut pas ; par exemple, ils disent *il a seulement fait cette affaire*, pour *il a fait cette affaire.*

On dit souvent *cette personne a tant de vanité et de gloire ;* il ne faut employer que l'un de ces deux termes.

Au lieu de *il vous a attendu quatre heures durant,* il faut dire *il vous a attendu quatre heures.*

Ne pas dire *cette personne est humble et soumise,* cela fait un mot de trop.

Pour dire *oüy* d'une chose, on dit souvent *oüy da,* qui ne vaut rien, bien que ce terme soit assez en usage.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Léa; par Alfred Assolant. In-18 jésus, 357 p. Paris, lib. Dentu, 3 fr.

Chefs-d'œuvre de P. Corneille, avec une histoire abrégée du théâtre français, une biographie de l'auteur et un choix de notes de divers commentateurs; par M. D. Saucié, professeur de rhétorique au lycée de Tours. Nouvelle édition. In-8°, 383 p. 2 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Gavotte; par Paul Féval. In-18 jésus, 347 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Le Trésor du souterrain, suivi d'autres récits; par Jean Grange. In-18 jésus, 245 p. Paris, lib. Blériot.

Une poignée de vérités, mélanges philosophiques; par Alphonse Karr. Nouvelle édition. In-18 jésus, 323 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Voyages dans le nord de l'Europe. Un tour en Norwége. Une promenade dans la mer Glaciale (1871-1873); par Jules Leclercq. Gr. in-8°, 349 p. et 4 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Études littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français (XVIIe et XVIIIe siècles); par Gustave Merlet. In-8°, VII-520 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 6 fr.

Œuvres d'Alfred de Musset. Poésies (1828-1833). Contes d'Espagne et d'Italie. Poésies diverses. Spectacle dans un fauteuil. Namouna. Petit in-12, 408 p. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Vie du frère Philippe, supérieur général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes; par M. Poujoulat. 3e édition. In-8°, 376 p. et portr. Tours, lib. Mame et fils.

Les Soirées amusantes. 2e série. Contes du printemps; par Emile Richebourg. IV. Avril. 2e édition. In-12, 192 p. Paris, lib. Plon et Cie. 75 c.

Le Secret terrible, mémoires d'un caissier; par Adolphe Belot et Jules Dautin. In-18 jésus, 457 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Grammaire de la langue française; par le P. Henri Delavenne, de la Compagnie de Jésus. 2e édition. In-12. 300 p. Paris, lib. Albanel et Baltenweck.

Bigarrette; par Mlle Zénaïde Fleuriot. Ouvrage illustré de 55 vignettes sur bois; par A. Marie. 2e édition. In-18 jésus, 235 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25.

Histoire contemporaine de 1789 à 1848; par Gustave Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. 2e édition. In-12, VIII-256 p. Paris. lib. Delagrave. 2 fr.

Œuvres d'Alph. de Lamartine. Premières méditations poétiques. La mort de Socrate. Nouvelle édition, publiée par les soins de la Société propriétaire des œuvres de M. de Lamartine. In-18 jésus, 394 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Histoire de Bertrand Du Guesclin et de son époque; par Siméon Luce, archiviste aux Archives nationales. La Jeunesse de Bertrand (1320-1364). In-8°, 630 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

La Bohémienne amoureuse; par Eugène de Mirecourt. In-18 jésus, 337 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet; par Alfred Nettement. 3e édition, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8°, 1149 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Le Mont Saint-Michel; par Clémence Robert. In-18 jésus, 310 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Charles Varlet de La Grange et son registre; par Edouard Thierry. In-8°, 145 p. Paris. impr. Claye.

Publications antérieures :

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES VIBRATIONS POÉTIQUES. — Par AUGUSTE BALUFFE. — Un vol. in-18. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

LES PASSIONS. — Par le Dr F. FRÉDAULT. — Paris, librairie *Victor Palmé*, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

LA CHASSE AUX SOUVENIRS. — LES DERNIERS PÊCHES DU CHEVALIER DE VAUGELAS. — LA BALLE ENCHANTÉE. — Par le marquis G. DE CHERVILLE. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Chacune des 7 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

ESSAIS SUR LA MYTHOLOGIE COMPARÉE, LES TRADITIONS ET LES COUTUMES. — Par MAX MULLER, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, professeur à l'Université d'Oxford. — Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par GEORGES PERROT, maître de conférences à l'Ecole normale. — Deuxième édition. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 4 fr.

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES

Manuscrits de la Bibliothèque de Tours.

Par M. A. DORANGE, Conservateur.

Gros in-quarto à 2 colonnes de 583 pages.

Cet ouvrage, qui a coûté dix ans de travail à son auteur, a été apprécié comme il suit par M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale (*Journal officiel* du 29 juin 1875) :

« La ville de Tours possède une des plus riches collections de manuscrits qui existent en France. La description qu'en donne M. Dorange, dans son CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS, rendra de réels services à la science. C'est dans cette collection que M. Luzarche a découvert le drame d'Adam, et que M. Thurot a trouvé un manuscrit qui a notablement amélioré le texte des lettres familières de Cicéron. Le travail de M. Dorange permettra de faire encore plus d'une découverte intéressante. La municipalité de Tours, qui a fait les frais du Catalogue, mérite aussi la reconnaissance des savants. »

FAMILLES PARISIENNES

Recevant des Étrangers pour les perfectionner dans la Conversation.

Dans le quartier du nouvel Opéra. — Une dame pleine de distinction et très-instruite reçoit de jeunes étrangères pour compléter leurs études en langue française. — Leçons de piano.

Avenue de la Grande Armée (près de l'Arc de triomphe de l'Etoile). — Dans une famille des plus honorables et des plus distinguées, on reçoit quelques pensionnaires étrangers. — Excellentes leçons de français et de piano. — Très-bel appartement.

A Passy (près du Ranelagh). — Un chef d'institution reçoit dans sa famille quelques pensionnaires étrangers pour les perfectionner dans la langue française et achever leur éducation.

Au centre de Paris. — Un pasteur recevrait volontiers comme pensionnaires trois ou quatre jeunes filles, qui trouveraient dans sa maison la vie de famille et, au besoin, des leçons.

(Les adresses sont données au Bureau du Journal.)

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le seizième *Concours poétique*, ouvert à Bordeaux le 15 février, sera clos le 1er juin 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde) — *Affranchir*.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI. Extrait du programme des questions mises au concours pour 1876. *Poésie*. Le sujet et l'étendue de la pièce destinée à le traiter, sont laissés au choix des concurrents. — Une *lyre d'argent* ou une médaille dont la nature et la valeur sont subordonnées au mérite de l'ouvrage, sont affectées également à ce concours. — Les travaux et mémoires *inédits et n'ayant jamais figuré dans aucun concours* seront seuls admis. Ils porteront une épigraphe répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et devront être adressés, franco, *avant le 1er Juin 1876* au Président ou au Secrétaire général de la Société. — Les œuvres non couronnées ne sont pas rendues, et les plis cachetés qui les accompagnent sont brûlés en séance.

SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. — Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie*. — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates*. — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature*. — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année N° 22. 15 Mars 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
idem pour l'Etranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication sur *Se mettre sur son trente-et-un* et *Se mettre sur son dix-huit*, — Origine de l'expression *Venir la gueule enfarinée*; — S'il faut dire *Voilà comme* ou *Voilà comment*; — Pourquoi on dit *Mon petit chat* plutôt que *Mon petit chien*; — Origine de l'expression *Se donner une bosse* dans le sens de se régaler; — S'il faut dire *Un bon Messire Jean* ou *Une bonne Messire Jean*; — Si *Anglanisé* est un terme français || Signification de *Etre piqué de la tarentule littéraire*; — Si *Breton bretonnant* peut s'appliquer à un dialecte; || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs français || Concours littéraires

FRANCE

COMMUNICATION.

Voici une lettre que j'ai reçue de Paris le 9 février relativement à une explication donnée dans mon numéro 19.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à l'un de vos plus humbles lecteurs de vous présenter quelques observations à propos de l'article que vous consacrez dans votre dernier numéro à l'expression populaire *Se mettre sur son trente-et-un*.

1° Van Tenac, que vous citez, s'abuse et abuse son public en insinuant que le jeu du Trente-et-un fut inventé en 1789. Il est déjà mention de ce jeu en la vie très-horrifique du grand Gargantua par M. Alcofribas (1562), au chapitre XXII du livre de ladite vie (Les Jeux de Gargantua), et il est probable que ce jeu n'a pas été inventé par l'auteur.

2° Votre explication de la locution en question serait plausible, si elle rendait compte de la locution sans doute équivalente *Se mettre sur son dix-huit*, locution usitée dans certaines parties de la France, en particulier en Basse-Normandie.

J'ai été élevé dans un village de la Basse-Normandie, et j'entends encore ma grand'mère dire à la fille de son meunier : « Tu es belle aujourd'hui, Marie-Jeanne, d'où viens que tu t'es mise sur ton dix-huit? »

L'emploi des nombres 18 et 31 dans le cas de la parure ne viendrait-il pas de l'usage où étaient les toiliers ou tisserands de village de marquer par des chiffres les qualités des fils dont ils se servaient pour tisser soit la toile, soit le *droguet*, espèce d'étoffe composée de laine et de fil, dont nos mères préparaient elles-mêmes les éléments?

Je soumets humblement cette hypothèse à votre docte sagacité, et vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes respectueuses salutations.

Le petit-fils d'une fileuse.

Je ne crois pas que *se mettre sur son dix-huit* puisse s'expliquer par un nom de jeu de cartes ; car non-seulement le *dix-huit* ne figure pas dans la nomenclature de Rabelais, mais encore, il ne se trouve point dans Van Tenac : avec le *trente-et-un*, ce traité ne mentionne en fait d'autres jeux désignés par un nom de nombre que le *treize*, le *vingt-et-un* et le *trente et quarante*.

Maintenant, faut-il chercher à rendre compte de l'expression en question comme le propose l'auteur de cette lettre, qui voit dans le chiffre 18 une allusion possible à une qualité de fil ainsi désignée par les tisserands?

Ce n'est point encore là mon avis, trouvant plus naturelle l'explication que je vais fournir.

On lit dans le *Dictionnaire d'argot* de M. Francisque Michel (p. 138) :

DIX-HUIT. s. m. Soulier remonté ou ressemelé, ou plutôt redevenu neuf; d'où son nom grotesque de *dix-huit*, ou *deux fois neuf*.

Or, il a dû en être des habits comme des souliers.

Autrefois, comme encore aujourd'hui, les gens qui n'avaient pas le moyen de se faire habiller de neuf se procuraient chez le fripier des habits d'occasion. Ces habits, retournés pour la plupart, étaient en quelque sorte deux fois neufs : un habit acheté de cette façon s'appela naturellement aussi un *dix-huit*, et l'on a dit, dans la langue populaire :

Se mettre sur son dix-huit,

pour signifier se vêtir du plus bel habit que l'on possédât.

—

En remerciant l'auteur de cette communication, je lui ferai remarquer que, lors même que l'explication que je viens de donner ne serait pas la bonne, il n'en faudrait pas moins écrire *mis*, et non *mise*, dans la phrase qu'il attribue à sa grand mère, attendu que, dans cette phrase, qui signifie... *d'où vient que tu as mis à toi sur (ta personne) ton dix-huit*, le régime direct est après le participe.

×

Première Question.

Dans votre grammaire, traitant de la signification et de la construction, vous donnez bien la signification de l'expression VENIR LA GUEULE ENFARINÉE, *mais vous n'en faites pas connaître l'origine. L'auriez-vous fait dans le* COURRIER ? *Dans le cas de la négative, soyez assez bon pour apprendre à vos lecteurs, dans un prochain numéro, d'où vient cette manière de parler.*

—

Suivant Le Duchat, cette façon de parler est une métaphore empruntée aux boulangers qui, au moment d'enfourner, sèment de la farine à la *gueule* ou bouche de leur four, afin de juger, par la manière dont cette farine s'allume, si le four a le degré de chaleur convenable.

Mais cette origine ne me semble pas admissible ; car, avec elle, comment arriver à dire de quelqu'un qu'*il vient la gueule enfarinée*, le four n'ayant pas la faculté de la locomotion ?

Je préfère de beaucoup la suivante :

Pendant tout le moyen-âge jusqu'au XVIe siècle, on s'était servi de *gueule* pour bouche, sans manquer de respect aux personnes dont on parlait ; ainsi on trouve :

Pinabel ont saisi, qui gist *goule* baée.

(*Rouc.* p. 196.)

Sire, dist li escuiers, pendez moi par la *geule*, se ce n'est voirs.

(*Chron. de Rains*, p. 172.

Lierres, par la vierge honourée,
Vo *gueule* sera estranglée.

(Eust. Deschamps m. 1 236.)

Dans un endroit de ses *Essais*, Montaigne appelle l'art de la cuisine « la science de la *gueule* ».

Or, les bouffons qui jouaient leurs farces en public avaient l'habitude de se saupoudrer la figure de farine, comme nous l'apprend Marot là où il fait l'épitaphe du farceur Jehan Serre (*Epigr.* liv. 6, épig. 85) :

Or, bref, quand il entroit en salle
Avec sa chemise sale,
Le front, la joue et la narine
Toute couverte de farine,
Et d'un béguin d'enfant, etc.

On aura d'abord dit de ces personnages, qu'ils avaient *la gueule enfarinée;* et comme, ainsi blanchis, ils semblaient inconsidérés, sottement confiants, niais, on aura dit ensuite de quelqu'un qui se dirigeait vers vous avec un air analogue, quoique sans farine sur le visage, qu'*il venait la gueule enfarinée*, expression qui passa bientôt à l'état de proverbe, et qui, en cette qualité, nous est restée.

C'estoit un vrai diable *qui s'en vint* trouver proye, *la goule enfarinée*.

(*Le Moyen de parvenir*, dans Jaubert.)

—

Dans sa lettre du 14 février 1680, Mme de Sévigné s'exprime ainsi :

Mongobert m'a fait rire du respect qu'elle a eu pour M. de Grignan ; elle avoit mis qu'il vînt à ce bal *la gueule enfarinée;* tout d'un coup elle s'est reprise; elle a effacé *la gueule*, et a mis *la bouche*, tellement que c'est *la bouche enfarinée*.

Ce passage montre que si, en parlant d'une personne, le mot *gueule* a cessé de s'employer dans la société polie, il n'en est pas de même dans *venir la gueule enfarinée* : cette expression proverbiale, comme toutes celles de même nature, étant en quelque sorte consacrée, il n'appartient à personne d'en modifier la forme en y remplaçant un terme par son synonyme.

×

Seconde Question.

Faut-il dire : « VOILA COMME, *ou* VOILA COMMENT *la méchanceté est récompensée* » ?

—

De l'expression latine *quomodo* (de quel mode, de quelle manière) se sont formés deux mots en français, *comme* et *comment*, qui existent depuis l'origine de la langue :

Deus seit assez *cument* la fins en ert.

(*Ch. de Roland*, CCLXXXII.)

De ceste amor qui tant me fait pener,
Ne voi-je pas *com* je puisse partir.

(*Couci*, X.)

Jusque vers la moitié du XVIIIe siècle, on a pu, à volonté, employer *comme* pour *comment*, ce que démontrent parfaitement les citations suivantes :

Cum faitement lui manderons novelles?

(*Ch. de Roland*, CXXVI.)

Lors sauront *comme* Charles nous a le jeu parti.

(*Saxons*, XXIV.)

Il me faut regarder *comme* hastivement je me puisse venger de ce despit qu'on m'a fait.

(Froissart, I, I, 100.)

La plus grosse beste qui soit, Monsieur, *comme* est-ce qu'on l'appelle?

(Marot, III, 144.)

Penses tu qu'il cherche *comme* il se rendra plus homme de bien?

(Du Bellay, I, 278.)

Je ne sais *comme* il me sera possible de m'accommoder au temps.

(Vaugelas, *Quinte-Curce*, 369.)

Qui sait *comme* en ses mains ce portrait est venu?

(Molière, *Scap.* 6.)

Dans la France un Martel, en Espagne un Pélage
Le grand Léon dans Rome, armé d'un saint courage,
Nous ont assez appris *comme* on peut la dompter.

(Voltaire, *Tancrède*, I, 1.)

Mais depuis cette époque, on substitue généralement *comment* à *comme* quand il s'agit d'une phrase interrogative.

Or, celle que vous me proposez n'étant pas de cette espèce, il en résulte qu'il est loisible d'y employer aussi bien *voilà comme* que *voilà comment*.

×

Troisième Question.

Pourquoi dit-on comme terme de tendresse MON PETIT CHAT, *et non* MON PETIT CHIEN? *Il me semble cependant que la seconde expression vaudrait bien mieux que la première.*

—

Le mot *catellus*, diminutif de *cattus*, chien, était un terme de caresse en latin, en voici des preuves :

Porrigis irato puero quum poma, recusat.
Sume, *catelle!* Negat. Si non des, optet.

(Horace, Sat., liv. II, 3)

(Vous présentez des fruits à un enfant en colère, il les refuse; prends, *mon petit chien;* il proteste; retirez-les, il les demande.)

Dic igitur me anaticulam, columbam, vel *catellum*,
Hirundinem, monedulam, passerculum, putillum.

(Plaute, *Asinaria*, acte III, sc. 3)

(Eh bien! appelez-moi donc votre petit canard, votre petit pigeon, *votre petit chien*, votre hirondelle, votre corneille, votre moineau, votre mignon.)

L'expression *mon petit chien* est certainement plus logique que *mon petit chat*, qui s'emploie ordinairement dans notre langue; car la vue d'un petit chien, animal gracieux, bon et futur symbole de la fidélité, touche bien autrement que celle du petit chat qui, malgré sa gentillesse, ne présente le plus souvent en espérance qu'une perfide et hypocrite douceur.

Amis des chiens autant que les Romains pouvaient l'être, pourquoi avons-nous banni *mon petit chien*, comme terme de tendresse? Vaudrait-il donc moins que *mon petit canard*, que beaucoup parmi nous emploient si volontiers encore?

La raison qui a fait rejeter *mon petit chien* me paraît avoir plus trait à la grammaire qu'au sentiment.

En effet, il y avait deux mots en latin pour dire *chien :* l'un *canis*, qui a donné le mot français dans toutes ses acceptions ordinaires; l'autre, *cattus*, employé comme terme de tendresse, le plus souvent sous la forme *catellus*, jeune chien, qui se disait aussi quelquefois des petits des autres quadrupèdes, tels que le pourceau, la panthère, le tigre, le chat, l'ours, etc.

Or, *cattus* s'est naturellement francisé en *chat*, et *catellus*, en *petit chat*.

D'où il suit que, tout singulier que cela peut paraître, nous disons très-probablement *mon petit chien* quand, par tendresse, nous appelons quelqu'un *mon petit chat*.

×

Quatrième Question.

Voudriez-vous bien songer à m'expliquer un jour dans votre utile journal l'expression SE DONNER UNE BOSSE, *dans le sens de bien se régaler?*

—

Le journal *la Liberté* disait ceci le 7 novembre 1875, dans un article où il était question du chameau :

Sa bosse n'est qu'un sac de voyage, un panier à provisions, plein d'une graisse qu'il absorbe lorsqu'il n'a rien à manger : c'est de là qu'est venue l'expression *se donner une bosse*, qui signifie se rassasier ou se régaler.

Je ne pense pas que telle soit l'origine de cette expression; car s'il en était ainsi, elle devrait plutôt signifier faire des provisions pour un voyage que manger et boire copieusement. Puis, l'explication donnée reposerait sur un fait scientifique certainement inconnu de celui qui a enrichi la langue de *se donner* ou *se faire une bosse*.

Cette phrase familière me semble tout simplement une allusion aux conséquences d'un bon repas, la réplétion de l'estomac faisant paraître le ventre plus bombé :

Douze cents francs! allons-nous nous en *faire des bosses!*

(Vidal, dans Larousse.)

M. Littré dit que *se donner une bosse* vient de l'argot maritime, où cette expression s'emploie pour signifier faire une partie de plaisir, ou de débauche, à moins qu'elle n'ait été suggérée par l'idée que, quand on a bien mangé, le ventre s'arrondit. Mais, comme il n'y a pas de partie de plaisir sans qu'il soit donné ample satisfaction à maître Gaster, la première de ces origines revient évidemment à la seconde, qui est justement celle que je propose.

×

Cinquième Question.

On dit UNE POIRE DE MESSIRE JEAN, DE DOYENNÉ, *etc. En supprimant le mot* POIRE, *faut-il dire* UN BON MESSIRE JEAN, UN EXCELLENT DOYENNÉ, *ou* UNE BONNE MESSIRE JEAN, UNE BONNE DOYENNÉ?

—

Il arrive très-souvent que, pour abréger le discours, on supprime un substantif ayant pour régime un autre substantif qui le complète au moyen de la préposition *de;* ainsi, on dit, par exemple :

Les Débats pour Le *journal* des Débats
Le Tartuffe — La *comédie* de Tartuffe.
Les Oiseaux — Le *couvent* des Oiseaux.

Or, lorsqu'une telle abréviation a lieu, le mot complément se substitue au mot complété dans toutes les fonctions de ce dernier, et si, avant l'ellipse, il y avait dans la phrase un mot s'accordant avec le premier substantif, après l'ellipse, il s'accorde avec le second, lequel peut fort bien, comme on vient de le voir, n'être ni du même genre ni du même nombre.

Par conséquent, attendu qu'en vertu de la règle précédente on dit :

Les *Débats* sont fort bien rédigés.
Le *Tartuffe* a été bien joué.
Les *Oiseaux* sont fort à la mode.

Il est évident qu'il faut dire aussi :

Un bon messire Jean, *un* excellent doyenné.

—

Cette construction peut rapprocher certains mots qui semblent peu faits pour aller ensemble. Ainsi, on entend dire assez souvent : *M. un tel est fermé; Mme une telle n'est pas encore ouverte; mon voisin va être démoli,* phrases signifiant la boutique ou l'établissement de M. un tel est fermé; la boutique ou l'établissement de Mme une telle n'est pas encore ouvert; la maison de mon voisin va être démolie.

×

Sixième Question.

Je lis cette phrase dans un journal : « Un sieur Merton, nom ANGLANISÉ *pour les besoins de la pièce ». Est-ce que ce mot, pour dire rendu anglais, est une expression, selon vous, bien française?*

—

Pour exprimer par un seul mot la signification de *rendre,* suivi d'un adjectif désignant une nationalité, le français emploie des verbes formés de cet adjectif et d'une finale qui est, tantôt *iser* (franciser, italianiser, espagnoliser), tantôt *ifier* (russifier).

Or, si le verbe que vous me signalez a l'une de ces terminaisons, il n'a pas le radical convenable; car *anglan* n'a jamais appartenu, que je sache, à aucun qualificatif signifiant *anglais :* c'est tout simplement un gros barbarisme.

Le véritable verbe à employer ici est *angliciser,* formé de l'adjectif *anglicus :*

Il y a des variétés dans les bisons, ou, si l'on veut, dans les buffaloes, mot espagnol *anglicisé.*

(Chateaubriand, *Amérique,* 15.)

C'est *angliciser* que de dire rail-way au lieu de chemin de fer.

(*Grand Dict. du XIX*e *siècle.*)

ÉTRANGER

Première Question.

Je désirerais bien savoir quelle est la véritable signification de cette phrase que j'ai déjà rencontrée plusieurs fois dans les livres français : ÊTRE PIQUÉ DE LA TARENTULE LITTÉRAIRE. *Voudriez-vous bien me l'expliquer?*

—

Pendant le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, il a régné dans la Pouille et même dans une partie de l'Italie, une maladie nerveuse qui depuis s'est éteinte.

On l'attribuait à la morsure de la tarentule, une certaine araignée qui se trouvait en abondance près de Tarente, et dont le venin passait pour causer des accidents dont Valmont de Bomare (*Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Paris, 1765) parle en ces termes :

On dit que cette araignée est très-venimeuse, et que sa morsure occasionne des symptômes qui paraissent aussi singuliers que la guérison. On ajoute que ceux qui en sont mordus ont des symptômes différents; les uns chantent, les autres rient, les autres pleurent; d'autres ne cessent de crier, d'autres sont assoupis, d'autres ne peuvent dormir. Enfin, on prétend que le remède qui les soulage le plus, est de les faire danser à outrance. Pour cet effet, on leur fait entendre des symphonies qui leur plaisent le plus; on essaie divers instruments; on leur joue des airs de différentes modulations, jusqu'à ce qu'on en trouve un qui flatte le malade : alors, dit-on, le *tarentulé* saute brusquement hors du lit, et se met à danser au son de la musique médicinale jusqu'à ce qu'il soit en nage et hors d'haleine; ce qui le guérit.

La vérité est que le venin de cette bestiole n'est dangereux que pour les insectes qui lui servent de nourriture; que la maladie décrite plus haut peut aussi être déterminée par la piqûre d'autres insectes, et qu'il n'y avait que des gens de la lie du peuple et des vagabonds qui, se disant piqués de la tarentule, paraissaient guérir par la danse et la musique, et gagnaient leur vie de cette façon charlatanesque.

Mais, malgré la fausseté de cette croyance, le fait retentit à toutes les oreilles, et l'on en prit occasion pour faire l'expression figurée *être mordu de la tarentule*, qui signifie être animé de quelque vive passion :

Tous les premiers historiens des croisades semblent *mordus des mêmes tarentules* que les croisés.

(Voltaire, *Mél. hist. Panég. de saint Louis.*)

Plus tard, on a dit *être piqué de la tarentule,* expression meilleure que la précédente, parce que si l'on en croit d'Orbigny (*Dict. d'hist. nat.*, vol. 2, p. 70, par. 2) les araignées piquent, mais ne mordent pas.

Or, il résulte de ce qui précède qu'*être piqué de la tarentule littéraire* veut nécessairement dire être épris d'une vive passion pour la littérature.

×

Seconde Question.

Est-ce que l'expression BRETON BRETONNANT *peut s'employer pour signifier la langue des bas-Bretons?*

—

J'ai dit dans ma *Syllexie* « le *breton bretonnant*, la langue des Bretons de France », et cela, d'après le renseignement qui suit, trouvé dans le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier :

BRETON-BRETONNANT. s. m. redoublement imaginé, selon Pasquier (liv. I, ch. XI) pour distinguer le *langage* des Bretons, voisins de la France, des Bretons du pays de Galles. « Il n'y a rien quelconque qui ne s'y puisse dire » ou écrire, bien plus distinctement qu'en genevois, *breton-* » *bretonnant*, ou en basque (Claude Duret, *Thrésor de l'his-* » *toire des langues* ».

Mais depuis, ayant vu dans le Dictionnaire de Littré que *breton bretonnant* « ne se dit que dans les locutions » *Breton bretonnant*, pour désigner un bas-Breton, et *Bretagne bretonnante*, pour désigner le pays occupé par les bas-Bretons, j'ai réfléchi de nouveau à ce singulier adjectif, et je suis arrivé, par des considérations que je vais vous faire connaître, à la conviction qu'il est complètement impropre à désigner la langue dont vous parlez.

L'ancienne province appelée Bretagne se divise en Haute et Basse Bretagne; cette dernière renferme une population d'environ 1,100,000 habitants d'origine gauloise pure, dont les ancêtres sont venus de l'Angleterre au Ve et au VIe siècle, fuyant devant leurs vainqueurs, les Saxons et les Angles. Cette population habite le Morbihan, le Finistère et les Côtes-du-Nord (Guingamp, Lannion et partie des arrondissements de Loudéac et de Saint-Brieuc). Les Bretons de ces endroits parlent une langue particulière; on les appelle les *Bretons bretonnants,* et la partie de la Bretagne qu'ils habitent, la *Bretagne bretonnante :*

Je suis de la *Bretagne bretonnante*, et par conséquent, entêté comme un vrai Breton.

(Alexandre Dumas.)

On peut ranger M. Poussin parmi les *Bretons bretonnants* les plus fidèles à la vieille Armorique.

(Théophile Gautier.)

Ils remarquèrent une femme assise sur un de ces quartiers de roc, dans l'attitude de la plus sombre tristesse. C'était la *Bretonne bretonnante* dans toute l'acception du mot.

(Paul Deltuf, la *Bretonne*.)

Dans ces appellations, le mot *bretonnant* ne peut être que le participe d'un verbe *bretonner*, signifiant parler breton, comme le verbe *patoiser* signifie parler patois. De sorte que *Breton bretonnant* veut dire littéralement Breton qui parle breton (par opposition au Breton qui parle français), et *Bretagne bretonnante*, partie de la Bretagne où se parle l'idiome des anciens Bretons.

Or, si telle est bien la signification de *bretonnant*, est-il possible de l'appliquer au langage bas-breton?

Evidemment non, car on ne peut pas plus dire de ce langage qu'il bretonne qu'on ne peut dire du patois qu'il patoise : employé dans la dénomination du parler de la Basse-Bretagne, le participe *bretonnant* ferait un pléonasme des moins justifiables.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... il a plus sauvé de candidats qu'il n'en a *perdu*; — 2° ... qu'il soit obligé d'agir ainsi (pas de *en*); — 3° ... le plus beau qui *ait* encore été donné; — 4° ... doivent commencer *à être dans leurs petits souliers* (c'est-à-dire à être gênés); — 5° ...*personne* de moins *observateur* que nos pêcheurs; — 6° ... des plus multiples et des *plus* variées (l'adverbe *plus* se répète devant chaque adjectif); — 7° ... quelle émotion profonde a *causée* sa mort; — 8° ... sera demandée *afin de* donner aux puissances (voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 82); — 9° ... Il portait *en écharpe* une de ces trompes; 10° ... aux mains longues, aux lèvres *épaisses* (*lippu* veut dire qui a les *lèvres épaisses*); 11° ... je ne laissais pas d'être (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155); — 12° ... mais *c'étaient* de pures sentences.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Je me suis associée aux instances faites auprès du sultan pour le convaincre qu'il convient d'adopter des mesures de réforme administrative qui peuvent écarter toute cause raisonnable de mécontentement parmi ses sujets chrétiens.

2° J'écrivais hier qu'il gelait. Il a suffi que je le dise pour qu'aujourd'hui il dégèle. Nous voilà maintenant dans le marécage.

3° C'est la première application de la nouvelle loi sur la presse. Malgré tout le respect qu'on doit aux décisions de la justice, elle ne manquera pas d'être taxée de sévère.

4° M. M... comme s'il revenait d'un voyage, se disposait à monter dans son appartement lorsque le concierge l'arrêta au passage, et, d'un ton acerbe, lui observa qu'il eût à chercher un autre domicile.

5° Tous les jours le *Français* crie par dessus les toits que son ministre bien-aimé combat les bonapartistes. Tous les jours ceux-ci se plaignent d'être en butte à l'hostilité de l'administration pour mieux cacher leur jeu.

6° Je ne sais qui est-ce qui avait persuadé à Méry que les bossus étaient d'excellents fétiches, et qu'il suffisait de toucher leur bosse pour se trouver immédiatement en relations avec la fortune.

7° C'est à M. Coquelin qu'est échu le rôle difficile du duc des Septmons. Mais de quoi allé-je m'aviser de parler de rôle difficile? Est-ce que tous les rôles ne sont pas difficiles dans l'*Etrangère?*

8° Mais il est à prévoir que bien d'autres questions, celles-ci inopportunées et prématurées seront soulevées, sur lesquelles M. Debrousse a su conserver une indépendance que d'autres n'ont pas.

9° Il faut cependant s'attendre peut-être à d'autre chose de pire comme manœuvre de la dernière heure.

10° Oh! riez et vous gaussez de moi si le cœur vous en dit, je n'en ai cure sur mon âme.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

(*Suite.*)

On dit encore souvent *cela est arrivé, ce dit-on; cela s'est fait*, ce *dit-il;* il faut dire *dit-on* et *dit-il*, sans mettre le pronom *ce*.

Il ne faut pas dire *outre à ce que cela se passa de cette maniere;* il faut dire *outre que cela*.

Ne dites pas *il y a-t'il de meilleure marchandise que celle-là que je vous donne;* mais dites *y a-t'il de meilleure marchandise que celle que je vous donne.*

Je sçay qu'il fera plus qui ne vous promet pas est une mauvaise expression; dites *plus qu'il ne vous promet*.

D'autres disent *ils iront où je ne sçay pas encore;* il faut dire *ils iront où je ne sçay encore*.

Plusieurs disent *j'iray là sans point de faute,* il faut dire *sans faute* (1668).

Maintes femmes disent *quand c'est que je suis habillée, je ne puis rien faire;* elles devraient dire *quand je suis habillée*.

Au lieu de *quand est-ce qu'il arrivera,* il faut dire *quand arrivera-t'il?*

Il ne faut pas mettre *pour* devant *afin de;* ainsi la phrase suivante est mauvaise : *j'ay fait cela pour afin de lui faire connaître la verité.*

Mauvaise aussi cette autre : *Cet homme est fâcheux, voire mesme insupportable;* il faut supprimer *voire mesme,* et le remplacer par *et*.

Quelques-uns disent *il sçait parfaitement et sçavamment joüer du clavecin;* l'un des deux est superflu et constitue une faute.

Beaucoup de gens disent *par apres* et *en apres;* c'est ridicule, il faut dire *apres*.

Se bien garder de dire *à moins que de faire cela;* le *que* est de trop, il faut dire *à moins de faire.*

On dit encore *bien loin de m'avoir recompensé;* c'est mal, il faut dire simplement *loin de.*

On dit aussi, ce qui est mal, *jusqu'à aujourd'huy*, il faut dire *jusques aujourd'huy.*

Il faut dire *il commença d'avoüer* et non *il commença à avoüer.*

Il y a des gens qui ne peuvent parler sans mettre des « superflus » de mots; ils disent *cet homme est lâche et paresseux*, comme si ces deux mots n'avaient pas la même signification.

Il a signé ce contract de sa main, dit-on quelquefois; il faut dire simplement *il a signé ce contract.*

Il est si vray, qu'il l'a confessé de sa propre bouche, superfluité; il suffit de dire *il l'a confessé.*

Il se trouve aussi plusieurs personnes qui font un mélange de syllabes assez mal à propos; par exemple, elles diront *j'ay receu des lettres du dix, du treize, du quatorziesme du courant*, tandis qu'il faut dire *j'ay receu toutes vos lettres, une du treiziesme, une du quatorziesme du courant.*

TROISIÈME PARTIE.

Il est question ici des mots corrompus et mal prononcés.

Marguerite Buffet voit des personnes qui ne font pas de fautes dans la langue française, mais qui la prononcent si mal, qu'il semble que de chaque mot elles dérobent quelques syllabes, ne faisant jamais entendre les dernières, qui sont les plus nécessaires; par exemple, quantité de personnes disent *je ne lairay pas de faire telle chose.* Il faut dire en prononçant les *s, je ne laisseray.*

Répondant à quelque demande, on dit ordinairement *ce qui vous plaira*, en mangeant une *l;* il faut la faire un peu sonner, et dire *ce qu'il.*

Beaucoup de personnes se servent encore de cette « méchante » prononciation; elles disent *vous irest en tel endroit, vous ferest telle chose.* Il faut dire *irez, ferez.*

Il s'en trouve encore qui ne savent s'il faut dire un *portrait* ou un *pourtrait;* il faut prononcer *portrait* et *portraire.*

Plusieurs prononcent *segret, segrettement;* il faut faire entendre un *c*, et dire *secret, secretement.*

On prononce aussi par erreur *vacabons* au lieu de *vagabons.*

Bien des gens disent, ne se doutant point qu'ils font une faute, *c'est mon fillol, c'est ma fiolle;* la seule bonne manière est *filleul, filleule.*

D'autres pensent raffiner en disant un *foussé*, quand on doit dire un *fossé.*

Il y en a encore qui disent la *chouse, arrouser;* on n'emploie plus ces vieilles prononciations, qui ne servent qu'à corrompre la plus belle de toutes les langues, qui est la française; on doit dire la *chose, arroser.*

Plusieurs prononcent des *nantilles* (1668); il faut dire des *lentilles.*

Ne dites pas *il n'a pas pour survenir à la necessité;* dans « ce » rencontre, il faut dire *subvenir.*

Quoy que l'on die et *quoy que l'on dise* sont fort en usage tous deux; mais le premier est le meilleur.

Beaucoup de personnes disent *segond, segondement;* et il y a même des femmes qui en ont tellement l'habitude qu'elles ne l'écrivent point autrement; il faut dire *second, secondement.*

Voici un cas où bien peu de gens « s'exemptent » de faire des fautes : ils disent *en ce temps-cy il faut se vêtir;* il faut dire *en ce temps icy*, qui est la seule expression convenable, quoique *en ce temps-cy* semble être en usage.

Faut-il dire les *jours caniculiers* ou *les jours caniculaires?* La dernière expression est la plus en usage.

Il ne faut ni prononcer ni écrire *anagrame*, la véritable expression est *anagramme* avec deux *m.*

C'est fort mal prononcer que de dire *c'est un vieux homme, c'est un vieux habit;* il faut dire *vieil.*

On demande lequel est le mieux de *il est marry* ou de *il est merry.* Ils ne sont condamnés ni l'un ni l'autre; mais ceux qui suivent le bel usage trouvent ces termes un peu anciens.

Il faut laisser *au prealable* et *prealablement* pour les gens de chicane.

En parlant d'un homme riche, plusieurs disent *il a valant*, d'autres, *il a vaillant;* ce dernier est le meilleur, bien qu'il soit contre la règle.

Marguerite Buffet voit bien des personnes qui disent *drés que je seray en estat* au lieu de *dés que.*

Beaucoup se trompent dans la prononciation de *gangreine;* quoiqu'écrit ainsi, ce mot doit se prononcer *cangreine.*

Il y en a qui disent *canesson* au lieu de *calson.*

Plier et *ployer* diffèrent; il faut dire *ployer les genoüils* et *plier le linge.*

Il ne faut pas confondre *consumer* et *consommer;* en ce qui regarde un mariage, par exemple, il faut dire *consommer;* autrement, il faut employer *consumer*, et dire *il a consumé tout son bien.*

Plusieurs personnes prononcent *pourceleine;* il faut dire *porceline.*

Dans les mots *ingredient, inconvenient, expedient, escient*, la finale *ient* doit sonner *ian.*

Marguerite Buffet a entendu un grand nombre de personnes dire *compagnée* pour *compagnie*, ce qui est très-ridicule; il faut un peu faire sonner l'*i*, le mot ayant ainsi plus de grâce.

Plusieurs pensent bien dire en prononçant deux *c* dans le mot *ocean;* ils sont dans l'erreur.

On dit encore dans beaucoup d'occasions *dites l'y telle chose;* il faut prononcer *lui*, autrement c'est ridicule.

Il y a des personnes qui prononcent *neautmoins*, quand il faut prononcer *neantmoins* (1668).

En terme de Palais, on prononce *submission;* il faut dire *soûmission*, qui est mieux.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Histoire de la Révolution de 1870-71; par Jules Claretie. Édition illustrée par les plus célèbres artistes. Livraisons 1 à 48. (T. 1 et 2). In-8°, x-755 p. Paris, lib. illustrée. Chaque livraison, 25 cent.; chaque volume, 6 fr.

L'Empereur Claude; par Lucien Double. In-18 jésus, 266 p. Paris, lib. Sandoz et Fishbacher.

L'Amour au XVIIIe siècle; par Edmond et J. de Goncourt. In-8° carré, 176 p. avec encadrement et 3 grav. à l'eau-forte. Paris, lib. Dentu.

Lettres d'un bibliographe. 4e série, ornée de 6 pl. et de plusieurs fac-simile; par J. P. A. Madden. In-8°, XIX-287 p. Paris, lib. Leroux.

Œuvres de Rabelais, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du 5e livre restitués d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, et précédées d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes et particulièrement sur les travaux de J. Le Duchat, de S. de l'Aulnay et de P. Lacroix (bibliophile), éclaircie quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire, par Louis Barré, ancien professeur de philosophie. In-18 jésus, 616 p. et portr. Paris, lib. Garnier frères.

Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. 21e et 22e éditions. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Notre-Dame de Paris; par Victor Hugo. Nouvelle édition. 2 vol. in-18 jésus. VII-750 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr.

La Nouvelle Héloïse; par J. J. Rousseau. Edition illustrée de vignettes sur bois. In-4° à 2 col., 160 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 2 fr. 10 cent.

Œuvres complètes de Diderot revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la bibliothèque de l'Ermitage. Notices, notes, table analytique. Etude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIIIe siècle, par J. Assézat. T. 10. Beaux-Arts. I. Arts du dessin (salons). In-8°, 529 p. Paris, lib. Garnier frères. 6 fr.

L'Année scientifique et industrielle, ou Exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention en France et à l'étranger; accompagné d'une nécrologie scientifique; par Louis Figuier. 19e année (1875). In-18 jésus, 516 p. et gr. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50 cent.

Histoire de France; par J. Michelet. Illustrée par D. Vierge. Livraisons 10 à 13 (fin du tome 1). In-8° XLVII-289-370 p. Paris, lib. internationale. La livraison, 50 c.

Une femme sans cœur; par Mme Renly-Lebas. In-18 jésus, 256 p. Paris, lib. Sandoz et Fishbacher.

La Province en décembre 1851. Étude historique sur le coup d'État; par Eugène Ténot. Nouvelle édition. In-8°, VI-338 p. Paris, bureaux du Siècle. 6 fr.

Jack, mœurs contemporaines; par Alphonse Daudet. 2 vol. in-18 jésus. 770 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Œuvres complètes d'Alfred de Musset. Edition ornée de 28 gravures d'après les dessins de M. Bida, d'un portrait gravé par Flameng d'après l'original de M. Landelle et accompagnée d'une notice sur Alfred de Musset par son frère. 10 vol. in-8°, 3944 p. Lib. Charpentier et Cie. 75 francs.

Publications antérieures :

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES VIBRATIONS POÉTIQUES. — Par AUGUSTE BALUFFE. — Un vol. in-18. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

REVERS DE MÉDAILLES. — Par ALPHONSE BAUDOUIN. — Poésies. — Chez l'auteur à Bar-sur-Aube (Aube).

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par PAUL HECQUET-BOUGRAND — Paris, Victor Sarlit, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

L'HOMME ADULTÈRE — Par MARIUS ROUX. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres — Palais-Royal, 17 et 19, Galerie d'Orléans — Prix : 3 fr.

BÉNÉDICTE. — Par S. BLANDY. — Paris. librairie académique Didier et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Chacune des 7 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES

Manuscrits de la Bibliothèque de Tours.

Par M. A. DORANGE, Conservateur.

Gros in-quarto à 2 colonnes de 583 pages.

Cet ouvrage, qui a coûté dix ans de travail à son auteur, a été apprécié comme il suit par M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale (*Journal officiel* du 29 juin 1875) :

« La ville de Tours possède une des plus riches collections de manuscrits qui existent en France. La description qu'en donne M. Dorange, dans son Catalogue descriptif et raisonné de la bibliothèque de Tours, rendra de réels services à la science. C'est dans cette collection que M. Luzarche a découvert le drame d'Adam, et que M. Thurot a trouvé un manuscrit qui a notablement amélioré le texte des lettres familières de Cicéron. Le travail de M. Dorange permettra de faire encore plus d'une découverte intéressante. La municipalité de Tours, qui a fait les frais du Catalogue, mérite aussi la reconnaissance des savants. »

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Les Professeurs de français désirant trouver des places en Angleterre peuvent s'adresser en toute confiance au Secrétaire du *Collége des Précepeurs*, 42, Queen Square à Londres, W. C, qui leur indiquera les formalités à remplir pour se faire inscrire sur le registre des demandes d'emploi ouvert dans cet établissement.

II.

Une lettre reçue dernièrement de Litchfield (Etat de Connecticut) informe le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* qu'il est très-facile de se procurer des places de professeur de français dans les Etats-Unis d'Amérique. — S'adresser à M. J. W. Schermerhorn, 430, Broome Street, à New-York. — *Affranchir*.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le seizième *Concours poétique*, ouvert à Bordeaux le 15 février, sera clos le 1er juin 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrange, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde) — *Affranchir*.

Société d'émulation de Cambrai. Extrait du programme des questions mises au concours pour 1876. *Poésie*. Le sujet et l'étendue de la pièce destinée à le traiter, sont laissés au choix des concurrents. — Une *lyre d'argent* ou une médaille dont la nature et la valeur sont subordonnées au mérite de l'ouvrage, sont affectées également à ce concours. — Les travaux et mémoires *inédits et n'ayant jamais figuré dans aucun concours* seront seuls admis. Ils porteront une épigraphe répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et devront être adressés, franco, *avant le 1er Juin 1876* au Président ou au Secrétaire général de la Société. — Les œuvres non couronnées ne sont pas rendues, et les plis cachetés qui les accompagnent sont brûlés en séance.

Société florimontane d'Annecy. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. - Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

La Société académique de Saint-Quentin propose des médailles d'or pour les sujets suivants, mis au concours pour l'année 1876 : *Poésie*. — Sujet laissé au choix des concurrents. *Cantates*. — Sujet également laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'homme), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. — La Cantate de 1876 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1877. *Littérature*. — 1re question : « Etude sur la poésie contemporaine. » — 2e question : « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions sociales. »

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 23. — 1er Avril 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

Le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* vient d'être officiellement informé que, sur le rapport de sa commission des récompenses, le Conseil supérieur de la *Société libre pour le développement de l'Instruction et de l'Education populaires* lui a décerné une MÉDAILLE D'HONNEUR dans sa réunion du 7 mars 1876.

SOMMAIRE.

Communication sur l'étymologie de *Calembour*; — Explication de *Avoir du foin dans ses bottes*; — Origine de *Machin* servant à désigner une personne; — Pourquoi *Après être parti* et *Avant d'être parti*; — L'expression *Je ne sache pas*. || Etymologie de *Loup-garou*; — Ce que signifie *Un roi in partibus*; — Pourquoi *Avoir vu le loup* signifie être enroué. || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Renseignements aux professeurs français || Concours littéraires.

FRANCE

COMMUNICATION.

Le 8 mars dernier, un ancien abonné m'a adressé, au sujet de l'étymologie de *calembour*, dont j'ai parlé dans le *Courrier de Vaugelas* (2e année, p. 177), la communication suivante, qu'il a découpée (exemple à imiter) dans le journal le *Temps* du 2 février 1875 :

M. Victorien Sardou vient de publier dans le *Figaro* une étude sur l'origine du mot *calembour*. D'après M. Littré, le mot *calembour* vient du nom de l'abbé de Calemberg, personnage plaisant des contes allemands. D'après d'autres commentateurs, il nous aurait été légué, soit par le comte Calemberg, de Westphalie, soit par un apothicaire qui s'appelait Calembour. Mais M. Victorien Sardou n'est pas de cet avis; il estime que l'on peut renvoyer le comte Calemberg en Westphalie et inviter l'apothicaire à l'y suivre.

L'étymologie de M. Sardou est bien différente. *Calembour* n'aurait pas d'autre origine que le mot français *calambour*, bois odorant de l'Inde.

De porter cette boîte en bois de calambour
A mon père, monsieur l'électeur de Neubourg.

(*Ruy-Blas*, acte II, sc. V.)

Comment M. Sardou justifie-t-il cette interprétation? C'est le hasard seul auquel il l'aurait due. M. Sardou est un collectionneur : il lui est arrivé d'acheter, il y a quelques années, à la mort du petit-fils de Favart, un lot de vieux papiers provenant de son très spirituel grand-père.

Or, dans cet achat, se trouvait un manuscrit écrit de la main de Fuzelier, et contenant les *Montgenettes*, un recueil de chansons composées à Montgent par de bons vivants de la joyeuse société d'autrefois. L'abbé Chérier, censeur royal, était seul à court au milieu de ces improvisateurs intrépides. Un beau jour, le voilà qui arrive tout fier d'une subite inspiration. Mais laissons parler Fuzelier :

« Le gros abbé courant le matin, presque nu, malgré la bise, dans les chambres de Montgent, s'écria qu'il venait d'enfanter une *jolé* (sic) chanson, et pour le premier, il chanta d'abord sur l'air, *Plaignons le malheur de Lulli*, etc...

Pleurons tous en ce jour...

« Après ce beau vers, sa muse, fatiguée de cet effort spirituel, fit une pause prudente et nécessaire.

« La compagnie, charmée d'un si heureux début, le presse d'achever. Le poète léger recommença :

Pleurons tous en ce jour...

et s'arrêta là une seconde fois...

« On le conjura de continuer un ouvrage qui promettait tant. Enfin, après avoir invoqué Apollon et remonté sa lyre, il entonna pour la troisième fois avec une emphase digne du sujet :

Pleurons tous en ce jour...
Du bois de calambour...

« Son Pégase essoufflé ne peut faire un pas de plus, il s'arrête court. — Ce poème ébauché risquait d'avoir le sort de l'*Enéide* et de n'être pas achevé, si Mareuil, osant suivre ce nouveau Virgile, n'avait pas sur-le-champ terminé cette importante affaire comme il suit :

Pleurons tous en ce jour
Du bois de Calanbour...
Crioit d'une voix emphatique
Un abbé qui n'est pas éthique.
Aussitôt en chœur on lui dit,
Il a mal à l'esprit.

Et, après avoir reproduit ces vers de fermier-général, Fuzelier ajoute :

« Ce mot de *calanbour* fut tant répété ce jour-là et depuis par la société de Montgent, pour signifier comique-

ment et allégoriquement fadaise; baliverne, pauvreté, qu'il a fait fortune et est devenu proverbe. »

Mareuil d'ailleurs fit incontinent la chanson suivante :

Sur l'air : *Tout cela m'est indifférent.*

Pour ne jamais demeurer court
Prenez gaule de Calanbour.
Touchez avec cette baguette
Le stupide ou l'homme d'esprit,
Vous verrez que d'une sornette
Ainsi que d'un bon mot il rit.

Quelle est la conclusion de M. Sardou ?

« Ne conçoit-on pas très bien, dit-il, que, franchissant les limites de Montgent, et propagée au dehors par les gens de tout rang, auxquels Fuzelier fait allusion, la locution nouvelle se soit insensiblement transformée sur la route; et que, s'écartant de plus en plus de sa signification première, elle en soit venue tout doucement à ne plus désigner seulement une *sottise*, mais aussi, et par la ressemblance des deux mots, une *calembredaine* (mot, n'en déplaise à M. Littré, bien antérieur à *calembour*), — puis le *coq-à-l'âne*, — l'*équivoque*. et enfin *le jeu de mots* tout spécial qu'elle caractérise aujourd'hui, — et qui, depuis longtemps, attendait une expression qui lui fût propre? — De telle sorte qu'ayant enfin vers 1760 son droit de bourgeoisie, — le *calembour* n'attendait plus que M. de Bièvre pour obtenir de lui ses titres de noblesse.

« Je crois donc, jusqu'à nouvel ordre, que l'étymologie est bien là, et qu'il ne faut pas la chercher ailleurs. »

Tous mes remercîments à la personne qui a bien voulu prendre la peine de m'envoyer cet excellent article. Quand j'aurai eu le temps d'y réfléchir, je donnerai volontiers mon appréciation sur l'étymologie proposée par M. Sardou, laquelle, tout d'abord, me semble avoir de grandes chances pour être préférée à celle dont je me suis montré partisan autrefois.

×

Première Question.

Comment expliquez-vous la locution populaire METTRE DU FOIN DANS SES BOTTES *signifiant devenir riche?*

—

Il a été donné plusieurs explications de ce proverbe; en voici les principales :

1° Au temps des chaussures à la poulaine, dont la grandeur était proportionnée au rang de ceux qui les portaient, on garnissait ordinairement de foin les vides que les pieds ne devaient pas remplir dans ces chaussures : c'est, dit Quitard, ce qui a donné lieu à l'expression proverbiale *Il a mis du foin dans ses bottes*, qu'on emploie en parlant d'un homme devenu riche par des moyens peu honnêtes. C'est comme si l'on disait voilà un homme dont les bottes ne sont pas faites pour lui.

— Il n'y avait aucun déshonneur à mettre du foin dans des souliers à la poulaine, puisque cette chaussure était à la mode; comment ce fait pourrait-il expliquer *mettre du foin dans ses bottes*, qui implique une suite d'actions que la morale réprouve?

2° A l'occasion du vers 640 du chant Ier de la *Chanson de Roland*, vers ainsi conçu :

Il les ad prises, *en sa hoese les boute*,

Génin fait remarquer qu'autrefois l'usage était, à ce qu'il paraît, de déposer les petits objets précieux dans sa botte comme dans une poche. Ne se pourrait-il pas bien que *mettre du foin dans ses bottes* fût une allusion à cette pratique?

— Je ne nie pas l'existence d'un tel usage, car Naymes ayant tué le gripon (griffon) qui avait attaqué son cheval au passage du terrible Aspremont, lui coupe une patte :

Naymes la prist, qui fut moult sages hom;
Met l'en sa hoese, montrera l'à Karlon.

(*Agolant*, 448.)

Mais ce qui me paraît plus que douteux, c'est qu'on ait jamais mis du foin dans la tige de sa botte, comme on a pu y mettre un bijou.

3° Le mot *foin* s'est prononcé autrefois *fain*, comme le montrent les exemples suivants, où il a justement cette orthographe :

Le cheval corut attachier
A un arbre parmi le frain;
Ilec pest de l'erbe et dou *fain*.

(*Renard*, 19266.)

Un asne esliroit plus tost *fain* que or.

(Oresme, *Eth.* 309.)

C'est à entendre que ils [les serfs anglois] doivent par servage les *faings* faner et mettre à l'hostel.

(Froissart, II, II, 106.)

Or, la langue latine avait un mot, *fœnus*, qui signifiait gain, intérêt, profit, et qui, grâce à son identité de radical avec *fœnum*, foin, a dû sonner aussi *fain*. La locution dont il s'agit ne serait-elle point une allusion à *fœnus?* Elle signifierait ainsi que la personne dont on parle a fait un grand bénéfice, un grand profit.

— Il est vrai que *foin* s'est prononcé autrefois *fain*, mais pour que cette explication fût admissible, il faudrait que l'on trouvât le mot *fœnus* sous la forme *foin*, et on ne l'y trouve nulle part, ce mot n'ayant pas passé du latin en français.

4° D'après M. Littré, *mettre du foin dans ses bottes*, locution équivalente à *mettre de la paille dans ses sabots*, provient de l'usage de garnir ses chaussures de paille, de foin, pour qu'elles ne blessent pas le pied.

— Cette solution est certainement la meilleure de celles qui ont été proposées jusqu'ici; mais il y manque quelque chose, car elle ne rend pas compte de l'idée d'improbité contenue dans *mettre du foin dans ses bottes*.

Voici, il me semble, la véritable explication de cette phrase proverbiale :

Mettre de la paille dans ses souliers, qui signifie, au propre, se mettre à l'aise pour marcher, a été employé, au figuré, parmi les nombreux euphémismes usités il y a quelques siècles pour signifier prendre le bien d'autrui, preuve le passage suivant des *Avantures de M. d'Assoucy* (liv. I, ch. 3, p. 64) :

Que diray-je plus, autant d'hommes, autant de larrons; et autant de larrons différens, autant de titres particuliers, comme :

Rançonner, faire venir l'eau au moulin, faire un trou à la nuit, tirer d'un sac deux moutures, joüer de la harpe, griveler, grapiller, plumer la poule sans crier, sophistiquer, frelatter, faire du bien d'autruy large courroye, donner à manger à la pie, *mettre de la paille en ses souliers*, plier la toilette, alliage, corvée, monopole.

Or, lorsque, plus tard, on eut créé l'expression similaire *mettre du foin dans ses bottes*, qui, au propre, a un

sens parfaitement identique à celui de son modèle (se mettre à l'aise dans sa chaussure), cette expression naturellement prit, au figuré, la même signification que *mettre de la paille dans ses souliers*, c'est-à-dire celle de devenir riche par des moyens qui ne sont pas honnêtes.

—

Si je ne me trompe, les deux expressions dont je viens de parler ne doivent pas s'employer indifféremment l'une pour l'autre. En effet, c'étaient les plus pauvres gens qui, autrefois, mettaient de la paille dans leurs souliers, comme le donne à entendre ce passage de la *Satyre Ménippée* (ch. IX, par 345, éd. de 1852) :

Au contraire des quemands et belitres qui, pour abuser le monde, *mettent de la paille en leurs souliers*, se salpaudrants les jambes pour mieux trembler le grelot.

En conséquence, je crois que *mettre de la paille dans ses souliers*, doit se dire de personnes de la plus basse condition, et que *mettre du foin dans ses bottes* convient à des gens d'une condition plus relevée.

×

Seconde Question.

Je lis dans le Dictionnaire de Littré que MACHIN, *qui s'emploie dans la langue très-familière pour désigner une personne ou un objet dont on ne se rappelle pas le nom, est une corruption de* MACHINE. *Est-ce votre avis, et, dans le cas contraire, quelle étymologie proposeriez-vous à la place de celle-ci?*

—

Attendu que l'on qualifie ordinairement de *machine* une personne qui fait quelque chose sans s'en rendre compte, et qu'en désignant quelqu'un par *machin* on n'a nullement l'intention de lui faire un mauvais compliment, je crois que ce mot ne peut avoir l'étymologie qu'indique M. Littré, et voici celle que je propose :

De l'allemand *mædchen*, fille, est dérivé le vieux mot français *meschine* qui, en conséquence de son origine, signifiait jeune fille, fillette, servante, comme le montrent les citations suivantes :

En la chambre ot une *meschine*,
Qui molt ert de gentill orine;
Li Preudom norrir la fesoit,
A mollier panre la voloit.
(Barbazan, II, 56.)

Cele a apelé sa *meschine*,
Et li comande que grant erre
Alast léenz sa cuve querre.
(Idem., III, p. 93.)

Quant riens ne sai de son covine,
Se el est Dame ne *meschine*
Por qui est mis en tel error,
Et por qui sueffre grant dolor.
(Idem., II, p. 55.)

Et comme un nom à finale féminine désignant une femme exige en quelque sorte le même nom à finale masculine pour désigner un homme, de *meschine* on fit *meschin*, qui signifia jeune homme, valet, serviteur, ce dont voici la preuve évidente :

Un siens voisins molt le requist
Que il sa maison li vendist;
Mais li *meschins* vendre ne volt.
(Barbazan, II, p. 113.)

S'oïst de l'oisillon le chant,
Se li semblast-il maintenant
Qu'il fust *meschins* et Damoisiaus.
(Idem. III. p. 118.)

Or, avec le temps, le nom de *meschine* (prononcé *méchine*) est devenu *machine* : si ma mémoire est bonne, à Illiers, petite ville du département d'Eure-et-Loir, j'ai entendu dire plusieurs fois la *petite machine* pour désigner familièrement une jeune fille dont on voulait parler sans la nommer. Ne peut-on pas conclure de là qu'une altération analogue a fait appeler *machin*, au lieu de *meschin*, d'abord un jeune homme, puis un homme d'un âge quelconque, et, enfin, tout objet dont on avait oublié le nom?

—

Le substantif *meschin*, comme ses synonymes *vallet* et *sergent*, est devenu nom propre; mais son origine inconnue l'a fait généralement écrire *Méchain*, avec un *a*, comme dans le nom du célèbre astronome qui fut chargé de mesurer l'arc du méridien compris entre Rhodez et Barcelone. C'est une faute; la véritable orthographe est *Méchin*.

×

Troisième Question.

Pourquoi dit-on APRÈS ÊTRE PARTI, *quand on dit* AVANT D'ÊTRE PARTI?

—

Dans l'origine, la préposition *avant* s'est construite comme *après*, c'est-à-dire sans qu'on mît la préposition *de* entre elle et l'infinitif qui la pouvait suivre, ce dont voici la preuve :

Ce que j'ay à faire *avant mourir*, pour l'achever tout loisir me semble court, feust ce [œuvre] d'un' heure.
(Montaigne, I, 78.)

A la guerre, *avant aller* aux factions, chascun s'essaye de son costé de gaigner la bonne grace des Dieux.
(La Boëtie 148.)

L'empereur eust mieux fait de se asseurer par alliance avecques vous *avant laisser* joindre deux telles puissances.
(Marguerite, *Lett.* 127.)

Mais souvent cette préposition admettait *que* ou *que de* entre elle et l'infinitif, et cette construction finit par l'emporter :

Le roi René l'institua en son lieu, *avant que mourir*.
(Commines, VII, 1.)

Ils les advertissoient un mois *avant que de mettre* leur exercite aux champs.
(Montaigne, I, 25.)

Il luy fault desloger *avant qu'*avoir marié sa fille.
(Idem, I, 79.)

Avant que finir ce discours-ci, il faut aussi parler de la fausse concorde.
(Lanoue, 61.)

Tu enquiers et escoutes *avant que de condamner*, et luy condamne *avant que ouïr* les parties.
(Amyot, *Rom.* 9.)

Or, au XVIIIe siècle, on proscrivit *que* comme barbarisme entre *avant* et l'infinitif (Vaugelas, *Rem.*, t. II, p. 240), puis *que de*, qui resta seul permis dans cet endroit, se réduisit bientôt à *de*; et voilà pourquoi la construction de *après* n'ayant subi, elle, aucun changement, nous disons *avant d'être parti* et *après être parti*.

Quatrième Question.

Je vous serais bien obligé de m'éclairer sur le mérite de cette locution : JE NE SACHE PAS, *etc. A chaque instant et dans toutes les publications on la trouve, et cependant, quoi de plus illogique qu'un subjonctif servant de présent! C'est donc un barbarisme?*

—

L'explication que vous me demandez a déjà été donnée deux fois dans le *Courrier de Vaugelas* (3e année, p. 170, et 5e année, p. 188) ; je regrette vivement que la règle que j'ai dû m'imposer relativement aux questions déjà traitées dans ce journal ne me permette pas de la donner une fois de plus.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous prierais de vouloir bien traiter, dans un de vos prochains numéros, de la véritable signification du mot LOUP-GAROU ; *je ne comprends pas comment cette expression peut désigner un homme.*

—

La croyance à la lycanthropie qui, pour l'honneur de la raison humaine, n'a jamais été qu'une croyance populaire, est venue des Grecs, sinon des Égyptiens, jusqu'à nous, chez qui elle a fleuri pendant tout le moyen âge.

Nos pères appelaient *loup-garou,* ou simplement *garou,* l'homme qu'ils croyaient transformé en loup :

Come *garous* jete la main,
Si l'aërt [la saisit] à la cote au sein,
Encontre val tout la descire.

(*Amadas et Ydoine*, cité par le dict. de Littré.)

Il suffit donc, pour répondre à votre question, de dire ce que signifie le mot *garou.*

Dans les premiers temps de notre langue, ce mot avait les formes *warouls, warous, vairous, vairols*, etc. :

Onques lions ne leus *warous*
Ne fist si grand essil de proie.

(*Robert le Diable.*)

Le *w* initial semble indiquer ici une origine germanique ; voyons ce qu'il en est.

Loup-garou se dit comme il suit dans la langue allemande et dans ses congénères :

En allemand : *wæhrwolf.*
En anglais : *werewolf.*
En hollandais : *weerwolf.*
En anglo-saxon : *Vere wolf.*
En danois : *Var-ulv.*
En suédois : *Var-ulf.*

Or, il est facile de voir que tous ces mots sont composés des deux mêmes éléments sous des formes plus ou moins différentes : *wæhr = were = veer = vere = var*, et *wolf = ulv = ulf ;* et comme le premier n'est autre que *vair = ver* qui, en gothique et en celtique, correspond au latin *vir*, j'en conclus avec certitude, sachant que le second signifie *loup :*

1° Que *garou*, qui a le même sens que *loup-garou*, comme je l'ai fait remarquer plus haut, veut dire *homme loup ;*

2° Que, par conséquent, *loup-garou* signifie littéralement *loup homme loup*, ce qui en fait un des pléonasmes les plus singuliers de notre langue.

—

Quoique *loup-garou* ait un analogue dans le bas-breton *bleizgarô* (où le mot *bleiz* signifie *loup*) et aussi dans le wallon et dans le berrichon (qui disent, le premier *leu warou,* le second *loup-berou*), je crois que *garou*, tout seul, c'est-à-dire comme l'ont employé autrefois les Normands (sous la forme *garwall*), et comme l'emploient encore de nos jours les paysans du pays chartrain ainsi que les peuples parlant les langues germaniques que je viens de mentionner, vaut infiniment mieux que précédé de *loup.*

×

Seconde Question.

J'ai vu dernièrement cette expression dans un journal français : « C'est un roi IN PARTIBUS. *» Qu'est-ce que cela veut dire exactement, je vous prie ?*

—

Parmi ses diverses significations, le mot latin *pars* (*tis*) a celle de contrée, et *in partibus*, qu'on fait ordinairement suivre de *infidelium* (des infidèles), signifie mot à mot *dans les pays des infidèles.*

Cette expression se joint ordinairement au mot *évêque* ou *archevêque ;* de sorte que *évêque in partibus infidelium,* et, par abréviation, *évêque in partibus*, se dit d'un évêque dont le diocèse est dans un pays occupé par des gens qui ne sont point de sa religion, et qui, par conséquent, n'a point de siége effectif :

Paul de Gondi était *archevêque in partibus* de Corinthe ; on lui avait donné ce titre pour qu'il pût remplir les fonctions épiscopales comme coadjuteur de l'archevêque de Paris.

(Chéruel, *Dict. hist.* p. 391.)

Or, par analogie de position, on appelle *roi in partibus* celui qui, victime d'une révolution, attend à l'étranger que son peuple revienne à d'autres sentiments, car, pour un temps plus ou moins long, il a son siége, lui aussi, au milieu des infidèles.

—

Dans le langage plaisant, *in partibus* est usité pour signifier sans fonctions, en disponibilité. Ainsi on dit très-bien *un professeur in partibus, un préfet in partibus,* pour désigner un professeur qui a été révoqué, un préfet auquel l'administration crée des loisirs forcés.

×

Troisième Question.

*Pourquoi dit-on d'une personne enrouée qu'*ELLE A VU LE LOUP ? *Je vous serais bien reconnaissante si vous pouviez me donner cette explication.*

—

Les anciens étaient persuadés que les regards du loup aussi bien que ceux du serpent avaient une puissance fascinatrice et une influence visible. On croit, dit Pline, que si un loup voit un homme avant d'en avoir été aperçu, il lui fait instantanément perdre la voix. Dans une des églogues de Virgile (trad. Nisard,

p. 179, col. 1), Mœris, privé de la voix, attribue son malheur à ce qu'un loup l'a vu le premier :

Le temps emporte tout, même l'esprit : je me souviens qu'enfant je ne finissais de chanter qu'avec les soleils des longs jours : comment ai-je oublié tant de chansons? ma voix même s'en va : *quelque loup le premier aura vu Méris.*

Or, c'est cette croyance, passée chez nous avec tant d'autres n'ayant pas plus de fondement, qui a donné lieu à l'expression *il a vu le loup* (à laquelle je préférerais *il a été vu du loup*) dont je puis, M. Littré aidant, vous offrir cet exemple, qui remonte au XVIe siècle :

Ce disant, regardoit la princesse d'un œil si langoureux, qu'il lui ôta la force de rien répondre, perdant la parole, comme ceux *qui ont vu le loup* sans y penser.

(*Vieux Conteurs, Printemps d'Yver*, p. 586, col. 1.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... des mesures de réforme administratives qui *puissent* écarter ; — 2° ... Il a suffi que je le *disse* pour ; — 3° ... elle ne manquera pas d'être taxée de *sévérité* ; — 4° ... lui *fit observer* qu'il eût à chercher ; — 5° ... crie *sur* les toits ; — 6° ... Je ne sais *qui* avait persuadé à Méry ; — 7° ... Mais de quoi *allais-je* m'aviser ; — 8° ... celles-ci *inopportunes* et prématurées ; — 9° ... à d'autre chose de *pis* ; — 10° ... Oh ! riez et *gaussez-vous* de moi.

Phrases à corriger

trouvées dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Dès que je parais dans une circonscription conservatrice, soupire le triste M. Buffet, crac!... je ne sais pas comment cela se fait, mais les électeurs deviennent subitement démagogues.

2° Le *Journal officiel* donne avis que MM. les membres du Sénat et de la Chambre des députés sont priés de faire connaître leur adresse au secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale dès après leur arrivée.

3° La conversation dura plusieurs heures, sans jamais varier. A la fin, pourtant, l'heure du dîner ayant sonné, il fallut conclure avant que de se séparer.

4° La soutane de l'abbé Pison paraissait bâtie pour l'éternité. La vérité était que le bon abbé ne se vêtissait que de défroques de certains confrères.

5° Parfois, certaines gens, moins confiantes et désireuses de trouver un bon marché, achetaient elles-mêmes la cire, chez le fabricant.

6° La bouquetière pousse un cri, et, furieuse, porte les mains sur sa tête. Mais soudain, elle s'arrête et ne se défrise pas les cheveux, de peur d'abîmer son bonnet, farci de roses mousseuses.

7° Personne ne lui disputait sa place; car elle était, au demeurant, assez incommode, et M. Colombe ne s'était jamais demandé pourquoi l'enfant ne se trouvait pas ailleurs placé.

8° Il venait juste au moment où tout le monde en général et Mlle Bonhomme en particulier avaient fort affaire.

9° Et si, en prenant place parmi les quarante, il a laissé derrière lui bien d'autres plus dignes peut-être, le journalisme peut se dispenser d'applaudir, mais il n'a pas le droit de se plaindre.

10° Il crut qu'elle résistait et la prit à bras de corps; mais le cadavre était lourd; il n'eut pas la force de le relever.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

(*Suite.*)

Il faut prononcer *intrigue* et non *intrique*.

Beaucoup de gens de province prononcent *sigorée* au lieu de *chicorée*.

Un très-grand nombre de personnes prononcent mal le mot *Jesuite;* elles disent les *Jesuissetes*, quand c'est les *Jesuites*.

Pourmener n'est pas bon, il faut dire *pormener*.

Particullarité ou *particularité?* C'est le second qui est la bonne prononciation.

Tomber et *tumber* sont tous les deux en usage.

On dit *je ne croy pas que cette personne dise que je l'ait mal-traitté;* il faut dire *l'aye mal-traitté*.

Plusieurs disent *c'est du velin, cela est velimeux;* il faut prononcer du *venin, venimeux*.

Voici un cas où plusieurs prononcent *tous* quand il faut dire *tout;* ils disent *ils sont tous civiles* au lieu de *tout civiles*. Cela n'est que pour le masculin : pour le féminin, il faut dire *elles sont toute habilles, elles sont toute riches*.

Il y en a qui disent *je dais bien de l'argent, il dait beaucoup;* il faut prononcer *je dois, il doit*.

Avoine est une meilleure prononciation que *aveine*, adoptée par plusieurs.

Il y en a qui disent *perzecuter* au lieu de *persecuter*.

D'autres retranchent à tort l's de *satisfaire* et de *satisfaction*, et prononcent *satifaire, satifaction*.

On écrit les *Payens*, mais il faut prononcer les *Peyens*, qui est plus en usage.

Il faut aussi prononcer *encore* et non *encor*, la voyelle finale étant nécessaire à la belle prononciation.

Marguerite Buffet a « oüy » une foule de personnes qui prononcent et écrivent *j'ay ajeté, vous ajeterez*, et de même pour le reste du verbe ; c'est une faute ridicule. Il faut prononcer *acheter, achetons*.

On doit prononcer et écrire *demy heure, demy douzaine*, et non *demye*.

Bien des gens de la province et de la ville disent la *Pentecoute*, pour la *Pentecôte* (1668).

On entend souvent dire *je le considere par sus tous les autres;* il faut dire *par dessus*.

Il faut écrire *croyance* et prononcer *creance*, qui vaut mieux.

Il y en a qui disent *difinir* et *difinition;* ils se trompent, il faut dire *definir* et *definition*.

Une personne dit *mercredy*, une autre *mecredy;* c'est le premier qui est le meilleur.

Il y en a qui prononcent *arcenac;* il faut faire entendre une *l* finale dans ce mot.

Un très-grand nombre de personnes ne s'aperçoivent

pas qu'elles font une faute en prononçant *ormoire;* elles devraient dire *armoire*.

Faut-il prononcer *François*, *Anglois*, *Polonois?* On doit se souvenir que notre langue se sert toujours des termes les plus doux, et que, par conséquent, il faut dire *Français*, *Anglais*, *Polonais* dans la conversation; mais cela ne vaudrait rien en parlant en public et en écrivant (1668).

Le *d* doit se faire entendre dans toute la conjugaison du verbe *admirer;* mais qu'on se garde de le prononcer dans *adjourner*, *adjouter*.

Une foule de gens négligent de faire sonner l'*r* finale dans les mots suivants : *ordre*, *arbre*, *marbre;* ils disent *orde*, *arbe*, *marbe*, ce qui est une faute.

Les personnes qui parlent correctement n'oublient jamais de prononcer l'*x;* mais il y en a un grand nombre d'autres qui y manquent, et qui disent à tort, par exemple, *estremité*, *estremement*, *estraordinaire*.

Dans tous les infinitifs en *er*, *ir*, *oir*, la lettre *r* a beaucoup d'avantage à être prononcée; ainsi il faut la faire sonner un peu dans ces phrases : *pour vous aimer*, *pour s'habiller à la mode*, *pour sortir*, *pour vouloir;* cela donne beaucoup de grâce à la parole.

Il y a une remarque très-importante à faire pour les dames qui veulent se rendre agréables dans le discours et se placer au nombre des personnes qui parlent notre langue avec pureté; c'est de faire sentir l'*i* dans les mots où il y en a plusieurs, comme dans *reconciliation*, *civilité*, *j'écrivis*.

Dans les mots où il y a deux ou plusieurs *a*, il ne faut pas manquer d'allonger celui du milieu, comme dans *agreablement*, *admirable;* cela rend la parole plus libre, et lui donne un air extrêmement agréable.

Quand on s'est corrigé des termes mal prononcés et corrompus, il est encore nécessaire de bien régler le ton de sa voix. Il y a des personnes qui l'ont si élevé qu'il semble qu'elles parlent et qu'elles vivent avec des sourds; il s'en trouve d'autres qui donnent dans l'excès contraire: elles parlent si bas et si lentement qu'on les croirait toujours malades.

Tous ceux qui parlent bien demeurent d'accord que le ton de la voix est une des parties qui contribuent le plus à la perfection de la parole. Cet avantage tient le secret de faire toutes les plus belles expressions des orateurs; il n'y en aurait aucun de parfait, s'ils étaient dépouillés de cet ornement, et les plus habiles des Grecs et des Romains, dans la conversation aussi bien que dans les harangues, s'attachaient fort à bien régler le ton de leur voix, comme étant le premier et l'unique moyen de produire de fortes impressions sur les auditeurs.

Si le ton de la voix doit avoir sa mesure et son « reglement » pour rendre la parole agréable, il est très-important que ceux qui enseignent à lire à la jeunesse sachent le ton qu'il convient de donner à ce qu'on lit; c'est une des parties les plus nécessaires de leurs connaissances.

Il est bien facile de régler le ton de la voix quand on est instruit; par exemple, la virgule arrête un instant. Le point final est bien différent, il arrête en changeant le ton de la voix, soit « de l'élever ou de l'abaisser ».

Marguerite Buffet ne veut pas s'étendre davantage sur cette matière; elle dira seulement que notre oreille doit être notre premier juge dans « ce » rencontre; il ne faut que s'écouter, et faire, en lisant, de la même manière que si l'on narrait quelque chose dans une conversation avec ses amis.

Quant aux étrangers cherchant les moyens de se rendre habiles dans la langue française, ils trouveront ici une instruction fort intelligible qui contribuera à leur donner de grandes « ouvertures » pour éviter les fautes très-nombreuses qu'ils commettent contre cette langue.

QUATRIÈME PARTIE.

Marguerite Buffet va y parler des fautes qui se font contre la convenance des termes.

Il faut bien se persuader qu'il n'y a rien de si mal reçu en parlant et en écrivant que les termes impropres, qui sont contraires à la signification des choses qu'on veut expliquer; par exemple, on dit *cet homme est effroyablement riche*, comme si les richesses, choses d'elles-mêmes fort douces, avaient de l'effroi. C'est un terme tout-à-fait mal employé dans ce cas; il faut dire *extraordinairement* ou *beaucoup riche*.

D'autres disent souvent *il est furieusement brave*, comme si la furie avait jamais été dans les beaux habits. C'est une mauvaise expression; il faut dire *extrémement brave dans ses habits;* car l'adjectif *brave* peut avoir une autre signification qui s'appliquerait à la valeur de l'épée.

Si une personne n'est pas meublée suivant la saison ou la mode, on dit *cela est horrible comme elle est meublée*, ce qui est fort mal compris; il faut dire *elle est meublée à l'antique*, ou bien *tres-mal*.

Quelques-uns disent souvent *il est beau à merveille*, *danse*, *chante à merveille*. Ce sont autant de vieilles façons de parler ridiculement adaptées à leur sujet; il faut dire *il n'y a rien de si beau que cette personne*, *elle danse*, *chante admirablement bien*.

Il se trouve des personnes qui parlent avec si peu de sens que, si les animaux pouvaient parler, ils s'exprimeraient avec plus de raison; ainsi elles disent *cette maison a toute mon inclination*, et, dans un autre cas, *voila des arbres à qui j'ay donné mon cœur*. On ne peut rien entendre de plus impropre; il faut dire *j'aime cette maison*, *j'estime ces arbres*.

Bien des gens disent *il est terriblement amoureux de cette fille*. Où prendre de la terreur dans une si belle passion? Il faut dire *beaucoup amoureux de cette fille*, c'est le terme qu'il convient d'employer.

Il a de l'esprit comme quatre, *comme douze* est encore une mauvaise manière de s'exprimer; il vaut mieux dire *il a de l'esprit comme un ange*, ou *comme un demon*.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Le Père des malheureux, ou Vie de Claude Bernard; par J. Aymard. 6e édition. In-12, 143 p. Paris, lib. Lefort.

Le Monde des eaux; par C. Fallet. Avec gravures dans le texte. Gr. in-8°, 378 p. Rouen, lib. Mégard et Cie.

Le Manuscrit de ma mère, avec commentaires, prologue et épilogue; par A. de Lamartine. Nouvelle édition, publiée par les soins de la société propriétaire des œuvres de M. de Lamartine. In-18 jésus, XI-322 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Œuvres d'Alfred de Musset. Poésies. 1833-1852. Rolla. Les Nuits. Poésies nouvelles. Contes en vers. Petit in-12, 339 p. et port. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Ces monstres de femmes; par Pierre Véron. 2e édition. In-18 jésus, 310 p. Paris, Lib. Nouvelle.

L'Ecole de Fleury-sur-Loire à la fin du Xe siècle et son influence; par M. Cuissard-Gaucheron, professeur à Orléans. In-8°, 168 p. Orléans, lib. Herluison.

Maître Gaspard Fix, Suivi de l'Education d'un féodal; par Erckmann-Chatrian. In-18 jésus, 331 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Œuvres complètes de J. de La Bruyère. Nouvelle édition, avec une notice sur la vie et les écrits de La Bruyère, une bibliographie, des notes, une table analytique des matières et un lexique, par A. Chassang, inspecteur général de l'instruction publique. 2 vol. in-8°, LX-982 p. Paris, lib. Garnier frères. 15 fr.

Les Lys et les Roses; par Jean Loyseau. In-12, XVI-287 p. Paris, lib. Dillet. 2 fr.

Les Soirées parisiennes de 1875; par un Monsieur de l'orchestre (Arnold Mortier). Préface par Théodore Barrière. In-18 jésus, XII-381 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Les Origines de la France contemporaine; par H. Taine. L'Ancien régime. 2e édition. In-8°, VIII-557 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

Le Secret terrible. Mémoires d'un caissier; par MM. Belot et Dautin. 2e édition. In-18 jésus, 457 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Législateurs religieux. Manou. Moïse. Mahomet; par Louis Jacolliot. In-8°, III-480 p. Paris, lib. Internationale. 6 fr.

Histoire de France; par J. Michelet. Nouvelle édition, revue et augmentée. 17 vol. in-8°, LVIII-6278 p. Paris, Lib. Internationale. 6 fr. le volume.

Les Chevaliers de l'écritoire; par Raoul de Navery. In-18 jésus. 315 p. Paris, lib. Blériot.

Les Immortelles, essais poétiques; par C. L. Verzier. In-8°, 274 p. Paris, lib. Plon et Cie. 4 fr.

Les Colloques d'Erasme, nouvellement traduits par Victor Develay, et ornés de vignettes gravées à l'eau-forte par J. Chauvet. T. 2. In-8°, 321 p. Paris, lib. des bibliophiles. Les 3 vol. 60 fr.

La Littérature contemporaine en province. Portraits biographiques et littéraires. Mouvement littéraire; par Théodomir Geslain. 2e édition, revue, corrigée et augmentée. In-8°, VII-345 p. Mortagne, lib. Daupeley frères. 5 fr.

Fables de La Fontaine, suivies de Philémon et Baucis. Nouvelle édition, avec des notes, des appréciations littéraires, etc., et un choix de morceaux des vieux poëtes français imités par le fabuliste. In-18, 468 p. Paris, lib. Delagrave.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et augmentée des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par Eugène Despois. T. 3. In-8°, 442 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 7 fr. 50.

Les Cahiers de Sainte-Beuve; suivis de quelques pages de littérature antique. In-18 jésus, 215 p. Paris, lib. Lemerre. 3 fr.

Les Prussiens en Allemagne, suite du Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. In-18 jésus, 515 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — Il ne reste plus que la 4e et la 5e année, en vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 6 fr. chaque année. — Envoi *franco* pour la France. — *La* 1re, *la* 2e *et la* 3e *année* doivent être *prochainement* réimprimées.

REVERS DE MÉDAILLES. — Par ALPHONSE BAUDOUIN. — Poésies. — Chez l'auteur à Bar-sur-Aube (Aube).

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS PROPRES D'HOMMES, contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie, des noms de baptême, etc. — Par PAUL HECQUET-BOUCRAND — Paris, Victor Sarlit, libraire-éditeur, 19, rue de Tournon.

L'HOMME ADULTÈRE — Par MARIUS ROUX. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres — Palais-Royal, 17 et 19, Galerie d'Orléans — Prix : 3 fr.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Chacune des 7 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

BÉNÉDICTE. — Par S. Blandy. — Paris, librairie académique Didier et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

LES VIBRATIONS POÉTIQUES. — Par Auguste Baluffe. — Un vol. in-18. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES

Manuscrits de la Bibliothèque de Tours.

Par M. A. DORANGE, Conservateur.

Gros in-quarto à 2 colonnes de 583 pages.

Cet ouvrage, qui a coûté dix ans de travail à son auteur, a été apprécié comme il suit par M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale (*Journal officiel* du 29 juin 1875) :

« La ville de Tours possède une des plus riches collections de manuscrits qui existent en France. La description qu'en donne M. Dorange, dans son Catalogue descriptif et raisonné de la bibliothèque de Tours, rendra de réels services à la science. C'est dans cette collection que M. Luzarche a découvert le drame d'Adam, et que M. Thurot a trouvé un manuscrit qui a notablement amélioré le texte des lettres familières de Cicéron. Le travail de M. Dorange permettra de faire encore plus d'une découverte intéressante. »

RENSEIGNEMENTS

Pour les Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

I.

Dans l'Annuaire commercial et industriel de M. *Alfred* Hamonet, on trouve les noms et les adresses des principaux agents de Londres par l'intermédiaire desquels les Professeurs français des deux sexes peuvent parvenir à se procurer des places en Angleterre. — Ce volume, qui coûte 1 fr. 25, se vend à la librairie Hachette, à Paris.

II.

Une lettre reçue dernièrement de Litchfield (Etat de Connecticut) informe le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* qu'il est très-facile de trouver des places de professeur de français dans les Etats-Unis d'Amérique. — S'adresser à M. J. W. Schermerhorn, 430, Broome Street, à New-York. — *Affranchir.*

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le seizième *Concours poétique*, ouvert à Bordeaux le 15 février, sera clos le 1er juin 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde) — *Affranchir.*

Société d'émulation de Cambrai. Extrait du programme des questions mises au concours pour 1876. *Poésie.* Le sujet et l'étendue de la pièce destinée à le traiter, sont laissés au choix des concurrents. — Une *lyre d'argent* ou une médaille dont la nature et la valeur sont subordonnées au mérite de l'ouvrage, sont affectées également à ce concours. — Les travaux et mémoires *inédits et n'ayant jamais figuré dans aucun concours* seront seuls admis. Ils porteront une épigraphe répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et devront être adressés, franco, *avant le 1er Juin 1876* au Président ou au Secrétaire général de la Société. — Les œuvres non couronnées ne sont pas rendues, et les plis cachetés qui les accompagnent sont brûlés en séance.

Société florimontane d'Annecy. — Concours de 1876. — *Poésie* : Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. — Le nombre minimum des vers est fixé à cent. — Les travaux seront composés en langue française. — Les auteurs devront déclarer par écrit que ces travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les auteurs qui se feraient connaître seraient exclus. — Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'intérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société, les auteurs pourront en prendre copie.

Avis aux Abonnés de la province.

A partir du 20 avril prochain, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* fera présenter sa quittance, avec une augmentation de *cinquante centimes* pour frais de recouvrement, aux Souscripteurs de la province qui, à cette époque, n'auront pas encore payé leur abonnement à la sixième année.

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est visible à son bureau de *midi* à *une heure et demie.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

6e Année — N° 24. — 15 Avril 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Abonnement pour la France. 6 f.
Idem pour l'Étranger 10 f.
Annonces, la ligne. 50 c.

Rédacteur : EMAN MARTIN
PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
On les prend en s'adressant, soit directement au Rédacteur du journal, soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Pendant le mois de vacances qu'il va prendre, comme il le fait tous les ans après la publication de son 24e numéro, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* adressera à ses Abonnés les conditions d'une souscription qu'il se propose d'ouvrir pour la réimpression des CINQ PREMIÈRES ANNÉES de son journal.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Ne pas laisser que de* et à un participe passé ; — Origine du mot *Haricot* désignant un légume ; — S'il est permis d'employer *Ne... rien moins que* dans le sens affirmatif et dans le sens négatif ; — Etymologie de *Croque-mitaine* ; — Pourquoi on ne dit pas *Exclus, excluse*. || L'expression *Maîtres-myrrhes* ; — S'il faut dire *Se donner garde* ou *Se donner de garde* ; — Lequel vaut le mieux de *Calino* ou de *Calinot*. || Passe-temps grammatical || Fin de la biographie de *Marguerite Buffet*. || Table des matières contenues dans la sixième année de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Au sujet des phrases que je donne à corriger, j'ai reçu la lettre qui suit :

Paris, le 5 mars 1876.

Monsieur,

Vous continuez à condamner comme vicieuse cette locution *ne pas laisser que de*, et cependant ouvrez le dictionnaire de l'Académie et la plupart des ouvrages les plus estimés de la langue française, et vous y trouverez les phrases suivantes :

Malgré leur brouillerie, il *n'a pas laissé que de* lui écrire.
Il *ne laisse pas que de* gagner beaucoup en ce moment.
Cette proposition *ne laisse pas que d'*être vraie.
Cela *ne laisse pas que d'*être embarrassant.

Ne trouvez-vous pas aussi que le cas est embarrassant pour vos lecteurs ?

Un de vos abonnés.

Je laisse chacun parfaitement libre d'accueillir cette construction ou de la rejeter ; mais comme il me semble avoir rigoureusement démontré qu'elle est mauvaise (*Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155), je considère toujours comme fautives les phrases où je la rencontre.

Du reste, je ne suis pas seul à la proscrire, car M. Littré ne la reconnaît pas non plus comme correcte.

II.

Voici une autre communication relative aussi à une correction du *Passe-temps grammatical :*

Toulouse, 15 mars 1876.

Monsieur,

Soyez assez bon pour vous reporter au numéro 13 du *Courrier de Vaugelas*, 4e année, date du 1er septembre 1873, p. 101 ; on y lit, sous la rubrique « phrases à corriger », art. 7, ce qui suit :

« 7° Nous touchions alors à la trentaine, vous et moi, et « depuis, que d'événements, que de phases diverses nous « avons *vu* se dérouler à nos yeux ! »

Au n° 14 suivant, p. 109, sous la rubrique « Corrections du numéro précédent », je lis « 7° ... nous avons *vues* se « dérouler à nos yeux ».

J'aurais redressé l'erreur commise, en mettant *vus* et non pas *vues* dans la phrase qui a fait l'objet de votre critique, il y a les mots *évènements* (masculin) et *phases* (féminin) ; et, puisque le mot *vu*, critiqué avec juste raison, se rapporte, dans la construction de la phrase, aussi bien à *évènements* qu'à *phases*, il semble que le masculin doit l'emporter sur le féminin, et que, pour corriger d'une façon régulière, il faut *vus* et non pas *vues*.

Je suis abonné depuis peu de temps à votre *Courrier*, et, comme maître Jean Lapin, je commence à montrer le bout de l'oreille, c'est-à-dire à chercher pâture.

Suis-je dans le vrai ? Vous êtes-vous trompé ? Prière de répondre dans un de vos prochains *Courriers* ; mais, pour peu que cette rectification ne soit pas de votre goût, considérez ma lettre comme non écrite.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'agréer mes politesses les plus empressées.

ADÉMA
Inspecteur de l'Enregistrement.

L'observation qui m'est faite dans la lettre qu'on vient de lire est parfaitement juste : le participe en question doit être écrit *vus* et non *vues*, ainsi qu'il l'a

été, soit par l'imprimeur, soit par moi, qui suis loin également d'être infaillible.

Je remercie M. Adéma d'avoir pris la peine de relever cette faute, et j'appelle de tous mes vœux le jour où, s'armant de zèle et de courage, beaucoup de mes lecteurs ne craindront pas, à son exemple, de me signaler jusqu'aux moindres erreurs que je puis commettre : plus on sera sévère pour le *Courrier de Vaugelas*, plus il se rendra digne de son titre.

×

Première Question.

Dans le n° 15 de cette année, vous avez donné l'origine du mot HARICOT, *appliqué à un plat fait avec du mouton coupé en morceaux. Voudriez-vous bien donner maintenant celle du même mot signifiant* LÉGUME?

—

A ma connaissance, on a expliqué cette origine de trois manières, que je vais rappeler.

Ménage l'a fait en ces termes :

HARICOT. Aspiré. De *faba. Faba, fabarius, fabaricus, fabaricotus, faricotus,* HARICOT ; par le changement ordinaire de l'*f* en *h* : comme en *hors*, de *foris;* en *habler*, de *fabulari*, etc.

Selon Génin, *haricot,* dont la concurrence à *fève* ne commence qu'au XVIIe siècle, est le même nom, avec une acception détournée, que *haricot*, ragoût de mouton :

L'aspect d'un plat de haricots rappelant à la vue un plat de ces petits morceaux de mouton mis en ragoût, quelqu'un se sera avisé de transporter au légume le nom du plat de viande. Ces ironies ne sont pas inconnues dans le vocabulaire gastronomique, où une croûte de pain frottée d'ail s'appelle un *chapon*.

M. Littré, pense aussi que *haricot*, légume, vient du haricot de mouton, et il voit à cette nouvelle appellation de la fève deux causes possibles :

On peut dire plutôt que cette fève a été nommée *fève de haricot,* parce que le plat qu'elle fournissait fut comparé, à cause de ses grosses qualités, à un *haricot de mouton,* ou parce qu'elle s'unissait très-bien avec le mouton en haricot ou autrement.

Or, aucune de ces explications n'est satisfaisante, comme je vais vous le démontrer.

Celle de Ménage. — L'auteur a négligé de nous fournir des exemples des diverses phases du mot entre *faba* et *haricot*, de sorte que son explication, tout ingénieuse qu'elle paraît, ne peut inspirer que la plus médiocre confiance.

Celle de Génin. — Il est très-vrai que *haricot* ne fait concurrence à *fève* que depuis le XVIIe siècle, puisque ni le *Thresor* de Nicot (1606) ni la *Maison rustique* de Liébaut (1589) ne font mention de ce terme, et que Ménage (1650) s'occupe de son étymologie. Mais l'origine proposée par les *Récréations philologiques* n'en est pas moins inadmissible. En effet :

1° Il n'est pas probable que le nom de *haricot*, qui désigne tout un plat dans *haricot de mouton*, ait été donné à chacune des fèves composant un autre plat.

2° Si c'était l'aspect du haricot de mouton qui eût suggéré l'idée d'appeler des fèves des *haricots*, est-il à croire que, le haricot de mouton ayant été connu avant la fin du XIVe siècle, comme l'atteste le *Ménagier de Paris*, on eût mis ainsi plus de deux cents ans à trouver la dénomination dont il s'agit?

3° A raison de leur grosseur, les fèves de marais peuvent certainement, mieux que toutes les autres, composer un plat qui ait l'aspect d'un haricot de mouton. Pourquoi n'est-ce pas à leur espèce qu'on a donné le nom de *haricot?*

Celle de M. Littré. — Je viens de faire voir, en réfutant Génin, que le mot *haricot*, légume, ne peut être attribué à la première cause indiquée dans cette explication. Voici maintenant pour quelle raison il ne peut l'être davantage à la seconde :

La fève s'unissait si peu avec le mouton pour faire un haricot de mouton, qu'elle ne figure dans aucune des recettes connues avant la publication du Dictionnaire de Cotgrave (1660), et que, dans les trois qui sont données par ce dictionnaire, il n'est nullement question de *bean*, nom de la fève en anglais.

D'où vient donc *haricot*, au sens de légume, vocable pour ainsi dire d'hier, et qui semble défier déjà les investigations des étymologistes?

A mon avis, ce mot est tout simplement le nom de la plante qui produit le haricot, ce que donnent parfaitement à entendre les citations suivantes, empruntées, la première au dictionnaire de Furetière (1727) et la seconde à celui de Trévoux (1771) :

HARICOT, se dit aussi des semences de *haricot*, qu'on appelle autrement *feverolles* ou *feves de haricot*.

Mais les semences de *haricot*, ou *fèves de haricot* mûres et sèches, sont venteuses, chargent l'estomac, et se digèrent difficilement.

En faisant ellipse de *fève*, dans la dénomination *fève de haricot* (ellipse du mot complété, laquelle se pratique fréquemment en français), on a eu *haricot* pour désigner le fruit de la plante : c'était en quelque sorte le nom de la cause pour signifier l'effet.

—

Je n'ai pas été assez heureux pour trouver l'étymologie de *haricot*, nom de plante; mais les recherches auxquelles je me suis livré à ce sujet n'ont pas été entièrement infructueuses, car elles me permettent de vous indiquer une époque et des écrits où l'on peut espérer de la découvrir, avec du temps et de la persévérance.

D'Orbigny (*Dict. d'hist. nat.*, vol. 6, p. 485) signale quelques espèces de haricots comme originaires des Indes orientales, et d'autres, des parties chaudes de l'Amérique.

Or, si l'on rapproche ce renseignement du fait que *haricot* apparut chez nous entre 1589, date de la *Maison rustique* de Liébaut, et 1650, date du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, on peut naturellement en inférer qu'il y a des chances pour que l'origine de la plante qui produit le légume de ce nom, et partant l'étymologie de ce nom lui-même, se rencontrent, soit dans des relations de voyage, soit dans des traités d'histoire naturelle publiés dans la première moitié du XVIIe siècle.

×

Seconde Question.

Je serais bien aise de trouver dans votre excellent COURRIER DE VAUGELAS *votre avis sur le gallicisme* N'ÊTRE BIEN MOINS QUE. *Les auteurs l'emploient, à ce qu'il semble, dans deux sens absolument contradictoires. Est-il permis d'y attacher indifféremment un sens affirmatif ou négatif? Cela me paraît difficile à croire. Mais quelle est la véritable acception?*

—

A la vérité, l'expression *ne... rien moins que* a été employée par les auteurs, tantôt dans un sens négatif, tantôt dans un sens affirmatif, comme le montrent les exemples que je mets sous vos yeux :

(Sens négatif = pas du tout)

L'art d'écrire *n'est rien moins qu'*une étude oiseuse quand on l'emploie à faire écouter la vérité.

(J. J. Rousseau.)

Ma comédie *n'est rien moins que* ce qu'on veut qu'elle soit,

(Molière, premier placet au Roi.)

Aujourd'hui des troupes de femmes, faisant profession de piété et conduites par un directeur qui certainement *n'est rien moins que* saint Augustin...

(Bourdaloue, *Pens.* t. II, p. 352.)

Mes premiers rapports avec l'araignée *ne furent rien moins qu'*agréables.

(Michelet, *l'Insecte*, p. 203.)

Croyez-moi, Rousseau *n'est rien moins qu'*un méchant homme.

(Marmontel, *Mém.* VIII.)

(Sens affirmatif = juste, ni plus ni moins que)

Il *ne* falloit *rien moins que* la main de Dieu, et un miracle visible pour empêcher d'accabler la Judée.

(Bossuet.)

Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui *ne sont rien moins que* Jésus Christ même, selon ce que dit l'apôtre.

(Idem, *Marie-Thérèse.*)

Quand Dieu choisit une personne d'un si grand état pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il *ne* se propose *rien moins que* d'instruire tout l'univers.

(Idem, *Anne de Gonzague.*)

Il *ne* s'agit, en effet, de *rien moins que* du fameux Nostradamus, l'auteur des Centuries, à qui Dieu communique ses grâces les plus extraordinaires.

(Ch. Nisard, *Liv. pop.* p. 28.)

Mais l'inconvénient de deux sens pour une même expression, et surtout de deux sens tout-à-fait opposés, a naturellement amené les écrivains à varier la forme de *ne... rien moins que;* ils ont mis un *de* entre *rien* et *moins* pour exprimer (ce qui est très-logique) le sens affirmatif, comme on le voit dans ces exemples :

Le parti [des Protestants] n'eut pas plus tôt senti ses forces qu'on *n'*y a médité *rien de moins que* de partager l'autorité.

(Bossuet, 5e *Avent.*, 5.)

Il *ne* faut *rien de moins* dans les cours *qu'*une vaine et naïve impudence pour réussir.

(La Bruyère, VIII.)

La Phèdre de Racine, qu'on dénigrait tant, *n'*était *rien de moins qu'*un chef d'œuvre.

(Marmontel, *Gramm.*)

Il *ne* s'agit de *rien de moins,* si je ne me trompe, *que* d'être damné éternellement.

(J. Bastide, *Guer. de relig.* p. 10.)

Or, attendu que la clarté est la première qualité du style, je crois, comme Girault-Duvivier, Bescherelle, Génin et M. Littré, qui ont examiné cette question avant moi, qu'il convient d'adopter définitivement *ne... rien de moins que* pour exprimer un sens affirmatif, et d'assigner à *ne... rien moins que* la représentation exclusive du sens négatif.

—

L'Académie, reconnaissant l'inconvénient du double sens attaché à *ne... rien moins que*, conseille, dans son dictionnaire, d'éviter cette locution; mais pourquoi la rejeter quand on peut la conserver avec une légère modification, déjà pratiquée par les auteurs et recommandée par les grammairiens les plus autorisés?

×

Troisième Question.

Si, dans vos recherches, vous trouviez quelque chose sur l'étymologie de CROQUE-MITAINE, *je vous serais bien obligé de traiter cette expression dans votre journal.*

—

Deux mots entrent évidemment dans la composition de ce substantif : le verbe *croquer* et *mitaine.*

Mais que veut dire ce dernier? Signifie-t-il, comme quelques-uns l'ont prétendu, les mitaines et, par conséquent, les mains de l'enfant auquel on veut faire peur? Ce n'est guère probable.

Voici comment j'explique l'origine de ce mot :

L'allemand *mædchen*, fille, se trouve dans tous les idiomes germaniques : en flamand, langue parlée par des populations qui appartiennent en partie au nord de la France, il se rencontre sous la forme *maegdeken*, avec le sens de *petite vierge*, c'est-à-dire petite fille, ainsi qu'on peut le voir dans le dictionnaire de Van de Velde.

Maegdeken se corrompit, il sonna successivement *medken* et *meken;* puis, prononcé de cette dernière façon, il passa en picard, où il existe, au témoignage de Du Cange, sous la forme *mequaine*, avec le sens de servante, lequel appartient aussi à *mædchen.*

Or, sachant, d'un côté, que beaucoup de termes sont communs au picard et au français; de l'autre, que la voyelle *e* se change facilement en *i*, et que le *t* remplace souvent le *k* du langage populaire (*Étienne*, pop. *Ekienne; chartier*, pop. *charkier; métier*, pop. *mékier*, etc.), il me semble permis de croire que *mitaine* est le mot *mequaine,* introduit dans notre langue après avoir subi les changements de voyelle et de consonne dont je viens de parler.

Ainsi *mitaine* serait la transformation du flamand *maegdeken*, diminutif en quelque sorte de l'allemand *mædchen*, fille, ce qui donnerait pour *Croque-mitaine* la signification littérale de *croque petite fille.*

Peut-être objectera-t-on à cette étymologie l'emploi de *Croque-mitaine,* qui, avec une telle signification dans sa seconde partie, ne devrait pas, ainsi qu'il le fait, servir d'épouvantail pour les enfants des deux sexes indifféremment. Mais cette objection n'est pas sérieuse; car l'origine de *mitaine* ayant été sans doute inconnue à nos pères comme à nous, on n'a jamais eu

aucune raison grammaticale qui empêchât de faire peur de Croque-mitaine tout aussi bien aux petits garçons qu'aux petites filles.

—

Dans Mézeray (*Hist. de France,* vol. III, p. 25, édit. de 1685), on trouve le passage suivant :

Il y a peu de Villes où l'on ne fasse des contes de certains Esprits pour faire peur aux femmeletes et aux petits enfans, qu'on dit qui se promenent de nuit avec tintamarre, à qui ils ont donné divers noms ; c'est à Paris le Moyne Bourru; à Orleans le Mulet Odet; à Thoulouse le *Croquetaco,* etc.

Voilà un mot qui commence comme notre *Croque-mitaine*, et qui désigne, comme lui, un être fantastique dont on menace ou dont on menaçait les petits enfants non suffisamment sages. Ne pourrait-il pas confirmer mon étymologie de *mitaine?* Le *Courrier de Vaugelas* compte plusieurs abonnés à Toulouse; j'espère que quelqu'un d'entre eux voudra bien m'adresser à ce sujet une communication, dont je le remercie bien sincèrement d'avance.

×

Quatrième Question.

Pourquoi ne dit-on pas EXCLUS, EXCLUSE, *quand on dit bien : « Je vous recommande la brochure* CI-INCLUSE ?

—

Les verbes latins *concludere, recludere*, *includere* et *excludere* ont donné en français *conclure, reclure, inclure* et *exclure.*

Ces quatre verbes ont eu naturellement leur participe passé en *us,* pour la raison qu'ils sont formés du latin *cludere*, dont le participe actif était *clusus :*

Car riens qu'il voil, el ne refuse;
S'il opose, el se rend *concluse.*

(*Rom. de la Rose,* vers 21442.)

Le lieu estoit tellement *reclus* qu'on n'y pouvoit rien voir.

(Calvin, *Instit.* 54.)

Jà soit ce que nuls ne fust *exclus* dudit suffrage ou assentement.....

(Bercheure, f° 21.)

Quand dans la tombe un pauvre homme est *inclus,*
Qu'importe un bruit, un nom qu'on n'entend plus?

(Voltaire, dans Dochez.)

Mais cette uniformité de terminaison dans les participes qui viennent d'être cités fut altérée au XVIe siècle, car on trouve dans Amyot (*Agésil.*, 54) :

Les capitaines des Thebains ayans desja *conclud* de se retirer.

Dans le XVIIe, on commença à dire *exclu, exclue*, qui fut pendant quelque temps en compétition avec *exclus, excluse,* comme le montrent ces citations :

Pourquoi de ce conseil moi seule suis-je *excluse ?*

(Racine, *Bajaz.* III, 3.)

Pourquoi, de cette gloire *exclu* jusqu'à ce jour,
M'avez-vous sans pitié relégué dans ma cour?

(Idem, *Britann.* II, 3.)

Ce fut beaucoup de déplaisir à Psyché de se voir *excluse* d'un asile où elle aurait cru être mieux venue qu'en pas un autre qui fût au monde.

(La Fontaine, *Psyché,* II, p. 156.)

Exclu du consulat par l'hymen d'une reine.

(Corneille, *Sertor.* IV, 3.)

Enfin, au XVIIIe, *exclu, exclue* finit par l'emporter sur son concurrent *exclus, excluse*, qui tomba tout-à-fait en désuétude.

Or, comme on n'est pas revenu depuis sur ces deux anomalies, que l'usage, le tyran des langues ainsi qu'on l'a appelé à juste titre, a complétement consacrées avec tant d'autres, nous sommes obligés d'écrire sans *s*, au singulier, les participes *exclu* et *conclu*, tandis qu'au même nombre, nous en mettons encore une à *reclus* et à *inclus.*

ÉTRANGER

Première Question.

On trouve cette phrase dans NOTRE-DAME DE PARIS (*vol. I, p.* 246, *édition de* 1850) *: « La médecine un songe ! Je doute que les pharmacopoles et les* MAÎTRES-MYRRHES *se tinssent de vous lapider, s'ils étaient là. » Qu'est-ce qu'un* MAÎTRE-MYRRHE, *je vous prie? Ce mot n'est pas dans le dictionnaire de Littré.*

—

Il a été commis ici une très-grosse faute, qui a échappé à la correction du prote ; ce n'est pas *maître-myrrhe* qu'il fallait mettre, mais bien *maître mire.*

En effet, le mot *mire* (d'où qu'il vienne, car on ne sait rien, dit-on, de certain à cet égard) est un ancien substantif, hors d'usage aujourd'hui, qui signifiait médecin ou plutôt chirurgien, et dont voici des exemples :

Et firent leur conseiller un *Mire* nommé Maistre Jean de Troyes.

(Alain Chartier, *Œuvres,* p. 25, éd. de 1617.)

Et sadite jambe si bien gouvernée par les *Mires,* que le péril en fut hors.

(Idem, p. 224.)

Quar mon mari est, je vous di,
Bon *mires,* je le vous afi;
Certes il scet plus de mecines,
Et de vrais jugemens d'orines,
Que onques ne sot Ypocras.

(Barbazan, III, p. 6.)

Et l'on appelait *maistres mires* les maîtres chirurgiens, comme cela ressort de la citation suivante :

Ce qui se void aussi par les anciens tiltres de la confrairie des maistres chirurgiens de Paris, establie en l'église parrochialle de Saint-Cosme, ausquels ils sont communément appellez *maistres mires.*

(*Annot. sur les OEuv. d'Alain Chartier,* p. 847, Paris, 1617.)

—

Je crois que *mire* a cessé d'être en usage vers le milieu du XVIIe siècle ; car Molière ne l'a pas employé dans sa comédie du *Médecin malgré lui* (1666), quoique, pour la composer, il se fût probablement inspiré du fabliau ayant pour titre *le Vilain mire.*

×

Seconde Question.

Faut-il dire SE DONNER GARDE *ou* SE DONNER DE GARDE DE FAIRE QUELQUE CHOSE? *Cette question m'a bien souvent embarrassée.*

—

Ces expressions, qui signifient toutes deux se défier,

prendre ses précautions, ont été et sont encore employées dans notre langue; ainsi j'ai trouvé :

(Pour la première)

Quant moins *se donent garde* cil qui sont au crenel.
(*Chans. des Saxons*, IX.)

La gente demoiselle *se donnoit garde* souvent se son ami viendroit point.
(Louis XI, *Nouv.* LXI.)

Donnez-vous garde de ce mauvais pas.
(Littré, *Dict.*)

(Pour la seconde)

Le sire de Montmorency, qui bien *se donna de garde* de ce tour...
(Froissart, I, I, 140.)

Je venais l'avertir de *se donner de garde.*
(Molière, *l'Étourdi*, IV, 1.)

Donnez-vous de garde des faux christs et des faux prophètes.
(Bossuet, *Hist.* II, 9.)

Suétone, dans sa vie de Néron, dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il *se donnât de garde* des soixante-treize ans.
(Fontenelle, *Oracles*, II, 3.)

Mais, comme on explique facilement la première expression, dont le sens est donner à soi garde, attention de quelque chose ; et qu'au contraire, il est impossible de rendre compte de la seconde, je ne puis m'empêcher de croire que, quoiqu'il soit peut-être plus souvent employé, *se donner de garde* est moins bon que *se donner garde*, qui offre, lui, une construction parfaitement conforme à la loi syntaxique régissant le verbe *donner*.

×

Troisième Question.

*Les auteurs d'*UNE VOITURE DE MASQUES, *dont vous parlez dans votre numéro* 20, *écrivent* CALINOT *avec un* T; *MM. Théodore Barrière et Fauchery, ainsi que toute la presse l'écrivent sans* T : CALINO. *Laquelle de ces deux manières vous paraît la meilleure ?*

—

Attendu qu'il est démontré aujourd'hui que c'est un chapitre du livre de MM. Edmond et Jules de Goncourt qui a inspiré la pièce de MM. Théodore Barrière et Fauchery, il serait plus rationnel d'écrire le nom en question comme dans *une Voiture de masques*, puisque c'est là, pour ainsi dire, que se trouve l'acte de naissance du nouveau Jocrisse.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Corrections du numéro précédent.

1° ... *dit en soupirant* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51, 138, 153, 185 et 186); — 2° ... *aussitôt* après leur arrivée; — 3° ... conclure avant *de* se séparer (*avant que de* ne se dit plus); — 4° ... que le bon abbé ne se *vêtait* que des défroques (le verbe *se vêtir* fait au part. présent *vêtant*, et à l'imparf. de l'ind. *vêtait*); — 5° ... achetaient *eux*-mêmes la cire (*gens* veut au masculin les correspondants qui le suivent); — 6° ... son bonnet *couvert* de roses *moussues* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 91); — 7° ... l'enfant ne se trouvait pas placé *ailleurs* (après le verbe) ; — 8° ... en particulier avaient fort *à faire*; — 9° ... il *en* a laissé derrière lui bien d'autres; — 10° ... et la prit *à bras-le-corps*.

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Marguerite BUFFET.

(*Suite et fin.*)

On ne manque pas de dire dans plusieurs circonstances *cette étoffe est bien raisonnable pour son prix*, et autres choses analogues, comme si les marchandises pouvaient parler et faire voir qu'elles ont de la raison; il faut dire *cette étoffe n'est pas chere pour son prix.*

D'autres personnes, pensant raffiner, disent *il parle* ou *elle parle à miracle.* Il faut dire *cette personne parle fort juste* ou *admirablement bien.*

Lequel vaut le mieux de dire *cette fille est belle comme un Astre* ou *comme un Ange?* Marguerite Buffet est d'avis que l'un et l'autre peuvent parfaitement se dire.

Pendant l'hiver, on entend une foule de gens qui disent *il fait un froid effroyable.* C'est parler contre sa pensée, puisqu'il fait beau quand il fait froid. Il faut dire, en termes plus significatifs, *il fait grand froid.*

Il faut se servir de l'expression *allumez le feu*, car l'usage le veut; mais elle n'en est pas moins impropre : il faudrait dire *allumez le bois.*

Bien des gens disent *cette femme a un tein le plus beau et le plus éclatant du monde;* c'est encore une faute, car la blancheur ne brille jamais, et l'éclat n'est que pour les diamants ou les autres pierreries.

En voyant quelqu'un qui a une belle mémoire, il arrive à plusieurs de dire *cet homme a horriblement de memoire;* c'est fort mal parler, il faut dire *cet homme a beaucoup de memoire.*

On entend aussi des gens qui disent, en parlant d'une femme bien meublée, *elle a un lit et une tapisserie bien raisonnable;* on ne peut pas parler plus improprement; ne dirait-on pas que les termes pour bien s'exprimer font défaut dans notre langue ?

D'autres disent *une infinité de monde estoient dans cette assemblée;* c'est mal, il faut dire *beaucoup de personnes*, ou *grand monde estoient.*

En parlant d'une femme qu'on a vue, il ne faut pas dire *sa robe estoit toute pleine de galants;* il faut dire *sa robe estoit toute couverte de rubant*, le mot *galant* n'étant pas bon dans cette circonstance.

Voici une faute que les Parisiens commettent souvent; ils disent *arrivé qu'il fust*, *arrivé qu'il estoit*, pour dire *comme il fut arrivé.*

Sans se douter qu'on fait une faute, on dit aussi *on connoist ces gens-là de longue main*, il faut dire *de long-temps.*

Plusieurs font encore un très-grand nombre de fautes contre le genre. Il est vrai que c'est une matière assez délicate, et Marguerite Buffet va donner quelques règles relativement aux mots dont le genre n'est généralement pas bien fixé.

Il y a beaucoup de noms qui peuvent s'employer aussi bien au masculin qu'au féminin, tels sont les

suivants : *horoscope*, *rencontre*, *epitaphe* et *maxime*. Ce dernier, cependant, est plutôt du féminin.

Il faut dire *la preface* et non *le preface*.

Exemple est masculin, et il en est de même du substantif *erreur*.

Quant à *œuvre*, il est tantôt masculin, et tantôt féminin. Mis pour *action*, il est féminin, comme lorsqu'on dit, par exemple, *il fait une bonne œuvre*; mais en parlant d'un grand édifice ou d'un beau livre, on peut dire *voila un grand œuvre*, *voila un bel œuvre*.

Le pronom qui tient lieu du mot *personne* se met au masculin comme dans *une infinité de personnes m'ont temoigné le desplaisir qu'ils ont eu* (1668); on s'exprime ainsi parce qu'on a égard à la chose signifiée, qui est ici des hommes, et non à la parole qui signifie cette chose : c'est un fait ordinaire dans toutes les langues.

Le masculin a toujours l'avantage quand beaucoup de personnes des deux sexes sont l'objet d'un discours quelconque; il faut dire *ils ont dit cela*, *ils sont allez en tel endroit*, et non pas *elles ont dit*, *elles sont allées*, et cela, quand même il y aurait beaucoup plus de femmes que d'hommes.

Ouvrage est toujours du masculin, de « quelque costé qu'il puisse se tourner »; voilà pourquoi c'est une faute que de dire *mon ouvrage est achevée;* il faut dire *achevé*.

Espace et *intervalle* sont toujours du masculin.

Il faut dire *du poison* et non *de la poison*, comme certaines personnes ont encore l'habitude de dire.

Navire, qui était autrefois du féminin, est aujourd'hui du masculin; par conséquent, il faut dire *un beau navire*.

La question de savoir si *comete* doit être masculin ou féminin a été posée il y a quelque temps dans une académie; il a été décidé qu'il fallait dire *une comete*, bien que le mot latin d'où celui-ci dérive soit masculin.

Sans penser que l'on fait une faute, on dit souvent *voila un beau couleur de feu;* le mot *couleur* étant féminin, il faut dire *voila une belle couleur de feu*.

Bien des gens disent *c'est un bel ébenne*, *c'est un bel ivoire;* mais tous ceux qui parlent bien disent *une belle ébenne* et *une belle ivoire*.

Voici une phrase où généralement une femme dit comme un homme *je me fais fort de cela;* c'est une faute, elle doit dire *je me fais forte de cela* (1668).

Quelques femmes disent encore, en parlant d'argent, *je suis demeurée court de tant;* il faut dire *je suis demeurée courte*.

Voici un cas où les personnes de toutes les conditions manquent souvent, il est relatif au féminin pluriel; par exemple, parlant de « feminins », on dit *ils sont allées en tel endroit*, *y sont jollies*, *y sont bien faites;* il faut dire *elles sont*.

Une faute analogue : on dit *qui sont belles*, *qui sont propres;* il faut dire *qu'elles sont belles*, *qu'elles sont propres*.

En parlant de femmes, on dit encore souvent *il faut qui prennent garde à eux;* c'est une autre faute contre le genre; il faut dire *qu'elles prennent garde à elles*.

Toutes ces fautes sont souvent commises par des personnes qui n'ont pas reçu d'instruction. Elles pourront facilement s'en corriger en lisant des préceptes que Marguerite Buffet a rendus aussi intelligibles qu'il lui a été possible. N'ayant travaillé que pour les femmes, elle s'est rendue familière, et n'a pas voulu les embarrasser de choses élevées qui leur auraient été inutiles. C'est pourquoi, en s'appliquant un peu à la lecture de ce petit ouvrage, celles-ci trouveront qu'il ne leur sera pas ennuyeux, tant pour la correction de la langue que pour la diversité de quelques discours qui leur permettront de ne pas passer pour ignorantes dans ce qu'elles doivent savoir.

Ici se terminent les *Nouvelles Observations sur la langue françoise* de Marguerite Buffet, et, par conséquent, cette biographie, les *Eloges des Illustres sçavantes*, dont l'auteur a fait suivre les pages que je viens d'analyser, n'étant pas de ma compétence.

Toutefois, pour donner une idée aussi complète que possible du talent et du mérite de Marguerite Buffet, je crois devoir, en finissant, placer sous les yeux de mes lecteurs les lignes suivantes, extraites d'une lettre où un contemporain, Bruslé, avocat « en » Parlement, a fait l'appréciation de son ouvrage :

Mademoiselle,

Je ne suis pas moins jaloux du bien du public que je le suis de vostre gloire, et ay assez de connoissance des belles choses pour refuser l'avis que je vous donne de faire imprimer vostre Manuscrit. Je l'ay examiné avec plaisir : je l'ay leu avec admiration, comme l'ouvrage le plus beau et le plus achevé que j'aye veu de ma vie, pour la belle instruction de ceux qui sçauront se servir de vos preceptes, qui sont si necessaires et si intelligiblement exprimés pour bien parler nostre langue, qu'ils meriteroient d'estre loüez de tous les Autheurs qui ont le mieux écrit touchant la politesse du langage; et il sembleroit que vous seriez trop avare des productions de vostre esprit, si vous refusiez de faire ce present au public, en le privant de la connoissance de tant de belles lumieres qui par leur lecture m'ont ébloüy et obligé à augmenter la haute estime que j'ay toujours faite de vos ouvrages. Croiez moy, Mademoiselle, soiez plus liberalle, soufrez que cette piece sorte de vostre cabinet pour la mettre sous la presse. Je ne pretens pas que vous en soiez inspirée par un dessein d'illustrer vostre reputation, qui est si estimée entre les habiles qu'on ne peut l'élever davantage. J'avoüe que de bons Autheurs ont travaillé à la reformation de nostre langue, mais on n'a veu personne qui ait mis les choses dans un si bel ordre que vous les faites, par la division de quatre parties differentes qui font voir les fautes que l'on fait contre les regles de bien parler, avec les moyens de s'en corriger. Vous donnez des preceptes si raisonnables et si faciles, éloignant avec tant d'adresse les termes obscurs et envelopez que le beau sexe ne peut souffrir; vous luy faites voir avec tant de grace et d'éloquence l'employ qu'on doit faire du temps, et de quelle importance est l'usage des belles lettres à celles qui les suivent. Les regles que vous leur donnés pour la conversation et pour la facilité de bien faire les lettres, sont si belles et si utiles, qu'il me sera tres-avantageux de n'en suivre point d'autre, ne trouvant rien de mieux exprimé.

FIN.

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA SIXIÈME ANNÉE DE CE JOURNAL

QUESTIONS RÉSOLUES

A.

Acabit. Etymologie du mot —, p. 140.
Acte sous seing privé. Orthographe de —, p. 11.
Admonestation. Si le substantif — est français, p. 163.
Aéronef. Si — est français, p. 84.
A la queue leu leu. Sens littéral de —, p. 28.
A la trôle. Origine et signification de —, p. 19.
Anglanisé. Si — est un terme français, p. 172.
Apprendre par cœur. Explication de —, p. 4.
Après être parti et *Avant d'être parti.* Pourquoi on dit —, p. 179.
Arc-en-ciels. Pourquoi le pluriel —, p. 36.
Artésien. Etymologie de —, appliqué à un puits, p. 154.
Assyriologue et *Assyriologie.* Si — ne seraient pas français, p. 19.
Attendez-moi sous l'orme. Origine de l'expression proverbiale —, p. 2.
Au. Si la contraction — doit se mettre avec ou sans trait d'union devant les prépositions, p. 140.
Avocat, passons au déluge! Origine de la locution —, p. 60.
Avoir l'air bon. Si — peut se dire d'une chose inanimée, p. 123.
Avoir mal au cœur. Pourquoi — signifie avoir mal à l'estomac, p. 147.
Avoir vu le loup. Pourquoi — se dit d'une personne enrouée, p. 180.
Avril. Prononciation de —, p. 4.

B.

Bachelier, Baccalauréat. Etymologie de —, p. 74.
Batignolles. S'il faut dire : Aller, demeurer *à* ou *aux* —, p. 18.
Beauté du diable. Communication sur la —, p. 33.
Belluaire. Sens et étymologie de —, p. 148.
Bi-mensuel et *Semi-mensuel.* Si — sont également français, p. 35.
Bock. Origine du mot —, p. 10.
Bock. Communication sur l'étymologie de —, p. 82.
Bock. Seconde communication relative à —, p. 105.
Bosse. Communication sur le sens de —, p. 57.
Bot. Etymologie de — dans *Pied bot*, p. 146.
Boui-boui. Etymologie et signification du mot — p. 3.
Breton bretonnant. Si l'expression — peut signifier la langue des Bas-Bretons, p. 172.
Bric-à-brac et *De bric et de broc.* D'où viennent les expressions —, p. 50.
Broncher. S'il est vrai que — vient de l'ancien français *Bronche*, branche, p. 106 et 107.
Burnous. Comment prononcer —, et si l'on peut dire *Bournous*, p. 84.

C.

Cabotin. Etymologie du mot —, p. 42.
Calembour. Communication sur —, p. 177.
Calino. Origine de — signifiant niais, jocrisse, p. 124.
Calino. Communication sur —, p. 153.
Calino ou *Calinot.* S'il faut écrire —, p. 189.
C'est à vous à qui. Critique de l'expression —, p. 131.
Charabia. Communication sur l'étymologie de —, p. 81.
Charlatan. Origine du mot —, p. 82.
Chercher la pierre philosophale. Sens littéral de —, p. 132.
Choléra. Communication sur l'étymologie de —, p. 81.
Choléra. Autre communication sur —, p. 129.
Choli-ra. Communication relative à —, p. 105.
Col et *Cou.* Différence d'emploi entre —, p. 100.
Comme quoi. Explication de l'expression —, p. 164.
Compte d'apothicaire. Pourquoi appeler — une note enflée, p. 108.
Conceptions byzantines. Signification de l'expression — p. 83.
Concert de musique. Pourquoi Molière a dit —, et non *Concert* tout court, p. 115.
Conclu et *Exclu.* Pourquoi — quand on écrit *Inclus* et *Reclus*, p. 188.
Conter des fagots. Explication de —, p. 34.
Cornichon. Pourquoi — se dit de quelqu'un qui fait une sottise, p. 92.
Croque-mitaine. Etymologie de —, p. 187.
Croquignole. Explication du double sens de —, p. 60.
Czar, Tsar et *Tzar.* Laquelle des formes — est la meilleure, p. 131.

D.

Dans. Comment s'est formée la préposition —, p. 83.
Dans le but de. L'expression — est-elle française, p. 75.
Davantage que. Communication sur — et réponse, p. 73.
Dentelle. Etymologie du mot —, p. 156.
Départ. Si — est français dans le sens de *Partage*, p. 84.
Dépister. Explication de la double signification du verbe —, p. 114.
Derechef. Etymologie de l'expression —, p. 59.
Devant. Si — peut s'employer pour *Avant*, p. 20.
Donner une perruque à quelqu'un. Origine de l'expression —, p. 12.
Dont. Etymologie du relatif —, p. 12.
Dont. S'il est permis d'employer — pour régime commun de mots ayant des fonctions différentes, p. 84.

E.

Eau. Pourquoi — n'est pas finale dans *Crapaud* et *Levraut*, p. 147.
Eculer ses souliers. Pourquoi on dit aujourd'hui —, au lieu de *Acculer*, qui se disait autrefois, p. 3.
Emérite. Si — peut s'employer pour *Plein de mérites*, p. 83.
En. Singulier emploi du pronom —, p. 100.
En sautoir. Sens et étymologie de —, p. 148.
En termes de. Si *Terme* doit être mis au singulier ou au pluriel dans —, p. 132.
Entrechat. Explication du terme de danse —, p. 100.
Entre chien et loup. Explication de l'expression proverbiale —, p. 82.
Entrefaites. Etymologie du mot —, p. 99.
Entrer dans la peau du bonhomme. Signification de —, p. 44.
Epousseter. Comment le verbe — doit se prononcer au singulier du présent de l'indicatif, p. 43.
Espérer. Communication relative au verbe —, p. 113.
Être piqué de la tarentule littéraire. Signification de —, p. 172.
Être plus près de Sainte-Larme que de Vendôme. Communication sur l'expression —, p. 114.
Etre un chiffre. Si — peut se dire comme en anglais, p. 44.
Eustache. Pourquoi certain couteau s'appelle un —, p. 149.

F.

Faisanderie. Pourquoi — pour dérivé de *Faisan*, p. 60.
Faire danser l'anse du panier. Explication de —, p. 98.
Faire danser l'anse du panier à quelqu'un. Si l'on peut dire —, p. 108.
Faire le bon apôtre. Origine de l'expression —, p. 49.
Faire ripaille. Origine de l'expression —, p. 106.
Faveur. Origine de — désignant un petit ruban, p. 50.
Félibre. Communications relatives à — p. 1 et 2.
Fénelon. Quels accents il faut sur —, p. 84.
Fesser la messe. Explication de l'expression —, p. 68.
Feux. Communication sur —, terme de théâtre, p. 34.
Fou. Comment — en est venu à signifier quantité considérable, p. 140.
Fou. Communication sur l'étymologie de — signifiant quantité considérable, p. 162.

G.

Garde montante, Garde descendante. Origine des expressions —, p. 91.
Gentilés. Communication relative à de nouveaux —, p. 49.
Gnangnan. Origine du terme —, p. 76.
Gnangnan. Communication relative à —, p. 98.
Gorge chaude. Comment l'idée de joie, de plaisanterie se lie à celle de —, p. 108.
Guéridon. Etymologie de —, p. 100.
Guéridon. Communication sur —, p. 121.

H.

Haricot de mouton. Comment on a pu appeler — un plat où il n'entre pas de haricots, p. 114.
Haricot. Etymologie de — désignant un légume, p. 186.
Homme de sac et de corde. Origine de l'expression —, p. 156.

I.

Il se plaint que et *Il se plaint de ce que.* S'il y a une différence de signification entre —, p. 154 et 155.

Ils ont un chez-soi, ou *un chez-eux*. Faut-il dire —, p. 116.
Inexpressible. Quel vêtement s'appelle un —, p. 139.
Interlope. Emploi de l'adjectif —, p. 27.

J.

J'ai l'honneur de vous informer que. Justification de la construction —, p. 130.
Jambette. Etymologie de — désignant une espèce de couteau, p. 130.
Jeter son anneau dans une rivière. Comment l'architecte du nouvel Opéra a pu dire —, p. 36.
Julienne. D'où vient — désignant un potage, p. 124.
Jusques et y compris. Si — est une bonne construction, p. 53.

L.

LL mouillées. Communication relative à la prononciation des —, p. 10
LL mouillées. Réponse à M. André Lefèvre, sur les —, p. 17.
LL mouillées. Réplique à M. Dufour-Vernes sur les —, p. 19.
L'échapper belle et *La manquer belle*. Si les deux expressions — sont synonymes, p. 52.
Le sac et les quilles. A quoi fait allusion — de La Fontaine, p. 116.
Lettres de naturalité ou *de naturalisation*. S'il faut dire — p. 13.
Loup-garou. Signification littérale de —, p. 180.

M.

Machin. Etymologie de — désignant une personne ou une chose dont on ne se rappelle pas le nom, p. 179.
Maître-myrrhe. Véritable orthographe de —, p. 188.
Majoration. Emploi du mot —, p. 156.
Majoration. Si —, qui ne dérive pas d'un verbe, est bien français, p. 165.
Médiéval. Si l'on peut employer — pour désigner le moyen-âge, p. 19.
Mercuriale. Etymologie de — signifiant *Réprimande*, p. 20.
Mercuriale. Communication sur l'origine de —, p. 57.
Mettre la charrue avant les bœufs ou *devant les bœufs*. S'il faut dire —, p. 36.
Mettre la lumière sous le boisseau. Origine du proverbe —, p. 26.
Mettre du foin dans ses bottes. Explication de la locution populaire —, p. 178.
Mine renfrognée ou *Mine refrognée*. S'il faut dire —, p. 76.
Mon petit chat. Pourquoi on emploie comme expression de tendresse —, plutôt que *Mon petit chien*, p. 171.
Monter une scie à quelqu'un. Explication de — p. 52.

N.

Ne pas laisser que de. Communication sur —, p. 185.
Ne... pas que. L'expression — qualifiée à tort de barbarisme, p. 162.
Ne... rien moins que. S'il est permis d'attacher indifféremment à — un sens affirmatif ou négatif, p. 186; 187.
Nicodème. Pourquoi — employé pour niais, simple, p. 91.
Nouveau. Comment il faut écrire — devant un participe passé, p. 155.
N'y pas aller par quatre chemins. Explication de —, p. 59.

O.

Œuf de Colomb. Origine et sens de l' —, p. 4.
Ognon. Si c'est une faute d'écrire —, p. 67 et 68.
Oignon. Communication relative à —, p. 98.
Oies du frère Philippe. Pourquoi les femmes sont appelées les —, p. 154.
Orthographe. Le mot — n'est pas une anomalie, p. 51.
Ouate. Si l'on doit aspirer l'*O* dans —, p. 28.
Ouate. Communication sur la prononciation de —, p. 65.
Ouate. Autre communication sur la prononciation de —, p. 89.

P.

Par contre. Explication du sens et de l'emploi de —, p. 27.
Participe passé. Orthographe du — suivi de *à* et d'un infinitif, p. 51.
Participe passé Comment on doit écrire le — précédé de *en* et d'un adverbe de quantité, p. 115 et 116.
Participe passé. Communication sur un —, p. 185.
Pau. Communication sur le gentilé de —, p. 25.
Perrin. Ce qu'est le — dont il est question dans *l'Huître et les Plaideurs*, p. 124.
Personnel, Confidentiel, etc. Comment écrire — mis en annotation sur l'enveloppe d'une lettre, p. 59.
Pharmacologue. Pourquoi M. Littré n'a pas fait —, p. 11.
Poing fermé. L'expression — n'est pas un pléonasme, p. 26.
Point d'argent, point de Suisse. Origine du proverbe —, p. 92.
Portes de l'enfer. Quel est le véritable sens de *Porte* dans les —, p. 146.
Porter des cornes. Explication de l'expression —, p. 58.
Prannel. Etymologie du mot —, p. 67.
Prannel. Communication sur le mot —; p. 161.
Prendre ses jambes à son cou. Explication de l'expression —, p. 66.
Prendre un rat. Comment — a pu en venir à signifier ne pas réussir, p. 44.
Prendre un rat. Communication relative à —, p. 97.

Q.

Quadrature du cercle. Pourquoi on dit d'une chose jugée impossible que c'est la —, p. 141.
Quartier latin. Véritable sens de —, p. 52.
Querelle d'Allemand. Communication relative à —, p. 9.
Quiproquo. Etymologie du mot —, p. 164.
Qui... qui. Explication de l'emploi de — pour *Les uns..., les autres*, p. 99.

R.

Rot. Explication de — dans le sens d'*Avare*, p. 4.
Rat de ponts, Rat de soupe. Explication de *Rat* dans les expressions —, p. 116.
Rat de ponts, Rat de soupe. Communication sur l'origine de —, p. 137.
Roi in partibus. Signification littérale de —, p. 180.
Rubrique. Etymologie de — et emploi de *Sous la rubrique de*, p. 147.
Russe. Communication au sujet du mot —, p. 41.
Russe. Autre communication au sujet du mot —, p. 106.

S.

Saint-André-des-Arts. A quels arts le nom de la rue — fait allusion, p. 130.
Saint-Nicolas-du-Chardonneret ou *du Chardonnet*. Sil faut dire —, p. 107.
Sautoir. Communication sur le mot —, p. 161.
Scaferlati. Origine de —, nom officiel du tabac à fumer, p. 121.
Se donner garde ou *Se donner de garde*. S'il faut dire — p. 188.
Se donner une bosse. Origine de — pour signifier se régaler, p. 171.
Se mettre sur son dix-huit. Explication de —, p. 169.
Se mettre sur son trente-et-un. Explication de —, p. 145.
Se mettre sur son trente-et-un. Communication sur —, p. 169.
Se moquer du tiers et du quart. Origine de la singulière expression —, p. 138.
S'en moquer comme de Colin-Tampon. Origine de —, p. 41.
Sot. Etymologie de l'adjectif —, p. 90.
Souventes fois. Si l'expression — est bien française, p. 92.
Sujet à caution. Signification de — p. 76.

T.

Teste-les-Bordeaux ou *Teste-les-Bordeaux*. S'il faut écrire — p. 139.
Tohu-bohu. Etymologie et sens littéral de —, p. 138.
Tohu-bohu. Communication sur l'expression —, p. 153.
Tout-à-coup. Véritable signification de —, p. 36.
Tout brandi. Etymologie de *Brandi* dans l'expression —, p. 68.
Transmutation. Communication sur le mot —, p. 114.
Travail. Explication du double pluriel de —, p. 28.
Trévoux dit, Selon Trévoux. Justification des expressions —, p. 44.

U.

Un bon messire Jean ou *Une bonne messire Jean*. Si en sous-entendant le mot *Poire*, il faut dire —, p. 171.

V.

Venir la gueule enfarinée. Origine de —, p. 170.
Virer le bord ou *Virer de bord*. S'il faut dire —, p. 92.
Vitry-le-Français ou *Vitry-le-François*. S'il faut dire, — p. 27.
Voilà comme ou *Voilà comment*. S'il faut dire —, p. 170.

Z.

Zéro en chiffre. Si l'expression — est bonne, p. 18.

BIOGRAPHIES DONNÉES

Laurent Chillet, numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.
Claude Lancelot, numéros 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.
Marguerite Buffet, numéros 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 1. — 1er Juin 1876

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les Abonnés de la 6e année qui s'étonnent de ne pas recevoir le *Courrier de Vaugelas* depuis un mois sont priés de vouloir bien lire les quelques lignes qui se trouvent en tête du 24e numéro de ladite année.

SOMMAIRE.

Communications sur *Exemplaire avant les clous*, sur *Guéridon* et sur le participe de *Elle s'est mise sur son dix-huit* : — Explication de *S'en battre l'œil* : — Pourquoi *Comme* a le double sens de *Lorsque* et de *De quelle manière* : — Signification littérale de *Mariage morganatique*. || Communication sur l'orthographe de *Ouate* en hollandais et sur celle de *Oignon* en français ; — Etymologie du mot *Nabot* : — Prononciation de *Tous*, seul à la fin d'une phrase. || Passe-temps grammatical. || Biographie de *Gilles Ménage*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux étrangers.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

J'ai reçu la lettre suivante, en date du 3 avril 1876, concernant une origine dont j'ai entretenu mes lecteurs dans la 4e année de ce journal, page 172 :

Monsieur,

Informations prises, il faut entendre par *exemplaire avant les clous* un exemplaire de la Bible de Mortier (Amst., 1700, 2 vol. in-fol.), d'un tirage antérieur à l'accident qui brisa l'avant-dernière planche de l'Apocalypse; laquelle planche, reclouée avec soin, continua de tirer; mais les traces de la cassure se voient aux épreuves, d'où la nécessité de distinguer dans les catalogues les exemplaires exempts de cette imperfection.

L'explication proposée par M. Gouverneur et approuvée par vous, dans le *Courrier de Vaugelas* du 15 janvier 1875, a paru tout-à-fait inadmissible aux bibliophiles que j'ai pu consulter, et j'ai pensé qu'une petite rectification ne vous déplairait pas.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. S.

Voici en quels termes m'avait été posée la question relative à l'origine de l'expression dont il s'agit :

Je trouve, à propos d'ouvrages enrichis de figures en taille-douce, cette annotation : « Bel exemplaire *avant les clous*. » Voudriez-vous bien avoir l'obligeance de me donner la signification de ces mots, comme vous l'avez fait pour *avant la lettre*, à la page 26 de la troisième année ?

Par les mots « à propos d'ouvrages enrichis de figures, » il est hors de doute que, dans la pensée de mon correspondant, l'expression trouvée par lui s'appliquait à plusieurs ouvrages.

D'après la communication qu'on vient de lire, *exemplaire avant les clous* ne pourrait se dire, au contraire, que d'un certain ouvrage.

Or, de deux choses l'une : ou *avant les clous* se dit de tout ouvrage à figures, auquel cas la lettre qui précède ne peut expliquer l'usage de cette expression ; ou *avant les clous* ne s'est jamais dit que de la Bible de Mortier, auquel cas celui qui m'a adressé la question a été induit en erreur.

Par conséquent, tant qu'on n'aura pas établi qu'il n'est pas d'usage d'employer *exemplaire avant les clous* en parlant d'un ouvrage illustré quelconque, je me croirai autorisé à m'en tenir à l'explication qui m'a été fournie par M. Gouverneur.

II.

Ce qui suit m'a été adressé de Pontoise le 5 avril 1876 :

Monsieur le Directeur,

Vous promettiez à vos lecteurs, dans un de vos derniers numéros, de commencer quelque jour des recherches sur l'origine du mot *guéridon*.

Permettez-moi de vous signaler, à titre de renseignement, une variante orthographique du mot, qui se présente à l'époque même de son introduction dans notre langue.

Cette variante est indiquée par M. Monmerque dans une note sur ce passage de Tallemant des Réaux (historiette de Bois-Robert, tom. III, p. 140, édit. Garnier) :

« Il dit qu'un homme de sa connaissance avait mis toute la Bible en vaudevilles qu'on appela *guéridons*, et il en sait quelques vers qu'il a bien la mine d'avoir faits. »

M. Monmerqué commente ainsi les lignes qui précèdent :

« Il existe des facéties du temps de la régence de Marie de Médicis qui ont pu faire donner à ces vaudevilles le nom de guéridons. L'éditeur en possède deux. La première est intitulée : *les folastres et joyeuses amours de Gueridon et Robinette*. Paris, 1614, in-8°. La seconde a pour titre : *Ballet des Argonautes, où est representé Guelindon dans une caisse, comme venant de Provence, et Robinette dans une gaine, comme estant de Chastellerault. Ce jeudi vingt-troisiesme jour de janvier* 1614 *au Louvre*. Paris, 1614, in-8°. Ce ballet est indiqué dans l'ouvrage du duc de la Vallière, 1760, in-8°, p. 49. »

Il semble bien que le nom propre de *Guéridon*, qui figure dans ces facéties représentées devant Marie de Médicis, est d'origine italienne, comme ceux de Scaramouche, Arlequin, etc., et son rapprochement avec le nom très-pastoral de Robinette pourrait inciter à voir en lui une forme corrompue de Corydon.

Je livre cette conjecture à l'examen de notre tribunal philologique, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Joseph Depoin,
Président du Cercle sténographique de l'Ile-de-France.

Si *Guéridon* venait de *Corydon*, celui-ci ne pourrait guère s'appliquer qu'au berger dont parle Virgile dans sa 2e églogue. Or, je ne crois pas que le nom de cet amoureux-là ait jamais eu quelque chance d'être donné à celui de Robinette.

Quant à *Guélindon*, c'était une seconde forme de *Guéridon* obtenue par une permutation de lettres, forme qu'on employait assez volontiers pour l'autre (elle se trouve à tous les endroits du *Ballet des Argonautes*, où il s'agit de *Guéridon*), mais qui ne peut rien apprendre sur l'origine cherchée.

L'opuscule intitulé *les folastres et joyeuses amours de Gueridon et Robinette* relate ce qui suit :

Guéridon naquit à Marseille « en Provence. »

De santé trop délicate pour supporter le voisinage de la mer, et d'ailleurs à l'âge où l'on commence à sentir le besoin d'aimer, il vint en France pour s'instruire de nos « humeurs, » voir Paris et apprendre les nouvelles de la Cour.

Sur son chemin, à Roanne, il rencontre un personnage qui offre de lui faire connaître Madame Robinette, « une fille aisnée de noble race, doüee de toute sorte de perfections, fille usante et jouissante de ses droicts, qui entend mieux à faire ployer une lame qu'à la rompre, qui n'aspire en ce monde que son plaisir. »

Guéridon accepte; le mercure part, et quinze jours après, il annonce qu'il a pressenti Robinette et qu'il croit à un prochain succès pour ses démarches.

Mais Guéridon ne peut vivre plus longtemps loin de celle qui occupe déjà toutes ses pensées; il prend la poste pendant la nuit et arrive à Orléans dans un hôtel où, par hasard, il retrouve Belle-fleur, son messager. A souper, on parle de Robinette, qui vient justement d'envoyer à Belle-fleur une lettre pour Guéridon. Celui-ci, tout joyeux, écrit une réponse passionnée.

Belle-fleur, dont le zèle a été encouragé par un don de cent pistoles, rencontre Robinette près de la porte de la Pucelle; il lui offre le bras et parvient sans efforts à l'amener à l'hôtel où Guéridon l'attend avec la plus grande impatience.

Guéridon était un esprit faible; Robinette s'en aperçoit bientôt, mais elle ne s'en fâche point : elle n'en poursuivra que plus aisément ses premières « cavalcades. »

L'insensé Guéridon épouse Robinette, puis, quatre jours après, il est contraint d'aller en Suède, voyage qui ternit tellement sa réputation que « chacun sçait comme on en parle. »

Enfin Guéridon meurt après avoir été aussi mal récompensé que possible de son affection pour Robinette.

Histoire ou légende, ce récit me semble donner la véritable origine de *Guéridon*, qui aurait été, non pas l'auteur, comme l'a dit M. Francisque Michel, cité par M. Kastner (*Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 121), mais bien l'objet des vaudevilles qui coururent sous ce nom, ce que tendent à prouver ces paroles de Guelindon s'adressant au Roi, dans le *Ballet des Argonautes :*

Grand Roy de qui la gloire avec l'aage s'accroist,
Il est vray que mon nom sur les autres paroist
Et que tous en leurs chants me font un sacrifice.

Du reste, cette origine explique parfaitement les significations diverses que nous trouvons à ce mot : les infortunes de Guéridon furent chansonnées « par tout le royaume, » et probablement sur un certain air; les chansons analogues à celles où il s'agissait de lui s'appelèrent des *guéridons;* quand Marie de Médicis introduisit les ballets en France, on appela aussi *Guéridon* le personnage qui, portant un flambeau et placé au milieu d'une ronde, était condamné à voir les autres s'embrasser sans prendre part à leur divertissement; de là, ce nom passa aux candélabres qui se trouvent dans les escaliers des palais; et enfin, on appela *guéridon* une petite table à un pied destinée d'abord à porter une lumière, et plus tard, des porcelaines, etc.

Si je ne m'abuse une seconde fois, l'étymologie du mot *guéridon* serait donc enfin trouvée, et ce serait grâce à la communication que M. Joseph Depoin a bien voulu m'adresser.

III.

Le 13 avril, j'ai reçu la lettre suivante, laquelle a trait à l'orthographe d'un participe passé :

Monsieur,

Dans votre numéro du 15 mars dernier, en répondant à celui de vos lecteurs qui s'était désigné comme « petit-fils d'une fileuse, » vous avez terminé votre réponse par une critique grammaticale au sujet de laquelle je vous demande la permission de prendre la défense de ce correspondant. Cette critique me paraît, en effet, subordonner beaucoup trop une règle certaine de grammaire à une question douteuse d'étymologie. Il s'agit, je le rappelle, des expressions *se mettre sur son trente-et-un* ou *se mettre sur son dix-huit*, expressions dans lesquelles vous pensez que le *trente-et-un* ou le *dix-huit* représente le vêtement qu'on met sur soi en un jour de parure. Je ne prétends nullement contester ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans cette opinion ; mais ce qui est certain, c'est que, dans l'état actuel de notre langue, la réunion des deux mots *mettre sur* n'a pas du tout conservé le sens, que vous lui attribuez, d'un verbe actif comportant après lui un régime direct dépendant de *mettre*, au lieu d'un régime indirect dépendant de *sur* (il en serait autrement si l'expression était *mettre dessus*). Je crois donc

que, pour l'application de la grammaire dans la phrase qui a fait l'objet de votre correction, il est légitime, au moins jusqu'à ce que la vraisemblance de votre opinion étymologique ait acquis le caractère d'une vérité bien établie, de se baser sur la forme apparente de cette phrase et que la grand'maman fileuse, qui sans doute ne se préoccupait pas d'étymologie, mais qui avait bien appris sa règle des participes, était parfaitement dans son droit quand elle demandait à Marie-Jeanne en l'honneur de quoi elle s'était *mise* sur son dix-huit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un de vos lecteurs.

Dans mon numéro 22 de la 6e année, j'ai dit, p. 170, que le participe de cette phrase :

Tu es belle aujourd'hui, Marie-Jeanne; d'où vient que tu t'es *mise* sur ton dix-huit ?

devait être laissé invariable, et cela, parce que, d'après l'explication que j'avais donnée précédemment, p. 145, cette phrase signifiait : « D'où vient que tu as mis à toi sur (ta personne) ton dix-huit. »

L'auteur de la communication qu'on vient de lire estime que, « jusqu'à ce que la vraisemblance de mon opinion étymologique ait acquis le caractère d'une vérité bien établie », on doit continuer, pour écrire la phrase en question, de se baser « sur la forme apparente » de cette phrase.

Mais il n'est pas absolument nécessaire, pour conclure à l'invariabilité de *mis*, de s'appuyer sur l'étymologie de la phrase qui renferme ce participe ; car sachant seulement que *se mettre sur son dix-huit* signifie se vêtir de son plus bel habit; que le verbe *mettre* est actif, et que le *se* qui l'accompagne désigne une personne, il est impossible de voir le régime direct dans un autre mot que *dix-huit*, et partant de faire varier le participe : la phrase a beau sembler dire que c'est la personne qui se place *sur le dix-huit*, la raison combat si fortement cette apparence qu'elle doit, à mon avis, en annuler les conséquences orthographiques.

—

Pour ne point trop offenser l'œil (car je conviens qu'il est un peu choqué ici), je crois qu'il serait bon que *se mettre sur son dix-huit* et son homonyme *se mettre sur son trente-et-un* reçussent une correction ou plutôt une restauration. En effet, au lieu de *sur*, pourquoi n'y écrirait-on pas *sus*, ainsi qu'on a prononcé autrefois et que la plupart prononcent encore ? De cette manière, la construction de la phrase en question aurait de l'analogie avec celle de *courir sus à quelqu'un*, le sens amphibologique disparaîtrait, et l'invariabilité du participe irait pour ainsi dire d'elle-même.

×

Première Question.

L'œil étant une partie du corps très-sensible, je ne comprends pas qu'on ait pu faire l'expression S'EN BATTRE L'ŒIL *pour signifier s'en moquer. Voudriez-vous bien m'expliquer cette expression ?*

—

Voici l'opinion de Quitard à ce sujet :

Se battre l'œil, c'est proprement se frapper l'œil avec la paupière qu'on abaisse et qu'on relève alternativement, ce qui se fait en signe de dérision et de mépris : de là cette expression employée figurément pour dire qu'on se moque d'une chose.

Mais je ne puis admettre cette explication, la paupière qui s'abaisse et se relève non-seulement ne frappant pas l'œil, mais encore ne lui faisant pas la moindre offense.

En voici une autre qui m'a été adressée de Beauvais le 29 août 1875 :

Je m'en bats l'œil signifie : je me moque de cela et des conséquences, je n'en prendrai pas de souci.

Il est impossible de mettre cette phrase au pluriel d'une manière supportable, et même d'en donner une explication satisfaisante, tirée de la signification des mots qui la composent; mais en faisant subir à la prononciation une légère modification qui en amène une très-grande dans la forme écrite et disant : *je m'en baloie*, on obtient une formule sensée qui s'applique parfaitement à l'idée qu'on veut exprimer, le vieux verbe *se baloyer* signifiant *se réjouir, passer le temps en gaîté et sans soucis*. On dit encore vulgairement, dans un sens analogue : *je m'en bale*. *Se baloyer* est évidemment augmentatif de *se baler*.

Je ne goûte pas plus cette seconde explication que la première, car si *baloyer* a jamais existé (je ne l'ai rencontré ni dans Roquefort, ni dans Du Cange, ni dans Cotgrave), il ne pouvait faire entendre le même son que *bats l'œil*, quelle qu'ait été d'ailleurs la prononciation de la diphthongue *oi* à l'époque où il était en usage.

Nous avons une expression identique par le sens à celle dont il est question ici, c'est *s'en battre les fesses*, expression signalée comme telle dans le Dictionnaire de Littré, et contenue dans ce passage de Scarron :

Mais à ces discours d'ivrognesses,
Le roi dit : *Je m'en bats les fesses.*

(*Virg. Trav.*, VII, p. 257.)

Or, grâce à cette synonymie, due évidemment au geste dont les gens mal élevés accompagnent quelquefois *je m'en bats l'œil*, il me semble que la véritable signification du mot *œil* dans cette dernière expression se découvre sans la moindre difficulté.

—

D'après le *Dictionnaire de la Langue verte*, l'expression *s'en battre l'œil* n'aurait qu'une centaine d'années. C'est une grave erreur, car les vers suivants attestent qu'elle existe au moins depuis deux siècles :

A-t-on vu renier de cette sorte ?
Bourreau ! — *Je m'en bats l'œil.*

(La Fontaine, *Ragot.* IV, 7.)

×

Seconde Question.

Comment expliquez-vous que le mot COMME *puisse signifier* LORSQUE (*je l'ai vu* COMME *il arrivait*), *et aussi* DE QUELLE MANIÈRE (*voilà* COMME *il a agi envers moi*) ? *Je ne vois pas du tout ce qui a pu amener deux sens si différents.*

—

Le latin *quomodo*, qui a passé en italien sous la forme *come*, en espagnol sous celle de *como*, est devenu en français *comme* (primitivement *cum* et *com*), ce dont voici la preuve :

Cum faitement li manderons nuvelles?
(*Chanson de Rolland*, p. 142.)

Si voirement *com* nous bien le creons.
(*Ronc.*, p. 48.)

Comme leur oserions nous oster l'heritage de vie?
(Calvin, *Instit.* III, 359.)

Car suyvre faut la reigle et la loy de Christ,
Comme il l'a baillée par escrit.
(Marot, I, 272.)

Mais la langue latine avait aussi la conjonction *quum* (écrite souvent *cum*), laquelle nous donna *comme* dans le sens de *lorsque*, et cela, justement sous les mêmes formes que *comme* dérivé de *quomodo* :

Cum il le vit, à ferir le desiret.
(*Chans. de Roland*, p. 126.)

Cum il entrerent en la cambre voltice,
Par bele amur soef salut i firent.
(Idem, p. 227.)

Cume David out un poi aled avant el munt, Siba, le sérjant Miphiboseth, vint encuntre lui.
(*Rois*, p. 177.)

Ledit duc, *comme* il veit les portes fermées, fist saillir les gens de sa chambre.
(Commines, II, 7.)

D'un emploi peut-être moins fréquent d'abord, *comme* (dérivé de *cum*) devint d'un usage plus général, et a fini depuis par rester le synonyme de *lorsque*.

Voilà pourquoi, dans notre langue, *comme* a en même temps le sens de cette conjonction et celui de *de quelle manière* : la corruption des deux mots *quomodo* et *cum* a produit une forme unique à laquelle est restée attachée la signification de chacun d'eux.

—

M. Littré donne à entendre (étymol. de *comme*) que c'est seulement au XVIe siècle que ce mot a été assimilé à la conjonction latine *quum*. En présence des derniers exemples que je viens de citer, je ne puis être du même avis que le célèbre académicien.

×

Troisième Question.

J'ai cherché souvent quelle pouvait être l'origine de cette expression, MARIAGE MORGANATIQUE, *et à quelle époque elle avait été employée pour la première fois. Il m'a été impossible de trouver une solution. Vous me feriez grand plaisir si vous pouviez m'éclairer à ce sujet.*

—

Sans faire appel à la fée Morgane, comme Legoarant; sans invoquer le *Morgangeba*, don du matin, des Français du Ve siècle (Voir Mezeray, *Hist. de France*, vol. I, p. 69); sans recourir au verbe goth *maurgjan*, restreindre, comme le fait Aug. Scheler, on peut assez facilement, il me semble, expliquer *morganatique*.

En effet, de quoi se compose cet adjectif?

De *morgan*, qui est en haut-allemand la forme de *morgen*, matin, et de *atique*, terminaison venue de *aticus* qui, d'après De Chevallet (*Orig.* sec. part. liv. II, p. 319), représente une idée « qui peut se rendre par *qui est*, ou *qui se tient à*, ou *dans*, qui est propre à, qui est destiné à. »

De sorte que *mariage morganatique* signifierait littéralement *mariage du matin*, expression qui me paraît parfaitement s'adapter à un mariage dont, pour cause de dérogation, la célébration a dû, dans l'origine, avoir lieu plutôt à la faveur de l'ombre matinale qu'à la grande lumière du jour.

Quant à l'autre partie de votre question, sans pouvoir y répondre d'une manière précise, je puis cependant vous dire que ce mot ne se trouve à ma connaissance dans aucun dictionnaire français publié avant celui de Napoléon Landais, qui date de 1836.

ÉTRANGER

COMMUNICATION.

Dans une lettre que j'ai reçue d'Amsterdam, le 3 avril 1876, se trouve le passage suivant :

A. Dans la sixième année du *Courrier de Vaugelas*, numéro 9, vous traduisez *ouate* par *vad*. Cependant j'ai chez moi trois dictionnaires qui l'écrivent avec un *t* et un *w* (double *v*) : *wat*.

Ouate ne reçoit pas d'autre orthographe dans la langue hollandaise ou néerlandaise; son pluriel est *watten*.

B. M. Eman Martin dit dans le même numéro de son estimable journal : « C'est donc une faute que d'écrire le mot *oignon* sans *i* dans quelque circonstance que ce soit. » Or, je lis dans le Dictionnaire complet de la langue française par P. Larousse (3e édition, Paris, 1870), p. 432 :

« *Ognon* ou *oignon*, n. m. Plante potagère à racine bulbeuse, partie renflée de la racine de certaines plantes; ognons de lis, de jacynthe, de tulipe, etc.; callosité aux pieds. En rang d'ognons, loc. adv., sur une seule ligne. »

La première de ces remarques est parfaitement juste; je viens de consulter le Dictionnaire de Marin à la Bibliothèque nationale : il écrit aussi *wat*, *watten*. J'ai été induit en erreur par M. Littré, qui met, lui, à l'étymologie de *ouate* : « holl. *vad*. »

Ecrire *ognon* sans *i* parce que cette voyelle ne s'y prononce pas, et écrire *poignard*, *poignée*, *poignant*, *empoigner*, *moignon*, où elle ne se prononce pas davantage, c'est commettre une inconséquence. Pour être logique, il faut, ou ne mettre *i* dans aucun de ces mots, ou le mettre dans tous.

×

Première Question.

Voudriez-vous bien m'apprendre, par la voie de votre journal, d'où vient le mot NABOT? *Tous mes remerciements d'avance.*

—

D'après Ménage, *nabot* aurait été tiré du latin *napus*, navet, par le changement de *p* en *b*. Diez le croit venu du scandinave *nabbi*, grosseur, bosse, et Aug. Scheler dit qu'il pourrait aussi avoir été fourni par l'anglais *knapp*, bosse.

Vient-il vraiment de *napus?* Celui-ci a donné, à la vérité, trois dérivés sur notre sol : *navet* et *naveau* en français, puis *navot* en normand; mais je ne sache pas qu'aucun d'eux se soit jamais appliqué, par assimilation, à la taille des individus. Du reste, chez nous, les noms de végétaux qualifiant par dérision des personnes (*cornichon, truffe*) ne s'emploient qu'au figuré, et non au propre.

Nabot vient-il de *nabbi?* Cela me surprendrait encore; car, indépendamment de la disparition d'un *b*, assez peu explicable quand nous en avons bien conservé deux dans *abbé*, venu du latin *abbas*, il faudrait rendre compte du changement de l'*i* en *o*, changement dont je ne connais point d'exemple.

Je soupçonne l'anglais *knapp* d'être le même mot que *nabbi* comme ayant ainsi que lui le sens de bosse et ses deux *b*, sous la forme de deux *p*.

La véritable étymologie de *nabot* ne me semblant pas avoir été trouvée, voici celle que je propose :

Dans le vieux français, *nabot* s'est dit *nambot*, comme le montre cet exemple du XVIe siècle :

Nous ne sommes que *nambots* et avortons eu egard à la grandeur de ceux du vieil temps.

(Bouchet, *Serées*, II, p. 211 dans Lacurne.)

Le patois de Genève dit encore *naimbot* et *naimbote*.

Or, sachant que le terme *bot* existe en français, et qu'il est répandu dans les idiomes des peuples qui nous entourent (je l'ai fait voir dans le *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 146), j'incline fortement à voir dans *nabot* un composé de *nain* et de *bot*, c'est-à-dire la signification de *nain contrefait*.

Cette étymologie peut d'ailleurs facilement se justifier par le sens :

Nain signifie seulement petit relativement à la taille des objets semblables : on dit *un peuple nain, un arbre nain, un cheval nain;* il est susceptible du qualificatif *joli :* on dit *un joli nain, une jolie naine ;* il n'y a pour ainsi dire point de dérision dans ce mot. Mais il n'en est pas de même de *nabot*, qui ne s'applique qu'à la race humaine; c'est un terme de mépris, et cette idée là ne peut s'y trouver que parce qu'il contient l'adjectif *bot* (contrefait) joint avec *na*, abrégé de *nan*, qui est la forme provençale de *nain*.

×

Seconde Question.

Quel est votre avis sur la prononciation de TOUS, *seul et dernier mot d'une phrase, comme, par exemple, dans :* ILS VIENDRONT TOUS ?

—

D'après M. Littré, c'est mal prononcer que de faire sonner l'*s* de *tous* dans ce cas; mais quand je considère que, dans nos théâtres, même à la Comédie-Française, lorsqu'on rappelle les acteurs qui ont bien joué une pièce, on leur crie généralement *tousse! tousse!* il me semble bien difficile d'admettre que cette prononciation soit réellement mauvaise.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Il faut aussi et surtout que l'enseignement dans ces écoles soit autre qu'il est aujourd'hui.

2° Il n'est absurdité si grande qu'elle ne trouvera créance auprès d'eux, il n'est hameçon si énorme qu'on ne leur fera avaler.

3 Le ministre travaillait dans son appartement, et non dans le grand cabinet officiel du bas, où tant d'Excellences se sont succédées.

4° Faut-il ajouter à présent que si l'abdication du roi est dans les faits possibles et même probables d'ici quelques années, non-seulement elle n'est pas vraie, mais pas même vraisemblable dans la situation actuelle.

5° L'autre jour, dans une commune qui ressortit du canton de Douzy (Nièvre), un brave curé montait en chaire pour faire son prône.

6 Plusieurs étudiants ayant voulu pénétrer dans l'établissement quoique non porteurs de cartes d'entrée, se sont vus refuser la porte.

7° Comment, vendu! s'écria don Augustino, indigné et stupéfait. Mais le corps de mon frère n'avait de valeur que pour moi! — Je vais vous dire, gémit l'embaumeur terrifié.

8° Cette latitude laissée aux cléricaux de faire des réunions publiques alors qu'elles sont interdites aux républicains sous un ministère républicain, ne laissera pas que d'impressionner péniblement l'opinion publique à l'étranger comme en France.

9° Averkios repoussa ces insinuations et assura l'abbé qu'il préférait ne pas être nommé archevêque que de l'être par vénalité.

10° Enfin M. Ricard se lève, s'ajuste un tantinet, passe sa large main sur son vaste front, et d'un pas délibéré, décidé, escalade les degrés qui mènent à la tribune.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

—

Il naquit à Angers le 15 août 1613. Ses études, surveillées par son père, avocat du roi au bailliage, firent autant d'honneur aux soins de l'un qu'à la capacité de l'autre. Une mémoire remarquable jointe à une grande avidité de savoir et qui dominait toutes ses autres facultés, semblait l'appeler de préférence aux succès de l'érudition, vers laquelle se portait encore presque exclusivement le génie littéraire; aussi crut-il, en se livrant à l'étude du droit, satisfaire à la fois la volonté paternelle et donner carrière à son goût. Ménage prit la robe d'avocat et fit ses débuts dans sa ville natale.

Mais il avait d'autres vues : il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Alors il se fit connaître avantageusement dans le monde par les ressources d'une instruction étendue et par l'éclat de ses liaisons avec la plupart des hommes qui avaient un nom dans la littérature. Chapelain le présenta au cardinal de Retz. Ce prélat, qui s'était engoué sur parole du mérite de Ménage, lui donna une place dans sa maison et s'empressa de l'admettre dans sa familiarité.

Ayant quitté le cardinal au bout de quelques années, il ne put se déterminer à accepter le patronage du prince de Conti, qui lui offrait une pension de quatre mille francs; il préféra tenir dans sa maison, au Cloître Notre-Dame, des assemblées littéraires, appelées *mercuriales*, du jour où l'on se réunissait.

Son patrimoine, converti en une rente viagère de

3,000 francs et un revenu de 4,000 qui lui furent assignés sur deux abbayes, lui procurèrent l'aisance si précieuse à l'homme de lettres.

Le cardinal Mazarin voulut tenir de sa main la liste des savants qui avaient droit aux récompenses du gouvernement; Ménage reçut une pension de 2,000 francs.

Quoiqu'il eût déjà mis le sceau à sa réputation, Ménage n'avait cependant encore publié que ses *Origines de la langue françoise*, des *Remarques* sur cette même langue, à l'instar de Vaugelas, et des mélanges assez médiocres de tout point, au nombre desquels figurait sa *Requête des Dictionnaires*, satire légèrement mordante et écrite dans le style de Scarron, où étaient tournées en plaisanterie les occupations grammaticales de l'Académie. Cette petite pièce fut trouvée ingénieuse dans sa nouveauté; elle fit grand bruit, indisposa contre l'auteur un grand nombre des quarante et les empêcha plus d'une fois de faire tomber sur lui leurs suffrages.

Si Ménage n'obtenait pas pleine justice dans son pays, la faveur des étrangers l'en consolait amplement: l'Académie *della Crusca* lui envoyait un diplôme d'associé, les savants d'Angleterre, d'Allemagne et des Pays-Bas répétaient ses louanges, et la fameuse reine de Suède, Christine, l'invitait en termes flatteurs à venir grossir sa petite cour littéraire. Quand cette reine, qui avait sacrifié aux lettres l'éclat d'une couronne, vint à Paris, ce fut Ménage qu'elle chargea de lui présenter les personnages distingués de la capitale.

Prôné par les auteurs subalternes, Ménage s'accrédita dans l'esprit de ces *précieuses* qui, avant Molière, donnaient le ton à la société, et s'érigea en autorité imposante.

Assez profondément versé dans les langues anciennes, honoré de l'estime du docte Huet, environné d'une véritable importance par ses relations avec les érudits étrangers et par l'amitié des écrivains qui annoncèrent le siècle de Louis XIV, disposant du fruit de lectures prodigieuses, il possédait de plus la langue italienne et la langue espagnole, et composait même dans la première des vers élégants.

Ayant échoué dans une candidature à l'Académie, Ménage se contenta, pour épancher les richesses de sa mémoire, des réunions qu'il avait formées chez lui et des sociétés d'élite où il était accueilli.

Ménage avait pensé oublier ses livres auprès de Mme de Sévigné. Il l'avait connue avant son mariage, avait contribué à former l'esprit de cette femme célèbre, et s'était passionné pour des grâces qui n'étaient pas son ouvrage. Son élève l'avait ramené à la raison et l'avait désespéré souvent en le traitant comme un amant sans conséquence.

Ménage était d'un caractère irritable. Son ressentiment contre Gilles Boileau fut si violent, qu'après avoir fait tous ses efforts pour l'écarter de l'Académie, il rompit avec Chapelain, qui avait refusé de servir sa haine contre lui.

Dans les hostilités qu'il eut à soutenir, Ménage perdit un peu de sa considération. Ses plagiats multipliés furent mis au jour sans qu'il pût s'en défendre.

Ménage disait souvent qu'il voulait mourir la plume à la main; il se tint parole le 23 juillet 1692. Quand la mort le surprit, il ajoutait aux matériaux qu'il avait rassemblés pour des ouvrages presque égaux en nombre à ceux qu'il avait déjà publiés. Parmi ses notes, il y avait des recherches sur l'origine des locutions proverbiales de notre langue.

Ses nombreux ennemis le poursuivirent jusque dans la tombe.

Voici ce qu'il y a de plus important ou de plus curieux dans les *Observations sur la langue françoise* de Ménage (1672), observations qui consistent surtout en apostilles sur les *Remarques* de Vaugelas, et en articles détachés où sont déduits les motifs de préférence entre un grand nombre de mots dont l'emploi était alors douteux.

S'il faut dire acatique *ou* aquatique. — Les Romains prononçaient le *q* comme un *k;* ils disaient *ki*, *ke*, *kod*, et non pas *qui*, *que*, *quod*. Nos vieux Français ont suivi cette prononciation, comme on le voit par ces mots *cancan*, *casi*, *kidan*, *à kia :* il faut prononcer *acatique*.

S'il faut dire extrémement, *ou* extrémément; certainement, *ou* certainément; profondement, *ou* profondément. — Vaugelas, au chapitre des adverbes en *ment*, a fort bien décidé qu'il fallait dire *communément*, *expressément*, *conformément;* mais il s'est trompé en ce qui concerne *extrémément* : il faut dire *extrémement*. Il faut dire aussi *certainement*, et non pas *certainément* comme disent les Angevins (1672); mais il faut dire au contraire *profondément*, et non *profondement*.

S'il faut dire Droit canon, *ou* canonique; les Instituts, les Institutes, *ou* les Institutions de Justinien. — Quoique depuis dix ou douze ans, MM. de Port-Royal disent *droit canonique* parce qu'en latin on dit *jus canonicum*, il faut dire *droit canon*, comme on l'avait toujours dit auparavant, et comme tout le peuple le dit encore présentement.

Dans le discours familier, on ne doit jamais dire les *Institutions de Justinien*, quoiqu'on dise en latin *Institutiones Justiniani;* mais on pourrait le dire dans une traduction de l'ouvrage, comme l'a fait M. Pellisson, et comme d'autres l'avaient fait avant lui. Le meilleur pourtant et le plus sûr est de dire toujours *Instituts* ou *Institutes*. C'est ainsi que nos anciens ont appelé ce livre, du latin *Instituta*.

Mais entre les deux, Ménage préfère *Instituts*, qui lui semble plus naturel, *Statuts* étant venu de *Statuta*.

S'il faut dire plurier *ou* pluriel. — Il ne condamne pas *pluriel*, mais il lui préfère *plurier*.

S'il faut dire arondelle, hérondelle, *ou* hirondelle. — Vaugelas s'était prononcé pour *hérondelle;* mais Ménage fait voir que c'est une grosse erreur, que c'est le petit peuple de Paris qui parle ainsi, et qu'avec les meilleurs auteurs, il faut dire *hirondelle*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

L'Amour au commencement du monde. Les Mystères de la création dévoilés; par Mme Badère. In-18 jésus, 324 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Jack, Mœurs contemporaines; par Alph. Daudet. 2e à 6e éditions. 2 vol. in-18 jésus, 766 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours; par J. Demogeot, ancien professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis. 15e éd., augmentée d'un appendice contenant l'indication des principales œuvres littéraires publiées depuis 1830 jusqu'en 1876. In-18 jésus, XIV-702 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 4 fr.

Les Danseuses du Caucase; par Emmanuel Gonzalès. Illustration d'Ed. Yon. In-18 jésus, XII-415 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Chronique du règne de Charles IX; par Prosper Mérimée. Illustrée de 31 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Edmond Morin. 2 vol. in-8°, XV-430 p. Paris, imprimerie Chamerot.

Nouveau choix de poésies, à l'usage des pensions, des écoles, etc.; par Jules Ponsard, 8e édition. In-18, IV-176 p. Paris, lib. Delagrave.

Opulence et Misère; par Miss Ann. S. Stephens. Roman américain traduit par Mme Henriette Loreau. In-18 jésus, 320 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Romans d'Edmond et Jules de Goncourt. IV. Manette Salomon. Nouvelle édition. In-18 jésus, 448 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Œuvres poétiques de Courval Sonnet; publiées par Prosper Blanchemain. Tome I. Les Satyres contre les abus et désordres de la France. In-16; XVIII-173 p. Paris, lib. des Bibliophiles.

Etude sur Alain Chartier; par D. Delaunay, professeur au lycée de Rennes. In-8°, 268 p. Paris, lib. Thorin.

Le Dernier amour. La Chimère; par Etienne Enault. Nouvelle édition. In-18 jésus, 388 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Mademoiselle de Maupin; par Théophile Gautier. Nouvelle édition. In-18 jésus, 388 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Proverbes du pays de Béarn, énigmes et contes populaires, recueillis par V. Lespy, membre de la Société pour l'étude des langues romanes. In-8°, 113 p. Paris, lib. Maisonneuve et Cie. 5 fr.

Les Oubliés et les Dédaignés, figures du XVIIIe siècle; par Charles Monselet. Nouvelle édition. In-18 jésus, IV-387 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Madeleine; par Jules Sandeau, de l'Académie française. Nouvelle édition. In-18 jésus, 209 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Aventures prodigieuses de Tartarin, de Tararin; par Alphonse Daudet. 4e éd. In-18 jésus, 269 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Souvenirs militaires du colonel de Gonneville; publiés par la comtesse de Mirabeau, sa fille, et précédés d'une étude par le général baron Ambert. 2e édition. In-12, LXX-397 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, et HENRI MAUNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — DU QUESNE, TOURVILLE. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Format anglais, broché : 3 fr.

DE LA PRONONCIATION DE LA VOYELLE U AU XVIe SIÈCLE. — Lettre à M. Arsène Darmesteter, répétiteur à l'École des Hautes-études. — Par F. TALBERT, docteur ès-lettres, professeur au Prytanée militaire. — Paris, *Ernest Thorin*, éditeur, rue de Médicis, 7.

ALISE D'EVRAN. — Par ANDRÉ LEMOYNE. — Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 2 fr.

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, professeur spécial pour la préparation aux examens, répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Ouvrage adopté à la maison de Saint-Denis, et auquel la Société libre d'instruction et d'éducation populaires vient de décerner une médaille d'honneur et la médaille d'or offerte par M. de Larochefoucauld, président honoraire de cette Société. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

A TRAVERS LES MOTS. — Par CHARLES ROZAN. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. CLAYE. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix, broché : 3 fr. 50.

IMPRESSIONS DE CHASSE, variétés cynégétiques. — Par GABRIEL AZAÏS. — 1 vol. in-12. — Paris, *Honoré Champion*, libraire, 15, quai Malaquais. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. — Par J. TELL. — Un beau volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob, à Paris.

LES CAHIERS DE SAINTE-BEUVE, suivis de quelques pages de littérature antique. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27 31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — On peut encore se procurer la 4e, la 5e et la 6e année. — Réimpression des *cinq premières années* aussitôt que sera atteint le chiffre demandé par la souscription que le Rédacteur vient d'ouvrir.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — En vente à la librairie *Sandoz et Fishbacher*, 33, rue de Seine, à Paris. — Chacune des 8 années parues se vend séparément. — Envoi *franco* pour la France.

LES

GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

Publiées sous la direction de M. Ad. REGNIER, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions avec variantes, notes, notices et portraits, etc.

MOLIÈRE

Trois volumes contenant ensemble 1430 pages ; — **Prix : 22 francs 50 cent.**

Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard St-Germain.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

La Société d'éducation de Lyon a mis au concours pour 1876 le sujet suivant : *Préciser ce que peut et doit faire l'instituteur primaire, en ce qui concerne l'éducation de ses élèves ; indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche.* — Le prix sera de 500 fr., décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Septembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

La Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.) ; une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.); et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

Académie des Poètes. — Les écrivains encore étrangers à l'Académie des poètes, qui voudraient prendre part au concours ouvert pour la Xe Olympiade, devront adresser *franco* cinq poésies inédites à M. Élie de Biran, archiviste de la Société, rue des Missions, 22, à Paris. — Ces poésies ne doivent point toucher à la politique, elles ne doivent non plus rien renfermer d'immoral, d'irréligieux ou de diffamatoire. — Un grand nombre de médailles de vermeil, d'argent, de bronze, de divers modules, seront décernées à la suite de ce concours.

Le Tournoi poétique et littéraire, organe de la Société des Amis des lettres, journal rédigé par ses abonnés — (4e année, — mensuel, — 32 p. in-8°, — elzévir). — Poésie, littérature, arts, sciences, morale, nouvelles, variétés, fantaisies, chroniques. — Concours poétiques et littéraires. — Prix : Médailles de bronze, livres, musique. — Abonnement : 10 fr. par an. (Envoi gratuit d'un numéro spécimen.) — Bureaux : 12, boulevard Montmartre, à Paris.

Académie des lettres de Rouen. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au secrétaire perpétuel, M. Julien Loth.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : 1° des professeurs de français ; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française ; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français ; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français ; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Redacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année N° 2. 15 Juin 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les écrivains de la presse périodique qui publient des articles ayant trait à la langue, sont instamment priés de vouloir bien adresser au *Courrier de Vaugelas* les numéros qui les contiennent.

SOMMAIRE.

Communications sur *Tuer le mandarin*, sur *Croquetaco*, sur *Faire ripaille* et sur le participe passé d'une phrase corrigée; — Étymologie de *Boire à tire-larigot;* — Comment *Air* a pu signifier apparence, extérieur, mine; — Justification de la construction *De manière à ce que;* — Prononciation de *Loquace* || Signification de *Avoir barres sur quelqu'un;* — Comment *Quiproquo* en est venu à signifier *Méprise;* — Étymologie de *Bissextile;* — Signification et emploi de *Fauteur* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Gilles Ménage* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des professeurs de français.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

J'ai oublié d'insérer à sa date la lettre qui suit, relative à une question traitée dans la 3e année :

Le 4 juin 1875.

Monsieur,

Un de vos lecteurs vous a demandé — je ne saurais dire à quelle date — l'origine de la locution devenue proverbiale : *Tuer le mandarin*.

Vous avez répondu (pages 36 et 37 du *Courrier de Vaugelas*, 3e année) :

« C'est J.-J. Rousseau qui est l'auteur de cette expression, ainsi que nous l'apprend Balzac dans *le Père Goriot*. »

Il faut croire que votre correspondant s'est trouvé satisfait, puisqu'il n'a pas répliqué. Je suis plus exigeant et je viens vous prier de nous apprendre, à moi, ignorant, et à nombre d'érudits que j'ai questionnés inutilement à ce sujet, dans lequel de ses ouvrages Rousseau, se posant à lui-même un cas de conscience, s'est demandé ce qu'il ferait, s'il avait la possibilité de se faire des rentes avec la vie d'un mandarin.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Un de vos abonnés,
A. S.

J'ai dit et prouvé que l'expression dont il s'agit a été attribuée à J.-J. Rousseau par Balzac (*Père Goriot*, t. I, p. 380); de plus, j'ai cité la phrase qui la renferme, phrase servant d'épigraphe, avec le nom de Rousseau, à une chanson de Louis Protat, intitulée *Tuons le mandarin*. Je suis donc fondé à croire que Rousseau est bien l'auteur de cette expression; mais à quel endroit de ses œuvres se trouve-t-elle? C'est une question à laquelle je ne puis répondre aujourd'hui, étant pris aussi complètement à l'improviste que le jour où j'ai reçu la communication qui me l'a transmise.

Je ferai cette recherche aussitôt que je pourrai m'en occuper.

II.

Dans mon dernier numéro de la 6e année, p. 188, j'exprimais l'espoir que quelque abonné de Toulouse voudrait bien m'adresser des renseignements sur *Croquetaco*, le Croquemitaine de cette ville à la fin du XVIIe siècle.

M. Firmin Boissin s'est empressé de répondre à mon appel par une longue lettre.

Après avoir constaté que *Croquetaco* n'est pas connu parmi les Croquemitaines actuels de Toulouse (qui sont le *Babau*, la *Cambocruso*, la *Patarraugno*, le *Barrabiù* et la *Sarramauro*), mais qu'il fait encore les frais des veillées dans le département du Tarn, le rédacteur en chef du *Messager* continue en ces termes :

Un jeune homme de Buzet, commune de la Haute-Garonne, limitrophe du Tarn, se rappelle avoir entendu raconter, dans le village de Layolle, du côté de Béziers, où il travaillait en qualité de maçon, le conte de *Crocotaco* (ici l'orthographe du mot est encore différente). Le conteur était précisément de Gaillac (Tarn). Ce *Crocotaco*, à l'entendre, était fils de *Crocomar*, lequel, ainsi que son nom l'indique, faisait ses fredaines sur mer. Crocotaco jugea plus convenable

et moins fatigant d'agir sur terre. Il s'établit sur les bords du Tarn et se mit à voler les petits enfants pour les manger — absolument comme l'ogre du Petit-Poucet. Plus tard, les enfants se méfiant et le gibier devenant rare, Crocotaco employa la ruse pour satisfaire ses goûts. Il alla même quelquefois jusqu'à s'introduire dans les maisons par la cheminée.

Je tiens ces derniers détails d'un philologue de mes amis, M. Paul Barbe, lequel habite précisément la commune de Buzet. M. Barbe explique l'étymologie de *Croquetaco* par deux mots de la vieille langue gasconne aujourd'hui tombés en désuétude : les mots *croco* (diable) et *taquan* (traître). Autrement dit : le diable traître (*crocotaquan*, et par syncope *crocotaq*).

Si ces renseignements ne viennent pas corroborer mon étymologie de *Croquemitaine*, ainsi que j'avais cru pouvoir l'espérer, ils ont du moins cet avantage qu'ils ne laissent pas subsister plus longtemps l'idée que ce nom et *Croquetaco* pourraient être d'une composition analogue, comme ayant leur première partie commune et une signification identique.

III.

La lettre suivante propose une nouvelle étymologie de *Faire ripaille*, expression dont j'ai déjà eu l'occasion d'entretenir mes lecteurs :

Modane (Savoie), le 22 avril 1876.

Monsieur le rédacteur,

A propos de vos recherches sur l'origine de *faire ripaille*, vous dites que le séjour d'Amédée VIII au château de Ripaille n'a pas pu donner prétexte à cette locution, et que Furetière la donnait, en 1727, comme étant inconnue en Savoie.

Le célèbre académicien pourrait presque en dire autant de nos jours, et il est constant qu'Amédée VIII illustra le manoir de Ripaille par sa sagesse et non par des goûts d'intempérance et de dépravation.

Mais ne pourrait-on pas trouver la source de l'expression dont il s'agit dans la Société des *Francs-buveurs*, qui avait pour quartier-général une maison de campagne appelée *Ripailles*, à Villeneuve-lez-Avignon, bien que cette Société n'ait été créée qu'en 1703 par M. de Posquière, célèbre en son temps à titre de *buveur et de gourmet?* (V. *Grand Dictionnaire universel* de Larousse, t. II, p. 888).

Je vous livre cette réflexion, dût-elle ne vous paraître d'aucune valeur.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments bien respectueux.

Saint-Jours,
Lieutenant des Douanes.

J'ai dit, et, je crois, avec raison (*Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 106), qu'avec le verbe *faire* et un nom de lieu, notre langue n'avait jamais composé d'expressions signifiant goûter des plaisirs semblables à ceux qu'offre ce lieu; qu'elle n'avait jamais dit, par exemple, *faire Capoue*, *faire Corinthe*, *faire Paris*, etc.

Par conséquent, la maison de campagne de Ripailles à Villeneuve-lez-Avignon, quoiqu'étant le quartier général des *Francs-buveurs*, n'a pu, à mon avis, suggérer *faire ripaille*.

D'un autre côté, le mot *ripaille*, dans cette expression, s'emploie au singulier, tandis qu'avec l'étymologie de M. Saint-Jours, il devrait nécessairement se mettre au pluriel : c'est une autre preuve, il me semble, que cette étymologie n'est pas la bonne.

IV.

La lettre qu'on va lire, reçue le 24 avril, concerne une faute que j'aurais commise dans la correction d'un participe :

Monsieur le rédacteur,

Vous aviez donné comme phrase à corriger : « Que d'événements, que de phases diverses nous avons vu se dérouler ».

Vous aviez corrigé en mettant *vues* au féminin pluriel, s'accordant avec *phases* seul.

Mais voici que, par sa lettre insérée dans votre numéro du 15 de ce mois, M. Adéma vous demande si vous ne vous êtes pas trompé, s'il ne faudrait pas écrire *vus* au masculin pluriel, se rapportant à *événements* aussi bien qu'à *phases*. Et vous vous empressez, Monsieur le rédacteur, de vous soumettre à cette correction que vous ne méritez pas. Permettez-moi donc de vous venger.

Et d'abord M. Adéma, si sa rectification était admissible, ne devrait pas la borner à l'accord du participe, mais aller jusqu'à la construction de la phrase, et exiger que le nom masculin *événements*, qui détermine l'accord, soit placé le dernier.

Mais non; M. Adéma n'est fondé ni dans la correction qu'il propose ni dans celle qui en serait la conséquence. En voici la raison :

Les deux noms *événements* et *phases* ne désignent pas deux choses distinctes, mais bien une seule et même chose. L'auteur a d'abord l'idée des évènements, puis considérant que ces mêmes événements se sont développés et terminés par séries ayant divers aspects, il les nomme des phases, et il substitue, comme rendant définitivement sa pensée, ce dernier nom au premier, qui dès lors ne compte plus.

C'est donc avec *phases* seul, avec le mot de la fin, que le participe *vues* doit s'accorder. Vous ne deviez pas, Monsieur le rédacteur, vous en dédire.

Veuillez agréer l'assurance des sentiments dévoués de votre abonné.

A. Aubin,
Docteur ès-lettres.

Voici, au complet, la phrase contre le participe de laquelle s'élève la communication précédente :

Nous touchions alors à la trentaine, vous et moi, et depuis, que d'événements, que de phases diverses nous avons *vus* se dérouler à nos yeux.

D'après M. A. Aubin, il resterait deux fautes dans cette phrase, corrigée sur l'observation qui m'a été faite par M. Adéma : une faute de construction et une d'orthographe.

La faute de construction — M. A. Aubin prétend qu'avec la correction que j'ai indiquée en dernier lieu (*vus* à la place de *vues*), on devrait mettre *événements* après *phases*, et cela, probablement, afin qu'au détriment de l'euphonie, le masculin *vus* ne suivît pas un nom féminin.

Mais cet ordre est tout simplement impossible, car avant de songer aux phases des événements, il faut, il me semble, que l'esprit songe d'abord aux événements eux-mêmes, ce qui nécessite l'emploi de *phases* non avant, mais après *événements*.

Du reste, *vus* sonnant comme *vues*, et se trouvant séparé de *phases* par trois mots, je ne vois aucun inconvénient pour l'euphonie à ce que le participe soit mis au masculin; cette phrase, en effet, n'offense pas plus l'oreille que *le père et la mère sont bons*, où la place

relative de *père* et de *mère* n'a jamais été, que je sache, contestée par personne.

La faute d'orthographe. — M. A. Aubin ne voit qu'« une seule et même chose » dans *événements* et dans *phases*, ou plutôt il ne voit que *phases*, avec lequel il veut que le participe s'accorde. Mais M. Adéma (dont je partage l'opinion) trouve, lui, une différence entre un objet et l'aspect qu'il offre, c'est-à-dire qu'il voit deux choses dans ces mêmes mots, et veut, en conséquence, le participe au masculin pluriel.

Lequel des deux adversaires a raison?

La phrase étant susceptible d'une double entente, je crois que c'est celui qui, tout en écrivant à sa façon, voudra bien ne pas condamner celle de l'autre.

×

Première Question.

Auriez-vous l'obligeance de me dire, dans un de vos prochains numéros, d'où provient l'expression BOIRE A TIRE-LARIGOT ?

—

A mon avis, la véritable source de *larigot* a été indiquée par le docte personnage que Bouchet fait intervenir dans sa première *serée*. Ce mot vient du grec *laryngos*, génitif du mot *larynx*, qui signifie gosier, gorge dans cette langue; et voici, malgré ce qu'en a pu dire le P. Labbe (*Étymol. franç.*, p. 36), ce qui justifie pleinement cette opinion :

On lit dans Cotgrave (1660) que *larigau* a deux significations, celle de gorge, tuyau de la respiration, et celle de flûte, employée par les « clowns » dans quelques parties de la France. Et qu'on ne soit pas étonné de cette double signification de *larigot ;* car, puisque, de nos jours, les Anglais appellent encore le gosier *windpipe,* c'est-à-dire la *pipe*, le tuyau à l'air, et que nous avons le diminutif *pipeau* pour signifier une flûte champêtre, pourquoi *laryngos,* désignant le gosier en grec, n'aurait-il pas été introduit en français pour y signifier une flûte, instrument, qui, sauf les trous, n'est pas autre chose, en définitive, qu'un tube, un tuyau? Du reste, le populaire, en vertu de cette analogie et de cette dénomination identique du gosier et de la flûte, ne dit-il pas encore *flûter* dans le double sens de jouer de la flûte et de boire ?

Or, la signification originelle de *larigot* étant donnée, l'expression *à tire-larigot* s'explique aisément : c'est boire à tire cou, c'est-à-dire en ayant le cou tendu, allongé, comme il est lorsqu'on sable.

Pour plus de détails, voyez le *Courrier de Vaugelas* (4e année, p. 3), où cette question a été bien plus longuement traitée.

×

Seconde Question.

Comment le mot AIR, *qui vient du latin* AER, *a-t-il pu passer du sens de* FLUIDE *à celui de* APPARENCE, EXTÉRIEUR, MINE, *qu'il a, par exemple, dans l'expression* AVOIR L'AIR PRÉOCCUPÉ ?

—

Le mot latin *area*, qui signifiait surface, place publique, cour de maison, endroit à battre le grain, et quelquefois lieu de réunion, s'est employé chez nous dans ces divers sens, et surtout en parlant des oiseaux de proie pour désigner leur retraite, leur nid :

Salomons de Bretaigne fu en pié en mi l'*aire*.

(*Sazons* XXXI.)

Le vaultour est chose bien rare, et mal aisée à veoir, et ne treuve l'on facilement leurs *aires*.

(Amyot, *Rom.* 14.)

Or, comme dans le langage de la vénerie, on disait en parlant d'un faucon, qu'il était *de bonne aire* pour dire de bon nid, de bonne origine, *aire* a d'abord été appliqué aux personnes dans le sens de famille, extraction, naturel, manière d'être, disposition, caractère, humeur, comme le font voir ces exemples :

Ahi! culvert! malvais hom de pute *aire!*

(*Chanson de Roland*, p. 67.)

E! gentilz hom, chevaler de bone *aire*,
Hoi te cumant al glorius celeste.

(Idem, p. 188.)

Ne nos seies plus de mal *aire*,
Kar benignes e humilianz
Sumes à faire tes talanz.

(*Chr. des D. de Norm.*, t. I, p. 591, vers 14815.)

Plus tard, de même que le latin *habitus*, qui du sens de : état du corps, complexion, nature, disposition, en était venu à signifier extérieur, dehors, aspect, et jusqu'à habillement, costume ; de même le français *aire* en vint à signifier les manières, l'apparence, l'extérieur.

Mais alors, il avait pris la forme *air* (comme dans *air de vent*, qui fut d'abord écrit *aire de vent*) ; il se confondit par l'orthographe avec le dérivé du latin *aer*, et depuis, nous avons eu, sous le même vocable *air*, deux significations dont l'une, celle de fluide que nous respirons, ne pouvant expliquer *avoir l'air préoccupé* et autres expressions analogues, vous a suggéré la question à laquelle je viens de répondre.

—

L'ancienne langue réunissait très-souvent *aire* avec l'adjectif et la préposition *de* qui le précédaient; ainsi on trouve dans Achille Jubinal (*Nouv. recueils de contes*, t. I, p. 198) :

Fortune est bele et bone aux bons, et *debonaire*,
Mauvèse aus maus fesanz, et laide et *deputaire*.

Tout en expliquant la formation de notre adjectif *débonnaire*, ce fait montre que la langue moderne a tort de mettre un accent sur le premier *e* de ce mot.

×

Troisième Question.

Je trouve dans les bons auteurs modernes cette locution : DE MANIÈRE A CE QUE. *Je ne vois rien qui puisse expliquer ce laisser-aller, admissible tout au plus dans le style de la conversation.*

—

A cause de sa synonymie avec *de façon* et *de sorte*, qui veulent généralement *que* après eux quand ils doivent être suivis d'un verbe à un mode personnel, on est tenté de croire, avec M. Littré, que *de manière à ce*

que est « une locution vicieuse dont il faut se garder de faire usage. »

Je vais vous démontrer que c'est là une erreur.

J'ai établi (*Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 155) que, dans l'origine de notre langue, toutes les fois qu'une préposition, quelle qu'elle fût, devait être suivie d'un verbe à un mode personnel, on y ajoutait les mots *ce que*. Or, en vertu de cette règle, *de manière*, *de façon* et *de sorte*, qui se construisaient avec la préposition *à* devant l'infinitif, ont dû devenir *de manière à ce que*, *de façon à ce que*, *de sorte à ce que*, devant un verbe à un autre mode.

Mais, avec le temps, *à ce* disparut de ces expressions comme il avait disparu de leurs analogues, c'est-à-dire capricieusement : aujourd'hui, *de sorte* se construit seulement avec *que* après lui, et il en est à peu près de même pour *de façon;* tandis qu'avec *de manière*, il n'est nullement rare de rencontrer les mots *à ce* dans les écrivains qui passent pour être les plus corrects.

D'où il suit que *de manière à ce que*, bien loin de constituer une expression vicieuse et bonne tout au plus pour la conversation, est, au contraire, une expression parfaitement conforme à la règle, et qui, pour cette raison, doit s'employer sans crainte.

×

Quatrième Question.

Seriez-vous assez bon pour m'indiquer, dans un de vos prochains numéros, la véritable prononciation du mot LOQUACE? *Doit-on dire* LOCOUACE *ou* LOCACE?

—

Il faut dire *locouace*.

Le premier dictionnaire venu indiquant la prononciation pouvait vous donner ce renseignement aussi bien et plus promptement que moi. Il ne faut avoir recours au *Courrier de Vaugelas* que pour des questions qui présentent des difficultés réelles, et non pour celles dont la solution est en quelque sorte à la portée de tout le monde : sa tâche ainsi réduite sera encore assez considérable.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous prierais de vouloir bien m'expliquer comment il se fait que l'expression AVOIR BARRES SUR QUELQU'UN *peut signifier qu'on a un avantage sur lui.*

—

L'expression dont il s'agit est empruntée au jeu de barres.

Ce jeu de nos écoliers consiste à se séparer en deux camps égaux placés l'un en face de l'autre, à une distance plus ou moins grande, selon l'espace qu'offre le terrain que l'on a choisi pour s'y livrer.

Dans cette position, et quand on est convenu de différentes clauses pour la règle du jeu, on engage la partie.

Un joueur s'avance à la distance de plusieurs pas, et tend la main à celui qui sort du camp opposé, pour en être frappé. Aussitôt que le premier a reçu le coup, il s'élance après celui qui l'a frappé et qui, de son côté, s'est mis à courir ; s'il l'atteint, il le fait prisonnier.

Au moment où le premier part pour toucher son adversaire, un autre du camp opposé court sur lui, puis un troisième court sur ce dernier, et successivement les joueurs de chaque camp se mettent à courir jusqu'à ce qu'on entende le mot *pris!* Alors tous rentrent dans leurs camps respectifs, et les vainqueurs emmènent leurs prisonniers.

Ceux-ci se placent un peu en avant du parti victorieux, se prennent par la main, forment une chaîne aussi allongée que possible pour se rapprocher d'autant de leurs camarades, et attendent leur délivrance, qui a lieu quand un joueur de leur camp parvient à toucher l'un d'eux, malgré les poursuites de ceux qui sortent du camp vainqueur.

A ce moment la partie est finie, et l'on en recommence une ou plusieurs autres.

Or, comme ce jeu emploie l'expression *avoir barres sur quelqu'un* pour signifier qu'on est sorti du camp après lui, ce qui donne le droit de le prendre si l'on parvient à le toucher, la même expression a été naturellement employée, au figuré, en parlant d'une personne ayant quelque avantage sur une autre.

×

Seconde Question.

J'ai beau relire l'étymologie que vous avez donnée du mot QUIPROQUO (6e *année, p.* 164), *je ne puis bien me rendre compte comment de l'idée primitive de cette expression (un intitulé de chapitre dans un livre de médecine où, à défaut de telle drogue, on indiquait son succédané), on a pu arriver au sens de* MÉPRISE *qu'elle a aujourd'hui. Voudriez-vous bien me donner cette explication?*

—

Indépendamment du *quiproquo* des livres de médecine, il y avait encore le *quiproquo d'apothicaire*, non pas un intitulé de chapitre, celui-là, mais bien l'erreur qui, dans l'exécution d'une ordonnance de médecin, consistait à substituer un médicament à un autre, ce qui pouvait être parfois très-préjudiciable au malade.

Or, cette dernière expression s'est employée pour *méprise*, *bévue*, en parlant d'une personne de profession quelconque, comme le donne à entendre cette citation, empruntée à Lesage par M. Littré :

Est-ce que l'on ne dit pas ordinairement un tel a fait un *quiproquo d'apothicaire*, ce qui suppose qu'il nous arrive souvent de nous tromper.

Puis, on en a retranché le second terme, et c'est ainsi que *quiproquo* s'est trouvé pourvu de la signification dont nous faisons actuellement usage.

×

Troisième Question.

D'où vient l'adjectif BISSEXTILE *appliqué à l'année qui a* 366 *jours? Je vous remercie d'avance pour la réponse que vous voudrez bien me faire à ce sujet.*

—

L'an 45 avant J. C., Jules César désirant réformer le calendrier, en qualité de souverain pontife, consulta soigneusement les astronomes.

Après s'être suffisamment renseigné auprès d'eux, il adopta l'année de 365 jours et 6 heures, trouvée par Calippe de Syzique et par Aristarque de Samos.

Il fit les mois de 30 et de 31 jours tels que nous les avons encore; mais comme en ne comptant pas les 6 heures, qui font le quart d'un jour, l'année civile eût été en retard sur l'année astronomique, il décida que, tous les quatre ans, on ajouterait, le 24 février, un jour aux 365 de l'année ordinaire.

Or, attendu que, selon la manière de compter des Romains, le 24 février était le 6e jour avant les calendes de mars, on a dit, pour le jour intercalaire, *bis sexto calendas*, d'où l'année de 366 jours a pris le nom de *bissexte* et la qualification de *bissextile*, laquelle signifie littéralement *bis sixième*.

×

Quatrième Question.

Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez bien me renseigner sur la signification exacte ainsi que sur l'emploi du mot FAUTEUR.

—

Ce mot vient du latin *fautor*, qui dérive de *fautum*, supin du verbe *favere*, favoriser. De sorte que *fauteur*, qui semble vouloir dire qui commet une faute, signifie en réalité qui favorise :

On cherche un *fauteur* de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs et de ses peines.

(Vauvenargues, *Esp. hum.*)

Quant à son emploi, il offre ceci de remarquable que, généralement, on lui donne un régime qui le fait en quelque sorte prendre en mauvaise part, comme le prouvent ces exemples :

Une vingtaine d'évêques excommuniaient Grégoire VII comme *fauteur de tyrans*.

(Voltaire, *Mœurs*, 46.)

Quand j'accorderais tout ce que j'ai refusé jusqu'ici, les *fauteurs du despotisme* n'en seraient pas plus avancés.

(J. J. Rousseau.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... soit autre qu'il *n'*est aujourd'hui [après *que* précédé de *autre* on met la négative *ne*]; — 2° ... si grande qu'elle ne *puisse* trouver..., si énorme qu'on ne *puisse* leur faire avaler [la formule *il n'est... si... que* ou *qui*, requiert le subjonctif et non le futur après elle]; — 3° ... tant d'Excellences se sont *succédé* [ce participe n'a pas de régime direct]; — 4° ... d'ici *à* quelques années [comme on dit de Paris *à* Londres]; — 5° ... qui ressortit *au* canton de Douzy [quand *ressortir* signifie être du ressort, de la dépendance de, il veut la préposition *à*]; — 6° ... se sont *vu* refuser [voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 25]; — 7° ... *dit en gémissant* l'embaumeur terrifié [voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51, 153 et 186]; — 8° ... *ne laissera pas* d'impressionner [pas de *que*, voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155 et 5e année, p. 137]; — 9° ... ne pas être nommé archevêque *plutôt* que de l'être par vénalité [voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 153]; — 10° ... d'un pas délibéré, décidé, *monte* les degrés [le verbe *escalader*, qui veut dire monter sur..., au moyen d'une échelle, ne peut s'employer ici].

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Je veux bien lui dédier un récit joyeux qui n'est pas dans les mémoires de son grand oncle, à seule fin de lui marquer en quelle humeur légèrement gauloise, son éloquence vient de plonger mes esprits.

2° Soyons simples, soyons hommes; n'en appelons pas contre le sens commun et contre l'évidence.

3° Être mangé par ces gens-là, jamais! grogne l'honorable victime. J'entends régaler de mes jambons des personnes pieuses et bien pensantes.

4° On vient d'établir à Bucharest un dépôt central de cercueils métalliques chez M. Edouard Bolland... Ces cercueils de métal sont recommandés à cause de leur durée et de leur parfaite imperméabilité.

5° Bien loin d'être en état de diriger le peuple qui les environne, il serait plus juste de dire que c'est elles [les classes dirigeantes] qui se laissent diriger par l'émotion populaire.

6° La prussification de la province polonaise de Posnanie continue. La Chambre des députés de Berlin a voté hier, en troisième lecture, une loi déclarant l'allemand langue officielle de toute cette province.

7° Il n'y a pas d'autres observations à faire sur les chemins de fer français qu'à constater la persistance du crédit dont ils jouissent auprès des capitalistes.

8° Ces fonctionnaires qui, pour la plupart, se sont faits remarquer par leur zèle en faveur des candidatures bonapartistes et monarchistes, viennent faire antichambre chez M. le ministre de l'intérieur pour être maintenus en fonctions.

9° Puis, quand on leur dit que cette majorité sur la loi municipale ou sur d'autres lois va les mettre en échec, alors ils se retournent vers le Sénat.

10° En attendant, fais bien ce qu'on te commandera, montres-toi bien assidu, travaille, et sois toujours sage.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

—

Suite.)

S'il faut dire je vay, je vais, je va, *ou* je vas. — Vaugelas s'est encore trompé ici : il veut qu'on dise *je va*, et il soutient qu'on parle ainsi à la Cour. C'est *je vais* que l'on dit à la Cour. *Vais* est la première personne, *vas* la seconde, et *va*, qui est bref, la troisième.

S'il faut dire missel *ou* messel, ouïr messe *ou* ouïr la messe. — Marot, dans son Temple de Cupidon, a dit *messel;* mais il faut dire *missel*, car c'est ainsi que Balzac et tous les écrivains modernes (1672) ont généralement parlé. — Quant à l'autre question, il semble à Ménage que *ouïr la messe* vaut mieux que *ouïr messe*, sans que ce dernier soit à blâmer, puisqu'il est conforme à *chanter messe*.

S'il faut dire létrin, lutrin, *ou* lieutrin; benoistier, benaistier, *ou* benistier; goupillon, *ou* gouspillon. — *Letrin* est l'ancien mot français; actuellement on dit *lutrin*. — Plusieurs à Paris disent *benitier* parce qu'on dit *de l'eau benite*. Nos anciens disaient *benoistier;* depuis, on a dit *benaistier*, et on le dit encore présentement dans toutes les provinces de France, en prononçant doucement la « segonde » syllabe. Selon Ménage, c'est ainsi qu'on devrait parler. — Il faut dire *goupillon*, comme on dit à Paris, et non *gouspillon*, comme on dit en Normandie et dans quelques autres provinces.

Si l'on peut dire Philoméne, *pour* Philoméle. — Nos anciens poètes l'ont dit, et parmi eux Marot; nous ne disons plus que *Philoméle*. Cependant Ménage aimerait mieux employer *Philoméne* (en vers probablement), que de perdre une belle pensée.

S'il faut dire arsenal, *ou* arsenac. — Vaugelas dit qu'*arsenal* est le plus usité, il se trompe; il vaut mieux dire *arsenac* que *arsenal*, surtout dans le discours familier.

S'il faut dire trou de chou, *ou* tronc de chou. — Il faut dire *trou de chou;* car, dans cette façon de parler, *trou* ne vient pas de *truncus*, mais de *thursus*, qu'on a dit pour *thyrsus*, comme *lacruma* pour *lacryma*.

Sens dessus dessous *et* sens devant derriere. — M. de Vaugelas veut qu'on écrive *sans dessus dessous;* d'autres écrivent *c'en dessus dessous*, croyant que cette expression a été dite par corruption au lieu de *ce qu'en dessus est en dessous*. Il faut écrire *sens dessus dessous*, *sens devant derriere*, avec le mot *sens*, visage, situation, biais, posture.

S'il faut dire ils sont tout estonnez, *ou* ils sont tous estonnez. — D'après M. de Vaugelas, c'est la première manière qui est la bonne, et cette remarque a été mille fois citée dans l'Académie et suivie par les meilleurs auteurs. Cependant, elle est très-fausse; car si *tout* doit signifier la totalité des gens dont on parle, il faut *tous*, comme dans ces phrases *ces lieux sont tous gais*, *tous embellis*.

Si l'on doit dire oiseleur, *ou* oiselier. — Tous deux sont en usage, mais avec des significations différentes : *oiseleur* est celui qui prend des oiseaux, et *oiselier*, celui qui les vend.

S'il faut dire velous, *ou* velours. — Nos écrivains, tant anciens que modernes, ont dit les deux indifféremment; mais aujourd'hui (1672) l'usage est pour *velours*. C'est ainsi que disent les dames de la Cour et de la Ville qui parlent le mieux.

S'il faut dire morüe, *ou* molüe. — L'usage du peuple est pour *morüe;* c'est ainsi également que parlent les écrivains modernes : c'est donc le mot à employer.

Calvitie *et* chauveté. — Nos anciens disaient *chauveté*; on trouve ce mot dans Nicod; mais présentement on dit *calvitie*.

Des participes passifs dans les prétérits. — Ménage adopte la règle de Vaugelas qui veut invariable le participe placé entre son régime et son sujet, comme dans cette phrase, par exemple, *les inquietudes que m'a donné cette affaire*. De plus, il fait remarquer que le participe est aussi invariable dans la phrase *vous ne sauriez croire la joye que cela m'a donné :* c'est une des bizarreries de notre langue. Il en est de même pour un participe conjugué avec *être* et se rapportant au mot *quelque chose*, ainsi on dit : *il y a quelque chose dans ce livre qui mérite d'être censuré*.

Vaugelas veut qu'on écrive *les habitants nous ont rendu maîtres de la ville;* Ménage, lui, veut, avec d'autres, que l'on fasse varier le participe. Cependant le participe *fait* doit rester invariable quand il est suivi d'un adjectif; il faut dire : *elle s'est fait belle* et non *elle s'est faite belle;* ici l'usage l'emporte sur la règle (1672).

Quand le participe se trouve suivi d'un infinitif, Vaugelas veut qu'il soit invariable : *ma sœur est allé visiter ma mere;* mais plusieurs personnes fort versées dans la langue veulent, avec Ménage, que le participe varie dans ce cas.

S'il faut dire faisanneaux, *ou* faisandeaux. — Selon l'analogie, il faudrait dire *faisanneau;* mais l'usage est pour *faisandeau*, c'est donc ainsi qu'il faut parler.

S'il faut dire dévolu, *ou* dévolut. — Il faut dire *dévolu*, sans *t*, quoique ce mot vienne de *devolutum*.

Le mot gens. — Ménage ajoute aux remarques de Vaugelas sur ce mot, que, dans le sens de *nation*, il se disait autrefois au singulier, et qu'il s'y disait même il n'y a pas encore longtemps; mais aujourd'hui il n'est plus guère en usage qu'en style burlesque; par exemple, Scarron, en parlant des pages, les a appelés *la gent à grégue retroussée*. On a probablement cessé de dire *la gent* à cause de l'équivoque avec *l'agent*.

Autre remarque ajoutée à celle de Vaugelas : le mot *gens* ne se dit point d'un nombre « préfis »; on ne dit point *dix gens, dix jeunes gens;* il faut employer le mot *hommes* et dire *dix hommes*, *dix jeunes hommes*.

Sur ployer *et* plier. — M. de Vaugelas a distingué entre l'emploi de *plier* et celui de *ployer*. Sa remarque est « nulle de toute nullité ». Il faut toujours dire *plier* dans quelque signification que ce soit, et ne jamais se servir de *ployer*.

S'il faut dire aveine, *ou* avoine. — Vaugelas veut qu'on prononce *avoine* avec toute la Cour, et non pas *aveine* avec toute la Ville. Il n'est pas vrai, que toute la Cour prononce *avoine*, ni tout Paris *aveine*. On dit dans ces deux endroits l'un et l'autre indifféremment.

S'il faut dire regître, *ou* registre. — Les Latins ont appelé *regesta* les livres où l'on écrivait ce qui se faisait dans les tribunaux. De *regestum* nous avons fait premièrement *regeste* et ensuite *regestre*. Au lieu de ce dernier, on a dit depuis *registre* et enfin *regître* dont on se sert encore aujourd'hui (1672).

Sur les verbes jouir, croistre, tarder, tomber. — Employés comme actifs, ces verbes constituent des façons de parler très-vicieuses.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Vies brisées; par A.-G. Boutelleau. Gr. in-18, 264 p. Paris. lib. Bonhoure et Cie.

Rome et la Judée au temps de la chute de Néron (ans 66-72 après Jésus-Christ); par le comte de Champagny, de l'Académie française. 4e édition, revue et corrigée. T. 2. In-18 jésus, 419 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

L'Art et les artistes français contemporains; par Jules Claretie. In-18 jésus, IX-455 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Petits drames rustiques, scènes et croquis d'après nature; par F. Fertiault. In-12, 379 p. Paris, lib. Didier et Cie.

Histoire de Bertrand Du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France, d'après Guyard de Berville. Nouvelle édition, revue avec soin. In-8°, 240 p. et 2 gr. Tours, lib. Mame et fils.

Littérature et philosophie mêlées; par Victor Hugo. 2 vol. in-18 jésus, 642 p. Paris, lib. Hachette et Cie.

Les Affamés, études de mœurs contemporaines; par Maurice Joly. In-18 jésus, XVI-340 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Grammaire de la langue française ramenée aux principes les plus simples; par M. Lucien Leclair, professeur agrégé de l'Université. Grammaire complète. 20e édition, revue et corrigée. In-12, X-242 p. Paris, lib. Eug. Belin.

Œuvres de Xavier de Maistre. Nouvelle édition. Les Prisonniers du Caucase. La Jeune Sibérienne. In-18. 212 p. Paris, lib. Bernardin-Béchet.

Œuvres complètes. La Jacquerie; par Clémence Robert. Nouvelle édition. In-18 jésus, 276 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

Eléments de littérature spécialement destinés aux études françaises; par L.-L. Buron, professeur de belles-lettres. 5e édition, revue et corrigée. In-12, VIII-272 p. Paris, lib. Bourguet-Calas et Cie.

Les Martyrs, ou le triomphe de la religion chrétienne; par Châteaubriand. Edition revue par M. G. de Cadoudal. Gr. in-8°, 334 p. et grav. Paris, lib. Lefort.

Histoire du second empire, 1848-1870: par Taxile Delord, membre de l'Assemblée nationale. T. 6. In-8°, 644 p. Paris, lib. Germer-Baillière. 7 fr.

La Chanson de Rolland. Texte critique, traduction et commentaires, par Léon Gautier, professeur à l'École des Chartes. 6e édition. In-8°, XL-342 p. et 4 grav. Tours, lib. Mame et fils.

Heptaméron (l') des nouvelles de très-haute et très-illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Nouvelle édition, collationnée sur les manuscrits, avec préface, notes, variantes et glossaire-index par Benjamin Pifteau. T. 2. In-16, 271 p. Paris, lib. Lemerre. Papier glacé, 2 fr. 50; papier vélin, 5 fr.; papier de Chine, 15 fr.

Œuvres complètes. L'Art d'être malheureux; par Alphonse Karr. In-18 jésus, 357 p. Paris, lib. Calman Lévy. 3 fr. 50.

Lettres de Mademoiselle de Lespinasse. Nouvelle édition, augmentée de dix lettres inédites, accompagnée d'une notice sur la vie de mademoiselle de Lespinasse et sur sa société, de notes et d'un index analytique par Gustave Isambert. T. I. In-16, LII-224 p. Paris, lib. Lemerre.

Les Vacances d'un grand-père; par Mme Stolz. Ouvrage illustré de 40 vignettes sur bois par Delafosse. 2e édition. In-18 jésus, 291 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25 cent.

Publications antérieures:

PAYSAGES DE MER ET FLEURS DES PRÉS. — Une idylle normande. — Par ANDRÉ LEMOYNE — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, et HENRI MAUNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — DU QUESNE, TOURVILLE. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Format anglais, broché : 3 fr.

PROVERBES DU PAYS BÉARN, ENIGMES ET CONTES POPULAIRES. — Recueillis par V. LESPY, membre de la Société pour l'étude des langues romanes. — Paris, *Maisonneuve et Cie*, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire.

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, professeur spécial pour la préparation aux examens, répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Ouvrage adopté à la maison de Saint-Denis, et auquel la Société libre d'instruction et d'éducation populaires vient de décerner une médaille d'honneur et la médaille d'or offerte par M. de Larochefoucauld, président honoraire de cette Société. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

A TRAVERS LES MOTS. — Par CHARLES ROZAN. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. CLAYE. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix, broché : 3 fr. 50.

ALISE D'EVRAN. — Par ANDRÉ LEMOYNE. — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 2 fr.

OPULENCE ET MISÈRE. — Roman américain, traduit par Mme HENRIETTE LORREAU. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard St-Germain. — Bibliothèque des meilleurs romans étrangers. — Prix : 1 fr. 25 cent.

LES CAHIERS DE SAINTE-BEUVE, suivis de quelques pages de littérature antique. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. -- On peut encore se procurer la 4e, la 5e et la 6e année. — Réimpression des *cinq premières années* aussitôt que sera atteint le chiffre demandé par la souscription que le Rédacteur vient d'ouvrir.

LES OUBLIÉS ET LES DÉDAIGNÉS, figures de la fin du XVIIIe siècle. — Par CHARLES MONSELET. — Nouvelle édition définitive. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain — Prix : 3 fr. 50.

Publications périodiques :

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 1re année (1876). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

LE COURRIER LITTÉRAIRE, revue artistique, bibliographique, scientifique et littéraire, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Prix de l'abonnement : 20 fr. par an pour la France et les pays faisant partie de l'Union des postes. — Paris, bureau du COURRIER LITTÉRAIRE, 33, rue de Seine.

REVUE SUISSE. — BIBLIOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS. — Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix par an, 10 fr., et le port en sus pour l'étranger. — Cette revue, qui rend compte de tous les ouvrages dont on lui envoie deux exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. *Sandoz et Fischbacher*, libraires-éditeurs, 33, rue de Seine.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE LYON a mis au concours pour 1876 le sujet suivant : *Préciser ce que peut et doit faire l'instituteur primaire, en ce qui concerne l'éducation de ses élèves; indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche.* — Le prix sera de 500 fr., décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Septembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.) ; une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.); et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

ACADÉMIE DES POÈTES. — Les écrivains encore étrangers à l'Académie des poètes, qui voudraient prendre part au concours ouvert pour la Xe Olympiade, devront adresser *franco* cinq poésies inédites à M. Élie de Biran, archiviste de la Société, rue des Missions, 22, à Paris. — Ces poésies ne doivent point toucher à la politique, elles ne doivent non plus rien renfermer d'immoral, d'irréligieux ou de diffamatoire. — Un grand nombre de médailles de vermeil, d'argent, de bronze, de divers modules, seront décernées à la suite de ce concours.

LE TOURNOI POÉTIQUE ET LITTÉRAIRE, organe de la Société des Amis des lettres, journal rédigé par ses abonnés. — (4e année, — mensuel, — 32 p. in-8°, — elzévir). — Poésie, littérature, arts, sciences, morale, nouvelles, variétés, fantaisies, chroniques. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES. — Prix : Médailles de bronze, livres, musique. — Abonnement : 10 fr. par an. (Envoi gratuit d'un numéro spécimen.) — Bureaux : 12, boulevard Montmartre, à Paris.

ACADÉMIE DES LETTRES DE ROUEN. — Prix à décerner en 1877 pour un conte en vers de 100 vers au moins. — S'adresser au secrétaire-perpétuel de l'Académie, M. Julien Loth.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A LONDRES, M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — Miss Gray, 35, Baker Street, Portman Square; — A LIVERPOOL : M. E. Husson, 66, Huskisson Street; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 3. — 1er Juillet 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication sur l'âge et l'étymologie de *Haricot;* — Origine de *Pays de Cocagne;* — S'il y a une différence entre *Imposer* et *En imposer;* — L'expression *Tirer à balle que veux-tu.* || Étymologie de *Prix* dans *Au prix de;* — Cas dans lequel *Appeler* doit être précédé de *En.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Gilles Ménage.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux Étrangers.

FRANCE

COMMUNICATION.

A l'occasion du renouvellement de son abonnement, M. Georges Garnier m'a adressé, en date du 29 avril, une lettre relative à *haricot*, dont je détache les deux parties suivantes, l'une, qui concerne l'époque où apparut ce mot, l'autre, son étymologie.

Constatons d'abord que l'emploi de ce terme est beaucoup plus ancien, dans notre langue, qu'on ne le pense généralement : ainsi Jehan Palsgrave, dans son *Eclaircissement de la Langue françoyse*, Londres, 1530, le place au nombre des substantifs commençant par une *h* aspirée (Voy. réimpression de Palsgrave par l'Imprimerie nationale, 1852, in-4°, p. 18), et dans le *Supplément au Dictionnaire de l'Académie*, rédigé par M. Barré sous la direction d'une commission de membres de l'Institut, je lis : « Il est souvent question des *haricots de Montaigu* dans les poésies du XVIe siècle, parce que les écoliers du Collége de Montaigu étaient presque exclusivement nourris de *haricots.* »

Ce « collége de pouillerie », comme dit Rabelais (Liv. I, ch. XXXVII), fondé en 1314, par Gilles Aiscelin, archevêque de Rouen, avait été surnommé par les écoliers *Collége des haricots*, et la diète sévère qui en faisait la règle pensa être fatale à Erasme pendant un court séjour qu'il fit dans cette « *cour de la faim.* »

. . . . . .

Vous aviez raison de dire que *haricot* a d'abord désigné la *plante* et ne s'est appliqué au *fruit* que postérieurement : c'est ainsi qu'après avoir dit des *baies d'olive*, des *pommes de grenade*, d'*orange*, on a dit, par métonymie, des *olives*, des *grenades*, des *oranges*, etc., pour le fruit, et que l'arbre est devenu l'*olivier*, le *grenadier*, l'*oranger*, etc. « Le nom de *haricot* est commun à la plante et au fruit qu'elle produit..... lorsque le grain est sec, on dit *fève de haricot*..... L'espèce du *haricot* est *originaire des Indes* » (Valmont de Bomare, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, tome VI). Faudra-t-il remonter au berceau de notre race et chercher dans les dialectes de l'Inde l'étymologie de cette légumineuse?... C'est possible; mais le grec, qui a tant de racines communes avec le sanscrit, nous fournira peut-être la solution de ce problème philologique.

Les Dictionnaires d'Alexandre et de Chassang portent : « Δολιχός, *haricot* », et le *Thesaurus* de Henri Estienne : « Δολιχός, *longus*, ο δολιχός, legumen quoddam, *Phaselus*, *Pisum*, secundum quosdam. » Je consulte le *Lexicon* latin de Forcellini, et je lis : « *Phaselus*, genus leguminis quod quidam in duo genera dividunt, *majus* et *minus.* » Notez bien cette distinction, et ouvrez le *Dictionnaire de Trévoux* : « *Haricot*, en latin *smilax hortensis*, sive *phaseolus major*, c'est-à-dire *fève* ou *féverole majeure.*

Or, l'adjectif grec *dolichos*, long, a dû être d'abord joint au substantif *phaselos* pour désigner la graine allongée du haricot, par opposition au pois, qui est *court* et *sphérique* : celui-ci était le *pisum*, celui-là le *phaselus longus*, φάσηλος δολιχός, traduit ensuite par *fève dolichos*, et, par corruption, *fève d'olichos*. L'épithète est devenue le substantif, comme cela est fréquent, et le *d* qui la précède aura disparu, ayant été pris seulement pour une préposition confondue avec l'article. Exemple : *unicornis*, licorne, a donné d'abord *une icorne*, *l'icorne*, et enfin *licorne; mon amie*, *m'amie*, *ma mie* : au contraire, *andier*, *hierre*, en soudant l'article au substantif, ont donné *le landier*, *le lierre; alzernig*, *alkoran* (c'est-à-dire *le zernig*, *le Koran*), *l'arsenic*, *l'alcoran*, etc., etc.

D'*olichos* à *haricot*, l'analogie est frappante, et il n'y a à faire qu'une transformation, très-usuelle, des liquides *l* en *r*, et des voyelles *o* en *a*. C'est par une opération de ce genre que le savant F. Génin tirait son *haricot de mouton* de l'adjectif *aliquote*, mais si *matériellement* son système était bien fondé, *logiquement* ses déductions étaient bien forcées.

Au contraire, rien de plus simple que notre raisonnement, rien de plus naturel que l'enchaînement des preuves :

Φάσηλός δολιχος, fève longue, *fève dolichos.*
Φασηλος δ'ολιχος, fève d'*olichos.*
Olichos, pris substantivement : *alichos*, *arichos*, *aricho*, *haricot.*

Evidemment, j'ai commis une erreur, une grave erreur en disant (*Courrier de Vaugelas*, 6e année,

p. 186) que *haricot* ne remontait pas au-delà de 1589 : Palsgrave l'ayant fait figurer parmi les mots où *h* initiale s'aspirait de son temps (commencement du XVIe siècle), on peut raisonnablement croire que ce mot était connu chez nos pères au moins à la fin du XVe.

Quant à l'étymologie proposée pour *haricot*, j'ai le regret de ne pouvoir l'admettre, et cela, pour une raison tellement simple que M. Georges Garnier s'étonnera probablement de ne l'avoir pas aperçue avant moi.

En effet, de quoi s'agit-il ici ?

De trouver l'origine de *haricot* (plante), puisqu'il a été surabondamment démontré que ce vocable est antérieur à *haricot* (légume).

Or, toute l'argumentation de M. Georges Garnier a pour but de faire voir comment *haricot* serait venu d'un certain adjectif grec s'appliquant à la dimension du légume de ce nom.

Entachée ainsi d'anachronisme dès son principe, cette argumentation, toute savante qu'elle est, ne peut nullement fournir l'étymologie cherchée.

×

Première Question.

On dit souvent C'EST UN PAYS DE COCAGNE, UN VRAI PAYS DE COCAGNE ; *quelle est donc l'origine de cette singulière expression ? car le mot* COCAGNE *ne se trouve dans aucune géographie à moi connue.*

—

Cette expression est une allusion au *pays de Cocagne*, pays imaginaire où l'on trouve en abondance tout ce qu'on peut souhaiter.

L'idée de ce pays, qui est une réminiscence de l'âge d'or chanté par les poètes de la Grèce, et aussi le nom de *Cocagne*, sous lequel nous connaissons ledit pays, existaient en France dès le XIIIe siècle, preuve le fabliau recueilli par Barbazan (t. IV, p. 176), et dont voici les principaux passages :

Entor l'Apostole de Rome
Alai por penitance querre,
Si m'envoia en une terre
Là où je vi mainte merveille :
. . . . . .
Li païs a à non *Coquaigne*,
Qui plus i dort, plus i gaaigne :
. . . . . .
De bars, de saumons et d'aloses
Sont toutes les mesons encloses;
Li chevron i sont d'esturgons,
Les couvertures de bacons,
Et les lates sont de saussices.
. . . . . .
Par les chemins et par les voies ,
Trueve-l'en les tables assises ;
. . . . . .
Si puet-l'en et boivre et mangier
Tuit cel qui vuelent sans dangier;
. . . . . .
C'est fine véritez provée
Qu'en la terre benéurée
Cort une riviere de vin.
. . . . . .
Cele riviere que je di
Est de vin vermeil jusqu'emmi
Du meillor que l'en puist trover
En Biaune, ne de là la mer;
Et d'autre part est de blanc vin
Le meillor et tout le plus fin
Qui onques créust à Auçuerre,
A Rocele, ne à Tonnerre,
. . . . . .
Et quatre quaresmiaux-prenanz,
Et un quaresme a en vint anz,
Et cil est à juner si bons,
Que chascuns i a toz ses bons;
Dès le matin jusqu'après none
Mangue ce que Dex li done,
Char ou poisson ou autre chose
Que nus defendre ne lor ose.
. . . . . .
Et tant est li païs pleniers
Que les borsées de deniers
I gisent contreval les chanz;
. . . . . .
Encore i a autre merveille,
C'onques n'oïstes sa pareille,
Que la fontaine de Jovent
Qui fet rajovenir la gent.

Maintenant, reste à savoir d'où vient le mot *Cocagne*.

Suivant Lamonnoye, *Cocagne* est un pays imaginé par le fameux Merlin Cocaye qui, tout au commencement de sa première Macaronée, après avoir invoqué certaines muses burlesques, décrit les montagnes qu'elles habitent comme un séjour de sauces, de potages, de brouets, de ragoûts, de restaurants, où l'on voit couler des fleuves de vin et des ruisseaux de lait. Ce pays, ajoute-t-il, a dû tirer son nom de son inventeur, et *Cocagne* n'est qu'une altération de *Cocaye*.

D'après quelques autres, il y a en Italie, sur la route de Rome à Lorette, une petite contrée appelée *Cocagna*, dont la situation est très-agréable, le terroir très-fertile, et où les denrées sont excellentes et à bon marché; c'est là qu'ils trouvent le modèle du *pays de Cocagne*.

L'opinion de Furetière est que, dans le haut Languedoc, on appelle *Cocagne* un petit pain de pastel, avant qu'il soit réduit en poudre et vendu aux teinturiers, et que, comme le pastel ne croît que dans des terres très-fertiles, on a donné le nom de *Cocagne* à ce pays, où il est d'un très-grand revenu, et, par extension, à tout pays où règnent l'abondance et la bonne chère.

Mais toutes ces étymologies sont inadmissibles, fondées qu'elles sont sur des faits postérieurs au XIIIe siècle, époque à laquelle le mot *Cocagne* existait déjà depuis longtemps, comme le fabliau que j'ai cité en commençant le met en évidence.

Je crois avec M. Littré que le mot *Cocagne* vient du latin *coquina*, cuisine, et voici les raisons sur lesquelles j'appuie cette opinion :

1° Les formes anciennes de *Cocagne* étaient *Cokagne*, *Coquaigne* et *Cokaine*. Or, comme il n'est nullement rare de voir *qu* changé en *c*, ou en *k* ; *i* en *ai* (le picard dit *brouaine* pour *bruine*), *n* en *gn*, j'en conclus que *coquina* a pu donner *Cocagne*.

2° Dans la grammaire anglo-saxonne du savant Hickes, on trouve (vol. Ier, p. 231) une note où il est dit qu'autrefois les paysans d'Angleterre appelaient *cokains* (écrit depuis *cockneys*), les habitants des villes parce que ceux-ci avaient abandonné les travaux rustiques pour une vie sédentaire et presque oisive, et que, chez les anciens Français, on appelait *coquins* ceux qui

s'adonnaient à l'oisiveté, à la paresse. Or, comme ce dernier terme a pu signifier, dans l'origine, des gens qui venaient mendier aux cuisines des grands (ce qu'implique assez bien le sens donné par nos ancêtres à *coquin*), il en résulterait que *cokain* venant de *coquin*, il n'y aurait rien de surprenant à ce que *Cocaigne*, autrement dit *Cocagne*, vînt de *coquina*.

3° Enfin, pour peu qu'on lise attentivement le fabliau de Barbazan, on s'aperçoit que, si la description du *pays de Cocagne* parle de dormir, de richesses, d'amour, d'abondance de vêtements, de jeunesse recouvrée, etc., elle n'en est pas moins presque entièrement consacrée à l'énumération de toutes les choses propres à satisfaire les besoins de l'estomac. Or, par l'idée de *cuisine* qui en fait le fond, cette description me semble justifier une fois de plus l'étymologie que j'ai adoptée.

×

Seconde Question.

Est-il vrai, comme le disent plusieurs grammairiens, qu'il y ait une différence de sens entre IMPOSER *et* EN IMPOSER ? *Je vous prierais de vouloir bien me dire votre avis à ce sujet.*

—

Le verbe *imposer* (du latin *in*, sur, et de *ponere*, placer) veut pour régime direct le nom de la chose et pour régime indirect (avec *à*) le nom de la personne.

Quand ce verbe a pour régime *respect*, *soumission* ou *crainte*, il est loisible de supprimer complètement ce régime ou de le remplacer par le pronom *en*, ainsi qu'on le voit dans les phrases suivantes :

(*Imposer* sans le pronom *en*)

Il *imposait* par la taille et par le son de la voix.

(Bossuet, *Variat.*, III, 3.)

De fort près, c'est moins que rien; de loin, ils *imposent*.

(La Bruyère, II.)

Je m'étais laissé *imposer* par le discours et la philosophie de Caton.

(Vauvenargues, *Dial.* 9, *Ces. Brut.*)

Ce ton pouvait révolter, mais il *imposait*.

(Raynal, *Hist. phil.*, X, 16.)

L'amour qui l'environne *impose* à ma puissance.

(Cas Delavigne, *Paria*, II, 2.)

(*Imposer* avec le pronom *en*)

A ceux qui n'ont ni rang ni richesse qui *en imposent*, il leur reste une âme, et c'est beaucoup.

(Marivaux, *Marianne*, 4e partie.)

Ils n'auraient point cédé aux évêques ; mais le cardinal légat leur *en imposait*.

(Voltaire, *Hist. pol.*, ch. 38.)

Au milieu de ces sons discordants d'oiseaux s'élève une grande voix qui leur *en impose* à tous.

(Buffon, *Morc. choisis*, p. 310.)

Il est sûr que de hautes montagnes, que d'antiques forêts, que des ruines immenses *en imposent*.

(Diderot, *Ess. sur la peint.*, 3.)

Par la pompe des mots, l'éloquence *en impose*.

(Gilbert, *Le* XVIIIe *siècle*.)

L'ascendant de son génie lui donnait tous les esprits... son nom seul *en imposait* aux factieux de la littérature.

(P.-L. Courier, *Lettres*, II, 310.)

Le latin employait *imponere* avec le sens de tromper (on trouve dans Quicherat *imposuit Catoni*, il a trompé Caton ; *imposuit mihi caupo*, le cabaretier m'a dupé) ; le français a fait de même pour *imposer*, et, en supprimant le régime direct que pouvait avoir ce verbe, il a dit indifféremment *imposer à quelqu'un*, ou *en imposer à quelqu'un*, ce dont voici des preuves évidentes :

(*Imposer*, tromper, sans le pronom *en*)

Pour me faire croire ignorant, vous avez tâché d'*imposer* aux simples.

(Corneille, *Lett. apol.*).

Leurs paroles, aussi peu solides qu'elles semblaient magnifiques, *imposaient* au monde.

(Bossuet, *Hist.*, II, 12.)

Qui ne s'y fût trompé? Jamais l'air du visage,
Si ce qu'il dit est vrai, n'*imposa* davantage.

(Molière, *l'Etour.*, III, 2.)

Langage ordinaire de la calomnie, qui ne s'énonce jamais plus hardiment que quand elle *impose* plus faussement.

(Bourdaloue, *Myst. pass. de J.-C.*, t. I, p. 369.)

Pendant que la vérité est contredite, l'hérésie lève la tête, *impose* et triomphe.

(Fénelon, *Lett. au P. Le Tellier.*)

Ce malheureux talent de tromper et de plaire,
D'*imposer* aux esprits et d'éblouir les yeux.

(Voltaire, *Tancr.*, II, 4.)

(*Imposer*, tromper, avec le pronom *en*)

Le discours affectueux de Néron n'*en imposa* point à Sénèque.

(Diderot, *Cl. et Nér.*, I, 90.)

Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'*en imposer* à lui-même?

(Bossuet, *Anne de Gonz.*)

Qu'elle ne pense pas que par de vaines plaintes,
Des soupirs affectés et quelques larmes feintes,
Aux yeux d'un conquérant on puisse *en imposer*.

(Voltaire, *Orph.*, III, 1.)

D'où il suit que, quoi qu'en aient dit les grammairiens, principalement M. Lemaire (*Gram. des Gram.*, p. 1176), le verbe *imposer*, qu'il ait le sens de *commander le respect*, *inspirer de la crainte*, ou qu'il signifie *tromper*, *faire illusion*, peut parfaitement se construire, à la volonté de l'écrivain, soit seul, soit accompagné du pronom *en*. Et cela est si vrai, dit M. Littré, dont j'ai emprunté ici les exemples, que Massillon, dans une seule et même phrase, a employé *imposer* et *en imposer* ne consultant pour le choix que son oreille.

×

Troisième Question.

*Je trouve la phrase suivante dans l'*ÉVÉNEMENT *du 19 mars 1876 : « Autrefois nous avons accueilli et nourri les Polonais, ce qui n'a pas empêché plusieurs régiments de cette nation sympathique de bombarder Paris avec les Allemands, et de* TIRER A BALLE QUE VEUX-TU *sur nos lignards et sur nos mobelots. » Je n'ai jamais entendu dire :* TIRER A BALLE QUE VEUX-TU. *Cette expression est-elle bonne? Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien me dire votre avis à ce sujet.*

—

L'auteur des lignes que vous citez avait connaissance de l'expression *traiter quelqu'un à bouche que veux-tu*,

que nous employons pour signifier faire faire à quelqu'un une excellente et copieuse chère; il a voulu lui donner une variante, et il a écrit *tirer à balle que veux-tu*, pensant exprimer d'une manière aussi permise qu'élégante l'idée d'envoyer des balles à satiété.

Il s'est singulièrement trompé, comme je vais vous le faire voir.

Dans l'expression *traiter quelqu'un à bouche que veux-tu*, qui signifie littéralement lui offrir un repas où la profusion des mets est telle qu'on semble dire à sa bouche : « bouche, que veux-tu? parle, et aussitôt tu l'auras », la question *que veux-tu* vient très-naturellement après le substantif *bouche*, attendu que ce mot désigne une partie du corps pouvant éprouver le désir que ladite question est destinée à provoquer.

Mais il n'en est pas de même dans *tirer à balle que veux-tu*, tant s'en faut; ici la question *que veux-tu?* vient après *balle*, un nom d'objet inerte, qui n'a point de désirs que l'on puisse chercher à connaître pour les satisfaire, et auquel, par conséquent, cette question ne peut être adressée.

D'où cette conclusion (applicable à toutes les phrases analogues où le substantif venant après la préposition *à* ne désignerait pas un objet de nature à pouvoir désirer quelque chose) que *tirer à balle que veux-tu* est une construction impossible, vu qu'elle présente des termes que la raison ne permet pas de réunir.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous prierais de me dire, s'il vous plaît, quelle est l'étymologie du mot PRIX *dans ces vers de La Fontaine : « La mort-aux-rats, les souricières N'étaient que jeux* AU PRIX DE *lui. »*

—

L'expression *au prix de* a deux significations bien distinctes dans notre langue : l'une, qui est *moyennant le prix de, moyennant le sacrifice de*, et l'autre, qui est *en comparaison de*.

Dans la première, *prix* vient évidemment du latin *pretium;* mais il n'en est pas de même pour la seconde, car jamais *pretium*, que je sache, n'a voulu dire *comparaison*.

D'où vient donc *prix* employé dans ce sens?

Nous avons en français une locution prépositive, *auprès de*, qui a absolument la même signification et le même emploi que *au prix de*, ainsi que le montrent ces exemples, où, sans altérer le sens, on peut remplacer *au prix de* par *auprès de :*

Ce peu d'années *au prix de* l'éternité ne sera considéré que comme une goutte d'eau de la mer, ou un grain de sable.

(Saci, *Bible, Eccl.*, XVIII, 8.)

Que l'homme, revenu à soi, considère ce qu'il est *au prix de* ce qui est.

(Pascal, *Pens.*, I, 1.)

Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est *au prix de* Paris un lieu de sûreté.

(Boileau, *Sat.*, VI.)

Or, à mon avis, c'est cette locution qui a donné *au prix de*, et j'explique le fait ainsi qu'il suit :

1° Le vocable *près* a pu devenir *pris*, car le changement en *i* d'un *e* final suivi d'une *s* ou d'un *x* n'est pas chose dépourvue d'exemples, puisque les mots latins *merces, tapes, vervex* ont donné en français *merci, tapis, brebis*.

2° Pendant longtemps le mot *prix* (de *pretium*) s'est écrit *pris*, ce dont j'ai trouvé les preuves suivantes dans le Dictionnaire de Cotgrave (1660) :

A *pris* d'argent.
A quelque *pris* qu'est le bled.
Toute chose se vend au *pris* de l'œil.

Quand on en vint à l'écrire définitivement par un *x*, au lieu d'une *s*, on aura donné par erreur la même orthographe à *pris* dans l'expression dont il s'agit, et l'on aura eu ainsi *au prix de* avec la signification de *en comparaison de*.

3° Du reste, voici un exemple de *auprès de* (sous la forme de *au pris que*, comme se trouvant devant un verbe à un mode personnel) dans le sens de *à proportion que*, sens synonyme de *en comparaison de*, où l'*e* seul de *près* est changé en *i :*

*Au pris qu'*ilz approchoient, les Parthes s'enfuyoient.

(Amyot, *Rom.* 46.)

Ne serait-il pas bien étonnant, en effet, que *au prix de* pût se remplacer aussi parfaitement par *auprès de ;* que les règles de la permutation des lettres permissent d'expliquer aussi facilement le changement de *près* en *pris ;* qu'un auteur du XVIe siècle nous offrit *au pris que* avec le sens de *à proportion, à mesure que*, sens qui dérive de celui de *auprès de*, et que ce dernier ne fût pas la source d'où, à une époque plus ou moins reculée, on a tiré le *prix* de la locution *au prix de* signifiant *en comparaison de?*

×

Seconde Question.

Je rencontre le verbe APPELER *tantôt accompagné du pronom* EN, *tantôt construit sans ce pronom. Voudriez-vous bien me faire connaître dans quel cas il faut dire* EN APPELER, *au lieu de* APPELER, *attendu que l'emploi de ce verbe m'offre une vraie difficulté?*

—

Quand une cause a été jugée par un tribunal, il est loisible à la partie perdante, dans certains cas, de ne pas accepter immédiatement la décision rendue contre elle, et de porter la cause devant un tribunal supérieur.

Cette action se dit *appeler de* (le juge, ou le jugement qui a condamné) *à* (suivi du nom de la personne ou de la chose à laquelle on a recours), ce dont voici la preuve :

La loi qui permit d'*appeler au peuple des consuls.*

(Bossuet, *Hist.*, I, 8.)

Et nous faire désirer au moins que Dieu existât, *à qui* nous puissions *appeler du jugement* des hommes.

(La Bruyère, 16.)

Il lui remontra qu'encore qu'il n'y avait point de juge *à qui* l'on puisse *appeler de lui*, etc.

(Fléchier, *Panég.*, II, 91.)

Or, dans ces sortes de phrases, il arrive souvent qu'un des compléments se supprime. Quand c'est celui qui vient après *à*, on ne met aucun pronom pour en tenir la place :

Jupin, de ton arrêt j'*appelle*,
Ta balance et tes poids sont faux.

(Béranger, *Bluets.*)

Mais quand c'est celui qui suit *de*, il faut nécessairement mettre *en* (le principal usage de ce pronom étant de remplacer les compléments annoncés par la préposition *de*), comme dans ces exemples :

Celui qui n'a pas fait sa fortune à la cour est censé ne l'avoir pas dû faire; on n'*en appelle pas*.

(La Bruyère, 8.)

Souffrez, mes frères, que j'*en appelle* à votre complaisance.

(Massillon, *Evid.*)

Charles Ier était brave, il pouvait *en appeler* à l'épée.

(Châteaubriand, *Stuarts*, 197.)

—

Il y a beaucoup de personnes qui, dans des phrases analogues aux précédentes, emploient *rappeler* au lieu d'*appeler*. Elles commettent là une grosse faute : puisqu'on dit une *cour d'appel*, il faut dire *appeler*, *en appeler*, *en faire appeler*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... de son grand oncle, *afin* de lui marquer [voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139]; — 2° ... n'appelons pas *du* sens commun; — 3° ... jamais ! *dit en grognant* l'honorable victime [voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51, 153 et 186]; — 4° ... Ces cercueils sont recommandés [pas *de métal*, puisqu'il y a *métalliques* au commencement]; — 5° ... que ce *sont* elles qui se laissent diriger; — 6° ... La *prussianisation* de la province [le mot *prussification* n'est pas français et ne peut l'être]; — 7° ... chemins de fer français que *de* constater [voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 74]; — 8° ... se sont *fait* remarquer [suivi d'un infinitif le participe *fait* est toujours invariable]; — 9° ... va les mettre en échec, ils se retournent [pas *alors* puisqu'il y a *quand* en tête de la phrase]; — 10° ... *montre*-toi bien assidu [à moins qu'ils ne soient suivis de *en* ou de *y*, et encore dans certains cas, les verbes de la première conjugaison ne prennent pas d'*s* à la personne singulière de l'impératif].

Phrases à corriger
trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Messieurs, commence-t-il d'une voix forte, presque tonnante, qui retentit tristement au fond de tous les cœurs, j'ai le premier demandé à être poursuivi.

2° En tout cas, ni la séduisante somnambule ni moi ne seront brûlés vifs, comme nous l'eussions été jadis, au temps heureux de la très-sainte Inquisition.

3° La Commission à laquelle avait été renvoyé l'examen de l'idée de M. Proust ne s'est pas laissée arrêter par ce flot d'ironie attique; elle a conclu avec audace à la prise en considération.

4° Ce ne sera que par la cession prompte des hostilités, des concessions libérales et des garanties non illusoires que la perte de la Bosnie et de l'Herzégovine pourra être évitée.

5° J'ai éprouvé cela de la part de gens d'ailleurs regrettables, que j'ai vus depuis célébrer comme de grands patrons et des amateurs de l'esprit.

6° Leur amour-propre était moins encore blessé d'une exclusion humiliante que leur vigilance était préoccupée des causes secrètes qui l'avaient déterminée.

7° Comment voudrait-on qu'ils s'entendent les uns et les autres ?

8° Ce précédent établi, il est à craindre que les mêmes menaces soient faites cet été à tous ceux qui refuseront à leurs femmes de les conduire à la campagne ou aux eaux.

9° Le pauvre homme faillit en être renversé; mais, au bout de quelques mois, ayant recouvré ses esprits, il fit arrêter la belle Lydia, retour de Perpignan.

10° La prime offerte aux dénonciateurs a, par contre, excité une émulation considérable. Le *Louvre* n'a pas reçu moins de 250 lettres indiquant la retraite des deux jeunes gens en rupture de caisse.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

(*Suite.*)

Becquée *ou* béchée. — Ménage croit qu'on peut dire l'un et l'autre; mais il fait remarquer qu'à Paris on dit plus communément *becquée*, et dans la province *béchée*.

S'il faut dire amelette, *ou* omelette. — Le long de la rivière de la Loire, on prononce *amelette;* à Paris, on dit *amelette* et *omelette;* l'un et l'autre « est » bien dit selon notre auteur.

Si les mots jusque, encore, mesme, guére, naguére, oncque, ore, avecque, presque, certe *doivent s'écrire avec une s finale ou sans cette lettre.* — Vaugelas a dit hardiment qu'on n'écrivait jamais *jusque*. C'est une grave erreur; dans *jusque-là* il est très-bien dit. — Les Italiens disent *ancora*, d'où nous avons fait *encore*, qui est le véritable et ancien mot. Les poètes ont introduit *encores;* mais aujourd'hui (1672) ce mot n'est plus en usage, ni en prose ni en vers. — Quand *mesme* est pronom, c'est-à-dire employé dans le sens de l'italien *medesimo*, il fait *mesme* au singulier et *mesmes* au pluriel; mais quand il est adverbe, c'est-à-dire qu'il a le sens du latin *maximè*, il devrait toujours s'écrire sans *s* à la fin. — *Guére* et *naguére*, ainsi que *guéres* et *naguéres*, sont en usage. — *Oncque* et *onques* ont vieilli comme *ore* et *ores*. — On disait autrefois indifféremment *avecque* et *avecques*, et Vaugelas s'est trompé en soutenant que jamais aucun de nos bons auteurs ne s'est permis d'employer ce dernier. — Anciennement, on disait *presque* et *presques*. — Quant à *certes*, quoiqu'il vienne du latin *certè*, nous ne le disons jamais sans *s* finale : c'est une bizarrerie de notre langue.

S'il faut prononcer j'ay u, *ou* j'ay eü; oust, *ou* aôust; ailleurs, *ou* allieurs; aider, *ou* aïder. — Il n'y a que les « badaux » de Paris qui prononcent *eu* en deux

syllabes; tous les honnêtes gens, à la Cour et à la Ville, disent *u* en une syllabe. — Il faut prononcer *oust* et non *aôust* comme font les Parisiens. — Les mêmes « badaux » de Paris disent aussi *aïder* et *allieurs* en trois syllabes; il faut prononcer *ailleurs* et *aider* en deux syllabes.

Mors *ou* mordu ; tors *ou* tordu ; ponds, ponnu, pondu. — On disait autrefois *je vous ay mors;* mais maintenant on dit *mordu* (1672). On dit encore *tors*, comme dans : *je lui ay tors le cou;* cependant on commence à dire *tordu*, et apparemment il gagnera bientôt du terrain. En parlant de fil, on dit toujours du *fil retors*. En Anjou, on dit *la poule a ponds*. Rabelais a employé *ponnu*, mais c'est *pondu* qu'il faut dire.

Faut-il dire S. Germain de l'Ausserrois, *ou* S. Germain l'Ausserrois, *ou* de l'Auxerrois. — Il faut dire avec toute la Cour *S. Germain de l'Ausserrois*, et non, avec une partie de l'Université, *S. Germain l'Ausserrois*, ni *S. Germain l'Auxerrois*.

Prier à disner *et* prier de disner. — Il y a quelque différence entre ces deux façons de parler. *Prier à disner* marque un dessein prémédité. *Prier de disner* est un terme de rencontre et d'occasion : si quelqu'un est chez nous et que nous l'invitions à partager notre dîner, nous le prions de dîner.

Il ne fait que sortir *et* il ne fait que de sortir. — Le premier est bon pour signifier *il sort sans cesse*, *il ne fait autre chose que de sortir;* mais si l'on marque l'endroit d'où l'on sort, on supprime alors élégamment le *de*, car *il ne fait que sortir de table* est plus élégant que *il ne fait que de sortir de table*. Si l'on met *vient* dans la phrase, on n'y peut supprimer *de*, et il faut nécessairement dire *il ne vient que de sortir*.

Formation des verbes qui commencent par dé *comme* détromper. — Vaugelas dit que ces verbes sont composés du simple et de la particule *de*, mais à laquelle on ajoute une *s* si le verbe commence par une voyelle, *armer*, *désarmer*. Il se trompe, ces mots sont composés de la préposition *dis : disfacere*, *defaire*. On n'y ajoute point d'*s* quand le verbe commence par une voyelle, puisqu'elle y est déjà ; au contraire, on l'ôte de ceux qui commencent par une consonne.

S'il faut dire salamandre *ou* salemandre. — Ménage trouve que l'un et l'autre sont bons. Il dirait *salemandre* dans le discours familier, et *salamandre* dans des compositions relevées (1672).

S'il faut dire guitâre *ou* guiterre. — Ils sont tous deux très-usités, et ils se trouvent tous deux indifféremment dans les bons auteurs. Ronsard a toujours dit *guiterre*, mais les Italiens disent *ghitarra*, et Ménage constate que *guitâre* vaut mieux que *guiterre*.

S'il faut écrire savoir *ou* sçavoir. — Il faut écrire *savoir* parce que ce mot vient de *Sapêre*, que les auteurs de la basse latinité ont dit dans le même sens au lieu de *sápere*, et non de *scire*, dont on aurait fait *scir*.

*Certains noms dont la prononciation de l'*e *est douteuse.* — On disait anciennement *cérimonie*, et on le dit encore en Provence et dans le Dauphiné ; mais il faut dire *cérémonie*. — On doit dire *épidimie*, et non *épidémie*, et cela quoiqu'on dise *épidémique*. — Les Angevins et les Manceaux disent *cémetiére ;* d'autres disent *cimitière ;* à Paris, on dit *cimetiére*, et c'est ainsi qu'il faut parler.

Atravers *et* autravers. — Vaugelas a décidé qu'*autravers* était beaucoup meilleur et plus usité qu'*atravers*, et qu'ainsi il faut dire *il lui donna de l'épée autravers le corps*. Mais cela n'est pas vrai pour tous les cas. Il y a des endroits où *autravers* ne vaut rien du tout ; on dit *atravers* avant l'article défini ou devant un mot sans article : *atravers champs*, *atravers les blez*, et *autravers* quand il est suivi de la préposition *de : j'ay passé autravers de l'église*.

Distinction entre pas *et* point. — Contrairement à la remarque de Vaugelas, on met quelquefois ces négatives devant *que* signifiant *sinon que ;* c'est quand vient un subjonctif après *que ;* ainsi il faut dire : *Je ne vous verray point que le caresme ne soit passé*.

Sur certains verbes conjugués interrogativement à la première personne de l'indicatif. — Les Parisiens disent *senté-je ? monté-je ? rompé-je ? dormé-je ?* et comme le langage des provinces doit être réglé selon l'usage de celui de Paris, Ménage, contrairement à ce qu'il avait pensé d'abord, admet ces constructions, qui le plus souvent préviennent les équivoques *mange*, *ronge, d'orge*, auxquelles elles donneraient lieu si l'on se contentait de mettre le sujet après le verbe.

Va croissant *et* va faisant. — Vaugelas dit que cette façon de parler est vieille et n'est plus en usage aujourd'hui ; mais Ménage démontre par des exemples qu'il s'est trompé et qu'elle est parfaitement de mise dans les endroits où il y a un mouvement visible et local : *la riviére va serpentant*, *ces bergéres vont cueillant des fleurs*.

Remarque curieuse touchant l'orthographe. — Les accents dans notre langue se changent dans la variation des mots. Par exemple, *j'empésche* se prononce avec l'accent aigu ou circonflexe sur la pénultième. Mais cet accent de la pénultième passe à la dernière dans le mot *empesché*. Ainsi, quoiqu'il faille écrire *rôlle*, *âge*, *grâce*. *espâce*, il faut écrire *enrollé*, *agé*, *gracieux*, *spacieux*.

Superbe. — Vaugelas ne peut souffrir que les prédicateurs disent la *superbe* pour dire l'*orgueil*. Mais il n'a pas raison : tous nos anciens ont employé ce terme, et de très-savants modernes font de même.

Je n'en puis mais. — Cette façon de parler est très-naturelle et très-française ; il est certain qu'elle n'est pas du haut style ; mais il n'est pas vrai, comme le veut Vaugelas, qu'elle ne soit plus que du style burlesque.

Je vous demande excuse. — Cette phrase ne vaut rien du tout ; il faut dire *je vous demande pardon*, ou *je vous fais excuse*.

S'il faut dire le point du jour, *ou* la pointe du jour. — D'après Ménage le premier vaut mieux que le second ; mais, dans le discours familier, on peut faire usage de l'un comme de l'autre.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Le Secret terrible, mémoires d'un Caissier; par Adolphe Belot et Jules Dautin. 4e édition. In-18 jésus, 457 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Le Divorce de Marguerite. Comment on se sépare. Un enfer rose; par Hector de Callias. In-18 jésus, 242 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

La Jambe noire; par Fortuné du Boisgobey. 2 vol. in-18 jésus, 760 p. Paris, lib. Dentu. 6 fr.

Nouveaux mémoires d'un décavé; par Fervacques. In-18 jésus, 373 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

France (la) poétique, poésies par Henri Port, Ch. de Rozières, L. Oppepin, L. Satre, E. Granier, G. Sauvage, L. Serre, etc.; publiées par Evariste Carrance. In-8°, 856 p. Bordeaux, imp. Faure, 7, rue Corme. 10 fr.

Œuvres diverses de Jules Janin, publiées sous la direction de M. Albert de La Fiselière. III. Mélanges et variétés. T. II. In-18, 322 p. et grav. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr. 50.

A Coups de fusil; par Quatrelles. 2e éd. In-18 jésus, 297 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Scènes et mœurs arabes; par Ch. Richard, ancien chef de bureau arabe d'Orléansville. 3e édition. In-18 jésus, 231 p. Paris, lib. Challand aîné.

Aventures de trois grandes dames de la cour de Vienne. La comtesse de Thyrnau; par Louis Ulbach. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Les Grappes. Poésies diverses; par A. Hector Berge, membre de l'Académie des Arcades de Rome. In-12, 215 p. Paris, lib. Vanier. 3 fr.

Chansons du XVe siècle, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert. In-8°, xx-243 p. et 2 fac-simile. Paris, lib. Firmin Didot et Cie.

La Dame aux perles, par Alexandre Dumas fils, de l'Académie française. Nouvelle édition. In-18 jésus, 324 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25.

Les Mystères de Londres; par Paul Féval. 1er vol. 2e édition. In-18 jésus, 407 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Le Capitaine Satan; par Louis Gallet. In-18 jésus, 468 p. Paris, lib. Illustrée. 3 fr.

Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV; par La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française. Publié par les soins de L. Favre, auteur du Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, etc. etc. Fascicules II à 20, (t. 2). In-4° à 2 col., 484 p. Paris, lib. Champion.

Confidences d'un journaliste; par Maxime Rude. In-18 jésus, 332 p. Paris, lib. Sagnier. 3 fr. 50.

Publications antérieures:

MADELEINE. — Par Jules Sandeau. — Ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 22 juillet 1847. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MADEMOISELLE DE MAUPIN. — Par Théophile Gautier. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MANUEL ÉLÉMENTAIRE DE MORALE à l'usage des écoles primaires et des cours d'adultes. — Par Ch. Poirson. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — Prix : 50 centimes. — Paris, librairie de *l'Écho de la Sorbonne*, 54, rue des Ecoles.

MANETTE SALOMON. — Par Edmond et Jules de Goncourt. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

PAYSAGES DE MER ET FLEURS DES PRÉS. — Une idylle normande. — Par André Lemoyne — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Par Edouard Gœpp, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, et Henri Maunoury d'Ectot, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — Du Quesne, Tourville. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Format anglais, broché : 3 fr.

PROVERBES DU PAYS BÉARN, enigmes et contes populaires. — Recueillis par V. Lespy, membre de la Société pour l'étude des langues romanes. — Paris, *Maisonneuve et Cie*, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire.

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL préparatoire au brevet supérieur. — Par Mlle Th. Brismontier, professeur spécial pour la préparation aux examens, répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Ouvrage adopté à la maison de Saint-Denis, et auquel la Société libre d'instruction et d'éducation populaires vient de décerner une médaille d'honneur et la médaille d'or offerte par M. de Larochefoucauld, président honoraire de cette Société. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

A TRAVERS LES MOTS. — Par Charles Rozan. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. Claye. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix, broché : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. -- On peut encore se procurer la 4e, la 5e et la 6e année. — Réimpression des *cinq premières années* aussitôt que sera atteint le chiffre demandé par la souscription que le Rédacteur vient d'ouvrir.

LES OUBLIÉS ET LES DÉDAIGNÉS, figures de la fin du XVIIIe siècle. — Par CHARLES MONSELET. — Nouvelle édition définitive. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain — Prix : 3 fr. 50.

ALISE D'EVRAN. — Par ANDRÉ LEMOYNE. — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 2 fr.

OPULENCE ET MISÈRE. — Roman américain, traduit par Mme HENRIETTE LORREAU. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard St-Germain. — Bibliothèque des meilleurs romans étrangers. — Prix : 1 fr. 25 cent.

LES CAHIERS DE SAINTE-BEUVE, suivis de quelques pages de littérature antique. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

LES

GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

Publiées sous la direction de M. AD. REGNIER, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions avec variantes, notes, notices et portraits, etc.

MOLIÈRE

Trois volumes contenant ensemble 1430 pages; — **Prix : 22 francs 50 cent.**

Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard St-Germain.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE LYON a mis au concours pour 1876 le sujet suivant : *Préciser ce que peut et doit faire l'instituteur primaire. en ce qui concerne l'éducation de ses élèves; indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche.* — Le prix sera de 500 fr., décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Septembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne propose pour cette année 1876 une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); une médaille d'argent de la valeur de 100 fr. à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.); et une médaille d'argent de la valeur de 50 fr. au meilleur groupe de trois sonnets. — Toutes demandes de renseignements devront être adressées au Secrétaire de la Société, à Montauban.

ACADÉMIE DES POÈTES. — Les écrivains encore étrangers à l'Académie des poètes, qui voudraient prendre part au concours ouvert pour la Xe Olympiade, devront adresser *franco* cinq poésies inédites à M. Élie de Biran, archiviste de la Société, rue des Missions, 22, à Paris. — Ces poésies ne doivent point toucher à la politique, elles ne doivent non plus rien renfermer d'immoral, d'irréligieux ou de diffamatoire. — Un grand nombre de médailles de vermeil, d'argent, de bronze, de divers modules, seront décernées à la suite de ce concours.

LE TOURNOI POÉTIQUE ET LITTÉRAIRE, organe de la Société des Amis des lettres, journal rédigé par ses abonnés. — (4e année, — mensuel, — 32 p. in-8°, — elzévir). — Poésie, littérature, arts, sciences, morale, nouvelles, variétés, fantaisies, chroniques. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES. — Prix : Médailles de bronze, livres, musique. — Abonnement : 10 fr. par an. (Envoi gratuit d'un numéro spécimen.) — Bureaux : 12, boulevard Montmartre, à Paris.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : 1° des professeurs de français; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Emile Martin, Redacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 4. — 15 Juillet 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* a l'honneur d'informer ses abonnés de Paris et de la banlieue qu'il n'a donné qu'au jeune Lucien Delabranche l'autorisation de faire ses recouvrements et de s'occuper de la souscription qu'il a ouverte pour la réimpression des *cinq premières années* de son journal.

SOMMAIRE.

Communication sur le mot *Prannel;* — D'où vient *Faire Charlemagne;* — Avis sur la phrase : *Paul et Julien connaîtraient la société qu'ils...;* — Étymologie du mot *Choucroute;* — Comment *Penser* a pu devenir impersonnel; — Pourquoi *Deux* a un double adjectif ordinal || Explication de *Il n'y a pas mèche;* — Si l'on peut donner *Artisane* pour féminin à *Artisan;* — Équivalence de *Rien que* et de *Seulement.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Gilles Ménage.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des professeurs de français.

FRANCE

COMMUNICATION.

Dans ma 6e année, p. 67, j'avais dit que *prannel* n'était « probablement » qu'un terme propre à l'ancienne population de Rouen, terme formé de *pannel*, panneau, enrichi d'une *r* adventice.

Après avoir montré par de nombreuses citations empruntées aux *Actes normands de la chambre des Comptes* sous Philippe de Valois (1328-1350) que la Normandie disait généralement *pannel* quand il s'agissait d'un panneau, et que, si les Normands altéraient ce mot, ils en faisaient *pennel*, l'auteur d'une longue lettre qui m'a été adressée de Rouen le 10 mai dernier continue en ces termes :

Mais si *Prannel* n'est point mis pour *Pannel*, il a tout l'air d'être, avec une légère altération, un autre mot usité dans la langue des gens de métier, à cette époque. Ce mot serait *Prosnel*, qui se disait, au XIVe siècle, pour indiquer un travail en bois, destiné également à un « degré », comme le *Prannel* de la chambre où Jeanne d'Arc était renfermée.

Les mêmes *Actes normands*, dans un compte « d'œuvres de bois », à l'occasion des travaux exécutés au château de Breteuil, à Pâques 1332, contiennent cet article : « Item pour faire deux *Prosneaux* ou degré du celier sous la chapelle, pour toutes painnes, XXX s. » (p. 40). Le singulier était *prosnel*, que l'on trouve un peu plus loin, à propos « des œuvres de fer » faites au même château : « Item pour II crampons à tenir le *Prosnel* qui est sous la chapelle, III s. ». C'est l'un des deux *Prosneaux* mentionnés plus haut.

Comme ce mot *Prosnel* ne se rencontrait pas plus que *Prannel* dans tous les dictionnaires consultés, je désespérais d'en connaître au juste le sens, quand le hasard, ce dieu des chercheurs, m'a mis sous les yeux un mot auquel j'attribue une étroite parenté avec lui : c'est le mot *Prosnet*, accompagné de sa définition. Il est dans le Dictionnaire de la Moyenne et de la Basse latinité de Du Cange, édit. de Firmin Didot, 1845. A la suite de l'article PROSNESIUM, qui signifie « un câble pour amarrer les navires au rivage », Du Cange lui donne comme synonymes PROSINTUM *vel* PROSNICUM, et il ajoute : « At vero Gallicum *Prosnet*, lignum quoddam prominens vel repagulum videtur in litt. rem. ann. 1416, ex Reg. 169, chartoph. reg. ch. 380 : *le suppliant voulant entrer audit hostel se hurta au Prosnet d'icelui, telement qu'il se bleça moult fort en la poitrine.* » (Tome V, p. 486).

Le *Prosnet* de Du Cange, emprunté à la lettre de rémission de 1416, semble une forme altérée du *Prosnel* des *Actes normands* de 1332, puisqu'il est très-facile de prendre un *t* pour une *l* à la fin des mots, et qu'ensuite le sens « d'une pièce de bois en saillie ou de barrière, de barrage en bois » peut très-bien s'appliquer au *Prannel* que le huchier Gautier d'Oissel faisait « ou degré de la chambre où soulloit estre logiée Jehanne la Pucelle ».

Tout cela se rapproche encore beaucoup, pour le mot et pour le sens, du *Prannel* ou *Pranné*, que votre correspondant d'Algérie a signalé comme étant en usage, aujourd'hui, dans les Vosges, « où l'on désigne ainsi une espèce de grille en bois s'élevant à la moitié de la hauteur de la porte et défendant l'entrée de la maison » (*Courrier de Vaugelas*, 1er mars 1876, p. 162).

Mais je ne sais jusqu'à quel point il faut y voir « une sorte de grille s'étendant comme un garde-fou, du haut

en bas de l'escalier qui conduisait à la chambre de Jeanne d'Arc » (Ibid.).

Pour décider la question, vous disiez, Monsieur le Rédacteur, « qu'il faudrait en quelque sorte connaître l'histoire de l'escalier qui conduisait « à la chambre de Jeanne ».

A défaut de cette histoire, qu'il paraît impossible de retracer, et pour laquelle une visite à Rouen serait bien superflue, puisque la Tour de la Pucelle est détruite depuis 1809, voici, d'après un résumé des textes latins contenus dans les deux *Procès de condamnation et de réhabilitation*, publiés par M. Quicherat, ce qu'on sait de plus certain sur la prison de la Pucelle. « Jeanne fut déposée au château de Rouen dans une des deux tours entre lesquelles était située la porte de derrière, donnant sur les champs. Cette tour, appelée alors Tour vers les champs, contenait une chambre nommée chambre du milieu, ou étage intermédiaire (entre le soubassement et l'étage supérieur de la tour). Dans cette chambre, sa prison, on montait par un degré ou escalier qui comptait huit marches. » De là vient que plusieurs témoins ont déposé « qu'ils la virent détenue et prisonnière dans une chambre assez obscure située sous un degré vers les champs ».

Si à ce premier élément de décision, vous voulez bien joindre celui que je crois avoir rencontré dans la synonymie, évidente à mes yeux, de *Prannel*, *Prosnel* et *Prosnet*, peut-être parviendrez-vous, Monsieur, à l'aide d'autres exemples, à dissiper l'obscurité, ou, tout au moins, l'espèce d'incertitude qui peut régner encore sur le sens précis du mot *Prannel* fourni par le texte dû à la découverte de M. Léopold Delisle.

Jusqu'à plus ample informé, j'émets donc la conjecture : 1° que *Prannel*, *Prosnel* et *Prosnet* sont synonymes ; 2° que le *Prannel* en question peut bien être un *barrage en bois placé au degré de huit marches qui conduisait à la chambre du milieu, située dans la tour vers les champs, où Jeanne était prisonnière au château de Rouen.*

Avec ces quelques remarques, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

F. B.

Un *o* changé en *a* n'étant pas un fait rare (*domina* a donné *dame*; *locusta*, *langouste*, etc.) et l'introduction de *r* après un *p* initial l'étant beaucoup plus, si même elle existe, je crois avec l'auteur de cette communication que *prosnel* est plutôt l'origine de *prannel* que *pannel*, auquel j'avais songé d'abord.

×

Première Question.

D'où vient cette expression employée au jeu : « FAIRE CHARLEMAGNE »? *Je ne vois pas le rapport qu'il y a entre* CHARLEMAGNE *et cette manière de jouer, généralement jugée défavorablement.*

—

La seule explication que je connaisse de cette expression a été donnée en ces termes par Génin (*Récréat. phil.*, I, p. 186) :

Faire Charlemagne est une expression du vocabulaire particulier des joueurs. C'est se retirer du jeu avec tout son gain, ne point donner de revanche.

Je ne puis trouver à cette façon de parler d'autre origine qu'une allusion à la mort de Charlemagne, arrivée au moment de la plus grande puissance de l'empire d'Occident. Charlemagne garda jusqu'à la fin toutes ses conquêtes, et quitta le jeu de la vie sans avoir rien rendu du fruit de ses victoires. Le joueur qui se retire les mains pleines fait comme Charlemagne, *il fait Charlemagne.*

Le fils du grand empereur n'eut pas autant de bonheur que son père. Louis-le-Pieux ne *fit pas Charlemagne*, et ses successeurs pas davantage. C'est justement ce contraste qui doit avoir donné naissance à cette expression assez poétique.

Et elle se présentait naturellement, puisque l'un des quatre rois du jeu de cartes porte le nom de Charlemagne.

Maintenant cette explication est-elle la vraie?

J'en doute fort, et je vais vous dire pourquoi :

1° L'auteur de cette expression, qui était Français, a dû, pour la créer, se laisser guider par l'analogie. Or, je ne crois pas que, dans notre langue, le *comme* d'une expression semblable à *faire comme Charlemagne* puisse jamais s'ellipser, attendu que ce mot est tout-à-fait essentiel dans la phrase, en sa qualité de terme de comparaison. Par conséquent *faire Charlemagne* ne signifierait point *faire comme Charlemagne.*

2° Lorsque nous exprimons par *faire* le sens du verbe *imiter* suivi d'un nom propre, nous employons toujours l'article défini devant ce nom ; ainsi nous disons :

Il fait *le* Crésus.
Il fait *le* Rodomont.
Il fait *le* Fierabras.

Or, il n'y a point de tel article dans *faire Charlemagne;* d'où il suit que cette expression ne peut guère vouloir dire *imiter Charlemagne :* c'est *faire le Charlemagne* qui signifierait cela.

Toutefois, comme messieurs les joueurs ne se piquent nullement de connaître à fond les lois de la syntaxe ni de les respecter, et que, d'ailleurs, il peut se faire qu'on ait dit d'abord *faire le Charlemagne*, je me garderai bien, tant que je serai dépourvu de témoignages écrits, de m'inscrire en faux contre l'explication qui précède.

×

Seconde Question.

Je profite de l'occasion pour vous prier de me dire ce que vous pensez de cette phrase : « PAUL ET JULIEN CONNAÎTRAIENT LA SOCIÉTÉ QU'ILS BOIRAIENT PLUS D'EAU QUE DE VIN. » *Malgré sa forme irrégulière, je la crois cependant exacte.*

—

Dans notre langue, toute phrase conditionnelle commençant par *quand même, lors même que*, ou *même si* peut se tourner d'une manière remarquable en observant la règle suivante :

L'expression conjonctive se supprime, le verbe qui la suit se met au conditionnel ou à l'imparfait du subjonctif, avec la forme interrogative ou affirmative à volonté, puis un *que* se place devant le verbe principal. Ainsi ces phrases :

Quand même les avares auraient tout l'or du Pérou, ils en désireraient encore.

A ce point de vue, la doctrine du progrès, *quand même* elle serait une illusion, nous devrions la bénir.

Quand même le christianisme périrait, Saint-Pierre resterait encore le temple éternel, rationnel de la religion quelconque, etc.

Lors même que la pièce n'aurait pas été interdite comme elle le fut, elle n'aurait pas réussi davantage.

ont été exprimées sous la forme qui suit par leurs auteurs respectifs :

Les avares *auraient* tout l'or du Pérou, *qu'*ils en désireraient encore.

(Cité par Girault-Duvivier.)

A ce point de vue, la doctrine du progrès *fût-elle* une illusion, *que* nous devrions la bénir.

(Eug. Pelletan, *le Monde marche*, p. 18.)

Le christianisme *périrait que* Saint-Pierre resterait encore le temple universel, éternel, rationnel de la religion quelconque qui succéderait au culte du Christ.

(Lamartine, *Graziella*, p. 18.)

La pièce n'*eût* pas été interdite comme elle le fut *qu'*elle n'eût pas réussi davantage.

(Jules Claretie.)

Or, la phrase que vous me proposez peut recevoir un tour identique à celui des premières que j'ai citées plus haut, tour qui est celui-ci :

Quand même Paul et Julien connaîtraient la société, ils boiraient plus d'eau que de vin.

J'en conclus naturellement que, loin d'être irrégulière comme vous le dites, cette phrase (celle que vous me donnez à apprécier) est, au contraire, d'une construction parfaitement conforme à la règle.

×

Troisième Question.

Je vous serais très-obligé de vouloir bien m'expliquer comment le verbe PENSER *a pu arriver à s'employer impersonnellement comme dans cette phrase trouvée dans* GIL BLAS : « *Camille et don Raphaël lui donnèrent une si forte envie de rire, qu'*IL *en* PENSA *coûter la vie au vieux goutteux.* »

—

Au passé et suivi d'un infinitif, le verbe *penser* s'emploie fréquemment avec le sens de *courir le danger, le risque de ;* ainsi on dit :

Il *a pensé mourir* (il a été sur le point, il a couru le danger de mourir).

Il *a pensé* tomber (il a couru le risque de tomber).

Mais *courir le risque, le danger de* se dit aussi *manquer de;* pour cette raison *penser* s'est employé, dans les mêmes circonstances, comme synonyme de ce dernier, et cela, en parlant des choses tout aussi bien que des personnes :

(En parlant des personnes)

Je pris certain *auteur* autrefois pour mon maître ;
Il *pensa* me gâter; à la fin, grâce aux dieux, etc.

(La Fontaine, *Notice.*)

Ce *chien,* voyant sa proie en l'eau représentée,
La quitta pour l'image, et se *pensa* noyer.

(Idem. *fable* VI, 7.)

(En parlant des choses)

Madame de Vins est encore ici, les autres à Pompone; leur *hôtel* de Paris *a pensé* brûler.

(Sévigné *à Bussy*, 5 janv. 1689.)

C'était à elle à qui elle écrivait ces *lettres* si étranges que le roi vit et qui la *pensèrent* perdre à la mort de Monsieur.

(Saint-Simon, 357, 215.)

La fatigue et sa blessure lui causèrent une *fièvre* avec un transport au cerveau qui *pensa* l'emporter.

(Lesage, *Gil Blas*, p. 157.)

Or, comme le verbe *manquer* suivi d'un infinitif peut très-bien s'employer impersonnellement dans ce cas, il en a été naturellement de même pour son synonyme *penser*, comme en font foi ces citations, indépendamment de votre propre phrase :

M. Bianchini ne manqua pas de sentir toute la joie d'un antiquaire et de se livrer à sa curiosité; *il pensa* lui en coûter la vie; il allait tomber de quarante pieds de haut dans ces ruines.

(Fontenelle, *Bianchini.*)

Il pensa bien y avoir en Orient à peu près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident.

(Montesquieu, *Rom.*, 22.)

×

Quatrième Question.

Comment se fait-il que notre langue ait deux noms de nombre ordinaux, SECOND *et* DEUXIÈME, *correspondant à* DEUX, *tandis qu'elle n'en a qu'un pour chacun des autres nombres cardinaux?*

—

En latin, tous les noms de nombre ordinaux, depuis et y compris *dix*, se terminaient par *imus*. Cette terminaison prit en français la forme *ime, isme, iesme* (devenu *ième*), laquelle, jointe à nos noms de nombre cardinaux, donna les ordinaux :

El *disme* meis, el *disme* jur del meis, vint Nabugodonosor, li reis de Babilonie à tute se ost à Jerusalem.

(*Rois*, p. 434.)

Mais cil dedenz tindrent la cited jesque al *unzime* an lu rei Sedechie.

(Idem.)

Al *quarantime* an pois que David vint à Achimelech.

(Idem, p. 173.)

Quant aux numéraux ordinaux au-dessous de *dix* (excepté *septimus*, qui avait la même finale que ceux qui surpassaient ce nombre), c'est-à-dire *primus, secundus, tertius, quartus, quintus, sextus, octavus* et *nonus,* ils ont donné *prime, second, tiers, quart, quint, siste, octave, none*, comme le montrent ces exemples :

Pramis out riches duns e la maistre cunestablie à celi ki *primes* en la cited enterreit.

(*Rois*, p. 137.)

La *seconde* bataille fist Quesnes de Bethune..., la *tierce* fist Payens d'Orliens..., la *quarte* fist Anseaus de Caïeu; et Baudoins de Biauvoir la *quinte;* Hues de Biaumes fist la *siste.*

(Villehardouin, éd. P. Paris, paragr. 161.)

Ces lestres furent faites à Namur le mercredy apres la feste sainct Barnabé l'apostre, an l'an del incarnacion Nostre Signor M. CC. et XLVII, en l'*oitawe* an de nostre empire.

(Du Chesne, *Hist gén. des D. de Bourg.*, Preuves, p. 139.)

Et dura le poingneis [combat] du soleil levant jusqu'à la *none* [sous-ent. *heure*].

(Hayton, *la Fleur des hist.*, cité par Roquefort, art. *None.*)

Or, le plus grand nombre des adjectifs ordinaux étant terminés par *ime, isme*, on donna, par imitation, cette même finale à ceux qui ne l'avaient pas reçue directement du latin; on fit *unième* (après un autre nom de nombre), *deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième*, qui, dès le XIIe et XIIIe siècle, s'employèrent concurremment avec *second, tiers, quart, quint, siste, octave* et *none :*

Si aucuns estoit rateiz [accusé] d'omicide, et tesmoignez n'estoit, lui vint-*unisme* se discolperoit.

(*Hist. de Metz*, par les Bénéd., t. III, Preuv. p. 177.)

La *cinquime* plaie receut-il quant ses espiriz en fut jai aleiz.

(*Serm. de Saint-Bernard*, p. 540.)

Lors se herbergierent au *sisiesme* jor en un mout bieau lieu, lès un chastel qu'on apele le Franc.

(Villehardouin, éd. P. Paris, paragr. 161.)

L'*iutime*, par iteil devise,
Quant par sa sainte Anoncion
Dou Saint-Esperit fus emprise;
La *nuevime* t'asompsions.

(Rutebeuf, t. II, p. 17.)

Puis la terminaison *ième* (*ime*, *isme*) finit par l'emporter; *neuvième*, *huitième* et *sixième* remplacèrent complètement *none*, *octave* et *siste*; *cinquième*, *quatrième* et *troisième* remplacèrent *quint*; *quart* et *tiers* (qui ne sont plus employés que comme adjectifs dans certaines expressions consacrées : le *tiers-état*, la *fièvre tierce*, la *fièvre quarte*, *Charles-Quint*, *Sixte-Quint*), et, de ces mots d'origine latine, il ne nous est plus resté que *second*, dont l'emploi a persisté jusqu'à nos jours, malgré la forme régulière de *deuxième*, son compétiteur.

Telle est la raison pour laquelle le nom de nombre *deux* a un double correspondant ordinal en français.

×

Cinquième Question.

Quelle est l'étymologie du mot CHOUCROUTE? *Est-ce que ce serait* CROUTE *pour* CROUTON : *croûton de chou?*

—

Voilà un de ces cas où il faut bien se garder de juger sur l'apparence.

Le mot *choucroute* est la corruption du mot allemand *sauerkraut*, composé de *sauer*, adjectif signifiant *sur* (aigre) et de *kraut*, substantif signifiant *herbe*, et se prenant aussi pour *chou*. De sorte que, dans le terme français en question, *chou* n'a rien de commun avec le légume ainsi appelé, et *croute* n'est point de la famille de *croûton*.

ÉTRANGER

Première Question.

Voudriez-vous bien me dire ce que signifie littéralement l'expression IL N'Y A PAS MÈCHE? *car je ne puis comprendre, en m'aidant de tous les sens du mot* MÈCHE, *comment cette expression peut signifier* IL N'Y A PAS MOYEN.

—

Je crois que, dans cette expression, le mot *mèche* n'est autre que l'italien *mezzo*, moyen, pourvu d'une terminaison française.

En effet, la phrase *il n'y a pas moyen de faire cela* se dit au-delà des Alpes :

Non c'è *mezzo* di far la tal cosa.

Or, *mezzo*, qui se prononce *metzo* en italien, a parfaitement pu, à l'époque où il était de mode d'italianiser la langue française, sonner chez nous d'abord *messe* et ensuite *mèche*, la consonne finale *s* ayant été fréquemment prononcée comme *ch* (on a dit *parroche* pour *paroisse*, *semenche* pour *semence*, *mercherie* pour *mercerie*, etc., et, au XVIe siècle, on disait *capuchin* pour *capucin*).

D'ailleurs, je trouve dans le *Glossaire du centre de la France* que le mot *miche* s'emploie pour *mi* (moitié), *medium* (moyen). Le mot qui diffère si peu de *mèche* et qui a la même signification que *mezzo*, ne vient-il pas démontrer que *mèche* a bien *mezzo* pour étymologie?

×

Seconde Question.

Peut-on employer le mot ARTISANE *comme féminin de* ARTISAN? *Les dictionnaires que je possède n'indiquent pas ce féminin; mais il me semble aussi naturel que* PAYSANNE, *qui est celui de* PAYSAN.

—

M. Littré fait la remarque suivante :

L'Académie ne donne pas le féminin *artisane*. Cependant les lexicographes réclament l'enregistrement de ce mot, qui en effet se dit : une *artisane*, la femme d'un artisan; la classe *artisane*, la classe des artisans. Dans les anciens dictionnaires, on trouve noté que *artisane* ne se dit qu'au figuré : la sagesse est l'*artisane* de toutes choses.

D'un autre côté, j'ai trouvé ces exemples dans Larousse (*Grand Diction. du* XIXe *siècle*) :

Dans la pastorale d'aujourd'hui, les *artisanes* remplacent les bergères.

(H. Rigault.)

Habituez-vous à l'idée de vous suffire, comme d'honnêtes *artisanes* doivent et peuvent le faire.

(George Sand.)

Elle est née au Croisil, et se nomme Suzanne,
Or, un noble l'épouse, elle, simple *artisane*.

(Brizeux.)

Cela m'autorise à croire qu'aujourd'hui le mot *artisane* peut s'employer dans le sens propre, et que s'il n'a pas été enregistré dans l'édition de l'Académie parue en 1835, il le sera très-certainement dans celle qui se prépare depuis quelques années.

×

Troisième Question.

Est-il permis d'employer RIEN QUE *pour* SEULEMENT, *comme dans cette phrase : « Nous déclarons être fort humiliés* RIEN QU'A *la pensée que nous avons failli obtenir quelque chose »; et, dans l'affirmative, comment expliquer l'équivalence de ces expressions?*

—

L'expression *rien que* s'emploie très-bien pour *seulement*, à la seule condition d'être précédée de la négative *ne* quand *rien* est régime direct :

(*Rien* remplit ce rôle)

Il s'aperçoit qu'il *n'*a tiré
Du fond des eaux *rien qu'*une bête.

(La Fontaine, *fable* IV, 7.)

Et plusieurs qui tantôt ont appris mon martyre
Bien loin d'y prendre part, *n'*en ont *rien* fait *que* rire.

(Molière, *Sgan.*, 16.)

Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient *n'*être plus *rien que* leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même.

(Bossuet, *le Tellier*.)

(*Rien* n'est pas régime direct)

Rien que d'y penser, je gage
Qu'il meurt presque en ce moment.

(Béranger, *Bu. d'outre-*.)

Il les domine tous *rien que* par ses tombeaux.

(V. Hugo, *Od.*, III, 5.)

Quant à l'explication de cette équivalence, elle n'est pas difficile à donner. En effet, soit la phrase suivante :

J'ai *seulement* quelques livres.

On peut la tourner par cette autre :

Je n'ai *rien autre que* quelques livres.

laquelle peut se réduire à ces termes, par une ellipse qui se pratique fréquemment :

Je n'ai *rien que* quelques livres.

D'où il résulte que, au point de vue de la construction, l'expression *rien que* équivaut à l'adverbe *seulement*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... Messieurs, *dit-il en commençant* d'une voix forte [voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51, 153 et 186] ; — 2° ... ni la séduisante somnambule ni moi ne *serons* [quand le sujet se compose de mots de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne dont le chiffre d'ordre est le moins élevé]; — 3° ... ne s'est pas *laissé* arrêter [la commission n'arrêtait pas; voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 25 ; — 4° ... que la *cessation* prompte [*cession* est le substantif qui correspond au verbe *céder*]; — 5° ... que j'ai *vu* depuis célébrer comme [participe invariable, parce que les gens ne célébraient pas] ; — 6° ... que leur vigilance *n'était* [après le *que* qui suit un comparatif d'inégalité, on emploie la négative *ne*]; — 7° ... qu'ils *s'entendissent les uns les autres* [l'imparfait du subjonctif à cause de *voudrait*, et *les uns les autres*, parce qu'il s'agit d'une action réciproque]; — 8° ... il est à craindre que les mêmes menaces *ne* soient faites ; — 9° ... la belle Lydia, *revenue* de Perpignan [voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 172]; — 10° ... des deux jeunes *caissiers infidèles* [l'expression *en rupture de caisse* ne vaut pas mieux que *en rupture de collége* apprécié dans le *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 13].

Phrases à corriger
trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Ce voyage, dit la *Presse*, ne laisse pas que d'exercer une influence considérable sur les relations intérieures de l'empire.

2° Sur quatre-vingt-six préfets, deux ont protesté contre l'affirmation de la République formulée, dans l'Allier et l'Eure-et-Loir, par les présidents des conseils généraux.

3° La famine s'est tout-à-coup manifestée dans le Durbhanga et dans le nord du Thibet avant que le gouvernement ait pu faire parvenir aux populations de ce pays le grain qu'il leur destinait.

4° Ou quand ils ont essayé de se créer des candidats à eux, ils n'ont jamais osé leur permettre d'arborer franchement leur cocarde.

5° Mais ce qu'un gouvernement régulier ne saurait tolérer, c'est que l'armée prit part à des manifestations politiques, eussent-elles un caractère à moitié religieux.

6° On nous observe que beaucoup de nos abonnés sont en villégiature.

7° Malgré ses 78 ans, Mgr de la Hailandière a supporté la route sans aucune faiblesse. Dans cette journée, l'honorable prélat n'avait pas marché moins de 14 kilomètres.

8° De même que sur les planches il fut d'une race autre que ceux qui l'entouraient, il avait conservé jusqu'à la fin la folie et l'insouciance de cette belle génération de 1830.

9° Un petit homme, ressemblant comme deux gouttes d'eau à M. Thiers, arrive pour voter : — Bravo! monsieur Thiers, crie quelqu'un.

10° Et, quelques profondes que soient les convulsions de l'anarchie urbaine, tant que les populations rurales auront voix au chapitre, le dernier mot leur restera.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVII° SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

(*Suite.*)

S'il faut dire Don Jouan d'Autriche, *ou* Don Jean d'Autriche. — A la Cour, on dit ordinairement *Don Jouan d'Autriche;* mais on peut fort bien dire aussi *Don Jean d'Autriche*. Cependant, quand on « n'ajuste » point *d'Autriche*, il est mieux de dire *Don Jouan* que *Don Jean*.

Où que *pour* en quelque lieu que. — Cette façon de parler se trouve dans plusieurs auteurs tant anciens que modernes; mais nonobstant toutes ces autorités, Ménage la regarde comme vicieuse, et conseille aux autres de ne s'en point servir.

S'il faut dire les vacances *ou* les vacations. — A Paris, on dit *vacations* en parlant des juridictions, et *vacances* en parlant des colléges.

Noms de genre douteux. — Dans toutes les langues il y a des noms de genre « douteus ». Voici la liste de ceux qui le sont dans la nôtre (1672) :

Abysme. Il est incontestablement du masculin.

Affaire. Jadis il était du masculin, mais actuellement il est féminin.

Aide. Masculin quand il signifie aide à « masson »; mais féminin quand il signifie secours.

Aigle. Au propre, il est « masle et fémelle ». Au figuré, il est masculin en terme de blason : *un aigle becqué et membré;* mais on dit les *aigles romaines* pour dire l'*Empire romain*, quoique quelques-uns le fassent masculin dans cette signification.

Alcove. M. Miton, un des hommes de France qui « sait » le mieux la langue française, le croit masculin; Ménage le croit féminin.

Amour. Il était autrefois féminin; depuis il a été des deux genres, et aujourd'hui, dans la prose, il n'est plus que masculin, soit qu'on parle de l'amour divin ou de l'amour profane. En poésie, il est toujours « hermaphrodite » bien que le masculin soit le plus souvent employé.

Apsinthe. Malherbe l'a fait masculin et féminin.

Armoire. Les Gascons le font toujours masculin ; il est absolument féminin.

Autonne. Anciennement masculin, conformément au latin *autumnus*. On l'a fait du féminin depuis, et Ménage le croit des deux genres.

Cométe. Le genre de ce mot fut fort agité à la Cour durant l'apparition de la dernière comète. Ménage pense qu'il est du féminin quoique en grec et en latin il soit du masculin.

Couple. Autrefois, tout le monde disait *une couple de pigeons, une couple de tourterelles* comme plusieurs le disent encore (1672). Aujourd'hui, on dit plus communément *un couple de pigeons, un couple de tourterelles.* Les chasseurs disent aussi *un couple de chiens* non-seulement de deux chiens attachés ensemble, mais aussi du lien qui les attache. On dit toujours *un couple d'amants.*

Dot. Vaugelas veut qu'on dise *le dot*, comme aussi d'Ablancourt; l'avocat Patru dit toujours *la dote* avec un *e* final, donnant pour raison qu'il n'y a aucun nom en *ot* dans notre langue qui sonne *ote;* mais Ménage est d'avis que l'on continue à dire *la dot.*

Doute. Ce mot a d'abord été féminin, car il vient du latin barbare *dubita;* mais il n'est plus aujourd'hui que masculin.

Ebéne. Il est fait du féminin par tous les ébénistes.

Enfant. En parlant à une jeune fille, on dit depuis quelques années *ma belle enfant, ma chére enfant.*

Epigramme. Ce mot est des deux genres.

Foudre. Au figuré, il est toujours masculin ; au propre, on le fait le plus souvent féminin.

Fourmi. Tous les auteurs modernes le font du féminin, mais le peuple le fait toujours du masculin.

Garderobe. Pour désigner une petite chambre, féminin. Pour désigner une toile que les femmes et les petits enfants portent pour conserver leurs habits, masculin.

Gens. Masculin dans la signification de *domestiques,* de *soldats*, d'*officiers de justice;* mais dans celle de *personnes*, il est féminin si l'adjectif le précède, et masculin s'il le suit. Toutefois, il y a une exception pour *tout ;* quand le mot *gens* le suit, ce mot est toujours du masculin : *tous les gens de bien, tous les honnestes gens.*

Horloge. Les Normands le font masculin : *la ruë du gros horloge;* et c'est aussi de ce genre que le font les Gascons et les Provençaux ; mais il est féminin.

Hymne. Beaucoup d'auteurs l'ont fait masculin. D'après Ménage, il est des deux genres.

Idole. Il est féminin, quoique plusieurs l'aient fait masculin.

Minuit. Il a été autrefois des deux genres ; il n'est plus que du masculin.

Navire. Vaugelas soutient que ce serait faire une faute que de l'employer au féminin. Ménage dit que ce n'en serait pas une en vers, car, attendu que la poésie aime les locutions extraordinaires, il s'y emploie mieux qu'au masculin.

Œuvre. Vaugelas dit qu'au pluriel et dans le sens d'action, il est toujours féminin ; cependant on dit aussi *le grand œuvre* pour signifier la *pierre philosophale.*

Opuscule. Amyot a dit : *Fin de tous les opuscules de Plutarque.* Nous dirions présentement (1672) *de toutes les opuscules.*

Oratoire. Vaugelas le veut masculin ; mais s'appuyant sur les mots *escritoire* et *armoire*, de même terminaison, qui sont féminins, beaucoup de personnes le font du féminin.

Ordre. Vaugelas veut qu'on dise *les saintes Ordres* et *les Ordres sacrez.* Il se trompe ; *ordre* est actuellement toujours masculin.

Orgue. Masculin au singulier et féminin au pluriel.

Personne. Il est masculin, quand il signifie *nul*, comme dans *personne n'est icy venu*, et il est aussi masculin en quelques endroits dans la signification de *personne.*

Reguelice. On dit *du reguelice* et de *la reguelice;* ce dernier est le meilleur comme plus conforme à l'origine *glycyriza.*

Reste. Il est masculin, excepté dans l'expression *à toute reste*, comme l'a fort bien remarqué le P. Chiflet.

Sphinx. Les uns le font masculin, les autres féminin, d'où l'on peut conclure qu'il est des deux genres.

Constructions bizarres et irrégulières. — Aux exemples de locutions établies contre la règle que cite Vaugelas, Ménage en ajoute quelques autres; ainsi au lieu de *ayant fait la revue de ses troupes, il trouva une partie de ses hommes morts et le reste se sauva par la connoissance qu'ils avoient du pays*, il faudrait dire, pour parler régulièrement : *il trouva une partie de ses hommes morte,* et *par la connoissance qu'il avoit du pays;* mais ce serait parler « alleman » en français que de s'exprimer de la sorte.

La voicy qu'elle vient. — Mauvaise expression qu'a employée Racan ; il faut dire *la voicy qui vient.*

Convent *et* couvent. — La plupart des religieux disent et écrivent *convent*, à cause du latin *conventus.* Mais il faut dire, *couvent*, mot dont nous avons changé l'*n* en *u* comme dans *couster*, de *constare;* dans *époux* de *sponsus;* dans *cousu*, de *consutus;* dans *mouceau*, de *monticellus.*

S'il faut dire Joüer à boule vue *ou* Joüer à bonne vue. — Pasquier et Henri Estienne veulent qu'on dise *joüer à bonne vue;* mais ils se sont mépris. Il est certain qu'il faut dire *joüer à boule vue.* C'est ainsi que tout le monde a toujours parlé et parle encore maintenant. Mais il y a une différence entre *jouer à boule vue* et *faire quelque chose à boule vue* : le premier signifie sûrement, et le second, à la légère, inconsidérément, sans y avoir pensé, ce qui est un sens contraire.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Vraie Marie-Antoinette, d'après la correspondance secrète; par Georges Avenel. 2e édition. In-32, 117 p. Paris, lib. Illustrée.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle; par Maxime Du Camp. 5e édition. T. 1, 2, 3 et 4. In-18 jésus, 1644 p. Paris, lib. Hachette et Cie. Chaque volume 3 fr. 50

Les Sabotiers de la Forêt-Noire; par Emmanuel Gonzalès. In-4° à 2 col., 70 p. Paris, bureau du Siècle. 1 fr. 20.

Le Vieux pilote; par Henri Guénot. Gr. in-8°, 325 p. et grav. Limoges, lib. Barbou frères.

De la Loire aux Pyrénées; par la comtesse de La Grandville. Gr. in-8°, 320 p. et grav. Paris, lib. Lefort. 4 fr.

Histoire de la Bastille depuis sa fondation (1374) jusqu'à sa destruction (1789). Ses prisonniers, ses gouverneurs, ses archives, détails des tortures et supplices usités envers les prisonniers, etc.; par Auguste Maquet, A. Arnould et Alboize. 61e à 135e livraisons (fin). In-4° à 2 col., 481-781 p. Paris, lib. Bunel. 10 centimes la livraison.

Le Roman d'une jeune fille (1770-1794); par Ernest Daudet. 2e édition. In-18 jésus, 381 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Histoire de l'Amérique du Sud depuis la conquête jusqu'à nos jours; par Alfred Deberle. In-18 jésus, VII-388 p. Paris, lib. Germer Baillière. 3 fr. 50.

Madame Des Grieux; par Léonce Dupont. In-18 jésus, XV-291 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Comment on aime; par Etienne Enault. In-4° à 2 col., 200 p. Paris, bureaux du Siècle. 2 fr. 50.

Le Dragon rouge; par Léon Gozlan. In-4° à 2 col., 81 p. Paris, bureaux du Siècle. 1 fr. 20.

Mémoires du comte de Grammont, histoire amoureuse de la cour d'Angleterre sous Charles II; par Antoine Hamilton. Réimpression conforme à l'édition princeps (1713). Préface et notes par Benjamin Pifteau; frontispice, 6 eaux-fortes par J. Chauvet, lettres, fleurons et culs-de-lampe par Léon Lemaire. In-8°, XXXII-307 p. Paris, lib. Bonnassies. 20 fr.

En Karriole à travers la Suède et la Norwége; par Albert Vandal. Ouvrage enrichi de gravures sur bois dessinées par L. Breton, d'après des photogr. et des croquis. In-18 jésus, 401 p. Paris, lib. Plon et Cie. 4 fr.

L'Ami Fritz; par Erckmann-Chatrian. In-18 jésus, 354 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr.

Publications antérieures :

AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON. — Par ALPHONSE DAUDET. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

LACRYMÆ RERUM, MELODIES INTIMES. — Poésies, par LUCIEN PATÉ. — 2 vol. in-18 jésus. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue St-Honoré. — 2 fr. le volume.

LES PETITS DRAMES RUSTIQUES, scènes et croquis d'après nature. — Par F. FERTIAULT. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr.

LES DANSEUSES DU CAUCASE. — Par EMMANUEL GONZALÈS. — Illustrations de Ed. Yon. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-17-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50.

L'ART ET LES ARTISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Par JULES CLARETIE. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

ETUDES SUR L'ANCIENNE FRANCE, HISTOIRE, MŒURS, INSTITUTIONS d'après les documents conservés dans les dépôts des archives. — Par FELIX ROCQUAIN. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

MADELEINE. — Par JULES SANDEAU. — Ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 22 juillet 1847. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MADEMOISELLE DE MAUPIN. — Par THÉOPHILE GAUTIER. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MANUEL ÉLÉMENTAIRE DE MORALE à l'usage des écoles primaires et des cours d'adultes. — Par CH. POIRSON. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — Prix : 50 centimes. — Paris, librairie de *l'Écho de la Sorbonne*, 54, rue des Ecoles.

MANETTE SALOMON. — Par EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

PAYSAGES DE MER ET FLEURS DES PRÉS. — Une idylle normande. — Par ANDRÉ LEMOYNE — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 3 fr.

PROVERBES DU PAYS BÉARN, ENIGMES ET CONTES POPULAIRES. — Recueillis par V. LESPY, membre de la Société pour l'étude des langues romanes. — Paris, *Maisonneuve et Cie*, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — On peut encore se procurer la 4e, la 5e et la 6e année. — Réimpression des *cinq premières années* aussitôt que sera atteint le chiffre demandé par la souscription que le Rédacteur vient d'ouvrir.

LES OUBLIÉS ET LES DÉDAIGNÉS, figures de la fin du XVIIIe siècle. — Par CHARLES MONSELET. — Nouvelle édition définitive. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain — Prix : 3 fr. 50.

ALISE D'EVRAN. — Par ANDRÉ LEMOYNE. — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 2 fr.

OPULENCE ET MISÈRE. — Roman américain, traduit par Mme HENRIETTE LORREAU. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard St-Germain. — Bibliothèque des meilleurs romans étrangers. — Prix : 1 fr. 25 cent.

LES CAHIERS DE SAINTE-BEUVE, suivis de quelques pages de littérature antique. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, et HENRI MAUNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — DU QUESNE, TOURVILLE. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Format anglais, broché : 3 fr.

COURS DE LITTÉRATURE SPÉCIAL PRÉPARATOIRE AU BREVET SUPÉRIEUR. — Par Mlle TH. BRISMONTIER, professeur spécial pour la préparation aux examens, répétiteur des premières classes de latin et de grec. — Ouvrage adopté à la maison de Saint-Denis, et auquel la Société libre d'instruction et d'éducation populaires vient de décerner une médaille d'honneur et la médaille d'or offerte par M. de Larochefoucauld, président honoraire de cette Société. — Paris, chez l'auteur, 1, place Wagram.

A TRAVERS LES MOTS. — Par CHARLES ROZAN. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. CLAYE. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix broché : 3 fr. 50.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS de Tarn-et-Garonne, pour le concours de 1877, doit décerner une médaille d'or de 200 francs à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc) ; — une médaille d'or de la valeur de 100 francs à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.) ; — une médaille d'argent de la valeur de 50 francs au meilleur groupe de trois sonnets. — Des médailles de bronze pourront être accordées aux poètes qui auront obtenu des mentions très-honorables. — Les sujets de ces compositions sont laissés aux choix des concurrents. — Les manuscrits devront être adressés, francs de port, au Secrétaire général de la Société, à Montauban, avant le 1er février 1877, terme de rigueur. — Chacun d'eux devra porter une épigraphe qui sera répétée sur l'enveloppe d'un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ce billet ne sera ouvert qu'après le jugement, et seulement pour les ouvrages admis à concourir. — Les prix seront décernés dans la séance publique qui suivra la remise des manuscrits.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE LYON a mis au concours pour 1876 le sujet suivant : *Préciser ce que peut et doit faire l'instituteur primaire, en ce qui concerne l'éducation de ses élèves; indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche.* — Le prix sera de 500 fr, décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Septembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

ACADÉMIE DES POÈTES. — Les écrivains encore étrangers à l'Académie des poètes, qui voudraient prendre part au concours ouvert pour la Xe Olympiade, devront adresser *franco* cinq poésies inédites à M. Élie de Biran, archiviste de la Société, rue des Missions, 22, à Paris. — Ces poésies ne doivent point toucher à la politique, elles ne doivent non plus rien renfermer d'immoral, d'irréligieux ou de diffamatoire. — Un grand nombre de médailles de vermeil, d'argent de bronze, de divers modules, seront décernées à la suite de ce concours.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A LONDRES, M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — Miss Gray, 35, Baker Street, Portman Square; — A LIVERPOOL : M. le prof. Husson, Queen's College — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Redacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 5. — 1er Août 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

COURRIER DE VAUGELAS

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

La Commission chargée d'examiner les ouvrages proposés pour être donnés en prix dans les Lycées et les Colléges et introduits dans les Bibliothèques des quartiers vient d'admettre la collection des six premières années du *Courrier de Vaugelas*.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Air de vent* et à la prononciation de *oi* dans certains mots; — Etymologie de *Vaudeville;* — Différence entre *Demander à* et *Demander de;* — Orthographe de *Sadducéen;* — D'où vient *S'il lui arrivait quelque chose* || Explication de *A propos de bottes*; — Pourquoi des noms de métier en *ier* et d'autres en *er;* — Si *Aidant* est adjectif dans *Dieu aidant* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Gilles Ménage*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux étrangers.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

J'ai reçu la lettre suivante, à propos de ce que j'ai dit sur le mot *air* dans un numéro précédent :

Paris, 20 Juin 1876.

Monsieur,

Dans votre numéro du 15 de ce mois, à la 2e colonne de la page 11, je trouve cette parenthèse : (comme dans *air de vent*, qui fut d'abord écrit *aire de vent*), et je remarque que, par cette mention incidente et donnée à titre d'exemple, vous semblez admettre que le changement d'orthographe auquel elle fait allusion serait légitime, en ce sens du moins qu'il serait aujourd'hui définitivement consacré par l'usage.

Or il s'agit là d'une question qui a été, en 1873, directement et explicitement discutée dans votre très-intéressant journal. Vous aviez d'abord, dans le numéro du 1er avril, condamné l'une et l'autre des deux orthographes ci-dessus rappelées. J'ai eu l'honneur, par une lettre du 23 du même mois, de vous exposer les motifs pour lesquels cette condamnation me paraissait, en ce qui concerne l'orthographe *aire*, n'être pas parfaitement justifiée. Vous avez bien voulu insérer ma lettre dans le numéro du 1er juin, puis, dans celui du 15, examiner de nouveau la question, et vous y êtes arrivé à cette conclusion, que l'on pouvait continuer à écrire *aire de vent*, mais que l'emploi de l'orthographe *air de vent* constituait un bel et bon barbarisme.

Tout en trouvant cette dernière qualification quelque peu sévère, je n'ai pu cependant que m'associer, au fond, à la condamnation que vous avez alors maintenue, et, comme la nouvelle mention que vous faites incidemment aujourd'hui serait propre à faire penser, contre votre intention sans doute, que vous avez cessé de la maintenir, je crois qu'il serait vraiment utile qu'un de vos plus prochains numéros renfermât quelque explication à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un de vos lecteurs.

Pour expliquer comment *aire*, arrivé à la signification de manière, apparence, extérieur, avait pu prendre la forme *air*, j'ai rappelé que l'expression maritime *aire de vent* était devenue *air de vent;* mais je n'ai nullement entendu lever ainsi la condamnation que j'avais prononcée précédemment sur l'orthographe de cette dernière expression : je me suis seulement servi de *air de vent* comme d'un exemple pour montrer la possibilité d'un fait semblable, et non moins regrettable à mon avis, qui se serait produit sur une autre acception du mot *aire*.

II.

A la date du 6 juin dernier, j'ai reçu de Bar-sur-Aube la communication qu'on va lire :

Monsieur,

Je suis loin d'être un érudit, et c'est exclusivement pour recevoir des leçons que j'ai pris un abonnement au *Courrier de Vaugelas*.

Permettez-moi cependant, une fois en passant, de hasarder une simple réflexion.

Vous dites dans votre dernier numéro (page 4), à propos du mot *ognon*, qu'on ne prononce pas l'*i* de *poignet*, de *poignard*, de *poignée*... Sur quoi appuyez-vous cette affirmation? J'ai toujours, au contraire, entendu prononcer *poi-gnard*, *poi-gnet*, etc. Je trouverais bien peu logique de dire : le *pognard* au *poing*.

Cette prononciation sans *i* est-elle celle de l'Académie et

des grammairiens, ou simplement celle de Paris-mode?

Dans ce dernier cas, je vous avoue que je l'adopterais avec peine... Il est regrettable qu'en cela comme en tant d'autres choses Paris fasse la loi à la France... Je sais bien qu'on ne peut pas prendre des leçons de prononciation à Saint-Flour; mais je voudrais au moins que ce fût le Paris intelligent, le Paris des académiciens et des auteurs qui réglât ces questions, et non celui des modistes, qui prononcent *fesais, d'sir, médéme, máácon*, etc.

Pardonnez-moi, Monsieur, et croyez-moi votre tout dévoué serviteur.

Alphonse BAUDOUIN.

Le Dictionnaire de l'Académie n'indique pas la prononciation des mots; mais il y en a d'autres, faisant également autorité, qui la donnent, tels sont ceux de Bescherelle, de Poitevin et de Littré, pour ne nommer que les principaux.

Or, ces derniers enseignent qu'il faut prononcer *poignard, poignet, empoigner*, etc., sans faire entendre l'*i*; d'où il résulte que la règle que j'ai donnée est bien celle qu'il convient de suivre.

Du reste, la non-prononciation de l'*i* dans ces mots n'est pas un fait aussi illogique que M. Alph. Baudouin peut le penser. En effet, Génin a fait voir (*Variat. du lang. franç.*, p. 147 et suiv.) qu'autrefois on se servait de l'*i* pour modifier le son des quatre voyelles *a, e, o, u*, dont, probablement, la valeur primitive était longue et fermée. Ainsi :

1° On écrivait *paike, menaice, saige, raige, langaige*, et l'on prononçait *pâque, menace, sage, rage, langage;*

2° On écrivait *sanglier, destrier, mestier, couchier, rochier*, et l'on prononçait *sanglé, détré, mété, couché, roché;*

3° On écrivait *bois, temoin, besoin, poing*, et l'on prononçait *bos, temon, beson, pong*, etc.

4° On écrivait *cuire, huis*, les *Jui* (les Juifs), et l'on prononçait *cure, hus*, les *Ju*, etc.

Il vint un temps où l'usage de cet *i*, qui tenait lieu des accents à l'époque où ils n'existaient pas encore, tomba en désuétude; on prononça généralement cette voyelle où elle se rencontra; mais il n'en fut pas de même dans tous les cas: le mot *oignon* et les autres que j'ai cités eurent le privilége d'une exception, et c'est ce qui fait croire à ceux qui n'ont pas étudié la vieille langue que la prononciation de ces mots est anormale, tandis qu'au contraire, elle est en quelque sorte plus régulière que celle des mots où se fait entendre un *i* que l'étymologie n'a point amené.

×

Première Question.

Dans une note que M. Edouard Fournier a mise à la page 7 des CHANSONS DE GAULTIER GARGUILLE, *on trouve cette opinion de l'éditeur qu'il lui « semble bien » que* VAUDEVILLE *est dérivé de* VOIX-DE-VILLE, *nom qu'on avait donné aux chansons avant de les appeler* AIRS DE COUR. *Êtes-vous du même avis?*

—

Ainsi que je vais vous le démontrer, *vaudeville* ne vient pas de *voix-de-ville*.

Vers le commencement du XVe siècle, il y avait à Vau-de-Vire, endroit situé non loin de la ville de Vire, en Normandie, un foulon nommé Olivier Basselin, qui composait des chansons, comme le dit, dans son *Art poétique* (II), Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaye, père de M. Des-Yveteaux, précepteur de Louis XIII :

Je ne puis sans horreur, ouïr qu'au *Vau-de-Vire*,
Où jadis on souloit les belles Chansons dire
D'Olivier Basselin, etc.

Le produit manufacturier de Mossoul, de Tulle, de Barége, etc., a pris son nom de ces villes; il en fut de même du produit littéraire de Vau-de-Vire, fait que je trouve attesté par Charles de Bourgueville, dans ses *Antiquités de Caen*, lorsqu'il dit en parlant de la ville de Vire :

C'est aussi le pays d'où sont procédées les Chansons qu'on appelle *Vaux-de-vire*.

Dans la Normandie, le mot *vau-de-vire*, au sens de chanson, se conserva au moins jusqu'au commencement du XVIIe siècle, car on le trouve dans La Fresnaye, déjà cité, dont l'ouvrage a été publié à Caen, en 1605 :

Chantant en nos festins, ainsi les *Vaux de Vire*
Qui sentent le bon temps, nous font encore rire.

Mais il n'en fut pas ainsi dans le reste de la France; par le changement de *r* en *l*, pratiqué encore à cette époque, on a dit *vau-de-ville* au lieu de *vau-de-vire*, comme le font voir ces exemples, qui sont du XVIe siècle :

Icy dessuz sont nommez les commencements de plusieurs chansons, tant de musique que de *vau de ville*.

(*Recueil de farces*, p. 316.)

Je n'ay, lecteur, entremeslé fort superstitieusement les vers masculins avecques les feminins, comme on use en ces *vaudevilles* et chansons qui se chantent d'un mesme chant par tous les couplets.

(Du Bellay, p. 96, dans Lacurne.)

Et sous cette nouvelle forme, le mot *vau-de-vire*, chanson, est venu jusqu'à nous après avoir traversé le XVIIe et le XVIIIe siècle :

Il y a des gens qui ressemblent aux *vaudevilles*, que tout le monde chante un certain temps, quelque fades et dégoûtants qu'ils soient.

(La Rochefoucault, *Maximes*, 211.)

Elle entendait de tous côtés ces chansons et ces *vaudevilles*, monuments de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être sur sa vertu.

(Voltaire, *Louis XIV*, 4.)

Il n'y a pas le moindre doute concernant l'étymologie de *vaudeville;* ce mot dérive de *Vau-de-Vire*.

Maintenant, comment M. Ed. Fournier a-t-il pu supposer que le mot en question venait de *voix-de-ville*? Je vais vous l'expliquer.

Indépendamment de l'altération de sa finale, le mot normand *vau-de-vire* en subit une autre vers le milieu du XVIe siècle : Basselin, qui avait fait des chansons pour son seul plaisir et celui de ses voisins, n'avait pris aucune peine pour les répandre au loin, ce que le peu de communications existantes eût rendu d'ailleurs fort difficile; ne sachant rien ou presque rien de l'origine de *vaudeville*, les musiciens et les auteurs qui eurent à parler de chansons de ce nom écrivirent *voix-de-ville*, comme en voici la preuve :

1° En 1561, Aleman Layolle publie à Lyon des « chansons et *voix de ville*. »

2° Dans la préface, en date du 15 avril 1571, d'un *Livre d'airs de Cour mis sur le luth*, Le Roy, après avoir rappelé à Madame la comtesse de Retz qu'il lui avait déjà présenté « l'instruction d'asseoir toute musique, facilement en tablature de luth, qui estoit fondée exemplairement sur les chansons d'Orlando de Lassus » ajoute :

Je me suis avisé de lui mettre en queue pour le seconder ce petit opuscule de chansons de la cour beaucoup plus legieres (que jadis on appelait *voix de ville*, aujourd'hui *airs de cour*.

3° Jean Chardavoine, de Beaufort en Anjou, fit imprimer à Paris, en 1576, un livre intitulé :

Recueil des plus belles et excellentes Chansons en forme de *Voix de ville*, tirées de divers Auteurs, tant anciennes que modernes.

4° Pierre de Saint-Julien, à la page 263 de ses *Meslanges historiques*, publiés en 1589, s'exprime en ces termes :

Jusques aux Chansons vulgaires et *Voix de villes* (les autres disent *Vaux de villes*), si on fait mention des Rois de France, ce n'est pas sans épithète de leur noblesse et actes valeureux.

Pendant un certain nombre d'années après François Ier, *voix-de-ville* l'emporta sur *vaudeville* : c'était le terme du beau style, celui que préféraient les musiciens tandis que ce dernier était des plus vulgaires, comme nous l'apprend le P. Garasse dans ses *Recherches des Recherches sur la France* (p. 835, dans Lacurne) :

Vaudeville qui n'est en usage que parmi les crocheteurs.

Or, en présence de cette vogue de *voix-de-ville*, il n'y a rien d'étonnant à ce que M. Ed. Fournier, qui n'avait probablement pas remarqué que ce mot était né d'une méprise sur l'orthographe de *vaudeville*, ait commis l'erreur que je viens de relever, c'est-à-dire ait cru que *vaudeville* venait de *voix-de-ville*.

×

Seconde Question.

D'après M. Littré, il n'y aurait pas de différence entre DEMANDER A *et* DEMANDER DE; *le verbe* DEMANDER *prendrait* A *ou* DE *devant l'infinitif qui vient après lui « suivant les exigences de l'oreille ». Votre opinion à ce sujet est-elle conforme à celle du célèbre académicien ?*

—

Elle est toute différente.

Selon moi, voici ce qu'on doit observer dans la construction du verbe dont il s'agit :

Quand l'infinitif qui sert de régime à *demander* exprime une action faite ou soufferte par le sujet de ce dernier verbe, on met *à* devant lui, comme dans ces exemples :

Philoclès *demanda* au roi *à* se retirer auprès de Salente.
(Fénelon, *Telém.* XIV.)

Ses yeux baignés de pleurs *demandent à* vous voir.
(Racine, *Bérén* V, 4.)

Cette femme éperdue
A vos sacrés genoux *demande à* se jeter.
(Voltaire, *Orph.* III, 1.)

Partout le peuple ne *demande* qu'*à* ne pas mourir de faim pour vivre en repos.
(B. Constant, dans P. Larousse.)

Mais, quand l'infinitif doit exprimer une action faite ou soufferte par le régime de *demander*, il faut mettre *de* devant cet infinitif, comme on le voit dans ces autres exemples :

Je ne vous *demande* pas *de* vous récrier : c'est un chef-d'œuvre.
(La Bruyère.)

Elle *demande* au ciel *d'*approcher sa fille du trône.
(Fléchier.)

Mme de Caylus me vint voir hier, plus jolie qu'un ange ; et me *demanda* en grâce *de* venir voir l'arrangement de sa maison.
(Mme de Coulanges, dans Larousse.)

Il n'y a qu'un cas où *de* puisse remplacer *à ;* c'est dans les vers, lorsqu'il s'agit d'un second régime de *demander*, et cela, afin d'éviter l'hiatus :

Je *demande* par grâce *à* sortir de Byzance
Et *d'*aller exercer mon courage et mon bras.
(Campistron, *Andron.* III, 1.)

Pour n'avoir été donnée jusqu'ici par aucun grammairien à moi connu, la règle précédente n'en est pas moins, il me semble, la véritable règle qu'il faut suivre pour bien construire le verbe *demander*.

×

Troisième Question.

Le mot SADDUCÉEN *doit-il s'écrire avec deux* D *comme l'écrivent toutes les traductions françaises des Évangiles que j'ai consultées, ou avec un seul* D *comme l'imprime M. Littré? Si vous pouviez me répondre par la voie de votre excellent journal, je vous en serais bien reconnaissant.*

—

Le mot en question est, d'après M. Littré, une altération araméenne de l'hébreu *Zadukim*, les fils de Zadok, ancêtre de la maison pontificale qui eut les fonctions de grand-prêtre après le retour de l'exil.

En conséquence de cette étymologie, je crois qu'il faut écrire *saducéen* (avec un seul *d*), orthographe adoptée déjà, du reste, par plusieurs auteurs, comme ces exemples le montrent :

Les *Saducéens* donnaient tout au libre arbitre.
(Fleury, *Mœurs des Israel.* tit. 23)

Les *Saducéens*, uniquement attachés à l'Ecriture sainte, rejetaient la loi orale.
(Diderot, *Op. des anc. phil.*)

Les *Saducéens* étaient fort peu nombreux, mais ils comptaient beaucoup d'importants personnages.
(Bouillet, *Dict. hist.*)

×

Quatrième Question.

On entend souvent dire dans la conversation : « S'IL LUI ARRIVAIT QUELQUE CHOSE » *pour signifier* S'IL MOURAIT. *Quelle peut être l'origine de cette expression ?*

—

Comme nous l'apprend Montaigne dans ses *Essais* (I, p. 72), les Romains répugnaient à prononcer et à entendre le nom de *mort :*

Parceque cette syllabe frappoit trop rudement leurs aureilles, et que cette voix leur sembloit malencontreuse, les Romains avoient apprins de l'amollir et de l'estendre en periphrases : au lieu de dire, Il est mort : « Il a cessé de

vivre, disent-ils, Il a vescu » : pourveu que ce soit vie, soit elle passée, ils se consolent.

Sous l'influence du même sentiment pusillanime, ils disaient *s'il m'arrivait quelque chose*, *s'il lui arrivait quelque chose* etc., comme le montrent les citations suivantes, empruntées à trois de leurs auteurs :

Si quid ei humanitus contigerit (Scœvola).
Si quid mihi humanitus accidisset (Ulpien).
Si quid pupillo accidisset (Cicéron).

Or, il est évident, après cela, que l'expression sur laquelle vous me consultez n'est autre chose que ce dernier euphémisme de la langue latine, naturellement introduit dans la nôtre.

ÉTRANGER

Première Question.

Voudriez-vous bien me donner l'origine et l'explication de l'expression A PROPOS DE BOTTES, *sur laquelle je n'ai jamais rien trouvé qui pût me satisfaire?*

—

Quitard se souvient d'avoir rencontré cette expression dans un livre antérieur au règne de François Ier, avec une annotation marginale qui en rapportait l'origine à l'époque où la France était occupée par les Anglais, et la cause, à la manière capricieuse dont les officiers de leur armée imposaient certaines villes et certains villages que leur roi leur avait assignés comme fiefs. Non contents d'en percevoir les revenus ordinaires, ils se faisaient payer encore assez fréquemment de fortes sommes pour *leurs souliers et pour leurs bottes*, ce qui introduisit l'expression proverbiale, par allusion à une telle bizarrerie.

Je tiens volontiers pour certain que Quitard a lu cette origine; mais quand je considère qu'elle devrait donner à l'expression un sens vexatoire qu'elle n'a pas, et que cette expression devrait s'employer surtout avec un verbe signifiant *obtenir* ou *céder*, je doute que la dite origine soit la vraie, et je lui préfère la suivante :

Au XVIe et au XVIIe siècle, il existait en français une expression analogue à celle dont il s'agit; c'était *à propos de truelle* (écrite aussi *à propos truelle*), dont l'usage se trouve indiqué dans Cotgrave (1660) et dont voici un exemple d'auteur :

Voilà parlé à vos reverences, Demonax..... *A propos de truelle*, me voilà relevé de ma preuve.

(*Après-disnées de Cholières*, fol 172, verso, éd de 1587.)

Cette expression était l'abrégé d'une phrase ayant pour partie sous-entendue *Dieu te garde, maçon :*

O le beau mot! Vous l'interpretez à batterie et à meurtrissure. C'est bien *à propos truelle, Dieu te guard de mal, masson.*

(Rabelais, *Pant.* liv. III, ch. 18.)

Or, il en est de même pour *à propos de bottes*, expression synonyme de la précédente, mais qui, plus favorisée qu'elle, est venue jusqu'à nous. Les mots ellipsés après cette expression étaient *combien l'aulne de fagots?* ainsi que nous l'apprend Antoine Oudin dans ses *Curiositez françoises* (1656). De sorte que dire quelque chose *à propos de bottes* signifierait exactement dire cette chose aussi mal à propos que si, parlant de *bottes*, on faisait tout à coup cette question burlesque : *combien l'aune de fagots?*

—

Il me serait impossible de préciser l'époque à laquelle a pris naissance *à propos de bottes*, *combien l'aulne de fagots?* Mais comme on trouve cette expression déjà réduite à sa première partie dans la *Comédie des Proverbes* (Acte 1er sc. 1re), pièce qui date de l'année 1616, je crois qu'il n'est nullement téméraire de penser que ladite expression remonte, au moins, comme *à propos truelle*, *Dieu te garde*, *maçon*, à la seconde moitié du XVIe siècle.

×

Seconde Question.

Je désirerais bien savoir pourquoi, en français, certains noms de métier sont terminés par IER (*mercier, cordonnier, chapelier, etc.*) *lorsque d'autres le sont simplement par* ER (*boulanger, boucher*). *Auriez-vous l'obligeance de m'expliquer cette anomalie?*

—

J'ai dit (page 34 de ce même numéro) que l'ancienne langue française employait la voyelle *i* auprès des autres voyelles pour en éclaircir le son.

Cet *i*, qui remplissait le rôle d'accent à l'intérieur, se mettait dans presque toutes les finales des noms de métier, de profession; mais il ne s'y faisait pas entendre, ce qui est démontré par les exemples suivants, où *chevalier*, *bachelier* et *drapier* sont écrits sans cette voyelle à leur finale.

De vasselage fut assez *chevaler*.

(*Ch. de Roland*, st. 3.)

En nule terre n'ot si beau *bacheler*.

(Romancero, p. 51.)

Li *draper* de Paris establirent entre eus qu'il ne creroient à nul nules de leurs denrées.

(*Livre de Jostice*, II.)

Or, pour l'espèce de noms dont il est question ici, on a généralement adopté la finale *ier*, probablement parce qu'elle était plus souvent écrite que la finale *er*, et celle-ci n'a été conservée que dans un nombre de cas très-restreint.

Telle est, si je ne me trompe, la raison pour laquelle nous avons *mercier*, *cordonnier*, *chapelier*, etc., lorsque, dans la même catégorie de substantifs, se trouvent *boulanger*, *boucher*, etc.

×

Troisième Question.

Je lis dans le Dictionnaire de Noël et Chapsal que AIDANT *est « adjectif » dans l'expression* DIEU AIDANT. *Mais alors, il faudrait donc écrire* MES AMIS AIDANTS *avec une* S *à* AIDANTS? *Cela me paraît bien étrange. Qu'en pensez-vous, je vous prie?*

—

Toutes les fois qu'une phrase conditionnelle commence par *si*, comme, par exemple, la suivante :

Si mon frère sort, vous fermerez la porte.

on peut, surtout, je crois, lorsque le sujet du premier verbe n'est pas le même que celui du second, donner à la première partie une tournure que je vais vous faire connaître.

On supprime *si*, on met le sujet du verbe à la forme régime dans le cas où c'est un pronom, puis on remplace le mode personnel du verbe par son participe présent, ce qui donne, pour la phrase précédente :

Mon frère sortant, vous fermerez la porte.

Or, l'expression *Dieu aidant* est la même tournure que cette dernière : elle signifie *si Dieu aide*, et le mot *aidant* est un participe présent, et non un adjectif, ce qui implique son invariabilité dans *mes amis aidant*, phrase que vous m'avez proposée.

—

Le dictionnaire qui vous a inspiré la question à laquelle je viens de répondre dit aussi que le mot *aidant* ne peut bien se construire qu'avec le nom *Dieu* avant lui. C'est une assertion complétement fausse; car ce participe présent précédé ainsi d'un substantif constituant en réalité une proposition conditionnelle, il peut s'associer à tout nom qui désigne un être dont on peut attendre faveur ou secours.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... ne laisse pas d'exercer [pas de *que;* voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155]; — 2° ... dans l'Allier et dans *Eure-et-Loir* [les noms de départements composés de deux noms propres ne prennent pas l'article]; — 3° ... avant que le gouvernement *eût* pu faire parvenir [le verbe qui précède *avant* est au passé]; — 4° ... leur permettre de *prendre* leur cocarde [on ne dit pas *arborer* dans ce cas, *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 5]; — 5° ... c'est que l'armée *prenne* part à des manifestations politiques [le conditionnel *saurait* est mis ici pour le présent *peut*]; — 6° On nous *fait observer* que; — 7° ... n'avait pas *fait* moins [on ne dit pas *marcher* des kilomètres; — 8° ... qui l'entouraient, *de même* il avait conservé [quand une phrase commence par *de même que*, il faut mettre *de même* en tête de la seconde partie]; — 9° ... ressemblent *parfaitement*, ou *à s'y méprendre* à M. Thiers [voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, numéro 2, p. 3]; — 10° ... Et *quelque* profondes que soient [devant un adjectif seul, *quelque* est invariable].

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Il y a eu là une crise aiguë que la liberté on ne peut plus florissante de la presse en France ne permet pas de révéler encore.

2° Le *Journal de Bruxelles* se dit autorisé de qualifier de « pure invention » une prétendue conversation que le roi des Belges aurait eue avec lord Derby.

3° Ceux qui passaient hier vers trois heures et quart sur le quai Henri IV, ont pu voir un cheval dans une position étrange et des plus désagréables.

4° Le plan stratégique de la Serbie est de tenir les Turcs en échec à Nisch jusqu'à ce que le Monténégro, dont on ne laisse pas que de se méfier un peu, se mette en mouvement.

5° Le Parlement ne peut pas se dérober plus longtemps aux revendications si légitimes de la France. S'il renvoie aux calendes la loi municipale, le Sénat sera autorisé à retarder, selon son bon plaisir, la loi sur l'enseignement.

6° Son pourpoint et son haut-de-chausses disparaissent sous les aiguillettes et les nœuds de ruban. Son rabat est de la bonne faiseuse; ses gants flairent mieux que benjoin et civette.

7° L'utilité matérielle, ce sont d'abord les quelques mille francs qui entrent dans la poche de l'auteur et le lestent de façon que le diable ou le vent ne l'emporte.

8° Leurs amis les applaudissaient alors; aujourd'hui ils ne veulent pas entendre parler de se reposer, fût-ce une heure.

9° Si elle reste neutre d'abord, elle est résolue à mettre toute l'Europe en feu plutôt que de souffrir à la Turquie d'écraser les populations de la péninsule balkane.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

(*Suite.*)

Fond *et* fonds. — Vaugelas a fait un long discours pour montrer que ces deux mots désignent des choses différentes. Cette observation, qu'on a tant vantée, est absolument fausse : Ranconnet et Nicod ont remarqué dans leur dictionnaire qu'on disait indifféremment *fond* ou *fonds* pour le bas et l'intérieur d'une chose, et Ménage a d'autres exemples en faveur de cette thèse.

Confiseur *et* confiturier. — Le premier se dit de celui qui fait des confitures, et le second de celui qui les vend.

Si le verbe cueillir *fait* cueillera *ou* cueillira *au futur.* — Vaugelas a tranché net qu'il fallait dire *cueillira*, par la raison que l'infinitif est *cueillir* et non *cueiller*. Une foule d'auteurs sont du même avis. Malgré toutes ces autorités, Ménage soutient qu'il faut dire *cueillera*, et il s'appuie sur ce qu'autrefois l'infinitif a été *cueiller*.

Quelque part *et* en quelque part. — On devrait dire *en quelque part*, puisqu'on dit *en quelque lieu*, *en quelque lieu que j'aille;* mais ce n'est pas ainsi qu'on parle à la Cour et à Paris : il faut dire *quelque part*.

Fuseliers *et* fusiliers. — Il faut dire *fuseliers*, et non pas *fusiliers*, quand on parle de soldats qui portent le « fusi ». C'est ainsi que parlent nos gens de guerre : le *Régiment des Fuseliers*. Mais quand on parle des ouvriers qui font des « fusis à feu », Ménage croit que, conformément à l'étymologie *fusil*, on doit les appeler *fusiliers*, afin de les distinguer des soldats « fuseliers ».

Si l'impersonnel il semble *veut l'indicatif ou le subjonctif après lui.* — On dit l'un et l'autre; mais après *il me semble*, le verbe qui suit doit toujours être à l'indicatif : *il me semble que cette femme est belle.*

Des noms qui se prononcent en o *et de ceux qui se prononcent en* ou. — Il faut dire indubitablement *chose* et non *chouse; aujourd'huy* et non *aujord'huy; portrait*

et non *pourtrait; porcelaine* et non *pourcelaine; colombe* et non pas *coulombe;* mais on dit *Sainte-Coulombe.* Il faut dire également *Rome* et *lionne*, quoique M. de Balzac ait écrit que toute la France prononce *Roume* et *lioune.*

Il faut dire également aussi *Thoulouse, Boulogne* et non pas *Tholose, Bologne; troupe, croupion* et non pas *trope, cropion; pouëte,* et non *poëte; mouëlle* et non *moëlle; Louis, Louise*, et non *Loïs, Loïse.*

Voici des mots controversés : *maltostier, maltoûtier; poteaux, pouteaux; Bordeaux, Bourdeaux; Cologne, Coulogne; Pologne, Poulogne; concombre, coucombre* (1672).

Les prédicateurs disent plus communément *Moïse;* mais tout le peuple dit *Mouise*, et c'est ainsi que Ménage voudrait parler dans le style familier.

Nouel est plus usité que *Noel.*

Quoyque, bienque, encore que *avec l'indicatif.* — Nos anciens ont souvent fait régir l'indicatif à ces particules, et cela, à l'imitation des Latins; mais aujourd'hui, elles ne régissent plus que le subjonctif: *quoyque je sois; bienque je veuille; encoreque je craigne.*

Expressions irrégulières qui valent mieux que des régulières. — Nous avons des façons de parler qui choquent la justesse et la raison tout ensemble, et qui néanmoins sont meilleures que les régulières. Par exemple, *il avoit le bras retroussé jusqu'au coude* vaut mieux que *il avoit la manche retroussée jusqu'au coude*, quoique ce soit la manche qu'on retrousse et non pas le bras.

Il en est de même de cette phrase : *vous n'oseriez l'avoir regardé.* Pour parler régulièrement, il faudrait dire *vous n'oseriez le regarder;* et cependant, il s'en faut bien que cette façon de parler soit aussi française que l'autre.

Au lieu de *il est demain feste,* il faudrait dire, pour parler exactement, *il sera demain feste.*

Nous abusons encore du mot *physionomie*, en disant d'une personne qu'elle a une bonne ou une mauvaise physionomie; car ce mot désigne la science de juger de la personne par le visage, et non le visage lui-même.

Différence entre aller *et* venir. — Plusieurs et surtout les étrangers, confondent ces deux verbes, qui diffèrent cependant beaucoup l'un de l'autre. *Aller* se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas; *venir* se dit, au contraire, du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est. Par exemple, étant à Paris, on dit qu'un courrier est allé de Paris à Rome en dix jours, et qu'il est venu de Rome à Paris dans le même temps.

Des vers dans la prose. — C'est un grand défaut aux vers d'être prose, et ce n'en est pas un moins grand à la prose d'être vers. Il ne faut pas seulement éviter les vers et les demi-vers dans la prose, mais il faut éviter aussi les rimes et les consonnances, comme l'a fort bien fait remarquer Vaugelas, tout en manquant lui-même à sa règle.

S'il faut dire busc, busque *ou* buste; musc *ou* musque. — Il faut dire *busque*, car c'est ainsi que parlent aujourd'hui toutes les dames de la Cour et de la Ville qui parlent le mieux. Quant à *buste*, il est très-mauvais en cette signification quoique très-usité parmi les « Bourgeoisies ». On ne doit s'en servir que pour signifier ce tronc du corps humain sur lequel on met des têtes de statues, appelé par les Italiens *busto*, et dont nous avons fait *buste.*

Marot a dit *musc*, Ronsard et Nicod l'ont dit aussi ; mais on dit présentement *musque*, en deux syllabes.

Si l'on doit dire à l'étourdi, *ou* à l'étourdie. — Il semble qu'il faudrait dire *à l'étourdie*, comme on dit *à la légère.* Cependant, on dit plus communément *à l'étourdi.*

Des mots qui finissent en f. — Il y en a où l'*f* doit se faire sentir non-seulement devant les voyelles ou à la fin des vers, mais aussi devant les consonnes. Voici ceux où elle ne se fait sentir que devant les voyelles et à la fin des vers : *bœuf, œuf* et *neuf*, de *novem.* On dit (1672) *un œu dur, un œu frais, du bœu salé, neu soldats.* En voici d'autres où elle ne se prononce point du tout, en quelque endroit qu'elle soit : *cerf, clef, aprantif, baillif;* c'est pourquoi plusieurs écrivent ces mots sans *f.*

S'il faut dire bref *ou* brief; brévement *ou* briévement; bréveté *ou* briéveté. — Quand le mot *brief* signifie le *denique* des Latins, il faut le prononcer *bref*, car *brief* en cette occasion serait fort mauvais. Mais il y faut faire sentir l'*i* dans ces façons de parler : *ajourner, citer, crier, proclamer, à trois briefs jours.* Quant à *briéveté* et *briévement*, ils se disent toujours, et c'est comme parlent nos meilleurs écrivains, à la réserve de MM. de Port-Royal, qui disent *bréveté* et *brévement.* On dit toujours *grief* et *griévement*, quoiqu'on dise *grever;* mais depuis longtemps *griéveté* n'est plus du beau style.

S'il faut dire tillau *ou* tilleu. — Les jardiniers disent *tillau*, et c'est ainsi qu'il faut parler dans le discours familier; mais dans un discours relevé, Ménage dirait plutôt *tilleu.*

S'il faut dire buis *ou* bouis. — La province dit *buis;* mais on dit *bouis* à Paris, et c'est ainsi qu'il faut parler.

S'il faut dire lilac *ou* lilas. — Les Flamands prononcent *lillach*, ce qui fait croire à Ménage que cette plante a été ainsi appelée de *liliacum*, à cause de la ressemblance de son odeur à celle du lis. Mais nonobstant cette étymologie et cette prononciation, on doit dire *lilas*, et cela, parce qu'on le dit par toute la France.

S'il faut dire hyacynthe *ou* jacynthe. — Les jardiniers disent *jacynthe*, et c'est ainsi qu'il faut parler dans le discours familier; mais, dans les compositions relevées, il faut dire *hyacynthe.* Les prédicateurs disent *Saint Hyacynthe*, et le peuple *Saint Jacynthe.*

S'il faut dire chirurgien *ou* cirurgien. — Quoique l'on dise en latin *chirurgus*, il faut dire en français *cirurgien* et non *chirurgien.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Lettre déchirée; par Philibert Audebrand. In-18 jésus, 332 p. Paris, lib. Calman-Lévy. 3 fr. 50.

Romans préhistoriques. Le Monde inconnu; par Elie Berthet. Illustrations d'Ed. Yon. Les Parisiens à l'âge de la pierre. La Cité lacustre. La Fondation de Paris. In-18 jésus, III-438 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

Le Secret d'un touriste; par J. Gondry du Jardinet. In-12, 352 p. Paris, lib. Palmé. 3 fr.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint; par M. Mignet, de l'Académie française. 2e édition. 2 vol. in-12, 1011 pages. Paris, lib. Didier et Cie.

Lettres écrites à un provincial; par Blaise Pascal. Précédées des Lettres provinciales d'après l'édition de 1754, et d'observations littéraires par François de Neufchâteau. In-18 jésus, XX-411 p. Paris, lib. Garnier frères.

Discours et mélanges littéraires; par M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française. In-18 jésus, XV-387 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Laure Aubry; par L. Bailleul. In-12, 304 p. Paris, lib. Dillet. 2 fr.

Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle. Voltaire, son retour et sa mort; par Gustave Desnoiresterres. In-8°, 540 p. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr. 50.

Œuvres poétiques de Lamartine. Harmonies poétiques et religieuses. In-8°, 302 p. Paris, lib. Furne, Jouvet et Cie. 10 fr.

Les plus anciens monuments de la langue française (IXe et Xe siècles); publiés avec un commentaire philologique par Gaston Paris. Album in-f°, 10 planches. Paris, lib. Firmin Didot et Cie.

La Vie de Scaramouche; par Mezetin. Réimpression de l'édition originale (1665), avec une introduction et des notes, par Louis Moland, et un portrait d'après Bonnart par Eugène Gervais. In-8°, XXXII-127 p. Paris, lib. Bonnassies, 10 fr.

Pères et enfants; par Ivan Tourguéneff. Précédé d'une lettre à l'auteur par Prosper Mérimée, de l'Académie française. 2e édition. In-18 jésus, IV-328 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LES SAULX-TAVANES — Etudes sur l'ancienne Société française, lettres et documents inédits — Par L. Pingaud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon — Paris, librairie *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 6 fr.

A COUPS DE FUSIL. — Par Quatrelles. — 2e édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LE CAMARADE DE VOYAGE. — Par Andersen. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. — Prix : 3 fr.

LES VINGT-HUIT JOURS D'UN RÉSERVISTE racontés par lui-même et dessinés par un autre — 54 croquis à la plume par Raf. — Par Léon Vanier. — Paris, librairie *Léon Vanier*, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 2 fr.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique et précédés d'une Introduction sur l'origine de notre langue. — Par G. Bovier-Lapierre, ancien professeur à l'École normale de Cluny, officier de l'Instruction publique. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — A Paris, chez *Delagrave et Cie*, rue des Ecoles. — 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

HISTOIRE DE LA FLORIDE FRANÇAISE. — Par Paul Gaffarel, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56. — Prix : 6 fr.

LA VIERGE DES GLACIERS. — Par Andersen. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, lib. *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères et Palais-Royal, 215. — Prix : 3 fr.

POÉSIES D'UN MAITRE D'ÉCOLE. — Par Jean Barrois. — Paris, *Léon Vanier*, libraire-éditeur, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 1 fr. 25.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — NAVIGATEURS. — Par MM. Edouard Goepp et Émile L. Cordier. — Ouvrage accompagné de deux magnifiques cartes imprimées en couleur. — Bougainville, La Pérouse, Dentrecasteaux, Dumont d'Urville. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine.

AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON. — Par Alphonse Daudet. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

LACRYMÆ RERUM, MELODIES INTIMES. — Poésies, par Lucien Paté. — 2 vol. in-18 jésus. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue St-Honoré. — 2 fr. le volume.

LES PETITS DRAMES RUSTIQUES, scènes et croquis d'après nature. — Par F. Fertiault. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr.

LES DANSEUSES DU CAUCASE. — Par Emmanuel Gonzalès. — Illustrations de Ed. Yon. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. —

Palais-Royal, 15-17-19. galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50.

L'ART ET LES ARTISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Par Jules Claretie. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

ETUDES SUR L'ANCIENNE FRANCE, histoire, mœurs, institutions d'après les documents conservés dans les dépôts des archives. — Par Felix Rocquain. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

MADELEINE. — Par Jules Sandeau. — Ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 22 juillet 1847. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MADEMOISELLE DE MAUPIN. — Par Théophile Gautier. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MANUEL ÉLÉMENTAIRE DE MORALE à l'usage des écoles primaires et des cours d'adultes. — Par Ch. Poirson. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — Prix : 50 centimes. — Paris, librairie de *l'Écho de la Sorbonne*, 54, rue des Ecoles.

MANETTE SALOMON. — Par Edmond et Jules de Goncourt. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

PAYSAGES DE MER ET FLEURS DES PRÉS. — Une idylle normande. — Par André Lemoyne — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 3 fr.

PROVERBES DU PAYS BÉARN, enigmes et contes populaires. — Recueillis par V. Lespy, membre de la Société pour l'étude des langues romanes. — Paris, *Maisonneuve et Cie*, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire.

A TRAVERS LES MOTS. — Par Charles Rozan. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. Claye. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix broché : 3 fr. 50.

COURRIER DE VAUGELAS (Collection du). — En vente au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens. — On peut encore se procurer la 4e, la 5e et la 6e année. — Réimpression des *cinq premières années* aussitôt que sera atteint le chiffre demandé par la souscription que le Rédacteur vient d'ouvrir.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le Tournoi poétique, littéraire et scientifique, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien — Concours poétiques et littéraires (Prix : médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

La Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, doit décerner, pour le concours de 1877, une médaille d'or de 200 francs à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.); — une médaille d'or de la valeur de 100 francs à la meilleure pièce de genre (conte, ballade, fable, etc.); — une médaille d'argent de la valeur de 50 francs au meilleur groupe de trois sonnets. — Des médailles de bronze pourront être accordées aux poètes qui auront obtenu des mentions très-honorables. — Les sujets de ces compositions sont laissés aux choix des concurrents. — Les manuscrits devront être adressés, francs de port, au Secrétaire-général de la Société, à Montauban, avant le 1er février 1877, terme de rigueur.

La Société nationale d'éducation de Lyon destine pour 1876 un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Quels peuvent et doivent être, dans l'état naturel de la société, les rapports de l'Instituteur primaire avec les parents de ses élèves?* — Le prix sera décerné dans la séance publique de 1877, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon*. — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : 1° des professeurs de français; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 6. — 15 Août 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Origine du proverbe *Croquer le marmot;* — Si *Faire un Philippe* est bien français ; — Lequel des trois noms *Effeuillaison, Effeuillement* et *Effeuillage* vaut le mieux ; — Si *D'aucuns* est une bonne expression ; — Opinion sur *A-t-il été suicidé ;* — Origine et signification de *Belluaire ;* — Si on peut employer *Lexiologie ;* — Etymologie de *Péquin.* || Différence entre *Gymnasiarque* et *Gymnaste ;* — Explication de *Avoir son plumet.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Gilles Ménage.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Souscription pour la réimpression des *cinq premières années* de ce journal.

FRANCE

Première Question.

Je serais bien content de lire, dans un de vos prochains numéros si c'est possible, l'origine de l'expression CROQUER LE MARMOT, *qui s'emploie si souvent dans la conversation.*

—

Il a été proposé bien des explications pour cette expression proverbiale ; voici celles que j'ai recueillies :

1° On a dit qu'elle venait d'une fable d'Esope dans laquelle une fermière, pour faire cesser les pleurs de son petit garçon, le menace de le donner au loup qui, ayant entendu cela, en passant, vint se placer sur la porte de la maison, dans l'espoir de *croquer le marmot*, et, après une vaine attente, finit par être assommé.

2° Si une personne qui en attend une autre s'impatiente, dit Boniface, elle murmure entre ses dents et imite, en quelque sorte, la grimace du *marmot* ou *singe* ; *elle croque* comme *le marmot ; elle croque le marmot.*

3° D'après Furetière, cette expression serait due à l'habitude qu'ont les « compagnons » peintres de croquer le marmot (tracer le croquis d'un marmot) sur un mur, pour se désennuyer, lorsqu'ils sont obligés d'attendre quelqu'un.

4° Il y en a pour qui ce proverbe est une allusion à l'usage féodal en vertu duquel le vassal allant rendre hommage à son seigneur et le trouvant absent, devait réciter à sa porte les formules de l'hommage, et baiser le verrou, la serrure et le heurtoir, appelé *marmot* à cause de la forme grotesque qu'il avait ordinairement. Comme en marmottant ces formules et en baisant le heurtoir, il avait l'air de vouloir le *croquer*, le dévorer, il fut très-naturel de dire *croquer le marmot* pour exprimer la contrariété ou l'impatience que fait éprouver une longue attente.

5° Selon l'auteur du *Manuel des amateurs de la langue française*, cette expression doit son origine à une espèce d'instrument qui servait autrefois de marteau et de sonnette à la porte des anciens manoirs. Cet instrument consistait en une poignée de fer crénelée dans laquelle était passé un gros anneau pouvant s'agiter dans tous les sens. En cet endroit, la porte était garnie d'un bouton en cuivre qui représentait une de ces figures grotesques nommées *marmots*. Voulait-on se faire ouvrir, on agitait l'anneau contre les crénelures de la poignée, ce qui produisait un *craquement* assourdissant qui se faisait entendre dans l'intérieur de la maison. Après avoir longtemps attendu à la porte, une personne pouvait dire qu'elle avait longtemps *craqué* (usant de l'onomatopée), et comme, pendant ce *craquement*, le marmot attirait l'attention, ou peut-être rendait un son, on l'aura associé à cette action en disant qu'on avait longtemps *craqué le marmot* (*craqué* qui fut dit plus tard *croqué*, par le changement de *a* en *o*).

6° Enfin, dans une note de ses *Variations historiques et littéraires* (tome IV, p. 229), M. Edouard Fournier dit que certains veulent voir dans *croquer le marmot* une allusion aux amants rebutés qui, faisant le pied de grue à la porte de leurs maîtresses, se consolaient en baisant le marteau, sous forme de marmot grotesque, qui était sur leur porte. Cette opinion peut se justifier par la miniature d'un roman du XVIe siècle, reproduite dans le *Bibliographical Decameron* de Dibdin (tome I, p. 216), où l'on voit un jeune homme portant à ses lèvres l'anneau de la porte où demeure sa dame, et aussi par plusieurs passages des auteurs du XVIe et

du XVIIe siècle, notamment par une phrase de la comédie des *Petits maîtres d'été* (1696), qui représente ces Narcisses modernes passant l'hiver « à se morfondre sous les fenêtres des dames et à baiser les marteaux de leurs portes. »

Voyons maintenant ce que valent ces diverses explications.

La première. — Grâce à la voracité connue du loup, cette explication donnerait plutôt pour *croquer le marmot* le sens de se dépêcher, se hâter, que le sens d'attendre longtemps, qui est celui du proverbe. Elle est donc à rejeter.

La seconde. — Pour que cette explication fût admissible, il faudrait que *croquer comme le marmot* pût se réduire, par ellipse, à *croquer le marmot ;* mais la chose est complétement impossible, le verbe *croquer* étant neutre dans la première expression : *courir comme un dératé*, par exemple, ne peut s'abréger en *courir un dératé*, le sens n'est plus le même.

La troisième. — Quand on songe qu'en parlant de quelqu'un qui crayonne plus ou moins bien une forme humaine sur un mur, on dit qu'il fait *un* bonhomme ou *des* bonshommes, on ne s'explique pas comment on aurait pu dire autrefois de ceux qui faisaient la même chose, qu'ils *croquaient le marmot ;* car cette expression, avec son article défini, n'aurait pas été plus française que ne le serait aujourd'hui *croquer le bonhomme* pour dire faire un bonhomme.

La quatrième. — L'usage féodal en question a effectivement existé, comme cela se voit dans la coutume d'Auxerre (*Coutumier général*, tome III, part. I, p. 596, art. 44). Mais cette manière de rendre hommage n'impliquait nullement l'idée d'attendre : quand le vassal ne trouvait pas son seigneur chez lui, il récitait les formules de l'hommage, baisait le verrou et s'en allait.

Du reste, si c'était là l'origine de *croquer le marmot*, cette expression aurait certainement dû se trouver dans nos lexiques avant la fin du XVIIe siècle, et je ne l'ai rencontrée, pour la première fois, que dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, qui a été publiée, comme on sait, en 1694.

La cinquième. — Pour que cette explication pût être accueillie, il faudrait que *craquer* se fût employé jadis pour *faire craquer*. Or, je ne crois pas qu'il en ait jamais été ainsi, attendu que je ne connais pas d'exemple, en français, où un verbe neutre ait, à lui seul, le sens qu'il aurait s'il était précédé de *faire*.

La sixième. — Celle-ci, qui remet en mémoire les loyaux amants dont parle Lucrèce (liv. IV, p. 87, trad. Nisard), est selon moi la véritable, et voici pour quelles raisons :

1° Elle rend parfaitement compte de l'idée d'attente prolongée qui se trouve dans *croquer le marmot*.

2° Elle explique d'une manière satisfaisante les termes de cette expression ; car baiser fréquemment s'exprime populairement par *manger* (ne dit-on pas des personnes qui sont sans cesse à embrasser les statues des saints dans les églises qu'elles *mangent les saints?*) ; puis *croquer* c'est manger, dans le sens vulgaire ; d'où *croquer le marmot* pour signifier baiser souvent le marteau d'une porte, ce marteau ayant affecté dans l'ancien temps la forme d'un marmot.

3° Elle est corroborée en quelque sorte par cette circonstance que *croquer le marmot* ne se trouve ni dans la première édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage (1650), ni dans les *Curiositez françoises* d'Antoine Oudin (1654), ni dans le *Dictionnaire françois et anglois* de Cotgrave (1660), ouvrages dans l'un desquels ce proverbe aurait certainement été mentionné s'il se fût rapporté à un usage moins moderne que celui auquel je l'attribue.

×

Seconde Question.

Je serais désireuse de savoir si l'expression FAIRE UN PHILIPPE AVEC QUELQU'UN, *voulant dire partager avec lui une amande double, est française, et, dans ce cas, quelle est son origine.*

—

Dans le n° 3 de la 1re année du *Courrier de Vaugelas*, j'ai donné, en l'empruntant aux *Petites Ignorances* de M. Charles Rozan, l'explication de l'expression *Bonjour, Philippine* (qui vient de l'allemand *vielliebchen*, beaucoup aimé), et j'ai terminé mon article par cette réflexion :

Sa terminaison [de *Philippine*] a fait croire à quelques personnes que *Bonjour, Philippine !* ne pouvait être employé qu'en s'adressant à une dame, et que, dans le cas où une dame s'adressait à un monsieur, elle devait dire *Bonjour, Philippe !*

A mon avis, c'est là une profonde erreur : le mot allemand *vielliebchen* étant un adjectif convenant aussi bien à un homme qu'à une femme, la corruption de ce mot, quelle qu'en soit la syllabe finale, doit indifféremment s'appliquer aux deux genres.

Or, si une dame ne peut pas dire *Bonjour, Philippe !* pour se faire donner par le monsieur avec lequel elle a partagé une amande double à table, le petit cadeau auquel l'usage lui donne droit, il me semble qu'elle ne peut pas dire non plus qu'*elle a fait un Philippe* avec ce monsieur, et que l'expression logique pour signifier le partage en question est *faire une Philippine*.

×

Troisième Question.

Pourriez-vous me dire lequel de ces trois mots EFFEUILLAGE, EFFEUILLAISON *et* EFFEUILLEMENT, *qui ont été employés successivement par des écrivains traitant d'agriculture, pour désigner une même opération, doit rendre le plus exactement l'idée ?*

—

Théoriquement parlant, chacun de ces mots signifie l'action d'effeuiller ; car, dans notre langue, *age*, *aison* et *ment*, joints à un verbe, forment des substantifs qui signifient l'action marquée par ce verbe.

Mais, quand je considère que la plupart des substantifs qui se rapportent aux travaux de l'agriculture et de l'horticulture ont la première terminaison :

Abattage	Drainage	Chaulage
Battage	Parcage	Glanage
Labourage	Repiquage	Emondage

Sciage	Echenillage	Roulage
Hersage	Equarissage	Jardinage
Marnage	Dressage	Arrosage
Bornage	Elevage	Sarclage

je crois pouvoir en conclure que, s'il s'agit d'une opération générale, il est plus conforme à l'analogie d'employer *effeuillage* que l'un ou l'autre de ses synonymes.

×

Quatrième Question.

Je lis dans le 1er *volume de la* NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE *du savant M. Elisée Reclus, page* 7, *le passage suivant :* « *Leur supériorité n'est pas due, comme* D'AUCUNS *se l'imaginent, etc.* » *Ce mot* D'AUCUNS *est-il bien correct ? Un mot d'explication, je vous prie, dans votre excellente feuille.*

—

Au XVIIe siècle, *d'aucuns* et *d'aucunes* se sont employés pour *quelques-uns* et *quelques-unes;* ainsi Molière a dit dans le *Malade imaginaire* (acte II, sc. 1) :

Il y en a *d'aucunes* qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents.

Mais, au milieu du XVIIIe, cet emploi au pluriel commença à se restreindre ; et, à l'époque où fut publiée la seconde édition du *Dictionnaire de Trévoux* (1771), *aucuns* ne se disait plus qu'en style marotique et de palais :

Je m'engageai, sous l'espoir d'un salaire,
A travailler à son hebdomadaire
Qu'*aucuns* nommaient alors patibulaire.

(Voltaire.)

Aujourd'hui, comme nous l'apprend M. Littré, dans son dictionnaire, les expressions *d'aucuns* et *d'aucunes* forment des archaïsmes qui ne sont plus guère en usage.

Or, attendu que dans la phrase que vous me proposez, il ne s'agit ni de style marotique, ni de style de palais, je suis persuadé que *quelques-uns* y figurerait mieux que *d'aucuns.*

(Voir *Courrier de Vaugelas,* 3e année, p. 50, où cette question a déjà été résolue.)

×

Cinquième Question.

Le journal des DÉBATS *du* 7 *juin* 1876 *contient la phrase suivante :* « *Le malheureux sultan dont on a fini par déclarer la mort, s'est-il tué de sa propre main ou bien* A-T-IL ÉTÉ SUICIDÉ ? » *Que pensez-vous de ce sens nouveau du barbarisme* SE SUICIDER ?

—

Quel qu'ait été son mode de formation, le verbe *se suicider,* aujourd'hui complétement consacré par l'usage, est un verbe essentiellement pronominal, c'est-à-dire qu'il ne peut se conjuguer autrement qu'accompagné de deux pronoms de la même personne :

Je me suicide
Tu te suicides
Il se suicide
Nous nous suicidons
Vous vous suicidez
Ils se suicident.

Or, les verbes de cette espèce ne s'employant, dans notre langue, ni comme verbes actifs, ni, par conséquent, comme verbes passifs, il s'ensuit qu'on ne peut pas plus dire de quelqu'un qu'*il a été suicidé,* qu'on ne peut dire, par exemple, qu'*il a été abstenu.*

×

Sixième Question.

Pourriez-vous me dire par l'intermédiaire du COURRIER DE VAUGELAS *quelle est l'origine et la signification du mot* BELLUAIRE, *que je trouve dans les* CHATIMENTS *de Victor Hugo (liv. II et III)? J'ai vainement cherché* BELLUAIRE *dans le Dictionnaire de Littré. Est-ce un oubli, ou effectivement ce mot ne serait-il pas français, malgré l'autorité de Victor Hugo?*

—

Le mot *belluaire,* qui me semble n'avoir été mentionné jusqu'ici que par le *Grand Dictionnaire* de P. Larousse, a été fait du latin *bellua,* bête féroce, et de la finale *aire,* traduction du suffixe *arius,* lequel désigne dans cette même langue des professions exercées par des hommes. Employé d'abord dans le sens de bestiaire et d'esclave attaché au service des animaux du Cirque, ce mot, par extension, a bientôt signifié presque exclusivement celui qui dompte des lions, des tigres, etc. pour les montrer en public.

Les exemples de *belluaire* que j'ai cités (*Courrier de Vaugelas,* 6e année, p. 148, où la question a déjà été traitée), me font croire que Théophile Gautier pourrait bien être l'auteur de ce néologisme.

×

Septième Question.

Peut-on se servir du mot LEXIOLOGIE, *que j'ai trouvé, je crois, dans* L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *ou cette expression ne serait-elle qu'une faute d'impression pour* LEXICOLOGIE ?

—

Ces deux termes sont également français ; mais ils s'appliquent à des choses différentes.

Quand on s'occupe de ranger les mots par ordre alphabétique, de rechercher ce qui a rapport à leur signification, à la source d'où ils viennent, à la manière dont l'usage les emploie, on fait de la *lexicologie* (de λεξικόν, vocabulaire, et de λόγος, discours), c'est-à-dire de la science du dictionnaire.

Mais, lorsque prenant un système de langues, on étudie comparativement le vocabulaire de chacune pour arriver à la connaissance et à la classification des mots primitifs qui les composent ; lorsque, ces mots élémentaires trouvés, on les compare entre eux au double point de vue du sens et du son pour en découvrir les analogies et les grouper en familles naturelles ; et lors qu'enfin, se transportant par la pensée au moment où ils furent créés, on cherche la part qu'ont prise à leur formation la voix, l'instinct, l'idée et la sensation, on fait de la *lexiologie* (de λέξις, mot, et λόγος, discours), branche toute nouvelle de la linguistique.

C'est M. Chavée qui a créé le nom de *lexiologie* pour le donner à son ouvrage sur les langues indo-européennes, publié en 1849.

×

Huitième Question.

D'où vient le mot de PÉQUIN *appliqué par les militaires aux civils?*

—

Dans la 2e année de ce journal (p. 105), j'avais cherché la solution de cette question ; et, après avoir successivement rejeté toutes celles qui avaient été données jusqu'alors, je m'étais prononcé pour l'espagnol *pequeño*, petit.

Mais depuis, j'ai reçu à ce sujet une communication de M. Philarète Chasles, insérée dans le numéro 5 de la 3e année, laquelle disait que le mot *péquin* avait désigné, sous le premier Empire, une étoffe de soie (comme le *nankin* en désignait une de coton), étoffe portée pendant l'été par les civils ou bourgeois, ce qui avait fait appeler ceux-ci *pékins* par les soldats, qui ne portaient, eux, que de la toile ou du drap.

Or, comme ce sont les propres souvenirs de M. Philarète Chasles qui lui ont fourni cette étymologie « qu'il a entendue mille fois dans son enfance », j'en ai tiré aussitôt la double conclusion que je m'étais complétement trompé en croyant voir dans *pequeño* l'origine cherchée de *péquin*, et que ce sobriquet doit nécessairement s'écrire *pékin*, attendu qu'il n'est autre que le nom de la capitale de la Chine.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous serais bien obligée si vous vouliez bien me dire les cas dans lesquels on peut se servir du mot GYMNASIARQUE, *et aussi ceux dans lesquels on doit se servir du mot* GYMNASTE.

—

Il y a une différence sensible dans l'emploi de ces deux termes, empruntés l'un et l'autre à la langue grecque.

Le mot *gymnasiarque* (de γυμνάσιον, gymnase, et de ἄρχειν, commander), se dit :

1° D'un magistrat d'Athènes qui avait la direction et la surveillance des gymnases publics, et qui exerçait une sorte de juridiction sur tous ceux qui fréquentaient ces établissements ;

2° De celui qui, dans les écoles publiques, dirige un système d'exercices gymnastiques propre à développer les facultés physiques de l'homme ;

3° Du directeur d'une école d'Allemagne, où l'on enseigne le latin.

Quant à *gymnaste* (de γυμναζειν, exercer), nous l'employons dans les cas suivants :

1° Pour désigner l'officier préposé dans les gymnases grecs à l'éducation des athlètes et de ceux qui fréquentaient le gymnase, celui qui décidait quels exercices devaient être appliqués à la constitution de la personne dont il dirigeait le régime ;

2° Pour désigner un professeur qui enseigne, par son exemple, à exécuter les divers mouvements gymnastiques ;

3° Enfin, par extension, pour désigner celui qui fait des tours de force et d'agilité.

×

Seconde Question.

Voudriez-vous bien me dire ce que signifie et comment on peut expliquer l'expression AVOIR SON PLUMET, *que je ne trouve pas dans mon Dictionnaire de Littré ? Je vous en serais très-reconnaissant.*

—

Cette expression, qui ne s'emploie que dans la familiarité de la conversation, veut dire être dans un état d'ébriété complète :

N'est-ce pas que j'dois vous faire l'effet
D'*avoir* c'qui s'appelle un *plumet*?
Messieurs, c'est le picton!

(Ch. Voizo, *chans.*)

M. Lorédan Larchey, à qui j'emprunte cet exemple, prétend que c'est « une comparaison de la trogne à la couleur rouge d'un plumet d'uniforme ». Selon moi, c'est là une grave erreur ; car d'abord, il y a des plumets qui ne sont pas rouges, et ensuite, si enluminé qu'ait été un visage après un sacrifice à Bacchus, il n'a jamais été comparé, que je sache, à un bouquet de plumes.

Je vais vous donner une explication qui me semble infiniment plus satisfaisante que celle des *Excentricités du langage.*

Celui qui se trouve sous une forte influence alcoolique a des mouvements de tête saccadés comme s'il portait une trop lourde coiffure. Nos ancêtres, qui, ainsi que nous, avaient remarqué le fait, disaient d'un homme dans cet état qu'il s'était *coiffé le cerveau*, en sous-entendant sans doute l'adverbe *pesamment*, car on trouve dans Molière (*Amphit.*, III, 2) :

Ah ! quelle vision !
Dis-nous un peu quel est le cabaret honnête
Où *tu t'es coiffé le cerveau* ?

On élimina le complément, et, au XVIIIe siècle, l'expression se réduisit à *coiffer*, comme le montrent ces citations prises dans Trévoux (1771) :

Cet homme n'est pas accoutumé à boire, il ne faut qu'un verre de vin pour le *coiffer*.

Gardez-vous de ces vins d'Orléans ; ils sont fumeux et sujets à *coiffer*.

Cet homme est sujet à *se coiffer*.

Or, au milieu des soldats, qui portaient pour la plupart un casque, que dut-on dire quand on voulut donner une variante à *coiffer*, *se coiffer*, *être coiffé ?* Tout naturellement *donner* ou *se donner un casque, avoir son casque*, comme dans ces exemples :

On a beau être homme, vingt chopines, ça ne s'avale pas sans laisser un petit *casque* sur la tête...

(Larousse, *Grand Dict.*)

Il me demande si je veux m'humecter. Je lui dis que *j'ai mon casque.*

(Monselet, cité par Lorédan.)

Puis, comme le casque n'était pour ainsi dire complet que lorsque le plumet y était arboré, on a dit, non moins naturellement encore, *avoir son plumet*, pour signifier être tout-à-fait ivre.

Enfin, l'expression s'est répandue parmi les civils, où elle s'emploie maintenant aussi souvent peut-être que chez les militaires eux-mêmes.

Sauf erreur, voilà comment *avoir son plumet* en serait venu à signifier ce que vous savez.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... que la liberté *excessivement* florissante (voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84); — 2° ... se dit autorisé *à* qualifier; — 3° ... vers trois heures *et* un quart, ou vers trois heures *un* quart (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 66); — 4° ... dont on ne laisse pas de se méfier (pas de *que*, voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155); — 5° ... renvoie aux calendes *grecques* (ce dernier mot est indispensable); — 6° ... ses gants *fleurent* mieux que benjoin; — 7° ... les quelques *milliers* de francs (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 69); — 8°... de se reposer, *ne* fût-ce *qu'*une heure; — 9° ... plutôt que de *permettre* à la Turquie d'écraser.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Par une conséquence naturelle, les résistances, les agitations qu'on avait déjà vu se produire à l'occasion des impôts se multiplièrent avec une intensité croissante.

2° De même que, sous le poids de la souffrance, on avait jadis adhéré au traité de Brétigny, qui livrait à l'étranger le tiers du royaume, on accueillit alors avec joie, à Paris du moins et dans tout le nord de la France, le traité de Troyes, qui livrait enfin le royaume tout entier.

3° Pour eux, la quiétude présente et la revanche prochaine, voilà ce que clament par-dessus les toits tous les folliculaires des vieux partis.

4° Inutile de dire que la sigillographie fournit de précieux renseignements sur l'armement, sur le costume, voire même sur le mobilier du moyen âge.

5° La guerre qui éclata cette année même arrêta ces travaux. Ils ne furent jamais repris. Il n'en resta que le souvenir des sommes énormes qu'ils avaient inutilement coûtées et des milliers d'existences qu'on y avait sacrifiées.

6° Dans une des localités privilégiées où les ruisseaux coulent de l'eau bénite, un adroit commerçant a intitulé son auberge : *Hôtel du Commerce et de l'Immaculée Conception.*

7° D'aucuns pensent que l'existence de la Roumanie, comme nation autonome, est attachée à la conservation de l'Empire ottoman.

8° Il ne sortira toujours pas de communards de nos écoles, hurle M. de Gavardie, comme un écolier indiscipliné pris tout-à-coup d'une démangeaison de faire tapage.

9° L'action du dernier roman de notre collaborateur Jules Claretie pivote sur une balle que le héros a reçu et qui n'a pas été extraite.

10° Je constaterai que cette petite fête de l'intelligence a, comme toujours, attiré une grande affluence de spectateurs désireux de passer pour des esprits délicats, et qui s'ennuyent à bouche que veux-tu pendant trois mortelles heures.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE

Gilles MÉNAGE.

—

(*Suite.*)

*De l'*h *française.* — Les Italiens n'ont pas d'*h* aspirée, et voilà pourquoi les populations de France qui avoisinent l'Italie, comme les Bourguignons, les Dauphinois et les Provençaux n'aspirent l'*h* dans presque aucun mot, ce qui est une faute. Pour prévenir cette faute, Ménage donne une liste des mots où cette lettre est aspirée.

Suit la critique des règles qu'a données Vaugelas concernant l'aspiration de l'*h*.

H mise sans raison dans plusieurs mots. — Ces mots sont : *Anthoine*, *Thoinard*, *Thenot*, *hermite*, *Mathurin*, *thesurer*, *inthimé*, *posthume*, *Amaranthe ;* car les mots latins qui les ont donnés n'ont pas d'*h*. Nous écrivons aussi à tort *Thoulouse* (1672).

S'il faut dire extrordinaire *ou* extraordinaire. — On dit l'un et l'autre, mais dans des endroits différents. On dit l'*Extrordinaire* en parlant de la Gazette des nouvelles étrangères, et *l'Extrordinaire des guerres*, en parlant d'une charge. Mais on dit *cet homme est d'une vertu extraordinaire.* Comme *extrordinaire* est plus doux qu'*extraordinaire*, et qu'il est d'ailleurs plus usité parmi le peuple, il y a apparence qu'il demeurera le seul en usage.

Emploi de poitrine *et de* face. — Ces deux mots sont fort beaux et fort nobles, et les écrivains qui hésitent à les employer parce que l'on dit *une poitrine de mouton* et *la face du grand Turc*, sont ridicules.

S'il faut dire chardonnet, *ou* chardonneret. — En Anjou, on dit *chardonnet.* A Paris et à la Cour on dit *chardonneret* ; c'est donc de ce dernier qu'il faut se servir.

D'où vient qu'on écrit par un X ceux, dieux, cieux, mieux, travaux, animaux *et autres mots semblables.* — Ménage croit que cette façon d'orthographier nous est venue de la prononciation de l'*x* comme une *s;* car il est certain que l'*x*, qui parmi les anciens Latins tenait lieu de *cs* ou de *gs*, s'est prononcé dans la décadence de l'Empire romain simplement comme une *s*. Les Italiens prononcent encore aujourd'hui l'*x* comme une *s;* il en est de même chez les Gascons et les Provençaux ; et comme l'*x* à la fin des mots fait un plus bel effet à la vue que l'*s*, on l'y a employé souvent à la place de cette dernière : c'est pour cette même raison d'agrément que nos « aïeuls » ont rempli d'*y* non-seulement tous les mots français, mais encore une partie des italiens, quoique la langue italienne ne connaisse point cette lettre : *Gondy*, *Corbinelly*, *Manciny*, etc.

Si l'on peut dire dépendre *pour* dépenser. — Nos anciens le disaient, témoin cette façon de parler : *Il est à moy à vendre et à dépendre.* On ne le dit plus présen-

tement (1672) ; on dit *dépensé* pour *dépendu*, quoique *dépendre* ne soit pas tout à fait hors d'usage.

Formes du verbe asseoir *et* seoir. — Vaugelas dit *ils s'assient* au présent de l'indicatif. Il faut *ils s'asséient*, *nous nous asséions;* à l'imparfait, il faut *nous nous asséiions*. Au futur de l'indicatif, Vaugelas veut qu'on dise *il séiera* ; c'est une autre faute; il faut dire *siéra*. Le même auteur s'est encore trompé en disant *les grands cheveux lui sient bien;* il faut *lui siéent bien*.

S'il faut dire un prié-Dieu, *ou* un prie-Dieu. — Il faut dire un *prié-Dieu*, comme dans cet exemple : *le Roi est à son prié-Dieu*. C'est ainsi qu'on parle à la Cour.

L'adverbe précipitément. — Vaugelas dit qu'il est bon, Ménage le trouve abominable.

De la prononciation des infinitifs en er, *en* ir, *et en* oir. — Vaugelas a établi pour maxime constante que l'*r* finale ne se faisait point sentir dans les infinitifs terminés en *er* et en *ir*, et qu'on prononçait, par exemple, *allé*, *couri*, et non *aller*, *courir*. Il devait dire que cette *r* finale ne se prononçait point dans ces infinitifs quand il s'agit de prose, car elle se prononce à la fin des vers, et au milieu, devant une voyelle.

S'il faut dire hante *ou* hampe *de hallebarde*. — Il faut dire *hampe* ; le mot *hante*, qui était encore bon du temps de Vaugelas, est devenu barbare, quoiqu'il fût pourtant le véritable mot.

S'il faut écrire aultre *ou* autre. — L'*al* des Latins s'étant perpétuellement changé en *au* dans notre langue, il faut pour cette raison écrire *autre* et non *aultre*, ce qui doit s'appliquer à *Arnault*, *Gombault*, *Perrault*, etc.

Des prépositions locales en, dans, à, *devant les noms de villes, de provinces et de royaumes*. — Dans l'origine, on a mis *en* devant les noms de villes ; plus tard, on a mis *à* devant ceux de ces noms qui commençaient par une consonne : *en* se mettait devant ceux qui commençaient par une voyelle, pour éviter l'hiatus ; puis enfin, *à* s'est généralisé, et actuellement (1672), on ne dit plus que *en Arles* et *en Avignon*. Cependant depuis quelques années, on commence à dire *à Arles*, *à Avignon*.

Depuis quarante ou cinquante ans, on dit *Avocat au parlement* au lieu de *Avocat en parlement*, qui s'était dit jusqu'alors.

Pour ce qui est des noms de provinces, il y en a devant lesquels on met *en* et *dans* indifféremment : *en Poitou*, *en Saintonge*, ou *dans le Poitou*, *dans la Saintonge* ; il y en a d'autres où l'on ne met que *dans* ; ainsi on dit *dans le Lyonnois*, *dans le Vendômois;* enfin il y en a d'autres où l'on met *au* et *dans* indifféremment, et où *en* ne vaudrait rien ; on dit *au Maine*, *au Perche*, *au Vexin*, *dans le Maine*, *dans le Perche*, *dans le Vexin*. Ce sont des bizarreries dont il serait difficile de donner la raison.

Du pronom démonstratif celui *avec la particule* là. — Vaugelas a dit avec juste raison qu'il ne faut pas faire suivre immédiatement le pronon *celui* de l'adverbe *là*, et que *ceux-là qui honorent Dieu* est une faute ; mais il y a un cas où cet emploi est parfaitement possible, celui où le pronom est précédé de *c'est*, ainsi il faut dire : *c'est celui-là qui m'a volé*.

S'il faut dire apostume *ou* apostéme. — L'étymologie voudrait que l'on dît *apostéme*, comme disent la plupart des médecins ; mais l'usage est pour *apostume*, et il y a même déjà longtemps que l'on parle de la sorte.

S'il faut dire un lavement *ou* un clystére. — Il faut dire *un lavement*, comme on dit à Paris, et non pas un *clystère*, comme on dit dans les provinces.

S'il faut dire je ne savois pas que c'estoit, *ou* que ce fust vostre mere. — Les occasions d'employer cette façon de parler sont fréquentes. Les personnes du monde qui n'ont point d'étude disent d'ordinaire *je ne savois pas que c'estoit*, et comme ces personnes ne savent le français que par le simple usage, il semble que le génie de notre langue nous porte à parler de la sorte. Mais ceux qui ont ajouté l'étude à l'usage disent toujours *je ne savois pas que ce fust*. C'est ainsi que Ménage voudrait parler, quoiqu'à son avis, il y ait des endroits où l'autre manière vaut mieux. Pour bien choisir en ces sortes de choses, il faut consulter l'oreille avec l'usage, car il est impossible de donner une règle certaine là-dessus.

Aveindre *et* atteindre. — Dans le sens de *prendre en haut*, le verbe *aveindre* n'est plus en usage que dans les provinces. A Paris, on dit *atteindre* dans ce sens : *cela est si haut que je n'y saurois atteindre*.

L'expression cousin remué de germain. — Nos ancêtres se sont servis de cette expression, où *remué* vient de *remotatus*, qui signifie *éloigné*. On s'en sert encore dans les provinces ; mais à Paris, on dit *cousin issu de germain*.

L'expression oncle à la mode de Bretagne. — Elle est très-bonne, et les Latins n'ont point de terme pour exprimer ce qu'elle signifie.

Constantinoble *et* Constantinople. — Nos anciens disaient *Constantinoble*, comme nous disons *Grenoble;* mais aujourd'hui (1672), il serait ridicule de dire autrement que *Constantinople*.

S'il faut dire prévost *ou* provost. — Autrefois on disait l'un et l'autre ; *prévost*, du latin *prepositus*, et l'autre de l'italien *proposto* ; mais ceux qui parlent bien ne disent plus aujourd'hui que *prevost*. Les Parisiens ne mettent plus d'accent sur l'*e*, tandis que les provinciaux en mettent un.

S'il faut dire mairie *ou* mairerie. — On trouve *mairerie* dans Nicod ; mais il y a déjà longtemps qu'on dit *mairie*, car ce mot se trouve dans les lettres de Louis XI pour l'établissement de la maison de ville d'Angers, lettres qui datent de 1474.

Cornette *et* trompette *du masculin*. — Ces mots s'emploient au masculin pour désigner celui qui porte la cornette et celui qui sonne de la trompette.

S'il faut dire je boiray *ou* je buray. — Les Parisiens disent *je buray, tu buras, il bura;* il faut dire *je boiray, tu boiras, il boira*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman Martin.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Œuvres de Philarète Chasles. Le Moyen-âge. In-18 jésus, VIII-418 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Les Six premiers siècles littéraires de la ville de Lyon; par L. de La Saussaye, membre de l'Institut, ancien recteur de l'académie de Lyon. In-8°, X-258 p. Paris, lib. Aubry.

La Science du langage, cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne en l'année 1861; par Max Müller, professeur à l'Université d'Oxford. Traduit de l'anglais, avec autorisation de l'auteur, par George Harris, professeur au lycée Fontanes, et George Perrot, professeur à la faculté des lettres de Paris. 3e édition, revue et augmentée sur la 8e édition anglaise. In-8°, XLIV-498 p. Paris, lib. Durand et Pedone Lauriel.

Grammaire des langues romanes; par Frédéric Diez. 3e édition, refondue et augmentée. T. 3. Traduit par Alfred Morel-Fatio et Gaston Paris. 2e fascicule. In-8°, 225-456 p. Paris, lib. Franck.

Histoires de trois maniaques. Les Dents d'un turco. Histoire d'un diamant. Don Fa-Tutto; par Paul de Musset, In-18 jésus, 289 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Œuvres complètes. Histoire de ma vie; par George Sand. T. I. Nouvelle édition. In-18 jésus, 496 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Cours supérieur de grammaire française, ou **syntaxe raisonnée,** par M. A. Charles, proviseur du lycée de Douai, et M. E. Richez, professeur au lycée de Douai. Partie du maître. In-12, 288 p. Paris, lib. Gedalge jeune.

Lettres et pamphlets de Paul-Louis Courier. Portrait gravé à l'eau-forte par Dubouchet. In-16, 324 p. Paris, lib. Vanier.

Œuvres complètes de Molière. Nouvelle édition, accompagnée de notes tirées de tous les commentateurs, avec des remarques nouvelles par M. Félix Lemaistre; précédée de la Vie de Molière, par Voltaire. 3 vol. in-18 jésus. XXXVI-1547 p. Paris, lib. Garnier frères.

Les Rongon-Macquart. La Conquête de Plassans; par Emile Zola. 3e édition. In-18 jésus, 406 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Romans d'Edmond et Jules de Goncourt. VI. Sœur Philomène. Nouvelle édition. In-18 jésus, 304 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures:

HISTOIRE DE LA BASTILLE DEPUIS SA FONDATION (1374) jusqu'à sa destruction (1789). — Ses prisonniers, ses gouverneurs, ses archives; Détails des tortures et supplices usités envers les prisonniers; Révélations sur le régime intérieur de la Bastille; Aventures dramatiques, lugubres, scandaleuses; Evasions; Archives de la police. — Par A. ARNOULD, ALBOIZE et AUGUSTE MAQUET. — Paris, *Victor Brunel*, éditeur, 3, rue de l'Abbaye, ancien palais Abbatial. — Prix : 10 francs.

LE ROMAN D'UNE JEUNE FILLE (1770-1794). — Par ERNEST DAUDET. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

JEAN ET PASCAL. — Par JULIETTE LAMBER. — Bibliothèque comtemporaine. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber, et 15, boulevard des Italiens (librairie Nouvelle). — Prix : 3 fr. 50.

LES SAULX-TAVANES — Etudes sur l'ancienne Société française, lettres et documents inédits — Par L. PINGAUD, professeur à la Faculté des lettres de Besançon — Paris, librairie *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 6 fr.

A COUPS DE FUSIL. — Par QUATRELLES. — 2e édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LE CAMARADE DE VOYAGE. — Par ANDERSEN. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. — Prix : 3 fr.

LES VINGT-HUIT JOURS D'UN RÉSERVISTE racontés par lui-même et dessinés par un autre. — 54 croquis à la plume par Raf. — Par Léon VANIER. — Paris, librairie *Léon Vanier*, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 2 fr.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique et précédés d'une Introduction sur l'origine de notre langue. — Par G. BOVIER-LAPIERRE, ancien professeur à l'École normale de Cluny, officier de l'Instruction publique. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — A Paris, chez *Delagrave et Cie*, rue des Ecoles. — 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

HISTOIRE DE LA FLORIDE FRANÇAISE. — Par Paul GAFFAREL, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56. — Prix : 6 fr.

LA VIERGE DES GLACIERS. — Par ANDERSEN. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, lib. *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères et Palais-Royal, 215. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — NAVIGATEURS. — Par MM. EDOUARD GOEPP et ÉMILE L. CORDIER. — Ouvrage accompagné de deux magnifiques cartes imprimées en couleur. — BOUGAINVILLE, LA PÉROUSE, DENTRECASTEAUX, DUMONT D'URVILLE. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 fr.

AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON. — Par Alphonse Daudet. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

LES PETITS DRAMES RUSTIQUES, scènes et croquis d'après nature. — Par F. Fertiault. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr.

LES DANSEUSES DU CAUCASE. — Par Emmanuel Gonzalès. — Illustrations de Ed. Yon. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-17-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50.

L'ART ET LES ARTISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Par Jules Claretie. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

ETUDES SUR L'ANCIENNE FRANCE, histoire, mœurs, institutions d'après les documents conservés dans les dépôts des archives. — Par Félix Rocquain. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

MADELEINE. — Par Jules Sandeau. — Ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 22 juillet 1847. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MADEMOISELLE DE MAUPIN. — Par Théophile Gautier. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MANETTE SALOMON. — Par Edmond et Jules de Goncourt. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

PAYSAGES DE MER ET FLEURS DES PRÉS. — Une idylle normande. — Par André Lemoyne — Paris, *Sandoz et Fischbacher*, éditeurs, 33, rue de Seine. — Prix : 3 fr.

A TRAVERS LES MOTS. — Par Charles Rozan. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. Claye. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix, broché : 3 fr. 50.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le Tournoi poétique, littéraire et scientifique, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien — Concours poétiques et littéraires (Prix : médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

La Société nationale d'éducation de Lyon destine pour 1876 un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Quels peuvent et doivent être, dans l'état naturel de la société, les rapports de l'Instituteur primaire avec les parents de ses élèves?* — Le prix sera décerné dans la séance publique de 1877, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon*. — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

SOUSCRIPTION

POUR

LA RÉIMPRESSION DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE CE JOURNAL.

Les *cinq premières années* de la collection du Courrier de Vaugelas se trouvant presque complétement épuisées (il ne reste plus que quelques exemplaires de la 4e et de la 5e), une souscription dont voici les conditions est ouverte pour les faire réimprimer :

1° L'original sera reproduit intégralement dans ses parties essentielles, avec le même nombre de pages et sous un format identique;

2° La réimpression se fera de manière à fournir une *année* tous les deux mois;

3° Le prix de chaque *année* (brochée) sera de 6 fr. comme celui de l'abonnement au journal;

4° Les *années* seront expédiées franco aux souscripteurs à fur et mesure de leur réimpression;

5° Chaque *année* sera payable aussitôt après qu'elle aura été reçue;

6° Tout souscripteur qui a déjà une partie de ces *cinq années* devra désigner celles auxquelles s'appliquera sa souscription;

7° La réimpression commencera dès que 300 adhésions auront été envoyées au Rédacteur.

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 7. — 1er Septembre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communications relatives à *Quiproquo*, à *Imposer* et à *Artisane;* — Véritable signification de *Mièvre* et de *Mièvrerie;* — D'où vient *Chaud* dans *Il est chaud* signifiant rusé; — Si *Quant-à-moi* vaut mieux que *Quant-à-soi;* — Étymologie de *Nabot;* — Si le mot *Cartable* est français. || Emploi de *Grâce à;* — Si l'on peut dire *Demander après quelqu'un;* — Le temps du subjonctif requis par *Je ne saurais;* — Si *Tombal* peut remplacer *Tumulaire* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Gilles Ménage*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Souscription pour la réimpression des *cinq premières années* de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

J'ai reçu plusieurs observations au sujet des solutions données dans mon numéro 4 ; elles concernent l'étymologie de *quiproquo* signifiant méprise, bévue; l'emploi de *imposer*, avec ou sans le pronom *en;* le féminin *artisane*, et enfin l'explication de *il n'y a pas mèche*.

Voici, excepté pour le dernier, dont je ne pourrai m'occuper que dans quinze jours, la partie essentielle de ce qui m'est écrit sur chacun de ces points.

I.

Pourquoi le mot *quiproquo* n'aurait-il pas signifié d'abord : faute, erreur, méprise? Au lieu de donner pour signification primitive à ce mot (intitulé de chapitre dans un livre de médecine, où etc.), pourquoi ne pas prendre ce mot dans le sens de méprise?

Il a été un bon vieux temps où nos jeunes avocats comme les vieux plaidaient en latin. Si nous avons déjà *galimatias* et *aliboron*, qui viennent d'un solécisme et d'un barbarisme commis dans le feu de la discussion, pourquoi *quiproquo* ne serait-il pas de la même famille?

Si, dans la chaleur d'un débat, un jeune avocat a bien pu donner à *alibi* un génitif pluriel, s'écrier *Indè galli Matthias*, pour *Indè gallus Matthiæ*, il n'est pas impossible qu'un jeune Cicéron de cette époque, après avoir commencé une période par *qui*, oublie qu'il a fait de ce pronom le sujet et termine sa période comme si le relatif était à l'ablatif.

Pour que *quiproquo* vînt de la méprise d'une personne s'exprimant en latin, il faudrait deux choses :

1° Que cette expression, comme *galli Matthias*, invoqué par l'auteur des lignes précédentes, constituât par elle-même une faute contre la langue latine;

2° Que la même expression, traduite en français, signifiât le mot *qui* employé pour le mot *quo*.

Or, attendu que *quid pro quo* (car c'est ainsi qu'on a écrit à l'origine, et non *quiproquo*, qui est une corruption) se trouve irréprochable au point de vue du rudiment; et que, d'un autre côté, *quiproquo*, fût-il, selon l'apparence, composé de *qui*, de *pro* et de *quo*, signifierait, non pas le mot *qui* pour le mot *quo*, mais bien le mot *qui* pour le mot *qui* (la préposition *pro* voulant l'ablatif, il faut employer le nominatif de *quo* après *pour*, quand on met l'expression en français), je persiste à croire que c'est bien comme je l'ai dit, et non autrement, que *quiproquo*, au sens de bévue, s'est introduit dans notre langue.

II.

J'ai lu vos exemples sur *imposer* (signifiant *tromper*); mais je ne crois pas que, de nos jours, on puisse dire indifféremment dans ce sens *imposer* et *en imposer*. Que cela ait été vrai, je l'admets; mais ce qui sera aussi vrai, c'est que les expressions, les tours de phrase peuvent vieillir et le

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus.

est aussi vrai de nos jours que du temps d'Horace.

Peu de personnes diront : *Il a cherché à m'imposer* ou *à imposer à moi* (ce qui devrait pouvoir se dire si l'on peut employer l'expression *imposer à quelqu'un* sans le pronom *en*), et presque tous diront : *Il a cherché à m'en imposer*. Quand le régime est un pronom au lieu d'un nom, ne faut-il pas toujours se servir de l'expression *en imposer?*

Attendu que, dans les livres à l'usage des écoles, il se répète depuis plus de vingt ans que : « *Imposer* renferme une idée de respect, de considération, d'ascendant, et *en imposer*, une idée de mensonge, de déception », il y a naturellement chez la génération actuelle une tendance à employer, dans le sens de tromper, plutôt *en imposer* que *imposer* tout seul.

Mais, comme j'ai cru le reconnaître après avoir recueilli un nombre suffisant d'exemples, le principe de

cette tendance est faux (ce qui est aussi l'opinion de M. Littré), et j'en ai inféré que le XIXe siècle n'est nullement autorisé par ses maîtres, je veux dire les écrivains du XVIIe et du XVIIIe, à restreindre ainsi qu'il le fait souvent le sens de l'expression *en imposer* à celui de tromper, mentir, décevoir.

III.

Au propre, l'emploi du féminin *artisane* reste contestable malgré les citations. Cet emploi est loin au surplus d'être d'une pressante nécessité, et il aurait le grave inconvénient d'introduire de fâcheuses confusions. Avant d'abuser ainsi du mot *artisan*, il faudrait le définir et en bien comprendre le sens. Or, comme il est à soupçonner que les écrivains appelés en témoignage n'ont point pris de tels soins, leur autorité s'en affaiblit d'autant. Mais une pareille question entraînerait très loin, sans probablement être digne de recherches trop approfondies.

Le féminin *artisane* est aussi régulièrement fait que *paysanne*, *sultane*, *mahométane;*

Il tient lieu de *femme d'artisan* comme *bouchère, cafetière*, *cordonnière,* etc. tiennent lieu de femme de boucher, femme de cafetier, femme de cordonnier, etc.;

Il me semble tout aussi indispensable pour abréger le discours que les féminins dont je viens de parler et leurs analogues;

Il a été employé par des écrivains dont chacun (j'en demande bien pardon à mon honorable contradicteur) savait probablement aussi bien qu'homme de France ce que signifie *artisan;*

Enfin, son enregistrement est demandé par les plus autorisés d'entre nos lexicographes.

D'où je conclus que l'emploi de *artisane*, au sens propre, est loin d'être aussi contestable que le prétend l'observation à laquelle je réponds.

×

Première Question.

Quelle est la véritable signification des mots MIÈVRE *et* MIÉVRERIE? *Je trouve des auteurs modernes qui emploient le premier dans le sens de* MANIÉRÉ, AFFECTÉ; *le second, dans celui de* SCRUPULES PUÉRILS, *et aussi de* PAROLES FLATTEUSES, GALANTERIES, *emploi que je ne m'explique guère. Je vous serais fort obligé si vous vouliez bien me faire savoir par la voie de votre journal ce que vous pensez de ces néologismes.*

—

L'adjectif *mièvre* est fort ancien dans notre langue, car j'en ai trouvé cet exemple, qui est du XIIIe siècle :

Trop me grieve
Que ma meschine est si *esmievre*
De mon argent issi gaster.

(Barbazan, *Fab.* t. IV. p 100)

Mais il ne parvint que vers la fin du XVIIe à l'honneur du dictionnaire, et, si je ne me trompe, c'est dans la première édition de l'Académie qu'il parut pour la première fois.

Ce terme venait remplacer *mouvant,* adjectif alors vieilli (il n'est ni dans l'Académie de 1694, ni dans le Richelet de 1728), qu'emploient encore les paysans de la Beauce et du Perche, et dont Furetière (1727) a indiqué l'usage dans ces lignes :

On dit absolument, qu'un enfant est bien *mouvant,* lorsqu'il est fort remuant, et qu'il ne se peut tenir en place.

La signification de *mièvre* fut naturellement la même que celle de son prédécesseur : ce mot se dit des enfants remuants, et qui, par cela même, sont instinctivement portés à faire des espièglerie et des malices, fait dont voici deux preuves :

(Première édition de l'Académie)

MIÈVRE. adj. Se dit proprement d'un enfant vif, remuant et un peu malicieux. *Cet enfant est miévre, bien miévre.*

(Le Furetière de 1727)

MIÈVRE. Adj. m. et fém. Terme populaire, qui se dit des enfans éveillez, remuans et malins, qui font toujours quelque friponnerie ou quelque malice aux autres. Un garçon qui est *miévre* à l'âge de 10 ou 12 ans n'en vaut que mieux; c'est un signe d'esprit et de courage.

Or, avec une telle signification et un tel emploi, il est évident que *mièvre* n'est nullement à sa place :

1° Dans cette phrase de Théophile Gautier, où il a le sens de *maniéré :*

Cet artiste a peint une foule de petits tableaux charmants, un peu *mièvres* peut-être, mais ayant gardé du style sous leur afféterie.

2° Dans cette autre, que me fournit le *Grand Dictionnaire* de P. Larousse, et où *mièvre* signifie *grêle, chétif :*

Une jeune fille pâle et *mièvre.*

Je passe maintenant à *miévrerie.*

Ce substantif paraît avoir signifié d'abord, non pas la qualité d'être *mièvre,* comme on pourrait le croire, mais bien un tour, une malice, une espièglerie faite par un enfant qui a cette qualité, ce dont la preuve se trouve encore dans les autorités citées plus haut :

(L'Académie, qui ne donne que le synonyme de *miévrerie*)

MIÈVRETÉ. s. f. Tour de malice que fait un enfant qui est mièvre. *Il fait toujours quelque miévreté.*

(Furetière)

MIEVRERIE ou MIEVRETÉ. s. f. Petite niche ou malice qu'un enfant miévre a accoutumé de faire. Il fait toujours quelque *miévrerie,* quelque *miévreté.*

Plus tard, *miévrerie* s'est dit aussi de la qualité des enfants qui ont besoin de s'agiter continuellement; on trouve, en effet, dans le Dictionnaire de Littré :

Un enfant d'une *mièvrerie* amusante.

D'où il suit que la véritable signification de *miévrerie*, celle qui découle naturellement de l'adjectif *mièvre,* est double : 1° qualité d'un enfant *mièvre;* 2° malice, espièglerie, niche, tour qu'un enfant de cette constitution fait ou est porté à faire.

Or, une fois ce point important établi, il est complétement hors de doute, du moins pour moi, que *miévrerie* a été mal employé :

1° Dans la phrase suivante, où il a le sens de *doux propos*, *galanterie*, etc. :

Cette délicatesse va si loin que, dans Thibault de Champagne, dans Charles d'Orléans, elle tourne à la mignardise, à la fadeur. Toutes les impressions s'atténuent, le parfum est si faible que souvent on ne le sent plus : à

genoux devant leur dame, ils chuchotent des *mièvreries* et des gentillesses, ils aiment avec esprit et politesse.

(H. Taine, *Lafont. et ses fab.*, ch. I.)

2° Dans celle-ci, où le mot en question signifie *scrupules puérils, délicatesses hors de saison :*

C'est-à-dire que je me serais emparé, malgré les *mièvreries* de la dame, du cadavre laissé dans la voiture, et l'aurais jeté, avec cent livres de pierres dans les poches, du haut du pont d'Iéna dans la Seine.

(Léon Gozlan, *Figaro* du 6 février 1876.)

3° Dans cette autre, enfin, où il signifie *recherche d'une grâce affectée :*

La gorge, habilement présentée, mais couverte d'un fichu clair, laissait apercevoir deux contours d'une exquise *mièvrerie*.

(Balzac, cité par Larousse, *Gr. Dict.*)

A mon avis, il n'existe qu'un moyen d'étendre légitimement l'emploi de *mièvre* et de *mièvrerie;* c'est de les appliquer à un être vivant, homme ou bête, qui, comme l'*enfant mouvant* abandonné au XVIIIe siècle, est d'une nature remuante, à ne pouvoir tenir en place : hors de là, sous quelques auspices qu'ils se présentent, ces mots ne peuvent être que des barbarismes.

×

Seconde Question.

En Bretagne, on dit d'un rusé, d'un fin matois : EST-IL CHAUD! *D'où vient cette expression? Sans doute d'une sottise d'élève qui aura traduit* CALLIDUS, *rusé, comme s'il n'y avait qu'une* L, *par* CALIDUS, *chaud?*

—

Vous vous trompez singulièrement.

Le terme dont il s'agit vient du latin *cautus*, formé du supin *cautum*, de *cavere,* prendre garde, se garder de, prendre ses sûretés, etc.

Dans l'origine, ce mot a eu la forme *caut,* féminin *caute,* comme le montrent ces exemples :

Ce barbare, qui n'estoit point homme simple, ains malicieux et *cault* de sa nature.

(Amyot, *Alc.* 47.)

En ce le chirurgien doit être *caut*, c'est à dire ingénieux à faire son pronostic.

(Paré, XXVII, 651.)

L'ung est ung fin et *cault* regnard, l'autre est des gens de bien aymé.

(Rabelais, *Pant.* IV, *Nouv. prol.*)

Lassez-vous d'abuser les jeunesses peu *cautes*.

(Malherbe, VI, 10.)

Après le XVIIe siècle, il est tombé en désuétude, mais il s'est conservé dans quelques patois avec la forme et la prononciation *chaut* (c = ch).

Remarquez, pour l'orthographe, que l'étymologie réclame un *t*, et non un *d*, dans ce mot.

×

Troisième Question.

A la page 116 de votre 6e année, vous avez résolu la question de savoir s'il faut dire ILS ONT UN CHEZ-SOI *ou* ILS ONT UN CHEZ-EUX. *Cette question me fait songer à vous demander s'il vaut mieux dire* IL SE TIENT SUR SON QUANT-A-SOI *que* IL SE TIENT SUR SON QUANT-A-MOI : *il y a quelque analogie entre ces expressions.*

—

Lorsque des objections sont faites à une personne par quelqu'un qui l'a priée de lui donner un conseil, il arrive généralement que, cette personne, pour exprimer qu'elle n'en conserve pas moins sa manière de voir, formule ainsi sa réplique : Faites, dites, écrivez ce que vous voudrez; *quant à moi,* je...

Comme cette expression revient souvent dans le discours, on en a fait le nom composé *quant-à-moi*, qui signifie indépendance qu'on se réserve, fierté :

Je suis très-aise, madame, que vous approuviez mon *quant-à-moi* sur le sujet de M. de Guitaut.

(Bussy, *Lett. à Mme de Sévigné.*)

Ce nom s'emploie sans aucune considération de la personne ni du nombre de ceux qui peuvent le précéder, comme dans ces exemples :

Il ferait trop du *quant-à-moi,*
Il me ferait couper ma jupe.

(Scarron, *Virgile*, IV.)

Celui qui le premier a mis les *colonies* dans le cas de prendre leur *quant-à-moi*, est un fou.

(Diderot, *lettr. d'un ferm.*)

Et quel était le *personnage*
Qui gardait tant son *quant-à-moi.*

(La Fontaine, *Joc.*)

Voyez comme en silence *il* tient son *quant-à-moi*

(Th. Corneille, *D. Cés. d'Av.*, V, 4.)

A la vérité, on rencontre également *quant-à-soi*, ainsi qu'on le voit dans l'exemple suivant, emprunté à Mme de Genlis (*Th. d'éduc. la Lingère.* I, 7) :

Je ne vous dis pas qu'il faille être sévère, et garder son *quant-à-soi* avec ses enfants.

Mais, attendu que si l'on admettait *quant-à-soi*, il n'y aurait pas de raison pour ne pas admettre de même *quant-à-eux*, *quant-à-elles*, etc., qui n'ont jamais été employés, que je sache, en français, il me semble qu'il vaut mieux s'en tenir à *quant-à-moi*, et rejeter indistinctement toutes les variantes dont il est susceptible.

×

Quatrième Question

Dans le COURRIER DE VAUGELAS *du 1er Juin de cette année, je trouve un article sur l'étymologie du mot* NABOT. *Permettez-moi de vous demander si ce mot n'aurait pas son origine dans le récit biblique que nous trouvons dans le 3e livre des Rois, au chap. 24e. Je vous serais infiniment obligée si vous vouliez bien me dire votre opinion là-dessus.*

—

Je viens de relire ce 24e chapitre du IIIe livre des *Rois*, relatant la manière dont s'y prit Jézabel pour mettre Achab, son époux, en possession de la vigne de Naboth, cette vigne dont il voulait faire un « jardin potager » parce qu'elle était proche de sa maison royale.

Or, j'ai acquis la conviction profonde que ce n'est point le *Naboth* dont il s'agit ici qui a donné notre *nabot,* et cela, pour trois raisons :

La première, parce que la prononciation de *Naboth* et de *nabot* n'a probablement jamais été la même dans notre langue;

La seconde, parce que si *nabot* venait du *Naboth* de l'Écriture, il aurait aussi bien conservé son *h* finale que *Miphiboseth* et *Goliath* ont conservé la leur ;

La troisième, enfin, et la plus forte, c'est que, dans les 29 versets qui composent le chapitre où se place l'histoire de Naboth, il n'est fait aucune allusion à la taille de cette malheureuse victime du despotisme.

×

Cinquième Question.

Le mot* CARTABLE *est-il français ? Tout le monde s'en sert, et cependant je ne l'ai trouvé dans aucun des dictionnaires que j'ai en ma possession.

—

Ce mot, dont vous avez oublié de me donner le sens, n'est pas dans le Dictionnaire de Littré; il ne figure pas non plus dans celui de P. Larousse (*Grand Dict. du XIXe siècle*) ; je ne le trouve pas dans le *Dictionnaire de la langue verte*, et je n'ai pas souvenance de l'avoir jamais entendu prononcer. Voilà bien des raisons qui me portent à croire qu'il n'appartient pas encore à la langue française.

ÉTRANGER

Première Question.

Est-il permis d'employer l'expression* GRACE A *devant un nom qui exprime une mauvaise chose, comme, par exemple, dans cette phrase : « Il a été ruiné* GRACE A *la faillite de son correspondant » ?

—

L'expression *grâce à* signifiant *par le fait de, par l'action de, par le secours de*, elle s'emploie aussi bien devant un substantif exprimant une mauvaise chose que devant un substantif qui en exprime une bonne ou une indifférente. Voici des exemples qui mettent ce fait en évidence :

Grâce à l'impôt toute l'année est carême pour le travailleur.

(Proudhon.)

Ce que madame Lecœur aurait expliqué en cinq minutes, la mère Brichard, *grâce à* des phrases incidentes, mit une heure à nous le dire.

(Pr d'Anglemont, *Paris anecdote*, p. 25.)

Cet examen exige une instruction de deux années au moins, *grâce à* l'intervention obligée de onze autorités différentes.

(Alexandre Bonneau.)

Grâce à vos excentricités, me voilà déjà devenu la fable de la ville.

(Paul d'Orcières.)

×

Seconde Question.

Est-il permis de dire :* DEMANDER APRÈS QUELQU'UN *pour signifier s'informer où il est, désirer qu'il vienne?

—

On a condamné cette expression; mais c'est à tort, car on l'emploie constamment dans la langue moderne, et elle a existé dans celle du XVe siècle, comme le montre la citation suivante fournie par M. Littré :

Lors *demanda-t-il après* le roi d'Allemagne son fils et dit : Où est messire Charles mon fils?

(Froissart, I, 1, 288.)

Voici, du reste, l'explication de *après* venant à la suite du verbe *demander*.

Cette préposition marquait, dans sa signification primitive, une idée de postériorité :

Marcher *après* quelqu'un.
Courir *après* quelqu'un.
S'élancer *après* quelqu'un.

Mais, comme en poursuivant une personne par des cris, on marche, on court, on s'élance *après* elle, cette préposition s'est employée entre les verbes exprimant l'idée de *crier* et le nom de la personne qui servait de complément; et, sans qu'il y eût de poursuite réelle contre cette personne, on a dit :

Vociférer *après* quelqu'un.
Crier *après* le concierge.
Tempêter *après* sa femme.
S'emporter *après* son valet.

Or, quand on va demander où est quelqu'un que l'on a envie de voir pour l'entretenir, on pousse en quelque sorte des cris derrière lui, et l'emploi de *après* avec *demander* a lieu comme lorsqu'il s'agit des verbes que je viens de citer.

—

Ce n'est pas seulement avec *demander* qu'on emploie *après* avec une signification autre que celle de postériorité. On l'y trouve aussi avec *être* et *se mettre*, comme le font voir ces exemples :

Cet homme est toujours *après* ses domestiques.

(Académie.)

Pourquoi toujours se mettre *après* un homme inoffensif?

(Alexandre Dumas.)

×

Troisième Question.

***Quel temps faut-il employer après* SAURAIS *suivi d'un verbe à l'infinitif requérant le subjonctif après lui? Ainsi, par exemple, faut-il dire : « Je ne* SAURAIS *exiger qu'il* VIENNE *ou qu'il* VÎNT » ?**

—

Lorsque *je ne saurais* est employé pour *je ne puis*, qui est la première personne du présent de l'indicatif du verbe *pouvoir*, et qu'il vient ensuite un *que* précédé d'un verbe exigeant le subjonctif, nous mettons ce verbe au présent, comme si *je ne puis* était lui-même dans la phrase; ainsi on dit :

Je ne saurais faire un pas sans qu'on me *fasse* une observation.

Je ne saurais commander qu'on *aille* à tel endroit.

Or, sachant cela, il est évident qu'il faut dire *vienne* dans la phrase que vous me proposez.

×

Quatrième Question.

Est-il permis de remplacer* TUMULAIRE *par* TOMBAL? *J'ai lu, je ne sais où, ce dernier mot, que je ne trouve point dans mes dictionnaires.

—

L'adjectif *tombal* est un terme d'archéologie qui ne se trouve que dans les dictionnaires publiés postérieurement à la dernière édition de l'Académie (1835).

Cet adjectif se dit spécialement de la dalle de pierre ou de la table de marbre (autrefois nommée *tombe*) qui recouvre une ancienne sépulture, et qui sert de pavé

dans une église ou dans un cloître; tandis que *tumulaire* (du latin *tumulus*, tertre) signifie, lui, qui a rapport, qui appartient aux tombeaux.

On ne peut donc remplacer *tumulaire* par *tombal*, puisque ce dernier a une signification beaucoup moins étendue que celle du premier.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... qu'on avait déjà *vues* se produire (l'action était faite par les résistances); — 2° ... le tiers du royaume, *de même* on accueillit alors (quand une phrase commence par *de même que*, il faut mettre *de même* en tête de la seconde partie); — 3° ... voilà ce que *crient sur les toits;* — 4° ... sur le costume, *voire* sur le mobilier (pas de *même*, voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 185); — 5° ... des sommes énormes qu'ils avaient inutilement *coûté* (appliqué à une somme d'argent, ce participe est toujours invariable); — 6° ... où les ruisseaux *roulent* de l'eau bénite (le verbe *couler* n'est pas actif dans ce sens); — 7° *Quelques-uns* pensent (voir *Courrier de Vaugelas*, présente année, p. 43); — 8°... *dit en hurlant* M. de Gavardie (voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 138, 185, 153 et 186); — 9° ... une balle que le héros a *reçue;* — 10° ... et qui s'ennuient *énormément* (voir *Courrier de Vaugelas*, 7e année, p. 19).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Je serais riche, si j'avais autant de mille louis que j'ai fait sauver de gens depuis le 10 août.

2° M. Alphonse Daudet a soixante ans, qu'il porte avec une rare vigueur. Sans la redingote à la propriétaire dont il persiste à s'affubler, il n'en paraîtrait pas plus de cinquante.

3° Il a été remis entre les mains de l'administrateur général, la volumineuse correspondance de Napoléon III avec sa sœur de lait, Madame Cornu.

4° Ainsi donc, la lettre de la reine Isabelle, qui a paru dans l'*Officiel*, aurait été considérablement corrigée avant que d'être publiée.

5° Les membres du jury avaient, par ordre, renoncé à la robe rouge à collet d'hermine des docteurs en Sorbonne. Ils avaient allégrement endossé le veston, la redingote, voire même le pantalon gris.

6° Mais cela exige-t-il une paire de millions par an, soit, en cinquante ans, à intérêts composés, plus de deux cent cinquante millions?

7° N'ayant pas pu exprimer ses sentiments, il dictera sa volonté, fort de cet arriéré de désirs et d'espérances qu'on aura laissé s'accroître sans s'inquiéter de les connaître, sans chercher à les comprendre, sans vouloir les réaliser.

8° J'estime qu'avec tous les défauts que je puisse avoir, ils en ont un autre qui est bien, à mes yeux, le plus grand et le pire de tous : c'est l'hypocrisie que je veux dire.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

(*Suite.*)

Le mot gracieux. — Vaugelas a condamné ce mot dans toutes ses significations, mais c'est une erreur, car il est très-bon.

Le verbe avorter. — Il ne se dit plus que des animaux; en parlant d'une femme, il faut dire qu'*elle s'est blessée*, ou bien qu'*elle a fait une fausse couche* (1672).

L'adverbe jamais plus. — C'est une façon de parler italienne, *mai più*. Vaugelas la trouve fort bonne, mais Ménage n'est pas du même avis.

S'il faut dire jour ouvrier *ou* jour ouvrable. — Il faut dire *jour ouvrier;* c'est comme on parle d'ordinaire, et c'est également ainsi que parlaient nos ancêtres.

Différence entre autour *et* alentour. — L'usage des écrivains modernes a établi une différence entre ces deux mots qui, autrefois, s'employaient l'un pour l'autre : *autour* est une préposition et *alentour* est un adverbe.

Potier *et* potier d'étain. — Quoiqu'on dise *potier d'étain*, il ne faut pas dire pour cela *potier de terre;* le mot *potier* tout seul signifie celui qui fait des pots de terre.

Mouchoir *et* mouchoir à moucher. — Les dames, en parlant de leur mouchoir de cou, l'appellent simplement aussi *un mouchoir;* et, en parlant de leur mouchoir de poche, elles l'appellent *un mouchoir à moucher*. Mais comme cette expression fait une vilaine image, il serait à souhaiter qu'elles dissent *mouchoir* simplement en parlant de leur mouchoir de poche, ou bien qu'elles l'appelassent *un mouchoir de poche*.

S'il faut dire balayer *ou* balier; néier *ou* noyer; nettéier nettoyer, nettir *ou* nettier; sier *ou* séier du blé. — Le verbe *balayer* est plus usité que *balier*, et aussi plus conforme à l'étymologie, puisqu'on dit *balay*, *balayeur*. — On a dit autrefois *noyer*, mais actuellement (1672) on dit *néier*, comme on dit *nettéier* au lieu de *nettir*, et de *nettoyer*, usité jadis. On a dit autrefois *sier du blé* comme *sier du bois;* mais aujourd'hui, on dit *sier du bois*, et *séier du blé*.

De quelques mots qu'on prononce par a, *et de quelques autres qu'on prononce par* e — Il faut dire *coup de Jarnac*, et non *coup de Jernac; parfumer*, *marri*, *marquer*, *gagner*, et non *perfumer*, *merri*, *merquer*, *gaigner*, quoiqu'on dise *gain; pastorale*, *dartre*, *charriot*, et non *pastorelle*, *dertre*, *cherriot; cavalle*, *camisole*, *jargon*, et non *quevalle*, *quemisole*, *gergon*. Il faut dire au contraire *mairrain*, *guérir et guérison*, et non *marrain*, *guarir*, *guarison; finesser*, *demoiselle*, *cremillère*, *ételon*, et non *finasser*, *damoiselle* (qui ne se dit qu'au palais), *cremaillère* et *étalon*.

Quant à *guiterre* et *guitarre*, *serge* et *sarge*, *herboliste* et *arboliste*, ils sont controversés.

De la prononciation du d *dans les mots qui commencent par* ad, *et de celle du* b *dans ceux qui commencent par* ab. — Dans la liste qu'a dressée Vaugelas, il a omis *adgencer*, qu'il faut prononcer *agencer*; puis *adverse*, où le *d* ne se prononce pas non plus : on dit *partie averse*, quoiqu'on dise *adversaire*. Il a mis *adjoint* parmi les mots où le *d* se fait sentir. Il s'est trompé; on dit un *ajoint*, et non un *adjoint* (1672).

Le *b* ne se prononce pas dans *obstiné*, *obstination*.

Noms qui n'ont point de singulier. — Voici la liste de ceux dont se souvient Ménage :

Ancestres. On ne dit point en latin *major meus*.

Délices. On disait autrefois *un délice*, mais on ne l'emploie plus guère qu'au pluriel et au féminin.

Egards. Ce mot ne se disait autrefois qu'au singulier; mais, depuis quinze ou vingt ans, il se dit aussi au pluriel, nombre auquel il est fort à la mode.

Grotesques. On dit *voilà de beaux grotesques*, en sous-entendant le mot *ouvrages*, ou *ornements*. Au singulier *grotesque* est un adjectif.

Gueules. En terme de blason, ce mot n'a point de singulier; il faut dire *il porte de gueules*, et non *de gueule*.

Pleurs. Nous disions anciennement *un pleur*, comme nous disons *une larme;* mais aujourd'hui (1672), il n'y a plus que le pluriel qui soit en usage.

Des noms qui ne s'emploient pas au pluriel. — Il y en a un grand nombre.

D'abord les noms de métaux : on ne dit pas *les ors*, *les argents*, etc.

Les substantifs *miel*, *fiel*, *vinaigre*, *crasse*, *foi*, *tempérance* et *chaud* n'ont pas non plus de pluriel.

Ail. Tous nos anciens ont dit *aux*, et même plusieurs de nos modernes; mais ce mot n'est plus usité qu'au singulier.

Air. Dans la signification d'*aër*, il n'a point de pluriel en prose; mais en poésie, on peut dire les *airs*.

Alibi. On le trouve employé au pluriel, mais présentement on emploie le singulier.

Apsinthe. A l'exemple de Malherbe, qui a dit *adoucir toutes mes apsinthes*, on peut s'en servir en vers; mais il faut se garder de l'employer en prose.

Arene. Jules César dans ses livres de l'Analogie, voulait que le mot *arena* ne fût point usité au pluriel; cependant nous disons *arenes* en vers très-élégamment.

Bestail. On ne dit point *les bestails;* mais bien *les bestiaux*, du singulier *bestial*, qui n'est plus du bel usage.

Coral. On ne dit point *coraux*.

Couroux. En prose, il faut dire mon *couroux;* en vers, on peut dire *mes couroux*.

Faim. Ce mot n'est usité qu'au singulier.

Fièvre. Nos ancêtres disaient *fièvres tierces* et *fièvres quartes* au pluriel; mais dans ces façons de parler *fièvre* n'est plus usité qu'au singulier, excepté dans *fièvres quartaines*.

Paix. Ce mot s'emploie généralement au singulier; mais il se dit au pluriel quand on parle de la paix que l'on donne à baiser à l'église : *A-t'on mis les deux paix sur l'autel?*

Santé. Il ne s'emploie qu'au singulier dans le sens propre, mais il se met au pluriel dans cette façon de parler : *boire des santez*.

S'il faut dire indannité *ou* indamnité. — Il n'y a pas encore cent ans, on prononçait *indannité*, les vieux Français ayant comme les Italiens changé *mn* en deux *n;* mais actuellement, on prononce *indemnité*, en faisant sentir l'*m*.

Tabakière *ou* tabatière. — Il faut dire une *tabakière*, et non une *tabatière* (1672).

Si l'on doit dire charte *ou* chartre. — Ce mot signifie trois choses : une prison, une maladie de langueur et un écrit. Dans les deux premières significations, il vient de *carcer*, prison; il est évident qu'il faut dire *chartre*. Mais dans la troisième, il vient de *charta*, et selon cette étymologie, il faudrait dire *charte*. Cependant, on dit aussi *chartre* dans cette signification : *trésor des chartres*.

Des noms propres. — C'est une grande question parmi nos grammairiens de savoir de quelle façon les noms propres latins se doivent rendre dans notre langue. Les uns soutiennent qu'il ne faut point les changer; les autres prétendent qu'il faut les habiller à la française. Il y en a qui partagent le différend en laissant la terminaison latine à quelques-uns, et en donnant la française à d'autres. Ménage, qui compte parmi ces derniers, donne à ce sujet quelques règles générales, puis des règles particulières relatives à chacune des terminaisons que ces noms affectent en latin, en grec et en hébreu.

S'il faut dire automate *ou* aftomate; autographe *ou* aftographe. — D'après la nouvelle prononciation du grec (αυ = af), il faut dire *aftomate*, ce mot ayant été introduit depuis ladite prononciation, et il en est de même pour *autographe*, qui doit se prononcer *aftographe*.

S'il faut dire après soupé, *ou* après souper; le disné *ou* le disner; le demeslé *ou* le demesler. — Vaugelas veut qu'on dise indifféremment *aprés soupé* et *aprés souper*. Ce n'est qu'une question d'orthographe, car pour la prononciation, tout le monde demeure d'accord qu'il faut dire *aprés soupé*. Quant à Ménage, il écrit toujours *aprés soupé;* mais il n'en écrit pas moins le *disner*, le *souper*, le *manger*.

Il faut écrire un *procedé*, un *demeslé*, et non un *proceder*, un *démesler*. Vaugelas écrit un *démesler*, mais il se trompe manifestement.

Emploi de librairie. — Nos pères disaient toujours *librairie* et jamais *bibliothéque*. C'est sous le règne de Charles IX qu'on a commencé à employer cette dernière dénomination.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

L'Enchanteresse, histoire parisienne; par Philibert Audebrand. In-18 jésus, 334 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

L'Hôtellerie du Prêtre-Jean, 1520-1527; par Charles Buet. In-12, 333 p. Paris, lib. Téqui.

Souvenirs du règne de Louis XIV; par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules). T. 5. In-8°, 464 p. Paris, lib. Loones. 7 fr. 50.

Les Habits noirs; par Paul Féval. Edition illustrée. In-4° à 2 col., 455 p. Paris, lib. Coste.

Histoire étrange d'une fille du monde; par Arsène Houssaye. In-8°, 388 p. et 5 grav. Paris, lib. Dentu. 5 fr.

Les Traditions indo-européennes et africaines; par Louis Jacolliot. In-8°, 328 p. Paris, lib. Internationale. 6 fr.

La Guerre noire, souvenirs de Saint-Domingue; par Berlioz d'Auriac. 3e édition. In-18 jésus, 408 p. Paris, lib. Allard.

Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'annexion; par Jules Claretie. Grand in-18, 376 p. Paris, lib. Decaux.

Un évêque au XIIIe siècle. Hildebrand et son temps; par le comte P. de Deservilliers. Avec une préface de M. Amédée de Margerie. In-8°, LV-366 p. Paris. lib. Bourguet-Calas et Cie.

Voyage en Italie; par Théophile Gautier. Nouvelle édition, considérablement augmentée. In-18 jésus, 370 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Souvenirs de la Restauration; par M. Alfred Nettement. 2e édition. In-12, 314 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie. 2 fr.

Publications antérieures :

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — HOMMES DE GUERRE. — Première série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — KLÉBER, DESAIX, HOCHE, MARCEAU, DAUMESNIL. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

HISTOIRE DE LA BASTILLE DEPUIS SA FONDATION (1374) jusqu'à sa destruction (1789). — Ses prisonniers, ses gouverneurs, ses archives; Détails des tortures et supplices usités envers les prisonniers; Révélations sur le régime intérieur de la Bastille; Aventures dramatiques, lugubres, scandaleuses; Evasions; Archives de la police. — Par A. ARNOULD, ALBOIZE et AUGUSTE MAQUET. — Paris, *Victor Brunel*, éditeur, 3, rue de l'Abbaye, ancien palais Abbatial. — Prix : 10 francs.

LE ROMAN D'UNE JEUNE FILLE (1770-1794). — Par ERNEST DAUDET. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

JEAN ET PASCAL. — Par JULIETTE LAMBER. — Bibliothèque comtemporaine. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber, et 15, boulevard des Italiens (librairie Nouvelle). — Prix : 3 fr. 50.

LES SAULX-TAVANES — Etudes sur l'ancienne Société française, lettres et documents inédits — Par L. PINGAUD, professeur à la Faculté des lettres de Besançon — Paris, librairie *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 6 fr.

A COUPS DE FUSIL. — Par QUATRELLES. — 2e édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LE CAMARADE DE VOYAGE. — Par ANDERSEN. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. — Prix : 3 fr.

LES VINGT-HUIT JOURS D'UN RÉSERVISTE racontés par lui-même et dessinés par un autre. — 54 croquis à la plume par Raf. — Par Léon VANIER. — Paris, librairie *Léon Vanier*, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 2 fr.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique et précédés d'une Introduction sur l'origine de notre langue. — Par G. BOVIER-LAPIERRE, ancien professeur à l'École normale de Cluny, officier de l'Instruction publique. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — A Paris, chez *Delagrave et Cie*, rue des Ecoles. — 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

HISTOIRE DE LA FLORIDE FRANÇAISE. — Par Paul GAFFAREL, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut. rue Jacob, 56. — Prix : 6 fr.

LA VIERGE DES GLACIERS. — Par ANDERSEN. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, lib. *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères et Palais-Royal, 215. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — NAVIGATEURS. — Par MM. EDOUARD GŒPP et ÉMILE L. CORDIER. — Ouvrage accompagné de deux magnifiques cartes imprimées en couleur. — BOUGAINVILLE, LA PÉROUSE, DENTRECASTEAUX, DUMONT D'URVILLE. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 fr.

A TRAVERS LES MOTS. — Par Charles Rozan. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. Claye. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix, broché : 3 fr. 50.

LES DANSEUSES DU CAUCASE. — Par Emmanuel Gonzalès. — Illustrations de Ed. Yon. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-17-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50.

AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON. — Par Alphonse Daudet. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

LES PETITS DRAMES RUSTIQUES, scènes et croquis d'après nature. — Par F. Fertiault. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins. — Prix : 3 fr.

L'ART ET LES ARTISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Par Jules Claretie. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le dix-septième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

La Société des études historiques a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1,000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

L'Académie de La Rochelle (section littéraire) vient d'ouvrir un concours de fables dont le prix — une médaille d'argent — sera décerné en séance publique, dans le courant de décembre prochain. — Des médailles de bronze pourront en outre être accordées, s'il y a lieu. Toute pièce non inédite ou dont l'auteur se sera fait connaître sera exclue du Concours. — Chaque envoi portera une devise qui devra être reproduite à l'intérieur d'un billet cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Le Concours sera clos le 1er octobre 1876, dernier terme auquel les poëmes devront être remis au secrétaire-général de l'Académie, rue Dupaty, 29, à La Rochelle.

Le Tournoi poétique, littéraire et scientifique, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien — Concours poétiques et littéraires (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

La Société nationale d'éducation de Lyon destine pour 1876 un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'Instituteur primaire avec les parents de ses élèves?* — Le prix sera décerné dans la séance publique de 1877, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

SOUSCRIPTION

POUR

LA RÉIMPRESSION DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE CE JOURNAL.

Les *cinq premières années* de la collection du Courrier de Vaugelas se trouvant presque complétement épuisées (Il ne reste plus que quelques exemplaires de la 4e et de la 5e), une souscription dont voici les conditions est ouverte pour les faire réimprimer :

1° L'original sera reproduit intégralement dans ses parties essentielles, avec le même nombre de pages et sous un format identique;

2° La réimpression se fera de manière à fournir une *année* tous les deux mois;

3° Le prix de chaque *année* (brochée) sera de 6 fr. comme celui de l'abonnement au journal;

4° Les *années* seront expédiées franco aux souscripteurs à fur et mesure de leur réimpression;

5° Chaque *année* sera payable aussitôt après qu'elle aura été reçue;

6° Tout souscripteur qui a déjà une partie de ces *cinq années* devra désigner celles auxquelles s'appliquera sa souscription;

7° La réimpression commencera dès que 300 adhésions auront été envoyées au Rédacteur.

M. Emile Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année | N° 8. | 15 Septembre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communications sur *Il n'y a pas mèche*, sur les noms de métier a la finale *er* et sur *Prannel* — Appréciation de *Se suicider*. — Régime qui convient à *S'en battre l'œil;* — Si *Sous le point de vue de* et *Sous le rapport de* sont de bonnes expressions; — Emploi du subjonctif dans *Lui offrit-on une fortune* || Lequel vaut le mieux de *Sainte Mitouche* ou de *Sainte Nitouche;* — *Axonge* au lieu de graisse de porc; — Les expressions *Sur la rue* et *Dans la rue* || Passe-temps grammatical || Suite de la biographie de *Gilles Ménage*. — Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Souscription pour la réimpression des *cinq premières années* de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Mon explication de *Il n'y a pas mèche* (n° 4 de la présente année) m'a valu deux communications que je vais reproduire, chacune dans sa partie essentielle.

Voici la première en date :

Je me rappelle qu'au collége on nous faisait décliner un mot en grec et en latin μαγειρος, coquus, le cuisinier, etc. Un jour nous tombons sur le mot μηχη, moyen, et l'un de ces bons diables comme on en trouve toujours dans les classes, se mit à crier à son voisin : *As-tu mèche?* Ecrivez le mot grec en français, et vous aurez *méché*. Rien d'extraordinaire à ce que l'*e* final soit devenu muet.

Mais direz-vous, comment le mot est-il entré dans la langue?

Comme beaucoup de ces expressions qui surprennent, mais qui se trouvent implantées un beau jour soit dans telle ou telle partie de la France, soit même dans la France entière. Du temps de Ronsard, on parlait grec et latin en français; pour faire comme ses partisans, ou pour s'en moquer, quelqu'un n'aura-t-il pas trouvé ce mot *mèche*, mot qui sera resté d'autant plus facilement qu'il existait déjà en français avec un sens tout différent? Il n'y avait pas plus d'étrangeté à dire : *Il n'y a pas mèche de faire cela* qu'à dire : Quel est ce seigneur qui déambule dans les xystes de ce jardin.

Voici maintenant la seconde :

Cette expression ou locution proverbiale ne saurait venir de l'italien. Elle appartient tout simplement à l'argot des artisans, des mariniers, ou des gens de guerre du temps jadis. En effet, l'on disait et l'on dit encore *mèche de lampe*, de *chandelle*, de *vilebrequin*, de *mât*, de *cabestan*, de *canon*, de *mine*, etc. *Mèche* désignant la partie de l'ustensile, de l'outil est tellement essentiel que de son absence doit résulter une impuissance absolue. Si bien que, même dans certains cas, *âme* est le synonyme très-admis et très-admissible.

Je réponds à ces objections :

1° Le terme *mèche*, avec le sens de *moyen*, se trouve dans ces vers de la *Moralité de la vendition de Joseph* (feuillet G. 1. verso), pièce dont la composition remonte, comme on sait, au moyen-âge :

> Soit mis dedans ceste caverne,
> De nul honneur *il n'y a maiche.*

Par conséquent, ce ne peut être ni un partisan, ni un adversaire de Ronsard, poète du XVIe siècle, né en 1524 et mort en 1585, qui a été l'inventeur du terme dont il s'agit.

2° S'il était vrai que *mèche*, partie d'un ustensile, d'un outil, fût tellement essentiel que de son absence dût résulter une impuissance absolue, cette remarque n'aurait pas été le privilége de notre nation; elle aurait frappé aussi bien que nous les Allemands, les Anglais, les Espagnols et les Italiens. Or, si j'en crois le résultat de mes recherches, le mot qui traduit *mèche* dans la langue de chacun de ces peuples ne se trouve employé dans aucune expression où il signifie *moyen*.

3° L'italien dit *mezzo* pour *moitié* et pour *moyen;* pour *moitié*, l'ancien provençal dit *meich* et le provençal moderne *miech;* le patois du centre de la France emploie *miche*, et pour *moitié* et pour *moyen*. Or, attendu que, dans l'expression dont il s'agit, le mot *mèche* a le sens de *moyen*, il me semble impossible que *mezzo* ne soit pas, comme je l'ai déjà dit, l'étymologie demandée.

Après avoir relu attentivement mon article sur l'origine de *mèche* dans l'expression *il n'y a pas mèche*, je n'y reconnais qu'une erreur : c'est d'avoir fait remonter au XVIe siècle l'introduction de ce mot en français, quand il est certain qu'il s'y trouvait au moins dès le siècle précédent.

II.

D'après la lettre suivante, il y aurait lieu de déterminer, au moyen d'une règle, le nombre des noms de métier finissant en *er*.

Paris, le 5 juillet 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro du 1er août dernier, de votre journal, vous donnez une réponse à une question sur l'orthographe des terminaisons *ier* et *er* dans les noms de métier. Vous dites que la terminaison *er* « n'a été conservée que dans un nombre de cas très-restreint ». En cela, vous êtes dans le vrai; seulement, je crois qu'on peut déterminer ces cas et montrer qu'il n'y a pas d'anomalie ou jeu du hasard, comme on pourrait le croire d'après votre explication.

M. Brachet remarque que les noms des arbres fruitiers se terminent par *ier*, excepté quand cette terminaison est précédée d'une gutturale. On écrit *pommier*, *abricotier*, mais *pêcher* et *oranger*. On trouve dans les noms de métier la reproduction de ce phénomène. En effet, les mots *boucher*, *boulanger*, *cocher*, *horloger* ont la gutturale forte ou douce devant la terminaison. C'est donc à l'influence de cette gutturale qu'il faut attribuer l'absence de l'*i* avant la voyelle *e*.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Un de vos abonnés,

WERKMANN.

Il n'est pas exact de dire que les noms de métier qui renferment une gutturale, forte ou douce, devant la terminaison, aient celle-ci en *er* au lieu de *ier*, et les exemples suivants en sont la preuve :

Banquier, cagier, imagier, perruquier.

On ne s'expliquerait pas, en effet, l'influence que la gutturale aurait pu exercer sur un *i* qui, dans l'origine, n'a pas dû être prononcé : la suppression de cette voyelle dans l'écriture a donc été bel et bien l'affaire du hasard, et non le résultat d'une règle, comme le prétend M. Werkmann.

III.

Voici, enfin, le post-scriptum d'une lettre reçue le 1er août de M. George Rollin, instituteur à Hennaya, province d'Oran (Algérie) :

Au sujet du *prannel* dont vous avez entretenu vos lecteurs, pour lequel je vous ai adressé une communication et dont il vient encore d'être question dans votre excellent *Courrier*, je tiens à vous faire savoir que, dans mon pays natal (Monthureux-sur-Saône, Vosges), quelques personnes prononcent aussi le *prosnel* (prôné). Ce serait donc bien, je le crois, comme le conjecture votre correspondant de Rouen, « un barrage en bois placé au degré de la chambre de Jeanne ».

Si, après la savante communication qui m'est venue de Rouen, quelque lecteur du *Courrier de Vaugelas* hésitait encore à reconnaître *prosnel* pour l'origine de *prannel*, je pense que ces dernières lignes pourraient achever de le convaincre.

×

Première Question.

*On lit dans l'*ÉVÉNEMENT *du 8 juin 1876 : « A propos de la mort violente de ce triste souverain, nous demanderons pourquoi on dit* SE SUICIDER, *ce qui est évidemment un pléonasme ». Je vous transmets cette question espérant que vous voudrez bien la résoudre dans un de vos prochains numéros, si vous lui trouvez l'intérêt dont elle me paraît digne.*

—

Autrefois, l'action de se défaire, de se tuer volontairement s'appelait chez nous *homicide de soi-même*, et cette expression avait donné naissance au verbe *s'homicider*, deux faits dont voici des exemples :

(Pour le substantif)

Il n'y a qu'un hérétique qui puisse être *homicide de soi-même*.

(Maintenon, *Lett. au card. de Noailles*, 2 nov. 1705.)

Il tenoit dans sa main une espèce de manifeste pour justifier l'*homicide de soi-même*.

(Segrais, *Prin. de Paphl.* t. II, p. 221.)

La religion païenne défendait l'*homicide de soi-même* ainsi que la chrétienne.

(Voltaire, *Dict. phil. Suicide.*)

(Pour le verbe)

Vous savez ce qu'on fait à quiconque se tue,
Et que *s'homicider* est chose défendue.

(Scarron, *D Jap. d'Arm.* IV, 5.)

Quand l'abbé Desfontaines eut fait le mot *suicide* (c'est le *Dictionnaire de Trévoux*, édit. de 1771, qui lui en attribue la paternité), ce mot se substitua peu à peu à *homicide de soi-même* et, quelque temps après, on remplaça *s'homicider* par *se suicider*.

Or, ce dernier verbe est loin d'être goûté par tout le monde; car non-seulement l'Académie ne l'a pas accueilli dans sa dernière édition (1835), mais encore M. Littré le recommande à l'attention des puristes dans les termes peu flatteurs qu'on va lire :

Ce verbe est très-fréquemment employé présentement; mais il est mal fait, puisqu'il contient deux fois le pronom *se*. Suicide, meurtre de soi : il est difficile de former avec cela régulièrement un verbe réfléchi. Suicide équivaut à *soi-meurtre*; se suicider équivaut donc à *se-soi-meurtrir*; cela met en évidence le vice de formation.

Tout homme qui répugne aux barbarismes, même usités, fera bien de s'abstenir de l'emploi de ce mot.

Réellement, le verbe *se suicider* mérite-t-il la répulsion qu'il inspire dans les hautes régions du monde grammatical?

Je ne le crois pas, et voici les arguments dont je compose sa défense :

1° Le verbe *s'homicider*, qui signifie littéralement *soi-même-tuer-homme*, n'est pas mieux fait que *se suicider*, car l'idée d'*homme* y est pour le moins aussi superflue que celle du pronom *soi* dans ce dernier verbe. Pourquoi donc faire des difficultés pour admettre *se suicider* quand on n'en a fait aucune pour admettre *s'homicider?*

2° Un barbarisme, selon la définition même de M. Littré, est « toute expression, toute locution qui viole la règle ». Mais en quoi *se suicider*, formé de *suicide*, qui a été admis sans conteste par tout le monde, viole-t-il la règle qui permet de faire un verbe avec un substantif en donnant à ce dernier une terminaison convenable? J'ai beau chercher, je ne le trouve pas.

3° Certainement, en mettant en évidence les parties composantes de *se suicider*, on y trouve un pléonasme; mais ce n'est pas un motif suffisant pour faire invalider

ce mot que tant de suffrages déclarent bon pour le vocabulaire : il y a aussi un pléonasme dans *s'abstenir*, *s'agenouiller*, *se moquer*, *se rappeler*, etc., puisque ces verbes se traduisent en anglais sans pronom réfléchi (to abstain, to kneel down, to mock, to remember, etc.), et personne n'a jamais mis en doute le droit qu'ont lesdits verbes d'être toujours accompagnés d'un *se* qui n'est cependant pas pour eux un indispensable cortége.

4° Si l'on devait n'accueillir comme verbes composés que ceux dont les éléments feraient un sens raisonnable, ce n'est pas seulement *se suicider* qui serait à bannir; il y en aurait une foule d'autres, par exemple, *se mourir* (mourir soi-même), *traduire* (conduire à travers), *s'en aller* (aller de là soi), *s'arranger* (ranger soi à), *complaire* (plaire avec), pour n'en citer que quelques-uns.

5° On avait fait le verbe *s'homicider* de l'expression substantive *homicide de soi-même*. Or, le mot *suicide* venant à remplacer cette expression avec avantage (car il est beaucoup plus court), comment ne pas faire *se suicider* pour tenir lieu de *s'homicider*, condamné à bientôt disparaître? Il était impossible d'agir autrement: il fallait combler un vide qui eût appauvri la langue.

×

Seconde Question.

Alfred Delvau (DICTIONNAIRE DE LA LANGUE VERTE) *définit* S'EN BATTRE L'ŒIL : « *Se moquer d'une chose, dans l'argot des faubouriens* »; *Quitard* (DICTIONNAIRE DES PROVERBES) *termine son explication par : « De là cette expression employée fréquemment pour dire qu'on se moque d'une chose ». Or, on pourrait croire d'après cela que l'expression en question ne peut se dire des personnes. En est-il réellement ainsi?*

—

Cette expression se dit souvent des choses, soit en prose, soit en vers. Mais elle peut aussi être suivie d'un nom de personne, ce qui est prouvé :

1° Par cette définition que donne M. Littré :

Fig. et populairement, *se battre l'œil de quelqu'un, de quelque chose*, ne pas s'en soucier, n'en tenir aucun compte.

2° Par cette citation, empruntée à Boursault (*Merc. gal.* acte IV, sc. 7) :

MERLIN.

Et tu crois au Mercure occuper une place,
Toi? Tu n'y seras point, je t'en donne ma foi.

LA RISSOLE

Mordié! *je me bats l'œil* du Mercure et *de toi*

Du reste, comme *se moquer de* admet après lui aussi bien les noms de personnes que ceux de choses, il est naturel qu'il en soit de même pour son synonyme *se battre l'œil de*.

×

Troisième Question.

Vous avez très-justement fait justice de l'expression DANS LE BUT DE, *est-ce que* SOUS LE POINT DE VUE, SOUS LE RAPPORT DE, *ne méritent pas la même condamnation? Veuillez éclairer là-dessus vos lecteurs.*

—

Depuis le XVIIe siècle, on emploie la préposition *sous* devant l'expression *le point de vue de*, ce que montrent ces exemples :

Ces connaissances et les actions vertueuses qui en étaient la suite, peuvent être envisagées *sous un double point de vue*.

(Rollin, *Hist. anc.* XXVI, II, 2, 2.)

Il nous place *sous un point de vue* d'où il nous met sous les yeux les royaumes du monde et toute leur gloire.

(Massillon, *Contr.*)

Sous ce double point de vue nous trouvons entre eux tant de rapports.

(Rousseau, *Emile*, V.)

Ils voient le sujet *sous un point de vue*, et l'auteur l'a envisagé *sous un autre*.

(Voltaire, *Lett. Chabanon* 13 janvier 1776.)

Mais, quoiqu'elle soit d'un emploi peut-être plus général encore aujourd'hui, je n'en crois pas moins cette expression inexacte et vous allez facilement comprendre pourquoi.

En effet, l'expression *sous le point de vue* est destinée à indiquer l'endroit où se place la personne qui examine, qui regarde, qui considère quelque chose.

Or, le nom d'un tel endroit exige la préposition *à* devant lui, et non la préposition *sous*.

—

Quant à *sous le rapport de*, qui est également d'un très-fréquent usage, il me semble avoir suffisamment démontré (*Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 91) que toute personne tenant à bien parler français doit rejeter cette expression et la remplacer par *à l'égard de*, *relativement à*, ou *par rapport à*.

×

Quatrième Question.

Je ne puis comprendre l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans cette phrase : « Il ne consentirait pas à quitter son pays, LUI OFFRÎT-ON UNE FORTUNE. » *Voudriez-vous bien m'en donner l'explication?*

—

Cet emploi est l'effet d'une tournure, c'est-à-dire le résultat d'une transformation matérielle qui n'altère le sens en aucune façon.

Toutes les fois que, dans une phrase française, se trouve une proposition conditionnelle commençant par *quand même*, *lors même que*, *même si*, on peut supprimer ces conjonctions et mettre le verbe suivant à l'imparfait du subjonctif, avec le pronom sujet après lui. Ainsi, au lieu de dire avec la phrase au complet :

Si je le trouve, je le veux échiner *quand même* je devrais être roué tout vif;

Voilà pourquoi l'administration est déjà par elle-même si bienfaisante, *quand même* elle se tromperait dans son choix ;

on s'exprime d'une manière plus élégante (parce que la construction en est plus difficile) en disant, avec les auteurs dont les noms suivent :

Si je le trouve, je le veux échiner, *dussé-je* être roué tout vif.

(Molière, *Fourb. de Scap.* II, sc. 9.)

Voilà pourquoi l'administration est déjà par elle-même si bienfaisante, se *trompât-elle* dans son choix.

(Ve Cousin.)

La phrase que vous me priez de vous expliquer est tout simplement la tournure très-légitime de cette autre :

Il ne consentirait pas à quitter son pays, *quand même on lui offrirait* une fortune.

ÉTRANGER

Première Question.

Faut-il dire une SAINTE MITOUCHE *ou bien une* SAINTE NITOUCHE? *J'ai entendu l'un et l'autre; mais je ne sais pas lequel des deux est le meilleur.*

—

Parmi les mots dont Ménage a cherché l'étymologie se trouve l'expression *sainte Mitouche*.

On lit dans le *Duatiana* (t. II, p. 521, éd. d'Amsterdam) que *sainte Mitouche* se dit communément.

Voltaire s'est servi de *sainte Mitouche* dans ces vers :

L'un à son aide appelle saint Martin,
L'autre saint Roch, l'autre *sainte Mitouche*.

D'après le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier, le peuple prononce *sainte Mitouche*.

Enfin, les patois wallon et bourguignon emploient aussi *sainte Mitouche*.

Mais ceux qui pensent que *sainte Nitouche* est préférable sont loin d'être rares, car je remarque figurant dans le nombre :

1° Le poète Régnier, qui a employé cette expression dans la satire XIII :

La parole modeste et les yeux composez,
Entra par reverence, et resserrant la bouche,
Timide en son respect, sembloit *saincte Nitouche*.

2° Furetière, ainsi que les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* (1771).

3° L'Académie de 1835, M. Littré et tous les lexicographes modernes.

Ces deux expressions sont-elles également bonnes, comme le croyait Antoine Oudin (*Curiositez françoises*), ou bien l'une est-elle meilleure que l'autre?

Je crois que *sainte Nitouche* est la seule qu'on doive employer, et je vais vous dire les raisons que j'ai de penser de cette manière.

Les tenants de *sainte Mitouche* dérivent ce mot du verbe *toucher* et de *mie*, qui a été une négative fort usitée dans l'ancien français; de sorte que, pour eux, l'expression signifie littéralement une personne qui *mie touche* (ne touche pas).

Mais cette étymologie est tout-à-fait inadmissible, car elle suppose que la négation *mie* se construisait avant le verbe qu'elle accompagnait, tandis qu'au contraire, elle se mettait généralement après (dans les temps simples), comme les exemples suivants en sont la preuve :

Le destre poign ad perdut, n'en *ad mie*.
(*Ch. de Roland*, st. CXCI.)

Se ele ne sospiret ne *manjout mie*...
(*Livre de Job*, p. 470.)

Où la forest ert enhermie,
C'on ne *veoit* la clarté *mie*
De la Lune...
(Barbazan, I, p. 198.)

Li roi et li soudant ne l'*oublierent mie*.
(*Ch. des Saxons*, VIII.)

Il lur respunt, n'en *doutez mie*.
(Marie de France, t. II, p. 186.)

Ceste cy n'*est mie* la mienne.
(Rabelais, *Pant.* IV, *Nouv. prol.*)

Dans l'expression en question, le mot *Mitouche* ne peut être qu'une corruption de *Nitouche*, lequel a été formé comme je vais maintenant vous l'expliquer.

En parlant d'une femme dissimulée, d'une prude, d'une fille hypocrite, qui fait semblant de ne pas s'occuper de galanterie, on a dit qu'elle *n'y touchait pas*, le pronom *y* tenant la place du complément sous-entendu :

De quel œil la traîtresse a soutenu ma vue!
De tout ce qu'elle a fait elle n'est point émue;
Et, bien qu'elle me mette à deux doigts du trépas,
On dirait, à la voir, qu'elle *n'y touche pas*.
(Molière, *Ec. des fem.* IV, 1.)

Mon Dieu, sa sœur, vous faites la discrète,
Et vous *n'y touchez pas*, tant vous semblez doucette!
(Idem, *Tart.*, I. sc. 1)

Ceci a naturellement conduit à l'appellation de *sainte n'y touche*, comme on écrivait au XVIe siècle et comme Moisant de Brieux et Cotgrave le faisaient encore au XVIIe.

Or, il est facile de comprendre que, moyennant un léger changement dans l'orthographe et dans la prononciation (car, rigoureusement, on devrait dire *Nitouche* avec un *i* long comme dans *n'y*), cette expression substantive soit devenue *sainte Nitouche*.

—

Le nom de *sainte Nitouche* ayant toujours désigné une personne d'une apparence innocente et douce (c'est du moins ce donnent à penser les derniers vers de Molière cités plus haut), il me semble que beaucoup auront cru, grâce à cette circonstance, que *Nitouche* venait de l'adjectif latin *mitis*, doux, et qu'ils auront substitué en conséquence *mit*, radical de cet adjectif, à *nit*, première syllabe de *Nitouche*.

A mon avis, voilà comment on peut rendre compte d'un changement de *n* en *m* qui, s'il s'était opéré autrement, serait sans analogue dans notre langue.

×

Seconde Question.

*Pourquoi les pharmaciens donnent-ils le nom d'*AXONGE *à la graisse de porc fondue?*

—

Selon Pline (liv. XXVII, p. 273, coll. Nisard), les anciens employaient principalement la graisse de porc à enduire les essieux pour faire tourner plus aisément les roues, et ils lui donnèrent pour cette raison le nom d'*axungia*, formé de *axis*, essieu, et de *ungere*, oindre.

Or, les pharmaciens préférant les vocables tirés du latin à ceux qui viennent du français, comme plus scientifiques, ils appellent *axonge* la graisse de porc fondue et préparée que le vulgaire appelle généralement saindoux.

×

Troisième Question.

Quelle différence d'emploi y a-t-il entre les expressions SUR LA RUE *et* DANS LA RUE?

—

En français, l'expression *sur la rue* a un double emploi : on s'en sert pour signifier *au sujet de la rue*, et on en fait le complément des verbes *donner*, *regarder* et *ouvrir*, en parlant d'une fenêtre ou d'une porte.

Mais hors de là, on dit toujours *dans la rue*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... autant de *fois* mille louis, ou : autant de *milliers* de louis (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 61); — 2°... il ne paraît pas *en avoir* plus de cinquante; — 3° *On a remis* entre les mains (voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 1, p. 2); — 4°... considérablement corrigée avant *d'être* (on ne dit plus *avant que de*); — 5°... le veston, la redingote, *voire* le pantalon gris (on ne met pas de *même* après *voire*); — 6° Mais cela exige-t-il une *couple* de millions (on ne dit *paire* que pour deux choses allant ensemble); — 7°... qu'on aura *laissés* s'accroître sans s'inquiéter de les connaître; — 8°... qu'avec tous les défauts que je *puis* avoir.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Dès lors les bouchers n'eurent plus de crainte, et, bien que plus de cinquante garçons bouchers aient été atteints de boutons charbonneux, aucun ne succomba pendant toute la durée du siége sans même que j'eusse à les voir ni à les saigner.

2° A quoi songez-vous donc, mon ami, en invitant cette veuve décriée, à la religion de laquelle personne ne croit, et qui a pour fille un laideron assez dévergondé?

3° Tous les vendredis, Sainte-Beuve avait pour coutume d'aller communiquer son article manuscrit au directeur du *Constitutionnel*, à qui cet acte de déférence littéraire était on ne peut plus agréable.

4° La réunion de ces délégués formerait un syndicat des bibliothèques populaires auquel il sera soumis les questions d'intérêt général et qui s'occupera des voies et moyens du développement à donner à ces institutions démocratiques.

5° Les toitures de plusieurs maisons ont été enlevées. Les cabines des bains ont été renversées. Le rédacteur en chef de la *Vigie* a manqué périr.

6° M. Bocher est ancien préfet du gouvernement de juillet et régisseur des biens de la famille d'Orléans. Il paraît vingt ans de moins que son âge; jamais Normand ne montra tant de vigueur.

7° C'est assurément, parmi nos jeunes diplomates, l'un de ceux qui a le plus d'avenir. Il a beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup retenu, beaucoup comparé et très-bien observé.

8° Il est bon de rappeler souvent les paroles, les faits et les gestes des chefs bonapartistes; c'est le meilleur moyen de leur empêcher de faire de nouvelles dupes.

9° Puisqu'on a tant fait que de perfectionner la guillotine, ne pourrait-on pas trouver un moyen mécanique qui rejette la tête dans le panier et évite cet affreux transvasement?

10° L'ex-dictateur passe sans doute aux yeux de son parti pour avoir une haute compétence militaire, car il parle de tout, tranche de tout, et fait voter ce qu'il veut par la majorité républicaine.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

—

(*Suite.*)

Noms indéclinables. — Nous avons plusieurs noms dans notre langue qui ont le « plurier » semblable au singulier. Nous disons, par exemple, un *opera*, *deux opera; un pater et un avé, cinq pater et cinq avé; un te-Deum, deux te-Deum*, quoiqu'on dise au pluriel des *factons*, des *dictons; un acacia*, *deux acacia.*

Ménage dit toujours *des impromptu.*

Les noms des lettres de l'alphabet ne se déclinent point, et cela, à l'imitation de ceux des lettres grecques et latines.

S'il faut dire sel armoniac, *ou* ammoniac. — D'après l'étymologie, il faudrait dire *ammoniac*, ce mot ayant été fait d'*ammoniacum;* mais l'usage veut qu'on dise *armoniac*, et les Italiens disent de même *armoniaco.*

S'il faut dire arbaleste, *ou* arbalestre. — Les Latins ont dit *arcubalista* et *arcubalistra;* du prémier nous avons fait *arbaleste*, et du second *arbalestre.* Mais aujourd'hui (1672), quoique nous disions *arbalestrier*, nous disons *arbaleste;* ainsi le veut l'usage.

S'il faut dire protocole, *ou* protecole; protonotaire, *ou* protenotaire. — L'étymologie voudrait *protocole*, *protonotaire;* mais ces trois *o* de suite sont désagréables à prononcer, et l'on dit *protecole*, *protenotaire.*

S'il faut dire le chaignon, *ou* le chignon du cou. — On devrait dire le *chainon du cou*, ce mot ayant été fait de *catena;* mais, malgré cette raison, il faut dire le *chignon du cou*, car l'usage le veut ainsi.

S'il faut dire Cypre, *ou* Chypre. — Vaugelas veut qu'on dise *l'isle de Chypre* et *de la poudre de Chypre.* Ménage n'est pas de son avis à l'égard de l'île; on trouve partout *l'isle de Cypre.* Quant à la poudre, il accepte *Chypre* puisque c'est ainsi que parlent les dames : d'après lui, il convient de dire *l'isle de Cypre* et *de la poudre de Chypre.*

Le son eu *changé en* u *dans les dérivés.* — Quoiqu'on dise *heur*, *bon-heur*, *malheur*, *valeur*, il faut dire, en se conformant à l'usage, *hureux*, *bien-hureux*, *malhureux*, *valureux.*

Distinction entre fleuve *et* rivière. — Le mot *rivière* se dit des grands et des petits cours d'eau; *fleuve* ne se dit que des grands.

S'il faut dire trouver, *ou* treuver. — Sans comparaison, comme l'a décidé Vaugelas, *trouver* est le meilleur; mais vu l'emploi qui est fait de *treuver*, on ne peut pas dire que ce dernier ne se dise plus.

S'il faut dire pomme de cas-pendu, *ou de* court-pendu. — On doit dire pomme de *capendu*, quoiqu'on trouve dans Nicot, *carpendu*, et que les auteurs de l'*Abrégé des bons fruits* aient dit *courpendu.*

S'il faut dire carmes deschaux, *ou* carmes deschaussez. — Nos anciens disaient *carmes deschaux;* mais

aujourd'hui (1672), pour bien s'exprimer, il faut dire *carmes deschaussez.*

S'il faut dire il survécut, *ou* il survesquit. — L'usage est partagé entre ces deux formes; mais d'Ablancourt disant toujours *survesquit*, il est bon de suivre ce grand maître.

S'il faut dire bienfaiteur, *ou* bienfaicteur, bienfacteur. — Vaugelas veut qu'on dise *bienfaiteur;* mais *bienfaicteur* est plus en usage aujourd'hui, et il y a longtemps qu'on parle de la sorte. Quant à *bienfacteur*, il n'est plus usité que par les curés, qui disent dans leurs prônes : *Priez Dieu pour les bienfacteurs de cette Eglise* (1672).

Différence entre cadeau *et* banquet.— Le mot *cadeau*, dans la signification de grand repas, est plutôt de la Ville que de la Cour. On dit à la Cour *donner un grand repas*, *donner une feste*. C'est donc ainsi qu'il faut dire pour bien parler. Le terme *banquet* n'est plus du même usage; on ne s'en sert plus que dans le langage religieux, le *banquet des élus*, ainsi que dans le *banquet des Sept Sages*, le *banquet de Platon*.

Emploi de coterie *et de* société. — Le premier est un mot bourgeois; les honnêtes gens disent *société*.

Prononciation de ch. — Au temps de Ménage, ces lettres se prononçaient *ch* dans *Achéron*, *Chio*, *Ezéchiel; k* dans *alchimie*, *Archélaüs*, *chélidoine*, *Eschyle*, *Melchisédec*, *trochée;* et *s* dans le mot *chirurgien*. — Les Chartreux prononçaient à la française le *ch* de tous les mots latins.

S'il faut dire tuer, *ou* éteindre un flambeau. — Malherbe a dit *tuer un flambeau*; mais cette expression est devenue si commune qu'elle a perdu sa noblesse. Il faut dire, en prose comme en vers, *éteindre un flambeau*, manière dont on parle à Paris.

S'il faut dire Norvégue, *ou* Norvége. — Il faut dire la *Norvégue*, comme disent nos gens de mer, quoiqu'on écrive la *Norvége*.

Si l'on doit dire bignet, *ou* beignet. — Les Parisiens disent ordinairement *beignet;* mais on dit *bignet* dans les provinces.

Sur l'emploi de Monsieur *et de* Madame *dans les lettres*. — Vaugelas a dit que rien ne blesse davantage l'œil et l'oreille que de voir une lettre qui, après *Monsieur* ou *Madame*, comme encore par l'un ou par l'autre. Ménage n'est pas du même avis; selon lui, c'est être dégoûté plutôt que délicat, de ne pouvoir souffrir ces petites négligences: les lettres sont l'image de la conversation, et, dans la conversation, on ne fait point de difficulté d'employer ces mots à la suite l'un de l'autre.

S'il faut dire monstreux, *ou* monstrueux. — Plusieurs personnes non-seulement de la Ville, mais de la Cour, disent *monstreux*, et quelques-uns de nos grammairiens soutiennent que c'est ainsi qu'il faut parler, puisqu'on dit *nombreux*, *ténébreux*, *malencontreux*, etc. Ils se trompent; le grand usage est pour *monstrueux*, conformément à l'italien *monstruoso* et au latin *monstruosus*, qui se trouve dans certains auteurs.

S'il faut dire jouer au pallemail, *ou* jouer au mail. — Quelques antiquaires disent encore (1672) *jouer au pallemail*. C'est très-mal parler; il faut dire *jouer au mail*.

De la prononciation de certains e. — Il faut dire *empereur* et non *empéreur*, *defaut* et non *défaut; Breda* et non *Bréda; acquerir*, *acquereur* et non *acquérir*, *acquéreur;* de l'*eau benite*, et non de l'*eau bénite*. L'usage est partagé entre *premier* et *prémier; premiérement* et *prémiérement*; mais Ménage est de l'avis de ceux qui disent *prémier*, *prémiérement*.

Prononciation de la finale esse. — Elle est longue dans le mot *abbesse*, et le long de la Loire, on la prononce longue aussi dans *messe*, *maîtresse*, *princesse*, *duchesse*, *comtesse*, ce qui est une prononciation très-désagréable.

De certains noms propres qui s'emploient au singulier et au pluriel. — Vaugelas a fort bien décidé qu'il fallait dire *la Flandre* et non *les Flandres*; mais Ménage n'est pas de son avis quand il ajoute qu'il faut dire *en Flandres* et non pas *en Flandre*. On doit dire, au contraire, *en Flandre* et non pas *en Flandres*. Les écrivains latins ont dit indifféremment *Hispania* et *Hispaniæ*, *Gallia* ou *Galliæ*, et de là vient que nos vieux Gaulois ont dit aussi indifféremment *l'Espagne* et *les Espagnes*, *la Gaule* et *les Gaules*. Ils ont dit *en Flandres* avec d'autant plus de raison qu'il y a trois Flandres : la flamingante, l'impériale et la française. Mais comme le mot de *Flandre* comprend aujourd'hui ces trois Flandres, on ne dit plus *en Flandres*, mais *en Flandre*.

Nous écrivons ordinairement *Athénes*, *Thébes*, *Mycénes*, et c'est ainsi qu'il faut toujours écrire en prose; mais en vers, on peut fort bien supprimer l'*s*.

Au sujet de l's finale de quelques noms d'hommes. — D'après Vaugelas, on peut écrire *Philippe* et *Philippes* indifféremment; mais il faut toujours écrire *Charles*, *Jacques* et *Jules*. Ménage n'est pas de son avis; il croit qu'on peut aussi bien écrire *Charle*, *Jaque* que *Philippe*, et cela, particulièrement en vers.

Orthographe de l'adjectif dans la phrase: Avecque toute l'estime et toute la passion possible. — Ceux qui blâment cette expression, dit Ménage, et qui voudraient qu'on y écrivît *possibles* parce que deux substantifs singuliers régissent le pluriel, ne savent pas ce que c'est que la Grammaire. Tous les auteurs sont pleins de semblables licences.

S'il faut dire à nage, *ou* à la nage. — Les deux sont usités, mais *à nage* est le meilleur.

Prononciation de eu *dans quelques mots*. — Les mots *meure*, *meurier*, *saumeur*, *seur*, *preude* doivent se prononcer *mure*, *murier*, *saumur*, *sûr*, *prude;* et ceux qui se piquent de bien orthographier les écrivent par *u*.

S'il faut dire revencher, *ou* revenger. — L'usage est pour *revencher*, quoique l'analogie demande *revenger*.

Choix entre enfin *et* ala-fin. — Quand il s'agit d'exprimer le sens *après tout*, *enfin* vaut certainement mieux qu'*ala-fin*, et c'est ainsi que Ménage voudrait toujours dire en prose. Mais en poésie, il ne ferait pas difficulté de dire *ala-fin*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Ménages militaires (1re série). **La femme du capitaine Aubépin**; par Claire de Chandeneux. 2e édition. In-18 jésus, 245 p. Paris, lib. Plon et Cie. 2 fr. 50.

Grammaire française; par un préfet d'études. 3e édition. In-18 jésus, VI-616 p. Poitiers, lib. Oudin frères.

Œuvres complètes d'Alfred de Musset. Comédies et proverbes. Lorenzaccio. Le Chandelier. Il ne faut jurer de rien. Petit in-12, 411 p. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Les Anglais chez eux, suivi de Hogarth et ses amis, ou Londres au siècle passé; par Francis Wey. Nouvelle édition. In-18 jésus, 404 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Nouvelle grammaire française; par A. Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique. Cours élémentaire. In-18 jésus, X-144 p. Paris, lib. Garnier frères. 1 fr.

Les Vendéens, poëmes; par Emile Grimaud. 3e édition, avec 35 eaux-fortes par Octave de Rochebrune. In-4°, XI-246 p. Paris, lib. Lemerre.

L'Amérique devant l'Europe, principes et intérêts; par le comte Agénor de Gasparin. Nouvelle édition. In-18 jésus, VIII-556 p. Paris, lib. Calman Lévy. 1 fr. 25.

Contes et nouvelles; par Jules Janin. T. I. In-18 jésus, 323 p. et grav. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr. 50.

De la seconde éducation des filles; par Alfred Nettement. 2e édition. In-12, XIII-432 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Les Prussiens en Allemagne, suite du Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. 24e édition. In-18 jésus, 520 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Du Bon langage et des termes et locutions vicieuses à éviter; par Mme la comtesse Drobojowska, née Symon de Latreiche. 5e édition. In-12, 288 p. Paris, lib. Sarlit.

Etude sur Blaise Pascal; par A. Vinet. 3e édition. In-18 jésus, VII-357 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

POÈMES ET FANTAISIES (1867-1873). — Claudine. — Que sais-je? — L'Espoir en l'homme. — Prométhée. — La Légende d'Urfé. — Sonnets. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 3 francs.

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Paris, *P. Ducroq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix : 3 francs 50 c.

LES NEVEUX DU PAPE. — JOANNIS. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 4 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — HOMMES DE GUERRE. — Première série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — KLÉBER, DESAIX, HOCHE, MARCEAU, DAUMESNIL. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

HISTOIRE DE LA BASTILLE DEPUIS SA FONDATION (1374) jusqu'à sa destruction (1789). — Ses prisonniers, ses gouverneurs, ses archives; Détails des tortures et supplices usités envers les prisonniers; Révélations sur le régime intérieur de la Bastille; Aventures dramatiques, lugubres, scandaleuses; Evasions; Archives de la police. — Par A. ARNOULD, ALBOIZE et AUGUSTE MAQUET. — Paris, *Victor Brunel*, éditeur, 3, rue de l'Abbaye, ancien palais Abbatial. — Prix : 10 francs.

LE ROMAN D'UNE JEUNE FILLE (1770-1794). — Par ERNEST DAUDET. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

JEAN ET PASCAL. — Par JULIETTE LAMBER. — Bibliothèque comtemporaine. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber, et 15, boulevard des Italiens (librairie Nouvelle). — Prix : 3 fr. 50.

LES SAULX-TAVANES — Etudes sur l'ancienne Société française, lettres et documents inédits — Par L. PINGAUD, professeur à la Faculté des lettres de Besançon — Paris, librairie *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 6 fr.

A COUPS DE FUSIL. — Par QUATRELLES. — 2e édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LE CAMARADE DE VOYAGE. — Par ANDERSEN. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. — Prix : 3 fr.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique et précédés d'une Introduction sur l'origine de notre langue. — Par G. BOVIER-LAPIERRE, an-

cien professeur à l'École normale de Cluny, officier de l'Instruction publique. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — A Paris, chez *Delagrave et Cie*, rue des Ecoles. — 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

HISTOIRE DE LA FLORIDE FRANÇAISE. — Par Paul Gaffarel, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56. — Prix : 6 fr.

LA VIERGE DES GLACIERS. — Par Andersen. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères et Palais-Royal, 215. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — NAVIGATEURS. — Par MM. Edouard Goepp et Émile L. Cordier. — Ouvrage accompagné de deux magnifiques cartes imprimées en couleur. — Bougainville, La Pérouse, Dentrecasteaux, Dumont d'Urville. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 fr.

A TRAVERS LES MOTS. — Par Charles Rozan. — Un joli volume format anglais de 450 pages, imprimé par J. Claye. — Comprenant les Etoffes, les Académies, les Cartes et les Echecs, les Devinettes, la Barbe, les Danses, le Calendrier, les Pierres précieuses, les Meubles, les Petits meubles, les Titres de noblesse, les Petits poèmes, et donnant l'étymologie de plus de 900 mots. — Prix, broché : 3 fr. 50.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le dix-septième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

La Société des études historiques a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1.000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

L'Académie de La Rochelle (section littéraire) vient d'ouvrir un concours de fables dont le prix — une médaille d'argent — sera décerné en séance publique, dans le courant de décembre prochain. — Des médailles de bronze pourront en outre être accordées, s'il y a lieu. Toute pièce non inédite ou dont l'auteur se sera fait connaître sera exclue du Concours. — Chaque envoi portera une devise qui devra être reproduite à l'intérieur d'un billet cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Le Concours sera clos le 1er octobre 1876, dernier terme auquel les poëmes devront être remis au secrétaire-général de l'Académie, rue Dupaty, 29, à La Rochelle.

Le Tournoi poétique, littéraire et scientifique, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien — Concours poétiques et littéraires (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements : un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

La Société nationale d'éducation de Lyon destine pour 1876 un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'Instituteur primaire avec les parents de ses élèves?* — Le prix sera décerné dans la séance publique de 1877, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

SOUSCRIPTION

POUR

LA RÉIMPRESSION DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE CE JOURNAL.

Les *cinq premières années* de la collection du Courrier de Vaugelas se trouvant presque complétement épuisées (il ne reste plus que quelques exemplaires de la 4e et de la 5e), une souscription dont voici les conditions est ouverte pour les faire réimprimer :

1° L'original sera reproduit intégralement dans ses parties essentielles, avec le même nombre de pages et sous un format identique;

2° La réimpression se fera de manière à fournir une *année* tous les deux mois;

3° Le prix de chaque *année* (brochée) sera de 6 fr. comme celui de l'abonnement au journal;

4° Les *années* seront expédiées franco aux souscripteurs à fur et mesure de leur réimpression;

5° Chaque *année* sera payable aussitôt après qu'elle aura été reçue;

6° Tout souscripteur qui a déjà une partie de ces *cinq années* devra désigner celles auxquelles s'appliquera sa souscription;

7° La réimpression commencera dès que 300 adhésions auront été envoyées au Rédacteur.

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le Rotrou.

7e Année — N° 9. — 1er Octobre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

IMPORTANT.

Le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* prie ceux d'entre ses abonnés qui désirent se procurer la collection complète de ce journal de vouloir bien lire, au bas de la dernière page, les conditions d'une souscription qui lui permettrait de faire promptement réimprimer les *cinq premières années*.

SOMMAIRE.

Communications sur la correction d'une phrase, sur *Cela fera du bruit dans Landernau*, sur *Tuer le mandarin* et sur l'orthographe de *Saducéen ;* — Origine de *A d'autres, denicheur de merles!* — Pourquoi dire *Dévergondé* quand on dit *Vergogne ;* — Pourquoi *Crier sur les toits* et non *Crier pardessus les toits ;* — S'il faut préférer *Lexiologie* à *Lexilogie*, ou réciproquement. || Origine de l'expression *Être né coiffé ;* — Si *Tant qu'à* peut se dire pour *Quant à*. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Gilles Ménage*. — Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Souscription pour la réimpression des *cinq premières années* de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

M. Louis Blum, rabbin de Clermont-Ferrand, que j'ai l'honneur de compter au nombre de mes abonnés, m'adresse de Vichy, par carte postale, quelques mots où se trouve ce qui suit :

Phrase à corriger trouvée dans le *Courrier de Vaugelas*, numéro 7, page 52 :

« L'expression *grâce à* signifiant *par le fait de.... elle* s'emploie... »

Il faut supprimer le pronom quand la phrase commence par un participe.

Ce correspondant commet ici une double erreur; l'une, relative au principe de construction qu'il énonce, l'autre, relative à la faute qu'il a cru trouver dans ma phrase.

Erreur concernant le principe énoncé. — Voici des phrases commençant par un participe présent (car c'est évidemment de celui-là que M. Louis Blum a entendu parler), et dans lesquelles personne assurément ne s'aviserait de supprimer le pronom devant le verbe principal :

Et l'*appuyant* au poêle de manière à le placer dans son meilleur jour, *il* s'est remis à tremper ses croûtes.

(E. Souvestre, *Un phil.*)

Ainsi, *mettant* largement en pratique l'oubli des injures, *il* augmentait le chiffre des secours à mesure que l'accusée s'en montrait plus digne.

(*Opinion nationale.*)

S'*aidant* du texte grec d'Hérodote et le complétant avec la version phénicienne du périple d'Hannon, *il* est parvenu à retrouver des lacs, etc.

(L. Reybaud, *Jérôme Paturot*.)

Erreur concernant la correction indiquée. — Dans notre langue, lorsqu'une proposition énonce la cause, le motif d'une action, on peut employer deux formes pour cette proposition : ou la faire commencer par *attendu que*, *parce que*, *vu que* suivi d'un verbe à un mode personnel, ou supprimer la conjonction et remplacer le mode personnel du verbe par le participe présent; ainsi au lieu de dire :

Attendu que je lis pour m'éclairer, je lis en philosophe.

De plus, *attendu que les soldats n'avaient point de paie*, on ne pouvait les retenir plus longtemps dans une place.

J'employai quinze jours à me rendre à Lirias, *attendu que rien ne m'obligeait d'y aller à grandes journées.*

Attendu que Lucinius se doutait de l'imposture, il fit mettre à la torture le prophète de ce nouveau Jupiter.

les auteurs dont les noms suivent ont dit :

Lisant pour m'éclairer, je lis en philosophe.

(François de Neufchâteau.)

De plus, *les soldats n'ayant point de paie*, on ne pouvait les retenir plus longtemps dans une place.

(Montesquieu.)

J'employai quinze jours à me rendre à Lirias, *rien ne m'obligeant d'y aller à grandes journées.*

(Lesage, *Gil Blas.*)

Lucinius se doutant de l'imposture, il fit mettre à la torture le prophète de ce nouveau Jupiter.

(Fontenelle.)

Or, voulant dire que « attendu que l'expression *grâce à* signifie *par le fait de, par l'action de, par le secours de*, elle s'emploie aussi bien devant un substantif exprimant une mauvaise chose... », j'ai dû, usant comme c'était mon droit de la tournure « l'expression *grâce à* signifiant *par le fait de...* », ne rien changer à l'autre partie de la phrase, c'est-à-dire y conserver le pronom *elle*, que mon contradicteur pense devoir en être supprimé.

Cette importante question syntaxique a déjà été traitée, et d'une manière plus étendue, dans la 2e année du *Courrier de Vaugelas*, page 84.

II.

Dans une lettre que m'adresse M. Th. Malgrange, juge de paix à Joigny (Yonne), se trouve l'observation suivante concernant *Cela fera du bruit dans Landerneau*, dont j'ai donné l'origine dans ma 4e année. p. 92 :

Votre étymologie n'est pas d'accord avec la légende populaire et la plus répandue en Bretagne. C'est, selon cette légende, un charivari donné dans cette jolie ville des tanneries (on n'y tanne pas que le cuir des bêtes mortes, paraît-il) de la vieille Armorique, à toute veuve qui convole.

Je viens de relire attentivement les *Héritiers* d'Alexandre Duval; et, comme il n'y est fait nulle part allusion à un mariage de veuve, je crois pouvoir en conclure que c'est bien cette pièce, à laquelle, selon l'auteur, le public a ri pendant « vingt-cinq ans » au Théâtre-Français, qui a introduit dans notre langue l'expression familière *Cela fera du bruit dans Landerneau*, expression qui se trouve mot pour mot vers le milieu de la dernière scène.

III.

Est-ce réellement J.-J. Rousseau qui est l'auteur de l'expression *tuer le mandarin?* Voici une lettre qui tend à faire croire le contraire :

Paris, le 5 août 1876.

Monsieur,

Votre numéro du 15 juin, que je trouve chez moi au retour d'un voyage, revient sur la fameuse expression *Tuer le mandarin*, que vous attribuez à J. J. Rousseau sur la foi de Balzac.

Je n'ai pas sous les yeux le numéro de la troisième année du *Courrier de Vaugelas* dans lequel vous citez la phrase de J.-J. Rousseau; mais voici ce que je lis dans le *Génie du christianisme*, tome Ier, 1re partie, livre 6, chap. 2 :

« Je m'interroge; je me fais cette question : « Si tu « pouvais, par un seul désir, tuer un homme à la Chine « et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction « surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-« tu à former ce désir » ?

Le simple Chinois de Châteaubriand n'est-il qu'une réminiscence du mandarin de Jean-Jacques ou bien a-t-on un peu à la légère attribué à Rousseau le Chinois de l'auteur d'Atala, en lui donnant un grade pour rendre le mot plus piquant? Je vous laisse le soin d'éclaircir la chose, Monsieur le Rédacteur; mais l'essentiel serait d'acquérir la certitude que la phrase du mandarin se trouve ou ne se trouve pas dans les écrits du philosophe de Genève. Je suis presque convaincu qu'on l'y chercherait en vain.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

RESTOUBLE.

Aidé d'une table très-détaillée des *Œuvres complètes* du célèbre écrivain, j'ai passé vainement, à la vérité, un certain nombre d'heures à chercher la phrase en question aux endroits qui me semblaient les plus propres à la contenir.

Mais voici celle que Louis Protat a mise, en l'attribuant à Rousseau, comme épigraphe à sa chanson intitulée *Tuons le mandarin :*

« S'il suffisait, pour devenir le riche héritier d'un homme qu'on n'aurait jamais vu, dont on n'aurait jamais entendu parler, et qui habiterait le fin fond de la Chine, de pousser un bouton pour le faire mourir, qui de nous ne pousserait ce bouton et ne tuerait pas le mandarin? ».

Or, les lignes citées de Châteaubriand me paraissant être une sorte d'abrégé de celles-ci, d'où les expressions familières auraient été retranchées (*fin fond*, par exemple, que n'admet guère le style pompeux de l'auteur d'*Atala*), je reste toujours fort enclin à croire que l'assertion de Balzac, dans *le Père Goriot*, est digne de toute confiance.

IV.

Au sujet de l'orthographe de *Saducéen*, dont il est question dans le n° 5 de la présente année, j'ai reçu la communication suivante :

Bourges, le 9 août 1876.

Monsieur,

Je suis d'avis qu'on doit écrire *Sadducéen*, car on doit écrire également *Saddok*, et non pas *Sadok*.

En effet, *Saddok*, nom propre, existe en arabe et en hébreu; dans les deux langues, il est le participe présent du verbe *saddeuk*, croire, et signifie « croyant, sincère, loyal ».

En français, le nom *Sidi Saddok* serait, par exemple, le masculin de Sainte Foy.

Colonel DE L'ESPÉE,
Sous-chef d'état-major général du 8e corps,
Abonné du *Courrier de Vaugelas*.

Il est évident qu'étant donnée l'étymologie ci-dessus, on devrait, comme le veut le savant colonel De l'Espée, écrire *Saddok*. Mais on ne le fait pas, paraît-il, car je trouve *Sadok* dans tous nos livres. Or, s'il en est ainsi, pourquoi ne pas accepter *Saducéen*, avec un seul *d*? Cette orthographe n'est pas plus fautive que celle qui admet *bonhomie*, avec une seule *m*, lorsqu'il y en a deux dans *bon homme*, son primitif.

×

Première Question.

Auriez-vous la complaisance de me dire dans quel cas on peut employer l'expression A D'AUTRES, DÉNICHEUR DE MERLES! *et quelle est l'origine de cette expression, qu'il n'est pas rare d'entendre dans la conversation?*

—

Cette expression a pour origine l'anecdote suivante, qui se trouve dans les *Lettres nouvelles* de Boursault (tome II, p. 153, 2e édition), et au texte de laquelle je fais à peine quelques changements.

Un jeune manant de vingt-deux ou de vingt-trois ans, natif d'Autricourt (diocèse de Langres), s'étant accusé à confesse d'avoir rompu la haie de son voisin,

pour aller reconnaître un nid de merles, le confesseur lui demanda si les merles étaient pris. Non, lui répondit-il ; je ne les trouve pas assez forts, et je les laisse grossir jusqu'à samedi soir, où je les irai dénicher pour les fricasser le lendemain. Le curé, plus habile que lui, alla le samedi matin les dénicher lui-même. L'autre ayant trouvé le soir la place vide, ne douta point de la supercherie du curé, mais il ne lui en osa rien dire. Un jubilé l'ayant obligé de retourner à confesse trois ou quatre mois après, il s'accusa d'aimer une jeune paysanne extrêmement jolie, et d'en être assez aimé pour obtenir ses faveurs. Quel âge a-t-elle? dit le curé. Dix-sept ou dix-huit ans, lui répondit le pénitent. Belle? ajouta l'autre. La plus jolie de tout le village, vous dis-je. Et dans quelle rue demeure-t-elle? demanda promptement le confesseur. *A d'autres, dénicheur de merles!* lui répliqua le manant : *je ne me laisse pas attraper deux fois.*

La fin de cette anecdote apprend l'usage qu'il faut faire de *A d'autres, dénicheur de merles!* Cette expression proverbiale se dit à quelqu'un qui croit nous avoir trompés à notre insu, pour lui donner à entendre qu'on n'ignore pas ce qu'il a fait, et qu'on ne veut pas être de nouveau sa dupe.

—

Avant de raconter l'historiette ci-dessus à « Monseigneur l'evesque et duc de Langres, pair de France », Boursault le prévient que le fait qu'elle relate arriva au temps de « Monsieur Zamet », évêque de la même ville. Or, ce dernier prélat, qui était né en 1615, ne fut certainement pas évêque avant 30 ans (âge prescrit par les anciens canons), ce qui donne 1645 pour la date la plus reculée à laquelle puissent remonter ladite historiette et, partant, le proverbe que nous lui devons.

×

Seconde Question.

Pourquoi VERGOGNE *a-t-il pour correspondant l'adjectif* DÉVERGONDÉ, *et non* DÉVERGOGNÉ, *qui serait, il me semble, bien plus naturellement formé?*

—

Le substantif latin *verecundia*, honte, a fourni à notre langue des dérivés qui, presque tous, ont eu une double forme; les uns ont été faits par le changement de *cund* en *gogn*, et les autres, par celui de *cund* en *gond*.

Le premier groupe renfermait les mots *vergogne*, *vergogneux*, *vergogner*, *desvergogné*, dont voici des exemples :

Quand Nicolas Cliffort se vit argué et pointé si avant, si fut tout *vergogneux* et honteux.

(Froissart, II, II, 84.)

Ce beau poil d'or, et ce beau chef encore
De leurs beautés font *vergoigner* l'aurore,
Quand plus crineuse elle embellit le ciel.

(*Amours de Ronsard*, IIIe sonnet.)

Aubigné fut si *desvergongné* que, le roy luy faisant une honneste reception à Senlis, et luy ayant demandé familierement ce qu'il disoit de ce coup de cousteau que Jean Chastel luy avoit donné dans la levre, ce rustre respondit...

(D'Aubigné, *Confess.*, II, 7.)

Le second groupe se composait de *vergondeux*, que donne M. Littré (étymologie de *vergogneux*) ; de *vergondément*, qui se trouve dans Palsgrave; de *vergonder*, *desvergonder*, *se desvergonder*, que l'on rencontre :

1° Dans le *Roman de Garin le Loherain*, où on lit (I, p. 104, éd. Paris, 1833) :

Demain verront maint Turc debareté
Et maint tirant honnir et *vergonder*
Si Diex le vuet sofrir et endurer.

2° Dans Froissart (III, p. 151, éd. de La Haye, 1559), où l'on trouve ces lignes, relatives au combat à outrance entre Jean de Carouges et Jacques Legris :

Mais, au departement du Chevalier, la Dame luy dit, tout en plourant, en telle maniere, Jacquet, Jacquet, vous n'avez pas bien fait de m'avoir *vergondée ;* mais le blasme n'en demourra jà sur moy fors que sus vous.

3° Dans Benserade, qui a dit (rondeau intitulé *Hermaphrodite*) :

S'il est moins qu'homme au froid dont il abonde,
Plus qu'une femme elle se *devergonde.*

Or, grâce aux caprices de l'usage, tous ces dérivés ont disparu, excepté *vergogne*, qui appartient au premier groupe, *dévergondage* et *se dévergonder*, qui appartiennent au second.

Et voilà pourquoi, tout en disant *vergogne*, nous lui donnons pour dérivé *dévergondé*, et non *dévergogné*, que réclame la logique.

—

Par le changement de *v* en *b*, très-commun dans les pays qui avoisinent l'Espagne, dans celui de Castres, par exemple, la plupart des mots simples du premier des groupes indiqués plus haut ont donné en quelque sorte un troisième groupe, dont les termes sont restés comme désignations de personnes. Ainsi, les noms propres suivants, trouvés dans l'*Almanach Bottin*, n'ont pas une autre origine :

Bergon	Bergogne
Bergognant	Bergonier
Bergougne	Bergounious
Bergounioux	Bergougnan.

×

Troisième Question.

Dans votre numéro 7, *vous corrigez une phrase qui renferme cette partie : « Voilà ce que* CLAMENT PAR-DESSUS LES TOITS » *en changeant cette partie en* « CRIENT SUR LES TOITS ». *Vous avez déjà indiqué la même correction; mais je ne m'en suis jamais bien rendu compte. Auriez-vous l'obligeance de m'expliquer pourquoi vous substituez* SUR LES TOITS *à* PAR-DESSUS LES TOITS?

—

Les grands édifices de la Judée étaient couverts d'une plate-forme ou terrasse, sur laquelle on avait la liberté de monter, et du haut de laquelle on haranguait quelquefois le peuple. De sorte que, pour dire annoncer une chose hautement, publiquement, l'Ecriture dit souvent la prêcher, la publier sur les toits, comme dans ce passage de saint Luc (ch. XII) :

2. Mais il n'y a rien de caché qui ne doive pas être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

3. Car ce que vous avez dit dans l'obscurité se publiera

dans la lumière, et ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres *sera prêché sur les toits.*

Or, d'après cette origine de l'expression, il est manifeste qu'il faut dire *sur les toits*, et non *par-dessus les toits*, faute que j'ai, en effet, corrigée déjà plusieurs fois, comme vous le dites.

—

Quant à *clamer*, je l'ai remplacé par *crier*, parce que ce mot, qui se disait autrefois pour signifier appeler en justice, a été complètement rejeté de la langue quoique tous ses composés y aient été maintenus.

×

Quatrième Question.

Le Dictionnaire de Littré contient les deux termes LEXILOGIE *et* LEXIOLOGIE *pour désigner la partie de la science des mots, considérés dans leurs éléments de formation, et la préférence semble y être donnée à* LEXIOLOGIE. *Quelle raison peut déterminer en faveur de cette dernière expression plutôt qu'en faveur de l'autre?*

—

Il s'agissait ici de faire un composé signifiant *science des mots*, avec deux vocables empruntés à la langue grecque; ou, pour m'exprimer avec plus de précision, de combiner λεξεως, génitif de λεξις, mot, avec λογος, discours.

Or, attendu qu'en composition, nous traduisons généralement par *io* la syllabe que certains noms grecs ont de plus au génitif qu'au nominatif, (de ιχθυς, υος; φυσις, εως; μυς, μυος, etc., nous avons fait ichth*yo*logie, phys*io*logie, m*yo*logie, etc.), il est évidemment plus rationnel d'admettre *lexiologie*, pour le néologisme formé de λεξεως et de λογος, que d'admettre *lexilogie*.

Telle est, je crois, la raison pour laquelle M. Littré semble préférer le premier de ces composés au second, qui friserait au moins le barbarisme s'il n'en était pas un tout-à-fait.

ÉTRANGER

Première Question.

*Je lirais avec beaucoup de plaisir dans votre journal pourquoi vous dites de quelqu'un qui a du bonheur dans ses entreprises, qu'*IL EST NÉ COIFFÉ. *Veuillez recevoir d'avance mes remercîments pour cette explication.*

—

Outre les tuniques ordinaires qui entourent l'enfant dans le sein de sa mère, il s'en trouve quelquefois une qui lui couvre la tête en forme de casque ou de capuchon, et cela, si étroitement et si fortement qu'il ne peut la rompre en sortant, et qu'il vient au monde coiffé.

Les Romains tirèrent des conséquences superstitieuses de ce fait : puisque la nature s'occupe de cet enfant, disaient-ils, et qu'elle prend soin de lui tenir la tête chaude, c'est que, certainement, elle a des vues particulières sur lui, et qu'elle lui réserve un avenir heureux.

Or, sans croire à la vertu de la coiffe comme les Romains (leurs avocats en achetaient chèrement des lambeaux qu'ils portaient sur eux afin que les juges ne pussent résister à leurs plaidoiries) et comme les premiers chrétiens (pour accroître l'efficacité de cette prétendue amulette, ils la faisaient bénir par le prêtre sur l'autel pendant qu'il célébrait la messe), nous n'en disons pas moins encore, en parlant de quelqu'un que le bonheur semble toujours accompagner, qui est heureux dans tout ce qu'il entreprend, qu'*il est né coiffé.*

—

Dans une note de son *Histoire philosophique des empereurs romains*, Toulotte s'exprime ainsi qu'il suit en parlant de la naissance du fils de Macrin :

Les devins prédirent les plus hautes destinées pour le fils de Macrin, qu'on disait né avec une coiffe en forme de diadème...

Comme l'empereur dont il s'agit régna de 217 à 218, on peut présumer, non trop témérairement, je pense, que l'expression *être né coiffé* repose sur une croyance bien antérieure au 3e siècle de notre ère.

×

Seconde Question.

Est-ce que TANT QU'A, *suivi d'un pronom ou d'un substantif, comme, par exemple, dans cette phrase :* « TANT QU'A LUI, *je ne sais ce qu'il fera* » *est, une expression bien française et pouvant se dire au lieu de* QUANT A?

—

L'expression *tant qu'à* pour *quant à* s'est certainement employée autrefois, car en voici un exemple :

Or nous tairons nous de parler de lui *tant qu'à present* et des Anglois, et retournerons aux Escots.

(Froissart, I, I, 46.)

Mais je ne la crois pas bonne, quoiqu'elle se dise encore souvent, et je vais vous alléguer les raisons qui me la font rejeter.

D'abord, je ne l'ai trouvée dans aucun dictionnaire français, tant ancien que moderne.

Ensuite, cette expression me semble une corruption populaire de *quant à*, corruption que j'explique comme il suit :

Parmi les personnes ignorantes, il y a une grande tendance à changer la consonne *t* en *k*, et réciproquement, dans la prononciation; elles disent volontiers, par exemple, *tabakère*, *makère*, *méker*, au lieu de *tabatière*, *matière*, *métier*, et tout le monde sait qu'il n'est nullement rare, même à Paris, de leur entendre dire le *cintième* pour le *cinquième*.

Or, ce fait connu, rien d'impossible à ce que, dans la bouche de telles gens :

Quant à lui, etc.,

se soit transformé en

*Tant qu'*à lui, etc.,

expression où l'initiale *qu* de *quant* a naturellement fait un mot à elle seule à cause de l'habitude qu'a l'oreille d'entendre souvent un *que* après *tant*.

—

Une telle permutation de consonnes dans un même mot n'est pas un fait unique en français ; d'après Génin (*Variat.* p. 360), l'adverbe *rudement*, signifiant beaucoup, très, fort, ne serait autre que *durement*, qui s'est employé dans ce sens pendant tout le moyen âge, et qui aurait subi plus tard une transformation analogue à celle dont je viens de parler.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... *eussent été* atteints de boutons charbonneux ; — 2° .. pour fille *une* laideron assez *devergondée* (le nom *laideron* est féminin quoi qu'ayant une terminaison masculine) ; — 3° était *excessivement* agréable (voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84) ; — 4°... auquel *seraient soumises* les questions d'intérêt général (voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 1, p. 2) ; — 5°... a manqué *de* périr (après *faillir*, synonyme de *manquer*, on ne met pas *de* devant l'infinitif, mais il le faut après *manquer*) ; — 6° Il paraît *avoir* vingt ans de moins (le verbe *paraître* veut un verbe pour régime, et non un substantif) ; — 7°... l'un de ceux qui *ont* le plus d'avenir (il y en a plusieurs qui ont de l'avenir, et il est l'un d'eux) ; — 8°... le meilleur moyen de *les* empêcher de faire ; — 9°... un moyen mécanique qui *rejetât* la tête ... et *évitât* cet affreux transvasement ; — 10°... il parle de tout, tranche *sur* tout.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° C'est sur la table d'un excellent homme de ma connaissance que j'ai revu, cette année, la délicate et chère crustacée [l'huître] qu'on a si justement nommée : la truffe de la mer.

2° C'est admirablement raisonné, approuva Ricard, qui paraissait enchanté de la tournure qu'avait prise la conversation.

3° Et les avocats plaideront publiquement cette affaire? interrogea madame Peytel avec stupeur. — Certainement, comme tous les procès ordinaires qui se jugent. Que vous importe?

4° C'était tentant, et bien que de modestes stalles se vendissent dix louis, il y avait foule dans la salle et dans la rue.

5° C'est la loge royale, là que le roi et la reine se plaçaient pour assister aux auto-da-fé, qui se faisaient toujours en grande pompe.

6° Isolée telle qu'elle est en Europe, au cœur des nations monarchiques, est-il permis d'espérer que la République française ait jamais une autorité suffisante pour se faire entendre et réclamer pour la France la place à laquelle a droit notre nation?

7° Il nous serait infiniment plus doux de voir la Chambre haute braquer ses lunettes sur le firmament plutôt que frapper avec des bâtons sur les marécages politiques pour faire remonter la vase du fond vers la surface.

8° Si l'auteur de Jean de la Roche tenait, comme romancier, le premier rang, comme auteur de lettres, elle était incomparable.

9° Dernièrement, tout au milieu d'une sombre nuit d'automne, les cloches se mirent à sonner à haute volée dans le vieux clocher de l'église mi-ruinée du petit village de Sarramolin.

(*Les corrections à quinzaine*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

(*Suite.*)

S'il faut dire gisier, *ou* gesier. — En Gascogne et en Bretagne, on dit *gisier*, ce qui est conforme à l'étymologie *gigeria;* mais le plus grand nombre des Parisiens et le bel usage sont pour *gesier*.

S'il faut dire marsepain, *ou* massepain. — Il faut dire *massepain* conformément à l'espagnol *maçapan*. C'est ainsi que tout le monde parle à Paris et à la Cour.

De l'expression quant à *suivie d'un pronom ou d'un nom.* — Plus sévère que Vaugelas, qui ne proscrivait que *quant à moi,* Ménage condamne *quant à* dans toutes les circonstances, attendu que cette locution a vieilli et n'est plus du bel usage (1672).

Singulier participe du verbe recourir. — Quoiqu'on dise *recourir un prisonnier*, on dit un *prisonnier recous*, et non pas *recouru*.

De certains termes d'imprimerie. — On appelle *guimets* et *guillemets*, ces virgules renversées qui se mettent quelquefois à la marge des livres. Le plus grand usage est pour *guillemets*.

Celui qui porte les épreuves s'appelle *épervier*, par corruption de *épreuvier*, ou par allusion au vol rapide de l'oiseau nommé épervier.

On appelle *copie* l'écrit de l'auteur sur lequel on imprime, parce qu'on suppose que l'original est demeuré « vers » lui, et qu'il n'a envoyé à l'imprimerie que la copie.

Inventeurs de quelques mots français. — C'est Lazare de Baïf qui a introduit dans notre langue les mots *épigramme*, *élégie*, *aigre-doux*. Marot a introduit *coc-à-l'asne*, espèce de poésie. Ronsard est le premier qui se soit servi du mot *ode*, et il semble qu'il a inventé aussi *avidité* et *pindariser*. Joachim du Bellay prétend avoir fait *pié-sonnant*, *porte-lois*, *porte-ciel*, *cerve*. Si l'on en croit Vaugelas, Desportes s'est servi le premier du mot *pudeur*, de celui de *recouvert* pour *recouvré*, et Malherbe, a créé *devouloir*.

Le cardinal de Richelieu, selon le témoignage de Balzac, fit pour lui-même le mot de *généralissime* lorsqu'il commandait en Italie l'armée du roi Louis XIII, en 1630.

Balzac a fait le mot *urbanité*, qui a été bien reçu, et avec d'autant plus de raison que *civilité*, *galanterie* et *politesse* ne l'expliquent qu'imparfaitement. Quelques-uns croient que *félicité* est aussi de sa façon. Il prétend être le premier qui ait dit *se calomnier soy-mesme*.

Madame la marquise de Rambouillet a fait *debrutaliser*, et D'Aubigné aurait fait *plumeux*, dans son Baron de Féneste.

Sarrasin se vantait d'avoir, le premier, employé le mot *burlesque*.

Ménage a entendu dire à Bertaud, conseiller au Parlement de Paris, que c'était lui qui avait dit le premier *cannevas de chanson.*

Segrais a fait *impardonnable.*

Mademoiselle de Scudéry a donné à *pigeon* le féminin *pigeonne*; on disait auparavant *colombe.*

Ménage a fait *prosateur* à l'imitation de l'italien *prosatore*, pour dire un homme qui écrit en prose; on disait auparavant *orateur*, qui ne signifiait pas ce qu'on voulait dire, car l'orateur est celui qui parle en public, ou qui compose des oraisons.

Tomber *et* tumber. — Il faut dire *tomber*, et non pas *tumber*, comme on dit en plusieurs provinces, et comme dit aussi le peuple de Paris (1672).

S'il faut dire colonel, *ou* coronel; corporal, *ou* caporal. — Nous disons *colonel de la cavalerie* et *colonel de l'infanterie.* Les Italiens disent de même *colonello.* Mais les Allemands disent *coronel*, ce qui fait que plusieurs de nos Français, en parlant des colonels allemands, les appellent des *coronels.* Le meilleur et le plus sûr est de dire toujours *colonel.*

Corporal est l'ancien nom français, qui est du reste encore d'usage parmi les soldats : *Corporal, hors de la garde* est le cri dont se sert une sentinelle pour appeler celui qui commande le corps de garde; depuis, on a dit *caporal* à l'italienne, et c'est ainsi que parlent aujourd'hui les « honnêtes » gens.

Prononciation du mot agneau. — Tous les Parisiens généralement prononcent *anneau* au lieu de *agneau.* C'est une prononciation très-vicieuse à cause de l'étymologie d'*anneau* dans le sens d'*annulus.* Mais comme ce sont les maîtres du langage, il faut parler comme eux. Quelques-uns croient qu'il faut dire l'*agneau pascal*, et Ménage est complètement de leur avis.

Mots où se trouve un c *ou un* g *dont la prononciation n'est pas encore bien fixée.* — Vaugelas veut qu'on écrive *gangreine*, conformément à l'étymologie γαγγραινα, et qu'on prononce *cangreine.* Selon Ménage, il faut écrire et prononcer *cangreine.* Il faut écrire de même *segond*, *segret* et *segretaire*, et non *secret*, *second*, *secretaire.* On doit aussi écrire et prononcer *gannif*, et non *cannif.*

Pluriel de quelques noms terminez en al *et en* ail. — Il n'y a que les Normands qui disent des *baux* en parlant de réunions où l'on danse.

Les opinions sont partagées entre *piédestals* et *piédestaux;* mais ce dernier est le plus usité (1672).

On ne dit ni des *corals* ni des *coraux*, car ce mot n'a point de pluriel.

Il faut éviter de dire aussi bien des *combats navals* que des *combats navaux;* il faut dire des *combats de mer*, des *combats maritimes.*

Des terminaisons al *et* ail. — Il faut prononcer *métal* et non *métail; cristal* et non *cristail; coral* et non *corail; poitral* et non *poitrail.* Mais on dit le *portail* d'une église, et non le *portal.*

S'il faut dire des nentilles, *ou des* lentilles. — Les Angevins disent des *lentilles*, et les Parisiens des *nentilles* : il faut dire comme les Parisiens.

Remarques curieuses touchant les mots de nombre. — On disait anciennement *mil* et *mille*, indifféremment, et plus souvent *mil* que *mille.* Il n'y a plus que les notaires et les praticiens qui écrivent ce nom de nombre de la sorte : dans tous les cas, excepté en parlant des années datées de la nativité de Notre Seigneur, on écrit *mille.* Du reste, ce mot est toujours invariable.

Quant à *cent*, il se décline; on dit *cents* au pluriel.

Vingt se pluralise également, mais il perd le *g* au pluriel; on écrit *quatre-vints hommes*, les *Quinze-Vints*, etc. Toutefois, on ne le met pas au pluriel quand rien ne vient après lui; on écrit *quatre-vint*, *six-vint.*

Dans un compte rond, on se sert indifféremment du mot de *livres* et de celui de *francs* : *cent livres* et *cent francs.* Mais dans un compte « rompu », on ne se sert que du mot *livre;* il faut dire *quatre livres dix sous.* Le mot de *francs* ne s'accommode pas non plus de celui de *rente*; on dit *il a dix mille livres de rente.*

En parlant de *livres*, on dit *onze cents*, *douze cents*, *treize cents*, etc. jusqu'à *dix-neuf cents;* mais en parlant d'*années*, on dit l'*an mil cent*, *mil deux cents*, *mil trois cents*, etc.

Il est à remarquer qu'en parlant d'une chose passée depuis plusieurs années, nous omettons le mot *mil;* nous disons *cela arriva l'an* 600, au lieu de 1600. Nous omettons aussi le mot *cent* quand la chose s'est passée depuis peu; nous disons *cela est arrivé en trente-six* pour dire en 1636.

Quoique *cent vint* et *six vint* soient le même nombre, il ne faut point dire *cent vint* en prose.

Dans le discours familier, il faut dire *soixante-dix*, *quatrevint; quatrevint-dix*, et non *septante*, *octante*, *nonante;* mais, en termes d'arithmétique et d'astronomie, on dit fort bien *septante*, *octante*, *nonante.*

On dit *vingt et un* et non pas *vingt-un;* on dit aussi *trente et un*, *quarente et un*, *cinquante et un*, *soissante et un.* Mais on dit *cent un*, *quatrevint un*, *six vint un.* *Mille-un* est controversé.

L'Académie a décidé qu'il faut dire *vingt et un chevaux*, conformément à la remarque de Vaugelas. Ménage n'est pas de cet avis, il croit qu'on peut dire *vingt et un cheval* tout aussi bien qu'on dit *trente et un jour*, *vingt et un an*, etc.

Quand Ménage vint à Paris pour la première fois (c'était en 1634), ceux qui se piquaient de « parler correct » se moquaient de ceux qui disaient *midi et demi*, pour dire *demie heure après midi.* C'est en effet une façon de parler bizarre; mais elle est aujourd'hui (1672) si universellement reçue à la Cour et à la Ville qu'elle ne peut être contestée.

A la chambre des comptes de Paris, on dit à tort *ils sont dix heures* pour *il est dix heures.* Il ne faut pas dire non plus *elles sont dix heures*, comme font quelques-uns; il faut *il est*, qui est impersonnel dans cet endroit.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Étrangères, poésies traduites de diverses littératures; par H. Frédéric Amiel. In-8°, 286 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

Le Fiancé de Mlle Saint-Maur; par Victor Cherbuliez. 2e édition. In-18 jésus, 306 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Les Mystères de Londres; par Paul Féval. Nouvelle édition complétement revue par l'auteur. T. 2. In-18 jésus, 440 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Les Loups de Paris; par Jules Lermina (William Cobb). 1. Le Club des morts. In-18 jésus, 446 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Le Parc aux Cerfs; par Albert Blanquet. In-18 jésus, 420 p. Paris, lib. Degorce-Cadot. 3 fr. 50.

Les Fanfarons du roi; par Paul Féval. In-18 jésus, 400 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Œuvres d'Alfred de Musset. La Confession d'un enfant du siècle. Petit in-12, 399 p. et portr. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

La Famille Aubertin; par Amédée Achard. In-18 jésus, 260 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25.

Le Roi des Gabiers; par Joseph Lubo. Edition illustrée. In-4° à 2 col. 259 p. Paris, lib. Coste.

Lettres à un matérialiste sur la pluralité des mondes habités et les questions qui s'y rattachent; par Jules Boiteux. In-18 jésus, VIII-516 p. Paris, lib. Plon et Cie.

Œuvres complètes. La Sorcière flamande; par Henri Conscience. Traduction Coveliers. Gr. in-18, 250 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25.

Marie-Louise d'Orléans; par Sophie Gay. Nouvelle édition. In-18 jésus, 324 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25.

La Belle organiste; par Emile Richebourg. In-18 jésus, 316 p. Paris, lib. Decaux. 3 fr.

Les Femmes fatales. La Vierge de Mabille; par H. Escoffier. 2e édition. In-18 jésus, XVI-326 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Souvenirs d'un voyageur, nouvelles; par Edouard Laboulaye, de l'Institut. 5e édition. In-18 jésus, 343 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Le Secret du docteur; par Victor Perceval. In-18 jésus, 428 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

L'Enfant du faubourg. Les Exploits de la mère Langlois; par Emile Richebourg. In-8° jésus, 436 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Chroniques lorraines du temps de Charles IV. Le Besme. Frère Eustache. La Dame de Neuville; par M. Antoine-Achille Henriot, juge de paix à Bar-le-Duc. 2 vol. in-12, 536 p. Bar-le-Duc, lib. Coutant-Laguerre.

Publications antérieures :

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Un volume format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe. — Paris, *P. Ducroq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix : 3 fr. 50. — Sur papier de Hollande (broché) 5 fr.

POÈMES ET FANTAISIES (1867-1873). — Claudine. — Que sais-je? — L'Espoir en l'homme. — Prométhée. — La Légende d'Urfé. — Sonnets. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 3 francs.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — HOMMES DE GUERRE. — Première série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — KLÉBER, DESAIX, HOCHE, MARCEAU, DAUMESNIL. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

LES NEVEUX DU PAPE. — JOANNIS. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 4 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

HISTOIRE DE LA BASTILLE DEPUIS SA FONDATION (1374) JUSQU'A SA DESTRUCTION (1789). — Ses prisonniers, ses gouverneurs, ses archives; Détails des tortures et supplices usités envers les prisonniers; Révélations sur le régime intérieur de la Bastille; Aventures dramatiques, lugubres, scandaleuses; Evasions; Archives de la police. — Par A. ARNOULD, ALBOIZE et AUGUSTE MAQUET. — Paris, *Victor Brunel*, éditeur, 3, rue de l'Abbaye, ancien palais Abbatial. — Prix : 10 francs.

LE ROMAN D'UNE JEUNE FILLE (1770-1794). — Par ERNEST DAUDET. — Deuxième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

JEAN ET PASCAL. — Par JULIETTE LAMBER. — Bibliothèque comtemporaine. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber, et 15, boulevard des Italiens (librairie Nouvelle). — Prix : 3 fr. 50.

LES SAULX-TAVANES — Etudes sur l'ancienne Société française, lettres et documents inédits — Par L. PINGAUD,

professeur à la Faculté des lettres de Besançon — Paris, librairie *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 6 fr.

LE CAMARADE DE VOYAGE. — Par ANDERSEN. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. — Prix : 3 fr.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique et précédés d'une Introduction sur l'origine de notre langue. — Par G. BOVIER-LAPIERRE, ancien professeur à l'École normale de Cluny, officier de l'Instruction publique. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — A Paris, chez *Delagrave et Cie*, rue des Ecoles. — 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Publications périodiques :

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 1re année (1876). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

LE COURRIER LITTÉRAIRE, revue artistique, bibliographique, scientifique et littéraire, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Prix de l'abonnement : 20 fr. par an pour la France et les pays faisant partie de l'Union des postes. — Paris, bureau du COURRIER LITTÉRAIRE, 33, rue de Seine.

REVUE SUISSE. — BIBLIOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS. — Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix par an, 10 fr., et le port en sus pour l'étranger. — Cette revue, qui rend compte de tous les ouvrages dont on lui envoie deux exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. *Sandoz et Fischbacher*, libraires-éditeurs, 33, rue de Seine.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le dix-septième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1,000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

LE TOURNOI POÉTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDUCATION DE LYON destine pour 1876 un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'Instituteur primaire avec les parents de ses élèves ?* — Le prix sera décerné dans la séance publique de 1877, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

SOUSCRIPTION

POUR

LA RÉIMPRESSION DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE CE JOURNAL.

Les *cinq premières années* de la collection du COURRIER DE VAUGELAS se trouvant presque complétement épuisées (il ne reste plus que quelques exemplaires de la 4e et de la 5e), une souscription dont voici les conditions est ouverte pour les faire réimprimer :

1° L'original sera reproduit intégralement dans ses parties essentielles, avec le même nombre de pages et sous un format identique;

2° La réimpression se fera de manière à fournir une *année* tous les deux mois;

3° Le prix de chaque *année* (brochée) sera de 6 fr. comme celui de l'abonnement au journal;

4° Les *années* seront expédiées franco aux souscripteurs à fur et mesure de leur réimpression;

5° Chaque *année* sera payable aussitôt après qu'elle aura été reçue;

6° Tout souscripteur qui a déjà une partie de ces *cinq années* devra désigner celles auxquelles s'appliquera sa souscription;

7° La réimpression commencera dès que 300 adhésions auront été envoyées au Rédacteur.

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le Rotrou.

7e Année — N° 10. — 15 Octobre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

COURRIER DE VAUGELAS

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

IMPORTANT.

Le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* prie instamment les personnes qui désirent se procurer la collection complète de son journal de vouloir bien lire, au bas de la dernière page, les conditions d'une souscription qui lui permettrait d'en faire promptement réimprimer les *cinq premières années*, presque entièrement épuisées aujourd'hui.

SOMMAIRE.

Communications sur une phrase qui aurait été mal corrigée; sur les synonymes *Effeuillage*, *Effeuillaison* et *Effeuillement;* sur l'étymologie de *Péquin;* sur *Mièvre* et sur *Il a été suicidé*. — Les expressions *Le temps jadis* et *Le temps de jadis;* — Divers sens de *Vaudeville;* — Si *Pour jusqu'à* est correct; — Signification de *Vin de deux oreilles;* || Pourquoi on ne dit ni *Unième*, ni *Vingt et premier*, *Trente et premier*, etc. — Étymologie et signification du mot *Chance*. || Passe-temps grammatical. || Fin de la biographie de *Gilles Ménage*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Souscription pour la réimpression des *cinq premières années* de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Le 24 août, j'ai reçu d'un abonné de Paris une lettre qui se termine par ces mots ayant trait à une phrase dont j'ai indiqué la correction :

Je profite de l'occasion pour vous demander si la phrase suivante :

« La famine *s'est* tout à coup *manifestée*, etc., *avant que* le gouvernement *ait pu* faire parvenir... »

que vous avez donnée à corriger dans le passe-temps grammatical de votre numéro du 15 juillet, est vraiment défectueuse, car Bescherelle cite dans son Dictionnaire la phrase suivante de La Bruyère, d'après laquelle cette construction serait parfaitement correcte :

« Combien de siècles *se sont écoulés avant que* les hommes *aient pu* revenir au goût des anciens. »

Il me serait bien agréable d'avoir un mot d'explication à ce sujet dans votre prochain numéro.

La conjonction *avant que*, qui requiert le subjonctif après elle, peut être suivie des quatre formes de ce mode, comme le font voir les exemples suivants :

Lisez *avant qu'*un doigt ne *déchire* le livre.

(Lamartine.)

Les Chinois avaient des astrolabes *avant que* nous nous *sussions* lire.

(Voltaire.)

L'Écriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes et de toutes sortes de plantes *avant que* le soleil *ait été* créé.

(Bossuet.)

Léonidas était mort aux Thermopyles *avant que* Socrate *eût fait* un devoir d'aimer la patrie.

(J.-J. Rousseau.)

Mais quand doit-on employer chacune d'elles ?

Voici à ce sujet une règle que j'ai induite de la réunion d'un très-grand nombre d'exemples recueillis dans des auteurs différents, et que, pour cette raison, il me semble pouvoir regarder comme étant d'une parfaite exactitude :

A la place de *avant que* mettez *quand*, puis faites suivre cette conjonction du verbe qui vient après *avant que* en l'accompagnant de *ne... pas encore;* et, selon qu'après avoir été ainsi tournée, cette partie de la phrase aura son verbe au présent, à l'imparfait, au passé défini ou au plus-que-parfait de l'indicatif, employez après *avant que* le présent, l'imparfait, le passé ou le plus-que-parfait du subjonctif.

Or, dans le cas actuel, la règle précédente amène le plus-que-parfait de l'indicatif après *quand :*

La famine s'est tout à coup manifestée dans le Durbhanga et dans le nord du Thibet *quand* le gouvernement *n'avait pas encore pu* faire parvenir aux populations de ce pays le grain qu'il leur destinait.

D'où cette conclusion que, dans la phrase donnée à corriger, il faut employer le plus-que-parfait du subjonctif *eût pu* après la conjonction *avant que*, ou, en d'autres termes, que cette phrase était bien réellement défectueuse.

II.

Sous la signature *Oncle Tom*, j'ai reçu de province, le 25 août, une lettre qui, après avoir approuvé la solution donnée, dans mon numéro 6, à la question de savoir si, en langage agricole, on doit dire *effeuillage*, *effeuillaison* ou *effeuillement*, se termine ainsi qu'il suit :

Ces synonymes expriment des idées différentes.

En effet, *effeuillage* exprime l'action de couper les feuilles sans ôter le pétiole, pour faire mûrir le fruit et laisser le soleil lui donner le coloris.

Effeuillaison se dit pour exprimer l'époque à laquelle il faut se livrer à l'*effeuillage* des arbres. Exemple : Nous voilà encore à l'effeuillaison de la vigne.

Enfin, on doit se servir du mot *effeuillement* lorsqu'on veut rendre l'*état des arbres dépouillés de leur feuillage*, que ces arbres en aient été dépouillés par l'*effeuillage*, qu'ils en aient été dépouillés par la défoliation.

Donc, pas de confusion possible entre les trois mots, et c'est à tort que les écrivains les ont successivement employés pour désigner une même opération.

La différence d'emploi indiquée dans les lignes qu'on vient de lire me paraissant en effet entièrement conforme à l'usage, je m'empresse de la signaler en constatant à regret qu'il n'en soit fait aucune mention dans le *Dictionnaire des Synonymes* publié par La Faye.

III.

Le 28 du même mois, j'ai reçu, également de province, une lettre dont l'auteur, M. Charles Maisonrouge, non satisfait de « mes étymologies » de *péquin*, me propose *pèque*, s. f. chiffon, lambeau, qui se trouve dans un dictionnaire franco-normand; *pèque* s. f. qui se dit pour mauvais cheval, rosse, dans le complément du Dictionnaire de Napoléon Landais, et aussi le terme latin *pecus*.

Mais comme, à mon avis, la question concernant l'origine de *péquin* est complètement vidée, j'espère que M. Charles Maisonrouge voudra bien me permettre de croire que je suis dispensé par cela même de m'en occuper plus longtemps.

IV.

Dans une lettre du 5 septembre, qui m'est adressée de Ferrières (Somme) par M. A. Dufresnoy, instituteur à Doullens, se trouve la note suivante relative à un mot dont mon numéro 7 a parlé :

On dit ici, en patois picard, en parlant d'un cheval qui caracole, lance des ruades et fait entendre des hennissements exprimant le plaisir, et cela, assez fréquemment, il est *mièvre*, il est *mieuvre*. Vous savez que le patois s'orthographie à la volonté de celui qui écrit.

J'insère avec plaisir cette note, qui vient confirmer, par un usage déjà existant, l'opinion que j'ai émise sur l'extension possible de l'emploi de l'adjectif *mièvre*.

V.

Enfin, voici une communication touchant *il a été suicidé*, phrase que j'ai appréciée à la page 43 de mon numéro 6 :

Chartres, le 8 septembre 1876.

Monsieur,

Dans votre numéro du 15 août dernier, on vous demande ce que vous pensez de cette phrase publiée dans le *Journal des Débats* du 7 juin : « Le malheureux sultan s'est-il tué de sa propre main, ou bien *a-t-il été suicidé ?* »

La question vous est posée sérieusement, et vous y répondez de même.

Cela prouve une chose, c'est que vous et votre correspondant n'êtes pas condamnés à lire chaque jour ce qui se publie dans les journaux grands et petits.

Lorsque la nouvelle de la mort du sultan déchu, Abdul-Aziz, est arrivée à Paris, la première impression a été de croire qu'il avait été étranglé ou qu'il s'était ouvert les veines sur un ordre venu du sérail. Des démentis formels sont arrivés de Constantinople. En attendant que la vérité pût se faire jour, un journal, je ne sais plus lequel (cette gent maudite ne respecte rien), a cherché à mettre tout le monde d'accord en prétendant qu'Abdul-Aziz *avait été suicidé*.

Le mot a fait le tour de la presse, et c'est ainsi qu'il a été employé dans le *Journal des Débats* par M. John Lemoine, qui sait parler français, et qui n'a jamais prétendu en faire une locution française.

LEQUIEN,
Rédacteur en chef du *Journal de Chartres*.

J'étais dans un grand embarras; car, d'un côté, j'avais la conviction, comme je l'ai dit, que *il a été suicidé* n'est pas une construction compatible avec le génie de notre langue; et, de l'autre, je ne pouvais admettre que M. John Lemoine, non-seulement rédacteur du *Journal des Débats*, mais encore membre de l'Académie française, eût commis une pareille infraction à la syntaxe.

La lettre de M. Lequien est venue tout m'expliquer : sur sa copie, M. John Lemoine avait écrit *a-t-il été suicidé* en le faisant précéder et suivre de guillemets; mais ces signes, indispensables ici pour faire comprendre que l'expression n'était point sienne, et qu'en la reproduisant il n'entendait nullement s'en rendre responsable, ces signes, dis-je, ont été oubliés dans l'impression (rien d'étonnant à cela pour qui sait la rapidité avec laquelle se font les journaux) ; d'où la méprise bien naturelle du lecteur des *Débats* qui a cru voir dans la phrase dont il s'agit un « sens nouveau du barbarisme *se suicider* », et m'a fait l'honneur de me demander ce que j'en pensais.

×

Première Question.

Est-il plus correct de dire LE TEMPS JADIS *que* LE TEMPS DE JADIS? *car il me semble qu'on se sert de ces deux constructions.*

—

Cette expression, qui ne se dit guère qu'en vers, se trouve très-souvent, le plus souvent même, je crois, sous la forme *le temps jadis*, comme dans ces exemples :

La génisse, la chèvre, et leur sœur la brebis,
Avec un fier lion, seigneur du voisinage,
Firent société, dit-on, *au temps jadis*.

(La Fontaine, *Fables*, I, 6.)

Au temps jadis, il a guidé l'Amour.

(Voltaire.)

Mais elle se trouve aussi sous celle de *le temps de jadis;* car, selon le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier, la préposition *de*, ordinairement sous-entendue dans cette expression, s'y voit rétablie

dans plusieurs auteurs anciens, et l'abbé Régnier commence ainsi une petite pièce intitulée une *Maison en décadence :*

D'une architecture
Du temps de jadis
La sage nature
M'a fait un logis.

Laquelle des deux est la meilleure?

Selon moi, c'est *au temps de jadis*, et j'ai une double raison pour justifier cette manière de voir qui, de prime abord, peut sembler erronée.

1° Tout le monde sait que l'on emploie *autrefois* à la place de *jadis* quand on écrit en prose. Or, *autrefois* se joint toujours par *de* au mot *temps :* en conséquence, cette préposition doit logiquement prendre place aussi devant *jadis*.

2° Quand il s'agit d'un tout autre mot que *temps*, on ne manque jamais de le joindre à *jadis* par la préposition *de*, ainsi qu'on le voit dans ces phrases :

As-tu veu ces tableaux hardis
Qui sur les *autels de jadis*
Ont porté le pinceau d'Apelle?
(*Œuv. de Théophile*, IIe part., p. 95, Rouen 1661.)

Ne sont-ce pas de ces *vierges de jadis?*
(Cyrano-Bergerac, t. I, p. 33, 1699.)

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le mot *temps*, qui est un substantif comme *autels*, *vierges*, etc.

Le Dictionnaire cité plus haut explique la suppression de la préposition *de* dans *au temps jadis* par la règle de l'ancien français en vertu de laquelle on disait *la maison Dieu*, *la bible Guyot*, pour la maison de Dieu, la bible de Guyot. Mais ce n'est pas ici le cas d'appliquer cette règle; car, venant de *jam diu*, déjà, depuis longtemps, *jadis* est un adverbe, c'est-à-dire un mot devant lequel il est impossible de supprimer le *de* qui peut le précéder (voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, numéro 1, page 3, où a été traitée la question de cette ellipse).

La suppression de ladite préposition dans *le temps de jadis*, à l'exclusion des autres expressions analogues, tient tout simplement, selon moi, à une cause de prononciation. En effet, c'est une règle dans notre langue, où les *e* dits muets surabondent, qu'il faut en supprimer le plus possible, et cette suppression se fait en mettant la consonne initiale de la syllabe où se trouve l'*e* que l'on veut éliminer à la fin de celle qui la précède immédiatement; ainsi, par exemple :

Tu *le* vois	sonne	Tu*l'* vois.
Nous *le* croyons	—	Nou*l'* croyons.
Vous *le* voyez	—	Vou*l'* voyez.

Or, comme le *temps de jadis* se prononce le *tend' jadis* (où le *de* se dissimule quand il n'en peut être de même avec un substantif autre que *temps*), on a été naturellement porté à croire qu'il y avait là une ellipse de cette préposition, et l'on a écrit, mais à tort *le temps jadis*.

Quand on songera sérieusement à faire disparaître de la langue les inconséquences qui s'y sont introduites, j'espère bien que *le temps jadis* ne sera pas oublié.

×

Seconde Question.

Je ne viens pas révoquer en doute l'étymologie de VAUDEVILLE *que vous avez donnée dans votre numéro* 5; *je viens seulement vous demander comment cette étymologie peut expliquer* VAUDEVILLE *défini par M. Littré : « chanson de circonstance qui court par la ville et facile à chanter ».*

—

A l'époque où l'étymologie de *vaudeville* n'était pas connue, au temps où ce mot avait aussi la forme *voix-de-ville* (pendant la seconde moitié du XVIe siècle), on lui donna des acceptions qu'il n'aurait pas dû prendre. On crut que la première syllabe *vau* signifiait *à travers*, et que les chansons appelées *vaudevilles* avaient reçu ce nom parce qu'elles couraient à travers la ville. C'est l'opinion exprimée par De Caillières à la page 198 de son livre intitulé les *Mots à la mode* (éd. de 1690) :

... Que les Espagnols ont appelé de ce nom [passe-caille], qui veut dire *passe-rue*, comme nous appelons en France des *Vaudevilles* certaines chansons qui courent dans le public.

On trouve encore ce mot, mais dépourvu de toute idée de chant, avec le sens unique de bruit répandu dans la ville, ce dont voici des exemples :

Il estimoit ceste opinion n'estre fondée que sur un simple *vaudeville*.
(Pasquier, *Rech.*, VI, p. 494, éd. de 1569.)

C'est un *vaudeville* se dit d'une pièce de théâtre, d'une brochure qui a pour sujet un événement du moment.
(*Dict. de Littré.*)

Enfin, *vaudeville* en est venu à s'employer dans le sens de proverbe, puisqu'après avoir dit qu'on appelle de ce nom un chant de paysan, le Dictionnaire de Cotgrave (1660) ajoute qu'on l'applique encore à un dicton de campagne.

Or, en sa qualité de lexicographe, M. Littré a été obligé de donner toutes les significations avec lesquelles on rencontre les mots de la langue, et voilà pourquoi il a mentionné celle que vous me signalez, tout incompatible qu'elle est avec la véritable origine de *vaudeville*.

×

Troisième Question.

Le NATIONAL *du 14 août 1876, 2e p., 2e col., 5e paragraphe de la lettre de Versailles, contient cette phrase : « En voilà* POUR JUSQU'A *la fin d'octobre ». Est-ce là une phrase bien correcte?*

—

Enoncée en d'autres termes, votre question est celle-ci : la préposition *pour* peut-elle être immédiatement suivie de *jusqu'à?*

Je réponds affirmativement, et je vais vous prouver que cette construction est très-correcte.

En effet, les deux verbes *devoir rester* peuvent, quand ils sont suivis d'un nom de lieu et d'un nom de temps, se rendre par *être* suivi du même nom de lieu et de *pour* suivi du même nom de temps; ainsi ces phrases :

Il *doit rester* en Angleterre plusieurs mois.
Il *doit rester* ici quelques semaines.

Il *doit rester* chez ses parents une quinzaine.

se tournent comme il suit :

Il *est* en Angleterre *pour* plusieurs mois.
Il *est* ici *pour* quelques semaines.
Il *est* chez ses parents *pour* une quinzaine.

Mais les phrases du premier de ces groupes admettent très-bien pour régime de temps une expression composée de *jusqu'à* suivi de mots signifiant une époque déterminée :

Il *doit rester* en Angleterre *jusqu'à* la fin du mois.
Il *doit rester* ici *jusqu'à* mardi prochain.
Il *doit rester* chez ses parents *jusqu'à* Noël.

Or, si l'on remplace dans ces dernières phrases *doit rester* par *est... pour*, son équivalent, il vient :

Il *est* en Angleterre *pour jusqu'à* la fin du mois.
Il *est* ici *pour jusqu'à* mardi prochain.
Il *est* chez ses parents *pour jusqu'à* Noël.

ce qui démontre, comme je l'ai avancé, que *pour* peut parfaitement se construire avec *jusqu'à* mis immédiatement après lui.

×

Quatrième Question.

Comment l'expression de : VIN DE DEUX OREILLES *peut-elle signifier du vin mauvais, comme on le voit dans le* VIRGILE TRAVESTI *de Scarron, liv. I, vers* 611 ?

—

Dans ses *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales* (p. 98, éd. Georges Garnier), Moisant de Brieux définit ainsi le *vin d'une oreille :*

On appelle ainsi le bon vin, parce que le bon vin fait pencher la teste de celuy qui le goûte bien, d'un côté seulement et luy fait dire, il est bon : au lieu que s'il est mauvais, on secoue toute la teste, et par conséquent les deux oreilles, en signe de dégoust et de mépris.

Peut-être cette explication n'est-elle pas la véritable, mais je n'en connais pas d'autre qui puisse la remplacer.

(Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 124, où cette question a déjà été traitée.)

ÉTRANGER

Première Question.

Pourquoi dit-on PREMIER *et non* UNIÈME *pour l'adjectif ordinal de* UN, *et pourquoi* UNIÈME *s'emploie-t-il après un autre nom de nombre, et ne dit-on pas* VINGT ET PREMIER, TRENTE ET PREMIER, *etc.*

—

Le premier adjectif ordinal en latin étant *primus*, nous en avons fait *prime*, qui existe encore dans *de prime saut*, *de prime abord*, etc.

Mais dès le XIIe et le XIIIe siècle, on avait remplacé *prime* par *primer*, *premier* (de *primarius*, un dérivé de *primus*) :

En la bataille el *primer* front.
(*Rom. de Rou*, V. 13396.)

Je, qui n'ai pas non d'estre main
Levez, jui la *premiere* nuit...
(Rutebœuf, t. II, 26.)

Or, comme la langue latine, mère de la nôtre, n'employait jamais *unus* pour *primus*, nous avons de même employé *premier*, et non *unième* pour notre premier adjectif numéral ordinal.

—

Les Latins avaient deux manières de composer le nom de nombre ordinal qui suit immédiatement celui de chaque dixaine supérieure à *dix;* ils le formaient du nom de cette dizaine, qu'ils accompagnaient de *primus* ou de *unus*.

Primus occupait tantôt la première place, tantôt la seconde :

Primus et vicesimus — ou Vicesimus *primus*.
Primus et tricesimus — Tricesimus *primus*.
Primus et quadragesimus — Quadragesimus *primus*.

Quant à *unus*, il n'allait qu'en tête de l'expression :

Unus et vicesimus
Unus et tricesimus
Unus et quadragesimus.

Naturellement, on s'est servi aussi en français de *premier* et de *unième* après les noms de dizaines, ainsi qu'on le voit dans ces exemples :

... e du Regne nostre Seigneur le Rey Edward avantdit, *vyntysme premer*, e du nostre premer.
(Rymer, *Fœdera*, I, pars IIIa, p. 115, éd. de La Haye.)

Si aucuns esteit rateis [accusé] d'omicide, et tesmoignez n'estoit, lui *vint-unisme* se discolperoit.
(*Hist. de Metz par les Béned.*, t. III, *Preuves*, p. 117.)

Mais, comme le dit Burnouf (*Méth. pour étud. la lang. lat.* p. 129, n° 2), le mot *unus* se joignait « très-souvent » aux noms de dizaines, ce qui signifie que pareil fait avait lieu moins souvent pour *primus*. D'où il est résulté (car, au commencement, on ne put se soustraire à l'influence du latin) que nous avons joint plus volontiers *unième* aux noms de dizaines, ou, en d'autres termes, que nous avons dit :

Vingt et *unième*
Trente et *unième*
Quarante et *unième*

et cela, quand, en vertu de la même influence, nous avions adopté *premier* pour adjectif de nombre ordinal correspondant à *un*.

Telle est la raison pour laquelle *unième* ne s'emploie jamais seul, et ne figure qu'après un autre nom de nombre exprimant au moins deux dizaines.

×

Seconde Question.

Il y a des mots dont on fait un grand usage et dont le sens littéral est peu connu, tel est, par exemple, le mot CHANCE. *D'où vient ce terme d'un emploi si fréquent?*

—

Jusqu'au XVe siècle, on a généralement écrit le mot *chance* avec un *e* après l'*h*, comme on le voit dans ces exemples :

Tornée lor est la *cheance*
Du dé en perte et mescheance.
(*Hist. de France en vers*, cité par Littré.)

Fors que Gentillesce sa fille,
Cousine a prochaine *cheance*,
Tant la tient fortune en balance.
(*Rom. de la Rose*, vers 6592.)

... Point de plus vaillant homme,
Ne qui plus de victores, pour vigueur, pour *cheance*
Heüst : quar douze fois vainquit le roy de France.

(*Gerard de Rossillon*, vers 278)

Or, *cheance* est le substantif formé du participe *cheant*, de *cheoir*, verbe qui vient du latin *cadere*, tomber, arriver, en parlant d'un événement.

Par conséquent, *chance*, qui ne se prend guère aujourd'hui que dans un sens favorable, signifia littéralement, dans l'origine, la manière dont une chose, un événement tombe, arrive à quelqu'un.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... *le délicat* et *cher crustacé* (cet adjectif pris substantivement se rapporte à *animal*) ; — 2°... dit Ricard *en approuvant*; — 3°... plaideront publiquement cette affaire, *demanda* Mme Peytel; — 4°... modestes stalles *se louassent* dix louis ; — 5° C'est la loge royale, *c'est* là que le roi ; — 6° Isolée *comme* elle est en Europe; — 7°... ses lunettes sur le firmament *que de la voir* frapper avec des bâtons; — 8°... comme auteur de lettres, *il* était incomparable (*auteur* est toujours masculin, même quand il se rapporte à une femme); — 9°... le vieux clocher de l'église *à moitié* ruinée (le mot *mi* ne se met pas devant un adjectif. Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 162).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Mme Broussais est une femme remarquablement belle, une brune piquante fortement marquée de créole.

2° La foudre est tombée en plusieurs endroits, notamment sur la maison de la rue de Lévis portant le n° 54. Avec cela un vent à décorner des bœufs qui a renversé toute la journée les cheminées par centaines.

3° Et le visage si rayonnant et si rose qu'on ne savait ce que l'on devait le plus admirer, des teintes vermeilles de ses joues, ou de ses grands yeux céruléens dans lesquels la voûte céleste semblait se mirer.

4° Dans la colonie espagnole, à Paris, il continue à circuler les bruits les plus alarmants pour le repos intérieur de la Péninsule et pour le maintien de l'autorité d'Alphonse XII.

5° Ayant ouï parler à un de ses sujets, retour du Sénégal, des charmes de la musique militaire, un roi nègre de la côte d'Afrique eut l'idée d'ajouter à ses nombreux plaisirs ce nouvel agrément.

6° L'armée de Dahomey est unique dans le monde, elle est composée mi-partie d'hommes et de femmes; elle représente un effectif total de 28,000 soldats.

7° Ils ont si soif, ces pauvres, qu'on oublie qu'ils ont faim, et l'on est moins triste de leur détresse, quand on voit ce qu'ils font des sous qui tombent dans leurs mains noires ou devant leurs pieds sales.

8° Comment se méfier d'une maison qui fait si bien honneur à ses engagements? Bref, beaucoup de négociants se sont laissés tenter.

9° Le vieux M. Crémieux, que les événements ont laissé bien en arrière, et auquel personne ne songeait guère plus, s'est accroché à cette occasion de regagner un peu de popularité et de faire un peu de bruit.

10° M. Chevandier (de la Drôme) était d'autant plus autorisé à porter ce toast qu'il représente un département qui affine à la Provence.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Gilles MÉNAGE.

(*Suite et fin.*)

Le deux mars, livre trois, chapitre quatre. — Ce n'est pas parler élégamment que de parler de la sorte; il faut dire *le deuxième mars, livre troisième, chapitre quatrième.* Mais quand deux de ces nombres ordinaux se suivent, on met le premier « au substantif »; on dit *le dix ou douzième, le sept ou huitième*, etc. Néanmoins on dit *au denier dix, au denier vingt*, etc.

On ne dit ni *Henri deux*, ni *Henri deuxième :* on ne dit que *Henri segond* (1672).

Il faut dire *l'onzième* et non pas *le onzième.*

S'il faut dire cassonnade, *ou* castonnade. — Le grand usage est pour *castonnade*, quoique *cassonnade* soit le véritable mot, comme venant de *casser*. Ménage dit donc *castonnade*, mais sans blâmer ceux qui disent *cassonnade.*

Des prépositions de *et* du *devant les noms de famille.* — La plupart de nos gentilshommes s'imaginent que les prépositions *de* et *du* devant les noms de famille sont une marque de noblesse; ils se trompent singulièrement. Nos ancêtres ne les ont jamais mises que devant les noms de famille qui viennent de seigneuries : *du Moret, de la Vallée, du Belloy*, etc., et il ne faut les mettre que devant ces noms-là. En conséquence, on doit dire *M. Paul, M. Charles, M. Ferdinand*, etc., et non pas, comme les Gascons, *M. de Paul, M. de Charles, M. de Ferdinand*, etc. Malherbe, qui se vantait d'avoir dégasconné la Cour, ne l'avait pas corrigée de ces façons de parler.

S'il faut dire la Mexique *ou* le Mexique. — Balzac a dit *la Mexique*, et c'est ainsi qu'on parle ordinairement; mais *le Mexique* n'est pas mal dit; car, outre que ce mot est conforme à l'espagnol *el Mexico*, il est employé par tous les voyageurs.

Façons de parler qu'il ne faut point changer. — Il y a certaines façons de parler reçues qu'on ne doit point changer; par exemple, au lieu de *ny plus ny moins* on ne peut dire *ny moins ny plus;* on ne peut pas dire non plus *le manger et le boire, les morts et les vivans, le mal et le bien, le coucher et le lever du soleil*, etc. Il faut mettre les termes dans l'ordre inverse, comme cela se fait ordinairement.

Il n'est pas permis non plus de changer les termes des proverbes, ni ceux des façons de parler proverbiales, comme le fait Racan, qui a dit : *Je ne say ce qui vous met la puce dans l'oreille*, car on dit *il a la puce à l'oreille.*

Des articles devant les noms propres. — Les articles ne doivent pas se mettre devant les noms propres; mais comme il n'y a point de règle qui ne souffre des exceptions, celle-ci en a plusieurs. Nous disons *la*

Magdeleine et *le Lazare, la Sunamite, la Samaritaine.*

On les met aussi devant les noms propres italiens: *le Tasse, le Bembe, l'Arioste, le Bocace, le Marin.* Pour ce qui est de *Pétrarque*, on dit également *Pétrarque* ou *le Pétrarque.* A l'égard de *Dante*, il faut toujours dire *Dante;* c'est très-mal parler que de dire *le Dante,* comme font plusieurs de nos Académiciens.

Il faut excepter des noms italiens recevant l'article ceux qui désignent des auteurs connus particulièrement par des ouvrages latins; ainsi on doit dire *Manuce, Sadolet, Baronius*, etc.

Des noms de fleuves. — Quand un nom de fleuve est masculin, on met, lorsqu'il est employé en régime, *du* ou *de le* devant lui : *les rives du Pô, les bords de l'Euphrate*; mais si ce nom de fleuve est féminin, il prend dans la même fonction *de* ou *de la* indifféremment; on dit *les rives de la Seine*, ou *les rives de Seine; les bords de la Marne*, ou *les bords de Marne.* Cependant il y a quelques exceptions; on ne peut dire que *les bords de la Meuse, de la Moselle*, et cela, probablement, parce que ces noms nous sont moins familiers que les précédents, car dans le voisinage de la Moselle, on dit du *vin de Moselle.*

L'expression on a *prononcée* onz a. — C'est une prononciation très-vicieuse, quoique employée par des personnes de grande qualité et de grande érudition; c'est en faveur de ces personnes que Ménage fait sa remarque.

De la conjugaison du verbe haïr. — Au milieu du XVIe siècle, on disait à Paris *je haï*, et ceux qui disaient *je hay*, conjuguaient ainsi ce verbe : *je hay, tu hais, il hait, nous hayons, vous hayez, ils hayent*, ce qui était la manière des provinces. Ceux qui disaient *je haï* le conjuguaient ainsi : *je haï, tu haïs, il haït, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent.* Vaugelas veut que l'on conjugue ce verbe avec le singulier des Provinciaux et le pluriel des Parisiens. C'est aussi l'avis de Ménage, à la réserve de *je hay,* qui se dit à Paris, à la Cour et dans les provinces.

S'il faut dire les Souisses, *ou* les Suisses. — Il faut dire les *Suisses* et la *Suisse;* l'autre prononciation est provinciale et ancienne (1672).

L'expression je ne saurois. — Cette expression, qui est « l'imparfait du subjonctif » du verbe *savoir*, se met ordinairement pour *je ne puis.* Mais cela ne peut avoir lieu quand cette expression est précédée de *si* et d'un imparfait; par exemple, on ne peut dire : *si je mangeais de cela, je ne saurois dormir la nuit;* il faut : *je ne pourrois,* chose bizarre, qui témoigne mieux qu'aucune autre de l'extravagance de l'usage.

S'il faut écrire de sang froid, *ou* de sens froid; de sang rassis, *ou* de sens rassis. — Il faut écrire *de sang froid*, car les Italiens disent de même *a sangue freddo.* Mais il faut écrire *de sens rassis*, les Latins ayant dit de même *sedata mente.*

Emploi de feu *pour* deffunct. — Deux questions se présentent ici : de qui peut se dire *feu*, et s'il se décline au féminin, c'est-à-dire si l'on peut dire *feuë.*

Il est à remarquer que *feu* et *deffunct* ne se disent que des personnes mortes que nous avons vues ou pu voir; ainsi on dit *feu mon pére, feu mon frére*, et jamais *feu Platon, feu Cicéron*, si ce n'est en style burlesque. Quand on parle de personnes ayant eu la même dignité, ces mots ne s'entendent que de celle qui est morte la dernière.

A l'égard de la seconde question, plusieurs mettent *feu* en parlant d'une femme, étant persuadés que ce mot vient de *fuit;* mais ils se trompent; *feu* se décline, et l'on dit *la feue Reine Mere* et non pas *la feu Reine Mere.* En grammaire *la feu* est un monstre.

S'il faut dire Fort-l'Evesque, For-l'Evesque, *ou* Four-l'Evesque. — Ceux-là se trompent qui mettent ici un *t* à *Fort.* L'expression est en latin *Forum Episcopi*, c'est-à-dire le lieu où s'exerçait la juridiction temporelle de l'évêque de Paris. Cette expression est analogue à *for interieur.*

Quant à la prononciation, *For l'Evesque* vaut le mieux; c'est ainsi que parlent les honnêtes gens.

L'expression demeurer au Faubourg. — A Paris, quand on dit *je demeure au Faubourg*, sans rien ajouter, cela veut dire *je demeure au Faubourg Saint Germain* (1672).

Les verbes amasser *et* ramasser. — Une dame de la Ville ayant laissé tomber sa coiffe ou son masque ne manquera jamais de dire à son laquais : *Ramassez ma coëffe, ramassez mon masque*, au lieu qu'une dame de la Cour dira : *Amassez ma coëffe, amassez mon masque.*

Prononciation de la diphthongue oi. — Quand il s'agit d'un discours familier, on prononce *fraid, sait, je crai* dans *il fait grand froid, quoyqu'il en soit, je le croi;* mais en prêchant, en plaidant, en haranguant, en déclamant, il faut prononcer *oi* dans ces mots par un son éclatant. Toujours dans le style familier, on dit *un grand homme drait* pour *droit; un homme adrait* pour *un homme adroit*; *à drait et à gauche* pour *à droite et à gauche.* Dans le sens du latin *jus*, le mot *droit* se prononce toujours avec le son éclatant de *oi.*

La terminaison *oir* a deux prononciations : l'une fort ouverte et faisant sonner l'*r;* l'autre, moins ouverte et ne la faisant pas entendre; les mots *mouchoir, dortoir, refectoir, frotoir, tiroir*, appartiennent à cette dernière.

Dans le discours familier, le mot *monnoie* se prononce *monnaie.*

On prononce *saint Benoist;* mais on dit *un grand benaist* et un *benestier* (1672).

On dit *courtais, courtaisie; raide, raidir, raideur;* et l'on préfère *étrait* à *étroit.*

On dit également les *Suédois* et les *Suédais;* les *Polonois* et les *Polonais.*

Plusieurs personnes prononcent encore les *François*, l'*Académie Françoise, cela n'est pas françois;* mais l'Académie a décidé que, dans tous ces cas, il faut dire *français, française.*

FIN.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Martyrs et le Dernier des Abencerages ; par Chateaubriand. In-18 jésus, 472 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

L'instruction publique dans les États du Nord, Suède, Norwége, Danemarck ; par C. Hippeau, professeur honoraire de faculté. In-12, xxxv-324 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Théâtre de Marivaux ; publié avec notices et notes, par George d'Heylli. Petit in-12, xxiii-465 p. et portr. Paris, Librairie générale. 6 fr.

Les Armées de la civilisation. Les Japonais à Formose. Les Français au Tonkin. Les Anglais à la Côte-d'Or. Les Hollandais à Sumatra. Suivi de la traite des Coolies à Macao ; par Edmond Plauchut. 2e édition. In-18 jésus, viii-349 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Histoire de Léonard de Vinci ; par Arsène Houssaye. 2e édition. In-12, 494 p. et portr. Paris, lib. Didier et Cie. 4 fr.

Sacha, étude parisienne ; par Fervaques. 2e édition. In-18 jésus, 284 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Œuvres de P. L. Courrier. Publiées en 3 vol. et précédées d'une préface par F. Sarcey. T. I. In-16, xxxi-278 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr.

Petit Dictionnaire universel, ou abrégé du dictionnaire d'E. Littré, de l'Académie française. Augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique par A. Beaujean, professeur au lycée Louis-le-Grand. In-12 à 2 col. 912 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr.

La Femme ; par J. Michelet. 8e édition. In-18 jésus, 468 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50

Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne ; par N. A. de Salvandy, de l'Académie française. Nouvelle édition. 2 vol in-8°, xxxvi-968 p. Paris, lib. Didier et Cie.

L'Institutrice à Berlin ; par Mlle Marie Maréchal. 2e édition. In-18 jésus, 290 p. Paris, lib. Blériot.

Publications antérieures :

HISTOIRES DE TROIS MANIAQUES. — Par Paul de Musset. — Édition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MARIE DE COMPIÈGNE, d'après l'Evangile aux femmes. — Publié pour la première fois d'après les quatre manuscrits connus, avec des notes philologiques et historiques, et une dissertation sur l'origine de ce fabliau. — Par M. Constans, professeur agrégé au lycée de Sens. — Paris, *librairie Franck*, rue Richelieu. — Prix : 2 fr. 50.

SŒUR PHILOMÈNE. — Par Edmond et Jules de Goncourt. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — marins. — Deuxième série. — Par Edouard Gœpp, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et Henri de Mannoury d'Ectot, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — Jean Bart, Duguay-Trouin, Suffren. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

LA CONQUÊTE DE PLASSANS. — Par Emile Zola. — Troisième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — le moyen-age. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — hommes de guerre. — Première série. — Par Edouard Gœpp, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — Kléber, Desaix, Hoche, Marceau, Daumesnil. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

LA JEUNE FILLE ; lettres d'un ami. — Un volume format anglais, imprimé avec luxe par J. Claye, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe. — Paris, *P. Ducroq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix : 3 fr. 50. — Sur papier de Hollande (broché) 5 fr.

POÈMES ET FANTAISIES (1867-1873). — Claudine. — Que sais-je? — L'Espoir en l'homme. — Prométhée. — La Légende d'Urfé. — Sonnets. — Par Gustave Vinot. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 3 francs.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par Eman Martin, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — Syllexie, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES NEVEUX DU PAPE. — Joannis. — Par Gustave Vinot. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 4 fr.

LES SAULX-TAVANES — Etudes sur l'ancienne Société française, lettres et documents inédits — Par L. Pingaud,

professeur à la Faculté des lettres de Besançon — Paris, librairie *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 6 fr.

LE CAMARADE DE VOYAGE. — Par Andersen. — Traduction de MM. Grégoire et Moland. — Illustrations de Yan Dargent. — Paris, *Garnier frères*, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. — Prix : 3 fr.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique et précédés d'une Introduction sur l'origine de notre langue. — Par G. Bovier-Lapierre, ancien professeur à l'École normale de Cluny, officier de l'Instruction publique. — Ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire. — A Paris, chez *Delagrave et Cie*, rue des Ecoles. — 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Publications périodiques :

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 1re année (1876). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

LE COURRIER LITTÉRAIRE, revue artistique, bibliographique, scientifique et littéraire, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Prix de l'abonnement : 20 fr. par an pour la France et les pays faisant partie de l'Union des postes. — Paris, bureau du Courrier littéraire, 33, rue de Seine.

REVUE SUISSE. — bibliographie, archéologie, littérature, beaux-arts. — Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix par an, 10 fr., et le port en sus pour l'étranger. — Cette revue, qui rend compte de tous les ouvrages dont on lui envoie deux exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. *Sandoz et Fischbacher*, libraires-éditeurs, 33, rue de Seine.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le dix-septième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

La Société des études historiques a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1,000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

Le Tournoi poétique, littéraire et scientifique, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — Concours poétiques et littéraires (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

La Société nationale d'éducation de Lyon destine pour 1876 un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'Instituteur primaire avec les parents de ses élèves?* — Le prix sera décerné dans la séance publique de 1877, sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés franco, avant le 1er Novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse, à Lyon.

SOUSCRIPTION

POUR

LA RÉIMPRESSION DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE CE JOURNAL.

Les *cinq premières années* de la collection du Courrier de Vaugelas se trouvant presque entièrement épuisées (il ne reste plus que quinze exemplaires de la 4e), une souscription dont voici les conditions est ouverte pour les faire réimprimer :

1° L'original sera reproduit intégralement dans ses parties essentielles, avec le même nombre de pages et sous un format identique;

2° La réimpression se fera de manière à fournir une *année* tous les deux mois;

3° Le prix de chaque *année* (brochée) sera de 6 fr. comme celui de l'abonnement au journal;

4° Les *années* seront expédiées franco aux souscripteurs à fur et mesure de leur réimpression;

5° Chaque *année* sera payable aussitôt après qu'elle aura été reçue;

6° Tout souscripteur qui a déjà une partie de ces *cinq années* devra désigner celles auxquelles s'appliquera sa souscription;

7° La réimpression commencera dès que 300 adhésions auront été envoyées au Rédacteur.

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année — N° 11. — 1er Novembre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

IMPORTANT.

Le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* prie instamment les personnes qui désirent se procurer la collection complète de son journal de vouloir bien lire, au bas de la dernière page, les conditions d'une souscription qui lui permettrait d'en faire promptement réimprimer les *cinq premières années*, presque entièrement épuisées aujourd'hui.

SOMMAIRE.

Communications sur *Artisane*, sur *Saducéen* et sur la construction d'une phrase; — Étymologie de l'adjectif *Mièvre;* — Si l'on peut employer *Embrouillamini;* — Comment on doit former les dérivés de *Silo;* — Justification de *Informer que.* || Emploi et origine de l'expression *Après grâces Dieu but;* — Si *Sainte Nitouche* peut s'appliquer à un homme, et si on peut y supprimer *Sainte;* — S'il faut dire *Partisane* ou *Partisante.* || Passe-temps grammatical. || Biographie de *Dominique Bouhours.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Souscription pour la réimpression des *cinq premières années* de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Dans mon numéro 7, page 50, j'ai donné les raisons qui me semblaient propres à justifier le féminin *artisane*, dont une lettre était venue me contester la légitimité et l'opportunité. L'auteur de cette lettre m'en a écrit une autre sur le même sujet, que voici entière, à l'exception de quelques lignes :

Honfleur, 7 septembre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Quoique désespérant un peu de jamais tomber d'accord avec vous au sujet du féminin *artisane*, je vous demande la permission d'insister encore dans mon sens.

Je reconnais volontiers que le féminin *artisane* est aussi régulièrement fait que le féminin *courtisane*, par exemple. Or, puisque *courtisane* ne tient point lieu de femme de *courtisan*, j'ai bien le droit de douter qu'*artisane* tienne lieu de femme d'*artisan*, en l'absence de preuves directes. Au surplus, pour éviter tout rapprochement blessant, je me hâte d'ajouter que parmi les femmes pouvant à la rigueur se qualifier *artisanes* beaucoup sont très-respectables et même la grande majorité à l'abri de la médisance.

Il est certes louable de chercher à abréger le discours. En gardant une juste mesure toutefois et en évitant l'emploi des composés féminins hors leur exacte signification. Ainsi, il ne faut pas dire *actrice* pour femme d'acteur, *musicienne* pour femme de musicien, *institutrice* pour femme d'instituteur. Est-il bien certain que toute femme d'instituteur sache lire? Il serait du dernier fâcheux d'introduire une telle confusion.

En somme, *artisane* est une sorte de néologisme assez peu nécessaire dans la langue des métiers, où déjà l'usage du masculin *artisan* est passablement rare, à tort ou à raison. Enfin, si l'on tient absolument à ce féminin, on devrait le définir approchant comme il suit :

« *Artisane*, femme dont le travail est assimilable au travail de l'artisan homme. »

Alors les très-remarquables ouvrières auxquelles l'industrie parisienne confie la façon des modèles seront de vraies artisanes sans le secours des liens du mariage. De même la tailleuse, sans être forcément la femme d'un tailleur, alliance très-rare, par parenthèse, n'en sera pas moins une artisane, tout comme son analogue masculin, *artisan* taillant et montant des vêtements lui aussi. Il faut donc se garder d'attribuer, sans plus ample informé, une seule et unique profession à des conjoints, sous peine de chopper comme les braves gens qui veulent absolument que la femme d'un ouvrier soit toujours une ouvrière. A ce compte seraient des ouvrières les épouses très-légitimes des ouvriers Marchais peuplant les chantiers de Paris, ou autres grands centres de travaux, tandis qu'elles sont, bel et bien, des paysannes cultivant de leurs mains rustiques, en l'absence du mari, le petit domaine du ménage. Je doute fort qu'*ouvrier* et *paysanne* soient synonymes.

Il me reste à me disculper du défaut de respect pour l'autorité linguistique des romanciers et autres fantaisistes contemporains. J'avoue mon crime et je ne suis point prêt à m'en repentir; car l'écrivain de l'une et de l'autre de ces catégories se goure trop souvent à propos des choses les plus vulgaires de ce bas monde, dont il est ignorant d'ordinaire autant qu'homme de France. Ce n'est pas à dire qu'à l'occasion les lexicographes en titre soient

mieux renseignés, puisque l'on trouve dans un gros dictionnaire très-prôné la jolie phrase que voici :

« *Arche avalante*, arche d'un pont où le courant de l'eau est très-rapide. »

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, votre très-humble serviteur,

Charles MAISONROUGE.

Je remercie M. Maisonrouge de n'avoir pas craint d'insister sur la question soulevée au sujet du féminin *artisane;* car sa communication renferme des réflexions de la plus grande justesse qui plairont certainement à mes lecteurs, et dont je ne serai pas le dernier à tirer profit.

II.

La lettre suivante exprime une opinion toute contraire à celle qu'a émise dernièrement M. le colonel de l'Espée, et un doute sur la présence indispensable d'un pronom devant le verbe principal d'une phrase dont j'ai déjà donné la correction :

Clermont-Ferrand, 8 octobre 1876.

Monsieur,

Permettez-moi de vous dire que M. Littré a raison, et pour l'étymologie et pour l'orthographe du mot *Saducéen*.

Quant à l'explication donnée par M. le colonel de l'Espée, c'est, pour ce qui concerne l'hébreu, de la haute fantaisie.

La racine *Zadock* signifie en hébreu : *juste, justifier, acquitter*. Il n'y a pas, dans toute la langue hébraïque, *un seul mot* qui ait le sens de *croire* ou de *croyance*. Un Hébreu serait très-embarrassé s'il voulait traduire les mots : *croyant, loyal*.

Le nom propre Zadoc, d'où Sadoc, le premier *Saducéen*, s'écrit sans *daguesch* dans la lettre D. Or, le *daguesch* est un petit point que l'on met dans cette lettre et qui indique qu'il faut la prononcer fortement. Le *daguesch* n'existant pas dans Sadoc, il faut écrire *Saducéen*.

Recevez l'expression de ma haute considération,

Ch. BLUM, rabbin.

P.-S. Merci de votre dernière correction; mais je n'en persiste pas moins à soutenir que la phrase en question serait bien plus euphonique, si l'on y supprimait le pronom *elle*. Dans les exemples cités, il n'y en a qu'un seul de concluant : *Lucinius se doutant de l'imposture, il fit mettre*, etc. Les trois autres sont réguliers et il n'y a pas de pronom faisant double emploi avec le sujet de la phrase. Car c'est sur ce point que portait mon observation.

La question relative à l'orthographe de *Saducéen* me paraissant assez élucidée pour que je sois dispensé d'y revenir (à l'instant même où j'écris ces lignes, je reçois de M. Louis Priou, interprète judiciaire près le tribunal de Mostaganem et ancien professeur au collége arabe-français d'Alger, une lettre qui confirme également l'opinion de M. Littré à cet égard), il me reste seulement à répondre au post-scriptum de la lettre précédente, c'est-à-dire à insister sur la nécessité de mettre *elle* devant *s'emploie* dans cette phrase du *Courrier de Vaugelas* (7e année, p. 52) :

« L'expression *grâce à* signifiant *par le fait de, par le secours de*, elle s'emploie aussi bien devant un substantif exprimant... »

Parmi les exemples cités par moi dans ma première justification, M. Blum trouve qu'il n'y a de concluant que le dernier, qui est de Fontenelle :

Lucinius se doutant de l'imposture, *il* fit mettre à la torture le prophète de ce nouveau Jupiter.

Je regrette d'avoir à le dire, mais mon honorable contradicteur se trompe encore une fois.

En effet, la tournure dont j'ai parlé n'affectant aucunement la proposition principale, ce que j'ai cherché à mettre en évidence en faisant imprimer tous les termes de la causale en italique, il s'ensuit que le verbe de cette proposition doit toujours être précédé d'un pronom s'accordant avec le sujet du participe présent, si ce sujet est un substantif et si les deux verbes expriment une action faite par la même personne. Ainsi, les exemples cités dans le numéro 9 deviennent, lorsqu'ils remplissent cette double condition :

Cet homme lisant pour s'éclairer, il lit en philosophe.

Les soldats n'ayant point de paie, ils ne pouvaient être retenus.

Gil Blas n'étant pas obligé d'aller à grandes journées, il employa quinze jours à se rendre à Lirias.

La raison d'euphonie est secondaire ici; il faut avant tout que la règle syntaxique soit observée, sans quoi la phrase renferme une faute intolérable.

×

Première Question.

Quelle est l'étymologie du mot MIÈVRE, *dont vous avez donné ou plutôt rectifié l'emploi dans votre numéro* 7?

—

Parce qu'en Normandie on dit *nièvre* au lieu de *mièvre*, Ménage en conclut que ce dernier vient du latin *nebulo*, qui signifie un vaurien, un polisson.

Cette étymologie conviendrait sans doute assez bien pour la forme au normand *nièvre;* mais, sans parler de la disparition du sens, *m* initiale, comme le fait très-bien observer M. Littré, se change quelquefois en *n*, et non pas *n* en *m*, ce qui empêche d'admettre l'assertion de Ménage.

Selon vous, la syllabe *mi* de *mièvre* pourrait jouer dans ce mot le même rôle que dans *migraine*, *mi-carême*, *mi-août*, etc., et le surplus *èvre* serait un radical venant du latin *ebrius* comme le vieux provençal *ebriac* et comme l'italien *ebrio* ou *ebro*, attendu qu'assez ordinairement un homme à moitié ivre est vif, remuant, plaisant et malicieux.

Pour moi, cette étymologie est aussi impossible que la précédente; car si *mièvre* venait de *mi* et de *ebrius*, il ne s'appliquerait pas aux jeunes enfants qui, parmi leurs défauts, ne comptent pas du moins celui de l'ivrognerie; et, d'un autre côté, remarque non moins importante, la particule *mi* ne se met que devant les substantifs, et jamais devant les adjectifs.

Voici, je crois, la véritable origine de *mièvre*.

Ce mot a d'abord été prononcé *mieuvre* (une communication insérée dans le no 10 est toute favorable à cette opinion). Or, *mieuvre* s'est formé selon toute apparence comme *pieuvre*, qui vient, lui, d'un type *polpus* (*polypus*) transformé en *poplus*, qui a donné *peuvle*, *peuvre*, et par diphthongaison *pieuvre*. D'où il suit qu'il est parfaitement admissible que *mièvre*, qui

signifie comme je l'ai dit *mouvant*, vienne de *mobilis*, mobile, agile, vif, transformé successivement dans notre langue en *meuble*, *meuvle*, *meuvre* et *mieuvre*.

—

Si vous me demandiez maintenant comment le normand *nièvre* peut s'accorder avec cette étymologie, je répondrais tout simplement ceci :

Au lieu que le terme normand ait été formé du terme français, c'est le contraire qui a eu lieu : notre *mièvre*, en vertu de la permutation possible de *m* en *n*, est devenu *nièvre*. Comme je l'ai déjà fait voir, *mièvre* est fort ancien dans notre langue; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il ait donné *nièvre* à la Normandie, même dans l'hypothèse où celui-ci existerait depuis plusieurs siècles dans le patois de cette ancienne province?

×

Seconde Question.

Après avoir mis en relief certaines irrégularités existant dans la comptabilité financière de l'empire turc, le journal LA PRESSE *termine ainsi sa phrase : « C'est un* EMBROUILLAMINI *dont il n'est pas possible de déterminer exactement la cause, etc. » J'estime qu'il faut dire « C'est un* BROUILLAMINI *». Vous apprécierez, et si vous le jugez utile, vous ferez connaître cette appréciation à vos lecteurs.*

—

Le substantif *brouillamini*, au sens de confusion, est sorti de l'officine des apothicaires, comme le prouve la définition suivante donnée à ce mot par la première édition de l'Académie (1694) :

BROUILLAMINI, s. m. Drogue où il entre plusieurs sortes de choses en composition. *C'est un brouillamini, c'est du brouillamini que cela.*

On dit fig. que *c'est un brouillamini, c'est du brouillamini que cette affaire*, pour dire que c'est une chose, que c'est une affaire à laquelle on n'entend rien.

Quant à *embrouillamini*, c'est un terme qui a été fait à l'imitation de *brouillamini*, quand celui-ci en fut venu à s'employer au figuré (il n'existe ni dans la première édition de Ménage, qui parut en 1650, ni dans la première édition de l'Académie) : on pouvait croire que *brouillamini* dérivait du verbe *brouiller*, qui existait en français depuis le XIIIe siècle au moins; on fit naturellement *embrouillamini* de *embrouiller* quand celui-ci fut entré à son tour dans la langue, ce qui, d'après l'historique de M. Littré, semble ne pas avoir eu lieu avant le règne de François Ier.

Or, de même que *embrouillement*, substantif de *embrouiller*, est le synonyme de *brouillement*, substantif de *brouiller*, de même le nouveau vocable *embrouillamini* est devenu le synonyme de *brouillamini*, et s'est employé en cette qualité jusqu'à notre temps, preuve ces exemples :

Voilà un *embrouillamini* où je ne comprends rien.

(Dancourt, *Chev. à la mode*, II, 8.)

Il y a au troisième acte un *embrouillamini* qui me déplaît, et au cinquième, il y a deux poignards qui me font de la peine.

(Voltaire, *Lettres d'Argental*, 26 nov. 1760.)

Sapristi, quel *embrouillamini*, quel pataquès.

(Emile Augier, dans Larousse.)

Par conséquent, malgré les auteurs du Dictionnaire de Noël et Chapsal, qui prétendent que « ce mot n'est pas français », je suis parfaitement convaincu que le journal *la Presse* n'est point à reprendre pour en avoir fait usage dans la phrase que vous avez soumise à mon appréciation.

×

Troisième Question.

A propos de mettre en tas dans la terre des betteraves pour les conserver et les préserver du froid, plusieurs hommes du métier disent : les uns, ENSILOTER, ENSILOTAGE; *les autres,* ENSILER, ENSILAGE. *Laquelle de ces deux sortes d'expressions est préférable, selon vous?*

—

Tous les mots de la langue française finissant par *o* forment les dérivés qu'ils peuvent avoir au moyen d'un *t* et de la finale qui convient à leur espèce, fait dont voici la preuve :

Agio	donne	Agio*ter*, agio*tage*.
Domino	—	Domino*tier*.
Echo	—	Echo*tier* (nouv.).
Ergo	—	Ergo*ter*, ergo*teur*, etc.
Folio	—	Folio*ter*, folio*tage*.
Indigo	—	Indigo*ter*.
Piano	—	Piano*ter*.
Numéro	—	Numéro*ter*.

Or, attendu que les mots de votre question sont des dérivés de *silo*, terme espagnol qui désigne une excavation, une fosse creusée dans le sol où l'on dépose des grains, etc., pour les conserver, il s'ensuit naturellement que c'est *ensiloter* et *ensilotage* qu'il faut dire, et non *ensiler*, *ensilage*.

×

Quatrième Question.

Cette phrase si souvent employée, même par les plumes les plus autorisées : « J'ai l'honneur de vous informer QUE... *» est-elle française? Dans toutes les grammaires que j'ai fouillées, j'ai acquis la preuve de la négative, en ce sens que, dans aucune, je n'ai trouvé un seul exemple qui autorisât l'emploi de cette phrase. Et, pourtant, il y a peu de jours encore, un général bien connu s'en servait dans une lettre publique. Je serais heureux de lire votre réponse dans un de vos prochains numéros.*

—

J'ai démontré dans la 6e année du *Courrier de Vaugelas*, p. 130, que l'expression *Informer que* est tout aussi française que *se douter que*, *enrager que*, *avertir que*, *se soucier que* et une foule d'autres composées également d'un verbe voulant *de* après lui quand suit un substantif ou un infinitif, et *que*, lorsque c'est un verbe à un mode personnel.

ÉTRANGER

Première Question.

Quels sont, s'il vous plaît, l'origine et les cas d'emploi de l'expression APRÈS GRACES DIEU BUT? *Je n'ai*

jamais pu trouver un renseignement qui me donnât pleine satisfaction là-dessus.

—

Le cas d'emploi de cette expression est facile à indiquer : on prononce les paroles *après grâces Dieu but* pour inviter quelqu'un à boire lorsque le repas (qui se terminait autrefois par une prière appelée les *grâces*) est complétement fini.

Quant à son origine, il a été émis deux opinions que je vais vous faire connaître :

On lit dans Peignot (*Amusem. philolog.*, p. 399) :

On sait que la petite prière qui se récite après le repas sous le nom de *grâces*, est fort ancienne, et qu'elle a été répandue par toute la chrétienté comme elle l'est encore dans les maisons où la piété s'est conservée. Cependant, il arriva dans le moyen âge que les Allemands fort relâchés, négligèrent ce pieux usage, et se mirent peu en peine de le reprendre. On eut beau y exhorter les chanoines et les moines dans un concile tenu à Mayence en 847, ces exhortations furent inutiles. Alors, que fit le pape Honorius pour réprimer ces abus? Il connaissait les Allemands; il usa vers 1226 d'un expédient très-conforme à leur goût; ce fut d'accorder des indulgences à tous ceux de cette nation qui boiraient un coup après avoir dit grâces. Le succès fut complet; dès lors personne n'a manqué à remplir ce devoir religieux avec une exactitude ponctuelle et vraiment édifiante. Le fait est raconté par un auteur très-grave nommé Beotius Epo. De là est venu le proverbe : « Après grâces Dieu but ».

Mais quelle que soit la gravité de Beotius Epo, comme le fait qu'il relate n'expliquerait à mon avis le proverbe en question que si, autrefois, le peuple allemand s'était appelé *Dieu*, ce que personne n'a jamais vu, que je sache, mentionné dans l'histoire, je rejette cette explication comme entièrement insuffisante.

D'après M. Viollet-le-Duc commentant le vers suivant du vieux Régnier (*Satyre*, II) :

Après grâces Dieu but, ils demandent à boire.

la façon de parler dont il s'agit viendrait plutôt de ce passage de l'Évangile (*Saint Marc*, ch. XIV, vers. 23) :

Et accepto calice, gracias agens dedit eis et biberunt ex illo omnes — (Et ayant pris le calice, après avoir rendu grâces, il le leur donna, et ils en burent tous).

Quand je songe que nos pères disaient *Dieu* en parlant de Jésus-Christ, ce qui est mis hors de doute par certains de leurs jurons, tels que *corbleu* (corps de Dieu), *morbleu* (mort de Dieu), *palsambleu* (par le sang de Dieu), par exemple, lesquels ne pouvaient être que des allusions à Dieu ayant forme humaine, il me semble que cette seconde explication, qui donne pour sens au proverbe : *après grâces Jésus-Christ but, on peut bien faire de même,* est non-seulement meilleure que la première, mais de plus, qu'elle est la véritable.

×

Seconde Question.

Au sujet de SAINTE NITOUCHE, *expliqué dans votre n° 8, permettez que je vous adresse ces deux autres questions : cette expression peut-elle s'appliquer aussi à un homme, et peut-on employer* NITOUCHE *sans le faire précéder de* SAINTE?

—

Il n'est pas rare, il me semble, de rencontrer *sainte Nitouche* appliqué à un homme, comme dans cet exemple :

Est-ce que par hasard vous seriez un finaud avec votre air de *sainte nitouche?*

(Ch. de Bernard, *le Gendre*, § IX.)

Mais, selon moi, c'est un abus, et je vais vous faire connaître les motifs qui m'inclinent à penser de cette manière.

On trouve dans le Dictionnaire de Littré que le verbe *y toucher* s'emploie pour « avoir de la malice », ce qui est démontré par ces exemples :

Voyez un peu, dirait-on qu'il *y touche?*

(La Fontaine, *Gag.*)

C'était une vieille pleine de traits et de sel, qui coulaient de source, sans faire semblant *d'y toucher* et sans aucune affectation.

(Saint-Simon, 104, 110.)

On dit aussi d'un hypocrite malicieux qui fait le niais, qu'il ne semble pas qu'il *y touche.*

(Furetiere, *Dict.*)

Or, comme c'est *y toucher*, employé négativement dans ce sens, qui a donné *Nitouche*, et que ce même verbe se dit indifféremment des deux sexes, je crois que si l'on emploie *Nitouche* précédé de *sainte* en parlant d'une femme, on doit logiquement employer ce mot précédé de *saint* lorsqu'on parle d'un homme.

Voici, du reste, en faveur de *saint Nitouche*, ce qui se lit dans Moisant de Brieux (*Orig. de quelq. cout. de parler*, p. 174, éd. Georges Garnier) :

Il faut écrire *saint-ny-touche.* Un hypocrite, un homme qui fait tellement du saint, et du scrupuleux, qu'il fait conscience de toucher, quand ce ne seroit que du bout du doigt, à rien qui soit souillé, ou estimé profane.

Je passe maintenant à la partie de votre question concernant la suppression de *sainte* ou *saint*.

Notre peuple a l'habitude d'employer ces termes par dérision devant certains noms exprimant des défauts relatifs au moral ou au physique des individus. Ainsi, chez lui, un homme lent dans son allure est un *saint Lambin;* un paresseux, un *saint Lâche;* une femme qui n'est douce qu'en apparence, une *sainte Sucrée*, etc.

Or, dans toutes ces canonisations populaires, les mots *saint* et *sainte* sont évidemment superflus au premier chef, car on peut dire tout simplement un *lambin*, un *lâche*, un *licheur*, une *sucrée*, etc.

Il doit donc en être de même pour *sainte Nitouche*, ce que M. Littré exprime tacitement quand il dit « *Sainte Mitouche*, ou simplement *Mitouche*, » et que corrobore l'exemple qui suit :

Tu fais la *Mitouche* [Nitouche] hors de saison.

(Favart, *Cherch. d'esprit*, sc. 12.)

×

Troisième Question.

Laquelle des deux formes PARTISANE *et* PARTISANTE *pensez-vous la meilleure pour le féminin de* PARTISAN?

—

A la vérité, je viens de trouver *partisante* dans une

phrase de Ninon de Lenclos, citée par M. Littré, et dans la suivante, que me fournit le journal *la France* du 17 octobre 1876 :

L'Union, *partisante* d'un armistice de six mois, trouve dérisoire l'armistice de six semaines proposé par la Russie.

Mais dans notre langue, les noms terminés par *an* au masculin forment généralement leur féminin en *ane* ou *anne;* et, depuis le xve siècle, *partisane* y est en usage, ainsi que le montrent ces exemples :

La marquise de Montferrat... grande *partisane* des François...

(Commines, VIII, 9.)

Telle estoit alors l'affection *partisane* [l'attachement à son parti].

(D'Aubigné, *Hist.*, III, 455.)

Elle vous rendait bien justice; vous n'aviez point de *partisane* plus sincère.

(Voltaire, *Lettr. Mme du Bocage*, 12 octobre 1749.)

Cratès, vieux, laid et bossu, trouve une *partisane* jeune et jolie, aux yeux de qui le zèle de la science changea ses défauts en agréments.

(Linguet, cité par Noël et Carpent.)

D'où je conclus avec assurance que, des deux formes féminines données, *partisane* est la seule qui soit vraiment française.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... *dont l'origine créole est fort apparente* (on ne peut dire *marqué de créole* comme on dit marqué de petite vérole); — 2°... avec cela, un vent à *écorner* des bœufs; — 3°... ou de ses grands yeux *bleus* (le besoin du néologisme *cérulèen* ne se fait nullement sentir); — 4°... à Paris, les bruits les plus alarmants *continuent* à circuler (Voir pour l'emploi de la forme impersonnelle *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 1, p. 2); — 5°... de ses sujets, *revenu* du Sénégal (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 172); — 6°... elle est composée *moitié* d'hommes et de femmes (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 83; — 7° Ils ont *tellement* soif (Voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 116); — 8°... se sont *laissé* toucher (le verbe à l'infinitif a le sens passif relativement au régime direct); — 9°... ne songeait *plus guère*; — 10°... un département qui *confine* à la Provence (*affiner* a un sens tout différent).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Tanger, comme ses sœurs africaines, est une agglomération de maisons en délabre plus ou moins bien blanchies à la chaux, plaquées aux flancs d'une colline et commandées par un château crénelé.

2° Plus que jamais le sol tremble sous les pas des Chrétiens; plus que jamais l'orage gronde sur leurs têtes; plus que jamais leur sang est prêt à couler.

3° On a assez souvent reproché aux Français le goût des vaines parades pour que nous voyons avec plaisir des allures plus sérieuses et plus simples prévaloir chez nous.

4° Avant de mourir, M. Sainte-Claire Deville a exprimé le désir que son enterrement se fasse sans pompe ni accompagnement de troupes.

5° C'est dimanche qu'auront lieu, dans toutes les communes rurales de France, l'élection des maires et adjoints qui doivent être choisis dans le sein des conseils municipaux, par les membres de ces assemblées.

6° Si nous nous sommes laissés devancer par un Italien dans la publication des pièces d'un procès si fameux, nous devons nous en prendre à la négligence ou à la prudence du gouvernement français.

7° Malgré sa puissance illimitée sur ses sujets et sujettes, le roi de Dahomey, tout noir qu'il soit comme un charbonnier, n'est cependant pas absolument maître chez lui.

8° Le Ningar [ministre] se couche à plat ventre, reçoit des lèvres lippues du souverain l'arrêt d'exécution et fait aussitôt porter les victimes sur une plate-forme haute de vingt pieds au-dessus du sol.

9° Chose digne d'observation, c'est que ce sont les plaines, jadis si fertiles et si productives, où le rendement s'abaisse le plus.

10° Indépendamment de ménages complets que nous chargeons à destination de Nemours, on nous donne des passagers dont la physionomie ne laisse pas que de nous inquiéter beaucoup : ce sont des barillets de cartouches de guerre.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Dominique BOUHOURS.

Né à Paris en 1628, jésuite en 1644, à l'âge de 16 ans, Bouhours professa d'abord les humanités à Paris, et la rhétorique à Tours.

Après cette épreuve, qu'il subit avec honneur, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, et ensuite de celle du marquis de Seigneley, fils de Colbert.

Tourmenté toute sa vie par de violents maux de tête, il mourut à Paris le 27 mai 1702, à l'âge de 75 ans.

D'après l'abbé de Longuerue, Bouhours était un homme poli, ne condamnant personne, et cherchant à excuser tout le monde. La nature, ajoute le P. Nicéron, lui avait donné un air agréable et une physionomie spirituelle.

La critique, qui l'occupa longtemps, lui fit des amis et des ennemis ; les premiers le louèrent d'avoir contracté dans l'usage du monde des manières polies, un caractère indulgent, affable, officieux, une humeur toujours égale, en santé comme en maladie ; d'avoir su garder les bienséances de son état au dehors, comme il en remplissait les devoirs au dedans, sans affectation comme sans contrainte ; enfin, d'avoir mis les procédés de son côté dans ses querelles littéraires avec Ménage et Maimbourg. Les derniers l'accusaient d'être aussi recherché dans ses manières que dans ses écrits, et Ménage disait qu'il s'était érigé en précieux ridicule par la lecture trop assidue de Sarrasin et de Voiture. Ils lui reprochaient de fréquenter les dames et les petits-maîtres, et relevèrent avec malignité certains bruits fâcheux qui coururent sur son compte en 1691.

On ne peut cependant lui contester le mérite d'avoir servi utilement la langue et le goût. Mme de Sévigné disait de lui : « L'esprit lui sort de tous les côtés. »

C'était un écrivain exact, poli, correct, connaissant à fond la littérature ; mais trop minutieux, ce qui l'a fait comparer, en matière de langage, à ces directeurs régides qui troublent les consciences en voulant trop les épurer. L'abbé de la Chambre l'appelait « l'empeseur des Muses » à cause du peu de naturel de son style et de ses pensées. Voltaire, dans le *Temple du goût*, le place derrière Pascal et Bourdaloue, qui s'entretiennent du grand art de joindre l'éloquence au raisonnement, et marquant sur des tablettes les fautes de langage, les négligences qui leur échappent.

Bouhours a composé une dizaine d'ouvrages ; mais ma compétence ne s'étendant qu'à ceux qui concernent exclusivement la langue, je n'aurai à m'occuper ici que des *Doutes sur la langue françoise proposez à Messieurs de l'Académie françoise, par un gentilhomme de province. Paris,* 1674.

Pour donner aux Académiciens moins de difficultés dans l'examen des doutes qu'il leur propose, il en a fait cinq classes : ce qui regarde le choix des mots, la pureté des phrases, la régularité de la construction, la netteté du langage et l'exactitude du style.

I.

DOUTES SUR LES MOTS.

Le premier mot sur lequel Bouhours demande des éclaircissements est *urbanité*, fait par M. de Balzac, qui l'a introduit pour la première fois dans le discours de *la Conversation des Romains.*

Ménage trouve que *vénusté*, contraction pour *venusteté*, est très-beau, et il s'en sert volontiers. Mais Bouhours ne l'a jamais entendu dire à personne ; est-ce donc un mot mystérieux qu'il n'est pas permis à tout le monde de prononcer ?

Fatuité est-il français ? Un auteur célèbre s'en sert dans l'*Education d'un prince.*

Depuis quand dit-on, dans un style noble, *tracasser*, *tracasserie*, comme fait le même auteur ?

Jusqu'à présent, Bouhours avait cru qu'on ne disait *appel* qu'en matière de duel et de chicane. Cependant il est pris dans un excellent livre pour une inspiration sainte et pour une vocation divine.

Il a vu dans des ouvrages fort estimés *hautesse*, avec une certaine signification qui le met en peine. Mais hors *Sa Hautesse*, quand il s'agit du Grand Seigneur, ce mot lui déplaît et le choque étrangement. C'est peut-être une bizarrerie et un caprice.

L'auteur des *Entretiens d'Ariste et d'Eugene* se sert du mot *fermeté* pour marquer le caractère de Tacite. Ce mot ne regarde-t-il pas plutôt l'humeur que le style ? Ne signifie-t-il pas plutôt résolution et constance que force d'expression et de pensée ? On dit bien un *style ferme*, mais Bouhours doute que *fermeté de style* soit français.

Il a trouvé quelque part le *rabaissement des monnoyes*, mais il n'a jamais entendu dire que le *rabais des monnoyes*, qui est conforme à l'opinion de Ménage.

Pour exprimer que l'Ecriture suffit toute seule, l'auteur des *Préjugez légitimes contre les Calvinistes* dit la *suffisance* de l'Ecriture. Peut-on employer ce mot dans ce sens ? Bouhours pensait que le mot en question n'avait que deux significations : l'une, où il se prenait en mauvaise part et signifiait *présomption ;* l'autre, où il se prenait en bonne part et signifiait *capacité.*

Quant à *suffisant*, Bouhours croit qu'il n'a point d'autre signification que celle de son verbe, et que lorsqu'il est adjectif, il signifie toujours orgueilleux, à moins qu'il ne soit joint au verbe *faire*, auquel cas il signifie *capable*, *habile.*

Ménage a fait *prosateur ;* d'autres écrivains illustres ont fait *murmurateur*, *coronateur* et, ne se contentant pas d'*assassin*, ils ont fait *assassinateur.* Bouhours sait le meilleur gré du monde à ces grands hommes du dessein qu'ils ont d'enrichir la langue ; mais ces mots entreront-ils dans le dictionnaire de l'Académie ?

En voici d'autres qui lui paraissent ou fort vieux ou fort nouveaux : *élevement*, *effacement*, *parlement*, *brisement*, en parlant du cœur ; *abregement*, *reserrement*, *enyvrement.* Il n'y a rien de plus commode que tous ces mots en *ment*, mais d'où vient que Messieurs de l'Académie ne s'en servent pas ?

Bouhours aurait de la répugnance à approuver *impecunieux* et *impecuniosité ;* à se servir d'*improbation*, et il admire Ménage, qui a la force de digérer l'*intemperature*, l'*inforçable*, l'*inscrutable*, l'*inguerdonné*, l'*interminé*, l'*internel* de Nicod, sans parler de l'*incorrompu* de Pascal, ni de l'*inconvertible* des sieurs de Royaumont et de Marsilly.

L'adjectif *indisposé* signifie-t-il autre chose dans notre langue que malade ? Bouhours l'a vu employé pour mal disposé, dans un exemple qu'il cite.

Quant au verbe *indisposer*, formé de cet adjectif, il ose dire qu'il lui paraît quelque chose de monstrueux.

Que faut-il penser de *mal-sage*, qui a été employé par Balzac dans son *Aristippe*, ouvrage qu'il estimait son chef d'œuvre ? Bouhours croit que cette expression ne se dit pas.

Défaveur et *desservir*, qui se trouvent dans le même ouvrage, sont sans doute français ; mais ne sont-ils pas un peu vieux ?

Doit-on dire une *ieroglyphe*, ou un *ieroglyphique ?* Bouhours cite des exemples de l'un et de l'autre.

En parlant de justice, de vice, de langue faut-il dire *original* ou *originel ?*

Vaugelas a mis de la différence entre *florissant* et *fleurissant ;* cependant des auteurs renommés disent d'ordinaire *fleurissant* au lieu de *florissant*, et *fleurissoit* pour *florissoit*, ce que Bouhours prouve par des exemples. Qui faut-il suivre de ces auteurs ou de Vaugelas ?

Délecter est-il un mot du bel usage, et qu'on puisse dire sérieusement ? N'a-t-il pas vieilli depuis que Balzac l'a employé ? Bouhours ne peut souffrir *délecter* ni *délectation*, à moins qu'on ne les dise en riant (1674).

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Le Chasseur de rats. Le Commandant Delgrès ; par Gustave Aimard. In-18 jésus, 351 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Glossaire du patois de Montbéliard ; par Ch. Contejean, professeur à la faculté des sciences de Poitiers. In-8°, 282 p. Montbéliard, imprim. Barbier.

Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale (arabe, persan, turc, malais); par L. Marcel Devic. In-8°, XVI-279 p. Paris, lib. Hachette et Cie.

Vacances d'un journaliste. Huit jours dans les Vosges. Simple coup d'œil sur Londres. A travers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ; par Victor Fournel. In-18 jésus, 328 p. Paris, lib. Baltenweck.

Œuvres de Lamartine. Harmonies poétiques et religieuses. Nouvelle édition, publiée par les soins de la société propriétaire des œuvres de M. de Lamartine. In-18 jésus, 460 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50 cent.

Les Œuvres de Clément Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy. Augmentées d'un grand nombre de compositions nouvelles par ci-devant non imprimées ; le tout mieux ordonné comme l'on voirra ci-après et soigneusement reveu par Georges Guiffrey. T. II. In-8°. 574 p. Paris, imp. Quentin. 50 fr.

Théâtre de Collin d'Harleville, suivi de pièces fugitives, avec une introduction par M. Louis Moland. In-18 jésus, XXIV-477 p. Paris, lib. Garnier frères.

Le Serment de Madeleine ; par Charles Deslys. 4e édition. In-18 jésus, 314 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Une rivale de Marguerite ; par le baron E. de Fauconnet. In-18 jésus, 295 p. Pau, lib. Ribaut.

Nouvelles ; par Théophile Gauthier. 12e édition, revue et corrigée. In-18 jésus, 420 p. Paris, lib. Carpentier. 3 fr. 50.

Abailard et Héloïse, essai historique ; par M. et Mme Guizot. Suivi des lettres d'Abailard et d'Héloïse, traduites sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale; par M. Oddoul. Nouvelle édition. In-12, LXXIX-408 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50 cent.

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence ; par Montesquieu. Avec commentaires et notes de Fréderic le Grand. Edition collationnée sur le texte de 1734. Grand in-8°, XXX-295 p. et 2 portr. Paris, lib. Lemerre.

L'Agence Aubert ; par Paul Saumière. In-18 jésus, 355 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Publications antérieures :

GEORGE WASHINGTON D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE. — Histoire de la Nouvelle-France et des Etats-Unis d'Amérique au XVIIIe siècle. — Par ALPHONSE JOUAULT. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 1 fr. 25.

LES HOMMES DE DEMAIN. — Livre pour la jeunesse. — Par Mme NELLY LIENTIER. — Chez *Bonhoure*, éditeur, 48, rue de Lille. — Prix : 3 fr.

HISTOIRES DE TROIS MANIAQUES. — Par PAUL DE MUSSET. — Édition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MARIE DE COMPIÈGNE, d'après l'EVANGILE AUX FEMMES. — Publié pour la première fois d'après les quatre manuscrits connus, avec des notes philologiques et historiques, et une dissertation sur l'origine de ce fabliau. — Par M. CONSTANS, professeur agrégé au lycée de Sens. — Paris, *librairie Franck*, rue Richelieu. — Prix : 2 fr. 50.

SOEUR PHILOMÈNE. — Par EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

LA CONQUÊTE DE PLASSANS. — Par EMILE ZOLA. — Troisième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — LE MOYEN-AGE. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — HOMMES DE GUERRE. — Première série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — KLÉBER, DESAIX, HOCHE, MARCEAU, DAUMESNIL. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

LA JEUNE FILLE ; LETTRES D'UN AMI. — Un volume format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe. — Paris, *P. Ducroq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix : 3 fr. 50. — Sur papier de Hollande (broché) 5 fr.

POÈMES ET FANTAISIES (1867-1873). — Claudine. — Que sais-je? — L'Espoir en l'homme. — Prométhée. — La Légende d'Urfé. — Sonnets. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 3 francs.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES NEVEUX DU PAPE. — JOANNIS. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 4 fr.

Publications périodiques :

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 1re année (1876). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

LE COURRIER LITTÉRAIRE, revue artistique, bibliographique, scientifique et littéraire, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Prix de l'abonnement : 20 fr. par an pour la France et les pays faisant partie de l'Union des postes. — Paris, bureau du COURRIER LITTÉRAIRE, 33, rue de Seine.

REVUE SUISSE. — BIBLIOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS. — Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix par an, 10 fr., et le port en sus pour l'étranger. — Cette revue, qui rend compte de tous les ouvrages dont on lui envoie deux exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. *Sandoz et Fischbacher*, libraires-éditeurs, 33, rue de Seine.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour sujet du prix de poésie à décerner en 1877 : André CHÉNIER. — Les manuscrits devront être déposés ou adressés *francs de port*, au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*. Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Le dix-septième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1,000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

LE TOURNOI POÉTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

SOUSCRIPTION

POUR

LA RÉIMPRESSION DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE CE JOURNAL.

Les *cinq premières années* de la collection du COURRIER DE VAUGELAS se trouvant presque entièrement épuisées (il ne reste plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires de la 4e et de la 5e), une souscription dont voici les conditions est ouverte pour les faire réimprimer :

1° L'original sera reproduit intégralement dans ses parties essentielles, avec le même nombre de pages et sous un format identique;

2° La réimpression se fera de manière à fournir une *année* tous les deux mois;

3° Le prix de chaque *année* (brochée) sera de 6 fr. comme celui de l'abonnement au journal;

4° Les *années* seront expédiées franco aux souscripteurs à fur et mesure de leur réimpression;

5° Chaque *année* sera payable aussitôt après qu'elle aura été reçue;

6° Tout souscripteur qui a déjà une partie de ces *cinq années* devra désigner celles auxquelles s'appliquera sa souscription;

7° La réimpression commencera dès que 300 adhésions auront été envoyées au Rédacteur.

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 12. 15 Novembre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication*).

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

A partir du 1er *janvier prochain*, le Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS fera présenter sa quittance, avec une augmentation de 75 *centimes* pour frais de recouvrement, à ceux d'entre ses abonnés de province qui, à cette époque, ne lui auront pas encore envoyé le montant de leur souscription à la 7e année.

SOMMAIRE.

Communication au sujet de *De suite* et de *Tout de suite;* — Autre communication sur *Endosser* et sur un participe passé; — Etymologie de *Mignardise;* — Origine de *A la bonne heure,* expression approbative; — Si *Rien autre chose que* peut se dire. || Origine de l'expression *C'est l'histoire du merle et de la merlette;* — Comment *Guitare* est devenu synonyme de *Affaire;* — Epoque à laquelle *Suicide* a été introduit dans la langue; — Explication de l'expression *Je ne sache pas.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Dominique Bouhours.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux Etrangers.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

J'ai oublié d'insérer à sa date la communication suivante :

Toulouse, le 1er avril 1876.

Monsieur,

Au numéro 1, 6e année de votre *Courrier de Vaugelas,* on lit la phrase suivante, sous la rubrique « Phrases à corriger », art. 4 :

Son début, en cette matière, nous indiquera *de suite* la nature de ses impressions : « dans tout ménage du grand monde français, dit-elle, l'homme et la femme se conviennent à peu près comme un coup de poing sur le nez ».

Au numéro 2 de la même année, et sous la rubrique « Corrections du numéro précédent » vous avez redressé une seule erreur, celle « du coup de poing et du nez sur lequel on l'applique ». Il y a cependant deux erreurs dans la phrase signalée à l'attention de vos lecteurs, et celle que vous avez omise est très-fréquemment remarquée, soit en écrivant, soit en parlant. La voici : « nous indiquera *de suite* ». Il faut dire : « *tout de suite* ou immédiatement, etc. ». C'est là une faute lourde. On peut dire « de suite », l'un après l'autre, sans interruption : il ne sait pas dire deux mots de suite, etc.

« *Tout de suite* » veut dire immédiatement, promptement, sur-le-champ, sans délai, aussitôt.

Recevez, Monsieur, mes civilités les plus empressées.

ADÉMA,
Inspecteur de l'Enregistrement.

Quoi qu'en disent les grammaires, grosses ou petites, qui se sont inspirées de celle de Girault-Duvivier, *tout de suite* et *de suite* ne diffèrent entre eux que du plus au moins, ce qui peut se démontrer de deux manières.

Par l'analogie. — Nous avons dans notre langue beaucoup d'expressions commençant par *tout;* telles sont, par exemple, *tout d'abord*, *tout à coup*, *tout de travers*, *tout de bon*. Or, comme ces expressions ne sont en quelque sorte que le superlatif de *d'abord*, de *à coup* (jadis employé seul comme je l'ai montré *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 36), de *de travers*, de *de bon*, n'est-il pas évident que *tout de suite* doit être dans le même rapport avec *de suite ?*

Par des textes. — Selon l'Académie de 1694, *tout de suite*, dans la phrase suivante, signifie *de suite*, l'un après l'autre, sans interruption :

Il a fait trois courses de bague *tout de suite.*

Le Furetière de 1727 attribue aussi le sens de *de suite* à *tout de suite* dans cette autre phrase :

Il a bonne mémoire, il répète deux cents mots qu'on lui dira *tout de suite.*

La même opinion est professée dans le Richelet de 1728, qui donne *tout de suite* comme équivalent de tout d'un coup, sans discontinuation, et ajoute cet exemple :

Il s'en va au palais, et *tout d'une suite* il s'en va aux autres lieux où il a des affaires.

Enfin l'Académie de 1835 constate à son tour l'em-

ploi de *tout de suite* dans le sens de *de suite*, sans interruption, et en fournit ces deux exemples :

Il but trois rasades *tout de suite*.
Il a couru vingt postes *tout de suite*.

Or, lorsqu'il est établi par des autorités comme celles dont je viens d'invoquer le témoignage que *tout de suite* s'emploie pour ainsi dire comme superlatif de *de suite* signifiant l'un après l'autre, sans interruption, sans discontinuité, n'est-il pas manifeste que la même expression, employée dans le sens de sur-le-champ, immédiatement, aussitôt, promptement, sans délai (acception que je crois moderne, parce que, de tous les ouvrages cités plus haut, il n'y a que l'Académie de 1835 qui la mentionne) a en quelque sorte pour positif *de suite* pris dans une signification analogue?

Quand M. Adéma aura lu cette réponse, j'ose espérer que, répudiant la règle illogique de Girault-Duvivier, il cessera de voir une « lourde faute » dans le *de suite* que j'ai maintenu dans cette phrase :

Son début en cette matière nous indiquera *de suite* la nature de ses impressions.

II.

Je viens de recevoir de M. le directeur de l'École normale de Nîmes les observations suivantes concernant aussi les corrections faites dans un numéro précédent :

Nîmes, le 5 octobre 1876.

Monsieur,

Les élèves de l'Ecole, que j'exerce quelquefois à l'étude des petites phrases que vous donnez à corriger, avaient trouvé (*Courrier de Vaugelas*, n° 7, 5e phrase) qu'on peut bien *endosser* un veston, une redingote, mais qu'on *met*, qu'on *passe* un pantalon. Ne trouvez-vous pas comme eux, qu'*endosser* un pantalon est plus fautif que l'emploi, avec Littré, de *même* après *voire*?

Ils n'admettent pas non plus l'orthographe que vous adoptez un peu plus bas (même n°, 7e phrase) : « N'ayant pas pu... fort de cet arriéré de désirs et d'espérances qu'on aura *laissés* s'accroître etc., » parce que, disent-ils, l'adjectif indicatif ou démonstratif *cet*, qui précède *arriéré*, annonce un complément déterminatif (*qu'on aura laissé s'accroître*) qui appartient à *arriéré* et non à *désirs* et à *espérances*, qui sont deux noms indéterminés. L'auteur semble bien, en effet, avoir dans l'esprit *un arriéré qu'on a laissé s'accroître*, lequel *arriéré* est formé de désirs et d'espérances.

Nous admettons que l'ensemble de la phrase laisse à désirer. Mais n'est-ce-pas plutôt l'emploi sylleptique du pronom *les*, *les connaître*, *les comprendre*, *les réaliser*, qui en rend la signification louche, que la non-variabilité du participe *laissé* ?

Et n'est-ce pas aussi maintenant votre avis?

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur,
BOYER.

Lorsqu'après avoir attentivement lu bien des pages à la recherche de phrases fautives, il m'arrive d'en rencontrer une, je la copie le plus souvent sans me demander si elle ne contiendrait pas une autre faute que celle qui m'a frappé.

C'est ce qui m'est arrivé pour la première dont il est question dans la lettre précédente ; il est évident qu'*endosser* ne peut s'y dire d'un pantalon.

Quant à l'expression de *voire même*, je la regarde toujours comme une faute depuis qu'il me semble avoir démontré (*Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 185) que c'en est réellement une.

Les réflexions suivantes au sujet de la seconde phrase sont parfaitement justes. Elle n'est pas d'une exactitude irréprochable ; mais, en la prenant telle qu'elle est, je crois qu'il est impossible de n'y pas mettre *laissés* (au masculin pluriel), ce participe pouvant aussi s'entendre des *désirs* et des *espérances*.

—

Je remercie sincèrement M. Boyer de vouloir bien discuter les solutions du *Courrier de Vaugelas* avec ses élèves, et ensuite me transmettre leurs objections. C'est un exemple qui pourra ne pas être perdu pour les confrères ayant daigné, comme lui, accueillir ma modeste feuille dans leurs établissements.

×

Première Question.

Quelle est l'origine du mot MIGNARDISE ? *Ce mot est-il antérieur au* XVIe *siècle? Un auteur le met dans la bouche d'un de ses personnages, qui vivait vers* 1480.

—

Le substantif *mignardise* vient de l'adjectif *mignard;* et celui-ci, qui n'apparaît dans la langue écrite qu'au XVIe siècle, est le même mot, à la terminaison près, que *mignon*, qui s'y trouvait, lui, dès le XVe, et qui y fut précédé par *mignot*, usité dès le XIIIe, comme l'attestent ces exemples :

Et sur un destrier delés lui
Avoit cascune son ami
Cointe et *mignot* et bien seant.
(*Lai du Trot.*)

Fame est plus cointe et plus *mignote*
En sorquanie que en cote.
(*Rom. de la Rose*, vers 1225.)

Or, comme j'incline fortement à croire que *mignot*, terme de tendresse et diminutif comme *bellot* et *vieillot*, a été formé de l'allemand *minne*, amour (qui se rencontre dans le bas-breton *miñonez*, amie; dans l'irlandais *mian*, *mion*, amour, ainsi que dans *minnesinger*, nom des anciens poètes érotiques de la Souabe), j'en conclus naturellement que *mignardise* vient aussi de la même source.

Quant à l'époque où l'on a commencé à employer *mignardise* en français, il n'y aurait point lieu d'être surpris qu'elle coïncidât avec la fin du XVe siècle; car, au XVIe, ce mot était déjà d'un usage général, ce que montrent ces citations :

Propoz bien filez, et *mignardises* de discours.
(D'Aubigné, *Hist.* III, 198.)

Certainement Scipion et Laelius n'eussent pas resigné l'honneur de leurs comedies et toutes les *mignardises* et delices du langage latin, à un serf africain.
(Montaigne, I, p. 288.)

Venus et ses enfants volent tout à l'entour,
La douce *mignardise* et les douces blandices.
(Ronsard, *Elégie du Printemps.*)

×

Seconde Question.

Pourquoi, lorsqu'on a reçu de quelqu'un une réponse suffisante, et qu'on veut approuver ce qu'il a fait, lui dit-on : À LA BONNE HEURE !

—

L'expression *à la bonne heure*, qui avait en quelque sorte pour pendant *à la male heure*, a été autrefois en usage dans le sens de *par bonheur, heureusement*, comme le font voir les exemples ci-après :

Lequel partit *en la bonne heure* en poste, conduit par son ange qui ne vouloit pas qu'il y demeurast davantage pour n'y mourir avec les autres.

(Carloix, I, ch. 15, p. 423.)

Et là dessus j'advance de cinq ou six pas en rue ; mais *à la bonne heure* pour moy, au lieu de me suivre, les plus apparens reculans quelques pas en arrière, se retirèrent.

(Regnier de la Planche, *le Liv. des march.*, p. 426.)

Mais puis qu'il plaist au ciel par vos yeux que je meure,
Vous direz que, mourant, je meurs *à la bonne heure.*

(Régnier, *Satyre* XVII.)

Puis, par extension, *à la bonne heure* a fini par s'employer comme terme d'assentiment, de félicitation ; ce que mettent en évidence ces autres exemples :

A la bonne heure, contentez s'il se peut l'honneur et la dignité de la couronne.

(Balzac, 6e *disc sur la Cour.*)

S'ils se sentent pleins de sentiments pour l'aimer et l'adorer, et qu'ils y trouvent leur joie principale, qu'ils s'estiment bons, *à la bonne heure.*

(Pascal, *Grand. et mis.*)

Si Baal est votre dieu, adorez-le tout seul, *à la bonne heure.*

(Massillon, *Carême.*)

Enfin, attendu que, généralement, on approuve quelqu'un qui répond bien à une question qu'on lui adresse, et que, dans le cas où il le fait du premier coup, on lui dit : *c'est bien*, ou *c'est très-bien*, on a réservé *à la bonne heure* pour celui où une réponse satisfaisante ne vient qu'après une ou plusieurs qui ne l'ont pas été.

Du reste, l'emploi de cette expression doit sembler assez logique quand on considère qu'on dit aussi : *ah ! c'est heureux. Ah ! ce n'est pas malheureux* (impliquant l'idée de *bonne heure*), à quelqu'un dont la réponse s'est fait longtemps attendre.

—

Dans son ouvrage intitulé *le Langage des marins*, M. de la Landelle dit, page 290, au sujet de l'expression dont il s'agit, expression également employée en mer pour clore le discours du navire qui en « fait raisonner » un autre :

A la bonne heure! à la bonne chance ; populairement, au petit bonheur, à vos souhaits, comme il vous plaira ; ainsi soit-il.

Je crois qu'il y a là une légère erreur, et que la formule après le prononcé de laquelle chaque navire poursuit sa route, a tout simplement le sens de *c'est bien*, comme dans les exemples qui précèdent.

×

Troisième Question.

Je vous serais très-reconnaissant si vous vouliez bien traiter un jour dans votre journal la question de savoir si on peut se servir de l'expression RIEN AUTRE CHOSE QUE. *N'est-ce pas un pléonasme ?*

—

Il n'est pas rare d'entendre dire à des personnes qui sortent d'un tribunal :

Le juge lui a demandé alors s'il n'avait *rien autre chose* à dire.

Et cette expression s'emploie non-seulement en parlant, mais encore en écrivant, car en voici un exemple trouvé dans un livre moderne :

On m'a dit qu'il existait des gens qui, devant la fresque du Jugement dernier de Michel-Ange, n'y avaient *rien* vu *autre chose* que l'épisode des prélats libertins.

(Th. Gautier, *Mlle de Maupin*, Préf. 2.)

Néanmoins, je la crois mauvaise, et cela, pour la raison que je vais vous expliquer.

Le mot *rien*, qui dérive du latin *rem*, chose (à l'accusatif), s'est employé et s'emploie fort bien encore concurremment avec *chose* lui-même, dans les phrases où ces deux termes ne jouent pas le même rôle, comme dans celles-ci, par exemple :

Celuy qui peult, s'il luy plest, faire estre de *riens* quelque *chose*, et de glace feu ardent.

(Marguerite, *Lettres*, 10.)

Nous avons à penser que *rien* de ces *choses* n'advient, sinon par le vouloir et providence du Seigneur.

(Calvin, *Inst.* 557.)

Voulez-vous que moi, chien, qui n'ai *rien* à la *chose*,
Sans aucun intérêt je perde le repos ?

(Lafontaine, *liv.* XI, 3.)

Vous avez bien raison de dire que, dans ce siècle, il y a des *choses* qui ne ressemblent à *rien*.

(Voltaire, *Lettr.* 23 octobre 1758.)

Mais, dans le cas actuel, où *rien* est suivi de l'adjectif *autre*, il n'est pas possible d'employer *chose* immédiatement après ; car alors *rien* et *chose* auraient la même fonction et formeraient une expression composée en quelque sorte d'un même substantif précédant et suivant un adjectif (*pas chose autre chose*), ce qui constitue une espèce de pléonasme que n'admet point la syntaxe de notre langue.

Selon moi, il faut dire ici, ou *rien autre que*, ou *pas autre chose que*.

ÉTRANGER

Première Question.

Pourquoi, je vous prie, dit-on d'une querelle sans importance qui s'élève en quelque sorte périodiquement et toujours sur le même sujet, que C'EST L'HISTOIRE DU MERLE ET DE LA MERLETTE ? *A quel merle et à quelle merlette cela fait-il allusion ?*

—

Voici, littéralement reproduite, l'explication de ce proverbe d'après le *Grand Dictionnaire du* XIXe *siècle*, par Pierre Larousse :

L'origine vraie ou supposée de cette façon de parler paraît remonter à un de nos vieux fabliaux

Un vilain voulant fêter dignement le saint patronal, prit quelques merles aux lacets et les remit à sa femme en lui disant : « Tenez, Catherine, voilà des merles qu'il faut nous accommoder de votre mieux pour le dîner.

« — Ça des merles, fit la femme après un coup d'œil jeté sur les volatiles ; eh ! mon pauvre homme, vous n'y connaissez rien : ce sont des merlettes.

« — Et moi, je soutiens que ce sont des merles.

« — Des merlettes, François, des merlettes.

« — Des merles, encore une fois.

« — Ah ! Catherine, le dos vous démange, ma bonne ; je vous répète que ce sont des merles.

« — Et moi, François, je me moque de vos menaces et de vos gros yeux, et je vous soutiendrai sans en démordre que ce sont des merlettes.

« — Ah ! c'est comme cela », fit François bleu de colère ; et s'armant d'un bâton, il commença à en caresser le dos de son opiniâtre moitié. Mais celle-ci n'en criait que plus fort : « Des merlettes, François, des merlettes ; » tant que François dut s'arrêter sous peine de mettre sa femme en cannelle.

La querelle finit par s'apaiser, et toute l'année on laissa en paix merles et merlettes. Mais la fête patronale revint, et, pendant le dîner, Catherine fut frappée du souvenir évoqué par la circonstance. « Il y a un an, François, que vous m'avez rouée de coups parce que je vous soutenais que les oiseaux que vous aviez rapportés étaient des merlettes, et j'avais cependant raison.

« — Je vous dis, Catherine, que c'étaient des merles.

« — Des merlettes.

« — Des merles, mordieu !

« — Des merlettes, par Notre-Dame. »

Et Martin-bâton de recommencer son jeu.

L'année suivante, même comédie, et puis encore l'autre année. Bref, cela dura ainsi dix-sept ans, au bout desquels le pauvre François rendit son âme à Dieu. Catherine put alors jurer en toute sécurité que c'étaient bien des merlettes.

×

Seconde Question.

J'ai trouvé cette phrase dans un journal : « Pour les filles, C'EST UNE AUTRE GUITARE. *On les fourre au couvent.... » Pourriez-vous me dire la raison qui a rendu ainsi* GUITARE *synonyme de* AFFAIRE ?

—

Le mot *guitare*, qui désigne un instrument de musique fort à la mode en France au temps de Louis XIV, a plusieurs autres significations dans notre langue.

Au figuré, il représente les chansons, la poésie badine, comme la lyre représente la poésie noble :

Choisis quelque excellente main
Pour une si belle aventure,
Prends la lyre de Chapelain
Ou la *guitare* de Voiture.

(Sarrasin, cité par Littré.)

On l'a également appliqué à certaines petites compositions poétiques empreintes de la couleur espagnole et dans le goût des *sérénades*, qui se chantent avec accompagnement de guitare. Telles sont, par exemple, les deux pièces qui se trouvent dans *les Rayons et les Ombres* de Victor Hugo, et dont la première commence comme il suit :

Gastibelza, l'homme à la carabine,
Chantait ainsi :
Quelqu'un a-t-il connu dona Sabine,
Quelqu'un d'ici ?
Dansez, chantez, villageois ! la nuit gagne
Le mont Falù.
— Le vent qui vient à travers la montagne
Me rendra fou.

Enfin, au témoignage de M. Lorédan Larchey, les romantiques s'en seraient servis dans le sens de rengaine, répétition, au temps de leur querelle avec les classiques.

Or, attendu que, dans cette dernière signification, le mot *guitare* est synonyme de *chanson*, et qu'avec *autre*, celui-ci s'emploie dans le sens de *affaire*, il est facile de comprendre qu'on ait été amené à dire, dans le discours familier : *c'est une autre guitare*, pour signifier c'est une autre affaire

—

Il faut que l'emploi populaire de *guitare* dans le sens de phrase répétée plus qu'il ne convient soit de date toute récente ; car, il y a juste dix ans, Kastner imprimait dans sa *Parémiologie musicale* que ce mot n'était encore « qu'un terme de comédien, d'artiste, de lettré, dont la presse de 1856 s'était emparée pour caractériser les vieilles rocamboles des partis. »

×

Troisième Question.

Vous parlez, dans votre numéro 8, *de l'introduction du mot* SUICIDE *en français, introduction qui serait due à l'abbé Desfontaines. Vous serait-il possible de désigner l'époque précise à laquelle remonte ce mot, relativement moderne ?*

—

Le premier dictionnaire français qui, à ma connaissance, ait enregistré *suicide*, est celui de Trévoux, édition de 1752, où ce mot est donné comme création de l'abbé Desfontaines, dans la phrase suivante :

Lorsqu'on veut favoriser un coupable dans le Japon, on lui permet de se faire tuer par un de ses parents : mais le *suicide* est plus beau.

Or, attendu que, d'après la *Biographie Michaud*, ledit abbé a commencé sa carrière de critique en 1715, et qu'il est mort en 1745, je crois pouvoir en conclure, avec assez de certitude, que c'est entre ces deux dates que le néologisme *suicide* a pris naissance.

×

Quatrième Question.

Le subjonctif exprimant une action dépendante soit d'une conjonction, soit d'un verbe, soit d'un pronom relatif, je ne puis comprendre comment vous pouvez dire dans votre langue : JE NE SACHE PAS QUE... *Auriez-vous la complaisance de m'expliquer cet emploi dans un de vos prochains numéros ?*

—

Cette forme subjonctive, qui paraît effectivement bien singulière, surtout quand elle est placée en tête d'une phrase, n'est autre chose que la traduction de *quod sciam*, qui s'emploie en latin tantôt dans les phrases affirmatives, tantôt dans les phrases négatives, avec le sens de *à ma connaissance*.

Voyez pour plus amples explications le *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 170, où cette question a été traitée avec tous les développements qu'elle comporte.

×

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... de maisons en *délabrement* ou *délabrées* (le mot *délabre* n'est pas français); — 2°... leur sang est *près* de couler (on dit *prêt à* pour signifier *disposé à*); — 3°... pour que nous *voyions* (après *pour que* on met le subjonctif); — 4°... a exprimé le désir que son enterrement *se fît*; — 5°... qu'*aura* lieu l'élection des maires et adjoints; — 6°... nous nous sommes *laissé* devancer (l'infinitif qui suit le participe est passif relativement au régime); — 7° Le roi de Dahomey, *quoiqu'*il soit noir comme un charbonnier, ou *tout noir qu'il est*; — 8°... reçoit des lèvres *épaisses* du souverain (l'adjectif *lippu* voulant dire *qui a de grosses lèvres*, il ne peut se rapporter à *lèvres*); — 9°... c'est *dans* les plaines *que* le rendement s'abaisse; — 10°... dont la physionomie *ne laisse pas de* nous inquiéter (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155, où il est démontré qu'il ne faut pas de *que* après *ne pas laisser*, suivi d'un infinitif).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Dans le quartier, jamais on n'avait pu voir le mari sans être ivre et la femme sans grommeler entre ses dents et sans bousculer sa fille maigre comme un squelette.

2° L'indignation de la population a été très-violente, et le caractère de la cérémonie seul a empêché que des scènes de désordre eussent lieu.

3° Elles marquent leur époque d'un signe particulier, celui d'une demi-corruption aimable, d'une soif de jouissances infinie, d'une poésie mièvre et recherchée, mais parfois heureuse en ses rencontres.

4° Vous saurez parfaitement que ce rideau d'autonomie cache une prussification réelle, et que nos populations n'entendent pas de cette oreille.

5° La seule chose certaine, c'est que par chaque demi-bataillon, c'est-à-dire par chaque quatre compagnies, il faut trouver un officier possédant bien l'art de la lecture, de l'écriture et du calcul.

6° Sa Majesté noire, malheureusement, ne s'est pas laissée intimider pour si peu. Au blocus des Anglais, elle a répondu en faisant saisir et incarcérer tous les blancs.

7° Si la Russie maintient son projet d'occupation militaire, l'Autriche, non-seulement s'emparera de la Bosnie, mais elle marchera contre les Serbes afin d'empêcher le démembrement de la Turquie.

8° Ces tabacs seraient plus combustibles et brûleraient d'une façon plus régulière que ceux qu'il m'avait été donné de déguster à Alger.

9° Quant à la vigne, dont la cueillette est commencée depuis près d'un mois, elle semble, d'après les renseignements particuliers qui nous sont parvenus, donner quantité et qualité.

10° Le comité d'initiative du Congrès ouvrier, vu le nombre considérable de demandes de paroles qui lui ont été adressées, informe les orateurs qu'ils ne pourront parler dans le Congrès que sur une seule question.

11° Il diminue à vue d'œil comme un passant qui s'en va à l'horizon. Il faut mieux dire, en terminant, que ce révolutionnaire n'a rien des nôtres.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Dominique BOUHOURS.

(*Suite.*)

—

Balzac s'emporte avec beaucoup d'animosité contre le mot *religionaire*, et il en dit tout le mal qu'il peut. Mais ce mot est-il réellement aussi barbare et aussi monstrueux qu'il le dit ? Bouhours reconnait que *huguenot* ou *calviniste* est plus usité; qu'il s'en faut servir d'ordinaire, surtout dans le discours familier; mais ne pourrait-on pas, dans un discours élevé, après avoir dit souvent *huguenot*, dire une fois ou deux *religionaire?* Il serait bien trompé si Messieurs de l'Académie ne le préféraient pas à *parpaillaux*.

Le sieur de Mombrigny emploie le mot *évaporation* dans un sens moral. Si ce mot est français, n'est-ce pas un terme de physique et de chimie? On dit bien peut-être quand il s'agit d'un alambic l'*évaporation des esprits;* mais peut-on dire, en matière de morale, l'*évaporation de l'esprit* comme on dit un *esprit évaporé?*

M. de la Chambre a employé *atrabile* dans son *Art de connoistre les hommes*. Bouhours connaît *atrabilaire*, mais il a été surpris de rencontrer l'*atrabile* au lieu de la *bile noire*.

Le même auteur dit *par aprés* et *en aprés* quand, selon Vaugelas, il faut dire *aprés* tout seul. Qui des deux doit l'emporter?

D'Ablancourt emploie l'adverbe *turbulemment* dans les *Annales de Tacite;* mais, avant de s'en servir, Bouhours désirerait connaître le sentiment de Messieurs de l'Académie.

On dit sans doute très-bien *le vray*, *le fin*, *le sérieux;* mais Bouhours voudrait bien savoir s'il est permis de faire de ces mots à sa fantaisie, et de dire, par exemple, *l'inutile*, *le simple*, *le provincial* d'un écrit, *le poli*, *le pur*. Il ne pense pas qu'un particulier ait le droit d'établir des mots nouveaux.

II.

DOUTES SUR LES PHRASES.

Beaucoup de phrases ont arrêté Bouhours dans la lecture des bons auteurs.

Balzac a des façons de parler qu'il ne goûte nullement. Il dit dans une de ses lettres *acquerir des fluxions et des catharres*. Peut-on dire cela plutôt que *gagner une fluxion et des catharres?* Il semble à Bouhours que *acquerir* ne se joint qu'à des choses qui sont avantageuses, qu'on se propose comme une fin.

Voiture a dit *sortir de l'honneur de son souvenir*. Est-ce là parler un bon français? Ne valait-il pas mieux dire simplement *sortir de son souvenir?*

L'expression *s'en prendre à quelqu'un* ou *à quelque chose*, ne semble à Bouhours devoir s'employer qu'en

mauvaise part, comme dans *s'en prendre à la mauvaise fortune.*

Bouhours a trouvé quelque part *la charité que nous devons avoir pour le salut de tous les rois.* Il doute que ce soit parler proprement, car on n'a de la charité que pour les personnes.

Le verbe *rendre* peut-il se joindre aux participes passés, dans notre langue? Par exemple, peut-on dire *rendre cheri*, *rendre destitué*, *rendre préparé*, *rendre disposé*, *rendre connu?* Bouhours croit qu'on ne joint le verbe *rendre* qu'aux adjectifs personnels comme *bon*, *aimable*, *illustre*, etc.

Retenir de s'engager est-il bien dit? Bouhours ne le pense pas.

En général, les phrases connues et usitées valent toujours mieux que les phrases nouvelles qui ne sont pas encore établies.

Un de nos meilleurs écrivains a dit *élever les yeux vers le ciel;* cette phrase n'est point française, il faut dire *lever les yeux.*

Il y a des mots qui ne sont bons qu'employés au propre, comme *fraischeur.* On dit bien, au figuré, *de fraische date,* mais on ne dit pas la *fraischeur d'une date.*

On pourrait presque dire la même chose de *jeunesse* et de *vieillesse :* leur signification s'étend moins loin que celle de *jeune* et de *vieux.* On ne dit pas la *jeunesse d'un arbre*, quoiqu'on dise un *jeune arbre ;* on dit bien une *vieille peinture*, mais on ne dit pas la *vieillesse d'une peinture.*

Tout le secret pour faire de bonnes phrases est de bien associer les mots ; mais il faut de l'usage pour cela.

Une phrase qui a constamment choqué Bouhours, et dont plusieurs écrivains se servent, c'est le *prince des orateurs,* le *prince des poëtes.* Cette phrase est tirée sans doute du latin, mais apparemment du latin mal entendu. *Princeps oratorum*, *poëtarum* ne signifie pas dans la langue latine le *prince*, mais le *premier des orateurs des poëtes.* Il est mal de confondre ces deux significations. Chose qui démontre encore l'impropriété de cette expression, c'est qu'on ne dirait pas de l'Académie française qu'elle est la *princesse des académies*, pour dire qu'elle tient le premier rang parmi les académies de l'Europe.

Autre surprise de Bouhours, c'est qu'on donne de la royauté à tout le monde, et qu'on dise *c'est le roy des hommes*, *vous êtes le roy des hommes*, *la lumière est la reine des couleurs.* Parce que l'usage permet de dire que le *lyon est le roy des animaux*, et que la *rose est la reine des fleurs*, il ne s'ensuit pas que tout ce qui excelle en son genre doive s'appeler *roy* ou *reine.*

Dans l'avant-propos du Socrate chrétien, Balzac dit *impatient du joug ;* le mot *impatient* n'est-il pas de ceux qui n'ont point de suite, et qui vont tout seuls?

Un auteur a dit les *cordes humaines* pour signifier les liens de la société. Bouhours estime que c'est une très-mauvaise expression ; car, selon le cardinal du Perron, les métaphores ne doivent jamais descendre du genre à l'espèce. On peut bien dire la *flâme d'amour,* mais non le *tison,* le *fallot*, la *méche d'amour.*

Ce ne sont pas là les seules phrases qui aient arrêté Bouhours; mais il a bien d'autres difficultés à proposer sur la syntaxe. Comme la liaison du discours est ce qu'il y a de plus essentiel dans la langue, les doutes qui regardent cette liaison sont plus importants et plus dignes en quelque sorte du jugement de l'Académie.

III.

DOUTES SUR LA CONSTRUCTION.

Puisque la syntaxe, que nous appelons construction dans notre langue, embrasse les genres et les cas des noms, le régime et les inflexions des verbes, les usages différents des articles, de la préposition et des adverbes, Bouhours va constater ses doutes sur tous ces points.

Il commence par les genres, et il demande si *insulte* est masculin ou féminin, car il y a des exemples de l'un et de l'autre genre.

Il y a des écrivains qui mettent après *personne* un pronom relatif féminin comme lui; d'autres, qui en mettent un masculin. Certes, le masculin est plus élégant, mais le féminin est plus régulier.

M. Costar a donné à *consentir* une signification passive, ainsi il a dit *une verité consentie.* Avait-il raison?

Plusieurs auteurs mettent le verbe au singulier quand le sujet se compose de deux substantifs unis par *et*, puis font accorder l'adjectif avec le dernier comme dans cette phrase : *C'est un sentiment et une veuë qui n'est pas moins forte.* Vaugelas veut que, dans ce cas, on mette le verbe et l'adjectif qui le suit au pluriel. Quelle est la meilleure manière d'écrire?

Voici des phrases mal construites trouvées dans les meilleurs écrivains du temps (1674) :

Ils étoient contraints de demander leur vie, *quelque peine et quelque honte qu'ils en eussent.* Il faut qu'ils *y* eussent ; *en* ne se peut joindre avec *peine*, parce qu'on ne dit pas *avoir peine de demander*, mais bien *avoir peine à demander.*

Ils ne sçauroient le faire, *s'ils ne se connoissent eux-mêmes et les autres.* Le verbe *connoissent* régit bien *eux-mêmes,* mais non pas *les autres.* Il eût fallu, d'après Bouhours, répéter *connoissent*, et dire *s'ils ne se connoissent eux-mêmes et ne connoissent les autres.*

Il ne pensa plus qu'à reconnoître la volonté de Dieu, *et ce qui luy seroit plus agréable et plus parfait.* Ici *seroit* ne se rapporte pas à *plus parfait* comme à *plus agréable;* c'est une mauvaise construction.

Annoncez partout que vostre roy vous vient voir, *et vous témoigner sa douceur.* La régularité exigerait que *vous* fût placé après *voir*, et qu'on dît *vient vous voir et vous témoigner sa douceur.*

Ils n'ont plus ni affection ni créance pour elles. Ce *pour elles* se rapporte bien à *affection,* car on dit *avoir de l'affection pour quelqu'un ;* mais il ne se rapporte pas bien à *créance* parce qu'on dit *avoir créance en une personne.*

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Cours supérieur de grammaire française, ou Syntaxe raisonnée rédigée conformément au programme officiel du cours supérieur des écoles de la ville de Paris; par M. A. Charles, agrégé, et M. E. Richez, professeur. Partie du maître. In-12, 291 p. Paris, lib. Gedalge jeune.

Précis de la guerre franco-allemande; par le colonel Henri Fabre-Massias. Ouvrage renfermant 13 cartes stratégiques. 2e édition. In-18 jésus, 372 p. Paris, lib. Plon et Cie.

Le Rhin. Lettres à un ami; par Victor Hugo. 3 vol. In-18 jésus, 976 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 10 fr. 50.

Mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile. Edition pour la première fois complète, et entièrement conforme aux originaux, publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique, par MM. G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Charles Read, Tamizey de Larroque, et Ed. Tricotel. T. 3. Journal de Henri III, 1587-1589. In-8°, 392 p. Paris, lib. des Bibliophiles. Chaque vol. 15 fr.; sur papier de Hollande, 20 fr.

Les Cinq livres de F. Rabelais, publiés avec des variantes et un glossaire par P. Chéron et ornés de onze eaux-fortes par E. Boilvin. Livre II, Pantagruel. In-16, 212 p. et 2 grav. Paris, lib. des Bibliophiles. 10 fr.

La Littérature française au XVIIIe siècle; par Paul Albert, maître de conférences à l'École normale supérieure. 2e édition. In-18 jésus, 482 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

L'Empereur Titus; par Lucien Double. In-18 jésus, 246 p. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

Œuvres d'Edmond et Jules de Goncourt. Germinie Lacerteux. Petit in-12, 363 p. Paris. lib. Lemerre. 6 fr.

Œuvres complètes de La Fontaine. Nouvelle édition, très-soigneusement revue sur les textes originaux, avec un travail de critique et d'érudition, aperçus d'histoire littéraire, vie de l'auteur, notes et commentaires, bibliographie, etc., par M. Louis Moland. T. 6. In-8°, XL-484 p. Paris, lib. Garnier frères, 7 fr. 50 ; sur papier de Hollande, 15 fr.

Œuvres complètes de Montesquieu, avec les variantes des premières éditions, un choix des meilleurs commentaires et des notes nouvelles, par Edouard Laboulaye, de l'Institut. T. 3. De l'esprit des lois. Livres I-X. In-8°, LXIX-395 p. Paris, lib. Garnier frères. 7 fr. 50.

Un mariage sous la Terreur; par Charles Yrtal. In-18 jésus, 281 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr.

Œuvres complètes d'H. de Balzac. Edition définitive. XXIV. Correspondance, 1819-1850. Avec portrait et fac-simile. In-8°, LXXIX-677 p. Paris, lib. Nouvelle. 7 fr. 50.

Les Mystères du nouveau Paris; par Fortuné Du Boisgobey. 2 vol. In-18 jésus, 793 p. Paris, lib. Dentu, 6 fr.

Publications antérieures :

LES CONFESSIONS DE FRÉRON (1719-1776), SA VIE, SOUVENIRS INTIMES ET ANECDOTIQUES, SES PENSÉES. — Recueillis et annotés par Ch. BARTHÉLEMY. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

LE ROMAN DE LA POUPÉE — Par LOUIS DÉPRET — Paris, *G. Decaux*, éditeur, 16, rue du Croissant ; — Bruxelles, *E. Sardou*, librairie, 14, galerie du Roi — Prix : 1 franc.

GEORGE WASHINGTON D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE. — Histoire de la Nouvelle-France et des Etats-Unis d'Amérique au XVIIIe siècle. — Par ALPHONSE JOUAULT. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 1 fr. 25.

LES HOMMES DE DEMAIN. — Livre pour la jeunesse. — Par Mme NELLY LIENTIER. — Chez *Bonhoure*, éditeur, 48, rue de Lille. — Prix : 3 fr.

HISTOIRES DE TROIS MANIAQUES. — Par PAUL DE MUSSET. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — LE MOYEN-AGE. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — HOMMES DE GUERRE. — Première série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — KLÉBER, DESAIX, HOCHE, MARCEAU, DAUMESNIL. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

MARIE DE COMPIÈGNE, d'après l'EVANGILE AUX FEMMES. — Publié pour la première fois d'après les quatre manuscrits connus, avec des notes philologiques et historiques, et une dissertation sur l'origine de ce fabliau. — Par M. CONSTANS, professeur agrégé au lycée de Sens. — Paris, *librairie Franck*, rue Richelieu. — Prix : 2 fr. 50.

SŒUR PHILOMÈNE. — Par EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

POÈMES ET FANTAISIES (1867-1873). — Claudine. — Que sais-je? — L'Espoir en l'homme. — Prométhée. — La Légende d'Urfé. — Sonnets. — Par GUSTAVE VINOT. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 3 francs.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LA CONQUÊTE DE PLASSANS. — Par EMILE ZOLA. — Troisième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Un volume format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe. — Paris, *P. Ducroq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix : 3 fr. 50. — Sur papier de Hollande (broché) 5 fr.

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

LETTRES INÉDITES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN, SA FILLE

Extraites d'un ancien manuscrit, publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une Introduction, par CHARLES CAPMAS, professeur à la Faculté de droit de Dijon.

Deux volumes contenant ensemble 983 pages; — Prix : 15 francs.

Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour sujet du prix de poésie à décerner en 1877 : André CHÉNIER. — Les manuscrits devront être déposés ou adressés *francs de port*, au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*. Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Le dix-septième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1876. — Douze médailles, or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1,000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

LE TOURNOI POÉTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE MONTAUBAN — Sujets proposés : « *Poésies diverses.* » — Prix : médailles d'or et d'argent de 200 fr. à 50 fr. — Clôture du Concours le 1er février 1877.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : — 1° des professeurs de français; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 13. 1er Décembre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

A partir du 1er *janvier prochain*, le Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS fera présenter sa quittance, avec une augmentation de 75 *centimes* pour frais de recouvrement, à ceux d'entre ses abonnés de province qui, à cette époque, ne lui auront pas encore envoyé le montant de leur souscription à la 7e année.

SOMMAIRE.

Communications sur *Amulette* et sur *Cartable;* — Origine de *Vieux comme Hérode :* — Lequel vaut le mieux de *Mièvrerie* ou de *Mièvreté;* — Explication de *Battre à plates coutures.* || Origine de l'expression négative *Par-dessus l'épaule;* — Signification littérale de *Cheval fondu;* — L'expression *Se donner le baiser Lamourette.* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Dominique Bouhours.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des professeurs français.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Voici une lettre relative au genre d'*amulette*, substantif que j'ai employé au féminin dans le numéro 9 de ce journal :

Paris, le 12 octobre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le dernier numéro du *Courrier de Vaugelas*, p. 68, je lis : « Cette prétendue amulette ». Est-ce avec intention et d'après une raison que j'ignore que vous écrivez ce mot au féminin quand tous les dictionnaires l'indiquent au masculin? Il est, jusqu'à présent, dans la langue française le seul mot purement latin qui s'écrive au masculin avec une terminaison féminine, car le mot *squelette* est grec (σκελετὸς, desséché). Aussi serait-il plus logique d'écrire ce mot avec un seul *t : amulète*, forme qui se conformerait directement au latin *amuletum*, et qui prendrait place dans les noms à terminaison masculine, comme les suivants *athlète, anachorète, prophète, interprète, ascète.*

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. HECQUET-BOUGRAND,
22, rue Nollet, aux Batignolles.

A mon avis, faire *amulette* du féminin, c'est non-seulement ne pas commettre une faute, mais encore lui donner le seul genre qu'il puisse avoir en français.

Ce n'est pas commettre une faute. — Tous les dictionnaires ne font pas *amulette* du masculin ; celui de Bescherelle, celui de Napoléon Landais, celui de Noël et Carpentier, celui de Pierre Larousse et celui de Noël et Chapsal le donnent comme étant du féminin.

L'*Encyclopédie du XIXe siècle* lui attribue le même genre, preuve cette phrase que j'y ai rencontrée :

La Mishna défend aux Juifs les *amulettes*, à moins qu'*elles* ne viennent d'un homme qui ait déjà guéri trois personnes par leur moyen.

On le trouve aussi employé au féminin dans l'*Encyclopédie des Gens du monde :*

Une amulette très-*recherchée* fut entre autres la pierre alectorienne, qui se formait, dit-on, dans l'estomac des poules.

Plus d'un écrivain autorisé a également rangé ce nom dans le genre féminin, ce que montrent ces exemples :

Comme ils ont de ces *amulettes* en papier, ils en ont aussi de *gravées* sur des pierres.

(Chardin.)

La muse ne se réveilla plus qu'un moment, animée d'une vie d'emprunt, se jouant avec des *amulettes enchantées.*

(Ch. Nodier.)

Cependant le geste du capitaine avait mis à découvert l'*amulette mystérieuse* qu'elle portait au cou.

(Victor Hugo.)

Au moyen âge, on lui attribuait [au diamant] les vertus préservatrices d'*une amulette* de premier ordre.

(Ch. Rozan, *A travers les mots*, p. 241)

Si l'on en croit une piquante anecdote publiée par le *Correspondant* au mois d'avril dernier, il n'est pas jusqu'à des membres de l'Académie française « travaillant au Dictionnaire » qui n'aient incliné ou n'inclinent encore fortement à voir un nom féminin dans *amulette*.

Or, en présence de tels faits, je suis persuadé qu'écrire « cette prétendue amulette » n'est pas commettre une faute.

C'est lui donner le seul genre qu'il puisse avoir en français. — En effet, est-il de règle que tout nom masculin ou neutre désignant en latin une chose qui n'a pas de sexe, comme *templum*, par exemple, ne puisse passer en français qu'à la condition d'y prendre le genre masculin?

Nullement; car les noms latins qui suivent, tant neutres que masculins, sont du genre féminin dans notre langue, fait qui tient uniquement à ce qu'ils y ont reçu une terminaison féminine :

Alnetum (n)	a donné	Aunaie
Sagum (n)	—	Saie
Sandalium (n)	—	Sandale
Salinum (n)	—	Salière
Alveus (m)	—	Auge
Uter (m)	—	Outre
Horologium (n)	—	Horloge
Cornu (n)	—	Corne
Stabulum (n)	—	Etable
Cymbalum (n)	—	Cymbale
Insubulum (n)	—	Ensouple
Armarium (n)	—	Armoire.

Par conséquent, quoique *amuletum* soit neutre en latin, son dérivé *amulette* n'en doit pas moins appartenir au genre féminin en français, attendu qu'à une seule exception près (celle de *squelette*), tous les noms à la finale *ette* y sont rangés sous ce genre.

J'espère que cette réponse donnera satisfaction à M. Hecquet-Boucrand ainsi qu'à M. Lejosne, un autre abonné qui a pensé que c'était par mégarde que j'avais mis le mot en question au féminin.

II.

La communication suivante concerne le mot *cartable* que, dans mon numéro du 1er septembre dernier, je déclarais ne pas connaître :

Marseille, le 24 octobre 1876.

Monsieur,

Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à m'adresser les deux numéros qui me manquaient de votre intéressant journal.

Dans l'un de ces numéros (1er septembre 1876, que je n'avais pas reçu), vous répondez que le mot *cartable* n'appartient pas encore à la langue française.

En effet, ce mot est provençal; mais on peut dire que, dans notre midi, il s'est *francisé*, et, dans mon enfance, je l'ai entendu prononcer par bien des instituteurs et institutrices. Aujourd'hui, il tend un peu à disparaître parce que l'objet lui-même s'est modifié.

Le *cartable* (qui n'est autre que le carton-portefeuille renfermant une collection de gravures) sert, ou plutôt servait à renfermer les livres et cahiers de l'élève externe des petits pensionnats et surtout des Frères de l'Ecole chrétienne. Aujourd'hui, le *cartable* a été remplacé par une espèce de gibecière.

Voici quelques indications que j'ai trouvées sur ce mot :

« *Cartablo.* s. m. Portefeuille. C'est celui dont se servent les dessinateurs pour y mettre leurs dessins, et les écoliers pour y tenir leurs cahiers d'écriture. »

(*Dict. prov.-franç.* par Avril.)

« *Cartable.* Grand portefeuille propre à renfermer des gravures, des dessins.

« Etym. De *Charta*, papier, et de la terminaison *able;* propre à renfermer des papiers. »

(*Dict. prov.* par Honnorat.)

« *Cartable.* Un portefeuille de poche ou de cabinet. »

(*Dict. du Vieux langage* par Lacombe, t. II.)

« *Cartable.* s. m. (v. lang.). Registre.

(*Compl. du Dict. de l'Acad.* par Barré.)

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, mes très-respectueuses salutations.

J. Arnaud.

Quoique le mot dont il s'agit ait perdu ou soit en train de perdre une de ses acceptions, je crois qu'il n'en sera pas moins mentionné dans le *Supplément du dictionnaire de Littré* qui se trouve, me dit-on, actuellement sous presse.

×

Première Question.

Pourriez-vous me donner l'origine et l'explication de cette locution Vieux comme Hérode?

—

Cette comparaison, qui se dit des personnes et des choses comme superlatif de l'adjectif *vieux*, a été expliquée ainsi qu'il suit par La Mésangère :

Vieux comme Hérode. Peut-être, par corruption, pour *Hérodote*, et par allusion à *radote* pour *Hérodote*; cet historien, trop ami du merveilleux, ayant été fort décrié.

Rien n'empêche d'admettre *vieux comme Hérode* dans le sens naturel. On dit *connu comme Barrabas, traître comme Judas, renvoyer de Caïphe à Pilate*, etc.

La première explication n'est pas admissible; car *Hérodote* étant beaucoup plus propre qu'*Hérode* à faire allusion à *radote*, pourquoi en aurait-on retranché la partie *ote*, celle justement qui pourrait le mieux marquer cette allusion?

Quant à la seconde, si elle semble plus naturelle, parce qu'on peut croire, en effet, qu'il s'agit ici d'Hérode le Grand qui, par rapport à ses descendants, était appelé le *vieil Hérode*, je ne puis pas plus l'accueillir que la première, et cela, pour les raisons que voici ;

1° Quand, au moyen d'une comparaison biblique, on veut signifier que quelqu'un est très-âgé, on se sert du nom de Mathusalem comme le populaire de nos jours (qui prononce *Mathieu salé*). Ce personnage, qui a vécu 963 ans, est bien autrement propre à donner l'idée d'un grand âge que le *vieil Hérode*, qui n'en a pas vécu plus de 75.

2° Pour exprimer le sens de très-vieux, les Italiens empruntent aux livres saints des termes d'une propriété incontestable : ils disent *vecchio come l'alleluia* (vieux comme l'alleluia), *antico come Adamo* (vieux comme Adam). Pourquoi, puisant à la même source, n'aurions-nous pas fait un choix aussi irréprochable que le leur?

3° En Espagne, on dit proverbialement *Andar de Herodes a Pilatos* (aller de mal en pis), ce qui est un bon emploi du mot *Hérode*. Pour quelle raison en eût-on fait en France un usage bien moins rationnel?

4° Enfin, notre langue ayant pris naissance au milieu de populations qui étaient chrétiennes depuis longtemps, toutes les comparaisons qu'elle a empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament ont dû exister avant le XVIe siècle. Or, si *vieux comme Hérode* vient de l'Évangile, comment se fait-il qu'il ne se trouve

ni dans Moisant de Brieux, qui mourut en 1674, ni dans le Cotgrave de 1632, ni dans les *Curiosités* d'Antoine Oudin, publiées en 1656, et qu'il apparaisse seulement pour la première fois dans le Furetière de 1690?

Je ne vois jusqu'ici qu'une manière de rendre compte de l'expression dont il s'agit; c'est la suivante :

Tous les dictionnaires qui ne mentionnent point *vieux comme Hérode*, aussi bien que ceux qui le mentionnent, donnent les expressions « vieux comme les rues, vieux comme les chemins », lesquelles sont, pour le sens, équivalentes à ce proverbe. Or, *chemin* se dit *road* (pron. *rôde*) dans l'idiome de nos voisins d'outre-Manche, dont les ancêtres ont jadis guerroyé pendant cent ans sur le sol de la France. Ne serait-il donc pas possible que *road* fût resté comme synonyme de *chemin* dans une de nos provinces les plus longtemps occupées par les Anglais; que « vieux comme *les rodes* » s'y fût dit pour vieux comme les chemins, et que cette expression, non comprise plus tard, eût été traduite par *vieux comme Hérode?* Dans notre langue, on rencontre souvent des corruptions beaucoup plus surprenantes que ne serait celle-là.

Je suis bien loin, certes, d'être en mesure de pouvoir démontrer par des textes que cette explication est la bonne; mais, quoi qu'il en soit, vous m'accorderez au moins qu'on ne peut lui refuser la vraisemblance, et qu'elle est à l'abri des reproches fondés que j'adresse plus haut à celles de La Mésangère.

×

Seconde Question.

Dans votre article sur MIÈVRE (*numéro* 7), *vous ne parlez pas, pour une raison facile à comprendre, du mot* MIÈVRETÉ. *Cependant ce mot existe comme* MIÈVRERIE. *Voudriez-vous bien me dire si ce dernier est plus français que* MIÈVRETÉ?

—

Des deux dérivés de *mièvre*, c'est *mièvreté* qui semble avoir été fait le premier; du moins, je le trouve seul dans la première édition de l'Académie (1694).

Tout le XVIIIe siècle s'est servi de *mièvreté*, comme le montrent ces exemples :

Oui, *mièvreté* d'un fils lassé d'être en tutelle.

(Dancourt, *Mad. Artus*, I, 4.)

Il faut que je vous dise qu'un de ces infortunés jeunes gens, qui méritait d'être six mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une *mièvreté*, etc.

(Voltaire, *Lettre* du 25 mai 1767.)

Si c'est une *mièvreté* des ministres [anglais] pour mettre la nation en joie, c'est une bien pauvre ressource.

(Linguet, dans Noel et Carpentier.)

Mais, peu à peu, il s'est remplacé par *mièvrerie*, qui se dit presque exclusivement aujourd'hui; et il s'agit de savoir si l'on peut justifier cette préférence de l'usage.

Je dis qu'elle peut parfaitement l'être, et voici de quelle manière :

Ceux de nos substantifs abstraits (formés d'adjectifs) qui ont la terminaison *té* viennent de substantifs latins en *itas* (vérité, *veritas;* sonorité, *sonoritas;* pureté, *puritas;* dureté, *duritas*, etc.), et ceux qui ont la terminaison *erie* viennent d'adjectifs français (bégueulerie, *bégueule;* bizarrerie, *bizarre;* niaiserie, *niais*, etc.).

Or, *mièvreté* n'étant pas tiré d'un substantif latin à la finale *itas*, il s'ensuit naturellement qu'il est moins bon que *mièvrerie*, formé, lui, d'un adjectif français : celui-ci est dans l'analogie, celui-là n'y est pas.

×

Troisième Question.

Auriez-vous l'obligeance de me donner dans le prochain numéro de votre estimable journal l'explication de BATTRE A PLATES COUTURES?

—

Cette expression signifie littéralement battre au point d'aplatir les coutures des vêtements portés par celui qu'on frappe, et, au figuré, défaire complètement, en parlant d'une armée.

Dans cette expression, on écrit généralement *couture* au singulier; mais il me semble qu'il est plus logique de l'y mettre au pluriel, comme vous le faites.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous serais bien obligé de me dire d'où vient l'expression PAR-DESSUS L'ÉPAULE, *qui, ajoutée à un verbe ou à un adjectif, lui donne un sens tout contraire à celui qu'il a quand il est seul, comme par exemple, lorsqu'on dit : « A-t-il été à Londres? — Ah! oui,* PAR-DESSUS L'ÉPAULE *il n'y a pas été. »*

—

A ma connaissance, il a été donné jusqu'ici deux explications de cette singulière expression négative.

D'après Pasquier, elle viendrait du jeu de cartes appelé le flux. Une fois, raconte l'auteur des *Recherches sur la France*, il arriva qu'un certain joueur dit par plaisanterie qu'il avait deux atouts dans son jeu au flux, l'as est la carte la plus forte); et, quand il les eut abattus, on s'aperçut que c'étaient des valets, personnages qui portent, comme on sait, une unité sur l'épaule. La compagnie se mit alors à rire, et notre homme répondit qu'il avait bien, en effet, deux as, mais que c'étaient des as *par-dessus l'épaule* : d'où l'emploi de ces termes pour faire signifier à une phrase le contraire de ce qu'elle exprime sans eux.

Selon Sebastian Roulliard (*Gymnopodes*, p. 150, Paris, 1623), cette expression nous serait venue comme on va le voir :

Nous apprenons de la loy Salique, selon la rédaction qui en fut faicte sur le modelle de l'ancienne, par le Roy Charlemagne : que c'estoit une observance usitée entre les vieux François, Saliens, ou Sicambriens : que quand quelqu'un d'entre eux vouloit faire faillite, c'est à dire abandonnement ou cession de biens : il avoit accoustumé de se mettre tout nud en chemise : puis alloit ramasser de sa main la poulsiere qui estoit és quatre coings de sa maison : s'en venoit ainsi en chemise sur le sueil de sa porte, jectoit ceste poulsiere pardessus son espaule : cela faict : prenoit un baston blanc en son poing, preparé à cet effect

prés sa porte : à lors faisoit une grande esjambée ou tressault pardessus une haye proche de là : puis tiroit chemin sans regarder derriere : et sans plus revenir.

De là, sans doute, est venu le proverbe ironique d'*un homme riche pardessus l'espaule :* et qui sort d'une maison *un baston blanc au poing.* Secret de l'antiquité Françoise, qui n'ha esté sçeu par l'Autheur des *Recherches* : ny descouvert par la *Recherche des Recherches.*

Je trouve que ce dernier a raison de rejeter l'explication de Pasquier ; car il est bien difficile d'admettre qu'un fait unique s'étant passé dans une société privée ait pu donner lieu à un proverbe, surtout à une époque où il n'existait aucun papier public qui pût le répandre. Mais Roulliard lui-même est-il dans le vrai? J'en doute fort, car il me semble que, d'après cette antique loi des faillis, l'expression *par-dessus l'épaule* n'aurait dû s'employer qu'avec *riche* (le failli était un riche par-dessus l'épaule), tandis que cette locution accompagne principalement un verbe : *je l'ai fait par-dessus l'épaule ; il t'a écrit par-dessus l'épaule*, etc.

A mon sens, voici quelle serait la véritable origine du proverbe dont il s'agit :

Sous Louis XI, en 1460, les Suisses, armés de hallebardes, prirent du service dans l'armée française.

Ces troupes mercenaires ne portaient généralement pas la hallebarde sur l'épaule (*par dessus l'espaule*, comme on disait en ce temps-là), ce qui est démontré par le passage suivant de May de Romainmotier (*Hist. milit. de la Suisse*, tome IV, p. 40) :

Quant au soldat, il portait la hallebarbe en parade ou en marchant à l'ennemi, *perpendiculairement dans le bras droit;* et, en marche, il portait la hallebarde sur l'épaule droite comme la pique, mais plus haut.

Or, ce fut l'objet d'une remarque, et l'on dit naturellement de quelqu'un qui n'avait pas fait une chose qu'il devait faire, qui ne possédait pas une chose qu'il aurait dû posséder, qu'il l'avait faite, qu'il l'avait aussi réellement que les Suisses portaient la hallebarde par-dessus l'épaule, ce dont voici une double preuve :

Vous en avez fait tout plein ; mais c'est *comme les Suisses portent la hallebarde, par dessus l'épaule.*

(*Coméd. des Prov.*, acte I, sc. 6.)

On dit proverbialement d'une chose fausse, qu'elle est vraye *comme les Suisses portent la halebarde par dessus l'épaule.*

(Furetière, *Dict.* 1727.)

Puis, faisant ellipse de la première partie de cette comparaison trop longue pour se maintenir entière, on n'en conserva que *par-dessus l'épaule*, qui a continué à s'employer seul dans un sens négatif :

Tel pouvons-nous estimer ce commun propos, quand nous disons un homme estre riche ou vertueux *par dessus l'espaule*, nous mocquans de luy, voulans signifier n'y avoir pas grands traicts de vertu ou richesse en luy.

(Pasquier, *Recherches*, liv. VIII, ch. 47.)

CLÉANDRE.

Ton aveu me console,
Tu dis que j'ai bien fait?

PHILIPPIN.

Oui, *par-dessus l'épaule.*

(Quinault, *l'Ami indisc.*, acte IV, sc. 4.)

—

Il y a des personnes (j'en ai entendu) qui croient devoir ajouter le mot *gauche* à l'expression proverbiale en question. Je vous ferai remarquer que c'est une faute, l'expression étant basée, non sur ce que les Suisses portaient la hallebarde sur l'épaule droite, mais bien sur ce qu'ils ne la portaient ordinairement sur aucune épaule.

×

Seconde Question.

Je vous prierais de vouloir bien me dire 1° Quel est le sens du mot FONDU *dans* CHEVAL FONDU, *jeu d'enfants, et 2° quelle est exactement l'espèce de jeu que ces mots désignent?*

—

Mathurin Cordier, célèbre professeur du XVIe siècle, à qui l'on doit un grand nombre d'ouvrages destinés en majeure partie à l'instruction des jeunes gens, en a composé un entre autres sous le titre de *De corrupti sermonis emendatione libellus*, où l'on trouve ce qui suit (chap. XXXVIII, note 24) :

Ludamus equo *depresso* — (Jouons au cheval *fondu*).

Or, *depresso* est le participe passé du verbe latin *deprimere*, qui signifie, au propre, abaisser, et au figuré, abattre.

D'où il suit que *fondu* veut dire littéralement *abaissé*, abattu, affaissé, ce qui est bien, en effet, le sens qu'avait autrefois ce mot, appliqué au cheval, comme le montrent ces exemples du dictionnaire de Littré :

Et ils estoient si foibles et si *fondus* et si affamés [leurs chevaux] qu'à peine pouvoient ils aller avant.

(Froissart, 1, I, p. 44.)

Quant il sentit son cheval *fondre,* il se tourna si appoint qu'il demoura en estant sur ses pieds.

(*Percelorest*, tome I, fol. 92.)

Relativement à la signification de *cheval fondu*, les lexicographes et les commentateurs que j'ai consultés ne sont pas d'accord ; il règne parmi eux trois opinions différentes :

Pour Esmangart et Eloi Johanneau (*Œuvres de Rabelais*, liv. I, p. 430), cette expression désigne un jeu où un enfant se baisse et reçoit sur son dos un camarade qui se fait ainsi porter.

D'après Dominguez (dont le sentiment me semble partagé par M. Littré), la même expression s'applique à un jeu où un enfant se tient courbé, les mains posées sur les genoux, tandis qu'un autre lui saute par-dessus le dos.

Enfin, la troisième définition est celle d'un jeu où plusieurs enfants courbés sont placés à la suite l'un de l'autre, le premier appuyé sur un mur ou sur un banc, pendant que leurs camarades, en nombre égal, prennent leur élan et sautent, aussi loin que possible, sur cette espèce de cheval à longue échine.

Mais, comme nos écoliers ne donnent le nom de *cheval fondu* qu'à ce dernier jeu, j'en tire la conclusion que c'est à celui-là seul que doit s'appliquer l'expression qui fait l'objet de cet article.

×

Troisième Question.

Quelle est, je vous prie, la signification de la phrase SE DONNER LE BAISER LAMOURETTE?

Cette expression, qui se dit généralement des hommes politiques, signifie se réconcilier dans un moment où il y a les plus grandes chances pour que l'accord survenu ne soit pas de longue durée.

Pour l'origine de *baiser Lamourette*, voyez le *Courrier de Vaugelas* (1re année, n° 1, p. 5).

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... voir le mari sans *qu'il fût* ivre et la femme sans *qu'elle grommelât;* — 2°... a empêché que des scènes de désordre n'eussent lieu; — 3°... d'une poésie *affétée* et recherchée (Voir *Courrier de Vaugelas* de cette année, p. 50, sur l'emploi de *mièvre*); — 4°... cache une *prussianisation* réelle (le mot *prussification* ne peut pas être français); — 5°... c'est-à-dire par chaque *groupe* de quatre compagnies; — 6°... ne s'est pas *laissé* intimider (la majesté n'intimidait pas); — 7°... *non-seulement* l'Autriche s'emparera; — 8°... qu'il m'avait été donné de *fumer* à Alger (on *déguste* seulement les liqueurs; — 9°... dont la *vendange* (on ne dit pas la *cueillette* de la vigne); — 10°... de demandes de *parole*; — 11°... Il *vaut* mieux dire.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° La jeune fille, qui a dix-huit ans, mais qui n'en paraît que douze, s'est levée en criant : je suis guérie.

2° Il est aussi une autre espèce de bohémiens non moins charmants, non moins poétiques; c'est une jeunesse folle qui vit de son intelligence, un peu au hasard et au jour le jour.

3° Ici, la description de ces êtres étranges, fiers, fauves, haillonnés, pittoresques, tels que Gautier les a rencontrés en Espagne et ailleurs.

4° Avez-vous jamais vu les véritables bohémiens? — Nous en avons vu par douzaine, et nous pouvons vous assurer qu'ils ne ressemblent guère aux vôtres.

5° La longueur totale de ces deux promenades, qui n'en forment en réalité qu'une seule, n'est pas moindre de quinze cents mètres.

6° En raison même de l'opposition systématique faite par un parti hostile à toute entente cordiale, peu s'en fallut qu'un avortement regrettable vînt couronner d'aussi louables efforts.

7° Madame Dangeville échangea un regard plein de malice avec Bérold, et s'adressant à son mari, elle lui demanda : — Je voudrais bien savoir d'où vous venez, monsieur?

8° C'est merveilleux, approuve-t-il, et je suis sincèrement étonné de la façon intelligente dont vous m'avez répondu.

9° Étant donné, écrit-il, vingt candidats qui réunissaient au premier tour de scrutin 149,805 voix, et vingt candidats qui n'en avaient obtenu que 65,077, devinez lesquels ont été nommés.

10° S'ils y avaient songé, sans doute ils auraient adouci leur langage et montré plus de respect pour les institutions qui nous régissent. S'ils ne l'ont pas fait c'est qu'ils sont aveugles; et, en effet, ils sont aveugles, et leur cécité est incurable.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Dominique BOUHOURS.

(*Suite.*)

Mais d'où vient que les *Remarques sur la langue françoise* sont négligées de la sorte? Serait-il bien possible que Dupleix l'eût emporté peu à peu sur Vaugelas? A la vérité, quelques mots et quelques phrases des *Remarques* ont changé avec le temps; mais Bouhours ne savait pas que les règles qui regardent la construction pussent jamais être altérées; il les croyait invariables, éternelles. Quand donc la *Liberté de la langue françoise* (l'ouvrage critique de Dupleix) est-elle devenue la règle du langage des courtisans et du style des bons auteurs?

Il ne faut pas confondre les adverbes qui n'ont point de régime avec ceux qui en ont; par exemple, il ne faut pas mettre un nom ou un verbe après *auparavant;* car le véritable usage de ce mot, dit Vaugelas, c'est de s'employer comme adverbe et non comme préposition.

Auparavant que pour *devant que*, ou *avant que* n'est pas « aussi » du bel usage; les bons écrivains ne disent jamais *auparavant que vous soyez venu.*

Il en est de même de *cependant;* car, pour bien parler, on ne doit jamais dire *cependant que.*

Alentour est essentiellement un adverbe, et *autour* est une préposition. Il faut dire *la Reine avait ses filles autour d'elle*, et non *alentour d'elle.* Cependant, il y a une foule d'auteurs fort modernes qui ne tiennent pas compte de cette règle de Ménage.

Peut-on joindre la particule *si* avec l'adverbe *extrêmement*, et dire, par exemple, *il en fut si extrêmement touché que*, etc.? Il semble à Bouhours qu'*extrêmement* tient lieu de *très* et marque le superlatif; mais comme on ne dit pas *si très*, il doute qu'on puisse dire *si extrêmement.*

Il n'appartient qu'à la langue italienne de relever ses superlatifs par des adverbes, des prépositions et des particules; on n'y voit rien de plus commun que *molto richissima, molto bellissima*, etc.

Nous sommes en cela beaucoup plus modestes que les Italiens et que les Latins. Comme notre langue n'a point pris ses superlatifs du latin, qu'elle n'en a point d'autre que *generalissime*, qui est tout français, et que le cardinal de Richelieu a fait de son autorité absolue, allant commander les armées de France en Italie (si nous en croyons M. de Balzac), elle ne peut souffrir *parfaitement* ou *infiniment* avec *tres-humble*, comme l'écrivent beaucoup de gens quand ils finissent une lettre : ce *parfaitement*, équivalant à *tres*, est ici inutile.

Un traducteur donne un régime à *lors*, et dit *lors de ce tumulte;* Vaugelas dit que cette expression n'est guère bonne, ou du moins peu élégante. Qu'en est-il?

On dit toujours *le onziéme* (1674), quoique Vaugelas tienne pour *l'onziéme*.

Le verbe *commencer* veut après lui la préposition *à*, dit Vaugelas, et il faut dire *Il commence à se mieux porter*, et non *il commence de se mieux porter*. Cependant, beaucoup d'écrivains emploient *de* après *commencer*. Est-ce que l'usage a changé depuis quelque temps, ou n'est-ce point une entreprise sur l'usage?

Le même Vaugelas dit que ce serait mal parler que de dire *Il a esté blessé d'un coup de fléche qui estoit empoisonnée;* l'auteur de l'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament* et d'autres avec lui n'ont point égard à cette règle. Qui a raison?

L'auteur de la *Perpetuité de la foi* dit *Ils ne demeurerent jamais courts*, malgré la Remarque qui veut que *court* et *fort* restent invariables dans ces phrases où parle une femme : *je me fais fort de cela, je suis demeurée court*.

L'auteur des *Remarques* veut que *quelque* devant un adjectif seul reste invariable : *quelque riches qu'ils soient*, tandis qu'on trouve dans d'autres auteurs *quelques infames*, ou *quelques atroces qu'ils soient, quelques imprudents qu'ils fussent*, pour combattre la remarque qui ne leur plaît pas.

Vaugelas recommande de mettre *de* devant un adjectif et *des* devant un substantif: *il y a d'excellens hommes*, ce pays porte *des hommes excellens*, et il ajoute que c'est une règle essentielle dans notre langue.

Plusieurs mettent toujours *des* devant un adjectif, et l'on voit bien que c'est « de gayeté de cœur ».

D'après Vaugelas, il faut dire *s'asseiant*, et non *s'asséant*, parce que ce temps est formé de la première personne plurielle de l'indicatif, qui est *asseions*, et non *asséons*. Le traducteur de saint Chrysostome en juge autrement, et dit *s'asséant sur un asne*.

Vaugelas veut encore qu'on dise *avant que de mourir*, et non *avant que mourir*, ou *avant de mourir*. Le même traducteur de saint Chrysostome ne juge nullement à propos de parler de cette façon.

Cette phrase *vostre cellule vous sera ennuyeuse, si vous aimez d'en sortir* ne devrait-elle pas être corrigée ainsi : *si vous aimez à en sortir?* Bouhours pense qu'on dit *aimer à sortir, à partir*, etc.

Dans la phrase suivante, n'a-t-on pas employé *de* d'une manière superflue? *Qui n'avoient ni de cupidité pour les accroistre, ni d'avarice pour en faire des tresors*. Bouhours serait d'avis qu'on supprimât ce *de*.

Il fatiguerait Messieurs de l'Académie s'il leur énumérait toutes les constructions qui lui paraissent suspectes; cependant, il faut encore qu'il leur demande si c'est parler selon les règles que de dire :

Le renversement de la morale de Jesus-Christ par les erreurs des Calvinistes. Tous les substantifs n'ont pas le régime des verbes et des participes; on dit *renverser une chose par une autre*, et on dirait très-bien *la morale de Jesus-Christ renversée par les erreurs des Calvinistes*. Mais la première phrase ne lui paraît pas plus réguliere que *la défaite de Goliat par David*, construction qu'il a trouvée dans un autre écrivain.

Jesus-Christ trouva lors qu'il fut arrivé en Judée, toute Jerusalem en trouble. Dans cette phrase, le *toute* est-il employé selon l'usage? On dit *tout Rome dit cela; tout Venise s'en étonne*, en sous-entendant le mot *peuple*.

Mais ce qui précède ne suffit pas pour bien parler; il faut encore chercher avec soin tout ce qui contribue à la netteté du langage, ce que Bouhours va examiner maintenant.

IV.

DOUTES SUR LA NETTETÉ DU LANGAGE.

Les écrivains célèbres n'ont pas beaucoup d'aversion pour tout ce qui obscurcit le discours, soit que pour se distinguer, ils négligent les règles communes, soit qu'ils affectent un langage mystérieux, tel qu'était celui des oracles, pour se faire admirer davantage; soit enfin que les expressions obscures règnent présentement dans le beau style.

A ce propos, Bouhours cite les phrases suivantes dont il indique les fautes :

Ayant appris en mesme temps la défaite de ses generaux par les Juifs, il résolut de marcher contre eux. L'expression porte à croire qu'il apprit par les Juifs la défaite de ses généraux.

Scipion doit estre en cela leur modelle comme en tout le reste. Tite-Live a remarqué que quand il alla assiéger Carthagene etc. Ce *il* est équivoque, il faudrait répéter ici le mot *Scipion*.

Il estoit important que le Concile marquast en particulier combien il condamnoit la profanation que font ces personnes de leur caractere, qui retombe sur tout le corps des évesques. Cette période serait certainement plus claire si l'on mettait *laquelle retombe sur tout le corps des évesques* au lieu de *qui;* car alors il serait évident que *laquelle* se rapporterait à *profanation*, et non à *caractere*.

Telle fut la fin de cette malheureuse princesse, qui fut un grand instrument de la justice de Dieu, pour purifier ses serviteurs par ses violences. Ces pronoms possessifs font obscurité à cause des divers rapports qu'ils ont dans la même phrase; car, par exemple, *ses serviteurs* se rapporte à *Dieu*, et *ses violences*, à *cette malheureuse princesse*.

Il tâcha d'inspirer à tous ses soldats la mesme confiance en Dieu, dont il estoit plein luy-mesme, leur representant qu'il estoit luy seul le Dieu des armées. Croit-on que ces *il* et ces *luy* fassent une grande beauté dans le discours? Si Bouhours se mêlait d'écrire, il tâcherait de les éviter.

Vaugelas a beau dire qu'il y a des équivoques dont on ne saurait presque se défendre, Bouhours pense qu'on a toujours tort d'en faire quand on peut s'en dispenser; car c'est une mauvaise manière d'excuser les équivoques que de dire que le sens seul supplée au défaut des périodes : c'est aux paroles à faire entendre le sens, et non au sens à faire entendre les paroles.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Jacques Dumont; par Médéric Charot. Préface de George Sand. In-18 jésus, III-306 p. Paris, lib. Calman Lévy. 3 fr. 50 cent.

Contes et nouvelles; par Jules Janin. T. 2. In-18 jésus, 323 p. et 1 gr. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr. 50 cent.

Œuvres d'Alfred de Musset. Contes et nouvelles. Croisilles. Le Merle blanc. Pierre et Camille. Le Secret de Javotte. Mimi Pinson. La Mouche. Petit in-12, 359 p. Paris, lib. Lemerre. 6 fr.

Œuvres de P. J. de Béranger. Nouvelle édition, contenant les dix chansons publiées en 1847, avec le portrait de l'auteur d'après Charlet. 2 vol. in-18 jésus, 758 p. Paris, lib. Garnier frères. 7 fr.

Œuvres complètes. Le Démon de l'argent; par Henry Conscience. Nouvelle édition. In-18 jésus, 328 p. Paris, lib. Michel Lévy. 1 fr. 25 c.

Les Aventures véridiques de Jean Barchalou; par Paul Saunière. In-18, 231 p. et 24 grav. Paris, lib. Th. Lefebvre.

Henriette, fragments du Journal du marquis de Boisguerny, député, recueillis et publiés par Ernest Daudet. In-18 jésus, 357 p. Paris, lib. Dentu.

Les Cours et les Chancelleries. Impressions et souvenirs; par L. Léouzon le Duc. In-18 jésus, 329 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Le Diable médecin. La Grande dame. Henriette Dumesnil; par Eugène Sue. Nouvelle édition. In-18 jésus, 267 p. Paris, lib. Calman et Lévy. 1 fr. 25.

Esquisses et croquis parisiens, petite chronique du temps présent; par Bernadille. In-18 jésus, 404 p. Paris, lib. Plon et Cie. 3 fr.

La Marquise de Parabère; par la comtesse Dash. Nouvelle édition. In-18 jésus, 307 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Les Confessions de J. J. Rousseau. Nouvelle édition. In-18 jésus, 655 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

LES FEMMES D'ARTISTES. — Par ALPHONSE DAUDET. — Avec une eau-forte de A. Gill. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr. 50 cent.

ŒUVRES CHOISIES DE LUCIEN. — Traduction BELIN DE BALLU. — Nouvelle édition, revue et corrigée par EMILE PESSONNEAUX. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

LES CONFESSIONS DE FRÉRON (1719-1776), SA VIE, SOUVENIRS INTIMES ET ANECDOTIQUES, SES PENSÉES. — Recueillis et annotés par Ch. BARTHÉLEMY. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

NOUVELLES ANCIENNES. — Par LOUIS DÉPRET — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — 483 pages — Prix : 3 fr. 50 cent.

GEORGE WASHINGTON D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE. — Histoire de la Nouvelle-France et des Etats-Unis d'Amérique au XVIIIe siècle. — Par ALPHONSE JOUAULT. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 1 fr. 25.

LES HOMMES DE DEMAIN. — Livre pour la jeunesse. — Par Mme NELLY LIENTIER. — Chez *Bonhoure*, éditeur, 48, rue de Lille. — Prix : 3 fr.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

HISTOIRES DE TROIS MANIAQUES. — Par PAUL DE MUSSET. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — LE MOYEN-AGE. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — HOMMES DE GUERRE. — Première série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique. — 2e édition, ornée de quatre portraits et de trois cartes. — KLÉBER, DESAIX, HOCHE, MARCEAU, DAUMESNIL. — Paris, *P. Ducroc*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix, relié : 4 francs.

MARIE DE COMPIÈGNE, d'après l'EVANGILE AUX FEMMES. — Publié pour la première fois d'après les quatre manuscrits connus, avec des notes philologiques et historiques, et une dissertation sur l'origine de ce fabliau. — Par M. CONSTANS, professeur agrégé au lycée de Sens. — Paris, *librairie Franck*, rue Richelieu. — Prix : 2 fr. 50.

SŒUR PHILOMÈNE. — Par EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Nouvelle édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

POÈMES ET FANTAISIES (1867-1873). — Claudine. — Que sais-je? — L'Espoir en l'homme. — Prométhée. — La Légende d'Urfé. — Sonnets. — Par Gustave Vinot. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré. — Prix : 3 francs.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par Eman Martin, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — Syllexie, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LA CONQUÊTE DE PLASSANS. — Par Emile Zola. — Troisième édition. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LA JEUNE FILLE; lettres d'un ami. — Un volume format anglais, imprimé avec luxe par J. Claye, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe. — Paris, *P. Ducroq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix : 3 fr. 50. — Sur papier de Hollande (broché) 5 fr.

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

LETTRES INÉDITES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN, SA FILLE

Extraites d'un ancien manuscrit, publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une Introduction, Par Charles Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon.

Deux volumes contenant ensemble 983 pages; — Prix : 15 francs.

Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'Académie française propose pour sujet du prix de poésie à décerner en 1877 : André Chénier. — Les manuscrits devront être déposés ou adressés *francs de port*, au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*. Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

L'Académie française propose l' « Eloge de Buffon » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Quant aux autres conditions, elles sont les mêmes que celles du concours de poésie, annoncé plus haut.

La Société des études historiques a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* — Elle vient de décider qu'en 1878 un prix de 1,000 fr. sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*histoire du portrait en France* (peinture et sculpture).

Le Tournoi poétique, littéraire et scientifique, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — Concours poétiques et littéraires (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Montauban — Sujets proposés : « *Poésies diverses.* » — Prix : médailles d'or et d'argent de 200 fr. à 50 fr. — La clôture du Concours aura lieu le 1er février 1877.

RENSEIGNEMENTS
A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A Paris : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A Londres : M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — MM. Griffiths et Smith, 22, Henrietta street, Covent-Garden, W. C.; — Le College of preceptors, Queen's Square; — A Liverpool : M. le prof. Husson, Queen's College; — A New-York : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Americains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Redacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 14. 15 Décembre 1876.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

A partir du 1er *janvier prochain*, le Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS fera présenter sa quittance, avec une augmentation de 75 *centimes* pour frais de recouvrement, à ceux d'entre ses abonnés de province qui, à cette époque, ne lui auront pas encore envoyé le montant de leur souscription à la 7e année.

SOMMAIRE.

Communication sur *Grâce à* ; — Origine de *Avoir ses lettres de Cracovie* ; — Explication de l'expression *Tête-bêche* ; — S'il faut dire *C'est mes amis qui*, ou *Ce sont mes amis qui*. || Explication du proverbe *Avoir la tête près du bonnet* ; — Lequel vaut le mieux de *Vivre au jour le jour*, ou de *Vivre au jour la journée* ; — A quoi se rapporte *En* dans *En vouloir à quelqu'un*. || Passe-temps grammatical. || Fin de la biographie de *Dominique Bouhours*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux Etrangers.

FRANCE

COMMUNICATION.

L'auteur de la lettre suivante exprime sur l'emploi de *grâce à* une opinion différente de celle que j'ai émise dans mon numéro 7 :

Paris, 19 octobre 1876.

Monsieur,

Un de vos correspondants vous ayant demandé s'il était permis d'employer l'expression *grâce à* devant un substantif exprimant une mauvaise chose, vous lui avez répondu affirmativement dans votre numéro du 1er septembre dernier, posant en fait que cette expression signifie simplement *par le fait de, par l'action de*, et citant quatre exemples qui, selon vous, mettent ce fait en évidence.

J'ai, je vous l'avoue, quelque peine à me ranger à votre opinion, et il m'est difficile de ne pas continuer à croire que l'expression dont il s'agit, dans son sens primitif et propre, doit se restreindre à la signification *par le secours de* (que vous lui donnez en troisième ligne et qui n'est pas synonyme des deux autres) et ne trouve dès lors légitimement sa place, à moins qu'elle ne soit ironiquement détournée de ce sens, que devant un substantif exprimant une chose bonne et dont il y ait à rendre grâce.

Les exemples que vous invoquez, outre qu'ils sont bien modernes et n'émanent pas de maîtres de notre langue, ne me semblent pas contredire ma croyance. D'abord le second serait plutôt propre à la confirmer : car il est bien probable qu'aux yeux de la mère Brichard, que je n'ai pas l'avantage de connaître, c'était une chose bonne que celle qui l'aidait à conserver la parole le plus longtemps possible. Quant aux trois autres, les phrases qui les fournissent impliquent manifestement des idées de critique ou de reproche, qu'on est fondé à considérer comme imprimant à l'expression *grâce à* une tendance plus ou moins ironique.

J'ajoute, pour préciser davantage ma pensée et revenir à la phrase même qui vous avait été soumise, que je conçois très-bien quelqu'un disant, avec reproche et amertume : « c'est grâce à vous que je suis ruiné », mais que je regarde comme une locution défectueuse de dire, à titre de simple narration : « il a été ruiné grâce à la faillite de son correspondant. »

Si je me trompe, ce qui est fort possible, je crois qu'il serait utile que cela fût prouvé, à moi et à vos autres lecteurs, par des exemples plus concluants que ceux que vous avez d'abord produits.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un de vos lecteurs.

Je saisis avec empressement l'occasion qui se présente de revenir sur une question qui, à mon point de vue également, n'a pas reçu une solution assez complète dans mon numéro 7.

Grâce à vient de la phrase latine *gracias agere alicui*, laquelle a été traduite en français par *rendre grâces à quelqu'un*.

Cette dernière s'abrégea bientôt en *grâces à, grâce à*, qui se mit devant le nom de toute personne que l'on voulait remercier d'avoir procuré un avantage quelconque :

Grâces au ciel, mes mains ne sont pas criminelles.

(Racine, *Phèdre*, I, 3.)

Il se porte mieux, *grâce à* Dieu.

(Littré, *Dict.*)

Mais, comme on n'adresse des remerciements qu'aux personnes qui ont été cause de ce qui nous est arrivé d'heureux, *grâce à* prit la signification de *par le secours*

de, puis celle de *par le moyen de*, *par le fait de*, ce qui en a amené l'usage devant les noms de choses :

Comme le nombre d'œufs, *grâce à* la renommée
De bouche en bouche allait toujours croissant.
(La Fontaine, *Fables*, VIII, 6.)

Grâce aux préventions de votre esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour vous.
(Racine, *Brit.*, V, 1.)

Une fois ce degré d'extension atteint, l'expression *grâce à* s'est employée aussi bien avec un nom exprimant une mauvaise chose qu'avec un nom qui en exprimait une bonne, preuve les exemples que j'ai déjà cités dans mon premier article, et cet autre, que j'ai trouvé récemment dans le journal le *XIX*e *siècle* :

En France, *grâce aux* nombreuses *révolutions* qui ont fait passer successivement le pouvoir dans tant de mains, les proscriptions ont été fréquentes.

Or, il résulte de ce qui précède :

1° Que le « sens primitif et propre » de l'expression dont il s'agit est celui de *remerciements à*, fait mis en évidence par le *thanks to* et le *dank* (suivi d'un datif) qui traduisent cette expression en anglais et en allemand, ainsi que par le *merci à* qui a servi quelquefois à la traduire en français :

Il se treuve, à cette heure en sa vieillesse, riche pour un homme de sa condition, *mercy à* cette trafique, de laquelle il se confesse ouvertement.
(Montaigne, *Essais*, III, 266.)

2° Que, par conséquent, je me suis gravement trompé en attribuant d'abord à *grâce à* le sens originel de *par le fait de*, *par l'action de*, *par le secours de;* mais que l'auteur de la lettre à laquelle je réponds se trompe à son tour quand il croit que l'expression *grâce à* a pour sens principal *par le secours de*, et qu'elle ne peut se placer que devant des substantifs désignant des choses « dont il y ait à rendre grâce ».

×

Première Question.

Pourquoi dit-on de quelqu'un qui est généralement connu comme menteur, comme débiteur de bourdes, qu'il A SES LETTRES DE CRACOVIE? *Je vous serais bien obligé de me donner cette explication, dont je vous fais mes remerciements d'avance.*

—

Dans le jardin du Palais-Royal tel qu'il existait avant la construction des arcades en 1783, se trouvait un arbre antique sous l'ombrage duquel se réunissaient les nouvellistes du temps. C'était là que l'on vous traçait sur le sable, avec sa canne, la marche des armées russes, et qu'on s'emparait de Constantinople; que les partisans respectifs de l'Angleterre et de l'Amérique, en guerre à cette époque, se livraient des combats non sanglants.

La quantité considérable de fausses nouvelles (en langage populaire *craques*, du verbe *craquer*, mentir) qui se débitaient sous cet arbre lui fit donner le nom d'*arbre de Cracovie*, expression qui, sous un nom de ville polonaise, signifiait *arbre du mensonge*.

Le nom de *Cracovie*, dans ce sens, ne disparut pas avec l'arbre auquel il avait été donné.

D'après M. Francisque Michel (*Dictionnaire d'argot*. p. 123), il existait, il y a 20 ans, à Moncrabeau, département de Lot-et-Garonne, canton de Francescas, une maison nommée *l'Hôtel de Cracovie*, dont le maître, qui était cafetier, délivrait moyennant quelques sous des brevets de hâbleur que les mauvais plaisants envoyaient, par la voie de la poste, aux menteurs de leur connaissance, et voici le texte des « lettres-patentes de la très-véridique cour de Moncrabeau, en forme de privilége » :

NOUS, GRAND ARCHICHANCELIER DE LA DIÈTE GÉNÉRALE DE MONCRABEAU, et en cette qualité Seigneur Haut-Justicier de la ville et faubourgs de *Cracovie*, Contrôleur-Général de toutes les vérités qui se disent en ce bas-monde, Chef-fondé de tous les Hableurs, Menteurs, Nouvellistes, Bourgeois sans occupation, et autres personnes désœuvrées qui s'exercent dans le bel Art de mentir finement, sans porter préjudice à autre qu'à la vérité, dont nous faisons profession d'être ennemis-jurés : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, *Salut et Joie*, surtout *Haine pour la vérité!*

Avons reçu les très-humbles supplications de plusieurs de nos Chevaliers et Officiers de la Diète, qui nous ont souvent exposé que le sieur ..., habitant de ..., désirant d'être agrégé dans la Diète, s'exerçait depuis longtemps dans la noble profession de Menteur, et qu'il avait fait de si rapides progrès, que dans peu il mériterait la réputation de modèle parfait en ce genre.

A CES CAUSES, enquête scrupuleusement faite des dispositions heureuses, des rares talents, des brillants succès dudit sieur ..., voulant fonder le pieux désir qu'il a de pouvoir mentir avec autorité, lui avons accordé et octroyé, et par ces Présentes lui accordons et octroyons, dès à présent la charge de Grand-Correcteur de toutes les Vérités qui se diront dans toute l'étendue de notre Empire; le recevons en Frère et Chevalier de l'Ordre des Vérités altérées; lui donnons, de plus, plein pouvoir d'y agréger, après un examen suffisant, toute personne qui se présentera à lui, et par *intérim* lui fera expédier des lettres signées de sa main et scellées du petit sceau, à la charge par lui d'en envoyer un état à notre bureau, et de se servir pour son greffier du sieur ..., dont la capacité nous est connue, pour qu'après un fidèle rapport, nos Lettres du Grand-Sceau lui soient expédiées. Ce faisant, lui avons donné et lui donnons plein pouvoir de mentir impunément dans ... et sa juridiction ; dans les provinces de Languedoc, Guyenne, Bigorre; dans le Périgord, Limousin, Angoumois; dans les comtés d'Armagnac, Marsan, Astarac, Loumagne, Coudomois, Agenais, Bazadais, pays des Landes, et généralement dans tous autres lieux deçà et delà les mers, où il se trouvera dépendant de notre Empire. Et pour l'effet de l'exécution de nos ordres, nous enjoignons à tous nos sujets de le publier et le reconnaître pour tel, afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance, à peine contre les contrevenants d'être punis sévèrement, suivant les lois de la Diète : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR.

DONNÉ à Moncrabeau, en pleine Diète, sous le contre-scel de notre Archichancelier, le ... jour du mois de ... mil huit cent ...

Signé : LE MARQUIS DES HABLEURS.

Par mondit seigneur Archichancelier :
Secrétaire.

Ainsi les *lettres de Cracovie* ont été, et sont peut-être encore (quelque lecteur voudra bien, je pense, me renseigner sur ce point), des brevets réels qui s'expédiaient, par plaisanterie, de la ville de Moncrabeau; et comme ceux qui avaient reçu de ces lettres étaient

par le fait déclarés ou proclamés menteurs, on a dit de quelqu'un qu'*il avait ses lettres de Cracovie* pour faire entendre qu'il était bien connu par ses hâbleries, ses bourdes, sa pratique continuelle du mensonge.

×

Seconde Question.

Quelle est, je vous prie, l'étymologie du mot TÊTE-BÊCHE, *qu'on emploie en parlant de deux objets placés dans un sens tout-à-fait opposé, de manière que le haut de l'un soit avec le bas de l'autre?*

—

Dans l'origine, pour signifier assembler deux objets en sens inverse, placer deux personnes de manière que la tête de l'une soit aux pieds de l'autre, on a fait le verbe *béchevetter*, de *bé*, venant du latin *bis*, et de *chef*, venant de *caput*, terme de la même langue, lequel verbe existe encore, avec la prononciation *béjuetter*, parmi les paysans de la Beauce (Voir Desgranges, *Mots de la campagne du canton de Bonneval*, 2e vol. de la Société des Antiquaires de France), avec celle de *béchuetter*, en Basse-Bourgogne, et sous la forme du participe *béquevéché*, employé en qualité d'adverbe, dans l'arrondissement de Caen.

En parlant de deux objets *béchevettés*, on a dit qu'ils étaient *à béchevet*, ou *béchevet* pour signifier placés de manière à former comme un double chef, à présenter un ensemble qui avait comme une double tête :

Les escuiers, avec chascun poignard au poing, faisoient parler le gallant par-dessus leurs jambes appuiées à la muraille de l'autre costé, et aux deux *à bechevet*.

(D'Aubigné, *Hist.*, II, 420.)

Là dessus furent envoiés les cardinaux du Perron et Ossat, lesquels, s'estant traisnez de genoux, se coucherent de leur long la face en bas, et, comme l'on dit, *à bechevet*.

(Idem, III, 431.)

Cette expression, usitée encore au XVIe siècle, comme le montrent les exemples précédents, finit par n'être plus bien comprise, et alors on la fit précéder des mots *teste à teste*, ce qui constitua un pléonasme que l'on trouve déjà dans Rabelais (*Garg.* I, ch. 22), sous la forme de *teste à teste bechevet*.

Ensuite, on a dit *tête béchevet;* puis, par abréviation, *tête-bêche* qui se trouve dans le patois du Berry et aussi en français, comme le montrent ces citations :

Dans les chaleurs de l'été, les chevaux qui sont au pâturage ont l'instinct de se placer deux à deux *béchevet*, ou *tête-bêche*.

(Jaubert, *Gloss. du centre de la France.*)

Il y a un jeu d'enfants dans lequel les deux joueurs se tiennent *tête-bêche* ou *à tête-bêche*.

(Littré, *Dict. de la lang. franç.*)

Ils étaient dans le même lit, mais couchés *tête-bêche*.

(Idem.)

Telle est, si je ne me trompe, la curieuse origine de *tête-bêche*, néologisme qui me paraît être d'assez fraîche date, vu qu'il ne figure pas dans la dernière édition de l'Académie (1835).

—

Dans ses *Châtiments*, Victor Hugo a dit :

Pour attirer les sots qui donnent *tête-bêche*
Dans tous les vils panneaux du mensonge immortel,
Vous avez adossé le trêteau de Bobèche
Aux saintes pierres de l'autel.

Je regrette d'avoir à constater que le premier de ces vers contient une licence inadmissible, car *tête-bêche* y a la signification de *tête baissée*, ce qui n'a jamais été ni ne sera probablement jamais la sienne.

×

Troisième Question.

Il y a des personnes qui disent, par exemple, C'EST MES AMIS QUI ONT FAIT CELA, *tandis que d'autres disent* CE SONT MES AMIS QUI ONT FAIT CELA. *Estimez-vous que la première expression vaille mieux que la seconde, ou est-ce le contraire?*

—

Quand un substantif pluriel se trouve entre *c'est* et *qui*, ou entre *c'est* et *que*, il y a une double règle à observer relativement au nombre du verbe *être*.

Si ce substantif n'est ni sujet ni régime direct du verbe principal (ce qui se reconnaît facilement en retranchant *c'est, qui*, ou *que* de la phrase), on laisse toujours *être* au singulier :

Cruel! *c'est* à ces dieux *que* vous sacrifiez!

(Racine, *Iphig.*, acte IV, sc. 4.)

C'est des contraires *que* résulte l'harmonie du monde.

(Bern. de St-Pierre.)

Mais dans le cas où il est sujet ou régime direct du verbe principal, on emploie à volonté *être* au singulier ou au pluriel, comme le montrent ces exemples, dont je pourrais facilement décupler le nombre :

(Le substantif qui suit *être* est sujet)

C'est eux *qui* ont bâti ce temple.

(Bossuet.)

Ce sont les mœurs *qui* font la bonne compagnie.

(La Chaussée.)

C'est elles [les femmes] *qui* ont accompli votre vœu.

(Fénelon, *Dial. des morts*, 35.)

Ce sont les poètes de La Mecque *qui* commencèrent l'attaque contre les nouvelles doctrines.

(Sédillot, *Hist. des Arabes.*)

(Le substantif qui suit *être* est régime direct)

Les dieux décident de tout; *c'est* donc les dieux et non pas la mer *qu'*il faut craindre.

(Fénelon, *Télém.*, VI)

Ce ne *sont* pas les médecins *qu'*il joue, c'est la médecine.

(Molière)

Ce n'*est* pas les vaines distinctions *que* l'usage y attache.

(Massillon, *Pet. Car.*)

Ce sont moins leurs ennemis *que* les animaux fuient que la présence de l'homme.

(Buffon.)

Or, comme dans la phrase que vous me proposez, *nos amis* est le sujet de *ont fait*, il en résulte que l'on est autorisé par l'usage à écrire :

C'est mes amis *qui* ont fait cela.

tout aussi bien que :

Ce sont mes amis *qui* ont fait cela.

Toutefois, cette conclusion ne signifie pas que

je trouve les deux manières également bonnes; car, pour des raisons que je vais vous faire connaître, j'aimerais mieux qu'on écrivît toujours *c'est* au singulier dans ces sortes de phrases :

1° Attendu qu'on dit, par exemple, *c'est nous qui avons fait cela, c'est vous qui avez fait cela*, il serait plus logique de dire seulement *c'est eux qui ont fait cela*, que d'admettre encore *ce sont eux*.

2° L'expression *c'est ... que*, ou *c'est ... qui*, employée de cette manière, constitue une tournure au moyen de laquelle on met en tête de la phrase un mot qui était à la fin ou au milieu ; ainsi quand on dit :

C'est là *que* j'ai été ; — *C'est* votre père *que* j'ai vu ; — *C'est* de vous *qu'*il s'agit ; — *C'est* à vous *que* je parle, etc.

ces phrases équivalent pour le sens à celles-ci :

J'ai été *là ;* — J'ai vu *votre frère ;* — Il s'agit de *vous*, etc.

Or, comme les termes de cette espèce de formule n'ont aucun rapport avec ceux de la phrase où elle est employée, il serait certainement plus rationnel d'y laisser *être* invariable pour le nombre, quand on l'y laisse toujours pour la personne, et le plus souvent pour le temps.

ÉTRANGER

Première Question.

Voici une expression bien singulière, AVOIR LA TÊTE PRÈS DU BONNET ; *pourriez-vous m'en donner prochainement l'explication dans votre intéressant journal?*

—

Cette locution, familière et figurée, veut dire être prompt à se mettre en colère, avoir le défaut de se fâcher sérieusement pour peu de chose :

Un Picard a *la tête près du bonnet.*

(Des Périers, *Contes*, IV.)

Il veut bien que l'on sçache qu'*il a la teste si près du bonnet*, qu'il ne pourroit jamais endurer qu'on lui fist la part, etc.

(Brantôme, *Œuv. comp.*, Panth. litt., t. II, p. 492.)

Je cognois le seigneur Rodolphe il y a longtemps ; *il a la teste assez près du bonnet.*

(*Après disnées de Cholieres*, Paris, 1588, f° 32 verso.)

C'est là un fait connu de tout le monde; mais comment un tel sens a-t-il pu se loger sous les termes de cette phrase contenant, au propre, une vérité à la Palisse? Je vais vous l'expliquer grâce à M. Francisque Michel (*Dict. d'argot*, p. 62).

Sans avoir encore le nom de *calembour*, nos pères n'en pratiquaient pas moins volontiers la chose; jouant sur l'adjectif *bon* suivi de *et*, ils appelaient une pièce d'or *bonnet jaune* (bon et jaune), et, du temps d'Oudin, comme l'apprennent les *Curiositez françoises*, ils disaient *bonnet gras* (bon et gras) pour fort gras.

Or, engagés dans cette voie, ils ont tout naturellement fait *bonnet* synonyme de *bonté*, et ils ont dit *avoir la tête près du bonnet* pour signifier *avoir la tête près d'être bonne*, expression qui, prise ironiquement, voulait dire *avoir une mauvaise tête*.

×

Seconde Question.

Faut-il dire VIVRE AU JOUR LE JOUR, *ou* VIVRE AU JOUR LA JOURNÉE? *Et si tous les deux se disent, laquelle des deux phrases vous paraît la meilleure?*

—

Depuis le XVIe siècle au moins, notre langue emploie l'expression *vivre au jour la journée*, comme en font foi ces exemples, que j'emprunte au Dictionnaire de M. Littré :

Gens qui *vivent* ordinairement *au jour la journée.*

(Amyot, *Galb.*, 20.)

Je *vis au jour la journée*, et je n'ai pas le courage de rien décider; un jour je pars, le lendemain je n'ose.

(Sévigné, 127.)

C'est beaucoup pour eux; ils chercheront ensuite quelque nouveau moyen de subsister; ils *vivent au jour la journée.*

(Pascal, *Provinc.*, III.)

Il faut *vivre au jour la journée* quand on a affaire à des voisins; on peut suivre un plan chez soi.

(Voltaire, *lettre* du 13 juillet 1761.)

Et, il y a plus, car tandis que *vivre au jour le jour* ne me semble, au propre, susceptible d'aucune explication grammaticale, *vivre au jour la journée* en peut recevoir une parfaitement satisfaisante; c'est une phrase elliptique qui équivaut à ce qui suit :

Vivre [de manière que] au jour [suffise le salaire, le gain de] la journée.

Or, pour cette raison et aussi pour celle d'un emploi plus fréquent, je suis persuadé que *vivre au jour la journée* est une locution plus française que *vivre au jour le jour*, quoique celle-ci soit également mentionnée dans plus d'un dictionnaire faisant autorité.

×

Troisième Question.

Comment expliquez-vous la présence du pronom EN *dans la phrase :* IL M'EN VEUT PARCE QUE J'AI RI DE LUI?

—

On a d'abord dit *vouloir du mal*, *vouloir mal* à quelqu'un, comme on dit encore *lui vouloir du bien*, ce que ces citations mettent en évidence :

Mais il ne laisse à continuer de m'en *vouloir du mal* et de m'en faire la mine.

(*Quinze joyes de mariage*, p. 160.)

Peuple, qui me *veux mal*, et m'imputes à vice
D'avoir été payé d'un fidèle service.

(Malherbe, VIII, 25.)

Que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre! qu'on en méprise la gloire, et qu'on *veut du mal* à ces faibles yeux qui s'y sont laissé éblouir!

(Bossuet, *Louis de Bourb.*)

Et tout ce que sur moi peut le raisonnement,
C'est de me *vouloir mal* d'un tel aveuglement.

(Molière, *Fem. sav.*, acte V, sc. 1.)

Puis, avec le temps, on a supprimé *mal*, substantif employé ici dans un sens partitif, et on l'a remplacé par le pronom *en*, qui s'est bientôt construit avec le verbe *vouloir* (comme dans d'autres cas analogues) sans qu'auparavant on eût fait figurer dans la phrase le substantif dont il tenait la place.

—

Notez qu'en vertu de cette origine, *en* ne doit pas se mettre dans la même proposition que *vouloir du mal*, et que, par conséquent, le second des vers suivants, qui sont de Molière (*Dép. amour.* I, sc. 2), renferme une faute de construction :

Ne me déguise point un mystère fatal :
Je ne t'*en voudrai* point pour cela *plus de mal.*

Il fallait tout simplement : je ne *te voudrai* point etc.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... qui ne paraît *en avoir* que douze; — 2°... un peu au hasard et *au jour la journée*; — — 3°... *couverts de haillons*, pittoresques (*haillonné* n'est dans aucun lexique français); — 4°... vu par *douzaines* (au pluriel); — 5°... n'est pas moindre *que* quinze cents mètres; — 6°... qu'un avortement regrettable *ne* vînt; — 7°... elle lui *dit : Je voudrais bien savoir d'où vous venez;* ou bien : *elle lui demanda d'où il venait;* — 8°... C'est merveilleux, *dit-il en approuvant* (voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 138, où se trouvent les conditions pour qu'un verbe puisse s'employer comme intercalaire); — 9°... Etant *donnés*, écrit-il, vingt candidats; — 10°... et leur *aveuglement* est incurable (d'après M. Littré, le mot *cécité* ne s'emploie que dans le sens propre).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Deux mèches grises couraient sous le madras autour de tempes desséchées; ses yeux sans couleur s'éveillaient parfois comme les yeux d'un fiévreux; ses sourcils étaient mitan blancs, mitan noirs.

2° Heureusement, la France n'en est pas tombée là qu'un parti qui affecte de pareilles allures puisse se flatter de la ramener jamais à lui.

3° Je le trouvai avec sa femme, son enfant et ses chiens dans un lugubre petit appartement de Batignolles.

4° Or, nous ne sachons pas que depuis la suppression des brevets, les libraires qui font également la location de livres, soient soumis à aucune autorisation administrative.

5° Lord Derby a brusquement quitté la salle, et quelques membres du Conseil ont dû intervenir pour que les délibérations puissent être reprises.

6° Sur la place Solférino, les marchands de vaches, taureaux et porcs. Au quinconce de la Fourche, sur deux lignes parallèles, les chevaux de labour.

7° Est-il possible qu'un homme, si bien doué qu'il soit, et par les forces physiques et par la volonté, rame chaque jour de pareilles galères.

8° On trouve à Cadix, indépendamment des *confiterias*, dont nous avons parlé plus haut, des petits établissements spécialement affectés à la vente des boissons gazeuses.

9° La première fois qu'on mit devant moi l'un de ces volatiles fantastiques, cette nuance insolite ne laissa pas que de m'intriguer.

10° Les renseignements fournis sur le compte de la jeune fille et de sa mère, qui habitent rue de Valence, 5, sont on ne peut plus favorables.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Dominique BOUHOURS.

(*Suite et fin.*)

Selon le précepte de Quintilien, il faut éviter toutes sortes d'équivoques, non-seulement celles qui embarrassent le sens, mais encore celles qui ne consistent que dans les mots.

Bouhours prie qu'on le tire de l'embarras où le mettent les bons écrivains qui ne suivent ni les préceptes de Quintilien ni les conseils de Vaugelas.

Les constructions qu'on appelle louches ne sont-elles pas contraires à la clarté du discours? Et Vaugelas n'a-t-il pas raison de les condamner quand, après avoir produit cet exemple, *Germanicus a égalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eû de pareil,* il dit : « Ce n'est pas écrire nettement que d'écrire comme cela; *a égalé sa vertu, et son bonheur*, parce que *sa vertu* est accusatif régi par le verbe *a égalé*, et *son bonheur* est nominatif et le commencement d'une autre construction ».

En lisant depuis peu l'*Imitation de Jesus-Christ* et l'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, Bouhours est tombé sur des endroits qui ressemblaient fort à ces constructions louches, et il en cite des exemples.

L'abbé qui demeure dans son voisinage, et qu'il visite assez souvent, dit qu'il raffine un peu trop, et que l'on ne pourrait plus ni parler ni écrire, si l'on voulait y regarder de si près. Il ajoute qu'une construction louche est une vraie vision et qu'on s'exprime assez clairement pourvu qu'on se fasse entendre. Mais Bouhours croit qu'il se méprend, tout éclairé et tout habile qu'il est, et ce qui le lui fait croire, c'est l'avis qu'émet Vaugelas sur le même sujet.

Bouhours ne sait s'il se trompe; mais il lui semble que les phrases que voici n'ont pas le bon sens :

Judas aida beaucoup à arracher ce consentement de Jacob, et il luy promit, avec toute la certitude possible, de luy repondre de Benjamin et de le luy ramener. Que signifie *il lui promit de luy repondre de Benjamin*? Le sens ne serait-il pas plus net avec *luy repondit de Benjamin, et il luy promit de le ramener*, sans ajouter *avec toute la certitude possible*, qui étant joint à *promit* est un peu galimatias.

Eve se laissa seduire par ces paroles artificieuses, et commençant de tomber dans le cœur, elle acheva tout-à-fait de se perdre, en s'arrestant à considérer ce fruit. Qui donc comprend d'abord ce que veut dire ici *tomber dans le cœur?*

Comme Messieurs de l'Académie sont les ennemis déclarés du phébus, du galimatias et de tout ce qui choque le bon sens, Bouhours doute que ces belles phrases leur plaisent.

Il lui reste maintenant à les consulter sur les difficultés touchant l'exactitude du style, et il va le faire avec toute la brièveté possible, pour les délivrer de l'importunité d'un provincial qui n'a déjà que trop abusé de leur loisir.

V.

DOUTES SUR L'EXACTITUDE DU STYLE.

Bouhours parlera ici de ce qui regarde la politesse et la perfection du style (c'est le sens qu'il donne au mot exactitude), ou plutôt des doutes qui lui restent relativement aux négligences que Vaugelas distingue des fautes commises contre la pureté et la netteté.

Le savant auteur des Remarques dit que la principale de ces négligences consiste à répéter dans la même page une même phrase, sans que cela soit nécessaire, et il ajoute que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'étant plus éclatante, elle se fait mieux remarquer.

Que penser alors de l'écrivain qui a mis dans un tel espace : *tombe dans la mesme condamnation*, *tomba dans le mesme précipice*, *tomba dans la mesme impiété*, et de celui qui, dans trois pages consécutives, a employé : *le plus grand prince qui soit dans le monde, des plus puissantes monarchies qui ayent esté dans le monde*, et *un des plus grands ouvrages qui soit aujourd'huy dans le monde?*

La seconde sorte de négligence, au sentiment de Vaugelas, c'est de répéter deux fois un même mot « specieux » dans une même page, sans que cela soit nécessaire, et Bouhours cite un passage du *Vieux et au Nouveau Testament* où se trouve *un soin prodigieux*, et, huit lignes plus bas, *une foule prodigieuse*.

Mais la répétition fréquente des mots simples et communs n'est-elle pas également contraire à l'exactitude du style? Bouhours cite un auteur qui emploie trois ou quatre fois *marquer* dans une page.

En relisant les lettres de Voiture, il a été surpris de rencontrer dans une page cinq fois le mot *honneur*, sans parler d'*extrême* et *d'extrêmement*, qui paraissent jusqu'à sept fois dans une lettre n'ayant qu'une page et demie. D'abord, Bouhours avait cru que l'auteur voulait réjouir les autres par une répétition plaisante; mais, après y avoir regardé de près, il n'y a pas trouvé le mot pour rire; il lui est venu à l'esprit que ce pourrait bien être une négligence, et il en fait juges Messieurs de l'Académie.

Ne pourrait-on pas compter les synonymes inutiles entre les fautes qui se commettent contre la justesse? Bouhours entend par synonymes inutiles ceux qui ne contribuent ni à la clarté de l'expression ni à l'ornement du discours, comme sont les suivants, par exemple :

Le *contentement* et la *satisfaction*, les *bornes* et les *limites*, ce *flambeau* et cette *lumiére*, quels *pleurs* et quelles *larmes*, en *cendre* et en *poussiére*, une manière *plus sublime* et *plus elevée*.

Bouhours sait bien que les auteurs grecs ainsi que les latins sont remplis de ces sortes de mots; mais notre langue n'est-elle pas à cet égard plus exacte que les langues anciennes?

Vaugelas est partisan de ces synonymes; quant à lui, il ne les peut souffrir, attendu qu'ils n'ajoutent rien au sens, et qu'ils ne servent qu'à remplir ou à étendre les périodes.

Mais Bouhours a bien d'autres scrupules encore sur la répétition des mots, ou pour mieux dire sur la rencontre des mêmes termes dans une même période.

Dans cette phrase : *Comme ce chastiment effroyable n'empesche pas, comme dit saint Bernard, qu'il ne vole encore de toutes parts des cendres de ces villes abominables*, les deux *comme*, si près l'un de l'autre, ne blessent-ils pas l'exactitude et l'oreille?

Dans cette autre : *Le reste des peuples du monde estoit brûlé par les ardeurs du peché, puis par un miracle contraire l'Eglise ensuite répanduë par toute la terre a receu* etc., ces *par* mis de suite sont-ils bien agréables et bien nécessaires?

Comment la Cour s'accommode-t-elle de deux *en* avec deux participes, dans cette phrase : *Si David luy mesme ne l'eust persuadé de le laisser faire, en luy disant qu'il estoit accoutumé, en gardant les troupeaux*, etc.?

Deux *aprés*, trois ou quatre *de* qui se suivent font-ils bien dans une même période?

Ceux qui n'ont pas le goût de notre langue, et qui ne savent pas ce que c'est qu'un style exact, se moqueront sans doute de ces minuties. Mais Bouhours pense que Messieurs de l'Académie, qui ont le vrai goût et la parfaite idée du langage, ne trouveront pas mauvais, sans doute, qu'il descende dans les petits détails pour s'éclairer et pour s'instruire. Ils savent que dans la Grammaire, comme dans la Morale, la perfection dépend de petites choses, et que ce qui n'est presque rien en apparence fait quelquefois toute la difformité d'une phrase, aussi bien que d'une action.

C'est bien peu de chose que le mauvais emploi d'un *et* et d'un *que* dans le discours; et cependant, il ne faut que cela pour défigurer la plus belle période du monde; du moins Bouhours se l'imagine, et il croit même qu'un des secrets du style est de savoir ménager convenablement ces particules.

Il a presque les mêmes scrupules sur les *si* et sur les *mais;* les phrases où ces mots sont mal dispensés ne lui plaisent guère.

Voilà les principaux doutes que Dominique Bouhours avait sur « l'éloquence » des paroles. Il en a bien d'autres sur celle des choses, qui est plus essentielle et plus importante. Mais c'est trop abuser du loisir de Messieurs de l'Académie, et il est temps de finir un discours dont il est fatigué lui-même. Après tout, il espère qu'ils lui pardonneront la liberté qu'il a prise, quand ils considèreront qu'il n'en aurait pas usé de la sorte s'il n'avait une extrême passion pour notre langue, ainsi qu'une très-haute idée de leur illustre Compagnie.

FIN.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Amateurs d'autrefois ; par L. Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles. Avec 8 portraits gravés à l'eau-forte. In-8°, XXXI-477 p. Paris, lib. Plon et Cie.

Cours complet de langue française (théorie et exercices) ; par M. Guérard, directeur des études à Sainte-Barbe. 2e partie : Grammaire et compléments. Partie du maître. Nouvelle édition. In-12, VI-286 p. Paris, lib Delagrave.

Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence ; suivies d'un traité sur les sacrifices ; par le comte J. de Maistre. 14e édition, 2 vol. In-12, XXIII-767 p. Paris, lib. Pélagand.

Voyages autour du monde ; par Mme Ida Pfeiffer. Abrégés par J. Belin de Launay sur la traduction de M. W. de Suckau, et accompagnés d'une carte. In-18 jésus, VIII-332 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25 cent.

La Satyre Ménippée, ou la Vertu du Catholicon, selon l'édition princeps de 1594. Edition nouvelle avec introduction et éclaircissements par M. Ch. Read. In-16, XXIII-326 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr.

Les Voyages extraordinaires. Michel Strogoff. Moscou. Irkoutsk ; par Jules Verne. Suivi de : Un drame au Mexique. Dessins de J. Férat, gravés par Ch. Barbant. Gr. in-8°, 374 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 7 fr.

Voltaire et la société au XVIIIe siècle ; par Gustave Desnoiresterres. VII. Voltaire et Genève. VIII. Retour et mort de Voltaire. 2e édition, 2 vol. In-12, 1055 p. Paris, lib. Didier et Cie. Chaque vol. 4 fr.

La Pécheresse ; par Arsène Houssaye. Nouvelle édition. In-18 jésus, 289 p. Paris, lib. Calmann-Lévy. 3 fr. 50 cent.

Les Loups de Paris ; par Jules Lermina (William Cobb). II. Les Assises rouges. In-18 jésus, 407 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Voyages et découvertes outre-mer au XIXe siècle ; par Arthur Mangin. Illustrations par Durand-Brager. 3e édition. In-4°. Tours, lib. Mame et fils.

Le Château de Montsabrey. Karl Henri. Le Concert pour les pauvres. Vingt-quatre heures à Rome ; par Jules Sandeau, de l'Académie française. In-18 jésus, 263 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25 cent.

Corinne, ou l'Italie ; par Mme de Staël. Nouvelle édition, précédée d'une notice par Mme de Saussure. In-18 jésus, 319 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50 cent.

A travers l'Amérique. Nouvelles et récits ; par Lucien Biart. 28 dessins hors texte, par F. Lix, grav. de Gérard, Hotelin, Langeval, A. Leray, F. Méaulle et Ravenel. Gr. in-8°, 388 p. Paris, Bibliothèque du Magasin des demoiselles. 14 fr.

Publications antérieures :

RÉCITS ESPAGNOLS. — Par CHARLES GUEULLETTE. — 2e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50 cent.

L'HEPTAMRON DES NOUVELLES DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE MARGUERITE D'ANGOULÊME, ROINE DE NAVARRE. — Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits, avec préface, notes, variantes et glossaire-index. — Par BENJAMIN PIFTEAU. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 2 fr. 50 cent.

PETIT DICTIONNAIRE UNIVERSEL, OU ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS DE E. LITTRÉ, de l'Académie française, augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique. — Par A. BEAUJEAN, professeur au lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 3 francs.

ŒUVRES CHOISIES DE LUCIEN. — Traduction BELIN DE BALLU. — Nouvelle édition, revue et corrigée par EMILE PESSONNEAUX. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

NOUVELLES ANCIENNES. — Par LOUIS DÉPRET — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — 483 pages — Prix : 3 fr. 50 cent.

LETTRES DE MADEMOISELLE DE LESPINASSE. — Nouvelle édition augmentée de dix lettres inédites, accompagnée d'une Notice sur la vie de Mlle de Lespinasse et sur sa société, de Notes et d'un Index analytique. — Par GUSTAVE ISAMBERT. — 2 volumes. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 5 fr.

LES FEMMES D'ARTISTES. — Par ALPHONSE DAUDET. — Avec une eau-forte de A. Gill. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 3 fr. 50 cent.

GEORGE WASHINGTON D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE. — Histoire de la Nouvelle-France et des Etats-Unis d'Amérique au XVIIIe siècle. — Par ALPHONSE JOUAULT. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 1 fr. 25.

LES HOMMES DE DEMAIN. — Livre pour la jeunesse. — Par Mme NELLY LIENTIER. — Chez *Bonhoure*, éditeur, 48, rue de Lille. — Prix : 3 fr.

LES CONFESSIONS DE FRÉRON (1719-1776), SA VIE, SOUVENIRS INTIMES ET ANECDOTIQUES, SES PENSÉES. — Recueillis et annotés par CH. BARTHÉLEMY. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

HISTOIRES DE TROIS MANIAQUES. — Par PAUL DE MUSSET. — Édition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — LE MOYEN-AGE. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

MARIE DE COMPIÈGNE, d'après l'EVANGILE AUX FEMMES. — Publié pour la première fois d'après les quatre manuscrits connus, avec des notes philologiques et historiques, et une dissertation sur l'origine de ce fabliau. — Par M. CONSTANS, professeur agrégé au lycée de Sens. — Paris, *librairie Franck*, rue Richelieu. — Prix : 2 fr. 50

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

LETTRES INÉDITES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN, SA FILLE

Extraites d'un ancien manuscrit, publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une Introduction, Par CHARLES CAPMAS, professeur à la Faculté de droit de Dijon.

Deux volumes contenant ensemble 983 pages ; — Prix : 15 francs.

Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose pour sujet du prix de poésie à décerner en 1877 : ANDRÉ CHÉNIER. — Les manuscrits devront être déposés ou adressés *francs de port*, au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*. Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose l' « ELOGE DE BUFFON » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Quant aux autres conditions, elles sont les mêmes que celles du concours de poésie, annoncé plus haut.

LE TOURNOI POÉTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE décernera, en 1877, une médaille d'or de la valeur de 100 francs à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur un événement de notre histoire nationale. — La Société, à mérite égal, donnera la préférence aux sujets relatifs à la Champagne. — Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877, *terme de rigueur*.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Étrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : — 1° des professeurs de français ; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française ; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français ; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français ; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 15. 1er Janvier 1877

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE

COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX :
Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS :
Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Si les *cinquante* adhésions qui lui manquent encore ne se font pas trop attendre, le Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS pourra faire commencer, au 1er février prochain, la réimpression des *cinq premières années* de son journal.

SOMMAIRE.

Communication sur *Cela fera du bruit dans Landerneau*, et sur l'emploi de *L'être* à la place d'un verbe passif; — Origine de l'expression *Ah! le bon billet qu'a la Châtre!* — Étymologie de *Brouillamini;* — Emploi de *Néanmoins;* — A quelle époque remonte l'histoire de *Guéridon.* || Communication sur l'étymologie de *Mièvre;* — S'il faut dire *A brasse-corps*, ou *A bras-le-corps;* — Origine du proverbe *Être tiré à quatre épingles;* — Différence entre *Le point du jour* et *La pointe du jour* || Passe-temps grammatical. || Biographie de *Nicolas Andry* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des professeurs français.

FRANCE

COMMUNICATIONS.

I.

Voici une nouvelle communication qui m'a été adressée le 5 décembre dernier par M. Malgrange, juge de paix à Joigny (Yonne), au sujet de la phrase proverbiale *Cela fera du bruit dans Landerneau*, dont j'ai déjà parlé deux fois dans le *Courrier de Vaugelas :*

Vous citez, dans votre numéro du 15 octobre dernier, un souvenir qui m'est resté dans la mémoire, de mes excursions en Bretagne, relatif à l'expression proverbiale *Cela fera du bruit dans Landerneau*; et vous ajoutez que c'est la pièce d'Alexandre Duval, les *Héritiers*, à laquelle le public a ri pendant 25 ans, qui a introduit ce proverbe dans notre langue.

Que cette pièce l'ait vulgarisé, je ne le nie pas. Mais je ne pense pas qu'il soit une heureuse inspiration éclose au cerveau d'un spirituel vaudevilliste dans le feu de la composition.

C'est assurément une réminiscence d'un dicton populaire du pays natal, qui s'est trouvé sous sa plume, et a fait fortune.

Plusieurs motifs me confirment dans mon opinion et la corroborent.

Jacques Cambry, savant breton et l'un des fondateurs de l'Académie celtique, mort en 1807, a cherché quelle pouvait être l'origine de ce proverbe. Ses recherches sont assurément antérieures à la vogue de la comédie d'Alexandre Duval.

Pendant la période où cette pièce fut jouée, on ne voyageait guère; quelques privilégiés de la fortune d'une province aussi éloignée de la capitale pouvaient seuls assister aux représentations du Théâtre-Français.

A l'égard de l'usage de donner un charivari à la veuve qui se remarie, origine de notre dicton, selon la conviction des habitants de Landerneau et de la plus grande partie du reste de la Bretagne, voici ce qu'on lit dans le *Journal illustré* du 8 septembre 1867, numéro 187 :

« Il y aura du bruit dans Landerneau. C'est de Landerneau que vient l'usage, encore en vigueur en France, dans beaucoup de localités, de donner un charivari à la veuve qui se remarie. Quand un de ces mariages était sur le point de se faire, le bruit s'en répandait bien vite dans la contrée, et alors on disait : Il y aura ce soir du bruit dans Landerneau. »

Dans la préface de sa pièce, Alexandre Duval nous apprend qu'avant de se livrer à la littérature, il avait été marin et qu'il avait fait ses études à l'école de Brest. Or, comme cette ville est seulement à quatre lieues et demie de Landerneau, il est bien probable que notre auteur aura fréquemment entendu le proverbe en question, et qu'en effet, il l'aura mis par « réminiscence » ainsi que ledit M. Malgrange, dans cette comédie des *Héritiers*, qu'il écrivit en un jour.

Je remercie M. le juge de paix de Joigny d'avoir bien voulu insister sur une question pour la solution de laquelle il avait de si bons renseignements à donner.

II.

La lettre qui suit m'invite à dire pour quelle raison j'ai mis *l'être* à la place de l'infinitif *être justifiée* dans un de mes derniers numéros :

Paris, le 9 décembre 1876.

Monsieur,

« Il s'agit de savoir si l'on peut justifier cette préférence de l'usage. Je dis qu'elle peut parfaitement *l'être.* »

Voilà ce que je trouve au bas de la première colonne de la page 99, dans votre numéro du *Courrier de Vaugelas* du 1er de ce mois. C'est évidemment là une phrase à corriger, et, non moins évidemment, c'est par suite d'une simple distraction qu'elle a pu se trouver sous votre plume. Toutefois, comme il peut y avoir certains de vos lecteurs, à l'étranger, par exemple, qu'elle serait de nature à induire en erreur, je crois qu'il est essentiel qu'un de vos plus prochains numéros en contienne la correction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un de vos lecteurs.

Dans la cinquième année de ce journal, page 148, j'ai consacré presque deux colonnes à cette question controversée de l'emploi de *l'être* à la place d'un infinitif passif dont l'actif est énoncé plus haut dans la phrase. Or, comme j'y conclus, et avec raison, je crois, en faveur de cette construction quand il y a « identité de son » entre l'infinitif du verbe et son participe, il me semble que j'ai pu, sans commettre de faute, écrire *l'être* dans la phrase incriminée par les lignes qu'on vient de lire.

×

Première Question.

Je trouve cette phrase dans le Figaro : « *Cette malheureuse diplomatie, dont les décisions et les verdicts auront la valeur du* bon billet qu'a La Chatre. » *Je vous serais obligé de me faire connaître par la voie de votre journal la signification de cette phrase, et, en même temps, l'origine de l'expression que j'y souligne?*

—

Depuis quelque temps, le marquis de La Châtre était l'amant favorisé de la célèbre Ninon de Lenclos, quand il reçut l'ordre de se rendre à l'armée.

La séparation en pareil cas lui était bien cruelle, car il pressentait le tort que l'absence devait lui faire auprès d'une personne accoutumée à voir dans l'amour autre chose qu'un sentiment.

Pour se rassurer l'esprit, il chercha une garantie contre l'inconstance bien connue de sa maîtresse : il voulut qu'elle s'engageât par écrit à lui rester fidèle.

Ce fut en vain que Ninon lui représenta l'extravagance, la folie d'un pareil acte ; obligée de céder pour se soustraire a des importunités incessantes, elle lui signa un billet où elle faisait de tous les serments celui qu'elle était le moins capable de tenir, le serment de ne jamais aimer que lui seul.

Muni de ce précieux titre, La Châtre courut où l'appelait son service.

A quelques jours de là, Ninon se donnait à un autre, et laissait échapper l'exclamation qui suit au moment où elle manquait le plus manifestement à sa promesse : *Ah!... Ah!... le bon billet qu'a La Châtre!*

Instruit de l'allusion contenue dans ces paroles, le nouvel amant trouva la précaution du marquis si originale qu'il ne put en faire un mystère, et *le billet de La Châtre*, comme le dit Bret (*Mém. sur la vie de Ninon*, p. 58), devint bientôt dans la bouche de tout le monde un proverbe qu'on appliquait et qu'on applique encore à toutes les choses sur lesquelles il n'est guère sage de compter.

Or, il résulte évidemment de l'explication précédente que la phrase du *Figaro* que vous avez bien voulu m'adresser signifie tout simplement ceci :

Cette malheureuse diplomatie, dont les décisions et les verdicts *n'auront aucune valeur.*

×

Seconde Question.

Vous dites dans votre numéro du 1er novembre, page 83 : « On pouvait croire que Brouillamini *venait du verbe* Brouiller, *qui existait en français depuis le* XIIIe *siècle au moins. » Mais n'est-ce donc pas de là que vient* Brouillamini? *Dans le cas contraire, je vous prierais de me donner son étymologie.*

—

Auguste Scheler voit dans *brouillamini* un « terme burlesque » formé de la terminaison latine du 2e pluriel de l'indicatif présent du passif et du verbe *brouiller* « comme pour dire : vous êtes brouillés »; M. Littré tient pour l'opinion de Ménage, qui pensait, comme Jean Bourdelot, auteur d'un *Traité de l'étymologie des mots françois*, que *brouillamini* était la corruption de *bol d'Arménie,* du grec βωλος, glèbe, motte de terre.

Mais, comme je vais vous le démontrer, la première de ces étymologies est complétement fausse, et la seconde n'est pas tout-à-fait vraie.

La première. — Si *brouillamini* venait du verbe *brouiller*, il désignerait, ou plutôt il aurait désigné à l'origine un certain mélange, ce qui n'est point, comme le prouvent ces définitions :

(Le Furetière de 1690)

Brouillamini. — C'est une terre rouge et visqueuse naturellement sèche avec un peu d'odeur et de saveur.

(Le Dictionnaire de l'Encyclopédie, 1751)

Brouillamini. — Subst. m. (Pharmacie). — Nom que l'on donne à des masses de bol qui sont de la grosseur du doigt : on les appelle aussi *bol en bille.*

La seconde. — Dans *bol d'Arménie,* il y a un *d*, qu'aucune corruption, je pense, ne peut faire disparaître, parce qu'il va parfaitement bien après l'*l* de *bol*. Comment alors une telle expression aurait-elle pu donner *brouillamini?*

Ce mot, qui ne peut être tiré non plus, ni de *bol armenicque* ni de *bol armene*, usités tous deux au XVIe siècle, ne peut venir que de *boli armeni*, génitif de *bolus armenus*, bol d'Arménie, que les médecins d'autrefois employaient dans leurs ordonnances, écrites comme on sait en latin :

Recipe (prenez) *boli armeni* (de bol d'Arménie).....

En effet, grâce à la voyelle *o* sonnant *ou* dans une foule de cas, à la tendance à prononcer mouillées les *l* qui se trouvaient entre deux voyelles, au changement fréquent de *e* en *i*, et à un caprice de l'usage qui transportait quelquefois les *r* du milieu des mots au commencement, et réciproquement (les paysans de la Beauce disent encore *cocodrille* pour crocodile), on explique très-bien comment *brouillamini* a pu être formé :

Boli armeni
Bouli armini
Brouli amini
Brouill amini.

Il peut se faire que cette étymologie vous surprenne;

mais si vous voulez bien y réfléchir, je suis persuadé que vous reconnaîtrez bientôt avec moi que c'est la seule vraie.

×

Troisième Question.

Quels sont, s'il vous plaît, les cas d'emploi du mot NÉANMOINS ? *Les grammaires et les dictionnaires ne renseignent pas suffisamment à ce sujet.*

—

L'adverbe en question est composé de *néant* et de *moins*, car on écrivait autrefois *néant moins*.

Dans l'origine, *néant* s'employa seul dans le sens de *non*, comme le montrent ces exemples :

Quant aucuns eslisent *neant* digne à lor esciant, il perdent le pouer d'eslire.

(*Livre de Jostice*, p. 45.)

Turpins y fiert, ki *nient* ne s'ésparignet.

(*Ch. de Roland*, st. CXIII.)

Joint à *moins*, le mot *néant* eut divers emplois que je vais vous faire connaître :

1° Il se mit pour *ne... pas moins*, devant un verbe affirmatif, comme dans cet exemple :

Et *niantmoins* il fait tousjours son devoir.

(Oresme, *Eth.* 25.)

2° Attendu que *ne... pas moins* s'emploie dans une proposition pour exprimer une chose faite en quelque sorte en dépit de celle qui est exprimée précédemment, *néanmoins* a naturellement pris la signification de *quoique*, dans les phrases négatives aussi bien que dans les affirmatives, ce que prouvent les citations suivantes :

Et *neanmoins qu'*il menast la vie que je vous dis, si estoit il prince craignant et aimant Dieu.

(Marguerite, *Nouv.* XXV.)

Beau sire Dieu, qui à si hault lieu comme à l'ordre de chevalerie me laissastes monter et m'eleutes à vostre serviteur, *neantmoins que* je n'en fusse pas digne.

(*Lancelot du Lac*, t. III, fol. 83, dans Lacurne.)

3° Le pronom *ce* s'employant souvent pour rappeler une proposition déjà énoncée, on l'a fait suivre de *néanmoins*, avec lequel il a formé le sens de *malgré cela*, qu'il a dans cette phrase :

D'autres la divisent [l'âme] en une partie mortelle, et l'autre immortelle; autres la font corporelle, et *ce neanmoins* immortelle.

(Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. 12, p. 406.)

Mais, pour des motifs que je n'ai pu découvrir, la langue moderne ayant abandonné *ce néanmoins* ainsi que *néanmoins que*, il s'en suit que cet adverbe composé n'est plus employé aujourd'hui que dans le sens de *ne... pas moins*, *malgré cela*.

×

Quatrième Question.

Je serais curieux de savoir l'époque à laquelle se place l'histoire de GUÉRIDON, *ce personnage dont le nom, comme vous l'avez montré dans votre premier numéro de la présente année, est devenu, dans notre langue, synonyme de porte-flambeau ?*

—

L'opuscule contenant les *Folastres et joyeuses amours de Gueridon et Robinette* a été publié à Paris en 1614 ; et, quand se passaient les faits qui s'y trouvent relatés, la « Place de la Pucelle » existait déjà à Orléans, puisque c'est non loin de cette place que fut rencontrée Robinette par le messager de Guéridon.

Or, la dénomination de ladite place était nécessairement postérieure à la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, délivrance qui eut lieu le 8 mai 1429. D'où découle la certitude que l'époque à laquelle remonte l'histoire du personnage en question se trouve comprise entre les années 1429 et 1614.

Je regrette de ne pouvoir vous donner une indication plus précise; mais le résultat des recherches auxquelles je me suis livré à ce sujet ne me le permet pas.

ÉTRANGER

COMMUNICATION.

L'auteur de la lettre suivante, dont l'exemple sera bientôt suivi, du moins je l'espère, par d'autres lecteurs du *Courrier de Vaugelas* à l'étranger, propose pour *mièvre* une étymologie différente de celle que j'ai donnée dans mon numéro 11 de la présente année :

Copenhague, 6 décembre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Lecteur assidu du *Courrier de Vaugelas*, je trouve dans votre numéro 11, l'étymologie du mot *mièvre*.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur une origine de ce mot qui me paraît plus simple et plus naturelle que celle que vous avez trouvée.

Selon moi, *mièvre* vient de l'adjectif danois *vœver* (prononcez *vèvr'*), qui, d'après Molbech, lexicographe danois, veut dire mobile, vif, agile, alerte, et dérive de l'anglais *wave*.

Dans la partie occidentale du Jutland, on dit *nœver* (pron. *nèvr'*) au lieu de *vœver*.

N'y aurait-il pas une proche parenté entre le terme normand *nièvre* et le terme jutlandais *nœver ?*

Je serais heureux de lire votre appréciation dans un des prochains numéros du *Courrier de Vaugelas*.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P. VILSQËT.

A partir de la fin du règne de Charlemagne (814), nos côtes de la Manche furent en proie aux ravages continuels des pirates scandinaves et danois ; et ces derniers finirent par s'y établir en 912, c'est-à-dire sous le règne de Charles-le-Simple.

Il se peut donc fort bien que *vœver*, corrompu en *nœver*, ait été apporté en Normandie par des envahisseurs venant du Jutland occidental, et y soit devenu *nièvre*, ce qui implique naturellement que j'aurais commis une erreur en donnant *nièvre* comme dérivé de *mièvre*.

Mais est-ce le normand *nièvre* qui a fourni *mièvre* à la langue française?

Je ne le crois pas ; car il faudrait pour qu'il en fût ainsi un changement de l'initiale *n* en *m*, changement dont jusqu'ici il n'a pas été trouvé d'exemple, appartenant à l'un des idiomes qui se sont parlés ou se parlent encore sur le sol de la France.

Or, si le français *mièvre* ne peut se tirer du normand *nièvre*, c'est-à-dire du Jutlandais *nœver*, venu du danois *vœver*, quelle est son origine?

Pour le moment, je n'en aperçois pas d'autre que *mobilis*, celle que j'ai déjà indiquée.

×

Première Question.

Faut-il dire PRENDRE QUELQU'UN A BRASSE-CORPS, *ou* PRENDRE QUELQU'UN A BRAS-LE-CORPS? *Voilà une question dont la solution intéressera probablement plus d'un de vos lecteurs.*

—

A mon avis, ni l'un ni l'autre ne sont bons; la seule forme vraiment française de cette expression doit être *prendre quelqu'un à bras de corps*, ce que j'espère pouvoir vous démontrer.

En effet, que signifie l'expression dont il s'agit?

Elle veut dire prendre quelqu'un au moyen de ses bras (à soi) appliqués sur son corps (à lui).

Or, dans l'ancienne langue française :

1° Le nom de l'instrument avec lequel se faisait l'action de *prendre* se construisait avec la préposition *à* devant lui :

Pernez m'*as bras*, si m' drecez en seant.

(*Roland*, ch. IV, p. 237.)

On le blasma d'avoit fait cest accord pour recouvrer des gens qui par lascheté s'estoient laissez *prendre aux* ennemis.

(Amyot, *Fab.* 19.)

Un manant *au* miroir *prenoit* des oisillons.

(La Fontaine, *Fabl.* VI, 15.)

2° Le nom de la partie du corps saisie admettait, comme maintenant, *par* devant lui, et cette préposition pouvait, dans plus d'un cas, se remplacer par *de*, preuve les exemples ci-après :

Bon sont à vaincre, *de* verte le sachez.

(Roncevaux, p. 70.)

Et se voulut agenouiller *de* la grand joie qu'elle avoit.

(Froissart, I, I, 14.)

Fut prins ung varlet *des* Angloys, et fut incontinent amené devant le roy d'Angleterre.

(Idem, IV, 7.)

Par conséquent, il a été loisible de dire *prendre quelqu'un à bras de corps;* et, comme on l'a dit réellement, ce que montre la phrase suivante, empruntée aux *Cent nouvelles nouvelles* de Louis XI (éd. du bibl. Jacob, p. 94) :

Si se tourna [l'épousée] tôt devers lui et le *print à bons bras de corps*, et lui commença à dire : Venez çà, mon mari, etc.

j'en conclus que c'est bien ainsi, et non autrement, que doit se formuler l'expression que vous m'avez soumise.

×

Seconde Question.

En parlant d'une femme bien mise, vous dites : ELLE EST TIRÉE A QUATRE ÉPINGLES. *D'où vient donc cette expression? Je vous remercie d'avance de la réponse que vous voudrez bien, je l'espère, me faire à ce sujet.*

—

Le fichu, cette pointe légère que les femmes se mettent parfois autour du cou, fut jadis une partie essentielle de leur vêtement, comme il en est encore une chez les paysannes de la Beauce et du Perche.

Or, pour que la personne qui le portait fût bien habillée, il fallait que le fichu fît le moins de plis possible, condition que l'on réalisait au moyen de quatre épingles : une pour l'arrêter dans le dos, deux pour l'assujétir sur les épaules, et une, enfin, pour le tenir croisé sur la poitrine.

D'où la locution proverbiale *être tirée à quatre épingles* (littéralement, avoir son fichu tendu par quatre épingles) pour signifier, en parlant d'une femme, qu'elle est extrêmement soignée dans sa mise.

—

Si l'on en croit La Mésangère, cette expression ne s'appliquerait pas aux hommes. Mais c'est une erreur, car voici une citation que Quitard dit empruntée à un *Règlement de la paroisse de Saint-Jacques de l'Hôpital* de Paris, rédigé il y a près de 300 ans, laquelle prouve de la manière la plus évidente que, vers le XVIe siècle, les *quatre épingles* ont joué un rôle aussi important dans la toilette des hommes que dans celle des femmes :

Le crieur est tenu avant la fête de monseigneur saint Jacques, d'aller par la ville, avec sa clochette et vestu de son corset, crier la confrérie. Item, doit à chasque pèlerin et pèlerine *quatre épingles* pour attacher les quatre cornets des mantelets des hommes et les chapeaux de fleurs des femmes, etc.

×

Troisième Question.

Selon vous, laquelle de ces expressions, LA POINTE DU JOUR, *ou* LE POINT DU JOUR, *doit être préférée à l'autre?*

—

M. Littré voit une différence de sens entre ces deux expressions, qui renferment toutes deux le participe passé du verbe *poindre*, l'une au féminin, l'autre au masculin.

D'après le célèbre lexicographe, le *point du jour* serait le moment précis où le jour commence à paraître, et la *pointe du jour* serait formée par les premières lueurs qui se montrent le matin.

En est-il réellement ainsi?

Je ne le pense pas; il me semble que les expressions dont il s'agit signifient absolument la même chose, à en juger par les exemples suivants, où le *point du jour* pourrait parfaitement se remplacer par la *pointe du jour* :

Et ne l'ai pu savoir jusques *au point du jour*.

(Corneille, *Cid*, IV, 3.)

Il surprit *au point du jour* les cent vaisseaux.

(Fénelon, *Télém.*, XVI.)

Mais si elles ne diffèrent pas de sens, ces expressions diffèrent de construction; car, bien que Bernardin de Saint-Pierre ait dit dans *Paul et Virginie :*

Nous restâmes là jusqu'au *petit point du jour*.

il est certain qu'avec un qualificatif, l'usage s'accommode généralement mieux de *pointe* que de *point*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1° ... ses sourcils étaient *moitié* blancs, *moitié* noirs; — 2° ... pas tombée *à ce point* qu'un parti; — 3° ... petit appartement *des* Batignolles (voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 18); — 4° Or, nous ne *sachions* pas (voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 188); — 5° ... pour que les délibérations *pussent* être reprises; — 6° Sur la place *de* Solférino (Voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 1, p. 3, où se trouve l'explication de ce *de*); — 7° ... rame chaque jour *sur* de pareilles galères (le verbe *ramer*, mouvoir une rame, n'a jamais été actif); — 8° ... plus haut, *de* petits établissements; — 9° ... *ne laissa pas de* m'intriguer (voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155, où il est démontré qu'il ne faut pas dire *ne pas laisser que de*); — 10° ... sont *des* plus favorables (voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84, sur l'emploi de *on ne peut plus* suivi d'un adjectif).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° A cette politique, je ne sache qu'une seule objection, c'est que triomphant sans péril, elle triompherait sans gloire.

2° Le Reichstag a commencé aujourd'hui la discussion, en seconde lecture, du projet de budget pour l'Alsace-Lorraine. Ce projet a été adopté jusques et y compris le chapitre relatif à l'administration judiciaire.

3° Il s'en prit à ma propre personne, qu'il mit grotesquement en scène, sans que j'aie honoré ces pantalonnades d'autre chose que de mon mépris.

4° Ne les froissez pas ces braves gens, dans leur religion, la religion de celui dont les prodiges les faisaient fiers d'appartenir à la première nation du monde.

5° Je poursuivis, me disant que je garderais, malgré tout, mon indépendance; je trouvai original une œuvre impériale faite par un démocrate.

6° Tel rapproché que soit le sujet, Napoléon et ses chefs ont été absolument pour nous comme Agamemnon et les chefs grecs et troyens.

7° Comme j'escaladais le perron, la porte principale s'ouvrit, et je fus reçu dans les termes suivants par un homme âgé de cinquante ans environ.

8° Ce sera, sans doute, notre première et dernière entrevue, car je puis à peu près vous promettre, termina-t-il avec un accent très-significatif pour moi seul, que nous ne nous verrons plus à Paris.

9° L'arrivée de M. Jules Simon, c'est l'entrée définitive et on ne peut plus juridique du personnel du 4 septembre aux affaires, mais dans sa partie la moins ardente, pour ne pas dire la moins novatrice.

10° Tous les rapporteurs qui se sont succédés depuis cinq ans à l'Assemblée nationale ont usé et abusé de cet argument.

11° M. Valette est à cette heure très-bien et ne songe rien moins qu'à quitter ce bas monde malgré ses soixante-douze ans.

12° Comme je tiens à maintenir la paix, l'interpellation qui m'est adressée m'est on ne peut plus désagréable. Je ne crois pas que le préopinant ait l'intention de rendre ma tâche plus difficile.

13° O puissance inconnue! souffle de vie, électricité positive, qui a su rassembler ces pierres inanimées, sois bénie : deux grands hommes te devront le bonheur de leur vie.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

—

Né à Lyon en 1658, Nicolas Andry, surnommé Bois-Regard, vint à Paris étudier en philosophie au collége de Grassins, où il se fit répétiteur pour subvenir aux frais de ses études en théologie. Il devint professeur au même collége, et, en 1687, il commença à se faire connaître dans les lettres par sa traduction du *Panégyrique de Théodose-le-Grand*, de Pacatus, et par un ouvrage intitulé : *Des sentiments de Cléarque sur le Dialoque d'Eudoxe et Pilante*, où il attaquait les opinions philosophiques du P. Bouhours.

Dégoûté de la théologie, il étudia la médecine, fut reçu docteur à Reims, et, en 1697, à la Faculté de Paris.

Un peu de mérite et un grand talent d'intrigue le firent connaître, et il fut nommé successivement professeur au Collége royal, censeur et collaborateur au *Journal des Savants*.

Malgré les justes préventions qu'avait inspirées la manière adroite dont Andry avait préparé ses succès, et malgré son caractère satirique et emporté, qui ne lui faisait épargner ni rivaux ni amis, il fut élu doyen de Faculté, en 1724.

Les premiers temps de son décanat furent marqués par les vues les plus sages; frappé de la supériorité de talent qu'exige l'exercice de la médecine, Andry voulut lui assurer la prééminence sur la chirurgie, et fit conserver à la Faculté le droit d'inspection qu'elle avait toujours eu sur les chirurgiens; il fit aussi décréter que nul chirurgien ne pourrait pratiquer l'opération de la taille qu'en présence d'un médecin.

Bientôt, il voulut dominer la Faculté elle-même, et aspira dès lors à faire nommer Helvétius, son ami, premier médecin du roi protecteur de la Faculté; mais il fut deviné par cette compagnie, qui reconnut dans cette apparence de zèle l'ambition particulière du doyen, et il ne lui pardonna pas de lui avoir fait éprouver un refus.

Dès ce moment, Andry s'efforça de perdre ceux des membres de la Faculté qui s'étaient opposés à son projet. Dans cette vue, il ne rougit pas d'altérer l'opinion que cette Faculté avait émise sur la bulle *Unigenitus*, afin de lui nuire dans l'esprit du ministre. L'affaire se termina à sa honte, et, pour prévenir un semblable abus, il fut décidé que les décrets de la Faculté seraient dorénavant signés par plusieurs docteurs.

On devine la haine que, dès lors, la Faculté porta à Andry, haine qui s'augmenta encore par les querelles particulières qu'il eut avec plusieurs de ses membres, et par les écrits polémiques et injurieux auxquels ces querelles donnèrent lieu. Andry ne fut pas réélu doyen.

La composition de quelques libelles contre Geoffroy,

son successeur, et contre la Faculté, parut d'abord le venger ; elle lui valut même la censure, au prix de laquelle on crut acheter la paix. Mais son triomphe fut de courte durée ; le cardinal de Fleury connut enfin les excès dans lesquels le dépit et l'orgueil précipitaient un homme qui devait sa réputation plus à l'intrigue qu'au talent ; il cessa de l'écouter, et devint le protecteur et le vengeur de la médecine et de l'Université.

Andry mourut le 13 mai 1742, à l'âge de 84 ans, doyen d'âge des professeurs du Collége royal.

Il a laissé de nombreux écrits en tête desquels figure, avec la date de 1689, un ouvrage ayant pour titre : *Réflexions ou Remarques critiques sur l'usage présent de la langue françoise*, ouvrage dont les matières sont rangées par ordre alphabétique, et d'où je vais extraire ce qui me semblera devoir intéresser mes lecteurs.

A employé pour *De*. — On entend dire quelquefois : *c'est le frere à ce monsieur ;* c'est l'ancienne manière de parler ; il faut dire *de ce monsieur*.

A plus élégant que *Par*. — Après *se laisser* suivi d'un infinitif, il est plus élégant de mettre *à* que *par ;* ainsi *se laisser prendre à l'éclat* vaut mieux que *se laisser prendre par l'éclat*.

A l'aveugle et *Aveuglément*. — L'un et l'autre « se dit, » mais différemment : *aveuglement* marque le mouvement déréglé de la volonté vers un objet, et *à l'aveugle*, le mouvement de l'esprit et le défaut d'intelligence.

A l'envy, A qui mieux mieux. — Ce dernier est du style simple et familier ; *à l'envy* est plus noble. Vaugelas condamne *à qui mieux mieux ;* mais, ou il s'est trompé, ou l'usage s'en est introduit depuis peu.

A merveille. — Ne se dit plus qu'en bonne part ; autrefois, il se disait aussi bien en mauvaise qu'en bonne.

A nage, A la nage. — Tous les deux sont bons ; l'emploi dépend de la cadence de la phrase.

A la persanne, A la persienne. — On dit ordinairement *à la persienne* mieux qu'*à la persanne*. Mais il faut remarquer qu'on dit plutôt le *langage persan* que le *langage persien*, quoiqu'il y en ait beaucoup qui préfèrent ce dernier.

Président à mortier, Président au mortier. — Plusieurs personnes, très-versées dans la langue, voudraient qu'on dît *président à mortier*, comme on dit *couteau à ressort ;* mais l'usage combat cette façon de parler, et veut qu'on dise *président au mortier*.

Abbé à court manteau, en court manteau. — Il y a une différence entre ces deux expressions ; la première signifie un abbé qui a l'habitude d'aller en manteau court ; la seconde, un abbé qui, accidentellement, porte un manteau court.

Accelerer. — Ce mot n'est pas assez établi (1689) ; on le dit néanmoins en « philosophie » : l'*acceleration du mouvement*.

Accoustrement. — Ce terme, comme le verbe *accoustrer*, ne peut guère trouver place que dans le burlesque ou le style bas.

Acquerir. — Le futur de ce verbe n'est pas encore bien fixé ; les uns disent j'*acquerray*, et les autres j'*acquerreray*.

Additions élégantes. — Il est bon, quelquefois, d'ajouter certains mots qui, ne servant point au sens, ne laissent pas néanmoins de donner de la force et de l'ornement au discours. Ainsi *quand le sublime vient à paroistre, il renverse tout comme un foudre* vaut mieux que si l'on disait seulement *quand le sublime parois*.

Adjectifs pour *substantifs* — Ce n'est pas la même chose de s'exprimer par les substantifs ou par les adjectifs ; d'accuser, par exemple, un homme d'ignorance, ou de dire qu'il est un ignorant, de lui reprocher une sottise, ou de lui dire qu'il est un sot.

Adulateur. — Ce mot est un peu hardi ; il est meilleur en poésie qu'en prose.

Affectionné serviteur. — On ne signe jamais ces mots qu'en écrivant à une personne inférieure ; ce serait ne pas savoir vivre que d'en user autrement.

Agneau, Anneau. — Quand on parle de la chair de cet animal, on prononce *anneau ;* mais si on parle de l'animal même, il faut dire *agneau* (1689).

Aheurté. — Ce mot est fort bon pour marquer l'attache opiniâtre à un sentiment : *il est tellement aheurté à cela, qu'il n'y a pas lieu de l'en desabuser*.

Aider quelqu'un, Aider à quelqu'un. — Pour signifier proprement partager avec lui les mêmes peines, on dit *aider à quelqu'un ;* mais, dans les autres cas, on dit *aider quelqu'un*.

Pluriel de *Ail*. — Puisque le pluriel *aux* n'est plus en usage, pourquoi ne pas dire des *ails ?*

Aise. — Avec le verbe *avoir* et autres semblables, on met ce mot au pluriel : *avoir ses aizes, chercher ses aizes*.

Alambiquer. — Ce mot n'est d'usage qu'au figuré burlesque, *alambiquer son esprit ;* mais on ne dit pas, au propre, *alambiquer des herbes* au lieu de *distiller*.

Il est allé, Il a esté. — Ces deux termes diffèrent de signification : *il est allé à la messe* suppose qu'on y est encore ; *il a esté à la messe* suppose qu'on en est revenu.

Aménité. — Ce mot commence à s'établir.

Amelette, Omelette. — L'un et l'autre sont bons.

Ascendant. — Il y a des gens qui se servent trop de ce mot, et qui mettent l'*ascendant* à tout. C'est un terme fort en usage aujourd'hui (1689), mais il ne faut pas l'affecter.

Assez suffisant. — Les bonnes gens disent cela quelquefois ; mais c'est très-mal parler, puisque dire qu'une chose est suffisante, c'est dire qu'il y a assez d'elle.

Assouvir. — Ne se dit bien que des passions déréglées de l'âme : *assouvir sa vangeance, sa haine*.

Attendu que. — Il a un peu vieilli, *veu que* vaut mieux.

Attrocité. — C'est un très-bon mot pour exprimer la noirceur et la grandeur d'un crime ; mais l'adverbe *attrocement* ne se dit pas.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Erreurs et mensonges historiques; par M. Ch. Barthélemy, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome, 6e série. In-18 jésus, 285 p. Paris, librairie Blériot. 2 fr.

Origine des cultes, histoire complète de toutes les religions chez les peuples anciens et modernes. Ouvrage entièrement nouveau, publié à la suite de nombreuses recherches sur les documents les plus authentiques; par Dupuy. In-18, 144 p. Paris, lib. Le Bailly.

Nouveau Dictionnaire français, orthographique, géographique, historique et mythologique, par J. George. Nouvelle édition, entièrement refondue, avec addition des étymologies et de plus de 3,000 mots; par Armand Lacombe, ancien directeur d'école normale. In-18 jésus, VIII-1142 p. Pariz, lib. Fourault et fils.

Les Filles du Professeur; par Mlle Julie Gouraud. Ouvrage illustré de 36 vignettes par Bertall. In-18 jésus, 363 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 fr. 25 cent.

Histoire du mobilier, recherches et notes sur les objets d'art qui peuvent composer l'ameublement et les collections de l'homme du monde et du curieux; par Albert Jacquemart. Avec une notice sur l'auteur par M. H. Barbet de Jouy, conservateur des collections du moyen âge et de la renaissance au musée du Louvre. Ouvrage orné de plus de 200 eaux-fortes typographiques, procédé Gillot, par Jules Jacquemart. Grand in-8°, IV-671 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 30 fr.

Lettres sur les États-Unis et le Canada adressées au Journal des Débats à l'occasion de l'exposition universelle de Philadelphie; par M. G. de Molinari, membre correspondant de l'Institut. In-18 jésus. 371 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Histoire de la Révolution de 1870-71; par Jules Claretie. Edition illustrée par les plus célèbres artistes. Livraisons 21 à 120. T. 5 (fin). In-8°, 380 p. Paris, lib. Illustrée. Chaque livraison, 25 cent.; chaque vol. 6 fr.

L'Enfant trouvé; par Etienne Enault. Edition illustrée. In-4°, 450 p. Paris, lib. Roy.

Les Amoureux du livre. Sonnets d'un bibliophile. Fantaisies d'un bibliomane. Commandements du bibliophile. Bibliophiliana. Notes et anecdotes. Tables et index analytiques; par F. Fertiault. Préface du bibliophile Jacob (Paul Lacroix). 16 eaux-fortes par Jules Chevrier. In-8°, XL-400 p. Paris, lib. Claudin. 30 fr.

La Famille Luzy, ou Désintéressement et Cupidité; par A. Gardou. 7e édition. In-12, 226 p. et grav. Paris, lib. Lefort.

Voyage au pays de la Liberté. La Vie communale aux États-Unis; par Louis Jacolliot. In-18 jésus, 235 p. Paris, lib. Decaux.

Du rôle auxiliaire de la littérature dans le mouvement social. La Mort de Louis d'Orléans. Le Monde dramatique; par Julien Le Rousseau. In-18 jésus; 575 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Dans les herbages. Les Échos suisses. Le curé de Saint-Gérabold. Les Amours de Jacqueline; par Gustave Le Vavasseur. In-18 jésus, 347 p., Paris, lib. Plon et Cie.

Le Moulin rouge; par Xavier de Montépin. Edition illustrée de vignettes sur bois. In-4° à 2 col., 207 p. Paris, lib. Benoist et Cie. 3 fr.

Notes sur l'Angleterre; par H. Taine. 5e édition, revue et corrigée. In-18 jésus, VIII-397 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Publications antérieures :

ARTISTES ET BOURGEOIS. — Par GERMAIN PICARD. — Paris, *A. Derenne*, éditeur, 52, boulevard Saint-Michel. — Prix : 2 francs.

NAPOLEO EPICUS. — Deux volumes. — Paris, *Vanier*, libraire-éditeur, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 7 fr. 50 les deux volumes.

BÊTES ET GENS, FABLES ET CONTES HUMORISTIQUES à la plume et au crayon. — Par STOP. — Paris, *E. Plon et Cie*, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 10. — Prix : 7 fr.

RÉCITS ESPAGNOLS. — Par CHARLES GUEULLETTE. — 2e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50 cent.

L'HEPTAMÉRON DES NOUVELLES DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE MARGUERITE D'ANGOULÊME, ROINE DE NAVARRE. — Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits, avec préface, notes, variantes et glossaire-index. — Par BENJAMIN PIFTEAU. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 2 fr. 50 cent.

PETIT DICTIONNAIRE UNIVERSEL, OU ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS DE E. LITTRÉ, de l'Académie française, augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique. — Par A. BEAUJEAN, professeur au lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 3 francs.

ŒUVRES CHOISIES DE LUCIEN. — Traduction BELIN DE BALLU. — Nouvelle édition, revue et corrigée par EMILE PESSONNEAUX. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-St-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

NOUVELLES ANCIENNES. — Par LOUIS DÉPRET — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — 483 pages — Prix : 3 fr. 50 cent.

LETTRES DE MADEMOISELLE DE LESPINASSE. — Nouvelle édition augmentée de dix lettres inédites, accompagnée d'une Notice sur la vie de Mlle de Lespinasse et sur sa société, de Notes et d'un Index analytique. — Par GUSTAVE ISAMBERT. — 2 volumes. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 5 fr.

Publications périodiques :

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — Questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous les littérateurs, artistes, bibliophiles, etc. — Dixième année. — Abonnement : 12 fr. pour la France, et 15 fr. pour l'étranger. — S'adresser à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 2e année (1877). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

REVUE SUISSE. — BIBLIOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS. — Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix par an, 10 fr., et le port en sus pour l'étranger. — Cette revue, qui rend compte de tous les ouvrages dont on lui envoie deux exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. *Sandoz et Fischbacher*, libraires-éditeurs, 33, rue de Seine.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN. — Concours de l'année 1877 — *Poésie :* le sujet est laissé au choix des concurrents. — *Cantates :* le sujet est laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au Concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'hommes), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. La Cantate couronnée en 1877 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1878. — Ces Concours seront clos le 1er mars 1877.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose l' « ELOGE DE BUFFON » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE D'APT. — Concours de poésie française pour l'année 1876-1877. — Le sujet et le genre sont laissés au choix des concurrents. Prix : une médaille d'or. — Il est ouvert en outre un Concours spécial : Pièce de vers français en *l'honneur de Sainte-Anne*. Prix : une médaille d'or. — Les pièces devront être adressées *franco* au Secrétariat de la Société avant le 15 mars. — Il pourra être décerné des médailles d'argent ou de bronze à titre de 2e prix ou de mention honorable.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE décernera, en 1877, une médaille d'or de la valeur de 100 francs à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur un événement de notre histoire nationale. — La Société, à mérite égal, donnera la préférence aux sujets relatifs à la Champagne. — Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877, *terme de rigueur*.

LE TOURNOI POÉTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A LONDRES ; M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — MM. Griffiths et Smith, 22, Henrietta street, Covent-Garden, W. C.; — Le College of preceptors, Queen's Square; — A LIVERPOOL : M. le prof. Husson, Queen's College; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 16. 15 Janvier 1877

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Les personnes qui désirent se procurer la collection complète du COURRIER DE VAUGELAS apprendront avec plaisir que la réimpression des *cinq premières années* de ce journal va probablement pouvoir commencer dans la première quinzaine du mois prochain.

SOMMAIRE.

Communication sur *Péquin;* — Signification de *Vieux Carcan*, expression employée par les charretiers; — Explication de *J'irais quand il tomberait des hallebardes;* — Etymologie de *Nonobstant;* — Justification de la construction *Devrait-elle disparaître ... que*; — Pourquoi *Prussification* ne peut être français; — Si l'on doit dire *On dirait un homme*, ou *On dirait d'un homme* || Origine et emploi de *Prenez mon ours;* — Pourquoi les enseignes commencent par *A;* — Etymologie de l'expression *Black-boulé* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux Etrangers.

FRANCE

COMMUNICATION.

Le correspondant qui m'écrit la lettre suivante n'est pas convaincu de la bonté de l'étymologie de *péquin* qui m'a été transmise par M. Philarète Chasles, et que j'ai publiée dans le *Courrier de Vaugelas* (3e année, p. 33) :

Honfleur, le 29 novembre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Mon seul mérite étant de persévérer à suivre une piste lorsque je la juge bonne, vous ne devez point trop vous étonner que j'insiste sur nouveaux frais à propos du mot *Péquin*.

Je vous avais dit que, dans mon opinion, l'usage de ce mot, surtout dans l'armée, devait être antérieur au premier Empire, et même de beaucoup. Or, en feuilletant le *Dictionnaire historique de la France* par Ludovic Lalanne, voici ce que j'ai trouvé :

« *Péquin*, nom que l'on donnait quelquefois aux piquiers ».

Les compagnies régulières d'infanterie, au moins en France, furent composées jadis de piquiers formant le gros, auxquels on adjoignait, suivant les époques, des archers, des arbalétriers, des arquebusiers ou des mousquetaires. Evidemment, les piquiers ne durent point être en général les hommes d'élite, et les quolibets ne durent point leur être épargnés. Ce n'était point à coup sûr pour les honorer qu'on leur donnait le nom de *péquins*. D'où l'étymologie de ce mot tirée du latin *pecus*, me semble prendre d'autant plus d'autorité que les autres étymologies, en raison des faits que je viens de citer, sont de moins en moins soutenables.

La pique cessa, il est vrai, d'être en usage dans l'armée proprement dite dès les premières années du dix-huitième siècle. Mais en 1792, on donna des piques aux gardes nationaux sédentaires. Cela suffit pour porter à croire que les militaires, les soudards, qui ne furent jamais très-aimables à l'encontre des gardes nationaux, leur attribuèrent les sobriquets appartenant d'origine aux militaires, et qui n'avaient point été oubliés. Les appeler *piquiers* n'eût guère été plus injurieux que d'appeler *fusiliers* des gens armés de fusils. *Péquin* était bien plus drôle, et le laps de temps écoulé entre 1792 et l'Empire n'était point tel que l'on puisse en arguer. D'ailleurs l'usage de la pique se continua pendant plusieurs années et il allait si bien aux gens incapables d'en mésuser que beaucoup de massiers la portent encore aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Rédacteur,

Votre très-humble serviteur.

Charles MAISONROUGE.

Voici ma réponse à cette communication :

1° Il est parfaitement exact que Ludovic Lalanne dit que le nom de *péquin* fut donné « quelquefois » aux piquiers. Mais puis-je avoir confiance dans cette assertion sans texte à l'appui, quand je ne trouve le mot dont il s'agit mentionné nulle part dans le *Dictionnaire des armées de terre* qu'a publié le général Bardin ?

2° Si jamais on a donné le nom de *péquins* à des soldats armés d'une pique, il me semble que ce nom a dû être une corruption de *piquiers*, et non, comme le prétend M. Maisonrouge, un dérivé de *pecus*, vocable latin dont le sens collectif s'oppose complètement à ce qu'il puisse passer avec le sens individuel dans notre langue.

3° Montécuculli appelait la pique « la reine des armes » ; Folard et Maurice de Saxe s'en montraient chauds partisans, et Gugy en portait l'engouement jusqu'à proposer de la rendre au premier rang de l'infanterie légère. Or, il m'est impossible de croire qu'une arme tenue en si haute estime pendant le XVIIIe siècle ait pu, en 1792, rendre ridicules aux yeux des militaires les citoyens qui la reçurent pour contribuer à défendre la patrie mise en danger.

La véritable origine de *péquin*, terme par lequel tous ceux qui portent l'uniforme désignent aujourd'hui ceux qui ne le portent pas, n'est autre que celle qui m'a été envoyée par M. Philarète Chasles, et qu'indique M. Littré.

×

Première Question.

Il n'est pas rare d'entendre un charretier en colère traiter son cheval de VIEUX CARCAN. *D'où vient donc cette locution ? Je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez me le faire savoir par la voie de votre journal.*

—

En vertu d'une certaine figure qui autorise l'emploi du nom de la cause pour désigner l'effet, du nom de l'instrument pour signifier celui qui en joue etc., on dit une *épée* pour un combattant, un *violon* pour un musicien qui joue du violon, une *plume* pour un écrivain, une *fourchette* pour un dîneur, etc., comme le montrent les exemples qui suivent :

C'était la plus rude *épée* de France.

(Hamilton, *Gramm.* 4.)

Qu'on fasse venir les *violons* du village, et que la journée finisse par des danses.

(Marivaux, *l'Epreuve*, sc. 21.)

C'est une de nos meilleures *plumes*, c'est-à-dire un de nos meilleurs auteurs.

(Dumarsais, *Tropes*, II, 2.)

C'est une bonne *fourchette*, c'est un homme qui dîne bien, qui sait bien dîner.

(Littré, *Dictionn.*)

La même figure a permis de dire un *collier* pour un cheval de trait, ce dont voici la preuve :

Il y a tant de *colliers* pour le service de cette ferme.

(Littré, *Dictionn.*)

Le Normand fermier général fournit de bons chevaux à Crecy, son ami, et ne donna que des *colliers* et des charrettes à l'autre.

(Saint-Simon, 47, 41.)

Or, autrefois, *collier* avait pour synonyme *carcan* dérivé de l'ancien haut-allemand *querca*, ancien scandinave *qverk*, signifiant gorge, cou), mot écrit dans nos vieux auteurs *charchant*, *cherchant*, *carquant*, *carquan*, comme le montrent ces exemples :

Un grant *cherchant* li ont au col lanciet
Li enfes pleure, ne se set consilier.

(Raoul de Cambrai, 307.)

Un grand *charchant* li fait el col lacier.

(*Aubery*, dans Du Cange, *Carcannum*.)

Et durant la vie dudit duc de Brabant, y eut un nommé Jean Chevalier qui voulut mettre à icelui duc un *carquant* au cou.

(Monstrelet, II, 41.)

Les capporaulx sont tenus de l'attacher eux-mesmes au *carquan* ou collier.

(Carloix, IV, 13.)

D'où cette conclusion que l'apostrophe injurieuse de *vieux carcan*, dont les charretiers se servent si souvent pour stimuler leurs chevaux, est tout simplement, comme vous l'avez déjà deviné sans doute, l'équivalent de *vieux collier*, vieux cheval de collier, vieux cheval de trait.

—

On trouve dans le *Dictionnaire du sport français*, par M. Ned Pearson :

CARCAN, expression vulgaire et d'un assez mauvais goût pour désigner un cheval dépourvu de qualités. Il est impossible de se rendre compte de l'origine de cette locution.

J'espère qu'à sa prochaine édition, l'auteur, à qui je me propose d'envoyer ce numéro, pourra peut-être penser qu'il y a lieu de faire quelques changements aux lignes que je viens de citer.

×

Seconde Question.

Quand on veut exprimer qu'on a la ferme résolution d'aller quelque part, on dit assez souvent : « J'irais, quand même IL TOMBERAIT DES HALLEBARDES. *» Quelle est l'origine de cette expression ?*

—

D'invention danoise, dit-on, la hallebarde qui, au temps de Philippe-Auguste, s'était appelée, sous des formes plus ou moins bizarres, bec-de-faucon, fauchon, fauchard, guisarme et pertuisanne, fut introduite en France par les troupes suisses que Louis XI prit à sa solde.

Elle se composait d'une hampe ou manche de deux mètres au plus de long et d'un fer de forme particulière adapté à une douille placée au bout de la hampe. Ce fer formait au-dessus de la douille, d'un côté, tantôt une hache, tantôt un croissant tranchant à pointes aiguës, et, de l'autre, un dard droit ou crochu ; il se continuait dans le prolongement de la hampe en une lame à deux tranchants, large à la base, et se terminant en pointe aiguë.

Arme d'estoc et de taille, la hallebarde faisait de si graves blessures, qu'il était expressément défendu de s'en servir dans les duels.

Or, ayant à manifester la ferme résolution de se rendre d'un lieu dans un autre malgré les objections que la personne à qui l'on parle peut tirer des menaces du temps, on a trouvé tout naturel de dire :

J'irais quand même *il pleuvrait*, ou *tomberait des hallebardes*.

phrase qui est restée proverbiale et d'un usage fréquent dans la langue familière.

×

Troisième Question.

Quelle est l'étymologie de NONOBSTANT, *et dans quels cas peut-on employer ce mot ?*

—

La préposition dont il est question ici est composée de la négative *non* et de *obstant* (vieux verbe *obster*, empêcher, faire obstacle) participe qui est encore fort en usage dans quelques provinces, après avoir été longtemps usité dans la langue française, comme ces exemples en font foi :

Depuis, *obstant* le bel et grant apport des pèlerins, etc.

(G. Dubois, dit Crétin, 1527.)

Elle ne les rapporte en telle sincérité comme elle les avoit vues, *obstant* l'imperfection et fragilité des sens corporels.

(Rabelais, t. III, p. 81, éd. de 1732.)

Enfin, *obstant* ce qu'il vit que la place n'estoit pas tenable, il print argent et abandonna cette place.

(Alain Chartier, *Hist. de Charles VII*, p. 90.)

Au participe présent *obstant*, on a joint la négative *non*, ce qui donna la signification de *malgré*, puisque le sens littéral est *ne faisant pas obstacle* telle chose :

Celui qui est vertueux et beneuré est touzjours droit et bien, *non obstant* les fortunes.

(Oresme, *les Ethiques*, 24.)

Il n'y mena pas tant de gens qu'il eust peu, *nonobstant* qu'il alla bien accompagné.

(*Hist. d'Artus* III, *Connestable*.)

Vrai est que ces os lui croquoient parfois sous les dents; mais ils passoient *non obstant*.

(Des Perriers, *Contes*, LXXV.)

Puis *nonobstant* s'est joint à *ce* pour former une expression signifiant *malgré cela* (cela ne faisant pas obstacle) :

Ce nonobstant estoient jà les besognes si menées...

(Froissart, II, II, 200.)

Le duc de Toscane garda l'incognito; mais *ce nonobstant* le roi voulut le distinguer.

(Saint-Simon, 54, 152.)

Recevez-moy, vostre humble chrestienne,
Que comprinse soye entre vos esleuz,
Ce non obstant qu'oncques rien ne valuz.

(Villon, *OEuv*, p. 168, Paris, 1832.)

Mais aujourd'hui, cette dernière construction a complétement disparu, et il en a été de même de *obstant* (qui avait donné *obstance*, terme de droit canonique, difficulté qui empêche le pape de faire droit à une demande) ; de sorte qu'il ne nous reste plus que *nonobstant*, que nous écrivons en un seul mot, et que nous employons comme synonyme de *malgré* devant les substantifs et les pronoms.

×

Quatrième Question.

On trouve cette phrase relative à la France, dans la GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE *de M. Reclus : « Du reste,* DEVRAIT-ELLE *même disparaître de la scène du monde,* QUE *son action ne s'en continuerait pas moins, grâce à sa langue, etc. » Ce* QUE, *après* DEVRAIT-ELLE, *n'est-il pas une faute ?*

—

Dans toute phrase commençant par une proposition conditionnelle qui s'annonce par *quand même*, *lors même*, *si même*, on peut supprimer la conjonction avec *même ;* mettre le verbe au conditionnel ou à l'imparfait du subjonctif ; le faire précéder ou suivre de son sujet s'il est au conditionnel, et l'en faire suivre s'il est à l'imparfait, et cela, pourvu qu'on introduise un *que* entre la proposition conditionnelle et la proposition principale. Ainsi celles que voici :

Quand même les avares auraient tout l'or du monde, ils en demanderaient encore.

Lors même que les dames auraient pelotonné leurs enfants dans leurs caisses à chapeaux, elles ne manifesteraient pas une plus tendre sollicitude.

A ce point de vue, *si même* la doctrine du progrès était une illusion, nous devrions la bénir.

ont été tournées comme il suit, en vertu de la règle que je viens d'énoncer :

Les avares auraient-ils tout l'or du monde, *qu'*ils en désireraient encore.

(Cité par Girault-Duv.)

Les dames auraient pelotonné leurs enfants dans leurs caisses à chapeaux, *qu'*elles ne manifesteraient pas une plus tendre sollicitude.

(Wey, *les Anglais chez eux*, p. 21.)

A ce point de vue, *la doctrine du progrès fut-elle* une illusion, *que* nous la devrions la bénir.

(Eug. Pelletan, *le Monde marche*, p. 28.)

Or, la phrase que vous avez envoyée à mon examen est évidemment la tournure de cette autre, faite sur le modèle des trois premières que j'ai citées :

Du reste, *quand même* elle devrait disparaître de la scène du monde, son action n'en continuerait pas moins, grâce à sa langue, etc.

D'où je conclus que la conjonction *que* mise par M. Reclus après *monde* est absolument nécessaire, et que sans *même*, qui se supprime généralement avec *quand*, *lorsque* et *si*, sa phrase serait complètement irréprochable.

×

Cinquième Question

Dans votre numéro du 1er juillet vous dites, corrigeant la phrase 6 du numéro précédent, que « le mot PRUSSIFICATION *n'est et ne peut être français. » Dans votre numéro du 1er décembre, vous redites la même chose à l'occasion d'une autre phrase. Voudriez-vous bien m'expliquer pour quelles raisons le mot en question ne peut entrer dans notre vocabulaire ?*

—

En français, lorsqu'on veut exprimer par un seul mot le sens de *rendre*, suivi d'un adjectif désignant une nationalité ou un idiome, on emploie des verbes formés de cet adjectif et d'une finale qui est tantôt *iser* (franciser, germaniser, etc.), et tantôt *ifier* (russifier), verbes d'où se tirent naturellement des substantifs en *ation*.

Or, le mot *Prusse* n'étant pas un adjectif, on n'en peut faire le verbe *prussifier*, et, partant, le substantif *prussification* ne peut pas exister davantage.

Voilà pour quels motifs j'ai remplacé *prussification*, un vrai barbarisme, par *prussianisation*, terme parfaitement conforme à la règle.

×

Sixième Question.

Doit-on dire ON DIRAIT UN HOMME QUI, *ou* ON DIRAIT D'UN HOMME QUI ? *Le* DE *est peu usité dans cette tournure de phrase ; il me paraît une monstruosité.*

—

Depuis le XVIIe siècle jusqu'à notre temps, les meilleurs auteurs ont employé, les uns, *on dirait d'un*, et les autres, *on dirait un*.

Mais, de ces contructions toutes deux en usage, il y en a une meilleure que l'autre ; c'est, je crois, la seconde, qui est mise pour :

On dirait [que c'est] un...

et qui devient devant un nom pluriel :

On dirait [que ce sont] des...

Dans la 1re année du *Courrier de Vaugelas* (numéro 2, page 2), j'ai démontré qu'en effet, c'est bien ainsi que l'on doit s'exprimer, et j'ai expliqué d'où vient, selon moi, l'erreur qui a fait construire *de* là où il n'a aucune raison d'être.

ÉTRANGER

Première Question.

D'où vient, je vous prie, l'expression de PRENEZ MON OURS, *que j'ai entendue maintes fois, pendant mon séjour en France, pour engager quelqu'un à prendre une chose que l'on vend, et quel est le cas où l'on peut employer ce singulier proverbe?*

—

Cette expression nous est venue de la folie-vaudeville de Scribe et Xavier, intitulée *l'Ours et le Pacha*, représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre des Variétés, le 10 février 1820.

L'ours favori de Schahababam vient de mourir. Comment distraire le pacha et l'empêcher de penser à cette perte? On veut à cette fin lui donner une petite fête. Des marchands européens se présentent au palais, et, par bonheur, ils ont un ours dont ils cherchent à se défaire.

LAGINGEOLE.

Il joue, il danse comme une personne naturelle de l'Opéra.... Je n'ai pas encore pu lui apprendre à chanter, cela viendra!... mais, en revanche, il pince de la harpe divinement, et il a manqué de figurer dans une représentation à bénéfice.

MARÉCOT.

Ah! mon ami! mon cher ami! nous sommes sauvés... Je prédis à vous et à votre ours le sort le plus brillant!... Par exemple, si celui-là ne devient pas le favori du Pacha!... Mais ce n'est pas tout : le Pacha aime aussi les poissons, et à cause du carnaval, il nous faudrait ... mais il faudrait quelque poisson ... extraordinaire ... vous devez avoir cela?

LAGINGEOLE.

Parbleu! j'ai votre affaire !... *Prenez mon ours.*

Ces trois mots, dits par Odry dans une pièce qui eut au moins 500 représentations, obtinrent une telle vogue qu'ils s'employèrent figurément dans le sens de *croyez-m'en, prenez ce que je vous offre*, comme le montre une chanson composée en 1829 par Randon du Thil, et dont voici quelques couplets :

Le monde est comme un grand bazar
Où chacun étale à sa guise,
Et sait farder sa marchandise,
Qui se débite par hasard.
Plus d'un intrigant vous cajole,
Plus d'un fripon hausse le cours,
Répétant comme la Gingeole :
Prenez mon ours.

Voyez cette bonne maman
Qui se trémousse, qui babille,
Et qui veut vous passer sa fille
Comme un cadeau de nouvel an.
Cette veuve qui vous attire
Et se montre dans ses atours;
Par un souris semble vous dire :
Prenez mon ours.

Ouvre-t-on l'urne du scrutin
Quand chaque parti se démène?
Un opposant énergumène
Se fait l'oracle du destin;
Avec quelle emphase il s'écrie,
Vous rabâchant ses longs discours ;
Voulez-vous sauver la patrie?
Prenez mon ours!

Voilà d'où vient et comment s'emploie *prenez mon ours*, expression qui n'existe que depuis un demi-siècle dans notre langue, mais qui me paraît devoir y rester longtemps.

Seconde Question.

Voudriez-vous bien me dire pourquoi les enseignes des marchands commencent toutes par la préposition A : A LA BELLE JARDINIÈRE, A SAINT-AUGUSTIN, AUX TROIS QUARTIERS, *etc. C'est vraiment curieux.*

—

Cela tient, je crois, au rôle qu'a joué jadis l'enseigne matérielle. En effet, pour désigner une maison de commerce, il fallait, au temps où le numérotage n'existait pas encore (il n'a commencé à Paris qu'en 1728) y ajouter celui de l'enseigne, addition qui se faisait au moyen de la préposition A ; de sorte que l'on devait dire, par exemple :

La maison *à* [ayant] l'enseigne du Grand Cerf.

Mais, quand il s'agissait de la partie écrite de l'enseigne, consistant en quelques mots qui accompagnaient le plus souvent une image placée sur le devant de la maison, il devenait inutile de mettre le mot *maison* sur l'objet même qu'il servait à nommer :

A l'enseigne du Grand Cerf,

ce qui devenait, après l'ellipse du mot *enseigne*, qui se faisait aussi naturellement que celle de *maison :*

Au Grand Cerf.

Or, cette formule s'étant conservée, quiconque ouvre une boutique, un restaurant, un magasin de nouveautés, etc., ne manque pas, s'il y met une enseigne écrite, de faire précéder de A le nom de l'objet matériel qui, dans l'origine, eût distingué sa maison de celle d'un autre.

Cette explication a déjà été donnée, et avec plus de

développements qu'ici, dans le numéro 19, page 3, de la 1re année de ce journal.

×

Troisième Question.

D'où vient l'expression de BLACK-BOULÉ, *que je trouve employée assez fréquemment dans vos journaux en parlant d'un candidat qui a échoué ? Je ne la trouve dans aucun dictionnaire, pas même dans celui de Littré ?*

—

En anglais, où *noir* se dit *black*, et où *boule* se dit *ball*, on qualifie, si je ne me trompe, de *black-balled* un candidat qui, dans un examen, obtient plus de boules noires que de blanches.

Or, cette expression a passé assez récemment en français, sans changer de sens; et, de même que les Anglais défigurent le plus souvent les termes qu'ils nous empruntent, de même nous avons défiguré leur *black-balled :* nous en avons fait *black-boulé*, composé hybride qui s'est appliqué familièrement, d'abord à quelqu'un qui avait échoué dans un examen, et ensuite, par extension, à tout candidat qui n'avait point réussi dans une élection, soit politique, soit autre.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°.. A cette politique, *je ne sais* qu'une seule objection; — 2°... Ce projet a été adopté jusqu'au chapitre relatif à l'administration judiciaire *inclusivement* (voir *Courrier de Vaugelas*, 6e année, p. 53) ; — 3° ... ces pantalonnades d'autre chose *que* mon mépris; — 4° ... les prodiges les *rendaient* fiers; — 5° ... je trouvai *originale* une œuvre; — 6° *Si* rapproché que soit le sujet; — 7° ... Comme je *montais* le perron (on *escalade* ce que l'on franchit au moyen d'une échelle, *scala*); — 8° ... *dit-il en terminant* avec un accent; — 9° ... c'est l'entrée définitive et *complétement* juridique; — 10° ... qui se sont *succédé* (participe toujours invariable); — 11° ... ne songe *à* rien moins qu'à quitter; — 12° ... m'est *excessivement* désagréable ; — 13° ... électricité positive, qui *as* su rassembler ces pierres.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Sa plus grande hauteur du pavé au sommet de la coupole est de 52 mètres. D'énormes piloris contre lesquels sont appliquées 118 colonnes corinthiennes à cannelures, la partagent en trois nefs.

2° Le malheur est que ceux qui tiennent ce langage nous font tout l'air de s'être assurés, à l'avance, de l'agrément du pouvoir.

3° On voit alors que c'en est fait de lui : acculé à la barrière, haletant, la tête basse, la langue injectée et pendante, il fond par un suprême effort sur le fer qui va le transpercer.

4° Ces étrennes forcées, beaucoup moins innocentes que la *question romaine,* ne laissent pas que de venir fort mal à propos, et le conflit n'aura pas le succès que ses auteurs en attendent.

5° La nouvelle constitution turque n'est rien autre chose qu'une machine de guerre inventée pour faire avorter les décisions de la Conférence.

6° La Commission du budget s'est donnée trop de peine dans l'épluchage du budget de la guerre pour se laisser corriger comme des écoliers pris en faute.

7° En un mot, et à peu d'exception près, on a autorisé, partout où elle était demandée, l'installation de ces petites boutiques de circonstance.

8° Et puis, il y a une chose que le paysan préfère à son opinion, c'est son intérêt. Or, le préfet est loin, mais le juge de paix, le percepteur, le garde-champêtre sont tout prêts.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

D'avanture. — Ainsi que *par avanture*, il ne se dit plus que dans le style badin et burlesque.

Avénement, Exaltation. — En parlant du souverain, on dit *avénement;* mais, en parlant du pape, on dit *exaltation.*

Auteur. — Quand on dit tout court *c'est un auteur*, cela signifie c'est un homme qui n'a pas le sens commun, qui se mêle d'écrire et qui n'y entend rien, qui ne raisonne pas comme les autres hommes, qui ne parle jamais naturellement, qui fait consister son souverain bonheur à mettre un livre au jour.

Bailler, Donner. — Le premier est du style familier, tandis que l'autre s'emploie dans tous les styles.

Bigeare, Bizarre. — L'auteur des Mœurs des Israélistes dit *bigeare;* mais *bizarre* est meilleur et beaucoup plus usité.

Borgne, borgnesse. — Il faut dire *borgne* au féminin, car, par exemple, on ne dit pas une *aveuglesse.*

Bon-homme. — Ce mot se dit rarement en bonne part; quand on dit un *bon-homme*, c'est comme si l'on disait un homme qui n'a pas beaucoup d'esprit.

Brin. — Le peuple met ce mot partout : *un brin de feu, un brin de bois, un brin de sel*, etc., ce qui est très-mal parler ; mais on dit bien un *brin d'herbe.*

Brisement. — Ce mot est nouveau (1689), et s'est introduit dans l'usage ; quoiqu'il déplaise au P. Bouhours, toutes les personnes polies s'en servent.

Cercle, Assemblée. — Ne pas confondre ces deux mots; *cercle* ne se dit parmi nous que des *assemblées des dames.*

C'est eux, Ce sont eux. — Le second paraît meilleur; néanmoins, de bons auteurs ont quelquefois parlé autrement: *c'est eux qui ont bâti ce superbe labyrinthe.*

Cet, Cette. — Le premier se prononce ouvert ; *cette* se prononce muet ; on dit *à cette heure* comme s'il y

avait *à ce t'heure*. C'est ainsi que tout le monde parle, excepté ceux qui sont nouvellement venus de province.

Chandelle de cire. — Mauvaise expression ; il faut dire *bougie ;* les provinciaux y manquent souvent.

Chenu. — Ne se dit plus guère aujourd'hui ; mais il peut avoir sa place dans la poésie et dans le burlesque.

Chifonner. — Dans quelques provinces, dans le Lyonnais surtout, on dit *froisser un rabat* pour *chifonner un rabat*. C'est mal parler.

Cocq d'Inde, Dinde. — Il n'y a que le vulgaire qui dise *un dinde* pour dire un *cocq d'Inde*. Les provinciaux et aussi le petit peuple de Paris sont sujets à cette faute.

Consommer et *Consumer*. — Le premier marque la perfection, et l'autre la destruction. Un homme *consommé* dans les sciences; le feu *consume* tout.

Conteste, Contestation. — A Lyon et dans les provinces, on dit *conteste* pour *contestation ;* c'est peu français. Les Lyonnais disent aussi *consulte* pour *consultation*, *impresse* pour *impression*, ce qui est grossièrement parler.

Sauf correction. — Cette manière de parler n'est que du menu peuple, aussi bien que *sauf votre respect*.

Cotterie. — Il est plus propre que *societé* pour exprimer ces cabales qui ne regardent que de petites choses, et qui n'ont pour motif et pour fin que des bagatelles.

Courtisan, *Courtisane*. — Le premier signifie un homme de cour; mais le second signifie une femme qui mène à la cour une mauvaise vie.

Cris des animaux. — L'abeille bourdonne, l'âne brait, le bœuf meugle ou mugit, la brebis bêle, le chat « miole », le cheval hennit; le chien jappe ou abboie; le corbeau et la grenouille *croassent ;* le lapin clapit, le lion rugit, l'ours *hurle*, le serpent « sifle ».

De après les noms de nombre. — Il y a des occasions où il faut ajouter *de* après les noms de nombre ; par exemple, *il y en eust cent tuez* n'est pas correct ; il faut dire *cent de tuez*.

Déchirement. — Se dit seulement au figuré.

Déconfire. — Dans le sens de mettre en déroute, ce verbe est tout-à-fait hors d'usage.

Déferrer. — Ce verbe s'emploie quelquefois au sens de *démonter*, *déconcerter ;* d'Ablancourt s'en est servi dans cette signification : *Alors il se fit une huée qui déferra le témoin*.

Ni raison, ni demi. — Cette façon de parler est d'usage dans le discours familier, et on dit tous les jours (1689) *il n'y a ni raison ni demi dans tout ce qu'il dit*.

Dépiquer. — Ce verbe se met quelquefois au lieu de *consoler ;* Voiture s'en est servi dans ce sens en écrivant à M. de Lyonne.

Déprendre. — Quelqu'un a prétendu que ce verbe avait vieilli dans notre langue; mais il s'est trompé; ceux qui savent ce que c'est que de bien parler ne se font nullement scrupule de l'employer.

Désasseurer. — C'est un vieux mot qu'on devrait bien faire revivre; car nous n'avons point de terme (1689 qui signifie rendre un homme incertain d'assuré qu'il était; le mettre dans le doute touchant une chose dont il ne se doute pas.

Desireux.— Cet adjectif n'est pas du bel usage, quoique quelques personnes s'en servent dans les livres de dévotion : *desireux de son salut*.

Diriger, *Directeur*. — Ne se disent d'ordinaire qu'en termes de direction spirituelle ; quant à *direction*, il n'est pas uniquement attaché au spirituel.

Dissoudre. — Ce verbe présente des difficultés dans sa conjugaison. Faut-il dire *les vapeurs se dissoudent*, ou *se dissolvent?* Andry croit qu'il faut dire *dissoudent*, forme employée par nos bons auteurs.

Dont, D'où. — Il faut dire la *maison dont il est sorti*, s'il s'agit de l'extraction, et *d'où il est sorti*, si l'on parle de quelqu'un sorti d'une maison après y être entré.

Droiture.—Ce mot ne se dit point au sens naturel ; on ne dit pas la *droiture d'un bâton ;* c'est seulement au moral qu'il s'emploie.

Efficace, *Efficacité*.— Quelques-uns sont pour *efficace*, et d'autres pour *efficacité ;* mais l'usage le plus général est pour *efficace*.

En nulle part, *Nulle part*. — Plusieurs disent *nulle part* tout court; d'autres disent *en nulle part ;* la première expression paraît la meilleure.

Une enfant, *Un enfant*. — S'il s'agit d'une fille, on dit *une enfant* et non *un enfant*. C'est ainsi que l'on parle dans le monde.

Entretenement, Entretient. — Le premier n'est plus bien employé que sur les troncs des églises. A la vérité, d'Ablancourt a dit l'*entretenement des soldats ;* mais s'il écrivait aujourd'hui (1689), il dirait certainement l'*entretient*.

Appeler et *Eppeler*. — Le premier se dit d'un enfant qui ne sait pas encore bien lire ; *eppeler* ne se dit que par les maîtresses d'école, et parmi le vulgaire.

Esprit malin, *Malin esprit* — Par *esprit malin* on désigne un homme malicieux; quant à *malin esprit*, il signifie le démon.

Evitable. — Quoiqu'on dise *inévitable*, on ne dit point *évitable ;* il est à souhaiter, toutefois, que ce mot s'établisse, car il faut toujours chercher à enrichir la langue.

Excepté eux, *Exceptez eux*. — Il faut dire *excepté eux*, parce qu'*excepté* est indéclinable devant un substantif ; mais, après le substantif, *excepté* se décline : *eux exceptez*.

Explorateur. — Le terme ordinaire est *espion ;* mais il y a des mots inusités qui ont quelque chose de noble et de hardi qui plaît d'abord ; il semble que l'usage ait tort de ne pas les recevoir. *Explorateur* paraît avoir ce caractère.

Extirpation. — Dans le sens propre, on ne se sert guère de ce mot; mais, au figuré, il est très en usage.

Fadeur. — Ce mot est tout-à-fait bon ; il y en a qui disent *insipidité*, mais *fadeur* est plus beau.

(*La suite au prochain numéro*.)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Théâtre complet d'Emile Augier, de l'Académie française. II. Diane. Philiberte. Le Gendre de M. Poirier. Ceinture dorée. In-18 jésus, 459 p. Paris, librairie Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Lettres royaux et lettres missives inédites, notamment de Louis XI, Louis XII, François Ier, Charles-Quint, Marie Stuart, Catherine de Médicis, Henri IV, Bianca Capello, Sixte-Quint, etc., relativement aux affaires de France et d'Italie, tirées des archives de Gênes, Florence et Venise; par C. Charles Casati, juge au tribunal civil de Lille, archiviste-paléographe. Gr. in-8°, 113 p. Paris, lib. Didier et Cie.

Poésies d'André Chénier; précédées d'une notice par H. de Latouche. Nouvelle édition. Œuvres posthumes. In-18 jésus, 283 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50 cent.

L'Education d'Aline; par Georges Fath. 65 dessins gravés sur bois. Gr. in-8°, 341 p. Paris, lib. Ducrocq.

Pasquino et Marforio. Les Bouches de marbre de Rome. Traduits et publiés pour la première fois par Mary-Lafon. 2e édition. In-18 jésus, 350 p. Paris, Lib. internationale. 3 fr. 50.

Les Prussiens en Allemagne, suite du Voyage au pays des milliards; par Victor Tissot. 28e et 29e éditions. In-18 jésus, 516 p. Paris, lib. Dentu, 3 fr. 50.

Discours sur l'histoire universelle; par Bossuet. Nouvelle édition, d'après les meilleurs textes, avec une préface et des notes philologiques, littéraires, historiques, par P. Jacquinet, inspecteur général de l'Instruction publique. In-12, 574 p. Paris, lib. Eugène Belin.

Les Scrupules de Christine; par Ernest Billaudel. In-18 jésus, 366 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Souvenirs d'un médecin. Le Médecin des pauvres d'après Samuel Warren, Kingsby, Mayhew, précédé d'un coup d'œil sur le paupérisme, la charité et les institutions charitables en Angleterre; par Philarète Chasles, professeur au Collége de France. In-18 jésus, VI-266 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Essais de critique et de littérature; par E. Garsonnet, inspecteur général de l'Instruction publique. In-18 jésus, VI-339 p. Paris, lib. Thorin.

Eléonore de Roye, princesse de Condé, 1535-1564; par le comte Jules Delaborde. Gr. in-8°, 344 p. et port. Paris, lib. Sandoz et Fischbacher.

La Première aventure de Corentin Quimper; par Paul Féval. In-18 jésus, 385 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

La Fille maudite; par Emile Richebourg. II. La Belle Blanche. In-18 jésus, 404 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Publications antérieures:

CHANSONS ET SÉRÉNADES — Par LOUIS DÉPRET — Tiré à 100 exemplaires — Paris, *E. Dentu*, éditeur, Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans.

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

ARTISTES ET BOURGEOIS. — Par GERMAIN PICARD. — Paris, *A. Derenne*, éditeur, 52, boulevard Saint-Michel. — Prix : 2 francs.

NAPOLEO EPICUS. — Deux volumes. — Paris, *Vanier*, libraire-éditeur, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 7 fr. 50 les deux volumes.

BÊTES ET GENS, FABLES ET CONTES HUMORISTIQUES à la plume et au crayon. — Par STOP. — Paris, *E. Plon et Cie*, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière. — Prix : 7 fr.

RÉCITS ESPAGNOLS. — Par CHARLES GUEULLETTE. — 2e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50 cent.

L'HEPTAMÉRON DES NOUVELLES DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE MARGUERITE D'ANGOULÊME, ROINE DE NAVARRE. — Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits, avec préface, notes, variantes et glossaire-index. — Par BENJAMIN PIFTEAU. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-29, passage Choiseul. — Prix : 2 fr. 50 cent.

PETIT DICTIONNAIRE UNIVERSEL, OU ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS DE E. LITTRÉ, de l'Académie française, augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique. — Par A. BEAUJEAN, professeur au lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 3 francs.

LETTRES DE MADEMOISELLE DE LESPINASSE. — Nouvelle édition augmentée de dix lettres inédites, accompagnée d'une Notice sur la vie de Mlle de Lespinasse et sur sa société, de Notes et d'un Index analytique. — Par GUSTAVE ISAMBERT. — 2 volumes. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, passage Choiseul. — Prix : 5 fr.

LES CONFESSIONS DE FRÉRON (1719-1776), SA VIE, SOUVENIRS INTIMES ET ANECDOTIQUES, SES PENSÉES. — Recueillis et annotés par CH. BARTHÉLEMY. — Paris, *G. Charpentier*, libraire-éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50 cent.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — LE MOYEN AGE. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

Publications périodiques :

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 2e année (1877). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX. — Questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous les littérateurs, artistes, bibliophiles, etc. — Dixième année. — Abonnement : 12 fr. pour la France, et 15 fr. pour l'étranger. — S'adresser à la librairie *Sandoz et Fischbacher*, 33, rue de Seine, à Paris.

REVUE SUISSE. — BIBLIOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS. — Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix par an, 10 fr., et le port en sus pour l'étranger. — Cette revue, qui rend compte de tous les ouvrages dont on lui envoie deux exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. *Sandoz et Fischbacher*, libraires-éditeurs, 33, rue de Seine.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN. — Concours de l'année 1877 — *Poésie :* le sujet est laissé au choix des concurrents. — *Cantates :* le sujet est laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au Concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'hommes), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. La Cantate couronnée en 1877 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1878. — Ces Concours seront clos le 1er mars 1877.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose l' « ELOGE DE BUFFON » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE D'APT. — Concours de poésie française pour l'année 1876-1877. — Le sujet et le genre sont laissés au choix des concurrents. Prix : une médaille d'or. — Il est ouvert en outre un Concours spécial : Pièce de vers français en *l'honneur de Sainte-Anne*. Prix : une médaille d'or. — Les pièces devront être adressées *franco* au Secrétariat de la Société avant le 15 mars. — Il pourra être décerné des médailles d'argent ou de bronze à titre de 2e prix ou de mention honorable.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE décernera, en 1877, une médaille d'or de la valeur de 100 francs à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur un événement de notre histoire nationale. — La Société, à mérite égal, donnera la préférence aux sujets relatifs à la Champagne. — Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877, *terme de rigueur*.

LE TOURNOI POÉTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, organe de la Société des Amis des Lettres. — Journal rédigé par ses Abonnés. — Paraissant trois fois par mois (4e année). — Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien. — CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES (Prix : Médailles de bronze, Livres, Musique). — Abonnements, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen. — Bureaux, 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : — 1° des professeurs de français ; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française ; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français ; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français ; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 17. 1er Février 1877

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier d'Académie
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

Par un arrêté en date du 17 janvier, Son Excellence M. Waddington, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a daigné conférer le titre d'*Officier de l'Instruction publique* au Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS.

SOMMAIRE.

Communication sur *De suite;* — Origine de *Boire comme un templier*; — L'expression *A fur et mesure;* — Explication de *Passer par toutes les étamines;* — Si l'on peut dire *Une pluie de traits;* — Origine de l'expression *Je m'en lave les mains;* — D'où vient le mot *Truisme.* || Communication sur un mot signalé comme faute; — Explication de *Une vérité à la Palisse;* — Véritable sens de *Ne pas être dans son assiette;* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des professeurs français.

FRANCE

COMMUNICATION.

Dans mon numéro 12 (p. 90), j'ai dit, répondant à M. Adéma, qui critiquait l'expression *de suite* au sens de *immédiatement*, que j'avais laissée dans une phrase où j'avais fait une correction :

Quand M. Adéma aura lu cette réponse, j'ose espérer que, répudiant la règle illogique de Girault-Duvivier, il cessera de considérer comme une « lourde faute » le *de suite* que j'ai maintenu dans cette phrase :

« Son début en cette matière nous indiquera *de suite* la nature de ses impressions. »

Mais le résultat que j'attendais n'a pas été obtenu, et mon correspondant toulousain m'adresse une longue réplique qui peut se résumer ainsi :

De suite n'a jamais voulu dire *aussitôt, tout de suite, à l'instant* (latin *statim* ou *illico*). Il n'a pris cette acception que dans un mauvais jargon. Il signifie *sine intercessu*, c'est-à-dire *consécutivement, l'un après l'autre, d'une manière non interrompue.* On peut citer jusqu'à 23 bons auteurs, tant du XVIIe que du XVIIIe siècle, qui n'ont jamais employé *de suite* dans le sens de *immédiatement, aussitôt, soudain.*

Donc j'ai raison de le répéter et de croire que M. le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* est à son sujet dans une profonde erreur.

A cela, je réplique à mon tour :

Attendu qu'en français, les expressions adverbiales qui renferment *tout* ne sont autre chose que des superlatifs (*tout à la fois, tout de travers, tout à plat*, etc., ne diffèrent que du plus au moins de *à la fois, de travers, à plat* etc.), et que l'Académie de 1835 admet *tout de suite* dans le sens moderne de *sur-le-champ, sans délai*, il me semble impossible que *de suite* ne soit pas, au degré de signification près, le parfait équivalent de *tout de suite*, employé dans ce dernier sens.

Quand *tout de suite* a bien deux significations admises par M. Adéma, l'une ancienne et l'autre moderne, pourquoi n'en serait-il pas de même pour *de suite*, le positif en quelque sorte de ladite expression ?

×

Première Question.

Je lirais avec plaisir dans votre journal l'explication du véritable sens de BOIRE COMME UN TEMPLIER, *expression que le populaire emploie si fréquemment.*

—

Il a été donné trois explications de cette comparaison proverbiale; je vais d'abord les reproduire, et ensuite les discuter.

1° Le mot *templier* serait mis ici, suivant certains, pour *temprier*, lequel, inusité maintenant, avait autrefois plusieurs significations, et désignait aussi l'artisan que nous nommons *verrier*. En effet, les ouvriers employés à la fonte du verre sont obligés, à cause de la grande chaleur à laquelle ils sont exposés, de boire souvent, par suite de leur transpiration continuelle.

2° Quitard explique ce proverbe en donnant au verbe *boire* le sens de *bien vivre;* il dit que les Templiers étaient très-opulents, qu'ils vivaient dans une grande aisance, et que c'est la vraie signification de *boire comme un templier*.

3° Enfin, selon d'autres, le verbe *boire*, dans cette phrase, a tout simplement son sens naturel, et *templier* y signifie un des chevaliers de l'ordre du Temple, ordre fondé en Palestine au temps des croisades.

Maintenant, voyons laquelle de ces explications convient le mieux à notre proverbe.

La première. — Cette explication, qui a été transmise à l'Académie française dès 1807, si l'on en croit Legoarant, est loin d'être invraisemblable. Nous avons des comparaisons analogues avec un nom d'homme qui fait un exercice à l'échauffer beaucoup, telles sont :

Boire comme un sonneur,
Boire comme un musicien;

puis, le changement de *r* en *l* n'est point du tout un fait rare dans notre langue. Seulement, pour la justifier, il faudrait au moins un exemple, et je ne crois pas qu'on ait jamais rencontré *temprier* au lieu de *templier* dans l'énoncé du proverbe en question.

La seconde. — Celle-ci semble trouver une justification dans ce passage de Guillaume Paradin (*Cronique de Savoye*, p. 249; Lyon 1552) :

Plusieurs autres grandes impietez et méchancetez perpetroient, car avec toutes ces choses, ilz faisoient estat de gourmandises, banquets et yvrongneries, et estoient ceux qui mieux remplissoient la pance en plus grande réputation entre eux, dont l'on dit encore jusques aujourd'hui, boire comme un Templier, qui est adage de Taverne

Mais, pour lui donner entière créance, il serait absolument nécessaire d'établir qu'autrefois *boire* a signifié goûter tous les plaisirs d'une vie sensuelle, et aucun des anciens dictionnaires que j'ai consultés ne mentionne cette signification.

Du reste, voici une citation donnée par Quitard comme venant d'un ancien manuscrit qui traite du *Mode de réception des chevaliers du Temple*, laquelle montre bien que *boire* n'avait point autrefois la signification que lui attribue ce parémiographe :

De nostre religion vos ne véés que l'escorche qui est par defors, car l'escorche si est que vos nos véés avoir biaux chevaus et biaus harnois, et *bien boivre* et *bien mangier*, et bèles robes.

En effet, si *boire* avait jamais signifié à lui seul *bien vivre*, l'auteur de ces lignes n'eût certainement pas mis dans sa phrase *bien mangier* après *bien boivre*, puisque le sens de cette dernière expression eût impliqué celui de l'autre.

La troisième. — C'est celle que je tiens pour la bonne, parce que :

1° Dans les autres comparaisons avec le verbe *boire* qui sont formées d'un nom d'homme ne désignant pas une profession (boire comme un Suisse, boire comme un Polonais) ce verbe a le sens naturel, et que, d'après un passage de Rabelais (*Garg.* liv. I, ch. v), il avait le même sens au XVIe siècle, dans le proverbe qui nous occupe.

2° La citation de Guillaume Paradin que j'ai faite plus haut, qu'elle relate une accusation fondée ou non fondée, n'en démontre pas moins avec la dernière évidence que, dans *boire comme un templier*, le terme de comparaison est bien une allusion à un chevalier de l'ordre du Temple.

×

Seconde Question.

Peut-on justifier la locution A FUR ET A MESURE *au lieu de* AU FUR ET MESURE, *et ne vaut-il pas mieux dire tout simplement* A MESURE ? *Qu'est-ce que ce* FUR *que l'on ne trouve que là?*

—

Le mot *fur*, qui s'est écrit aussi *feur* (du latin *forum*, marché, d'où le sens de taux, de mesure), s'est employé seul jusqu'au XVIe siècle, ce dont voici la preuve :

Et priseront tout ledit mur, au *fur* de la toise.

(*Ordonn.*, 1485.)

Car au *feur* qu'il croissoit, grace et beauté croissoient et multiplioient en luy.

(Boucicaut, I, 2).

Lors les dettes se paient au *fur* de ce que chascun en amande.

(Loisel, 329)

A partir de cette époque, sa signification ayant probablement commencé à s'obscurcir, on y a joint *mesure*, avec lequel il a fait une expression de composition semblable à celle des suivantes :

Je connais *ses faits et gestes.*
Je le jure *sur mon âme et conscience.*
Voilà *son seigneur et maître.*
Procès fait *en due et bonne forme.*
Condamné *aux frais et dépens.*

Or, cette locution adverbiale a reçu trois formes différentes : *au fur et à mesure, à fur et mesure*, et *à fur et à mesure*. Laquelle est la meilleure?

Pour moi, c'est *à fur et mesure* (Voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 156, où j'ai déjà examiné cette question) qui peut, à la volonté de l'écrivain, devenir *à mesure*, comme les expressions analogues que je viens d'énumérer peuvent se réduire à un seul des substantifs qui les composent.

×

Troisième Question.

Quel est le véritable sens ainsi que l'origine de l'expression PASSER PAR TOUTES LES ÉTAMINES ?

—

On donne le nom d'étamine à un tissu très-peu serré de laine, de soie ou de crin employé pour faire des tamis, des bluteaux, des filtres à liqueurs, etc.

De là l'expression *passer par l'étamine* pour signifier, au propre, clarifier ou être clarifié, nettoyer ou être nettoyé, et, au figuré, examiner ou être examiné d'une manière très-sévère :

Qu'il lui fasse tout *passer par l'étamine*, et ne loge rien en sa teste, par simple autorité et à crédit.

(Montaigne, *Essais*, I, p. 161.)

Et, sitôt qu'une fois la verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi *passe par l'étamine.*

(Boileau, *Sat. VII.*)

Dans cette dernière acception, elle s'applique aussi aux personnes, et signifie alors être soumis à une épreuve, à quelque adversité :

Ce traitant a été taxé à la Chambre de Justice, il *a passé par l'étamine.*

(Furetière, *Dictionn.*)

Il y avait loin d'une reine de 41 ans [Anne d'Autriche], fille d'Espagne, qui *avait* elle-même *passé* déjà *par plus d'une étamine* aux affaires d'Etat, et M. le duc d'Orléans qui n'avait que sa naissance.

(Saint-Simon, 4co, 221.)

Or, cela dit, il est clair que *passer par toutes les étamines*, allusion aux diverses sortes de tissus plus ou moins serrés que l'on emploie pour les instruments servant à filtrer, à tamiser, veut dire passer par toutes les épreuves, par toutes les adversités imaginables.

×

Quatrième Question.

Peut-on dire qu'une PLUIE DE TRAITS *tombe sur la tête de quelqu'un ? Est-ce réellement bien français ?*

—

C'est mon intime conviction ; car le mot *pluie*, qui signifie eau tombant par gouttes de l'atmosphère, se dit par extension, de tout ce qui tombe de l'air d'une manière analogue, comme feu, pierres, grenouilles, sauterelles, cendres, etc. :

Alors le Seigneur fit descendre du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe une *pluie de soufre et de feu.*

(Genèse, ch. XIX, vers. 24.)

Nous sortîmes de ces forges avec une *pluie de pièces de quatre sous*, dont nous eûmes soin de rafraîchir ces messieurs.

(Mme de Sévigné, dans le *Dict. étym.* de Noël et Carp.)

On dit qu'Hercule combattant contre Albion et Bergion en faveur de Neptune, et manquant de traits, fut secouru de Jupiter par une *pluie de pierres* qu'on y voit encore [dans la *Crau*].

(Furetière, *Dictionn.*)

D'ailleurs, il n'y a rien d'étonnant dans cette expression pour quiconque réfléchit que *traits* pouvant servir de sujet au verbe *pleuvoir*, il doit naturellement pouvoir servir de régime au substantif *pluie.*

×

Cinquième Question

Un de vos nouveaux lecteurs, qui s'intéresse vivement à votre excellent COURRIER DE VAUGELAS, *vous prie de vouloir bien, dans l'un de vos prochains numéros, expliquer l'origine de cette expression :* JE M'EN LAVE LES MAINS.

—

Au chapitre XXVII de l'Evangile selon saint Matthieu, on lit ce qui suit :

21. Le gouverneur leur ayant donc dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ? Ils lui répondirent : Barabbas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ ?

23. Ils répondirent tous : Qu'il soit crucifié. Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils se mirent à crier encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié.

24. Pilate voyant qu'il n'y gagnait rien, mais que le tumulte s'excitait toujours de plus en plus, se fit apporter de l'eau et, *se lavant les mains* devant le peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste ; ce sera à vous à en répondre.

Or, à n'en pas douter, c'est de là qu'est venue l'expression *se laver les mains d'une chose*, qui s'emploie pour déclarer que l'on se considère comme parfaitement irresponsable d'une mesure à l'exécution de laquelle on peut prendre part, mais dont on n'est point l'auteur.

×

Sixième Question.

J'ai lu dans la REVUE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE *du 4 novembre courant (art. de M. Foucher de Careil : l'Algérie et le Sahara) : — « C'est de l'habile et prévoyante Angleterre qu'il est question, et c'est en comparant notre politique commerciale à celle de l'Angleterre que je me permets d'énoncer ce* TRUISME... » *J'avoue que* TRUISME *m'a complètement dérouté. J'ai cherché ce mot dans les dictionnaires de Littré-Beaujean, de Th. Soulice (1869), de Bescherelle, et je n'ai rien trouvé de pareil. Je vous serais obligé d'élucider cette question dans votre estimable* COURRIER ; *elle pourra être, je crois, de quelque intérêt pour vos lecteurs.*

—

Le mot *truisme*, un terme que je ne connaissais pas, n'est autre chose que la francisation de l'anglais *truism*, substantif formé du suffixe *ism*, signifiant qualité, et de l'adjectif *true*, vrai. Au-delà de la Manche, un *truisme* est une vérité tellement évidente par elle-même, qu'elle n'a pas besoin de démonstration : c'est ce qu'en langage scientifique nous appelons un *axiome.*

Mais que l'introduction de *truisme* en français puisse être revendiquée par M. Foucher de Careil, ou qu'elle soit le fait d'un autre écrivain de talent, elle n'en doit pas moins, à mon avis, être énergiquement repoussée ; car elle est contraire au sage principe d'après lequel les emprunts à une langue étrangère ne sont permis que lorsqu'il s'agit de mots auxquels on ne peut réellement trouver d'équivalents dans la sienne.

ÉTRANGER

COMMUNICATION.

M. le docteur Anselme Ricard, professeur à l'Université de Prague, a bien voulu m'adresser la lettre suivante au sujet d'une faute que j'aurais signalée à tort dans un des derniers numéros du *Courrier de Vaugelas :*

Prague, ce 4 janvier 1877.

Cher Monsieur,

Dans votre numéro 14, 15 décembre 1876, p. 109, à propos de *il m'en veut*, vous critiquez ce vers de Molière :

Je ne t'en voudrai point pour cela plus de mal,

et vous ajoutez : « Il fallait tout simplement : Je ne te voudrai point, etc. »

Permettez-moi de ne pas être de votre avis.

Le *en* est ici explétif, *augmentatif*, et s'emploie comme gallicisme ; avec un comparatif, on emploie *en* dans le sens de *pour cela, à cause de cela*, exemple :

Je vous abandonne à votre sort ; soyez dorénavant bon ou mauvais, je ne vous *en* mépriserai pas *moins*, ou, je ne vous *en* voudrai ni *plus* de bien ni *plus* de mal.

Il est vrai que Molière a dit :

Je ne t'en voudrai point *pour cela* plus de mal.

Il y a simplement *redondance*, mais il n'y a pas de faute dans le sens que vous expliquez. Il aurait mieux valu dire que Molière aurait dû écrire sans mettre *pour cela* :

Je ne te voudrai point plus de mal.

La critique eût été plus juste.

Voilà ma manière de voir sur cette question.

Il est bien entendu que je puis faire erreur; mais je suis fortement d'avis que votre critique tombe à faux, quand vous dites que Molière n'avait pas le droit de mettre *en* (avec *vouloir plus de mal*), tandis que vous dites, avec *vouloir du mal*, ce que Molière n'a pas du tout employé.

Je vous prie de revenir sur cette explication, pour voir si vous avez à persister dans votre dire.

Votre réponse dans un prochain numéro me fera plaisir.

Bien à vous,

A. Ricard.

Après avoir établi que, dans une phrase renfermant l'expression *en vouloir*, le pronom *en* tenait lieu du substantif *mal*, j'en ai conclu que ce vers de Molière était fautif quant à la construction :

Je ne *t'en voudrai* point pour cela plus de *mal*.

Mais tel n'est pas l'avis de M. le docteur A. Ricard. D'après lui, *en* serait employé ici par redondance pour l'expression *pour cela*, qu'il peut remplacer également; de sorte que, selon moi, ce pronom est une redondance non permise du substantif *mal*, tandis que, selon mon honorable contradicteur, c'est une redondance permise de *pour cela*. En d'autres termes, M. le docteur A. Ricard maintient le pronom *en* dans le vers en question, et moi, je l'en supprime.

Qui de nous deux a raison?

Dans toute proposition renfermant un adverbe de comparaison, il est certainement loisible de remplacer l'expression *pour cela* par *en;* mais je n'ai jamais vu d'exemple où ces deux équivalents fussent employés en même temps.

Or, si l'emploi de *en* dans le vers de Molière n'est pas permis à cause de *mal* qui se trouve après *vouloir* (il l'est seulement, je crois, lorsqu'il s'agit de phrases exclamatives sous forme d'interrogation), et s'il ne l'est pas non plus à cause de *pour cela*, il ne l'est d'aucune manière, et je n'ai point commis d'erreur en le signalant comme une vraie faute, puisqu'il offense en quelque sorte doublement la syntaxe.

Du reste, même en supposant que je me trompe et que la redondance de *en* puisse avoir lieu avec *vouloir mal* ou *du mal* et avec *pour cela*, il est facile de prouver que, dans le cas actuel, cette redondance serait encore une construction blâmable.

En effet, une des qualités essentielles du style, c'est la clarté, et toute équivoque est une faute contre cette qualité première. Or, si *en* redonde dans le vers de Molière, à quoi se rapporte-t-il? Est-ce à *pour cela*, ou est-ce à *mal*, qui sert de régime à *vouloir?* Personne ne le saurait dire, le pronom *en* ayant la propriété de se mettre aussi bien pour l'un que pour l'autre. L'emploi de ce mot constitue donc ici une équivoque, et, partant, justifie ma critique une fois de plus.

Je remercie bien sincèrement M. le docteur Anselme Ricard de m'avoir adressé la communication à laquelle je viens de répondre, et de m'avoir fourni ainsi l'occasion d'expliquer plus amplement les raisons qui me font considérer la présence du pronom *en* dans le vers de Molière comme tout-à-fait inadmissible.

×

Première Question.

Dans votre numéro 14, *p.* 108, *vous dites que l'expression* AVOIR LA TÊTE PRÈS DU BONNET *contient « une vérité à la Palisse ». Qu'est-ce que cela veut dire, je vous prie, car cette expression n'est point dans les dictionnaires français, même les plus récemment publiés?*

—

Parmi nos chansons populaires, il s'en trouve une de 51 couplets intitulée *Monsieur de la Palisse*. Cette chanson, qui a été composée par Bernard de la Monnoye, poète et littérateur, né à Dijon en 1641, et mort en 1728, a ceci de remarquable que chaque couplet est formé d'un quatrain se terminant par deux vers dont l'un, comme vous l'allez voir par quelques citations, est une espèce de périssologie :

Monsieur, vous plaît-il d'ouïr
L'air du fameux La Palisse?
Il pourra vous réjouir
Pourvu qu'il vous divertisse.

La Palisse eut peu de bien
Pour soutenir sa naissance;
Mais il ne manqua de rien
Dès qu'il fut dans l'abondance.

Bien instruit dès le berceau,
Jamais, tant il fut honnête,
Il ne mettait son chapeau
Qu'il ne se couvrît la tête.

Or, comme *avoir la tête près du bonnet* constitue, au propre, une vérité qu'il est complètement superflu d'exprimer, puisqu'elle résulte du sens même du mot *bonnet*, j'ai cru pouvoir dire que ce proverbe renfermait une vérité à la manière de celles qui se rencontrent d'un bout à l'autre de *Monsieur de la Palisse*, et, par abréviation, « une vérité à la Palisse ».

×

Seconde Question.

*Pourquoi une personne quelque peu souffrante dit-elle qu'*ELLE N'EST PAS DANS SON ASSIETTE? *Cette expression m'a frappé étant dite par quelqu'un qui venait de s'asseoir à table à côté de moi.*

—

Il ne s'agit nullement ici, comme vous le pensez bien, de l'assiette, vaisselle plate et large sur laquelle on mange. Cette expression fait allusion à l'assiette, manière, soit de se poser ou d'être posé, soit de se tenir à cheval, comme dans ces exemples :

Ce malade est inquiet, et ne peut demeurer longtemps dans la même *assiette*.

(Furetière, *Dictionn.*)

Un bon cavalier ne perd jamais *l'assiette*.

(Littré, *Dictionn.*)

Les hommes errants dans les bois ayant pris une *assiette* plus fixe, etc.

(J.-J Rousseau, *Orig.* 1.)

On dit qu'*on n'est pas dans son assiette* pour signifier qu'on n'est pas dans son état accoutumé, dans sa disposition habituelle de corps ou d'esprit.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1° ... D'énormes *piliers* (le mot *pilori* ne s'emploie que dans le sens de poteau pour attacher un criminel); — 2°... ce langage nous *ont* tout l'air; — 3° ... Alors que c'est fait de lui (le *en* tiendrait ici la place de *de lui* : il est inutile) ; — 4° ... Ne laissent pas de (sans *que*, conformément à ce qui a été dit dans le *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155; — 5° ... N'est rien *autre* qu'une machine, ou, n'est *pas* autre chose (Voir *Courrier de Vaugelas*, 7e année, p. 91); — 6° ... s'est *donné* trop de peine; — 7° En un mot, et à peu d'*exceptions* près; — 8° ... le garde-champêtre sont tout *près*.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° Le même M..., qui porte un grand nom sans que ce soit de sa faute le moins du monde, est extrêmement vaniteux.

2° M. Martel, ministre de la justice, doit soumettre à la signature du président de la République des nouveaux décrets accordant des grâces à pres de quatre cents condamnés pour faits politiques.

3° Puissent les prévisions de ces hommes placés assez hauts pour bien voir et ne rien dire, n'être pas de vaines et vides déclamations officielles.

4° Il refuse de parler de Marie Le Manach à toute autre personne qu'aux magistrats de l'instruction. L'une de ses distractions est de lire le Mémorial de Sainte-Hélène.

5° Livre merveilleux, qui s'empare du lecteur et le tient fasciné, les Mémoires d'un chasseur, frappèrent un grand coup, et, comme on l'a bien dit, jamais renommée ne fut mieux méritee. Livre vécu, dans le sens le plus large de ce mot, etc.

6° On vient de placer dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris, le moulage en plâtre d'un hydrocéphale le plus extraordinaire que l'on ait jamais vu.

7° S'il en est ainsi, le *Français* a mieux à faire qu'à se leurrer lui-même à complimenter d'une manière paterne M. Dufaure.

8° Oui, mes amis, terminait-il, quand on n'empale pas un fonctionnaire en disgrâce, on le pend. On appelle cela le suspendre de ses fonctions.

9° La sonnette du président s'agite vivement. Le tumulte continue et ne s'apaise que par degré. On dirait un entrecroisement de fusées à la Congreve entre républicains et bonapartistes.

10° Aux quatre coins étaient fixés des panaches de plumes d'autruches, mi-partie noires et mi-partie blanches. C'était d'une nouveauté rare.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVII° SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

Femme poëte, Femme philosophe. — Il faut dire cette femme est *poëte, philosophe, medecin, auteur, peintre*, et non *poëtesse, philosophesse, medecine, autrice, peintresse.* On doit en cela déférer à l'usage qui donne la terminaison féminine à certains mots pour le genre féminin, et qui ne la donne pas à d'autres.

Feu, Feüe. — On dit *feu* au masculin, et *feüe* au féminin : *la feüe Reyne.* C'est confirmé par l'usage de tous les honnêtes gens.

Fondement, Fondation. — Il y a des gens qui disent *les fondations d'un bâtiment* pour dire les *fondemens;* mais c'est mal parler. *Fondation* a un sens bien différent : c'est proprement le jet des fondements; et non les fondements mêmes.

Fortuitement. — Quelques personnes préfèrent *par hazard;* mais c'est par un vain scrupule ; *fortuitement* est aussi bon, et quelquefois même beaucoup meilleur.

Foudre. — Le P. Bouhours prétend qu'on ne dit *un foudre* qu'au sens figuré, *un foudre de guerre;* mais Andry ne voit pas ce qu'il y aurait de ridicule à dire : *Quand le sublime vient à paroistre, il renverse tout comme un foudre.*

Fourbe, Fourberie. — Quelques personnes se servent de ces deux mots indifféremment; néanmoins, écrivant à M. Costar à leur sujet, Voiture signale entre eux quelque diversité de signification : *fourberie* ne se dit-il point de la mauvaise foi en général, et *fourbe* de l'action de mauvaise foi en particulier?

Fronde, Fonde. — On prononce *fronde*, mais il n'y a pas cent ans qu'on écrivait et qu'on prononçait *fonde.* Ce changement de prononciation pourrait bien être venu du bruit qu'on fait en tournant la fronde.

Frugal, Frugaux. — *Frugal* n'a point de pluriel au masculin; on ne dit ni *frugals* ni *frugaux;* il faut tourner la phrase par le féminin.

Fumée. — S'emploie ordinairement au singulier dans le sens propre; on ne dit point *les fumées des cheminées;* mais dans le figuré, on le met au pluriel : *les fumées qui montent au cerveau.*

Futile. — Ce terme n'est pas d'usage, et Andry est surpris qu'un habile écrivain ait dit : *toute la littérature Grecque estoit futile et impertinente en comparaison de celle des Egyptiens* (1689).

Galant. — On dit c'est un *galant homme* en parlant d'un homme d'esprit, enjoué, agréable; mais *homme galant* marque un homme qui a de certaines passions qu'il ne devrait point avoir.

Genre douteux. — Il ne faut pas dire *que ton corps et ta teste sont beaux*, mais bien *sont belles* : c'est

comme parle le traducteur de Phèdre dans la fable du Corbeau. On dit de même *les pieds et la teste nuë*, et non pas *nuds*, quoique ce soit contre la Grammaire.

Gens. — Ce mot ne se met jamais avec un nombre déterminé; on ne dit point *dix gens*, *douze gens*. Mais on dit bien *vous y trouverez mille gens*, parce que *mille* a ici le sens indéterminé.

Grand homme, *Héros.* — Ce dernier ne se dit que d'un homme de guerre, et *grand homme* s'applique aussi bien à un homme de robe qu'à un homme d'épée, de cabinet ou de Cour.

Grand' messe, *Grande messe.* — On dit la *grand' messe*, *c'est grand' pitié*, *la grand' Chartreuse*, *conseiller en la grand' Chambre*, *grand' chère*, et non *la grande messe*, *c'est grande pitié*, etc. Mais, pour marquer que *grand'* est mis là pour *grande*, et qu'on retranche l'*e*, il faut mettre une petite apostrophe au-dessus du *d*.

Grandissime. — D'Ablancourt s'est servi de *grandissime* pour *très-grand;* mais si ce terme peut entrer dans un discours tout simple, ce serait une faute que de le mettre dans un discours un peu relevé.

Gratis, *Gratuitement.* — *Gratis* est un mot latin que l'usage a francisé et qui ne s'emploie que dans le discours familier. *Gratuitement* est plus noble.

Grillet, *Grelot.* — Dans quelques provinces, on dit un *grillet*, des *grillets;* mais il faut dire un *grelot*, des *grelots*.

Hypercritique. — Ce mot se dit quelquefois dans le style familier. Ménage s'en est servi; néanmoins, quelques-uns trouvent ce terme un peu pédantesque.

Jardin des Olives, *Jardin des Oliviers.* — Plusieurs préfèrent *jardin des Oliviers* comme plus français; mais d'autres disent *jardin des Olives*. Andry croit que *jardin des Oliviers* est plus du bel usage.

Il est demain feste. — Cette manière de parler est assez bizarre et fait bien voir ce que peut l'usage : selon les règles, il faudrait dire *il sera demain feste*.

Impie. — Comme on dit un homme *impie*, il semble qu'on devrait dire aussi un *homme pie;* mais l'usage s'y oppose.

Improbation. — C'est un fort bon mot, et l'usage l'a reçu depuis quelques années, malgré l'opposition de certains critiques (1689).

Inaccoûtumé. — Ce terme, qu'on attribue à Ronsard, avait vieilli; mais on l'a fait revivre il n'y a pas longtemps, et Pascal l'a employé.

Inaction. — Terme nouveau, mais qui est fort bon et fort en usage.

Incontinent. — Bien des gens ont fait le procès à ce mot; mais il faut n'avoir aucun usage du monde, ni aucune connaissance de nos auteurs français pour le condamner. Nos meilleurs écrivains s'en servent.

Indélébile. — Ce mot n'est pas bon; autrefois on disait *indéleble;* mais aujourd'hui (1689), on ne dit ni l'un ni l'autre; il faut dire *inéfaçable*.

Inscription, *Suscription.* — En parlant du dessus des lettres, on dit *suscription*, et *inscription* se dit ordinairement de ces titres qui s'écrivent au-dessus des portes des bâtiments, et au-dessus des arcs de triomphe.

Insolvabilité. — Ce terme n'est pas fort en usage (1689); mais il serait à souhaiter qu'il y fût.

Interdisit. — Ménage se trompe quand il dit que l'usage est pour cette forme du verbe *interdire;* nos meilleurs écrivains ne l'emploient jamais.

Intérieur, *Interne.* — Le premier regarde l'esprit, et *interne*, le corps; on dit, par exemple, une *joye intérieure*, et un *remède interne*.

Termes inutiles. — Dans cette phrase : *cette lettre est remplie de beaucoup de civilité*, le mot *beaucoup* est inutile : quand une lettre est remplie de civilité, il y en a évidemment beaucoup.

Juste, *Justement.* — Ces deux mots sont fort différents : *justement* signifie avec justice, et *juste* avec justesse. Il faut dire d'un homme qu'il raisonne *juste*, et non pas *justement*.

Isolé. — Pour *séparé comme une isle*, il n'est pas en usage au figuré, quoique dans le sens propre il soit fort usité : *une maison isolée*, *une figure isolée*, autour desquelles on peut tourner. Ce mot vient de l'italien *isola*, qui signifie une *isle*.

Labeur. — Ce mot ne se dit point; c'est un terme qui a vieilli et qui ne se trouve plus que dans les livres « gaulois ».

Le, *Luy.* — On demande s'il faut dire *la fièvre luy prit*, ou *la fièvre le prit*. Plusieurs personnes pensent que l'un et l'autre « est bon ». Néanmoins Andry croit que le premier est le meilleur. Le P. Bouhours dit toujours *luy prit*.

L'est-ce, *Est-ce luy.* — En parlant d'une chose, on dit *l'est-ce;* en parlant d'une personne, on dit *est-ce luy*. Si l'on parle au pluriel, il faut dire *sont-ce là mes Livres? ouy*, *ce les sont*, et non *ce sont eux; sont-ce là ces Messieurs? ouy*, *ce sont eux*, et non, *ce les sont*.

Logis, Maison. — Ceux qui parlent bien disent : *il est venu au logis*, *il a dîné au logis;* il n'y a que le petit peuple qui dise *à la maison* (1689).

Magister. — Quoique latin, ce mot peut s'employer quelquefois agréablement dans le style railleur.

Maniment. — Ne se dit point dans le sens propre et naturel; il faudrait ne pas savoir le français pour dire, par exemple, qu'il y a des aveugles qui connaissent les pièces fausses *au maniment;* il faut dire : *à les manier*.

Matter sa chair. — Cette expression est d'usage. A la vérité, il y a des personnes à qui elle ne plaît pas, mais c'est être trop délicat que de ne pas l'admettre.

Marmaille. — Ce mot n'a place que dans le discours familier; venant du grec μυρμάκες, fourmi, il ne s'emploie que par raillerie : *qu'on chasse d'icy, toute cette marmaille* équivaut à *qu'on chasse d'icy toute cette armée de fourmis*.

Menées. — Quelques personnes aiment mieux qu'on dise *pratiques*, *intrigues;* néanmoins, *menées* est fort bon, et plusieurs auteurs s'en servent : *Durant ces menées*, *Artabaze arrive*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Œuvres de Lamartine. Les Confidences. Nouvelle édition, publiée par les soins de la Société propriétaire des œuvres de Lamartine. In-18 jésus, 394 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr.

Poëtes et Amoureuses, portraits littéraires du XVIe siècle; par Prosper Blanchemain, de la Société des Bibliophiles français. T. I. In-18, 223 p. et 3 portraits. Paris, lib. Willem. L'ouvrage complet (2 tomes), 10 fr.; avec port. doubles, 15 fr.

Le Meneur de loups; récit de village; par Alfred des Essarts. In-12, 223 p. Paris. lib. Lecoffre fils et Cie. 1 fr. 25 cent.

Etude sur la philosophie en France au XIXe siècle. Le socialisme, le naturalisme et le positivisme; par M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon. In-8°, XXXI-482 p. Paris, lib. Didier et Cie. 7 fr. 50.

Le Lien des peuples, poésies par Antonin Martin, Gaetano Belluzzi, L. de Préville, L. Oppepin, Ch. Manso, le capitaine Bonnefoy, V. Froment, J.-A. Fauché, Garau, etc.; publiées par Evariste Carrance. In-8°, 716 p. Bordeaux, 7, rue Cornu. 10 fr.

Nouvelles et Contes; par Alfred de Musset. Avec un port. de l'auteur gravé par M. Alph. Leroy et une eau-forte de M. Lalauze, d'après Bida. T. 3. In-32, 475 p. Paris, lib. Charpentier et Cie. 4 fr.

Mémoires d'un assassin. Cyrille; par Louis Ulbach. In-18 jésus. 424 p. Paris, lib. Calmann-Lévy.

Le Baiser fatal; par Charles Valois. In-18 jésus, 428 p. Paris, lib. Dentu, 3 fr.

Marcelle, ou les Préludes de la Révolution française. Traduit librement de l'anglais par Mme Arbousse-Bastide. In-12, 370 p. Paris, lib. Bouhoure et Cie.

Journal de Cléry. Relation des événements de la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI. In-12, 120 p. Limoges, lib. E. Ardant et Cie.

Une pointe en Espagne, en Portugal et au Maroc, et retour par l'Algérie, 1868; par le comte Robert des Maisons. Eaux-fortes de Jules Adeline. In-8°, 303 p. Rouen, lib. Deshays.

Le Roman d'un prince russe; par P. N. Fortunio. Gr. in-18, 350 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Auguste Comte et la Philosophie positive; par E. Littré. 3e édition. In-8°, XI-679 p. Paris, bureaux de la Philosophie positive, 16, rue de Seine, 8 fr.

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence; suivies de la Dissertation sur la politique des Romains dans la religion, du Dialogue de Sylla et d'Eucrate, et de Lysimaque; par Montesquieu. Nouvelle édition, précédée d'une notice sur l'auteur, accompagnée de notes etc., par L. Grégoire, professeur. In-12, XXI-240 p. Paris, lib. Belin.

Voyages autour du monde et dans les contrées les plus curieuses du globe, depuis Christophe Colomb jusqu'à nos jours, par les plus célèbres navigateurs; mis en ordre par William Smith. Illustrés de pl. sur acier. 12 vol. in-8°, LXXVI-4805 p. Paris, lib. de l'Encyclopédie du XIXe siècle.

Publications antérieures :

CENT DICTÉES GRADUÉES sur les premières règles de la Grammaire. — Par Mlle TRÉCOURT. — S'adresser au numéro 59, Avenue de la Grande Armée.

ŒUVRES DE PHILARÈTE CHASLES. — LE MOYEN AGE. — Edition complète en un volume. — Paris, *Charpentier et Cie*, libraires-éditeurs, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

CHANSONS ET SÉRÉNADES — Par LOUIS DÉPRET — Tiré à 100 exemplaires — Paris, *E. Dentu*, éditeur, Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans.

LA JEUNE FILLE ; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées de culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

ARTISTES ET BOURGEOIS. — Par GERMAIN PICARD. — Paris, *A. Derenne*, éditeur, 52, boulevard Saint-Michel. — Prix : 2 francs.

NAPOLEO EPICUS. — Deux volumes. — Paris, *Vanier*, libraire-éditeur, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 7 fr. 50 les deux volumes.

RÉCITS ESPAGNOLS. — Par CHARLES GUEULLETTE. — 2e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50 cent.

PETIT DICTIONNAIRE UNIVERSEL, OU ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS DE E. LITTRÉ, de l'Académie française, augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique. — Par A. BEAUJEAN, professeur au lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain. — Prix : 3 francs.

Publications périodiques :

REVUE DE LA POÉSIE, ORGANE DE L'ACADÉMIE DES POÈTES. — Publication mensuelle, sous la direction du Comité. — Par an, 6 fr. — 50 cent. l'exemplaire. — L'abonnement part du 1er janvier de chaque année. — Le prix des collections des années antérieures est également de 6 fr. chacune.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. C. de La Berge, M. Bréal, G. Monod, G. Paris. — Dixième année. — Nouvelle série, 2e année (1877). — Prix d'abonnement : Un an, Paris, 20 fr.; — départements, 22 fr.; — étranger, le port en sus ; — un numéro, 75 c. — Paris, *Ernest Leroux*, éditeur, 28, rue Bonaparte.

GAZETTE DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS, paraissant le 1er, le 10 et le 20 de chaque mois. — Directeur : *D. de Liversay*. — Prix par an : 8 fr. pour Paris et les départements; 10 fr. pour l'Étranger (Europe); un numéro 25 centimes. — Paris, direction et administration, 12, boulevard Montmartre.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE BÉZIERS. — Concours pour l'année 1877. — Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le Jeudi de l'Ascension, 10 mai 1877, cette Société décernera un rameau de chêne en argent à la meilleure pièce de vers français. — Les sujets politiques sont exclus du Concours. — Les pièces destinées au Concours ne seront pas signées. Elles devront être lisiblement écrites, et adressées en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société. Chacune portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant, avec le nom, la profession et le domicile de l'auteur, la déclaration qu'elle est inédite et qu'elle n'a pas été présentée à d'autres Sociétés. — Les pièces envoyées au Concours ne seront pas rendues.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN. — Concours de l'année 1877 — *Poésie :* le sujet est laissé au choix des concurrents. — *Cantates :* le sujet est laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au Concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'hommes), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. La Cantate couronnée en 1877 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1878. — Ces Concours seront clos le 1er mars 1877.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose l' « ELOGE DE BUFFON » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE D'APT. — Concours de poésie française pour l'année 1876-1877. — Le sujet et le genre sont laissés au choix des concurrents. Prix : une médaille d'or. — Il est ouvert en outre un Concours spécial : Pièce de vers français en *l'honneur de Sainte-Anne*. Prix : une médaille d'or. — Les pièces devront être adressées *franco* au Secrétariat de la Société avant le 15 mars. — Il pourra être décerné des médailles d'argent ou de bronze à titre de 2e prix ou de mention honorable.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE décernera, en 1877, une médaille d'or de la valeur de 100 francs à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur un événement de notre histoire nationale. — La Société, à mérite égal, donnera la préférence aux sujets relatifs à la Champagne. — Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877, *terme de rigueur*.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A LONDRES ; M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — MM. Griffiths et Smith, 22, Henrietta street, Covent-Garden, W. C.; — Le College of preceptors, Queen's Square; — A LIVERPOOL : M. le prof. Husson, Queen's College; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 18. 15 Février 1877

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Jusqu'au 10 MARS PROCHAIN, les souscripteurs de la province et de l'étranger qui n'ont pas encore payé leur *septième année* pourront en envoyer directement le prix au Rédacteur; mais, passé cette époque, ils devront attendre qu'il leur soit présenté une quittance, laquelle portera, comme frais de recouvrement, 75 *centimes* pour la France, et 1 *franc* ou 1 *franc* 50 *centimes* pour les autres pays.

SOMMAIRE.

Communication sur l'étymologie de *Péquin*, et sur celle de *Carcan;* — Signification et origine de *Acheter chat en poche*; — Une question d'accord du verbe avec son sujet; — Explication de *Ne rien prendre au pied de la lettre;* — Emploi de *En imposer* et de *Imposer* || Origine de *Tirer son épingle du jeu;* — Emploi de *Ne* après *Sans que* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux étrangers.

FRANCE

COMMUNICATION.

Un savant abonné du *Courrier de Vaugelas* m'a adressé les observations suivantes sur mon avant-dernier numéro :

Honfleur, le 11 janvier 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le n° 16, 7e année du *Courrier de Vaugelas*, vous m'objectez, à propos du mot *péquin*, qu'il ne saurait être un dérivé de « *pecus*, vocable latin dont le sens collectif s'oppose complètement à ce qu'il puisse passer avec le sens individuel dans notre langue ».

Si je me suis trompé, Littré aurait commis une erreur de même nature pour les mots *pécore* et *pecque*, dont le sens individuel n'est pas douteux et qu'il fait cependant dériver du latin *pecus*.

Mais c'est qu'en réalité le latin *pecus* se prend dans le sens individuel tout comme dans le sens collectif suivant les cas qui se présentent. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le dictionnaire de Freund, traduction N. Theil. Le sens individuel ou particulier de *pecus* y étant justifié par des citations de Cicéron et d'Ovide, il n'y a rien à demander de plus.

La pique, arme tenue d'abord en haute estime, je le veux bien, s'est ensuite singulièrement démodée, malgré les phrases creuses adressées aux « citoyens qui la reçurent pour contribuer à la défense de la patrie mise en danger ». Par le fait, depuis 1792, la pique n'a servi sur aucun champ de bataille, tandis qu'elle a figuré dans pas mal de scènes hideuses ou ridicules.

Au demeurant, je ne puis me rendre à accepter pour bonne l'étymologie de *péquin*, telle que l'a donnée M. Philarète Chasles en s'appuyant simplement sur de vagues souvenirs d'enfance. Cela n'est en vérité point sérieux.

Je passe à d'autres observations sur le contenu du même numéro. Voyons ce qui concerne le terme *carcan*.

Il est très-exact que *collier* se dit très-souvent pour cheval de trait; mais point sûrement en mauvaise part. *Carcan*, au contraire, lorsqu'il s'applique à un cheval est toujours pris en très-mauvaise part, surtout par les maquignons, qui en usent plus encore que les charretiers, et même sans y adjoindre le moindre adjectif. *Carcan* signifie une rosse, tout aussi bien de selle que de trait. On désigne ainsi volontiers un locatis. Mais on fait l'éloge d'un bon cheval de trait en disant qu'il est franc du collier. D'ailleurs, la synonymie n'est rien moins qu'absolue, *collier* ne s'entendant que d'un animal de service ou en service. On utilise beaucoup ce mot maintenant dans la statistique, où l'on évalue la fréquentation des rues, routes ou chemins en nombre de colliers pour véhicules roulants. Et il est bien recommandé aux compteurs de ne porter dans la colonne destinée aux colliers que les seuls chevaux réellement attelés. Les chevaux de selle, de bât, de somme ou libres devant figurer dans d'autres colonnes. Lorsqu'on fait l'état du service d'une ferme, on laisse en dehors des colliers, toutes les bêtes au repos pour une raison quelconque. Ainsi dans les pays, le Boulonnais, par exemple, où les fermes sont montées en juments, les seules juments susceptibles d'être attelées sur l'heure constituent le groupe des colliers à l'exclusion de toutes les juments à terme, en gésine ou en repos.

De ce qui précède j'infère donc que dans l'argot des hommes de chevaux, *carcan* ne vient point de *collier*, et je puis parler de ces choses parce qu'elles me furent jadis assez familières. Quant à la phrase de Saint-Simon, il y a une méprise évidente. Saint-Simon n'avait en vue que des colliers de harnachement. Par conséquent, il faut chercher une autre origine à *carcan*.

Carcasse correspondrait beaucoup mieux que *collier*, et même correspondrait parfaitement, au *carcan* des maquignons. Or, je trouve juste à point dans le dictionnaire de Littré une étymologie du mot *carcasse*. — Berry, *carca, carcas, carcan, carcou, charcois, charcou*. Il me semble qu'il est inutile de chercher plus loin, et j'hésite d'autant moins à m'arrêter que messieurs les charretiers sont aussi disposés à appeler une rosse *carcasse* que *carcan*.

Je finis sur un point de très-peu d'importance. Seulement il s'agit de rendre à César ce qui appartient à César. Odry n'a jamais dit au théâtre les trois mots *Prenez mon ours*. Il jouait dans l'*Ours et le Pacha ;* mais il y remplissait le rôle de Marécot et non celui de Lagingeole; par conséquent, ce n'est point à lui qu'il appartenait de prononcer la fameuse phrase.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur,

Votre très-humble serviteur,

Charles MAISONROUGE.

Réponse aux critiques qu'on vient de lire :

1° En revoyant ma dernière épreuve, je m'étais bien aperçu qu'en effet, il n'était pas vrai que le sens collectif de *pecus* s'opposât, comme je le disais, à ce que ce mot latin pût donner en français un dérivé ayant le sens individuel, et je m'étais promis de corriger le passage erroné; mais mon attention fut attirée et retenue sur un autre point, et, pressé par l'heure, j'ai oublié la correction dont M. Maisonrouge s'est si parfaitement acquitté.

2° Je veux bien que la pique n'ait servi sur aucun champ de bataille en 1792; mais il me semble que si ceux qui la portèrent à travers les émeutes avaient dû être ridiculisés à cause d'elle, on les aurait appelés *piquiers* et non *péquins*, attendu que ce dernier terme qui, au dire de Ludovic Lalanne, s'était « quelquefois » employé pour désigner des soldats armés d'une pique, devait depuis longtemps être complètement tombé en désuétude.

Dans son *Dictionnaire du bas-langage*, publié en 1808, D'Hautel donne la définition suivante :

PÉQUIN. — Terme injurieux qui équivaut à ignorant, sot, imbécile; homme intéressé; avare au dernier degré. C'est aussi un sobriquet que les soldats se donnent entre eux.

A la vérité, la première partie de cette définition peut suggérer l'idée que *péquin* vient de *pecus*, puisque ce mot latin nous a déjà donné *pécore*, personne stupide, et *pecque*, femme sotte et impertinente qui fait l'entendue; mais on sait de bonne source que les soldats de Napoléon Ier appelaient *péquin*, tout ce qui n'était pas militaire (réponse du maréchal Augereau à Talleyrand), et cette assertion est en contradiction manifeste avec celle de l'auteur cité.

Pour expliquer *péquin*, il me semble qu'il n'y a qu'un moyen; c'est de voir en lui deux mots réunis sous une même orthographe : l'un, venu de *pecus*, donnerait le sens de ignorant, sot, imbécile (qui ne se dit plus même parmi les soldats), et l'autre, venu de *pékin*, étoffe, donnerait celui qui, depuis l'Empire, s'est entièrement substitué au premier.

J'ai déjà montré dans ce journal (6e année, p. 60) un mot offrant une semblable particularité.

3° J'incline fortement à croire que l'étymologie de *carcan* indiquée par M. Maisonrouge est la vraie, et que ce mot signifie, non pas *collier* comme je l'avais pensé d'abord, mais bien *carcasse*, étant données les formes berrichonnes *carca*, *carcas*, *carcan* pour équivalents de ce dernier terme.

4° Peut-être bien, n'était-ce pas l'acteur Odry qui remplissait le rôle de Lagingeole dans *l'Ours et le Pacha ;* mais alors, c'est Alfred Delvau qui est responsable de mon inexactitude, car citant Joachim Duflot dans son *Dictionnaire de la langue Verte*, où je me suis renseigné, il dit littéralement ceci :

Le père Brunet représentait le pacha blasé qui veut qu'on l'amuse; Odry jouait le montreur de bêtes, répétant à tout propos : *Prenez mon ours!*

J'adresse mes bien sincères remerciements à M. Maisonrouge qui, non content de lire attentivement ma petite feuille, veut bien encore prendre la peine de me signaler les erreurs qu'il y rencontre, ou croit y rencontrer.

×

Première Question.

Je lis dans SYLVANDIRE, *roman d'Alexandre Dumas père, la phrase suivante :* VOUS ME FORCEZ A ACHETER CHAT EN POCHE. *Quelle est la signification exacte ainsi que l'origine de cette expression?*

—

Le mot *poche* (que les paysans du Perche et de la Beauce ont encore, et qu'ils prononcent *pouche*), s'est employé autrefois pour *sac*, et l'on a dit *chat en sac* au lieu de *chat en poche*, comme le montrent ces exemples :

Folie est d'accepter *chat en sac*.

(*Adages français* du XVIe siècle.)

Veuls-tu espouser *chat en sac*,
Et que nuls tes nopces ne vois?

(Eust. Deschamps, cité par Littré.)

De sorte que *acheter chat en poche* veut dire, dans le sens propre, acheter un chat dans un sac, ce qui équivaut à dire l'acheter sans le voir :

Vous n'*achetez pas un chat en poche ;* si vous marchandez un cheval, vous luy ostez ses bardes, vous le voyez nud et à descouvert.

(Montaigne, *Essais*, I, p. 324.)

Au figuré, cette expression signifie faire une imprudence analogue à celle que l'on commettrait en achetant un chat dans une poche, c'est-à-dire s'exposer au risque d'être dupé :

Mais, Monsieur le Charlatan, afin que je n'*achete point chat en poche*, dites-moy ce que vous entendez par la valeur?

(Ghérardi, *les Souhaits*, p. 21.)

Vous êtes-vous mis en tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme à *acheter chat en poche?*

(Molière, *Pourc.*, acte II, sc. 7.)

Quant à l'origine de ladite expression, je la vois dans le prudent usage qui a dû être généralement adopté par tous les pays de renfermer dans un sac le chat que l'on voulait aller vendre au marché; car, excepté en anglais, où le proverbe a été pris du jeune porc (*to buy a pig in a poke*), les langues des peuples nos voisins y ont fait entrer comme nous le nom du félin domestique :

Die *Katze* im Sacke kaufen (allemand).

Comprar *gato* en saco (espagnol).
Comprare il *gatto* nel sacco (italien).

×

Seconde Question.

Lecteur assidu de votre excellent journal, je me permets d'avoir recours à votre bienveillance pour me fixer sur le cas suivant : Est-il français d'écrire cette phrase : « Sur 200 sociétaires dont le quart à peine SE CONNAISSENT *» ou « Sur 200 sociétaires dont le quart à peine* SE CONNAÎT *» ?*

—

Lorsqu'un verbe a pour sujet l'expression *moitié* accompagnée d'un substantif pluriel, je remarque que les auteurs emploient ce verbe, les uns au singulier, les autres au pluriel. Ainsi j'ai trouvé :

(Verbe au singulier)

Des enfants de Japet toujours une *moitié*
Fournira des armes à l'autre.

(La Fontaine, *Fables* II, 6.)

La *moitié des passagers*, affaiblis, expirants de ces angoisses inconcevables, n'*avait* pas même la force de s'inquiéter du danger.

(Voltaire.)

Des enfants qui naissent, la *moitié* au plus *parvient* à l'adolescence.

(J.-J. Rousseau.)

(Verbe au pluriel)

On dit aussi plus de la *moitié de mes dépens sont* payés; pour dire qu'on est avancé en âge, et qu'on n'a plus si longtemps à vivre qu'on a déjà vécu.

(Furetière, *Dictionn.*)

La *moitié de nos concitoyens*, épars dans le reste de l'Europe et du monde, *vivent* et *meurent* loin de la patrie.

(J.-J. Rousseau.)

La *moitié des arbres* que j'ai fait planter *sont* morts.

(L'abbé Picard, cité par N. Landais.)

Ce n'est pas trop de dire que la *moitié de nos larmes sont* répandues en vain.

(Jules Simon, dans Larousse.)

D'où j'infère qu'en général, il est facultatif de mettre au singulier ou au pluriel tout verbe ayant pour sujet un nom fractionnaire désignant une quantité déterminée (*quart*, par exemple) quand ce nom a un complément au pluriel.

Mais cette règle a au moins une exception; car lorsque le verbe est pronominal et a le sens réciproque, il ne peut se mettre qu'au pluriel. Or, comme c'est précisément le cas dans la phrase que vous m'avez soumise, j'en conclus qu'il y faut écrire :

Sur 200 sociétaires dont le quart à peine *se connaissent*.

En mettant *se connaît*, on n'exprimerait qu'une action réfléchie : la moitié à peine des sociétaires *connaît elle-même*, ce qui ne rend pas la pensée; tandis qu'en mettant *se connaissent*, on exprime une action de plusieurs individus agissant l'un sur l'autre, ce qui la rend parfaitement.

×

Troisième Question.

Quelle est l'origine de l'expression NE RIEN PRENDRE AU PIED DE LA LETTRE ?

—

Je termine ainsi qu'il suit (*Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 169) l'explication de *prendre quelque chose au pied de la lettre*, phrase qui est juste, pour le sens, le contraire de la vôtre :

Quand je considère que, dans ces derniers temps, la langue familière a bien reçu des musiciens la locution vide de sens *à la clef* (voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 29), je crois pouvoir en conclure que les imprimeurs, qui ont souvent à parler *du pied de la lettre*, auront, au figuré, substitué tout naturellement cette expression à l'autre, et cela, en lui attribuant une idée de rigueur que *à la lettre* n'avait pas.

S'il n'y a pas d'erreur dans ces lignes, elles vous fourniront facilement l'origine de l'expression *ne rien prendre au pied de la lettre.*

×

Quatrième Question.

Peut-on dire : il est probable que je lui EN IMPOSE, *puisqu'il ne dit rien devant moi? Cette phrase est-elle française, ou doit-on dire : il est probable que je lui* IMPOSE ?

—

Ici, le verbe *imposer* a évidemment pour régime sous-entendu l'un des substantifs *respect, soumission* ou *crainte*.

Or, j'ai fait voir par de nombreux exemples (p. 49 de la présente année) que, dans ce cas, il est permis, ou d'employer le verbe *imposer* tout seul, ou de le faire précéder du mot *en*.

Par conséquent, quoique les grammairiens aient essayé d'établir une différence entre *en imposer* et *imposer*, je demeure persuadé qu'on s'exprime tout aussi bien en disant :

Il est probable que je lui *en impose*, puisqu'il ne dit rien devant moi,

que si l'on dit sans le pronom *en* :

Il est probable que je lui *impose*, puisqu'il ne dit rien etc.

ÉTRANGER

Première Question.

Pourquoi dit-on de quelqu'un qui, engagé dans une mauvaise affaire, a pu s'en tirer avec honneur et sans compromettre ses intérêts, qu'il a su TIRER SON ÉPINGLE DU JEU ?

—

Voici, au sujet de cette expression proverbiale, ce que je trouve dans l'*Intermédiaire* (1re année, p. 363) :

Dans plusieurs villages du Roussillon, on voit des petites filles s'amuser à un jeu qu'elles appellent *Joch de las agullas* (jeu des aiguilles, ou des épingles). Trois ou quatre petites filles se réunissent; elles font un tas de quelques poignées de terre ou de sable, dans lequel elles cachent chacune une épingle; au moyen d'une pierre qu'elles jettent successivement dessus, elles démolissent le tas, et les épingles qui apparaissent deviennent la propriété de celle qui a jeté la pierre. Il arrive souvent que le sable ne laisse qu'une seule

épingle à découvert ; la petite fille qui l'a gagnée s'écrie alors :

Bé! jo hé trait la méouna agulla del joch — (Bon! moi j'ai tiré mon épingle du jeu).

ce qui signifie qu'elle ne peut perdre cette fois-ci, qu'elle a retiré l'enjeu qu'elle exposait. La partie finit lorsqu'il n'y a plus d'épingles dans le tas de sable.

N'est-ce pas cet amusement d'enfants qui a donné naissance à l'expression figurée qui constitue notre proverbe ?

Quoique M. Littré le pense, car il explique aussi cette expression par un jeu de petites filles qui ne diffère pas sensiblement de celui qui vient d'être décrit, je suis d'un autre avis, pouvant faire à cette origine les objections suivantes :

1° Le jeu dont il s'agit ici doit, ce me semble, être presque moderne, et ne dater que de l'époque où les épingles étaient devenues d'un prix qui permettait aux petites filles de s'en servir comme d'enjeux. Or, ainsi que le fait voir cet exemple :

Mais ne pouvant rien contre vent et marée, *il tira son épingle du jeu.*

(D'Aubigné, *Hist.*, p. 334.)

notre proverbe remonte au moins au XVIe siècle ; et comme je doute fort qu'en ce temps les épingles coûtassent assez peu pour être mises à la portée de la bourse des petites filles, j'incline naturellement à en conclure que l'explication de l'*Intermédiaire* a bien des chances pour n'être pas la vraie.

2° Du reste, si l'origine qui vient d'être donnée était réelle, on aurait dû, je crois, appliquer *tirer son épingle du jeu* plutôt aux femmes qu'aux hommes, tandis qu'au contraire, je ne l'ai jamais entendu appliquer qu'à ces derniers.

Voici, à mon tour, comment j'explique le proverbe qui nous occupe :

Au XVIe siècle, les épingles, qui étaient encore un objet de luxe au XVe, comme le font entendre ces vers d'Eustache Deschamps, empruntés au Dictionnaire de Littré :

Humbles furent, coies et simples,
Ne sçurent que ce fust d'*espingles*,
Ne d'orgueil, car humilité
Estoit en leur simplicité.

les épingles, dis-je, devinrent d'un usage plus général, et leur prix en diminua sensiblement. Alors, les jeunes gens s'en servirent en les mettant au jeu au lieu d'argent, fait dont je crois trouver la preuve :

1° Au chapitre 38, note 74, de l'ouvrage de Mathurin Cordier (*De corrupti sermonis*), chapitre consacré aux jeux des écoliers :

Ego amisi quatuor *ligas* in isto ludo. — J'ay perdu quatre esguilletes à ce jeu icy.

2° Dans le passage suivant de Montaigne (*Essais*, I, p. 108), où l'auteur parle de la force de l'habitude contractée dès l'enfance :

La laideur de la piperie ne despend pas de la différence des escus aux *espingles ;* elle despend de soy. Je treuve bien plus juste de conclure ainsi : « Pourquoy ne tromperoit il [l'enfant] aux escus puisqu'il trompe aux *espingles* » ? que comme ils font : « Ce n'est qu'aux *espingles*, il n'auroit garde de le faire aux escus ».

Or, s'il en a été ainsi, un joueur pouvait parfaitement dire, lorsqu'il avait été assez heureux pour finir la partie sans rien perdre, qu'il *avait tiré* (mis évidemment pour *retiré*) *son épingle du jeu*, origine en vertu de laquelle ce proverbe a dû s'appliquer de préférence aux hommes.

×

Seconde Question.

J'ai rencontré cette phrase dans un de vos journaux : « Un collégien ne se voit pas gronder par un jésuite, sans que M. Sarcey NE *jette l'anathème et* NE *crie à l'abomination de la désolation ». Êtes-vous d'avis que ce* NE *avant* JETTE *et* CRIE *soit bien nécessaire ?*

—

L'emploi de *ne* après *sans* suivi de *que* se rencontre quelquefois, même dans les meilleurs auteurs ; ainsi Mme de Sévigné a écrit ce qui suit (Lettre du 26 août 1675) :

Ces cris de toute un armée [lors de la mort de Turenne] ne se peuvent pas représenter, *sans que* l'on *n'*en soit ému.

Mais, généralement, cette négation ne se met pas en pareille circonstance, ce que prouvent ces exemples :

(La proposition principale est affirmative ou négative)

Il se laissa gronder *sans qu'*il en fût autre chose.

(Hamilton, *Gramm.*, 4.)

Je prends pour principe que jamais un corps *ne se meut* par son poids *sans que* le centre de gravité descende.

(Pascal, *Équil. des liq.*, II.)

(Le verbe *craindre* et le substantif *crainte*, qui veulent *ne* après eux, se trouvent placés entre *sans* et *que*)

Vous pouvez traiter avec lui *sans crainte* ou *sans craindre qu'*il vous trompe.

(Littré, *Dictionn.*)

(La phrase renferme *ni*, *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais* qui veulent également *ne*)

Je reçois et je vois le jour que je respire
Sans que père *ni* mère ait daigné me sourire.

(Racine, *Iphig.*, II, 1.)

Je la voyais souvent triste *sans qu'elle* m'expliquât *jamais* le sujet de sa tristesse autrement que par une cause physique.

(Alex. Dumas, *la Dame aux Camélias*, p. 211.)

Les puissances établies par le commerce s'élèvent peu à peu et *sans que personne* s'en aperçoive.

(Montesquieu.)

Or, en présence d'un tel fait, il est évident pour moi que la négative *ne* figure à tort dans la phrase de journal que vous me signalez.

—

La règle dont il vient d'être question s'observait déjà dans notre langue du moyen âge :

La porte fut ouverte, et y entrerent les Gantois, *sans que nul* mal y fissent.

(Froissart, II, II, 57.)

Et parlerent eulx deux ensemble grant pièche *sans qu'*il y eust *nulz* de leurs gens qui les peust ouïr.

(Fénin, 1416.)

Je crois que c'est une raison de plus pour la maintenir dans le français moderne.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... sans que ce soit *sa* faute (on ne met pas *de* avant *sa*); — 2°... *de* nouveaux décrets accordant; — 3°... placés assez *haut* (c'est ici un adverbe et non un adjectif); — 4°... à toute autre personne que les magistrats (après le *que* qui suit *autre*, on ne met pas la préposition qui peut précéder *autre*); — 5°... livre *qui est le résultat de l'expérience*, ou quelque chose de synonyme (le participe *vécu* ne peut s'employer au passif); — 6°... de l'hydrocéphale *le* plus extraordinaire, ou d'un hydrocéphale *qui est le* plus extraordinaire; — 7°... a mieux à faire que *de* se leurrer (c'est mis pour *a à faire mieux que de*); — 8°... *disait-il en terminant*, quand on l'empale (voir *Courrier de Vaugelas*, 5e année, p. 51); — 9°... ne s'apaise que par *degrés* (au pluriel); — 10°... *moitié* noires et *moitié* blanches (voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 83, sur l'emploi de *mi-partie* devant un adjectif).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° C'est une faute de goût de porter une chaîne, telle précieuse fût-elle, dès qu'on se met en habit noir; car il est de la plus élémentaire convenance que paraître s'inquiéter de l'heure dans un salon est une impolitesse.

2° A deux heures du matin, Julie partait à l'étranger; elle avait conservé quelques mille francs avec lesquels elle vécut. Puis quand elle se crut oubliée, elle revint à Paris et travailla.

3° Ce simple devoir de politesse ne laisse pas que de m'embarrasser, car je suis forcé de jouer tout seul une manière de lever de rideau à plusieurs personnages.

4° Depuis hier, M. Donato fait une expérience nouvelle on ne peut plus intéressante; elle consiste dans l'influence que la musique exerce sur une personne somnambulisée: c'est ravissant et prodigieux.

5° On voudrait qu'un conflit nouveau vînt surgir, à propos de cette loi sur l'administration militaire, entre la Chambre et le Sénat. Que nos députés se tiennent sur leurs gardes!

6° Il a suffi que le comte de Chaudordy sourît un peu trop au général Ignatieff et prononçât quelques paroles sympathiques à la Russie, pour que l'Allemagne, hantée par le cauchemar de l'alliance franco-russe, en prenne de suite ombrage.

7° Non pas que l'état sanitaire ne fût excellent, quoi qu'en ait dit nombre de journaux, mais parce qu'ils sont habitués à cette rude température.

8° Est-ce que M. Jules Simon s'opposerait à ce que les députés donnassent à la France ces trois instruments de progrès politique? — Non! — Alors si nos députés ne les obtiennent pas, ce sera de leur faute.

9° Ils aiment beaucoup mieux marcher solidement sur la terre plutôt que s'enfoncer jusqu'à mi-jambes dans la boue des routes non empierrées.

10° Cela n'empêche pas qu'il ne se passe pas une semaine sans que l'on ne voie deux des membres du parti de la concorde se prendre de langue et se disputer comme des harengères.

11° D'aucuns prétendent que le prince de Bismark, pour n'être pas obligé de céder devant cette redoutable opposition, verrait avec déplaisir de nouvelles complications s'élever en Orient.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

Métaphore. — Il y a une espèce de métaphore qui doit être condamnée en quelque langue que ce soit, mais surtout dans la nôtre, qui est plus sévère et plus religieuse que jamais. C'est d'appliquer aux vérités de notre religion ces noms « prophanes » que l'antiquité païenne a donnés à ses fausses divinités. Il n'est besoin que d'un peu de bon sens pour reconnaître qu'il ne faut pas ainsi, par des noms fabuleux, donner l'apparence du mensonge à des vérités constantes.

Meurtrir, Tuer. — Le mot *meurtrir* dans ce sens a vieilli. Dans sa traduction de Quinte-Curce, Vaugelas s'en sert; mais il est plus digne de remarque que d'imitation.

De la modestie de nostre langue. — La langue française est, à proprement parler, la plus modeste de toutes les langues; elle rejette non-seulement toutes les expressions qui blessent la pudeur, mais encore celles qui peuvent recevoir un mauvais sens. Nos écrivains les plus polis vont en cela jusqu'au scrupule.

On doit aussi éviter les comparaisons licencieuses, que certains prédicateurs indiscrets osent faire des mystères les plus sacrés de la religion chrétienne avec les fictions les plus infâmes de l'antiquité fabuleuse, approfondissant parfois des matières dont ils ne devraient pas même paraître instruits.

Monsieur. — Certaines gens s'imaginent qu'il est de la bienséance d'appeler *monsieur* la plupart des auteurs qu'ils citent; mais ils se trompent fort; et, à moins que l'auteur ne soit vivant, ou qu'il ne soit mort que depuis peu, on ne lui donne point tant du *monsieur*. A peine aujourd'hui (1689), dit-on *monsieur Paschal;* on commence à dire *Paschal* tout court.

Naguéres. — Il serait à souhaiter qu'il fût encore employé, car il exprime seul ce qu'on ne peut dire autrement qu'avec le secours de plusieurs mots; mais l'usage l'a banni à ce point qu'il n'existe plus (1689).

Natal. — Cet adjectif n'a jamais de féminin. On dit bien *son lieu natal;* mais il n'est pas permis de dire *sa ville natale.*

Négatives. — On remarque qu'une proposition a quelquefois plus de force quand elle est négative que lorsqu'elle est affirmative. Quand on dit, par exemple, *ce n'est pas une petite chose que de sçavoir se taire*, on s'exprime beaucoup mieux que si l'on disait *c'est une grande chose que de sçavoir se taire.*

N'en déplaise. — Selon le P. Bouhours, cette expression est agréable dans le discours familier, quoique M. Ménage ne soit pas de cet avis.

Nominatif sans verbe. — C'est un vice ordinaire à ceux qui savent plus de latin que de français, de mettre

quelquefois un nominatif sans verbe, comme dans cette phrase : *Je souhaitois de voir vivre ces armées de bons citoyens, lesquels s'ils vivoient encore du moins la République subsisteroit*, où le pronom *lesquels* ne se rapporte à rien.

Nombre changé. — On met quelquefois de la grâce dans le discours en y changeant les singuliers en « pluriers », comme lorsqu'on dit *les Alexandres, les Césars, les Pompées.* Cette manière déplaît à quelques personnes, mais Andry la voit si universellement reçue qu'il croirait téméraire de la condamner.

On change aussi les pluriels en singuliers ; ainsi on dit : *le soldat ne cessa de tuer, que la nuit ne luy eust dérobé l'ennemy.*

Noms propres. — Bien des gens disent *Ammian* Marcellin, *Appian* Alexandrin. D'autres aiment mieux *Ammien* Marcellin, *Appien* Alexandrin, qui cependant ne sont pas si bons.

Nous disons au singulier, *Gracchus, Lucullus, Hortensius*, et au pluriel, les *Gracques*, les *Luculles* et les *Hortenses.*

Nonce, Ambassadeur. — On dit *nonce* pour le pape, et *ambassadeur* pour un autre souverain.

Obscène. — Ce mot n'est pas encore bien établi (1689) ; mais Andry croit qu'il s'établira parce qu'il signifie quelque chose que n'expriment ni *impur*, ni *impudique.*

Œuvre. — Dans le sens d'action de piété ou de quelque entreprise considérable, il est masculin après son adjectif, et féminin devant. Patru a dit : *Toutes les Communautez ecclesiastiques et seculieres coopéroient d'une mesme ardeur à ce saint œuvre;* et ailleurs, *la gloire d'une œuvre si sainte.*

L'onze, Le onze. — On dit *le onze* et non *l'onze; du onze*, et non *de l'onze.* Mais on dit jusqu'*à l'onziéme*, et non *jusques au onziéme.*

C'est un original. — Ce mot a un « grand penchant » à être pris en mauvaise part; il se dit en parlant de quelque personne dont les manières sont très-ridicules.

Ouvrage. — Ce nom est toujours masculin au singulier, en quelque sens qu'il se prenne ; mais quand il est employé au pluriel, et qu'il signifie des ouvrages de femmes, il est du féminin ; on dit *Voilà de belles ouvrages*, et non de *de beaux ouvrages* (1689).

Parce séparé de *que.* — C'est quelquefois une élégance de séparer *parce* de *que*, comme dans cette phrase : *Il fut receu à Rome comme victorieux, parce seulement qu'il n'avoit pas desesperé des affaires de la République.*

Des participes. — Il y a des personnes très-éclairées qui prétendent que lorsqu'un participe est suivi d'un infinitif, il doit rester « indéclinable », et qu'on doit écrire *elle m'est venu voir;* cependant, il y a de bons auteurs qui n'observent point cette règle et qui disent, par exemple, *le château où la Marquise estoit allée passer l'automne.*

Quoique précédés de leur accusatif, les participes de *plaindre* et de *craindre* sont indéclinables ; on dit : *la maladie que j'ai craint*, et *je vous ai toujours plaint, madame.*

Le participe ne doit point non plus se décliner quand le nominatif est après lui ; il faut écrire : *la peine que m'a donné cette affaire*, et non *donnée* (1689).

Personnes changées. — Il est élégant quelquefois de changer les personnes. Ce changement se fait souvent en mettant à la seconde ce qu'on a coutume d'exprimer par la troisième ; rien n'est plus commun dans le style familier : *vous diriez à le voir que* etc.

Le mot *vous* n'est pas des plus respectueux lorsqu'on parle à quelque personne que l'on doit ou que l'on veut traiter avec respect. Si, par exemple, on est avec un grand seigneur, et qu'on ait occasion de lui demander sa volonté sur quelque chose, il faut bien se garder, si l'on n'est pas son égal, de lui dire *vous plaist-il Monseigneur* etc., ou, ce qui serait bien pis, *voulez-vous, Monseigneur.* Il faut parler indirectement et dire : *Monseigneur agréroit-il que*, etc.

C'est un excès de grossièreté que de dire *comment vous portez-vous?* en abordant des personnes de la première qualité.

Estre peuple pour. — On dit quelquefois *il faut estre bien peuple pour croire cela,* c'est-à-dire avoir l'âme bien basse, et être plein des sentiments du peuple. Cette expression plaît à quelques précieuses, mais beaucoup d'autres personnes hésitent encore à s'en servir (1689).

Avous dîné pour *Avez-vous dîné.* — Ce n'est rigoureusement pas correct ; mais le désir qu'on a d'expliquer promptement ce qu'on veut dire, fait souvent passer là-dessus, et des personnes très-habiles ne croient point que ce soit une faute de s'exprimer ainsi.

Plurier, Pluriel. — Tous les deux sont bons ; c'est un défaut ordinaire chez nos Grammairiens de s'imaginer que, dès qu'une chose se dit de deux façons, il faut condamner l'une pour autoriser l'autre.

Plurier joint avec un verbe singulier. — Nous avons plusieurs expressions où un nominatif pluriel se trouve joint avec un verbe singulier, comme dans *il est passé par là dix mille hommes*, et ne disons-nous pas *il est dix heures*, comme nous disons *il est une heure?* Il y a de ces manières de parler dans toutes les langues, le grec et le latin en sont remplis.

Plus bien. — Il peut se dire, et se dit tous les jours, dans les phrases analogues à celles-ci : *Autrefois il écrivoit bien, mais à présent il n'écrit plus bien.*

Plus bon. — Il y a un cas où l'on doit employer cette expression comme comparatif de *bon;* c'est lorsque *bon* se prend en mauvaise part, et qu'il signifie niais, simple, « à la bonne foy », comme dans cet exemple : *Vous vous estonnez, dites-vous, qu'il ait esté assez bon pour croire toutes ces choses; et moy je vous trouve encore bien plus bon de vous imaginer qu'il les ait cruës.* Il est visible que *meilleur* ne vaudrait rien dans cette phrase (1689).

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Correspondances et souvenirs (de 1793 à 1805) ; par André-Marie Ampère. Recueillis par M. H. C. 7e édition. in-18 jésus, 372 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

La Belle madame Chavard, scènes de la vie réelle; par William Boerne. 3e et 4e éditions. In-18 jésus, VI-279 p. Paris, lib. Ladreich et Cie. 3 fr.

Mémoires du comte de Grammont; par Antoine Hamilton. Avec notice, variantes et index, par Henri Motheau. Petit in-12, XLII-414 p. et port. Paris, lib. Lemerre. 5 fr.

Histoire générale des Arabes, leur empire, leur civilisation, leurs écoles philosophiques, scientifiques et littéraires; par L. A. Sédillot, ancien professeur d'histoire au lycée Saint-Louis. 2e édition. 2 vol. in-8o, VIII-910 p. Paris, lib. Maisonneuve et Cie.

Morceaux choisis des grands écrivains du XVIe siècle, à l'usage de la classe de rhétorique ; recueillis et annotés par E. Talbot, professeur de rhétorique au lycée Fontanes. 3e édition. In-12, XVI-416 p. Paris, lib. Jules Delalain et fils. 3 fr.

Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé; publiés en entier pour la première fois d'après le manuscrit original, avec une introduction et des notes par F. Bouquet. T. I. In-8o, VI-344 p. Rouen, lib. Métérie. 12 fr.

Anthologie des prosateurs français depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours, précédée d'une introduction historique sur la langue française. Petit in-12, 467 p. Paris, lib. Lemerre. 6 francs.

Eloge de la folie, d'Erasme, traduit par de La Veaux. Dessins de Hans Holbein. In-8o, XII-318 p. Paris, lib. Delarue. 5 fr.

De la nature; par Lucrèce. Traduction nouvelle par M. Patin, doyen de la faculté des lettres de Paris, secrétaire perpétuel de l'Académie française. In-18 jésus, IV-340 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Œuvres complètes. L'Abbesse de Castro. Les Cenci. Vittoria Accoramboni. Vanina Vanini. La Duchesse de Palliano; par de Stendhal (Henry Beyle). Nouvelle édition. In-18 jésus, 309 p. Paris, lib. Michel Lévy frères. 1 fr. 25.

Les Histoires de mon parrain; par P.-J. Stahl. Dessins de Frœlich, gravure par Matthis. Gr. in-8o, 317 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 7 fr.

L'Afrique mystérieuse; par Louis Jacolliot. Edition illustrée. Livraisons 1 à 23. In-4o, 184 p. Paris, lib. Decaux. 10 cent. la livraison.

Publications antérieures :

CORNEILLE INCONNU — Par JULES LEVALLOIS — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins — Prix : 7 fr.

LETTRES SUR LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA adressées au *Journal des Débats* à l'occasion de l'exposition universelle de Philadelphie. — Par M. G. DE MOLINARI, membre correspondant de l'Institut — Prix : 3 fr. 50.

CHEFS-D'ŒUVRE DE PIERRE CORNEILLE, édition accompagnée d'une Vie de Corneille et de Notices historiques sur ses tragédies — Par M. ÉMILE CHASLES, professeur de faculté — Paris, chez *Ch. Delagrave et Cie*, libraires-éditeurs, 78, rue des Ecoles — Prix : 3 fr. 50.

LITTÉRATURE ET HISTOIRE — Par E. LITTRÉ, de l'Institut (Académie française et Académie des Inscriptions) — Deuxième édition — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins — Prix : 4 fr.

LA RÉFORME EN EUROPE ET LE SALUT EN FRANCE — LE PROGRAMME DES UNIONS DE LA PAIX SOCIALE, avec une Introduction de M. H.-A. Munro Butler Johnston, membre de la Chambre des communes d'Angleterre. — Par M. F. LE PLAY, ancien conseiller d'Etat, ancien sénateur — Paris, *Dentu*, libraire, Palais-Royal, 19, galerie d'Orléans.

COMME NOUS SOMMES — NOTES ET OPINIONS — Paris, librairie des *Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré — Par LOUIS DÉPRET — Prix : 3 fr. 50.

LA JEUNE FILLE ; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

NAPOLEO EPICUS. — Deux volumes. — Paris, *Vanier*, libraire-éditeur, 6, rue Hautefeuille. — Prix : 7 fr. 50 les deux volumes.

RÉCITS ESPAGNOLS. — Par CHARLES GUEULLETTE. — 2e édition. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres. — Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr. 50 cent.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

Par Désiré NISARD, membre de l'Académie française.

Cette nouvelle édition, complétement revue par l'auteur, forme une véritable bibliothèque historique et littéraire, où sont conservés les plus précieux trésors de notre langue.

Le tome Ier est une introduction à l'histoire de la littérature française; — le tome II contient l'histoire de cette littérature depuis l'époque de la Renaissance jusqu'aux premières années du seizième siècle; — le tome III traite des premiers modèles de l'art d'écrire en prose et en vers et de l'influence, soit de certaines institutions, soit du gouvernement et de la royauté sur la littérature du dix-septième siècle; — le tome IV embrasse le dix-huitième tout entier, et se termine par une appréciation générale des principales richesses littéraires de notre époque.

SIXIÈME ÉDITION, QUI VIENT DE PARAITRE.

Quatre volumes : format in-18 jésus, 16 fr.; — format in-8°, 30 fr.

A Paris, librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Le dix-huitième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1877. — Dix-sept médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

La société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1877, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Jusqu'à quel point l'étude des théories et des définitions grammaticales est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre la langue et l'orthographe?* Le prix sera décerné dans la séance publique de 1878 sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse. — Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J.-B. Mathey, secrétaire général de la Société.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. — Concours pour l'année 1877. — Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le Jeudi de l'Ascension, 10 mai 1877, cette Société décernera un rameau de chêne en argent à la meilleure pièce de vers français. — Les sujets politiques sont exclus du Concours. — Les pièces destinées au Concours ne seront pas signées. Elles devront être lisiblement écrites, et adressées en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société. Chacune portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant, avec le nom, la profession et le domicile de l'auteur, la déclaration qu'elle est inédite et qu'elle n'a pas été présentée à d'autres Sociétés. — Les pièces envoyées au Concours ne seront pas rendues.

Société académique de Saint-Quentin. — Concours de l'année 1877 — *Poésie :* le sujet est laissé au choix des concurrents. — *Cantates :* le sujet est laissé au choix des concurrents. Les pièces envoyées au Concours devront remplir les conditions exigées par le Conservatoire national de musique pour le prix de Rome, c'est-à-dire être à personnages (une voix de femme et deux voix d'hommes), et contenir des récitatifs, un ou deux soli, un duo et un trio final. La Cantate couronnée en 1877 servira de texte pour le concours de musique qui aura lieu en 1878. — Ces Concours seront clos le 1er mars 1877.

L'Académie française propose l' « Eloge de Buffon » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur.* — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : — 1° des professeurs de français ; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française ; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français ; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français ; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis.*)

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 19. 1er Mars 1877

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

La réimpression des *cinq premières années* du COURRIER DE VAUGELAS commence décidément aujourd'hui 1er mars. Elle fournira au moins une *année* tous les deux mois, et sera, en conséquence, complètement achevée le 1er janvier prochain.

SOMMAIRE.

Explication du proverbe *Faire gille;* — Si la phrase *Cela sera plus ou moins bien fait* est réellement française; — Fausse orthographe de *Sens dessus dessous*; — Pourquoi un homme appelle sa femme *Sa moitié;* — Véritable prononciation du mot *Fils.* || Explication de *Se mettre en quatre pour quelqu'un;* — Comment doit se prononcer la finale des adverbes en *Ment;* — Origine de *Se donner les gants d'une chose;* — Si *Coloration* est passé dans l'usage. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements pour les professeurs français.

FRANCE

Première Question.

On trouve ces vers dans le voyage de Chapelle et Bachaumont en Languedoc : « Et craignant pour mon compagnon, Qui pour moi n'était pas tranquille, Nous crions au postillon Au plus vite de FAIRE GILLE. *» Pourriez-vous m'éclairer sur l'étymologie de la locution* FAIRE GILLE, *qui n'est pas expliquée dans les années précédentes de votre journal ?*

—

J'ai compté jusqu'à quatre explications de cette expression proverbiale. Je vais d'abord les exposer, et ensuite chercher à déterminer, sinon celle qui est la vraie, du moins celle qui offre le plus de chances pour l'être.

1° On donne comme origine de ce proverbe la conduite de saint Egidius, dont on a transformé le nom en celui de saint Gilles, prince languedocien, qui s'enfuit secrètement de peur d'être élu roi.

2° D'après Ménage, le mot *gille* représenterait ici l'ancien français *gile* ou *guile*, tromperie, et *faire gille* aurait naturellement la signification de tromper, s'esquiver, et même faire banqueroute.

3° Cette expression, dit l'*Intermédiaire* (2e année, col. 690), vient comme beaucoup d'autres des *Théâtres en plein vent*, si communs autrefois. Il y avait sur le Pont-Neuf, vers l'an 1640, un bouffon idolâtré des laquais et des chambrières, que l'on nommait Gilles, et que l'on surnommait, selon les farces auxquelles il prêtait l'appui de son talent, tantôt *Gilles le niais*, tantôt *Gilles desloge*. On commença par dire d'une façon proverbiale : *faire Gilles déloge*, pour *déloger*, *décamper;* puis le *déloge* finit par se supprimer, et l'expression se réduisit à *faire gille*.

4° Enfin, selon Aug. Scheler, le mot *gille*, anciennement *gile*, est dans cette expression, le substantif du verbe *giler*, qui se rencontre dans les patois (nouveau provençal *gilha*), avec le sens de s'enfuir, et que Diez dérive de l'ancien haut-allemand *gîlan*, *gîljan*, se mettre à courir.

Examinons maintenant ces explications une à une.

La première. — C'est probablement le *Moyen de parvenir*, par Béroalde de Verville, qui lui a donné créance, car voici ce qu'on trouve dans le *Chapitre général* de cet ouvrage :

> Mais ayant que passer outre, dit le bon homme Scaliger, pourquoy est-ce que quand quelqu'un s'en est fui, on dit : *il fait Gilles?* — (Protagoras). C'est pource que S. Gilles s'enfuit de son pays, et se cacha de peur d'être fait Roi.

Mais cette explication, la seule que donne Quitard, n'a aucun fondement réel.

L'expression *faire gille* se rencontre surtout dans le voyage de Chapelle, dans Scarron, dans Tallement des Réaux et dans la plupart des auteurs légers du second tiers du XVIIe siècle, ce qui permet de penser qu'elle était alors assez nouvelle, et qu'elle ne devait guère remonter au-delà de 1600. Or, est-il possible que cette expression ait été introduite dans la langue par une allusion à l'acte d'humilité ou de prudence de saint

Gilles, qui mourut en 721, sur les domaines de Wamba, roi des Visigoths? Je ne puis pas plus ajouter foi à cette étymologie qu'à celle de *donner la venette* expliquée par le peuple de la Vénétie fuyant jusqu'à l'Adriatique devant les hordes d'Attila.

La seconde. — Il est parfaitement vrai qu'en vieux français, le mot *guille*, qui compte dans sa famille le verbe *guiller* et le substantif *guillere*, signifie tromperie, duperie; en voici un exemple :

Là fut li quens de Tancarville,
En lui n'ot ni barat, ni *guille*.
(*Roman de la Chasse.*)

Mais cette explication a le grave défaut de ne point s'accorder avec le sens de *faire gille*. En effet, dans tous les dictionnaires, ce proverbe a la signification, non de tromper, mais bien de se retirer, de s'enfuir, de prendre de la poudre d'escampette, ce que montrent les exemples suivants :

Or, comme à coups de pieds l'huis s'estoit presque ouvert,
Tout de bon le gait vint. La quenaille *fit gille*.
(Régnier, *Satyre* XI.)

Rien ne semblait plus sûr qu'un si proche hyménée;
Et, parmi ces apprêts, la nuit d'auparavant
Vous sûtes *faire gille*, et fendîtes le vent.
(Corneille, *Suite du Menteur*, I, 1.)

Deux raisons qui feront le partage de ce discours, après que nous aurons imploré le secours de celle qui fit *faire gille* au diable lorsque l'ange lui dit : *Ave Maria.*
(Le petit père André, *Exorde.*)

Par conséquent, ce n'est point encore là une origine qu'il soit possible d'accueillir.

La Troisième. — D'après ce que dit l'*Intermédiaire*, l'introduction de *faire gille* devrait être postérieure à 1640, époque à laquelle le bouffon Gilles aurait donné lieu à cette expression. Or, *faire gille* existait avant 1613, date de la mort de Mathurin Régnier, qui s'en est servi dans un des vers que je viens de citer, et cette expression était antérieure même à 1612, puisque Béroalde de Verville, qui mourut cette même année, l'avait employée dans le *Moyen de parvenir*, comme je l'ai également fait voir.

D'où je conclus, naturellement, que cette troisième explication est aussi à rejeter.

Du reste, si cette expression avait été créée après l'apparition du bouffon Gilles sur le Pont-Neuf, en 1640, eût-elle été assez autorisée parmi les honnêtes gens pour que Corneille l'employât, comme il l'a fait dans la *Suite du Menteur*, comédie qui date de 1643? J'en doute fort.

La Quatrième. — Le verbe *giller*, selon le *Trévoux* de 1771, est un terme bas et populaire qui signifie se retirer promptement, sortir, quitter une place. On peut donc très-bien croire que le substantif *gille* a été formé de ce verbe : laissant *giller* à l'usage du peuple comme il y est encore aujourd'hui, d'après M. Littré, les gens instruits auront employé à sa place *faire gille* qui pouvait avoir à leurs yeux le double avantage d'être plus moderne et moins encanaillé.

A mon avis, cette dernière explication doit être préférée à toutes les autres.

—

Pour finir, une considération tirée de l'orthographe :

Si le mot *gille* venait ici de *saint Gilles* ou de *Gilles*, le bouffon du Pont-Neuf, il devrait commencer par une majuscule (on écrit *Charlemagne* par une telle lettre dans *faire Charlemagne*), et se terminer par une *s*. Mais il ne prend généralement pas d'*s* finale, et s'écrit toujours par un petit *g* : c'est une preuve de plus en faveur de l'étymologie que je préconise.

×

Seconde Question.

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir, par la voie de votre journal, si cette expression, qui a passé dans l'usage, est française : CELA SERA PLUS OU MOINS BIEN FAIT.

—

Il est très-facile de la justifier, comme je vais vous le faire voir.

Dans notre langue, toutes les fois que deux comparatifs, qu'ils soient formés d'adjectifs ou d'adverbes, sont séparés par *ou*, on met celui de supériorité le premier, et l'on ellipse après lui l'adjectif ou l'adverbe; ainsi cette phase :

Vous serez *plus respecté* ou *moins respecté*, selon que vous serez *plus respectable* ou *moins respectable.*

devient, après la suppression de l'adjectif placé après l'adverbe *plus :*

Vous serez *plus ou moins respecté*, selon que vous serez *plus ou moins respectable.*

Quand il s'agit de l'adjectif *meilleur* ou de l'adverbe *mieux* (qui sont des comparatifs par eux-mêmes), on peut sans doute les faire entrer dans la phrase, et dire, par exemple :

Cela sera *meilleur* ou *moins bon*, peu importe.
Cela sera *mieux* ou *moins bien* fait.

Mais comme une telle construction fait disparaître un *plus* que, dans cette sorte de phrase, on est accoutumé à voir figurer avant *moins*, on suppose, à la place du comparatif irrégulier, un comparatif régulier dont on supprime l'adjectif ou l'adverbe, ce qui donne pour les dernières phrases citées :

Cela sera *plus* ou *moins bon.*
Cela sera *plus* ou *moins bien* fait.

Cette expression étant fréquemment employée par les personnes qui parlent bien et se trouvant dans les bons auteurs, vous pouvez la tenir pour très-française.

×

Troisième Question.

J'ai des doutes sur une autre locution qui me paraît obscure. On dit SENS DESSUS DESSOUS; SENS *signifie sans doute direction : est-ce bien là l'orthographe? Cette ellipse me semble un peu forte; je vous serais bien obligé, si vous le jugiez intéressant, de vouloir bien nous l'expliquer, car je n'ai trouvé cette explication nulle part.*

—

Jusqu'au XVe siècle inclusivement, le pronom démonstratif *ce*, ainsi que le montrent les exemples que je vais citer, pouvait se construire sans être suivi immédiatement des relatifs *qui* ou *que :*

Ce me donnez *que* je desire tant.

(*Roncivaux*, 153.)

Je jetai hors *ce* d'argent *que* j'y trouvai.

(Joinville, 250.)

Les archers anglois avoient laissé en leur logis *ce* de harnois *qu'*ils avoient.

(Froissart, II, II, 193.)

En vertu de cette règle, on a dit *mettre quelque chose ce dessus* [qui est] *dessous*, ce qui a donné, par retranchement de *qui est*, mots qui de tout temps furent sujets à l'ellipse : *mettre quelque chose ce dessus dessous*, dont voici des exemples :

Retournez la lamproie *ce dessùs dessoubz* ou [au] pot.

(*Ménagier de Paris*, I, 5.)

On lui tourna ses armes *ce dessus dessous*, comme si il fust traistre.

(Froissart, II, II, 117.)

Plus tard, on ne sut plus d'où venait le *ce* de cette expression, et on le changea, les uns en *s'en*, les autres en *cen* comme le prouve ce qui suit :

Renverser *s'en dessus dessoubz*,
Est-ce bien fait, je vous en prie?

(Ch. d'Orléans, *Rondeau*, p. 296.)

Cela estoit pour renverser entierement nostre chasteau *s'en dessus dessous*.

(Paré, t. III, p. 711.)

Ceste mayson est transposée *cen dessus desoubz*.

(Palsgrave, *Esclair.*, p. 421.)

Puis, une fois égaré dans cette voie, on alla jusqu'au bout, c'est-à-dire que le *ce* devint successivement *sans* (sous la plume d'Amyot, de Vaugelas et de Mme de Sévigné) et *sens* (sous celle de Pasquier, de Chapelain, de Ménage), forme à laquelle est définitivement condamnée l'expression *sens dessus dessous*, puisqu'elle a été enregistrée par l'Académie française.

Or, d'après ce que je viens de dire sur ladite expression, il est de la plus grande évidence que l'orthographe de *sens* y est entièrement fausse.

—

Dans l'explication qu'il consacre à la locution adverbiale dont il s'agit, M. Littré a écrit cette phrase, qui contient un fait erroné dans la partie que je mets en italique :

Au xve siècle on a dit c'en dessus dessous : *ce qui est en dessus mis en dessous.*

En effet, j'ai dit, et cela avec vérité, je pense, que *sens dessus dessous*, à l'origine, a été construit d'après le principe que le pronom *ce* et le relatif *que* ou *qui* pouvaient être séparés l'un de l'autre, ce dont voici un nouvel exemple :

Si se mit dans un vaisseau à tout *ce* de gens *qu'*il avoit eschappés.

(Froissart, I, I, 182.)

Or, ce principe a donné la construction *ce dessus* [qui est] *dessous*, laquelle signifie réellement :

Ce [qui est] dessous [mis] dessus,

quand c'est juste le contraire que dit M. Littré dans la phrase que je viens de citer plus haut.

×

Quatrième Question.

Pourquoi, en parlant familièrement, un homme dit-il de sa femme MA MOITIÉ ? *D'où cette expression peut-elle venir, et pourquoi, réciproquement, la femme ne s'en sert-elle pas à l'égard de son mari?*

—

Dans plusieurs endroits, pour signifier l'indissolubilité de l'union légitime entre l'homme et la femme, les Ecritures expriment l'idée que les époux ne font qu'un en deux corps :

22. Et le Seigneur forma la femme de la côte qu'il avait tirée d'Adam, et l'amena à Adam.
23. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, la chair de ma chair. Celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme.
24. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et *ils seront deux en une seule chair.*

(*Genèse*, chap II.)

Ainsi ils ne seront *plus deux* mais *une seule chair*. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.

(Saint-Matthieu, ch. XIX, v. 5.)

6. Mais dès le commencement du monde, Dieu ne forma qu'un homme et une femme.
7. C'est pourquoi il est dit : l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme.
8. Et ils ne seront plus *tous deux qu'une seule chair.*

(Saint-Marc, chap. X.)

Cette idée a naturellement conduit l'homme et la femme mariés à se considérer comme étant une moitié l'un de l'autre ; mais si l'homme a pu dire *ma moitié*, au lieu de *ma femme*, grâce à l'identité de genre qu'il y a entre les deux expressions, la femme n'a pu dire *ma moitié* pour *mon mari*, la différence de genre y faisant obstacle.

—

Ainsi que les exemples suivants l'attestent, le mot *moitié* ne s'emploie pas pour *femme* que dans le style familier, comme vous paraissez le croire :

Rends-toi digne du nom de ma chaste *moitié*.

(Corneille, *Horace*, IV.)

Votre digne *moitié*, couchée entre des fleurs,
Tout près d'ici m'est apparue.

(La Fontaine, *Fables*, VIII, 14.)

Laissez à Ménélas racheter d'un tel prix
La coupable *moitié* dont il est trop épris.

(Racine, *Iphig.*, IV, 14.)

C'est qu'en effet, prise dans un livre aussi grave et aussi respectable que la Bible, cette expression devait appartenir avant tout au style noble et poétique.

×

Cinquième Question.

Permettez-moi de vous consulter sur la prononciation du mot FILS. *M. Littré dit à ce sujet :* « FI ; *l'*S *se lie : le fi-z aîné. Beaucoup de personnes ont pris depuis quelque temps l'habitude de faire entendre l'*S *quand le mot est isolé ou devant une consonne,* UN FISS' ; *c'est une très-mauvaise prononciation.* » *Votre opinion à cet égard est-elle aussi absolue que celle de M. Littré?*

—

J'ai déjà eu occasion de traiter cette question dans le *Courrier de Vaugelas* (5e année, p. 208), et j'y ai exprimé l'opinion qui suit :

Je partage entièrement cette manière de voir [celle de M. Littré], et pour les deux raisons que je vais vous dire :

1° Si l'on faisait sonner l's finale dans le mot en question, pourquoi ne pas prononcer également, par analogie, un *puiss'* pour un *puits*; des *fusiss'* pour des *fusils*; les *gentiss'* pour les *gentils ?*

2° Adopter la prononciation un *fiss'*, c'est rendre faux et impossibles à dire les nombreux vers, tant anciens que modernes, où *fils* rime avec un mot en *is*, comme dans les suivants :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux *fils*,
Traîné par les chevaux que sa main a *nourris*.

(Racine, *Phèdre*.)

Mais, soit justice ou crime, il est certain, mes *fils*,
Que mon amour pour vous fit tout ce que je *fis*.

(Corneille, *Rodogune*.)

Je puis les regarder comme nos *ennemis*,
Et donne sans regrets mes souhaits à mes *fils*.

(Idem, *Horace*.)

Or, comme les nouvelles réflexions que j'ai dû faire avant de vous répondre n'ont aucunement modifié ma première manière de voir à ce sujet, je persiste à protester contre une prononciation qui, pour être adoptée par le Théâtre-Français et par une foule de gens qui se croient obligés de le suivre, n'en est pas moins pour moi une véritable faute.

ÉTRANGER

Première Question.

Je vous prie, si vous croyez que cela doive intéresser vos lecteurs, de vouloir bien expliquer dans un de vos prochains numéros l'origine de l'expression SE METTRE EN QUATRE POUR QUELQU'UN.

—

Autrefois, au bon vieux temps, on écartelait les coupables pour certains crimes, et cela s'appelait les mettre en *quatre quartiers* ou simplement en *quartiers*, comme le montrent les citations suivantes :

Son corps a été mis *en quartiers*, en *quatre quartiers*, se dit d'un supplicié dont on expose les membres en différents endroits.

(Littré, *Dictionn.*)

Frère Oldecorn et frère Granet furent mis en *quartiers* pour la fameuse conspiration des poudres.

(Voltaire, *Facéties*.)

On l'estrangla, puis on le meit *à quartiers*.

(Montaigne, *Essais*, II, 130.)

Grombac fut mis vif à *quatre quartiers*.

(D'Aubigné, *Hist.*, I, 235.)

Ecarteler. Mettre en *quatre quartiers*, faire tirer par quatre chevaux un condamné.

(Littré, *Dictionn.*)

Au figuré, on a dit *se mettre en quartiers* ou *se mettre en quatre quartiers pour quelqu'un*, dans le sens de faire tous ses efforts pour le servir (des efforts à s'écarteler, à se rompre le corps en quartiers) ; et, par suite d'une ellipse qui a porté sur le mot *quartier* précédé de *quatre*, on est arrivé à dire *se mettre en quatre*, qui s'emploie aussi bien devant les verbes à l'infinitif que devant les noms :

La lecture nous fait passer le temps avec des gens qui *se sont mis en quatre* pour nous plaire.

(Boiste, *Dictionn.*)

Un religieux qui prêchait chez des religieuses dit, en faisant le panégyrique de leur patron, que la Trinité *s'était mise en quatre* pour en faire un grand saint.

(*Encyclopédiana*, p. 101.)

Telle est l'explication de la phrase proverbiale que vous avez bien voulu m'adresser pour inaugurer votre correspondance avec le *Courrier de Vaugelas*.

×

Seconde Question.

En ma qualité d'étranger ayant fait une étude assez approfondie de la langue française, je viens vous prier de me dire si vous croyez que M. Littré indique bien réellement la prononciation de vos adverbes en MENT *quand il figure, par exemple, celle de* CONSTAMMENT *par* CON-STA-MAN. *Je vous serais bien reconnaissant d'examiner cette question, qui me paraît avoir son importance.*

—

Voici ce que je crois la vérité sur le point que vous venez me prier d'éclaircir :

Lorsqu'une voyelle nasale termine un mot, et n'est suivie d'aucune consonne, elle est toujours brève, sans aucune exception, comme dans

Aut*an*	Ad*am*
Mat*in*	Ser*ein*
Sax*on*	Jourd*ain*
Auc*un*	Plong*eon*

Mais, toutes les fois qu'une voyelle de cette espèce est à la fin d'un mot, et qu'elle se trouve suivie d'une consonne ou d'un plus grand nombre, cette voyelle est longue ; ainsi :

Les moul*ins* se pron.		Les moul*in*...
Long*temps*	—	Long*tem*...
S*ang*	—	S*an*...
March*and*	—	March*an*...
Cr*aint* (il)	—	Cr*ain*...

Or, attendu que les adverbes en *ment* ont une terminaison qui se range dans ce dernier cas, il est évident que *man*, syllabe brève, n'indique pas exactement la prononciation de la finale desdits adverbes.

×

Troisième Question.

Quel est le véritable sens ainsi que l'origine de l'expression SE DONNER LES GANTS D'UNE CHOSE, *comme dans cette phrase que je trouve dans un journal français : « Les gens* QUI SE DONNAIENT LES GANTS *de réclamer platoniquement des réformes. »*

—

Il était d'usage autrefois de donner une paire de gants à ceux qui apportaient les premiers une nouvelle. Dans le *Roman de la Rose* (qui date du XIIIe siècle), la Vieille parlant à l'Amant tient ce langage :

Viens-ge, dist-ele, à point as *gans*,
Se ge vous dis bones noveles
Toutes fresches, toutes noveles?

(Ed. Fr. Michel, t. II, p. 127.)

Et dans le *Roman de Perceforest*, le roi dit au valet qui lui amène un cheval de la part de sa maîtresse :

Passavant, je vous doibs vos *gants*.

Or, de cet usage de donner des gants pour présent et pour marque de reconnaissance d'un service rendu est venue l'expression figurée *se donner les gants de quelque chose*, pour dire s'attribuer la gloire de cette chose, s'en donner le mérite, et pour ainsi dire la récompense.

×

Quatrième Question.

On se sert quelquefois du mot COLORATION. *Il ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Est-il désormais passé dans l'usage ? Ainsi cette phrase espagnole :* EL COLOREAR DE LAS NUBES *peut-elle ainsi se traduire :* LA COLORATION DES NUAGES? *Salutations et remerciements.*

—

La *coloration* est l'action par laquelle un corps devient coloré; c'est le résultat de cette action et aussi l'apparence qu'elle lui donne.

Or, de même qu'on peut dire, comme vous savez et comme tout le monde sait :

La *coloration* des fruits par la chaleur du soleil,

de même on doit pouvoir dire également :

La *coloration* des nuages.

Voici, du reste, un exemple d'auteur pour justifier mieux encore l'emploi de ce mot :

C'est toujours dans sa patrie originelle que chaque insecte déploie sa plus vive *coloration*.

(Maury, cité par P. Larousse.)

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... *si* précieuse qu'elle *soit* (après *c'est*, qui est au présent, on ne peut mettre un imparfait du subjonctif, et *tel* ne se met pas pour *quelque* devant un adjectif); — 2°... partait *pour* l'étranger; ... quelques *milliers* de francs (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 69); — 3°... ne laisse pas de (il a été démontré dans le *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 155, qu'il ne faut pas de *que* ici); — 4°... une expérience nouvelle *des plus intéressantes* (voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 84, où est expliqué dans quel cas il n'est pas permis d'employer *on ne peut plus* devant un adjectif); — 5°... conflit nouveau vint *à* surgir (ce qui exprime un sens bien différent); — 6°... le cauchemar de l'alliance franco-russe en *prit* de suite ombrage; — 7°... quoi qu'en *aient* dit nombre de journaux (on met au pluriel le verbe qui a pour sujet *nombre de*); — 8°... ne les obtiennent pas, ce sera leur faute (il faut supprimer *de*); — 9°... sur la terre que de (*plutôt* ne doit pas figurer ici puisqu'il y a déjà le comparatif *beaucoup mieux*); — 10°... sans que l'on voie (pas de *ne* ; — 11° *Quelques-uns* prétendent (le *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 50 explique pourquoi *d'aucuns* ne doit pas être employé).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Moins heureux sur nos boulevards, deux voleurs « au raton » se sont vus arrêter en plein midi, c'est-à-dire au moment le plus fructueux de la journée.

2° Il courut à la tente d'un général, ami de sa famille, lui demanda de quitter ses galons et de s'engager comme simple soldat, à seule fin de se battre tout de suite.

3° Mais que la disette d'argent continue au palais, et alors c'en sera fait bientôt du père de la Constitution.

4° Et enfin un homme sympathique, le comte de Noé pour l'*Officiel*, Cham pour le reste du monde, Cham l'un des hommes qui ait dépensé le plus d'esprit depuis un quart de siècle.

5° Les Ouarouas, qui possèdent des esclaves, préfèrent mourir que de se laisser amener en captivité,

6° Il tomba un jour sous la main de M. Jules Simon la demande d'un malheureux qui était au bagne depuis 1815. C'était un meurtrier, et, disait son dossier, un incorrigible révolté.

7° Pendant trente-cinq ans, il avait été noté comme insubordonné, comme forçat dangereux, parce qu'il en appelait de la justice de Blücher à la justice des Français.

8° Le général a protesté, notamment contre le reproche que font les républicains au gouvernement du tzar d'être despotique et antilibéral : si les Polonais, par exemple, sont persécutés, c'est de leur faute.

9° Au Théâtre-Français, reprise de *Chatterton*, un contemporain, voire même un cousin-germain d'*Antony*.

10° *L'Événement*, qui crie par dessus les toits, au voleur! au moindre « béquet » qu'on lui dérobe, continue à dévaliser sans pudeur jusqu'aux almanachs les plus frustes.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

De la ponctuation. — La ponctuation a été inventée pour distinguer les diverses parties du discours, et pour marquer les « poses » qu'on doit faire en lisant, afin de ne rien confondre.

Il y a quatre distinctions qui servent à la netteté du discours, la *virgule*, les *deux-points*, le *point*, le *point et la virgule*, dont Andry indique l'usage.

Des accens. — On met un accent aigu (1689) sur tous les *e* qui se prononcent comme dans les mots *bonté*, *clarté*, *fierté*, pourvu qu'ils ne soient pas au pluriel; car alors on met « au bout » un *z* qui tient lieu d'accent, comme dans les *bontez*, *vous sçavez*. On marque encore l'accent aigu dans ces mots *succés*, *procés*, *excés*, etc.

Ce qui fait que l'on met un accent grave sur *voilà*, c'est que ce mot est un composé du verbe *voir* et de l'article *là*.

L'accent circonflexe est le moins usité; il y en a qui s'en servent pour suppléer au retranchement des *s*, écrivant, par exemple, *vôtre* au lieu de *vostre*, *Evêque* au lieu d'*Evesque;* mais cette manière d'écrire n'est pas la meilleure.

De quelques autres remarques particulières. — Quand on retranche une voyelle à la fin d'un mot, on marque au-dessus une petite virgule, qui s'appelle

apostrophe, comme dans ces mots *grand'messe, grand' mere.*

Cette même apostrophe se met au commencement des mots, lorsque l'on retranche la voyelle, comme dans *r'entrer, r'amener, s'oublier, l'homme,* parce que c'est comme si l'on disait *reentrer, reamener,* etc.

L'*i* se supprime dans *si* devant le pronom *il;* on dit *s'il vient*, pour *si il vient.* Autrefois, la même ellipse avait lieu devant toutes les voyelles; on disait *s'on* pour *si on, s'un* pour *si un; s'en* pour *si en; s'elle* pour *si elle.*

Des mots qui doivent commencer par une grande lettre. — On écrit les noms propres avec une capitale au commencement, et Jésus-Christ, le nom du Sauveur, tout en petites capitales : c'est un signe de respect.

Les noms qui tiennent lieu de noms propres doivent aussi commencer par une capitale : l'*Apostre* pour saint Paul; le *Psalmiste* pour David.

Les noms des arts et des dignités requièrent également une majuscule : *Roy, Astronomie,* etc.

Des pointes ou jeux de mots. — Quoiqu'à cette époque (1689) la langue soit devenue très-sérieuse, il y a encore des prédicateurs qui font des jeux de mots en chaire; mais à qui plaisent-ils? Il n'y a personne, pour peu qu'il ait du bon sens, qui ne regarde comme une pauvreté cette ridicule pointe du P. Caussin : « les hommes ont bâty la Tour de *Babel*, et les femmes la Tour de *Babil* ».

Prés du Palais, Prés le Palais. — Si le substantif qui suit *près* est précédé de l'article, on peut mettre *prés* ou *proche* sans ajouter la particule *de;* exemple : *prés le Palais, proche la maison;* mais quand il n'y a pas d'article, et que le substantif n'a qu'une syllabe ou deux, il faut toujours mettre cette préposition : *prés de luy, proche de moy.*

Remarques sur la prononciation de quelques mots. — Les Picards et les Gascons prononcent brèves la plupart des syllables qu'on doit faire longues; par exemple, ils disent un *patté*, de la *patte, battir*, pour un *pasté*, de la *paste, bastir.* Ils sont encore sujets à mal prononcer les finales; ils disent, par exemple, *succez* pour *succés, mér* pour *mer, fier* pour *fiér, cher* pour *chér.*

Les monosyllabes *mes, tes, ses* et quelques autres semblables se prononcent autrement devant les voyelles que devant les consonnes. Devant les consonnes, ils gardent l'*e* masculin, et l'on prononce *més, tés, sés;* mais lorsqu'ils sont devant des voyelles, ils perdent le masculin pour prendre le féminin, et l'*s* qui est à la fin prend le son de *z*, et se lie au mot suivant, de sorte qu'il faut prononcer *le zhommes, me zamis, se zamis* (1689).

Il est bon de faire sonner un peu les *r*, cela donne de la grâce au langage; mais il faut se garder d'imiter le peuple de Paris, qui prononce *mon perre, ma merre, mon frerre.* On doit un peu faire entendre l'*r*, mais il faut que ce soit d'une manière douce et qui n'ait rien de « badaut ».

La prononciation des syllabes brèves et des syllabes longues est l'écueil non-seulement des étrangers, mais encore de la plupart des provinciaux, et particulièrement des Normands, des Picards, des Lyonnais, des Gascons et des Provençaux. Andry a examiné ces syllabes en leur faveur, et voici, pour nous, ce qu'il a remarqué de plus curieux :

La syllabe *a* devant *v* est longue si le *v* est suivi d'un *e* féminin; ainsi l'on prononce *grâve, câve, hâve, concâve, brâve, entrâve;* mais s'il est suivi d'un *e* masculin, il est bref : *gravier, l'avoir, graver.*

Devant un *c*, la voyelle *i* est longue dans *servîce, escrevîce, benefice* et *office* (1689).

Lorsqu'un *i* est devant la finale *vre*, il est long; ainsi on dit *vîvre, survîvre, livre, cuivre, ivre, suivre.*

Il faut prononcer nous *fesions*, je *fesois*, les formes du verbe *faire* écrites nous *faisions*, je *faisois.*

Le mot *payen* et autres mots de la sorte ne doivent pas se prononcer *peyen, reyon, eyons;* il faut y faire entendre l'*a* et dire *payen, rayon, ayons.* On doit cependant prononcer j'*eye*, tu *eyes, peyer, peyons.*

Les Gascons disent *aboir* pour *avoir*, et *voire* pour *boire;* cette prononciation est vicieuse, mais elle a son fondement dans l'antiquité: sur les vieux marbres, on trouve encore *cibica* pour *civica, base* pour *vase, veneficium* pour *beneficium, sibe* pour *sive*, et dans les pandectes de Florence, *aveo* pour *habeo, vobem* pour *bovem, vestias* pour *bestias;* et même, en France, on disait autrefois *aveille* pour *abeille.*

En prose, *passion* et *action* sont de deux syllabes, mais en poésie, ils en ont trois; *fuir* n'a qu'une syllabe en poésie; les mots *jouïr, réjouïr, ouïr, foüir, éblouïr* ont également une syllabe de plus en poésie qu'en prose.

« Au regard de » *je hais, tu hais, il hait,* il faut les prononcer en une syllable, bien qu'ils viennent de *haïr*, qui en a deux.

Tous les *e* qui sont devant la syllable *ge* se prononcent fermés : *manége, cortége, collége*, etc., et non ouverts comme chez les Lyonnais, qui disent *collaige, privilaige*, etc.

Prophete royal, Roy prophete, Prophete Roy. — La première expression n'est plus du bel usage; *prophete roy* est plus usité, mais *roy prophete* paraît le meilleur des trois.

Quasi. — Il y a des gens qui en veulent à ce mot; mais il ne laisse pas d'être bon, car nos meilleurs auteurs s'en servent.

Quel quantiéme. — Ménage n'est pas à imiter quand il recommande dans ses Observations de ne pas dire *quel quantiéme*, mais *quantiéme* tout seul; car il est certain qu'on dit aujourd'hui *quel quantiéme avons-nous? quel est le quantiéme.*

Qui, Ce qui. — Dans cette phrase : *Pour aimer Dieu il faut se mépriser soy-mesme, qui est une chose fort difficile à l'homme*, Andry aimerait mieux *ce qui est;* mais il a remarqué que, généralement, nos bons auteurs parlent ainsi.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Mariages de Paris; par Edmond About. Nouvelle édition. In-18 jésus, 445 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 2 francs.

Pendant la guerre, poésies; par Eugène Manuel. 3e édition. In-18 jésus, 195 p., Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Gerbe de l'âge d'or, poésies; par M. P. D. de Saint-Sylvestre. In-8°, 128 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr. 50.

Grammaire pratique d'idées et nouveau cours lexicologique de langue française. Quatre cents devoirs écrits et oraux, comprenant des exercices de langage et d'intelligence, d'invention et de raisonnement, d'orthographe et de permutation, etc.; par J. Wirth, inspecteur de l'enseignement primaire. I. Cours élémentaire pour des élèves de sept à neuf ans. Partie du maître. In-12, 185 p. Paris, lib. Delagrave.

Œuvres complètes. Histoire de Sibylle; par Octave Feuillet, de l'Académie française. Nouvelle édition. In-18 jésus, 392 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Histoire nationale des naufrages et aventures de mer; par Ch. d'Héricault. Période contemporaine (1800-1830). 3e édition. In-12, XVIII-388 p. Paris, lib. Gaume et Cie.

Les Causes finales; par Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Paris. In-8°, 752 p. Paris, lib. Germer-Baillière et Cie, 10 fr.

Le Secret du chevalier de Médrane; par A. Granier de Cassagnac. In-18 jésus, 341 p. Paris, lib. Dentu.

Histoire buissonnière; par Nadar. In-18 jésus, 202 p. Paris, lib. Decaux. 3 fr.

Œuvres complètes. Le Gant perdu; par Henri Conscience. Nouvelle édition. In-18 jésus, 269 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25 cent.

Voyages prodigieux. Un drame au fond de la mer, suivi de l'Histoire de trois capsules; par Richard Cortambert. Gr. in-18, 312 p. Paris, lib. Decaux. 3 fr.

Extraits des grands philosophes; par Alfred Fouillée, maître de conférences à l'école normale supérieure. In-8°, 604 p. Paris, lib. Delagrave,

Les Filles d'Ève; par Arsène Houssaye. Nouvelle édition. In-18 jésus, 280 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50 cent.

Notes sur Paris. Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge, etc.; recueillies et publiées par H. Taine, son exécuteur testamentaire. 7e édition. In-18 jésus, XI-347 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50 cent.

Publications antérieures :

A TRAVERS PARIS INCONNU. — Par P.-L. IMBERT. — Paris, *Georges Decaux*, éditeur, 7, rue du Croissant. — 3 fr. 50 cent.

RAYMONDE. — Par ANDRÉ THEURIET. — Paris, *G. Charpentier*, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

CENT DICTÉES GRADUÉES sur les premières règles de la Grammaire. — Par Mlle TRÉCOURT. — Paris, librairie *Truchy*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 1 franc.

CORNEILLE INCONNU — Par JULES LEVALLOIS — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins — Prix : 7 fr.

LETTRES SUR LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA adressées au *Journal des Débats* à l'occasion de l'exposition universelle de Philadelphie. — Par M. G. DE MOLINARI, membre correspondant de l'Institut — Prix : 3 fr. 50.

CHEFS-D'ŒUVRE DE PIERRE CORNEILLE, édition accompagnée d'une Vie de Corneille et de Notices historiques sur ses tragédies — Par M. ÉMILE CHASLES, professeur de faculté — Paris, chez *Ch. Delagrave et Cie*, libraires-éditeurs, 78, rue des Ecoles — Prix : 3 fr. 50.

LITTÉRATURE ET HISTOIRE. — Par E. LITTRÉ, de l'Institut (Académie française et Académie des Inscriptions). — Deuxième édition. — Paris, librairie académique *Didier et Cie*, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins — Prix : 4 fr.

LA REFORME EN EUROPE ET LE SALUT EN FRANCE — LE PROGRAMME DES UNIONS DE LA PAIX SOCIALE, avec une Introduction de M. H.-A. Munro Butler Johnston, membre de la Chambre des communes d'Angleterre. — Par M. F. LE PLAY, ancien conseiller d'Etat, ancien sénateur — Paris, *Dentu*, libraire, Palais-Royal, 19, galerie d'Orléans.

COMME NOUS SOMMES — NOTES ET OPINIONS — Paris, librairie des *Bibliophiles*, 338, rue Saint-Honoré — Par LOUIS DÉPRET — Prix : 3 fr. 50.

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

Par Désiré NISARD, membre de l'Académie française.

Cette nouvelle édition, complétement revue par l'auteur, forme une véritable bibliothèque historique et littéraire, où sont conservés les plus précieux trésors de notre langue.

Le tome Ier est une introduction à l'histoire de la littérature française; — le tome II contient l'histoire de cette littérature depuis l'époque de la Renaissance jusqu'aux premières années du seizième siècle; — le tome III traite des premiers modèles de l'art d'écrire en prose et en vers et de l'influence, soit de certaines institutions, soit du gouvernement et de la royauté sur la littérature du dix-septième siècle; — le tome IV embrasse le dix-huitième tout entier, et se termine par une appréciation générale des principales richesses littéraires de notre époque.

SIXIÈME ÉDITION, QUI VIENT DE PARAITRE.

Quatre volumes : format in-18 jésus, 16 fr.; — format in-8°, 30 fr.

A Paris, librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Société florimontane d'Annecy. — *Concours de Poésie.* — Le prix de 600 fr. fondé par le docteur Andrevetan sera décerné en 1877. — Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. Le nombre minimum des vers présentés par le même auteur est fixé à cent. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société; les auteurs pourront en prendre copie. — Les Français et les Etrangers membres de la Société Florimontane sont seuls admis à concourir. — Les travaux devront parvenir *franco* à M. Louis Revon, secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877.

Le dix-huitième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1877. — Dix-sept médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

La société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1877, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Jusqu'à quel point l'étude des théories et des définitions grammaticales est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre la langue et l'orthographe?* Le prix sera décerné dans la séance publique de 1878 sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse. — Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J.-B. Mathey, secrétaire général de la Société.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. — Concours pour l'année 1877. — Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le Jeudi de l'Ascension, 10 mai 1877, cette Société décernera un rameau de chêne en argent à la meilleure pièce de vers français. — Les sujets politiques sont exclus du Concours. — Les pièces destinées au Concours ne seront pas signées. Elles devront être lisiblement écrites, et adressées en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société. Chacune portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant, avec le nom, la profession et le domicile de l'auteur, la déclaration qu'elle est inédite et qu'elle n'a pas été présentée à d'autres Sociétés. — Les pièces envoyées au Concours ne seront pas rendues.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A Paris : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A Londres ; M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — MM. Griffiths et Smith, 22, Henrietta street, Covent-Garden, W. C.; — Le College of preceptors, Queen's Square; — A Liverpool : M. le prof. Husson, Queen's College; — A New-York : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Redacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures.*

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 20. 15 Mars 1877

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

SOMMAIRE.

Communication sur *Acheter chat en poche;* — Etymologie de *Cauchemar;* — S'il faut dire *Pain enchanté*, ou *Pain à chanter;* — S'il est français de dire *Fréquenter où;* — Lequel vaut le mieux de *Cuir de Roussi*, ou de *Cuir de Russie;* — Prononciation de *Cyclone*. || Origine de *Comme le chien du jardinier;* — Emploi et orthographe de l'adjectif *Feu;* — Ce que veut dire et d'où vient l'expression *Montrer patte blanche*. || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux Étrangers.

FRANCE

COMMUNICATION.

Je viens de recevoir la lettre suivante au sujet de l'origine de *Acheter chat en poche*, que j'ai donnée dans mon numéro 18 :

Frontignan, le 25 février 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous faire remarquer que, dans le proverbe latin *emere in sacco catulum*, que nous traduisons par *acheter chat en poche*, il n'est nullement question de chat. Un proverbe de ce genre ne dérive guère que d'un usage; et le chat n'a jamais été nulle part une denrée offerte au marché.

Le mot latin *catulus* signifie avant tout petit chien. Il signifie aussi petit de toutes sortes d'animaux, mais plus particulièrement *petit pourceau*. Voilà une denrée qui abondait sur les marchés des Romains, comme elle abonde encore sur les nôtres. C'est elle que désigne plus particulièrement le proverbe latin, dans son sens primitif.

C'est donc avec raison que les Anglais traduisent *a pig in a poke*, un pourceau en sac. C'est donc leur traduction qui est la vraie.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de tout mon dévouement.

Votre abonné,
A. A.

Je crois que cette lettre contient la véritable explication du proverbe. Le chat n'étant pas une denrée qui se soit jamais vendue au marché (je n'avais pas pu m'assurer de ce fait quand j'ai donné ma solution), il faut que le mot *chat* y désigne autre chose qu'un individu de la race féline : *emere in sacco catulum* prouve que ce mot vient de *catulus*, qui se disait, en effet, pour le petit d'un animal en général, souvent pour un petit chien, et plus souvent pour un petit porc, ce que mettent en évidence plusieurs citations du Dictionnaire de Freund (trad. N. Theil), que je viens de consulter.

Dans la 6e année du *Courrier de Vaugelas*, p. 171, j'ai fait voir que nous avions tiré de ce vocable le *chat* qui se trouve dans *mon petit chat*, terme de tendresse signifiant *mon petit chien;* grâce à mon savant abonné de Frontignan, que je m'empresse de remercier de son excellente communication, il est dorénavant acquis à la science de la langue française que, dans le proverbe *acheter chat en poche*, nous avons aussi pour *chat* l'acception de *pig* en anglais.

×

Première Question.

S'il vous était possible de donner dans votre journal l'étymologie du substantif CAUCHEMAR, *je crois que vos lecteurs ne la liraient pas sans plaisir.*

—

La sensation pénible à laquelle nous donnons le nom de *cauchemar* étant désignée en anglais par *night-mare*, il me paraît évident que le mot *cauchemar* est composé de *cauche* et de *mar*.

Voyons d'abord d'où vient ce dernier.

Dans la mythologie des anciens Scandinaves, *Mára* était le nom d'une divinité subalterne, d'un esprit malfaisant, d'un lutin qui se plaisait à tourmenter les humains pendant leur sommeil.

D'après Wachter, *nacht-mahr* est le nom que donne le vulgaire allemand à un spectre de nuit.

Johnson, auteur d'un grand dictionnaire anglais qui porte son nom, fait venir aussi *night-mare* de *Mara*, nom d'un mauvais génie.

Cette déesse *Mara* a servi à nommer en suédois une maladie dans laquelle les cheveux sont mêlés et comme

feutrés ; c'est le *marlock*, en basse Allemagne *mahrklatte*, en flamand *marenvlicht*, ce qui veut dire chevelure tressée, bouclée par la *Mara*.

En Hollande, le gui s'appelle la *marentakken*, parce que cette plante parasite, dont la croissance est si singulière, a toujours été en possession de passer pour douée de propriétés surnaturelles.

Or, on trouve *mare*, avec le double sens d'oppression nocturne et de mauvais génie qui cause cette oppression, dans les dictionnaires islandais, suio-gothique, anglo-saxon, danois, hollandais, et les dictionnaires allemands le donnent comme particulier à l'Allemagne septentrionale ; mais, dans le nord-ouest et dans l'ouest de l'Europe, où se parlent les langues nommées celtiques, on ne trouve aucun terme qui ressemble à *cauchemar*.

D'où je conclus, avec M. le baron Cocquebert-Montbret, auteur de l'article où je puise mes renseignements (*Coll. de la Soc. des Antiq. de France*, vol. 4, p. 295), que *mar* a dû être apporté dans le nord de la France par les Normands, comme il l'a été en Angleterre par les Anglo-Saxons.

Quant à *cauche*, beaucoup d'auteurs ont prétendu que ce n'était rien autre que le latin *calcans*. Voyant dans *mar* le nom *mare*, que la jument porte en anglais, ils ont traduit *cauchemar* par *equa calcans*, jument foulante; mais, outre qu'il n'est pas très-naturel de se représenter une jument ayant les pieds sur la poitrine d'un homme, on se demande pourquoi ce terme hybride composé de parties aussi hétérogènes que le latin et l'allemand.

Voici, je crois, la véritable origine du mot en question : *Quetschen*, qu'on prononce à peu près *couetche*, est un verbe allemand dont le sens est *presser extrêmement, écraser;* rien n'empêche qu'on n'ait dit en allemand *couetche-mare,* pour signifier l'oppression causée par la *Mara*, et il est facile de concevoir que, dans la bouche des Français, le mot se soit changé en *couche-mare*, puis en *cauche-mare*, et enfin en *cauchemar*.

Peut-être objectera-t-on à cette étymologie que la langue allemande n'était pas celle des anciens Normands. Mais on peut substituer le verbe anglais *quasch* et plusieurs autres semblables appartenant aux langues de la Scandinavie, ce qui ôte à l'objection toute sa valeur.

Ainsi *cauchemar* serait formé de *cauche*, corruption d'un verbe des langues du Nord, ayant le sens de presser, fouler, et de *mara*, qui désigne le malin génie auquel les ancêtres des peuples parlant ces langues attribuaient l'oppression que l'on ressent quelquefois pendant le sommeil.

×

Seconde Question.

J'aurais grand plaisir à lire dans un de vos prochains numéros si l'on doit employer l'expression PAIN A CHANTER *ou* PAIN ENCHANTÉ, *en parlant du pain qui sert d'hostie dans le sacrifice de la messe.*

—

Voltaire a employé *pain enchanté* dans ce passage des *Lettres en vers et en prose*, p. 137 :

Madame d'Argental, qui est l'adresse même, coupera le papier avec ses petits ciseaux, et le collera bien proprement à sa place, avec quatre petits pains qu'on nomme *enchantés*; vous savez, par parenthèse, pourquoi on leur a donné ce drôle de nom?

Beaucoup de personnes de nos jours disent encore de la même manière; mais ici Voltaire et ceux qui l'imitent sont dans la plus complète erreur; on doit dire *à chanter*, qui s'appliquait autrefois au pain, à l'eau et au vin employés pour dire la messe, comme le démontrent sans réplique les citations suivantes :

1422. ij burettes d'or, à mettre le *vin* et l'*eaue à chanter* à la chapelle du roy nostre sire.

(Delaborde, *Not. des Emaux*, IIe part. p. 179.)

1328. Une boueste d'yvoire à mettre *pain à chanter*, garnie d'argent. (Inv. de la royne).

(Idem, p. 426.)

Pour faire un baignet, il faut deux grands *pains à chanter*.

(*Soupers de la Cour*, IV, p. 20, 1755.)

Quant à l'explication de cette locution, elle est facile à donner; c'est le résultat de l'ellipse des mots *messe* ou *en cuer;* car on a dit d'abord *pain à chanter messe*, *à chanter en cuer*, comme le font voir ces autres citations :

1422. Une boiste d'or à six quarrés, à mettre *pain à chanter messe*, où est la Passion entaillée, etc. (Comptes royaux).

(Delaborde, *Not. des Emaux*, IIe part., p. 426.)

1379. Pour *pain à chanter en cuer* (Comptes de l'église de Troyes).

(Idem.)

Les quarante sous de parisis que me dame Beatrice me taie [ma tante] donna pour Diu en aumosne à l'église Clermaresch pour *vin* et *oistes* [hosties] *à chanter messe*.

(Tailliar, *Recueil d'actes*, p. 308.)

—

Tout récemment, il a été question dans le journal le *Times* de l'étymologie de *singing cake*, expression par laquelle on désignait autrefois en anglais le pain d'autel, appelé actuellement dans cette langue *wafer*, gaufre. Si la personne qui a émis l'opinion que *singing* est ici une corruption du latin *signum* lit la solution que je viens de donner, j'ai lieu d'espérer qu'elle y trouvera la preuve que *singing* n'est nullement ce qu'elle pense, mais bien tout simplement le participe présent du verbe *to sing*.

×

Troisième Question.

Boileau a dit dans son Art poétique (*ch. II*, *vers* 174) : « *Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur, Ne se sentaient des lieux* OU *fréquentait l'auteur.* » OU *est adverbe de lieu; cependant il me choque ici l'oreille.* QUE *serait, me semble-t-il, plus approprié à notre manière d'écrire actuelle. Ai-je tort?*

—

Cette construction est bonne.

En effet, quand le verbe *fréquenter* a pour régime un nom de lieu, il peut se construire avec *à* (qui signifie alors *dans*), et avec *chez* (qui signifie *à la maison de*), ce que prouvent ces exemples :

Il *fréquentoit au* logis de l'intimé.

(Patru, *Plaidoyer* II, dans Richelet.)

Sans doute, et je le vois qui *fréquente chez* nous.

(Molière, *Fem. sav.*, II, 1.)

Si tout ce qu'on dit est vrai, vous me feriez plaisir de ne plus *fréquenter chez* nous.

(Voltaire, *Ecoss.*, IV, 1.)

Or, l'adverbe *où* s'est employé et s'emploie encore dans notre langue pour signifier *auquel*, *à laquelle*, *dans lequel*, *dans laquelle*, etc., ainsi qu'on le voit par ce qui suit :

Et l'herbe du rivage *où* ses larmes touchèrent,
Perdit toutes ses fleurs.

(Malherbe, V, 21.)

Ayez, je vous prie, agréable
De venir honorer la table
Où vous a Sosie invités.

(Molière, *Amphitr.* III, 5.)

Ma foi, me trouvant las, pour ne pouvoir fournir
Aux différents emplois *où* Jupiter m'engage...

(Idem, *Prol. d'Amph.*)

Par conséquent, tout en reconnaissant avec vous que *fréquenter*, dans le sens d'aller souvent quelque part, s'emploie plutôt aujourd'hui comme verbe actif que comme verbe neutre, je n'en conclus pas moins que Boileau a parfaitement pu dire :

Ne se sentoient des lieux *où* fréquentoit l'auteur,

ainsi que, du reste, Buffon a dit plus tard dans son *Histoire naturelle*, à l'article *Cochon :*

Il est assez facile de surprendre le sanglier dans les blés et dans les avoines *où* il *fréquente* toutes les nuits.

×

Quatrième Question.

J'ai entendu des personnes qui disaient du Cuir de roussi, *d'autres, du* Cuir de Russie. *Laquelle de ces deux expressions est la bonne ? Vous m'obligeriez beaucoup en résolvant cette difficulté dans votre journal.*

—

Au XVIIe siècle, on disait *cuir de roussi*, et par abréviation *roussi ;* en voici la preuve :

Je verrois le roturier Adonis à la faveur de son teint de lait et de son carrosse en *cuir de Roussy* se faux-filer parmi les petits-maîtres.

(Ghérardi, vol. III, p. 414.)

Ses souliers estoient si couverts de rubans qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils estoient de *roussi*, de vache d'Angleterre ou de maroquin.

(*Récit en prose et en vers de la farce des Précieuses.*)

Les Phrygiens vinrent aussi
En grosses bottes de *roussi*.

(Scarron, *Virg.*, IV.)

Or, comme le cuir en question, qui est teint en rouge ou en brun, se tire de Russie, il faut en conclure que *cuir de Russie* est la seule correcte des deux expressions, et qu'en conséquence, elle doit être préférée à l'autre.

×

Cinquième Question.

*Je vois bien par la lettre que M. Littré a écrite au journal l'*Événement, *au mois de mai dernier, que le mot* Cyclone *est généralement fait du genre masculin; mais comment faut-il le prononcer ? Est-ce* cyclône, *ou* cyclône ? *Je vous prierais de vouloir bien me l'apprendre.*

—

Plusieurs personnes prononcent le mot en question en y faisant entendre l'*o* bref et aigu. Mais je crois que si l'on veut bien considérer que *zone* et *cône*, par exemple, qui viennent de ξωνη et de κωνος, se prononcent avec un *o* grave et long, on sera facilement amené à la conviction que *cyclone*, qui vient de κυκλωμα, mot ayant aussi un oméga pour lettre antépénultième, doit faire entendre *o* comme s'il portait un accent circonflexe.

ÉTRANGER

Première Question.

Dans la Princesse d'Elide (*acte IV, sc. 6*), *Molière fait dire à Moron : « C'est faire justement* comme le chien du jardinier. *» Que faut-il entendre par là, et quelle est l'origine de cette locution proverbiale ?*

—

Il y a là des mots de supprimés ; cette phrase s'énonce ordinairement comme il suit, lorsqu'on la donne au complet :

C'est faire comme le chien du jardinier, *qui ne mange point de choux, et ne veut pas que les autres en mangent.*

L'explication du sens se trouve, comme vous voyez, dans la seconde partie, que l'on sous-entend presque toujours à cause de sa longueur.

On emploie cette phrase au figuré pour reprocher à une personne de ne vouloir pas permettre aux autres de faire usage d'une chose parce qu'elle ne veut pas, ou ne peut pas en faire usage elle-même.

Voilà pour la signification et l'emploi du proverbe; voyons maintenant d'où il peut venir.

Le *Dictionnaire anglais et français* de Fléming et Tibbins dit que cette comparaison est une allusion « au chien de la fable », et, comme ladite comparaison se trouve dans les *Curiositez françoises* d'Antoine Oudin, il est certain que son origine, qu'elle soit française ou étrangère, doit remonter au-delà de 1653, époque où mourut l'auteur dudit ouvrage.

Cette origine est-elle française ?

Je ne le crois pas ; car jusqu'à la date que je viens d'indiquer, c'est-à-dire dans Marie de France (XIIIe siècle), dans Gilles Corrozet, qui a donné, en 1578, une traduction des fables d'Esope, dans le *Théâtre des Animaux* (1646), j'ai toujours vu la fable du chien qui ne veut pas souffrir un plaisir qu'il ne peut goûter lui-même intitulée d'une autre manière.

A ma connaissance, il y a trois langues parlées autour de nous qui ont le proverbe dont il s'agit, lequel, très-probablement, leur a été inspiré par le *Chien envieux* d'Esope :

L'anglais, qui dit : *To play the dog in the manger* (faire comme le chien qui est dans la mangeoire) ;

L'italien, qui l'énonce ainsi : *Far come il can dell ortolano, che non mangia la lattuga, e non la lascia mangiar agli altri* (faire comme le chien du jardinier qui ne mange pas de laitue, et qui ne permet pas aux autres d'en manger) ;

Enfin l'espagnol, qui dit, lui : *Hacer como el perro del hortelano, que ni come la berza ni la deja comer* (faire comme le chien du jardinier qui ne mange pas de choux, et n'en laisse pas manger).

Or, comme, en anglais, ce proverbe ne parle pas de jardinier; que s'il en parle en italien, il dit, dans la seconde partie, *laitue* quand nous disons *choux;* et que c'est seulement en espagnol que sa teneur est exactement la même qu'en français, j'en conclus que, n'étant pas né chez nous, il a dû nous venir d'au-delà des Pyrénées.

Du reste, attendu que la langue castillane possédait, au moins depuis Lope de Véga, la comparaison qui nous occupe, puisque, parmi les nombreuses comédies de ce célèbre poëte, il s'en trouve une intitulée *El perro del hortelano*, il n'y a rien d'étonnant à ce que cette comparaison ait passé en français à l'époque où, grâce au mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche (1615), la France subit l'influence du goût et de la littérature de l'Espagne.

×

Seconde Question.

Je vous serais très-obligé de m'expliquer tout ce qu'il faut savoir pour bien se servir de l'adjectif FEU; *j'éprouve toujours quelque embarras quand je dois employer ce mot-là.*

—

L'adjectif *feu* diffère de construction avec son synonyme *défunt :* ce dernier se met toujours après le substantif ou le verbe, tandis que *feu* se place, toujours avant le substantif, commun ou propre.

Quant à son orthographe, en voici les règles bizarres :

Cet adjectif varie lorsqu'il se trouve placé entre le substantif et l'article défini, ou l'adjectif possessif, comme on le voit dans ces exemples :

Une devise qui est peinte au Louvre dans l'antichambre de *la feue reine* mère Anne d'Autriche.

(Bouhours, *Entr. des devises*, p. 287.)

Votre feue mère était beaucoup moins indulgente que votre tante.

(Poitevin, *Cours théo. de lang. franç.*)

Il est correct de dire : *les feus rois* de Prusse et d'Angleterre.

(Littré, *Dictionn.*)

Mais, quand il précède l'article défini ou l'adjectif possessif, et aussi quand le substantif n'est accompagné d'aucun de ces déterminatifs, il reste invariable :

J'ai ouï dire à *feu ma sœur* que sa fille et moi naquîmes la même année.

(Montesquieu, *Lett. pers.* 51.)

Et l'on dit qu'autrefois *feu Bélise*, sa mère,
Dont tout Tempé croyoit que Mopse étoit le père...

(Molière, *Melicerte*, acte II, sc. 7.)

Vous étiez, Madame, aussi bien que *feu madame* la princesse de Conti, à la tête de ceux qui se flattaient de cette espérance.

(Voltaire, *Epître à la duch. du Maine.*)

Enfin, relativement à son emploi, il importe de savoir les deux choses suivantes :

1° Qu'il n'est pas indifférent de le placer avant ou après l'article quand le substantif est accompagné de cette espèce de mot; en effet, lorsqu'on parle d'un fonctionnaire qui vient de mourir, on met *feu* avant l'article (*feu le...*) tant que ce fonctionnaire n'a pas été remplacé par un autre; mais lorsqu'il lui a été donné un successeur, on le désigne en mettant *feu* après l'article (*le feu...*), de sorte que *le feu pape*, par exemple, signifie le pape qui a précédé immédiatement le pape actuel.

2° Que l'adjectif *feu* se dit seulement des personnes que nous avons vues ou que nous aurions pu voir ; ainsi on ne dit pas *feu Platon*, *feu Boileau*, si ce n'est en plaisantant ou en style burlesque.

—

Ce n'est guère qu'après le XVIe siècle qu'il a été établi des cas d'invariabilité pour l'adjectif *feu* ; auparavant, il s'accordait toujours :

Les biens de *feüwe Maroie* de Ransart, laquelle trespassa ou dit hospital.

(*Compte de* 1360, cité par Roquefort.)

Eu esgard mesmement à son contract de mariage et testament de *feue sa femme.*

(Pasquier, *Cech.* VI, 11)

Feue de très recommandable memoire *madame* l'archiduchesse d'Autriche.

(*Cérémonial de France*, p. 226, éd. in-4°.)

Pourquoi les grammairiens n'ont-ils pas eu la sagesse de conserver ce principe qui s'appliquait à la plupart des autres adjectifs? Ils eussent épargné plus d'un ennui à ceux qui étudient notre langue.

×

Troisième Question.

Je rencontre cette phrase dans un journal français : « On ne pénètre que très-difficilement près d'eux, et après AVOIR MONTRÉ PATTE BLANCHE. *» Que signifie cette expression, que je ne trouve pas dans mon dictionnaire, et d'où vient-elle ?*

—

L'expression *montrer patte blanche* est tirée d'une fable de La Fontaine, intitulée : *Le loup, la chèvre et le chevreau* (la 15e du liv. IV). Avant de s'en aller aux champs, la bique ferme bien sa porte, et fait ses recommandations à son biquet :

Gardez-vous, sur votre vie,
D'ouvrir, que l'on ne vous die,
Pour enseigne et mot du guet,
Foin du loup et de sa race!

Comme elle disait ces mots, le loup passe par hasard, les recueille, et dès qu'il voit la chèvre partie, il va crier à la porte du biquet : Foin du loup ! croyant que la porte lui sera tout de suite ouverte ; mais il s'était réjoui trop tôt :

Le biquet soupçonneux par la fente regarde :
Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point,
S'écria-t-il d'abord.....

Quant au sens figuré qu'a cette expression dans la phrase où vous l'avez trouvée, il est évident,

attendu que l'ennemi mortel du chevreau, selon ce qu'ajoute le fabuliste, ne pouvait montrer qu'une patte noire :

Patte blanche est un point
Chez les loups, comme on sait, rarement en usage.

il est évident, dis-je, qu'il n'est autre que donner, pour se faire admettre auprès des gens, une preuve manifeste qu'on est bien de leurs amis.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... se sont *vu* arrêter (ils n'arrêtaient pas); — 2°... comme simple soldat *afin* de se battre (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139); — 3°... alors *ce* sera fait bientôt (pas de *en* puisque le substantif *père*, qu'il remplace, est dans la phrase); — 4°... Cham l'un des hommes qui *ont* dépensé; — 5°... préférèrent mourir *plutôt* que de (Voir *Courrier de Vaugelas*, 4e année, p. 153); — 6°... *une* demande d'un malheureux qui était au bagne (voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, p. 2, où sont indiquées les conditions pour qu'on puisse employer un verbe à l'impersonnel); — 7°... parce qu'il appelait de la justice de Blücher à la justice (voir *Courrier de Vaugelas*, 7e année, p. 20, où est expliqué pourquoi il ne faut pas ici de *en*); — 8°... sont persécutés, c'est leur faute (sans *de*); — 9°... un contemporain, *voire* un cousin germain d'*Antony*; — 10°... qui crie *sur* les toits (voir *Courrier de Vaugelas*, 7e année, p. 67).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° La passion ne raisonne pas : librettistes, compositeurs l'affirment à l'envie en vers d'un lyrisme capiteux, en mélodies suaves, énervantes, qui montent au cerveau, etc.

2° Fait singulier : l'enfant avait un bandeau en sautoir sur l'œil droit. On a cru d'abord à la maladie de cet œil; mais rien n'a été constaté par les médecins.

3° Les poursuites ou plutôt les persécutions dont les *Droits de l'homme* ont été la victime jusqu'à ce que mort s'en soit ensuivie, avaient produit sur le public une fort mauvaise impression.

4° Aujourd'hui, nous nous trouvons toujours dominés par les lois de l'Empire, du gouvernement de Juillet, voire même de la Restauration, qui régissent ces matières.

5° Malgré les 189 millions affectés au département de la marine dans le projet de budget de 1878, d'aucuns pensent que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des marines possibles.

6° Je borne ici le sens du mot critique au sens de critique littéraire jugeant les œuvres nouvelles au fur et à mesure qu'elles sont publiées.

7° Et nous ne sachions pas que les affaires de l'Angleterre en soient pour cela plus mal administrées.

8° Il pourrait que quelque intrigue anti-russe vienne à la détruire, mais cette éventualité n'est envisagée que dans un temps encore bien éloigné, et si la Russie passe le Pruth, ce ne sera pas, en tous cas, avant trois mois.

9° Si l'on commettait la faute de se diviser sur un point aussi grave de la politique générale, c'en serait fait de toutes nos espérances.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

Qui, pour *Les uns*. — Cet emploi est légitime lorsque *qui* est le sujet du verbe, comme dans : *les hommes se conduisent qui d'une façon, qui de l'autre.*

Quoyque au lieu de *Pour*. — C'est le sentiment de plusieurs personnes qu'il est souvent à propos de mettre *pour* au lieu de *quoyque;* Nicolas Andry en connaît qui n'approuveraient pas cette phrase : *vous sçavez que quoyque l'on soit riche, on n'en est pas plus heureux*, et qui aimeraient mieux *que pour être riche*, etc.

Rancune. — Ce mot n'est presque plus en usage que parmi le petit peuple (1689).

Recitateur. — Il paraît être un terme nécessaire, car nous n'en avons point d'autre pour exprimer ce qu'il signifie. Balzac ne s'en sert point mal à propos.

Recouvrer. — Faut-il dire : *Il recouvrit la santé*, ou *il recouvra la santé?* Il est visible qu'il faut dire *recouvra*, puisque l'infinitif est *recouvrer*.

Réfectoir, Réfectoire. — L'un et l'autre sont bons; mais *réfectoir* est meilleur.

Fautes contre le régime. — On commet une faute de cette nature quand on fait « gouverner » à un verbe un cas qui ne saurait être mis régulièrement après lui. Les exemples de cette faute ne sont pas rares, ainsi Voiture a dit, au sujet du mot *car*, qu'on voulait bannir de la langue : *quand je voids qu'on est prest de chasser, et de faire le procés à un mot qui a si utilement servi cette Monarchie*, ce qui est une faute : *chasser* veut un régime direct, et *faire le procés* un régime au datif.

Relique. — On se sert élégamment de ce mot en parlant des tristes restes de quelque incendie, de quelque naufrage, ou de quelque autre accident de cette sorte.

Rencontre. — Ce nom est toujours du féminin, excepté lorsqu'on parle d'une chose achetée à bon marché : *c'est un rencontre*, et non, *c'est une rencontre.*

Répétitions nécessaires. — C'est peut-être une des choses auxquelles on manque le plus, et l'on y peut faire des fautes en tant de manières qu'il est bien difficile de s'en empêcher. Aussi Andry va-t-il rapporter des exemples de toutes sortes afin de faire connaître les différents cas où elles sont nécessaires.

1° Quand il y a un *que* au commencement de la phrase, il faut le répéter dans tous les autres membres. Ainsi au lieu de dire : *Ils croyent qu'Apollon chasse les maladies, Minerve préside aux ouvrages, et Mars est l'arbitre de la guerre*, il faut mettre *que* avant *Minerve* et avant *Mars*.

2° L'adjectif *tout* doit toujours se répéter. C'est une faute de dire : *César tourne toutes ses forces et ses*

pensées contre Ambiorix. Il fallait *toutes ses forces et toutes ses pensées.*

3° La répétition des verbes est quelquefois aussi très-nécessaire comme dans cet exemple : *Si c'est comme Roy, répondit le maistre, vous avez droit de le faire; si comme Musicien, vous faites mal.* Il fallait dire : *Si c'est comme musicien.*

4° Cette phrase : *Il faut attendre tout de Dieu, et rien de soy-mesme*, est défectueuse; il faut répéter *attendre* et dire, en ajoutant la négation : *et ne rien attendre de soy-mesme.*

5° Il est bon quelquefois, en répétant le verbe, d'ajouter *dis-je* lorsque la phrase est de trop longue haleine; mais il faut éviter de se servir trop souvent de ces *dis-je*, comme fait, par exemple, le P. Bouhours, qui en met presque partout.

6° Il faut répéter le pronom *vous* dans cette phrase : *Il est écrit, vous aimerez vostre prochain et haïrez vostre ennemy*, et dire : *et vous haïrez.*

7° La répétition des particules n'est pas moins nécessaire quelquefois que celle des pronoms. Ainsi cette phrase : *Nostre loy ne juge personne sans l'avoir entendu et examiné ses actions*, veut être corrigée ainsi : *et sans avoir examiné ses actions.*

8° Quand les noms sont synonymes, on ne répète point les particules. On dit très-bien : *le fils de Dieu est venu pour racheter les hommes et les delivrer de la servitude;* mais on ferait une faute en disant *et pour les delivrer.*

Cependant cette règle n'est pas sans exceptions; la particule *avec* ne laisse pas de se répéter souvent quoique devant des termes synonymes : *il a agy dans cette affaire avec prudence et avec sagesse.*

Répétitions vicieuses. — L'auteur met au nombre de ces répétitions celle des génitifs comme dans la phrase suivante : *la délicatesse des pensées de l'Auteur du discours que je m'en vais prononcer.*

Voici encore une phrase vicieuse de la même manière : *le discours est imparfait lorsqu'on n'y lit pas tous les traits de la forme des pensées de celuy qui parle.* Ces *de* et ces *des* sont insupportables pour peu qu'on ait de bon goût.

Repit. — Ce mot n'est que du discours familier : *je vous donne repit de six mois pour ce que vous me devez.*

Retranchemens vicieux. — Il faut prendre garde que le désir d'être court ne fasse rien retrancher de nécessaire. Ainsi dans cette phrase : *Nous sçavons que les hommes, avant d'entrer dans cette vie, n'en ont point eu d'autre où ils ayent fait ni bien ni mal*, il y a deux fautes; la première, le retranchement de *que*, car il faut dire *avant que d'entrer* (1689); la seconde, le retranchement de la négation, car il faut dire *où ils n'ayent fait ni bien ni mal.*

Revanche. — Dans certaines provinces, on fait ce nom du masculin; mais c'est une faute.

Rhétorication. — C'est un mot de nouvelle « estampe » dont il est facile d'abuser; il peut déplaire aisément, et il vaut peut-être mieux mettre un autre mot à sa place.

Ridiculiser. — Ménage affecte de se servir de ce mot; cependant Andry doute qu'il soit aussi bon que le pense l'auteur des *Observations.*

Rime. — Elle est vicieuse en prose, comme dans cette phrase, par exemple : *le divertissement de la Comédie est un obstacle à la bonne vie;* il faut changer le mot *vie*, qui rime avec *comédie.*

Risque. — Ce mot est du féminin : *Il a couru de grandes risques.* A la vérité, Ménage le fait du masculin, mais il n'est pas suivi en cela de beaucoup de monde (1689).

Des sages-femmes, Des sage-femmes. — Il faut écrire sans *s* à *sage*, parce que *sage-femme* est considéré ici comme étant un seul mot.

De sang froid, De sens froid. — D'après l'opinion la plus généralement répandue, il faut dire *de sang froid* à l'imitation des Italiens, qui disent *di sangue freddo.* D'autres cependant, Fontenelle, par exemple, disent *de sens froid.*

Santé. — Ménage se trompe quand il dit que ce mot n'a de pluriel que lorsqu'il signifie les santés qu'on boit. On dit fort bien, et en bon français, *toutes les santez ne sont pas si fortes que la vostre.*

Satisfaire à son envie, Satisfaire son envie. — Le verbe *satisfaire* va beaucoup mieux ici avec la préposition *à* que sans elle; cependant, on dit *satisfaire quelqu'un* et non, *à quelqu'un.* Voici la règle : devant le nom d'une personne, pas de préposition; devant le nom d'une des passions de cette personne, la préposition.

Sçavoir, Savoir. — Laquelle des deux orthographes est la meilleure? Le plus grand usage est pour *sçavoir* avec un ç.

Scélérat. — Ne se dit qu'au masculin, *c'est un scélérat;* mais on ne dit pas en parlant d'une femme qui n'a ni pitié ni religion que *c'est une scélérate.*

Se au lieu de *Son.* — Il y a des occasions où le pronom réciproque *se* vaut mieux que *son*, par exemple, dans cette phrase : *il prit son épée et ouvrit son sein soy-mesme*; il faut *et s'ouvrit le sein soy-mesme.*

Jeux séculaires, Jeux séculiers. — On ne dit *jeux séculiers* qu'en parlant des jeux ordinaires qui sont en usage parmi les personnes laïques et qui sont « indignes des ecclesiastiques. » *Les jeux séculaires* ne se dit que des jeux de l'antiquité païenne qui se célébraient de siècle en siècle.

Seriosité. — C'est un mot dont, à la vérité, Balzac se sert souvent; mais Andry ne croit pas qu'il fût bien reçu aujourd'hui (1689).

Soudain. — Ce terme était en usage il y a quelques années et Sarrazin l'emploie en plusieurs endroits. Andry s'étonne qu'on s'en serve encore.

Sous l'esperance, Sur l'esperance. — Avec un article, on met *sur*, mais sans article, on met *sous;* il faut dire *sur l'esperance de*, et *sous esperance de.*

Souvenance. — Ce mot ne peut avoir sa place que dans le style plaisant.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Les Premiers habitants de l'Europe, d'après les auteurs de l'antiquité et les recherches les plus récentes de la linguistique; par H. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Institut. In-8°, x-350 p. Paris, lib. Dumoulin. 7 fr.

Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse; par F. de Salignac de Lamothe-Fénelon. In-12, 380 p. Paris, lib. Bouret.

Un Été dans le Sahara; par Eugène Fromentin. 4e édition. In-18 jésus, XXIII-286 p. Paris, lib. Plon et Cie. 3 fr. 50.

Sully et son temps, d'après les mémoires et documents du XVIe siècle; par Jules Gourdault. 3e édition. Gr. in-8°, 348 p. et 4 gr. Tours. lib. Mame et fils.

Le Mari de Lucile. Le Soulier de Rosine; par Mme Manoël de Grandfort. In-18 jésus, 347 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Les Rois de l'Océan. L'Olonnais; par Gustave Aimard. In-18 jésus, 350 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Aimé de son concierge; par Eugène Chavette. In-18 jésus, 387 p. Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Essais de littérature et de morale; par M. Saint-Marc Girardin, de l'Académie française. Nouvelle édition. 2 vol. in-18 jésus, 864 p. Paris, lib. Charpentier. 7 fr.

Première série de Comédiens et Comédiennes. La Comédie française. Notices bibliographiques; par Francisque Sarcey. Portraits gravés à l'eau-forte par Léon Gaucherel. 10e livraison. Febvre. Paris, lib. des bibliophiles. La livraison, 2 fr. 50 cent.

Cours de philosophie positive; par Auguste Comte. 4e édition, augmentée de la préface d'un disciple et d'une étude sur les progrès du positivisme, par E. Littré, et d'une table alphabéthique des matières. 6 vol. in-8°, CIII-3464 p. Paris, lib. J.-B. Baillière et fils. 48 fr.

Salambô; par Gustave Flaubert. Edition définitive, avec des documents nouveaux. In-18 jésus, 579 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Le Tailleur de pierres de Saint-Point, écrit villageois; par A. de Lamartine. Nouvelle édition, publiée par la Société propriétaire des œuvres de Lamartine. In-18 jésus, 215 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 1 fr. 25.

Les Cinq livres de F. Rabelais; publiés avec des variantes et un glossaire par P. Chéron et ornés de onze eaux-fortes par E. Boilvin. Livre IV. Pantagruel. In-16, 316 p. et 2 gr. Paris, Lib. des bibliophiles. 10 fr.

Œuvres complètes. Le Sortilége, récit du moyen âge; par Henri Conscience. Traduction Coveliers. In-18 jésus, 294 p. Paris, lib. Calmann Lévy; Lib. nouvelle. 1 fr. 25 cent.

Œuvres complètes. La Guerre du Nizam; par J. Méry. Nouvelle édition. In-18 jésus, 367 p. Paris. lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Les Anglais chez eux; suivi de Hogarth et ses amis, *ou* Londres au siècle passé; par Francis Wey. 7e édition. In-18 jésus, 404 p. Paris, lib. Hachette et Cie, 3 fr. 50 cent.

Publications antérieures :

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

RABELAIS, LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME, par EMILE GEBHART, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy. — Ouvrage couronné par l'Académie française. — Un volume in-18, broché. 3 fr. 50 cent. — Paris, librairie *Hachette et Cie*, 79, boulevard Saint-Germain.

BIOGRAPHIE D'ALFRED DE MUSSET. — Par PAUL DE MUSSET. — Un grand volume in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50 cent. — Paris, *G. Charpentier*, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain.

LE CHEMIN DES BOIS. — Poésies couronnées par l'Académie française. — Par ANDRÉ THEURIET. — Deuxième édition. — Paris, *Alphonse Lemerre*, éditeur, 27-31, Passage Choiseul.

A TRAVERS PARIS INCONNU. — Par P.-L. IMBERT. — Paris, *Georges Decaux*, éditeur, 7, rue du Croissant. — 3 fr. 50 cent.

RAYMONDE. — Par ANDRÉ THEURIET. — Paris, *G. Charpentier*, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

CENT DICTÉES GRADUÉES sur les premières règles de la Grammaire. — Par Mlle TRÉCOURT. — Paris, librairie *Truchy*, 26, boulevard des Italiens. — Prix : 1 franc.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

Par Désiré NISARD, membre de l'Académie française.

Cette nouvelle édition, complétement revue par l'auteur, forme une véritable bibliothèque historique et littéraire, où sont conservés les plus précieux trésors de notre langue.

Le tome Ier est une introduction à l'histoire de la littérature française; — le tome II contient l'histoire de cette littérature depuis l'époque de la Renaissance jusqu'aux premières années du seizième siècle; — le tome III traite des premiers modèles de l'art d'écrire en prose et en vers et de l'influence, soit de certaines institutions, soit du gouvernement et de la royauté sur la littérature du dix-septième siècle; — le tome IV embrasse le dix-huitième tout entier, et se termine par une appréciation générale des principales richesses littéraires de notre époque.

SIXIÈME ÉDITION, QUI VIENT DE PARAITRE.

Quatre volumes : format in-18 jésus, 16 fr.; — format in-8°, 30 fr.

A Paris, librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

Société florimontane d'Annecy. — *Concours de Poésie.* — Le prix de 600 fr. fondé par le docteur Andrevetan sera décerné en 1877. — Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. Le nombre minimum des vers présentés par le même auteur est fixé à cent. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société; les auteurs pourront en prendre copie. — Les Français et les Etrangers membres de la Société Florimontane sont seuls admis à concourir. — Les travaux devront parvenir *franco* à M. Louis Revon, secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877.

Le dix-huitième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1877. — Dix-sept médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

La société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1877, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Jusqu'à quel point l'étude des théories et des définitions grammaticales est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre la langue et l'orthographe?* Le prix sera décerné dans la séance publique de 1878 sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse. — Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J.-B. Mathey, secrétaire général de la Société.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. — Concours pour l'année 1877. — Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le Jeudi de l'Ascension, 10 mai 1877, cette Société décernera un rameau de chêne en argent à la meilleure pièce de vers français. — Les sujets politiques sont exclus du Concours. — Les pièces destinées au Concours ne seront pas signées. Elles devront être lisiblement écrites, et adressées en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société. Chacune portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant, avec le nom, la profession et le domicile de l'auteur, la déclaration qu'elle est inédite et qu'elle n'a pas été présentée à d'autres Sociétés. — Les pièces envoyées au Concours ne seront pas rendues.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter : — 1° des professeurs de français; — 2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 21. 1er Avril 1877.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS

Les abonnés du *Courrier de Vaugelas* excuseront l'envoi tardif de ce numéro quand ils sauront que la fermeture annuelle de la Bibliothèque nationale pendant la quinzaine qui précède la fête de Pâques n'a pas permis au Rédacteur de vérifier ses citations avant le mardi 3 avril.

SOMMAIRE.

Origine de *Coiffer sainte Catherine*; — Sens réel de l'expression *Bas percé;* — Pourquoi *Ours* désigne une pièce qui n'a pas été représentée; — Si après *C'est* suivi d'un infinitif il faut *De* ou *Que de;* — Origine de *Être en nage* || Ce qu'on entend par *Le volcan de M. Salvandy;* — Etymologie du mot *Assiette*, plat; — Si l'on peut dire *Avoir des émotions sur la planche;* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des Français.

FRANCE

Première Question.

*Quel âge doit avoir une demoiselle pour qu'on puisse dire d'elle qu'*ELLE COIFFE SAINTE CATHERINE, *et quelle est l'origine de cette expression?*

—

M. Littré dit que c'est de 25 à 35 ans qu'une fille peut coiffer sainte Catherine; mais, à en croire les dames que j'ai consultées, ce ne serait que de 25 à 30 : on met la première épingle à 26 ans, la seconde à 27, la troisième à 28, la quatrième à 29, la cinquième à 30; puis, la coiffure étant complète, on passe au rang de vieille fille, c'est-à-dire que l'on cesse, en quelque sorte, de compter sur la place.

Voyons pour l'origine de l'expression.

D'après la *Vie des Saints* du P. Giry, sainte Catherine, qui naquit à Alexandrie (Egypte), d'une famille noble et éclatante, que Siméon Métaphraste appelle royale, fut décapitée dans cette même ville le 25 novembre 307, par ordre de l'empereur Maximin II, qui, charmé de sa beauté et de sa science, l'avait longtemps mais inutilement sollicitée de consentir à l'épouser.

Sa mémoire a toujours été fort célèbre parmi les Grecs (qui l'appelaient Æchaterine), et elle l'est devenue en Orient par les secours miraculeux que les princes et seigneurs de l'Europe, passés en Asie pour délivrer la Terre-Sainte, ont reçus de sa puissante protection. C'est en reconnaissance de ses bienfaits que saint Louis, revenu d'outre-mer, fit construire à Paris la célèbre église de Sainte-Catherine-du-Val.

Tous les martyrologes parlent honorablement de sainte Catherine, cette illustre vierge dont Eusèbe de Césarée loue si hautement la constance et la chasteté, et pour laquelle Jeanne d'Arc avait une dévotion toute particulière; aussi sainte Catherine a-t-elle été et est-elle encore la patronne des demoiselles.

Dans beaucoup d'églises, ai-je entendu dire, on coiffait autrefois la mère du Sauveur, le jour de sa fête. Il en fut probablement de même pour sainte Catherine; et comme on n'aura choisi que des vierges pour lui attacher sa coiffure, à la question : Pourquoi telle demoiselle ne se marie-t-elle pas? il était naturellement répondu par ces mots : *elle reste pour coiffer sainte Catherine*, lesquels, quand l'usage se perdit de mettre une coiffure à la sainte, signifièrent le plus souvent, c'est parce qu'elle ne trouve pas, et quelquefois, c'est parce qu'elle ne veut pas.

Mais, attendu qu'à raison de l'âge où sainte Catherine subit le martyre, on feint que les vierges ne sont admises qu'à 25 ans à l'honneur de la coiffer, et que, grâce à une autre fiction, ce privilége cesse à 30, on dit familièrement, en parlant d'une personne du sexe qui se trouve entre ces deux limites d'âge, sans avoir été mariée, qu'*elle coiffe sainte Catherine*.

—

Je crois que cette phrase proverbiale ne remonte pas au-delà de la seconde moitié du XVIIe siècle, parce qu'elle ne se trouve pas dans les *Curiositez françoises* d'Antoine Oudin (1656), ouvrage renfermant entre

autres locutions vulgaires celle de *coiffer Robine*, (s'enivrer), qui aurait dû, il me semble, rappeler *coiffer sainte Catherine* à l'auteur si cette expression eût existé quand il a composé son livre.

×

Seconde Question.

Je lirais avec plaisir dans un de vos prochains numéros l'explication de l'expression BAS PERCÉ *dont on qualifie quelquefois une personne qui se trouve à peu près ruinée, soit par suite d'inconduite, soit par des spéculations malheureuses.*

—

Après en avoir cité ces deux exemples :

D'ung homme mince et *bas percé*.

(Guill. Coquillart, éd. Tarbé, t. I, p. 98.)

Je n'avays rien qui ne fust mier,
Excepté sans plus la cornette
De velours, non pas trop honneste,
Car elle sentoit son *bas percé*.

(Idem, p. 196.)

M. Francisque Mége, dans ses *Souvenirs de la langue d'Auvergne*, donne de *bas percé* l'explication suivante :

Cette expression fait probablement allusion à une habitude autrefois assez générale. Dans chaque ménage, on mettait les economies dans un pied de bas : un *bas percé* désignait donc celui qui ne faisait pas d'économies ou qui les mettait dans un bas sans fond qui ne pouvait les retenir.

Mais, à mon avis, cette explication n'est pas la bonne; car elle implique pour *bas* la qualité de substantif, et cette qualité ne peut réellement lui être attribuée, ainsi que je vais en donner une double preuve :

1° Il est évident que si, dans *bas percé*, le mot *bas* est un substantif, l'expression qu'il sert à former est identique à celle de *panier percé*, et doit se construire absolument de la même façon que cette dernière. Or, en parlant d'un dissipateur, on dit bien que c'est *un* panier percé, mais on ne dit pas d'un homme presque ruiné que c'est *un* bas percé. D'où je conclus qu'il ne faut point voir ici un substantif dans le mot *bas*.

2° Une paysanne de la Beauce qui menace son enfant d'une correction lui dit quelquefois qu'*il sent son vieux battu*, c'est-à-dire qu'il agit comme s'il était fâché de n'avoir point été battu depuis quelque temps ; c'est une expression tout-à-fait analogue à *elle sentoit son bas percé*, qui se trouve dans la seconde citation de M. Francisque Mége. Or, comme dans *vieux battu*, le mot *vieux* est un adjectif pris adverbialement (au sens de *il y a longtemps*), il faut que, dans *bas percé*, le terme *bas* soit un mot de même espèce.

Si je ne me trompe, voici la véritable explication de la locution que vous m'avez proposée :

C'est tout simplement une allusion à un tonneau où il ne reste plus que très-peu de liquide. En effet, la situation d'un homme qui a perdu à peu près toute sa fortune présente une certaine ressemblance avec celle d'un tonneau presque vide : bientôt ses créanciers n'en pourront plus rien tirer. Or, comme le tonneau, dans cet état, est dit *bas percé* parce qu'on a dû y pratiquer pour la cannelle un trou placé à quelque distance au-dessous de l'ancien, la même expression s'est naturellement dite aussi d'un homme qui n'avait presque plus rien de ce qu'il avait possédé autrefois.

×

Troisième Question.

Je voudrais bien savoir pour quelle raison on appelle OURS, *en terme de théâtre, une pièce qui n'a pas été représentée. Le Dictionnaire de Littré donne bien cette acception, mais il ne l'explique pas.*

—

Dans mes recherches, j'ai trouvé deux explications du mot *ours* désignant une pièce de théâtre qui reste dans les cartons du directeur faute d'avoir pu être jouée; l'une d'Alfred Delvau, l'autre de Joachim Duflot.

L'auteur du *Dictionnaire de la langue verte* le fait venir d'une comparaison. Comme autrefois, dit-il, aux cirques de Rome, on ne faisait combattre les ours que lorsqu'il n'y avait plus ni lions, ni tigres, ni éléphants, on appelle *ours* un drame, un vaudeville ou une comédie qui, grâce à l'absence d'intérêt, de style, d'esprit et d'imagination, est restée comme dernière ressource à un directeur.

L'auteur des *Coulisses des théâtres de Paris* le tire, lui, du mot *ours* qui se trouve dans l'expression *Prenez mon ours*, dont j'ai donné précédemment l'origine, et il s'exprime ainsi à ce sujet :

Ces trois mots obtinrent une telle vogue au théâtre, que les directeurs, à l'aspect d'un auteur qui tenait un manuscrit, lui disaient de loin :

— Vous voulez m'amuser; vous m'apportez votre *ours*.

— C'est une pièce, charmante, faite pour votre théâtre, répondait l'auteur.

— C'est bien ce que je pensais, *prenez mon ours!*

Depuis ce temps, l'*ours* est un vaudeville ou un mélodrame qui a vieilli dans les cartons d'un auteur, et qu'on cherche à caser quelque part.

Maintenant, laquelle de ces explications, toutes deux vraisemblables, est la bonne?

Il est certain que, depuis l'apparition de l'*Ours et le Pacha*, on a employé le mot *ours* au sens de pièce dramatique qui n'a pu être jouée ; car en voici un exemple de Th. Gauthier, emprunté au *Prologue d'ouverture du théâtre de l'Odéon*, récité le 15 novembre 1845 :

Les ours du pôle arctique et les *ours des cartons*
Dans cet autre Spitzberg avaient pris leurs cantons.

Or, comme je n'ai point trouvé *ours*, avec son nouveau sens, dans les dictionnaires parus avant la représentation de la folie-vaudeville de Scribe et Xavier (10 février 1820), et cela, quoiqu'à l'époque de leur publication on sût aussi bien qu'aujourd'hui quand les Romains faisaient combattre les ours, j'incline très-fortement à voir dans l'explication de Joachim Duflot celle qui doit être préférée.

×

Quatrième Question.

Certains auteurs, devant un infinitif précédé de C'EST, *mettent simplement* DE (C'EST *mal* DE *parler ainsi*); *d'autres mettent* QUE DE (C'EST *mal* QUE DE *parler ainsi*). *Ces deux constructions sont-elles également françaises?*

Je lirais avec bien du plaisir votre avis à ce sujet dans un des prochains numéros de votre intéressant journal.

—

La phrase que vous me proposez renferme une inversion : le verbe (*être*) se trouve au commencement, et son sujet (*parler*) est placé après lui.

Or, dans toutes les phrases analogues, on met, comme le montrent d'ailleurs les exemples suivants, le pronom *ce* devant *être*, et *de*, *que* ou *que de* devant le sujet ainsi transposé :

(L'infinitif accompagné de la préposition *de*)

C'est un avis général, et qui est d'une grande importance pour les maîtres, *d'*avoir présent tout ce qu'ils doivent montrer aux enfants.

(Nicole, *Pensées*, p. 107.)

C'est m'honorer beaucoup *de* vouloir que je sois témoin d'une entrevue si agréable.

(Molière, *Mal. imag.* II, 5.)

Ce serait bien mal connaître le cœur humain *de* soupçonner qu'il soit possible...

(Voltaire, *Mœurs, Introd.*)

C'est tantôt le tour de l'imagination, tantôt celui de la sensibilité, *de* faire prédominer l'individu sur l'homme.

(D. Nisard, *Hist. de la litter. franç.* I, p. 17.)

C'est le privilége et le danger des études sémitiques *de* toucher aux problèmes les plus importants de l'histoire et de l'humanité.

(E. Renan, *Ouv. d'un Cours.*)

(L'infinitif accompagné de la conjonction *que*)

C'est se taxer hautement d'un défaut, *que* se scandaliser qu'on le reprenne.

(Molière, *Critique*, 7.)

C'est l'acheter trop cher, *que* l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

(La Fontaine, *Fab.* IV, 13.)

C'est mériter la mort *que* l'attendre d'autrui.

(Decaux, cité par *Girault-Duvivier.*)

Le mérite a toujours droit de charmer nos yeux,
Et *c'est* presque en avoir *que* savoir le connaître.

(Lanoue, cité par le même.)

(L'infinitif accompagné de *que de*)

Figurez-vous quelle joie ce peut être *que de* relever la fortune d'une personne que l'on aime.

(Molière, *Avare*, I, 2.)

C'eût été une chose fâcheuse pour moi *que d'*exposer cette enfant.

(Sévigné, 105.)

Ce n'est point un forfait ; *c'est* imiter les dieux
Que de remplir son cœur du soin des malheureux.

(Crebillon, *Atrée et Thyeste*, IV, sc. 1.)

C'est un assez grand mal *que de* connaître les défauts de son esprit, de les sentir, et de ne pouvoir les corriger.

(Nicole, *Pensées*, p. 62.)

Hélas! monsieur, *c'est* un triste don *que de* changer en or tout ce que l'on touche!

(L. Reybaud, *J. c. Paur.*)

Par conséquent, non-seulement les constructions au sujet desquelles vous me consultez, *c'est mal de parler ainsi* et *c'est mal que de parler ainsi*, sont également françaises, mais encore il en existe une troisième, *c'est mal que parler ainsi*, qui ne l'est pas moins que chacune d'elles.

—

D'après la *Grammaire des grammaires* (page 382), la conjonction *que* ne peut, dans le cas actuel, être mise sans *de* devant l'infinitif. Les exemples cités plus haut prouvent manifestement que cette assertion est fausse : la seule chose vraie qui puisse être dite contre cet emploi, c'est qu'il se rencontre plus rarement que celui de la préposition *de* et celui de la locution *que de*.

×

Cinquième Question.

Quand je considère que ÊTRE EN PROMENADE, ÊTRE EN CHASSE, *etc.*, *signifient être en train de se promener, de chasser, etc.*, *je ne puis comprendre que* ÊTRE EN NAGE *ne signifie pas être en train de nager. Voudriez-vous bien m'expliquer cette difficulté, pour moi insurmontable jusqu'ici.*

—

Dans la langue actuelle, *être en nage* a un synonyme, *être en eau*, dont voici des exemples :

Je *suis en eau*, prenons un peu d'haleine.

(Molière, *Fem. sav.*, II, 2.)

Le dos chargé de bois et le corps *tout en eau*.

(Boileau, *Pièces divers.*, 28.)

Sous ce tombeau gît un pauvre écuyer
Qui *tout en eau* sortit du jeu de paume.

(J.-B. Rousseau, III, 22.)

Or, autrefois, *eau* s'est dit *age* (qui s'écrivait aussi *aige*) comme le montrent ces autres exemples :

Atant s'en part sans delaier,
L'*age* passe sans atargier.
A l'*age* vient et au passage
Cil qui le cuer n'avoit pas sage.

(*Gautier de Coinci*, dans Roquef., art. *Eau.*)

En cel vasciel, l'arcideclin
Fist Dieux servir, d'*aige* fait vin.

(Ph. Mouskes, *ms.* p. 283, dans Lacurne.)

Par conséquent, on est fondé à croire que, dans l'expression dont il s'agit, *nage* n'est autre chose que *age*, forme ancienne de *eau*, que l'on a fait précéder par erreur d'une *n*, son de la liaison entre *en* et *age*, lorsque ce dernier mot cessa d'être compris.

Du reste, cette solution s'accorde très-bien avec la manière dont les langues parlées autour de nous expriment *être en nage ;* car dans toutes, *nage* est traduit par le terme qui signifie *sueur* en français : *sweet* en anglais, *sudor* en espagnol, *Schweiss* en allemand, *sudore* en italien, *c'houéz* en breton, etc.

Cependant M. Littré ne partage pas cet avis. Ayant remarqué que *être en nage* se dit *être en nange*, en wallon, où *nanger* signifie *nager*, notre célèbre lexicographe en conclut que, dans l'expression à expliquer, *nage* est le seul terme qui convienne.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps ; et parce qu'un patois du nord a mis *nange* (nage) dans une expression qu'il a pu imiter du français, il me semble, en présence de la manière dont se traduit cette expression, et dans notre propre langue et dans celles de nos voisins, que ce n'est pas une raison qui permette d'en inférer que le mot *nage*, dans *être en nage*, vient réellement du verbe *nager*.

—

Quelques-uns voudraient que l'Académie écrivît *être en age* au lieu de *être en nage*. Mais après avoir considéré :

1° Que cette seconde forme de l'expression était adoptée par les bons auteurs avant que l'Académie publiât la première édition de son Dictionnaire (1694), comme le prouve cet exemple du *Florentin* de La Fontaine, pièce qui date de 1683 :

Arpagène revint essouflé, *tout en nage*;

2° Qu'au XVIIIe siècle, on ne connaissait probablement pas l'origine de *être en nage*, et que, maintenant qu'on la connaît, tout le monde n'en écrit pas moins *nage*, comme le substantif du verbe *nager;*

Je suis persuadé que, quelque gré qu'elle en pût avoir, il ne serait guère possible à l'Académie, « greffière de l'usage », de donner aujourd'hui satisfaction au désir exprimé.

ÉTRANGER

Première Question.

J'ai trouvé ceci dans une gazette imprimée en français : « NOUS AVONS *pendant deux mois* DANSÉ SUR LE VOLCAN DE M. SALVANDY ». *Quel est le sens de cette phrase, je vous prie, car dans la géographie il n'y a point de volcan qui porte ce nom?*

—

Dans le 1er volume de *Paris, ou le Livre des cent et un*, M. de Salvandy a fait un récit de la fête du Palais Royal donnée par le duc d'Orléans, en juin 1830, au roi et à la reine de Naples, récit où le futur ministre de Louis-Philippe parle en ces termes (p. 398) :

Je venais de m'entretenir avec un des membres du cabinet des dangers de la lutte engagée par l'autorité royale. « Nous ne reculerons pas d'une semelle, » m'avait-il dit; grave parole que peu après j'ai entendu prononcer plus haut. « Eh bien! lui répondis-je, le roi et vous reculerez d'une frontière ». Ce ministre qui, du reste, ne voyait pas la situation des affaires sans alarmes, est aujourd'hui en Angleterre, condamné à la mort civile, et retiré près de son roi proscrit.

Ce fût peu après que, passant près de M. le duc d'Orléans, qui recevait de nombreux compliments sur la magnificence de cette fête, je lui adressai ce mot que les feuilles répétèrent le lendemain : « C'est une fête toute napolitaine, Monseigneur; nous dansons sur un volcan ».

Or, ces paroles n'étant pas oubliées parmi nos journalistes, l'un d'eux a parfaitement pu dire, à mon avis, *danser sur le volcan de M. Salvandy* pour signifier être dans une situation politique faisant courir les plus grands dangers au gouvernement de la France.

×

Seconde Question.

D'où vient le nom ASSIETTE *pour désigner les plats peu profonds dans lesquels on mange? Je vous remercie d'avance de la solution que vous voudrez bien, je n'en doute pas, me donner de cette question.*

—

Autrefois, je veux dire au moyen âge, on se servait très-fréquemment du verbe *asseoir* en parlant d'un objet que l'on plaçait quelque part, ce que montrent ces exemples :

Ses blans dois lons et traitis,
Son gent cors et son clair vis,
Et sa bouche bien *assise*.

(*Chans. du chât. de Couci*, p. 120.)

Prist la curune del chef le rei... si l'*asist* sur son chef.

(*Liv. des Rois*, p. 162.)

Et vinrent l'un contre l'autre *asseoir* leurs glaives.

(Froissart, II, II, 81.)

Les aultres remparoyent murailles, *asseoyent* sentinelles.

(Rabelais, *Pant.*, III, *Prol.*)

Nous *asserrons* nostre logis des champs en lieu sain.

(Oliv. de Serres, 17.)

Naturellement, le même verbe s'employa en parlant des objets divers qu'on plaçait sur une table à manger :

Quand le premier mets fut *assis*, l'hôte, qui avoit secrètement fait faire une robe, pour sa femme, de gros bureau de gris, etc.

(Louis XI, *Nouv.*, XLIX.)

Etant à table, un maistre d'hôtel, en *asseyant* les plats, lui repandit un potage sus un saye de velours qu'il portoit.

(Des Periers, *Contes*, XLIX.)

1460. Vint Lizane sa damoiselle, qui apportoit l'escuelle du premier metz, et Lyriope en prit en la main la damoyselle et l'*assist* par devant le roi Alexandre.

(*Perceforest*, dans Delaborde, *Gloss. Metz.*)

De ce verbe, on fit le substantif *assiette*, qui s'employa dans le sens de service, ce qu'on met tout ensemble sur la table, dans un repas :

Première *assiette*. Garnache et tostées... Seconde *assiette*. Civé de lievre... Tierce *assiette*. Rost, connins.

(*Ménagier de Paris*, II, p. 91.)

Le même substantif s'employa aussi pour signifier place d'une personne à table, comme le montre cet autre exemple :

Deux maistres d'ostel pour faire lever [laver] et ordener l'*assiette* des personnes.

(*Ménagier de Paris*, II, p. 117.)

Enfin, quand le pain tranchoir, dont on se servit au moins jusqu'à la moitié du XVe siècle pour « asseoir » les viandes devant chaque convive, fut remplacé par un petit plat, le mot *assiette* s'appliqua au nouvel ustensile, qu'il n'a pas cessé de désigner depuis lors, tandis que ses autres acceptions relatives à la table sont complètement tombées en désuétude.

×

Troisième Question.

Je vous serais bien obligé de me faire savoir par la voie de votre COURRIER *si vous pensez qu'on puisse dire en français* AVOIR DES ÉMOTIONS SUR LA PLANCHE, *phrase que j'ai trouvée dans un journal publié à Paris?*

—

Il me semble que, toute familière qu'elle est, cette phrase peut parfaitement s'employer.

En effet, les paysans qui demeurent loin des villes ont l'habitude de faire cuire d'avance une assez grande quantité de pain, et de le placer sur une planche, fixée aux solives du plafond au moyen de montants en bois. Tant qu'ils ont ainsi du pain de cuit, ils disent qu'*ils ont du pain sur la planche*, expression qui a été prise

au figuré, et s'est appliqué à toute personne ayant de quoi vivre, du bien tout acquis, sans qu'elle ait besoin de travailler pour en acquérir.

Or, attendu que dans cette locution proverbiale, les mots *sur la planche* signifient *en réserve*, on a pu non-seulement les appliquer à d'autres choses matérielles, comme dans la phrase suivante :

On estime qu'il peut y avoir, de ce chef, de 40 à 50 millions de travaux *sur la planche*.

(*Petit Journal* du 5 décembre 1871.)

mais encore les dire des choses morales, comme dans celle que vous soumettez à mon appréciation.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

1°... l'affirment *à l'envi*; — 2°... un bandeau *en écharpe* sur l'œil droit (*en sautoir* se dit de deux choses croisées); — 3°... jusqu'à ce que mort s'en soit *suivie* (pas *ensuivie*, parce que le *en* se trouve après *se*); — 4°... *voire* de la Restauration (pas de *même*; voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 185); — 5°... *quelques-uns* pensent (voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 50); — 6°... les œuvres nouvelles *à fur et mesure* (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 155); — 7°... en soient plus mal administrées (pas de *pour cela*, qui est incompatible avec *en*; voir *Courrier de Vaugelas*, présente année, p. 132); — 8°... Il *se* pourrait que quelque intrigue antirusse *vînt* à la détruire; — 9°... ce serait fait de toutes nos espérances (*en* est inutile, puisque le régime dont il tient la place est dans la phrase).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

1° On a vendu les tableaux inachevés et les études de Troyon, provenant de la collection conservée par feue Mme Troyon.

2° Aux obsèques d'un franc-maçon, qui ont eu lieu hier soir, M. de Cadilhan, maire réactionnaire, assisté de ses agents et de la force publique, a empêché que les emblèmes maçonniques soient placés sur le cercueil.

3° Depuis une demi-heure, je n'avais pas ouvert la bouche pour autre chose que pour manger.

4° Ce prêtre en rupture de robe ne nous paraît pas plus intéressant que ces propriétaires de journaux républicains condamnés à d'innombrables amendes.

5° Les journaux de Paris qui nous arrivent nous montrent que la presse française s'est laissée tromper, comme il est arrivé tant de fois déjà, par les agences télégraphiques.

6° Je ne puis que constater la fixité de la mode des robes tant de ville que de soirée, c'est-à-dire les longues tailles obtenues au moyen de corsets-cuirasse, et les jupes à traîne de plus en plus exagérées comme longueur.

7° Pendant qu'elle mettait sa mantille et son chapeau, Angélique s'excusa de sa résistance, la motivant sur les précautions qu'une mère, dans sa situation, devait prendre, de peur qu'un trop grand désir de dissipation ne se développe dans une jeune tête.

8° Que deviendraient les *Plaideurs* et le *Bourgeois Gentilhomme* si tous les Petit-Jean et si tous les Jourdain qui figurent sur le Bottin se pourvoyaient devant les tribunaux, à seule fin d'interdire au Théâtre-Français de traîner leurs noms sur les planches.

9° Nous avons aussi remarqué que les dames et les ouvrières, toutes chaussées d'élégantes bottines et de bas bien étirés et bien blancs, avaient ces derniers jarretés au-dessus du genou.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

Sphinx. — Dans sa défense de la langue française, Charpentier fait ce nom du féminin; mais il est plus conforme à l'usage présent de le faire du masculin.

Tendresse, *Tendreur*, *Tendreté.* — En parlant d'une viande qui est tendre, on ne sait le plus souvent lequel des trois on doit choisir; mais, autant qu'il a pu s'en instruire par les personnes qu'il a consultées, Andry croit qu'il vaut mieux dire : *voilà une viande qui est d'une grande tendreur*, ou bien, *qui est d'un grand tendre;* car pour *tendreté*, c'est un mot hors du bel usage. *Tendresse* ne se dit guère que d'une affection tendre.

Termes favoris. — C'est quelque chose de bien désagréable que ces termes mignons et favoris auxquels on donne toujours la préférence. Il y a des gens qui vont en cela jusqu'au ridicule; on en voit, par exemple, qui placent partout le mot *consommé.* Ces sortes d'affectations ne sont dignes que d'un petit esprit, et ne peuvent que déplaire.

Termes généraux. — Nicolas Andry appelle ainsi certaines expressions qui conviennent presque à toutes choses, et qui s'appliquent à tout ce qu'on veut. Il faut en user le moins possible, parce qu'elles rendent le discours désagréable.

Tondaille. — Ce mot est en usage dans le style familier en parlant des moutons.

Tout estonnez, *Tous estonnez.* — *Tout* se prend là non comme adjectif, mais comme adverbe; c'est la même chose que *tout-à-fait*, *entièrement.* Il en est de même devant un nom féminin commençant par une voyelle : *ces étoffes sont devenues tout autres.* Quand l'adjectif est féminin, et commence par une consonne, on met *tout* au féminin, comme dans *elles estoient toutes surprises* (1689).

Perdre la tramontane. — Cette expression n'est que du style familier. C'est une manière de parler figurée. Proprement, c'est le vent de bise. Ainsi quand on dit *perdre la tramontane*, c'est comme « qui diroit » perdre le vent qui doit guider le vaisseau; et comme ceux qui perdent le vent s'égarent, de là est venue cette locution pour marquer quelque égarement d'esprit et de raison.

Trancher du grand. — Cette façon de parler est dans la bouche de tout le monde, et nos meilleurs écrivains s'en servent.

Tranquilliser. — Ce terme est aujourd'hui en usage,

mais ce n'est pas sans peine qu'il a été reçu ; il parut ridicule dès sa naissance, et la Cour en fit mille railleries : à force de le dire pour rire, on a commencé par le dire sérieusement ; les personnes les plus graves s'en sont servies, les prédicateurs l'ont employé, et il a pris enfin place parmi les mots de la langue.

Triomphateur. — Bien des gens font difficulté d'employer ce mot ; il se peut dire néanmoins en plusieurs occasions.

Avoir l'ennemi à ses trousses. — Il y a des personnes qui n'approuvent pas cette manière de parler la considérant comme peu noble ; mais c'est sans fondement.

Trouver à dire, Trouver à redire. — Ces deux expressions ont des sens fort différents ; *trouver à redire* signifie reprendre, reprocher, désapprouver, tandis que *trouver à dire* signifie désirer avec empressement, souhaiter, s'apercevoir de quelque perte.

Tumultuaire, Tumultueux. — Le premier est plus usité au pluriel qu'au singulier ; *tumultueux* se dit à l'un et à l'autre nombre.

Vaincre. — Ce verbe n'est pas d'usage au singulier du présent de l'indicatif; on ne dit pas, par exemple, l'*accoûtumance au bien se vainct par l'accoûtumance au mal* (1689).

Je vais, Je vas — On dit l'un ou l'autre, selon sa fantaisie. Le P. Bouhours écrit toujours *je vas.*

Vers le soir, Sur le soir. — On dit assez indifférem. ment l'un et l'autre. Cependant Nicolas Andry trouve *vers le soir* plus usité dans tous les auteurs.

Vesquit, Vescut. — Tous deux sont bons, mais *vesquit* paraît plus du beau style.

Un chacun, Chacun. — On doit dire *chacun* tout simplement, quoique l'abbé de la Chambre et quelques autres disent *un chacun.*

Voir au lieu d'*Entendre.* — *Voir* se dit quelquefois au lieu du verbe *entendre,* comme dans *je l'ay vû chanter, je l'ay vû haranguer.* L'usage a autorisé ces façons de parler qui ne choquent point la grammaire, car *voir* se rapporte à la personne que l'on regarde et non à la voix que l'on entend.

Il y a pour *Il est.* — C'est une sotte affectation de vouloir toujours mettre *il est* pour *il y a.* Plusieurs auteurs se rendent ridicules en écrivant *il est des hommes qui* pour *il y a des hommes* (1689).

Zélateur. — Ce mot se dit quelquefois avec grâce, et d'excellents écrivains s'en servent.

SUITE DES RÉFLEXIONS CRITIQUES.

Voici ce que j'ai trouvé de curieux ou de remarquable dans ce second volume de Nicolas Andry :

Tomber à terre, Tomber par terre. — Ces deux expressions présentent une différence : *tomber par terre* se dit de ce qui étant déjà à terre tombe de sa hauteur, et *tomber à terre,* de ce qui étant élevé au-dessus de terre tombe de haut.

A quoy, Auxquels. — On emploie fort bien *à quoy* pour *auxquels,* aussi on dit : *ce sont des choses à quoy il faut songer.*

Avec ce que pour *Outre que.* — Cette expression est à la fois élégante et très-énergique ; on dit très-bien : *de sorte que le vaisseau, avec ce qu'il était déjà vieux, ne put résister longtemps.*

Avoir la crainte de Dieu devant les yeux. — Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de cette expression, c'est qu'elle est de l'Ecriture.

Autrement pour *Beaucoup, Extraordinairement.* — Andry remarque que *autrement* se dit souvent pour *beaucoup, fort, extraordinairement,* comme dans ces phrases habituelles : *il ne fait pas autrement froid aujourd'huy ; quand il me dit cela, je n'y fais pas autrement de réflexion* (1693).

Avoir faute, Avoir besoin. — Grande différence entre ces deux expressions. *Avoir besoin* ne signifie pas toujours manquer, mais il fait entendre que la chose est absolument nécessaire ou utile ; tandis que *avoir faute* signifie toujours manquer, et emporte l'idée de privation.

Ce vint, Quand ce vint. — C'est une manière de parler fort ordinaire dans le discours familier : *quand ce vint au fait et au prendre, quand ce vint à compter,* etc. Cette expression n'est que du style médiocre.

Composition. — On dira bien là *composition* d'une eau, d'un remède, d'un parfum, etc. ; mais on ne peut dire de même la *composition* d'un savant homme, d'un grand homme, quoiqu'on dise ce qui *compose* un savant homme, un grand homme.

Concept. — Une personne qui se pique d'habileté ne peut ignorer que ce mot est un terme particulier aux philosophes, et fort en usage parmi eux.

Dans la confiance de la victoire. — Le P. Bouhours trouve vicieuse cette phrase employée souvent par Vaugelas. Nicolas Andry s'étonne à son tour que le P. Bouhours ait critiqué cette phrase, dans laquelle il n'y a rien à reprendre.

Conspirer une chose, Conspirer à une chose. — On emploie cette dernière phrase en parlant de choses où la volonté n'a point de part : *tout conspire à son bonheur ;* la première se dit quand il y a de la volonté et du dessein : *ils se liguèrent ensemble pour conspirer la mort de l'usurpateur.*

Couvrir de gloire. — On dit couvrir de confusion, couvrir de honte; mais pour *couvrir de gloire,* c'est une phrase barbare, quoi qu'en aient dit quelques auteurs.

La dame du logis. — Cela ne se doit point dire d'une dame de qualité ; on trouve, à la vérité, l'expression dans un auteur nouveau, mais cet auteur n'est pas à imiter en cela.

Je me suis donné une telle chose. — Cette manière de parler, pour signifier *je me suis acheté une telle chose,* est fort à la mode aujourd'huy (1693) ; mais il faut remarquer qu'elle s'emploie plutôt au sujet du superflu que du nécessaire.

Il s'en est fui, Il s'est enfui. — A proprement parler, *il s'en est fui* marque une fuite de précaution, et *il s'est enfui* marque une fuite qui suppose qu'on est poursuivi.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE RÉDACTEUR-GÉRANT : EMAN MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

Principes d'éducation positive; par le docteur Eug. Bourdet. Nouvelle édition, entièrement refondue, avec préface du professeur Ch. Robin. In-18 jésus, XXXVI-277 p. Paris, lib. Germer Baillière et Cie. 3 fr. 50 cent.

La France biographique illustrée. Marins; par Edouard Gœpp et Henri de Mannoury d'Ectot. T. I. In-8°, 360 p. Paris, lib. Furne. Jouvet et Cie.

Biographie d'Alfred de Musset, sa vie et ses œuvres; par Paul de Musset. In-18 jésus, 376 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

Vie et voyages de Christophe Colomb, d'après des documents authentiques tirés d'Espagne et d'Italie; par Roselly de Lorgues. Illustrations de M. Rouargue. In-8°. III-492 p. Paris, lib. Laplace, Sanchez et Cie.

Les Ancêtres de la Commune. L'Attentat Fieschi; par Maxime Ducamp. In-18 jésus, 312 p. Paris, lib. Charpentier. 3 fr. 50.

La Chanson du Chevalier au cygne et de Godefroy de Bouillon; publiée par G. Hippeau. 2e partie : Godefroy de Bouillon. In-8°, VIII-289 p. Paris, lib. Aubry. 8 fr.

Les Neiges d'antan, légendes et chroniques; par Mme Julie O. Lavergne. In-12, IX-401 p. Paris, librairie Palmé. 2 fr.

Œuvres complètes. V. Romans et poésies diverses; par F.-A. de Châteaubriant. In-8°, 670 p. Paris, lib. Furne, Jouvet et Cie.

Les Moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard; par le comte de Montalembert, l'un des quarante de l'Académie française. T. 6 et 7. In-8°, 1366 p. Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Jarousseau, le pasteur du désert; par Eugène Pelletan. In-18 jésus, XII-268 p. Paris, lib. Germer Baillière et Cie. 3 fr. 50.

L'Eau qui court; par Gustave Aimard. In-18 jésus, 444 p. Paris, lib. Amyot. 3 fr. 50.

Autour du monde. Inde, Chine, Japon, Californie, Amérique du Sud; par A. D. Carlisle. Ouvrage traduit et extrait de l'anglais, par Gabriel Marcel, de la Bibliothèque nationale. In-18 jésus, 420 p. et une carte. Paris, lib. Decaux. 3 fr.

L'Esprit d'Alphonse Karr. Pensées extraites de ses œuvres complètes. In-18 jésus, IV-356 p. Paris. lib. Calmann-Lévy. 3 fr. 50.

Lettres provinciales; par Blaise Pascal. 2 vol. in-32, XXVII-651 p. Paris, lib. Plon et Cie. 8 fr.

Publications antérieures :

SOUVENIRS DE LA LANGUE D'AUVERGNE, essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme. — Par FRANCISQUE MÈGE. — Paris, *Auguste Aubry*, libraire-éditeur, 16, rue Dauphine. — Prix : 3 fr. 50.

COURONNE POÉTIQUE DU PREMIER AGE, choix de poésies modernes, recueillies et mises en ordre par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*. — Deuxième édition. — Paris, librairie *Firmin Didot, frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

LACRYMÆ RERUM — POÉSIES — Par LUCIEN PATÉ. — 2e édition. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, rue Saint-Honoré, 338. — Prix : 2 fr.

ILLUSTRATIONS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE. — POÈTES ET PROSATEURS. — XIXe siècle. — Extraits des œuvres les plus remarquables des écrivains modernes. Par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*. — Deuxième édition, enrichie d'un très-grand nombre de nouveaux articles et de morceaux inédits. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 3 fr.

EUGÉNIE LAMOUR, MÉMOIRES D'UNE FEMME. — Par MARIUS ROUX. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

MANUEL D'EXAMEN GRAMMATICAL à l'usage des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité, composé de lectures et dictées littéraires empruntées aux meilleurs écrivains, avec questions d'examen et réponses raisonnées. — Par ADRIEN GUERRIER DE HAUPT. — Ouvrage approuvé et recommandé par le Conseil supérieur de perfectionnement de l'Instruction publique. — Paris, librairie *Firmin Didot, frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob. — Prix : 2 fr. 25.

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

Par Désiré NISARD, membre de l'Académie française.

Cette nouvelle édition, complétement revue par l'auteur, forme une véritable bibliothèque historique et littéraire, où sont conservés les plus précieux trésors de notre langue.

Le tome Ier est une introduction à l'histoire de la littérature française; — le tome II contient l'histoire de cette littérature depuis l'époque de la Renaissance jusqu'aux premières années du seizième siècle; — le tome III traite des premiers modèles de l'art d'écrire en prose et en vers et de l'influence, soit de certaines institutions, soit du gouvernement et de la royauté sur la littérature du dix-septième siècle: — le tome IV embrasse le dix-huitième tout entier, et se termine par une appréciation générale des principales richesses littéraires de notre époque.

SIXIÈME ÉDITION, QUI VIENT DE PARAITRE.

Quatre volumes : format in-18 jésus, 16 fr.; — format in-8°, 30 fr.

A Paris, librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'Académie française propose l' « Eloge de Buffon » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Société florimontane d'Annecy. — *Concours de Poésie*. — Le prix de 600 fr. fondé par le docteur Andrevetan sera décerné en 1877. — Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. Le nombre minimum des vers présentés par le même auteur est fixé à cent. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société; les auteurs pourront en prendre copie. — Les Français et les Etrangers membres de la Société Florimontane sont seuls admis à concourir. — Les travaux devront parvenir *franco* à M. Louis Revon, secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877.

Le dix-huitième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1877. — Dix-sept médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir*.

La société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1877, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Jusqu'à quel point l'étude des théories et des définitions grammaticales est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre la langue et l'orthographe?* Le prix sera décerné dans la séance publique de 1878 sous le nom de *Prix de la ville de Lyon*. — Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse. — Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J.-B. Mathey, secrétaire général de la Société.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A Paris : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A Londres ; M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — MM. Griffiths et Smith, 22, Henrietta street, Covent-Garden, W. C.; — Le College of preceptors, Queen's Square; — A Liverpool : M. le prof. Husson, Queen's College; — A New-York : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 22. 15 Avril 1877.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

IMPORTANT.

Les personnes qui n'ont pas l'intention de renouveler leur abonnement au COURRIER DE VAUGELAS à la fin de cette septième année, sont *instamment* priées de vouloir bien en informer le Rédacteur aussitôt qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

SOMMAIRE.

Communication relative aux noms de métier en *er* et en *ier*; — Origine de *Mess*, table des officiers d'un régiment; — S'il faut écrire la *Palisse* ou la *Palice*; — Orthographe de *Vétyver*; — Différence entre *A raison de* et *En raison de*; — A quelle époque remonte l'expression *Ah! le bon billet qu'a la Châtre*; — S'il faut un accent circonflexe sur *Le Havre*. || Etymologie de *Dorénavant*; — Quand on peut dire à quelqu'un *Celui-ci est aussi Alexandre*; || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry*. || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements offerts aux étrangers.

FRANCE

COMMUNICATION.

Voici une seconde lettre relative à la suppression de l'*i* dans certains noms de métier :

Nîmes, le 23 octobre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi quelques observations à propos de la discussion soulevée dans le numéro du 1er août de votre estimable journal, et reprise dans le numéro du 15 septembre, sur les noms de métiers en *er* et en *ier*.

M. Werkmann, s'appuyant sur l'autorité de M. Brachet, attribue l'absence de l'*i* avant l'*e* dans quelques-uns de ces noms à l'influence de la gutturale qui précède, et il cite *cocher*, *horloger*, *boucher* et *boulanger*. Vous répondez en citant à votre tour *banquier*, *perruquier*, *cagier* et *imagier*, ajoutant qu'on ne s'expliquerait pas l'influence que la gutturale aurait pu exercer sur un *i* qui, dans l'origine, n'a pas dû être prononcé.

De ces quatre exemples, les deux premiers seuls sont valables. Car *imagier*, que M. Littré écrit avec raison *imager*, ne saurait constituer une exception; c'est la vieille orthographe du mot *imagier* qu'il faut mettre à côté de *vachier* = *vacher*, *porchier* = *porcher*, *clergié* = *clergé*. Quant à *cagier*, et à tout autre semblable, c'est un mot moderne formé d'après une fausse analogie sur les noms de métier si nombreux terminés en *ier*.

Il est vrai d'ailleurs que la gutturale, en tant que gutturale pure, n'aurait pu amener un *i* parasite; mais en devenant douce ou chuintante, elle a développé au moyen âge précisément cet *i* parasite non pas dans les noms de métier (où il était justifié par l'étymologie et antérieur à la modification de la gutturale), mais dans les infinitifs et participes passés de la première conjugaison. Au XIIIe siècle, on disait régulièrement : *renoncier*, *marchier*, *congié*, *chassier*, où l'*i* parasite a disparu complètement aujourd'hui; et cet *i* se mettait en particulier dans les terminaisons *chier*, *gier*, *chié*, *gié*, même contrairement à l'étymologie. Il dépendait au contraire de l'étymologie dans la terminaison *ssier*.

Il est facile maintenant de rendre raison de l'anomalie apparente existant dans l'orthographe des noms de métier (ou autres comme *rocher*, *verger*, anciennement *verdier*) terminés en *ier*, *er*.

Ces noms ont tous été formés des mots latins ou bas-latins en *arius*, *arium*, ou directement des substantifs, par analogie. La forme *ier* est donc la forme régulière, Cf. *primarius* = *premier*, *salinarius* = *saunier*. Mais comme l'*i* parasite développé par la chuintante douce ou forte (et non par la gutturale) n'avait d'autre effet que d'*aiguiser* la prononciation de la chuintante elle-même, il a disparu dans l'orthographe des infinitifs et participes de la première conjugaison en *chier*, *gier*, *chié*, *gié*, ce qui a amené par analogie la disparition de l'*i* dans les mots terminés de même, et en particulier dans les noms de métier en *cher*, *ger*, où l'étymologie et l'analogie semblaient exiger son maintien.

Les mots *perruquier*, *banquier*, etc., montrent bien d'ailleurs que la gutturale n'a pu amener la suppression de l'*i*, qu'elle a au contraire développé au XIIIe siècle, par sa transformation en chuintante.

Veuillez excuser, Monsieur le Rédacteur, la longueur de ces explications, et agréer l'assurance de ma considération distinguée.

L. CONSTANS,
Professeur agrégé de l'Université.

Dans mon numéro du 15 août dernier, ayant eu à résoudre la question de savoir pourquoi certains noms de métier sont terminés par *er* tandis que d'autres le

sont par *ier*, j'avais attribué la suppression de l'*i* dans quelques-uns au caprice de l'usage.

Un abonné, M. Werkmann, ne fut pas de mon opinion; et s'appuyant sur une règle donnée par M. Brachet relativement aux noms d'arbres fruitiers, il m'écrivit qu'il lui semblait que cette suppression de l'*i* était due à l'influence de la gutturale, douce ou forte, qui le précédait.

Je répliquai en citant des noms de métier où l'*i* était resté malgré la présence d'une gutturale. Mais mon argument ne satisfit pas un autre abonné, M. Constans, qui a rouvert alors le débat en m'adressant la lettre qu'on vient de lire, lettre à laquelle je réponds ce qui suit :

Est-il vrai que *imagier* et *cagier* ne puissent être invoqués contre M. Werkmann ?

D'après le dictionnaire de Poitevin, *imagier* est le terme dont on se sert pour désigner celui qui fait ou vend des images; et, comme tout en donnant *imager*, M. Littré applique à ce dernier l'épithète de « mot qui vieillit », il s'en suit, puisque la profession existe toujours, que c'est réellement *imagier* qui est le nom actuel de celui qui exerce cette profession.

Pour ce qui est de *cagier* désignant un homme qui fait des cages, ce n'est pas, à mon avis, un nom moderne; c'est, avec une différence de signification, le *cagier* qui, en terme de fauconnerie, désignait autrefois celui qui portait des faucons et autres oiseaux de chasse.

D'où il suit que les deux noms en question peuvent parfaitement, avec *banquier, perruquier* et *piquier* (que j'ai oublié), être opposés à M. Werkmann, puisque, comme ces derniers, ils appartiennent à la langue actuelle, et qu'ils renferment *ier* devant une gutturale.

La suppression de l'*i* dans les noms de métier en *ier* a-t-elle eu la cause que lui assigne M. Constans?

Comme on vient de le voir, toute l'explication du savant professeur de Nîmes repose sur l'admission de ce fait que l'*i* était prononcé au moyen âge dans les finales *ier*, appartenant aux substantifs, aux infinitifs des verbes, etc. Mais il n'en était réellement pas ainsi ; car l'examen des textes de ces temps reculés fait voir :

1° Que les mots en *ier*, substantifs, verbes, adverbes, etc., avaient leur finale écrite également par *er*, ce qui, selon moi, n'aurait pas eu lieu si l'on eût prononcé l'*i* dans ces finales :

1391. Que nulle *imager* ne peintre ne commence à peindre aucune ymage de quelque bois qu'elle soit, etc.

(Delaborde, *Not. des Emaux*, II, p. 435.)

Que eve seut [a coutume de] *percer* la piere bise.

(*Rom. du chast. de Couci*, XI.)

Qui souloit faire messages *volenters*.

(*Ch de Roland*, CLXXXIX.)

2° Que le futur des verbes en *ier*, qui a été formé au moyen de l'infinitif, absolument comme celui des autres verbes (voir *Courrier de Vaugelas*, 1re année, n° 16), ne renferme pas d'*i* avant l'*r*, et qu'il en serait tout autrement si cet *i* se fût fait entendre à l'infinitif.

Par conséquent, je me crois autorisé à ne pas voir non plus dans la gutturale douce ou chuintante qui précède *ier*, finale ancienne de verbes aujourd'hui en *er*, la cause qui a produit la suppression de l'*i* dans un certain nombre de noms de métier.

Cependant, je l'avoue, le nouvel examen auquel je viens de me livrer a notablement modifié mon opinion première sur la suppression dont il s'agit; et voici de quelle façon, informé plus complétement, j'estime que les choses se sont passées :

Dans les verbes ayant la finale *ier*, c'était probablement la gutturale douce et la chuintante qui dominaient; quand on voulut mettre l'écriture d'accord avec la prononciation, ce fut naturellement après ces consonnes que s'opérèrent le plus grand nombre de suppressions de l'*i* muet; et, par analogie, cette voyelle, sauf quelques exceptions, disparut des noms de métier présentant à leur radical une gutturale de même espèce.

Ainsi, ce n'a pas été par l'effet du hasard que *ier* s'est changé en *er* dans quelques noms de métier; le fait s'est produit par l'application d'une réforme orthographique qui, générale dans les verbes, ne le fut pas dans les substantifs.

Je remercie de tout cœur M. Constans de m'avoir ramené sur une question que j'étais loin d'avoir assez approfondie, même après ma réponse à M. Werkmann.

×

Première Question.

Pourquoi appelle-t-on depuis quelque temps du nom de MESS *la table des officiers de notre armée ? Quelle est l'origine de ce mot, qui n'a point du tout la physionomie française?*

—

Après la guerre de Crimée, les officiers des Guides ayant commencé à prendre leur pension à la caserne même où étaient logés leurs hommes, ceux des régiments de la Garde les imitèrent, et il en fut bientôt de même dans plusieurs autres régiments de l'armée, où, paraît-il, cette institution existe encore.

Vous désirez savoir d'où vient le singulier nom de *mess*, qui a été donné à cette pension militaire? Je vais vous le dire.

On a prétendu qu'il était tiré du latin *mensa*, table, comme l'espagnol *mesa;* mais c'est une grave erreur. Si telle était l'origine de *mess*, il n'aurait pas deux *s*, le mot *mensa* n'en ayant qu'une, et l'habitude du français n'étant pas de terminer par une double consonne les vocables qu'il dérive du latin. *Mess* est un emprunt fait à la langue anglaise, comme ce qu'il sert à désigner en est un fait à la manière de vivre des officiers anglais.

Toutefois, je vous ferai remarquer que, bien qu'appartenant à la langue de nos voisins d'outre-Manche, le mot en question n'est pas vraiment anglais ; car on disait autrefois chez nous *prendre metz* (qui se trouve dans Roquefort) pour signifier « s'associer pour manger ensemble », fait mis en parfaite évidence par l'exemple suivant :

Lesquelz compaignons se associerent et *prindrent metz* pour soier [scier] et labourer ensemble en la presente messon [moisson].

(Du Cange, mot *Missorium*.)

En adoptant le *mess* des officiers anglais, tant pour le nom que pour la chose, les nôtres n'ont fait, en quelque sorte, que reprendre leur propre bien.

×

Seconde Question.

A propos de l'expression UNE VÉRITÉ A LA PALISSE, *je vous prie de me tirer du doute où je suis sur l'orthographe du mot* PALISSE. *L'académicien Lamonnoye écrit la* PALISSE, *le Dictionnaire de Larousse orthographie la* PALICE. *Puis-je espérer trouver quelques renseignements à ce sujet dans un de vos prochains numéros?*

—

J'ai consulté deux ouvrages contenant la chanson de La Monnoye, ce modèle d'un style qu'on pourrait appeler le style niais : les *Poésies de la Monnoye*, publiées à La Haye, en 1716, par Sallenge, et les *Œuvres de la Monnoye*, publiées à Dijon en 1769, par Rigobey.

Dans le premier de ces ouvrages, le héros de la chanson porte partout le nom de *la Galisse;* dans le second, celui de *la Palisse*.

Evidemment *la Galisse* est une erreur; Sallenge, littérateur français réfugié à La Haye, qui a édité les *Poésies* de la Monnoye à l'insu de l'auteur, a lu un *g* pour un *p* sur la copie qui lui aura été remise; mais, à cela près, dans la *Chanson du fameux la Palisse* (car le titre primitif ne porte point *monsieur* comme le titre d'aujourd'hui), on doit écrire, si les sources que je cite font autorité, comme je le crois, on doit écrire, dis-je, *la Palisse*, et non *la Palice*.

—

Plusieurs personnes croient que la chanson en question a été dirigée contre l'intrépide maréchal de la Palisse qui prit le commandement de l'armée d'Italie après la mort de Gaston de Foix. Telle n'est pas mon opinion; car Sallenge, qui publia cette chanson à l'étranger, c'est-à-dire là où il avait toute liberté de s'expliquer sur les intentions que le public du temps prêtait à son auteur, voit tout simplement dans *le fameux la Galisse* un « homme imaginaire dont M. de la Monnoye a pris plaisir de faire en cinquante quatrains » la description que l'on connait.

×

Troisième Question.

J'ouvre un dictionnaire français, et mes yeux se portent sur le mot VÉTYVER, *qui est défini : plante dont les racines très-odorantes servent à préserver des insectes le linge et les vêtements de drap. Pourquoi cet* Y? *Le mot n'est probablement pas bien orthographié : je cherche dans le dictionnaire de Littré et Beaujean : même orthographe. Est-ce que j'aurais cru à tort jusqu'ici que* VÉTYVER *vient de* VETO *et de* VER?

—

Je suis fâché d'avoir à vous le dire; mais, en effet, vous vous êtes complétement trompé jusqu'à ce jour sur le sens réel du mot en question.

Certainement, ce mot concorde en apparence avec l'usage auquel est propre la racine qu'il sert à désigner; mais en réalité (j'appuie mon dire sur le témoignage de deux hommes de science, Lemaout et Decaisne), il vient de *vitivayr*, nom que ladite racine porte dans l'Inde, d'où elle est originaire.

Quant à l'orthographe de *vétyver*, je ne puis l'approuver; car voyant, d'un côté, que ce mot est tiré de l'indien *vitivayr*, et de l'autre, que le vétyver porte en latin le nom de *vetiveria odorata*, je crois impossible de justifier l'*y* que nos lexicographes y ont mis après le *t*.

×

Quatrième Question.

Voudriez-vous bien me dire, par la voie de votre journal, laquelle de ces deux locutions doit être préférée : A RAISON DE *ou* EN RAISON DE?

—

Le substantif *raison* sert à former deux locutions prépositives, *à raison de* et *en raison de*, lesquelles ne sont nullement synonymes.

A raison de a une double signification :

1° Il se met pour *à cause de*, comme le montrent les exemples suivants :

Il y a des gens capables d'adopter cette critique, *à raison de* sa commodité.

(J.-J. Rousseau, cité par Lafaye.)

Cet employé, *à raison de* ses bons services, vient de recevoir une gratification.

(Littré, *Diction.*)

2° Il s'emploie dans la langue des affaires pour *au taux de, au prix de :*

Il doit le change de dix mille francs, *à raison de* tant pour cent.

(Académie.)

Sur ce vaisseau, la disette de l'eau oblige de ne la distribuer qu'*à raison d'*un demi-litre par tête.

(Littré, *Diction.*)

Quant à *en raison de*, il signifie *en proportion de :*

L'imposition doit être faite *en raison des* biens des contribuables.

(J.-J. Rousseau, cité par Lafaye.)

On paya cet ouvrier *en raison du* temps qu'il avait mis à cet ouvrage.

(Académie.)

×

Cinquième Question.

Dans votre numéro 15, vous avez donné l'origine de AH! LE BON BILLET QU'A LA CHATRE. *Mais vous n'avez pas dit ce que vous dites assez souvent en parlant des questions proverbiales, la date à laquelle cette expression a pris naissance. Si vous ne le jugez pas indigne de vos recherches, je vous prierais de la donner dans un de vos prochains numéros.*

—

C'est à l'âge de quinze ans que Ninon de Lenclos, qui était née à Paris en 1616, devint, par la mort de son père, maîtresse absolue de ses actions, et put donner un libre cours à son penchant pour le plaisir; d'où il suit que l'expression proverbiale en question ne peut rigoureusement remonter au-delà de 1631.

D'après Bret, les amours du marquis de la Châtre et

de Ninon précédèrent celles de la même personne et du marquis de Sévigné. Or, comme celui-ci ne commença à aimer Ninon qu'après son retour du siége de Candie, où il avait été combattre contre les Turcs, en qualité de volontaire, il en résulte que cette expression est certainement antérieure à 1669.

A n'en pas douter, c'est donc entre 1631 et 1669 que *ah! le bon billet qu'a la Châtre* a pris naissance.

J'aurais bien désiré vous donner deux dates moins éloignées l'une de l'autre pour le gisement historique de cette expression; mais les biographies ne disant rien ou presque rien du marquis de la Châtre, et les autres ouvrages que j'ai consultés ne m'ayant pas suffisamment renseigné, il m'a été impossible de vous répondre d'une manière plus précise.

×

Sixième Question.

Vous m'obligeriez si, dans votre prochain Courrier, vous vouliez bien faire connaître ce que vous pensez de cette orthographe : LE HAVRE, *ou simplement* HAVRE, *avec ou sans accent circonflexe, que je vois très-souvent varier en tête des lettres.*

—

Le nom commun *havre* vient du terme germanique *hafen*, port, lequel n'a jamais été écrit par *aa*, ni par un *a* suivi d'une *h*, double manière d'indiquer l'*a* long en allemand.

Dans l'ancien français, on ne trouve jamais l'*a* de ce mot suivi d'une *s*, signe qui marquait généralement une voyelle longue dans cette première période de notre langage :

Souz Alexandre [Alexandrie], à un *havre* mout lé.

(*Concisvals*, p. 118.)

Quant [les Anglais] se départirent des *havres* d'Angleterre, etc.

(Froissart II, II, 37.)

Tu quiers chemin à toy perdre, à l'exemple de moy, et veulx saillir du *havre* de seureté pour toy noyer dedans la mer.

(A. Chartier, *le Curial.*)

Depuis que nous avons introduit les accents (au XVIe siècle) jusqu'à l'époque actuelle, les auteurs n'ont jamais mis de circonflexe sur l'*a* de *havre :*

Et, comme un marinier échappé de l'orage,
Du *havre* sûrement contempler le naufrage.

(Régnier, *Epit.*, II.)

La tempête se lève, la flotte va périr, elle essaye de gagner le *havre* prochain.

(Châteaubriand, *Génie du christ.*, I, V. 9.)

Or, comme il n'y a pas de raison pour que *Havre*, nom de ville (autrefois *Havre de Grâce*), diffère d'orthographe avec *havre*, nom commun, j'en tire cette conclusion que l'accent circonflexe ne peut nullement s'y justifier, attendu qu'il serait contraire et à l'étymologie et à un usage qui n'a jamais varié depuis le commencement de la langue française.

ÉTRANGER

Première Question.

Je n'ai jamais bien compris la signification du mot DORÉNAVANT. *Pourriez-vous m'en donner l'explication dans votre journal? Vous me feriez là un sensible plaisir.*

—

Ce mot est un composé de quatre autres : *de*, *or*, *en* et *avant*, fait que mettent en évidence ces exemples, tirés de l'ancienne langue, où les éléments de *dorénavant* sont encore à l'état libre :

Ne doit estre souffert *d'ore en avent* que bourgeoise, combien que ele soit riche fame, face char pour soi.

(*Ordonn. roy.* de 1279.)

D'or en avant el grant fer de ma lance
Est vostre mort escrite sans faillance.

(*Rom. de Raoul de Cambrai*, p. 71, éd. Le Glay.)

D'ore en avant serons nous compeignon.

(*Concisvals*, p. 140.)

Par conséquent, cet adverbe veut dire, dans le sens littéral, sens que, du reste, il a conservé, *de ce jour en avant*, car le terme latin *hora*, qui a donné *or*, avait entre autres sens celui de *jour*.

—

La réunion des quatre termes composant *dorénavant* a fait commettre une faute dans l'orthographe de ce mot, qui se prononçait naturellement *doran-navant*, quand ces termes étaient séparés : d'abord le *en* se changea en *e*, on dit *dore-navant;* puis cet *e* prit l'accent, ce qui était contraire à l'étymologie. Mais aujourd'hui, cette faute est irréparable.

×

Seconde Question.

A quel propos peut-on dire à quelqu'un CELUI-CI EST AUSSI ALEXANDRE, *expression que je trouve dans le charmant livre* un Philosophe sous les toits, *dans lequel vous me donniez mes leçons de lecture?*

—

L'origine de cette expression se trouve dans le passage suivant de Rollin (*Hist. anc.* t. II, p. 215) :

Après qu'Alexandre se fut acquitté de tous ces devoirs, il envoya avertir les reines qu'il allait les visiter; et, ayant fait retirer toute sa suite, il entra seul dans la tente avec Ephestion : c'était son favori; et comme ils avaient été élevés ensemble, le roi lui faisait part de tous ses secrets, et personne n'osait lui parler si librement que lui; mais il usait de cette liberté avec tant de discrétion et de réserve qu'il paraissait le faire moins par inclination et par goût que pour obéir au roi, qui le voulait ainsi. Ils étaient de même âge : mais Ephestion avait sur lui l'avantage de la taille; de sorte que les reines le prirent pour le roi, et lui rendirent leurs respects. Quelques eunuques d'entre les captifs leur montrant qui était Alexandre, Sysigambis se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon, s'excusant sur ce qu'elles ne l'avaient jamais vu. Le roi, la relevant, lui dit : « Non, ma mère, vous ne vous êtes pas trompée, car *celui-ci est aussi Alexandre.* »

Quant à la manière de l'employer, elle est dictée par le récit même que je viens de rapporter. En effet, à qui

cette phrase fut-elle adressée? A Sysigambis, qui avait pris Ephestion pour Alexandre. Elle peut donc être employée par toute personne qui aura été l'objet d'une méprise analogue à celle que commit la mère du roi des Perses, et auprès de qui l'auteur de cette méprise viendra se confondre plus ou moins en excuses.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... collection conservée par *feu* Mme Troyon; — 2°... a empêché que les emblèmes maçonniques *ne fussent* placés; — 3°... pour autre chose que manger (le *pour* est inutile); — 4°... ce prêtre *défroqué* ne nous paraît (on ne peut pas dire *en rupture de robe*; voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 13); — 5°... s'est *laissé* tromper (elle ne trompait pas); — 6°... au moyen de corsets-*cuirasses*; — 7°... *doit* prendre de peur qu'un trop grand désir; — 8°... devant les tribunaux *afin* d'interdire (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 139); — 9°... bottines et de bas bien *tirés* et bien blancs.

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Son visage est gras, coupé par une large bouche aux lèvres lippues; son nez petit et rond, bourgeonné comme une framboise.

2° Au cercle de la rue de Charenton, c'est toute autre chose : on y pratique un culte dont les esprits sont les révélateurs, et les médecins les grands prêtres.

3° L'entrée du square, en raison des travaux, a dû être interdite à deux ou trois personnes qui se présentaient déjà pour déposer des couronnes d'immortelles sur le socle du monument.

4° Gaudry, qui affecte les manières et la tenue d'un officier aisé, a quarante-deux ans, bien qu'il n'en paraisse qu'environ trente-cinq.

5° Il regarde la nature les yeux mi-fermés, laissant les détails aux faux artistes qui peignent la bataille de Marengo sur un chaton de bague.

6° Le remplacement était irrévocablement condamné par l'opinion publique. C'est là une puissance avec laquelle, quoi qu'on en ait, il faut bien bon gré, mal gré compter.

7° Le directeur de l'octroi à l'honneur d'informer MM. les chasseurs qu'à l'exemple des années précédentes, des cartes spéciales devant servir à la prompte introduction du gibier dans Paris, seront mises à leur disposition.

8° Ce brave artiste, dont je tairai le nom, quoiqu'il soit bien connu dans tout le quartier Montparnasse, aimait le jus de la treille autant et plus que la musique.

9° Monsieur, commence alors papa Saint-Clair en caressant les breloques de sa chaîne de montre, je ne vous interrogerai ni sur votre personne, ni sur votre situation de fortune.

10° Il est venu tardivement [l'hiver], un mois au moins après qu'on ne l'attendait, mais il est venu, et cela, au grand contentement des officiers supérieurs de l'armée de Bessarabie.

11° L'auteur mêlé aux faits, depuis l'exposition jusqu'au dénouement, a communiqué à son récit l'impression attachante d'une histoire vécue.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

En la main, Entre les mains. — Le P. Bouhours ne trouve pas que la phrase *il a le van en la main* soit bien dite, parce qu'on ne tient pas un van comme un éventail; on l'a entre ses mains, et non en la main. Mais ce grammairien n'a pas pris garde que le sens de saint Jean-Baptiste, de qui sont ces paroles, n'est pas que Dieu vanne déjà son blé, mais seulement qu'il est prêt à le vanner. Or, quand on tient le van seulement pour s'en servir, il est bien plus naturel de le tenir d'une main que des deux.

Entendu. — Que l'on dise un dessein bien entendu, une maison bien entendue, cela paraît régulier; mais qu'on dise *un homme entendu, une femme entendue*, pour dire qui entendent bien ce qu'ils font, c'est une bizarrerie où l'usage fait bien voir son autorité, car c'est une expression élégante, et d'autant plus élégante qu'elle est plus irrégulière.

Estre de mise. — C'est une façon de parler qui est plus à la mode que jamais; on s'en sert dans la conversation et même dans le haut style (1693).

Expressions qui ne se doivent pas prendre à la lettre. — Il y a des expressions qui seraient ridicules étant examinées à la rigueur, lesquelles ne laissent pas d'être très-bonnes étant considérées par rapport à l'usage.

Eternel, Eternellement. — Nicolas Andry constate que ces mots sont fort à la mode.

Il a failli, Il a pensé. — Le dernier est le meilleur. Vaugelas, à la vérité, dit dans son Quinte-Curce *Menidas et Benus faillirent à être blessez.* Il s'est réglé en cela sur Coeffeteau, qui dit toujours *failli* au lieu de *pensé.* Mais si *failli* était bon autrefois en ce sens, il ne l'est plus guère aujourd'hui.

Fasse le ciel. — Expression usée dont se parent encore certains prédicateurs, qui ne croiraient pas avoir fait un discours, s'ils n'avaient dit vingt fois *fasse le ciel.* Ils feraient bien mieux, les bonnes gens, d'implorer le secours du ciel, pour parler plus raisonnablement et de meilleur sens.

Faire à deux fois. — Cette expression est ordinaire dans le discours familier; elle s'écrit, et même l'auteur des Remarques nouvelles n'a pas fait difficulté de s'en servir dans son dernier livre.

Se fier en, Se fier à. — Le premier a un sens plus fort que *se fier à;* ce dernier signifie seulement ce que nous entendons par le mot *croire,* comme dans *je me fie à vous*, ne me trompez pas.

Gros seigneur. — Il y a des personnes qui croient que cela signifie grand seigneur. Elles se trompent; le *grand seigneur* est fait par la naissance, et le *gros sei-*

gneur est fait par le bien qu'il possède. On dit d'un homme de rien qui a fait fortune que c'est un *gros seigneur*, et d'un homme de haute naissance, que c'est un *grand seigneur*, quoiqu'il ne soit pas riche.

Quelles expressions de notre langue on doit appeller gallicismes. — Nous avons plusieurs façons de parler qui sont tellement propres à notre langue qu'on ne les trouve en aucune autre. Les unes consistent à mettre *être* pour *avoir*, comme dans : *il s'est voulu tuer*, *il s'est piqué le doigt ;* les autres consistent à mettre le pronom réciproque *se* avec un texte qui ne le saurait gouverner, comme dans *il s'en va*, *il s'en fuit*, *il se meurt*, car on ne dit pas *aller quelqu'un*, *enfuir quelqu'un ;* d'autres consistent dans l'irrégularité du nombre, comme dans *il est neuf heures*, *il est dix heures*, mis pour : *ils sont neuf heures*, *ils sont dix heures*, ce qui se disait autrefois. Il y en a d'autres qui ont de la régularité dans la construction, mais qui n'en ont pas dans le sens, à prendre les mots à la lettre. Telles sont les expressions *se loüer de quelqu'un*, *se battre contre quelqu'un*, etc.; car se donner des louanges à soi-même, se vanter, n'est point ce que *se loüer* signifie en cette occasion ; se donner des coups à soi-même, n'est point ce que signifie ici *se battre.*

Il y a des gallicismes de mille sortes, et l'on n'aurait pas fini si l'on voulait les rapporter tous. Cependant en voici encore quelques-uns : *faire brun*, *faire sombre*, *faire chaud*, *faire du soleil*, *être sur sa bouche* pour dire être sujet à sa bouche ; *faire bon* pour dire faire caution de quelqu'un ; *se prendre à pleurer* pour commencer à pleurer.

Grief considérable. — Le mot *grief* est encore de bon goût, quoi qu'en disent certains précieux et certaines précieuses ; on le trouve dans les livres les plus nouveaux et les mieux écrits. Le P. Cheminais s'en sert en mille endroits de ses sermons.

Haïr à mort, *Haïr à la mort.* — Il faut employer la première expression, c'est incontestable, et l'usage n'est point pour le second, qui d'ailleurs renfermerait une équivoque.

Honnestes gens. — Ce terme n'est pas toujours opposé à *mal honnestes gens.* Par les honnêtes gens on entend souvent les gens polis, les gens qui ont du monde et qui savent vivre; comme, par exemple, en parlant d'un mot que l'on désapprouve : ce mot, dira-t-on, n'est que du petit peuple, il n'est pas en usage parmi les honnêtes gens.

Homme d'honneur, *Honneste homme.* — D'après Andry, c'est absolument la même chose, car il ne peut comprendre qu'on puisse être homme d'honneur sans être honnête homme; et réciproquement.

Hors cela, *Hors de là.* — Un des censeurs d'Andry prétend qu'au lieu de *hors cela*, il aurait dû dire *hors de là ;* mais il n'a pas pris garde que lorsque *hors* signifie *excepté*, sens où il se prend ici, on ne met point la particule après ce mot.

Immonde, *Impur.* — Ce dernier ne doit point se dire quand il est question des impuretés légales des Juifs. Hors cela, on peut dire *impur* au lieu d'*immonde ;* et c'est critiquer à plaisir que de prétendre que l'*esprit impur* n'est pas une expression correcte.

Mots composez de in. — Nous disons fort bien *impeccable*, *intarissable*, *innombrable*, *inépuisable*, etc., et cependant, l'on ne dit point *peccable*, *nombrable*, *épuisable*, etc.

Il y a des mots composés en *in* qui sont inusités au simple, quand la proposition est affirmative, et usités quand elle est négative, tels que *incompatible*, *inconsolable*, *inconcevable*, *inexplicable ;* on dit bien, par exemple, *cela n'est pas concevable*, et l'on ne dira pas *il est consolable.*

Avoir de la jalousie. — On dit *avoir de la jalousie d'une chose*, mais on ne dit point, comme font certains auteurs, *avoir de la jalousie de quelqu'un;* il faut dire *contre quelqu'un.*

Il se dit que. — D'après Andry, cette expression est une phrase barbare.

Il n'y a si. — Cette façon de parler n'est que du style médiocre et du discours familier ; mais elle y est très-élégante : *il n'y eut si petit espace qui ne fut rempli de ses troupes,* dit Vaugelas. Dans le discours sublime, Andry aimerait mieux un autre tour, quand même il serait plus long.

Imiter. — Ne se dit que du moindre au plus grand ou d'égal à égal, et une personne qui parle bien ne dit point, par exemple, *Dieu imite les hommes*, à moins qu'il ne veuille dire que Dieu prend quelquefois plaisir à s'abaisser jusque-là.

Immisericordieux, *Impieusement*, *Incharitable.* — On ne voit aujourd'hui (1693) que précieux et que précieuses affecter ces sortes de termes. Est-il utile de dire que ces mots ne se disent pas plus que *intheologien* et *imphilosophe ?*

Idole. — Certain auteur dont Andry a déjà signalé bien des fautes, prétend qu'*idole* ne convient qu'à des figures fabriquées pour être l'objet d'un culte religieux ; il a voulu dire d'un culte superstitieux, ou bien d'un culte divin ; car nos images, par exemple, ne sont pas des idoles. En français, nous appelons *idole* les spectres, les « phantômes » et tout ce qui n'ayant qu'une apparence de vérité peut imposer aux yeux : *Orphée croyoit ramener Euridice, et il ne trouva qu'une vaine idole.*

Il n'y a pas d'apparence. — C'est une expression fort irrégulière, mais fort en usage : *voila un grand orage, il n'y a pas d'apparence de partir par ce tems là*, c'est-à-dire il n'y a pas moyen de partir. Il y a là ellipse de qu'*il soit raisonnable.* Il y a peu d'expressions irrégulières dans notre langue dont on ne pût rendre raison si l'on voulait un peu les examiner.

Inventer le premier. — Il semble à quelques personnes qu'il suffit de dire *inventer* sans ajouter *le premier;* mais Vaugelas ainsi que d'autres auteurs ne faisant pas de difficulté pour employer cette expression, on peut parfaitement s'en servir : les raffinements gâtent tout en matière de langage.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Traite des blondes, par Amédée Achard. Nouvelle édition. In-18 jésus, 288 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25.

Pailles et Poutres, critique des mœurs d'aujourd'hui; par Alfred Bougeart. In-18 jésus, XII-204 p. Paris, lib. Lemerre.

La France sous Louis XVI; par M. Alphonse Jobez, ancien représentant. T. I. Turgot. Réformes accordées (mars 1876). Réformes retirées (août 1876). In-8°, VII-556 p. Paris, lib. Didier et Cie. 6 fr.

Les Cinq livres de Rabelais, publiés avec des variantes et un glossaire par P. Chéron, et ornés de onze eaux-fortes par L. Boilvin. Livre V : Pantagruel. In-16, XVII-307 p. et 2 gr. Paris, lib. des Bibliophiles. 10 fr.

Trois poètes condomois du XVIe siècle. Etudes biographiques et littéraires sur Jean Duchemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert; par Léonce Couture, rédacteur en chef de la Revue de Gascogne, In-8°, 111 p. Paris, lib. Claudin.

Le Livre des psaumes. Ancienne traduction française publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris, par Francisque Michel, correspondant de l'Institut de France. In-4° à 2 col., XI-343 p. Paris, Impr. nationale.

Voyage au pays des éléphants; par Louis Jacolliot. Illustrations d'E. Yon. 3e édition. In-18 jésus, 355 p. Paris, lib. Dentu. 4 fr.

Œuvres poétiques de Malherbe, réimprimées sur l'édition de 1630, avec une notice et des notes par Prosper Blanchemain. In-16, XI-325 p. Paris, lib. des Bibliophiles. 3 fr.

La Princesse de Clèves; par Mme de La Fayette. In-16, VIII-239 p. Paris, lib. Lemerre. 2 fr. 50 cent.; sur papier vélin, 5 fr.; sur papier de Chine, 15 fr.

Œuvres complètes de Beaumarchais. Nouvelle édition, ornée de quatre dessins coloriés, dessinés par M. Émile Bayard. In-12, VIII-505 p. Paris, lib. Laplace, Sanchez et Cie. 3 fr. 50.

Alice, roman d'hier; par Arsène Houssaye. In-18 jésus, VII-285 p. et grav. Paris, lib. Dentu, 3 fr. 50.

Œuvres de J. de La Fontaine, d'après les textes originaux; suivis d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographiqne, de notes, de variantes et d'un glossaire, par Alphonse Pauly, de la Bibliothèque nationale. Contes. T. I. In-8°, 423 p. Paris, lib. Lemerre. 10 fr.

Œuvres poétiques de Boileau-Despréaux. Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes et renfermant une annotation générale d'après tous les commentateurs, des sommaires historiques et analytiques, etc., par M. Ch. Aubertin. In-12, XIX-292 p. Paris, lib. Belin.

Les Aventures de Télémaque, suivies des aventures d'Aristonoüs; par Fénelon. Contenant des notes, les passages des auteurs anciens traduits ou imités, et des observations générales sur chaque livre, par M. Mazure. Nouvelle édition, à l'usage des colléges, etc. In-12, 425 p Paris, lib. Belin.

Grammaire française; par Alain Gouzien, professeur au collége de Brest. 4e édition, augmentée d'un traité élémentaire de la versification française; par Louis Gouzien. In-8°, 228 p. Paris, lib. de l'Écho de la Sorbonne.

Louis XIII et Richelieu, étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu; par Marius Topin. 3e édition. In-12, X-449 p. Paris, lib. Didier et Cie. 3 fr. 50.

Le Livre d'un père; par Victor de Laprade, de l'Académie française. In-18 jésus, 251 p. Paris, lib. Hetzel et Cie. 3 fr.

Publications antérieures:

LE LIVRE DES MANIÈRES. — Par ETIENNE DE FOUGÈRES, évêque de Rennes (1168 1178). — *Autographié.* — Publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque d'Angers. — Par F. TALBERT, docteur ès-lettres, professeur au Prytanée militaire de La Flèche et à l'Université libre d'Angers. — Paris, *E. Thorin*, librairie du Collége de France, 7, rue de Médicis.

SOUVENIRS DE LA LANGUE D'AUVERGNE, essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme. — Par FRANCISQUE MÈGE. — Paris, *Auguste Aubry*, libraire-éditeur, 16, rue Dauphine. — Prix : 3 fr. 50.

COURONNE POÉTIQUE DU PREMIER AGE, choix de poésies modernes, recueillies et mises en ordre par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de langue française.* — Deuxième édition. — Paris, librairie *Firmin Didot, frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

LACRYMÆ RERUM — POÉSIES — Par LUCIEN PATÉ. — 2e édition. — Paris, *librairie des Bibliophiles,* rue Saint-Honoré, 338. — Prix : 2 fr.

ILLUSTRATIONS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE. — POÈTES ET PROSATEURS. — XIXe siècle. — Extraits des œuvres les plus remarquables des écrivains modernes. Par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de langue française.* — Deuxième édition, enrichie d'un très-grand nombre de nouveaux articles et de morceaux inédits. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 3 fr.

EUGÉNIE LAMOUR, MÉMOIRES D'UNE FEMME. — Par MARIUS ROUX. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

Par Désiré NISARD, membre de l'Académie française.

Cette nouvelle édition, complétement revue par l'auteur, forme une véritable bibliothèque historique et littéraire, où sont conservés les plus précieux trésors de notre langue.

Le tome Ier est une introduction à l'histoire de la littérature française; — le tome II contient l'histoire de cette littérature depuis l'époque de la Renaissance jusqu'aux premières années du seizième siècle; — le tome III traite des premiers modèles de l'art d'écrire en prose et en vers et de l'influence, soit de certaines institutions, soit du gouvernement et de la royauté sur la littérature du dix-septième siècle; — le tome IV embrasse le dix-huitième tout entier, et se termine par une appréciation générale des principales richesses littéraires de notre époque.

SIXIÈME ÉDITION, RÉCEMMENT PARUE.

Quatre volumes : format in-18 jésus, 16 fr.; — format in-8°, 30 fr.

A Paris, librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'Académie française propose l' « Eloge de Buffon » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

Société florimontane d'Annecy. — *Concours de Poésie*. — Le prix de 600 fr. fondé par le docteur Andrevetan sera décerné en 1877. — Le choix du sujet ou des sujets est laissé aux concurrents. Le nombre minimum des vers présentés par le même auteur est fixé à cent. — Les auteurs devront déclarer par écrit que leurs travaux sont inédits et n'ont été présentés à aucun autre concours. — Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus : les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté indiquant le nom et le domicile de l'auteur. — Les manuscrits resteront acquis aux archives de la Société; les auteurs pourront en prendre copie. — Les Français et les Etrangers membres de la Société Florimontane sont seuls admis à concourir. — Les travaux devront parvenir *franco* à M. Louis Revon, secrétaire de la Société, avant le 1er juillet 1877.

Le dix-huitième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1877. — Dix-sept médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir*.

La société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1877, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Jusqu'à quel point l'étude des théories et des définitions grammaticales est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre la langue et l'orthographe?* Le prix sera décerné dans la séance publique de 1878 sous le nom de *Prix de la ville de Lyon*. — Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse. — Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J.-B. Mathey, secrétaire général de la Société.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX ÉTRANGERS.

Tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés, le Rédacteur du *Courrier de Vaugelas* indique aux Etrangers qui lui font l'honneur de venir le consulter :—1° des professeurs de français;—2° des familles parisiennes qui reçoivent des pensionnaires pour les perfectionner dans la conversation française; — 3° des maisons d'éducation prenant un soin particulier de l'étude du français ; — 4° des réunions publiques (cours, conférences, matinées littéraires, etc.), où se parle un très-bon français ; — 5° des agences qui se chargent de procurer des précepteurs, des institutrices et des gouvernantes de nationalité française.

(Ces renseignements sont donnés *gratis*.)

M. Eman Martin, Rédacteur du Courrier de Vaugelas, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 23. 1er Mai 1877.

QUESTIONS GRAMMATICALES — LE COURRIER DE VAUGELAS — QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

IMPORTANT.

Les personnes qui n'ont pas l'intention de renouveler leur abonnement au COURRIER DE VAUGELAS à la fin de la présente année, sont *instamment* priées de vouloir bien ne pas attendre plus longtemps pour en informer le Rédacteur.

SOMMAIRE.

Communication sur *Péquin* et sur *Tirer son épingle du jeu ;* — Origine de *Se faire blanc de son épée ;* — Analyse de *Que* après *Ce;* — Origine de *Se retirer sous sa tente;* — Emploi du mot *Identité;* — D'où vient *Jurer comme un sacre;* — Le tréma sur *Poème* et *Poète.* || Emploi et origine de *Sonate, que me veux-tu ?* — Signification de *Paraguante;* — Origine de l'expression *Ils ne sont pas cousins;* || Passe-temps grammatical. || Suite de la biographie de *Nicolas Andry.* || Ouvrages de grammaire et de littérature. || Concours littéraires. || Renseignements à l'usage des Français.

FRANCE

COMMUNICATION.

J'ai reçu la lettre suivante au sujet de questions traitées dans mon numéro 18 :

Nancy, le 26 février 1877.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après quelques observations au sujet des étymologies contenues dans votre numéro du 15 de ce mois.

1° Péquin. — Les militaires du premier empire, qui avaient fait la guerre d'Espagne, parlaient souvent de la profusion avec laquelle les habitants employaient le mot *pequeño* (petit).

L'alcade du village où l'on venait loger accourait au-devant des troupes, et pour atténuer les réquisitions qu'il craignait, décrivait ses concitoyens comme de bien pauvres gens — pequeña gente — lui-même *hombre muy pequeño* « un bien pauvre diable » et les siens, *pequeños, pobrecitos* « pauvres petits ». J'ai entendu dire par les narrateurs que de *pequeño* l'on avait fait *péquin*, dans le sens d'habitant de la classe civile.

Remarquez l'analogie de cet ordre d'idées avec la coutume de beaucoup de militaires ayant servi en Afrique qui appellent, en France, les bourgeois des *colons*. L'une et l'autre expression entraînent d'ailleurs une idée légèrement railleuse et péjorative.

2° Tirer son épingle du jeu. — *Epingle* signifie aussi bénéfice personnel — le pot de vin — les épingles dans un marché, profit supplémentaire. Tirer son épingle du jeu reviendrait à ce qui a lieu souvent dans un marché désavantageux pour les contractants, où l'agent d'affaires, désintéressé dans le fond, n'en retire pas moins le bénéfice particulier de son intervention, *les épingles*, ou son épingle, par corruption du dicton primitif.

Agréez, monsieur le Rédacteur, les salutations empressées de

Votre abonné

Gustave LEBLANC.

Le mot *péquin* existait en français comme terme de mépris avant la guerre d'Espagne (il se trouve dans le *Dictionnaire du bas-langage* publié par D'Hautel en 1808); mais il n'avait pas alors l'acception de *bourgeois*, qu'il a prise et conservée exclusivement depuis.

Or, il s'agit de savoir d'où vient cette acception.

Les uns, comme M. Gustave Leblanc, pensent qu'elle vient de *pequeño;* les autres, comme M. Littré, croient qu'elle vient de *pékin*, étoffe. Qui a raison ?

A coup sûr, il est bien difficile de le dire; seulement quand je considère :

1° Que dans la plupart des mots espagnols qui ont passé en français, nous avons traduit par *gn* toute *n* avec une tilde qui pouvait s'y rencontrer (*musaraña*, musaraigne; *paño*, pagne; *dueña*, duègne, etc.), et que, par conséquent, nos soldats n'ont pas dû rendre par *péquin* ce qu'ils entendaient souvent et distinctement prononcer *péquégno ;*

2° Que le *pékin*, étoffe, qui permettait si facilement de distinguer à première vue un civil d'un militaire, fut à la mode bien avant 1813, époque à laquelle nos premières troupes revinrent d'Espagne sous la conduite du maréchal Soult;

Je ne puis m'empêcher de croire, quoique je manque de texte établissant que *péquin* s'employait par nos

soldats pour désigner les bourgeois avant 1813, que c'est plutôt le nom du tissu chinois que *pequeño* qui a donné *péquin*, dans le sens moderne.

Quant à ce qui concerne *tirer son épingle du jeu*, je regrette de ne pas encore me trouver de l'avis de M. Gustave Leblanc, et voici pourquoi :

Attendu que le mot *épingle* désignant une légère augmentation du prix principal d'un marché a toujours dû, à mon avis, être mis au pluriel (car très-probablement cette augmentation a été réclamée, dans l'origine, pour que la femme du vendeur s'en achetât non *une épingle*, mais *des épingles*) ; et que, dans le proverbe *tirer son épingle du jeu*, on n'a jamais vu, que je sache, ni entendu *épingle* employé au pluriel, il s'en suit naturellement que ce proverbe ne peut en aucune sorte faire allusion à *épingle* signifiant profit supplémentaire.

×

Première Question.

Quelle est l'origine de la locution SE FAIRE BLANC DE SON ÉPÉE ; *et à quelle époque remonte-t-elle ? Je ne la trouve pas dans le* COURRIER DE VAUGELAS *depuis la 4e année, et je ne sais si vous l'avez traitée dans les trois premières.*

—

L'origine de cette expression a été donnée en ces termes dans la 2e année, p. 83 de ce journal :

Le blanc est le symbole de l'innocence ; vous savez qu'on dit familièrement de quelqu'un qui a commis une faute : il n'est pas blanc.

Se faire blanc, c'est donc trouver le moyen de se disculper, de s'innocenter ; et, si l'on ajoute *de son épée*, l'expression fait allusion à ce qui se passait autrefois dans les combats judiciaires, où celui-là était réputé innocent qui avait tué sa partie adverse.

Quant à la naissance de ladite expression, il paraît bien évident, d'après l'explication précédente, qu'elle remonte aux combats judiciaires, qui durèrent depuis les temps de l'invasion des barbares (la loi Gombette ou des Bourguignons en fait déjà mention) jusqu'à l'époque où saint Louis substitua la preuve par témoins au seul « jugement de Dieu » ; mais il m'est impossible pour le moment de lui assigner une date plus précise.

Si quelque lecteur du *Courrier de Vaugelas* allait être plus heureux que moi, je lui serais reconnaissant de me faire connaître le plus tôt possible la solution que je regrette de ne pouvoir vous donner moi-même.

×

Seconde Question.

Comment analysez-vous le QUE *de la phrase suivante, qui, je crois, est de madame de Sévigné : « C'est une sorte de vie étrange* QUE *celle de province ; on fait des affaires de tout ». Je serais content de lire votre réponse dans un prochain numéro.*

—

Quand une phrase a pour sujet un substantif, pour verbe *être* et pour attribut un autre substantif, on peut en construire les parties dans l'ordre suivant : d'abord le verbe, ensuite l'attribut, et enfin le sujet ; mais cela, a la condition expresse de faire précéder le verbe de *ce*, et le sujet de *que*. C'est en vertu de cette règle qu'au lieu de :

La vie de province est une vie étrange,

l'auteur de la phrase que vous m'avez adressée a pu dire :

C'est une vie étrange *que* celle de province.

Or, dans cette tournure, quel rôle joue *que ?*

Il est tout simplement mis là pour avertir, concurremment avec *ce*, qu'il y a une inversion.

En conséquence, je crois qu'on l'analyserait bien en disant : « *que*, concomitant de *ce* qui annonce la transposition du sujet à la fin de la phrase, laquelle, sans inversion, aurait la forme suivante : la vie de province est une vie étrange ».

—

A propos d'analyse, permettez-moi de vous dire quelques mots relativement à la manière dont j'aimerais qu'on la fît dans les écoles.

Selon moi, l'analyse doit être un exercice oral divisé en deux parties : la première, où le maître s'assure si les élèves savent bien reconnaître, sur un texte donné d'avance, les espèces de mots, leurs fonctions dans la phrase, les diverses propositions, etc. ; la seconde, où prenant un à un les mots qui composent ledit texte, il demande les dérivés de ces mots, leurs synonymes, leurs sens différents, ce qu'ils peuvent offrir de remarquable dans leur emploi, leur prononciation et leur orthographe, les proverbes dans lesquels ils entrent.

Je sais par expérience qu'ainsi pratiquée, l'analyse produit les meilleurs résultats.

×

Troisième Question.

J'ai lu ceci dans un journal : « Après la conférence, cette belle entente a été détruite : l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne SE SONT RETIRÉES SOUS LEURS TENTES, *et ont manifesté l'intention d'attendre les événements ». Voudriez-vous bien me dire d'où vient l'expression* SE RETIRER SOUS SA TENTE ?

—

Chrysès, prêtre d'Apollon, s'est rendu au camp des Grecs pour racheter sa fille, qui a été adjugée comme captive à Agamemnon. Celui-ci a repoussé Chrysès avec dureté ; mais Chrysès a supplié Apollon de venir à son aide, et ce dieu a envoyé une contagion qui décime l'armée. Achille a convoqué une assemblée, dans laquelle le devin Calchas a annoncé que la colère d'Apollon venait de l'outrage fait à son prêtre, et qu'il ne serait apaisé que lorsque Chryséis aurait été rendue à son père. Irrité de la réponse du devin, Agamemnon a consenti à rendre sa captive, pourvu qu'on lui donnât une autre récompense : cette prétention a fait naître entre Achille et lui une très-vive altercation, où Achille menace d'abandonner l'armée :

Homme revêtu d'impudence et passionné pour le gain, lui dit-il, comment se peut-il qu'un seul des Grecs se soumette volontairement à tes ordres ; soit qu'il faille aller en embuscade, ou attaquer vigoureusement l'ennemi ? Je ne suis pas venu combattre sur ces bords par haine des Troyens, armés de la lance ! car ils ne sont point

coupables envers moi, jamais ils n'ont enlevé mes génisses ni mes chevaux; jamais dans la Phthie, féconde nourrice des guerriers, ils n'ont ravagé nos moissons : car entre eux et nous, il y a bien des montagnes ombragées et bien des flots retentissants. C'est toi que nous avons suivi, homme sans pudeur, pour réjouir ton âme, pour venger l'affront que les Troyens vous ont fait, à Ménélas et à toi, œil de chien! Mais tu n'as de ces bienfaits ni souci, ni souvenir, et voilà que tu menaces de m'enlever de ta propre main la récompense que j'ai méritée par mes fatigues et que m'ont donnée les fils des Grecs. Jamais d'ailleurs je n'ai eu une part égale à la tienne lorsque les Grecs ont ravagé quelque ville populeuse des Troyens. Ce sont pourtant mes mains qui soutiennent le plus grand poids de cette rude guerre; mais quand vient le partage, ton lot est de beaucoup supérieur au mien; et moi, il faut que je me contente de porter dans mes vaisseaux une part médiocre après que je me suis fatigué dans le combat. Or, je m'en retourne à Phthie; car il m'est beaucoup plus avantageux de *me retirer chez moi avec mes navires à la poupe recourbée,* et je ne pense pas qu'après m'avoir ainsi outragé, tu doives te gorger de richesses et de biens.

C'est de ce passage de l'*Iliade* (trad. Pessonneaux, 3e édition), qu'a été tirée l'expression proverbiale *se retirer sous sa tente*, pour signifier cesser, par contrariété, de prendre part à une action commune.

Toutefois, il est à remarquer que le mot *tente* n'est point prononcé par le fils de Pélée, et qu'il se trouve seulement quelques lignes plus loin, dans la réponse d'Agamemnon :

Et voici la menace que je t'adresse : puisque Phébus-Apollon m'enlève Chryséis, je la renverrai sur un de mes navires avec mes compagnons; mais j'irai moi-même *à ta tente,* et je te ravirai Briséis, aux belles joues, celle qui fut ta récompense.

×

Quatrième Question.

*Tous les jours, on voit des journaux annoncer des suicides dont les victimes n'ont rien laissé qui pût les faire reconnaître; alors ils disent généralement que « l'*IDENTITÉ *de l'individu n'a pu être reconnue ». Pensez-vous que ce terme soit réellement celui qu'il convient d'employer dans cette circonstance?*

—

J'en suis persuadé : *identité*, qui vient du latin *idem*, le même, est bien le mot qu'il faut employer ici, et il me sera facile de vous le démontrer au moyen de quelques exemples :

1° Une personne, prise pour un voleur, est arrêtée par les sergents de ville et conduite au poste. Comment se fera-t-elle relaxer? En prouvant qu'elle est *la même* que telle autre qui n'a pas maille à partir avec la police; ou, en d'autres termes, en prouvant *son identité* (avec cette autre personne).

2° Un individu, absent depuis beaucoup d'années, vient réclamer ses biens de famille; mais pour se les faire rendre, il faut qu'il prouve qu'il est bien *le même* que l'individu qui doit posséder ces biens, ou, pour autrement dire, qu'il prouve *son identité* (avec ledit individu).

3° Quelqu'un est assassiné ou se suicide, et rien n'est trouvé sur lui qui puisse servir à le faire reconnaître. La justice cherche la preuve que le corps inanimé est bien *le même* que celui d'une certaine personne connue; elle cherche à établir *son identité* (avec celui de cette personne).

Certainement les journaux ne respectent pas toujours la langue; mais il faut reconnaître que lorsqu'ils emploient *identité* en parlant d'un cadavre, ils sont là parfaitement dans leur droit.

×

Cinquième Question.

*J'ai entendu dire assez souvent de quelqu'un qui fait de gros jurements qu'*IL JURE COMME UN SACRE. *Qu'est-ce que cela veut dire au juste?*

—

Au propre, le sacre est un grand oiseau de proie du genre faucon.

Au figuré, c'est un homme capable de toutes sortes de rapacités et même de crimes, comme le montrent ces exemples :

Car nous disons : c'est un *sacre,* de celuy qui en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happe tout, racle tout, et en somme auquel rien n'échappe.

(H. Estienne, *Préf. de la Précell.*)

Ce maréchal de Joyeuse était une manière de *sacre* et de brigand, qui pilloit tant qu'il pouvait.

(Saint-Simon, 278, 6.)

L'abbé Dubois... était en plein ce qu'un mauvais français appelle un *sacre,* mais qui ne se peut guère exprimer autrement.

(Idem, 390, 13.)

Or, un homme d'un tel caractère ne doit rien respecter; il jure sans la moindre retenue comme il prend le bien d'autrui sans le moindre scrupule. Voilà pourquoi on dirait *jurer comme un sacre.*

Mais Génin a donné une autre étymologie (*Récr. phil.*, vol. I, p. 35); *sacre* serait ici l'*homo sacer* des Latins, ou simplement le *sacer*, un maudit, un homme frappé d'anathème, un sacrilége, un infâme, mot qui, d'après Freund, ne se trouverait que dans les poètes et dans les prosateurs postérieurs à Auguste :

. . . . Ego sum malus,
Ego sum *sacer*, scelestus.

(Plaute, *les Bacchis,* acte IV, sc. 6, v. 825.)

« Oui, je suis un méchant, un *sacre*, un scélérat ».

Laquelle de ces deux solutions faut-il adopter? Quand on dit d'un homme qu'il jure comme un sacre, fait-on allusion à un homme qui ressemble par le moral à l'oiseau appelé *sacre,* ou au *sacre*, le maudit, que le latin appelle *sacer?*

Je crois que c'est la seconde, et voici des raisons qui paraissent militer en sa faveur :

1° Etant arabe, le mot *sacre*, oiseau, a dû être admis en français bien plus tard que *sacre*, qui se trouve sous la forme *sacer* en latin; c'est donc, probablement, ce dernier qui entre dans le proverbe en question.

2° Je ne doute pas que celui qui pille, vole, et fait main basse sur tout ne puisse être un grand jureur; mais il me semble que le maudit, le damné, celui qui n'a plus à compter sur aucune miséricorde, a la réputation de jurer bien plus encore, et que, par conséquent, c'est son nom qui est entré dans l'expression qu'il s'agissait de vous expliquer.

×

Sixième Question.

Selon vous, vaut-il mieux mettre un tréma qu'un accent aigu sur les mots POËME, POËTE, *etc.?*

—

Tous les autres membres de la famille à laquelle appartiennent *poëme* et *poëte*, reçoivent sur l'*e* qui suit *o* un accent aigu, lequel se change en accent grave quand la finale suivante devient muette :

Enivrons-nous de *poésie*,
Nos cœurs n'en aimeront que mieux.
(Béranger, *les Sciences.*)

Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Elever assez haut mes *poétiques* ailes.
(Boileau, *Epître*, X.)

Maître Clément, ce grand forgeur de mètres,
Si doucement n'eût su *poétiser*.
(J.-B. Rousseau, *Ep.*, III, 4.)

Par conséquent, il me semble logique, quoique plus d'un lexicographe ne l'admette pas, entre autres M. Littré, que l'on surmonte aussi des mêmes accents les mots *poème* et *poète*.

On peut, du reste, donner encore d'autres motifs pour justifier cette manière d'écrire :

1° L'accent (aigu ou grave) indique tout aussi bien que les deux points qu'il faut prononcer séparément l'*o* et l'*e*; et, de plus, il a sur eux un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de marquer avec précision la prononciation de l'*e*.

2° Dans notre langue, le tréma ne se met généralement que sur une voyelle qui peut faire diphthongue avec la voyelle précédente.

ÉTRANGER

Première Question.

Il ne suffit pas de connaître une expression, il faut encore en savoir faire un usage convenable. Aussi viens-je vous demander dans quel cas on emploie SONATE, QUE ME VEUX-TU? *et, par la même occasion, d'où vient cette drôle d'expression?*

—

Le mot *sonate* vient de l'italien *sonata*, participe de *sonare*, et désigne une pièce de musique jouée, dans l'origine, seulement sur des instruments à cordes et à vent, et aujourd'hui, sur des instruments quelconques.

C'est à Fontenelle qu'est due la plaisante apostrophe qui a logé *sonate* dans l'expression dont il s'agit; d'Alembert nous en fournit la preuve dans le passage suivant (*Œuvres*, t. II, p. 403) :

Toute musique instrumentale, sans dessein et sans objet, ne parle ni à l'esprit ni à l'âme, et mérite qu'on lui demande *avec Fontenelle*: Sonate, que me veux-tu?

L'auteur de la *Pluralité des Mondes* était sans doute un philosophe spirituel et un causeur aussi aimable que piquant; mais cet esprit fin était indifférent et froid; inaccessible à aucune émotion, il se vantait de n'avoir jamais fait ha! ha! et méritait de Mme de Tencin le reproche de n'avoir pour cœur que de la cervelle « comme dans la tête ».

Rien d'étonnant à ce qu'une organisation pareille n'aimât pas la musique, dit Kastner, et qu'elle ait fait payer la sonate pour le reste.

Du temps de Fontenelle, la sonate était un des morceaux les plus en vogue, et son exécution ne durait pas moins de vingt minutes. C'est très-probablement dans un salon où l'on se préparait à écouter quelque virtuose que notre philosophe, arraché à une conversation qui lui plaisait, et forcé de changer son rôle de causeur brillant et écouté pour celui d'auditeur muet et attentif, aura laissé échapper la boutade devenue proverbiale : *Sonate, que me veux-tu?*

Quant à l'emploi de cette expression, il découle naturellement de la circonstance présumable où elle est née. Elle peut se dire, par conséquent, par toute personne (danseur, parleur, politique ou autre) qui, dans un salon, éprouve quelque contrariété à voir poser sur le piano les flambeaux devant éclairer le personnage qui se dispose à chanter.

Mais cet emploi ne se borne pas là, car le *Dictionnaire de Bescherelle* donne à entendre que *Sonate, que me veux-tu?* peut se dire, et se dit en effet de toute chose fatigante pour l'esprit.

×

Seconde Question.

Que signifie PARAGUANTE *que votre Molière a employé dans sa pièce de l'*ÉTOURDI, *acte IV, scène* 9, *et peut-on encore aujourd'hui se servir de ce mot?*

—

Le mot *paraguante* signifie présent fait à quelqu'un pour reconnaître un service qu'il nous a rendu; on dit :

Voilà une bonne *paraguante*.
On l'accuse d'avoir reçu des *paraguantes*.

C'est un terme espagnol composé de *para*, pour, et de *guante*, gant (pour les gants), lequel, selon toute probabilité, a été introduit en France à l'époque où la langue et les usages de l'Espagne eurent à notre cour une si grande influence.

Ce mot s'employait encore très-bien au XVIIIe siècle, car on le trouve dans cette phrase de *Gil Blas* (liv. VIII, ch. 2), roman dont la première partie parut, comme on sait, en 1715 :

On diroit qu'il partage avec lui l'autorité de premier ministre, puisqu'il fait donner des charges et des gouvernements à qui bon lui semble. Le public en murmure souvent; mais c'est de quoi il ne se met guère en peine, pourvu qu'il tire des *paraguantes* d'une affaire, il se soucie fort peu des épilogueurs.

Mais aujourd'hui, *paraguante* a quelque peu vieilli, et on le remplace le plus généralement par *pot-de-vin*, en parlant des hommes, et par *épingles*, en parlant des femmes. Du reste, l'expression *épingles* est celle qui l'avait précédé, comme le montre cette citation prise dans Henri Estienne :

De là la coutume en Italie d'appeler *manica* ces petits présents qu'en France on nomme *épingles*, et que les Espagnols appellent des *paraguantes*.
(*Apologie pour Hérodote*, vol. I, p. 50.)

×

Troisième Question.

*Pourquoi dit-on de deux hommes qui ne sont pas bien ensemble qu'*ILS NE SONT PAS COUSINS? *Je serais curieux de connaître l'explication de ce dicton qu'on a souvent l'occasion d'entendre dans la conversation française.*

—

Au XIIIe siècle, le mot *cousin* (latin *consobrinus*, de *cum*, avec, et de *sobrinus*, cousin), en était venu à s'employer pour désigner tous les parents d'une même famille; en voici la preuve évidente :

Nos apelons *coisins* toz cez que la loi apèle parenz de par père ou de par mère.

(*Livres de Jostice*, p. 231.)

Au XVIe, il s'employait dans le sens d'*ami*, ce que montre également cet autre exemple :

L'apothicaire le mène disner en son logis. Après disner, ayant toujours continué ses premiers propos, ils furent incontinent *cousins*.

(Des Periers, *Contes*, LXI.)

Or, depuis ce temps, où le roi qualifiait de *cousins* les ducs, les maréchaux et les grands officiers de la couronne, ce mot s'est conservé dans la même acception, et voilà pourquoi on peut dire de deux hommes fâchés l'un contre l'autre qu'*ils ne sont pas cousins*.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... une large bouche aux lèvres *épaisses* (l'adjectif *lippu* signifie *qui a de grosses lèvres*); — 2°... c'est *tout* autre chose (cela signifie c'est une chose *tout autre*); — 3°. L'entrée du square, *à* raison des travaux (*à cause* des travaux); — 4°... bien qu'il ne paraisse en *avoir* qu'environ trente-cinq (*paraître* ne s'emploie pas avec un nom de temps immédiatement après lui); — 5°... les yeux *à moitié* fermés (la particule *mi* ne se met pas devant un adjectif); — 6°... avec laquelle, *malgré* qu'on en ait; — 7°... les chasseurs que, *de même que* les années précédentes; — 8°... dans tout le quartier *de* Montparnasse (il faudrait que Montparnasse fût un nom d'homme pour qu'on pût supprimer *de*); — 9°... *commence* alors *à dire* papa Saint-Clair; — 10°... un mois au moins *plus tard* qu'on ne l'attendait; — 11°... l'impression attachante d'une histoire *personnelle* (ou un autre mot, mais pas *vécue*).

Phrases à corriger

trouvées pour la plupart dans la presse périodique et autres publications contemporaines.

—

1° Les Seigneuret avaient-ils du monde dans leur jardin, vite ma mère se vêtissait d'une robe de travail, la plus sale, la plus décousue.

2° J'ignorais que mon cousin jardinait pour son plaisir, et ne prenais pas garde que mon père travaillait pour vivre et faire vivre sa famille.

3° Les puissances reculent devant l'exercice de leur droit par amour de la paix; la Russie n'a pas les mêmes scrupules et pousse jusqu'aux conséquences ultimes la politique d'intervention admise par l'Europe à la conférence.

4° D'aucuns penseront qu'il aurait peut-être mieux valu ne pas se mettre dans l'alternative désagréable de se déjuger ou de faire la guerre.

5° Il semble que nous n'ayions pas fait un seul pas, depuis la chute de l'ordre moral, puisque, derrière le ministère nominatif, toute l'action gouvernementale est restée aux mains des hommes de ce temps-là.

6° Ce sentier, je suis forcé de vous en donner une description détaillée, en raison des événements dont il était destiné à devenir le théâtre.

7° C'est lui qui a créé dans l'Eure-et-Loir, à Sorel et au Ménil, près de Dreux, ces deux colonies ouvrières, qui sont, comme on l'a répété bien souvent, un progrès autant qu'une bonne œuvre.

8° Qu'on n'oppose pas à cette supposition l'élection de M. Nadaud, conseiller actuel, dans la Creuse, et celle de M. Lockroy, ancien conseiller municipal, à Paris : tous deux ont été élus à de tout autres titres qu'à celui de conseillers municipaux de Paris.

9° Mes esquisses auraient le tort de nous écarter de l'histoire à laquelle vous avez des droits, et que vous n'avez pas encore vu poindre dans mes préambules.

(*Les corrections à quinzaine.*)

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite.*)

Latiniser, *Franciser*, *Catholiser*. — Ces mots sont fort bons, quoiqu'un certain auteur n'en demeure pas d'accord. Et pourquoi ne le seraient-ils pas quand *evangeliser* est reconnu bon par tout le monde?

Les puissances ecclesiastiques et seculieres. — Un auteur qui a fait des remarques sur la langue française voudrait qu'on dit en répétant le mot *puissance : les puissances ecclesiastiques et les puissances seculieres*, ou bien sans le répéter, *les puissances ecclesiastiques et les seculieres*, parce qu'autrement, dit-il, il y aurait équivoque. Mais les meilleurs auteurs permettent de ne point accepter sa règle.

Mal parler, Parler mal. — Ne pas confondre ces deux expressions : *parler mal*, c'est se servir d'une expression hors d'usage; *mal parler*, c'est dire des paroles offensantes, surtout à ceux à qui l'on doit du respect.

Marescageux. — Il ne doit se dire que du lieu, du pays où se trouve un marécage; d'une plante ou d'un oiseau qui se plait dans un tel pays, il faut dire *de marescage*.

Mesaises. — On dit bien les aises de la vie; mais Andry doute qu'on puisse dire *mesaises*, quoi qu'un auteur nouveau s'en soit servi.

Mener du bruit. — Cette expression n'agrée pas à tout le monde; néanmoins Andry pense qu'elle est bonne en parlant d'une armée, d'un train, d'un équipage et de quelque attirail.

Mon, Ma. — Quand un mot se doit prendre dans un sens général, il ne faut point se servir de *mon* ni de *ma*, mais de *le* et de *la*; par exemple, il ne faut pas

dire *ma lumiere naturelle m'a fait connoitre telle chose*, mais bien *la lumiere*, etc.

Mot. — Andry ne comprend pas quelle faute ce peut être de dire que *gros-seigneur* est un vieux mot qu'on a fait revivre. Qui ne sait qu'on n'appelle pas seulement du nom de *mot* les expressions qui consistent en un seul terme, mais encore toutes celles dont les termes sont liés ensemble par l'usage, pour porter tout d'un coup à l'esprit l'idée de ce qu'on veut dire?

Noms de la semaine. — Dans quelques provinces, on fait l'inversion de *di*, c'est-à-dire qu'on le met au commencement du nom du jour : *dilun*, *dimar*, *dimercre*, etc.; ce n'est pas ainsi qu'il faut parler.

Mots latins. — Le génie de notre langue ne peut s'accommoder de ces mots latins dont certaines gens ont coutume d'entrelacer leurs discours, pour s'épargner la peine de chercher des mots français qui puissent exprimer ce qu'ils veulent dire.

Mille pardons. — C'est une façon de parler assez ordinaire, *je vous demande mille pardons*. On ne demande ni deux ni trois pardons, mais on demande bien deux fois et trois fois pardon. Il en est de même de mille, il faut dire *demander mille fois pardon*.

Noms propres mal assortis. — Il ne faut pas dire *Paris, Lyon et Vaugelas se servent tous trois de ce mot.* Mis de la sorte, ces noms sont ridicules; il faudrait pour qu'il n'y eût point de faute, que ces noms fussent ou trois noms d'hommes, ou trois noms de pays.

On pour *Je.* — Il y a des occasions, dans une préface, par exemple, où il est plus poli et plus modeste de se servir de *on*, en parlant de soi-même que de se servir de *je*.

On. — Ce pronom ne se dit que des hommes et jamais de Dieu; c'est une remarque dont plusieurs personnes ont besoin.

Originel, D'origine. — Il y a des personnes qui aiment mieux le *peché d'origine* que le *peché originel;* c'est une délicatesse un peu « poussée ». Cependant Andry assure que, dans un discours d'éloquence, le *peché d'origine* serait peut-être meilleur que le *peché originel*.

Un livre qui parle. — C'est une faute que font mille gens que de dire *c'est un livre qui parle bien, ce livre parle mal;* il faut dire *bien écrit, en beau langage*.

Participer à, Participer de. — Lorsque *participer* signifie *entrer en partage,* on dit *participer à;* mais quand il signifie tenir de la nature ou de la qualité d'une chose, il faut dire *participer de*.

Peinturer. — Ce mot, qui déplait tant à certains auteurs, peut néanmoins trouver sa place dans le discours; il signifie appliquer des couleurs sans art, tandis que *peindre*, c'est représenter avec le pinceau la figure de quelque objet, comme un oiseau, un arbre, un homme, etc. Andry s'étonne que Richelet et Furetière se soient trompés là-dessus.

Phrases rudes. — Il faut éviter les phrases difficiles à prononcer comme celles-ci, par exemple : *le pain dont nous nous nourrissons, c'est une inhumanite*, etc.

Personne. — Un écrivain prétend qu'il vaut mieux dire, en parlant d'un homme : *cette personne que vous m'avez fatt si petite*, qu'avec Voiture : *cette personne que vous m'avez fait si petit.* C'est un tort, car le mot de *petit* au masculin fait d'abord connaitre qu'il s'agit d'un homme et non d'une femme, au lieu qu'au féminin il ne détermine « à rien », et qu'on ne sait si ce féminin est mis à cause du mot *personne*, ou s'il s'agit d'une femme.

Perspicacité. — Andry ne croit pas qu'il soit sitôt reçu; car autrement, il faudrait approuver *procacité* de *pocax*, *fallacité* de *fallax*, *mendacité* de *mendax*, etc.

Pour lors. — Il y a des personnes polies et éclairées qui condamnent ce mot, et qui prétendent qu'il faut dire *alors;* mais il y a en cela plus de dégoût que de délicatesse, et selon Andry, cette expression est bonne.

Prest à mourir, Prest de mourir. — Ils signifient tous deux qui est disposé à mourir, et s'il y a quelque différence, elle n'est que pour le temps.

Heureux. — Dire que c'est une faute de prononcer *hureux* au lieu de *heureux*, quoiqu'on l'écrive de cette dernière façon, c'est condamner la prononciation de toute la Cour et faire voir une grande attache pour la province.

Moïse. — Ce n'est pas comme on l'écrit qu'il faut prononcer ce mot, mais bien *Mouise*.

Les finales en *Ation.* — C'est avoir bien de la déférence pour le théâtre que de s'imaigner que, parce que les comédiens prononcent *passi-on*, *acti-on*, etc., il faille prononcer de même dans la prose; il n'y a que les Gascons, les Provençaux, et quelques autres provinciaux qui prononcent de la sorte. Dans les vers, cette prononciation est bonne, mais non dans la prose.

Froideur. — Ce mot se prononce dans le figuré autrement que dans le propre, comme le remarque fort bien Richelet; on dit, par exemple, *il lui a parlé avec beaucoup de fraideur*, et dans le propre on prononce *froideur*.

Comment on prononce *Faite.* — La première syllabe de ce mot se prononce diversement selon les occasions; elle est longue à la seconde personne plurielle du verbe *faire*, et elle est brève quand elle est au participe; on dit, par exemple, *la grace que vous me faites*, en traînant sur la première syllabe, et au participe, *la grace que vous m'avez faite*, en passant rapidement sur cette syllabe.

Puis, Ensuite. — Le mot *puis*, pour *ensuite* ou *apres*, est un terme que certains précieux et certaines précieuses condamnent, mais que ceux qui savent la langue emploient sans scrupule quand l'occasion s'en présente; ce mot est même très-souvent nécessaire et d'un grand secours dans les récits, pour ne pas toujours répéter ses synonymes.

Quelque chose qui arrive, ou *qu'il arrive.* — Le bon usage est pour *qu'il arrive*. Car *Quelque chose* est là pour le mot *quoy;* et comme on ne dit pas *quoy qui arrive*, il faut *quelque chose qu'il arrive*.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Redacteur-Gérant : Eman MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE.

Publications de la quinzaine :

La Vie d'une comédienne; par Th. de Banville. In-18 jésus, 281 p. Paris, lib. Nouvelle. 1 fr. 25 cent.

Les Commentaires d'un soldat; par Paul de Molènes. Avec une préface de Paul de Saint-Victor. 3e édition In-18 jésus, xv-367 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 3 fr. 50.

Petits Romans. Le Bouquet de cerises. Une pastorale dans l'Oberland. Gildas. L'Été de la Saint-Martin. Trop heureux; par Francis Wey. Nouvelle édition. In-18 jésus, 493 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50 c.

Dictionnaire classique de la langue française, le plus exact et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre, et le seul où l'on trouve la solution de toutes les difficultés grammaticales et généralement de toutes les difficultés inhérentes à la langue française; par Bescherelle, membre de plusieurs Sociétés savantes. 3e à 7e liv. In-8° à 2 col., 65-224 p. Paris, l'auteur, rue des Grands-Augustins, 9. L'ouvrage complet, 7 fr. 50.

Les Drames de l'honneur. L'Enfant trouvé; par Etienne Enault. In-4° à 2 col., 147 p. Paris, bureaux du Siècle. 2 fr. 50 cent.

Renaissance et Réforme. Erasme, Thomas Morus, Mélanchton; par Désiré Nisard, de l'Académie française. 2 vol. gr. in-18, viii-872 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 7 fr.

Nouvelles et romans choisis. Le lieutenant Robert; par A. de Lavergne. In-4° à 2 col., 133 p. Paris, bureaux du Siècle. 2 fr. 50 cent.

La Conscience; par le comte Agénor de Gasparin. 5e édition. In-18 jésus, 350 p. Paris, lib. Calmann Lévy. 1 fr. 25 cent.

Registre criminel de la justice de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, au XIVe siècle; publié pour la première fois, d'après le manuscrit des Archives nationales, et précédé d'une étude sur la juridiction des religieux de Saint-Martin (1060-1674); par Louis Tanon, substitut au tribunal de la Seine. In-8°, cxxxii-239 p. et 1 pl. Paris, lib. Willem. 10 fr.

Histoire d'Allemagne. L'Empire germanique et l'Église au moyen age. Les Henri. Querelle des investitures; par Jules Zeller, membre de l'Institut. In-8°, 519 p. et carte. 7 fr. 50 cent.

Le Plaisir et la Douleur; par Francisque Bouillier, membre de l'Institut. 2e édition, revue et augmentée. In-18 jésus, xii-365 p. Paris, lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

Les Muscadins; par Jules Claretie. In-4° à 2 col., 144 p. Paris, bureaux du Siècle. 2 fr. 50 c.

Cours complet de langue française (théorie et exercices); par M. Guérard, préfet des études à Sainte-Barbe. Exercices sur chacune des parties de la grammaire et compléments. Nouvelle édition. In-12, 256 p. Paris, lib. Delagrave.

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. T. 8. Additions, corrections, errata généraux et tables générales des matières. In-4°, viii-517 p. Paris, Imp. nationale.

Publications antérieures :

LA JEUNE FILLE; LETTRES D'UN AMI. — Par CHARLES ROZAN. — Un vol. format anglais, imprimé avec luxe par J. CLAYE, avec fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine — Prix : 3 fr. 50 cent. — Sur papier de Hollande (broché) : 5 fr.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE APRÈS L'ORTHOGRAPHE. — Par EMAN MARTIN, professeur spécial pour les Etrangers. — Ouvrage pour les Français. — SYLLEXIE, premier volume paru. — Prix : 3 fr. 50. — Au bureau du *Courrier de Vaugelas*, 26, boulevard des Italiens.

LES GRANDS HOMMES DE LA FRANCE. — MARINS. — Deuxième série. — Par EDOUARD GŒPP, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. — Orné de deux portraits. — JEAN BART, DUGUAY-TROUIN, SUFFREN. — Paris, *P. Ducrocq*, libraire-éditeur, 55, rue de Seine. — Prix (broché) : 4 fr.

LE LIVRE DES MANIÈRES. — Par ETIENNE DE FOUGÈRES, évêque de Rennes (1168 1178). — *Autographié*. — Publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque d'Angers. — Par F. TALBERT, docteur ès-lettres, professeur au Prytanée militaire de La Flèche et à l'Université libre d'Angers. — Paris, *E. Thorin*, librairie du Collége de France, 7, rue de Médicis.

SOUVENIRS DE LA LANGUE D'AUVERGNE, essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme. — Par FRANCISQUE MÈGE. — Paris, *Auguste Aubry*, libraire-éditeur, 16, rue Dauphine. — Prix : 3 fr. 50.

COURONNE POÉTIQUE DU PREMIER AGE, choix de poésies modernes, recueillies et mises en ordre par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*. — Deuxième édition. — Paris, librairie *Firmin Didot, frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

LACRYMÆ RERUM — POÉSIES — Par LUCIEN PATÉ. — 2e édition. — Paris, *librairie des Bibliophiles*, rue Saint-Honoré, 338. — Prix : 2 fr.

ILLUSTRATIONS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE. — POÈTES ET PROSATEURS. — XIXe siècle. — Extraits des œuvres les plus remarquables des écrivains modernes. Par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*. — Deuxième édition, enrichie d'un très-grand nombre de nouveaux articles et de morceaux inédits. — Paris, librairie de *Firmin Didot et Cie*, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — Prix : 3 fr.

EUGÉNIE LAMOUR, MÉMOIRES D'UNE FEMME. — Par MARIUS ROUX. — Paris, *E. Dentu*, éditeur, libraire de la Société des Gens de lettres, Palais-Royal, 15-19, galerie d'Orléans. — Prix : 3 fr.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

Par DÉSIRÉ NISARD, membre de l'Académie française.

Cette nouvelle édition, complétement revue par l'auteur, forme une véritable bibliothèque historique et littéraire, où sont conservés les plus précieux trésors de notre langue.

Le tome Ier est une introduction à l'histoire de la littérature française; — le tome II contient l'histoire de cette littérature depuis l'époque de la Renaissance jusqu'aux premières années du seizième siècle; — le tome III traite des premiers modèles de l'art d'écrire en prose et en vers et de l'influence, soit de certaines institutions, soit du gouvernement et de la royauté sur la littérature du dix-septième siècle; — le tome IV embrasse le dix-huitième tout entier, et se termine par une appréciation générale des principales richesses littéraires de notre époque.

SIXIÈME ÉDITION, RÉCEMMENT PARUE.

QUATRE VOLUMES : format in-18 jésus, 16 fr.; — format in-8°, 30 fr.

A Paris, librairie de *Firmin Didot frères, fils et Cie*, 56, rue Jacob.

CONCOURS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE propose l' « ELOGE DE BUFFON » pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1878. — Les ouvrages envoyés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1877, *terme de rigueur*. — Ils devront porter une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint à l'ouvrage. Ce billet contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître. — Les ouvrages envoyés au Concours ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DE HAINAUT. — Concours de 1877. — Littérature : 1° Une pièce de vers sur un sujet puisé dans l'histoire de Belgique; 2° Une pièce de vers dont le sujet est au choix de l'auteur; 3° Une nouvelle en prose. — Le prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or. — Les Mémoires doivent être remis franco, avant le 31 décembre 1877, chez M. le Président de la Société, rue des Compagnons, n° 21, à Mons. Les concurrents ne signent pas leurs ouvrages : ils y mettent une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. — La Société devient propriétaire des manuscrits qui lui sont adressés; mais les auteurs peuvent en prendre des copies à leurs frais.

Le dix-huitième *Concours poétique* ouvert à Bordeaux le 15 février sera clos le 1er juin 1877. — Dix-sept médailles or, argent, bronze, seront décernées. — Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDUCATION DE LYON destine. pour 1877, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit sur ce sujet : *Jusqu'à quel point l'étude des théories et des définitions grammaticales est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre la langue et l'orthographe?* Le prix sera décerné dans la séance publique de 1878 sous le nom de *Prix de la ville de Lyon.* — Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, 4, rue de la Bourse. — Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J.-B. Mathey, secrétaire général de la Société.

RENSEIGNEMENTS

A l'usage des Français qui désirent aller professer leur langue à l'étranger.

AGENCES AUXQUELLES ON PEUT S'ADRESSER :

A PARIS : M. Pelletier, 19, rue de l'Odéon; — Mme veuve Simonnot, 33, rue de la Chaussée-d'Antin; — A LONDRES ; M. Bisson, 70, Berners Street, W.; — MM. Griffiths et Smith, 22, Henrietta street, Covent-Garden, W. C.; — Le College of preceptors, Queen's Square; — A LIVERPOOL : M. le prof. Husson, Queen's College; — A NEW-YORK : M. Schermerhorn, 430, Broom Street.

JOURNAUX DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE DES ANNONCES :

L'*American Register*, destiné aux Américains voyageant en Europe; — le *Galignani's Messenger*, reçu par nombre d'Anglais qui habitent en France; — le *Wekker*, connu par toute la Hollande; — le *Journal de Saint-Pétersbourg*, très-répandu en Russie; — le *Times*, lu dans le monde entier.

(M. Hartwick, 390, rue St-Honoré, à Paris, se charge des insertions.)

M. Eman Martin, Rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS, est visible à son bureau de *trois* à *cinq heures*.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

7e Année. N° 24. 15 Mai 1877.

QUESTIONS GRAMMATICALES

LE COURRIER DE VAUGELAS

QUESTIONS PHILOLOGIQUES

Journal Semi-Mensuel

CONSACRÉ A LA PROPAGATION UNIVERSELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

(*Dans sa séance du 12 janvier 1875, l'Académie française a décerné le prix Lambert à cette publication.*)

PRIX : Par an, 6 fr. pour la France, le port en sus pour l'étranger. — Annonces : Ouvrages, *un* exemplaire; Concours littéraires, *gratis*.

Rédacteur : EMAN MARTIN
ANCIEN PROFESSEUR SPÉCIAL POUR LES ÉTRANGERS
Officier de l'Instruction publique
26, Boulevard des Italiens, à Paris.

ABONNEMENTS : Se prennent pour une année entière et partent tous de la même époque. — S'adresser soit au Rédacteur soit à un libraire quelconque.

AVIS.

Après la publication de son 24e numéro, le rédacteur du COURRIER DE VAUGELAS ayant l'habitude de prendre un mois de vacances, la *huitième année* de ce journal commencera à paraître le 1er juillet.

SOMMAIRE.

Communication au sujet de *Truisme ;* — Explication de *O gué*, qui se trouve dans un refrain ; — Origine de *Brûler ses vaisseaux ;* — Etymologie du mot *Canapé ;* — Valeur de l'étymologie de *Calembour* donnée par M. Sardou ; — Pourquoi des vers de douze syllabes s'appellent *Alexandrins ;* — Origine et signification de *C'est une bague au doigt.* || Emploi et origine de *Adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré ;* — S'il faut écrire *Hors de page* avec une *s* à *Page ?* || Passe-temps grammatical. || Fin de la biographie de *Nicolas Andry.* || Table des matières contenues dans la septième année de ce journal.

FRANCE

COMMUNICATION.

Voici une lettre relative à un néologisme que j'ai combattu dans un numéro précédent :

Moscou, 28 février (12 mars) 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro 17, 1er février 1877, à propos du mot *truisme*, vous dites que ce mot doit être repoussé, car, selon vous, il a son équivalent en français : vous le remplacez par le mot *axiome*. Votre correspondant a vainement cherché ce mot dans les dictionnaires de Littré-Beaujean, de Th. Soulice et dans celui de Bescherelle. — J'ai ouvert le dictionnaire de Littré, et j'y ai trouvé le mot *truisme*, que Littré explique de la manière suivante : « S. m. vérité banale et qui ne mérite pas d'être répétée. J'éprouvais l'embarras de quelqu'un qui entreprend la démonstration d'un axiome, et qui énonce un véritable *truisme* financier. Buffet, au Corps Législatif, Monit. univers., 7 juillet 1868, p. 988, 5e col. ». Le mot *axiome* est défini par Littré : « S. m. Vérité *évidente de soi* et non *démontrable*, par ex. : le tout est plus grand que sa partie. » Ces deux définitions nous prouvent que les mots *truisme* et *axiome* ne sont pas équivalents et qu'on ne peut remplacer *truisme* par *axiome*. — Comme je ne connais pas de mot en français qui ait la signification de *truisme*, je trouve que c'est un néologisme utile qui doit être adopté en français. — Voici du reste les paroles de Foucher de Careil :

« Je parle d'infériorité ; vous devez savoir vis-à-vis de quelle nation. C'est de l'habile et prévoyante Angleterre qu'il est question, et c'est en comparant notre politique commerciale à celle de l'Angleterre que je me permets d'énoncer ce *truisme*. »

Il me semble qu'on ne peut mettre *axiome* ici, et que, par conséquent, le mot *truisme* doit être gardé.

Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire, et je vous serais bien reconnaissant, si vous vouliez me répondre dans un de vos prochains numéros.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Un de vos abonnés.

Dans ma réponse à la personne qui me demandait d'où vient *truisme* (7e année, p. 131), j'avais dit que, selon moi, l'introduction de ce mot dans notre langue devait être « énergiquement repoussée », comme contraire au principe en vertu duquel « les emprunts à une langue étrangère ne sont permis que lorsqu'il s'agit de mots auxquels on ne peut réellement trouver d'équivalents dans la sienne ».

Mais il semble au correspondant dont je viens de transcrire la lettre que *truisme* manque à la langue française, et, naturellement, qu'il faut l'adopter.

Cette opinion est-elle fondée ?

J'ai trouvé le mot *truisme* défini comme il suit dans deux dictionnaires anglais :

(Dans celui de Fleming et Tibbins)

TRUISM. [An identical proposition, a self-evident but unimportant truth], vérité évidente, proposition qui ne demande pas de preuve.

(Dans celui de Webster)

TRUISM. [from *True*]. An undoubted or self-evident truth.

Et, condensées pour ainsi dire en une seule, ces définitions apprennent que le mot *truisme* signifie : une vérité évidente, une proposition qui ne demande pas de preuve, une vérité évidente par elle-même.

Or, une telle vérité porte depuis longtemps le nom d'*axiome* en français, comme on peut s'en convaincre en consultant les diverses éditions de l'Académie.

Par conséquent, nous n'avons nullement besoin de *truisme*, qui ne serait chez nous qu'une superfétation.

Du reste, j'ai encore une autre raison à faire valoir contre l'adoption de ce mot.

Dans la phrase donnée par M. Littré comme point de départ de *truisme*, il y a évidemment confusion entre *axiome* et *théorème* (elle contient l'expression « démonstration d'un axiome » quand on sait qu'un axiome est une vérité qui ne se démontre pas); et cette confusion a été cause que, pour ne pas répéter *axiome*, employé à tort, l'auteur y a substitué un synonyme emprunté à l'anglais, langue qui lui est probablement très-familière.

Est-il donc admissible qu'un terme étranger introduit dans une phrase française à la faveur d'une telle méprise doive nécessairement, après avoir été reproduit seulement une ou deux fois, prendre place dans notre vocabulaire?

Ce n'est point du tout mon avis.

×

Première Question.

Puisque, non-seulement vous permettez, mais encore que vous provoquez les questions sur la langue, je m'adresse à vous pour un éclaircissement qui me fait défaut depuis longtemps. Vous connaissez le refrain : J'AIME MIEUX MA MIE, O GUÉ, J'AIME MIEUX MA MIE, *qui se trouve dans le* MISANTHROPE *de Molière. Auriez-vous la complaisance de me dire ce que signifie ici* O GUÉ?

—

On trouve ce qui suit aux pages 7 et 8 de la *Biographie d'Alfred de Musset*, récemment publiée par son frère, M. Paul de Musset :

«... Selon l'armorial de France, les armes de la famille de Musset sont d'azur à l'épervier d'or, chaperonné, longé, perché de gueules, avec cette devise : *Courtoisie, Bonne-Aventure aux preux.* La Courtoisie et la Bonne-Aventure étaient deux terres patrimoniales. La première appartenait encore à la famille au milieu du siècle dernier; la seconde, qui a fait partie du patrimoine d'Alfred de Musset, fut occupée par Antoine de Bourbon, père de Henri IV, pendant le séjour de la cour de France aux châteaux d'Amboise et de Blois. Elle est située à deux lieues de Vendôme, au confluent du Loir et d'une petite rivière, dans un lieu qu'on appelle le Gué-du-Loir. Antoine de Bourbon, comme on sait, ne menait pas une vie fort édifiante. Pour se distraire des ennuis de la représentation, il quittait souvent la cour, et se rendait à la Bonne-Aventure, où il donnait asile à des donzelles encore moins vertueuses que les filles d'honneur de la reine Catherine. Le secret de ces parties de plaisir fut mal gardé; le bruit en vint aux oreilles du poète Ronsard, qui se trouvait à la Poissonnière, non loin de Vendôme, Ronsard fit sur les fredaines du roi de Navarre une chanson dont le refrain était : *La Bonne-Aventure au gué, la bonne aventure!* Cette chanson satirique parcourut toute la France, et l'air en a été conservé par les nourrices. »

Or, attendu que le refrain des couplets cités par Alceste dans le premier acte du *Misanthrope* dérive évidemment de celui de la chanson de Ronsard, j'en tire cette triple conclusion :

1° Que *gué*, dans le refrain en question, est une abréviation de Gué-du-Loir;

2° Que l'auteur a mal orthographié en mettant devant *gué* un *o*, signe du vocatif, et que c'est l'article composé *au* qu'il faut dans cet endroit;

3° Que ledit refrain est un non-sens des plus complets, le mot *gué* ne pouvant naturellement aller qu'avec la *Bonne-Aventure*, nom de la propriété possédée jadis au Gué-du-Loir par Antoine de Bourbon.

—

C'est grâce à la connaissance du passage cité plus haut que j'ai pu enfin répondre à cette question, dont je cherchais la solution depuis fort longtemps. Aussi j'adresse mes bien sincères remerciements à M. Loiseau, professeur au lycée de Vanves, qui, non content de me l'avoir signalé de vive voix, a bien voulu m'en envoyer une copie quelques jours après.

×

Seconde Question.

En même temps que je vous envoie le prix de mon abonnement, je vous demanderai d'où vient le proverbe BRULER SES VAISSEAUX, *ainsi que le sens qu'il faut y attacher.*

—

Pour forcer leurs soldats à vaincre, un certain nombre de grands capitaines ont fait incendier les vaisseaux qui les avaient portés, eux et leurs troupes, sur les bords ennemis. Agathocle, tyran de Syracuse, donna, sur la côte d'Afrique, le premier exemple de cette résolution hardie. Asclépiotade, envoyé par Dioclétien contre l'usurpateur de la Grande-Bretagne, agit comme Agatocle et fut victorieux comme lui. L'empereur Julien mit le feu à ses magasins et à ses onze cents navires qui mouillaient dans le Tigre, lorsqu'il fit son expédition contre Sapor, roi de Perse. Guillaume le Conquérant, abordant en Angleterre, eut recours au même moyen, qui fut suivi de la victoire de Hastings. Robert Guiscard, dans le péril pressant où il se trouvait avec sa petite armée, devant les troupes nombreuses d'Alexis Comnène, brûla aussi sa flotte et ses bagages, et gagna la bataille de Durazzo. Enfin, c'est ainsi que Fernand Cortez, débarqué sur la côte du Mexique, préluda à la conquête de cette contrée.

Or, le proverbe *brûler ses vaisseaux* n'est autre chose qu'une allusion à cette manière résolue de disputer la victoire à un ennemi chez qui l'on s'est transporté par mer.

Quant à sa signification, elle découle naturellement de ce qui précède : ce proverbe signifie s'interdire, s'ôter les moyens de revenir sur une résolution, de renoncer à une entreprise, se mettre, en un mot, dans l'impossibilité de reculer.

×

Troisième Question.

Pourriez-vous me dire dans un de vos prochains numéros quelle est l'étymologie de CANAPÉ?

—

Ce mot vient du grec κωνωψ, qui signifie cousin, cet

insecte qui a la bouche armée d'une trompe conique avec laquelle il suce le sang; et voici comment de cette signification d'être sans pitié pour les dormeurs, il en est venu à désigner un meuble où ils sont fort à l'aise.

Les Grecs ont appelé κωνωπειον une espèce de filet, d'un tissu très-fin, dont se servaient originairement les Égyptiens pour se garantir des mouches, filet qui se mettait principalement au-dessus d'un lit.

De ce mot les Latins ont fait *conopeum*, qu'ils ont employé dans le sens de moustiquaire, rideau, tenture, pavillon, comme on en trouve la preuve dans Juvénal, Horace, Properce, etc.

Au XVIe siècle, il s'était francisé en *conopée*, ainsi que nous le montre cet exemple, trouvé dans Rabelais (édit. d'Amst., 1711) :

Entre les precieux *conopées*, entre les courtines dorées.
(*Pantagruel*, III, 18.)

Enfin, après avoir désigné le rideau qui enveloppait un lit, *canapé* (car la forme *canapeum* du bas latin a fini par prévaloir), a désigné un siége long pouvant servir de lit de repos : le nom du tissu a passé à l'analogue du meuble qu'il couvrit d'abord, et cela, absolument comme le mot *bureau*, désignant une étoffe qui se mettait autrefois sur une table à écrire, en est venu à signifier une table de cette espèce avec ses accessoires.

—

Le mot *canapé*, au sens moderne, ne se trouve ni dans le dictionnaire de Monet (1635), ni dans celui de Cotgrave (1661), et il se trouve dans la première édition de l'Académie (1694), qui en donne cette simple définition :

Sorte de lit de repos. Canapé en maroquin.

Tout porte donc à croire que ce mot ne date guère que de la seconde moitié du XVIIe siècle. Du reste, à l'appui de cette opinion, je puis citer Furetière (1727), qui dit que « ce mot est fort nouveau dans la langue ».

×

Quatrième Question.

En donnant, à la page 177 de votre 6e année, l'étymologie du mot CALEMBOUR, *d'après M. Sardou, vous avez promis d'examiner la valeur de cette étymologie. Je désirerais bien que vous pussiez bientôt vous livrer à cet examen, auquel je m'intéresse particulièrement.*

—

A ma connaissance, il a été proposé trois étymologies de *calembour* : l'une, qui tire ce nom du curé de *Calemberg*; l'autre, du comte de *Kahlemburg*, ambassadeur de l'empire d'Allemagne près la cour de France; et la troisième, celle de M. Sardou, qui le fait venir du bois de *calembour*.

J'ai dit (*Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 178) les raisons pour lesquelles je rejetais *Calemberg* et lui préférais *Kahlemburg*; ici, je vais comparer ce dernier avec *calembour*, bois des Indes.

L'ambassadeur qui aurait donné lieu au nouveau terme *calembour* parut à Versailles sous Louis XV, c'est-à-dire entre 1715 et 1774, ce qui concorde assez bien avec la première apparition de ce mot dans l'*Almanach des calembours*, publié en 1771 par le marquis de Bièvre. — L'époque où florissait la joyeuse société dont faisait partie l'abbé Claude Cherier, mort en 1738, n'est pas non plus incompatible, tant s'en faut, avec la première apparition de ce terme.

Tous les noms allemands en *burg* qui se sont francisés ayant conservé leur *g* final (*Strasbourg*, *Hambourg*, *Augsbourh*, *brandebourg*, ornement pour les habits), il est fort douteux que *calembour*, terminé à l'origine comme aujourd'hui par une *r*, soit venu de *Kahlemburg*. — Comme, aussitôt qu'il parut dans la langue, le mot *calembour* (jeu de mots) s'est écrit *calambour*, orthographe identique à celle qu'avait alors *calembour* (bois des Indes), il s'ensuit que, relativement à la dérivation, l'étymologie qui fait venir ce mot de *calembour* (espèce de bois) est complètement irréprochable.

Quand on sait la manière dont le comte de *Kahlemburg* parlait la langue française, on comprend sans peine que le nom de cet ambassadeur ait pu désigner d'abord des liaisons intempestives, des rencontres de mots très-singulières, puis qu'il ait fini par se donner à un ensemble de syllabes formant un double sens. — Il est tout aussi admissible qu'après avoir été répété mainte et mainte fois par la société de Montgent, dans le sens de fredaine, baliverne, pointe, etc., le nom de *calembour* (espèce de bois) ait été propagé au dehors, qu'il se soit insensiblement modifié sur la route, et que, s'écartant de plus en plus de son point de départ, il en soit venu à signifier non-seulement une sottise, mais encore une calembredaine, puis un coq-à-l'âne, et enfin ce qui s'appelait au XVIe siècle une *équivoque*.

Or, comme l'étymologie de M. Sardou l'emporte sur *Kahlemburg* (selon moi préférable à *Calemberg*), j'en conclus que, si elle n'est pas la vraie, elle est du moins la meilleure de celles que j'ai vu proposer jusqu'ici.

×

Cinquième Question.

Auriez-vous la complaisance de m'expliquer pourquoi les vers de douze syllabes s'appellent ALEXANDRINS?

—

Selon Ménage, quelques-uns ont cru que c'est parce qu'Alexandre Pâris, vieux poète français, s'était servi particulièrement de ce genre de vers. Mais voici un passage de Geofroy Tory (*Champ fleury*, feuil. III, verso), qui me semble donner une meilleure origine de l'expression dont il s'agit :

Qui se vouldroit en ce bien fonder, a mon advis porroit user des œuvres de Pierre de Sainct Cloct et des œuvres de Jehan Linevelois qui ont descript la vie Dalexandre le grant, en longue ligne, que Lautheur qui a compose en prose le jeu des Eschecz, dit estre de douze syllabes, et appellee *Rithme Alexandrine*, pource que comme dict est, la vie Dalexandre en est descripte.

Il y a bien plus de probabilité, en effet, pour que *alexandrin* se soit dit d'un nouveau vers employé à chanter le héros macédonien qu'il n'y en a pour que ce qualificatif (qu'on ne trouve qu'au XVIe siècle, si

M. Littré l'a bien noté à sa première apparition) fasse allusion à un de nos vieux poètes ayant pour nom de baptême *Alexandre*.

×

Sixième Question.

Je trouve dans le MANUEL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE, *numéro du 24 février dernier, la phrase suivante : « Le Nord trouvé,* C'EST UNE BAGUE AU DOIGT *de trouver les autres points cardinaux. » Quelles sont, s'il vous plaît, la signification et l'origine de l'expression que je souligne dans cette phrase? Je serais très-curieux de voir quelques mots d'explication dans l'un de vos prochains numéros.*

—

Au moyen âge, pour investir quelqu'un d'un bénéfice, on lui remettait un objet matériel qui variait selon les personnes et les choses : Charlemagne, en conférant à Tassillon le duché de Bavière, lui remit, en présence de sa cour ou plutôt de son armée, un bâton dont le haut représentait une figure humaine; dans le roman de Gérard de Roussillon, l'investiture des fiefs se donne tantôt par une branche verte, tantôt par une pièce de monnaie appelée besant, tantôt par un gant.

Parmi ces différents symboles de l'investiture, l'un des plus anciens et des plus fréquents était l'anneau, symbole sur lequel les parties contractantes juraient, et qui était remis au nouveau propriétaire. Quitard en cite un exemple de 497, qui se rapporte à l'acte de fondation du monastère de Myssy, depuis Saint-Maximin, et aujourd'hui Saint-Mesmin-sur-Loiret :

Per *annulum* tradidimus. — (Nous avons livré par l'anneau).

Or, à mon avis, c'est de cet usage, nommé l'investiture de l'anneau, que nous est venu *Avoir une bague au doigt*, ou *une belle bague au doigt*, selon l'importance de la propriété concédée.

Quant à l'expression *c'est une bague au doigt*, qui est l'abrégé de la comparaison *c'est comme une bague au doigt*, elle se dit de toute chose dont on peut tirer facilement un avantage, la bague ou l'anneau passé au doigt ayant été, dans l'origine, le signe d'une acquisition qui n'avait rien ou presque rien coûté.

—

Je suis très-étonné de trouver *c'est une bague au doigt* dans la phrase que vous me proposez; car cette expression y a évidemment le sens de *il est facile de :*

Le Nord trouvé, *il est facile* de trouver les autres points cardinaux,

et elle n'a point et n'a jamais eu, que je sache, cette signification dans notre langue.

Ne vous seriez-vous point trompé en copiant?

ÉTRANGER

Première Question.

Je voudrais bien lire dans un de vos prochains numéros, l'origine de l'expression ADORE CE QUE TU AS BRULÉ, ET BRULE CE QUE TU AS ADORÉ, *ainsi que les cas où l'on peut employer cette expression, car il ne suffit pas de connaître les proverbes, il faut encore savoir s'en servir à propos.*

—

Cette expression a été empruntée au récit que Grégoire de Tours a fait de la conversion de Clovis, roi des Francs, récit traduit, comme on le voit plus bas, par Henri Martin (*Hist. de France*, vol. I, p. 424, 4e édit.).

Sur le point d'être vaincu à Tolbiac, Clovis, qui était païen, avait imploré le Dieu de Clotilde, sa femme, et fait vœu de se convertir s'il le rendait victorieux. Clovis remporta sur les Allemands une victoire complète, qui le laissa seul maître de la Gaule. Alors il songea à remplir sa promesse :

Chlotilde aussitôt manda secrètement saint Remi [évêque de Reims] en le priant d'insinuer au roi la parole du salut.... « Je t'écouterai volontiers, très-saint père », répondit Chlodowig.

L'évêque, cependant, transporté d'allégresse, ordonne qu'on prépare la piscine sacrée. On tend, d'un bout à l'autre, dans les rues et sur le parvis de l'église des voiles aux brillantes couleurs; on orne les murailles de blanches draperies; on dispose le baptistère; l'encens fume, les cierges brillent, et le baptistère et le temple tout entier sont remplis d'un parfum divin. Le cortége se met en marche, précédé par les crucifix et les saints Evangiles, au chant des hymnes, des cantiques et des litanies, et aux acclamations poussées en l'honneur des saints... Le saint pontife menait le roi par la main du logis royal au baptistère... « Patron, s'écriait Chlodowig émerveillé de tant de splendeur, n'est-ce pas là le royaume de Dieu que tu m'as promis? — Non, répliqua l'évêque, ce n'est pas le royaume de Dieu, mais la route qui y conduit. »

Le nouveau Constantin descend il dans la cuve, où les catéchumènes, à cette époque, se plongeaient encore presque nus; ce fut alors que saint Remi prononça ces paroles célèbres : « Adoucis-toi, Sicambre, et courbe la tête; *adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré.* »

Comme vous l'avez déjà deviné, sans doute, l'expression dont il s'agit sert à inviter quelqu'un à renoncer à ses opinions, religieuses ou autres, pour en adopter de tout-à-fait opposées.

×

Seconde Question.

Faut-il écrire l'expression HORS DE PAGE, *avec ou sans* S *à* PAGE? *Il me semble que le pluriel serait bien préférable ici au singulier. N'est-ce pas votre opinion?*

—

Dans son *Dictionnaire historique des Institutions de la France*, M. Chéruel met toujours *page* au pluriel quand il écrit cette expression :

A l'âge de quatorze ans, on était mis *hors de pages*.

Le gentilhomme mis *hors de pages* était présenté à l'autel par son père et sa mère.

Mais, dans la plupart des cas, on trouve le singulier, comme dans ces exemples, empruntés tant à la langue ancienne qu'à la langue moderne :

...Pantagruel, lequel j'ay servy à guaiges des ce que je feus *hors de paige* jusques a présent.

(Rabelais, *Prol.* du IIe liv.)

Il estoit assez grant pour estre *hors de page*.

(*Petit Jehan de Saintré*, p. 131 dans Lacurne.)

Je vous ferai bien voir que je suis *hors de page.*

(Th. Corneile, *D. Bert. de Cigarr.*, acte V, 11.)

Il faut se relever de ce honteux partage,
Et mettre hautement votre esprit *hors de page.*

(Molière, *Fem. sav.*, acte III, sc. 2.)

Laquelle de ces deux orthographes est la meilleure? Je crois que c'est la seconde; et je vais vous dire pourquoi, à mon avis, elle doit avoir la préférence.

Le mot *page*, qui vient de l'italien *paggio*, est dérivé, par contraction, du latin *pædagogium*, qui désignait chez les Romains trois choses différentes, savoir :

1° Une troupe de jeunes gens richement habillés qui étaient entretenus chez les riches pour le service domestique :

Pædagogia sunt puerorum cœtus, id est, servitia puerilis ætatis.

(Turnebe, *Adversaria*, liv, VIII, ch. 9.)

2° Le lieu où logeaient ces jeunes enfants :

Puer in *pædagogio* mistus pluribus dormiebat.

(Pline, *Epit.* liv. III.)

3° Ces enfants eux-mêmes (appelés aussi *pædagogiani pueri*) comme cela ressort de cet exemple :

Quare *pædagogium* veste preciosa succingitur.

(Sénèque, *De Vita Beata*, ch. 17.)

Or, comme de ces trois significations de *pædagogium*, le mot *page* retient naturellement l'une des deux premières quand il suit *hors de* (expression qui précède toujours un nom signifiant une idée de lieu), il me semble, et je dirai mieux, je suis parfaitement convaincu que, dans *hors de page*, ce mot ne peut s'écrire qu'au singulier.

×

Troisième Question.

Pourriez-vous me dire d'où vient SACREBLEU, *ce juron si commun parmi les Français ? Ce mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de Littré.*

—

Dans tous les jurons terminés par *bleu*, cette finale est une espèce d'euphémisme mis pour *Dieu*, ainsi que je l'ai déjà fait voir dans le *Courrier de Vaugelas* (1re année, numéro 5). Par conséquent, *sacrebleu* n'est autre chose que *sacré Dieu* (maudit Dieu), présenté sous une forme moins blasphématoire.

PASSE-TEMPS GRAMMATICAL.

Corrections du numéro précédent.

—

1°... vite ma mere se *vêtait;* — 2°... et *je* ne prenais pas garde; — 3°... jusqu'aux *dernières* conséquences (pourquoi *ultimes* quand nous avons juste l'équivalent?); — 4°... *Quelques-uns* penseront (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 50); — 5°... que nous n'*ayons* (pas d'*i*, même au subjonctif); — 6°... détaillée, *à* raison des événements; — 7°... qui a créé dans *Eure-et-Loir*; — 8°... à de tout autres titres *que* celui (Voir *Courrier de Vaugelas*, 3e année, p. 74); — 9°... et que vous n'avez pas encore *vue* poindre.

×

FEUILLETON.

BIOGRAPHIE DES GRAMMAIRIENS

SECONDE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE.

Nicolas ANDRY.

(*Suite et fin.*)

Regretter ses pechez. — Cette phrase est-elle bonne? car enfin *regretter* marque du désir pour la chose qu'on regrette, comme *regretter le temps perdu, son ami, le passé.* Il semble que ce soit un contre-sens de dire *regretter ses pechez;* cependant on entend bien ce que cela veut dire, et un fameux prédicateur n'a pas fait difficulté de s'en servir.

Ressusciter d'entre les morts, Ressusciter des morts. — L'un et l'autre « est bon », c'est une expression consacrée, en parlant de la résurrection de Jésus-Christ.

Retranchemens elegants. — On supprime le verbe *avoir* dans une phrase comme celle-ci : *le chevalier étoit jeune, bien fait, les manieres honnestes, l'air un peu fier, etc.* Ces sortes de retranchements donnent au style un air aisé et naturel.

Retranchemens necessaires. — Devant un infinitif régime d'un verbe, personnel ou impersonnel, il faut retrancher *de*, comme dans ces exemples : *l'avis charitable qu'il vous a plu nous donner, beaucoup de choses que vous souhaitez voir écrites.*

Rompre. — Au figuré, il se dit dans mille occasions; cependant, parce qu'on dit *rompre un dessein*, il ne s'ensuit pas qu'on puisse dire *rompre une volonté;* c'est une phrase qu'on ne doit passer dans aucun ouvrage, quelque poli qu'il puisse être d'ailleurs.

Sans que, N'estoit que. — La seconde de ces expressions peut très-bien s'employer pour la première; on dit élégamment *n'étoit que j'ay un peu affaire, j'irois avec vous.* Vaugelas s'en sert quelquefois.

Sçavoir. — Cette expression a été employée par de grands prédicateurs; ainsi le P. Cheminais a dit : *Si le mondain étoit vivement persuadé d'un principe qu'il ne peut nier, sçavoir, que le genre et l'heure de la mort sont incertains.* Il y a des personnes qui voudraient la bannir du haut style; mais Andry pense que ce serait être trop délicat.

Si tant est. — Il y a des personnes très-versées dans la langue qui trouvent que cette façon de parler est un peu passée; mais plusieurs auteurs nouveaux s'en servant, Andry pense qu'on peut l'employer quelquefois.

Stile de phrase. — Il consiste à s'exprimer par ses termes éloignés et qui ne sont point naturels, à se servir sans cesse de termes figurés, et à dire cent paroles où souvent il n'en faudrait qu'une. Que de prédicateurs auraient besoin d'avis sur ce chapitre!

Suppléer à une chose, Suppléer une chose. — Le verbe *suppléer* ne veut point d'*a* après « soy » lorsqu'il signifie donner, mettre, accorder, comme, par exemple,

lorsqu'on dit *suppléer ce qui manque*, car c'est juste comme si l'on disait donner ce qui manque; mais quand on ne peut pas faire un sens raisonnable en changeant *suppléer* en *donner* ou en quelque autre synonyme, on met *à* après ce verbe : *suppléer au défaut, au besoin.*

Superbe. — Ce mot s'emploie très-bien pour *orgueil* en style de dévotion (1693), ainsi on dit : *le christianisme est l'ennemi de l'esprit de superbe.*

Sur peine, Sous peine. — Cette remarque est destinée à faire observer que *sur peine* se dit à l'égard d'un bien, et *sous peine* à l'égard d'un mal : on dit *sur peine de la vie*, mais on ne dit pas de même *sur peine de la mort*, il faut *sous peine.*

Il suit delà, Il s'ensuit delà. — L'expression *il s'ensuit* est la meilleure; il faut dire *il s'ensuit de ce principe que* etc., *d'où il s'ensuit,* et non *il suit de la, il suit de ce principe :* le verbe *s'ensuivre* est un vieux mot employé pour *suivre;* il ne faut point considérer le *en* comme faisant mot à part.

Tant que terre. — Dans le discours familier et burlesque, on emploie souvent cette expression : *il court tant que terre, il va tant que terre;* c'est une expression tronquée dans laquelle un verbe, *se présenter* ou *peut porter*, est sous-entendu : tant que terre se présente, tant que terre peut porter (1693). Mais on n'en est pas demeuré là, on a ensuite fait servir cette manière de parler à toutes les exagérations, de sorte qu'il y a des cas où, examinée à la rigueur, elle ne paraît pas avoir de sens, comme dans *manger tant que terre*, par exemple.

Termes trop forts ou trop foibles. — D'après Quintilien, rien ne rend l'élocution plus basse et plus plate que les termes ou qui disent trop, ou qui disent trop peu; en conséquence, il ne faut pas appeler *malhonneste homme* un homme coupable de *parricide*, ni traiter de *scelerat* un homme qui aurait seulement quelques petites intrigues de galanterie.

Termes plats. — Dans un discours un peu poli, on ne fera point entrer *ci-dessus, ci-devant, ci-aprés*, non plus que *et autres, ce que dessus*, et plusieurs mots de la même sorte.

Termes retranchez en certaines expressions. — Nous avons plusieurs expressions où l'usage a supprimé des termes qu'il faut nécessairement sous-entendre pour le sens, tels sont : *retourner d'où l'on vient, donner à qui nous demande*, où les mots *dans l'endroit* et *celui* sont sous-entendus.

Termes qui se contredisent. — On entend dire quelquefois *ce sont de grandes bagatelles*, c'est-à-dire de grandes petites choses. Ce mot *grand* paraît bizarrement placé dans ce cas à notre grammairien.

Tortu, Tortueux. — Le premier se dit seulement de ce qui n'est pas droit : *un bâton tortu, un arbre tortu*, etc.; *tortueux* dit plus, il signifie une chose qui va en tournant et qui fait plusieurs plis et replis. *Tortu* marque un défaut, *tortueux* n'en marque point.

Tronquer. — Ce verbe ne se dit pas seulement au figuré, comme le croient quelques personnes; il se dit aussi dans le sens propre; on dit très-bien en parlant de soldats privés d'un membre que, *quoique tous tronqués, ils viennent encore au combat.*

Qui voudroit. — Andry trouve cette expression parfaitement bien employée dans la phrase suivante, quoique elle y paraisse hors d'œuvre, n'étant suivie d'aucun verbe qui s'y rapporte : *serieusement qui voudroit me renvoyer au monde, à condition que je serois une personne accomplie, je ne crois pas que j'acceptasse le parti.* Ce tour est noble, aisé et naturel, et le tour de la phrase régulière est rampant, gêné et pédantesque; ce n'est pas dans les expressions les plus naturelles, que la construction doit être la plus régulière.

Vouloir, Volonté. — Employé pour *volonté*, le mot *vouloir* est plus d'usage en poésie qu'en prose; la poésie fait passer bien des choses dont la prose ne s'accommoderait pas.

Voir. — Il faut avouer que ce mot sert à un usage bien bizarre dans les expressions *voyons voir, écoutons voir, goûtez voir.* Employé de cette façon, *voir* renferme d'ordinaire une idée de doute et d'incertitude; souvent aussi il fait entendre que ce qu'on en fait n'est que par manière d'acquit; il revient à *un peu*, dont on se sert en mille occasions : *dites-moi un peu, voyez un peu si* etc.

Ne voir goutte. — Cette manière de parler est bonne, quoique condamnée par quelques personnes; elle n'est pas du style sublime, mais elle a sa place dans le discours familier, où elle est même assez élégante quelquefois.

Stile usé. — Il y a des personnes qui ne sauraient commencer un discours que par *si*, par *quoique*, ou par *comme;* ce style est usé aujourd'hui (1693), il faut entrer tout de suite en matière sans ces préludes qui ne servent à rien : *J'ay reçû la chere vôtre, je vous écris celle-ci*, style usé dans les lettres. Il en est de même des prédicateurs qui croiraient ne pas s'être bien tirés de leurs discours s'ils n'avaient envoyé leurs auditeurs à la *gloire*, et n'avaient fini par l'antithèse de *Terre* et *ciel*, qui est toujours précédée de ces mots : *afin qu'ayant*, ou bien *afin qu'aprés avoir.*

Ce n'est pas la peine. — Cette expression qui signifie il est inutile, il n'est pas nécessaire, est extrêmement naturelle et élégante, quoiqu'il soit difficile d'en rendre compte.

Emploi de *Y.* — Avant le verbe *appeler*, c'est une faute de mettre *y* pour tenir la place du nom que l'on donne au sujet; ainsi dans cette phrase : *Il y a des gens qui sont au desespoir quand on les appelle Marquis ou Comtes, et d'autres quand on ne les y appelle pas*, il fallait dire : *et d'autres quand on ne leur donne pas cette qualité.*

Après des « additions de quelques remarques, » Nicolas Andry, connu encore sous le surnom de Bois-regard, termine ses *Réflexions critiques sur l'usage present de la langue françoise.*

FIN.

Le Rédacteur-Gérant : Eman MARTIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA SEPTIÈME ANNÉE DE CE JOURNAL

QUESTIONS RÉSOLUES

A.

A. Pourquoi les enseignes commencent par —, p. 124.
A brasse-corps ou *A bras-le-corps*. S'il faut dire —, p. 116.
A d'autres, dénicheur de merles! Origine de l'expression —, p. 66.
A fur et à mesure. Examen de l'expression —, p. 130.
A la bonne heure. D'où vient —, expression approbative, p. 91.
A raison de et *En raison de*. Différence de —, p. 171.
A-t-il été suicidé. Opinion sur —, p. 43.
A propos de bottes. Explication de —, p. 36.
Acheter chat en poche. Signification et origine de —, p. 138.
Acheter chat en poche. Communication sur —, p. 153.
Adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. Origine de l'expression —, p. 188.
Ah! le bon billet qu'a la Châtre. Origine de l'expression —, p. 114.
Ah! le bon billet qu'a la Châtre. A quelle époque remonte l'expression —, p. 171.
Aidant. Si — est adjectif dans *Dieu aidant*, p. 36.
Air. Comment — a pu signifier apparence, extérieur, mine, p. 11.
Air de vent. Communication relative à —, p. 33.
Alexandrin. Pourquoi le nom d' — a été donné aux vers de douze syllabes, p. 187.
Amulette. Communication sur le genre de —, p. 97.
Appeler. Cas dans lequel — doit être précédé de *En*, p. 20.
Après grâces Dieu but. Emploi et origine de l'expression de —, p. 83.
Artisane. Si l'on peut donner — pour féminin à *Artisan*, p. 28.
Artisane. Communication relative à —, p. 50.
Artisane. Seconde communication sur —, p. 82.
Assiette. Étymologie du mot — signifiant plat, p. 164.
Au jour le jour. Lequel préférer de — ou de *Au jour la journée*, p. 108.
Avant que. Communication sur le temps du subjonctif qu'exige —, p. 73.
Avoir barres sur quelqu'un. Signification de —, p. 12.
Avoir son plumet. Explication de —, p. 44.
Avoir ses lettres de Cracovie. Origine de l'expression —, p. 106.
Avoir la tête près du bonnet. Explication du proverbe —, p. 108.
Avoir des émotions sur la planche. Si l'expression — peut être considérée comme française, p. 164.
Axonge. Pourquoi le nom — donné à la graisse de porc, p. 60.

B.

Bas percé. Sens réel de l'expression —, p. 162.
Battre à plates coutures. Explication de l'expression —, p. 99.
Belluaire. Origine et signification de —, qui n'est pas dans le dictionnaire de Littré, p. 43.
Bissextile. Étymologie de —, p. 12.
Black-boulé. Étymologie de l'expression —, p. 125.
Boire à tire-larigot. Étymologie de —, p. 11.
Boire comme un templier. D'où vient le proverbe —, p. 129.
Brouillamini. Étymologie de —, p. 114.
Brûler ses vaisseaux. Origine du proverbe —, p. 186.

C.

Calembour. Appréciation de l'étymologie de — donnée par M. Sardou, p. 187.
Canapé. Étymologie de —, p. 186.
Carcan. Étymologie de —, employé par les charretiers, p. 122.
Carcan. Communication sur l'étymologie de —, p. 137.
Cartable. Si le mot — est français, p. 52.
Cartable. Communication sur —, p. 98.
Cauchemar. Etymologie de —, p. 153.
Cela fera du bruit dans Landerneau. Communication sur —, p. 66.
Cela fera du bruit dans Landerneau. Seconde communication sur —, p. 113.
Cela sera plus ou moins bien fait. Si la phrase — est réellement française, p. 146.
Celui-ci est aussi Alexandre. Quand on peut dire à quelqu'un —, p. 172.
C'est l'histoire du merle et de la merlette. Origine de l'expression —, p. 91.
C'est mes amis qui ou *Ce sont mes amis qui*. S'il faut dire —, p. 107.
C'est. Si après — suivi d'un infinitif, il faut *De* ou *De qui*, p. 162.
C'est une bague au doigt. Signification et origine de —, p. 188.
Chance. Etymologie et signification de —, p. 76.
Chaud. D'où vient — dans *Il est chaud*, signifiant rusé, p. 51.
Cheval fondu. Signification littérale de —, p. 100.
Choucroute. Étymologie du mot —, p. 28.
Coiffer sainte Catherine. Origine du proverbe —, p. 161.
Coloration. Si le mot — est passé dans l'usage, p. 149.
Comme. Pourquoi — a le double sens de *Lorsque* et de *De quelle manière*, p. 3.
Comme le chien du jardinier. Origine de la comparaison —, p. 155.
Crier sur les toits. Pourquoi — et non *Crier par-dessus les toits*, p. 67.
Croquer le marmot. Origine du proverbe —, p. 41.
Croquetaco. Communication sur —, p. 9.
Cuir de roussi ou *Cuir de Russie*. S'il convient de dire —, p. 155.
Cyclone. Prononciation du mot —, p. 155.

D.

D'aucuns. Si — est une bonne expression, p. 43.
Demander à et *Demander de*. Différence entre —, p. 35.
Demander après quelqu'un. Si l'on peut dire —, p. 52.
De manière à ce que. Justification de la construction —, p. 11.
De suite et *Tout de suite*. Communication au sujet des expressions —, p. 89.
De suite. Communication sur —, p. 129.
Deux. Pourquoi — a un double adjectif ordinal, p. 27.
Dévergondé. Pourquoi dire — quand on dit *Vergogne*, p. 67.
Devrait-elle disparaître... que. Justification de la construction —, p. 123.
Dorénavant. Étymologie de l'adverbe —, p. 172.

E.

Effeuillaison, Effeuillement, Effeuillage. Lequel des trois noms — vaut le mieux, p. 42.
Effeuillaison, Effeuillement, Effeuillage. Communication sur les synonymes —, p. 74.
Embrouillamini. Si l'on peut employer —, p. 83.
En. A quoi se rapporte — dans *En vouloir à quelqu'un*, p. 108.
En. Communication au sujet de —, employé dans un vers de Molière, p. 131.
Endosser. Communication sur —, p. 90.
En imposer et *Imposer*. S'il y a une différence entre —, p. 139.
Etre en nage. Origine du mot *Nage* dans —, p. 163.
Etre né coiffé. Origine de l'expression —, p. 68.
Etre tiré à quatre épingles. Origine du proverbe —, p. 116.
Exemplaire avant les clous. Communication sur l'expression déjà traitée —, p. 1.

F.

Faire Charlemagne. D'où vient —, p. 26.
Faire gille. Explication de l'expression —, p. 146.
Faire ripaille. Communication sur —, p. 10.
Faire un Philippe. S'il est bien français de dire —, p. 42.
Fauteur. Signification et emploi de —, p. 13.
Feu. Emploi et orthographe de l'adjectif —, p. 156.
Fils. Quelle est la véritable prononciation du mot —, p. 147.
Fréquenter où. S'il est bien français de dire —, p. 154.

G.

Grâce à. Emploi de l'expression —, p. 52.
Grâce à. Communication sur l'expression —, p. 105.
Guéridon. Communication sur —, p. 1.
Guéridon. A quelle époque remonte l'histoire du personnage appelé —, p. 115.
Guitare. Comment le mot — est devenu synonyme de *Affaire*, p. 92.
Gymnasiarque et *Gymnaste*. Différence entre —, p. 44.

H.

Haricot. Communication sur l'âge et l'étymologie de —, p. 17.
Hors de page. Si dans l'expression —, il faut écrire *Page* avec ou sans *s*, p. 188.

I.

Identité. Emploi du mot —, p. 179.
Ier. Pourquoi des noms de métier en — et d'autres en *er*, p. 36.
Ier. Communication sur les noms de métier en —, p. 58 et p. 169.
Il n'y a pas mèche. Explication de —, p. 28.
Il n'y a pas mèche. Communication sur —, p. 57.
Il a été suicidé. Communication sur —, p. 74.
Ils ne sont pas cousins. Origine de l'expression —, p. 181.
Imposer et *En imposer*. S'il y a une différence entre —, p. 19.
Imposer. Communication relative à —, p. 49.
Informer que. Justification de la construction —, p. 83.

J.

Je m'en lave les mains. Origine de l'expression —, p. 131.
Je ne sache pas. Explication de l'expression —, p. 92.
Je ne saurais. Temps du subjonctif requis par —, p. 52.
J'irais quand il tomberait des hallebardes. Explication de —, p. 122.
Jurer comme un sacre. D'où vient le proverbe —, p. 179.

L.

La Palice ou *La Palisse.* S'il faut écrire —, p. 171.
Le temps jadis et *le temps de jadis.* Laquelle des expressions — est la plus correcte, p. 74.
L'être. Communication sur l'emploi de — à la place d'un verbe passif, p. 113.
Le point du jour et *La pointe du jour.* S'il y a une différence entre —, p. 116.
Le volcan de M. de Salvandy. Ce qu'il faut entendre par —, p. 164.
Le Havre. S'il faut un accent circonflexe sur —, p. 172.
Lexiologie. Si l'on peut employer —, p. 43.
Lexiologie. S'il faut préférer — à *Lexilogie*, p. 68.
Loquace. Prononciation de —, p. 12.
Lui offrît-on une fortune. Explication du subjonctif dans la phrase —, p. 59.

M.

Mariage morganatique. Signification littérale de —, p. 4.
Ment. Comment doit se prononcer la finale des adverbes en —, p. 148.
Mess. Origine de —, table des officiers d'un régiment, p. 170.
Mièvre et *Mièvrerie.* Véritable signification de —, p. 50.
Mièvre. Communication sur —, p. 74.
Mièvre. Étymologie de —, p. 82.
Mièvre. Seconde communication sur l'étymologie de —, p. 115.
Mièvrerie. Lequel vaut le mieux de — ou de *Mièvreté*, p. 99.
Mignardise. Étymologie de —, p. 90.
Moitié. Pourquoi un homme appelle sa femme sa —, p. 147.
Montrer patte blanche. Que veut dire et d'où vient l'expression —, p. 156.

N.

Nabot. Étymologie du terme —, p. 4 et 51.
Ne. Si l'on doit employer — après *Sans que*, p. 140.
Néanmoins. Emploi de —, p. 115.
Ne pas être dans son assiette. Véritable sens de —, p. 132.
Ne rien prendre au pied de la lettre. Explication de la phrase —, p. 139.
Nonobstant. Étymologie de la préposition —, p. 122.

O.

O gué. Explication de —, qui se trouve dans la chanson que Molière a insérée dans *Misanthrope*, p. 186.
Oi. Communication relative à —, dans certains mots, p. 33.
Oignon. Communication sur l'orthographe de —, p. 4.
On dirait un homme ou *On dirait d'un homme.* Si l'on doit dire —, p. 124.
Ouate. Communication sur l'orthographe de —, p. 4.
Ours. Pourquoi on appelle — une pièce qui n'a pas été représentée, p. 162.

P.

Pain à chanter ou *Pain enchanté.* S'il faut dire —, p. 154.
Paraguante. Signification de —, p. 180.
Par-dessus l'épaule. Origine de l'expression négative —, p. 99.
Participe passé. Orthographe du — d'une phrase corrigée au *Passe-temps*, p. 10.
Participe passé. Communication sur l'orthographe d'un — dans une phrase corrigée, p. 90.
Partisane ou *Partisante.* S'il faut dire —, p. 84.
Passer par toutes les étamines. Explication de la phrase —, p. 130.
Paul et Julien connaîtraient la société que. Examen de la phrase —, p. 26.
Pays de Cocagne. Origine de —, p. 18.
Penser. Comment — a pu devenir impersonnel, p. 27.
Péquin. Étymologie de —, p. 44.
Péquin. Communication sur l'étymologie de —, p. 74.
Péquin. Seconde communication sur l'étymologie de —, p. 121.
Péquin. Troisième communication sur l'étymologie de —, p. 137.
Péquin. Quatrième communication sur l'étymologie de —, p. 177.
Poème, Poète. Si le tréma sur — vaut mieux que l'accent, p. 180.
Pour jusqu'à. Si l'expression — est correcte, p. 75.
Prannel. Communication sur le mot —, p. 25.
Prannel. Seconde communication sur le mot —, p. 58.
Prenez mon ours. Origine et emploi de —, p. 124.
Prix. Étymologie de — dans l'expression *Au prix de*, p. 20.
Pronom personnel. Emploi du — dans une certaine phrase, p. 65.
Pronom personnel. Communication sur l'emploi du — dans une phrase où se trouve un participe présent, p. 82.
Prussification. Pourquoi le néologisme — ne peut entrer dans notre vocabulaire, p. 123.

Q.

Quant-à-moi. Si — vaut mieux que *Quant-à-soi*, p. 51.
Que. Analyse de — venant après *Ce*, p. 178.
Quiproquo. Comment le mot — en est venu à signifier *Méprise*, p. 12.
Quiproquo. Communication relative à —, p. 49.

R.

Rien autre chose que. Si — peut se dire, p. 91.
Rien que. Equivalence de — et de *Seulement*, p. 28.

S.

Sacrebleu. Etymologie du juron —, p. 189.
Sadducéen. Orthographe de —, p. 35.
Sadducéen. Comunication sur l'orthographe de —, p. 66 et p. 82.
Sainte-Mitouche et *Sainte-Nitouche.* Laquelle des expressions — vaut le mieux, p. 60.
Sainte-Nitouche. Si l'expression — peut s'appliquer à un homme, p. 84.
Se donner le baiser Lamourette. Origine de l'expression —, p. 101.
Se donner les gants d'une chose. Origine de l'expression proverbiale —, p. 148.
Se faire blanc de son épée. Origine de —, p. 178.
Se mettre en quatre pour quelqu'un. Explication de l'expression —, p. 148.
Se mettre sur son dix-huit. Communication sur —, p. 2.
S'en battre l'œil. Explication de —, p. 3.
S'en battre l'œil. Si — peut se dire des personnes, p. 59.
Sens dessus dessous. Fausse orthographe de l'expression —, p. 149.
Se retirer sous sa tente. Origine de —, p. 178.
Se suicider. Appréciation de —, p. 58.
S'il lui arrivait quelque chose. D'où vient l'euphémisme —, p. 35.
Silo. De quelle manière on doit former les dérivés du substantif —, p. 83.
Sonate, que me veux-tu ? Emploi et origine de —, p. 180.
Sous le point de vue de et *Sous le rapport de.* Si — sont de bonnes expressions, p. 59.
Suicide. A quelle époque — a été introduit dans la langue française, p. 92.
Sur la rue et *Dans la rue*, Différence d'emploi entre —, p. 61.

T.

Tant qu'à. Si l'expression — peut se dire à la place de *Quant à*, p. 68.
Tête-bêche. Explication de l'expression —, p. 107.
Tirer à balle que veux-tu ? Si la phrase — est bonne, p. 19.
Tirer son épingle du jeu. Origine de —, p. 139.
Tirer son épingle du jeu. Communication sur —, p. 177.
Tombal. Si l'adjectif — peut remplacer *Tumulaire*, p. 52.
Tous. Prononciation de —, p. 5.
Truisme. D'où vient le mot —, p. 131.
Truisme. Communication sur —, p. 185.
Tuer le mandarin. Communication sur —, p. 9.
Tuer le mandarin. Autre communication sur —, p. 66.

U.

Une pluie de traits. Si l'on peut dire —, p. 131.
Une vérité à la Palisse. Explication de l'expression —, p. 132.
Unième, Vingt et premier, Trente et premier. Pourquoi on ne dit pas —, p. 76.

V.

Vaudeville. Etymologie de —, p. 34.
Vaudeville. Divers sens de l'expression —, p. 75.
Verbe. Une question d'accord du — avec son sujet, p. 139.
Vétyver. Orthographe injustifiable de —, p. 171.
Vieux comme Hérode. Origine de la comparaison —, p. 98.
Vin de deux oreilles. Ce qu'il faut entendre par —, p. 76.

BIOGRAPHIES DONNÉES

Gilles Ménage, numéros [illegible] 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.
Dominique Bouhours, numéros 11, 12, 13 et 14.
Nicolas Andry (dit Boisregard), numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

P
LaF
C Courrier de Vaugelas
année 5-7(1874-77)
510764

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED